THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY

940.91313
F84a
v.1 3
Sup. v.3

UNIVERSITY LIBRARY

UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN

The person charging this material is responsible for its renewal or return to the library on or before the due date. The minimum fee for a lost item is **$125.00, $300.00** for bound journals.

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University. *Please note: self-stick notes may result in torn pages and lift some inks.*

Renew via the Telephone Center at 217-333-8400, 846-262-1510 (toll-free) or circlib@uiuc.edu.
Renew online by choosing the **My Account** option at:
http://www.library.uiuc.edu/catalog/

MAR 2 7 A.M.

LES ARMÉES FRANÇAISES

DANS

LA GRANDE GUERRE

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign Alternates

https://archive.org/details/lesarmeesfrancai133fran

MINISTÈRE DE LA GUERRE

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE — SERVICE HISTORIQUE

LES ARMÉES FRANÇAISES

DANS

LA GRANDE GUERRE

TOME 1ER — 3E VOLUME

ANNEXES — 3E VOLUME

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCXXXII

Copyright 1932 by le Ministère de la Guerre

TOUS DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS

LES ARMÉES FRANÇAISES

DANS

LA GRANDE GUERRE.

ANNEXES.

Annexe n° 2619.

Bordeaux, 11 h. 20.

Télégramme.

Guerre à général commandant en chef.

50.469 2/3. — Places de Verdun, Toul, Épinal, Belfort, sont invitées à donner satisfaction aux demandes munitions de cent vingt que vous leur adresserez.

Arrivé le 10 septembre. — N° du répertoire, 3.842.

Annexe n° 2620.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

3e DIRECTION.

ARTILLERIE
ET
ÉQUIPAGES MILITAIRES.

2e BUREAU, 1re SECTION
ET CABINET DU DIRECTEUR.

Instruction des dépôts des régiments d'artillerie de campagne.

Utilisation des matériels de 90, de 95 et de 120 long.

N° 50.494-2.

Bordeaux, le 10 septembre 1914.

Le ministre de la Guerre à MM. les généraux commandants les régions nos 9 à 18.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai été amené à envisager l'utilisation des matériels de 90, de 95 et de 120 long dans certaines opérations de la campagne actuelle.

836979

J'ai décidé, en conséquence, que l'instruction sur le service de ces matériels serait donnée dans les dépôts des régiments d'artillerie de campagne.

Cette instruction, en ce qui concerne les cadres et les canonniers servants, commencera dès la mise à la disposition des corps du matériel nécessaire.

Tous les dépôts des régiments d'artillerie de campagne recevront une batterie de 90 sur affût de campagne à 4 pièces et devront, avec ce matériel, instruire le personnel (cadres et servants) correspondant à 2 batteries de tir.

Chacun de ces régiments recevra, en outre, soit une batterie de 95 sur affût de campagne à 4 pièces, soit une batterie de 120 long à 4 pièces et instruira le personnel (cadres et servants) d'une batterie de tir au moins.

La répartition du matériel sera faite de telle sorte que, dans chaque brigade d'artillerie (y compris les brigades repliées), deux batteries de 120 long puissent être constituées. Les dépôts des 1er, 2e, 3e, 4e et 5e régiments lourds recevront le matériel de 2 batteries de 95 sur affût de campagne à 4 pièces.

Le 4e régiment lourd continuera à être spécialisé dans le service du 120 long.

Vous recevrez très prochainement avis des expéditions concernant le matériel mentionné dans la présente dépêche; mais l'instruction devra commencer immédiatement dans toutes les garnisons dans lesquelles se trouveraient, à un titre quelconque, des bouches à feu de 90 et 95 sur affût de campagne ou des canons de 120 long.

Des instructions ultérieures vous feront connaître, s'il y a lieu, les conditions dans lesquelles devra être donnée l'instruction du personnel conducteur.

Pour le ministre et par son ordre,
le général directeur de l'artillerie :

MENGIN.

Annexe n° 2621.

Bordeaux, 10 sept., 15 h. 40.

Télégramme.

Guerre à général directeur l'arrière. 50.519 2/3. — Réponse à télégramme numéro deux mille huit cent quatre-vingt-sept du neuf septembre.

Les entrepôts avaient à votre disposition, le cinq septembre, quatre cent soixante-cinq mille cartouches de soixante-quinze, faîtes connaître si vous avez réellement prélevé totalité depuis cette date.

Arrivé le 10 septembre .
N° du répertoire : 3.840.

Annexe n° 2622.

Grand quartier général belge , 7 h. 45. État.

Télégramme.

Attaché militaire à G. Q. G. France.

N° 43. Termonde réoccupé hier soir par armée belge; une partie de garnison allemande prisonnière.

G. Q. G. Arrivé le 10/9/14. N° 7.643. Remis 2e et 3e bureaux.

Annexe n° 2623.

Off. Bordeaux, Lille, 20 heures.

Télégramme [1].

Préfet Nord à : président Conseil, Guerre et Intérieur, Bordeaux, grand quartier général.

Troupes allemandes venant d'Audenaerde semblent se diriger par Tournai sur Orchies et Valenciennes et se détourner de Lille. Leurs flanc-gardes de cavalerie et cyclistes ont patrouillé dans la banlieue nord-est de Lille; convois de canons des forts de Lille sont acheminés par nos soins sur Dunkerque.

G. Q. G. Arrivé le 11/9. N° du répertoire : 7.900. Remise aux 2-3.

---

[1] Note du S. H. — Télégramme reçu le 11 septembre à 5 h. 40 au G. Q. G.

Annexe n° 2624.

1er BUREAU.

—

N° 4.668.

10 septembre 1914, 17 h. 45.

Message téléphoné.

Commandant en chef à ministre Guerre (état-major armée), Bordeaux.

Sauf l'exception indiquée ci-après, tous les éléments mentionnés dans votre message téléphoné de ce jour, et provenant de la deuxième division du Maroc sont à diriger par voie de fer, dès qu'ils seront prêts, sur Paris, d'où ils continueront leur route à destination de la sixième armée, à laquelle ils sont affectés.

Seule, la 2e batterie du 9e groupe de campagne d'Afrique doit être dirigée sur la première division du Maroc, dont elle fait normalement partie, et qui est rattachée au neuvième corps, neuvième armée.

Veuillez faire connaître aussitôt que possible les dates et heures d'arrivée à Paris de ces éléments.

PELLÉ.

1er BUREAU.

—

N° 4.708.

Copie transmise à titre de renseignement à la D. A.; les éléments à transporter figurent au tableau ci-joint [1].

P. O. : *Le lieutenant-colonel chef du 1er bureau,*

"

Annexe n° 2625.

G. Q. G.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

1er BUREAU.

—

N° 4.701.

Au G. Q. G., le 10 septembre 1914.

Télégramme.

Général cdt chef à ministre Guerre (état-major, ravitaillement), à Bordeaux.

Officiel. N° 3.001. Réponse à télégramme 49.290-2/3 du 6 septembre.

Déficits canons 75 et caissons dans corps d'armée et divisions réserve, après utilisation ressources grands parcs, sont :

---

[1] Note du S. H. — Non reproduit.

Primo. — Voitures canons : première armée, soixante quatorze; deuxième armée, huit, plus neuf arrière-trains; troisième armée, quarante-neuf, plus vingt arrière-trains; quatrième armée, quatre vingt; neuvième armée, vingt-trois; cinquième armée, seize; sixième armée, vingt-deux.

Secundo. — Voitures caissons : première armée, cent seize, plus soixante-dix avant-trains; deuxième armée, quinze, plus vingt-cinq arrière-trains; troisième armée, cent trente-sept, plus cinq arrière-trains; quatrième armée, deux cent soixante-huit; neuvième armée, quarante huit, plus sept arrière-trains; cinquième armée, cinquante-quatre; sixième armée, soixante-quinze.

Ces chiffres comprennent. — *Primo :* batteries complètes en personnel et matériel, dont vous ferai connaître le nombre par armée. — *Secundo :* matériel en déficit dans unités existantes.

Signé : PELLÉ.

Annexe n° 2626.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL — 10 septembre, 5 heures.

2e BUREAU.

Compte rendu de renseignements n° 84.

I. — Toute la 1re armée allemande s'est reportée au nord de la Marne.

Dans l'après-midi du 9, les Allemands ont cherché à déborder, par le nord-est, l'aile gauche française; ils ont montré vers Nanteuil-le-Haudouin des forces, évaluées à plus d'un régiment avec artillerie, qui se sont emparées de cette localité.

Vers 17 heures, on signalait : une colonne de toutes armes, longue de 15 kilomètres, marchant de Coulombs vers le nord-est; de la cavalerie se portant de la région de Coulombs dans la même direction; une colonne comprenant trois groupes d'artillerie se dirigeait de Lizy-sur-Ourcq vers Ocquerre; 3 colonnes de toutes armes battaient en retraite de la région Mary, Jaignes vers le nord-est.

A 18 heures, l'aviation anglaise ne signalait rien, ni sur la rive gauche de la Dyhus au sud de la Marne, ni sur la rive droite de la Marne dans la zone Mézy, Fère-en-Tardenois.

Il semble, en conséquence, que les forces allemandes, actuellement au nord de la Marne, de Nanteuil-le-Haudouin à la route de Château-Thierry à Oulchy, comprennent les troupes de la 1re armée (IIe, IIIe, IVe, IVe réserve et IXe C. A.).

Pas de nouvelles des engagements de la Ve armée.

II. — Les deux corps d'armée qui opéraient à la gauche de la 2e armée allemande (Xe et Garde) ont combattu hier contre la gauche et le centre de notre IXe armée.

Sur cette partie du front, les Allemands, après une forte attaque, parvenaient à faire replier les forces françaises jusqu'à Allemant, Connantre; mais, en fin de journée, une

reprise de l'offensive française obligeait les Allemands à reculer au nord des marais de Saint-Gond. On voyait en outre des colonnes en marche de Bannay et Baye vers le nord.

III. — La 3e armée allemande a engagé ses C. A. dans l'ordre suivant de l'ouest à l'est : XIIe réserve, XIIe, XIXe.

D'après les renseignements parvenus, il semble résulter que le XIIe corps de réserve et une division (environ) du XIIe C. A. se sont engagés à gauche de la Garde contre la droite de notre IXe armée, qu'elles auraient contrainte dans la journée à se retirer jusqu'à Gourgançon et même Salon; en fin de journée, les forces françaises regagnaient du terrain vers le nord.

Une division du XIIe corps (environ) s'est engagée vers Sompuis en liaison à gauche avec le XIXe corps qui a étendu son action jusque vers Vitry.

IV. — La 4e armée a été engagée sur le front Vitry, Revigny. Elle a montré de la droite à la gauche les VIIIe, VIIIe réserve, VIe C. A. Le XVIIIe C. A. n'a pas été identifié.

Dans la journée du 9, la lutte sur le front a été moins violente que le 8.

En fin de journée, l'ennemi paraissait masser des troupes sur la rive gauche de la Marne, vers Maisons-en-Champagne par prélèvement sur celles qui étaient à l'est de Vitry.

VI. — La 5e armée s'est maintenue sans modification dans sa situation devant les forces françaises; devant la droite, vers Vassincourt, les troupes françaises qui, dès la matinée du 9, avaient reçu l'ordre d'attaquer ont pu progresser légèrement.

Dans la vallée de la Meuse, on signalait dans la matinée du 9 que le fort de Génicourt était canonné; l'aviation faisait connaître qu'il y avait des rassemblements d'infanterie (effectifs mal précisés) dans la région Deuxnouds.

Une colonne de cavalerie accompagnée d'artillerie et d'infanterie était en marche à 17 heures 30 de Benay sur Nonsart, précédée par une compagnie cycliste vers Montsec.

VI. — Lorraine. — Sur le front de la 6e armée allemande, l'ennemi a légèrement progressé sur la route de Château-Salins et a perdu du terrain dans la forêt de Champenoux.

VII. — Vosges. — Dans l'attaque française du col des Journaux, nos troupes auraient enlevé aux Allemands trois canons, deux mitrailleuses, et de nombreuses munitions.

VIII. — Haute Alsace. — Le 8 septembre, Vieux-Thann a été attaqué par des forces évaluées à deux régiments de landwehr et deux batteries; l'attaque a repris le 9 au matin.

Belgique. — Le IXe corps de réserve qui se trouvait devant le camp retranché d'Anvers a réquisitionné dans la nuit du 8 au 9 des trains sur le réseau belge pour son transport d'urgence en France dans la direction de Lille.

Renseignements généraux. — Le IVe corps de réserve aurait la composition suivante : 7e D. R. (formée par le IVe C. A.) et 22e D. R. (formée par le XIe C. A.).

Annexe n° 2627.

G. Q. G. 10 septembre, 8 heures.

2e BUREAU.

Message téléphoné.

Résumé des renseignements spéciaux [1] reçus dans la nuit et semblant indiquer que la 1re armée allemande prépare un mouvement de retraite :

1° Le détachement radio n° 1 se joindra de suite (le 9 à 17 heures) au train régimentaire de l'état-major de la 1re armée à la Ferté-Milon et se tiendra prêt à rompre.

2° La 1re armée avise, le 9, à 21 heures, ses postes radio d'avoir à se replier. Elle prévient également une de ses divisions de cavalerie de se préparer à battre en retraite, direction Attichy.

3° D'après un renseignement sûr, le poste radio télégraphique de 1re ligne de la 3e armée allemande a reçu, ce matin, à 6 h. 20, ordre de se replier immédiatement sur le poste de 2e ligne.

Transmis à :

Claye : VIe armée;
Coulommiers : armée W;
Villiers : Ve armée; } Nos 1 et 2.

Plancy : IXe armée;
Chavanges : IVe armée; } No 3.

Annexe n° 2628.

R. S. 10 septembre, 16 h. 35.

4e D. C. à 1re armée.

4e D. C. demande, d'urgence et le plus tôt possible, l'indication exacte sur les directions de marche et les missions de chacun des corps de la 1re armée, en particulier quel corps vient à Vic [2].

Signé : GARNIER [3].

16 h. 43.

..... chiffré ..... aux forêts de Compiègne et de Villers-Cotterêts [4].

[1] Note du S. H. — Ces renseignements proviennent de radio télégrammes interceptés.
[2] Note du S. H. — Vic-sur-Aisne.
[3] Note du S. H. — Generalleutnant v. Garnier, commandant la 4e D. C.
[4] Note du S. H. — Radio intercepté, enregistré au G. Q. G. le 10 septembre, soir sous le n° 7778.

Annexe n° 2629.

3e BUREAU.

10 septembre, 8 heures.

Message téléphoné.

G. Q. G. à mission française, Melun.[1]

Résumé de renseignements spéciaux reçus dans la nuit et semblant indiquer que la 1re armée allemande prépare un mouvement de retraite.

I. — Le détachement radio n° 1 se joindra de suite (c'est à-dire le 9 à 17 heures) au train régimentaire de l'E.-M. de la 1re armée à la Ferté-sous-Jouarre et se tiendra prêt à rompre.

II. — La 1re armée avise le 9 à 21 heures ses postes de radio d'avoir à se replier. Elle prévient également une de ses divisions de cavalerie de se préparer à battre en retraite, direction Attichy.

Annexe n° 2630.

GRAND'QUARTIER GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.568.

Le 10 septembre 1914, 8 h. 20.
(Lt-colonel Brécard).

Message téléphoné.

Commandant en chef à commandant armée, Villiers-Saint-Georges.[2]

J'approuve les dispositions que vous avez prises pour appuyer l'action du 10e corps, vers l'est, par une partie du 1er corps avec de l'artillerie.

J. JOFFRE.

---

[1] Note du S. H. — Également téléphoné par le G. Q. G. aux IVe, Ve, VIe et IXe armées.
[2] Note du S. H. — Lire : Ve armée.

Annexe n° 2631.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.574.

Au G. Q. G., le 10 septembre, 9 heures.

Le général commandant en chef à M. le général commandant la Ire armée, à Epinal.

Depuis près d'un mois votre armée combat presque journellement montrant des qualités remarquables d'endurance, de ténacité et de bravoure. Vous avez su, vous-même, insuffler à tous l'énergie dont vous êtes animé.

Malgré les prélèvements importants qui ont été successivement opérés sur vos forces, vous avez su maintenir l'ennemi et vos troupes ont compensé la diminution de leurs effectifs par une activité toujours croissante.

Je tiens à vous témoigner, à vous et à la Ire armée, toute ma satisfaction pour le résultat obtenu.

Signé : JOFFRE.

Confirmation au courrier.

(Téléphoné par cap. Fétizon à cap. Thomas.)

Annexe n° 2632.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.576.

Au G. Q. G., le 10 septembre 1914, 9 heures.

Minute.

Le général commandant en chef à commandant IXe armée, à Plancy.

Je tiens à vous témoigner toute ma satisfaction pour le calme et le sang-froid dont vous faites preuve en ce moment, et pour l'habileté avec laquelle vous menez la lutte contre

les forces qui vous sont opposées. J'ai pleine confiance en votre succès et je vous prie de transmettre à vos troupes toutes mes félicitations pour leur vigueur et leur ténacité.

Signé : JOFFRE.

P. S. — Je viens de recevoir votre compte rendu qui me confirme dans ce que je viens de vous dire.

(Téléphoné par le cap. de Cuverville, 10 septembre, 9 h. 15.)

Annexe n° 2633.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.578.

Au G. Q. G., le 10 septembre 1914, 9 heures.

Message téléphoné.

Commandant en chef à commandant armée, Brienne [1].

Je viens de recevoir votre compte rendu. Vos intentions sont tout à fait les miennes. Je compte que vous pourrez rompre aujourd'hui le dispositif ennemi sur votre gauche.

(Téléphoné à 9 h. 30 par cdt de Partourneaux à cap. Miquel.)

---

[1] Note du S. H. — IVe armée.

Annexe n° 2634.

3e BUREAU.

Opérations. — Priorité.

N° 4.569.

Le 10 septembre, 9 h. 10.

Télégramme.

Général commandant en chef à général cdt armée, Épinal[1].

Faites surveiller par avions retraits troupes que l'ennemi pourrait opérer, soit par voie ferrée, soit par voie de terre, en vue les porter en Woëvre méridionale.

J. JOFFRE.

Annexe n° 2635.

3e BUREAU.

Opérations. — Priorité.

N° 4.572.

Le 10 septembre, 9 h. 15.

Télégramme.

Général commandant en chef à cdt armée, Neuves-Maisons[2].

Faites surveiller par avions retraits troupes que l'ennemi pourrait opérer, soit par voie ferrée, soit par voie de terre, en vue les porter en Woëvre méridionale. Dans le cas où pareils mouvements seraient reconnus, deuxième armée ne devra pas hésiter à porter, elle-même, forces en Woëvre, à la suite 2e division de cavalerie.

J. JOFFRE.

---

[1] Note du S. H. — 1re armée.
[2] Note du S. H. — IIe armée.

Annexe n° 2636.

3e BUREAU.

Opérations. — Priorité.

N° 4.571.

Le 10 septembre, 9 h. 25.

Télégramme.

Général commandant en chef à gouverneur Belfort.

Quatorzième brigade de dragons [1] mise à votre disposition en vue opérations extérieures à la place, auxquelles peut prendre part la division de réserve de la place. Dans le cas où celle-ci devrait s'enfermer dans place, quatorzième brigade dragons serait remise aux ordres commandant Ire armée.

J. JOFFRE.

Annexe n° 2637.

3e BUREAU.

Opérations. — Priorité.

N° 4.570.

Le 10 septembre, 9 h. 40.

Télégramme.

Général commandant en chef à commandant armée Épinal [2].

Réponse à télégramme du neuf, seize heures trente-cinq ,sans numéro [3].

Pouvez disposer soixante-sixième division réserve. Mais quatorzième brigade dragons sera mise à disposition gouverneur de Belfort, en vue opérations extérieures à la place. Dans le cas où division réserve de Belfort devrait s'enfermer dans la place, quatorzième brigade de dragons serait remise sous vos ordres.

Faites retour grand quartier général documents correspondance chiffrée du groupe Sud.

J. JOFFRE.

---

[1] Note du S. H. — Du groupement Sud.
[2] Note du S. H. — Ire armée.
[3] Note du S. H. — Cf. annexe 2042.

Annexe n° 2638.

N° 4.602. 10 septembre.

Message téléphoné.

Commandant en chef à général Foch.

La IXe armée disposera route incluse Sommesous, Châlons et routes à l'ouest.

J. JOFFRE.

Annexe n° 2639.

N° 4.603. 10 septembre.

Commandant en chef à général de Langle.

L'ennemi paraît se replier devant la IXe armée qui poursuit. La route Sommesous, Châlons est réservée à la IXe armée.

Suivez le mouvement par votre aile gauche et attaquez vigoureusement.

J. JOFFRE.

(Message téléphoné par cap. de Cuverville à 10 heures, 10 septembre.)

Annexe n° 2640.

Reçu du G. Q. G. à 10 heures [1].

A titre de renseignement, message adressé par le général commandant IXe armée à général en chef, 10 septembre, à 9 h. 30 :

« L'offensive générale de la IXe armée entreprise hier soir se poursuit ce matin. Le 11e corps a déjà atteint Gourgançon, la 42e division est entrée à Fère-Champenoise où elle a trouvé de nombreux blessés allemands, et où elle a fait 50 prisonniers de la Garde.

Tout indique que l'ennemi a opéré cette nuit une retraite précipitée. Je donne l'ordre de le poursuivre avec le maximum de rapidité. Je demande que, pour la suite des opérations, la route de Sommessous à Châlons, ainsi que les routes à l'ouest, me soient réservées ».

---

[1] Note du S. H. — Téléphoniquement, par la VIe armée, le 10 septembre.

Annexe n° 2641.

3e BUREAU.

Opérations. — Priorité.

N° 4.606.

Le 10 septembre [1].

Radio télégramme.

Général commandant en chef à gouverneur Verdun.

Attaquez, avec toutes forces dont disposez, convois ennemis passant Meuse, nord et sud Verdun.

BELIN.

Annexe n° 2642.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.612.

10 septembre 1914, 11 h. 10.

Message téléphoné.

Commandant en chef à commandant armée, Ligny-en-Barrois [2].

Dans la région de Fère-Champenoise et vers Château-Thierry, le mouvement de retraite de l'ennemi vers le nord semble se généraliser depuis ce matin.

Dans la situation actuelle, votre armée a surtout comme rôle de durer. Dans ces conditions, il importe de ne pas compromettre les unités de votre aile droite. J'approuve donc le repliement des divisions de réserve et je vous autorise à ramener en arrière le 6e corps, si vous estimiez ce mouvement nécessaire.

J. JOFFRE.

---

[1] Note du S. H. — Sans indication d'heure; le n° 4607 est de 11 heures et, d'après le cahier d'enregistrement des sorties du G. Q. G., le destinataire a accusé réception de ce télégramme à 11 h. 40.

[2] Note du S. H. — IIIe armée.

Annexe n° 2643.

3e BUREAU.

N° 4.608.

Le 10 septembre, 11 h. 50.

Télégramme.

Général commandant en chef à colonel Huguet, Melun.

L'armée anglaise pourra disposer de tout terrain compris à l'ouest de route incluse le Thiollet, Bouresches, Epaux-Bezu, Grisolles, Brény, Oulchy-le-Château, qui appartiendra à cette armée.

Signé : JOFFRE.

Annexe n° 2644.

3e BUREAU.

N° 4.611.

Le 10 septembre, 12 h. 15 [1].

Télégramme.

Général commandant en chef à commandant armée, Viels-Maisons [1].

Armée anglaise ayant signalé que après reconnaissances aucun rassemblement troupes existait au nord du Clignon, elle se disposait à franchir ce ruisseau.

Mouvement armée anglaise peut vous amener à modifier ordre donné 18e corps, en vertu Instruction particulière n° 20 et à le porter en avant à hauteur droite anglaise.

Route le Thiolet, Bouresches, Epaux-Bézu, Grisolles, Brény, Oulchy-le-Château, appartiendra à armée anglaise.

Poussez corps cavalerie à recherche colonnes ennemies.

Signé : JOFFRE.

---

[1] Note du S. H. — Lire : V^e armée.

Annexe n° 2645.

10 septembre, 13 heures.

Message du G. Q. G.[1].

L'armée Foch communique :

« L'armée Foch va atteindre entre 12 heures et 13 heures le front Sommesous, Morains-le-Petit.

« La 9e D. C. a reçu l'ordre de pousser sur Châlons en coupant la retraite de l'ennemi qui était encore ce matin à Sompuis. Ce soir on atteindra le front Vatry, Germinon, Renneville ».

(Communiqué pour renseignement à IVe armée.)

Annexe n° 2646.

3e BUREAU.

N° 4.629.

10 sept., 14 h. 15.

Général commandant en chef à général de Castelnau.

Depuis près d'un mois l'armée que vous commandez a combattu presque tous les jours et a montré des qualités remarquables d'endurance, de ténacité et de bravoure.

Des prélèvements importants ont été successivement opérés sur vos forces : néanmoins, vous avez réussi à vous maintenir sur les hauteurs du Grand Couronné, à repousser les attaques furieuses lancées contre vous, et à empêcher l'ennemi de pénétrer dans Nancy.

Je tiens à vous exprimer ma satisfaction et vous prie de la transmettre aux troupes placées sous vos ordres.

J. JOFFRE.

Téléphoné par capitaine Fétizon à capitaine Camus, confirmé par courrier.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IVe armée (E.-M. 3e bureau, entrées).

Annexe n° 2647.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.650.

Au G. Q. G., le 10 septembre 1914, 16 h. 30.

Message téléphoné.

Colonel Huguet.

Les avant-postes de l'armée anglaise pourront tenir ce soir la ligne de l'Ourcq, de la Ferté-Milon à Brény, sud d'Oulchy-le-Château.

La route la Ferté-Milon, Villers-Cotterêts est exclusivement réservée à VIe armée.

Recevrez incessamment instruction fixant zones de marche.

Position du 18e corps et du corps de cavalerie vous sera communiquée aussitôt qu'elle sera connue.

BERTHELOT.

(Transmis 16 h. 30.)

TOCHÉ.

Annexe n° 2648.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Opérations. — Priorité.

N° 4.653.

Au G. Q. G., le 10 septembre 1914, 16 h. 50.

Télégramme.

Général commandant en chef ministre Guerre, Bordeaux.

L'offensive ordonnée pour le 6 septembre a été prise par nos armées avec un acharnement qui ne fait que s'accroître après 4 jours de combat sans arrêt. Il était permis de craindre que le mouvement de repli, que la situation stratégique m'avait conduit à

ordonner. depuis la Meuse, presque jusqu'à la Seine, eut entamé la vigueur des troupes alliées et brisé leur entrain. Partout, au contraire, le moral de nos soldats s'est montré au-dessus de tout éloge, partout ils ont répondu avec toute leur énergie au premier ordre de leurs chefs.

J'ai tenu à me montrer très sobre de nouvelles avant d'avoir obtenu de façon sûre des résultats indiscutables. Aujourd'hui, je puis vous annoncer les résultats de la bataille de la Marne. Devant notre gauche, les armées ennemies, en pleine retraite, ont été rejetées au delà de la Marne par l'armée anglaise et par l'armée Franchet d'Esperey qui ont gagné en 4 jours de combat plus de 60 kilomètres.

L'armée Maunoury a supporté, avec une énergie admirable, le puissant effort que les Allemands ont tenté contre elle pour dégager leur droite. Ses troupes, longtemps soumises à un feu intensif des projectiles allemands de gros calibres,ont pu repousser toutes les attaques et viennent de reprendre leur mouvement vers le nord, poursuivant l'ennemi en retraite.

Ce matin, le centre allemand a commencé à fléchir. L'armée Foch progresse vers la Marne, retrouvant sur le terrain les traces de la retraite précipitée de l'ennemi, dont les corps d'armée, et notamment la Garde, ont éprouvé de très grosses pertes.

A notre droite, nous résistons avec vigueur à de très violentes attaques et. tout fait espérer que notre succès va continuer à se propager jusque-là.

J. JOFFRE.

Annexe n° 2649.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.669

Au G. Q. G., le 10 septembre 1914.

Instruction particulière n° 21.

I

Les forces allemandes cèdent sur la Marne et en Champagne devant les armées alliées du centre et d'aile gauche.

Pour affirmer et exploiter le succès il convient de poursuivre énergiquement le mouvement en avant de façon à ne laisser à l'ennemi aucun répit : la victoire est maintenant dans les jambes de notre infanterie.

II

En conséquence, l'offensive continuera sur tout le front dans la direction générale N. N. E. savoir :

a. La VIe armée, continuera à appuyer sa droite à l'Ourcq, au ruisseau de Savières et à la route Longpont, Chaudun, Courmelles, Soissons, incluse ;

le corps de cavalerie Bridoux, gagnant du terrain sur l'aile extérieure, cherchera constamment à inquiéter les lignes de communication et de retraite de l'ennemi.

b. Les forces britanniques pourraient poursuivre leur action victorieuse entre la ligne ci-dessus, affectée à la VIe armée, et la route Rocourt, Fère-en-Tardenois, Loupeigne, Mont-Notre-Dame, Bazoches qui leur appartiendrait.

c. La Ve armée, à l'est de cette dernière ligne, contournera par l'ouest les massifs boisés au sud et au nord d'Epernay, en se couvrant contre les troupes ennemies qui pourraient y trouver abri et en se réservant d'agir, face à l'est, dans la direction de Reims, contre les colonnes qui reculeraient devant la IXe armée.

Le 10e corps d'armée remonterait de la région de Vertus dans la direction d'Epernay, Reims, assurant les liaisons entre la Ve et la IXe armée et toujours en mesure d'appuyer cette dernière.

d. La IXe armée poursuivra l'ennemi droit devant elle, dans la zone à l'ouest de la route Sommesous, Châlons qui lui appartiendra.

e. La IVe armée agissant à l'est de cette route refoulera l'ennemi sur la Marne en amont de Châlons et s'efforcera de prendre pied sur la crête Saint-Quentin, Dommartin-sur-Yèvre, pour faciliter le débouché du 2e corps et les opérations ultérieures de la IIIe armée.

J. JOFFRE.

P. A. : *Le major général,*

BELIN.

Annexe n° 2650.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

N° 4.675.

Au G. Q. G., le 10 septembre 1914, 18 heures.

Le commandant en chef au commandant de la IXe armée.

J'attire votre attention sur l'intérêt que présente, pour l'issue de la bataille engagée, l'action de votre armée sur les corps qui sont opposés à la IVe armée.

Vous êtes en mesure de tomber, au moins avec votre cavalerie, sur le flanc ou les derrières des corps ennemis qui se retireraient sur la Marne, en amont de Châlons.

La IVe armée, ainsi dégagée sur sa gauche, pourrait plus facilement pousser dans la région à l'est de la Marne et faire sentir son action sur les corps qui maintiennent et pressent fortement la IIIe armée, qui n'a pu déboucher de l'Argonne.

Le commandant en chef,

J. JOFFRE.

Communiqué par agent de liaison à la IVe armée.

Annexe n° 2651.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.678.

Au G. Q. G., 10 septembre 1914 [1].

Le général commandant en chef au gouverneur militaire de Paris.

J'ai l'honneur de vous prier de mettre à la disposition du général d'Amade, commandant le groupe de divisions territoriales :

1° Une escadrille qui pourra être utilisée par cet officier général tant que les opérations actives s'éloigneront de la capitale, mais si elles devaient plus tard se rapprocher de Paris, cette escadrille vous serait immédiatement rendue.

2° Une douzaine de camions automobiles destinés à des transports de troupes.
Vous devrez vous entendre à ce sujet avec le général d'Amade.

---

[1] Note du S. H. — Vers 18 heures, d'après le cahier d'enregistrement des sorties du G. Q. G.

Annexe n° 2652.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL.

3e BUREAU.

N° 4.679.

10 septembre 1914 [1].

Le général commandant en chef à M. le général d'Amade, commandant le groupe des divisions territoriales.

J'ai l'honneur de vous adresser la réponse ci-dessous aux demandes que vous m'avez fait parvenir par le commandant Maurin envoyé en mission auprès de vous.

Aviation. — Je donne des ordres au gouverneur militaire de Paris pour qu'il mette une escadrille à votre disposition. Cette escadrille pourra être utilisée par vous tant que les opérations actives s'éloigneront de la capitale; mais si elles devaient plus tard se rapprocher de Paris, vous auriez aussitôt à la rendre au gouverneur avec qui vous vous entendrez directement à ce sujet.

Automobiles. — Le gouverneur militaire de Paris vous enverra une douzaine de camions automobiles destinés à des transports de troupes. Vous aurez à lui indiquer le point et le jour où ces camions devront être rendus.

Indications sur les points sur lesquels vous pouvez agir. — Les lignes qui sont utilisées par l'armée allemande pour ses ravitaillements et sur lesquelles il y aurait intérêt à opérer des destructions sont les suivantes :

ligne Saint-Quentin, Busigny, Cambrai, Valenciennes;
ligne Cambrai, Péronne, Chaulnes;
ligne Arras, Amiens.

Effectifs et personnel mis à votre disposition.

1° En ce moment tout au moins il ne m'est pas possible de vous envoyer les 3 bataillons actifs que vous m'avez fait demander.

Par contre, vous recevrez incessamment 10 escadrons de spahis auxiliaires que vous placerez sous les ordres du lieutenant-colonel Descoins.

2° Seront dirigés aussitôt que possible sur votre quartier général :

a. Le général Brulard que vous emploierez au mieux;

b. Douze lieutenants de cavalerie ayant servi en Afrique et destinés à encadrer les escadrons de spahis auxiliaires;

---

[1] Note du S. H. — Vers 18 heures, d'après le cahier d'enregistrement des sorties du G. Q. G.

Ces officiers seront prélevés sur les corps de cavalerie des généraux Bridoux, Conneau, de l'Espée.

c. Le lieutenant-colonel breveté Desvoyes qui remplacera à votre état-major le lieutenant-colonel Descoins, et qui remplira les fonctions de chef du 3e bureau.

Annexe n° 2653.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.680.

10 septembre 1914 [1].

Minute.

Commandant en chef à commandant VIe armée.

D'après un renseignement spécial, un corps d'armée ennemi se replierait sur Vic-sur-Aisne. Ce même renseignement parle des forêts de Compiègne et de Villers-Cotterêts, mais il n'a pas été possible d'interpréter la signification de ces indications. Votre attention est appelée sur ces points et sur la nécessité de vous éclairer et de vous flanc-garder fortement à gauche.

Signé : JOFFRE.

Télégramme.
Confirmation par officier en auto.

---

[1] Note du S. H. — Envoyé vers 18 heures, d'après le cahier d'enregistrement des sorties du G. Q. G. reçu à la VIe armée à 20 h. 25.

Annexe n° 2654.

3e BUREAU.

Opérations. — Priorité.

N° 4.685.

Le 10 septembre, 19 h. 15.

Télégramme.

Général commandant en chef à commandant armée, Epinal [1].

Treizième corps transporté par voie ferrée au nord Paris. Embarquements commenceront onze septembre, midi, à Épinal, Thaon, Darnieulles, dans l'ordre : une division, une division, artillerie corps, reste du corps armée, parcs, convois.

Commandant Ménettrier [2] va Épinal pour régler détails embarquements. Pourvoyez troupes embarquées un jour vivres chemin de fer et deux jours débarquement.

Annexe n° 2655.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES
ARMÉES DU NORD-EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.697.

Au G. Q. G., le 10 septembre 1914.

Minute.

Note au sujet de l'emploi des avions au combat.

Le 8 septembre dans la région de Triaucourt, la moitié environ de l'artillerie du XVIe corps allemand, a été détruite par notre artillerie de campagne.

Les emplacements d'une ligne de onze batteries de ce corps d'armée ont été repérés très soigneusement par les avions français. Profitant d'une accalmie dans le combat, les batteries françaises ont pu préparer les éléments d'un tir d'efficacité en utilisant, concurremment avec les renseignements d'avions, les résultats de réglages antérieurs. Ce tir d'efficacité, brutalement déclenché sur toute la largeur de l'objectif, a produit, en quelques

---

[1] Note du S. H. — Ire armée.
[2] Note du S. H. — Commissaire régulateur.

minutes, des effets foudroyants, constatés par les avions français qui continuaient de survoler le champ de bataille. Plusieurs caissons ont explosé, le matériel paraît avoir été à peu près complètement détruit.

Ce succès montre les résultats que l'on peut et doit obtenir de la collaboration de l'artillerie et de l'aviation pendant le combat.

Le rôle stratégique des avions n'a plus la même importance lorsque les armées sont rapprochées et les deux parties au contact. Aussi convient-il à ce moment de n'affecter au service des reconnaissances que le nombre d'avions strictement nécessaire.

Les autres avions disponibles doivent être mis à la disposition de l'artillerie des corps d'armée et de l'artillerie lourde jusqu'à concurrence, si possible, d'un avion par régiment d'artillerie.

Chaque jour, les mêmes pilotes devront être affectés au même corps d'armée. Le général commandant l'artillerie du corps d'armée en fera la répartition suivant les phases du combat. Il réglera avec eux les procédés à employer pour la signalisation des objectifs et le réglage du tir [1]. Cette entente, rapide à obtenir, est seule profitable, mais elle exige, encore une fois, que ce soient les mêmes pilotes qui reviennent chaque jour au même corps d'armée.

Les autres missions de l'aviation (lancement de projectiles, liaisons, etc.), ne seront remplies qu'après que le service de l'artillerie sera assuré.

Il est d'ailleurs bien entendu que, la bataille terminée et l'ennemi en retraite, le rôle stratégique reprend toute son importance, car, il est alors absolument nécessaire de repérer les directions de retraite de l'adversaire pour orienter la poursuite et permettre aux troupes poursuivantes d'obtenir le maximum de résultats.

JOFFRE.

Annexe n° 2656.

N° 4.699.

Message téléphoné [2].

Cdt en chef à ct IVe armée.

Il serait fort dangereux d'aborder directement et aux environs immédiats de Vitry, la ligne de hauteurs au nord de cette ville. Le point de passage de la Marne le plus facile pour faire tomber toute cette position est à Pogny et aux environs.

J. JOFFRE.

---

[1] Note du S. H. — Des fusées signaux sont mises en commande.

[2] Note du S. H. — Minute conservée dans les archives du G. Q. G. parmi les pièces du 10 septembre. Le texte conservé dans les archives de la IVe armée (É.-M. 3e bureau, entrées) est accompagné de l'indication : *Reçu à 21 h. 15, le 10 septembre par le capitaine Bonnet.*

Annexe n° 2657.

G. Q. G., le 10 septembre 1914

Télégramme.

Directeur arrière à ministre Guerre (ravitaillement).

Officiel, n° 3.052. Réponse à télégramme n° 50.519-2/3 du 10 septembre.

Sur quatre cent soixante-cinq mille cartouches artillerie de 75 existant dans entrepôts réserve générale à date cinq septembre, ai mis du cinq au neuf septembre, à disposition des armées, deux cent vingt-huit mille cartouches 75 se décomposant ainsi :

Rennes, quatre-vingt quatre mille; Bourges, trente mille; Clermont, soixante mille; et Angers, cinquante-quatre mille.

En outre, ai constitué sur ressources entrepôts deux réserves munitions sur en-cas mobiles à ma disposition à Dijon et aux Aubrais, formant un total de deux cent quatre mille coups de 75, sur lesquels ai prélevé déjà pour armées quarante-deux mille coups. Nouveau prélèvement de soixante mille coups est prévu pour onze et douze septembre. En résumé, total des reliquats dans entrepôts réserve générale se monte actuellement à trente trois mille coups environ.

Annexe n° 2658.

10 septembre, 6 h. 30 [1].

Ire armée à G. Q. G.

Il y a eu hier un petit combat à Thann entre notre 115e bde renforcée par troupes avancées de Belfort et 2 rgts landwehr avec 2 batteries. Issue favorable.

Le cdt de Ire armée a prescrit une grande activité sur tout le front avec coups de main pour avoir prisonniers et se rendre compte des forces opposées à son armée.

(Capitaine Pichot-Duclos à capitaine Fétizon.)

---

[1] Note du S. H. — Message téléphoné reçu au G. Q. G. (7623) à 6 h. 55.

Annexe n° 2659.

Message du colonel Paquette [1] pour le G. Q. G. 11 h. 30, 10 septembre.

Le Gal de Langle part au 21e C. A. pour pousser ce corps qui paraît en avoir très besoin. Je l'accompagne.

Reçu par lieut-c[el] Brécard, 10 septembre, 11 h. 30; téléphoné par le cap. Jordan.

Annexe n° 2660.

10 septembre 1914, 12 h. 30.

Message téléphoné.

Commandant Maurin à lieut-colonel Brécard [2].

Général d'Amade mettra ses troupes en mouvement demain matin. Il ira dans la région de Beauvais en 3 étapes. Il a préparé déjà un coup de main pour aujourd'hui. État général satisfaisant. Cavalerie et artillerie bonnes.

Il demande :

1° Si on pourrait lui donner un service d'aviation;
2° De quoi transporter des troupes en auto, une dizaine d'autobus;
3° Indication des points précis où il devrait agir.
1 régiment actif si possible.

Il demande que, pour un coup de main un peu audacieux, on veuille bien lui confier une troupe quitte à la rendre ensuite à la VIe A; en outre, si on ne pourrait pas lui donner un chef du 3e bureau.

Annexe n° 2661.

Melun, 10 septembre 1914, 0 heure [3].

Hier 9, armée anglaise a fait subir des pertes sérieuses à l'ennemi, capturé 8 mitrailleuses et fait plusieurs centaines de prisonniers. Aujourd'hui 10, va continuer la poursuite dans la direction du nord. Départ 5 heures.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison du G. Q. G. près de la IVe armée.
[2] Note du S. H. — Cdt Maurin du G. Q. G., en mission auprès du G. D. T. d'Amade, au lieut.-colonel Brécard, au G. Q. G.
[3] Note du S. H. — Message téléphoné de la mission française près le G. Q. G. britannique

Zone d'action :

à l'est route le Thiolet, Lucy-le-Bocage, Torcy, Priez, Neuilly-Saint-Front;

à l'ouest, limite non fixée.

1er corps à droite, 2e au centre, 3e à gauche, 1re, 2e, 4e brigades de cavalerie assurent la liaison avec Ve armée française, 3e et 5e brigades entre les 2e et 3e corps.

Le 3e corps, qui n'a pas encore traversé la Marne, la traversera à 5 heures et se dirigera sur Cocherel.

Pour états-majors :

Claye [1];
Villiers-St-Georges [2];
Châtillon-s/Seine [3].

Annexe n° 2662.

De Melun [4]. 10 septembre, 7 heures.

Reconnaissances d'aéroplanes anglais exécutées le 9 à la tombée du jour signalent qu'il n'y a aucun bivouac allemand au sud de Soissons. Toutes les routes partant de Rocourt [5] dans la direction du nord et du N. E. étaient couvertes de troupes allemandes en marche à 19 heures.

Annexe n° 2663.

N° 976. Saint-Soupplets.

Colonel Huguet à état-major Claye [6].

Vous communique message téléphoné du général von Marwitz qui a été intercepté à 8 h. 45 et qui est libellé comme suit :

« 4e division de cavalerie à cdt corps cavalerie et à la 1re armée :

« La 9e D. C. à Chaudun, 2e D. C. à Billy (sud est et sud ouest de Soissons). Il n'y a pas d'ennemis; quelle est la situation? Où allez-vous? Je suis incapable de mouvement

---

[1] Note du S. H. — VIe armée.
[2] Note du S. H. — Ve armée.
[3] Note du S. H. — G. Q. G.
[4] Note du S. H. — Quartier général de l'armée britannique, par message téléphoné à la Ve armée
[5] Note du S. H. — Rocourt-Saint-Martin, 6 kilomètres sud d'Oulchy-le-Château.
[6] Note du S. H. — Lire : VIe armée.

à cause de l'encombrement des routes hier encore. Il y a quatre jours que les hommes et les chevaux n'ont pas de nourriture. Chez Schmettow, 167 chevaux sont tombés d'épuisement. Laissez faire que l'infanterie me recueille au passage.

Réponse immédiate.

Signé : MARWITZ.

Annexe n° 2664.

10 septembre. 9 heures 45.

Mission française à G. Q. G. [1].

Melun, 10 septembre, 8 h. 50.

Le major Claye, qui arrive de l'état-major anglais à Coulommiers. me charge de vous informer que les reconnaissances d'avions d'hier soir et ce matin concordent pour affirmer qu'il n'existe aucun rassemblement de troupes au nord du Clignon; il demande s'il n'y aurait pas lieu de modifier vos instructions en conséquence et de se conformer plutôt aux ordres donnés hier soir par le maréchal.

Le major Claye attend à Melun pour porter réponse à É.-M. anglais.

Il a été répondu au colonel Huguet que sans aucun doute il y avait lieu de se conformer aux ordres du maréchal pour le passage du Clignon. Le 18e corps va être avisé du mouvement de l'armée anglaise.

L'attention a été attirée sur la progression de l'aile gauche anglaise pour dégager le flanc droit de la VIe armée.

Annexe n° 2665.

N° 290 D.

10 septembre 1914, 14 h. 50 [2].

L'armée anglaise a l'intention d'atteindre la ligne de l'Ourcq avec ses avant-postes cette nuit entre Neuilly-Saint-Front et l'est de la Ferté-Milon; nous comprenons que la droite de la VIe armée a reçu l'ordre d'atteindre Vaux-Parfond, sud de la Ferté-Milon. On présume que la cavalerie de la Ve armée et le 18e corps seront envoyés sur Soissons.

---

[1] Note du S. H. — Communication téléphonique reçue au G. Q. G. à 10 h. 25, d'après le cahier d'enregistrement des entrées au G. Q. G. (7648).

[2] Note du S. H. — Message téléphoné par l'armée britannique au G. Q. G., par l'intermédiaire de la missionHuguet; enregistré au cahier des entrées du G. Q. G. sous n° 7732, reçu 3e bureau, 16 h. 35.

Dans ces conditions, il sera nécessaire pour l'armée anglaise de se servir de la route la Ferté-Milon, Villers-Cotterêts. .

Il est très important pour nous de savoir quelle sera cette nuit la position du corps de cavalerie et du 18e corps de la Ve armée.

Voulez-vous être assez aimable pour nous procurer ces informations.

(Renseignements demandés à G. Q. G. 15 h. 15.)

Annexe n° 2666.

N° 285.

Résultat des reconnaissances d'aéroplanes anglais le 10 septembre.

1° D'une manière générale, colonnes en retraite vers N.-E., quelques-unes vers le N.

2° A quelques kilomètres est de Soissons, 5 camps de chacun 1 régiment ou une brigade; 2 colonnes de toutes armes venant du sud se portent également vers ces camps; leur direction de marche sera repérée demain.

3° Pas de retranchements ni de ligne d'artillerie sur la ligne Fontenoy, Soissons, Vailly.

4° Rien à Laon, ni sur la route Soissons, Laon, non plus qu'à la Fère ou dans la forêt de Saint-Gobain.

5° Des colonnes de transport route Villers-Cotterêts, Soissons au N. de Villers-Cotterêts; sur la même route une batterie tirant dans la direction du N. O.

É.-M. Châtillon-sur-Seine (tél. à 20 h. 15, G. Q. G.).
É.-M. Claye-Souilly (tél. à 20 h. 45, VIe A.).
É.-M. Viels-Maisons (envoyé par auto. pas relié, Ve A. [1]).

---

[1] Note du S. H. — Le G. Q. G., et la VIe armée, sont les destinataires de ce message téléphoné par la mission française près du G. Q. G. britannique. Les renseignements ont été transmis à la Ve armée par automobile.

Annexe n° 2667.

N° 282.

Coulommiers, 10 septembre, 21 h. 40.

Colonel Huguet à états-majors [1] *: Chatillon-s/-Seine (tél. 11 h. 15); Viels-Maisons (envoyé par auto); Claye-Souilly (minuit, 11 septembre).*

Armée anglaise s'est emparée aujourd'hui de 7 canons, beaucoup de mitrailleuses, plus de 1.000 prisonniers et de transports nombreux.

Situation le 10 au soir.

1er corps : Dammard, Monnes, Priez, face au N. E.
2e corps : Saint-Quentin, Chézy, Gandelu, face au N. O.
3e corps : de Montigny à Cocherel, face au N.
1re, 2e, 4e brigades de cavalerie : Sommelans.
3e et 5e : Marizy, Passy-en-Valois.

Ordres pour le 11.

Départ 5 heures.
Zone de marche limitée : à l'est. Monthiers, Rocourt, Fère-en-Tardenois (inclus); à l'ouest, la Ferté-Milon, Troësnes, Longpont (exclus).
Atteindra le soir la ligne : le Loge ferme (N. de Chouy), Saint-Remy, Cugny. Brugères.
Quartier général : Coulommiers.

Annexe n° 2668.

Q. G. du colonel Huguet [2],
10 septembre 1914, 11 heures soir.

Nos aéroplanes rendent compte de ce qui suit à 11 heures du soir.

Retraite précipitée d'artillerie et de cavalerie aux environs de Troësnes et de grandes quantités de matériel de transport à l'est de cette ville. — Villers-Cotterèts est plein de matériel et les voies de garage de chemin de fer de cette ville sont pleines de matériel roulant. — 5 heures du soir, beaucoup de bivouacs autour de Soissons et des troupes

---

[1] Note du S. H. — Par téléphone au G. Q. G., et à la VIe armée; par auto à la Ve armée.
[2] Note du S. H. — Message téléphoné.

les rejoignant venant du sud. Des ponts entre Vailly et Vic-sur-Aisne sont signalés intacts. — Aucun mouvement au nord de l'Aisne. — On signale de grandes quantités d'approvisionnements stockées sur le côté sud du canal de l'Oise aux environs d'Anizy.

Ce qui précède sera intéressant pour la VIe armée.

Annexe n° 2669.

N° 256 A.

Communiqué V^e armée et VIe armée [1].
Communiqué à minuit [1], 11 septembre 1914,
à état-major VIe armée, Claye.

G. H. Q.[2], 11 p. m.[3], 10 septembre 1914, à colonel Huguet.

Rapport d'aéroplanes anglais.

15 heures. — Vive retraite de canons et de cavalerie autour de Troësnes et de larges masses de transport à l'est de cette place. Villers-Cotterêts rempli de convois et les voies de garage de chemin de fer de cette place remplies de matériel roulant.

17 heures. — Nombreux bivouacs autour de Soissons et troupes se mouvant dans ces bivouacs venant du sud. Les ponts entre Vailly et Vic-sur-Aisne sont intacts.
Pas de mouvement au nord de l'Aisne.

Annexe n° 2670.

N° 4.548.

Le 10 septembre 1914, à 2 heures [4].

Gouverneur militaire de Paris à général Maunoury.

Demain dix septembre V^e et VIe armées et forces anglaises se mettront en mesure d'attaquer positions ennemies. Forces anglaises s'efforceront atteindre hauteurs rive sud du Clignon; seront appuyées à gauche par 8e division se portant vers nord par rive est de l'Ourcq.

[1] Note du S. H. — Lire : 0 heure, c'est-à-dire minuit, entre 10 et 11 septembre. La communication est faite par téléphone.
[2] Note du S. H. — G. Q. G. anglais.
[3] Note du S. H. — 11 p. m. signifie 23 heures.
[4] Note du S. H. — Message téléphoné. Transmission par le G. M. P. à la VIe armée, d'un extrait de l'Instruction n° 20 du commandant en chef, télégraphié par le G. Q. G. au général Gallieni, le 9 septembre à 23 heures, pour être transmis au général Maunoury.

VIe armée continuera, en appuyant sa droite à Ourcq, gagner terrain vers nord pour rechercher enveloppement, Son action sera prolongée par corps cavalerie Bridoux qui recherchera flanc et derrières ennemis.

Accuser réception. Instruction portée par officier au général Maunoury suit.

Fait [1].

MAUNOURY.

Annexe n° 2671.

ARMÉES DE PARIS.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 797 D/3.

Paris, le 10 septembre 1914.

Le général de division Gallieni, commandant les armées de Paris, au G. Q. G.

Téléphoné au G. Q. G. à 3 heures le 10 septembre.

A la fin de la journée du 9, armée général Maunoury débordée sur sa gauche par forces ennemies venant du nord ou du nord-est et dont importance n'a pû être exactement déterminée, mais paraît dépasser un régiment d'infanterie avec artillerie. Ennemi s'est emparé Nanteuil-le-Haudoin. Général Maunoury a dû ramener sa gauche en arrière sur le front Silly-le-Long, Chèvreville. En même temps, il a rappelé à lui la 8e division demeurée à peu près inactive au sud de la Marne et qui doit, par marche de nuit, se porter sur Cuisy (5 km. S. O. Saint-Soupplets). Ai prescrit au général Maunoury s'efforcer tenir, le 10, sur nouveau front, en poussant sa droite dans direction Lizy-sur-Ourcq, afin essayer maintenir liaison avec armée anglaise au nord Marne. Ces instructions concordent avec votre intention, et permettront, j'espère, maintenir liaison avec armée anglaise, malgré rappel 8e division derrière le centre de la VIe armée. A la fin de la journée du 9, j'étais sans nouvelles du corps de cavalerie. Mes agents de liaison me rendent compte que le 7e corps et la 7e division ont éprouvé de grosses pertes et que les troupes sont à un degré de fatigue extrême.

---

[1] Note du S. H. — Annotation du général Maunoury sur le message téléphoné du G. M. P., indiquant sans doute qu'il a été accusé réception.

Annexe n° 2672.

ARMÉES DE PARIS.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 800 D/3.

Paris, le 10 septembre 1914 [1].

Le général de division Gallieni, commandant les armées de Paris, à M. le général commandant la VIe armée.

J'ai reçu votre télégramme sans numéro [2] adressé à moi et au général commandant la région Nord, Dans son deuxième paragraphe ce télégramme mentionne que, pour la reprise de l'offensive, vous ne pouvez vous passer du concours de la 62e division. Dois-je comprendre que vous me demandez à porter cette division en avant pour participer à l'offensive?

P. O. : *P. le chef d'état-major :*

GIRODON.

Annexe n° 2673.

ARMÉES DE PARIS.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 810 D/3.

Paris, le 10 septembre 1914.

Confirmation de message téléphoné à 14 heures.

Gouverneur militaire Paris, commandant les armées de Paris, à général Mercier-Milon, commandant la région Nord, à Montmorency.

La 37e division d'infanterie débarquera ce soir à partir de 17 h. 30 dans la région Goussainville, Louvres, Survilliers.

La VIe armée donnera des ordres à cette division. Il y a lieu de présumer qu'elle

---

[1] Note du S. H. — Reçu par la VIe armée à 11 h. 35.

[2] Note du S. H. — Cf. annexe 2768.

cantonnera ce soir dans la région Louvres, Vémars, Chennevières, Epiais-lès-Louvres, Survilliers, Saint-Witz.

Informez de ces dispositions général commandant la 92e division d'infanterie territoriale.

GIRODON[1].

Annexe n° 2674.

ARMÉES DE PARIS.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Paris, le 10 septembre 1914.

Le général de division Gallieni, commandant les armées de Paris, à M. le général commandant la VIe armée, à Claye-Souilly.

Pour vous permettre de poursuivre votre offensive avec le maximum de moyens, j'ai décidé de mettre la 62e division de réserve et l'état-major du 6e groupe de divisions de réserve à votre disposition. Vous disposerez donc dès maintenant du 6e groupe de divisions de réserve en totalité.

En outre, je mets à votre disposition la brigade de spahis qui vient d'arriver à Paris. Cette brigade, commandée par le colonel de Bouillon, sera rendue demain 11 septembre, à 11 heures, à Survilliers, où elle attendra vos ordres.

Je crois devoir appeler votre attention sur l'opportunité d'employer cette brigade loin de la zone d'opérations de l'armée anglaise, afin d'éviter toute confusion de la part de ces cavaliers indigènes, mal au courant des divers uniformes.

Vous devrez, par contre, me renvoyer les batteries de sortie et tous les organes automobiles, sauf les autos-mitrailleuses que vous pourrez conserver; je suis cependant disposé à fournir à votre D. E. S. tous les moyens de transport automobiles nécessaires pour l'assainissement du champ de bataille.

En outre, vous me renverrez la brigade provisoire de cavalerie Gillet, qui n'est pas en état de participer à des opérations actives prolongées et dont j'ai besoin pour mes liaisons avec le corps du Gal d'Amade.

P. O. : *p. le chef d'état-major :*

GIRODON.

(Notifié à M. le général cdt le 6e groupe de divisions de réserve.)

---

[1] Note du S. H. — Colonel Girodon, sous-chef d'état-major du G. M. P.

Annexe n° 2675.

ARMÉES DE PARIS.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 823 D/3.

Paris, le 10 septembre 1914.

Le général de division Gallieni, commandant les armées de Paris, à M. le colonel commandant la brigade de marche de spahis, Bondy.

Ordre particulier n° 37.

Pour permettre au général Maunoury, commandant la VIe armée, de poursuivre son offensive avec le maximum de moyens. la brigade de spahis commandée par le colonel de Bouillon, est mise à dater de demain à son entière disposition.

Elle sera rendue demain 11 septembre, à onze heures, à Survilliers, sur la route de Paris à Chantilly, où elle recevra les ordres du général commandant la VIe armée.

P. O. : *p. le chef d'état-major,*

Signé : GIRODON.

N° 1.329 D.

Notifié à titre de renseignement au général inspecteur des formations de cavalerie du camp retranché de Paris.

Paris, le 10 septembre 1914.

Le général commandant les armées de Paris,

P. O. : *p. le chef d'état-major,*

Le chef du 3e bureau.

MOREIGNE.

Annexe n° 2676.

VIe ARMÉE.

Expédié le 10 septembre 1914 [1].
Arrivé le 10 septembre 1914.
Lieu de départ : Q. G. Claye-Souilly, poste de commandement Saint-Soupplets.

Situation le 10 à 5 heures.

Gauche :

62e division, 1 brigade à Dammartin, 1 brigade tenant Eve et le Plessis-Belleville (couvrant gauche 4e corps);
4e corps, au sud de Nanteuil, tenant Silly-le-Long et Chèvreville, avec A. P. au nord de cette ligne.

Centre :

7e corps tient Chèvreville, ormes d'Hurtuby, Fosse-Martin, croupe à l'est de Puisieux; tenant par des avancées Bouillancy et Nogeon, mis en état de défense.

Droite :

G. D. R. de Lamaze occupait hier soir entre Champ-fleury et cote 114 (pas de compte rendu de ce matin). N'a rien devant lui à l'est;
45e division tient les croupes à l'est de Barcy jusqu'à Varreddes probablement inclus;
8e division se dirige sur Silly-le-Long par Cuisy; y aura sa queue à 14 heures (long repos de 3 heures);
3e division cavalerie à Marchémoret (6 km. est Dammartin). Des deux autres, pas de nouvelles.

Ennemi. — La droite ne paraît pas dépasser l'axe Villers-Cotterêts, Lévignen, Nanteuil. A l'ouest de cet axe, attaque d'éléments de landwher (troupes d'étapes) avec quelques batteries. Action sans liaison avec le reste de l'armée On peut être ennuyé de ce côté par de petits partis.

Rive gauche de l'Ourcq. Mouvements de colonnes de Crouy-sur-Ourcq et au sud se dirigeant vers nord-est (aviation anglaise).

Front général : Etrépilly, Belleau, Torcy (1 corps d'armée); mais on ne sait pas si ce front est définitif ou un simple repli de retraite (*sic*).
Ce matin la VIe armée restera sur place avec le 4e et 7e corps, en attendant la 8e division; prendra l'offensive ensuite. Le groupe de Lamaze se portera sur la ligne Puisieux,

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu adressé au G. M. P. par le capitaine Langlois, de l'É.-M. du G. M. P., en liaison à la VIe armée. L'original, au crayon, sans signature, se trouve dans les archives du G. M. P.

Trocy; la 45e division sur Trocy, croupe au nord-est de Congis. Cette division. appuyée ultérieurement par D. R. Lamaze. sera orientée sur la rive gauche de l'Ourcq, précédée par brigade cavalerie Gillet.

Le général Maunoury a la promesse formelle du maréchal French d'être appuyé à sa droite pour être dégagé.

Anglais. — Ont passé La Ferté-sous-Jouarre avec quelques éléments. Intention offensive.

Front actuel : grand'route La Ferté-sous-Jouarre, Château-Thierry.

Annexe n° 2677.

Ire ARMÉE. 10 septembre, 7 heures.

AVIATION.

Rapport du cdt Gascouin [1].

Résumé des observations faites par les officiers aviateurs dans la journée du 9 septembre 1914.

Le matin, les observateurs ont signalé d'une façon générale des éclatements d'obus de campagne fusants au-dessus de notre front et des éclatements plus nombreux sur le leur [2].

Le lieut de Lhermitte [3] a signalé un rassemblement d'infanterie assez important près de Domptail (les jours précédents les rassemblements se tenaient plus en arrière, vers Fontenoy-la-Joute ou même Glonville).

Le même lieut a signalé une batterie ennemie de flanquement tout près du village de St-Pierremont, c'est-à-dire beaucoup plus près que les batteries des jours précédents.

Le Dr Reymond [4] a signalé une autre bie sur la hauteur au nord de Magnières.

Les autres reconnaissances de l'après-midi ont signalé le manque d'activité presque absolu des batteries allemandes en regard des batteries françaises et l'absence de plus en plus marquée de canons de gros calibres.

On ne peut pourtant pas dire que la position soit évacuée :

des fantassins sont dans les tranchées des 3 croupes situées au sud de la route Domptail, Ménarmont;

6 pièces sont dans les épaulements au nord de l'*a* de Ménarmont;

---

[1] Note du S. H. — De l'É.-M. de la Ire armée (2e bureau, aviation).
[2] Note du S. H. — *Sic.*
[3] Note du S. H. — Officier aviateur de la Ire armée.
[4] Note du S. H. — Sénateur Raymond, Officier aviateur de la Ire armée.

une colonne de 4 cies est en marche, à 17 heures, sur le chemin de terre Moyen, Magnières;
une batterie de 6 pièces, à l'est de Magnières, est en action.

Conclusion : ce n'est pas une position évacuée, mais dégarnie.

Annexe n° 2678.

Ire ARMÉE. — ÉTAT-MAJOR. — 2e BUREAU. —

Épinal, 16 h. 50.

Compte rendu de renseignements n° 41 [1].

I. — Les informations, parvenues aujourd'hui ne permettent pas de dire si l'ennemi s'est dégarni ou dans quelle mesure il se serait dégarni dans les régions de Moyen, Domptail, Ste-Barbe, la Chipotte.

Il résulte de renseignements recueillis par notre 14e C. A. que le XIVe corps de réserve allemand (général von Schubert, Q. G. Provenchères) comprendrait les régiments de réserve ci-après :

A la 26e D. R. (Gal von Soden, Q. G., St-Dié) :

les nos 119, 120 (51e brigade, la Bolle);
99, 121 (52e bde, Gal von Anwærter, Saint-Dié),
et le 26e art.

A la 28e D. R. (Etival (?) :

nos 109, 110 (55e bde, Gal von Willich);
40, 111 (56e bde, Gal von Hammerstein),
et les 29e et 76e art.

Le 180e actif (XIIIe C. A.) semble bien rattaché à la 26e D. R. ? (51e bde).

Au XIVe corps de réserve serait rattachée la 1re ersatz div. bav. comprenant notamment les 4, 9, 11 et 14 ersatz bataillons. La présence d'éléments bav. dans les cadres de ce C. A. est d'ailleurs signalée par le rapport d'un de nos agents. qui a pu séjourner quelques jours dans les lignes ennemies à Saint-Dié.

II. — Le groupement des Vosges a identifié devant lui dans la région du Rossberg les 60e réserve et 120e landwehr. Le 60e réserve appartient à la 30e D. R. (Gal Knörtzer), 60e bde (Gal von Hopffgarten).

---

[1] Note du S. H. — Reçu par téléphone au G. Q. G. le 10 septembre.

Le compte rendu du Gal cdt le groupement des Vosges, du 9 septembre à 18 h. 45[1], fait connaître que, tandis que détachement von Mathy attaquait Thann, détachement Dame aucune activité offensive devant Guebwiller.

III. — Le S. R. Belfort signale présence, 8 septembre, à Mulhouse et environs, d'un É. M. et quelques unités des 112e et 172e rgts de landwehr. outre les 40e et 110e du Compte rendu n° 39[2].

IV. — D'après article du *National Zeitung* du 5 septembre, le fort de Manonviller réduit par batteries de 42.

(Reçu : capitaine Reboulleau [3].)

Annexe n° 2679.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 3.582.

Le 10 septembre 1914, 10 heures.

Message téléphoné,

transmis par cap. Dussauge (Ire armée), reçu par cap. Aublet.

Ire armée à IIe armée.

L'attaque du 9 septembre, à la Ire armée, a été plutôt une reconnaissance offensive sur tout le front. Il semble en résulter que l'ennemi n'a pas retiré beaucoup de troupes, mais probablement de l'A. L.

Nos troupes sont entrées dans les bois du Grand Bras, d'Hertemeuche (corps provisoire).Anglemont a été occupé quelque temps par nous. La 41e division, qui n'avait devant elle que de la landwehr, a enlevé 3 canons et des mitrailleuses.

La situation est très bonne. On essaye aujourd'hui de poursuivre ce succès.

---

[1] Note du S. H. — Non reproduit.
[2] Note du S. H. — Cf. annexe 1409.
[3] Note du S. H. — Du G. Q. G.

Annexe n° 2680.

10 septembre, 13 h. 30.

Ire armée à G. Q. G.[1].

Situation toujours bonne; quelques obus de gros calibre; pas d'attaque d'infanterie sur le front, sinon quelques actions insignifiantes sur le front du 14e C. A. A l'extrême droite, 41e div. progresse dans les bois de Mandray.

(Capitaine Dussauge à capitaine Fétizon.)

Annexe n° 2681.

N° 1.622. Delle, d'Épinal.

Télégramme[2].

Cdt Ire armée à commandant groupement Sud, à Delle [3].

Groupement Sud est dissous.

66e division réserve mise disposition Ire armée fera mouvement le plus tôt possible. de manière à être le 12 septembre soir dans région le Thillot, St-Maurice.

14e brigade dragons est mise aux ordres directs gouverneur Belfort, qui devra en tout cas masquer mouvement de 66e division.

Général cdt groupement Sud remettra, avant départ, à gouverneur Belfort à destination Ire armée, dictionnaire et document chiffré reçu par bordereau 1er septembre.

---

[1] Note du S. H. — Message téléphoné reçu à 13 h. 45 au G. Q. G. (7685).
[2] Note du S. H. — Du 10 septembre 1914.
[3] Note du S. H. — Cf. G. Q. G., 4570, annexe 2637.

Annexe n° 2682.

Ire ARMÉE.

É.-M.

3e BUREAU.

N° 1.632.

Q. G. A., le 10 sept. 1914.

Instruction particulière d'opérations n° 9

pour le groupement des Vosges [1].

La 66e div. réserve arrivera le 12 dans la région St-Maurice, le Thillot; elle sera à partir du 13 à la disposition du général cdt le groupement des Vosges.

Le but de cette disposition est de permettre la relève de la 41e division, qui se réunira au sud de Lépanges, à la disposition du général cdt l'armée, dès qu'elle aura pu être relevée sur ses positions.

Le général cdt le groupement des Vosges enverra des ordres à la 66e div. de réserve, à son arrivée au Thillot, et fera connaître au général cdt l'armée à quelle date la 41e division sera disponible à Lépanges.

La 41e division devra comprendre toutes les troupes qui lui sont organiquement affectées. Seul le 15e btn de chasseurs restera au groupement des Vosges, et sera remplacé dans la 41e div. par un bataillon de chasseurs de réserve désigné par le Gal cdt le groupement des Vosges.

Le général cdt l'armée,

DUBAIL.

---

1. Note du S. H. — Cf. G. Q. G., 4570, annexe 2637.

Annexe n° 2683.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 1.636.

Q. G. A., le 10 septembre 1914, 18 heures.

Ordre général d'opérations n° 32
pour la journée du 11 septembre.

1re PARTIE.

I. Observation aérienne.

Le personnel et le matériel des ballons servant à l'observation aérienne seront cantonnés par les soins des C. A. (ou D. R) avec lesquels ils sont en relations, savoir :

8e C. A., pour le ballon n° 1 ;
71e D. R. pour le ballon n° 2 ;
14e C. A. pour le ballon n° 3.

Ces mêmes C. A. (ou D. R.) assureront l'alimentation du personnel.

II. Q. G. et liaisons télégraphiques.

Sans changement.

Le général commandant l'armée,
Signé : DUBAIL.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DEMANGE.

Annexe n° 2684.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

Reçu, le 10 septembre, à 15 h. 20.

Message téléphonique.

De groupement des Vosges (cap. Alexandre) à Q. G. A.

Clefcy, passage à niveau.
Officier de liaison Ire armée auprès groupement des Vosges à cdt Ire armée.

12 h. 30. — Préparation de l'attaque par l'artillerie sur les bois au sud de 738.

13 h. 30. — Déclenchement de l'attaque d'infanterie. Le 13e btn alpin attaque du sud au nord sur la lisière S. des bois de Mandray, en partant de Mandramont, tandis que le 5e btn de chasseurs, [1], partant du mamelon à l'O. du col de Mandray, appuie cette attaque en marchant de l'E. à l'O.

14 h. 45. — L'attaque progresse toujours lentement. La gauche du 5e btn est en liaison avec le 13e btn alpin. Rien encore d'important comme résultat.

Annexe n° 2685.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

Reçu le 10 septembre, à 16 h. 50.

Message téléphonique.

De Clefcy (41e div, cap. Alexandre [2]) à Q. G. A.

23e rgt [3] a fait ce matin procéder à quelques reconnaissances. A 11 h. 45, il faisait savoir que les Allemands se fortifiaient sur les pentes est de 697, que de l'artillerie (2 à 3 pièces) se portait en arrière sur les pentes nord de 697, et qu'une autre

---

[1] Note du S. H. — De la 82e brigade mixte.
[2] Note du S. H. — Officier de liaison de la Ire armée près le groupement des Vosges.
[3] Note du S. H. — De la 82e brigade.

fraction d'art. (2 à 3 pièces) se dirigeait sur la croupe Grandes-Gouttes, le Haut-pré [1].

L'art. allemande a fort peu tiré aujourd'hui.

Le canon de 120 établi aux abords de Vanémont a tiré sur Mandray et abords. La 41e div. lui a fait demander de tirer à l'avenir sur la croupe 514, la Cuche, Tête de Behouille.

A 16 heures, la situation ne présente pas de changement sensible; l'art s'est tue. Il semble que la progression de l'inf. continue vers le nord sans grande difficulté.

Dernier renseignement : l'attaque qui a été menée hier sur le col du Bonhomme a été menée par le 3e rgt de landwehr bavarois.

Annexe n° 2686.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

S.C. N° 2.411.

Le 10 septembre, à 18 h. 45.

Message téléphoné.

Compte rendu au G. Q. G.

(Transmis par capitaine Renaud à commandant Mangin.)

La IIe armée a pris l'offensive aujourd'hui pour rejeter l'ennemi au delà de la forêt de Champenoux; l'action en cours, et qui progresse, permet de supposer que, ce soir, l'armée aura repris la lisière est de la forêt. Le 16e C. A. a légèrement avancé dans la direction de Lunéville.

La 2e D. C. et son soutien sont sur la Meuse, en liaison avec la IIIe armée et conformément au desideratum exprimé par celle-ci. [2] Ils seront renforcés cette nuit [3].

Aucun renseignement sur l'ordre de bataille des forces ennemies sur le front de l'armée.

Il paraît certain qu'aucune force ennemie de quelque importance n'a franchi la Meuse en aval de St-Mihiel. Le fort de Troyon a supporté avec succès 3 assauts. Les forts des Paroches et du Camp des Romains n'ont pas été attaqués et n'ont vu aucun gros ennemi.

Les forces signalées hier et ce matin en Woëvre et sur les Hauts de Meuse comporteraient la 10e division active, la D. C. bavaroise et la 8e brigade bavaroise. Les éléments qui

---

[1] Note du S. H. — S. E. de la Croix-aux-Mines.
[2] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2352, annexe 2698.
[3] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2397, annexe 2702.

ont attaqué le fort de Troyon seraient composés de la 10e division, du gros de la brigade bavaroise, de la brigade de chevau-légers, de la D. C. bavaroise, renforcée par artillerie de campagne, et de l'artillerie lourde.

Le reste de la division de cavalerie bavaroise et ses chasseurs cyclistes ont été refoulés ce matin dans le bois de Thiaucourt par notre 2e D. C. [1].

D'autre part, d'après les dires d'habitants sérieux, les forces ennemies qui se trouvaient à Pont-à-Mousson ont évacué la ville dans la nuit et ce matin, se portant vers Thiaucourt [2].

Les numéros suivants auraient été relevés : 67e, 130e rgts, de l'artillerie lourde, de l'artillerie du 8e rgt, toutes ces troupes de réserve ou d'ersatz, très probablement. On s'occupe de faire compléter ce renseignement.

Annexe n° 2687.

10 septembre, 20 heures.

IIe [3] à G. Q. G.

1° Reconnaissances d'avions en Woëvre de 17 h. 30 à 18 h. 15 :

Zone St-Baussant, St-Benoît, Charey, Thiaucourt : Vu environ une division arrêtée, renforcée d'art. (?).

Zone Fresnes-en-Woëvre, Woël, Mars-la-Tour : une division en marche, nombreux trains à Conflans et Mars-la-Tour.

Rien d'autre en Woëvre au sud de la route de Fresnes-en-Woëvre à Conflans, limite de la reconnaissance.

2° Reconnaissances avions sur voies ferrées, entre 17 et 18 h. :

Plusieurs trains en marche de Bensdorf sur Metz; 2 trains de Bensdorf sur Château-Salins; 2 trains de Château-Salins sur Metz; nombreuses rames à Morhange et Château-Salins.

Une reconnaissance de cavalerie a fait connaître que plusieurs trains à 2 locomotives se sont dirigés, dans la journée, de Château-Salins sur Metz.

3° Gouverneur de Verdun a avisé gouverneur de Toul que Troyon est bombardé sans arrêt par A. L.

---

[1] Note du S. H. — Cf. Gouv. Toul, 3608, annexe 2954.
[2] Note du S. H. — Cf. Gouv. Toul, 3594, annexe 2953.
[3] Note du S. H. — Lire : IIe «armée».

A la IIe armée les D. R. ont atteint la lisière E. de la forêt de Champenoux; le 20e C. A. a atteint la crête O. de Gellenoncourt.

Beaucoup moins d'activité des Allemands sur le front.

(Cdt de Cointet à cap. Fétizon.)

Annexe n° 2688.

IIe ARMÉE.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

2e BUREAU.

—

S. C. N° 2.415.

Résumé des renseignements parvenus à l'état-major de la IIe armée sur les forces ennemies opérant dans la Woëvre et les Hauts de Meuse, le 10 septembre [1].

Les forces ennemies qui ont opéré dans la Woëvre et sur les Hauts de Meuse le 10 septembre comprendraient :

1° le gros de la 8e brigade bavaroise;

2° la D. C. bavaroise;

et, d'après les renseignements de la IIIe armée :

3° 10e division prusienne, qui, dirigée tout d'abord vers la frontière russe, aurait été ramenée à Metz [2].

Parmi ces forces, celles qui ont attaqué Troyon seraient composées de :

8e brigade bavaroise;
brigade de chevau-légers de D. C. bavaroise;
10e division.

La 2° D. C. a refoulé ce matin sur le bois de Thiaucourt les brigades de uhlans et de schwere-reiter de la D. C. bavaroise, avec les chasseurs cyclistes de cette division.

D'après les renseignements d'habitants, des troupes de toutes armes (artillerie lourde) auraient quitté Pont-à-Mousson (soirée du 9), se dirigeant vers Thiaucourt.

Ces forces comprendraient des unités de réserve et d'ersatz du XVIe C. A. (peut-être une partie de la 33e D. R.) [3].

---

[1] Note du S. H. — Envoyé le 10 septembre à 20 heures au colonel Hellot, sous-chef d'état-major de la IIe armée, détaché en Woëvre, à la 145e brigade.

[2] Note du S. H. — Cf. IIIe armée, 3647, annexe 2716.

[3] Note du S. H. — Cf. Gouv. Toul, 3594, annexe 2953.

Le fort de Troyon a résisté victorieusement à 3 assauts. Il subit actuellement (18 heures) un quatrième assaut. Le fort du Camp des Romains et la batterie des Paroches n'ont pas été attaqués et n'ont rien vu [1].

Le front de la IIIe armée a été légèrement rectifié, de façon à appuyer la droite à la Meuse, dans la région de Courouvre, Lahaymeix [2].

La 7e D. C. est vers Kœur-la-Petite.

Renseignements de reconnaissance d'avions rentrant à 18 h. 15[3] :

Zone St-Baussant, St-Benoit, Charey, Thiaucourt, environ 1 division renforcée d'artillerie lourde.

Zone Fresnes-en-Woëvre, Woël, Mars-la-Tour, une division au maximum.

Au total : environ 1 corps d'armée.

Annexe n° 2689.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

S.C. N° 3661.

Reconnaissance aérienne exécutée par le capitaine Maginel, le 10 septembre 1914, de 16 à 18 h. 30 [4].

Itinéraire : Toul, Pont-à-Mousson, St-Jure, Nomény, Solgne, Delme, Remilly, Han-sur-Nied, Morhange, Bensdorf, Dieuze, Château-Salins, Delme.

Visibilité mauvaise ; nuages, pluie, vent violent.

Troupes reconnues.

Infanterie en position.

Tranchées entre la forêt de Puvenelle, Mamey et le bois à l'est de Lironville : 2 bataillons environ.

Batteries en position.

Pont-à-Mousson : rien vu.
Route Pont-à-Mousson, Cheminot, Vigny : rien vu.
Route Pont-à-Mousson, Nomény : rien vu.
Nomény : rien vu.
Delme : rien vu.
Côte de Delme : rien vu.

---

[1] Note du S. H. — Cf. Gouv. Toul., 3608, annexe 2954.
[2] Note du S. H. — Cf. IIIe armée, 3647, annexe 2880.
[3] Note du S. H. — Cf. annexe 2690.
[4] Note du S. H. — Compte rendu parvenu à la IIe armée le 10 septembre à 21 h. 20.

Voie ferrée Château-Salins, Metz.

Un train en marche à Vigny, direction de Metz.
Un train en marche à Fresnes-en-Saulnois, direction de Metz.

Voie ferrée Bensdorff, Metz.

Un train en marche de Sanry-sur-Nied, direction de Metz.
Un train en marche à Baudrecourt, direction de Metz.
3 trains arrêtés fumant, à Bensdorf, face à la direction de Metz.
7 ou 8 rames de wagons en gare de Morhange.

Ligne Bensdorf, Chateau-Salins.

2 trains en marche direction de Château-Salins.
Dieuze : rien vu (? vu à longue distance, pluie).
Château-Salins : environ 12 rames de wagons en gare; parcs de voitures d'artillerie(canons ?) et de T. R ? le long des quais.
Jallaucourt : nombreux rassemblements de toutes armes.
Lisière nord de la forêt de Grémecey : parcs très nombreux et infanterie difficile à évaluer.

Annexe n° 2690.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

S.C. N° 3.691.

Reconnaissance en avion exécutée par le capitaine Armengaud, le 10 septembre, de 16 heures 30 à 18 heures 15 [1].

Itinéraire : Bernécourt, Flirey, Beney, Woël, St-Hilaire, Brainville, Mars-la-Tour Chambley, Dampvitoux, Rembercourt-sur-Mad, Thiaucourt, vallée du Rupt de Mad jusqu'à Girauvoisin.

Visibilité : médiocre (brume et nuages).
Altitude : 1.200 à 1.500 mètres.

Renseignements recueillis.

— A. Rien dans la région Bernécourt, Flirey, Beaumont, Richecourt, Bouconville.

— B. Zone St-Baussant, Essey, St-Benoît, Dampvitoux, St-Julien-lès-Gorze, Rembercourt-sur-Mad, Thiaucourt : villages occupés, bivouacs, parcs de 20 à 30 voi-

[1] Note du S. H. — Parvenu à la IIe armée le 11 septembre à 7 h. 20 (IIe armée, courrier).

tures à proximité des villages. Tout le long de la route Essey, Pannes, Beney, Thiaucourt, Jaulny, Rembercourt et Villecey-sur-Mad, des voitures (T. R. probablement); vers Essey et Pannes arrêtées; à Beney, marchant vers Pannes et vers Thiaucourt; à Thiaucourt, marchant vers Jaulny; à l'est de Rembercourt (3 km. au moins) probablement de l'artillerie marchant vers Rembercourt; à St-Julien-lès-Gorze (1 km. environ), arrêtés, des T. R.

Cette zone paraît en conséquence occupée par 1 division au moins, probablement renforcée par de l'artillerie lourde.

— C. Zone Woël, Doncourt-aux-Templiers, St-Hilaire, Harville : villages occupés, bivouacs; une longue colonne d'art. et de cav. (environ 3 km.) entre Moulotte, Allamont, marchant vers Moulotte.

Mars-la-Tour : 1 rassemblement d'infanterie et parc de voitures assez important.

Puxieux : 1 rgt de cavalerie.

Au total : environ 1 division.

— D. Conflans (vu de loin) : très nombreux trains ou rames de wagons garés.

Mars-la-Tour : trains ou rames de wagons garés (6 à 8); impossibilité de distinguer s'il y a des machines.

Puxieux : 2 trains.

Annexe n° 2691.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 2.342.

10 septembre 1914, 1 heure.

Message téléphoné.

IIe armée à 2e groupe D. R., 20e C. A., 16e C. A.

Tenez ferme dans vos positions actuelles; rien n'est changé à mes ordres; recevrez instructions complémentaires au jour [1].

---

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée. Ordre général. n° 78, 2339, annexe 2692.

Annexe n° 2692.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 2.339.

Neuves-Maisons, 10 septembre, 1 h. 30.

Ordre général n° 78.

L'intention du général est d'attaquer aujourd'hui 10 septembre, dès que les troupes réservées auront pris leur dispositif.

Le gr. de D. R., disposant de toutes ses forces [1], attaquera la lisière O. de la forêt de Champenoux en s'attachant surtout à dégager le défilé de la Bouzule et à rejeter l'ennemi à l'est de la forêt.

Dans ce même but, le 20e C. A. attaquera, avec toutes ses forces disponibles [2], dans la direction générale de Rémérèville, pendant que les troupes au sud du Sanon contiendront l'ennemi sur la position de Sionviller et que le 16e C. A. poursuivra son attaque dans la direction de Lunéville [3].

Le général fera connaître ultérieurement l'heure exacte du commencement de l'attaque; il estime que tout pourra être prêt pour huit heures [4].

Le général commandant la IIe armée,

DE CASTELNAU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

P. ANTHOINE.

Annexe n° 2693.

3e BUREAU.

S.C. N° 2.341.

Neuves-Maisons, 10 sept., 2 h. 20.

IIe armée à gouverneur Toul.

Au reçu du présent ordre, vous ferez porter au pont des Custines les bataillons actifs qui font partie du détachement du plateau de Saizerais [5].

---

[1] Note du S. H. — Cf. 2e G. D. R. Ordre général d'opérations, n° 27, 830, annexe 2896.
[2] Note du S. H. — Cf. 20e C. A. Ordre général d'opérations, annexe 2879.
[3] Note du S. H. — Cf. 16e C. A. Ordre d'opérations n° 51, 397, annexe 2868.
[4] Note du S. H. — Heure fixée : 10 heures (cf. IIe armée, 2346, annexe 2695).
[5] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2397, annexe 2702 et Toul, 3545, annexe 2952.

Annexe n° 2694.

N° 2.338. Pont-Saint-Vincent, 10 septembre, 2 h. 50.

Télégramme.

État-major Neuves-Maisons à É.-M. Châtillon-s/-Seine [1].

Nancy est bombardé depuis minuit. Je tiens sur mes emplacements. Dès que mouvements préparatoires de mes réserves seront achevés, c'est-à-dire dans matinée, je prendrai l'offensive.

Annexe n° 2695.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 2.346.

10 septembre, 7 h. 40.

Message téléphoné.

IIe armée à 2e gr. D. R.

(Transmis par le commandant Jacquand, reçu par le capitaine Graff.)

1° Il est entendu que, pendant la poussée en avant, on doit conserver les tranchées, qui resteront occupées.

2° Si le général Durand [2] a besoin d'un supplément de forces, il devra le demander et le général commandant l'armée pourra lui donner quelque chose sur la réserve.

3° L'heure fixée ferme est 10 heures.

---

[1] Note du S. H. — IIe armée à G. Q. G. — D'après le carnet d'enregistrement des sorties de la IIe armée ce télégramme a été expédié au G. Q. G. le 10 septembre à 1 h. 30. Il est parvenu au G. Q. G. le 10 à 5 h. 25 (n° 7622).

[2] Note du S. H. — Commandant le 2e G. D. R.

Annexe n° 2696.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 3.575.

Apremont, 10 septembre 1914, 7 h. 40.

Message téléphoné.

Colonel Hellot [1] *à IIe armée, Neuves-Maisons.*

(Transmis par capitaine É.-M. (Apremont), reçu par commandant Jacquand.)

7 heures. — IIIe armée demande que forces soient portées au N. St-Mihiel, en vue attaquer ennemi passage rivière.

Au moment où cette demande nous a été transmise, mouvement que vous aviez prescrit était déjà en voie d'exécution [2].

Il paraît donc bien difficile d'y donner satisfaction.

Je vous demande de faire comprendre cette difficulté à la IIIe armée, et au besoin instructions.

Officier d'É.-M. attend ici à Apremont vos instructions d'urgence [3].

Annexe n° 2697.

N° 2.347.

Neuves-Maisons, 10 sept., 8 heures.

Message téléphoné.

Cdt Jacquand à cap. Buchsenschutz [4].

L'ennemi n'a pas prononcé d'attaque cette nuit, mais il a exécuté un violent tir d'artillerie.

Le bombardement sur Nancy, exécuté à grande portée (12 à 13 kilomètres), n'a pas continué et a produit jusqu'à maintenant peu d'effet. Quelques obus seulement ont atteint la ville.

Positions maintenues sur tout le front.

Aucun renseignement nouveau sur l'ennemi.

---

[1] Note du S. H. — Sous-chef d'état-major de la IIe armée, détaché au commandement de la 145e brigade en Woëvre.

[2] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2324, 9 septembre 1914 (annexe 2068).

[3] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2351, annexe 2699.

[4] Note du S. H. — Cdt Jacquand, de l'É.-M. de la IIe armée à cap. Buchsenschutz, du G. Q. G. — Ce message est parvenu au G. Q. G. à 8 h. 10 (n° 7628).

Annexe n° 2698.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 2.352.

Le 10 septembre à 8 h. 15.

Messages téléphonés.

Transmis : par commandant Jacquand[1],
et par général de Castelnau au général Sarrail[2].
Reçus par capitaine E. M. IIIe armée.

Analyse des messages.

La IIIe armée a demandé au colonel Hellot[3], commandant la bde de Toul envoyée sur la Meuse, que cette bde soit portée au N. de St-Mihiel pour s'opposer au passage de la Meuse par l'ennemi. C'est difficile à réaliser : la brigade est à Apremont, orientée sur Thiaucourt.

Réponse.

C'est nécessaire et urgent : nous avons en face de nous des forces supérieures et derrière nous arrivent des forces importantes; on nous signale 3 ou 4 rgts à Maizey, Dompcevrin [4], et d'autres au N.

Le général de Castelnau au général Sarrail.

Je vais donner aussitôt l'ordre à la bde Hellot de se porter au N. de St-Mihiel pour agir sur Maizey [5], mais rappelez-vous que ce n'est qu'une brigade de réserve, fatiguée, et que ce mouvement ne pourra être effectué que dans la soirée.

---

[1] Note du S. H. — De l'É.-M. de la IIe armée.
[2] Note du S. H. — Commandant la IIIe armée.
[3] Note du S. H. — Sous-chef d'É.-M. de la IIe armée, détaché en Woëvre au commandement de 145e brigade mixte. — Cf. IIe armée, 3575, annexe 2696.
[4] Note du S. H. — Au N.-O. de Saint-Mihiel, sur la Meuse.
[5] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 23511, annexe 2699.

Annexe n° 2699.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 2.351.

Le 10 septembre, 8 h. 30.

Message téléphoné [1].

(Transmis par cdt Jacquand, reçu par cap. E. M. du colonel Hellot [2].)

Le général de Castelnau ordonne au colonel Hellot de porter la brigade d'infanterie sur Maizey et Dompcevrin [3], pour s'opposer au passage de la rivière par l'ennemi. C'est très important, la IIIe armée ayant des inquiétudes pour ses derrières; demandé par le général Sarrail personnellement. La IIe armée ordonne par T. S. F. au général Varin [4] de coopérer à ce mouvement par le nord.

Le colonel Hellot devra le lui prescrire également.

Le fort de Troyon tient toujours.

Annexe n° 2700.

N° 2.359.

De Pont-Saint-Vincent, 10 septembre, 9 h. 20.

Télégramme.

État-major Neuves-Maisons à état-major Châtillon [5].

Sur demande instante de la IIIe armée [6], je donne ordre à brigade mixte et à 2e division cavalerie [7] de se porter sur Maizey, Dompcevrin [8], contre colonne ennemie voulant y passer la Meuse.

Signé : [*Illisible.*]

---

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2352, annexe 2698.

[2] Note du S. H. — Sous-chef d'É.-M. de la IIe armée, détaché au commandement de la 145e brigade en Woëvre.

[3] Note du S. H. — Sur la Meuse, au N.-O. de Saint-Mihiel.

[4] Note du S. H. — Commandant la 2e D. C.

[5] Note du S. H. — IIe armée à G. Q. G. Ce télégramme est parvenu au G. Q. G. à 11 h. 40 (n° 7654).

[6] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2352, annexe 2698.

[7] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2351, annexe 2699.

[8] Note du S. H. — Sur la Meuse, au N. O. de Saint-Mihiel.

Annexe n° 2701.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 853.

Neuves-Maisons, 10 septembre, 11 h. 30.

Ordre particulier au 2e groupe de D. R.

Il est interdit de rien abandonner tant qu'on n'y est pas forcé par l'ennemi. L'occupation des positions avancées doit toujours être maintenue.

Le général cdt la IIe armée,

DE CASTELNAU.

(Reçu et transmis par le commandant Boullaire. [1])

Cette prescription s'applique en particulier au plateau de Ste-Geneviève (59e division) et au bois de Cuite (73e).

Annexe n° 2702.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 2.397.

Neuves-Maisons, 10 septembre, 16 heures.

Ordre particulier au gouverneur de Toul.

En raison de la situation [2] et des ordres du G. Q. G., [3] le reste de la 73e division (six bataillons [4] avec 5 batteries) rejoindra, dans la région de St-Mihiel, la brigade qui y est déjà [5].

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIe armée près le 2e G. D. R.
[2] Note du S. H. — Cf. chap. XII, page 1228.
[3] Note du S. H. — Cf. G. Q G., 4572, annexe 2635.
[4] Note du S. H. — La 146e brigade.
[5] Note du S. H. — 145e brigade.

Ces troupes feront mouvement de la façon suivante :

L'*infanterie* s'embarquera à Liverdun et Frouard, au moyen des trains garés à Toul, aussitôt qu'il sera possible et sans autres voitures que les mitrailleuses. Les trains de combat des 6 bataillons formeront un dernier train.

Le mouvement des trains de chemin de fer devra être réglé et entamé sans retard.

L'*artillerie* embarquera deux batteries à Toul par les premiers trains de retour.

Trois batteries feront mouvement par voie de terre et seront escortées par un escadron de la place de Toul, qui restera aux ordres du général cdt la 73e division.

Après le départ de ces troupes, il restera dans la région de Saizerais, Custines, deux ou trois bataillons [1] et une batterie. Le gouverneur de Toul fera le nécessaire pour assurer la protection du front nord de Toul au moyen d'unités territoriales prélevées notamment sur le front sud [2].

Si les circonstances voulaient que la 73e division ne pût rentrer dans la place, le général cdt la IIe armée y mettrait en échange une autre division prélevée sur l'armée.

Les troupes dirigées sur St-Mihiel devront emporter sur elles un jour de vivres; leurs T. R. feront mouvement par voie de terre; ils se chargeront à Toul. De cette manière, la 73e division aura des vivres pour les journées des 11 et 12 septembre.

Le général commandant la IIe armée.

DE CASTELNAU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

//

Annexe n° 2703.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 2.403.

Le 10 septembre, à 17 h. 30.

Message téléphoné.

(Transmis par général Anthoine, reçu par colonel Hellot [3].)

Allez secourir demain le fort de Troyon, s'il n'est pas pris, avec l'aide du général Varin [4].

Le reste de la 73e D. R. débarquera de chemin de fer cette nuit à St-Mihiel et même à Lérouville. Officier de débarquement est envoyé [5].

---

[1] Note du S. H. — 2 bataillons du 167e R. I. et 1 bataillon du 169e R. I., avec 1 escadron.
[2] Note du S. H. — Cf. Toul, ordre particulier n° 37, 11 septembre 1914, annexe 3508.
[3] Note du S. H. — Sous-chef d'É.-M. de la IIe armée, détaché au commandement de la 145e brigade
[4] Note du S. H. — Commandant la 2e D. C.
[5] Note du S. H. — Cf IIe armée, 2397. annexe 2702.

Annexe n° 2704.

[1] De IIe armée, à 18 heures.

Le détachement mixte de Toul est ce soir dans la région de Saint-Mihiel. Le fort de Troyon a subi 3 assauts qu'il a repoussés. Le Camp des Romains n'a pas été attaqué.

Aucune force un peu importante n'a franchi la Meuse jusqu'à présent. Notre détachement agira demain pour dégager Troyon. L'offensive entamée ce matin sur tout le front a pu progresser légèrement. L'ennemi a montré beaucoup moins d'art. lourde que les jours précédents.

Annexe n° 2705.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

SG n° 2.413.

Neuves-Maisons, 10 septembre, 19 heures.

Instruction particulière et secrète au colonel Hellot [2].

Les derniers renseignements portent que nos armées ont remporté un réel succès à la gauche de l'armée de Langle et un grand succès à l'armée Foch, qui exécuterait la poursuite.

La IIIe armée, très vigoureusement attaquée, a résisté et fait subir à l'ennemi de grosses pertes; elle a sa gauche vers Contrisson et a reculé sa droite vers Courouvres et Laheymeix.

La 7e D. C. est vers Kœur [3].

Le fort de Troyon serait attaqué par des forces de la 10e division active. (Le Ve C. A. a été en partie transporté face aux armées russes). Le fort a résisté à 3 assauts, mais le 4e assaut, auquel il est soumis ce soir, donne des inquiétudes.

La 2e D. C. et la 73e division se trouvent donc à même d'intervenir contre les troupes qui assaillent le fort et d'agir très efficacement à la droite de la IIIe armée. Elles sont en échelon refusé derrière cette droite et précisément au point où la IIIe armée les désirait.

Le général commandant la IIe armée.

DE CASTELNAU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

//

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IIIe armée (É.-M., 3e bureau, entrées) parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Sous chef d'E.-M. de la IIe armée, détaché au commandement de la 145e brigade (IIe armée, 2324, 9 septembre, annexe 2068).

[3] Note du S. H. — Cf. IIIe armée, 3647, annexe 2716.

Annexe n° 2706.

IIe ARMÉE.

D. E. S.

ÉTAT-MAJOR.

N° 55.

Vandéléville, le 10 septembre 1914 [1].

Le général de Lamothe, directeur des étapes et des services, armée de Dijon, au général commandant la IIe armée, Neuves-Maisons.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que les canons de 155 C. T. R. mis hors de service ont été réparés et livrés le 9 septembre au 3e régiment d'artillerie lourde.

Bien que l'armée dispose dorénavant, comme rechanges de matériel, de la batterie qui a été armée avec des canons de 120 L., j'estime qu'il y aurait intérêt, pour réduire la fréquence de pareils incidents, à prescrire au régiment sus-visé d'éviter le tir à la charge zéro toutes les fois que cela lui sera possible [2].

DE LAMOTHE.

Annexe n° 2707.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

SC. 3.602.

10 septembre 1914, 14 h. 10.

Message téléphoné

(transmis par cdt Boullaire [20e C. A.] reçu par cdt Jacquand [IIe armée]).

Un régiment de la brigade Sibille [3] est dirigé entre Pulnoy et la crête de Pulnoy.

A 1 h. 30, le régiment Neltner [4] arrivait à hauteur de la station de Laître; à sa gauche, le 206e [5] et le 363e [6] sont entrés dans le bois.

---

[1] Note du S. H. — Parvenu à la IIe armée, le 10 septembre, à 8 h. 10.

[2] Note du S. H. — L'inscription suivante se trouve au crayon bleu sur cette pièce, *in fine* : « Fait par la transmission même de la note 4055 ». (La note 4055, du G. Q. G., en date du 6 septembre 1914, a trait à des incidents survenus dans le tir des 155 C. T. R. et aux moyens préconisés pour en éviter le retour.)

[3] Note du S. H. — Brigade provisoire formée des 53e et 143e R. I. (Cf. 16e C. A. 3495, 9 septembre, annexe 2285).

[4] Note du S. H. — 2 bataillons du 314e R. I., un bataillon du 325e R. I. (Cf. 2e G. D. R. 813, 9 septembre, annexe 2327).

[5] Note du S. H. — De la 135e brigade (68e D. R.).

[6] Note du S. H. — Lire : « 323e » (135e brigade, 68e D. R.).

Le 169e [1] est prêt, mais attend toujours, parce qu'on veut que l'attaque se produise par la gauche.

Le 344e [2] a relevé sur 262 le 169e.

A droite, ça progresse à l'est et au N. de la forêt de St-Paul (20e C. A.).

Notre artillerie tire fort; l'artillerie adverse n'a pas l'air de riposter beaucoup.

Annexe n° 2708.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

SC. 3.605.

Le 10 septembre, à 16 heures.

Message téléphoné

(transmis par cdt Boullaire [20e C. A.] reçu par cap. Tournès [IIe armée]).

A 15 heures, le détachement Neltner [3] arrive à hauteur station la Bouzule et dans le bois au N. — 1 cie progresse par lisières sud vers la Maison forestière.

A sa droite, 169e [4] entre forêt de Champenoux; plus à droite encore, le 286 [5] est à 232.

Le détachement Lambin [6] (venant de Faulx) n'est pas encore à Écuelle; il est en retard.

Très peu d'infanterie ennemie en avant, semble-t-il; de Laneuvelotte on n'entend pour ainsi dire pas la fusillade. Bombardement sur Laneuvelotte, sur bies de Pulnoy et très violent sur Essey.

La 68e (E. M.) complètement démontée par obus gros calibre tombé dans le peloton d'escorte (16 chevaux).

Je crois qu'on va arriver à la lisière est.

Q. G. à Malzéville, maison Gournault.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de Toul.

[2] Note du S. H. — De la 136e brigade (68e D. R.).

[3] Note du S. H. — 2 bataillons de 314e R. I., un bataillon du 325e R. I.

[4] Note du S. H. — Régiment de marche de Toul.

[5] Note du S. H. — De la 128e brigade (64e D. R.).

[6] Note du S. H. — De la 117e brigade (59e D. R.), composé de : 1 bataillon du 325e, 1 bataillon du 335e R. I et 1 groupe A. C.

Annexe n° 2709

IIe ARMÉE. — ÉTAT-MAJOR. — 3e BUREAU. — S. C. 3.586.

10 sept., 10 h. 30.

Message téléphoné

(transmis par cdt. Boullaire, à cdt. Jacquand.)

Sur la ligne Laneuvelotte, 262, le régiment de Toul [1] est prêt. A sa gauche, le détachement qui vient du Pain de Sucre [2] ne sera à la station de Laître qu'à 11 heures.

A sa droite, le 262e [3] dépasse Seichamps et n'arrivera qu'à 11 heures.

La brigade Mordrelle [4] rassemblée près du Pain de Sucre.

Sur la 64e div., je n'ai pas de renseignements certains.

La 135e bde. occupe la Fourasse, B. de Quercigny, mais pas la ferme de Quercigny, qui va être attaquée.

Le 323e [5] a quitté ses tranchées sur les pentes de Laître (S. du mont d'Amance) et la Fourasse sans raison, la pluie probablement; le colonel Delon très faible; le rgt. a été ramené.

L'artillerie du col Aldebert [6] a exécuté 2 tirs sur la région de la Bouzule vers 5 et 6 heures.

A Nancy : 50 projectiles environ, 4-5 maisons de la rue St-Georges, St-Jean, atteintes; une douzaine de blessés environ, quelques projectiles non éclatés; on croit que ce sont des 21.

Le Q. G. du 2e gr. D. R. sera probablement ce soir à Malzéville-bas.

---

[1] Note du S. H. — 2 bataillons du 168e R. I., 1 bataillon du 169e R. I., sous le commandement du lieutenant-colonel Brault.

[2] Note du S. H. — DétachementNeltner (2 bataillons du 314e R. I. et un bataillon du 325e R. I.).

[3] Note du S. H. — Lire : « 252e » (128e brigade 64e D. R.).

[4] Note du S. H. — 136e brigade (68e D. R.).

[5] Note du S. H. — De la 135e brigade.

[6] Note du S. H. — Le colonel Aldebert, commandant l'artillerie du 2e G. D. R.

Annexe n° 2710.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

SC. n° 3.589.

Le 10 septembre, à 11 h. 25.

Message téléphoné

(transmis par le commandant Boullaire[1] (2e gr. de D. R.) au capitaine Camut (IIe armée.)

La 59e D. R. rend compte qu'au reçu de l'ordre qui lui a été donné de ramener deux nouveaux bataillons sur Faulx-St-Pierre, le général commandant la 59e D. R. a prescrit d'abandonner le massif de Ste-Geneviève pour se reporter sur le bois du Chapitre[2].

Réponse.

Le général de Castelnau donne l'ordre suivant : Il est interdit de rien abandonner, tant qu'on n'y est pas absolument forcé par l'ennemi. L'occupation des positions avancées doit toujours être maintenue, quitte à y mettre peu de monde.

Annexe n° 2711.

IIIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

N° 2/226.

Ligny, le 10 septembre 1914.

Armée Ligny à G. Q. G.

Compte rendu de renseignements du 10 septembre.

N° 226. — Des attaques ont eu lieu toute la nuit sur le front du 6e corps qui les a repoussées. La cavalerie a signalé que de petites fractions cherchent à franchir la Meuse vers Lacroix-sur-Meuse et que l'ennemi semble faire des préparatifs de passage sur la rive gauche.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIe armée près du G. D. R.

[2] Note du S. H. — Cf. 2e G. D. R. Ordre général n° 27 (annexe 2896) et 59e D. R., journal des marches et opérations.

D'après le dépouillement de lettres trouvées dans une auto capturée à Fresnes-en-Woëvre par la garnison de Verdun, se trouverait sur les Côtes-de-Meuse vers Troyon, tout ou partie du Ve corps, qui aurait été ramené de Longuyon vers Metz en réserve, prêt à être embarqué pour la Russie, mais aurait reçu mission de franchir la Meuse pour se relier à l'armée du Kronprinz dont il fait partie.

En outre des numéros qui confirment la présence du XVIIIe de réserve, VIe actif, XIIIe (probablement en entier), XVIe corps dans la bataille des 7, 8, 9 septembre, on a identifié :

vers Vassincourt, des fantassins du 9e régiment (IIe corps);
vers le bois Bugné, des fantassins du 83e régiment (XIe corps).

La présence d'hommes de ces dernières unités semble pouvoir s'expliquer par l'hypothèse suivante : les Allemands auraient complété les corps les plus éprouvés (comme le VIe corps) par des hommes de complément prélevés sur les dépôts de corps ayant subi moins de pertes. L'interrogatoire de prisonniers et de blessés, s'il y en a, pourra fixer ce point.

A 8 heures, l'ennemi attaque violemment sur tout le front et on signale la présence d'éléments du VIe corps de réserve.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

//

(Téléphoné à 6 h. 15 par cdt Jacquart.)

Annexe n° 2712.

IIIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

N° 2/228.

Ligny-en-Barrois, 10 septembre 1914, 17 heures.

Bulletin de renseignements n° 27.

Dans les journées des 7, 8,9 septembre, la IIIe armée a résisté victorieusement aux attaques des XVIe, XIIIe, VIe corps actifs et XVIIIe corps de réserve et a légèrement progressé par sa gauche. Dans la nuit du 9 au 10, les XIIIe et XVIe corps, renforcés des VIe et V^e^ corps de réserve, ont prononcé, sur le front de notre 6e corps et du groupe de divisions de réserve, une violente attaque, qui a été repoussée. L'ennemi a subi de grosses pertes et semble avoir été fixé. A notre gauche, nous avons légèrement progressé.

En attirant et maintenant devant elle ces forces considérables, la IIIe armée a facilité l'offensive des autres armées et celle-ci s'est manifestée par un succès dans la région de Vitry-le-François et de sensibles progrès vers Fère-Champenoise et au nord de Château-Thierry.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

LEBOUC.

Annexe n° 2713.

IIIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

N° 2/229.

Ligny-en-Barrois, 10 septembre 1914.

Armée Ligny à G. Q. G.

Compte rendu de renseignements du 10 septembre, 19 heures.

N° 229. — Le 6e corps a repoussé en lui infligeant de grosses pertes, l'attaque violente prononcée par les XIIIe (prisonniers des 121e, 125e, 120e, 127e, 123e rgts. d'infanterie) et XVIe corps (prisonniers des 98e, 130e, 67e d'infanterie), renforcés par le VIe corps de réserve (prisonniers du 38e d'infanterie de réserve) et le Ve corps de réserve (2 soldats prisonniers du 37e d'infanterie actif qui ferait partie du corps de réserve).

L'ennemi n'a plus montré d'activité de ce côté pendant le reste de la journée et notre 6e corps a à peu près conservé ses positions.

Sur le reste du front, le VIe corps (prisonniers du 23e d'infanterie, caissons du 42e d'artillerie, blessé du 6e d'artillerie, livret du 51e d'infanterie) s'est borné à une canonnade et à une légère attaque vers le soir.

A gauche, le XVIIIe corps de réserve (blessés des 80e et 88e) a été repoussé par notre 15e corps qui a progressé jusqu'à la lisière nord du bois de Trois-Fontaines.

A signaler : 1° la déclaration suivante d'un sous-officier prisonnier du XIIIe corps : les 180e et 126e d'infanterie de la 54e brigade auraient été envoyés au début de la guerre en Alsace et n'auraient pas rejoint le corps d'armée.

2° A Mognéville, des blessés et prisonniers du 6e bataillon de chasseurs qui serait attaché à la 3e D. C. Cette division affectée à la 4e armée, aurait été dans la région.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

LEBOUC.

(Téléphoné par cap. Odone à 19 h. 30.)

Annexe n° 2714.

10 septembre, 12 h. 30.

Cdt. IIIe armée à cdt. en chef [1].

Situation pas mauvaise; combat arrêté devant 12e D. I. — 40e D. I. a pu se replier. Le 15e [2] progresse et attaque Contrisson pour dégager le 2e [3]. A Dompcevin, [4] peu de monde.

5e corps pas bougé. 6e corps occupe Longchamps, Erize [5]..... Divisions. de réserve vers Neuville-en-Verdunois; 7e D. C. couvre le flanc droit. Troyon tient toujours.

2e D. C. aux prises avec l'ennemi vers Nonsard; bde de Toul au N. de St-Mihiel.

Annexe n° 2715.

N° 333. 10 septembre, 16 heures.

A 5e C. A. et 15e C. A.

Par ordre du gal cdt. la IIIe armée, les 2 gr. A. C. du 5e corps établis sur la rive gauche de l'Ornain sont remis à la disposition du gal cdt. le 5e corps [6].

---

[1] Note du S. H. — Message (vraisemblablement téléphoné) conservé dans les archives du G. Q. G. (entrées provenant de la IIIe armée).

[2] Note du S. H. — 15e C. A.

[3] Note du S. H. — 2e C. A.

[4] Note du S. H. — Sur la Meuse, entre Troyon et Saint-Mihiel.

[5] Note du S. H. — Un mot illisible.

[6] Note du S. H. — Minute non signée, conservée aux archives de la IIIe armée (E.-M., 3e bureau, sorties).

Annexe n° 2716.

10 septembre 1914, 18 heures.

Message téléphoné.

[Transmis par lieutenant-colonel T.[1] (IIIe armée) reçu par capitaine Aublet (IIe armée).]

Sur le front de la IIIe armée, très violente attaque de nuit, qui a été prolongée pendant le jour jusqu'à midi; elle a été repoussée et l'ennemi a subi des pertes considérables. Le front de l'armée a été légèrement rectifié, de façon à appuyer la droite à la Meuse dans la région de Courouvre, Laheymeix. La 7e D. C. est à Kœur-la-Petite. Le 15e C. A. est vers Contrisson.

La droite de l'armée de Langle aurait reculé un peu; par contre, sa gauche a remporté un succès sérieux dans la région de Vitry.

L'armée Foch a remporté un succès encore plus sérieux et aurait commencé la poursuite.

A Troyon, ce serait la 10e division active qui a attaqué le fort. Cette division aurait été embarquée pour la Russie, puis aurait été ramenée après notre succès du 25 août.

Annexe n° 2717.

10 septembre, 18 h. 30.

Commandant IIIe armée à cdt. en chef.

Situation satisfaisante. Le 15e corps à Andernay, face à Sermaize, en liaison avec 2e corps. 5e corps à peu près sur le même emplacement. 6e corps sur le front Rembercourt, Neuville. A droite, groupe D. R. arrière-garde à Courouvre, Rupt, division de cavalerie à la Meuse, liaison avec la 2e D. C.

XVIe, XIIIe, VIe corps de réserve [2] beaucoup de prisonniers. XIIIe corps [2] très éprouvé. VIe ne pousse pas le 5e [3] français.

---

[1] Note du S. H. — Sans doute Tanant.
[2] Note du S. H. — Corps allemands.
[3] Note du S. H. — 5e Corps.

Annexe n° 2718.

IIIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 335.

Ligny-en-Barrois, 10/9, 19 heures.

Ordre d'opérations n° 36 [1]

pour la journée du 11 septembre.

Voir Bulletin de renseignements n° 27 [2].

I. — En raison de l'énorme supériorité numérique de l'ennemi devant notre centre et notre droite, il nous faut conserver de ce côté une attitude expectante, choisir les occasions favorables et infliger à l'ennemi le plus de pertes possible. En revanche, à notre gauche, notre attitude agressive doit persister.

De la sorte, la IIIe armée maintiendra devant elle toutes les forces qui s'y trouvent et elle contribuera ainsi au succès des armées voisines, plus favorisées par le sort.

II. — Le gouverneur de Verdun fait connaître que les troupes mobiles de la place organisent une position, de Blercourt à la queue de Mala, avec détachement à Lemmes et à Senoncourt.

III. — Conséquemment, le 6e corps qui doit servir de base à l'ensemble de l'armée, devra maintenir l'ennemi sous son canon et résister aux attaques, si elles se produisent, sur le front qu'il occupe actuellement. S'il est trop vivement pressé, il se repliera, mais il ne devra pas dépasser le front Hargéville, Seigneulles, Belrain, qui sera très solidement organisé.

La 17e brigade reste à la disposition du 6e corps; la 65e D. R. lui est enlevée.

Les 5e corps (à gauche du 6e corps) et le groupe des 3 divisions de réserve (à droite du 6e corps) devront conformer leurs mouvements à celui du 6e corps, avec lequel ils se maintiendront en liaison étroite.

Les mouvements ne peuvent être ordonnés par le g^al cdt. la IIIe armée; ils seront la conséquence de l'initiative propre du g^al cdt le 5e corps et du général cdt le groupe des 3 divisions de réserve.

---

[1] Note du S. H. — Les expéditions dactylographiées de cet ordre portent : « Ordre n° 35 ». Sur la minute conservée dans les archives de la IIIe armée « 35 » a été corrigé en « 36 ». L'ordre du 8 septembre portait déjà le n° 35. Annexe 1456.

[2] Note du S. H. — Cf. annexe 2712.

Le 5e corps garde à sa disposition le détachement du 15e C.A. qui lui a été déjà affecté.

Le 15e C.A. conserve la même mission. En outre, il aura soin de tenir solidement les passages de la Saulx à Mognéville, Couvonges, Beney, Robert-Espagne. Un détachement de toutes armes dans lequel entrera toute la cavalerie disponible du corps d'armée se porte à Trois-Fontaines afin d'établir la liaison avec le détachement du 2e corps qui est aux abords de Cheminon.

Le 15e C.A. devra rendre au 5e C.A. tous les éléments de ce corps au sud de l'Ornain.

La 7e D. C. sera tout d'abord à la droite de l'armée, surveillant les passages de la Meuse et elle opérera à la droite et en avant du front des div. de réserve.

IV. — Lignes de communications.

5e C. A. : grand'route Bar-le-Duc, Gondrecourt.

6e C. A. : Salmagne, Tronville, Willeroncourt, St-Aubin-sur-Aire (ouest), Vaux-la-Grande, Méligny-le-Grand;

15e C.A. : Montplonne, Stainville, le Bouchon, Villers-le-Sec.

3e gr. D. R. : Triconville, Ernécourt, St-Aubin-sur-Aire (est), Void.

V. — Parcs et convois.

5e C. A.	:	Longeaux, Menaucourt, Givrauval.
6e C. A.	:	Willeroncourt, Nançois-le-Grand.
15e C. A.	:	Ménil-sur-Saulx, Le Bouchon, Fouchères.
3e gr. D. R.	:	St-Aubin-sur-Aire, Chonville, Saulx-en-Barrois.

VI. — Escadrilles et parcs.

Sans changement.

VII. — Postes d'armée.

Q. G.	:	Ligny-en-Barrois.
15e C. A.	:	Combles.
5e C. A.	:	Venise.
6e C. A.	:	Rumont.
D. R.	:	Villotte-devant-St-Mihiel.
7e D. C.	:	Sampigny.

Annexe n° 2719.

10 septembre, 7 h. 10.

[1] (Tanant. cap. Cochet.)

Rien sur le front du 5e C. A.
La 17e bde. s'est repliée : un groupe artillerie placé près du puits [2] attaqué par infanterie s'est replié sur Condé.
Le général Micheler [3] est vers Condé.

Annexe n° 2720.

De Venise [4] (cap. Rochas). 13 h. 10.

Wassincourt est repris.
On va pousser par le bois du Faux Miroir pour prendre à revers Revigny et aider le 2e corps qui est fortement attaqué.
L'art. du 5e corps canonne vivement pour aider le 6e.

Annexe n° 2721.

6e CORPS [5].

—

10 septembre, 7 heures.

(Errard, Tanant.)

Violente attaque sur tout le front du 6e C. A. et 65e D. R.
Brume épaisse.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu (téléphoné) adressé au commandant de la IIIe armée par le capitaine Cochet, officier de liaison près du 5e corps. Reçu par le lieutenant-colonel Tanant.

[2] Note du S. H. — Il s'agit vraisemblablement du puits situé à l'est du bois du Père Bœuf au nord-ouest de Condé.

[3] Note du S. H. — Commandant le 5e corps.

[4] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IIIe armée (E.-M., 3e bureau, entrées) parmi les pièces du 10 septembre. Compte rendu (vraisemblablement téléphoné) adressé au commandant de l'armée par le capitaine Rochas, officier de liaison près du 5e corps.

[5] Note du S. H. — Compte rendu (téléphoné) adressé au commandant de la IIIe armée par le capitaine Errard, officier de liaison près du 6e corps, reçu par le lieutenant-colonel Tanant.

Annexe n° 2722.

6e CORPS [1].

10 septembre, 7 h. 55.

(Errard, Tanant.)

Les 23e et 36e rgts [2] inf. allemande ont attaqué sur le bois du Père Bœuf tenu par 82e, 4e, etc. Le 12e chass. à cheval a vu nos troupes se retirer sur Condé. Des groupes ennemis sortent de Lisle-en-Barrois.

Le bois Defuy a été canonné par notre artillerie.

L'artillerie de la 9e div. qui était au signal du Fayel, se replie.

D'après prisonniers : à la ferme Vaux Marie, l'attaque a été faite par 5 régiments du XIIIe C. A. On se maintient difficilement. Notre artillerie fait barrage.

Violente fusillade vers la 40e division.

D'après un s/officier du génie, fait prisonnier :

le VIe C. A. serait face à notre 5e;

le XIIIe serait face à notre 6e;

le XVIe C. A. serait face aux D. R.

Annexe n° 2723.

6e CORPS [3].

10 septembre, 11 heures.

(Tanant, Errard.)

Sur le front de la 12e division calme complet.

La 1re ligne est évacuée par les btns de chasseurs très éprouvés qui vont se reconstituer sur Belrain.

La 2e ligne, signal du Fayel et cote 309, est tenue; elle n'est pas attaquée.

Pas de nouvelles de la 40e division.

Pour éviter d'être coupé d'elle, le général cdt le 6e C.A. a envoyé sur la crête entre Érize et Longchamps 1 escadron du 12e chasseurs et 1 régiment de réserve.

La 17e brigade est à peu près dispersée.

Le général cdt le 5e corps est à Condé.

Nous sommes reliés à lui.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu (téléphoné) au commandant de la IIIe armée par le capitaine Errard, officier de liaison près du 6e corps, reçu par le lieutenant-colonel Tanant (chef du 3e bureau).

[2] Note du S. H. — *Sic.* Lire probablement 38 (cf.annexe 3184). Les 23e et 38e régiments d'infanterie de réserve faisaient partie organiquement de la 22e brigade du VIe corps de réserve allemand. Le journal des marches du 6e corps français, note 23 et 38e.

[3] Note du S. H. — Compte rendu (téléphoné) adressé au commandant de la IIIe armée par le capitaine Errard, officier de liaison près du 6e corps, reçu par le lieutenant-colonel Tanant (chef du 3e bureau.)

Annexe n° 2724.

6e CORPS [1]. 10 septembre, 11 h. 45.

(Tanant, Errard.)

La 40e D. I. et la 65e D. R. attaquées de nuit, par le XVIe corps allemand. La 65e n'a pas tenu. Elle s'est repliée sur Courouvre.

La 40e attaquée par 5 ou 6 régiments qui dans la nuit se seraient fusillés mutuellement.

40e s'est repliée sur Chaumont, Neuville.

La 65e tiendra de Neuville (exclu) à la ferme du Haut Champ.

La 7e D. C. est en contact avec la 40e division.

Annexe n° 2725.

15e CORPS. 10 septembre, 10 h. 45.

(Tanant, Pellegrin [2].)

Le 2e corps fait connaître qu'après une violente attaque de nuit, l'ennemi est entré dans Maurupt-le-Montoy. où se livre un combat de rues.

La division Toulorge [3] est établie perpendiculairement à la route Maurupt, Cheminon, sa gauche allant vers Saint-Eulien.

La 3e division est violemment attaquée.

Le 2e corps demande que le 15e attaque à fond.

Dans ces conditions, ordre est donné au 15e C. A. :

1° de pousser un détachement de toutes armes sur la Colotte;

2° de reprendre l'attaque de la 29e division au nord de Vassincourt (qui est à nous) [4];

3° inviter la 30e division à pousser sur Contrisson.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu (téléphoné) adressé au commandant de la IIIe armée par le capitaine Errard, officier de liaison près du 6e corps, reçu par le lieutenant-colonel Tanant.

[2] Note du S. H. — Compte rendu (téléphoné) vraisemblablement adressé au commandant de la IIIe armée par le capitaine Pellegrin, officier de liaison près du 15e corps et reçu par le lieutenant-colonel Tanant au quartier général de l'armée. Document conservé dans les archives du 15e corps (E.-M. 3e bureau entrées.).

[3] Note du S. H. — Lire : division Rabier, 4e D. I.

[4] Note du S. H. — Il semble, d'après les instructions données au 111e R. I. par le général commandant la 57e brigade à 10 h. 40 (annexe 3135) que Vassincourt, évacué par l'ennemi, n'était pas encore occupé par nous.

Annexe n° 2726.

10 sept., 13 h. 30.

Cap. Pellegrin, liaison 15e C. A. [1].

Ensemble très bien.
Bois Trois-Fontaines non occupés.

Colonne de gauche doit être à Andernay.
A droite, à Mognéville.

Attaque de Mognéville sur Faux-Miroir. On ne sait pas s'il est occupé. Plus d'art. ennemie.
Probablement une ar.-garde au bout de la croupe et c'est tout.

Vers Sermaize dans la forêt : { 3 compagnies. / 2 esc., mitr. / 1 bie.

Déboucher des bois, montrer du monde et se relier au 2e [2].
Canonnade ralentit du côté du 2e [2].
Ce soir, on bordera l'Ornain.
Sur le 5e C. A., rien.

Annexe n° 2727.

3e G. D. R.[3]. 10 septembre, 7 h. 50.

(Tanant, Grandsard.)

Le g^al Durand a ordonné à la 67e [4] de se replier par Gargasse[5], Haut Champ[6], sur Belrain, Ville-devant-Belrain.
La 75e [4] protège le mouvement et viendra vers Belrain.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu (vraisemblablement téléphoné) adressé au commandant de la IIIe armée par le capitaine Pellegrin, officier de liaison près du 15e corps.
[2] Note du S. H. — 2e corps.
[3] Note du S. H. — Compte rendu (téléphoné) adressé au commandant de la IIIe armée par le capitaine Grandsard, officier de liaison près du 3e G. D. R., reçu par le lieutenant-colonel Tanant.
[4] Note du S. H. — Division de réserve.
[5] Note du S. H. — Signal (détruit), 3 km. N. E. de Souilly.
[6] Note du S. H. — Ferme, 3 km. N. E. de Neuville-en-Verdunois.

Annexe n° 2728.

IVe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

86/2 S. R.

Chavanges, 10 septembre 1914.

Bulletin de renseignements n° 18.

I. — Un radio intercepté hier, transmettant les résultats des reconnaissances aériennes allemandes, signalait que quatre longues colonnes (anglaises) progressant vers le nord abordaient à neuf heures la Marne aux ponts de Nogent-l'Artaud, Pavant, Citry et Nanteuil. Les Allemands semblent avoir l'intention de faire sauter les ponts de la Marne. Ils auraient renforcé les troupes opposées à notre VIe armée pour couvrir vers l'ouest et le nord-ouest leur mouvement de repli.

Nos V^e^ et IXe armées ont continué hier à progresser; la IIIe gagne également du terrain; elle a infligé au XVIe corps allemand de grosses pertes en artillerie. Il semble que, en face de la IIIe armée, comme de la IVe, l'ennemi a mis en jeu tous ses moyens; les avions ne signalent aucune troupe en arrière.

En Lorraine et en Haute Alsace, aucun changement notable.

II. — Sur le front de la IVe armée, aux corps signalés dans la note du 2e bureau en date du 9 septembre, il y a lieu d'ajouter une brigade de landwehr qui serait dans la région ouest de Vitry-le-François et des éléments des XVIIIe corps actif et de réserve.

XIIe corps. — Opère à l'ouest du vallon du Puits; il se réduit devant nous à la 23e division; l'autre division serait opposée à la IIe armée et entre elles opérerait le XIIe corps de réserve dans la région de Mailly. Le commandant du corps d'armée marche avec la 23e division.

XIXe corps. — Opère à l'est du vallon du Puits. La 89e brigade a été identifiée, ainsi qu'un régiment de chacune des 88e, 47e et 48e brigades. Le corps serait donc là en entier, plus ou moins réduit.

VIIIe corps. — Hier, on n'avait identifié que la 15e division; on a identifié depuis un régiment de la 16e, dans la région de Vitry-le-François, en face du corps colonial. Le Q. G. du VIIIe corps actif aurait été hier à Vitry.

VIIIe corps de réserve. — Les éléments en ont été rencontrés par notre 2e corps dans la région de Blesme.

XVIIIe corps actif. — Éléments vers Etrépy (une brigade) de la 21e division. La 25e division, vers Sermaize, aurait éprouvé de grosses pertes.

XVIIIe corps de réserve. — Éléments vers Sermaize.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

MAISTRE.

Annexe n° 2729.

89 *bis*/2 S. R.

Chavanges, 10 septembre, 21 heures.

Télégramme.

Commandant armée[1] *à commandant en chef, Châtillon-s-Seine.*

Notre deuxième corps identifie devant lui vingt-cinquième régiment du huitième corps de réserve près Blesme et majeure partie vingt-cinquième division active région Sermaize, Etrépy. Prisonniers quinzième division active accusent forte émotion des pertes infligées le sept par contre-attaque corps colonial. Prisonniers de la quarante-deuxième brigade près Etrépy.

VOUILLEMIN[2].

Annexe n° 2730.

Chavanges, 10 septembre, 6 h. 45.

IVe armée à G. Q. G.

Aucun incident dans la nuit.

Les attaques reprennent ce matin. L'intention du commandant de l'armée est toujours de faire effort par sa gauche. Il entrevoit dans ce but le transport de la division coloniale, rassemblée ce matin à 6 heures, en réserve générale d'armée, à l'est de St-Ouën vers Poivres-Ste-Suzanne[3], pour l'engager à la gauche du 21e corps. La liaison a été établie hier soir avec la 9e division de cavalerie.

---

[1] Note du S. H. — IVe armée.
[2] Note du S. H. — Chef du 2e bureau de l'E.-M. de la IVe armée.
[3] Note du S. H. — Poivres sur les récents tirages de la carte au 1/80.000^e.

Annexe n° 2731.

IVe ARMÉE[1]. 10 sept., 7 heures.

Hier soir, situation suivante :

2e C. A., Blesme.
Corps colonial, S. E. de Vitry, avec une div. en réserve d'armée.
12e sud de Vitry, rive gauche de la Marne.
17e, le long de la voie ferrée à l'O. de Vitry, le centre face au tunnel.
12e (la 2e div), région de Humbauville.
21e C. A. Une div. au sud de Sompuis, la gauche à l'Ormet, une div. vers la Folie.
Aucun incident cette nuit. L'effort vers la gauche contine. Le G^al^ envisage le transport vers la gauche de la 2e div. du corps colonial.

Annexe n° 2732.

531/3. Lieu de départ : Chavanges, 10 sept., 8 h. 25.
(10.20, 3e bureau)[2]

Commandant IVe armée à commandant 2e corps.

La IIIe armée fait connaître que son 15e corps s'est emparé, hier soir, de Mognéville et va attaquer de Mognéville sur Contrisson; son détachement de Trois-Fontaines est en marche sur Andernay. La IIIe armée déclare qu'il lui est tout à fait impossible pour le moment de relever le 2e corps à Cheminon et insiste pour que le 2e corps se maintienne dans ses positions actuelles.

D'autre part, il est de la plus grande importance, pour le succès de la manœuvre commencée par la IVe armée sur la rive gauche de la Marne, que l'intégrité du front soit assurée.

En conséquence, le 2e corps est invité à résister, avec la dernière énergie, sur les positions qu'il a organisées et défendues avec succès depuis 4 jours.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
MAISTRE.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du G. Q. G. (3e bureau, entrées de la IVe armée.)
[2] Note du S. H. — Indications portées à la réception.

Annexe n° 2733.

Reçu de Chavanges, le 10 septembre, à 11 heures[1].

Commandant IVe armée à commandant 21e corps.

Grand succès remporté par IXe armée, région Fère-Champenoise; ennemi en pleine retraite. La IXe A. atteint Sommesous, Morains-le-Petit. Prononcez vivement votre effort par votre gauche, direction Soudé-Ste-Croix, sans vous attarder aux résistances de Sompuis.

(A été communiqué à 22e division,
- 13e —
- 43e —
- 4e chasseurs.)

Annexe n° 2734.

Chavanges, 10 sept., 11 heures.

Message téléphoné.

Compte rendu de la IVe armée[2].

2e C. A., attaqué violemment ce matin au point du jour, a repris dans la matinée toutes ses positions. Les 12e et 17e C. A. reçoivent l'ordre d'accentuer vigoureusement leur attaque dans la direction du nord. Le 21e C. A. parvenu à hauteur de Sompuis reçoit l'ordre de pousser par l'ouest de Sompuis sur Soudé-Ste-Croix. L'emploi de la division coloniale portée à St-Ouën, est encore réservé.

---

[1] Note du S. H. — La minute de ce document, conservée dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, sorties) porte l'indication : *Lieu de départ : Chavanges, 10 septembre, 11 heures, 532/3.*

[2] Note du S. H. — Au G. Q. G. La minute de ce message conservée dans les archives de la IVe armée (E. M., 3e bureau, sorties) porte l'indication : *11 heures, 534/3.*

Annexe n° 2735.

535/3. 10 septembre, 11 h. 30.

Corps colonial[1].

(Reçu par le cap de Cuverville; envoyé par le cap Jordan : 10 sept., 11 h. 15.)

IXe armée a remporté grand succès.
L'ennemi est devant elle en pleine retraite au N.-E. de Fère-Champenoise.
La IXe armée a atteint Sommesous, Morains-le-Petit et poursuit.
Les 12e, 17e, 21e corps attaquent.

Annexe n° 2736.

Chavanges, le 10 septembre, 11 h. 45.

Commandant IVe armée[2] *à commandant 12e corps d'armée et à commandant 17e corps d'armée.*

Le moment est venu d'accentuer vigoureusement votre offensive. Grand succès remporté par IXe armée région Fère-Champenoise. Ennemi en pleine retraite devant IXe armée qui poursuit énergiquement et a atteint Sommesous, Morains-le-Petit.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
MAISTRE.

(Reçu à 12 heures 30.)

---

[1] Note du S. H. — Destinataire. Minute conservée dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, sorties).

[2] Note du S. H. — La minute de cet ordre conservée dans les archives de la IVe armée, porte l'indication : *11 heures, 533/3.*

Annexe n° 2737.

Chavanges, 10 sept., 12 h. 45[1].

Message téléphoné.

Commandant IVe armée à commandant en chef.

Sur notre droite, le 2e C.A, qui avait perdu ce matin Maurupt-et-le Montoy et Blesme, l'a réoccupé[2] à 8 heures. Sur le front du corps colonial, 17e et 12e, rien de nouveau. A notre gauche, au 21e C. A., l'attaque sur Sompuis et plus à l'ouest se poursuit lentement. Le gal de Langle est au 21e C. A. pour activer l'attaque vers le N. en débordant Sompuis par l'ouest.

(Téléphoné par cap. Godinot à cdt de Partouneaux.)

Annexe n° 2738.

St-Ouën, le 10 septembre, 14 h. 20.

Ordre du général commandant la IVe armée.

La IVe armée poursuit l'ennemi en retraite vers le nord sur le front Soudé-Ste-Croix, Coole, Maisons-en-Champagne.

La division coloniale va se porter à 1 kilomètre nord de la route le Meix-Tiercelin, St-Chéron, abritée entre les bois de la cote 183[3] et ceux au sud-ouest de la cote 206[4], à la disposition du général cdt la IVe armée.

Général DE LANGLE.

---

[1] Note du S. H. — Message téléphoné.reçu à 13 h. 45 au G. Q. G. (7684).
[2] Note du S. H. — *Sic.*
[3] Note du S. H. — 3 km. 500 E. N. E. du Meix-Tiercelin.
[4] Note du S. H. — 1 km. 300 N. O. de Monts-Torlors ferme (carte au 1/80.000e, publiée en 1835, revisée en 1889).

Annexe n° 2739.

10 sept.

IVe armée.

Vers 1 h. 30 [1], la 43e D. I. avait une bde au signal de Sompuis, — la bde de tête vers le chemin de fer, celle de queue à Sompuis — et, vers 15 heures à la 13e D. I., la b. de tête était au delà de la voie ferrée, celle de queue cote 218, la 23e D. I. occupait par sa gauche partie est, Sompuis. Le g^al de Langle est allé 13e et 23e D. I. pour accentuer mouvement en avant en donnant objectif à 13e D. I. au-delà de la route Ste-Croix, Coole, l'arbre de la Nolleraie et cote 183 et à la 23e D. I. comme objectif Coole. Sur la droite, le 2e C. A. est fortement pressé; il a dû se retirer légèrement et nous avons demandé à IIIe armée si elle pouvait un peu le soutenir par sa gauche.

(Reçu de la IVe armée [2],
16 h. 15.)

Annexe n° 2740.

N° 536/3.

Lieu de départ : Chavanges, 10 sept., 16 h. 30.
18, 3e bureau [3].

Le commandant IVe armée à commandant 2e corps.

La IIIe armée a été avisée de votre situation. Son corps de gauche, le 15e, progresse dans la région Andernay, Contrisson et se propose de faire effort dans la direction de Sermaize. Faites les derniers efforts pour vous maintenir sur vos positions.

A la gauche de l'armée, l'ennemi a été chassé de Sompuis, le 17e corps est sur le point d'atteindre la voie ferrée; le 21e progresse direction Soudé-Ste-Croix.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

MAISTRE.

---

[1] Note du S. H. — Lire 13 h. 30.
[2] Note du S. H. — Au G. Q. G.
[3] Note du S. H. — Indications portées à la réception.

Annexe n° 2741.

N° 537/3.

IVe armée à 2e corps[1].

Je me propose de vous rendre, dès que cela me sera possible, les éléments de votre corps d'armée mis aujourd'hui à la disposition du 12e corps.

Vous verrez dans l'ordre pour demain que j'amène ma réserve d'armée, la division coloniale, à Arzillières et Neuville-sous-Arzillières. Elle sera à portée pour vous appuyer au cas où vous seriez trop vivement pressé.

Signé : général DE LANGLE.

Annexe n° 2742.

IVe ARMÉE.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

Chavanges, le 10 septembre 18 h. 30.

Ordre général n° 47.

1re partie.

I. — L'ennemi a cédé complètement devant la IXe armée. Il a perdu du terrain devant la gauche de la IVe armée, mais il faut s'attendre à de sérieuses résistances dans la région à l'ouest de Vitry.

II. — Demain, toutes les forces engagées aujourd'hui sur la rive gauche de la Marne poursuivront résolument l'offensive.

— Le 21e corps attaquera sur les directions Soudé-Ste-Croix, Cernon, Mairy et Coole, Faux-sur-Coole, Cheppes.

— Le 17e corps, disposant de la 23e division (général Masnou), attaquera dans les directions Coole (exclu), St-Martin-aux-Champs et la Perrière ferme, Loisy.

— Le 12e corps, continuant à disposer des éléments prélevés sur le 2e corps d'armée, fera effort par la Cense-du-Puits sur Blacy.

---

[1] Note du S. H. — Minute conservée dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, sorties), parmi les pièces du 10 septembre. Le journal des marches et opérations du 2e C. A. précise que cette note a été reçue à 19 heures.

L'ensemble des mouvements des 21e corps, 17e corps, et 12e corps s'exécutera par échelons la gauche en avant, chaque colonne se tenant prête à soutenir, en cas de besoin, la colonne marchant à sa droite, principalement avec son artillerie.

La division coloniale, maintenue en réserve d'armée, sera rendue à 7 heures du matin à Arzillières et Neuville-sous-Arzillières.

Le corps colonial et le 2e corps se retrancheront sur leurs positions actuelles, prêts à repousser toute nouvelle tentative de l'ennemi sur leur front.

III. — Postes d'armée.

2e corps . . . . . Landricourt (ouvert à 4 heures).
Corps colonial . . . St-Remy-en-Bouzemont (maintenu).
12e corps . . . . . Arzillières(ouvert à 4 heures).
17e corps . . . . . Somsois (maintenu).
21e corps . . . . . St-Ouën (ouvert à 4 heures).

Le général commandant l'armée prescrit expressément aux commandants de corps d'armée, sous leur responsabilité, de maintenir leur liaison permanente avec l'armée par l'intermédiaire du poste d'armée attribué à chaque corps d'armée. Un officier d'état-major doit être constamment au bout du fil avec , à sa portée, des moyens de transmission rapide pour faire parvenir aux commandants de corps d'armée les messages de l'armée.

IV. — Quartiers généraux. — Maintenus à leurs emplacements actuels sauf pour le 21e corps, qui, si possible, portera son quartier général à Sompuis.

Le général commandant l'armée,
DE LANGLE DE CARY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
F. MAISTRE.

Annexe n° 2743.

N° 538. Chavanges, le 10 septembre 1914, 21 h. 50.

Général commandant la IVe armée à général commandant en chef.

Compte rendu.

A la gauche de la IVe armée, le 21e corps a atteint et franchi la voie ferrée au nord-ouest de Sompuis, marchant sur Soudé-Ste-Croix; sa gauche (43e division) a dépassé la voie ferrée d'un kilomètre environ. Le 17e corps et le 43e division ont atteint la voie

ferrée entre Sompuis et la Cense de la Borde : l'ennemi a abandonné à Sompuis des armes et des munitions. Le 12e C. A. a maintenu ses positions à Courdemanges.

A l'est de la Marne, le corps colonial continue à occuper la ligne Frignicourt, Vauclerc.

Le 2e corps, violemment attaqué à nouveau dans l'après-midi par le XVIIIe allemand, a été chassé pour la 3e fois de Maurupt-et-le Montoy; il tient encore toutes les positions qu'il occupait ce matin, sauf Maurupt.

Demain, toutes les unités engagées sur la rive gauche de la Marne poursuivront leur offensive vers le nord-est jusqu'à la Marne, qu'elles se proposent d'aborder en aval de Vitry jusqu'à Mairy. Le corps colonial et le 2e C. A. résisteront à toute tentative nouvelle sur les positions qu'ils occupent.

La réserve générale d'armée (une division coloniale) sera ramenée à Neuville-sous-Arzillières.

Annexe n° 2744.

(Expédié le 10 septembre, à 16 h. 15.)
Lieu de départ: St-Rémy-en-Bouzémont.

Le capitaine Bonnet[1] *à M. le général cdt la IVe armée.*

Ci-joint l'ordre particulier donné par le corps colonial.

La situation n'a pas changé depuis hier soir. Le corps colonial, ayant fourni une division comme réserve d'armée, n'a plus les moyens d'exercer une forte pression sur l'ennemi. Néanmoins, ainsi que l'ordre le fait ressortir, le général Lefèvre [2] a prescrit de montrer sur tout le front la plus grande activité et d'essayer de chasser l'ennemi du canal pour l'empêcher de reporter ses forces vers l'ouest.

Il est bien entendu que, en tout état de cause, il doit défendre énergiquement la position qu'il occupe depuis trois jours. Si le 2e corps se repliait, il refuserait simplement sa droite en défendant le terrain pied à pied et utilisant deux lignes de tranchées préparées sur la rive droite de la Marne jusqu'à Montcetz, le 2e corps ayant établi depuis plusieurs jours des tranchées jusqu'à Marzicourt et Isle-sur-Marne.

A sa gauche, le détachement qui agit en liaison avec le 12e corps, a l'ordre de se maintenir à la cote 153 (1 km. sud-est de Courdemanges).

M. BONNET.

Le poste de commandement du général Lefèvre est installé à St-Rémy-en-Bouzémont, dans le but de faciliter le travail de l'état-major qui était très mal installé à Montcetz.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la IVe armée près du corps colonial.
[2] Note du S. H. — Commandant le corps d'armée colonial.

Annexe n° 2745.

Ve ARMÉE.
ÉTAT-MAJOR.
2e BUREAU.

Q. G., le 10 septembre.

Compte rendu télégraphié au G. Q. G.

Le VIIe corps, dont certains éléments ont été vus à Condé-en-Brie, le 9, paraît avoir passé la Marne ce même jour dans la région de Dormans, Châtillon.

Le Xe corps de réserve, dont plusieurs régiments ont été vus au S. d'Orbais le 9, paraît avoir passé la Marne ce même jour dans la région Damery, Epernay.

Le IXe corps semble avoir franchi la Marne le 9 dans la région de Château-Thierry.

Il y a à Château-Thierry un feld-lazareth du VIIe C. A. avec des blessés des IIe, IIIe, IVe VIIe, IXe et X^e corps dont 20 officiers parmi lesquels le général major von Pfeil und Klein-Ellguth, commandant le 9e bde de cavalerie (5e D. C.).

Il y avait aujourd'hui à Viels-Maisons, une section d'ambulance allemande avec des blessés appartenant aux IIIe, IVe et IXe corps et de la D. C. de la Garde.

Annexe n° 2746.

10 septembre, 10 heures.

Comptes rendus du cap Leget[1].

En passant en auto près de Violaine, le Q. G. du 3e C. A. a fait 3 prisonniers du 57e actif (deux) et du 158e actif. Hommes ayant perdu leurs rgts depuis trois jours; s'étaient cachés dans un petit bois sans changer de place.

10 septembre, 12 heures.

Une ambulance allemande fonctionne depuis trois jours au Breuil.

Aucun médecin, mais des sœurs catholiques allemandes de l'ordre de St-Clément.

Nos blessés sont bien soignés.

Il y a des blessés allemands de : 55e, 19e, 73e, 91e, 74e, 77e, 20e régiments d'infanterie de réserve.

10e btn. de chass. de réserve.

15e rgt d'inf. de réserve (2e div. de rés. de la Garde, — dire de blessés).

19e rgt d'art. réserve.

158e, 57e, 90e, 76e rgts actifs.

---

[1] Note du S. H. — De l'état-major de la Ve armée; comptes rendus adressés à la Ve armée.

Au total, 300 ou 400 blessés qui demandent des soins. Les blessés allemands remontent à trois ou quatre jours et à hier.

Le maire du Breuil déclare que le 8 sept. 8 officiers dans des autos lui ont demandé la route de Laon.

Les fantassins disaient au Breuil que des trains les attendaient à Laon pour les transporter en chemin de fer.

Le maire du Breuil a rencontré un ancien commis d'épicerie de Paris, qui sert dans les rangs allemands, et qui lui a crié au passage : « Ça va mal ».

Le Breuil a été occupé par nous à 3 heures matin.

Les Allemands auraient abandonné 2.000 fusils (?), — non vérifié. L'art. allemande se serait repliée hier sur Igny, l'infanterie sur la Ville-sous-Orbais. Les fantassins, bien que fatigués, se sauvent à toute allure.

1 voiture de réquisition pleine d'obus de 15 cm. est abandonnée à 1.500 m. S. du Breuil.

Condé-en-Brie, 10 septembre, 12 h. 30.

Les Allemands sont arrivés ici le 4; d'après les réquisitions, VIIe corps; il y avait des artilleurs et de la cavalerie.

Le 5, 6, 7, 8, il n'y en a pas eu; il ne passait que des convois vivres et munitions.

Le 9, infanterie et cavalerie venant de Montmirail, vers 8 h. 1/2 du matin.

Se sont dirigés vers Celles en demandant le route de la Chapelle.

Ont défoncé les portes à coups de pierres pour prendre du vin de champagne avant tout.

Il y avait un cdt de C. A. au château. du 4 au 8. De là, le Q. G. devait aller au Breuil.

Déclarations du maire.

Un état-major, 7 ou 8 officiers, ont déjeuné hier dans la maison où l'E. M. du 3e C. A. a déjeuné ce matin.

Annexe n° 2747.

Ve ARMÉE. 10 septembre 1914, 19 heures.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Compte rendu de l'officier de liaison du corps de cavalerie [1].

Le corps de cavalerie a entendu, vers 11 heures, midi, une forte canonnade vers Courchamps, Hautevesnes (engagement entre l'armée anglaise et d'assez fortes colonnes allemandes en retraite vers le nord).

---

[1] Note du S. H. — Ce compte rendu est adressé à la Ve armée.

Le corps de droite de l'armée anglaise occupera ce soir le front Neuilly-St-Front, Noroy-sur-Ourcq.

Les trois divisions du corps de cavalerie ont opéré aujourd'hui comme suit :

4e division : a pris Oulchy vers 16 heures, continuera sur Soissons, atteindra probablement un convoi signalé sur la route Oulchy, Braine; encore trop loin pour qu'elle puisse le canonner.

8e division objectif : Fère-en-Tardenois. A 16 heures, on entendait son canon au nord de Beuvardes.

10e division : en arrière, a atteint Rocourt vers 16 heures. Va remplacer la 4e à Oulchy.

Liaison avec l'armée anglaise : la 4e division a été sans cesse en liaison intime avec la cavalerie anglaise qui a canonné Oulchy en même temps qu'elle.

Situation probable en fin de journée : Q. G. à Oulchy; 4e D. C., vers Soissons ou Rozières; 8e vers Arcy; 10e à Oulchy.

A l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry, une centaine de blessés français, 300 blessés allemands environ. Parmi eux, 20 officiers, dont :

Le prince von Schœnaich-Carolath, lieut. de cav., grièvement blessé; le général major von Pfeil und Klein-Ellguth, cdt la 12e bde (5e div. de cav.), légèrement blessé.

Le service de garde de l'hôpital (quelques soldats d'inf.) est insuffisant. Sur une quarantaine de soi-disant infirmiers allemands portant le brassard à croix rouge, beaucoup paraissent avoir usurpé ce titre. Beaucoup de brassards ne portent pas le cachet réglementaire; les hommes disent pour s'excuser qu'il a disparu au lavage. Il sera facile de vérifier leur identité à l'aide du contrôle nominatif des infirmiers qui a été trouvé en possession des médecins allemands.

Les blessés appartiennent au feld-lazareth du VIIe corps, que le général commandant le IXe corps a utilisé pour son propre corps d'armée en raison du grand nombre de blessés de ce corps.

Mais les blessés sont des IIe, IIIe, IVe, VIIe, IXe, Xe corps, ce qui prouve un sérieux mélange des unités.

La commission administrative de l'Hôtel-Dieu demande à être débarrassée au plus tôt d'armes et munitions allemandes qui sont déposées dans une pièce de l'hospice.

Il y aurait, cachés ou soignés à Château-Thierry, 800 Allemands, au dire de certains membres de cette commission.

Une colonne de 54 pièces a été signalée ce matin se dirigeant d'Ocquerre sur Oulchy. Au corps de cavalerie, on a l'impression que la retraite des Allemands tend à se transformer en déroute.

Capitaine PERRIER.

Annexe n° 2748.

N° 9/3.

Envoyé à 1 heure à Melun, le 9 septembre [1].

Message téléphonique.

V^e armée à colonel Huguet, Melun.

Le 9 septembre, le 2e corps de cavalerie a franchi la Marne à Azy.

Le 18e corps a atteint Château-Thierry. Le 10 septembre, le gros de la Ve armée va se porter sur la Marne entre Château-Thierry et Dormans et portera ses avant-gardes sur la rive droite.

Le 2e corps de cavalerie poussera sur Oulchy-le-Château, en liaison avec l'armée anglaise.

(envoyé au cap Maignien [2]).

Annexe n° 2749.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 509/3.

Q. G. de Villiers-Saint-Georges, 10 septembre, 7 heures.

Ordre particulier au 18e corps.

I. — La mission du 18e C. A. est de prendre pied très solidement, sur la rive droite de la Marne, avec la masse de ses forces sur cette rive.

II. — Tous les éléments combattants du 18e C. A. devront donc franchir la Marne et s'installer au N. de Château-Thierry; A. G. à Etrépilly et Bézu-St-Germain, de façon à pouvoir, le cas échéant, faciliter aux corps de droite le débouché sur la rive droite de la Marne.

---

[1] Note du S. H. — Lire : 10 septembre.

[2] Note du S. H. — De la mission française auprès du G. Q. G. britannique.

Seule, l'artillerie lourde, avec les éléments nécessaires pour la soutenir, sera maintenue sur la rive gauche, assez près de la rivière pour pouvoir, par son feu, intervenir efficacement en cas d'une attaque allemande sur la rive opposée.

FRANCHET D'ESPEREY.

Qui[1] commandait le 18e d'inf. à l'attaque de nuit ?
J'irai sans doute vous voir aujourd'hui.
Amitiés.

ESPEREY.

Annexe n° 2750.

10 septembre, 7 h. 30[2].

Ve armée à G. Q. G.

Situation Ve armée, 9 au soir.

10e C. A. Dans région St-Prix, Baye, Fromentières, Corfélix, engagé face au N. E. à gauche armée Foch.

1er C. A. Dans région Margny, Janvilliers, Vauchamps, appuyant 10e C. A. avec son A. C. et 1 bde. inf.

3e C. A., Verdon, l'Échelle-le-Franc, ayant refoulé arrière-gardes ennemies face au nord.

Groupe de D. R., Montlevon, Artonges, sans incidents.

18e C. A. Après combat de nuit à Marchais, 18e C. A. a poussé une avant-garde sur rive droite Marne à Château-Thierry, des éléments vers Bonneil; le gros du C. A. entre Château-Thierry et Viffort.

Corps de cavalerie Conneau. Une division sur rive droite Marne (sans doute près de Château-Thierry), une reconnaissance au N. de Château-Thierry, 2 divisions sur rive gauche.

Q. G. de la Ve armée à Vieil-Maisons à partir de 12 heures.

(Lieut.-colonel Alexandre à cap Fétizon.)

---

[1] Note du S. H. — Note de la main du général Franchet d'Esperey au bas de l'ordre adressé au 18e C. A. Il s'agit de l'attaque du 18e R. I. dans la nuit du 8 au 9 septembre, au nord de Marchais-en-Brie.

[2] Note du S. H. — Message téléphoné reçu au G. Q. G. à 7 h. 30 (7624).

Annexe n° 2751.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 509/3.

Q. G., le 10 septembre 1914, 11 h. 15.
(reçu 13 h. 30)

Ordre particulier au 1er corps.

Le corps de cavalerie est en avant de la gauche de l'armée (18e corps). Il est donc absolument indispensable que le 1er corps, à la droite de l'armée, emploie très activement sa cavalerie pour recueillir des renseignements sur la situation de l'ennemi vers le nord et le nord-est, et que, surtout, les renseignements recueillis soient adressés le plus rapidement possible par T. S. F. ou automobile au Q. G. de l'armée. Dans les circonstances actuelles, l'emploi du téléphone ou du télégraphe électrique devient en effet illusoire.

Le général commandant l'armée,
Signé : D'ESPEREY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 2752.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 503/3.

Q. G., 10 sept., 14 heures.

Ve A. à IXe A.

Il m'est rendu compte que le 10e C. A. n'a plus d'ennemis devant lui.

Si votre situation vous permet de restituer ce corps à la Ve armée dès le 11 sept., je vous serais obligé de me le faire savoir et d'orienter ce corps vers Mareuil-le-Port.

Le 1er C. A. (droite de Ve armée) marche aujourd'hui 10 sur Dormans, où il doit franchir la Marne.

Prière faire connaître décision par T. S. F.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
R. HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 2753.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 507/3.

Q. G., le 10 septembre, 15 heures.

Ordre particulier aux 3e et 1er corps d'armée.

Demain 11 septembre, le 3e C. A. passera au 1er C. A. un groupe de 120 B.

Le mouvement des batteries et des colonnes de munitions correspondantes sera réglé directement par les commandants des C. A. intéressés.

Le général commandant la Ve armée,

Signé : D'ESPEREY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

R. HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 2754.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 504/3.

Q. G. de Viels-Maisons, 10 septembre, 17 heures.

Instruction personnelle et secrète.

I. — L'ennemi, opérant sa retraite en hâte, s'est replié devant le front de l'armée anglaise et des Ve, VIe et IXe armées, dans les directions générales du nord et du nord-est. Certains éléments peuvent néanmoins s'être dérobés vers l'est.

Ce succès va être porté immédiatement à la connaissance des troupes.

II. — Le corps de cavalerie, réduit à deux divisions, agira énergiquement sur les colonnes allemandes, assurera la liaison avec l'armée anglaise et déterminera la situation de l'ennemi sur le front de l'armée.

Une division de cavalerie, se transportant à la droite de l'armée, en couvrira le flanc est et recherchera l'ennemi dans les directions générales du nord et du nord-est.

III. — La Ve armée, agissant en liaison avec l'armée anglaise, va continuer la poursuite des troupes allemandes.

En vue de prendre sur l'armée britannique un intervalle lui permettant de manœuvrer, le cas échéant, la Ve armée orientera sa marche dans la direction générale de Braine.

D'autre part, elle conservera son dispositif, la gauche en avant, de façon à pouvoir faire face rapidement à une menace prononcée contre son aile droite.

IV. — Il est urgent et indispensable de recueillir et d'envoyer au Q. G. A., dans le plus bref délai, le plus de renseignements possible sur l'ennemi.

Le général commandant la Ve armée,

Signé : D'ESPEREY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

R. HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 2755.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 5053.

Q. G., le 10 septembre 1914, 17 heures.

Ordre général.

I. — Situation générale et mission. — Voir Instruction personnelle et secrète n° 504/3, du 10 septembre [1].

II. — Un bulletin de renseignements sera adressé ultérieurement [2].

III. — Cavalerie.

a. Le corps de cavalerie (réduit à deux divisions) restant à l'aile gauche de l'armée pour assurer la liaison avec l'armée anglaise, continuera la poursuite et cherchera à déterminer la situation de l'ennemi sur le front nord de l'armée, de Pernant à Vailly.

b. Une division de cavalerie, partant dans la nuit du 10 au 11 septembre, se portera en avant de la droite de l'armée dans la région de Chéry (20 km. nord de Dormans).

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 2754.

[2] Note du S. H. — Non publié.

Mission : chercher le contact de l'ennemi dans les directions de Reims et de Berry-au-Bac, et couvrir le flanc de l'armée.

IV. — Mouvements des grandes unités.
Continuation de la poursuite vers le nord.

a. — 18e C. A. Direction générale : Vailly.
Stationnement en fin de journée : zone Arcy-Ste-Restitue, Cramaille, Wallée, Cramoiselle, Servenay: avant-gardes vers Maast-et-Violaine et Launoy.
Mission : agir en liaison avec l'armée anglaise et faciliter, le cas échéant, l'entrée en ligne des corps de droite.

b. — Gr. D. R. Direction générale : Braine.
Stationnement en fin de journée : zone Saponay, Villeneuve-sur-Fère, Villemoyenne; avant-garde à Branges.

c. — 3e C. A. Direction générale : Bazoches.
Stationnement en fin de journée : zone Fère-en-Tardenois, Nesles, Courmont. Avant-gardes à Loupeigne, Party ferme, Coulonges.

d. — 1er C. A. Direction générale : Courville.
Stationnement en fin de journée : zone Ronchères, Ste-Gemme, Verneuil. Avant-gardes à Goussancourt, Anthenay, Vandières-sous-Châtillon. Détachement de liaison à Cierges.
Mission : restant échelonné en arrière et à droite du 3e C. A. se tenir en mesure de s'engager face au nord ou face à l'est.
La cavalerie du 1er corps surveillera spécialement les directions de Châlons-sur-Marne, Épernay, Reims.

e. — 10e C. A. Recevra, s'il y a lieu, un ordre particulier qui sera communiqué au 1er C. A.

Le mouvement commencera à 5 heures (cinq).

V. — Dispositions spéciales.

Toutes les mesures seront prises:

1° Pour que le passage de la Marne s'effectue de façon que les colonnes de combat débouchent sans retard au nord de la Marne;

2° Que, pendant le passage des T. R., parcs et convois, aucun encombrement ne se produise aux ponts.

VI. — Zones de marche et de stationnement pour les parcs et convois.

a. — Les routes attribuées jusqu'à la Marne à chaque grande unité par l'Ordre général n° 497/3, du 9 septembre, 23 heures, sont maintenues.

b. — Les zones de marche et de stationnement au nord de la Marne sont délimitées comme suit :
18e C. A., entre la route incluse Château-Thierry, Rocourt-St-Martin, la Haie, Armentières, Wallée et la route incluse Gland, Épieds, Coincy, Bruyères, Cramaille.

Gr. D. R., entre la route ci-dessus exclue et la route exclue Jaulgonne, Fère-en-Tardenois.

3e C. A. entre la route ci-dessus incluse et la route incluse Treloup, Courmont, Sergy.

1er C. A., entre la route ci-dessus exclue et la route incluse Verneuil, Passy-Grigny, Goussancourt.

VII. — Limite avant de la zone des étapes :
route Viels-Maisons, Montmirail, Étoges.

VIII. — A partir du 10 septembre, les zones affectées aux Ve et IXe armées seront délimitées vers l'arrière par la route Saint-Prix, Sézanne, Villenauxe, Nogent-sur-Seine, cette route étant à la IXe armée.

IX. — Q. G. :

Armée,	Château-Thierry (à partir de 9 heures).
D. E. S..	Château-Thierry (à partir de 9 heures).
18e C. A..	Cramaille.
Gr. D. R..	Villeneuve-sur-Fère.
3e C. A.,	Fère-en-Tardenois.
1er C. A.,	Verneuil.
10e C. A..	sera indiqué ultérieurement.

X. — Liaisons.
1° Par T. S. F. (3 fois par jour au moins 8 heures, 14 heures, 20 heures);
2° par fil si possible.

Le général commandant la Ve armée,
Signé : D'ESPEREY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 2756.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 508/3.

Q. G., le 10 septembre, 17 heures.

Compte rendu [1].

Le général commandant la Ve armée a l'honneur de rendre compte au général commandant en chef que, faute d'indications du G. Q. G., et d'accord avec l'agent de liaison du maréchal French, la limite des zones d'action entre la Ve armée et l'armée anglaise a été fixée ainsi qu'il suit :

route Bouresches, Belleau, Monthiers, Bonnes, Latilly, Montgru-St-Hilaire, Oulchy-la-Ville, le Plessier-Huleu, Hartennes, Soissons (cette route à l'armée anglaise).

Le général commandant la Ve armée demande que cette démarcation soit approuvée par un ordre du général commandant en chef.

Le général commandant la Ve armée,

P. O. : *Le chef d'état-major,*

R. HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 2757.

Viels-Maisons, 10 sept., 17 heures.

Situation de la Ve armée à 17 heures [2].

18e corps d'armée. — En entier sur la rive droite de la Marne au nord de Château-Thierry; avant-garde Etrépilly et Bezu-St-Germain.

Corps de cavalerie. — Opère sur Oulchy-le-Château.

G. D. R. — Zone Blesmes, Mézy-Moulins; avant-garde sur rive droite.

3e corps. — Presque en entier sur la rive droite; têtes à Jaulgonne, Passy; avant-garde, le Charmel.

1er corps. — Tête à Dormans; avant-garde, rive droite.

---

[1] Note du S. H. — Adressé au G. Q. G. en même temps que l'instruction personnelle et l'ordre général de 17 heures (annexes 3195 et 3196).

[2] Note du S. H. — Compte rendu de la Ve armée au G. Q. G.

10e corps. — Opère avec la IXe armée. D'après renseignements reçus, aurait ce soir sa tête à Bergeres-les-Vertus.

37e division. — A commencé ce matin les embarquements en chemin de fer.

Jusqu'à présent, aucun incident. Ponts de la Marne intacts, sauf celui de Mézy.

D'après renseignements anglais et français, retraite rapide des Allemands, les uns vers le nord, direction Soissons (grande colonne, vue aujourd'hui par avion anglais, en marche sur route, tête à Soissons, queue à Rocourt), les autres vers Épernay et plus à l'est.

Aucun bivouac allemand au sud de Soissons.

Devant 10e corps, retraite allemande rapide, abandonnant 1.000 blessés à Baye. Batterie d'obusiers détruite (personnel et matériel) au S. O. de Bannay.

A Mézy, trouvé des milliers de cartouches infanterie, 2.500 cartouches revolver, 127 corbeilles d'obus, le parc de bétail de la 14e division.

A Château-Thierry, cinq cents blessés dont 11 officiers et un général.

A Viels-Maisons et environs, 200 à 300 prisonniers. En outre, les Allemands ont abandonné le matériel d'une compagnie de mitrailleuses et deux canons.

En résumé, indice de retraite rapide, mais sans déroute.

Demain, la Ve armée se porte vers le nord, échelonnée la gauche en tête, son corps de gauche (18e) région Cramaille (avant-garde à Maast); son corps de droite (1er corps), région Ste-Gemme (avant-garde Goussoncourt).

Q. G. à Château-Thierry à partir de 9 heures.

Le cdt de la Ve armée demande instamment que le 10e corps, mis à la disposition de la IXe armée les 9 et 10 septembre, lui soit rendu à partir de demain matin.

Annexe n° 2758.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 510.

Viels-Maisons, 10 septembre, 23 h. 30.

Lettre au G. Q. G.

Le général commandant la Ve armée a l'honneur d'accuser réception de l'Instruction particulière n° 21, du 10 septembre.

L'Ordre d'opérations de la Ve armée pour le 11 septembre a déjà été établi, en conformité des instructions du grand quartier général qui prescrivait de marcher droit au nord. Les corps d'armée ont reçu cet ordre.

De nouveaux ordres seront envoyés cette nuit pour reporter vers le N. E. les corps de la Ve armée.

Signé : D'ESPEREY.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 2759.

N° 511/3. Q. G., 10 septembre, 11 h. 50 [1].

Radio pour 1. 3. 18 [2], *corps cav.*

Marche orientée plus vers nord-est. Attendez nouveaux ordres. Renvoyez urgence agent de liaison. Agent troisième [3] préviendra G. D. R. à Courboin.

Accusez réception.

P. O. : *Le chef d'état-major* [4],

HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 2760 [5].

Vᵉ ARMÉE. Q. G. du 3ᵉ C. A., le 10 septembre 1914.

3ᵉ CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3ᵉ BUREAU.

Ordre de stationnement.

Le 3ᵉ C. A. a franchi la Marne avec ses avant-gardes. A sa droite, le 1ᵉʳ C. A. a poussé ses avant-gardes sur la rive droite de la Marne à Vincelles, Verneuil.

Le G. D. R. n'a pu pousser à Mont St-Père que quelques éléments d'infanterie passés par le pont de Jaulgonne.

Le C. A. va stationner comme suit :

Q. G. du C. A., Condé-en-Brie (1 cie du 274ᵉ);

5ᵉ D. I. Q. G., Passy;

A. G., Rozay, Tréloup, Passy-sur-Marne;
Gros, zone Reuilly, Sauvigny, Courthiézy.

6ᵉ D. I. Q. G., Varennes;

A. G., le Charmel;
Gros. zone Jaulgonne, Bargy-sur-Marne, Courtemont (2 cies), Paroy, Moulins.

---

[1] Note du S. H. — *Sic.* Lire : 23 h. 50.
[2] Note du S. H. — 1ᵉʳ, 3ᵉ, 18ᵉ C. A.
[3] Note du S. H. — Lire : agent de liaison du 3ᵉ corps.
[4] Note du S. H. — De la Vᵉ armée.
[5] Note du S. H. — C'est par erreur que cet ordre du 3ᵉ C. A. est publié ici, parmi les ordres de la Vᵉ armée; sa place est entre les Annexes 2818 et 2819.

Cavalerie, Jaulgonne et fermes Chesnay et Franquets.
Équipages de pont et 2 cies génie corps. Courtemont.
A. C., Connigis.
A. L., Monthurel.
T. C.. Saint-Eugène.
Parcs. Montlevon (E.-M.), Pargny.
C. V., Artonges.
A. P., ligne l'Hérolle (5e D. I.), Balanchères (6e D. I.); sur les chemins de Ronchères, Fresnes et Fère-en-Tardenois.

Les 5e et 6e D. I. se relieront par le chemin de l'Hérolle au château de Charmel.
Les avant-gardes se retrancheront solidement sur leurs positions.

Le général cdt le 3e C. A.,
Signé : HACHE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
GEISMAR.

Annexe n° 2761.

10 septembre, 10 heures.

Compte rendu[1] *de l'officier de liaison du 1er corps.*

1° Ci-joint l'Ordre d'opérations donné à 6 heures.

2° Le mouvement prévu se fait sans difficulté. L'ennemi a commencé son mouvement de retraite dès le 9 septembre, 18 heures : aucune trace de désordre.
Rien à Orbais, vers 8 heures 30.
Aux dires de prisonniers, une division tenait la ligne Margny, Fontaine-Chacun et bois à l'est.

3° Le 1er corps demande que le cantonnement de Celles-les-Condé, qui se trouve sur la route (paragraphe *d* de l'ordre 497/3) qui lui est attribuée pour les mouvements de T. R., lui soit attribué.

4° Le motocycliste attribué pour la liaison ne peut marcher en raison de l'état des routes.

L'officier de liaison,
Capitaine DUCASSE.

Radio pour 1er et 3e corps[2] *: cantonnement de Celles-les-Condé, appartient au 1er corps, Condé-en-Brie, au 3e corps.*

---

[1] Note du S. H. — Adressé à la Ve armée.
[2] Note du S. H. — Ajouté à l'E.-M. de la Ve armée au bas du compte rendu venant du 1er corps.

Annexe n° 2762.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

1er BUREAU.

Ordre général n° 5 [1]

aux troupes de la VIe armée.

La VIe armée vient de soutenir, pendant 5 jours entiers, sans aucune interruption ni accalmie, la lutte contre un adversaire nombreux et dont le succès avait jusqu'à présent exalté le moral. La lutte a été dure; les pertes par le feu, les fatigues dues à la privation de sommeil et parfois de nourriture, ont dépassé tout ce que l'on pouvait imaginer. Vous avez tout supporté, avec une vaillance, une fermeté et une endurance que les mots sont impuissants à glorifier comme elles le mériteraient.

Camarades, le général en chef nous a demandé, au nom de la Patrie, de faire plus que notre devoir. Vous avez répondu à son appel au-delà même de ce qui paraissait possible.

Grâce à vous, la victoire est venue couronner nos drapeaux, et maintenant que vous en connaissez les glorieuses satisfactions, vous ne la laisserez plus échapper.

Quant à moi, si j'ai fait quelque bien, j'en ai été récompensé par le plus grand honneur qui m'ait été décerné dans ma longue carrière : celui d'avoir commandé des hommes tels que vous.

C'est avec une vive émotion que je vous remercie de ce que vous avez fait, car je vous dois ce vers quoi étaient tendus, depuis 44 ans, tous mes efforts et toutes mes énergies : la revanche de 1870.

Merci donc à vous et honneur à tous les combattants de la VIe armée.

MAUNOURY.

Annexe n° 2763.

10 septembre, 13 heures.

Reconnaissances aériennes [2].

Reconnaître :

1° Débarquements possibles dans la région Compiègne, Roye, Montdidier, Estrées-St-Denis,

Colonnes débouchant de Compiègne et Verberie sur Crépy-en-Valois et Nanteuil;

---

[1] Note du S. H. — Donné le 10 septembre 1914 dans l'après-midi.

[2] Note du S. H. — Instructions du 2e bureau de la VIe armée à l'aviation.

2° Débarquements possibles dans la région Noyon, Chauny, Anizy, Pinon, Sommesous[1]: Mouvements de colonnes sur Vic-sur-Aisne, Crépy-en-Valois et Soissons, Villers-Cotterêts.

3° Reconnaissance en avant du front sur les transversales Crépy. Villers-Cotterêts, et Crépy, Mareuil-sur-Ourcq.

Annexe n° 2764.

Rapport du sergent Prudhomme[2], envoyé en reconnaissance, seul, sur l'itinéraire Saint-Soupplets, Crépy-en-Valois, Compiègne, Roye, Montdidier, Ressons-sur-Matz, Verberie, Saint-Soupplets.

Parti à 14 h. 50, arrivé à 17 h. 30[3].

Rencontré quelques troupes sur la route de Crépy-en-Valois à Compiègne, se dirigeant sur la forêt de Compiègne, sur une longueur de 1.500 mètres en 3 groupes.

A Compiègne, un pont de bateaux et quelques autos rassemblés devant l'Hôtel de Ville.

Aucune activité dans la gare de Compiègne, ni dans celles de Roye, Montdidier, Ressons-sur-Matz, Verberie. Aucun mouvement de troupes sur tout l'itinéraire, aucun campement.

PRUDHOMME.

Annexe n° 2765.

Rapport de reconnaissance lieut. Prot, pilote et observateur.

Ordre donné :

Débarquements possibles dans la région Noyon, Chauny, Anizy;
Mouvements de colonnes sur Vic-sur-Aisne, Crépy, Soissons, Villers-Cotterêts.

Départ : 14 heures.

Compiègne : aucun mouvement.
Noyon : aucun mouvement.
Chauny : aucun mouvement.
Aucun train sur les voies ferrées, aucun rassemblement dans les gares.

[1] Note du S. H. — *Sic.* Lire sans doute *Samoussy* (est de Laon). Sommesous est à 25 km. au sud de Châlons-sur-Marne.

[2] Note du S. H. — De l'aviation de la VIe armée.

[3] Note du S. H. — Le 10 septembre 1914.

En ce qui concerne Anizy et Soissons, la mission n'a pu être remplie à cause d'orages se trouvant dans cette région.

Vic-sur-Aisne : aucun mouvement.

Aucun mouvement sur la route de Compiègne à Vic-sur-Aisne.

Au nord de la forêt de Villers-Cotterêts, entre la lisière nord de cette forêt et une ligne passant par Chelles et Cutry, de l'artillerie, de la cavalerie et des convois arrêtés dans tous les villages, presque pas d'infanterie.

Un parc d'aviation (5 hangars) à la cote 161, 6 km. sud de Vic-sur-Aisne.

Un régiment d'artillerie en marche sur la route du Pressoir à Bonneuil-en-Val (sud de la forêt de Villers-Cotterêts) se dirigeant vers le nord.

Un régiment de cavalerie en marche sur la route de Vez à Émeville (sud de la forêt de Villers-Cotterêts, se dirigeant vers le nord).

Signé : L. PROT.

Annexe n° 2766.

Mission[1] : observer la marche des troupes comprises dans le secteur Nanteuil, Crépy-en-Valois, Villers-Cotterêts, la Ferté-Milon, Mareuil-sur-Ourcq, Rouvres, Ormoy-le-Davien.

1° Sur la route de Crépy-en-Valois à Béthancourt, de l'artillerie sur la longueur Béthancourt et un point situé entre Magneval et Séry.

2° Au nord de Voisin, très fort rassemblement d'infanterie que j'évalue à une division, près de deux régiments étant partis.

Toutes ces troupes se dirigeaient vers le nord.

3° Sur la route Crépy-en-Valois, Villers-Cotterêts, une colonne de voitures se dirigeant vers l'ouest.

4° A l'ouest de la route Autheuil-en-Valois, Billemont, 1 gros parc d'artillerie qui se mettait en route vers le nord. A l'est de cette même route, un rassemblement d'infanterie très fort faisant le même mouvement.

5° A Thury-en-Valois et à Rouville, très longues tranchées occupées.

Durée de la reconnaissance : 2 heures.

[1] Note du S. H. — Reconnaissance exécutée le 10 septembre entre 14 et 16 heures.

Annexe n° 2767.

Q. G. de Claye-Souilly à G. Q. G. et gouverneur militaire de Paris.

Le 10 septembre, 20 heures.

Bulletin de renseignements n° 14.

L'ennemi a continué son mouvement de retraite vers le nord et il ne paraît avoir laissé au contact qu'un rideau de cavalerie. Ses gros paraissent s'être arrêtés, cet après-midi, au nord de la forêt de Villers-Cotterêts dans la région de Retheuil, Mortefontaine, Montgobert. Au S., on a signalé des groupements se formant en colonnes dans la direction du nord à Séry (N. de Crépy-en-Valois), Fresnoy-la-Rivière, à l'ouest et au S. de Villers-Cotterêts, vers Vez, Largny et Autheuil-en-Valois. A notre droite, l'armée anglaise est près d'atteindre l'Ourcq vers Neuilly-Saint-Front et à l'O.

Les reconnaissances d'avions n'ont signalé aucun mouvement, rassemblement ou débarquement dans la direction de Compiègne, Noyon, Chauny, ou dans les régions Estrées-Saint-Denis, Montdidier, Roye, Compiègne.

Des documents certains confirment que la VIe armée a eu affaire aux IIe et IVe corps actifs et au IVe corps de réserve.

(Reçu 21 h. 25.)

A. Deville.

Annexe n° 2768.

Reçu de Claye, le 10-9-14, à 1 h. 15 m.[1].
(Déposé le 10-9, à 0 h. 45.)

Gal VIe armée à gouverneur Paris, à Gal cdt région Nord (Montmorency)[1].

1° L'ennemi a évacué la rive droite de l'Ourcq. Son attaque sur notre aile gauche semble avoir eu pour objet de détourner notre attention des rives de l'Ourcq.

2° Je compte prendre l'offensive sur tout le front lorsque la 8e division sera en mesure d'agir (vers midi). Je ne puis me passer pour cette offensive du concours de la 62e division de réserve mise à ma disposition par M. le général gouverneur de Paris.

J'ai prescrit à cette division de conserver jusqu'à nouvel ordre les positions qu'elle occupe (Dammartin, Eve, Plessis-Belleville).

---

[1] Note du S. H. — Par télégrammes. Le télégramme adressé au gouverneur de Paris lui est parvenu à 1 heure 15.

Annexe n° 2769.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 139.

Le 10 septembre, 6 h. 30.

Ordre particulier n° 71

à la brigade de cavalerie provisoire [1].

La bde de cav. qui opérait avec la 8e div. sur la rive gauche de la Marne passera sur la rive droite de la Marne par le pont de Meaux; elle se portera vers Lizy-sur-Ourcq ou en amont pour franchir l'Ourcq et couvrir le passage de la 45e div., sur la rive gauche de l'Ourcq, division qui doit se porter ultérieurement vers le N., entre l'Ourcq et la gauche anglaise.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

Signé : GUILLEMIN.

Annexe n° 2770.

Claye, 10 septembre, 6 h. 30.

Ordre particulier n° 71 bis [2].

I. — La VIe armée occupe le front Eve, Silly-le-Long, Puisieux, où elle est en contact avec l'ennemi. On peut s'attendre à l'intervention de détachements ennemis venant de Senlis, Chantilly ou même plus à l'ouest.

II. — La 37e division sera rassemblée dans la zone Louvres, Epiais, Roissy, Goussainville, Q. G. à Louvres, se couvrant par des avant-gardes vers Survilliers et Choisy-aux-Bœufs.

III. — En vue de protéger les débarquements, le 1er bataillon débarqué à Louvres portera 3 compagnies sur Survilliers, où il organisera la couverture des débarquements ultérieurs dans cette station. Une compagnie assurera la sécurité immédiate de la station de Louvres.

---

[1] Note du S. H. — Brigade provisoire Sauvage de Brantès, formée par prélèvements sur le C. C. Bridoux.

[2] Note du S. H. — De la VIe armée à la 37e division.

Le 2e élément de la division, élément qui débarque à Goussainville, sera porté vers Louvres dont il assurera la couverture.

Le commandant de la division règlera les mouvements des autres éléments.

IV. — Quartier général de la VIe armée : Claye-Souilly.

Poste de commandement : St-Soupplets.

P. O. : *Le sous-chef d'état-major,*

FILLONNEAU.

Annexe n° 2771.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

St-Soupplets, 10 septembre, 8 heures.

Ordre particulier n° 72

au général commandant la 45e division.

Il résulte des renseignements reçus que la rive O. de l'Ourcq paraît évacuée jusqu'au delà de May-en-Multien, et que les troupes de la rive E, se sont repliées vers le N.

En conséquence, la 45e div., précédée de la brigade de cav. Gillet, qui sera mise provisoirement sous ses ordres, étendra son mouvement vers l'E. en jetant 1 brigade sur la rive E. de l'Ourcq et en se faisant couvrir par des avant-postes sur la ligne générale croupe au N. E. de Beauvoir (liaison avec ceux de la 55e div.), Echampeu, croupe 136 au sud d'Ocquerre, Crépoil. Elle surveillera par sa cav. les directions de la Ferté-sous-Jouarre, Cocherel, Vendrest et la vallée de l'Ourcq.

Le 3e corps anglais était encore arrêté hier soir devant la Marne à la Ferté-sous-Jouarre et Courtacon, qui étaient occupés par des détachement allemands s'opposant à la construction des ponts.

Cavalerie allemande signalée hier dans les environs de Cocherel.

Signé : MAUNOURY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GUILLEMIN.

(Reçu à 9 h. 30[1].)

---

[1] Note du S. H. — Mention au crayon portée par un officier de l'E.-M. de la 45e D. I. en marge de l'ordre de la VIe armée.

Annexe n° 2772.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

119.

Q. G. de Claye, 10 septembre 1914.

Le général Maunoury, commandant la VIe armée,

à M. le général gouverneur de Paris, commandant les armées de Paris, à Paris.

Les armées allemandes ont effectué un mouvement de recul considérable.

En raison de la sécurité qui en résulte pour Paris, j'ai l'honneur de vous demander que la brigade de cavalerie Gillet et les 61e et 62e D. R. soient laissées à la disposition de la VIe armée, ces deux divisions sous le commandement du général Ebener.

En cas de malheur ultérieur, bien improbable maintenant, je renverrais ces éléments à Paris.

(La présente lettre répond à la question formulée par votre lettre n° 800 D/3 du 10 septembre [1].)

MAUNOURY.

Satisfaction avait été donnée à cette demande avant même qu'elle fût parvenue [2].

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 2672.

[2] Note du S. H. — Mention figurant au crayon sur l'exemplaire de cette lettre qui se trouve dans les archives du G. M. P. La mention paraît être de la main du général Gallieni. Elle n'est pas datée.

Annexe n° 2773.

VIe ARMÉE.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

N° 115.

Poste de commandement de Saint-Soupplets, le 10 septembre [1].

Ordre général d'opérations n° 73
pour la journée du 10 septembre.

I. — Bulletin de renseignements [2] ci-joint.

L'armée allemande est en pleine retraite vers le N.

L'armée anglaise a déjà atteint la ligne Cocherel, Dhuisy, et continue aujourd'hui sa marche vers le N.

II. — La VIe armée rompra aujourd'hui, à 13 heures, pour atteindre ce soir par ses avant-gardes la ligne Vaux-Parfond, La Villeneuve, Thury, Cuvergnon, Bargny, Lévignen, Rouville, Ormoy-Villers, Rozières. Les corps d'armée devront utiliser tout le réseau routier et attaquer résolument les arrière-gardes ennemies qui essaieraient de faire tête.

III. — Zones de marche.

a. 45e division, à cheval sur l'Ourcq et à l'O. par la route incluse May-en-Multien, Neufchelles, Mareuil-sur-Ourcq et à l'E. par la route incluse Ocquerre, Crouy-sur-Ourcq, Montigny-l'Allier, se reliant à la colonne de gauche du 3e corps anglais, qui se porte de Cocherel sur Coulombs.

b. 5e groupe de D. R., entre la limite O. de la 45e div. exclue, et la route incluse Puisieux, ferme Nogeon, Acy-en-Multien, Betz.

c. 7e C. A., entre la limite O. du 5e groupe de D. R. exclue et la ligne Chèvreville, Boissy, Rouville, incluse.

d. 4e C. A. (avec ses trois divisions) : entre la limite O. du 7e C. A. exclue et la ligne incluse Le Plessis-Belleville, Montagny, Versigny, Rozières.

e. La 3e D. C. se portera sur la gauche du 4e C. A. dans la région au N. de Baron et Borest, pour couvrir le flanc gauche de l'armée; elle poussera ses reconnaissances sur Senlis, Pont-Ste-Maxence, Verberie.

---

[1] Note du S. H. — A 10 heures (Journal des marches de la VIe armée).

[2] Note du S. H. — Cf. annexe 446.

Les 1re et 5e D. C. sont disponibles pour les opérations à grande envergure sur les derrières de l'ennemi prévues par l'ordre antérieur du G. Q.

f. La 62e D. R. restera jusqu'à nouvel ordre sur les emplacements qu'elle occupe, et fera tenir par ses avant-postes les débouchés de la forêt à Ermenonville et Ver.

g. La 37e division, rattachée à la VIe armée, débarque à partir de ce soir entre Survilliers et Villiers-le-Bel.

h. La brigade provisoire de cavalerie, qui a franchi la Marne ce matin à la Ferté-sous-Jouarre, se rendra par Lizy à Saint-Soupplets, et cherchera à rejoindre la 3e D. C., où le général commandant le corps de cavalerie, la reprendra sous son commandement.

i. Les parcs et convois ne dépasseront pas la ligne Lizy, Etrépilly, Plessis-Belleville.

IV. — Stationnement. — Dans les zones de marche respectives.

Avant-gardes :

45e div., à Vaux-Parfond, et la Villeneuve (Q. G. à Neufchelles);
5e groupe de D. R., à Thury, Cuvergnon et Bargny (Q. G. Etavigny);
7e C. A., Lévignen, Rouville (Q. G. Fresnoy);
4e C. A., Ormoy-Villers, Rozières (Q. G. Nanteuil).

3e D. C., à la disposition du commandant de la division pour l'accomplissement de la mission reçue.
62e D. R., ne bouge pas (Q. G. Dammartin).
37e div., Q. G. Louvres.
D. E. S., Noisy-le-Sec.
Q. G. de l'armée, Claye-Souilly.

V. — Poste de commandement de l'armée, reste à St-Soupplets.
Les commandants des grandes unités rendront compte, par le porteur du présent ordre, de l'itinéraire qu'ils suivent personnellement.

VI. — Communications télégraphiques,

Postes d'armée : Nanteuil, 4e et 7e C. A. et 3e D. C.;
Etrépilly, et ultérieurement May-en-Multien, 5e groupe D. R. et 45e div.;
Dammartin, 62e D. R.

Postes T. S. F. : Nanteuil, dès que possible après 14 heures;
St-Soupplets ;
Claye-Souilly.

Le poste de Brégy est remis à la disposition de l'armée à partir de 14 heures.

Signé : MAUNOURY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GUILLEMIN.

Annexe n° 2774.

VIe ARMÉE.

Claye, 10 septembre 1914, 10 h. 20.

Etat-major Claye [1] *à état-major Châtillon-sur-Seine* [2].

Mouvement général de retraite des Allemands vers le nord. Je me porte en avant vers le nord. Ordre est donné d'atteindre ce soir par avant-gardes la ligne générale Rozières, Ormoy, Lévignen, Cuvergnon, la Villeneuve, Vaux-Parfond (liaison intime avec gauche anglaise vers Saint-Quentin).

MAUNOURY.

(Envoyé le 10 septembre, à 11 heures.)

Annexe n° 2775.

Claye, 10 septembre, 10 h. 30 [1].

Message téléphoné.

Commandant VIe armée à gouverneur militaire Paris [3].

L'ennemi (IIe et IVe corps et IVe réserve), qui avait essayé dans la journée du 9 de déborder la gauche de la VIe armée par Betz, Lévignen sur Nanteuil, se replie sur toute la ligne. Il a évacué Nanteuil et Étavigny, Acy-en-Multien. Les troupes qui ont opéré hier à l'ouest de la route Nanteuil, Crépy-en-Valois, n'étaient que des formations d'étapes isolées qui ont été dispersées par notre cavalerie.

Les radiogrammes interceptés indiquent que la 1re armée allemande envisagerait une retraite générale entre le nord et l'Oise.

A l'est de l'Ourcq, en face de l'armée anglaise, l'ennemi n'a pas tenu sur la Marne et paraît devoir se replier au nord de l'Ourcq. L'armée anglaise atteignait ce matin le front la Ferté-sous-Jouarre, Château-Thierry, sa droite marchant sur Neuilly-St-Front.

---

[1] Note du S. H. — VIe armée.

[2] Note du S. H. — G. Q. G.

[3] Note du S. H. — Le même message téléphoné a été envoyé à 13 h. 45 par la VIe armée au G. Q. G., avec cette différence que les deux derniers alinéas sont remplacés par le suivant : « *Les points que doit atteindre ce soir la VIe armée sont Ormoy-Villiers, Betz, Mareuil-sur-Ourcq* ».

Rien de modifié aux intentions du général cdt la VIe armée, savoir : offensive sur tout le front, la gauche en avant, à midi, direction Chambry, Lévignen; la droite (45e D. I.) de part et d'autre de l'Ourcq, appuyée par la brigade de cavalerie Gillet.

Les Allemands ont eu des pertes énormes entre Barcy et Chambry, à l'est de ces localités.

Annexe n° 2776.

10 septembre, 13 heures[1].

VIe armée à G. Q. G.

Ce matin, à 7 heures, la situation était la suivante : au N., 4e corps, entre Silly-le-Long et Chèvreville, appuyé à gauche par une brigade de 62e D. R., qui occupait Eve et Plessis-Belleville, l'autre brigade de 62e D. R. à Dammartin; 7e corps entre Chèvreville et croupe N. E. Puisieux; groupe de Lamaze entre cette croupe, Champ-Fleury, cote 124; enfin 45 div. jusqu'à Varreddes.

5e D. C. à Ver avec Gal Bridoux; 3e D. C. à Marchémoret; 1re D. C. sans nouvelles. (5e D. C. avait agi hier soir sur les derrières de l'ennemi.)

Gal Lamaze et Gal Drude n'avaient rien devant eux ce matin; ont été poussés vers l'Ourcq ce matin. Le général Maunoury avait l'intention de pousser la division Drude sur rive est de l'Ourcq pour remplacer 8e div. à gauche des Anglais.

8e D. I. à Silly-le-Long à disposition du 4e corps.

Renseignement apporté à l'instant par un officier revenant de St-Soupplets. Toute l'armée s'avance vers le nord; elle n'aurait plus rien devant elle. La div. Drude est restée sur la rive ouest de l'Ourcq.

Annexe n° 2777.

N° 7.742.

N° 47.

Claye, le 10 septembre, 16 heures.

Message téléphonique.

État-major[2] *à E.-M., Châtillon-sur-Seine*[3].

Compte orienter demain sixième armée entre Villers-Cotterêts et Pierrefonds, sauf avis contraire. Prière de fixer d'urgence délimitation de marche avec Anglais.

[1] Note du S. H. — Message téléphoné au G. Q. G. à 13 h. 30 (7681).
[2] Note du S. H. — De la VIe armée.
[3] Note du S. H. — G. Q. G.

Annexe n° 2778.

10 septembre, 16 heures.

Message téléphoné.

Commandant VIe armée à commandant en chef.

La ligne Ormoy-Villiers, Betz, Mareuil-sur-Ourcq, sera atteinte par les gros ce soir.

Les avant-gardes seront sur la ligne Crépy-en-Valois, Cuvergnon, la Villeneuve-sous-Thury.

Jusqu'à 14 heures, le mouvement s'exécutait sans difficultés. Une div. du corps de cavalerie[1] serait à Eve, se portant sur Vemars, pour se ravitailler; elle se portera ensuite sur Senlis pour aller de là vers Soissons en passant au S. de la forêt de Compiègne. Une autre vers Marchémoret [2]. Quant à la 5e, elle est répartie en brigades et envoyée vers le N. pour tenter des coups de main; on n'en a pas de nouvelles[3].

L'intention du général Maunoury, sauf ordres contraires, est de continuer son mouvement demain vers le N. N. E. en passant à l'est de la forêt de Compiègne.

La VIe armée est en liaison avec l'armée W. par la 45e div. qui marche à cheval sur l'Ourcq.

(Téléphoné par cap. Détroyat à cdt de Partonneaux.)

Annexe n° 2779.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 120.

Poste de commandement de Saint-Soupplets,
10 septembre, 17 h. 20.

Ordre général n° 74.

En attendant les instructions du grand quartier général, en vue de la manœuvre ultérieure, les troupes se tiendront prêtes à partir demain à 6 heures.

Les ordres d'exécution seront envoyés dès que possible.

Signé : MAUNOURY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GUILLEMIN.

---

[1] Note du S. H. — Il s'agit de la 1re D. C., avec le Q. G. du C. C. et une brigade (13e brigade de dragons) de la 3e D. C.

[2] Note du S. H. — 3e D. C. moins 13e brigade de de dragons.

[3] Note du S. H. — Cf. annexes 2939 et 2941.

Annexe n° 2780.

Message téléphoné.

État-major Claye [1] *à gouverneur Paris et état-major Châtillon-sur-Seine* [2].

Reçu Instructions particulières numéro vingt un [3]. Objectif des avant-gardes : ligne Pierrefonds, Chaudun. Grosse flanc-garde vers Glaignes, Orrouy.

P. O. : *P. le chef d'état-major*,
FILLONNEAU.

Annexe n° 2781.

IXe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C. 49 *bis*.

Bulletin de renseignements du 10 septembre 1914 [4].

Les colonnes de la 3e armée allemande en retraite ont été poursuivies par la IXe armée, dont les avant-gardes ont atteint, en fin de journée, la ligne Bergères-lès-Vertus (10e corps), Morains-le-Petit, Ecury-le Repos (9e corps), Normée (42e division), Lenharrée, Sommesous (11e corps).

L'offensive, reprise sur tout le front les jours précédents, a été continuée aujourd'hui avec le même succès.

A gauche, la Ve armée a atteint la Marne entre Château-Thierry et Dormans après avoir fait de nombreux prisonniers et capturé des canons et des équipages.

A droite le 21e corps [5] a débouché au nord de Sompuis.

Les renseignements fournis par les prisonniers établissent que les forces allemandes. très éprouvées par les combats des jours précédents et manquant de vivres, se replient en toute hâte vers le nord.

La poursuite continuera sans arrêt demain 11. Dans les Vosges, nos troupes ont repris le col des Journaux et enlevé aux Allemands 3 canons et 2 mitrailleuses.

---

[1] Note du S. H. — VIe armée.

[2] Note du S. H. — G. Q. G. — Le message téléphoné a été reçu au G. Q. G. le 10 septembre, à 22 h. 50 (courrier du G. Q. G.).

[3] Note du S. H. — Cf. annexe 2649.

[4] Note du S. H. — Envoyé à 22 heures, d'après le carnet d'enregistrement des «sorties» de la IXe armée.

[5] Note du S. H. — De la IVe armée.

Annexe n° 2782.

IXe ARMÉE.

3e BUREAU.

S. C. 313.

P. C. Plancy, 10 septembre, 6 h. 50 [1].

IXe armée à 11e C. A.

Si la 60e D. R. est informée par la 9e D. C. que des forces allemandes sérieuses occupent encore Mailly, elle attaquera immédiatement de ce côté.

Si, au contraire, Mailly est déjà évacué, elle se mettra à la disposition du 11e C. A. pour appuyer son attaque comme celui-ci le jugera convenable.

FOCH.

P. C. C.

WEYGAND.

Annexe n° 2783.

IXe ARMÉE.

3e BUREAU.

S. C. 314.

Plancy, 10 septembre à 7 heures.

Gal cdt IXe A. à 9e C. A.

Ligne de conduite du 9e C. A.

Se lier au 10e C. A. qui attaque au N. des marais de St-Gond sur Etoges et Colligny.

A mesure des progrès de ce C. A., abandonner les débouchés S. des marais en vue de reporter toutes les forces disponibles à l'attaque qui sera menée aussi violemment que possible sur le front.

Signé : FOCH.

P. C. C.

WEYGAND.

---

[1] Note du S. H. — Ordre conservé dans les archives de la IXe armée et enregistré au carnet des sorties de l'armée, sous le n° S. C. 313, avec l'indication : « *heure de départ : 9 h. 10, transmis par agent de liaison* », n'a pu être retrouvé aux entrées du 11e corps.

Annexe n° 2784.

IXe ARMÉE.

3e BUREAU.

S. C. 312.

Plancy, 10 septembre, 7 h. 30 [1].

IXe A. à 10e C. A., à Charleville [2].

Je demande au 10e C. A., disposant de sa 51e D. R., de mener aussi vivement et aussi violemment que possible les actions prescrites, afin de permettre à la IXe A., ainsi dégagée de toute préoccupation sur sa gauche aux marais de St-Gond, de prendre, sans réserve, une offensive qui, par son centre et sa droite semble devoir être des plus fructueuses.

Gal FOCH.

P. C. C.
WEYGAND.

Annexe n° 2785.

10 septembre, 7 h. 30.

Message téléphoné.

IXe armée à G. Q. G.

Hier soir, en fin de journée, la situation de la IXe armée était la suivante :

A droite, la 60e D. R. entre Semoine et Villiers-Herbisse ayant à sa droite la 9e D. C. vers l'arbre de la Justice;

Le 11e C. A. avec la 18e div., dans les bois, entre Gourgançon et Salon;

Le 9e C. A. ayant sa droite vers Connantre sur une ligne passant par Allemant et à sa gauche la division marocaine qui avait fini par s'emparer de Mondement, où les Allemands ont tenu jusqu'à la dernière minute;

Le 10e C. A. avait pris l'offensive par l'ouest des marais de St-Gond et était sur Fromentières et Baye permettant ainsi à la IXe armée de disposer de la 42e division, qui était en position d'attaque entre Linthelles et Pleurs, pour contre-attaquer l'ennemi qui avait toute la journée très fortement pressé le 11e C. A.

---

[1] Note du S. H. — Cet ordre est enregistré au carnet des sorties de la IXe armée sous le n° S. C. 312, avec l'indication «*heure de départ, 9 h. 10, liaison*».

[2] Note du S. H. — Q. G. de 10e C. A.

D'ailleurs un ordre d'offensive générale avait été donné à 16 heures. Le 11e C. A., en raison de l'effort fourni dans la journée, n'a pu qu'esquisser le mouvement. La 42e division n'a pu être disposée face à son objectif que vers 18 heures.

Ce matin, l'offensive reprend sur tout le front dans la direction générale de Sommesous, Morains-le-Petit.

Le 10e C. A. marchant par le nord des marais de St-Gond en direction de Bergères-lez-Vertus.

Poste de commandement pour le 10 : Plancy.

(Téléphoné par le lieut.-colonel Devaux[1], reçu par le cap. de Cuverville, 10 septembre 7 h. 45.)

P. S. — L'action de la IVe armée sur Sompuis a commencé à se faire sentir sur la droite de la IXe armée. L'effort allemand s'est surtout porté par Fère-Champenoise sur la gauche du 11e C. A.

Annexe n° 2786.

Chapton, de Sézanne, 8 h. 30.

(Reçu de Sézanne au poste de Chapton, le 10 septembre 14, 8 h. 37, par téléphone.)

Cdt. IXe armée à commandant 10e corps.

1° Le 10e corps assurera aujourd'hui la liaison avec le 1er C. A. de la Ve armée, qui marche sur Dormans, Verdon, le Breuil, la Chapelle. Le 1er corps est en outre chargé de couvrir le flanc est de la Ve armée et de surveiller les directions d'Etoges et d'Epernay, par Igny-le-Jard et Mareuil-le-Port.

2° Prière rendre compte au général commandant la IXe armée de la situation actuelle du 10e corps.

Annexe n° 2787.

Plancy, le 10 septembre, 9 h. 10.

IXe armée à 11e corps, par téléphone.

N° 1 : à la gauche du 11e corps, la 42e division est entrée à Fère-Champenoise où elle a trouvé de nombreux blessés allemands, et où elle a fait 50 prisonniers de la Garde; tout indique que l'ennemi a opéré, cette nuit, une retraite précipitée; il convient de le

---

[1] Note du S. H. — Sous-chef d'E.-M. de la IXe armée.

poursuivre le plus activement possible. En outre, en vue du passage ultérieur de la Marne, les corps d'armée devront songer dès maintenant à rapprocher leurs équipages de pont.

N° 2 : faire connaître, d'heure en heure, la situation du 11e corps.

Annexe n° 2788.

(Reçu de Plancy, par téléphone;
déposé à 9 h. 15, le 10 septembre.)

IXe armée à 9e corps.

L'ennemi paraissant opérer une retraite précipitée, il convient de le poursuivre avec le maximum de rapidité.

Annexe n° 2789.

10 septembre, 9 h. 30 [1].

Message téléphoné.

Cdt armée à Gal cdt en chef.

L'offensive générale de la IXe armée entreprise hier soir se poursuit ce matin. Le 11e C. A. a déjà atteint Gourgançon. La 42e division est entrée à Fère-Champenoise où elle a trouvé de nombreux blessés allemands et fait 50 prisonniers de la Garde. Tout indique que l'ennemi a opéré cette nuit une retraite précipitée. Je donne l'ordre de le poursuivre avez le maximum de rapidité et je demande que, pour la suite des opérations, la route de Sommesous à Châlons ainsi que les routes à l'ouest me soient réservées.

(Communiqué par le cdt Desticker, 10 septembre 9 h. 35,
Reçu par le capitaine de Cuverville, 10 septembre 9 h. 35.)

(Communiqué :

V, W } cap. Fétizon.

IV, VI } cap. Faure.)

---

[1] Note du S. H. — Enregistré au G. Q. G. sous le n° 7641.

Annexe n° 2790.

De Plancy, 12 h. 20 [1].

Général commandant IXe armée à général commandant 11e corps, par téléphone.

La poursuite de l'ennemi continuera de manière à ce que la IXe armée atteigne ce soir la ligne Vatry, Germinon, Villeneuve, Renneville. 42e division par la route Fère-Champenoise, Châlons; 9e corps au nord de cette route; 11e corps au sud, jusqu'à la route incluse Sommesous, Châlons.

La 9e division de cavalerie a reçu l'ordre de poursuivre dans la direction de Châlons, en coupant la retraite de l'ennemi, qui, ce matin, était encore à Sompuis.

Annexe n° 2791.

IXe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

Ordre [2].

Le général commandant la IXe armée est heureux de transmettre aux troupes sous ses ordres les félicitations que lui adresse le général commandant en chef, pour la vaillance, la vigueur et la ténacité dont elles viennent de faire preuve dans ces dernières journées.

Il compte entièrement sur leur énergie dans la poursuite.

Au quartier général,
Plancy, le 10 septembre 1914.

Le général commandant la IXe armée,
Signé: FOCH.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
WEYGAND.

---

[1] Note du S. H. — Le 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Cet ordre est enregistré au carnet des sorties de la IXe armée sous le n° 329, sans indication d'heure; mais le numéro 325 est de 10 heures et le n° 332, de 14 heures.

Annexe n° 2792.

IXe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 330.

Plancy, 10 septembre, 12 h. 30.

Ordre général d'opérations
pour la journée du 10 septembre.

L'armée (42e D. I. 9e et 11e C. A.) portera ce soir ses têtes de colonnes jusqu'à la Soude. sur la ligne Vatry, Soudron, Germinon.

42e division, par la route Fère-Champenoise, Châlons;

11e C. A., par les routes plus à l'est;

9e C. A., par les routes plus au nord.

Le 10e C. A. arrêtera ses têtes à Bergères-lez Vertus, Colligny, avec des A. G. au nord de la route Champaubert, Châlons.

Q. G. de l'A., Fère-Champenoise.

Les C. A. feront connaître à 17 heures l'emplacement de leurs Q. G.

Le général commandant l'armée,
Signé : FOCH.

P. A. : *Le sous-chef d'état-major,*
DEVAUX.

Annexe n° 2793.

Plancy, 12 h. 30.

Situation connue à 12 heures, 10 septembre [1].

L'armée Foch va atteindre entre 12 heures et 13 heures le front Sommesous, Morains-le-Petit. La 9e D. C. a reçu l'ordre de poursuivre sur Châlons en coupant la retraite de l'ennemi qui ce matin encore, était à Sompuis.

Ce soir on atteindra Vatry, Germinon, Villeneuve, Renneville.

Q. G. Fère-Champenoise, 13 heures.

---

[1] Note du S. H. — Message conservé aux archives du G. Q. G., téléphoné à 12 h. 30 par la IXe armée, puis communiqué à 13 h. 5, par le G. Q. G. à la IVe armée.

Le 10e C. A. sera ce soir arrêté sur la ligne Bergères-lez Vertus, Colligny, face au nord avec les avant-gardes au nord de la route Champaubert, Châlons, en liaison par sa droite à Petit-Voipreux avec le 9e corps.

(Reçu par cap. de Galbert.)

Téléphoné à IVe armée à 13 h. 5 (cdt. de Partouneaux à cap. Godinot).

Annexe n° 2794.

IXe ARMÉE.

3e BUREAU.

S.C./48 *bis*.

Fère-Champenoise, 10 septembre 1914, 22 heures.

(Remis à l'officier de liaison.)

G^al cdt la IXe armée à G^al cdt V^e armée.

La IXe armée n'a pu dépasser ce soir la ligne Sommesous, Ecury, où elle a rencontré des arrière-gardes sans doute. Le 10e C. A., à sa gauche, a atteint, sans difficulté, ses objectifs de marche, Colligny, Bergères-lez-Vertus.

Entre la Ve et la IXe armée, il y a un massif forestier qui serait dangereux si on ne l'explorait pas; il y a un débouché également dangereux si on ne le tient pas : celui d'Épernay.

Dans ces conditions, il me paraît indispensable de diriger le 10e C. A. vers Epernay en plusieurs colonnes, dont la plus à l'est, passant par Vertus, lui permettra de tourner les arrière-gardes rencontrées dans le massif forestier, dont la plus à l'O. aura à chercher la liaison avec le 1er C. A. sur la direction de Dormans, en marchant sur Mareuil-le-Port.

Les routes sur Epernay et les passages avoisinants tirent leur importance de ce qu'ils ont été pratiqués la nuit dernière et aujourd'hui par le Xe C. A. allemand et la Garde dans leur mouvement de retraite.

Malgré tout mon désir de rentrer dans les vues de la Ve armée, je crois donc devoir, pour la journée du 11, maintenir le 10e corps dans les directions ci-dessus indiquées.

F. FOCH.

Annexe n° 2795.

IXe ARMÉE.

S.C./52 *bis*.

Fère-Champenoise, 10 septembre, 23 heures.

Ordre général d'opérations
pour la journée du 11 septembre.

I. La poursuite de l'ennemi sera continuée demain en vue de se rapprocher le plus possible de la Marne.

On cherchera surtout à déborder et à tourner les arrière-gardes de l'ennemi pour les faire tomber, plutôt qu'à les attaquer de front; à agir pour cela avec des formations largement déployées ou à faire appel à des colonnes voisines, avec lesquelles des liaisons étroites devront être établies.

II. Le 11e corps disposera de la zone limitée à l'est par la route incluse Sommesous, Châlons et à l'ouest par la ligne exclue Salon, Gourgançon, Euvy, Connantray, Normée, Villeseneux, Germinon, Thibie, St-Pierre-aux-Oies.

Il aura en outre à se mettre en liaison avec le 21e corps (gauche de la IVe armée), arrivé ce soir 10 septembre vers Soudé-Ste-Croix et Coole, pour agir contre le flanc des forces ennemies qui lutteraient contre le 21e corps.

Il disposera du corps de cavalerie, ce soir à Poivres-Ste-Suzanne [1] et acheminera une division de Sommesous sur Dommartin-Lettrée et Cernon.

La 42e division disposera de la zone limitée à l'est par la ligne incluse formant la limite ouest du 11e corps et à l'ouest, par la ligne exclue Linthes, Ecury-le-Repos, Trécon, Chaintrix-Bierges, Pocancy.

Le 3e corps disposera de la zone limitée à l'est par la ligne ci-dessus incluse et, à l'ouest, par la ligne exclue Bergères-lez-Vertus, Mareuil-sur-Ay.

Départ: 5 heures pour toutes les colonnes.

III. Le mouvement sera couvert à l'ouest par le 10e corps, marchant sur Mareuil-sur-Ay et Épernay par la route Bergères-lez-Vertus, Mareuil-sur-Ay, et par les communications plus à l'ouest.

En outre, ce corps portera une colonne sur Mareuil-le-Port pour établir la liaison avec le 1er corps de la Ve armée qui a marché aujourd'hui sur Dormans.

IV. Q. G. A. à Fère-Champenoise.

Le général cdt la IXe armée,
Signé: FOCH.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
WEYGAND.

---

[1] Note du S. H. — Lire : Poivres sur la carte au 1/80.000, tirage de 1911, et Poivres-Ste-Suzanne sur les cartes de tirage antérieur.

Annexe n° 2796.

Gouverneur militaire de Paris, 10 septembre, 3 heures[1].

A la fin de la journée du 9, la VIe armée a été débordée, sur sa gauche, par des forces ennemies venant du nord et du nord-est et dont l'importance n'a pu être exactement déterminée, mais paraît dépasser un régiment d'infanterie avec artillerie. L'ennemi s'est emparé de Nanteuil-le-Haudoin. Le Gal Maunoury a du ramener sa gauche en arrière sur le front Silly-le-Long, Chèvreville. En même temps il a rappelé à lui la 8e div. demeurée à peu près inactive au sud de la Marne et qui doit, par marche de nuit, se porter sur Cuisy à 5 km. S. O. de St -Soupplets. J'ai prescrit au Gal Maunoury de s'efforcer de tenir le 10 sur nouveau front, en poussant sa droite dans direction Lizy-sur-Ourcq afin d'essayer de maintenir la liaison avec l'armée anglaise au N. de la Marne. Ces instructions concordent avec vos intentions et permettront, j'espère, de maintenir liaison avec W. malgré le rappel de la 8e D. I. derrière le centre de la VIe armée. A la fin de la journée du 9, j'étais sans nouvelles du corps de cavalerie.

Le Gal gouverneur sait par ses officiers de liaison que le 7e corps et la 7e div. ont éprouvé de grosses pertes et que la troupe est dans un état de fatigue extrême.

Annexe n° 2797.

10 septembre, 13 h. 30[2].

Gouverneur militaire Paris à commandant en chef.

Situation de la VIe armée à 9 heures.

Armée anglaise limitera action offensive à l'est, à la ligne le Thiolet, Torcy, Courchamp, Neuilly-St-Front; à l'ouest, pas déterminé de ce côté. L'action est en liaison avec la div. Drude[3] sur les deux rives de l'Ourcq (partie nord, sud de cette rivière) et brigade de cavalerie Gillet. Peu probable que Allemands offrent résistance avant la partie est, ouest de l'Ourcq. Betz et le Bois-du-Roi, région Boissy-Fresnoy, Nanteuil parait peu solidement occupée Les divisions cavalerie Bridoux ont opéré vers la Villeneuve, Drumilly et ont sabré fractions infanterie probablement landwehr qui ont été dispersées Ces divisions sont rentrées facilement à l'aile gauche de la VIe armée.

Gal Maunoury a l'intention vers midi, dès que ses forces seront réunies, aile gauche en avant, de prendre l'offensive. Armée anglaise maintient dispositions offensives.

---

[1] Note du S. H. — Message téléphoné reçu au G. Q. G. à 3 h. 25 (7621).
[2] Note du S. H. — Message téléphoné reçu au G. Q. G. (n° 7688) à 14 heures.
[3] Note du S. H. — 45e division.

Annexe n° 2798.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Poste de commandement Fontaine-Chacun, 10 septembre, 9 h. 30.

Bulletin de renseignements du 10 septembre 1914.

I. — Il y a eu dans la journée du 9 septembre 4 régiments d'inf. du Xe corps de réserve dans la région de Fontaine-Chacun (renseignement de prisonniers appartenant au 92e rgt de réserve).

II. — Aucune troupe allemande n'a couché à Orbais dans la nuit du 9 au 10 septembre (renseignement d'habitant).

III. — Des colonnes importantes ont défilé toute la journée du 9 dans Orbais. Elles demandaient les routes d'Épernay et de Montmort. D'après le dire des habitants, aucun officier n'a demandé la route d'Igny-le-Jard.

Il semble que le mouvement de retraite des colonnes allemandes est orienté vers le N.-E.

P. O. : *Le chef du 2e bureau,*

[Illisible.]

Annexe n° 2799.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

N° 48/2.

Bulletin de renseignements du 10 septembre 1914.

I. — Des renseignements fournis par les reconnaissances de cavalerie et de ceux obtenus des habitants il résulte que toutes les colonnes allemandes effectuent leur retraite dans la direction du nord-est et même pour certaines dans la direction de l'est.

Une de ces colonnes a été désignée par des habitants comme remontant la vallée de la Marne vers Epernay.

II. — Les blessés prisonniers allemands reconnus dans la zone de marche du 1er corps d'armée appartiennent aux :

Xe corps actif;
Xe corps de réserve;
VIIe corps actif;
Corps de réserve de la Garde.

(ci-joint pattes d'épaule des 13e rgt d'inf. [1],
10e rgt d'art. de campagne [1].)

Prisonniers de ce soir:
91e (réserve).
57e (actif);
1 lieutenant du 1er dragons de la Garde (lieut. von Bulory?).

P. O. : *Le chef du 2e bureau,*
[Illisible.]

Annexe n° 2800.

Ve ARMÉE.
—
1er CORPS D'ARMÉE.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
3e BUREAU.
—
N° 257/3.

Q. G. Bergères-sous-Montmirail, 10 septembre, 1 h. 30.

Ordre général n° 52.

(Mouvement du 10 septembre.)

1re PARTIE.

I. Ce matin, reprise de la marche vers le nord;
Le premier but à atteindre est d'amener les avant-gardes sur la rive nord du Surmelin.
Les ordres ultérieurs seront donnés pour la continuation de la marche lorsque ce premier résultat aura été obtenu.

---

[1] Note du S. H. — En regard de ces indications, il a été porté au crayon, au 2e bureau de la Ve armée l'annotation : bataillons de chasseurs.

II. Cavalerie. — Le 6e chasseurs poussera, dès le point du jour, des reconnaissances sur :

1° Le Breuil, la Chapelle-Monthodon, Dormans;

2° Ville-sous-Orbais, Igny-le-Jard, Verneuil;

3° Orbais, Ablois-St.-Martin [1], Epernay.

Le gros du 6e chasseurs, rompant à 4 (quatre), heures se portera dans la région de Mareuil-en-Brie avec mission d'éclairer le C. A. dans les directions de le Baizil, Ablois-St.-Martin [1].

III. Mouvement du gros du C. A.

Les divisions prendront leurs dispositions pour aborder la ligne du Surmelin à 6 (six) heures, chacune en deux colonnes:

1° D. I. par Margny, Verdon, le Breuil;
2e itinéraire par Margny, Buisson-Fleuret, ferme des Thomassets, la Ville-sous-Orbais.

2° D. I. par les Molinots, Fontaine-Chacun, Orbais;
2e itinéraire par la Chapelle-sous-Orbais, ferme de la Croix-Marotte, ferme de Pommerie, Beaumont château, Mareuil-en-Brie.

E. N. E. se porteront par Boutavent, Vauchamps, à la croisée des routes au S. de Fontaine-Chacun, que leur tête devra atteindre pour 6 (six) heures.

T. C. viendra à Vauchamps, où il attendra de nouveaux ordres.
Départ: 5 (cinq) heures 30.

Le général cdt. le C. A. se portera à Fontaine-Chacun, où son poste de commandement fonctionnera à partir de 6 (six) heures.
Q. G. du 1er C. A. maintenu à Bergères jusqu'à nouvel ordre.

Le général cdt le 1er C. A.,
Signé : DELIGNY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DE LARDEMELLE.

Nota. — La 2e partie de l'ordre sera adressée en même temps que l'ordre pour la continuation de la marche au delà du Surmelin.

---

[1] Note du S. H. — Sur la carte au 1/80.000e, Saint-Martin-d'Ablois.

Annexe n° 2801.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 258/3.

Q. G. Bergères-sous-Montmirail,
10 septembre 1914, 3 (trois) heures.

Le général Deligny, commandant le 1er corps d'armée au général commandant la 19e D. I, Fromentières.

Ci-joint mon Ordre d'opérations pour la journée du 10 septembre 1914.

Je vous prie d'inviter le 33e rgt d'inf. [1], cantonné à Fromentières, à rejoindre, pour 4 (quatre) h. 30, le 73e rgt d'inf. [1] à la Chapelle-sous-Obais, de manière que la 3e bde reconstituée, faisant mouvement vers le nord dans la direction de Mareuil-en-Brie, puisse avoir dégagé vos cantonnements et vos lignes de marche pour 5 (cinq) heures.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
DE LARDEMELLE.

NOTA. — Il est bien entendu que le général cdt la 3e brigade devra conserver une permanence à Fromentières jusqu'à réception des ordres de son général de division.

Annexe n° 2802.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ETAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Poste de commandement Fontaine-Chacun, 10 septembre 1914, 6 heures.

Ordre général n° 53.

(Continuation du mouvement sur la Marne.)

1re partie.

I. La Ve armée doit atteindre la Marne aujourd hui.

Le 1er C. A. a pour mission de s'emparer des ponts de Dormans et de Verneuil et de pousser ses avant-gardes au-delà de la Marne en vue de la marche du 11.

---

[1] Note du S. H. — De la 3e brigade, 2e division. La 3e brigade a été provisoirement le 9 septembre sous les ordres de la 19e D. I.

II. Le mouvement au delà du Surmelin se continuera en deux colonnes dans les conditions suivantes:

Colonne de gauche (1 er D. I.) par le Breuil, la Chapelle-Monthodon, Chavenay, Dormans;

Colonne de droite (2 e D. I.) par Suizy-le-Franc, Igny-le-Jard, Verneuil.

E. N. E. suivront la colonne de gauche.

T. C. poussera son mouvement sur Verdon; itinéraire par Fontaine-Chacun, Margny.

III. Cavalerie. — 6 e chasseurs, maintenant un esc. dans la région du Baizil pour surveiller les directions de Montmort, Etoges et d'Ablois-St.-Martin [1], et pour assurer la liaison avec le 10 e C. A., portera son gros dans la région de Leuvrigny, d'où il couvrira le flanc droit du C. A. en surveillant la vallée de la Marne, dans le secteur compris entre Troissy et le pont de Damery.

IV. Le général commandant le 1 er C. A. marchera en tête du gros de la 1 re D. I. jusqu'à la Chapelle-Monthodon où il établira son Q. G.

Permanence à Bergères, jusqu'à 9 heures.

Le Gal cdt le 1er C. A.,

DELIGNY.

Annexe n° 2803.

V e ARMÉE.

—

1 er C. A.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3 e BUREAU.

—

N° 260/3.

Poste de commandement de Fontaine-Chacun; 10 septembre, 8 (huit) heures.

Ordre particulier au colonel cdt. les E. N. E.

I. — Dès réception du présent ordre, les E. N. E. se mettront en marche par l'itinéraire ci-après:

Margny, Verdon, Romandie, Grande-Fontaine, Condé-en-Brie (partie est), Celle-les-Condé, la Chapelle-Monthodon.

II. — La colonne des E. N. E. suivant un itinéraire spécial à partir de Verdon, le colonel cdt les E. N. E. devra se couvrir par une avant-garde.

---

[1] Note du S. H. — Sur la carte au 1/80.000 e, Saint-Martin-d'Ablois.

III. — Stationnement en fin de marche:

La Chapelle-Monthodon (E. M., 1 btn et 2 cies. du génie de corps avec le Q. G., du C. A.), St.-Agnan, Celles-les-Condé.

Le cantonnement sera préparé; mais ne sera occupé que sur l'ordre du Gal cdt le C. A.

P. O. : *Le chef d'état-major*,

DE LARDEMELLE.

Annexe n° 2804.

10 septembre 1914, 15 heures.

Je suis informé que le 1er C. A. a commencé vers midi à franchir la Marne à Dormans et à Verneuil sans avoir rencontré d'ennemi.

Il va se former deux têtes de pont, chacune d'une brigade mixte, sur les hauteurs N. de Vincelles et de Verneuil.

P. O. : *Le chef d'état-major* [1],

DE LARDEMELLE.

Annexe n° 2805.

Avant-garde 2e division occupe débouché. Pont Verneuil libre. Ennemi en retraite direction Epernay.

(Radio du 1er C. A. reçu à Viels-Maisons [2] le 10 septembre à 15 heures.)

---

[1] Note du Sl H. — Note adressée au 3e corps par le 1er C. A.

[2] Note du S. H. — Q. G. de Ve armée.

Annexe n° 2806.

Ve ARMÉE. — 1er CORPS. — N° 267/3.

10 septembre, 15 h. 45.

Ordre de stationnement.

I. — Le 1er corps va s'installer au sud de la Marne, poussant ses avant-gardes sur les hauteurs nord, prêt à déboucher demain, au petit jour, sur les plateaux au nord de Dormans.

II. — A cet effet, chacune des divisions poussera une bde mixte au nord de la Marne.

2e division à Verneuil;

1re division à Vincelles.

Ces avant-gardes feront tenir et organiser en avant la ligne:

1 division, signal 216 (liaison vers Tréloup avec la 5e division), carrières, bois Tronquet.

2 division, bois de Gèvres, Pareuil, la Malmaison, en repliant sa droite jusqu'à la Marne.

III. — Le génie fera immédiatement reconnaître un emplacement favorable pour jeter un pont d'équipage dans la zone Try, Dormans, de préférence en face de la station de Dormans.

L'équipage de pont et une cie de génie du corps, dès leur arrivée à Clairefontaine, se porteront sur Chavenay, à la disposition du colonel commandant le génie, de manière que le pont d'équipage puisse être jeté et utilisé par les troupes demain 3 heures au plus tard.

IV. — Stationnement.

Q. G. : la Chapelle-Monthodon.

1re division : Q. G. Chavenay; zone Dormans, Soilly, Courthiézy, la Bourdonnerie, Chavenay.

2e division : Q. G. Comblizy; zone Try, Vassieux, Vassy, Comblizy, Nesles-le-Repons, Bouquigny.

E. N. E. : la Chapelle-Monthodon (1 btn) cie du génie de corps, St-Aignan, Celles-les-Condé.

Cavalerie : Champalliet.

T. C. : Baulne.

V. — Sections de distribution et de réserve à la disposition 1re division à Chavenay; 2e division à Comblizy; E. N. E., Q. G. à la Chapelle. Après la distribution les T. R. seront groupés dans les cantonnements précités; voitures à viande, chargées au Breuil, à la disposition, après distributions, regroupées avec le T. R.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

Signé : DE LARDEMELLE.

Annexe n° 2807.

Ve ARMÉE.

—

1er CORPS.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

N° 283/3.

Q. G. La Chapelle-Monthodon, 10 septembre 1914, 11 heures [1].

Ordre général n° 55.

(*Mouvement du 11 septembre.*)

1re partie.

Situation : voir Bulletin de renseignements n° 48/2.

Demain, l'armée continue son mouvement dans la direction du nord à la poursuite de l'ennemi.

Le mouvement du 1er C. A. aura pour but de l'amener sur la rive droite de la Marne, l'échelonnant légèrement en arrière et à droite de l'armée et le mettant en mesure de s'engager face au nord ou face à l'est.

Le C. A. réalisera à cet effet le dispositif suivant:

1er D. I.

Gros vers Champvoizy;

Poussant une avant-garde (1 rgt, 1 gr) à Goussancourt (orentiée vers le N. E.) et détachant à Ronchères 1 rgt orienté vers le nord et poussant 1 btn sur Cierges;

Liaison vers Coulonges avec le 3e C. A.;

2e D. I.

Gros vers Passy-Grigny;

Poussant une avant-garde (1 rgt, 1 gr.) à la ferme Belle-Idée et détachant 1 rgt à Trotte orienté vers l'est.

E. N. E., Bas-Berneuil.

Cavalerie, (6e chasseurs) vers Romigny.

---

[1] Note du S. H. — *Sic,* lire 23 heures.

Exécution du mouvement.

Les différents éléments exécuteront leur mouvement dans les conditions suivantes:

1re D. I. utilisera le pont suspendu de Dormans et le pont d'équipage établi par le génie au S. de Vincelles;

Elle disposera:

1° Sur la rive gauche de la Marne, des routes et chemins compris entre la route Courthiézy, Dormans incluse et l'itinéraire inclus la Chapelle-Monthodon, Chavenay, chemin qui, de Chavenay, rejoint la grand'route d'Igny-le-Jard à Dormans à 500 m. nord de Champaillet, Dormans, pont de Vincelles;

2° Sur la rive droite, du chemin Dormans, Vincelles, Champvoizy, Goussancourt.

2e D. I. par l'itinéraire Comblizy, Vassy, Vassieux, pont de Verneuil, Passy-Grigny.

E. N. E. par la Chapelle-Monthodon, l'ancien château de Comblizy, puis par l'itinéraire de la 2e D. I.

V. — Heures de départ.

Les têtes de colonnes des 2 divisions (éléments cantonnés sur la rive gauche de la Marne) passeront les ponts à 5 (cinq) heures;

La tête des E. N. E. rompra à 5 (cinq) heures 30 de la Chapelle-Monthodon.

VI. — Cavalerie.

Le 6e chasseurs, passant par le pont de Verneuil qu'il aura complètement dégagé pour 5 (cinq) heures, se portera dans la région de Romigny. Il poussera des reconnaissances dans la direction d'Epernay, Pargny-les-Reims, Jonchery-sur-Vesle et se mettra en liaison avec une division de cavalerie poussée dans la région de Chéry.

Sa mission est de couvrir le flanc droit de l'armée et de déterminer les directions de retraite des colonnes ennemies.

VII. — T. C. rompant à 5 (cinq) heures viendra à Dormans; itinéraire Condé-en-Brie, Celles-les-Condé, La Chapelle-Monthodon.

VIII. — Le Q. G. du C. A. fonctionnera à Verneuil à partir de 8 (huit) heures.

Une permanence sera maintenue à la Chapelle-Monthodon jusqu'à 9 heures (neuf).

Le Gal cdt le 1er C. A.,

Signé : DELIGNY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DE LARDEMELLE.

Annexe n° 2808.

Ve ARMÉE.
1er CORPS D'ARMÉE.
ÉTAT-MAJOR.
3e BUREAU.
N° 263 *bis*/3.

Q. G. La Chapelle-Monthodon, 10 septembre 1914, 23 (vingt-trois) h. 50.

Instruction particulière au 6e chasseurs [1].

Le rôle du 6e chasseurs dans la journée du 11 septembre comporte:

1° La détermination des directions de retraite des colonnes ennemies;

2° L'établissement d'un service de sûreté éloignée sur le flanc droit du C. A.

La première mission sera remplie par les reconnaissances lancées sur Epernay, Pargny-lès-Reims, Jonchery-sur-Vesle.

La 2e au moyen de détachements de la force d'un 1/2 peloton environ poussés sur la coupure de l'Ardre vers Savigny-sur-Ardre et en amont, ainsi qu'à Damery.

Ces détachements serviront le cas échéant de replis et de postes de transmission aux reconnaissances poussées plus avant.

Les renseignements concernant la situation sur l'Ardre, même négatifs, devront être adressés dès l'arrivée sur cette rivière des éléments de sûreté éloignés.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

LARDEMELLE.

Annexe n° 2809.

Dormans, 10 septembre 1914, 19 h. 15 (dix-neuf).

Colonel commandant génie à général commandant 1er corps d'armée.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, reconnaissance faite de la Marne, j'ai décidé de jeter le pont d'équipage au bac établi en face du village de Vincelles.

Le colonel commandant le génie du 1er corps,

[Illisible.]

---

[1] Note du S. H. — Cavalerie de corps du 1er C. A.

Annexe n° 2810.

10 sept., 7 h. 30.

2e corps [1].

1° Poste de commandement à Landricourt.

2° Ce matin attaqué violemment sur tout le front. Les Allemands ont bombardé Heiltz-le-Hutier. Une violente attaque sur Scrupt, St.-Lumier.

D'après renseignements non contrôlés, Maurupt-le-Montoy a été perdu cette nuit.

Le général G. [2], étant donné qu'on lui a enlevé cete nuit toutes ses réserves, craint de ne pouvoir tenir plus longtemps sur les positions qu'il défend depuis 4 jours.

Il fait organiser une position de repli sur la Marne à Larzicourt et Hauteville, Sapignicourt et Ambrières. Il demande instamment qu'on invite la IIIe armée à libérer son détachement de Cheminon.

Annexe n° 2811.

Perthes, 10 septembre, 7 h. 45

Le capitaine de la Touche [3] *au Gal cdt la 4e D. I.*

Le poste de commandement du 2e C. A. est transporté à Landricourt.

J. DE LA TOUCHE.

A titre de renseignements personnels l'ennemi attaque sur tout le front du C. A., 3e D. I. et détachement 7e brigade. L'on tient partout.

DE LA TOUCHE.

8 h. 40.

Les renseignements du Gal Cordonnier reçus à l'instant font savoir qu'il a repoussé l'attaque dirigée sur St.-Lumier et que, si l'on tient sur sa droite, il ne sera pas délogé quoiqu'il arrive.

DE LA TOUCHE.

Le 2e échelon du quartier général de la 4e D. I. est toujours à Perthes, sortie sud, entre la route nationale et le chemin de fer vers Ambrières.

Le prévôt,
DAMIEN.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IVe armée (entrées).
[2] Note du S. H. — Général Gérard, commandant le 2e corps.
[3] Note du S. H. — De l'état-major du 2e C. A.

Annexe n° 2812.

N° 415.

A général cdt 3e D. I. [1].

Reçu votre compte rendu. Très bien!

I. — Gal Rabier [2] rend compte qu'à 7 h. 30 Gal Toulorge [3] tient Maurupt et étang de Pargny; que des Allemands ont cependant réussi à se maintenir au Montoy au prix de gros sacrifices. Le Gal Rabier essaie de les en déloger avec son canon. Voyez si votre canon peut tirer sur Montoy sans risquer d'atteindre nos troupes de Maurupt.

II. — Pour répartir commandement sur ligne de feu, je laisse Toulorge provisoirement sous les ordres du Gal Rabier. Par contre, je mets provisoirement sous vos ordres la brigade Blondin [4] et ses 3 gr d'A. C. Prévenez Blondin.

III. — Je prescris au Gal Rabier de se tenir en liaison étroite avec vous.

IV. — Vous recevrez tantôt une instruction personnelle et secrète sur les directives à envisager.

Gal GÉRARD [5].

Annexe n° 2813.

10 sept. 10 h. 20.

A général cdt 4e D. I.

Reçu votre compte rendu. Très bien. Je félicite vos troupes.

1° S'il vous est impossible, avec l'aide de votre canon de reprendre Maurupt-le-Montoy, il faut tout au moins que vous empêchiez l'ennemi d'y installer le sien, lequel serait dangereux pour le Gal Cordonnier [6].

---

[1] Note du S. H. — Minute conservée dans les archives du 2e C. A. parmi les pièces du 10 septembre.
[2] Note du S. H. — Commandant la 4e division.
[3] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.
[4] Note du S. H. — 7e brigade.
[5] Note du S. H. — Commandant le 2e corps d'armée.
[6] Note du S. H. — Commandant la 3e division.

2° Il faut également prescrire au G[al]. Toulorge [1] de tenir, coûte que coûte, la lisière N. du bois de Petite Loge [2] afin de ne pas découvrir le Gal Cordonnier et afin de conserver, entre celui-ci et vous, une liaison très étroite.

Dans ce but, il serait préférable, à mon avis, que vous soyiez de votre personne (poste de commandement) du côté Toulorge plutôt que du côté Mangin [3].

3° Vous conserverez provisoirement sous vos ordres les éléments qui sont avec le Gal Toulorge.

4° Vous recevrez tantôt une instruction personnelle et secrète sur de nouvelles directives à envisager.

Gal GÉRARD [4].

Annexe n° 2814.

10 septembre 14, 14 heures.

Corps G.[5] à armée Charanges [6].

I. Tout le XVIIIe corps allemand attaque de nouveau très violemment sur Maurupt et Cheminon. Il a repris Maurupt pour la 3e fois et a déployé une art. considérable.

Nos pertes sont graves. — Le 72e n'aurait presque plus d'officiers d'après compte rendu du général de division.

II. Après ces cinq jours de lutte acharnée contre deux corps ennemis, malgré héroisme de mes troupes et malgré sacrifices faits, pour tenir quand même, je crains de ne pas pouvoir maintenir mon front ce soir — nous essaierons quand même, — mais j'ai le devoir de vous en prévenir.

III. Le 15e corps n'a plus rien à Trois-Fontaines ni à la Colotte; il a tout porté sur Mognéville, qu'il ne paraît pas tenir encore.

IV. Comme vous en ai rendu compte, je n'ai plus une compagnie de réserve, ayant envoyé cette nuit au 12e corps tout ce qui me restait; mon flanc droit est découvert et j'ai un front de 20 kilomètres.

Gal GÉRARD.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.
[2] Note du S. H. — «Petite Loge» 1 km. 500 sud du Montoy (Indication portée sur la carte au 1/80.000[e] publiée en 1837 revisée en 1889).
[3] Note du S. H. — Colonel commandant la 87e brigade.
[4] Note du S. H. — Commandant le 2e corps.
[5] Note du S. H. — 2e corps d'armée (général Gérard).
[6] Note du S. H. — IVe armée.

Annexe n° 2815.

14 h. 55

Situation [1] du corps d'armée G. [2] le 10 septembre.

I. — A l'ouest, emplacements non modifiés : une violente attaque sur Blesme, St-Lumier a été repoussée, avec des pertes énormes pour l'ennemi, ce matin.

II. — Au centre, Maurupt-le-Montoy a été le théâtre de combats acharnés et ininterrompus depuis cette nuit à 3 heures. — Le village, perdu et repris, a été enlevé, par la 25e div. allemande suivie de la 21e, vers 10 h. 30.

Les défenseurs, très éprouvés, se sont repliés vers Cheminon et sur la lisière nord des bois de Maurupt, où la résistance va continuer.

III. — A l'est, des forces très importantes marchent de Sermaize sur Cheminon: le détachement qui se trouve au sud de ce village s'efforcera de leur interdire le plus longtemps possible le débouché dans la clairière de Cheminon.

Mais le G^al cdt la 4 D. I. évalue à un corps d'armée entier l'effectif des troupes qui progressent dans le massif boisé de Maurupt, Cheminon et le G^al cdt le corps G. [2] n'a plus aucun moyen de renforcer les éléments de cette division qui continuent à combattre dans cette région.

Il est donc indispensable et urgent que la IIIe armée se préoccupe de couvrir son flanc gauche dans la direction de Cheminon. Trois-Fontaines.

Gal GÉRARD.

---

[1] Note du S. H. — Lettre conservée dans les archives de la IIIe armée (E. M, 3e bureau, entrées).
[2] Note du S. H. — 2e corps (général Gérard).

Annexe n° 2816.

2e CORPS.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
3e BUREAU.
—
N° 412.

Poste de commandement à Landricourt, 10 septembre 1914 [1].

2e corps à général cdt 3e D. I.; à général cdt 4e D. I.; à colonel cdt 87e bde.; à colonel cdt 7e bde; à général cdt l'artillerie; à colonel cdt. l'A. C.

Instruction personnelle et secrète.

I. — Les ordres de l'armée sont de tenir, énergiquement encore aujourd'hui, sur le front que le corps d'armée défend depuis quatre jours avec succès. Mais en raison de la manœuvre projetée sur le flanc droit et sur le flanc gauche de l'ennemi, et dans le but d'attirer plus au sud l'ennemi, qui est devant nous, il est possible que le 2e corps reçoive l'ordre de se replier sur la Marne.

Dans cette éventualité, le général cdt le C. A. a déjà fait préparer par les cies du génie des têtes de pont à Larzicourt et Isle-sur-Marne, au nord d'Hauteville, à Sapignicourt et au nord d'Ambrières.

II. — Tout en continuant à tenir le plus longtemps possible sur le front, il y a donc lieu de se préparer dès maintenant à exécuter le mouvement de repli, lorsqu'il sera ordonné.

En conséquence, dans cette éventualité, le Gal cdt la 3e D. I., prenant sous son commandement la 7e bde d'infanterie (colonel Blondin) et l'A. C., viendrait occuper une première position de repli sur la ligne région au nord d'Orconte, Heiltz-le-Hutier, Saint-Vrain inclusivement.

Le Gal Rabier, commandant la D. I., prenant sous son commandement le détachement Mangin, viendrait occuper une première position de repli sur la ligne générale : Vouillers (inclus), quai militaire de St-Eulien, Villiers-en-Lieu (inclus).

III. — Ultérieurement, et s'il était nécessaire de continuer le mouvement de repli jusque sur la Marne, le colonel Blondin se replierait sur Larzicourt et Isle-sur-Marne, — la 3e D. I. sur la tête de pont d'Hauteville (les Blousses ferme, les Islottes ferme), la 4e D. I., avec le détachement Mangin, se replierait sur Sapignicourt, Ambrières, la Neuville-au-Pont.

Le 19e chass. à cheval, couvrant la droite, éclairant dans la direction de St-Dizier et cherchant la liaison avec la IIIe armée se porterait sur Hoéricourt.

---

[1] Note du S. H. — Une autre exemplaire de cet ordre, conservé également dans les archives du 2e C. A. (E. M. 3e bureau, sorties), porte l'indication : *13 heures*. Le journal des marches et opérations du 2e C. A. note : *14 h. 15* envoi aux généraux commandant les 3e D. I., 4e D. I., etc. d'une instruction personnelle et secrète n° 412.

IV. — En arrivant sur la Marne, les généraux cdt les divisions reprendraient sous leurs ordres les compagnies divisionnaires du génie (3e D. I. à Larzicourt, 4e D. I. à Ambrières) Les 2 compagnies du génie de C. A. se porteraient sur les hauteurs les Petites Côtes, les Grandes Côtes, la Petite Ville, pour y organiser une ligne de défense face au nord et au nord-est.

V. — Les Q. G. des D. I. seraient respectivement dirigés sur Blaise-sous-Hauteville (3e D. I.) et sur Ste-Livière (4e D. I.).

VI. — Les 2 sections du convoi seraient rassemblées à Champaubert.
Les T. R. du C. A. formeraient le parc au N. de Giffaumont.
Les parcs d'artillerie (les 2 échelons) viendraient respectivement à Nuisement et Chantecocq.

VII. — Poste de commandement du C. A. Landricourt.
Q. G. du C. A. Giffaumont.

VIII. — Il est bien entendu que les mouvements de repli ne seraient exécutés, en tout état de cause, qu'après entente complète, d'une part avec le Gal Cordonnier et le colonel Blondin, le général Rabier et le colonel Mangin; d'autre part, entre les deux généraux de division.

Gal GÉRARD.

Annexe n° 2817.

Ve ARMÉE.

3e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. du 3e C. A., le 9 septembre 1914 [1].

Ordre général d'opérations n° 38,
pour la journée du 10 sept. 1914.

I. — Aujourd'hui 10 septembre [1], la Ve armée poursuivra son offensive vers le nord, en liaison avec l'armée britannique.

II. — Le 3e C. A. se portera sur Jaulgonne par Verdon (O.) Condé-en-Brie, Connigis. Il devra conquérir le passage de la Marne et tenir par une forte avant-garde les débouchés sur la rive droite en vue de la marche du 11.

[1] Note du S. H. — D'après le journal des marches du 3e corps, cet ordre est envoyé aux exécutants le 10 septembre à 3 h. 30.

A sa droite, le 1 er C. A. se portera sur Dormans par Margny, Verdon (est), le Breuil, la Chapelle.

A sa gauche, le G. D. R. se portera sur Mézy par Montlevon, Courboin, Blesmes.

III. — *Exécution du mouvement:*

Les A. G. des D. I. déboucheront de Montmançon (6e D. I.) et Baulne (5e D. I.) à 5 heures.

Itinéraires, 5e D. I.: Verdon (O.), Violaine, Romandie, Baulne, Condé-en-Brie (E.), Celles-les-Condé, Reuilly-Sauvigny (par Monthurel, ferme Janvier, les Étangs et par les chemins O. de Saint-Agnan).

6e D. I. par Montmançon (s'élèvera au N. entre les fermes Cramaillerie et Couventon), Montigny, Condé (O.), Saint-Eugène, Connigis (où elle passera le Surmelin), Courjensoi, Parcy, Courtemont, Jaulgonne.

Les hauteurs à l'est de l'itinéraire Connigis, Parcy, Courtemont sont dans la zone de marche et d'engagement de la 6e div.

A. C. avec la 6e D. I.

A. L. avec la 5e D. I.

Cavalerie : Gros à Montmançon à 5 heures, suivra la direction générale Condé-en-Brie, Courtemont. Reconnaissances poussées rapidement à la Marne. Fouiller les bois. Envoyer renseignements sur le pont de Jaulgonne.

E. Pont : se portera immédiatement sur Verdon, où il recevra des ordres.

Gen. C: en tête du gros de chacune des colonnes.

Q. G.: se transportera à Condé (fonctionnera à l'Échelle jusqu'à midi).

Postes de Commandement: Verdon (5 h. 30); ultérieurement Condé.

Le général cdt le C. A.,
Signé : HACHE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
GEISMAR.

Annexe n° 2818.

Verdon nord, 10 septembre, 9 h. 35.

Gal 3e corps à 5e et 6e D. I. à A. C.; à A. L.

La place probable de l'artillerie de corps pour protéger le passage de la Marne à Sauvigny se trouve sur le plateau les Étangs, Janvier ferme, à 2 km. est de Connigis.

En conséquence la tête de l'artillerie de corps ne devra pas, jusqu'à nouvel ordre, dépasser l'entrée de St.-Eugène. Les groupes seront, s'il est possible, rassemblés en dehors de la route, échelonnés le long de celle-ci.

Le Gal cdt le C. A. reprend la disposition de l'artillerie de corps, auprès de laquelle le cdt de la 6e division laissera un régiment à trois bataillons à la disposition du cdt de l'art.

Le cdt de l'A. C. reconnaîtra et fera reconnaître immédiatement les itinéraires pour porter les groupes sur le plateau de Janvier et des Étangs. Il y fera transporter les échelles observatoires et y prévoira, dès maintenant, l'organisation de l'observation pour tirer sur les tranchées et les pentes de la boucle Barzy, Passy, Tréloup. L'A. C. se trouvera ainsi placée entre les deux divisions.

HACHE.

Le pont de Jaulgonne n'est pas détruit, mais il est défendu en arrière. Il y a un pont entre Sauvigny et Passy. Il est intact.

Les deux groupes d'artillerie lourde sont laissés à la dispositoin du cdt de la 5e div. pour faciliter son passage. Cette artillerie trouvera sans doute moyen de s'employer dans la région de St-Agnan et au nord.

HACHE.

Annexe n° 2818 *bis*.

3e C. A.

Ordre de stationnement [1].

Annexe n° 2819.

Ve ARMÉE.

3e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Au G. Q. G., le 10 septembre 1914, à 23 heures.

Ordre général d'opérations n° 39,

pour le 11 septembre 1914.

I. — L'ennemi, opérant sa retraite en hâte, s'est replié devant le front des armées françaises et de l'armée anglaise dans les directions du nord, nord-est, et de l'est.

Ce succès devra être porté immédiatement à la connaissance des troupes.

Demain, la poursuite se continuera vers le N.

[1] Note du S. H. — Cf annexe 2760.

II. — *Le 3e C. A.*, achevant de franchir la Marne, se portera dans la direction générale de Bazoches, et atteindra par ses A. G. le front Loupeigne, Coulonges.

A sa droite, le 1er C. A. a pour direction générale, Courville.

A sa gauche le G. D. R. direction générale, Braine.

III. — Le mouvement s'exécutera comme il suit, en trois colonnes :

1re colonne (5e D. I.). — Itinéraire: Tréloup, Courmont, Cierges, Sergy, Nesles. En fin de marche l'A. G. poussera jusqu'à Coulonges et ferme Pardy où elle s'installera.

2e colonne (sous les ordres du général Meyer, cdt l'A. C.: éléments à la disposition du général cdt. le C. A.) se formera à la Fosse ferme, (point initial) où se présenteront:

A 6 heures (six) l'A. C. encadré par un rgt de la 6e D. I.;

A 7 heures (sept) l'A. L. (réduite à un gr. et 3 colonnes légères) encadrée par un rgt de la 5e D. I.

Itinéraire : Fresnes, Villers-s.-Fère.

L'A. C. passera au pont de bateaux de Courtemont.

3e colonne. — (6e D. I.) poussera en fin de marche son A. G. jusqu'à Loupeigne. Itinéraire: Jaulgonne, route de Fère-en-Tardennois.

Cavalerie. — Rompant à 4 heures (4), continuera à poursuivre de près les détachements ennemis dans la direction du N., suivant avec son gros les directions Fresnes, Nesles, Mareuil-en-Dôle, Bazoches. Reconnaissances sur Cuiry-Housse, Bazoches, Saint-Gilles.

Q. G. — Fonctionnera jusqu'à dix heures (10) à Condé-en-Brie et ultérieurement à Fère-en-Tardenois.

Postes de commandement successifs, Jaulgonne 5 heures (cinq), Fresnes 7 heures (sept).

Le général cdt le 3e C. A.,

Signé: HACHE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

WEIMAR.

Annexe n° 2820.

4e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Poste de commandement d'Ognes, 10 sept., 13 heures.

Compte rendu de renseignements.

Un certain nombre de prisonniers ont été ramassés par les troupes françaises qui ont opéré sur le plateau Le Plessis-Belleville, Nanteuil, Betz, Bouillancy, 180 prisonniers environ ont été groupés. soit à Oissery. soit à la gare de Mitry-Mory (dont 4 officiers).

Ces prisonniers paraissent appartenir aux IIe et IVe corps. Il a été possible de relever notamment les numéros des régiments suivants: 14e, 49e, 149e rgts d'inf. (IIe C. A.), 27e, 36e et 93e rgts. d'inf. (IVe C. A.).

Ce matin deux prisonniers des 74e (Xe C. A.) et 90e de réserve (IXe C. A.)? ont été pris à Nanteuil.

Les troupes actives auraient été amenées par voie de terre de Belgique, par Liége, Bruxelles, Senlis.

Les troupes de réserve auraient fait partie de la garde des communications en Belgique et auraient été amenées par voie ferrée dans la région de Noyon.

Il paraît régner chez nos adversaires un certain désordre ayant amené un mélange des unités très caractérisé.

Notre artillerie fait des ravages considérables dans leurs rangs. Quant à l'infanterie, ils prétendent qu'elle tire toujours beaucoup trop haut.

Signé : Gal BOËLLE.

Annexe n° 2821.

4e CORPS D'ARMÉE. Q. G. de St.-Pathus, 10 septembre, 4 heures.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Rectificatif à l'Ordre général n° 43.

L'Ordre de l'armée parvenu après le tirage de l'Ordre 43 ci-joint, fait connaître que l'armée anglaise a franchi la Marne et progresse vers le nord, dans la direction de Soissons. Il prescrit que :

1° Le 7e C.A. et le 4e C.A. se borneront provisoirement à défendre, coûte que coûte, leurs positions en attendant le moment de l'offensive générale que le commandant de l'armée compte ordonner lorsque la 8e division sera en mesure d'agir (probablement vers midi).

2° La 3e D. C. restera en place mais enverra des reconnaissances dans les directions de Mortefontaine, Ermenonville, Baron, Rozières.

En conséquence, il ne sera pas effectué, pour le moment, de mouvement offensif sur Nanteuil-le-Haudoin, et la mission de couverture du flanc gauche de la 7e D. I. incombera entièrement au 14e hussards.

Gal BOËLLE.

Annexe n° 2822.

4ᵉ CORPS D'ARMÉE. — Q. G. de Ognes, 10 sept. 1914.

ÉTAT-MAJOR.

Ordre général n° 44,
pour la journée du 10 septembre.

I° L'armée allemande est en pleine retraite vers le nord (voir en outre bulletin de renseignements ci-joint) [1].

II° Le 4ᵉ C. A., qui doit atteindre ce soir par ses A. G. la ligne Ormoy-Villers (7ᵉ D. I.) Rozières (8ᵉ D. I.), rompra à 13 heures. Il attaquera résolument les arrière-gardes ennemies qui essayeraient de faire tête. Celles-ci ne sont composés que de troupes d'étapes et de cavalerie combattant à pied.

La zone d'action du 4ᵉ C. A. (7ᵉ et 8ᵉ D. I. et 61ᵉ D. R.), entre la ligne Chèvreville, Boissy, Rouville exclue, au 7ᵉ corps. et la ligne incluse le Plessis-Belleville, Versigny, Montagny, Rozières.

Zone de la 7ᵉ D. I. entre la ligne Sennevières (exclu), Perroy-les-Gombries (inclus), Ormoy-Villers (inclus) et la ligne incluse Silly-le-Long, Nanteuil-le-Haudoin, Droizelles, Rozières (8ᵉ D. I.).

Zone de la 8ᵉ D. I. à l'ouest de la ligne ci-dessus.

La 61ᵉ D. R. marchera en 2ᵉ ligne.

Les lisières sud des bois du Roi et de Droiselles, de Montagny-Ste-Félicité et du bois de Perthe, signalées comme tenues par l'ennemi, seront canonnées après reconnaissance avant tout engagement des troupes d'infanterie.

L'artillerie de la 61ᵉ D. I. en position vers Silly-le-Long appuiera l'action de la 8ᵉ D. I. sur Montagny.

L'A. C. à la disposition du général commandant la 7ᵉ D. I.

Les bois étant perméables, les colonnes devront être multipliées afin d'éviter un arrêt prolongé des A. G. Celles-ci devront atteindre à tout prix dans la soirée les localités indiquées et s'y organiser.

Les bataillons des 315ᵉ et 317ᵉ à la disposition de la 7ᵉ division.

III° La 3ᵉ D. C., à l'ouest de la 8ᵉ D. I., se portera au nord de la ligne Baron, Borest.

IV° Le 14ᵉ huss ards marchera avec la 7ᵉ D. I.

Liaisons assurées: 1° par la 7ᵉ D. I. avec le 7ᵉ C. A.;
2° entre les 7ᵉ et 8ᵉ D. I. par la 8ᵉ D. I.;
3° entre les divisions de tête et la 61ᵉ D. R. par les soins de cette dernière.

---

[1] Note du S. H. — Non publié.

V° Le général commandant le 4e C. A. se portera d'Ognes sur Nanteuil. Poste de commandement transporté à la Croix du Loup à partir de 15 heures, ultérieurement à Nanteuil.

VI° Communications : poste d'armée, Nanteuil.

Gal BOËLLE.

Annexe n° 2823.

4e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Poste de commandement Ognes, 10 sept. 1914.

Ordre au Gal cdt la 61e D. R.

La 7e D. I. occupe par 1 rgt. Silly-le-Long et le Plessis-Belleville. Au sud du Plessis-Belleville sont réunis trois bataillons des régiments de réserve du 4e C. A.

Le gros de la 7e D. I. en liaison à Chèvreville avec le 7e corps, occupe avec son art. le front nord de Silly-le-Long, Sennevières, orientée face au nord.

En arrière de ce front, Ognes a été organisé par le génie.

L'art. de la 61e D. R. devra être tenue prête à entrer en action et devra être portée, dès maintenant en surveillance, du S. O. de Silly-le-Long, face au N. O.

Gal BOËLLE.

Annexe n° 2824.

3e BUREAU.

Ognes, 10 sept. 1914.

Ordre particulier pour la 8e D. I.

I. La 7e D. I. et la 61e D. R. occupent le front Sennevières, Nanteuil-le-Haudoin Silly-le-Long, Plessis-Belleville. Notre cavalerie occupe Ver.

II. Les ordres de détail de l'armée pour l'offensive ne sont pas encore donnés par l'armée. Seule la direction de son offensive est indiquée vers Montagny, Baron.

III. En attendant l'arrivée des ordres de l'armée, la 8e D. I. s'arrêtera sur les hauteurs du Plessis-Belleville en formation de marche, l'avant-garde orientée vers Montagny-Ste-Félicité, l'A. D. prête à soutenir cette A. G. dans le cas où elle serait attaquée.

L'ennemi n'a manifesté aucune activité sur le front. Un bataillon d'infanterie a été signalé à 8 h. 30. venant du N. E., débouchant à Montagny-Ste-Félicité. La cavalerie n'a donné sur ce mouvement aucun renseignement depuis.

Montagny et les lisières du bois du Perthe ne sont pas occupés par l'ennemi. Portez-vous à Montagny-Ste-Félicité.

P. S. — L'ordre de l'armée arrive. Portez-vous à Montagny-Ste-Félicité en une colonne de division, votre A. G. prenant naturellement toutes les précautions voulues pour éviter les surprises par mitrailleuses en faisant battre les lisières du bois par des patrouilles de cavalerie.

Gal BOËLLE [1].

Annexe n° 2325.

4e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. de Ognes, le 10 septembre, 15 heures.

Ordre général n° 45.

Stationnement.

I. — Zones de stationnement :

7e D. I. Ormoy-Villers, Peroy-les-Gombries, Droiselle, fermes Lessart, l'Aventure, la Vinaigrerie.

8e D. I. Rozières, Versigny, Montagny-Ste-Félicité.

61e D. R. Nanteuil-le-Haudoin, Ognes, Silly-le-Long.

Q. G. des 4e C. A. et 61e D. R. Nanteuil-le-Haudoin avec un régiment et les 2 compagnies du génie de corps.

Q. G. des 7e et 8e D. I. au choix des généraux de div. qui en rendront compte dès que possible.

---

[1] Note du S. H. — Commandant le 4e C. A.

L'A. C. et le 14e hussards seront cantonnés dans la zone de la 7e D. I., ainsi d'ailleurs que les trois bataillons de réserve mis à sa disposition.

T. C. St-Pathus, Oissery.

1er gr. des parcs, Rouvres;

2e gr., des parcs, sans changement.

II. — Après distribution, les T. R. seront groupés:

7e div. et E. N. E. à l'ouest de Nanteuil, vers la station;

8e div. à Plessis-Belleville;

61e D. R. Lagny-le-Sec.

III. — Avant-postes : par divisions (7e et 8e) accolées.

Ligne de résistance: Villers, voie ferrée de Crépy à Senlis jusqu'à St-Mard, puis ligne de hauteurs au N. de Rozières, y compris le chemin N. S. passant à l'ouest de Fresnoy-le-Luat.

Limite entre les deux div. : chemin de Rozières à St.-Mard (à la 8e div.).

Liaison avec le 7e C. A. vers Rouville; avec la 3e D. C. vers Baron, à la diligence de la 8e D. I.

IV. — Mot du 10 septembre 9 h. 30 au 11 sept. 9 h. 30 : Augereau, Antibes.

V. — Communications.

Poste d'armée : Nanteuil-le-Haudouin.

Le général commandant le 4e C. A.,

Signé : BOËLLE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DEGOUTTE.

Annexe n° 2826.

3e BUREAU.

—

Poste de commandement de la Croix-du-Loup, 1 km. S.E. de Nanteuil, 10 sept., 17 h. 30.

Le général cdt le 4e corps fait connaître au Gal cdt la 7e division qu'il vient de s'assurer personnellement de la mise en marche de la 8e division de la Raperie [1] sur Montagny-St-Félicité.

L'avant-garde de la 8e division traversait la voie ferrée à 16 h. 30, appuyée, à sa gauche, par la division de cavalerie.

---

[1] Note du S. H. — Ouest de Silly-le-Long.

Je vous rappelle que l'ordre est donné d'atteindre, coûte que coûte, ce soir les objectifs assignés dans l'ordre.

Ci-joint l'ordre des stationnements [1] que vous devrez occuper ce soir.

Gal BOËLLE [2].

Annexe n° 2827.

4e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Nanteuil-le-Haudoin, 10 septembre, 19 heures.

Le général cdt le 4e corps d'armée à général commandant 8e division d'infanterie.

Vous enverrez dès ce soir un bataillon d'infanterie à Baron pour assurer la garde de la division de cavalerie de Lastours.

Gal BOËLLE.

Annexe n° 2828.

(Reçu de Nanteuil, le 10 septembre à 23 h. 20.)
(Claye, de Nanteuil, déposé à 21 heures.)

Général commandant quatrième corps à général commandant armée, Claye [3].

Quatrième corps a atteint front prescrit.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 2825.
[2] Note du S. H. — Commandant le 4e C. A. — Adresse cette note à la 7e D. I.
[3] Note du S. H. — VIe armée.

Annexe n° 2829.

IIIe A.

5e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 249.

Au P. C. Venise, 10 septembre, 5 h. 10.

Ordre général n° 48
pour la journée du 10 septembre.

I. — Le 6e C. A. poursuivant son offensive s'est avancé vers Beauzée. [1]
Le 15e C. A., maître de Mognéville enlèvera ce matin Vassincourt.

II. — Le 5e C. A., formant liaison entre le 6e et le 15e, se maintiendra sur ses positions.

Le Gal Brissé [2] fortifiera le bois du Père Bœuf et le bois de Haraumont. Il flanquera le premier de ces bois avec son artillerie, établie à la cote 247, à la cote 251 et sur les hauteurs du Puits. Il flanquera également le Haraumont en établissant de l'artillerie au S. O.

La 10e D. I. poussera des fractions dans le bois de la petite et de la grande Bouloic, pour assurer la liaison avec le Gal Brissé.

Btn de réserve et 8e chasseurs : maintenus à Chardogne.

Cie du génie stationnée à Venise: à la disposition du général Brissé.

III. — Poste de commandement et communications maintenus.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
JEANNE-JULIEN.

---

[1] Note du S. H. — Cette information se rapporte, semble-t-il à l'avance de la 65e division jusqu'à la ligne Amblaincourt, Deuxnouds, le 9 septembre. La nouvelle de la contre-attaque de la nuit, sur l'ensemble des positions du 6e corps, ne parvient au 5e corps qu'à 6 h. 30 (journal des marches du 5e C. A.).

[2] Note du S. H. — Commandant la 18e brigade. Le général Brissé a également sous ses ordres, le 10 septembre, la 58e brigade du 15e corps.

Annexe n° 2830.

(Expédié le 10 septembre à 5 h. 35.
Lieu de départ : Venise.)

Général commandant le 5e corps à général cdt la 18e bde.

Faites vérifier renseignement relatif à la 17e bde.
Tenez la lisière nord du bois Père Bœuf et ayez de l'artillerie en position pour flanquer ce bois et battre le débouché de la Charpentière.

P. O. : *Le sous-chef d'état-major,*
JEAN RAYNAUD.

Annexe n° 2831.

Poste de Venise.

(Reçu de Condé le 10/9/1914 par téléphone.)

Venise de Condé N. R. 13,W. 84, déposé le 10/9/1914 à 18 heures 25.

Général cdt 5e corps à chef état-major, Venise [1].

Situation à 18 heures. — Bois de Haraumont tenus et non attaqués par infanterie. Léger recul dans le bois du Père Bœuf et bois au sud-est de Rembercourt. Une position est organisée, face au nord à un kilomètre sud du Puits dans le bois du Père-Bœuf et à l'est. Une position de repli est en voie d'organisation à la cote 251 sud-ouest de Condé. Poussez les ravitaillements des 18e et 58e brigades sur Hargéville.

---

[1] Note du S. H. — Q. G. du 5e C. A.

Annexe n° 2832.

5e C. A.

Venise, 10 septembre, 21 heures.

ÉTAT-MAJOR.

Ordre général n° 49,
pour le 11 septembre.

I. — Ci-joint bulletin de renseignements pour les généraux de division.

II. — En raison de la supériorité numérique de l'ennemi, le centre et la droite de la IIIe armée conserveront une attitude expectante et choisiront des occasions favorables pour infliger à l'ennemi le plus de pertes possible, tandis que la gauche conservera une attitude agressive.

III. — En conséquence, le 6e C. A., sur lequel se règlera l'ensemble de l'armée résistera sur son front. S'il est trop vivement pressé, il se retirera sans dépasser le front Hargeville, Seigneulles, Belrain. La 17e brigade reste à sa disposition.

Le 15e C. A. conservera la même mission offensive et tiendra, en outre, les passages de la Saulx à Mognéville, Couvonges, Beurey, Robert-Espagne.

IV. — Le 5e C. A. conformera ses mouvements à celui du 6e, avec lequel il se maintiendra en liaison étroite. Les forces aux ordres du général Brissé [1] se maintiendront sur les positions qu'elles occupent le 10 au soir. En cas de recul du 6e C. A. elles tiendront d'abord la coupure Condé, Génicourt, Louppy-le-Petit, lisière N. O. du bois de Haraumont et dans aucun cas ne devront reculer au delà de la ligne Hargeville, bois du Chêne.

La 10e division tiendra sur ses positions actuelles, en se liant aux troupes du général Brissé [1] par le bois de la Grande Bouloir, et ne devra pas reculer au delà de la ligne Chardogne, cote 201, Varney. Le 46e sera rendu à sa division [2], sauf 2 compagnies qui resteront en soutien d'art. auprès des deux groupes d'A. C. de Mussey. Ces groupes ont pour mission de prendre en flanc toutes les attaques contre la 10e division. Ils se conformeront aux ordres que leur donnera à cet effet le général commandant la 10e division.

La garde des ponts de Mussey et de Varney reste confiée aux troupes qui s'y trouvent en se conformant aux ordres du général commandant la 10e division. Le 8e chasseurs assurera la liaison :

1° Entre 5e et 6e corps, dans la zone Condé, bois le Chanois ;

2° Entre les troupes du général Brissé [1] et la division, entre les bois de Haraumont et de la Petite Bouloir ;

3° Avec le 15e C. A. entre Mussey et les bois du Faux Miroir.

---

[1] Note du S. H. — 18e et 58e brigades.
[2] Note du S. H. — 10e division.

Gros du régiment, réuni à Chardogne. à la disposition du général commandant le 5e C. A.
Réserve générale : un bataillon de la 10e division à Chardogne ; 1 bataillon du 14e à Hargeville.
Poste de commandement : Condé, à 5 heures du matin.

V. — Communications : comme le 10 septembre.
Tous les T. R. et T. C. seront refoulés cette nuit vers Resson, Longeville.

Signé : MICHELER.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
JEANNE-JULIEN.

Annexe n° 2833.

10 septembre 1914.
Signal de Belrain (poste de commandement)

Compte rendu de renseignements
pour la journée du 10 septembre [1].

De l'interrogatoire de prisonniers faits, le 10 septembre au matin, dans la région de la ferme Vaux Marie, devant le front de la 12e D. I. il résulte que, de ce côté. le 6e corps a supporté l'attaque du XIIIe corps, exception faite des 126e et 180e rgts. de la 54e brigade qui seraient employés du côté de Mulhouse.

Ont été sûrement engagés ce matin les rgts n° 120, 121, 125, 123, 127. D'après un sous-officier, les rgts n° 119 et 122 auraient également participé à l'attaque.

Dans la plupart des cies il n'y a plus que 2, souvent 1 seul officier. L'effectif des hommes de l'active varie de 50 à 130, le reste de la cie étant constitué par des réservistes ou des landwehriens : quelques-uns de ces derniers étant âgés de 38 et même 40 ans.

Les hommes ont passé ces derniers jours dans les tranchées. Souvent ils y ont été mal nourris. Ils ne prenaient qu'un repas, le soir, vers 10-11 heures.

Les prisonniers sont très impressionnés par le feu de notre artillerie qui a causé beaucoup de pertes, surtout avant-hier. Ils déclarent notre artillerie supérieure à la leur. Selon le plus grand nombre d'entre eux, les hommes sont épuisés et las de la guerre. L'ordre d'attaque pour le combat d'aujourd'hui aurait été accueilli sans enthousiasme.

Ci-joint des documents trouvés sur les prisonniers et des pattes d'épaules des 30e et 37e rgts d'inf. ramassés, dans la région de Séraucourt, sur le front de la 65e D. I. de réserve.

MICHELER [2].

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IIIe armée.
[2] Note du S. H. — Chef d'état-major du 6e corps.

Annexe n° 2834.

6e C. A.[1]. 10 septembre, 8 h. 10.

(Gal Verraux.
Tanant.)

La 65e D. R. ne s'est pas mise en liaison. On ne sait pas exactement où elle se trouve.
Le 6e C. A. tient très péniblement.

Annexe n° 2835.

6e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 270/91.

Q. G. de Rumont, le 10 septembre 1914 (21 h. 30).

Ordre général d'opérations pour la journée du 11 septembre.

1re partie.

Le 6e C. A. a résisté énergiquement aujourd'hui aux violentes attaques de l'ennemi. Il sera en mesure d'opposer la même résistance demain.

La 12e D. I., dont la première ligne s'appuie, à gauche, au signal du Fayel, à droite, à Erize-la-Grande, résistera sur cette ligne et organisera tous les replis nécessaires en arrière.

Les 301e et 304e, ainsi que le 150e restent à la disposition du général commandant la 12e D. I.

La 40e D. I. s'étendra de la fontaine de Finfiliery à 301 (1.500 m. O.[2] Neuville-en-Verdunois). Le général commandant la 40e D. I. étayera fortement sa droite en prévision du cas où les divisions, en réserve, qui doivent couvrir sa droite seraient orientées dans une autre direction. L'organisation du dispositif de la 40e D. I. sera en profondeur, dernier élément au bois de la Jurée.

Le 302e occupera les solides ouvrages créés par le génie de corps sur la crête entre Aire et Ezrule. Ce régiment sera aux ordres du général commandant la 40e D. I.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu (téléphoné) adressé au commandant de la IIIe armée par le général Verraux, commandant le 6e corps, reçu par le lieutenant-colonel Tanant (chef du 3e bureau).

[2] Note du S. H. — Lire: *est*. — Un exemplaire conservé dans les archives de la IIIe armée porte, d'ailleurs, *est* et non *ouest*.

La 17e brigade et l'A. D/9 conserveront la même mission et se maintiendront sur leurs positions.

Le général commandant l'artillerie du 6e C. A. disposera de l'A. C. et de l'A. L. pour constituer barrage face à la ferme de Vaux Marie. Il détachera, entre Ezrule et Aire, le nombre de batteries qu'il jugera nécessaires. Il communiquera les renseignements d'avions aux A. D./12 et A. D./40 et donnera à ces deux artilleries toutes indications nécessaires pour la coordination du tir.

Le groupe des bataillons de chasseurs, sous les ordres du commandant Guy, constituera, au signal de Belrain, la réserve générale à la disposition du général commandant le 6e C. A.

Toutes les troupes doivent être retranchées, aussi bien les premières lignes que les réserves. Tout le monde en place à 4 heures.

Le 12e chasseurs aura un peloton à l'ouest de Marats-la-Petite. assurant la liaison avec le 5e C. A. Le gros du régiment assurera, vers Courouvre, la liaison avec les D.R. et couvrira éventuellement le flanc droit du C. A. Il fera reconnaître et surveiller les directions d'Issoncourt et Benoite Vaux.

La découverte vers Benoite Vaux devra être appuyée.

Poste de commandement	signal de Belrain (4 heures).
Poste d'armée.	Rumont.
Q. G. du C. A	Rumont.

Le général commandant le 6e corps d'armée,

Signé: VERRAUX.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

MICHELER.

Annexe n° 2836.

10 septembre.

Gal cdt artillerie à Gal cdt le C. A.

Renseignements d'avions 15 heures 30.

Une ligne de batteries m'est signalée au sud de la ferme de Vaux Marie, le long du chemin de terre allant de Courcelles au signal d'Erize-la-Petite.

Un rassemblement de troupes, considérable, en arrière de la ferme de Vaux Marie s'articule dans le ravin S. E. de Vaux Marie.

Le bois de Defuy est occupé à sa lisière nord par une forte batterie.

Gal HERR.

(15 h. 30, 10 septembre.)

Annexe n° 2837.

7e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

Brégy, 10 septembre, 10 h. 45.

Ordre général d'opérations n° 79.

I. — L'armée allemande paraît en pleine retraite vers le nord et l'Oise. L'armée anglaise a déjà atteint la ligne Cocherel, Dhuisy. et continue aujourd'hui sa marche vers le nord.

II. — La VIe armée rompra aujourd'hui. à 13 heures. pour atteindre ce soir, par ses A. G., le front la Ferté-Milon, Rozières.
On attaque résolument les arrière-gardes qui faisaient tête.

III. — Le 7e corps, encadré à droite par le 5e groupe de D. R., à gauche par le 4e corps, aura pour zone de marche le terrain limité, à l'est, par la route (exclue) de Puisieux, ferme Nogeon, Acy-en-Multien, Betz; à l'ouest, par la ligne (incluse) Chèvreville, Boissy, Rouville.

2 *colonnes*. Colonne de droite : 63e division, A. C., 45e et 55e bataillons de chasseurs, 352e d'inf., sous les ordres du général commandant la 63e division;
L'A. L. partant de Brégy, entrera dans la colonne, à Bouillancy, derrière la brigade de tête.

Colonne de gauche : 14e division, compagnie du génie de corps, groupe des bataillons alpins, sous les ordres du général commandant la 14e division.

Colonne de droite : par Douy-la-Ramée, Fosse Martin, Bouillancy, Villers-St-Genest, Macquelines, Lévignen;

Colonne de gauche : par Brégy, Chèvreville, Sennevières, Fresnoy, Rouville.

La ligne Bouillancy, Chèvreville sera franchie à 14 heures par les gros d'A. G.

Les 45e et 55e bataillons de chasseurs, 352e rég. inf., groupes des bataillons alpins, A. C. et génie de corps resteront à la disposition du commandant de C. A. (en cas de combat).
Le 11e chasseurs éclairera la marche du C. A.

IV. — *Stationnement*. — Dans les zones de marche respectives.
Avant-garde : à Lévignen, Rouville.
Tête des gros: Macquelines, Boissy, Fresnoy.
Queue des éléments combattants : à ligne (incluse) Bouillancy, Chèvreville.
11e chasseurs cantonnera à Macquelines.
Génie de corps et A. C. (celle-ci déboîtant, à Villers-St.-Genest, de la colonne de droite), cantonneront à Boissy (Génie C. et 2 gr.). Fresnoy (2 gr. et E. M.).

V. — *Q. G. du C. A.* . . . . . Fresnoy (avec un bataillon de la 14e D. I.).
Q. G. de la 63e D. I. . . . . Villers-St-Genest.
Q. G., 14e . . . . . Boissy.

VI. — Le commandant de C. A. passera par l'itinéraire de droite.

VII. — *T. C.* Rompant de St-Soupplets au reçu du présent ordre, se portera, par Forfry et Douy-la-Ramée, à Fosse Martin.

VIII. — Mot du 10 au 11 septembre : Augereau, Antibes.

P. O. : *L'officier de service,*
SEMAIRE.

Un ordre ultérieur [1] règlera le mouvement des autres éléments.

Annexe n° 2838.

Fresnoy, 10 septembre, 18 heures.

Général commandant 7e corps à général commandant 63e division.

I. — Un renseignement me parvient qui vous était adressé par le commandant de la cavalerie de votre avant-garde et duquel il résulte que Crépy serait encore tenu par l'ennemi et que des patrouilles de cavalerie auraient été reçues par des coups de fusil vers Sablières (1.000 mètres sud de Crépy).

Il ne s'agit peut-être là que d'isolés restés en arrière des colonnes ennemies.

II. — Quoi qu'il en soit, pour éviter aujourd'hui tout engagement des avant-gardes à la tombée de la nuit, je décide de ne pas pousser les avant-postes au delà de la ligne : lisières nord de Lévignen, de bois des Bras et de Rouville.

Prenez toutes les dispositions pour vous mettre à l'abri d'une surprise ennemie. Soyez bien en liaison avec le G. D. R. dont la gauche doit être à Bargny (et non à Ormoy) et avec la 14e division à la lisière du bois des Bras, à, environ, 1.200 mètres nord-ouest de Lévignen.

Le présent ordre annule celui envoyé à 17 heures 30 [2] en ce qui a trait à la ligne des avant-postes.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
SEROT ALMÉRAS.

---

[1] Note du S. H. — Non publié.
[2] Note du S. H. — N'a pas été retrouvé.

Annexe n° 2839.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

Message téléphonique.

(Reçu le 10 septembre à 10 h. 30.)

De 8e corps à Q. G. A.

Situation sans changement à la 15e division.

16e division a fait relever la nuit dernière, par le 27e régiment, les troupes du 13e C. A. près du Menu Bois. Je me suis rendu ce matin à St-Maurice, où se trouve le cdt du 29e régiment, qui a :

— 1 bataillon aux A. P., sur la ligne Menu Bois, crête à l'O. de Xaffévillers, avec réserve d'A. P. sur la Mortagne, la voie ferrée et le moulin Constant,

— 1 bataillon, en cantonnement d'alerte, à St-Maurice,

— 1 bataillon, à Hardancourt.

Liaison établie à droite avec la 71e D. R.

Le 98e régiment [1] ayant évacué la lisière sud du bois du Grand Bras avant la relève[2], aucun point de la lisière n'a pu être tenu par le 29e. Des mesures sont prises dans la 16e division pour qu'une partie de l'artillerie dont elle dispose vienne appuyer le 29e, s'il est attaqué.

---

[1] Note du S. H. — De la 25e D. I. (13e C. A.).

[2] Note du S. H. — Sur l'exemplaire de ce document conservé aux archives de la Ire armée, toute cette phrase depuis « *Le 98e...* » a été soulignée et un point d'interrogation a été ajouté en regard, en marge.

Annexe n° 2840.

IXe ARMÉE.

9e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

St.-Loup, 10 septembre, 1 heure.

Ordre général d'opérations n° 41 pour la journée du 10 septembre.

I. — Ci-joint un exemplaire de l'ordre de l'armée pour les généraux et les divisions.

II. — En conséquence :

Le 9e C. A., ayant à sa droite la 42e D. I. attaquant en direction de Fère-Champenoise contre le front Normée, Lenharrée, et à sa gauche le 10e C. A. attaquant sur le front Étoges, Villevenard, en direction de Colligny, Bergères-lez-Vertus, attaquera au N. de la voie ferrée contre le front Normée (exclu), Ecury-le-Repos, Morains-le-Petit.

III. — 17e D. I. et 103e bde., appuyées par A. D. 17.

Premiers objectifs : ferme Ste-Sophie, ferme de Nozet[1]; échelonnés la droite en avant, dans les mêmes conditions que le 9 au soir.

Objectifs ultérieurs : station de Fère-Champenoise, cote 161, route Fère-Champenoise, Bannes.

104e bde, appuyée par A. D. 52, se maintiendra. d'abord. sur le front qu'elle occupe pour couvrir la gauche de l'attaque de la 17e D. I.

Elle suivra. ensuite, le mouvement de cette division par les crêtes du mont Août, en continuant à couvrir le flanc gauche de l'attaque.

Division du Maroc: continuera à tenir le front qu'elle occupe (bois de St.-Gond, Allemant) jusqu'à ce que le mouvement du 10e C. A. lui permette de se reconstituer et suivra le mouvement du C. A., derrière la gauche, en direction générale de Morains-le-Petit. par le sud des marais.

L'A. C. remise à la disposition du G^al^ cdt le C. A.. dès que possible, à St-Loup, avec le 77e[2].

IV. — Organes de Santé et art. : à disposition chefs de service.

V. — Poste de commandement : ..... St-Loup.

---

[1] Note du S. H. — En fait, la ferme de Nozet est déjà entre nos mains (Cf. Journal des marches du 90e R. I.)

[2] Note du S. H. — De la 36e brigade, 17e D. I.

VI. — Communications poste d'armée : . . . . . Pleurs.

VII. — Rendez-vous aux liaisons : . . . . . St-Loup, 5 heures.

VIII. — Les attaques reprendront sur tout le front à 5 heures.

IX. — Le 7e hussards[1], éclairera le flanc gauche. au N. des marais, et cherchera la liaison avec 10e C. A.

Signé : Gal DUBOIS.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
NOURRISSON.

Annexe n° 2841.

9e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

P. C. St.-Loup, 10 sept., 6 h. 30.

Au colonel cdt la 104e brigade.

Portez-vous immédiatement sur le mont Août, comme vous en avez reçu l'ordre, de manière à l'occuper et à couvrir le flanc gauche de l'attaque.
Exécution immédiate. Envoyer par le porteur un compte rendu d'exécution.

DUBOIS.

Annexe n° 2842.

9e C. A.

3e BUREAU.

Maison Morin[2], 10 sept., 9 h. 15.

La 52e D. R. poursuivra son offensive et atteindra le front: Ecury-le-Repos (inclus), Normée (exclu), (liaison avec 42e D. I.).
La 17e D. I. atteindra le front : Morains-le-Petit, Ecury (exclu), se couvrant vers Aulnay.

---

[1] Note du S. H. — Régiment rattaché au 9e C. A.
[2] Note du S. H. — à 1 km. nord-ouest de Connantre.

La 104e bde poursuivra son mouvement par le mont Août, lisière des bois, de manière à couvrir le flanc gauche du corps d'armée jusqu'à ce que la division marocaine arrive à sa hauteur. Elle se portera alors sur Ecury-le-Repos, à la disposition du général de division (général Battesti) [2].

Les A. D./17 et A. D./52 appuieront le mouvement offensif.

Le 77e [1] et l'A. C. se porteront sur Connantre et, de là, sur la station de Fère-Champenoise, à la disposition du commandant de corps d'armée.

La division marocaine, à mesure des progrès du 10e C. A., abandonnera les débouchés du marais et se portera dans la région Bannes, Broussy-le-Grand, avec détachement Aulnizeux, en liaison avec le 10e C. A.).

Poste de commandement à la station de Fère-Champenoise, 12 heures.

DUBOIS.

Annexe n° 2843.

9e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

Ston de Fère-Champenoise, 10 sept., 15 heures.

Ordre général n° 42. — Poursuite.

I. — L'ennemi battu doit être poursuivi avec la plus extrême énergie.

II. — La IXe armée doit porter. ce soir, ses têtes sur la Soude.

A notre droite, 42e D. I., par la route de Châlons;

A notre gauche, 10e C. A., sur Bergères-lez-Vertus, Colligny, A. G. au N. de la route Bergères, Châlons.

III. — Le 9e C. A. se portera en avant, ce soir, et réalisera le dispositif suivant:

17e D. I. en avant-garde : zone Germinon, Velye, Trécon (Q. G.), Petit-Voipreux, liaison avec 10e C. A.

1 btn à Chaintrix-Bierges avec 7e hussards [2].

52e D. R. s'échelonnant de Clamanges (G. Q.) à la scierie de Villeseneux (rive gauche de la Somme).

Division du Maroc : Pierre-Morains, Morains-le-Petit. (Q. G.).

77e [3], A. C., génie de corps, et Q. G. du C. A. : Ecury-le-Repos.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 52e D. R.

[2] Note du S. H. — Régt de cavie rattaché au 9e C. A.

[3] Note du S. H. — De la 36e brigade, 17e D. I.

IV. — T. C. : Bannes.
7e hussards [1], avec btn 17e D. I. : Chaintrix.

V. — T. R. — Sect de distribution, avec les troupes;
sect de ravt et échelons avancés, parqués par divisions, autour de Connantre.

VI. — Mot : Niel, Nancy.

VII. — Avant-postes : fournis par 17e D. I., de Petit-Voipreux (détachement), Chaintrix, Velye, à Germinon. — Liaison avec 42e D. I. au bois de Lava.

Signé : Gal DUBOIS.

P. A. : *Le chef d'état-major*,
NOURRISSON.

Annexe n° 2844.

Fère-Champenoise, 10 sept., 17 h. 30.

Gal cdt 9e à C. A. à Gal cdt 52e D. R.

La 52e D. R., opérant en liaison avec 17e D. I. d'une part, et avec la 42e D. I. d'autre part, cherchera à faire tomber la résistance qu'elle rencontre à Écury et, si elle ne peut atteindre les points qui lui ont été fixés, elle s'efforcera de s'en rapprocher le plus possible, en s'arrêtant, pour la nuit, sur la ligne qu'auront pu atteindre les divisions voisines.

Elle se couvrira par des A. P. de combat, qui se retrancheront.

Le Q. G. est à Fère-Champenoise, avenue de la gare.

Envoyer un officier de liaison donnant la situation, à 19 heures.

Gal DUBOIS.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de cavalerie rattaché au 9e C. A.

Annexe n° 2845.

Fère-Champenoise, 18 heures [1].

Gal cdt 9e C. A. Gal cdt div. Maroc.

Par suite des résistances opposées par les arrière-gardes ennemies, il est possible que la 17e D. I. n'atteigne pas les objectifs indiqués.

En conséquence, la div. du Maroc cantonnera à Bannes, fermes à l'est, et Aulnay, et Morains-le-Petit si la 17e D. I. ne l'occupe pas.

Q. G. du C. A. : Fère-Champenoise, avenue de la Gare.

Officier de liaison rendu à 20 heures, avec compte rendu de fin de journée.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

NOURRISSON.

Annexe n° 2846.

IXe ARMÉE.

10e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. du 10e C. A., 10 septembre, 3 h. 45

Ordre général d'opérations n° 61
pour la journée du 10 septembre.

I. — L'ennemi, partout refoulé, a cédé hier sur tout le front du 10e C. A. et de la IXe armée.

II. — L'attaque sera reprise aujourd'hui, 10 septembre, sur tout le front de la Ve armée [2], dès 5 (cinq) heures.

Pendant que les 9e C. A., 42e D. I., 11e C. A. entameront la poursuite dans la direction du nord-est, par l'est des marais de St.-Gond, le 10e C. A., continuant son mouvement ouest-est dans la direction générale de Colligny, Bergères-lez-Vertus, attaquera de flanc toutes les forces ennemies qu'il rencontrera au nord de ces marais.

Note du S. H. — Le 10 septembre.
Note du S. H. — *Lire :* IXe armée.

III. — Pour l'exécution de cette mission :

A. — La 51e D. R., débouchant du front St.-Prix, Baye, et disposant de 2 groupes d'A. C./10 et d'une cie du génie de corps rendus à Soizy-aux-Bois à six (6) heures, attaquera dans la direction générale de Vert-la-Gravelle, Colligny.

Zone d'attaque : entre la ligne (incluse) Villevenard, Courjeonnet, Coizard-Joches, Aulnizeux, et la ligne (exclue) Baye, Congy, Toulon-la-Montagne, mont Aimé.

Elle déclenchera son attaque à 5 (cinq) heures.

B. — 20e D. I., débouchant de la lisière est des bois de Baye, et disposant des 2 groupes d'A. C./10, à sa disposition depuis hier, attaquera dans la direction générale du mont Aimé.

Zone d'attaque : au nord de la ligne de la ligne désignée ci-dessus (incluse).

Elle franchira, à 6 (six) heures, la grand' route de Saint-Prix à Montmort

C. — La 19e D. I. [1] couvrira au nord le mouvement du C. A., en barrant dans la région de la Caure le débouché de Montmort. Elle disposera, pour cette mission, de toute son artillerie et du 13e hussards [2], qui sera rendu à 6 (six) heures à Fromentières.

Elle laissera une brigade à la disposition du général commandant le 10e C. A., à la sortie est de Fromentières. La 19e D. I. sera en place à la Caure à 6 (six) heures.

IV. — Troupes réservées à la disposition du général commandant le 10e C. A. :

1 brigade de la 19e D. I. rassemblée à la sortie est de Fromentières à 7 (sept) heures,

270e [3] et 241e [3] rassemblés à Soizy-aux-Bois à sept (7) heures,

1 compagnie du génie de corps (celle de la Villeneuve-lez-Charleville), rendue à Soizy-aux-Bois à sept (7) heures.

V. — Postes de commandement du général commandant le 10e C. A. : Chapton (7) sept heures, puis, à l'embranchement de la route de Montmort et de la route de Villevenard, à une heure qui sera ultérieurement indiquée.

Q. G. maintenu à Charleville jusqu'à nouvel ordre.

VI. — T. R. ne dépasseront pas, jusqu'à nouvel ordre, la ligne Boissy-le-Repos-Charleville, Lachy.

VII. — Mot du 10 midi au 11 midi : Gudin, — Grenoble.

Le général cdt le 10e C. A.,
Signé : DEFFORGES.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
PAULINIER.

---

[1] Note du S. H. — Cette division qui avait été détachée, la veille au 1er C. A. revient au 10e C. A le 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Régiment de cavalerie rattaché au 10e C. A.

[3] Note du S. H. — De la réserve d'infanterie du 10e C. A.

Annexe n° 2847.

Reçu de Chapton, le 10/9, par téléphone.
Plancy de Chapton, déposé le 10/9 à 10 heures.

Général commandant 10e corps à Gal cdt IXe armée, Plancy.

Situation 10e corps à 9 heures 15. — 51e D. R. est à mi-chemin entre Villevenard et Courjeonnet; — 20e division arrive à l'ouest de Congy; — 19e division a une brigade de flanc-garde à la Caure, face à Montmort, en place depuis ce matin; une brigade en réserve, (de la 19e division), marche de Fromentières sur Champaubert.

La poursuite s'effectue avec toute la célérité possible.

Annexe n° 2848.

10e CORPS D'ARMÉE. — Congy, 10 septembre, 16 heures.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Ordre de stationnement n° 62
pour la soirée du 10 septembre.

20e D. I. : gros, dans la zone Vert-la-Gravelle, château de la Gravelle (Q. G.), petit-Etréchy, Bergères-lez-Vertus;
avant-postes, sur la ligne : la Madelaine, Vertus, Petit-Voipreux (exclu) (liaison avec le 9e C. A.).

19e D. I. : gros, dans la zone Loisy-en-Brie;
(Q. G.) : Etréchy;
Avant-postes sur la ligne Soulières, corne sud-est du bois de Vertus (liaison avec les avant-postes de la 20e D. I.).

37e brigade : zone Congy (E. M. et 1 régiment), Etoges (1 rgt), détachant 1 btn à Beaunay, cote 242.

51e D. R. : zone Colligny, Aulnizeux (Q. G.), Aulnay-aux-Planches.
Réserve infanterie : zone Coizard-Joches, Courjeonnet (commandant de la réserve).

13e hussards : Étoges (avec 1 rgt de la 37e brigade).
Q. G. 10e C. A. : Congy.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
PAULINIER.

Annexe n° 2849.

IXe ARMÉE.

11e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Charny-le-Bachot, le 10 septembre, 1 h. 30.

Ordre général d'opérations pour le 10 septembre.

I. — A la suite des opérations de ces jours derniers, l'ennemi semble céder sur tout le front.

Aujourd'hui, 10 septembre, l'attaque sera reprise avec la dernière énergie, à 5 heures, par le 11e corps, disposant de la 18e division, contre le front Sommesous, Lenharrée, dans les conditions générales prescrites par l'ordre d'attaque du 9 septembre.

II. — La 21e division se mettra en mouvement à 5 heures et attaquera, par Euvy, sur Connantray, ayant pour objectif le front Lenharrée, Chapelaine.

La 18e division, suivant le mouvement de la 21e, attaquera par Gourgançon et la hauteur du moulin de Gourgançon, sur la cote 174, la ferme la Maltournée et aura pour objectif le front Vassimont, Haussimont.

La 22e division partant de Semoine et environs, et suivant le mouvement de la 18e division, attaquera le front ferme de Bonne-Espérance [1], Montépreux et aura pour objectif le front Haussimont (exclu), Sommesous (inclus).

Le 2e régiment de chasseurs,[2] opérant à la droite de la 22e div., reliera cette division à la 60e.

La 60e D. R., en 2e ligne, se tiendra prête à agir contre Mailly, d'accord avec la 9e D. C. qui fera reconnaître, au lever du jour, cette localité et enverra un compte rendu à la 60e D. R. et au Q. G. de l'armée à Plancy.

III. — A gauche du 11e C.A., la 42e div. et le 9e C.A. attaqueront, par Fère-Champenoise et la hauteur au nord, contre le front Lenharrée (exclu), Morains-le-Petit (inclus).

Plus à gauche d'une part et au nord du camp de Mailly d'autre part, les Ve et IVe armées participeront à l'offensive générale.

IV. — Poste de commandement du général commandant le 11e C. A. : sortie nord de Salon à 4 h. 30.

Le général commandant le 11e C. A.,

Signé : EYDOUX.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

WEYWADA.

---

[1] Note du S. H. — *Lire :* l'Espérance, sur la carte au 1/80.000e.

[2] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 11e C. A.

Annexe n° 2850.

Q. G. du 11e C. A.. 7 h. 35 [1].
(route Salon, Gourgançon.)

La droite du 11e C. A. a atteint cette nuit Montépreux ; la 18e D. I. vient d'occuper Gourgançon; nombreux cadavres allemands. Le général Eydoux pousse le 11e C. A. en avant, sans s'occuper de la 42e D. I. et du 9e C. A., avec le maximum de rapidité.

(Illisible.)

Annexe n° 2851.

P. C. du moulin de Gourgançon
(nord de Gourgançon).
10 septembre, 11 h. 35

Le général commandant le 11e C. A. au général commandant la 60e D. R.

L'ennemi ayant évacué Mailly, portez-vous au N. de cette localité sur les crêtes à hauteur de Montépreux. De là, continuez à progresser vers le N.. en vous conformant au mouvement de la 22e div., et en continuant à opérer en liaison avec la 9e div. de cav.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
WEYWADA.

Le poste de commandement est au moulin de Gourgançon. Il progressera de ce point, sur la route Euvy, Connantray, Lenharrée.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu adressé à l'armée et enregistré au carnet des entrées de la IXe armée, sous le n° 94, avec l'indication : « *expédié le 10 septembre, à 7 h. 35, reçu à Plancy le 10 sept. à 8 h. 50.*

Annexe n° 2852.

Expédié le 10 septembre, à 12 heures.
Lieu de départ : moulin de Gourgançon.

Le général cdt le 11e corps d'armée à M. le général cdt la IXe armée.

Le 11e corps a atteint le front Connantray, Montépreux et poursuit son mouvement vers le front Lenharrée, Sommesous, sans éprouver, jusqu'à présent, aucune résistance de la part de l'ennemi qui se serait replié, à partir de minuit, d'après des renseignements fournis par les habitants. Le poste de commandement est actuellement au moulin de Gourgançon et va suivre le mouvement en avant sur Euvy et, de là, sur Connantray. Au cas où le front Lenharrée, Sommesous, serait atteint sans coup férir, je désire savoir dans quel secteur le mouvement devrait se poursuivre.

Gal EYDOUX.

Annexe n° 2853.

10 septembre, 14 heures.
Moulin de Gourgançon.

Le général commandant le 11e C. A. à { *21e, 22e, 18e, 60e, A. C.,*
2e chasseurs.

Ordre général pour la poursuite.

La poursuite de l'ennemi continuera de manière que la IXe armée atteigne ce soir la ligne Vatry, Germinon, Villeneuve, Renneville.

42e D. I., par la route Fère-Champenoise, Châlons.
9e C. A., au N. de cette route.
11e C. A., au S. de cette route.

La 9e div. de cavalerie a reçu l'ordre de poursuivre dans la direction de Châlons, en coupant la retraite à l'ennemi, qui, ce matin, était encore à Sompuis.

Les mouvements s'effectueront dans les conditions suivantes, à partir de la Somme :

— 21e div. : itinéraire, Lenharrée, chemin à un trait partant de la lisière N. du village, à l'O. de l'église, conduisant directement sur Soudron, par la cote 129, et aboutissant à l'église de Soudron.

— 18e div. : chemin à un trait partant de la sortie O. de Vassimont, passant au carrefour près de l'*m* du mot chemin, longeant la lisière des bois à l'O. de la grande clairière, et aboutissant à la sortie sud de Soudron.

— 22e div. : chemin à un trait partant de la sortie est de Haussimont, passant entre les cotes 190 et 168, puis à l'est de la cote 179, à la cote 163, et aboutissant à Vatry.

— 60e D. R. : Sommesous, grand'route de Châlons, Bussy-Lettrée.

— A. C. : Lenharrée et chemin de Fère-Champenoise aboutissant à Vatry.

Installation en fin de marche.

21e division. — tête du gros : de la grand'route de Châlons (exclue) à l'église de Soudron (exclue).
avant-garde : sur la route de Cheniers, à 1.800 m. environ au N. E. de Soudron.
avant-postes : à la lisière des bois.

18e division. — tête du gros : de l'église de Soudron (incluse) à 1 km. de la sortie sud de Soudron.
avant-garde : à la cote 127.
avant-postes : de la clairière est cote 169 à l'extrémité du chemin O. E. partant de la cote 127 et aboutissant au chemin de Nuisement-sur-Coole.

22e division. — tête du gros, depuis 1 km. S. E. de la sortie de Soudron jusqu'à Vatry (inclus).
avant-garde : à la cote 152, grand'route de Châlons.
avant-postes : à cheval sur la route de Châlons, à hauteur de la cote 126, jusqu'à la voie ferrée incluse.

60e D. R. — tête du gros : à Bussy-Lettrée.
avant-garde : au carrefour 300 m. N. de la cote 157.
avant-postes : s'appuyant à gauche à la voie ferrée, à hauteur de la cote 126, à droite du chemin de Fontaine-sur-Coole.
2e chasseurs : à Lettrée.

Les divisions s'établiront au bivouac et en cantonnement-bivouac en arrière de leurs têtes sur une profondeur de 5 à 6 km. au maximum.

Q. G. 11e C. A. : Haussimont, à partir de 16 heures.
21e D. I. : Soudron, partie nord.
18e D. I. : Soudron, partie sud.
22e D. I. : Vatry.
60e D. R. : Bussy-Lettrée.

Stationnement A. C. : au sud de Vatry, entre le ruisseau et la voie ferrée, d'une part, et le chemin de Fère-Champenoise, d'autre part.

Cies du génie de corps : avec l'A. C., lui servant de soutien.

Rapport à 17 heures : toutes les divisions et l'A. C. devront envoyer un agent de liaison.

Dans toutes les localités occupées, faire attention à l'eau; s'assurer qu'on n'a pas jeté des cadavres dans les puits; faire attention aux obus non éclatés.

Les emplacements des T, P, et C. seront donnés ce soir au rapport.

Le général commandant le 11e C. A.,

Signé : EYDOUX.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

"

Annexe n° 2854.

IVe ARMÉE.

12e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

P. C. de la Malmaison,
10 septembre, 8 h. 40.

Ordre général n° 55.

(Attaque du 10 septembre.)

Le général Dubois [1] attaquera à 9 h. 30.

L'A. L. battra, à partir de 9 h. 30, au N. de la voie ferrée, le mamelon 186, occupé par de l'artillerie ennemie, et le terrain à l'est jusqu'à la cote 144 et la Cense du Puits.

Elle cessera son tir à 10 heures sauf ordre contraire.

Ceux des groupes d'artillerie de campagne du Gal Descoings qui se trouvent en mesure d'appuyer l'attaque ouvriront, à 9 h. 30, le feu sur la ferme du Cul de Sac, la ferme 119 et le terrain au nord.

Ils auront soin que leurs projectiles ne dépassent pas, vers l'ouest, la ligne 186, Cense de Blacy afin de ne pas gêner les opérations du 17e C. A. Cette prescription ne s'applique pas, bien entendu, au cas où ils auraient à répondre à une artillerie ennemie.

Le colonel Dubois [1] se mettra en liaison avec le Gal Descoings [2] pour lui faire connaître à chaque instant :

— 1° la ligne au sud de laquelle l'A. L. et l'art. de campagne ne doivent pas tirer:

— 2° les objectifs qu'il désire voir battre par l'artillerie.

Le 17e C. A. est prié de vouloir bien fournir les mêmes indications en ce qui concerne ses attaques.

ROQUES.

---

[1] Note du S. H. — Lire : colonel Dubois, cf. annexe 2262, § V., puis aussi ligne 11 de la présente annexe.

[2] Note du S. H. — Commandant la 24e D. I.

Annexe n° 2855.

12e C. A.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

P. C. de la Malmaison, 10 septembre, 18 h. 30.

Ordre général n° 56.

Stationnement du 10 septembre.

Les troupes aux ordres du Gal Descoings [1], y compris la brigade aux ordres du Col Méric [2], stationneront sur le terrain qu'elles occupent en fin de journée, sous la protection d'avant-postes de combat se reliant, à droite, au C. C., à gauche, au 17e C. A.

Tous les autres éléments sont maintenus dans leurs cantonnements actuels.

Q. G. maintenu à Margerie-Hancourt.

Les précautions les plus minutieuses seront prises pendant la nuit pour maintenir les positions conquises. Un service de patrouilles, très actif, fonctionnera en vue de signaler immédiatement tout mouvement qui viendrait à se produire chez l'ennemi.

Liaisons téléphoniques maintenues : Margerie-Hancourt, moulin d'Arzillières, Petites Perthes, Châtel-Raould, le Meix-Tiercelin, Chavanges.

Poste supprimé : Rosnay-l'Hôpital.

Mots du 10 : Niel — Nancy.

Mots du 11 : Lefèvre — Londres.

Signé : ROQUES.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

BERNARD.

Transmis à 23e 24e D. I.; rgt marche; cav.; art.; génie; gén. C. A.; A. L.; A. C.; parcs art.; convois; parc du génie; E. Pont; int.; santé; 36e territorial.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 24e D. I.

[2] Note du S. H. — 100e R. I. et les éléments venus du 2e C. A. (environ 1 régiment).

Annexe n° 2856.

12e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

Margerie-Hancourt, 10 septembre, 21 heures.

Compte rendu de fin de journée.

Ce matin, à 9 h. 30, l'attaque de la brigade Dubois[1] (100e et éléments du 2e corps d'armée) s'est produite dans les conditions prévues par l'Ordre général de l'armée n° 46, avec l'appui de l'artillerie lourde en batterie près des Petites Perthes et de plusieurs batteries du détachement aux ordres du général Descoings [2]; direction de l'attaque : ferme du Cul de Sac, Cense du Puits.

Malgré un feu très violent de l'artillerie allemande, l'attaque progresse et arrive jusqu'à environ 600 m. de la voie ferrée, mais, vers 15 h. 30, le feu redouble, le colonel Dubois, commandant la brigade, et le colonel Vernet, commandant le 100e régt sont blessés : l'attaque est enrayée et perd même un peu de terrain; elle n'en est pas moins prête à reprendre demain matin.

La 24e division se maintient sur les positions qu'elle occupe.

Le général cdt le 12e corps d'armée,
P. O. : *Le chef d'état-major,*
BERNARD.

Annexe n° 2857.

IVe ARMÉE[3].

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. de Margerie-Hancourt, 10 septembre 1914, 21 h. 40.

Ordre général n° 57.

Opérations du 11 septembre (*carte au 1/80.000^e*).

1re PARTIE.

I. — L'ennemi a cédé complètement devant la IXe armée. Il a perdu du terrain devant la gauche de la IVe armée mais il faut s'attendre à de sérieuses résistances dans la région à l'ouest de Vitry.

---

[1] Note du S. H. — 48e brigade.
[2] Note du S. H. — Commandant la 24e D. I.
[3] Note du S. H. — *Lire :* IVe armée, 12e C. A.

II. — Demain, toutes les forces engagées aujourd'hui sur la rive gauche de la Marne poursuivront, résolument, l'offensive.

Le 17e C. A., disposant de la 23e D. I., attaquera sur les directions Coole (exclu), St-Martin-aux-Champs et ferme la Perrière, Loisy.

Le 12e C. A., continuant à disposer des éléments prélevés sur le 2e C. A., fera effort, par la Cense du Puits, sur Blacy.

L'ensemble des mouvements s'exécutera par échelons, la gauche en avant, chaque colonne se tenant prête à soutenir, en cas de besoin, la colonne marchant à sa droite, principalement avec son artillerie.

Le C. C. et le 2e C. A. se retrancheront sur leurs positions actuelles, prêts à repousser toute nouvelle tentative de l'ennemi sur leur front.

III. — En conséquence :

Le colonel Mé ic, disposant du 100e rgt et des éléments du 2e C. A., reste chargé de l'effort à produire sur la Cense du Puits; direction ultérieure Blacy.

Conformément aux prescriptions du paragraphe II ci-dessus, la bde commencera son action offensive dès qu'elle aura été dépassée par la droite du 17e C. A., avec laquelle elle devra se tenir en relation. La marche de la bde sera appuyée par son artillerie (gr. du 2e C. A.) et par les bies du 12e C. A. ayant des vues sur son terrain d'attaque.

IV. — Cav. maintenue à St.-Chéron.
A. L. sera retirée du combat et se portera à Brandonvillers.

V. — Q. G. maintenu à Margerie-Hancourt.
P. C. la Malmaison, 6 h. 30.

VI. — Communications : Poste d'armée, Arzillières (ouvert à 4 h.).
Liaisons du 12e C. A. : Margerie-Hancourt, la Malmaison, moulin d'Arzillières, les Petites Perthes, Châtel-Raould

Le Gal cdt le 12e C. A.,
Signé : ROQUES.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
BERNARD.

Transmis à 23e D. I., 24e D. I.; rgt de marche; 36e R. I. T.; cav.; art.; A. C.; génie; génie C. A.; int.; santé; parc art.; convois; parc du génie; E. pont.
Compte rendu à armée.
Pour information : à 21e C. A., — 17e C. A., — C. C.[1]

---

[1] Note du S. H. — Lire C. A. C.

Annexe n° 2858.

Rapport sur situation brigade Dubois[1].

Ai trouvé, à Flumet ferme, 2 cies du 238e de réserve avec lieut.-colonel et drapeau.

A Mandres ferme, trouvé 272e de réserve et 1 btn. du 91e (formant le régiment du 2e corps), 1 groupe du 29e d'art.

Aux Grandes Perthes, où le colonel du 272e m'indiquait le colonel Dubois, je ne le trouve pas, mais y rencontre éléments du 7e, du 11e et du 18e artillerie.

Retourné près du colonel du 272e, il m'apprend que le 100e est vers les Petites Perthes et qu'il a reçu l'ordre de porter ses 3 btns dans le ravin entre les Grandes et les Petites Perthes.

Je rentre au P. C. à 9 h. 45.

ROTH [2].

Annexe n° 2859.

Cantonnements du 10 septembre [3].

Q. G. 13e corps : Sercœur.

25e division —	Q. G.	Domèvre.
	49e bde. (38e, 86e)	Girmont.
	50e bde — E. M. et 98e rgt	Domèvre.
	50e bde — 16e rgt	Badménil.
	Cie. divisionnaire du génie	Badménil.
	Escadron divisionnaire	Domèvre.
	A. D./25 — E. M. et 2 gr.	Domèvre
	A. D./25 — 1 gr.	Girmont.
	Formations sanitaires : 2 amb., 1 S. H. O. gr. brancardiers	Domèvre.
	Service des subsistances	Domèvre.

[1] Note du S. H. — 48e brigade. Document conservé dans les archives du 12e C. A. parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Lieutenant au 21e régiment de chasseurs à cheval.

[3] Note du S. H. — Du 13e C. A.

26e division. — Q. G. : Sercœur.

51e bde. (105e et 121e rgts)			Padoux.
52e bde	92e rgt.	2 btns	Dignonville;
		1 btn	Sercœur.
	139e rgt.	2 btns	Dignonville.
		1 btn	Villoncourt.
A. D./26			Dignonville.
Génie divisionnaire			Padoux.
Escadron divisionnaire			Villoncourt
Formations sanitaires :			
2 amb., 1 S. H. O., gr. brancardiers			Dignonville
Service des subsistances			Sercœur.
3e chasseurs			Villoncourt
A. C.			Bayecourt.
Génie de C. A.			Bayecourt.
T. C., 1 échelon art.. 4 amb., 4 S. H. O.			Girmont.
Gr. des parcs	2e échelon art, parc génie		Pallegney.
	Dépôt remonte mobile		Pallegney.
	Cie d'équipage de pont		Chavelot.
Gr. des convois, 2 sections C. V. A. D.			Vaxoncourt
Section automobile sanitaire			Thaon.
Section automobile de R. V. F.			Thaon.

Annexe n° 2860.

IIIe ARMÉE.

—

15e C. A.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

N° 269.

Véel, 10 sept., 6 h. 15.

Ordre particulier n° 269.

Gal cdt 15e C. A. à généraux cdt 29e et 30e D. I.

Il est bien entendu que la bde Marillier [1] ne doit pas attendre que les colonnes qui agissent dans la forêt de Troisfontaines aient débouché au N. de Mognéville, pour progresser sur les hauteurs 184 142 (N. E. de Mogneville), de manière à atteindre la Beuse et à participer à l'attaque du bois du Faux Miroir.

[1] Note du S. H. — 59e brigade.

Si l'art. de la 30e D. I. n'est pas en mesure d'appuyer effectivement le mouvement de la bde Marillier, il y aura lieu de s'entendre avec la 29e D. I. pour qu'une ou plusieurs batteries de cette division, placées à l'ouest de Mussey, enfilent le ravin de Beuse et coopèrent à l'action du Cel Marillier en déblayant les pentes au sud de ce ruisseau.

ESPINASSE.

Annexe n° 2861.

IIIe ARMÉE. — 15e C. A. — ÉTAT-MAJOR. — 3e BUREAU. —

10 sept., 10 h. 45.

Ordre particulier n° 270.

Gal cdt 15e C. A. à \ *Gal cdt 30e D. I.* / *colonel cdt 6e hussards.*

Le 2e C. A. est fortement attaqué vers Maurupt et le Montoy.

Pour venir en aide au 2e C. A. et couvrir la gauche des colonnes marchant vers le nord, dans la forêt de Troisfontaines, les dispositions ci-après seront prises immédiatemment.

Un détachement formé de l'escadron de Troisfontaines, un escadron et une section de mitrailleuses de Trémont, tous les éléments d'inf. actuellement à Robert-Espagne, Trois-Fontaines et la Colotte, et la bie. de la colonne de gauche du Gal Morgain[1] (si elle n'est pas trop loin de la Colotte), sous le commandement du commandant Romieux[2], se portera dans la direction de Sermaize, par la Colotte, et attaquera dans cette direction.

Liaison, à droite, avec la colonne Morgain marchant sur Andernay, à gauche, avec les éléments du 2e C. A., vers Cheminon.

ESPINASSE.

---

[1] Note du S. H, — Commandant la 60e brigade (30e division).

[2] Note du S. H. — Du 6e régiment de hussards.

Annexe n° 2862.

IIIe ARMÉE.

15e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

10 septembre, 11 h. 30.

Ordre général n° 60.

I. — L'ennemi attaque fortement le 2e C. A., vers Maurupt-et-le-Montoy.
La 29e D. I. vient d'occuper Vassincourt.
Le 15e va pousser ses attaques à fond pour tenter de dégager le 2e C. A.

II. — A cet effet. :

1° Un détachement a été porté au sud de Sermaize, au débouché des bois, pour couvrir notre gauche, tout en faisant une menace de ce côté.

2° La 30e D. I. attaquera immédiatement le bois du Faux Miroir; son attaque sera secondée par la 29e D. I. qui attaquera la lisière est du bois. Les colonnes qui progressent dans la forêts des Troisfontaines prendront part à cette action si possible en attaquant la lisière ouest du bois.

3° La 29e D. I. poussera immédiatement des détachements sur l'arête 185, qui feront occuper les ponts sur le canal et ceux de Revigny et de Neuville-sur-Orne.

III. — La colonne de gauche du Gal Morgain, qui a progressé dans la forêt des Troisfontaines, parait en mesure d'attaquer Andernay.

IV. — Poste de commandement : Trémont, à partir de 12 h. 30.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
GALON.

Annexe n° 2863.

Trémont, 10 septembre, 13 h. 30.
(Transmis à 13 h. 35.)

Message téléphonique.

15e C. A. à IIIe armée, Ligny-en-Barrois.

Suis avisé que les éléments du 2e corps qui tenaient Maurupt-le-Montoy viennent d'être refoulés par une violente attaque ennemie et se replient dans la direction de Cheminon. Le colonel Mangin[1], qui commande de ce côté, demande une rapide intervention du 15e C. A. sur Andernay, Sermaize et au nord de l'Ornain, pour dégager ses troupes.

Mon action se fait sentir en ce moment sur Andernay et j'ai envoyé un détachement de la Colotte sur Sermaize.

Dès qu'Andernay sera pris, je prendrai les mesures nécessaires pour aider le 2e C. A., tout en continuant à agir concentriquement sur le bois du Faux Miroir et au nord.

J'ai transporté mon poste de commandement à Trémont.

Le Gal cdt le 15e C. A.,
ESPINASSE.

Annexe n° 2864.

15e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Trémont, 19 septembre, 17 h. 20.

Ordre à la 29e D. I.

La brigade Marillier[2] se trouve, sur la rive gauche de la Meuse, arrêtée par des tranchées allemandes situées sur la rive droite du ruisseau et à peu de distance de celui-ci. L'artillerie de la 30e D. I. a fortement canonné les lisières sud et est du bois Faux Miroir.

Il est absolument indispensable qu'avec vos éléments de gauche vous participiez à

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 87e brigade (4e division).
[2] Note du S. H. — 59e brigade.

l'attaque des tranchées de la Beuse et du bois du Faux Miroir. Ces tranchées peuvent être prises, par vous, à revers.

Cette attaque devra partir immédiatement. Le colonel Marillier attaquera dès qu'il sentira votre action en avant de sa droite.

ESPINASSE.

Annexe n° 2865.

15e CORPS[1]. 18 heures.

2e corps. — La div. Cordonnier [2] a été violemment attaquée, dès ce matin, par des forces évaluées par lui à 1 corps d'armée et débouchant de Pargny-sur-Saulx. Après un combat, à alternatives diverses, soutenu par la brigade Toulorge[3] dans la région de Maurupt-le-Montoy, cette brigade s'est repliée, vers 4 heures, aux lisières nord du bois de Maurupt. La brigade Mangin[4] se trouve sur les hauteurs à l'ouest de Cheminon, en équerre par rapport à la brigade Toulorge.

Au 15e C. A. le détachement poussé dans la direction de Sermaize (1 btn, 1 bie, 2 esc.) occupe le bois Communal, cherchant à intervenir sur la lisière des bois, face à Sermaize.

Les détachements qui ont remonté la forêt de Troisfontaines, dans la direction d'Andernay et du bois à l'est, sont actuellement dans une situation qui n'est pas absolument précisée.

Un renseignement de cavalerie donne Andernay occupé par nos troupes (à vérifier) [5].

Au centre, la brigade Marillier [6] cherche à déboucher sur le bois du Faux Miroir. A droite, la 29e division, qui occupe la Tuilerie à l'ouest de Vassincourt, progresse dans la direction du bois du Faux Miroir et cherche à prendre pied sur la croupe 185 au nord de Vassincourt. De l'art. lourde, installée dans la région de Brabant-le-Roi, cherche à enrayer notre mouvement offensif de ce côté.

Les bies du 5e C. A. placées à l'ouest de Mussey ont été remises, par ordre, à la disposition de leur corps d'armée, prêtes à intervenir, sans changer de position, sur la rive de l'Ornain [7].

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IIIe armée (E. M., 3e bureau entrées parmi les pièces du 10 septembre).

[2] Note du S. H. — 3e division.

[3] Note du S. H. — Cf. annexe 2725, note 2.

[4] Note du S. H. — 87e brigade.

[5] Note du S. H. — Cf. annexe 3030 (note 3).

[6] Note du S. H. — 59e brigade.

[7] Note du S. H. — *Lire :* sur la rive nord de l'Ornain.

Annexe n° 2866.

IIIe ARMÉE.

15e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Combles, 10 septembre 1914, à 23 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 62.

1re PARTIE.

I. — Dans les journées des 7-8-9 et 10 septembre, la IIIe armée armée a résisté, victorieusement, aux attaques de 6 C. A. allemands. L'ennemi a subi une grosse perte et semble avoir été fixé. A notre gauche, nous avons légèrement progressé.

En attirant et maintenant devant elle ces forces considérables, la IIIe armée a facilité l'offensive des autres armées et celle-ci s'est manifestée par un succès, dans la région de Vitry-le-François, et par de sensibles progrès, vers Fère-Champenoise et au nord de Château-Thierry.

II. — Demain, 11 septembre, le 15e C. A. continuera son offensive en vue de rejeter, au delà de l'Ornain, les forces ennemies qui occupent les hauteurs de la rive gauche de cette rivière. Il devra, en outre, tenir solidement les passages de la Saulx entre Mognéville et Robert-Espagne.

A sa droite, le 5e C. A. doit maintenir l'ennemi et résister à ses attaques; il conserve à sa disposition le détachement du 15e C. A. qui lui a été affecté.

A sa gauche, le 2e C. A. tient Cheminon.

III. — En conséquence, la bde Marillier[1] attaquera demain, à 6 heures, le bois du Faux Miroir. Les éléments de gauche de la 29e D. I. participeront à cette attaque, en prenant comme objectif la lisière est de ce bois.

L'attaque du bois du Faux Miroir sera préparée par A. D./30 et une partie d'A. D. 29, cette préparation commencera à 5 heures et durera une heure;

Après l'enlèvement du bois du Faux Miroir, les 29e et 30e D. I. reprendront leur mouvement vers le nord, en vue d'occuper les hauteurs bordant, au sud, le canal et de tenir par des postes avancés, les points de passage sur l'Ornain, entre Revigny et Neuville.

IV. — Le détachement Morgain[2] fera attaquer, par sa colonne de gauche, Andernay; cette attaque sera appuyée par un gr. AD/30 placé sur les hauteurs ouest de Mognéville.

---

[1] Note du S. H. — 59e brigade.

[2] Note du S. H. — Cf. annexe 2883.

Les 2 autres colonnes de ce détachement, franchissant la Saulx sur les points de passage préparés par le génie, contribueront à l'attaque du bois du Faux Miroir, tout en se gardant du côté de Contrisson.

V. — Le détachement Romieux [1] (2 esc., 2 cies, 1 bie) continuera sa mission agressive devant Sermaize.

Il laissera, à Troisfontaines, 1/2 esc. chargé d'assurer la liaison avec le 2e C. A., vers Cheminon. Il se maintiendra en liaison avec la colonne de gauche du détachement Morgain.

VI. — La 30e D. I. fera tenir solidement les points de passage de la Saulx, à Mogneville, Couvonges, Beurey et Robert-Espagne; elle pourra disposer à cet effet du bataillon qui avait été réservé à la disposition du Gal cdt le 15e C. A.

VII. — Les éléments du 5e C. A. qui opéraient sur la rive gauche de l'Ornain sont remis à la disposition de leur C. A.

VIII. — 6e hussards (1 esc. 1/2), à la disposition du Gal cdt le 15e C. A., à Trémont.

IX. — Les 2 cies de gén. de C. A. continueront l'organisation défensive de la crête de Vassincourt.

X. — Poste de commandement : Trémont, à partir de 5 heures.
Permanence du Q. G. : Combles, jusqu'à nouvel ordre.

XI. — T. C. Combles, à 7 heures (sept).
Parcs à Ménil-sur-Saulx.

XII. — Liaisons. — Poste d'armée : Combles.
Postes de C. A. : Trémont, Couvonges, ferme du Goulot.

Le Gal cdt le 15e C. A.,
ESPINASSE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
GALON.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 2861.

Annexe n° 2867.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C.,3572.

Le 10 septembre, à 8 h. 5.

Message téléphoné.

Transmis par le colonel Meunier[1]*, reçu du 16e C.A., par le cap. Camut.*

Ai reçu, dans la nuit du 7 au 8, communication Ordre 68[2].
Toutes dispositions prises à cette date.

Annexe n° 2868.

16e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 397.

P. C. Abbaye de Belchamp, 10 septembre 1914.

Ordre d'opérations n° 51, pour la journée du 10.

I. — Le 16e C. A. a obtenu cette nuit, sur son front, plusieurs succès partiels.
A sa gauche, le 20e C. A. a été violemment canonné.

II. — La IIe armée prononcera aujourd'hui, 10 heures, une attaque sur tout son front.

III. — *Attaque du 16e C. A.*
74e D. R. — Maintenant, avec ses 2 btns de chasseurs, l'occupation de la forêt de Vitrimont.
Objectifs : Chaufontaine, Hériménil, bois Fréhaut (ouest).
Limite du secteur à droite : route Lamath, 304, bois Fréhaut (saillant ouest) incluse (modifications aux dispositions antérieures).
32e D. I. — Bois Fréhaut (partie est).
31e D. I. — Bois du Fey, Fraimbois.

---

[1] Note du S. H. — Chef d'état-major du 16e C. A.
[2] Note du S. H. — De la IIe armée, en date du 5 septembre (annexe 115, note 1).

Ces attaques seront appuyées par toute l'artillerie disponible, qui se rapprochera suffisamment pour avoir une action efficace, et passera, au besoin, en partie. sur la rive droite de la Mortagne.

Chaque division active conservera un régiment; la 74e D. R., 3 btns, sur la rive gauche, comme repli éventuel.

1er hussards : liaison avec 20e C. A.

Pas de réserve de C. A.

IV. — Poste de commandement : Belchamp.

Liaisons téléphoniques : Belchamp, Lamath, Charmois, Landécourt, Clayeures; à partir de 11 heures.

Le général cdt le 16e C. A.,

Signé : TAVERNA.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

MEUNIER.

Annexe n° 2869.

Ferme des Monts Torlors, 10 septembre, 6 h. 30.

Général cdt 17e C. A. à généraux cdt 34e D. I., 33e D. I., art. 17.

Décision :

L'attaque de la 34e D, I. franchira, à huit heures, la ligne des A. P., sur l'axe fixé par l'ordre d'opérations.

La 33e D. I. poussera en avant, à partir de huit heures. Objectif : cote 208, en débordant par l'est.

L'attaque de la 34 D. I. est couverte à l'ouest par la 23e D. I., dont l'attaque franchira les A. P., à 6 heures.

La 33e D. I. sera couverte, à l'est, par le 12e C. A., qui prononce son action un peu avant huit heures.

Ordre.

Dès 6 h. 30, le 17e C. A. s'attachera à rester agressif sur tout le front et s'efforcera de gagner constamment du terrain en avant par infiltration, appuyé partout le développement d'action de l'artillerie.

Poste de commandement : ferme des monts Torlors.

Gal J.-B. DUMAS.

Annexe n° 2870.

10 septembre, 7 heures.

Général cdt C. A. à général 34e.

J'apprends que le 209e rgt (colonel Szarvas), qui avait été donné à la 33e D. I., a été désigné par vous comme rgt de réserve[1].

Le 209e est au feu, en 1re ligne.

C'est une erreur de le désigner pour rentrer à la réserve.

En outre. ce régiment n'avait pas été remis à votre disposition : vous ne pouvez en disposer. Faites de suite le nécessaire pour que le 209e *reprenne ses positions.*

Dirigez sur les monts Torlors la valeur de 2 btns disponibles, à mettre à ma disposition (83e).

Gal J.-B. DUMAS.

Annexe n° 2871.

Ferme les monts Torlors, 10 septembre, 12 h. 30.

Général cdt 17e C. A. à général cdt 23e D. I.

Reçu note de renseignements de 11 h. 20.

Situation du 17e C. A.

En face du 17e C. A., de même qu'en face du 12e C. A., l'ennemi se replie et protège sa retraite par des feux d'artillerie à longue portée.

A l'est du 17e C. A., la 33 D. I. progresse rapidement vers la voie ferrée.

A l'ouest, la 34e D. I. occupe le Buisson de Grenoble (croupe à l'ouest) mais est momentanément arrêtée, devant le ravin de la ferme la Croix, par des feux d'artillerie partant du N de 207 (2.500 m. N. E. de la ferme la Croix).

Cette artillerie va pouvoir être prise sous le feu et la progression de la 34e se poursuivra aussi rapide que possible.

Je vous demande instamment de souder vos efforts à ceux de la 34e division, persuadé que je suis que l'ennemi est en pleine retraite et qu'il y a intérêt à ne pas le laisser organiser. à nouveau, des positions de repli.

J.-B. DUMAS.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 3038, § III.

Annexe n° 2872.

Ferme monts Torlors, 10 sept., 15 heures.

Ordre général n° 48[1].

Ordre ferme est donné par le cdt de la IVe armée de pousser tous les éléments sans exception en avant dans une ruée unanime et énergique, sur les points d'attaque qui ont été fixés ce matin dans les directions données.

Ordre est donné à l'artillerie de talonner l'infanterie et d'agir en batterie d'accompagnement avec la dernière violence et sans compter les munitions.

Pour la poursuite, en avant !

Annexe n° 2873.

IVe ARMÉE.

17e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Somsois, le 10 septembre 1914, 22 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 49, pour la journée du 11 septembre.

1re PARTIE.

I. — L'ennemi a cédé complètement devant la IXe armée. Il a perdu du terrain devant la gauche de la IVe armée et devant le 17e C. A.

II. — Demain, 11 septembre, l'offensive sera reprise résolument sur tout le front, pour 4 h. 15.

Le 17e C. A., disposant de la 23e div., attaquera successivement les fronts :

a. 192 (1 km. E. de Coole), Maisons-en-Champagne.

b. St-Martin-aux-Champs, Loisy.

---

[1] Note du S. H. — Du 17e C. A.

Il sera encadré, à droite, par le 12e C. A., qui attaque dans la direction générale la Cense du puits, Blacy, et à gauche, par le 21e C. A., dont la droite a pour direction d'attaque : Coole, Faux-sur-Coole, Cheppes.

III. — En conséquence, le 17e C. A. et la 23e div. reprendront leurs attaques d'abord suivant les directions qui leur ont été données pour la journée du 10 septembre

17e C. A. : — Vauberteau signal, 230, arbre du Taillis[1].

23e div. : — Coole.

Lorsque les div. auront atteint la ligne : Coole, ferme de la Noue, Cense de Blacy, elles se redresseront vers le N. E. et poursuivront leur offensive :

33e div., sur l'axe : arbre du Taillis, Maisons-en-Champagne, Drouilly.

34e div., sur l'axe : 230, ferme de la Noue, mont Larron, Songy.

23e div., sur l'axe : cote 192, St-Martin-aux-Champs.

L'A. C. appuyera les attaques de la 34e div.

L'ensemble des mouvements du 17e C. A. et des C. A. voisins s'exécutera par échelons, la gauche en avant. Chaque colonne se tenant prête à soutenir, en cas de besoin, la colonne marchant à sa droite, principalement avec son artillerie.

IV. — *Troupes réservées :*

1 rgt 33e div. (20e si possible);
1 rgt 34e div.;
9e rgt de chasseurs;
} pour 4 h. 30, vers 222, S. E. de la Certine.

V. — Q. G. du 17e C. A. . . . . : Somsois.
Poste de commandement : ferme monts Torlors, 5 heures.
Ultérieurement. . . . . : cote 222, 208, ferme de la Noue.

VI. — Rendez-vous aux liaisons : ferme monts Torlors, 5 heures.
Liaisons télégraphiques :
Poste d'armée : Somsois (ouvert);
Postes de C. A. : Somsois (ouvert); ferme monts Torlors (ouvert).

Le général cdt le 17e C. A.,
Signé : J.-B. DUMAS.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
GRÉGOIRE.

---

[1] Note du S. H. — Ou cote 209 (au nord-est du tunnel). Indication portée sur la carte au 1/80.000^e (publiée en 1835, revisée en 1889).

Annexe n° 2874.

18e CORPS D'ARMÉE. Q. G. de Viffort, 10 septembre, 5 heures.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Ordre général d'opérations n° 40, pour la journée du 10 septembre.

Ire Partie.

I. — Demain[1], 10 septembre, continuation de l'offensive vers le nord.

La Ve armée atteindra la Marne entre Château-Thierry (actuellement occupé par le 18e C. A.) et Dormans. Elle devra en conquérir les passages et tenir, par de fortes avant-gardes, les débouchés sur la rive droite, en vue de la marche du 11.

Le 18e C. A. serrera sur Château-Thierry et organisera une solide tête de pont sur la rive droite.

Le 2e corps de cavalerie [2], opérant avec le 18e C. A., poussera dans la direction d'Oulchy-le-Château.

A sa droite, le G. D. R., se portera sur Mézy, par Montlevon, Courboin, Blesmes.

II. — En conséquence, la 38e D. I. tout entière, y compris le 5e chass. d'Af., passera sur la rive droite de la Marne et organisera une solide tête de pont, dont les ailes s'appuieront sensiblement à Essômes et à Brasles.

Le général cdt la 38e D. I. disposera des deux cies du génie de corps, rendues à sa disposition à 9 (neuf) heures, à Château-Thierry (mairie). Le commandant du génie du C. A. se mettra à la disposition du Gal cdt la 38e D. I., pour l'organisation de la tête de pont de Château-Thierry.

La 35e D. I. se portera, en rassemblement articulé, à cheval sur la route Viffort, Château-Thierry, tête sur la ligne Nogentel, Nesles, queue sur la ligne Grand Rû, la Trinité ferme.

Encadrée par la 35e D. I., l'A. C. se rassemblera dans le ravin au S. E. de la Charmois, sa droite à la route Viffort, Château-Thierry.

La 36e D. I., laissera une brigade mixte sur la rive droite de la Marne, dans la région Azy, Bonneil, où elle organisera une tête de pont. Cie gén. 36, à la disposition de cette brigade; ses autres éléments se rassembleront dans la zone les Roches, les Caquerets, Essisses.

A. L. (groupe de 120 L,) restera aux Noues, jusqu'à nouvel ordre.

A. L. (groupes de 155 T. R.) rejoindra, en ce point, le groupe de 120.

---

[1] Note du S. H. — L'ordre n° 40, du 18e C. A., expédié le 10 septembre à 5 heures, a dû être préparé dans la nuit, sans doute avant minuit, d'où l'expression de *demain* s'appliquant à la journée du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — *Sic*, lire C. C. Conneau.

10e hussards, restera au repos jusqu'à nouvel ordre; il enverra deux reconnaissances d'officiers, d'un peloton chacune, à la disposition du général cdt le C. A.

III. — Des reconnaissances seront exécutées, sous la direction du général cdt l'artillerie du C. A., en vue de l'emploi, sur la rive gauche de la Marne, de l'A. C. et de l'A. L., pour la protection de la tête de pont de Château-Thierry.

IV. — Le poste de commandement du C. A. fonctionnera au Q. G. de Viffort, jusqu'à 8 heures.

A partir de cette même heure, il fonctionnera sur la grand'route Viffort, Château-Thierry, croisée de la route Nogentel, Étampes.

V. — Les mouvements commenceront à la réception du présent ordre.

VI. — Les T. R., sections vides, seront rassemblés, à onze heures, à l'est de Viels-Maisons (commandant Taste).

VII. — Evacuations sur la Ferté-Gaucher par section convoi automobile qui devra être rendue à 10 heures à Fontenelle (35e D. I. et A. L.), — à 10 h. 45, à 500 m. O. de Viffort, sur la route de Château-Thierry, (36e D. I., 38e D. I., A. C. et gen. C. A., groupe de 120, cav.).

Le général cdt le 18e C. A.,
DE MAUD'HUY.

Annexe n° 2875.

18e C. A.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
3e BUREAU.
—

Le Luxembourg (2 km. sud de Château-Thierry), 10 septembre [1].

Ordre général n° 41.

I. — La mission du 18e C. A. est de prendre pied, très solidement, sur la rive droite de la Marne, avec la masse de ses forces sur cette rive.

II. — Tous les éléments combattants du 18e C. A. devront donc franchir la Marne et s'installer au nord de Château-Thierry, — A. G. à Etrépilly et Bézu-St-Germain — de façon à pouvoir, le cas échéant, faciliter aux corps de droite le débouché sur la rive droite de la Marne.

---

[1] Note du S. H. — Vers 10 heures, est parvenue à 10 h. 45 à la 35e D. I.

Seule, l'A. L., avec les éléments nécessaires pour la soutenir, sera maintenue sur la rive gauche, assez près de la rivière pour pouvoir, par son feu, intervenir efficacement en cas d'une attaque allemande sur la rive opposée.

III. — En conséquence : la 38 e D. I., avec le 5 e chasseurs d'Afrique, partant immédiatement, portera son gros sur le plateau de Chante-Merle; une avant-garde, composée de 1rgt d'inf., 1 batterie d'artillerie, 1 peloton de cavalerie, sur Bézu-St-Germain, avec flanc-garde de droite, à Epieds. Une autre A. G., de la même force, sur Etrépilly, St-Robert ferme.

La 35 e D. I. (moins le 218 e) et l'A. C. se porteront, par Château-Thierry, sur le front ferme de Breteuil (2 km. est de la route Château-Thierry et Oulchy), la Sacerie, l'étang de Lauconnois (1.500 m. est de cette même route).

La 36 e D. I., franchissant la Marne à Azy, prendra comme axe principal de marche la route de Essômes, Monneaux, Vaux et se formera : le front, sur la route de Château-Thierry à Paris, la gauche, vers Thiolet (exclu) et la droite, à Vaux. Une avant-garde sera poussée sur le plateau 201 (mi-chemin d'Etrépilly) : liaison, avec 38 e D. I., à Etrépilly.

Les chemins à l'ouest de la ligne le Thiolet, Bouresches, Belleau (incluse) seront laissés à l'armée anglaise.

L'A. L., recevra des instructions particulières du général cdt l'art. du C. A. Elle se portera sur les hauteurs sud de Château-Thierry, pour assurer ce débouché.

L'équipage de pont viendra derrière l'A. L. sur la route de Viffort à Château-Thierry, la tête sur le chemin des Charmes, Pétret.

IV. — Le P. C. du C. A. se transportera à la sortie nord de Château-Thierry, aux Chesneaux (carrefour sud de la cote 190).

Les généraux cdt les divisions feront connaître leurs P.C.

Le P. C. du C. A. sera, à midi, aux Chesneaux; il suivra ultérieurement la route de Château-Thierry à Oulchy.

Le 10 e hussards, au Buisson (1 km. N. O. de Ch.-Thierry), à la disposition du G^al cdt le C. A.

Le 218 e assurera la garde de l'A. L. et de l'équipage de pont.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
VUILLEMOT.

Annexe n° 2876.

18e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Château-Thierry, 10 septembre, 15 heures.

Ordre général n° 42.

(Stationnement du 10 septembre).

I. — Le C. A. stationnera pour la nuit dans la zone qui lui a été désignée par l'Ordre général n° 41.

38e D. I. — Gros, dans la zone Chante-Merle, la Pénonerie, Bézuet (Q. G.).

Avant-gardes : *a.* Etrépilly, St-Robert;

b. Bézu, Epieds.

Liaisons à rechercher à l'ouest, avec les Anglais, vers Belleau et Monthiers, et, à l'est, avec le G. D. R., dans la direction Cense à Dieu, Mont-St Père.

35e D. I. — Dans la zone la Sacerie, Coupette, la Charité, Château-Thierry (1 bde et Q. G.) Vincelles; le Buisson et St Martin réservés.

36e D. I. — Gros, dans la zone Vaux, Essômes Q. G., Crogis.

Avant-garde : La Conétrie (liaison avec l'avant-garde d'Etrépilly et rechercher, vers Bouresches, la liaison avec les Anglais).

218e : Etampes, Evaux, Nesles, avec A. L. (deux compagnies à Château-Thierry).

A. C. : Saint-Martin.

10e hussards : le Buisson.

A. L. : Etampes, Evaux, Nesles — avec le 218e —

Génie : Château-Thierry.

T. C. (y compris l'équipage de pont). — Les Norvins, la Trinité, Petret.

Parc : Viffort.

Q. G. 18e C. A. : Château-Thierry.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

VUILLEMOT.

Annexe n° 2877.

18e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. de Château-Thierry, 10 septembre, 23 heures.

Ordre général d'opérations n° 42 bis
pour la journée du 11 septembre.

I re Partie.

I. — L'ennemi, opérant sa retraite en hâte, s'est replié devant le front de l'armée anglaise et des Ve, VIe et IXe armées. dans les directions générales du nord et du N. E. Certains éléments peuvent s'être dérobés vers l'E.

Ce succès devra être porté immédiatement à la connaissance des troupes.

II. — Le corps de cavalerie, réduit à deux divisions, agira énergiquement sur les colonnes allemandes, assurera la liaison avec l'armée anglaise et déterminera la situation de l'ennemi sur le front de l'armée, de Pernant à Vailly.

III. — Mouvement des grandes unités.

Continuation de la poursuite vers le nord.

18e C. A. — Direction générale : Vailly.

Stationnement en fin de journée : zone Arcy-Ste-Restitue, Cramaille, Wallée, Cramoiselle, Servenay. Avant-garde, vers Maast-et-Violaine et Launoy.

Mission : agir en liaison avec l'armée anglaise et faciliter, le cas échéant, l'entrée en ligne des corps de droite.

Groupe D. R. — Direction générale : Braine.

IV. — En conséquence, le C. A. se portera vers le nord par deux itinéraires.

Itinéraire de l'est : Brasles, Epieds, Coincy, carrefour 300 m. est de Bruyères, Trugny, Cramaille.

Itinéraire de l'ouest : Château-Thierry, Rocourt, La Haie, Armentières, Nanteuil, les Crouttes, Vallée.

V. — Exécution du mouvement :

a. Le 5e chasseurs d'Afrique précédera et couvrira, dès le début, le mouvement du C. A., poussera des reconnaissances sur les directions de marche et assurera la liaison, à l'est, avec le G. D. R., à l'ouest. avec le corps de cavalerie.

Le 10e hussards, rompant à 5 (cinq heures), passant au besoin à travers champs, de manière à ne pas gêner les colonnes, rejoindra le plus tôt possible le 5e chasseurs

d'Afrique et la brigade, ainsi reconstituée, prendra à son compte la mission jusque là assurée par le 5e chasseurs d'Afrique.

b. 38e D. I., utilisant les deux itinéraires, continuera à former l'avant-garde du C. A.

Les queues de colonnes devront avoir franchi, pour 7 (sept) h. 30, la ligne Bézu-St-Germain, Epieds.

c. 35e D. I. suivra *l'itinéraire de l'est;* sa tête se présentera à Epieds, à 8 h. 30. Château-Thierry et la route Château-Thierry, Oulchy devront être complètement dégagés pour 7 heures (sept).

d. 36e D. I. suivra *l'itinéraire de l'ouest;* sa tête se présentera à hauteur de Bézu-St-Germain, à 8 heures 30.

e. A. C., restant au bivouac et dégageant complètement les routes et chemins pour 5 heures, prendra la queue de la 36e D. I.

f. Une grand'halte sera faite successivement : — par la 38e D. I., dans la région Armentières, Nanteuil-Notre-Dame, Brugères, — par les 35e et 36e D. I., à hauteur de Rocourt et de Coincy. Les détails de ces grand'haltes seront réglés par les généraux de division.

g. Le général commandant le C. A. marchera par *l'itinéraire de l'ouest*, derrière la 38e D. I., à partir de Rocourt, il rejoindra, par Coincy, *l'itinéraire de l'est* jusqu'à Cramaille, où stationnera le Q. G.

h. Le Q. G. du C. A. continuera à fonctionner à Château-Thierry, jusqu'à nouvel ordre.

VI. — L'artillerie lourde, avec un bataillon et E. M. du 218e, se portera par Château-Thierry sur Rocourt, et présentera sa tête à Château-Thierry à 13 heures (treize).

VII. — Le groupe de 4 batteries de 155 C. T. R. passera à la date de demain, 11 septembre, au G. D. R.

Les 4 batteries, avec leurs colonnes légères, seront au parc pour 8 heures, à proximité de la route de Château-Thierry à Crézancy (rive gauche de la Marne), à hauteur de Blesmes.

Les 4 sections de munitions au parc, pour la même heure, à la sortie N. E. de Viffort.

VIII. — Le T. C. présentera sa tête au pont de Château-Thierry, à 14 h. 30, et se rendra, par Bézu-St-Germain, à Coincy.

IX. — Un bataillon du 218e restera à Château-Thierry, à la disposition du commandant d'armes.

Le général cdt le 18e C. A.,
Signé : DE MAUD'HUY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
VUILLEMOT.

Annexe n° 2878.

10 septembre, 11 h. 15.
Sortie sud de Chézy-s.-Marne.

Capitaine Pugens[1], *officier de liaison à la 36e D. I., à M. le général commandant le 18e corps.*

En exécution de l'ordre du C. A., la 36e D. I. a pris les dispositions suivantes :

1 régiment de la 72e brigade et 1 batterie (brigade mixte), 1 peloton de cavalerie, la cie génie divisionnaire, sous les ordres du colonel de Sèze, vont se porter — par Mont-de-Bonneil, la Nouette, ferme de Bourbelin, — sur la cote 201, avec mission de s'installer solidement à la lisière nord des bois au nord de la cote 201, liaison, à droite, vers Etrépilly, avec 38e D. I., à gauche, à Bouresches, avec l'armée anglaise.

II. — Le 2e régiment de la 72e brigade et deux batteries suivent l'itinéraire précédent, et s'établiront à Tafournay.

III. — Le reste de la 36e D. I. (1re bde, deux groupes A. D., etc.), itinéraire : Azy, Essômes, Vaux.

Ordre de marche :
- Esc. div, 1 btn (A. G.).
- 1.500 m.
- 1 rgt 71e bde.
- 2 groupes.
- 1 rgt 71e bde.

Passage, au pont d'Azy, de la tête du gros, à 12 h. 30.
En fin de mouvement, cette colonne stationnera : 1 rgt et 1 gr., à Vaux, — 1 btn, 1 gr. à Monneaux, — 2 bies à Montcourt.

IV. — Le 249e suivra par Azy (14 h. 30 passage au pont) et se portera sur Crogis.
Poste de commandement 36e D. I. : Vaux.

PUGENS.

---

[1] Note du S. H. — De l'état-major du 18e C. A.

Annexe n° 2879.

20e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Manoncourt, 10 septembre 1914.

Ordre général d'opérations pour le 10 septembre [1].

I. — La IIe armée attaquera aujourd'hui sur tout le front, en vue, notamment, de chasser l'ennemi de la forêt de Champenoux et de la région Réméréville, Courbesseaux, Drouville.

II. — Le 20e C. A. a pour mission essentielle de dégager la région de Rémévéville, Gellenoncourt, Courbesseaux.

A sa droite, le 16e C. A. attaque sur Lunéville. A sa gauche, le groupe des D. R. attaque dans la forêt de Champenoux, sur la Bouzule.

III. — En conséquence :

a. *La 70e D. R.,* consolidant l'occupation des lisières est du bois d'Haraucourt et du bois au sud de la route Cercueil, Réméréville, se maintiendra dans la forêt de St-Paul et assurera, de façon certaine, la possession du front Buissoncourt, château de Romémont, calvaire de Velaine (si cette dernière position n'est pas déjà tenue par le groupement des D. R.).

L'artillerie de la 70e D. R., placée partie à l'est de Cercueil, partie vers Buissoncourt, la Maison-Blanche, appuiera l'offensive du général Ferry [2], qui s'entendra avec la 70e D. R. pour la répartition des objectifs entre les deux artilleries.

b. *Le détachement du général Ferry,* se portant dès maintenant vers la ligne : Velaine, Buissoncourt, (d'où il débouchera à une heure qui sera fixée ultérieurement), attaquera, en vue de prendre possession de la forêt de St-Paul, de dégager la lisière sud du bois au nord-ouest de Réméréville et de chasser l'ennemi du front : croupe 277, Réméréville et croupe au sud. Il appuiera sa droite à la Pissotte.

La batterie du 8e art. disponible à St-Nicolas, est envoyée à Lénoncourt, à la disposition du général Ferry.

---

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2339 (annexe 2692) parvenu au 20e C. A., à 3 h. 15.

[2] Note du S. H. — Pour la composition de ce détachement, cf. 20e C. A. Ordre d'opérations, 6 h. 30. 9 septembre 1914, Annexe 2301.

c. *La 39e division,* renforcée du 2e bataillon de chasseurs[1], qui se portera immédiatement à la ferme la Borde[2], assurera d'une façon absolue la possession du front : Crévic, bois de Crévic, Haraucourt, tour de Domèvre. A une heure qui sera fixée ultérieurement, elle attaquera de ce front avec deux bataillons et le 2e bataillon de chasseurs, en vue de prendre possession des croupes sud de Drouville et ouest de Courbesseaux ; elle appuiera, par une action de son artillerie, l'attaque du général Ferry.

d. *La 11e division* se tiendra en mesure de repousser toute attaque de l'ennemi et se montrera particulièrement active, poussant de petits éléments vers Maixe et la cote 316, en les faisant appuyer de son artillerie, qui aurait en outre à flanquer, en cas de besoin, la défense de Crévic et du bois de Crévic, et qui battra, si possible, la vallée du ruisseau de l'Etang[3].

e. *L'artillerie lourde :* La batterie de 120 L., à l'ouest de Cercueil, battra dès maintenant la partie de la forêt vers la Butte de tir[4] et la croupe 277[5], ainsi que toute artillerie signalée sur la crête Erbéviller, bois de Hoéville ; les autres batteries de 120 L. appuieront respectivement les attaques de la 39e division et du détachement Ferry. Le gr. de 120 court aura la même mission et appuiera, particulièrement, la gauche de la 39e division.

IV. — *Troupes réservées.*

2 bataillons du 26e et 5e hussards, disponibles à St-Nicolas.

Le général cdt le 20e C. A.,
M. BALFOURIER.

Annexe n° 2880.

20e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

St-Nicolas, le 10 septembre 1914, 16 heures.

Gal Ferry[6].

Reçu votre renseignement relatif à l'occupation par votre détachement de la cote 277 et à son arrivée à la lisière est de la forêt de St-Paul[7].

Le général cdt le C. A. prescrit de pousser énergiquement le mouvement en avant

---

[1] Note du S. H. — Réserve de C. A.
[2] Note du S. H. — 2 km. N. E. de Lénoncourt.
[3] Note du S. H. — Au nord de Maixe.
[4] Note du S. H. — 2 km. est de Velaine.
[5] Note du S. H. — 2 km. N. O. de Réméréville.
[6] Note du S. H. — Cf. 20e C. A. Ordre d'opérations, 6 h. 30, 9 septembre, annexe 2301.
[7] Note du S. H. — Non reproduit.

et d'occuper le plus tôt possible la ligne : saillant est de la forêt, tuilerie, lisière est de Rémérèville, route Rémérèville à Courbesseaux.

La 39e D. I. recoit l'ordre de continuer vigoureusement son offensive jusqu'à ses objectifs : Drouville, crête O. de Courbesseaux[1].

La 139e bde, depuis la lisière E. du bois d'Haraucourt, appuiera de son feu la progression du détachement Ferry.

M. BALFOURIER.

Annexe n° 2881.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° S. C., 3663.

10 septembre, 22 heures.

Message téléphoné.

Transmis par le capitaine Strohl, reçu par l'interprète Guiard.

Le 20e C. A. a maintenu l'occupation de ses positions au sud du Sanon. Au nord, il a réoccupé la crête de Gellenoncourt, les lisières est et nord-est du bois d'Haraucourt et de la forêt de Champenoux.

L'ennemi a mis en action presque uniquement de l'artillerie de campagne (canons de 77 et obusiers), avec peut-être une ou deux batteries de gros calibre dans la région Bonviller, Sionviller. Il a montré une infanterie peu active, mais bien retranchée, avec des mitrailleuses.

L'artillerie lourde n'a pas tiré de toute la journée devant le front de la 39e division et de la 70e D. R. Le Rambétant, St-Nicolas, Dombasle n'ont pas été bombardés.

Pertes paraissent peu sensibles, d'après les premiers comptes rendus.

Annexe n° 2882.

20e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Manoncourt, le 10 septembre, 23 heures.

Ordre général d'opérations pour la journée du 11 septembre.

I. — Le groupe principal des armées a encore accentué ses succès. Devant le front de la IIe armée, l'ennemi a presque sûrement retiré une partie de ses troupes et la majeure partie de sa grosse artillerie.

La IIe armée continuera son offensive en la poussant à fond, afin de dégager définitivement la situation devant Nancy.

II. — Le 20e C. A. reprendra ses attaques en vue d'atteindre, par sa gauche, les hauteurs au N. E. de la ligne Erbéviller, Hoéville, et de progresser au centre dans la direction de Serres.

III. — a. *Le général Ferry,* disposant des mêmes troupes qu'aujourd'hui[1], se rendra définitivement maître du front : corne N. E. de la forêt de Champenoux, moulin de Rémérèville, d'où il poussera sur les hauteurs S. E. d'Erbéviller, cote 286, bois ouest d'Hoéville.

b. *La 70e D. R.,* appuyant le détachement Ferry de toute son artillerie et assurant la possession des lisières est et nord-est du bois d'Haraucourt, rassemblera une brigade dans la région Buissoncourt, Lénoncourt [2].

c. *La 39e division,* disposant, outre le 2e bataillon de chasseurs[3], de 2 bataillons du 26e[4] rendus à Haraucourt pour 5 heures et assurant par une forte garnison la possession du front : Sommerviller, bois de la Forêt, Haraucourt, Tour de Domèvre, continuera ses attaques sur les hauteurs Courbeseaux et croupe N. E. de Drouville (cote 285). Objectifs ultérieurs : bois et ferme Ste-Libaire.

Renforcée, d'autre part, d'un bataillon du 37e[5], rendu à Crévic à 5 heures, elle donnera mission au général cdt la 78e brigade, qui disposera de ce bataillon, d'assurer le front Crévic, bois de Crévic, et de reprendre Maixe et croupe 316. Elle fera appuyer cette attaque par au moins un groupe d'artillerie.

d. *La 11e division,* moins les bataillons prélevés sur elle, aura à assurer la défense de sa ligne principale. Elle fera appuyer, tant par la poussée d'éléments avancés que par l'action de la majeure partie de son artillerie, l'action de la 78e brigade sur Maixe et croupe 316.

e. *L'A. L.,* aux ordres du général cdt le C. A., appuiera les différentes attaques. Le commandant de l'A. L. règlera la répartition des missions et les emplacements des diverses batteries. Il aura au moins une batterie de 120 L. dans la région du bois de la Forêt, en vue de contrebattre toute l'artillerie ennemie qui serait encore[6] dans la région de Bonviller, la Rochelle[7], que dans celle du bois Saussi.[8]

IV. — Les différentes attaques déboucheront du front occupé à...[9], toute l'artillerie étant au préalable installée et prête à ouvrir le feu.

---

[1] Note du S. H. — Cf. Ordre à 39e D. I., 18 heures (non publié).
[2] Note du S. H. — Cf. 20e C. A. Ordre d'opérations, 6 h. 30, 9 septembre, annexe 2301.
[3] Note du S. H. — Cf. Ordre à 70e D. R. (non publié).
[4] Note du S. H. — De la 21e brigade (11e D. I.).
[5] Note du S. H. — De la 22e brigade (11e D. I.).
[6] Note du S. H. — *Sic.* Lire probablement « tant dans la région... ».
[7] Note du S. H. — Ferme 1 km. O. de Bonviller.
[8] Note du S. H. — 2 km. N. E. de Serres.
[9] Note du S. H. — Un mot illisible.

V. — Le 5e hussards sera à la disposition du général cdt le C. A. à 7 heures à Varangéville-la-Haute.

VI. — Poste de commandement : les 4 Bouteilles.

Le général cdt le 20e C. A.,
M. BALFOURIER.

Annexe n° 2883.

20e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Manoncourt-en-Vermois, 10 septembre 1914[1].

Compte rendu des opérations pendant la journée du 9 septembre.

Les 11e et 39e divisions ont reçu, le 8 au soir, pour mission d'assurer la possession des positions occupées, et la 70e D. R. de faire réoccuper pendant la nuit le bois d'Haraucourt et la lisière E. de la forêt de St-Paul[2].

Le groupe Ferry (Q. G. à Lénoncourt) est replacé sous les ordres du général commandant le 20e C. A., qui lui donne l'ordre de se tenir prêt à agir, soit dans la direction de Cercueil, soit dans celle de Buissoncourt[3].

Rien de particulier à signaler pendant la nuit du 8 au 9 sur les fronts des 11e et 39e divisions. La 70e D. R. parvient à réoccuper le bois d'Haraucourt et à pénétrer par lisière O. dans la forêt de Saint-Paul.

Dans la journée du 9, le 20e C. A. a été engagé sur tout son front. La 11e division, soumise à un tir de bombardement mais n'ayant pas subi d'attaque d'infanterie, a maintenu ses positions.

La 39e division a prononcé un léger mouvement offensif entre Sanon et Pissotte et a gagné un peu de terrain à l'est d'Haraucourt.

La 70e D. R. s'est maintenue en très proche contact avec l'ennemi sur la lisière E. du bois d'Haraucourt et dans la forêt de St-Paul, dont elle n'a cependant pas pu atteindre la lisière E.

En fin de journée, le front du 20e C. A. était le suivant : cote 275 (lisière N. de forêt de Vitrimont), Léomont, Crévic, bois de Crévic, tranchées à l'est d'Haraucourt et de

---

[1] Note du S. H. — Reçu par la IIe armée, le 11 septembre, à 7 h. 30.
[2] Note du S. H. — Cf. 20e C. A. Ordre général d'opérations, 21 h. 45, 8 septembre, annexe 1702
[3] Note du S. H. — Ordre au général Ferry, 22 heures, 8 septembre, annexe 1703.

la tour de Domèvre, lisières E. et S. du bois d'Haraucourt, ligne médiane de la forêt de St-Paul.

Dans le cours de la journée, l'ennemi a bombardé, mais sans grands résultats, avec de l'artillerie de gros calibre, la position de Rambétant et Varangéville.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

DUCHÈNE.

Annexe n° 2884.

P. C. de St-Ouën, 10 septembre, 7 heures.

G^al cdt 21e C. A. à lieut.-colonel cdt le 149e d'inf., signal Orgeval.

Portez vos deux btns du signal d'Orgeval au sud des bois à hauteur et à l'est des monts Marains.

Ces deux btns restent toujours à ma disposition.

E. LEGRAND.

Annexe n° 2885.

St-Ouën, 10 sept., 14 heures.

G^al cdt 21e C. A. à 13e D. I.

La 23e D. I. est entrée par sa gauche dans Sompuis abandonné par l'ennemi; sa droite est encore accrochée devant la ferme Galbodine; elle tient la cote 173 (S. O. de cette ferme).

La 13e D. I. va pousser énergiquement son mouvement en avant en prenant comme axe l'arbre de la Nolleraie sur le front 211, (2 km. ouest de Coole), 183.

La 43e D. I. poursuivra de même son mouvement sur l'axe signal de Sompuis, Soudé-Ste-Croix.

Le 4e rgt de chasseurs continuera à couvrir la gauche du C. A.

Le 10e btn laissé aux Fenus a reçu l'ordre de se porter à la Folie.

La 43e D. I. peut donc disposer de la flanc-garde qu'elle avait laissée vers ce point.

Il importe que le mouvement des 2 divisions de gauche soit poussé avec toute la vigueur possible, de façon à déborder la droite de l'ennemi et à permettre la progression de la 23e D. I.

Les 2 btns du 149e. réserve du C. A., à l'est des monts Marains seront portés au Tillat.

Agent de liaison à envoyer à St-Ouën au poste de commandement.

Chacune des D. I. conservera les groupes d'A. C. qui marchent actuellement avec elles.

E. LEGRAND.

Annexe n° 2886.

IVe ARMÉE.

21e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

C. St-Ouën, le 10 septembre, 14 h. 20.

Renseignements du 21e C. A.

Le 21e C. A. pousse ses 3 divisions en avant.

a. Le 23e division partant du front : Sompuis, ferme Galbodine, sur Coole.

b. La 13e division des croupes à l'ouest de Sompuis, sur l'arbre de la Nolleraie (entre Soudé et Coole).

Front d'attaque 221, 183.

c. 43e division du signal de Sompuis à Soudé-Ste-Croix.

L'ennemi, d'après les renseignements recueillis, se replie devant le front du C. A. dans la direction générale de l'est.

P. O. : *Le chef d'état-major*,

DE BOISSOUDY.

Annexe n° 2887.

St-Ouen, 10 septembre, 16 h. 30

Ordre au cdt du 10e btn chass.

Prenez toutes dispositions pour que votre bataillon puisse se porter dans la nuit vers Soudé-Ste-Croix, afin de relever une unité engagée en première ligne.

Signé : Général LEGRAND [1].

[1] Note du S. H. — Commandant le 21e corps.

Annexe n° 2888.

Q. G. de St-Ouën, 10 septembre, 16 h. 30.

A M. le commandant des 2 btns du 149e R. I.

Prenez toutes dispositions pour que la réserve puisse être portée ce soir dans la direction de Sompuis, et même au delà, pour y relever les unités de première ligne.

Le général cdt le 21e C. A.

//

Annexe n° 2889.

Renseignement d'aviateur[1], *capitaine Pujo.*

Au sud-ouest de Soudé-Ste-Croix : 2 rgts de cav. environ avec un ou tout au plus 2 btns de soutien.

Au sud-ouest de Coole : un rgt de cav. avec 3 ou 4 btns d'inf.

Dans l'ensemble vu 3 bies : une au nord-est de Soudé-Ste-Croix; deux au sud-est de Soudé-Ste-Croix.

Annexe n° 2890.

10 septembre, 17 h. 35[2].

L'ennemi est en pleine retraite devant la IXe armée à notre gauche; les parcs qu'il avait dans la vallée de la Marne ont disparu.

Que les 43e et 13e D. I. poussent en avant sans arrêt pour atteindre. coûte que coûte. ce soir, la route de Vitry.

La 13e D. I. devra coopérer par son artillerie à l'attaque des positions qui arrêtent la droite de la 23e.

LEGRAND[3].

---

[1] Note du S. H. — Minute sur feuillet de carnet multicopiste conservée dans les archives du 21e C. A. (E.-M., 3e bureau, sorties). Les expéditions conservées dans les archives des 13e et 23e divisions portent *10 septembre, 17 heures.*

[2] Note du S. H. — Expédition sur feuillet de carnet multicopiste conservée dans les archives de la 23e D. I. (entrées). Un autre exemplaire de cet ordre, conservé dans les archives de la 23e division ne porte ni date, ni heure non plus que la minute, feuillet 31 conservée dans les archives du 21e C. A., Le feuillet n° 28 correspond à un document daté 17 heures et le feuillet n° 32 à un document daté 18 heures 30.

[3] Note du S. H. — Général commandant le 21e corps.

Annexe n° 2891.

IVe ARMÉE.

21e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

P. C. de St-Ouën, 10 septembre 1914, 21 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 56 pour la journée du 11 septembre 1914.

I. — L'ennemi a cédé complètement devant la IXe armée. Il a perdu du terrain devant la gauche de la IVe armée, mais de sérieuses résistances sont à prévoir à l'ouest de Vitry.

II. — Demain, poursuite de l'offensive générale.

Le 21e C. A. doit attaquer sur les directions Soudé-Ste-Croix, Cernon et Coole (inclus), Faux-sur-Coole.

A sa droite, le 17e C.. A. disposant de la 23e division (général Masnou) attaque sur le front Coole (exclu), La Perrière ferme (à 3 km. sud de Maisons-en-Champagne).

III. — Mesures d'exécution.

Cavalerie. — Portera son gros vers Dommartin-Lettrée avec mission d'assurer vers Vatry la liaison avec le 11e C.A. (IXe armée) et de couvrir vers le nord et nord-est le mouvement du C. A. vers le nord-est.

Lancera des reconnaissances sur Bussy-Lettrée, Cernon, Faux-sur-Coole, Cheppes (départ à 4 heures).

Le gros rompra ses bivouacs à 5 heures.

43e division. — Disposant de tous ces éléments moins un btn de chasseurs, partant de ses emplacements de ce soir 10, prendra comme 1er objectif le front Soudé-Ste-Croix, arbre de la Nolleraie inclus.

Objectif ultérieur : 193 (1km. nord de Soudé-Notre-Dame), 203 (1 km. nord arbre de la Nolleraie).

Fera son effort principal par sa gauche.

13e division. — Partant de la voie ferrée, prendra comme 1er objectif le front : arbre de la Nolleraie, Coole (partie sud).

Objectif ultérieur : 203, Coole, (partie nord).

Se reliera à droite avec la 23e division (17e C. A.).

Dans chaque division, les attaques s'exécuteront par échelons la gauche en avant, chaque unité se tenant prête à soutenir, le cas échéant, la colonne marchant à sa droite, principalement avec son artillerie.

Les attaques seront déclenchées :

pour la 43e division à 6 heures;

pour la 13e division à 6 h. 30.

Artillerie de corps. — La 13e division continuera à disposer des batteries d'artillerie de corps marchant avec elle.

La 43e division recevra, au cours de ses attaques, 2 groupes d'A. C. dès que ceux-ci auront pu être relevés des lignes de la 23e division (général Masnou).

Maintenus en réserve à la disposition du général cdt le 21e C. A. :

1° 1 btn de chasseurs à pied de la 43e division établi, pour 7 heures, sur la voie ferrée au nord du signal de Sompuis.

2° Un rgt de la 13e division, rendu à l'ouest de Sompuis pour 7 heures.

IV. — Les T. R. ne dépasseront pas, jusqu'à nouvel ordre, la voie ferrée de Sommesous à Vitry-le-François.

V. — Le Q. G. du C. A. sera maintenu à Dampierre jusqu'à ce qu'il puisse se porter à Sompuis.

Poste de commandement du général cdt le 21e C. A. à la ferme Nivelet à partir de 8 heures (rendez-vous aux liaisons en ce point à la même heure).

Le général cdt le 21e C. A.,

Signé : LEGRAND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DE BOISSOUDY.

N° 67/P. C.

Annexe n° 2892.

La Folie, 9 heures[1].

Le bataillon de tête du 158e a dépassé La Folie direction Montagny, cote 179 (1 km est de Montagny) avec direction ultérieure : signal de Sompuis. Le reste du rgt suit par bataillons successifs avec le btn du 149e.

Les chasseurs sont aux environs de La Folie : ils vont suivre dans l'ordre 3e, 31e. 1er.

L'artillerie ne laissant qu'une batterie à la flanc-garde de 173 pousse 2 batteries à 185 (1 km. est de la Folie). 3 restent pour le moment à 1.500 m. sud de la Folie, tenant en surveillance la zone comprise entre la Croix-Person et la crête départementale.

HUCHEZ[2].

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 21e C. A. parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Officier de liaison du 21e C. A. près de la 43e D. I.

Annexe n° 2893.

Signal de Sompuis, 12 h. 30.

La brigade rouge[1] a dépassé le signal de Sompuis et atteint le chemin de fer.

On voit, depuis au moins une heure, unecolonne de voitures dévalant de l'arbre de la Nolleraie vers le sud-est.

La brigade bleue[2] est en arrière du signal. Les éléments venant de dépasser le signal sont pris sous le feu d'une batterie de campagne ennemie.

On voit vers Vauberteau, dans les clairières des bois, des rassemblements d'attelages et de fantassins.

HUCHEZ[3].

12 h. 45 – la fusillade s'engage sur le front.

M. le Gal cdt le 21e C. A.[4].

Annexe n° 2894.

CORPS D'ARMÉE COLONIAL.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

St-Rémy-en-Bouzemont, le 10 septembre 1914, à 10 h. 10.

Ordre particulier.

I. Il est nécessaire d'inquiéter l'ennemi sur notre front, de façon à maintenir sur ses positions la maximum de forces.

En conséquence :

Tout en n'engageant pas une action offensive générale qui serait actuellement inconsidérée contre des organisations défensives solidement établies, la 2e D. I. s'efforcera de déloger l'ennemi des bois au sud du canal en progressant, en partant de la droite de la ligne dans les conditions que le général commandant la 2e D. I. jugera les plus favorables.

---

[1] Note du S. H. — 85e brigade.

[2] Note du S. H. — 86e brigade.

[3] Note du S. H. — Officier de liaison du 21e C. A. près de la 43e division.

[4] Note du S. H. — Destinataire. Document conservé dans les archives du 21e C. A. parmi les pièces du 10 septembre.

II. La 3e D. I., afin de permettre ce mouvement, devra pousser des éléments avancés sur la route encaissée qui va de l'écluse à la sortie ouest d'Ecriennes. Ces éléments se retrancheront solidement en utilisant les tranchées déjà ébauchées sur cette route par le groupe Guérin[1].

Cette occupation est destinée à couvrir l'établissement des pièces d'artillerie vers l'écluse, qui ont pour but de permettre la progression de l'infanterie de la 2e D. I.

III. Il est absolument indispensable qu'une liaison intime existe entre les troupes de la 3e D. I. et de la 2e D. I. pour éviter les méprises.

Il y aura donc lieu pour le général commandant la 3e D. I. de prévenir le général commandant la 2e D. I. du moment où il occupera le chemin précité.

IV. *Liaisons.* — Une liaison téléphonique a été établie entre Orconte, Cloyes et Matignicourt par Lazicourt et St-Rémy.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

AUBERT.

Annexe n° 2895.

CORPS D'ARMÉE COLONIAL.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. de St-Rémy-en-Bouzemont, le 10 sept. 1914, à 18 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 40. — Stationnement du 10 septembre 1914.

I. — A gauche, la IXe armée a remporté un gros succès vers la Fère-Champenoise et poursuit vers le N. E.

Le 12e corps attaque Courdemanges, liant son action à celle du groupe Caudrelier qui s'avance vers le pont de Frignicourt.

Le 2e corps tient fortement contre les attaques venant du N. Son action se lie à celle de notre 3e D. I. dans la région d'Ecriennes.

II. — Le C. A. couvert par des avants-postes fortement retranchés, stationnera ce soir :

Q. G. C. A. : St-Rémy-en-Bouzemont.

2e D. I. : zone Bignicourt, Goncourt, Matignicourt, Cloyes (Q. G.), Norrois.

3e D. I. et cie génie : zone Matignicourt, Ecriennes, Farémont, Orconte (Q. G.).

A. C. : Orconte.

---

[1] Note du S. H. — De la 1re brigade d'infanterie coloniale.

A la disposition du général cdt le C. A. C. :

cavalerie, St-Rémy-en-Bouzemont (sauf pour les éléments affectés aux D. I.),
renfort du 23e, une cie territoriale Montcetz, (détachement du lieut-colonel du 3e chass. d'Afrique);
éléments territoriaux, une cie pont de Cloyes, une cie village de St-Rémy-en-Bouzemont;
2e régiment, Orconte.

III. — Secteurs de résistance : sans changement.

IV. — Les attaques pourront se continuer pendant la nuit en se liant à celles du 12e et du 2e corps; en tout cas, on ne devra pas dépasser les tranchées d'Ecriennes et le pont de Frignicourt.
Demain, tout le monde prêt à continuer les attaques à 4 h. 30.

V. — Communications : sans changement.

VI. — Poste de commandement et Q. G. pour le 11 : St-Rémy-en-Bouzemont.

VII. — Les généraux de division adresseront ce soir pour 20 heures, au Q. G. du C. A. un compte rendu des emplacements occupés et des renseignements qu'ils auraient sur l'ennemi.

VIII. — Mot : Lefebvre, Londres.

IX. — Liaisons rendues demain au Q. G. à 6 h. 30.

X. — Le général rappelle que toute position conquise doit être immédiatement mise en état de défense.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
AUBERT.

Signé : LEFEVRE.

Annexe n° 2895 *bis*.

Croquis donné par le C. C.[1] indiquant l'emplacement des batteries allemandes (téléphone).

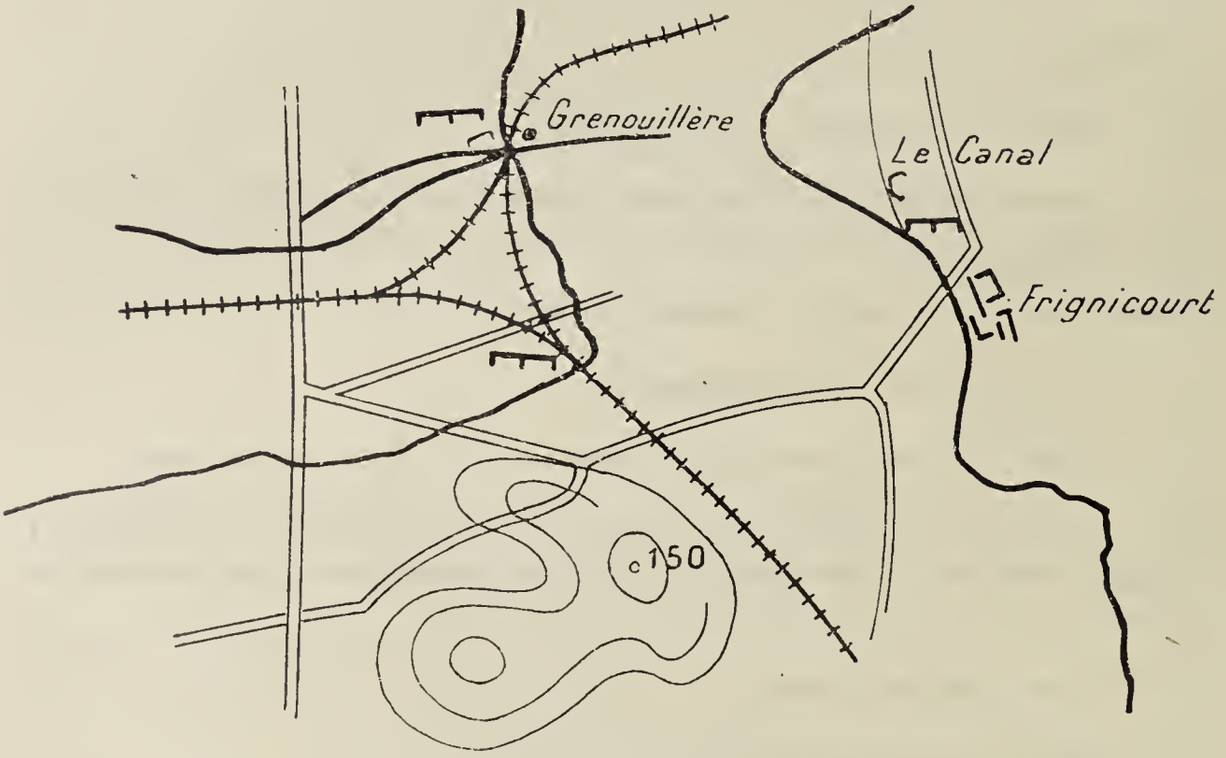

Annexe n° 2896.

IIe ARMÉE.

2e GROUPE DE D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 830.

Essey-lès-Nancy, le 10 septembre, 5 heures.

Ordre général d'opérations n° 27 (pour la journée du 10 septembre).

I. — Par ordre du général cdt la IIe armée, l'attaque sera reprise aujourd'hui, 10 septembre, sur tout le front, dès que les troupes réservées auront pris leur dispositif[2].

Le 2e groupe de D. R. a pour mission d'attaquer la lisière ouest de la forêt de Cham-

[1] Note du S. H. — Corps d'armée colonial. — Document conservé dans les archives du 12e C. A. parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2339, annexe 2692.

penoux, en s'attachant surtout à dégager le défilé de la Bouzule et à rejeter l'ennemi à l'est de la forêt.

A sa droite, le 20e corps attaque avec toutes ses forces dans la direction de Rémé-réville.

II. — En conséquence :

La 68e division, disposant :

1° du détachement Neltner (deux bataillons du 314e et un du 325e, qui seront à six heures à l'ouest du Pain-de-sucre),

2° du régt de Toul,

attaquera dans la direction de Champenoux en portant son effort sur la Bouzule.

Premiers objectifs : les lisières ouest de la forêt vers la Fourasse, la Bouzule et au sud de la Bouzule.

Cette division maintiendra avec le minimum nécessaire l'occupation des tranchées sur tout son front. Elle disposera, pour y remplacer le rgt de Toul dès qu'elle aura progressé, des 212e et 344e[1], disponibles à 7 heures à Seichamps.

La 64e division maintiendra solidement l'occupation de sa ligne principale de résistance.

Elle appuiera avec sa gauche l'attaque de la 68e division, en attaquant de Velaine sur 232 (mille mètres nord-est de Velaine, — direction générale 232, bois Morel).

Elle disposera dans ce but du bataillon du 286e[2], réservé jusqu'à présent au bois de Pulnoy.

Son artillerie cherchera à appuyer l'attaque de la 68e division.

La 59e division maintiendra l'occupation de sa ligne principale de résistance et reconstituera, aussitôt que possible, à Faulx-St-Pierre une réserve de trois bataillons (y compris celui du 325) et un groupe d'artillerie à la disposition du général Léon Durand[3].

Le colonel cdt l'artillerie du 2e groupe de D. R. donnera les ordres nécessaires[4] pour concentrer sur le front d'attaque : ferme de la Fourasse, la Bouzulle, 232, le feu de toutes les batteries ayant action dans cette zone et pour faire écraser l'artillerie ennemie de la région de Champenoux.

III. — A la disposition du général Léon Durand :

un rgt de la brigade Mordrelle[5], vers Seichamps, à sept heures, occupant avec quelques éléments les tranchées de Seichamps,

un bataillon du 286 (celui qui a attaqué hier la Bouzule) au bois de Pulnoy, où il assurera la garde des ouvrages et de l'artillerie lourde,

un bataillon du 252[6] entre Pulnoy et Seichamps.

---

[1] Note du S. H. — Tous deux de la 136e brigade (68e D. R.).
[2] Note du S. H. — De la 128e brigade (64e D. R.).
[3] Note du S. H. — Commandant le 2e G. D. R.
[4] Note du S. H. — Cf. 2e G. D. R., 3552, annexe 2903.
[5] Note du S. H. — 136e brigade (68e D. R.).
[6] Notr du S. H. — De la 128e brigade (64e D. R.).

IV. — L'heure de l'attaque sera fixée ultérieurement (elle aura lieu vraisemblablement vers huit heures[1]).

V. Poste de commandement : caserne d'Essey.

Le général cdt le 2e groupe de D. R.,
Signé : Général Léon DURAND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
//

Annexe n° 2897.

IIe ARMÉE.
—
2e GROUPE DE D. R.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
3e BUREAU.
—
N° 838.

Essey-lès-Nancy, le 10 septembre, 8 heures.

Suite à l'ordre général d'opérations n° 27[2]. — *(Attaque du 10 septembre.)*

I. Les attaques prescrites par l'ordre n° 27 du 10 septembre, franchiront à dix heures (10 heures) la ligne principale de résistance.

II. Deux bataillons et le groupe A. D. de la 59e D. R.[3], rassemblés à Faulx-St-Pierre, se porteront immédiatement à couvert par le chemin nord du bois de Faulx sur Ecuelle, Cheval-rouge. La Candale. (L'artillerie utilisera la route stratégique Faulx-St-Pierre à Lay-St-Cristophe.) Ils attaqueront en prenant comme objectif la lisière nord de la forêt de Champenoux (direction générale Bioncourt), avec mission de couvrir la gauche de la 68e D. R.

Ils seront conduits par le colonel Lambin, qui sera aux ordres du général cdt la 68e D. R. (Q. G. Agincourt).

---

[1] Note du S. H. — Sur l'exemplaire de ce document conservé aux archives de la IIe armée (3e bureau) figure *in fine* l'annotation suivante, au crayon rouge : *attaque vers 10 heures, 3 bataillons Custines viennent à Lay-St-Christophe.*

[2] Note du S. H. — Cf. 2e G. D. R., 830, annexe 2896.

[3] Note du S. H. — 1 bataillon du 325e R. I., 1 bataillon du 335e R. I. et 1 groupe A. D. 59 constituant le détachement Lambin.

III. Les trois bataillons arrivés ce matin de Toul à Custines[1] et la brigade du 16e corps arrivant vers 8 h. 30 dans la région de Saulxures[2] y resteront à la disposition du général cdt la IIe armée.

IV. La ligne principale de résistance devra rester occupée par des éléments suffisants en y employant les troupes les plus fatiguées.

Le général cdt le 2e groupe de D. R.,
Signé : Général Léon DURAND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DE LISLE.

Annexe n° 2898.

N° 38. Essey, 10 septembre, 14 h. 15.

Général cdt 2e G. D. R. à cdt 59e D. R., Custines, 68e D. R., Agincourt.

IIe armée « annonce qu'on a signalé ce matin le passage à Pont-à-Mousson d'une colonne ennemie de cinq à six mille hommes marchant vers l'ouest. Il est possible que cette colonne soit une troupe signalée hier en marche de la forêt de Grémecey vers l'ouest ».

Agincourt. — Ce fait laisserait supposer une diminution des réserves ennemies en face du 2e G. D. R. Il faut atteindre ce soir la lisière est de la forêt de Champenoux et maintenir coûte que coûte les positions conquises.

Custines. — Il y a par suite intérêt à tenir Ste-Geneviève pour pouvoir agir, au moins par le canon, sur ces colonnes ennemies.

---

[1] Note du S. H. — Cf. Toul, 3545, annexe 2952.
[2] Note du S. H. — Brigade Sibille (143e et 53e R. I.).

Annexe n° 2899.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C./3.603.

Le 10 septembre, à 15 h. 50.

Message téléphoné.

(Transmis par Essey-lès-Nancy,
reçu par Neuves-Maisons.)

Général commandant 2e groupe D. R. à armée, Neuves-Maisons.

Situation à 15 h. 30.

Offensive continue lentement sur tout le front.

59e D. R. : rien à signaler.

Éléments 68e D. R. atteignent lisières ouest de la forêt de Champenoux, au nord de la route de Château-Salins.

64e D. R. n'a signalé aucun changement.

70e D. R. serait près d'atteindre lisière est forêt St-Paul.

Grosse artillerie allemande serait peu active sur front 20e C. A. et 70e D. R.

Annexe n° 2900.

IIe ARMÉE.

2e GROUPE DE D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 872.

Essey-lès-Nancy, le 10 septembre, 19 heures.

Ordre général d'opérations n° 28. (Attaque du 11 septembre.)

I. — Aujourd'hui, 10 septembre, le 2e groupe de D. R. a progressé sur son front d'attaque. Le 20e corps a progressé également.

II. — Demain, 11 septembre, continuation de l'offensive qui doit être poussée avec énergie pour s'emparer de Champenoux et du bois Morel.

III. — En conséquence :

a. La 68e division, tout en maintenant l'occupation de ses tranchées, continuera son offensive sur Champenoux.

Elle dispose des mêmes éléments qu'aujourd'hui :
détachement Lambin[1], infanterie et artillerie;
détachement Neltner[2];
2 rgts de la brigade Mordrelle[3];
1 rgt de Toul[4].

b. *La 64e division* continuera à maintenir l'occupation de sa ligne de résistance avec les éléments indispensables, se reliant à droite au 20e corps. Elle renforcera son attaque d'aujourd'hui avec ses éléments disponibles et son artillerie, et la continuera de 232 sur le bois Morel.

Liaison : des deux divisions, sur la ligne Velaine, 232, Champenoux; avec le détachement Ferry[5] à la cote 277 (1.600 m. N. O. de Réméréville).

La 64e division continue à disposer du bataillon du 235e[6] et du bataillon du 252e[7] remis ce soir à sa disposition.

c. Le colonel cdt l'artillerie donnera des ordres pour concentrer le feu de ses batteries sur le front d'attaque et sur les batteries ennemies de la région Champenoux, Réméréville. Il cherchera à pousser le plus fort possible à la lisière de la forêt de Champenoux.

IV. — Les attaques partiront à 5 heures.

V. — La 59e division se maintiendra sur ses positions, en particulier à Ste-Geneviève.

VI. — A la disposition du général Léon Durand :
1 bataillon de la 59e D. R.[8], à Faulx-St-Pierre;
1 rgt de la brigade Mordrelle[9], à Seichamps;
1 btn du 286e[10], au bois de Pulnoy.

VII. — Poste de commandement : à Malzéville village (maison Cournaud).
Poste d'armée : Essey-caserne.

Le général cdt le 2e gr. de D. R.,
Signé : Général Léon DURAND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

---

[1] Note du S. H. — 1 bataillon du 325e, 1 bataillon du 335e R. I., 1 groupe AD/59. — Le Cel. Lambin commande la 117e brigade (59e D. R.).

[2] Note du S. H. — 2 bataillons du 314e R. I., 1 bataillon du 325e R. I. — Le lieutenant-colonel Neltner commande le 314e R. I. (117e brigade, 59e D. R.).

[3] Note du S. H. — 136e brigade (68e D. R.).

[4] Note du S. H. — Régiment de marche de Toul : 2 bataillons du 168e R. I., 1 bataillon du 169e R. I. sous le commandement du colonel Brault.

[5] Note du S. H. — 43e et 41e R. I. C., 1 bataillon 69e R. I., 1 bataillon 79e R. I., 2 groupes AC/20, 1 escadron 5e hussards, sous le commandement du général Ferry, commandant la 22e brigade (11e D. I., 20e C. A.).

[6] Note du S. H. — Lire «275e». — Le 235e R. I. appartient à la 57e D. R. qui occupe un secteur à l'est de Belfort.

[7] Note du S. H. — Le 275e et le 252e font partie de la 128e brigade (64e D. R.).

[8] Note du S. H. — 5e bataillon du 266e R. I. (118e brigade).

[9] Note du S. H. — 257e R. I.

[10] Note du S. H. — 128e brigade (64e D. R.).

Annexe n° 2901.

IIe ARMÉE.
ÉTAT-MAJOR.
3e BUREAU.
S. C./3.657.

Le 10 septembre, à 20 heures.

Message téléphoné.

(Transmis par le 2e G. D. R.,
reçu par capitaine Aublet [IIe armée].)

Compte rendu situation 19 heures (68e D. R.).

Le régiment de Toul[1] a atteint la ferme de la Bouzule et la lisière est de la forêt de Champenoux. — Le régiment Neltner[2] a atteint la maison forestière (1.000 m. N. E. halte de la Bouzule).

Le 206[3] tient la Fourasse et les lisières O. de la forêt à hauteur de la Fourasse. Le détachement Lambin[4], qui devait arriver à Ecuelle à 17 heures, d'après les renseignements de l'officier de liaison, n'y était pas encore à 19 heures.

Annexe n° 2902.

IIe ARMÉE.
ÉTAT-MAJOR.
3e BUREAU.
S. C./3.672.

Essey, 10 septembre, h[5].

Message téléphoné.

(Transmis par sapeur télégraphiste. L....
reçu par interprète Guiard.)

Général cdt 2e G. D. R. à Armée, Neuves-Maisons.

Situation 2e groupe D. R., 10 septembre, 19 heures.

A droite, 64e D. R. a atteint cote 232 et progressé est et Velaine[6].

Au centre, 68e D. R. atteint lisière est forêt Champenoux, maison forestière 1.000 m. nord-est de halte de la Bouzule, la Fourasse et lisière ouest de la forêt vers la Fourasse.

---

[1] Note du S. H. — 2 bataillons 168e R. I., 1 bataillon 169e R. I.
[2] Note du S. H. — 2 bataillons 314e R. I., 1 bataillon 325e R. I.
[3] Note du S. H. — De la 135e brigade (68e D. R.).
[4] Note du S. H. — 1 bataillon 325e R. I., 1 bataillon 335e R. I., 1 groupe A. D./59.
Note du S. H. — Parvenu à la IIe armée, le 11 à 0 h. 30.

A gauche, 59e D. R., sans changement, occupe Ste-Geneviève; 73e D. R. a réoccupé bois de Cuite.

Attaques reprendront 11 septembre, 5 heures, sur Champenoux, bois Morel.

La liaison sera cherchée avec détachement Ferry[1] vers 277 (nord-ouest de Rémé-réville).

Annexe n° 2903.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C./N° 3.552.

Le 10 septembre, à 4 h. 25[2].

Message téléphoné.

(Transmis par Essey-lès-Nancy,
reçu à Neuves-Maisons par sapeur Veller.)

Colonel Aldebert, commandant artillerie G. D. R., à IIe armée, Neuves-Maisons[3].

Des groupements ennemis importants, avec de l'artillerie de campagne et de l'artillerie lourde, sont signalés dans la région de la Bouzule, Champenoux.

Toutes les batteries, se portant au besoin en avant hors leurs épaulements, ouvriront le feu en obus allongés le 10 septembre, à 4 h. 1/2, sur cette région.

L'artillerie divisionnaire de la 68e division bombardera la région la Bouzule, Maison forestière, et au nord de cette ligne.

L'artillerie de la 64e division bombardera la région sud de cette même ligne.

Les artilleries lourdes du mont d'Amance et de la Rochette bombarderont la région au N. de la ligne Maison forestière, Champenoux.

L'artillerie lourde de Pulnoy bombardera la région au sud de la ligne la Bouzule, Maison forestière, Champenoux.

Ce bombardement sera poursuivi jusqu'à 5 heures pour l'artillerie de campagne; pour l'artillerie lourde jusqu'à 5 h. 30.

---

[1] Note du S. H. — Du 20e C. A. (43e et 41e R. I. C., 2 bataillons 69e et 79e R. I., 2 groupes A.C./20, 1 escadron 5e hussards).

[2] Note du S. H. — 5 heures 10 d'après le carnet d'enregistrement des entrées de la IIe armée.

[3] Note du S. H. — Cf. 2e G. D. R., 830, annexe 2896.

De 5 h. 45 à 6 h. 15, les A. L. d'Amance, de Pulnoy et du Rambétant bombarderont la région : butte de tir[1], Rémérèville. Les batteries de campagne ayant action sur cette région participeront à ce bombardement.

P. C. du cdt d'art. du 2e gr. D. R. : crête de Pulnoy.

L'avion de l'art. sera rendu à Pulnoy à 6 heures.

Annexe n° 2904.

Malzéville, le 10 septembre 1914.

Le colonel commandant l'artillerie du 2e groupe de D. R. à M. le chef d'état-major de la IIe armée, Neuves-Maisons.

(En communication.)

Notre infanterie tient la ligne : ferme Quercigny[2], ferme Candale, ferme de la Fourasse[3], Maison forestière (1.500 mètres nord-est de la Bouzule), cote 232, lisière ouest de la forêt de Champenoux. Le 20e corps tient la cote 277.

Elle attaquera demain dans la direction générale de Mazerulles et s'assurera en tout cas la possession de Champenoux et du bois Morel.

L'artillerie du détachement Lambin[4] agira au nord de la ferme de la Fourasse; l'artillerie de la 68e division entre la ferme de la Fourasse et la cote 232; l'artillerie de la 64e entre la cote 232 et la butte de tir[5]. Ces groupements d'artillerie ouvriront le feu à cinq heures sur le front qui leur est attribué. Dès que l'infanterie aura assuré la possession du goulot de la Bouzule, l'artillerie poussera des fractions, successivement renforcées, prenant des vues sur Champenoux, qui prépareront l'attaque de ce point. Elle s'efforcera de même d'agir par pièces isolées dans la direction de la butte de tir (forêt de Champenoux), où est signalé un gros centre de résistance.

L'artillerie lourde de Pulnoy ouvrira le feu à cinq heures trente sur la lisière est de la forêt de Champenoux, au nord de la ligne butte de tir, 277. A six heures, elle bombardera la région Champenoux, bois Morel. La batterie de 120 long se rapprochera à ce moment dans la région de Cercueil, en mesure de coopérer au progrès du 20e corps à l'est de la ligne Rémérèville, Courbesseaux, ou de battre la région de Mazerulles.

L'artillerie lourde d'Amance agira par ses canons longs dans la région de Champenoux, en appliquant ses huit canons de 155 court à la destruction de la batterie ennemie signalée à l'étang de Brin.

---

[1] Note du S. H. — 2 km. est de Velaine.

[2] Note du S. H. — 3 km. S. E. de Leyr.

[3] Note du S. H. — 2 km. 500 est d'Amance.

[4] Note du S. H. — Détachement placé sous le commandement du colonel Lambin, commandant la 117e brigade, et comprenant 1 bataillon du 325e, 1 bataillon du 335e et 1 groupe A. D./59.

[5] Note du S. H. — 2 km. est de Velaine.

L'artillerie lourde de la Rochette battra les débouchés de la Seille, entre Bioncourt et Mazerulles, et les batteries encore en action dans cette région.

L'artillerie lourde de Custines, portée dès le onze septembre au matin dans la région de Bezaumont, coopérera à l'action offensive de la 73e D. R. sur la rive gauche de la Moselle.

Les deux avions d'artillerie se mettront respectivement à six heures à la disposition des artilleries lourdes de Pulnoy et d'Amance. Ils seront particulièrement réservés à la reconnaissance des batteries allemandes de canons longs et au réglage du tir sur ces batteries.

Poste de commandement du cdt de l'artillerie : crête de Pulnoy.

ALDEBERT.

Annexe n° 2905.

3e G. D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 145.

Q. G. Pierrefitte, 10 septembre, 5 heures.

Ordre d'opérations n° 113 pour le 10 septembre 1914.

I. — L'ennemi ayant progressé devant les 65e et 75e D. R., le 3e gr. de D. R. fera un mouvement de conversion vers le sud en pivotant autour de la 65e D. R. qui tient le plateau de Neuville-en-Verdunois.

Il est de la plus grande importance que le mouvement commence par la droite (67e D. R.) et se fasse progressivement en liaison étroite.

L'intention du général commandant le 3e gr. de D. R. est de les amener sur la rive gauche de l'Aire de manière à couvrir l'aile gauche[1] de la IIIe armée.

II. — Les 1er et 2e groupes de cavalerie couvriront ce mouvement.

III. — La 67e D. R. commencera immédiatement son mouvement en passant à l'est de la ligne : la Gargasse, Rambluzin, ferme du Haut Champ (exclue) et Courouvre (inclus).

La 75e D. R. à l'ouest de cette ligne.

---

[1] Note du S. H. — Lire vraisemblablement : droite.

Pendant le mouvement de la 67e D. R. et *jusqu'à ce qu'il soit terminé,* la 75e D. R. assurera la sécurité de l'opération avec un détachement fortement constitué en artillerie vers Issoncourt, Mondrecourt.

IV. — Q. G. Loxéville.

V. — Poste de commandement : Pierrefitte *jusqu'à nouvel ordre.*

Le général commandant le 3e groupe de D. R.,
Signé : P. DURAND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
"

Annexe n° 2906.

10 septembre.

Ordre d'opérations n° 116 pour la 75e D. R.

Les Allemands ont tenté une violente attaque de nuit contre le 6e C. A. et la 65e D. R. Sa présence n'étant plus nécessaire vers le N., le 3e groupe de D. R. va aller occuper la zone Courouvre, Lahaymeix, Fresnes-au-Mont, Rupt-devant-St-Mihiel, Villotte et Pierrefitte.

Ce mouvement s'exécutera de la façon suivante :

1° La 72e D. R. protègera le mouvement par une forte démonstration qui durera toute la journée sur le front Julvécourt, Ippécourt.

2° La 75e D. R. gagnera la zone Pierrefitte, Nicey, Ville-devant-Belrain, Villotte-devant-St-Mihiel. Q. G. à Villotte. Elle aura à sa droite la 67e.

Pour se rendre dans cette zone, elle utilisera tout le terrain compris entre celui occupé par l'ennemi et la route Lemmes, la Gargasse, signal détruit, Rambluzin, Courouvre, cette route entièrement exclue.

Dans son mouvement elle servira de flanc-garde à la 67e avec laquelle elle devra se tenir étroitement en liaison. La 75e reprendra le groupe de 75 qui avait été momentanément détaché à la 67e.

Le mouvement de la 67e commencera immédiatement.

Des ordres ont été donnés directement aux convois de la 75e qui se rendront à Saulx-en-Barrois.

Le général cdt le 3e gr. de D. R.,
Gal P. DURAND.

Nota. — Postes de commandement : Lemmes, puis Courouvre, puis Loxéville où sera le Q. G. ce soir.

Annexe n° 2907.

10 septembre, 8 h. 45[1].

Le général Durand à M. le général commandant la 72e D. R.[2].

L'ennemi qui était dans la zone Ippécourt, Fleury a tenté une violente attaque de nuit contre le 6e C. A.et un peu contre la 65e.

La présence du 3e G. D. R. ne paraissant plus nécessaire au N., il va se rendre dans la zone comprise entre Courouvre, Lahaymeix, Rupt-devant-St-Mihiel, Villotte-devant-St-Mihiel, Pierrefitte.

Ce mouvement va s'exécuter de suite.

En conséquence, la 72e division va protéger ce mouvement vers le sud en attaquant dans la direction Julvécourt, Ippécourt. Lorsqu'elle aura gagné suffisamment de terrain en avant, elle s'installera en situation défensive sur la ligne Julvécourt, Osches et se couvrira par des tranchées.

Elle étendra ainsi sa gauche jusqu'à Osches, occupant une partie du terrain qu'occupait la 67e.

Le général Heymann se tiendra en liaison avec le général Marabail, et, lorsque les troupes de ce dernier auront dépassé la ligne Heippes, Récourt, la 72e division reprendra sa liberté de mouvement et pourra rentrer à Verdun.

Mais, sous aucun prétexte, elle ne devra entamer ce mouvement de repli avant *8 heures du soir.*

Poste de commandement, d'abord à Lemmes et ensuite à Courouvre.

Le Q. G. du Gal Durand est à Loxéville.

Nota. — Il est essentiel que la 72e division, qui trouve facilement à se ravitailler en munitions à Verdun, attire l'attention de l'ennemi par des feux d'art. fréquents pendant toute la journée.

Gal DURAND.

---

[1] Note du S. H. — Il est possible que l'heure portée sur cet exemplaire, qui est celui reçu par la 72e D. R. soit non l'heure de départ mais l'heure d'arrivée.

[2] Note du S. H. — Un autre exemplaire (non daté et non signé) de cet ordre est conservé aux archives du 3e G. D. R. Il porte l'indication Ordre d'opérations n° 117.

Annexe n° 2908.

3e G. D. R. 10 septembre. 11 h. 45.

Général Sarrail, général Durand[1].

Ce matin la 67e était à Osches.
Ce matin la 75e était à Lemmes.
Ordre de se replier sur Courouvre et Lahaymeix.
La 72e doit faire une démonstration offensive au nord et reprend sa liberté à partir de 8 heures du soir.
La limite entre les colonnes des 67e et 75e est la ligne Rambluzin, Courouvre, Pierrefitte.

Annexe n° 2909.

3e G. D. R. Q. G. Pierrefitte, 10 septembre, 18 heures.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 149.

Ordre d'opérations n° 119. Stationnement du 10 au soir.

1° *La 65e D. R.* cantonnera son gros à Longchamps tenant par une arrière-garde la crête de Neuville, cote 301, en liaison à gauche avec les éléments du 6e C. A. qui occupent Chaumont-s.-Aire. Q. G. à Longchamps.

2° *La 67e D. R.*, à sa droite, tiendra par ses arrière-gardes Courouvre et Lahaymeix. Son gros à Pierrefitte. Q. G.

3° *La 75e D. R.*, passant au sud des 2 premières, viendra stationner dans la zone Nicey, Ville-devant-Belrain, Villotte-devant-St-Mihiel (Q. G.), avec détachement à Rupt-devant-St-Mihiel.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu (téléphoné) du général Durand commandant le 3e G. D. R. au général Sarrail commandant la IIIe armée.

Nota (à titre de renseignement). — Le groupe des D. R. stationne à la droite du 6e C. A.
La 7e division de cavalerie stationne vers Kœur-la-Grande, Kœur-la-Petite, la 2e division de cavalerie sur la rive droite de la Meuse.

4° *Cavalerie.* — 1er gr. Cel Stocklen à Gimécourt;
2e gr. Cel David à Baudrémont.
Tous deux en liaison avec la 7e D. C.

Annexe n° 2910.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 150.

Q. G. Lavallée, 10 septembre, 21 heures.

Ordre d'opérations n° 120 pour la journée du 11 septembre.

1re PARTIE.

I. — Ci-joint le Bulletin de renseignements n° 25.

II. — La IIIe armée et les D. R. garderont demain une attitude expectante, en maintenant l'ennemi sous la menace de leur canon et en résistant aux attaques qui se produiraient sur leur front.

III. — Le groupe des D. R. entrant en liaison avec le 6e corps qui est à sa gauche et sert de base à l'ensemble de l'armée, tiendra en conséquence sur le front de ses arrière-gardes : crête de Neuvillle, cote 301, Courouvre, Lahaymeix.
La 75e D. R., tout en maintenant son détachement de Rupt-devant-St-Mihiel, sera établie à 5 h. 30 en rassemblement largement articulé dans la zone Nicey, signal de Pierrefitte, cote 329, comme réserve prête à appuyer l'une ou l'autre des D. R. de 1re ligne (65e et 67e).
Son artillerie au sud du bois de Pierrefitte ou au signal de Pierrefitte, en surveillance sur les pentes de la vallée de l'Aire vers Longchamps.

IV. — L'A. L. cherchera des positions sur les pentes ouest de Nicey, de façon à appuyer au mieux des circonstances l'action des D. R.

V. — Le 1er gr. de cavalerie se portera vers Thillombois et Lahaymeix.
Le 2e gr. de cavalerie vers Rupt et Fresnès-au-Mont.
Tous deux couvrant vers l'est les D. R. en liaison avec la 7e D. C.

VI. — Q. G. du 3e gr. de D. R. : Lavallée.
Mot du 11 au 12 : Lassalle, Lodi.

VII. — Parc et convois : sans changement.

VIII. — Postes d'armée :
6e corps, Rumont;
3e gr. de D. R., Villotte;
7e D. C.. Sampigny.

IX. — Ligne de communication du 3e gr. de D. R. : Triconville, Ernecourt, St-Aubin, Void.

Le général cdt le 3e G. D. R.,
Signé : DURAND.

P. A. : *Le chef d'état-major*,
Signé : DIÉBOLD.

Annexe n° 2911.

Ligny, 10 sept., 21 h. 30.

Communication téléphonique du 3e groupe de D. R.[1].

Capitaine Gillot[2], capitaine Odone.

Le 3e groupe de D. R., sauf quelques éléments qui rallieront cette nuit ou demain matin, occupe ce soir :
65e D. R., arrière-garde Neuville; gros à Longchamps;
67e D. R., arrière-garde Courouvre Lahaymeix; gros Pierrefitte;
75e D. R., cantonne dans la zone Nicey, Villotte-devant-St-Mihiel (Q. G.), avec détachement à Rupt-devant-St-Mihiel.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IIIe armée (état-major, 3e bureau entrées).
[2] Note du S. H. — Officier de l'état-major du 3e G. D. R.

Annexe n° 2912.

4e G. D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 565.

Au Q. G., le 10 septembre, 3 heures.

Ordre général n° 34.

I. — L'ennemi continue son mouvement de retraite vers le nord.

II. — La Ve armée atteindra aujourd'hui la Marne, entre Château-Thierry et Dormans et préparera son débouché sur la rive nord, en vue de la marche du 11.

III. — Le G. D. R. se portera en une seule colonne sur Mézy, par Montlevon, Montharmeaux, Courboin, ferme Grèves, bois de la Jute et Crézancy.

A sa gauche, le 18e C. A. serrera sur Château-Thierry.

A sa droite, le 3e C. A. se portera sur Jaulgonne, par Condé-en-Brie.

IV. — *A. G.* aux ordres du G^al^ cdt la 53e D. R. : 1 escadron (19e chasseurs), 1 brigade de la 53e, cie du génie 69 (à sa disposition à Pargny, sortie N., 5 heures).

Mission : assurer le débouché du G. D. R. sur la rive nord de la Marne.

Gros. — Aux ordres du G^al^ cdt la 69e D.R. : 1 brigade de la 53e D. R., A. D. 69, 69e D. R.

P. I. Pargny sortie nord.

Passage de la tête d'A. G. au P. I. : 5 (cinq heures).

Passage de la tête du gros de la colonne : 7 (sept heures).

Passage de la tête de la 69e (artillerie) : 8 (huit heures).

La cavalerie se portera sur Mont-St Père, en vue de reconnaître si le pont est occupé, et saisira ultérieurement les débouchés au nord de la Marne dans les directions Épieds, Courpoil et Beuvardes. Au cas où elle serait arrêtée devant la Marne, elle opérerait en liaison avec l'avant-garde.

V. — *Les T. R. premiers échelons,* sections de distribution et de réserve, marcheront groupés en queue de colonne et formeront le parc entre PargnyetMontlevon (emplacement indiqué sur place).

VI. — *Mouvement du Q. G.* — Le Q. G. du 4e G. D. R. se portera à Courboin où il sera prêt à fonctionner à partir de 12 (douze heures). Le général, avec le pemier échelon du Q. G., marchera en tête du gros de l'avant-garde.

VII. — Liaisons. — Un officier par D. R. et cavalerie au P. I. à 7 (sept) heures.

2e partie.

. . . . . .

. . . . . .

Instruction au général cdt l'A.-G.

Il est vraisemblable que l'ennemi défendra les passages de la Marne.

Le pont de Mézy, Mont-St-Père (affecté au G. D. R.) peut être battu par des feux partant des hauteurs de la rive nord :

au nord de Chartèves ;
au nord et au N. O. de Mont-St-Père ;
au nord de Gland.

Il importe que la 53e D. R. place dès que possible en surveillance sur les hauteurs de le Rocq et à l'O. de Crézancy toute son artillerie.

Elle sera renforcée de l'artillerie du 69e, qui viendra dans la région au S. et au S. O. de le Rocq et prendra plus particulièrement à partie l'artillerie qui se révélerait sur les hauteurs N. de Gland.

L'entente entre les cdts des 2 artilleries se fera à la ferme le Rocq en fonction des ordres donnés par le général cdt la 53e D. R. à Mont-St-Père et au delà.

L'infanterie peut trouver des cheminements allant des fermes Grèves et le Rocq sur Crézancy.

La cie du génie de la 69e sera à la disposition du général cdt la 53e D. R. à Pargny, à 5 heures.

La suite de l'opération comportera le débouché du G. D. R. au N. de la Marne.

L'A. G. installera une solide tête de pont sur les hauteurs Courpoil et ferme Fary ; elle fouillera les bois et assurera la liaison avec le 18e C. A. vers Château-Thierry et Epieds, et avec le 3e C. A. vers Jaulgonne et le Charmel.

La cavalerie (4 esc.) agira en liaison intime avec l'avant-garde au débouché et gagnera dès que possible la région de Courpoil, explorant vers Beuvardes et Fère-en-Tardenois.

Le général cdt le 4e G. D. R.,
Signé : VALABRÈGUE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DES VALLIÈRES.

Annexe n° 2913.

4e G. D. R. — 10 septembre, 14 heures.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Ordre général (stationnement du 10 au 11 septembre).

1° L'ennemi est en pleine retraite vers le N. E. Le 18e C. A. est établi sur le front Epieds, Bézu-St-Germain, Etrépilly. Le 3e C. A. a débouché au nord de Jaulgonne.

Le gr. de D. R. prépare le passage de Mézy, Mont-St-Père. Aucune trace de l'ennemi sur la rive nord.

2° Le G. D. R. prendra de suite le stationnement ci-après :

Q. G. 4e G. D. R., château de Fossoy;

53e D. R., Q. G., Mézy;

zone : 1 bde (105e), ferme Cense à Dieu, Mont-St-Père, Gland (1/2 btn); Chartèves, Mézy, 1 bde (106e);

artillerie, Gland (se rendre de suite à Gland par le pont de Château-Thierry).

69e D. R., Q. G., Fossoy;

zone Crézancy, Fossoy (1 rgt), Blesmes, fermes le Houy et Grèves, St-Eugène.

Sureté. — La 53e D. R. fournira les avant-postes sur le front Courpoil, ferme Fary (route de Mont-St-Père à Beuvardes).

Liaison avec le 18e C. A. à Epieds, avec le 3e C. A. à le Charmel.

Cavalerie : Mont-St-Père (poste à Beuvardes).

Troupes prêtes à prendre les armes à 5 heures.

Liaison de nuit comme d'habitude.

Signé : VALABREGUE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

VALLIÈRES.

Annexe n° 2914.

4e G. D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Au Q. G. de Fossoy, le 10 septembre 1914, 22 h. 30.

Ordre général n° 35.

Mouvement du 11 septembre.

I. — L'ennemi, retraitant en hâte devant l'armée anglaise et les Ve, VIe et IXe armées, s'est replié dans la direction générale du nord et du nord-est.

(Ce succès sera porté à la connaissance des troupes.)

II. — La Ve armée, en liaison avec l'armée anglaise, continue la poursuite des troupes allemandes.

Un groupement important de notre cavalerie est entrée dans Fère-en-Tardenois et opère sur notre front.

III. — Le 4e G. D. R. se portera en une seule colonne dans la direction générale de Braine.

Exécution du mouvement : cavalerie, moins un demi-escadron à la 53e division, un peloton à la 69e, et renforcée d'une section d'artillerie à sa disposition à Gland, explorera dans la direction générale de Braine (instruction particulière)[1].

Avant-garde aux ordres du général cdt la 53e division : une brigade, un demi-escadron, un groupe;

itinéraire : Mont-St-Père, Beuvardes, ferme Preaux, Villeneuve-sur-Fère, Saponay, la Raperie (196), carrefour de Rugny, Foufry, Branges.

Gros aux ordres du général cdt la 69e D. R. pour la marche seulement : un régiment 53e D. R., 2 groupes A. D./53, 2 régiments 53e, A. D./69, 69e D. R.

L'A. L. se rendra par Épieds à Beuvardes, carrefour ouest, pour midi; elle y recevra de nouveaux ordres.

La tête du gros passera au carrefour de Mont-St-Père, à 5 h. 30.

La tête de la 69e passera au même carrefour à 6 h. 45.

V. — Zone de stationnement.

Q. G. du groupe : Villeneuve-sur-Fère, à partir de midi (un régiment).

53e D. R., Q. G., Saponay, zone Branges, Foufry (avant-garde), Saponay, Corbeau.

69e D. R., Q. G., Villeneuve-sur-Fère; zone ferme Combernon, Villeneuve-sur-Fère, Chantraine, la Louarde, Villemoyenne.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 2915.

En fin de marche, les troupes n'entreront au cantonnement que sur un nouvel ordre du général cdt le 4e gr. de D. R.

Mot : pli cacheté joint.

VI. — Mouvement des parcs et convois.

Zone de marche : entre la route exclue Gland, Épieds, Coincy, Bruyères, Cramaille, au 18e corps et la route exclue Jaulgonne, Fère-en-Tardenois, au 3e corps.

Parc d'artillerie se portera à la ferme Préaux.

Convoi à Beuvardes.

Le pont du 18e corps sera maintenu à Mont-St-Père, les équipages des 53e et 69e divisions continueront sur Beuvardes; départ 8 h. 30.

Les voitures automobiles de poids lourd utiliseront le pont de Courqueux.

Les T. R. 1er échelon, sections de distribution et sections de réserve marcheront groupés en queue de colonne sous les ordres du prévôt du Q. G. du 4e gr. de D. R.; passage au P. I. à 9 h. 30.

VII. — Le général marchera en tête du gros.

VIII. — Liaison d'un officier par division au P. I. à 6 h. 45.

Le général cdt le 4e gr. de D. R.,
Signé : VALABRÈGUE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DES VALLIÈRES.

Annexe n° 2915.

4e G. D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Au Q. G., le 10 septembre 1914, 22 h. 30.

Instruction pour la cavalerie.

I. — Situation générale. Mouvement des divisions (voir ordre ci-joint).

II. — La cavalerie du gr. de D. R. se portera au point du jour, de Gland par Beuvardes, Villeneuve-s-Fère, Saponay, Branges, direction générale Braine.

1er bond : région de Villeneuve-s-Fère. Renseignements, pris sur le front : Coincy (18e C. A.), Villeneuve-s-Fère, Villemoyenne (3e C. A.), rendus à 8 h. 30 (huit heures 30) à Beuvardes, au cdt du gros de la colonne.

2e *bond :* région de Saponay. Renseignements pris sur le front Arcis-Ste-Restitue Branges, Loupeigne rendus pour 10 heures (dix heures) à Villeneuve-s-Fère.

En fin de journée, renseignements pris sur le front Cuiry-Housse, Jouaignes, Mont-Notre-Dame, à faire parvenir au cdt de l'A. G. à Branges.

Stationnement de la cavalerie à Foufry (sud de Branges).

1 section d'artillerie montée, destinée à rendre la poursuite plus fructueuse en permettant de dissocier plus rapidement les petits éléments de résistance accumulés par l'ennemi sur la ligne de marche, à la disposition du cdt de cavalerie qui la demandera à Gland au cdt du gr. stationné en cette localité.

Constituer toujours un soutien à cette artillerie.

Le général cdt le 4e G. D. R.,
Signé : VALABRÈGUE.

Annexe n° 2916.

VI ARMÉE.

5e GROUPE DE D. R.

3e BUREAU.

ÉTAT-MAJOR.

Q. G. de Gesvres, 10 septembre, " heures[1].

Ordre général d'opérations n° 23 pour la journée du 10 septembre.

I. — Sur le front est de la VIe armée l'ennemi a montré hier très peu d'activité. Il semble s'être replié vers le nord et le nord-est et avoir évacué la rive droite de l'Ourcq.

D'autre part l'armée anglaise a franchi la Marne et progresse vers le nord dans la direction de Soissons.

II. — En vue d'une offensive générale que le commandant de l'armée compte ordonner lorsque la 8e division sera en mesure d'agir, c'est-à-dire probablement vers midi, le 5e groupe de D. R. doit s'établir dans la matinée entre Puisieux exclu (droite du 7e corps) et Trocy (inclus), ayant à sa droite la 45e division qui s'établira entre Trocy (exclu) et la croupe N. E. de Congis. En conséquence :

III. — *Brigade de cavalerie.* Rompra de Forfry à 6 h. 30 et se portera par la Ramée, la Chaussée, et Etrépilly sur Trocy. Elle se rassemblera à l'est de Trocy, dans le vallon de

---

[1] Note du S. H. — L'original ne porte aucune indication d'heure. L'ordre devant être exécuté à partir de 6 h. 30 pour la brigade de cavalerie et de 7 heures pour les divisions d'infanterie, doit avoir été donné de très bonne heure, le 10 septembre.

Beauval, d'où elle poussera ses reconnaissances sur la Gergogne, du canal de l'Ourcq à Acy-en-Multien (inclus).

55e division. Se portera, par le sud de Marcilly et la Raperie, sur Etrépilly, poussant son avant-garde (1 régiment, 1 groupe, compagnie du génie et cavalerie divisionnaire) sur Trocy et rassemblant son gros dans le ravin à l'est d'Etrépilly. Ce rassemblement sera couvert par l'avant-garde qui tiendra Beauvoir (liaison à droite avec la 45e division) et les directions du Plessis-Placy et de Manœuvre.

56 division. Se portera, par la Chaussée, sur la ferme de Champ Fleury, couvert par une avant-garde de même composition qu'à la 55e division, qui occupera la ferme Poligny et tiendra la direction de Manœuvre et de la ferme Maulny, se liant à gauche au 7e C. A. vers Puisieux. Le gros de la division se rassemblera entre la ferme de Champ Fleury et le ruisseau de Poligny, de part et d'autre du chemin de Puisieux.

Le mouvement des deux divisions commencera à 7 heures (sept) pour leurs avant-gardes. Il devra être exécuté avec la plus grande prudence pour éviter de tomber sous le feu d'une artillerie ennemie en batterie sur la rive est de l'Ourcq ou la rive nord de la Gergogne.

Artillerie de corps. — Rompra de Gesvres de façon à prendre la gauche de la 56e division derrière laquelle elle marchera. Elle entrera dans la colonne à Marcilly.

IV. — Le poste de commandement du général commandant le groupe sera tranféré à Brumoy pour 8 heures (huit).

Le Q. G. continuera à fonctionner à Gesvres jusqu'à 14 heures.

V. *Parcs et convois.* — A l'exception des éléments envoyés au ravitaillement de Dammartin, les parcs et convois rompront de Marchémoret à 7 heures (sept) 1/2 et se rassembleront au sud de Gesvres. Ils devront avoir complètement dégagé St-Soupplets pour 9 heures (neuf).

VI — *T. R.* — Rompront de St-Soupplets à 7 heures (sept) 1/2 et se rassembleront au S. O. de Marcilly.

VII. — Les troupes mangeront la soupe en arrivant sur la nouvelle position de rassemblement. d'où elles se tiendront prêtes à repartir pour 11 heures.

Le Gal cdt le groupe des D. R.

Signé : de LAMAZE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

TARDY.

Annexe n° 2917.

Expédié le 10 septembre, à 10 heures.

(Lieu de départ : Brunoy.)

Bulletin de renseignements[1].

I. Le village de le Plessis-Placy, la ferme de St-Faron et Lizy-sur-Ourcq sont signalés comme ayant été abandonnés par les Allemands hier 9 septembre entre 15 et 16 heures.

II. Le village de May-en-Multien, abandonné hier soir 9 septembre par des fractions du IIe corps allemand, aurait été réoccupé ce matin par de l'infanterie et des mitrailleuses. A 7 h. 30, des masses d'infanterie ont été vues descendant du nord dans la direction d'Acy-en-Multien; leur force et leur composition n'ont pu être reconnues.

Le général cdt le groupe des 55e et 56e D. R.,
Signé : DE LAMAZE.

NOTA. — A 7 h. 20, une reconnaissance d'officier signale que le pont de Marnoue-la-Poterie est occupé par des fractions ennemies qui paraissent être de la cavalerie. La croupe et les bois qui dominent le vallon seraient tenues par un effectif assez important.

Annexe n° 2918.

Lieu de départ : Brunoy.

Ordre général n° 24 pour la reprise du mouvement offensif[2].

I. — Bulletin de renseignements joint[3].
L'armée allemande est en pleine retraite vers le nord.
L'armée anglaise a déjà atteint la ligne Cocherel, Dhuisy, et continue sa marche vers le nord.

II. — La VIe armée rompra aujourd'hui à 13 heures pour atteindre ce soir par ses avant-gardes la ligne générale : Vaux-Parfond, la Villeneuve, Thury, Cuvergnon, Bargny,

---

[1] Note du S. H. — Du 5e G. D. R. Envoyé à la VIe armée.
[2] Note du S. H. — Donné par le 5e G. D. R. le 10 septembre à 12 h. 30.
[3] Note du S. H. — Non publié.

Ormoy-Villers. Les corps d'armée devront utiliser tout le réseau entier et attaquer résolument les arrière-gardes ennemies qui essayeraient de faire tête.

III. *Zones de marche.*

55e D. R. : entre la route *exclue* May-en-Multien, Neufchelles, Mareuil-sur-Ourcq, et le chemin *inclus* Trocy, Manœuvre, Vincy-Manœuvre, Rosoy-en-Multien, Boullarre, Thury-en-Valois, se reliant à droite à la colonne de gauche de la 45e division.

56e D. R. et A. C. (batteries de sortie) entre la limite ouest de la 55e D. R. *exclue:* et la route incluse Puis eux, Acy-en-Multien, Betz et Bargny, se reliant à gauche au 7e corps d'armée qui se porte dans la direction générale Bouillancy, Villers-St-Genest, Lévignen.

Les têtes des gros d'avant-garde franchiront à 13 h. 30 la ligne générale : Puisieux, Manœuvre, le Plessis-Placy.

IV. — Le général commandant le groupe des D. R. marchera en tête du gros de l'avant-garde de la colonne de gauche par Puisieux, Acy-en-Multien et Betz.

V. — La brigade de cavalerie[1], provisoirement à la disposition du général commandant le groupe, sous la protection d'un soutien fourni par la 56e D. R.

VI. — Parcs et convois rompront de Gesvres à 14 h. 30 et se porteront effectivement par Trocy, 55e D. R.; par Marcilly, 56e D. R.; points qu'ils ne dépasseront pas sans nouveaux ordres.

VII. — T. R. Les T. R. suivront le mouvement des parcs et se rassembleront aux mêmes points.

Les uns et les autres, ceci dit une fois pour toutes, devront être parqués militairement et les hommes qui les accompagnent disposés de manière à exercer une surveillance rapprochée et à les garder comme doit le faire une escorte de petit effectif.

Le général commandant le groupe de D. R.,

Signé : LAMAZE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

TARDY.

---

[1] Note du S. H. — Brigade Gillet, du Camp retranché de Paris.

Annexe n° 2919.

N° 110.

(Expédié le 10 septembre.)

Lieu de départ : ferme Nogeon, 10 septembre, 16 heures.

Ordre général n° 25 pour le stationnement du 10 septembre[1].

I. — Aucun renseignement nouveau sur l'ennemi.

II. — Stationnement :
G. Q. de l'armée. Claye-Souilly;
Q. G., D. E. S., Noisy-le-Sec;
Q. G., 7e C. A., Fresnoy;
Q. G., 45e div., Neufchelles;
Q. G., 5e G. D. R.. Etavigny.

55e { Q. G. : Boullarre;
avant-garde : Thury-en-Valois;
gros : zone Boullarre, Etavigny; (1rgt) : Rouvres, Rozoy-en-Multien.

56e { Q. G. : Betz;
avant-garde : Cuvergnon et Bargny
gros : Betz, Antilly, Acy-en-Multien.

Artillerie de corps (bies de sortie), Acy-en-Multien.

III. *Parcs et convois.* 55e div. : Trocy, Etrépilly; 56e div. : la Chaussée, Marcilly.

IV. *Trains régimentaires,* avec les parcs. Les distributions terminées, les sections de distribution seront refoulées en arrière.

V. *Avant-postes.*
Ligne des grand' gardes.
56e div. : Ormoy-le-Davien, Villers-les-Potées, Grand Champ, assurant à l'ouest la liaison avec le 7e corps dont l'avant-garde de droite tient Lévignen.
55e div. : cote 124, assurant la liaison à travers le bois de Walligny avec la 56e div. vers Grand Champ et à droite vers Autheuil-en-Valois avec la 45e div., dont l'avant-garde de gauche tient la Villeneuve-sous-Thury.
En raison de la nature boisée du terrain situé en avant et près des grand' gardes, les patrouilles devront être multipliées.

---

[1] Note du S. H. — Donné par le 5e G. D. R.

D'autre part les localités occupées par les avant-gardes et qui constituent de forts points d'appui devront être organisées défensivement avant la nuit.

En cas d'attaque, les divisions résisteront sur la ligne des *avant-gardes.*

Mot sera envoyé ultérieurement.

Le Gal cdt le G. D. R.,
DE LAMAZE.

NOTA. Un ordre a été envoyé par le Gal cdt le G. D. R. pour faire avancer les T. R. sur les routes de marche des divisions, 55e sur Rosoy-en-Multien, 56e sur Acy-en-Multien.

Annexe n° 2920.

N° 111.

Etavigny, 10 septembre, 19 heures.

Ordre général d'opérations n° 26 pour la journée du 11 septembre [1].

I. — En attendant les ordres de l'armée en vue de la manœuvre ultérieure, les troupes se tiendront prêtes à partir demain à 6 heures (six).

II. — *Mot.*

Du 10 au 11, Augereau, Antibes;
11 au 12, Turenne, Toulouse;
12 au 13, Lamoricière, Lens.
13 au 14, Marmont, Meaux.

III. — *Ravitaillement en vivres.*

Centres de ravitaillement à Brégy, à partir de 14 (quatorze) heures.

IV. — Ravitaillement en munitions à Dammartin en permanence.

V. — Centres d'évacuation des blessés : aux gares de Dammartin et du Plessis-Belleville.

VI. — La D. E. S. occupera le champ de bataille des 7, 8 et 9 septembre pour assurer la sépulture des morts et les soins à donner aux blessés.

VII. — *Limite avant de la zone des étapes :* ligne Rouvres, Marchémoret, St-Soupplets, Monthyon, Penchard qui appartiendra aux étapes.

Le Gal cdt le 5e gr. de D. R.,
DE LAMAZE.

---

[1] Note du S. H. — Donné par le 5e G. D. R.

Annexe n° 2921.

COMMANDEMENT
SUPÉRIEUR
DU GROUPE
DE DIVISIONS TERRITORIALES.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

SECRET.

Bois-Guillaume, le 10 septembre 1914, midi.

Bulletin de renseignements n° 11 [1].

Clermont serait occupé par 250 hommes environ (infanterie), Chantilly par 300. Les 4e et 66e régiments d'infanterie ou des fractions de ces corps et un bataillon de chasseurs seraient à Creil.

Rien à Beauvais.

Les Allemands fortifient toujours les abords sud d'Amiens (voir Bulletin de renseignements n° 10 du 9 septembre); les troupes qui occupent cette ville appartiennent à la landwehr; elles seraient arrivées très fatiguées et en désordre; de l'artillerie serait installé eà Dury (5 km. sud d'Amiens). Pour l'exécution des travaux de barrage, les Allemands requièrent même la main-d'œuvre civile.

Un détachement d'infanterie et de génie allemand a été signalé le 9 réparant la voie ferrée de Roye; il était accompagné d'un train portant des ponts en bois prêts à être lancés.

Cinq automobiles montées par de l'infanterie allemande sont venues le 9 dans la soirée à Crévecœur où les fils téléphoniques et télégraphiques ont été coupés par ce détachement.

---

[1] Note du S. H. — Téléphoné à la VIe armée et au G. Q. G., le 10 septembre à midi.

Annexe n° 2922.

GROUPE
DES DIVISIONS TERRITORIALES.

ÉTAT-MAJOR.

N° 31/3.

SECRET.

Bois-Guillaume, le 10 septembre 1914, 11 heures.

Ordre général n° 17. — (Mouvements des 11 et 12 septembre.)

I. — Renseignements sur l'ennemi. Bulletin ci-joint[1].

II. — Le groupe de divisions territoriales se dirige vers la région de Beauvais, précédé par un détachement mixte auquel des ordres particuliers ont été déjà donnés.

III. — Le groupe des divisions territoriales commencera son mouvement le 11. Heure de départ des têtes de gros : 5 heures.

a. Itinéraires :

84e division : Radepont, Grainville, Ecouis, Coudray, Puchay, la Belle-Lande, Longchamp, Mainneville, Amecourt, la Lande-en-Son, le Coudray, St-Germer, Lalandelle, la Houssoye, Auneuil,

82e division : Lyons-en-Forêt, Morgny, Bézu-la-Forêt, Martagny, Neufmarche, St-Germer, grande route de Gournay à Beauvais;

81e division : grande route de Croissy-s.-Andelle à Gournay-en-Bray, Ferrières, Senantes, Villembray, l'Héranle, Herchies.

88e division : Boissay, Lemesnil, la Hallotière, Fry, Merval, Dampierre, St-Quentin-des-Prés, Songeons.

La 82e division devra avoir dégagé complètement, le 11 à 6 heures, l'itinéraire Radepont, Grainville.

b. Stationnement.

Les divisions stationneront en profondeur sur les routes de marche :

		11.	12.
84e division.	Tête du gros.....	le Mesnil-Verclives.	Maineville.
	Queue.....	Grainville.	la Belle-Lande.
	Q. G.....	Écouis.	Longchamp.
82e division.	Tête du gros.....	Morgny.	St-Germer.
	Queue,.....	Lyons-la-Forêt.	Neufmarche.
	Q. G.....	Lyons-la-Forêt.	Neufmarche.
81e division.	Tête du gros.....	le Pavillon.	Villers-sur-Auche.
	Queue.....	la Haye-en-Lyons.	St-Aubin.
	Q. G.....	la Feuillie.	Gournay-en-Bray.
88e division.	Tête du gros.....	la Hallotière.	Molagnies-Mennevieux.
	Queue.....	le Haut-Tot.	la Houssoye.
	Q. G.....	St-Lucien.	Dampierre.

[1] Note du S. H. — Non publié.

IV. — Convois.

Le convoi administratif et le convoi de munitions constitueront un groupement de marche sous les ordres du capitaine du train des équipages commandant le détachement du C. V. A. D.

Le groupe des convois commencera son mouvement le 11, à 6 heures.

Itinéraire : Bourg, Beaudoin, Fleury-s.-Andelle, Menesqueville, Lyons-la-Forêt, Morgny, Bézu-la-Forêt, Neufmarche, St-Germer, grande route de Gournay à Beauvais.

Cantonnements :

le 11, Menesqueville;

le 12, Bézu-la-Forêt.

V. — Sûreté.

La 88e division se couvrira sur son flanc gauche contre l'intervention possible de partis ennemis signalés dans la région d'Amiens.

VI. — Q. G. du groupe des divisions territoriales : jusqu'à nouvel ordre à Bois-Guillaume. Rapport à 15 heures.

VII. — Mot : sera communiqué chaque jour au rapport.

Le général commandant le groupe des divisions territoriales,

Signé : D'AMADE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

MORIER.

Annexe n° 2923.

N° 7861. De Bois-Guillaume, 10 septembre, 18 h. 50.

Traduction d'un télégramme — Général commandant groupe div. territoriales, Rouen, à général cdt en chef.

N° 40/3. Quatre divisions territoriales se mettront en marche demain onze, direction Beauvais. Outre détachement sur Beauvais annoncé hier, un bataillon partira demain par voie ferrée pour Abbeville.

Annexe n° 2924.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

Reçu le 10 septembre, à 19 h. 35.

Message téléphonique.

Général cdt corps d'armée provisoire à général cdt Ire armée, Épinal.

(Off. Épinal. Ste-Hélène. 38.167. 19 h. 20.) De Ste-Hélène à Épinal.

Après une sérieuse préparation par artillerie qui battait toute la croupe 376 (nord de Bru), l'ennemi a attaqué puis enlevé la ferme du Champ Chaudron ; un retour offensif n'a pas réussi.

Actuellement, le 57e bataillon de chasseurs [1], qui tenait le bois du Ban de Nossoncourt, se serait retiré sur la ferme de la Jaloble. Le 61e tient toujours les tranchées de la croupe 376.

Vers 17 h. 30, ennemi a été arrêté par nos batteries de Jeanménil. J'ai envoyé un bataillon de Jeanménil pour reprendre les bois du Ban de Nossoncourt et ai demandé appui éventuel de la 71e division (troupes en 2e ligne à Métendal).

Vous adresserez [2] renseignements plus précis au retour du général cdt 1re division, qui est sur les lieux.

Cette attaque a coïncidé avec une offensive sur le front au sud du ravin de Corbé, qui a été facilement arrêtée.

Rien de nouveau à Haut du Bois.

---

[1] Note du S. H. — De la division Barbot (2e division du C. A. P.).
[2] Note du S. H. — Lire : « Vous adresserai ».

Annexe n° 2925.

Ire ARMÉE.

CORPS D'ARMÉE PROVISOIRE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Ste-Hélène, 10 septembre 1914, 22 heures.

Ordre général d'opérations n° 8 pour la journée du 11 septembre.

I. — Situation sans changement devant le front de la Ire armée.

En face du C. A. P., les attaques dans la vallée de Corbé n'ont pas réussi; mais, vers la gauche, l'ennemi a pris pied à la ferme du Champ Chaudron et dans une partie du bois du Ban de Nossoncourt.

II. — Le général cdt la 1re division, disposant des 57e, 61e bataillons de chasseurs et d'un bataillon du 163e, prendra des mesures pour chasser l'ennemi de la portion du bois du Ban de Nossoncourt où il a pris pied. Cette attaque sera appuyée par l'artillerie (2 groupes) de la station de Jeanménil et, s'il est possible, à faible portée, par une section s'établissant au nord de la ferme de Bru.

III. — Le btn du 97e à Fraipertuis se portera sur Jeanménil, où il devra être rendu a 5 h. 30 et où il occupera les tranchées déjà organisées sur la position.

IV. — Le btn de coloniaux de Housseras continuera les travaux entamés devant ce point d'appui.

V. — Devant tout le reste du front : défensive active, nombreuses patrouilles, reconnaissances et coups de main.

VI. — Poste de commandement à Autrey, à partir de 6 h. 30.

Le général cdt le C. A. provisoire,
Signé : DELÉTOILLE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
MOURRUAU.

Annexe n° 2926.

Ire ARMÉE.

GROUPEMENT DES VOSGES.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 174/3.

Au Q. G. de Gérardmer, 10 septembre 1914, 18 h. 45.

Compte rendu de situation en fin de journée.

a. Brigade mixte Nudant :
Les éléments en 1re ligne continuent à se donner de l'air vers le nord :

1° Groupe ouest, attaque sur 748 (carte allemande), 1.200 m. O. col de Mandray, combinée avec attaque est-ouest sur l'axe de la crête.

2° Groupe est, progression des Journaux sur le Chipal et cote 697 (N. O. de Chipal, carte allemande). Le Chipal semblait évacué et la résistance s'établir à 697.

b. *Bonhomme, Rossberg.*
Bombardement sans importance sur le Bonhomme.

c. Schlucht.
Rien de nouveau.
Sur l'ordre du Gal cdt le groupement des Vosges, le 12e btn[1] relèvera au lac Blanc les fractions du 28e[2], de manière à rendre disponible la totalité de ce btn au Bonhomme.

d. *Cornimont, Vallée de Thann.*
Lisière est de Vieux-Thann réoccupée et tenue par nous.
L'affaire du 9 septembre à Thann a coûté 3 tués, 25 blessés.
La bde active de Belfort s'est portée sur Aspach-le-Bas*.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
CHALLE.

*L'artie allemande à la lisière des bois de Nonnenbrüch a ouvert le feu ce matin et a été réduite au silence par art. Rouquérol[3]. A 11 heures, pas d'attaque d'inf. Vallée de la Lauch : ennemi s'est fortifié à Schweighausen.

CHALLE.

---

[1] Note du S. H. — Du groupement de la Schlûcht (Goybet).
[2] Note du S. H. — Du groupement du Bonhomme (Brissaud-Desmaillet).
Note du S. H. — Le général Rouquérol, commande la brigade active de Belfort.

Annexe n° 2927.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

Reçu 10 sept., 21 heures.

Message téléphonique.

G^al^ cdt groupement des Vosges à G^al^ cdt Ire armée.

En fin de journée, le groupe Nudant[1] tient Contramoulin, la crête du bois de Mandray, le col des Journaux et la crête à l'est de ce col jusqu'au Champ de France.

Les troupes sont fortement retranchées et la possession des positions indiquées ci-dessus paraît définitivement assurée.

Annexe n° 2928.

10 septembre, 21 heures.

Message téléphonique.

Groupe des Vosges à Ire armée. — Communiqué à 58e division, Cornimont, et 15e bataillon de chasseurs, Rheinkopf.

Aux dires anciens légionnaires récemment libérés et reprenant du service en France Bühl et Schweighausen seraient évacués. Guebwiller ne serait plus occupé que par des postes de police. Troupes allemandes seraient parties précipitamment hier 21 heures.

---

[1] Note du S. H. — De la 41e D. I.

Annexe n° 2929.

ARMÉE DE PARIS.

CORPS D'ARMÉE MIXTE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Montmorency, le 10 septembre 1914.

Ordre général d'opérations n° 9 pour la journée du 10 septembre.

1re Partie.

NOTA. — Le présent ordre confirme et résume, en les rectifiant sur certains points. les télégrammes particuliers[1] envoyés aux 86e et 92e divisions, à la brigade de fusilliers marins, hier soir, avant d'avoir reçu les ordres du gouverneur.

I. Les renseignements parvenus sur l'ennemi, qui s'est avancé en forces hier vers Dammartin, venant de Nanteuil, permettent de prévoir que la 92e division territoriale pourra être attaquée aujourd'hui.

II. En conséquence, les dispositions suivantes seront prises dans le corps d'armée mixte et la région fortifiée Nord.

Corps d'armée mixte : la 92e division occupera, ce matin, avec ses grand'gardes les points avancés qui lui avaient été indiqués hier matin.

86e *division :* rassemblera la 171e brigade (moins le 88e), avec le groupe de batteries de sortie et l'escadron de cavalerie dans la région Goussainville, Roissy, Vaudherland, le Thillay; mouvement terminé à 5 heures.

166e brigade : conservera ses emplacements jusqu'à nouvel ordre.

Brigade de fusiliers marins : fait partie de la réserve générale, à la disposition du gouverneur et sera rendue à 9 heures (neuf heures) à Dugny, dans le ravin de la Morée.

Région fortifiée Nord : Toutes les troupes de la défense doivent, d'après l'ordre du gouverneur, se trouver sur leurs emplacements de combat, à six heures.

Cette prescription vise spécialement, dans la région Nord, les éléments non désignés ci-dessus pour aller appuyer la 92e division, et, notamment, les défenseurs des ouvrages, batteries, etc.

III. M. le général commandant la 86e division joindra provisoirement au commandement de sa division celui de tous les éléments de la défense qu'il a déjà eus sous ses

---

[1] Note du S. H. — Non publiés.

ordres. Le général commandant le génie, le colonel commandant l'artillerie se tiendront à sa disposition.

IV. Le général commandant le corps d'armée mixte prendra le commandement de la 92e division et des éléments de la 86e division désignés pour l'appuyer.

Poste de commandement : Tremblay-les-Gonesse, à cinq heures.

Quartier général : Montmorency, jusqu'à cinq heures.

V. *Officiers de liaison* (86e et 92e divisions, 166e brigade) : Tremblay-les-Gonesse, à cinq heures.

VI. *Liaisons télégraphiques :* réseau national et réseau de commandement.

2e partie.

(Sera envoyée ultérieurement.)

Signé : MERCIER-MILON.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
VANDENBERG.

Annexe n° 2930.

Urgent. De Tremblay-les-Gonesse, 10 septembre, 11 h. 50[1].

Général commandant corps d'armée mixte à gouverneur Paris, à général 86e division, St-Brice-la-Forêt.

D'après renseignements, à moi communiqués ce matin et corroborant ceux transmis par gouverneur hier, la forte colonne ennemie venue Crépy par Nanteuil se serait portée sur Senlis et non sur Dammartin. Région nord-est Dammartin est en effet occupée par troupes amies. Il est donc vraisemblable que cette attaque, si elle se produit, viendra de Senlis vers Louvres. En conséquence, je viens de prescrire à 92e division de porter de Tremblay-lès-Gonesse vers Roissy deux bataillons de son régiment en réserve divisionnaire et un de ses deux groupes d'artillerie pour soutenir éventuellement 172e brigade.

---

[1] Note du S. H. — Télégramme.

Annexe n° 2931.

ARMÉE DE PARIS.

CORPS D'ARMÉE MIXTE
ET RÉGION NORD.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 78.

Le 10 septembre 1914, 13 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 10.

1° Les derniers renseignements, parvenus sur l'ennemi dans la matinée d'aujourd'hui et qui sont concordants, tendent à établir que l'attaque de l'ennemi, si elle se produit, aurait lieu non plus par la direction de Dammartin, mais par la direction de Chantilly (route Paris, Louvres) et à l'ouest.

2° En conséquence, la 171e brigade et la 92e division vont effectuer un déplacement général vers l'ouest.

La 171e brigade s'établira en position d'attente (rassemblement largement échelonné) à cheval sur la voie ferrée Paris, Chantilly et le ruisseau du Groud, sa droite à la route Paris, Louvres (exclue).

Les éléments les plus avancés seront à hauteur de Louvres.

La 184e brigade s'établira solidement à Louvres, Epiais-les-Louvres et Roissy-en-France.

Deux bataillons de cette brigade s'établiront en réserve divisionnaire vers Vaud'Herland, ferme de l'Espérance.

Le dernier bataillon de cette brigade restera à Tremblay-lès-Gonesse comme réserve de la 183e brigade, qui continuera à tenir avec un groupe d'artillerie la position qu'elle occupe face à Dammartin.

Le second groupe d'artillerie de la 92e division sera, avec la réserve ci-dessus visée (2 *btns*), entre Vaud'Herland et Roissy.

5° La cavalerie couvrira :

A. L'escadron de la 86e division, le front Chatenay, Puisieux-lès-Louvres, sucrerie;

B. Les 4 escadrons de la 92e, en avant du front de cette division, à partir de la sucrerie jusque vers Villeneuve-sous-Dammartin, Thieux.

6° Le général commandant la 92e division prendra le commandement des 171e et 184e brigades, ainsi que des 2 groupes d'artillerie dont elles disposent.

Le général commandant la 183e brigade, avec les 5 btns dont il disposera et l'autre groupe de la 92e division, continuera à tenir la droite de la division provisoire ci-dessus indiquée (général Léré).

7° Toutes ces dispositions seront appliquées immédiatement.

8° Le stationnement en fin de journée fera l'objet d'un ordre ultérieur.

9° Poste de commandement du général commandant le corps d'armée mixte : Goussainville à partir de 14 h. 40.

Signé : MERCIER-MILON.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
VANDENBERG.

Annexe n° 2932.

N° 51.

Ver, 10 septembre, 2 heures.

Gal cdt corps de cavalerie à cdt VIe armée[1], *Saint-Soupplets.*

Conformément dernier compte rendu (de Rouville, 9 septembre, 12 h. 15)[2], le corps de cavalerie s'est rendu sur le plateau de Rosières qu'il a trouvé solidement occupé par de l'infanterie qui paraissait constituer repli pour les troupes qui attaquaient *Nanteuil.*

Le Gal cdt le 4e C. A. avait insisté près de l'officier de liaison pour obtenir la collaboration du C. C.

Dans cet engagement le C. C. a eu affaire à des effectifs assez élevés, trois bataillons au moins (du IVe corps de réserve) artillerie et cavalerie, qu'elle prit avantageusement le feu de ses batteries, et de nombreux escadrons à pied.

Les troupes ennemies ont été rejetées en désordre et sabrées à l'arme blanche entre Baron et Versigny, à 20 heures et le corps, menacé par trois bataillons venus d'Ormoy, ayant épuisé *toutes ses munitions d'artillerie,* dut se replier par *Senlis* (libre) vers les convois qu'il compte retrouver dans la région de Silly-le-Long. Les ravitaillements assurés, le cdt du C. C. poursuivra demain la mission dans la région d'Estrées-St-Denis. Liaison n'a pu être établie avec 5e division cavalerie. Prière de communiquer les renseignements qu'elle a pu vous adresser.

[1] Note du S. H. — Message téléphoné du C. C. Bridoux.
[2] Note du S. H. — Cf. annexe 2356.

Annexe n° 2933.

Ver, le 10 septembre 7 heures.

Ordre à la 1re D. C.

D'après les renseignements recueillis, Montagny et la station de Nanteuil seraient occupés par les Allemands. Au reçu du présent ordre, la brigade Silvestre [1] se tiendra prête à marcher, chevaux sellés, à midi. Se couvrira dans les directions de Chaalis et de Montagny, par les chasseurs cyclistes de manière qu'aucune surprise du bivouac ne puisse avoir lieu.

Utiliser les mitrailleuses pour battre les défilés.

P. O. : *Le chef d'état-major*[2],
RAMPONT.

Annexe n° 2934.

Ver, le 10 septembre, 8 heures.

Général commandant le corps de cavalerie à général commandant 62e division de réserve.

Le C. C. s'est replié cette nuit sur Ermenonville et Eve, après avoir traversé la région Montépilloy, Mont-l'Évêque, région paraissant faiblement occupée.

A Baron, Versigny, Nanteuil et Montagny, nos éléments ont été reçus à coups de fusil.

Les coffres d'artillerie sont vides. Il importerait *au plus haut point* que Ermenonville fût occupé par un bataillon d'infanterie pour tenir les routes de Montagny et de Chaalis.

Je vous demande instamment, si la chose est possible, de vouloir bien la réaliser, afin de permettre d'assurer mon ravitaillement.

BRIDOUX.

---

[1] Note du S. H. — 5e brigade de dragons.
[2] Note du S. H. — Du C. C. Beidoux.

Annexe n° 2935.

Ver, 10 septembre, 9 h. 15.

Ordre.

La brigade Silvestre[1] évacuera Ermenonville, en vue d'éviter un engagement, mais elle doit, à toute échéance, couvrir le reste des bivouacs du C. C. et en conséquence ne se replier que pied à pied sur Ver.

Le gros de la brigade ne s'engagera pas dans Ver sans l'autorisation du général commandant le C. C. qui devra être renseigné chaque fois que besoin.

P. O. : *Le chef d'état-major*[2],
RAMPONT.

Division[3] a l'ordre de monter à cheval à onze heures.

Annexe n° 2936.

Ver, 10 septembre, 9 h. 15

Ordre.

La 1re D. C. se tiendra prête à monter à cheval au premier signal.

Prière d'en aviser la brigade Léorat [4].

Directions de retraite : pour les bivouacs d'Ermenonville et cantonnements de Ver, sur Baumarchais; bivouacs sud de Ver et Eve, sur Othis.

Chaque colonne sera couverte par une forte arrière-garde.

En tout état de cause, départ à 11 heures.

Le ravitaillement des corps sera assuré à Vémars (1re D. C.) et à Moussy-le-Neuf (brigade Léorat).

RAMPONT [5].

---

[1] Note du S. H. — 5e brigade de dragons.

[2] Note du S. H. — Du C. C. Bridoux.

[3] Note du S. H. — 1re D. C.

[4] Note du S. H. — 13e brigade de dragons, de la 3e D. C., maintenue au C. C. Bridoux tandis que la 3e D. C. en est détachée pour mission spéciale.

[5] Note du S. H. — Chef d'état-major du C. C. Bridoux.

Annexe n° 2937.

Moussy-le-Neuf, le 10 septembre.

Ordre général[1] *pour la brigade provisoire*[2].

La brigade provisoire sera rendue demain à Rully à 8 heures à la disposition du général commandant le corps de cavalerie.

(Sans signature.)

Annexe n° 2938.

Moussy-le-Neuf, 10 septembre.

Ordre [3].

I. L'armée allemande continue à battre en retraite vers le nord. Elle a cédé du terrain devant les Ve et VIe armées.

II. La VIe armée atteint ce soir le front Vaux-Parfond, Thury, Cuvergnon, Lévignen, Rozières, couverte à gauche par la 3e D. C.

III. Le corps de cav. se porte ce soir sur Senlis en vue d'une mission spéciale. Il cantonnera :

1re D. C., Saint-Firmin, Avilly, Saint-Léonard (Q. G.), Courteuil;
brigade Léorat [4], Senlis.

IV. *Sûreté.* — La brigade Léorat détachera 1 escadron à Chamant, 1 escadron à Mont-L'Évêque.
En raison de la présence des nombreux trainards ennemis dans la région, qui va être occupée, il convient d'assurer sévèrement le cerclage des cantonnements.

V. *Itinéraires :* — Vémars, Survillers, la Chapelle-en-Serval, où la 1re D. C. prendra la route Montgresin, Avily, et la brigade Léorat, la route directe de Senlis.

VI. Heures de départ :

1re D. C.....	4 h. 30.
Brigade Léorat.....	4 h. 45.

Mot : Curely-Commercy.
Le général commandant le C. C. marchera avec la 1re D. C.

---

[1] Note du S. H. — Du C. C. Bridoux.
[2] Note du S. H. — Brigade provisoire Sauvage de Brantès.
[3] Note du S. H. — Donné par le corps de cavalerie Bridoux dont le lieutenant-colonel Rampont est sous-chef d'état-major.
[4] Note du S. H. — 13e brigade de dragons de la 3e D. C, maintenue au C. C. Bridoux tandis que la 3e D. C. en est détachée pour mission spéciale.

VII. Les cyclistes se mettront en route sur Senlis au reçu du présent ordre et garderont les débouchés des routes de Verberie, Crépy, Nanteuil, jusqu'à l'arrivée de la brigade Léorat.

RAMPONT [1].

Annexe n° 2939.

(Expédié le 10 septembre, à 21 heures
Lieu de départ : Senlis.)

Le général Bridoux commandant le C. C. à général commandant la VIe armée.

J'ai trouvé en arrivant à Senlis des officiers blessés de l'É.-M. de la 5e D. C. qui m'ont rendu compte des opérations de cette unité pendant ces trois dernières journées. Envoyée dans la direction générale de la Ferté-Milon pour y opérer sur les derrières des troupes allemandes, elle a pu atteindre l'Ourcq à Troësnes, aller à Louâtre, se rabattre sur Longpont, gagner le N. de la forêt de Villers-Cotterêts, pousser sur Béthancourt, Rully, revenir à Béthancourt, d'où, après un sérieux engagement, elle s'est échappée dans la forêt de Compiègne. Elle a causé de nombreux dommages à l'ennemi : destruction d'un avion, de convois automobiles, canonnades sur des colonnes et sur un parc d'aviation. Malgré plusieurs engagements dont un très sérieux dans la région de Béthancourt, elle semble n'avoir pas subi des pertes importantes.

Les 3 officiers soignés à Senlis ont des blessures sans gravité.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
Signé : RAMPONT.

Annexe n° 2940.

CORPS DE CAVALERIE.

Senlis, le 10 septembre, 21 heures.

Ordre général d'opérations
pour la journée du 11 septembre.

I. La mission du corps de cavalerie est d'agir sur les derrières des colonnes ennemies en retraite, de faire des coups de mains sur les convois, d'opérer des destructions sur les voies ferrées.

[1] Note du S. H. — Chef d'État-major du C. C. Bridoux.

II. A cet effet, le corps de cavalerie, renforcé de la brigade provisoire qui a rendez-vous à Rully, et éventuellement de la 5e D. C. stationnée aux abords de la forêt de Compiègne, se portera tout d'abord sur Verrines (N.-O. de Crépy) où devront être envoyés les renseignements et où des ordres ultérieurs seront donnés.

III. Ordre de marche. 1re D. C.; brigade Léorat; brigade provisoire.
Itinéraire, Senlis, grand'route de Crépy-en-Valois, Rully, Huleux, Verrines.
Le gros de l'A. G. débouchera de Senlis (sortie est sur la route de marche) à 6 h. 30.
Général commandant le corps de cavalerie marchera en tête de la 1re D. C.

IV. Convois. Les convois seront allégés et débarrassés de tous les impédimenta. On n'emmènera que les fourgons-forges, les voitures à vivres, voitures de munitions, les automobiles du Q. G., les chevaux de main d'officiers.
Le reste des convois, y compris les voitures T. S. F., groupe électrogène, sera maintenu provisoirement à Senlis (sortie sud) sous la protection d'un escadron de cuirassiers de la 1re D. C.

V. Découverte. 2 escadrons et 2 reconnaissances d'officiers reçoivent une instruction spéciale [1].

2e Partie.

Le convoi automobile sera à Senlis vers 22 heures.
Centre de distribution : mairie de Saint-Léonard pour la 1re D. C.
23 heures pour.... [2].

Le général commandant le corps de cav.,
Signé : BRIDOUX.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

Annexe n° 2941.

Louvres-et-Survilliers gare, à 23 heures [3].

Télégramme.

Général Bridoux, à commandant la VIe armée, à Claye-Souilly.

A mon arrivée à Senlis ai nouvelles 5e division qui semble rembucher la forêt Compiègne, après randonnée fructueuse par Troesnes-sur-Ourcq, Longpont, Vivières, Béthancourt, Rumilly. A eu plusieurs engagements et bivouacs de nuit dans lignes ennemies.

---

[1] Note du S. H. — Non publiée.
[2] Note du S. H. — Quelques mots manquent.
[3] Note du S. H. — Le 10 septembre, parvenu à la VIe armée, le 11, à 4 heures.

Annexe n° 2942.

CORPS DE CAVALERIE
CONNEAU.

ÉTAT-MAJOR.

N° 99.

Q. G. à Chézy-sur-Marne,
le 10 septembre 1914, 3 heures.

Ordre général n° 13
pour le 10 septembre 1914.

I. — L'ennemi continue à se dérober devant le front de l'armée anglaise et de la Ve armée.

II. — A droite, le 18e C. A. a atteint Château-Thierry, à gauche, la 1re division d'infanterie anglaise tient le plateau à l'E. de Domptin.

III. — Découverte jusqu'à l'Ourcq, à l'ouest de la route exclue Château-Thierry, Soissons, par la 4e D. C.; à l'E. de cette route, par la 10e D. C.

IV. — A l'aube, de fortes reconnaissances (1 officier et 1 peloton) soutenues par des compagnies d'infanterie seront lancées sur Etrépilly et Épaux (4e D. C.), Bézu, Épieds (10e D. C.), pour dégager le plateau et permettre d'y réunir ces deux divisions. La 4e D.C. fera tenir immédiatement Bussiares et Monthiers pour pouvoir passer au nord du ruisseau.

Les D. C. seront rassemblées pour 6 h. 30, la 4e vers Triangle (1 km. S. Bouresches), la 8e à 2 kilomètres plus à l'est, la 10e D. C. au sud de Chante-Merle.

V. — Poste de commandement, sortie N. de Château-Thierry, 7 heures.

VI. — Liaisons ordinaires avec le P. C. maintenues, par la 10e D. C. avec le 18e C. A. et par la 4e D. C., avec l'armée anglaise.

VII. — T. S. F. au nord de Château-Thierry.

Le général cdt le corps de cavalerie,
Signé : CONNEAU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
A. MAISSIAT.

Annexe n° 2943.

2e CORPS CAV.[1]. Château-Thierry, 10 septembre, 8 h. 15.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

4e D. C.: poursuite, direction Epaux, Rocourt, Oulchy-le-Château, Soissons.
8e D. C. : Étrépilly, Fère-en-Tardenois, Braine, Vailly, poursuite.
10e D. C. : axe de marche, la route de Soissons; assurera la liaison entre la gauche [2] anglaise, qui était cette nuit à Thiolet et le 18e corps qui débouchera de Château-Thierry.
Poste de commandement : se déplacera sur la route de Château-Thierry à Soissons.

Des renseignements devront m'être envoyés, quels qu'ils soient, toutes les 2 heures à partir de 10 heures inclus. Il est confirmé, de toutes parts, comme la prise de Château- Thierry l'a prouvé hier, que la retraite dégénère en déroute. Il faut donc poursuivre avec la dernière énergie, faute de quoi on permet à l'ennemi de souffler.
Le 45e rgt inf. aura :
avec la 4e D. C.,
1° le btn qui y est déjà,
2° un btn de la 10e D. C. qui sera amené à Rocourt à la disposition de la 4e div;
avec la 8e D. C.,
l'autre btn de la 10e D. C. qui sera poussé à Bézu-St-Germain, à la disposition du général cdt la 8e D. C.
Il est bien entendu que ces btns doivent rester en voitures, le plus longtemps possible en tête du gros, prêts à entrer en action dès que c'est nécessaire, sans préoccupation exagérées pour les voitures.

CONNEAU.

Annexe n° 2944.

Expédié la 10 sept., à 11 h. 15.
Lieu de départ, Bézu-St-Germain.

Le G^al cdt le corps de cavalerie au G^al cdt V^e armée, s./c. du G^al cdt le 18e corps.

La 8e D. C. a dépassée Bézu-St-Germain, vers Épieds.
La 4e D. C., arrivée à Épaux, se porte le plus rapidement possible sur Rocourt et Soissons.

---

[1] Note du S. H. — *Sic*, lire C. C. Conneau.
[2] Note du S. H. — *Sic*, lire *droite*.

Elle a recueilli les renseignements suivants :

1° Direction Etrépilly. — Des troupes allemandes ont passé à Etrépilly pendant 2 h. 30 hier vers 18 heures. Les armes et casques trouvés appartiennent au 4e dragons et au West jäger-bataillon n° 7 (IIIe C. A.).

2° A l'ouest, pays libre jusqu'à Monthiers. Combat engagé par l'armée anglaise sur le front Hautevesnes, Courchamps.

Les colonnes ennemies me paraissent retraiter nettement vers le nord.

CONNEAU.

Vu au passage :

Le général cdt le 18e C. A.,

P. O. :

VUILLEMOT [1].

Annexe n° 2945.

A midi 30 : situation indiquée par l'ordre [2] est en train de se prendre.

La 35e division n'a pas encore passé les ponts et sera au N. de la Marne dans la position prescrite vers 17 heures.

Il y a, à Château-Thierry de nombreux prisonniers et blessés entre autres : le prince von Schœnaich-Carolath et le général de brigade V. Pfeil und. Klein Ellgüth fait prisonnier le 28 août, il semble des plus résignés au sort de l'Allemagne.

P. BÉNAZET [3].

---

[1] Note du S. H. — Chef d'É.-M. du 18e C. A.

[2] Note du S. H. — Il s'agit de l'Ordre d'opérations n° 41 du 18e C. A. Cf. annexe 287.

[3] Note du S. H. — Note portée au verso du compte rendu (annexe 2944) du général Conneau par l'officier de liaison de la Ve armée au 18e corps et au C. C. Conneau.

Annexe n° 2946.

2e CORPS DE CAVALERIE [1].

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Oulchy-le-Château, 10 septembre.

Note.

La 10e D. C. est d'une lenteur désespérante; c'est ainsi, par exemple, qu'aujourd'hui elle a mis un temps invraisemblable pour aller de son premier point de rassemblement à Oulchy-le-Château.

On me dit qu'elle a été gênée par la 4e D. C. — Oui, si elle ne peut quitter la route; mais elle avait tout le champ libre ailleurs.

CONNEAU.

Annexe n° 2947.

2e CORPS DE CAVALERIE [1].

ÉTAT-MAJOR.

N° 115.

G. Q. Oulchy-le-Château, le 10/9/1914.

Note pour le cantonnement de ce soir.

Parmi toutes les hypothèses que l'on peut faire, on peut envisager, celle d'une retraite vers le N.-E. de l'armée allemande engagée du côté de l'Ourcq devant l'armée Maunoury.

Il s'en suit que des colonnes de cette armée pourraient retraiter sur Soissons, par les routes des deux côtés de la voie ferrée Villers-Cotterêts, Soissons. Il est donc de la plus grande importance que les cantonnements soient, non seulement très gardés dans la direction de l'O., mais encore que toute mesure soit prise pour pouvoir rapidement prendre l'offensive contre une attaque, ou le passage d'un convoi dès qu'une colonne serait signalée.

---

[1] Note du S. H. — *Sic.*, lire C. C. Conneau.

Par prudence également une place d'armes doit être choisie et connue de tous pour le cas très peu probable où les cantonnements seraient attaqués en force.

Cette note s'applique spécialement à la 10e et la 4e D. C.

Le général cdt le 2e corps de cavalerie[1],

Signé : CONNEAU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

A. MAISSIAT.

L'armée anglaise fait savoir en fin de journée qu'elle a, à sa droite, des forces ennemies à Chouy et une brigade de cavalerie à Brény.

Annexe n° 2948.

2e CORPS DE CAVALERIE [1]. Q. G., le 10 sept.

ÉTAT-MAJOR.

N° 127.

Ordre général d'opérations n° 14
pour le 11 septembre.

I. — L'ennemi semble continuer sa retraite devant l'armée anglaise et la Ve armée.

II. — A droite, le 18e C. A., partant de Bézu-St-Germain, prenant pour direction générale Vailly, stationnera en fin de journée, sa tête à Arcis-Ste-Restitue.

L'armée anglaise, à gauche, partant du plateau de Neuilly-St-Front, marche vers le nord.

III. — Le C. C. réduit à 2 divisions (4e et 10e), restant à l'aile gauche de l'armée pour assurer la liaison avec l'armée anglaise, continuera la poursuite, et doit chercher à déterminer la situation de l'ennemi sur le front nord de l'armée de Pernant à Vailly.

IV. — Découverte : Au jour, la 4e D. C. fera explorer sur le front désigné ci-dessus et spécialement vers Soissons; elle établira si possible son artillerie sur le plateau au S.-E. de Soissons, afin de pouvoir canonner les colonnes ou convois en retraite qui arriveraient à Soissons par les routes de Paris et Compiègne et en sortiraient par les routes de Laon ou de Vailly.

La 10e D. C. sera poussée sur Launoy et le plateau de Droizy, prête à seconder la 4e.

La 4e D. C. se tiendra en liaison avec l'armée anglaise.

La 4e division rompra d'Oulchy-la-Ville, à 6 heures.

La 10e D. C. rompra d'Oulchy-le-Château, à 6 h. 30.

---

[1] Note du S. H. — Lire : C. C. Conneau.

V. — La 8e D. C. reçoit un ordre particulier qui la détache momentanément du corps de cav. en la portant à la droite de la Ve armée.

VI. — Le bataillon du 45e sera rassemblé dès le départ de la 8e D. C. et viendra le plus tôt possible à Oulchy-le-Château.

VII. — Postes de commandement successifs sur la route d'Oulchy à Soissons.

VIII. — Liaisons ordinaires avec le C. C. maintenues.
La 10e D. C. assurera la liaison avec le 18e C. A. et l'armée anglaise.

IX. — T. S. F. à Oulchy.

2e partie.

I. Les T. R. réunis à Brény après distribution. Ils seront ravitaillés par convoi auto à partir de 10 heures.

II. Le convoi auto se ravitaillera ensuite à Nogentel à 14 heures, puis il se portera à Rocourt-Saint-Martin, première destination.

III. Évacuations sur Nogentel.

Le général cdt le corps de cavalerie,
Signé : CONNEAU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
A. MAISSIAT.

Annexe n° 2949.

2e CORPS DE CAVALERIE [1].

ÉTAT-MAJOR.

Oulchy-le-Château, le 10 septembre 1914.

Ordre particulier à la 8e D. C.

Par ordre du général commandant la Ve armée, la 8e D. C. (spahis exceptés), partant dans la nuit du 10 au 11, se portera en avant de la droite de l'armée dans la région de Chéry (20 km. de Dormans), avec mission de chercher le contact de l'ennemi dans les directions de Reims et de Berry-au-Bac et couvrir le flanc est de l'armée.

---

[1] Note du S. H. — Lire C. C. Conneau.

Le général Baratier prendra telle disposition qu'il conviendra pour exécuter cette mission.

Il renverra à Oulchy-le-Château, dès qu'il aura commencé sa marche, le bataillon du 45e sur autos, qui lui est affecté.

Le général commandant le corps de cavalerie,

Signé : CONNEAU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

A. MAISSIAT.

Annexe n° 2950.

CORPS DE CAVALERIE.

ÉTAT-MAJOR.

Oulchy-le-Château, le 10 septembre 1914, 22 heures.

Le général commandant le corps de cavalerie à M. le général commandant la Ve armée.

Conformément à vos ordres, une division a reçu l'ordre de passer demain de la gauche de l'armée où elle se trouvait à la droite (8e division, général Baratier).

Les deux autres divisions continueront la poursuite dans les conditions prescrites, avec la dernière énergie.

J'ai eu l'honneur de vous signaler, il y a trois jours, que la limite extrême des hommes et des chevaux était atteinte. Je crains bien qu'elle ne soit maintenant dépassée.

Partant au jour, poursuivant jusqu'à la nuit pour recommencer le lendemain, ayant, en arrivant au cantonnement, à s'occuper des chevaux, recevant les distributions dans la nuit, à cause de l'éloignement obligé des T. R. pendant l'action, n'ayant pas une minute, ni pour faire cuire la viande, ni pour ferrer, les effectifs fondent comme la neige. Ils sont réduits de moitié. Ma conscience ne me permet pas de cacher la réalité.

Nous irons jusqu'au dernier cheval, s'il le faut.

CONNEAU.

Annexe n° 2951.

Belfort, 10 septembre 1914, 0 h. 10.

Télégramme.

Général gouverneur de Belfort à général cdt brigade mixte[1].

Ai intention d'appuyer, demain 10 septembre, le détachement de Thann avec troupes mobiles Belfort, en prononçant action dans direction Vieux-Thann et Cernay. Troupes mobiles Belfort, qui ont appuyé, le 9 détachement de Thann, sont toujours au sud et sud-est de Roderen.

Annexe n° 2952.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C. N° 3.545.

10 septembre 1914, 3 h. 25.

Message téléphoné.

Gouverneur de Toul à général cdt IIe armée.

Colonel Lebocq, cdt 73e D. R. sur le plateau de Saizerais, envoie de suite au pont de Custines[2] :

1° 1 btn du 169e[3] qui arrivera à Custines vers 6 heures;

2° 2 btns du 367e[4] qui arriveront à Custines vers 7 heures.

Ces trois bataillons seront sous les ordres du lieutenant-colonel Florentin, du 367e.

Il n'est pas possible d'envoyer les 2 btns du 167e qui, en ce moment, sont engagés dans le bois de Cuite et qu'il y aurait danger à retirer du feu.

---

[1] Note du S. H. — Lire : « brigade mixte de Cornimont ».
[2] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2341, annexe 2693.
[3] Note du S. H. — De la brigade active de Toul.
[4] Note du S. H. — De la 146e brigade.

Annexe n° 2953.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

S. C. N 3.594.

Le 10 septembre, à 12 heures 30.

Message téléphoné.

transmis par état-major du gouvernement de Toul (2e bureau);
(reçu par capitaine Brique).

Ce matin, un notable de Pont-à-Mousson, ancien officier démissionnaire âgé, est arrivé à Dieulouard, venant de Pont-à-Mousson, a dit qu'à huit heures aujourd'hui une colonne allemande (environ 6.000 hommes avec 2 généraux), avait travers é Pont-à-Mousson, se dirigeant vers l'ouest de la 73e division (sous réserve).

Annexe n° 2954.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C. N° 3.608.

10 septembre 1914[1].

Message téléphoné.

[Transmis par chef d'É.-M. (gouvernement de Toul); reçu par commandant Jacquand (IIe armée).]

Gouverneur de Toul à IIe armée.

Dans la Woëvre, entre 9 et 10 heures, combat vers Richecourt[2] entre 353[e][3] et 2e D. C. et forces ennemies dont l'importance n'a pu être déterminée.
Le fort de Liouville n'a pas pu se rendre compte.

---

[1] Note du S. H. — A 16 h. 10 (IIe armée, courrier).
[2] Note du S. H. — 16 kilomètres est de Saint-Mihiel.
[3] Note du S. H. — De la 145e brigade (73e D. R.).

Le combat devait avoir une issue heureuse, mais la rupture du combat a eu lieu sur l'ordre du général en chef prescrivant à la 2e D. C. et 145e brigade de se porter sur Maizey [1], où elles sont actuellement.

Le Q. G. de la 2e D. C. est à Saint-Mihiel.

Un pont de bateaux a été jeté en amont et près de Saint-Mihiel.

Les forts des Paroches et Camp des Romains n'ont pas été attaqués. Les Paroches ont tiré dans la matinée sur artillerie ennemie, en batterie vers Lamorville.

Le fort de Troyon a subi un assaut hier soir et ce matin à 3 heures, sans succès pour l'ennemi. On ne sait pas actuellement quelle est sa situation, mais, il y a quelques heures, on entendait encore de la canonnade de ce côté.

Les troupes ennemies qui ont combattu à Richecourt avaient l'air de masquer un mouvement qui se produisait de Thiaucourt sur Hattonchâtel. On entend encore une très forte canonnade sur la rive gauche de la Meuse, dans la direction Pierrefitte. Le gouverneur de Liouville, dont les vues vont jusqu'à près de Pont-à-Mousson, ne voit rien sur la route.

Ces renseignements proviennent à la fois du fort de Liouville et de l'officier d'E.-M. de la 2e D. C. à St-Mihiel.

Annexe n° 2955.

IIe ARMÉE. — ÉTAT-MAJOR. — 3e BUREAU. — S. C. N° 3.670.

10 septembre, 23 h. 20.

Message téléphoné.

[Transmis par le capitaine Raoult (gouvernement de Toul); reçu par cdt Dosse (IIe armée).]

Message optique du fort de Liouville au gouverneur de Toul.

Troyon demande du secours, qu'il attend depuis 24 heures. Il est à toute extrémité, car c'est le 5e assaut qu'il supporte. Il paraît qu'une division mixte est partie en hâte pour le secourir; mais on lui demande de tenir jusqu'à demain matin. De plus, la division de cavalerie, que l'on attend depuis hier, a reçu l'ordre d'arriver coûte que coûte [2].

---

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2351, annexe 2599. — Maizey est sur la Meuse, au nord de Saint-Mihiel.

[2] Note du S. H. — L'exemplaire de ce document conservé aux archives de la IIe armée (3e bureau), porte *in fine* les indications suivantes, ajoutés au crayon : « *J'ai averti le colonel Hellot* (73e *D. R.*) ».

« *DOSSE.* »

« *Vu : 23 h. 40* ».

« *Signé : Illisible.* »

Annexe n° 2956.

GOUVERNEMENT DE TOUL.

ÉTAT-MAJOR.

Répartition de l'infanterie territoriale et de l'artillerie à pied de la place.

Secteur N.-O.

Infanterie :

52e territorial, 2 bataillons.

Artillerie :

6 batteries de dédoublement;
1 batterie de réservistes;
1 batterie territoriale;
1 batterie de côte.

Secteur N.-E.

Infanterie :

42e territorial, 3 bataillons.

Artillerie :

4 batteries de dédoublement.
1 batterie de côte.

Secteur E.

Infanterie :

41e territorial, 2 bataillons.

Artillerie :

3 batteries de dédoublement;
1 batterie 1/2 de réservistes;
1 batterie territoriale;
1 batterie côte.

Secteur S.

Infanterie :

47e territorial, 3 bataillons.

Artillerie :

2 batteries de dédoublement;
1 batterie territoriale.

Secteur S.-O.

Infanterie :

95e territorial, 3 bataillons.

Artillerie :

1 batteries de dédoublement;
1 batterie territoriale.
1 batterie de côte.

Noyau Central.

Infanterie :

Dépôts d'infanterie.

Artillerie :

1 batterie active (affûts-trucs);
1/2 batterie de réservistes.
2 batteries de côte.
2 compagnies d'ouvriers.
Dépôt;
Section de parc territoriale.

Bourlemont.

Infanterie :

"

Artillerie :

1 batterie de réservistes.

Pagny-la-Blanche-Côte.

Infanterie :

"

Artillerie :

1 batterie territoriale.

Couronné de Nancy.

Infanterie :

"

Artillerie :

Parties de 2 des batteries de dédoublement des secteurs S. et S. O.
2 batteries de côte.

Toul, le 10 septembre 1914.

Le général RÉMY, gouverneur.
P. O. : *Le chef d'état-major,*
"

Annexe n° 2957.

GOUVERNEMENT
DE VERDUN.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

2e BUREAU.

—

N° 156/S.R.

10 septembre, 20 heures.

Bulletin de renseignements

(à communiquer à toutes les troupes).

Situation générale.

(Communiqué officiel du 9 septembre, 20 heures.)

A l'aile gauche, bien que les Allemands aient renforcé leurs troupes, la situation demeure satisfaisante; l'ennemi se replie devant l'armée anglaise. Au centre, notre avance est lente, mais générale. A l'aile droite, aucune action de l'ennemi contre le Grand Couronné de Nancy. Dans les Vosges et en Alsace, pas de modification.

(Communiqué officiel du 9 septembre, 23 h. 15.)

A l'aile gauche toutes les tentatives allemandes pour rompre celles de nos troupes qui se trouvent sur la rive droite de l'Ourcq ont échoué. Nous avons pris deux drapeaux. L'armée anglaise à franchi la Marne. L'ennemi a reculé d'environ 40 kilomètres. Au centre et à l'aile droite, aucun changement notable.

Situation dans la région de Verdun.

De sanglants combats ont été livrés par l'armée et le groupe des divisions de réserve dans la région de l'Aire et de l'Argonne, entre le 5 et le 10 septembre. Le détachement aux ordres du général Heymann, comprenant une notable partie de la 72e division de réserve, la 108e brigade, le 164e et 165e et de l'artillerie du 5e à pied, et appuyé par le détachement de Sivry-la-Perche, a pris une part glorieuse à ces combats, attaquant sans relâche des positions fortifiées, sur un front très étendu, et fixant devant lui le XVIe corps allemand tout entier, qui n'a pas réussi à passer à l'offensive.

Les forces allemandes dans cette région comprennent de droite à gauche les corps d'armée suivants : Ve réserve, XVIIIe, VIe, XIIIe, VIe réserve XVIe. Au moins une div. du Ve corps (actif) avec artillerie lourde a attaqué par Deuxnouds et Dompierre-aux-Bois, le fort de Troyon depuis le 8. Le fort résiste encore malgré un bombardement violent et plusieurs assauts, empêchant avec l'appui de Génicourt et des Paroches, ces forces ennemies importantes de franchir la Meuse.

Pour éviter d'être pris à revers par ce mouvement, s'il venait à dépasser la Meuse, nos troupes de campagne viennent d'occuper de nouvelles lignes qui font face au nord et s'appuient vers l'est aux Paroches. Le détachement du général Heymann est remis à la disposition du gouverneur.

La place de Verdun, avec ses positions avancées intactes, se trouve donc maintenant sans liaison matérielle avec les troupes de campagne opérant dans son voisinage.

Renseignements sur les travaux de l'ennemi autour de la place.

Les observations de toute nature, en particulier celles des avions et des ballons, ont permis de préciser et de photographier des organisations défensives très complètes établies par l'ennemi autour de la place. Ces organisations sont les suivantes :

a. Région Rouvres, Etain, Darmont, où sont *probablement* en voie d'installation une ou plusieurs batteries destinées à agir contre la place avec canons ou obusiers de 21 cm.

b. Côtes de Romagne, Mormont, et Haumont, disposant *peut-être* de batteries de même calibre.

c. Bois de Consenvoye et d'Haumont, hauteur est de Brabant avec batterie de 15 cm. vue vers la ferme de Molleville.

d. Hauteur de l'Oie et bois de Cumières, avec batteries paraissant être de campagne l'une à cheval sur le chemin de Haut Cumières, l'autre à la lisière sud du petit bois de Cumières.

e. Hauteurs d'Esnes, Montzéville (une batterie de 13 a tiré de ce côté sur Bois Bourrus),

f. Région de Rupt-en-Woëvre, ferme d'Amblonville avec batteries de 105 de campagne qui ont bombardé le fort de Génicourt.

g. Région Récicourt, Brocourt, Ville-sur-Cousances, Julvécourt, Ippécourt.

Les organisations *a* et *b* ont certainement servi d'abord à l'ennemi dans les batailles du 24, 25 août et du 1er septembre. On y travaille toujours. Elles paraissent destinées, soit à mettre à l'abri d'une sortie une batterie de siège à longue portée, soit à servir de points d'appui pour un large investissement, économisant les troupes, soit encore à être utilisée dans un mouvement général de retraite.

Les autres organisations ont sans doute pour principal rôle de couvrir les lignes de communications de l'ennemi, passant dans le voisinage de la place, en particulier par Romagne, Haraumont, double pont de bateaux de Vilosnes, Montfaucon, Malancourt, Avocourt.

Il convient de signaler que les ponts de la voie ferrée de Conflans ont été rétablis et que des trains seraient venus aujourd'hui jusqu'à Étain. Précédemment, tous les ravitaillements de l'ennemi devaient quitter la voie ferrée vers Montmédy et s'effectuer par voie de terre.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
MAYRAL DE BOURGON.

Annexe n° 2958.

(*Inspection générale de télégraphie.*)

Renseignement reçu de Verdun par Bar-le-Duc.

Troyon tient toujours; mais serait sur le point d'être pris.

(Reçu le 10/9, 10 h.[1].)
Illisible.

Annexe n° 2959.

GOUVERNEMENT
DE VERDUN.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 67.

Verdun, le 10 septembre 1914, midi.

Ordre particulier d'opérations [1]
pour la soirée du 10 septembre.

I. — Dès que le détachement du général Heymann aura terminé sa mission en combinaison avec le 3e groupe de D. R. l'infanterie de ce détachement sera réorganisée en deux brigades, savoir :

brigade Parès :
164e rgt (deux btns);
351e rgt;
365e rgt.

brigade Buisson d'Armandy :
303e rgt;
324e rgt;
330e rgt.

Rien ne sera changé à la composition des autres armes.
Le 165e rentrera dans son secteur.
Le bataillon du 366e rejoindra son régiment à Sivry-la-Perche.
Le colonel Couturier reprendra le commandant de la position de Sivry-la-Perche.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du G. Q. G. (3e bureau).

II. L'intention du gouverneur est de faire organiser et défendre la position : hauteurs de Nixeville, Queue de Mala.

Tout en laissant M. le général Heymann libre d'adopter l'organisation défensive que l'examen du terrain et la composition de ses troupes lui suggéreraient comme préférable, le gouverneur estime que cette organisation pourrait se rapprocher du programme suivant :

1° centre de résistance très solide sur le plateau entre Blercourt et Souhesmes-la-Petite, en liaison avec la position de Sivry-la-Perche, dont il couvre le flanc gauche, et avec le 3e secteur ;

2° centre de résistance très solide à la Queue de Mala ;

sur la position Lemmes, Senoncourt, un détachement léger chargé de surveiller les débouchés de la forêt de Souilly et, s'il y était contraint, de se retirer dans la zone boisée, bois de Lemmes, des Huit Chevaux, etc., pour en interdire la pénétration aux éléments adverses.

Le gouverneur prescrit de créer des flanquements par l'artillerie et par les mitrailleuses, de façon à économiser l'infanterie de 1re ligne, en particulier au moment du tir de l'artillerie ennemie. Les tranchées, soigneusement dissimulées de manière à demeurer invisibles et reliées aux tranchées pour les soutiens et les réserves par des tranchées de communication dûment défilées des positions de tir de l'ennemi, forment une organisation en profondeur qui rend le front inabordable par l'infanterie, fort peu vulnérable par l'artillerie.

La droite de l'organisation précitée sera flanquée par l'artillerie du plateau de Sivry-la-Perche (huit 120/L., six 120/C., quatre 95); la gauche sera flanquée par une batterie de 95 et une de 120/C., placées entre la Queue de Mala et le Rond Bois. La mission de la batterie de 120 C., sera de battre les ravins aboutissant à Osches et à Souilly.

COUTANCEAU.

Annexe n° 2960.

N° 827. (1 Reçu de Bar, à 15 h. 45, par télégramme.)

(Ligny-en-Barrois, de (sans origine), N. R. 3.463, W 92, déposé à 14 h. 25.)

Gouverneur Verdun à général commandant à Ligny-en-Barrois.

A partir du 11 septembre matin, détachement Heymann comprenant éléments 72e division et bataillons actifs avec artillerie lourde organiseront position comprise entre Blercourt et Queue de Mala avec détachements sur Lemmes, Senoncourt, en mesure d'aider aile droite armée en restreignant amplitude mouvement ennemi vers le nord, en battant par canon environs de Julvécourt, Osches et Souilly.

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IIIe armée (É.-M., 3e bureau, entrées), parmi les pièces du 10 septembre.

Annexe n° 2961.

10 septembre, 15 heures.

Gouverneur Verdun à cdt en chef.

Résumé d'une conversation téléphonique [1].

Division de réserve [2], rendue ce soir, sera laissée à Vadelaincourt face au sud.

Les coups de mains sur la ligne de communications de l'ennemi sont très difficiles, car cette ligne est fortifiée et gardée sur tous les points sensibles par de l'infanterie munie d'artillerie.

Plusieurs tentatives ont été faites par les troupes des secteurs, mais sans succès. Cette ligne passe par Danvillers, Vilosnes, Dannevoux, Montfaucon; Brocourt, Clermont. On essaiera encore de faire quelque chose contre cette ligne.

Le gouverneur signale que la division de réserve a été très décimée par 9 jours de combat : elle aurait perdu près de la moitié de ses cadres. La brigade [3] cédée par la 54e division compensera à peine ces pertes.

Annexe n° 2962.

Général commandant la cavalerie, Commercy, gouverneur Toul [4].

Fort Troyon bombardé sans arrêt par artillerie lourde paraissant installée aux environs Dompierre. Serait urgent de faire contrebattre cette artillerie par troupes voisines, si possible, pour assurer résistance de la garnison.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du G. Q. G. (entrées provenant de la IIIe armée).

[2] Note du S. H. — Il s'agit de la 72e D. R.

[3] Note du S. H. — La 108e brigade

[4] Note du S. H. — Destinataires. Document conservé aux archives de la place de Verdun (É.-M., 3e bureau, sorties) parmi les pièces du 10 septembre.

Annexe n° 2963.

N° 819/3. 10 septembre 1914.

Commandant d'armes, les Paroches[1].

Pouvez-vous communiquer avec Troyon? Où en est le fort?

Annexe n° 2964.

N° 820/3 10 septembre 1914.

Commandant d'armes, les Paroches; gouverneurs Génicourt et Camp des Romains[2].

Intention des Allemands serait après chute fort Troyon passer la Meuse sur ponts militaires dans la région de Troyon. Vous efforcer de déjouer ces projets par surveillance et par action de votre artillerie. Division de cavalerie française opère sur rive gauche Meuse (région Récourt) et autre disivion cavalerie avec brigade infanterie sur rive droite région St-Mihiel, Spada.

Annexe n° 2965.

N° 822/3 10 septembre 1914.

Gouverneur Troyon[3].

Félicitations pour votre énergique résistance qu'il est absolument nécessaire de continuer, en raison situation générale qui est d'ailleurs favorable. Des troupes de toutes armes marchent à votre secours par les deux rives de la Meuse.

Cdt MARTY[4].

---

[1] Note du S. H. — Destinataire. Document conservé dans les archives de la place de Verdun (É.-M., 3e bureau, sorties).

[2] Note du S. H. — Destinataires. Document conservé dans les archives de la place de Verdun (É.-M., 3e bureau, sorties).

[3] Note du S. H. — Destinataire. Document conservé dans les archives de la place de Verdun (É.-M., 3e bureau, sorties.)

[4] Note du S. H. — Sous-chef d'état-major de la place de Verdun.

Annexe n° 2966.

N° 832/3.

10 septembre 1914.

Opérations. — Priorité.

Gouverneur Paroches [1].

Prière faire connaître situation fort Troyon et ce qu'il est possible faire pour lui venir en aide.

NAYRAL DE BOURGON[2].

Annexe n° 2967.

N° 838/3.

10 septembre 1914.

Gouverneur Camp des Romains[3].

Prévenez gouverneur Troyon que l'on active la marche des troupes qui se portent à son secours. Invitez à tenir indéfiniment.

L'officier de service,

[Illisible.]

Annexe n° 2968.

1re DIVISION D'INFANTERIE.

Compte rendu de la situation à 14 heures [4].

I. — *Renseignements sur l'ennemi :* Le 92e d'infanterie allemande a cantonné cette nuit à la ferme de la Bourdonnerie.

La plupart des troupes allemandes semblent se diriger vers Epernay, dont elles demandent la direction.

---

[1] Note du S. H. — Destinataire. Document conservé aux archives de la place de Verdun (É.-M. 3e bureau, sorties).

[2] Note du S. H. — Chef d'état-major de la place de Verdun.

[3] Note du S. H. — Destinataire. Document conservé aux archives de la place de Verdun (É.-M., 3e bureau, sorties).

[4] Note du S. H. — Le 10 septembre. Ce compte rendu est adressé au 1er C. A.

II. — Notre A. G. a rencontré à Dormans une quinzaine de cavaliers, une vingtaine de fantassins ennemis.

III. — Le pont de Dormans est intact (pont suspendu).

IV. — Sous la protection d'éléments d'infanterie et d'un groupe établis vers le signal de Soilly, l'avant-garde (5 btns d'inf.) est partie sur la rive droite de la Marne et doit tenir Tréloup, le signal de la cote 216 et Vincelles.

Un gr. d'art. sera porté sur le signal 216 dès que sa couverture d'infanterie sera assurée.

Le 3e gr. A. D. 1 et le gros de la D. I. seront maintenus sur la rive gauche en repli jusqu'à nouvel ordre.

A. GALLET.

J'envoie le cap. Souaille et la cie div. du génie s'assurer de l'état du pont de Dormans.

* 2 km. 500 de Souilly.

Annexe n° 2969.

Devant Dormans, 10 septembre, 13 h. 35.

Le lieut.-colonel cdt l'avant-garde de la 1re D. I. à M. le Gal cdt la 1re D. I.

Le pont de Dormans est intact. La cav. l'a passé, il y a une heure trente. Des éléments d'inf. du 84e sont déjà sur l'autre rive.

Le lieut.-colonel cdt le 84e a fait reconnaître les dispositifs de mines qui auraient pu avoir été faits. Il n'y a rien, semble-t-il.

[Illisible.]

Annexe n° 2970.

Château de Comblizy, 12 h. 30 [1].

Général cdt la 2e D. I. à général cdt le 1er C. A.

Le pont de Verneuil est libre d'après le compte rendu de la cavalerie. Je pousse l'A. G. au delà du pont pour tenir les points que vous m'avez indiqués.

DUPLESSIS.

(Reçu 13 h. 30.)

Réponse[2] :

Poussez une bde sur rive droite. Je vous enverrai si possible de la cavalerie.

Annexe n° 2971.

2e CORPS D'ARMÉE.

3e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

Saint-Lumier, 10 septembre, 19 h. 25.

Le Gal cdt la 3e D. I. à Gal cdt la 4e D. I.

Vous n'avez personne devant vous dans la région de Petite Loge[3]. La marche du 15e C. A. sur Sermaize vous dégage et les raisons qui vous ont fait vous maintenir là où vous êtes, jusqu'au soir, ne pouvant subir de modifications, j'ai la certitude de vous trouver demain matin là où vous êtes. C'est pourquoi, j'ai donné les ordres à la 3e division dont copie est ci-jointe et envoyé au général cdt le C. A. le compte rendu dont copie est ci-jointe.

Signé : CORDONNIER.

---

[1] Note du S. H. — Sans date. Sans doute du 10 septembre 1914.

[2] Note du S. H. — Éléments de la réponse du 1er C. A. à la 2e D. I., notés à l'É.-M. du 1er C. A. au bas du compte rendu de la 2e D. I.

[3] Note du S. H. — Petite Loge 1 km. 500 sud du Montoy (indication figurant sur la carte au 1/80.000e publiée en 1857, revisée en 1889).

Annexe n° 2972.

CORPS G.

3e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

Saint-Lumier, le 10 septembre, 19 h. 35.

Général Cordonnier à général cdt 2e C. A.

Depuis longtemps, l'ennemi ne montre plus d'infanterie. Son canon lui-même se déclaré en grande infériorité. Il n'y a pas d'Allemands dans le bois de Maurupt. Des reconnaissances poussées en avant ne rencontrent que le vide ou des isolés. Dans ces conditions, songer à se replier serait aller à l'encontre des volontés du commandement; j'ai donc décidé de demeurer là où je suis et quoi que fassent mes voisins.

J'ai l'honneur de vous en rendre compte.

Signé : CORDONNIER.

Annexe n° 2973.

3e D. I.

Saint-Lumier, 20 heures.

Ordre d'opérations

pour la nuit du 10 au 11 septembre.

La 5e journée de combat, quoique très pénible, ne laisse pas la 3e D. I., à bout de forces. L'ennemi dont les pertes ont été considérables semble avoir renoncé à forcer nos positions.

En conséquence, il ne saurait être question de repli.

La brigade Caré [1] demeurera chargée de la défense du secteur compris entre le château de Saint-Lumier (exclu) et Haussignémont (inclus), où il se reliera à la 7e brigade.

Il conservera son poste de commandement à la mairie de Blesme.

La 7e bde (colonel Blondin) couvrira le front entre la gauche de la brigade Caré et Farémont, où elle se reliera aux troupes coloniales.

Le colonel Blondin conserve sous ses ordres l'A. C., il en assure la sécurité et lui donne des ordres pour que demain matin au jour, cette artillerie soit placée de manière à faire face aux attaques qui pourraient se produire dans son secteur.

Le général Cordonnier [2] conservant sous son commandement direct les troupes de Saint-Lumier, le btn du 328e et A. D./2, défendra le secteur compris entre le château de Saint-

[1] Note du S. H. — 6e brigade.

[2] Note du S. H. — Commandant la 3e division.

Lumier inclus et le bois de Maurupt, jusqu'au point où le 328e se relie avec les troupes aux ordres directs du général de division Rabier[1].

Chacun, au jour, sera prêt à faire face à une attaque matinale, et il est bien entendu que, quelque soit la fatigue, on se mettra en garde contre toute surprise.

Alimentation :

les T. R. de la 7e bde et A. C. seront dirigés sur Thiéblemont, où le général de brigade leur donnera des ordres.

Annexe n° 2974.

4e D. I. — ÉTAT-MAJOR. — 10 septembre, 7 heures.

Le général Rabier[1] au général Gérard[2].

Après une violente attaque de nuit, vers 3 heures matin, et un violent combat, depuis cette même heure, la position de Maurupt est fortement compromise. La situation est confuse, et il ne m'est pas possible d'indiquer exactement la ligne actuellement occupée. J'ai pu seulement m'assurer qu'à Cheminon rien n'est encore compromis, que 4 batteries de l'A. C./4[3] ont replié sur Cheminon et que le combat continue aux abords de Maurupt et sur le front Maurupt, Cheminon.

D'après les renseignements fournis par les éclaireurs, des infiltrations d'inf. se sont produites entre Maurupt et Saint-Eulien. En attendant de voir plus clair, je vais de ma personne me rendre à Cheminon, et ultérieurement sur la transversale qui me rapproche du détachemt du général Toulorge[4] ; d'où je suis, je suis en liaison avec lui.

RABIER.

Ci-joint la copie d'une note envoyée au 15e C. A.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 4e division.
[2] Note du S. F. — Commandant le 2e corps.
[3] Note du S. H. — Lire : A. D./4 (42e R. A. C.).
[4] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.

Annexe n° 2975.

10 septembre, 7 heures.

Le gal Rabier[1] *au gal cdt le 15e C. A.*

Maurupt a été très violemment attaqué cette nuit, vers 3 heures matin, et s'est défendu[2] pied à pied, dans le village d'abord et aux abords.

Mais le village a du être évacué et l'ensemble de la position est très compromis. A Cheminon, on tient ferme, L'A. D. 4 a fait refluer sur Cheminon 4 batteries, et je pense que sur ce point on pourra encore tenir longtemps. Il serait extrêmement urgent, pour que l'on puisse reprendre Maurupt, ou tout au moins combattre pied à pied dans la forêt, que le 15e C. A. intervint de suite. C'est pourquoi je vous envoie un officier de mon É.-M. avec prière instante d'intervenir.

De son côté, la 3e D. I. a subi des attaques de nuit et est également très fortement engagée. Elle ne peut contribuer à reprendre la position de Maurupt.

Annexe n° 2976.

Cheminon, 10 septembre, 8 h. 30.

Le général Rabier[1] *au général Gérard*[3].

A 7 h. 30, toute la droite du secteur Toulorge[4] tient, c'est-à-dire partie N. E. de Maurupt, croupe entre l'étang de Pargny et Maurupt; vers le Montoy les Allemands ont pu pénétrer; un repli de chasseurs fait face à l'O. au Montoy et barre la route de Cheminon à Maurupt. Le secteur de Maurupt a livré un combat acharné depuis 3 heures du matin. Il a été attaqué par la 25e division allemande, d'après le dire des prisonniers. Les Allemands ne se maintiennent dans Montoy qu'au prix de très gros sacrifices.

La situation de l'art. est la suivante : 2 batteries en position au N. de Maurupt, 1 bie. face à Montoy, sur la lisière du bois de Maurupt, près du chemin de Maurupt à Cheminon, enfin 1 sect. ou une bie sur la même lisière, près du chemin de Maurupt à Saint-Eulien. Si la 3e D. I. pouvait réoccuper le Montoy, la situation redeviendrait normale. Du côté de Cheminon, de l'inf. allemande, venant de Sermaize, marche de la cote 201 par 154 sur Cheminon. Je crois que son débouché sur Cheminon sera difficile. Jusqu'à présent la conduite des troupes de Maurupt et Cheminon est au-dessus de tout éloge.

RABIER.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 4e division.
[2] Note du S. H. — *Sic.*
[3] Note du S. H. — Commandant le 2e corps.
[4] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.

Annexe n° 2977.

4e D. I. Cheminon, 10 septembre, 8 h. 45.

Le général Rabier au général Toulorge[1].

Je commence à voir clair dans la situation que je croyais beaucoup plus critique. Elle serait normale sans le trou du Montoy. Du côté de Cheminon, une attaque allemande (?) se prononcerait de la cote 201 sur Cheminon, par 154, mais je crois que son débouché sera difficile. Il faut tenir jusqu'à la dernière extrémité. Vos troupes se sont admirablement conduites depuis ce matin.

L'attaque a dû subir des pertes énormes, et on peut espérer qu'elle sera arrêtée.

RABIER.

J'ai fait un pressant appel au 15e C. A. où j'ai envoyé un des officiers de mon É.-M.

Annexe n° 2978.

10 septembre, 10 heures.

Général Rabier[2] *à colonel Mangin*[3].

Je vais me porter du côté de la brigade Toulorge[4], pour m'efforcer de la rallier sur la route de Saint-Eulien et sa transversale.

Si je puis la ramener à la lisière des bois de la Petite Loge, la situation serait améliorée; la liaison avec la 3e div. ne serait pas complètement rompue. Il est bien entendu que vous continuez la défense de Cheminon, que vous ne devez abandonner que contraint et forcé. Dans le cas où les troupes Toulorge et les vôtres, après tous les efforts possibles, seraient obligés d'abandonner la forêt, on se tiendrait sur la ligne Vouillers, Saint-Eulien, Villiers, avec mission : d'interdire les débouchés de la forêt et de se relier à gauche à la 3e div.

RABIER.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.
[2] Note du S. H. — Commandant la 4e division.
[3] Note du S. H. — Commandant la 87e brigade.
[4] Note du S. H. — 5e brigade.

Annexe n° 2979.

4e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

Cheminon, 10 septembre.

Le général Rabier[1] *au général Gérard*[2].

Au moment précis où je reçois la note datée de 10 h. 20, voici quelle est la situation.

Le 72e et le 218e complètement débordés se replient sur la lisière ouest des bois, face à Maurupt; le vide causé par la perte du Montoy va encore s'accentuer. Je prescris au général Toulorge[3], de donner l'ordre aux chasseurs à pied d'occuper les lisières nord du bois de Petite Loge[4] et de s'efforcer de conserver la liaison avec le général Cordonnier[5]. Je suis actuellement tout près du général Toulorge qui est de sa personne au S. O. de Cheminon. Je suis également près du colonel Mangin[6], ce qui est indispensable pour la directive à donner. De plus, je pressens que Cheminon va être très sérieusement attaqué. On me rend compte également que le 72e est *très fortement éprouvé, extrêmement réduit*. Les chasseurs qui avaient repris Maurupt à l'infanterie allemande ont été obligés de l'abandonner sous un feu écrasant d'artillerie.

Pendant que je rédige cette note, le mouvement de retraite de Maurupt s'accentue; ce qui reste du 72e et du 128e se replie en désordre sur Cheminon. Le général Toulorge va s'efforcer de faire refluer tout ce qu'il pourra vers la lisière du bois des Loges; mais le désordre est tel que l'opération sera difficile. Pour éviter l'engorgement sur l'unique route qui reste, celle de Cheminon à Villiers, je dirige 3 batteries sur Villiers par Trois-Fontaines.

Les 5 autres, car il y en a une détruite, restent à Cheminon pour en assurer la défense. Nous avons devant nous la 25e div. qui a attaqué pendant la nuit et une autre division qui suit par derrière et n'a pas encore donné (la 21e). Il faut prévoir que Cheminon ne pourra pas tenir bien longtemps.

RABIER.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 4e division.
[2] Note du S. H. — Commandant le 2e corps.
[3] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.
[4] Note du S. H. — Petite Loge : 1 k. 500 sud du Montoy. Indication portée sur la carte au 1/80.000e publiée en 1837, revisée en 1889.
[5] Note du S. H. — Commandant la 3e division.
[6] Note du S. H. — Commandant la 87e brigade.

Annexe n° 2980.

4e D. I. — ÉTAT-MAJOR. — 11 h. 30.

Général Rabier à général Toulorge[1].

Puisque Maurupt n'a pas pu tenir, il faut absolument que tout ce que vous pourrez rallier du 72e, du 128e et des chasseurs aillent[2] occuper la lisière nord du bois de Petite Loge[3] et du bois Maurupt et qu'ils y tiennent en cherchant à se relier à la 3e D. I.

Annexe n° 2981.

10 septembre, 15 heures.

Général Rabier[4] *à général Gérard*[5].

Je viens de recevoir votre instruction secrète : l'heure de son exécution est pressante; la plus favorable serait celle de la chute du jour, si toutefois Cheminon n'est pas obligé de se replier avant et si les troupes du général Toulorge[6] se maintiennent dans la forêt jusque-là.

RABIER.

[1] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade. Message porté, conservé dans les archives de la 5e brigade parmi les pièces du *10* septembre.
[2] Note du S. H. — Sic.
[3] Note du S. H. — Petite Loge : 1 km. 500 sud du Montoy (Indication portée sur la carte au 1/80.000e, publiée en 1837, revisée en 1889).
[4] Note du S. H. — Commandant la 4e division.
[5] Note du S. H. — Commandant le 2e corps.
[6] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.

Annexe n° 2982.

4e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

Route de St-Eulien à Maurupt, 10 sept. 1914, 16 h. 30.

Le général Rabier au général Gérard[1].

Je ne puis que vous répéter la note que je vous ai fait transmettre, à 14 h. 30, par un officier de votre É.-M.[2].

Le colonel Mangin[3] tient à Cheminon et va être un peu aidé par le 15e C. A. comme l'indique la note du général Espinasse[4] ci-jointe. Il a avec lui l'A. D. 4; ce qui reste du 128e, du 72e et des chasseurs est en bordure du bois de la Petite Loge[5] : on est en train de remédier au désordre fatal qui a suivi l'évacuation de la position de Maurupt. Jusqu'à présent, aucun élément isolé n'a dépassé la ligne de la maison d'Amboise; 2 cies de chasseurs sont entre la route Maurupt, Cheminon et la route Maurupt, Saint-Eulien, 1re cie du 128e est vers Petite Loge; 1 détachement de 200 hommes est à cheval sur le chemin de Maurupt, St-Vrain, sur la transversale Cheminon, Scrupt. Trois officiers s'occupent à rameuter les isolés (qui ne sont pas des fuyards, je tiens à le faire remarquer). Un canon enfile la route principale. De ma personne, je suis sur la route de Maurupt avec le général Toulorge[6] et nous pensons tenir par un combat sous bois, qui je l'espère tiendra jusqu'à la nuit, avant que l'on soit obligé d'atteindre les lisières sud.

Un barrage de cavalerie est établi sur la ligne maison d'Amboise, St-Vrain, avec mission de se relier à la 3e D. I. et de ne pas laisser passer les isolés.

J'ai envoyé un officier de l'esc. div. pour le mettre au courant de la situation. Je ne saurais trop répéter que depuis 3 heures les troupes du secteur de Maurupt ont combattu avec un véritable héroïsme. Malheureusement les pertes sont considérables.

RABIER.

Depuis plus de 2 heures, accalmie complète et rien de changé.

---

[1] Note du S. H. — Commandant le 2e corps.

[2] Note du S. H. — Ce qui suit, à l'exception du post-scriptum, est la reproduction textuelle de la note en question.

[3] Note du S. H. — Commandant la 87e brigade.

[4] Note du S. H. — Commandant le 15e corps.

[5] Note du S. H. — Petite Loge : 1 km. 500 sud du Montoy (indication portée sur la carte au 1/80.000e, publiée en 1837, revisée en 1889).

[6] Note du S. H. — Commandant la 87e brigade.

Annexe n° 2983.

St-Eulien, 19 septembre, 21 h. 30.

Gal Rabier[1] *à colonel Mangin*[2].

I. Le corps d'armée vient d'envoyer ses ordres, qui sont identiques à ceux des jours précédents, c'est-à-dire tenir avec acharnement aussi bien dans les bois de Maurupt, qu'à Cheminon; dans le cas où il deviendrait impossible de se maintenir, on se conformerait pour les directions à prendre, à l'instruction secrète. Le général Toulorge[3] ne perdra pas de vue un seul instant, l'extrême importance qu'il y a à se maintenir en liaison constante avec la 3e div. pour que celle-ci suive son mouvement. La brigade Mangin tiendra elle aussi jusqu'à l'extrême limite et préviendra s'il y a lieu, le 15e C. A. de son mouvement.

Le général de div. se tiendra de sa personne du côté de la bde Toulorge.

RABIER.

Annexe n° 2984.

4e D. I.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

Général Rabier à général Toulorge[4].

Le cap. Pissard[5] a dû vous dire que le 19e chasseurs avait été envoyé entre St-Lumier et le bois de la Petite Loge [6] pour assurer la surveillance de ce côté [7].

Mais la liaison avec le général Cordonnier ne peut être assurée effectivement que si les deux infanteries sont soudées au moins par le croisement de leurs feux. Est-ce-fait? Vous en êtes-vous assuré personnellement?

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 4e division.

[2] Note du S. H. — Commandant la 87e brigade.

[3] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.

[4] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade. Message porté conservé dans les archives de la 5e brigade parmi les pièces du 10 septembre.

[5] Note du S. H. — De l'état-major de la 4e division. Cf. annexe 1147.

[6] Note du S. H. — Petite-Loge : 1 km. 500 sud du Montoy. (Indication portée sur la carte au 1/80.000e publiée en 1837, revisée en 1889.)

[7] Note du S. H. — Le journal des marches et opérations du 19e régiment de chasseurs à cheval précise que cet ordre aurait été reçu à 15 heures.

D'autre part, savez-vous ce qu'est devenu l'ennemi en face de Maurupt? Vos patrouilles voient-elles ce qui se passe au delà de la lisière des bois? Êtes-vous en liaison avec Cheminon? Toutes vos dispositions sont-elles bien prises pour le combat sous bois, s'il se produit, pour assurer la direction et, dans le cas de retraite, pour aller là où l'instruction secrète vous envoie?

Annexe n° 2985.

10 septembre, 13 h. 15.

Stationnement provisoire de la 5e D. I. le 10 septembre [1].

I. Q. G. de la division : Passy-sur-Marne.
9e brigade [2] :
Passy, carrefour du Gros Chêne, la Boulangère, Tréloup, Rozay et Marcilly; É.-M. à Rozay.
Tiendra les directions de le Charmel et de l'Hérolle. Liaisons vers Tréloup avec le 1er C. A., vers Passy, avec la 6e D. I.
10e brigade [2] : Passy-sur-Marne (É.-M.) et Courcelles.
A. D./95 : Passy-sur-Marne (1 groupe).
274e R. I., A. L. et formations sanitaires : Sauvigny.
Génie div. : Courcelles; cavalerie div. : Tréloup.

II. Des ordres ultérieurs préciseront la ligne d'avant-postes à tenir par la 9e brigade [2].

III. Des reconnaissances d'artillerie seront faites dès ce soir en vue du débouché de la division demain sur l'Hérolle ou le Charmel.

P. O. :
[Illisible.]

[1] Note du S. H. — Compte rendu de la 5e D. I. au 3e C. A.
[2] Note du S. H. — Il semble y avoir une confusion dans ce compte rendu. On doit lire 10e brigade au lieu de 9e brigade et inversement. Cf. journaux des marches des 5e D. I., des 9e et 10e brigades et l'annexe 2987.

Annexe n° 2986.

10 septembre, 15 heures.

Général commandant la 5e division à général commandant le 3e C. A.

L'avant-garde de la 5e division a passé la Marne et s'établit à Rozay, la Guillardière et Tréloup. Dès qu'elle occupera ce front, toute la division passera sur la rive nord de la Marne. Le mouvement sera certainement terminé vers 17 heures.

Mon intention est de pousser sur Barzy, le Gros Chêne, la Boulangère, Tréloup.

CH. MANGIN.

Annexe n° 2987.

3e C. A.

5e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

Sauvigny, 10 septembre, 17 heures.

Stationnement du 10 au 11[1].

Les avant-gardes de la 6e et de la 5e D. I. et du 1er C. A. ont franchi la Marne. Elles ont occupé le Charmel (6e D. I.,), l'Hérolle (5e D. I.), la Chapelle-Hurlay (1er C. A.).

I. L'avant-garde de la 5e D. I. comprendra la 10e brigade et la compagnie du génie et stationnera à l'Hérolle et Avize ferme; elle poussera ses avant-postes à la lisière des bois de la Forge ferme, se reliant vers la fontaine d'Ourcy aux avant-postes de la 6e D. I. et, à droite, avec la 1re D. I., vers la Chapelle-Harlay.

II. Q. G. de la 5e D. I. : Sauvigny-sur-Marne.
9e brigade : zone Barzy-sur-Marne, Rozay, Passy-sur-Marne, Courcelles, la Guillardière.
A. D./5 : 1 gr. à Courcelles, 2 gr. à Passy-sur-Marne.
274e, A. L. et formations sanitaires à Sauvigny.
Cav. div. : Sauvigny.

P. O. : *L'officier d'état-major,*
[Illisible.]

---

[1] Note du S. H. — Ordre de stationnement de la 5e D. I.

Annexe n° 2988.

3e C. A.

6e D. I.

Q. G. à Varennes, 10 septembre 1914.

Compte rendu de fin de journée [1].

a. *Evénements principaux de la journée :*

La brigade de cavalerie du 3e C. A.[2] et l'avant-garde de la 6e D. I. ont eu, sur la rive nord de la Marne, un engagement avec une troupe de toutes armes évaluée à une division de cavalerie (12 escadrons, deux batteries, infanterie sur automobiles) qu'elles repoussèrent sur les hauteurs de la rive nord.

b. *Contour apparent de l'ennemi en fin de journée :*

signal de l'arbre de la Fosse; contact de cavalerie.

c. *Front atteint par les troupes. Résumé du stationnement. Emplacement du chef. Compte rendu succinct :*

La 6e D. I. stationne sur les deux rives de la Marne :

avant-garde, Jaulgonne et le Charmel, avant-postes sur le front Vente Jean Guillaume, la Fosse ferme, chalet de Villardelle, carrefour du Gros Chêne;

gros, dans la zone Courtemont, Varennes, Moulins, Launay;

Q. G., 6e D. I. au château de Varennes.

P. O., *p. le chef d'état-major,*

[*Illisible.*]

Annexe n° 2989.

3e BUREAU.

Ognes, 10 septembre, 1914.

Mon général [3].

J'ai eu l'honneur de vous faire observer que Nanteuil étant balayé par mon canon, je ne voyais pas l'intérêt qu'il y avait à occuper ce village, mais votre ordre sera exécuté.

Le bataillon qui est devant Nanteuil étant sans munitions comme je vous l'ai signalé cette nuit, je le remplace par un bataillon de ma réserve.

---

[1] Note du S. H. — Adressé au 3e C. A.

[2] Note du S. H. — Brigade provisoire : 7e chasseurs et 6e chasseurs d'Afrique.

[3] Note du S. H. — Lettre adressée au 4e C. A.

La 13e brigade, d'autre part, va donner un bataillon de soutien à la cavalerie de Lastours [1].

J'ai vers Gueux 2 bataillons. Il me reste donc, sur le front Chenevières, Ognes, Silly, Le Plessis, 8 bataillons, dont un va être à Nanteuil. Le bataillon sans cartouches ne pouvant être compté, il ne me reste en cas d'une attaque venant de Betz aucune réserve pour intervenir.

C'est là une situation très grave que je tiens à vous signaler.

La 13e brigade a mis trop de troupes à Plessis. Peut-être pourrai-je en retirer quelques compagnies.

Mais finalement les ordres donnés et exécutés dispersent les troupes de la 7e division depuis Gueux jusqu'à Nanteuil et Plessis; c'est là un front qui peut craquer au moindre incident.

DE TRENTINIAN,

Général cdt la 7e div. d'inf.

Annexe n° 2990.

4e CORPS D'ARMÉE.

8e DIVISION.

Meaux, le 10 septembre, 3 h. 45.

Le général cdt la 8e division au general cdt la VIe armée, Claye-Souilly.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le passage de la 8e division au pont de Meaux a été terminé à 3 h. 40 (troupes et T. C.). Les T. R. et S. M. suivent.

R. DE LARTIGUE.

---

[1] Note du S. H. — 3e D C.

Annexe n° 2991.

4e C. A.

—

8e D. I.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

Cuisy, le 10 septembre 1914, 8 heures.

Ordre général n° 8 pour la journée du 10.

I. L'ennemi semble avoir diminué ses forces sur le front est de la VIe armée. Des colonnes ennemies ont été vues se repliant vers le N. et N. E. Mais devant le 4e C. A. et la gauche du 7e une offensive ennemie a provoqué, hier soir, un léger repli de notre ligne, qui se tient à Chèvreville et à Silly-le-Long.

II. En vue d'une offensive générale, la 8e D. I. se mettra en route à 9 heures pour se porter vers le sud de Silly-le-Long, où le cdt du 4e C. A. lui donnera des ordres pour l'offensive ultérieure dans la direction Montagny-Ste-Félicité, Baron (6 et 7 km. N.-O. de Nanteuil-le-Haudouin). A la gauche de la 8e D. I., la 62e D. R. continuera à tenir Eve.

III. En conséquence la div. se portera vers le nord en 2 colonnes de btns en colonne doublé :

— colonne de droite (16e bde) contournera à l'est les bois au N. de Cuisy et marchera vers le sud de Silly-le-Long dans la direction générale St-Soupplets, St-Pathus ;

— colonne de gauche (15e brigade) franchira les bois au nord et à droite de Cuisy, elle marchera dans la direction générale la Folie, 1.000 mètres S.-O. de Marchémoret, le Plessis-Belleville.

L'art. div. franchira les bois au N. de Cuisy derrière la 15e bde et se portera sur route par St-Soupplets, bois des Barres, St-Pathus vers le sud du front Silly-le-Long, le Plessis-Belleville; sa tête s'efforcera de marcher à hauteur des rgts de queue des 2 colonnes.

L'esc. div. couvrira la marche de la 8e D. I. en se reliant vers Silly-le-Long, Lagny-le-Sec au 4e C. A. et à la 62e D. R. Les sections de munitions mises à la disposition du cdt de l'A. D. 8 à Neufmontiers seront poussées sur Cuisy et seront tj[1] à la disposition de l'A. D. 8.

Toutes les voitures des T. R. vides ou pleines seront rassemblées à Charny, où le ravitaillement aura lieu à partir de midi. Ces voitures ne devront pas encombrer les rues du village. Le général de div. marchera avec la 16e bde.

R. de LARTIGUE.

---

[1] Note du S. H. — tj. : lire : toujours.

Annexe n° 2992.

10 septembre, 6 h. 15.

Général 9e division à général cdt 6e C. A.

Compte rendu de la situation.

La 17e brigade tient toujours à 5 heures 30 la station de Rembercourt et la lisière nord du bois au sud-ouest de la station de Rembercourt.

Une brigade d'infanterie allemande (prisonniers de 2 rgts différents), sortant du bois de Defuy, a attaqué la 17e brigade dans la direction du sud et du sud-est. Leur direction d'attaque paraît être la station de Rembercourt.

L'A. D. 9 a pris position vers le signal du Fayel, face au débouché du bois de Defuy et de Merchines ferme. Ci-joint l'ordre du 5e C. A.

Postes de commandement :

Marats-la-Grande ;

Ultérieurement cote 286, chemin de Marats-la-Grande à Vavincourt.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
DE SAINT-GERMAIN.

Annexe n° 2993.

Général cdt 9e division à cote 286 (route de Marats à Vavincourt), à général cdt 5e corps [1].

Poste de commandement du général cdt la 9e division, cote 286 route de Marats à Vavincourt.

La 17e brigade a été attaquée par des forces supérieures, venant du bois de Defuy, et s'est repliée sur le rû de Marne, ruisseau de Rembercourt à Condé. Le 6e corps a perdu Rembercourt, mais tient encore solidement au signal du Fayel, le [2] signal d'Erize-la-Petite.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
DE SAINT-GERMAIN.

---

[1] Note du S. H. — Lettre conservée dans les archives du 5e C. A. (É.-M., 3e bureau, entrées), parmi les pièces du 10 septembre. (vers 8 heures).

[2] Note du S. H. — Sic.

Annexe n° 2994.

10e DIVISION. Venise, 10 septembre, 6 h. 30.

Ordre général n° 48 pour le 10 septembre.

I. — Le 6e C. A. poursuivant son offensive, s'est avancé vers Beauzée [1].
Le 15e C. A. maître de Mogneville, enlèvera ce matin Vassincourt.

II. — Le 5e C. A., formant liaison entre le 6e et le 15e C. A., se maintiendra sur ses positions.

Le général Brissé [2] fortifiera le bois du Père Bœuf et le bois du Haraumont. Il flanquera le premier de ces bois avec son artillerie à la cote 147 et à la cote 251. Il flanquera également le Haraumont avec de l'artillerie au sud-ouest.

La 10e division poussera des fractions dans le bois de la Petite et de la Grande Bouloir pour assurer la liaison avec le général Brissé [2].

Les 2 cies du 76e envoyées hier soir sur la route de Louppy sont chargées de cette mission. Elles seront rattachées au secteur nord (colonel Coudein) [3].

III. — Dans chacun des secteurs, il sera envoyé des patrouilles afin de reconnaître le plus rapidement possible tout mouvement de l'ennemi en avant du front.

IV. — Le poste de commandement est transféré à Venise en raison du mauvais temps.
Prière d'adresser d'urgence :

1° situation de prise d'armes;

2° les propositions pour les différents grades établis sur le modèle adressé avant-hier;

3° l'état de pertes.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 2829, note 1.
[2] Note du S. H. — Commandant la 18e brigade.
[3] Note du S. H. — Commandant la 20e brigade.

Annexe n° 2995.

Sortie S.-E. du bois Bugné. 16 h. 30.

Général cdt 10e D. I. à général cdt le 5e C. A. [1].

Ci-joint un renseignement reçu du colonel Coudein [2]. Je lui ai répondu que j'approuvais ses dispositions et je lui ai donné l'ordre de tenir énergiquement.

De l'artillerie ennemie faisant également sentir son action dans le couloir entre le bois d'Haraumont et les bois de la Petite et Grande Bouloir, j'ai donné l'ordre à l'artillerie qui se trouve au N. de Chardogne de répondre énergiquement.

Je viens de faire examiner la situation du cdt Levannier qui commande la ligne de tranchées dans le secteur S. où sont les 2e et 3e bataillons, très réduits, du 89e; ils sont soumis à un feu très intense d'artillerie lourde; leurs tranchées sont repérées, et ils subissent de fortes pertes, tout en continuant à tenir bon avec beaucoup de courage et d'énergie. L'effectif total ne dépassant guère 500 hommes, il y aurait besoin d'un renforcement de ce côté, ou d'une relève, d'autant plus que c'est le 5e jour que ces bataillons occupent ces tranchées, sous un feu intensif.

A. GOSSART.

Je me reporte à la cote 201.

Annexe n° 2996.

Expédié le 10 septembre, à 8 h. 10.
Lieu de départ : ferme de Sainte-Hoild.

Le maréchal des logis Flèche du 6e escadron de réserve
à M. le général cdt la 10e division d'infanterie [3].

La droite de la 10e division est encore à la ferme de Sainte-Hoilde. La 22e compagnie du 6e bataillon du 331e occupe la lisière des bois environnants. Des patrouilles vont, de temps à autre, de l'autre côté du bois.

---

[1] Note du S. H. — Lettre conservée dans les archives du 5e C. A. parmi les pièces de 10 septembre.
[2] Note du S. H. — Commandant la 20e brigade.
[3] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 5e C. A. (É.-M., 5e bureau, entrées).

La 31e occupe le bois à la gauche de la ferme et les tranchées qui sont à 400 mètres en avant de la ferme.

Le 76e d'infanterie est en relations avec le 15e C. A. par le 3e d'infanterie[1].

Louppy-le-Château est occupé par l'ennemi depuis hier au soir, et [2] construit des tranchées en avant de Louppy-le-Château.

Annexe n° 2997.

12e D. I.[3]. 10 septembre 1914, 8 heures.

La droite des avant-postes a cédé et le 26e bataillon est actuellement à Erize-la-Petite, soutenu par 2 compagnies du 132e.

Le mouvement s'est propagé de la droite vers la gauche; toutefois la cote 287 me paraît tenue.

La relève par le 150e n'a pu se faire, j'ai repris ce dernier régiment et le dirige en réserve au nord de la cote 311. La ligne de tranchées signal de Fayel, cote 309 n'est pas encore attaquée. Je compte sur l'appui de la 40e D. I. à ma droite.

[Illisible.]

Annexe n° 2998.

1 km. sud-est de la Custonne (10 septembre), 10 h. 45[4].
(Reçu 10 h. 55.)

I. — L'ennemi paraît avoir fait le vide devant nous au moins jusqu'à la voie ferrée.

II. — La division va continuer son mouvement vers le nord.

25e bde occupera solidement de la cote 218 incluse à la cote 188 exclue, en portant ses éléments de tête sur le mouvement de terrain au nord de la voie ferrée et au sud-ouest de la cote 173.

La 26e bde, laissant un bataillon en repli à la cote 197, marchera sur le front cote 188 inclus à la lisière ouest de Sompuis.

Sompuis sera fouillé et masqué sans être occupé. L'artillerie portera le groupe de l'artillerie de corps à la cote 197, à l'appui de la 26e bde, et un groupe au N.-O. 187, à l'appui de la 25e brigade.

[1] Note du S. H. — Régiment de la 58e brigade.
[2] Note du S. H. — Lire sans doute : l'ennemi construit.....
[3] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 6e C. A. (É.-M., 3e bureau, entrées).
[4] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 26e brigade : ordre de la 13e D. I.

Les groupes laissées à la cote 183 se porteront : un groupe à la cote 201 sud de la Custonne, le 2e sur la crête S.-O. des Essertes [1].

Pour le 21e (bataillons réservés) : le bataillon des monts Marains se portera vers les Essertes, où il assurera le soutien de l'artillerie portée vers ce point; le bataillon Genvot [2] se portera également en arrière de la crête à la cote 201, face à Sompuis, fournissant également le soutien de l'artillerie portée en ce point.

Annexe n° 2999.

13e DIVISION D'INFANTERIE.

Expédié le 10 septembre, à 12 h. 30.
(Lieu de départ 1.500 m S.-O. de la Cusonne.)

I. — A notre gauche la IXe armée a remporté un grand succès. Le 21e corps va pousser vivement par sa gauche dans la direction Soudé-Ste-Croix.

II. — En conséquence, la 13e div. va marcher sur le front Coole, arbre de la Nolleraie dans les conditions suivantes :

a. 25e bde partant, lorsqu'elle l'aura atteint, du front 188 exclu, 218 inclus, déjà indiqué précédemment, se portera successivement sur le front cote 230 et 219 inclus (3 km. N.-O. de Sompuis), cote 183 (2 km. ouest de Coole), arbre de la Nolleraie (218).

b. 26e brigade, se reliant à gauche avec la 25e, tiendra sa droite sur la route incluse station de Sompuis, Coole.

c. Les groupes d'artillerie, parvenus à la cote 197 et au mamelon à l'ouest de 187, suivront les brigades qu'ils appuient déjà, en se portant sur les divers mouvements de terrain dès que ceux-ci seront atteints par l'inf.; ils seront suivis sans retard d'emplacement en emplacement, par les 2 groupes amenés sur la crête ferme des Essertes, cote 201.

Les 2 btns du 21e inf. réservés sous le commandement du colonel suivront, d'après le terrain, à 2.000 mètres environ en arrière des derniers éléments des 2 brigades; axe de marche route de Trouan à Sompuis et à Coole, contournant Sompuis par l'ouest.

III. Le général suivra la route Sompuis, Coole, à hauteur des btns réservés.

1 S. M. A. et 1 S. M. I. et 1/2 venant au signal d'Orgeval, sont appelées entre les Fénus et la cote 201. La cie 21 viendra des monts Marins à la Custonne.

Général BAQUET.

---

[1] Note du S. H. — A 2 kilomètres S.-S.-O. de Tillat ferme (carte au 1/80.000e, 1835, revisée en 1889).

[2] Note du S. H. — 3e bataillon du 21e R. I.

Annexe n° 3000.

13e DIVISION D'INFANTERIE.

La Custonne, 10 septembre, à 12 h. 50.

Général cdt 13e div. à colonel cdt art.

Les colonnes en retraite circulent sur la route de Sommesous, Coole, suivies de leurs convois.

Tachez de canonner ces colonnes en vous portant, au besoin, sur la première ligne de l'infanterie.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
D'ORIGNY.

L'infanterie n'est pas encore à hauteur de Sompuis. Je n'ai aucune position intermédiaire entre celle occupée maintenant (187-197) et la ligne de hauteurs au N. de Sompuis. Vu la distance je ne puis attendre les convois.

Le 1er groupe est appelé en position d'attente derrière le 3e à la cote 201.

GRIACHE[1].

Annexe n° 3001.

13e DIVISION D'INFANTERIE.

Expédié le 10 septembre, à 13 h. 45.
Lieu de départ 1.500 m. de la Custonne.

Modifications à l'ordre donné à midi 30.

La 23e div. marchant sur Coole et la 43e div. sur Soudé-Ste-Croix, la 13e div. marchera droit au nord sur le front d'attaque arbre de la Nolleraie inclus, cote 211 (1.500 m. O. de Coole inclus). Axe de marche de la 26e bde Sompuis ouest, cote 173, cote 219, ouest de la cote 211. Axe de marche de la 25e bde cote 218, 122 (N.-O. de Sompuis) cote 230, 2 kilomètres N. de la précédente, arbre de la Nolleraie. Artillerie sans modification, en tenant compte seulement de la direction rectifiée des brigades. Le mouvement devra s'exécuter sans interruption avec la plus grande vigueur, en vue d'atteindre et d'arrêter les colonnes ennemies en retraite de Sommesous sur Vitry-le-François.

---

[1] Note du S. H. — Colonel commandant l'artillerie de la 12e division (62e R. A. C.).

Annexe n° 3002.

13e DIVISION.

Expédié le 10 septembre, à 18 h. 30.
[Lieu de départ : cote 193. (1 km. S.-O. de Sompuis).]

L'offensive de la 13e division a atteint, vers 17 heures, la voie ferrée à l'ouest de Sompuis et commençait à progresser, sur les cotes 173, et 230 lorsque notre infanterie s'est heurtée à des feux d'infanterie, partant des lisières sud des bois, appuyés par le tir de batteries de campagne et, surtout, par un tir d'obusiers d'une extrême violence, dirigé sur Sompuis partie ouest et la voie ferrée. La progression de la 13e div. a été arrêtée sur ces points sans qu'il soit possible de prévoir qu'elle pourra reprendre ce soir. Le général Barbade [1] et son É.-M. auraient été pris dans l'éclatement d'un obus; le général et une partie de ses officiers seraient grièvement blessés. L'A. D. 13, formée, à hauteur de 193, contrebat violemment le tir adverse.

P. O. :
L. MONIN.

Général cdt 21e C. A. [2].

Annexe n° 3003.

13e DIVISION D'INFANTERIE [3].

Expédié le 10 septembre, à 19 h.
(Arrivé le 10 septembre, à 22 h. 45.)
Lieu de départ : bivouac près du dépôt de Sompuis.
(2 km. sud de Sompuis.)

Situation de la 13e division le 10 à la nuit.

— 25e brigade, 3 cies du 17e chass. à la cote 173 (2 km. N.-O. de Sompuis). En arrière, échelonnée de la ligne du chemin de fer jusque vers l'Ormet, le reste de la brigade.

— 26e brigade, occupe, avec sa 1re ligne, la voie ferrée du passage en dessous de la route de Soudé à la station, échelonnée en arrière jusqu'au bois de la cote 187. Le général Barbade [4] grièvement blessé, cap. Cocagne et lieut. Petitcollot, de son É.-M., tués; colonel Hamon [5] et cap. Simeson, de son É.-M., tués; cap. Dautel, É.-M., 26 bde, blessé;

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 25e brigade.
[2] Note du S. H. — 1er destinataire; le même document est conservé dans les archives de la IVe armée 3e bureau, É.-M., entrées).
[3] Note du S. H. — Compte rendu porté conservé dans les archives du 21e C. A. (É.-M., 3e bureau, entrées).
[4] Note du S. H. — Commandant la 25e B. I.
[5] Note du S. H. — Commandant la 26e B. I.

cdt Pajot, du 62e art. tué. Le reste des pertes encore inconnu mais ne paraît pas très considérable.

Les 2 commandants de brigade, dont les troupes étaient étroitement accolées par suite du front restreint, se trouvaient ensemble à hauteur de leur 2e ligne lorsqu'un même obus de 15 centimètres les a frappés.

L'artillerie : 1 groupe sur la crête 188, N.-O. de Sompuis, avec une batterie au passage en dessous; le reste sur la croupe descendant de l'Ormet sur Sompuis.

Malgré la violence et la durée du bombardement, qui s'est surtout exercé sur le front de la 13e div., la tenue des troupes a été excellente. La tête de la 26e brigade (109e inf.) a seulement perdu du terrain à la suite d'une forte contre-attaque venant des bois au nord-est de la cote 229[1], route de Coole à Sompuis. Le commandement des brigades est assuré par les colonels Faivre et Mareschal. Le bombardement continue, par intermittence jusqu'à présent. Je compte me reporter demain matin vers le nord. Au moment de la contre-attaque et du bombardement, la 13e division avait son front notablement en avant de ceux des 23e et 43e divisions. Elle a subi, sur son aile gauche des feux d'artillerie et de la fusillade venant du sud de la voie ferrée.

BAQUET.

Le général Barbade blessé très grièvement à la cuisse et au crâne est dans un état très grave; il serait urgent d'envoyer voiture automobile pour transporter blessé couché au dépôt de Sompuis.

Annexe n° 3004.

Morains-le-Petit, 10 septembre, 16 h. 30.

Ordre général n° 43[2].

Poursuite.

I. — L'ennemi battu doit être poursuivi avec la plus extrême énergie. La IXe armée portera ce soir ses têtes sur la Soude. Le 9e C. A. aura, à sa droite la 42e D. I. sur la route de Châlons, à sa gauche le 10e C. A. sur Colligny et Bergères-lez-Vertus.

II. — La 17e D. I. formant avant-garde du corps d'armée marchera en 2 colonnes.

1° Colonne de droite : 135e rgt[3] et 1 gr. A. D. 17 (1 pel. cav.) par le chemin à un trait qui se détache de la route Morains, Ecury, à 1 kilomètre à l'est de Morains, le signal 137, la cote 130 (2 km. N.-O. Villeseneux), Germinon.

Cdt de la colonne, le cdt du groupe d'artillerie.

---

[1] Note du S. H. — Lire vraisemblablement : cote 225 (2 km. 500 nord de Sompuis).
[2] Note du S. H. — De la 17e division.
[3] Note du S. H. — De la 36e brigade (régiment à 4 bataillons).

2° Colonne de gauche : 33e bde, 2 gr. A. D. 17, cie du génie, esc. divis. (moins 1 pel. cav.), T. C.

Cdt colonne, colonel Simon[1].

Itinéraire, Pierre-Morains, Trécon.

Départ des deux colonnes, 18 heures.

III. — Le général de div. marchera en tête gros colonne gauche.

IV. — Stationnement probable : Q. G. 17e D. I., 1 rgt 33e bde, art. div., T. C., à Trécon (É.-M. 33e bde).

1 rgt 33e bde : 2 btns à Velye; 1 btn à Chaintrix avec le 7e huss. [2].

135e rgt : Germinon.

Cie génie : Vélye.

Avant-postes sur la ligne Petit-Voipreux, — 1 cie fournie par le rgt de Trécon — Chaintrix, cote 135 (E. de Chaintrix), cote 137; liaison : à gauche, avec les avant-postes du 10e C. A. vers la ferme de la Motte Rouge (10e C. A.); à droite, avec les avant-postes de la 42e D. I. dans le bois de Lava sur la route Villeseneux, Châlons (à la 42e D. I.).

Mot : Niel, Nancy.

V. — T. R. et sections de distributions marcheront en queue des colonnes et cantonneront avec les troupes.

Les sct de ravt seront parquées par division autour de Connantre, ainsi que les échelons avancés.

Général MOUSSY.

Annexe n° 3005.

10 septembre 1914.

Compte rendu sommaire[3] *de la journée du 10 septembre. (jusqu'à 17 heures).*

L'offensive de la 17e D. I., commencée le 9 septembre à 18 heures, a amené les échelons de tête de la division (90e[4] et 1 bataillon du 68e[4]), à 5 h. 1/2, à Morains-le-Petit, où on a pénétré, après avoir échangé quelques coups de fusil sur quelques éléments laissés là par l'ennemi.

10 heures : toute la 17e D. I. et l'A. D. 17 sont en rassemblement articulé dans la région de Morains-le-Petit.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 33e brigade.
[2] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 9e C. A.
[3] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 9e C. A.
[4] Note du S. H. — De la 17e division, 9e corps.
[5] Note du S. H. — De la 33e brigade, 17e D. I.

14 heures : une fusillade s'engage vers les bois au nord-est de Morains-le-Petit entre des éléments ennemis et deux bataillons des 90e et 68e, qui, s'élevant à l'est et à l'ouest de ces bois, obligent l'ennemi à se retirer vers le nord.

17 heures : la 52e D. R. est sérieusement engagée contre l'ennemi qui tient toujours Ecury-le-Repos.

La 17e D. I. s'apprête à lui prêter son concours.

MOUSSY.

Annexe n° 3006.

Le 10 septembre 1914.

Situation de la 17e division à 19 heures 45[1].

Le 90e régiment[2], dans l'angle des routes Morains-le-Petit, Ecury et Morains-le-Petit, Pierre-Morains, face aux bois nord-est de Morains-le-Petit.

Le 68e[2] (2 bataillons), en échelon, en avant de la gauche du 90e sur la crête 150 (1.800 m. nord de Morains-le-Petit); 1 bataillon du 68e disponible, au nord-ouest de Morains-le-Petit.

Le 135e[3]*, tout entier disponible, a deux bataillons échelonnés en arrière de la gauche du 68e, vers la station de Morains-le-Petit et 2 bataillons au sud-est de Morains-le-Petit, avec 1 groupe A. D. 17.

A. D. 17 a un groupe à l'est, et 1 groupe à l'ouest de Morains-le-Petit.

Supplément au compte rendu de la journée du 10 septembre [jusqu'à 17 heures].

A 17 h. 15, comme il était convenu avec 52e D. R., l'attaque qu'elle prononçait sur Ecury fut soutenue par la 33e brigade. Le 90e, agissant sur les bois au nord-est de Morains, et le 68e, se portent, par 150, sur le village de Pierre-Morains. Les 2 groupes A. D. 17 entrent en action sur les bois cités plus haut et sur les crêtes sud de Pierre-Morains.

* Note. — Le 135e a 4 bataillons par suite de la présence d'un bataillon du 32e[4] qui lui a été rattaché.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu de la 17e D. I. au 9e C. A.
[2] Note du S. H. — De la 33e brigade, 17e D. I.
[3] Note du S. H. — De la 36e brigade, 17e D. I.
[4] Note du S. H. — De la 35e brigade, 18e D. I.

Le 90e ne put réussir à enlever ces bois, probablement à cause du désordre résultant du mélange de ses unités avec celles de la 52e D. R.

Le 68e donna l'assaut sur la crête sud de Pierre-Morains et ne put l'enlever, arrêté par un feu violent d'artillerie partant de 161 (nord de Pierre-Morains), et aussi peut-être, par des balles tirées par des unités qui attaquaient les bois de Morains-le-Petit .(Le bataillon Payerne[1] se plaignit d'avoir reçu des balles venant de cette direction.) Il se replia en bon ordre au sud de 150; il était 19 h. 15.

Il serait utile, pour déboucher demain et se porter vers la Soude, d'avoir le concours, à une heure déterminée, de la 51e D. R., arrivée à Colligny et avec laquelle la liaison a été faite.

Le général commandant la 17e division a l'honneur de demander que le groupe du 33e[2] soit remis à sa disposition.

Ci-joint le croquis[3] indiquant le stationnement pour la nuit du 10 au 11 septembre.

A. P. de combat. Patrouilles lancées vers le nord-est et tentatives de se rapprocher de Pierre-Morains, selon les constatations que l'on fera sur l'ennemi, pour prendre du champ dans la direction de la Soude.

Annexe n° 3007.

18e D. I.

2 km. est de la Maltournée ferme.
Route Connantray à Sommesous, 13 h. 50[4].

Le général commandant la 18e D. I. au général commandant le 11e C. A.

La 18e D. I. a franchi, en partie, route Connantray, Sommesous. Rien à signaler.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
QUINTARD.

Annexe n° 3008.

Connantray, 10 septembre 1914, 14 heures[5].

Mes deux brigades sont à hauteur de Connantray et ont poussé des avant-gardes vers Lenharrée, Chapelaine. Lenharrée est encore occupé par des cyclistes et des cavaliers. Normée paraît évacué, mais les Allemands envoient encore des schrapnels sur la tête, soit de la 22e, soit de la 18e D. I.

[1] Note du S. H. — Du 68e R. I., 33e brigade.
[2] Note du S. H. — 33e R. A. C. de l'A. D./18.
[3] Note du S. H. — Non publié.
[4] Note du S. H. — Le 10 septembre.
[5] Note du S. H. — Compte rendu de la 21e division au 11e corps.

Les renseignements d'un notable de Lenharrée établissent que le corps saxon était en pleine déroute, que seule la Garde tenait encore un peu.

J'ai bien recommandé de ne pousser de gros à Lenharrée, les A. G.[1] aient pu être portées assez loin au nord de Lenharrée, Chapelaine.

J'entends le canon au nord de Connantray.

Général RADIGUET.

Annexe n° 3009.

Connantray, 10 septembre, 16 h. 10.

21e D. I. à 41e brigade.

Extrait de l'Ordre général pour la poursuite.

La poursuite continuera de manière que la IXe armée atteigne ce soir la ligne Vatry, Germinon, Villeneuve, Renneville.

42e division : route Fère-Champenoise, Châlons. 9e corps, au N. de cette route; 11e C. A. au S.

9e D. C. : a reçu l'ordre de poursuivre dans la direction de Châlons pour couper la retraite à l'ennemi qui était encore ce matin à Sompuis.

Le mouvement s'exécutera de la façon suivante, à partir de la Somme.

21e division : itinéraire, Lenharrée, chemin à 1 trait partant de la lisière nord du village, à l'ouest de l'église, et conduisant directement sur Soudron, par la cote 129, et aboutissant à l'église de Soudron.

18e division : itinéraire, chemin à 1 trait partant de la partie ouest de Vassimont, passant au carrefour près de l'*m* du mot « chemin », longeant la lisière des bois à l'ouest de la grande clairière, et aboutissant à la sortie sud de Soudron.

Le mouvement de la 21e division sera exécuté comme suit :

Dès que vous serez maître de Lenharrée et de Chapelaine, portez la 41e brigade dans la direction indiquée. Envoyez une avant-garde, commandée autant que possible par des officiers, occuper la lisière des bois, et, si la nuit vous surprend avant que l'opération soit suffisamment avancée, appelez la 42e brigade à votre hauteur, et faites établir des avant-postes solidement retranchés en arrière de la lisière des bois et battant les couloirs sud-est, nord-ouest, qui se trouveront devant votre front. Allez doucement, car la 42e division semble progresser à gauche; la 18e prévient qu'elle est légèrement en retard à droite.

L'ordre de marcher tant qu'il fera jour est formel. On ne fera passer d'artillerie sur l'autre rive de la Somme que lorsque vous serez sûr que l'ennemi soit en pleine retraite.

---

[1] Note du S. H. — Lire sans doute « *avant que les avant-gardes.....* ».

Il y aura lieu, avant de marcher en avant, de détacher 1 ou 2 groupes sur la rive S. pour protéger la marche jusqu'au bois et en faire battre toutes les lisières. Je fais suivre le 3e groupe qui sera protégé par le 290e [1].

Je me porterai sur Lenharrée lorsque je saurai que vous êtes maître des débouchés des bois. Je reste ici pour tâcher d'assurer le mieux possible les distributions .Toutefois, j'arrêterai les convois avant la voie ferrée et il faudra envoyer les corvées chercher des vivres. Si vous estimez, vous qui êtes sur les lieux, qu'il faille arrêter les convois avant les bois, faites-le moi dire immédiatement par le cycliste qui vous apportera cet ordre.

Le génie div. et 1 cie de corps sont à vos ordres pour exécuter les retranchements des A. P. Pour qu'ils vous rendent service, faites-les bien couvrir en avant et sur leurs flancs

Ordre de marche :

41e brigade, 1 groupe, 1 rgt de 42e brigade, 1 groupe, 2e rgt de 42e brigade, 1 groupe, 290e [1].

A la sortie des bois vers Soudron, on fera passer.....[2] de groupes nécessaires en tête.

Annexe n° 3010.

Montépreux, 10 septembre.

Compte rendu[3] *de la situation à 12 h. 50.*

Je suis sur le front 209, 206, Montépreux, 195, avec une petite avant-garde à 201 (2 km. S.-O. de Sommesous).

Je marque un temps d'arrêt pour rechercher la liaison avec la 18e division.

Je n'ai aucune liaison sur ma droite.

Ci-joint tous les renseignements reçus.

A l'instant, j'entre en liaison avec la 18e division qui arrive à la Maltournée, les Anclages.

Je suis à Montépreux.

PAMBET.

J'attends vos ordres pour savoir la direction ultérieure à suivre. D'ici ce soir, je compte faire occuper Sommesous par une avant-garde.

Il y aurait lieu de fixer de nouveaux objectifs à la 18e division et à la 22e, avec liaison des attaques.

PAMBET.

---

[1] Note du S. H. — Régiment rattaché à la 21e D. I. depuis le 2 septembre.

[2] Note du S. H. — Plusieurs mots illisibles.

[3] Note du S. H. — De la 22e division (général Pambet) au 11e C. A.

Annexe n° 3011.

11e CORPS.

22e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

Montépreux, 10 septembre 1914, 15 h. 15.

La 22e division va reprendre son mouvement offensif de façon à réaliser le dispositif suivant :

43e brigade, poussera un régiment A. G. de la division sur les hauteurs N. de Sommesous. Ce régiment s'assurera la possession de la croupe ouest 190, à nord 189, avec observation sur 190, 196; sa réserve, à la sortie nord de Sommesous.

le 2e régiment de la 43e bde. sur le front 201, 209 (arbre de Pierre des Vignes), avec détachement de flanc vers 188[1] (2 km. est de Sommesous) et vers le passage à niveau sur la grand'route de Mailly, 2 kilomètres sud de Sommesous;

44e bde. : 1 régiment sur la croupe 195, N. E. de Montépreux, assurant la possession du front 195, lisière des bois à l'est ; son gros, en arrière de ce front; 2e régiment de la 44e, vers 189 (500 m. S. E. de Montépreux), avec deux petits soutiens d'artillerie à 209, 206.

Artillerie : 2 gr. appuyant l'A. G., vers 209, (arbre de Pierre des Vignes).
2 gr. sur le front 209, 206, 195; cie du génie à Montépreux, provisoirement.

Le général de division sur la route Montépreux, Sommesous.

Nota. — La 44e bde poussera une petite A. G. sur 178 (1.500 m. S. d'Haussimont), ses premiers éléments sur 170 (800 m. S. d'Haussimont) assurant la liaison avec la 18e D. I.

Le mouvement commencera à 16 heures.

Signé : Général PAMBET.

Annexe n° 3012.

22e DIVISION.

N° 3/10.

Montépreux, 10 septembre, 17 heures.

Ordre[2].

Continuation du mouvement offensif. La IXe armée doit atteindre la ligne Vatry, Germinon, Villeneuve.

Axe du mouvement de la 22 D. I. : Haussimont, cote 168 (3 km. N.-O. Haussimont), cote 179 (1.500 m. N. 168), cote 163 (2 km. 500 N. 179), Vatry.

---

[1] Note du S. H. — Lire vraisemblement : 189 au lieu de 188.

[2] Note du S. H. — Copie d'un ordre de la 22e division, extraite d'un carnet où l'É.-M. de la 43e brigade enregistrait les ordres reçus parmi les minutes des ordres donnés.

A droite, la 60e D. R. marche par Sommesous sur Bussy-Lettrée.

A gauche, la 18e D. I. marchera de Vassimont sur Soudron.

La 43e bde poussera son A. G. sur les hauteurs 168, 190, si elle ne l'a déjà fait. Les éléments à l'est de la grand'route attendront l'arrivée de la 60e D. R. pour appuyer à l'ouest.

La 44e bde, constituant une A. G. d'un régiment, marchera sur Haussimont, cote 168; direction ultérieure, celle indiquée ci-dessus comme axe de marche de la division.

Si la 44e bde peut continuer à progresser, la 43e se reformera derrière elle en deuxième ligne et suivra son mouvement.

L'objectif à atteindre en fin de mouvement est le suivant : A. G. à la cote 152 (2 km. N.-E. de Vatry sur la grand'route de Châlons). A. P. à cheval sur cette route à hauteur de la cote 126, du château de Soudron à Nuisement (1 km O. de la grand'route), à la voie ferrée incluse.

L'artillerie marchera derrière la division.

Pour la marche sous bois, se couvrir par de petites colonnes, l'A. G. et le gros en formation d'approche.

La tête du gros (2 rgts de la 44e) à 2 kilomètres environ des derniers éléments de l'avant-garde.

Le général de division sera sur l'axe de marche.

Mot : Niel, Nancy.

Annexe n° 3014.

Domprot, le 10 septembre, 7 h. 25.

23e D. I. à 45e, 46e bdes, A. D. 23e, génie.

I. Le colonel Arlabosse[1] a atteint le 9 soir, avec de l'artillerie, la lisière N. des bois au S. de Sompuis. D'après cet officier supérieur il ne restait plus à Sompuis que des fractions très minimes d'inf. et 2 bies d'artillerie. D'autre part, à son avis, la cote 194 (2 km. E. de Sompuis) a été canonnée dans de telles conditions qu'elle ne pouvait plus être très solidement tenue.

II. La 23e D. I. va s'emparer de cette cote 194. A cet effet, dès 9 h. 15, l'artillerie concentrera ses forces sur la cote 194.

A 9 h. 30, le colonel Chéré[2] portera ses troupes en avant et fera l'attaque de 194.

Le btn 78e, à la disposition du général de D. I., suivra le mouvement et se portera sur Humbauville et 184, dont il assurera l'occupation de concert avec la cie du génie.

A la même heure, 9 h. 30, le colonel Arlabosse fera l'attaque du moulin détruit, mais en portant la plus grande attention à sa gauche, qui doit être en liaison intime avec la 13e D. I.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 45e brigade.

[2] Note du S. H. — Commandant la 46e brigade.

Les 2 btns 63e, à la disposition du général de D.I., resteront sur le front 194, Humbauville, qui doit être tenu très solidement.

III. A 9 heures du matin, le poste de commandement de la 23e D. I. à Meix-Tiercelin (sortie sud).

IV. M. le général Dumézil[1] est prié de prendre toutes dispositions utiles pour aider le mouvement de la 23e D. I. qui vient d'être indiqué.

Le général cdt la 23e D. I.,
MASNOU.

Annexe n° 3015.

Expédié à 13 h. 30[2].

23e D. I. à 21e corps.

D'après les renseignements reçus jusqu'à midi 35 :
A ma gauche, la 45e brigade est entrée à Sompuis ; aucun ennemi n'est signalé jusqu'à présent dans cette localité et aux crêtes nord ;
A ma droite, je tiens la cote 173, voie romaine 500 m. O. Galbodine ferme. Cette ferme et le terrain au N. de la voie ferrée sont encore occupés par l'ennemi. Je prends mes dispositions pour les faire canonner.
A ma droite, la 34e div. est arrêtée devant la ferme de la Croix, momentanément.

P. O. :
SÉGUIN.

Annexe n° 3016.

Daté de 14 h. 45. 10 septembre 1914.
(Reçu à 15 h. 30 au P. C. de la Malmaison[3].)

Ordre de la 23e D. I.

Il importe au plus haut point que la 23e D. I. agisse dans la direction Coole, de façon à menacer de flanc les colonnes ennemies suivant la direction générale Sommesous, Coole.

---

[1] Note du S. H. — Commandant l'artillerie du 21e C. A.
[2] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 21e C. A. parmi les pièces du 10 septembre.
[3] Note du S. H. — Poste de commandement du 12e C. A. Document dactylographié, conservé dans les archives du 12e C. A. La minute de ce même ordre conservée dans les archives de la 23e D. I. porte l'indication, *15 heures 15.*

En conséquence la 23e D. I., sans perte de temps, se portera énergiquement en avant dans les zones ci-après :

46e bde, zone limitée à l'est par la ligne Galbodine, 192 (2 km. est de Coole), à l'ouest par voie romaine incluse.

45e bde, dans la zone limitée à l'est par voie Romaine exclue, à l'ouest par la ligne Sompuis, cote 211 (2 km. O. de Coole).

Ce mouvement de l'infanterie sera appuyé dans la zone 45e bde par l'A. D. 23, dans la zone 46e bde par l'art. Dumezil[1].

Les bataillons en réserve à la cote 194 (63e) se porteront à la lisière N. du bois S. de Sompuis, puis à la lisière N. de cette localité. Dans le cas ou la 46e bde ne pourrait pas progresser en ce moment, par suite de la défense organisée par l'adversaire à Galbodine, le colonel Arlabosse[2], avec les éléments sous ses ordres, ne devra pas hésiter à attaquer la lisière des bois marqués par les points cotés 229[3], 232.

Annexe n° 3017.

10 septembre, le Meix-Tiercelin, 17 h. 30.

Continuation de l'attaque.

I. — La 13e D. I. est arrivée par sa tête à la lisière des bois 2 km S.-O. Coole; la queue de cette D. I. est à l'O. de Sompuis. Les 1ers éléments d'artillerie de cette D. I. atteindront la ligne 230, 219 (2 km. S.-O. Coole).

La 43e D. I. a également progressé vers le N. et le général cdt le 21e C. A. espère atteindre ce soir la grand'route Sommesous, Vitry-le-François.

II. — Il importe que la 23e D. I. participe, au moins par sa gauche, à ce mouvement vers le N.

III. — En conséquence :

Le colonel cdt la 45e bde prendra comme objectif le front 220[4], 232; il sera appuyé dans son mouvement par l'artillerie qui est sur la rive O. du Puits.

Le mouvement de la 45e bde sera appuyé par les 2 btns de réserve du 63e, qui, conformant leur mouvement à celui de la 1re ligne, se dirigeront sur Sompuis, lisière nord.

Le général commandant la 23e D. I.

MASNOU.

---

[1] Note du S. H. — Artillerie du 21e corps.

[2] Note du S. H. — Commandant la 45e brigade.

[3] Note du S. H. — Lire sans doute 225 (2 km. 500 nord de Sompuis).

[4] Note du S. H. — *Lire* probablement 225, 2 km. 500 nord de Sompuis, sur la route de Coole.

Annexe n° 3018.

10 septembre.

Renseignements téléphonés par le général Descoings[1] *à 14 h. 15, à la Malmaison (P. C. du C. A.*[2]*).*

Le colonel Dubois[3] envoie le renseignement suivant daté de 13 h. :

Le 100e est arrivé à la crête qui domine la voie ferrée à 600 m. S. de la voie ferrée : 2 btns en 1re ligne et le btn Bourrin[4] dans le bois de pins à 1 km. S. de la croupe 174.

L'art. allemande a éprouvé le 100e. Il est nécessaire que notre art. appuie la marche du 100e sur les glacis au S. de la voie ferrée.

Le 91e appuie le 100e.

L'ennemi a montré une bie et des groupes de fantassins dans les bas fonds de la Cense de la Borde; la maison près de la voie ferrée est occupée; la voie ferrée elle-même semble occupée.

12 h. 40. Renseignement du lieut. Tandonnet[5] :

17e C. A. progresse facilement, et il compte voir arriver sa 1re ligne à hauteur du tunnel dans 1 heure, c. a. d. vers 13 h. 40.

1 avion à A. L.
1 avion à général 24 } après s'être partagé l'huile et l'essence à eux destinées.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 24e division.
[2] Note du S. H. — 12e C. A.
[3] Note du S. H. — Commandant la 48e brigade.
[4] Note du S. H. — Lire vraisemblablement *Bobin* (1er bataillon du 100e R. I.).
[5] Note du S. H. — Du 21e régiment de chasseurs à cheval (12e C. A.),en liaison près de la 23e D.I.

Annexe n° 3019.

Quartier général de Maison Larzillières[1], 18 h. 30.

Ordre général n° 53.[2]

(Stationnement du 10 au 11 septembre.)

I. — L'ennemi semble en retraite vers la gauche du 12e C. A. A droite, le corps colonial s'est maintenu sur ses positions.

II. — Le 12e C. A. stationnera sur les positions qu'il a défendues, couvert par des avant-postes de combat : 47e brigade sur le front cote 130, lisière sud de Courdemanges, cote 153 (sous les ordres du colonel Jacquot) ;

48e brigade (100e régiment et détachement du 2e corps). sur le front qu'elle occupe à la nuit (sous les ordres du colonel Méric.)

Liaison à établir entre les deux brigades dans la région de la cote 130.

La liaison avec le corps colonial se fera vers le mont Moret.

III. — Cavalerie : stationnement à Saint-Chéron (21e chasseurs) ;
escadron divisionnaire : Saint-Chéron.
Artillerie lourde : Saint-Chéron.

IV. — Les contingents territoriaux fourniront à Châtel-Raould, pour 19 heures, des corvées. Effectif de 200 hommes à la disposition du colonel Jacquot pour l'enfouissement des cadavres des chevaux et l'inhumation des hommes morts dans les tranchées.

V. Les dispositions à prendre par l'infanterie et la cavalerie pour maintenir le contact avec l'ennemi. pendant la nuit et au lever du jour. sont les mêmes qu'hier.

VI. — Les dépôts stationnés à Brandonvillers y cantonneront en prenant des mesures de sécurité pour leur compte particulier (face au nord).

VII. — Les détachements du génie de corps et divisionnaire se conformeront de nouveau aux ordres donnés hier soir pour les travaux de campagne à effectuer sur le champ de bataille.

VIII. — Mêmes dispositions pour les troupes territoriales qu'hier soir.

IX. — Mot : Niel, Nancy.

X. — Toutes les troupes prêtes à prendre les armes demain matin.

XI. — Quartier général. Saint-Chéron pour la nuit ; Maison Larzillières à partir de 4 heures du matin.

---

[1] Note du S. H. — Lire peut être moulin d'Arzillières.

[2] Note du S. H. — De la 24e division. Document conservé dans les archives de la 24e division.

Annexe n° 3020.

Les Petites Perthes, 10 h. 20.

L'attaque du détachement commandé par le colonel commandant la 48e bde a été déclenchée à 9 h. 30 conformément à l'ordre du 12e C. A.

Le front est moins étendu que ne le prévoyait l'ordre d'opérations du 12e C. A., de ce fait que le 17e C. A. (11e R. I.) occupe la cote 148.

Dans le cas où ultérieurement un intervalle viendrait à se produire dans la ligne entre le 100e et le 17e corps, il serait facilement rempli par les éléments échelonnés en profondeur.

Depuis 9 h. 30, nous n'avons pas entendu tirer l'artillerie lourde, qui semble ouvrir le feu seulement en ce moment.

DE CLAVIERE[1].

Annexe n° 3021.

29e D. I.

10 septembre, 6 h. 15.

Au général Tocanne[2].

Le général de division aura à sa disposition, à partir de 8 heures, une batterie de 120 court qu'il se propose de placer dans la région de la ferme Goulot.

Cette batterie pourrait avoir 2 objectifs : 1e la batterie ennemie du bois du Miroir qui vous a balayé toute la journée, mais dont l'emplacement n'est pas définitivement reconnu et le tir dans cette direction pourrait diminuer sans résultat la provision très réduite d'obus ;

2e elle pourrait prendre comme objectif, pendant un laps de temps déterminé, le bombardement de Vassincourt et les tranchées que vous avez signalées en avant du village.

Faites-moi connaître si, avec ce concours appuyant nos batteries de 75, vous estimez pouvoir enlever le village; dans ce cas, les heures (absolument précises) que vous fixeriez pour l'opération.

Il y aurait lieu, à cet effet, de nous entendre très nettement à ce sujet, le nombre des projectiles étant limité.

D'autre part, j'ai insisté ce matin dès la 1re heure, à 2 reprises, auprès du C. A. pour activer la mission confiée à la 30e D.I. sur notre gauche (ordre du C. A. qui vous a été communiqué ce matin, complété par extrait ci-joint)[3].

---

[1] Note du S. H. — Du 21e régiment de chasseurs à cheval. Message conservé dans les archives de la 24e division parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Commandant la 57e brigade.

[3] Note du S. H. — L'extrait en question reproduit littéralement ce qui concerne plus spécialement la 29e division dans l'Ordre n° 59 du 15e corps (annexe 2283).

Annexe n° 3022.

29e D. I. 10 septembre, 9 h. 15.

Au général Tocanne[1].

Le général de division est sur la route de ferme Goulot à Mussey, à 600 m. de ferme Goulot. S'il se déplace, ce sera pour se rapprocher de Mussey, sur la même route.

Envoyez des comptes rendus de façon à faire connaître si Vassincourt est évacué, et si la crête à l'ouest de la localité l'est également (le 24e btn faisant connaître que les hauteurs au S. et au S. E. de Vassincourt sont encore tenues).

Quand vous aurez occupé Vassincourt, ne progressez qu'avec beaucoup de prudence, aucun mouvement en avant ne devant se faire qu'avec la certitude que le mouvement est en concordance avec la progression de la 30e division.

Ne maintenir personne à Vassincourt, qui va être sûrement bombardé par l'ennemi.

En résumé, occupation défensive de la crête Vassincourt et attendre les progrès, dûment constatés, de la 30e division avant d'aller attaquer la crête du nord.

CARBILLET.

Annexe n° 3023.

(Poste de Véel. Reçu : de ferme Goulot, le 10/9/14, à 11 h. 40, par téléphone. Veel : de ferme du Goulot, N. R. 82 w 4, déposé le 10/9, à 11 h. 30.)

Général 29e division à général cdt 15e corps.

Le général commandant la 10e division demande que le bataillon à 6 C.[2] mis à la disposition de la 29e division hier, soit retiré de la position Vassincourt, Mussey et se replie en arrière. Le bataillon constituant l'unique réserve de la division qui a un front de 4 km. à tenir avec une brigade et deux bataillons de chass. à effectifs excessivement réduits, je demande que la moitié de ce bataillon soit maintenu jusqu'à nouvel ordre.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 57e brigade.

[2] Note du S. H. — Lire vraisemblablement, à 6 compagnies.

Annexe n° 3024.

(Poste de Véel. Reçu de ferme du Goulot, le 10/9 à 11 h. 50, par téléphone.
Veel : de ferme du Goulot, NR 5W 70, déposé le 10/9, à 11 h. 45.)

Général 29e division à général cdt 15e corps[1].

Vassincourt semble évacué. Ordre a été donné de ne plus tirer sur Vassincourt et, si Vassincourt est évacué, avec détachements du général Tocanne[2], de dépasser la localité, de faire face au nord, mais de ne progresser que très lentement et en concordance avec la 30e division.

En ce qui concerne la liaison, les ordres ont été donnés à plusieurs reprises ce matin.

Annexe n° 3025.

29e DIVISION.
—

Poste de commandement, cote 159,
10 septembre 1914, 14 h. 50.

Ordre d'opérations pour la journée du 10 septembre.

Le 15e C. A. va continuer ses attaques pour dégager le 2e corps.
La 30e D. I. attaquera le bois du Faux Miroir.
La 29e D. I., la lisière E. du bois et poussera sur la crête au N. de Vassincourt.

En conséquence :

Le lieut.-colonel Papillon-Bonnot, avec le 24e btn de chasseurs et le 112e, prendra comme objectif le bois Verrerie qui est au S.-O. de la Tuilerie et, ultérieurement la lisière E., du bois du Faux Miroir, puis le bois compris entre la cote 185 et la route de Mognéville à Revigny;

Le général Tocanne[3] avec le 6e btn de chasseurs et le 111e régiment et le génie, continueront leur mouvement au N. de Vassincourt, en poussant des détachements sur la crête au N. de la cote 185, au pont de Neuville.

Poste de commandement, sur le chemin de Mussey à Vassincourt, soit à l'E. soit à l'O.

GONZALÈS.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 15e C. A. (E.-M., 3e bureau, entrées). Un autre exemplaire de ce compte rendu, conservé de même dans les archives du 15e corps, porte, au lieu des indications ci-dessus, la mention « *Réponse à l'armée 9 h. 30* ».

[2] Note du S. H. — Commandant la 57e brigade.

[3] Note du S. H. — *Sic.*

Annexe n° 3026.

29e D. I. 10 septembre, 19 heures.

Situation de la 29e division à 18 h. 30[1].

Les troupes du général Tocanne [2] sont sur la crête au nord de Vassincourt, mais ne peuvent déboucher sur les pentes nord; les Allemands tiennent solidement la lisière des bois. Des feux d'infanterie et de mitrailleuses battent tous les abords. En outre, de nombreuses batteries sur la rive droite arrosent tout déplacement vers le nord ou vers l'ouest.

Le détachement Papillon-Bonnot[3] a enlevé péniblement la tuilerie; mais tout effort au delà et vers le nord lui est interdit pour ce soir. Tout au plus a-t-il pû menacer la lisière est du bois Faux Miroir par 2 cies.

Comme je prévoyais un retard dans la marche du 24e bataillon, en raison de l'effort exigé par l'enlèvement de la tuilerie et des difficultés que nous devions rencontrer au bois de la Verrerie, je n'ai pu contribuer au travail de la brigade Marillier[4] qu'en faisant battre la lisière est et le partie nord du bois Miront[5] avec un groupe de 75 et une batterie de 120.

Nous garderons les A. P. de combat cette nuit; mais les pertes nombreuses faites hier et aujourd'hui, le séjour prolongé nocturne (sous une pluie battante la nuit dernière) rendent tout progrès extrêmement lent. Ajouterai-je que l'absence de ma 2e brigade, me privant de toute réserve sur un front déjà bien étendu pour une division entière, je ne puis jamais affirmer que le moindre succès ne sera pas suivi, à la moindre émotion, par un désastre définitif.

Je vous adresserai cette nuit les états de pertes très approximatifs établis par les corps sous le feu même. Certaines unités ont été fort éprouvées même en officiers. Ainsi un bataillon du 112e n'a plus qu'un capitaine venu de la retraite pour le commander, et deux officiers en tout pour encadrer ses unités.

Je bivouaque sur la route à la cote 159 (fontaine) sur le chemin de Couvonges à Mussey).

Le soutien de la 19e brigade m'est défintivement retiré, épuisé parait-il.

Je demande de nouveau ma 2e brigade, et non pas un renfort de 5 ou 6 cies épuisées venant d'ailleurs.

Sans ma réserve, je ne puis réellement plus rien fournir d'effort utile.

CARBILLET.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu (porté) au général commandant le 15e corps.
[2] Note du S. H. — Commandant la 57e brigade.
[3] Note du S. H. — Commandant le 24e B. C. P.
[4] Note du S. H. — 59e brigade.
[5] Note du S. H. — Lire vraisemblablement : Bois du Faux Miroir.

Annexe n° 3027.

29e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

1 kil. S. de Vassincourt, 10 septembre, 19 h.

Général commandant 29e div. à général Tocanne, lieut.-colonel Papillon-Bonnot, colonel cdt A. D.

Les troupes de la 29e D. I. vont s'installer au bivouac sur les emplacements qu'elles occupent actuellement.

Avant-postes de combat.

Mot : "

L'A. D. bivouaque sur place.

Le général de division bivouaque à la fontaine, cote 159.

Signé : CARBILLET.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GONZALÈS.

Remettez le bataillon du 26e à la disposition de sa brigade à Varney.

Annexe n° 3028.

Situation[1] *à 7 heures à Trois-Fontaines.*

La colonne du centre n'éprouve aucune résistance; point atteint par elle n'est pas sûrement défini; elle aurait dépassé cependant la cote 193 (du sud). Elle y aurait trouvé de nombreux obus allemands non tirés (la bie allemande n'y était plus).

Colonne de gauche est en marche sur 148, à 1200, au S. E. d'Andernay.

Pas de renseignements sur la colonne de droite.

Artillerie :

1 groupe au sud de 187;
1 groupe à l'est de la station de Couvonges;
1 groupe E. de Beurey;
1 groupe à 1500 N. O. de Beurey sur la rive gauche de la Saulx.....[2]

---

[1] Note du S. H. — Note conservée dans les archives du 15e C. A. (entrées), parmi les pièces du 10 septembre : situation des 59e et 60e brigades.

[2] Note du S. H. — Un ou deux mots illisibles.

Situation de la 30e D. I., 7 h. 50.

Un bataillon est dans le ravin à l'E. de la croupe 142[1]; il cherche à progresser de façon à garnir la ligne de la Beuse et pouvoir ultérieurement attaquer par la lisière S.-O. du bois de la Verrerie;

1 bataillon est échelonné dans le bois 142 et au sud;

1 bataillon à Mognéville en garnison de point d'appui;

1 bataillon au sud du village prêt à attaquer dans la direction de la lisière S. de Faux Miroir;

en réserve, 1 bataillon au S. du bois qui est à 900 mètres N.-O. de Couvonges et, 1 bataillon à l'est de Couvonges.

Annexe n° 3029.

A 9 h., colonne de gauche à 1 km. sud de la cote 148, S. d'Andernay; aucune résistance:

colonne du centre, partie de la cote 193 (au S.) n'a pû se porter directement sur les croupes 193, 182[2]; elle a trouvé les bois touffus impossibles à traverser; elle cherchera[3] à atteindre 182 par l'O;

droite est à l'O. de Mognéville.[4]

Annexe n° 3030.

Couvonges, 10 septembre, 15 heures[5].

Renseignement de 14 heures du général Morgain[6].

« La liaison entre les colonnes est établie depuis 10 h.

La colonne de gauche ne peut déboucher du bois d'Andernay.

De l'art. ennemie est en position au N. E. d'Andernay, battant la lisière N. du bois d'Andernay.

Les colonnes de centre et droite ont abordé sans difficulté 193 et 182, ainsi que les pentes est. La progression de ce côté continue. »

[1] Note du S. H. — 1 km. N. de Mognéville.
[2] Note du S. H. — 2 km. ouest de Mogneville.
[3] Note du S. H. — Lecture incertaine.
[4] Note du S. H. — Note conservée dans les archives du 15e C. A. (entrées) parmi les pièces du 10 septembre. Situation de la 60e brigade.
[5] Note du S. H. — Note conservée dans les archives du 15e C. A. (entrées).
[6] Note du S. H. — Commandant la 60e brigade. Cf. annexe n° 2283, § III, 2e alinéa.

Le général Morgain est en relations directes avec le colonel Marillier [1] par Mognéville.

Le général Morgain fait connaître que la Saulx ne peut être franchie qu'aux ponts d'Andernay.

L'artillerie tire sur les abords d'Andernay et Contrisson.

La cie div. du génie est portée de Beurey par Mognéville au [2] général Morgain.

15 h. Le cdt. Bouquillon (gr. de 197 N. O. de Beurey) fait connaître que Andernay serait occupé par les troupes Morgain[3]. On fait vérifier ce renseignement.

Annexe n° 3031.

Couvonges, 10 septembre, 17 heures[4].

L'attaque Marillier[5] est arrêtée par des tranchées ennemies situées presque en bordure de la rive droite de la Beuse. Le feu de notre artillerie ne bat que la partie supérieure des pentes vers le bois Faux Miroir.

Le colonel Falque[6] fait avancer en conséquence une pièce ou deux jusqu'à Mognéville même, d'où elle agira à 500 ou 600 mètres sur les tranchées ennemies.

L'ordre impératif a été envoyé au général Morgain[7] d'attaquer sur Faux Miroir en passant la Saulx par tous les moyens possibles.

Rien de nouveau vers Andernay.

COLLE.

Général cdt 15e C. A.[8] Trémont.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 59e brigade.

[2] Note du S. H. — *Sic.*

[3] Note du S. H. — Commandant la 60e brigade. En fait Andernay ne sera occupé que le 11 septembre.

[4] Note du S. H. — Compte rendu (porté) du général Colle, commandant la 30e D. I. au général commandant le 15e C. A.

[5] Note du S. H. — Commandant la 59e brigade.

[6] Note du S. H. — Commandant l'A. D./20 (19e R. A. C.).

[7] Note du S. H. — Commandant l'ensemble des détachements de la 30e division opérant sur la rive gauche de la Saulx (cf. annexe n° 2283).

[8] Note du S. H. — Destinataire.

Annexe n° 3032.

Message téléphoné [1].

31e division. Compte rendu de situation.

Au secteur de droite de la 31e D. I. :

Le 122e [2] a un btn au nord du gué de la Hongrie, sur la rive droite; un 2e a reçu l'ordre ce matin de franchir également la Mortagne; nous ignorons s'il y est déjà rendu. Sur le 122e, pas d'attaque cette nuit.

Au 142e [2], au N. de Gerbéviller, une attaque cette nuit vers 23 h., caractérisée par canonnade avec fusées éclairantes; le rgt s'est maintenu sur ses positions: il a 10 cies sur la rive droite de la Mortagne.

En résumé, le général de division fait remarquer que, dans l'ensemble de sa division, actuellement un btn 61e brigade, 3 btns 1/2, peut-être 4, de la 62e sont sur la rive droite de la Mortagne. Nous avons ainsi dépassé l'effectif d'un rgt, primitivement indiqué comme devant être sur la rive droite. Cette situation pouvant entraîner une action générale de la division, général Vidal [3] si elle est conforme aux intentions du commandement.

Hier, il y a eu une centaine de blessés.

Annexe n° 3033.

(Officiel Bayon. de Belchamp.)

Télégramme [4].

Général cdt 31e division à général cdt 16e corps.

Compte rendu de la 31e division, relatif à l'engagement de la 61e brigade. — Un tir d'artillerie extrêmement violent a coupé les communications du commandant de la 61e brigade avec moi. Le 81e, dans sa marche sur les pentes de la crête 285, 295, a été en prise à un feu d'artillerie allemande que la nôtre a pu découvrir.

Nos tirailleurs ont cependant conquis du terrain vers le nord et vers l'est. Dans cette dernière direction, ils ont gagné des tranchées allemandes (que je suppose vides) situées à l'ouest de la route de Gerbéviller à Fraimbois.

---

[1] Note du S. H. — Expédié par la 31e D. I. et parvenu au 16e C. A. le 10 septembre à 7 heures 20.
[2] Note du S. H. — De la 62e brigade.
[3] Note du S. H. — *Sic.* Lire probablement : « général Vidal demande si elle... ».
[4] Note du S. H. — Parvenu au 16e C. A. le 10 septembre à 20 h. 35.

Ennemi a surtout employé, de ces côtés, du canon, sans montrer son infanterie. Les progrès de nos troupes nous auraient coûté cher. Je ne sais si les troupes sont restées sur les positions conquises; nous avons été très gênés à droite par le manque d'appui; quant au flanc gauche, la 32e div. avait offert le concours de ses canons. Je ne sais encore si son infanterie a pu nous aider.

J'enverrai, dès que je pourrai, un compte rendu plus détaillé.

Annexe n° 3034.

10 septembre. 0 h. 30.

Ordre[1] *pour la journée du 10 septembre.*

I. — L'ennemi s'organise défensivement à l'E. de Vitry-le-François et déplace ses réserves vers l'ouest.

II. — Le cdt d'armée cherche décision à l'O. de Vitry.

III. — Les troupes reprendront à 4 heures 30 les emplacements qu'elles avaient à seize heures le 9 sept. L'A. D. restera sur la cote monts Torlors jusqu'à nouvel ordre.

Exception pour le 7e qui sera en réserve de division aux Grandes Perthes.

Le général Hélo[2] adressera pour 4 h. 30 à monts Torlors un compte rendu des événements de la nuit sur son front.

Les cies div. et cie de corps génie rejoindront la brigade Hélo, si elles l'ont quittée.

La cie du génie de corps rejoindra à 5 h. 30 la crête sud des Monts Torlors à la disposition du cdt du 17e C. A.

L'intendance a fait parvenir à la ferme monts Torlors :

4.000 litres d'eau.
5.000 rations de vin.
8.000 rations d'eau de vie.

Les corps enverront demain matin pour 5 heures des voitures de leurs trains de combat, sous la direction d'un sous-officier, pour en prendre livraison. Les distributions seront faites par les soins du capitaine Gilquin de l'E. M. de la 33e D. I.

Les T. R. vides attendront en dehors des localités et, si la gare est isolée, à une certaine distance.

Un convoyeur de chaque voiture doit rester à côté de chaque attelage.

Le 137e a obtenu la Croix de la légion d'honneur pour avoir pris un drapeau.

2e PARTIE.

.....

---

[1] Note du S. H. — De la 33e division.
[2] Note du S. H. — Commandant la 65e brigade.

Annexe n° 3035.

65e BRIGADE [1].

Ordre pour l'attaque du 10.

La bde de tête Hélo[2] va chercher à gagner, avec le plus de forces possible, vers la cote 208, puis 207.

La traversée de la zone dangereuse vers 201 se fera avec toute la lenteur nécessaire, en passant au besoin par la Certine, pour se reformer ensuite dans les bois de la cote 208.

Étant donné le manque de cadres et d'instruction des hommes, il faut mettre un officier aux débouchés des bois pour déclencher, comme au compte-gouttes, le départ des fractions successives.

Recommander aux hommes de se coucher sous la rafale.

L'essentiel est d'occuper le bois 208, premier objectif.

Le 11e rgt suivra le mouvement en arrière à droite en contournant le bois par l'est.

L'A. D. vers 174 et l'A. C., 206, 222, ont reçu l'ordre de préparer et d'appuyer par leur feu.

P. O. : *Le chef d'état-major*[3],
MONDANGE.

Le colonel Hélo rendra compte du moment où il sera prêt à commencer son attaque.

Annexe n° 3036.

Note pour la 65e bde.

(Reçu 16 h. 30[4].)

Il est absolument certain que la cote 208 est actuellement tenue par 7 cies de la 34e div.

Votre mission consiste uniquement à l'heure actuelle à porter un btn sur le flanc est, boisé, de 208 pour établir la liaison avec les forces de la 34e et les couvrir à droite.

---

[1] Note du S. H. — Destinataire.
[2] Note du S. H. — 65e brigade.
[3] Note du S. H. — De la 33e division.
[4] Note du S. H. — Ordre porté conservé dans les archives de la 65e brigade parmi les pièces du 10 septembre.

Prenez tous les cheminements et tout le temps et toutes les précautions nécessaires pour obtenir ce résultat.

La cie div. génie est toujours à votre disposition.

Employez-la suivant les besoins.

P. O. : *Le chef d'état-major*[1],
MONDANGE.

Annexe n° 3037.

9 sept.[2].

Au Q. G. monts Torlors.

I. — Demain continuation de l'offensive contre un ennemi qui cède devant nous. Reprise des attaques à 4 h. 15.

33e division, axe général Cense de la Borde, arbre Champagne; zone d'action limitée à l'est par la ligne Grandes Perthes, cote 119, liaison avec 12e corps.

A l'ouest la Certine, arbre du Taillis, liaison avec 34e D. I.

II. — Le mouvement s'exécutera par échelons, la gauche en avant.

La brigade Hélo[3] (détachement Szarvas et 7e) de direction commence le mouvement et maintiendra le 7e en réserve de brigade.

Successivement, en échelon en arrière et à droite, le 9e et le 11e, ces deux régiments sous les ordres du colonel Savatier[4].

Le 207e en réserve de division sur ses positions actuelles.

Artillerie divisionnaire enverra un groupe rendu à 4 h. 50 à la ferme la Certine, appuiera la marche de la brigade Hélo et lui fournira les batteries d'accompagnement nécessaires.

Les autres groupes A. D. à 174 appuieront la progression de la brigade Savatier.

La cie du génie de corps à la disposition du colonel Hélo organise successivement les points d'appuis enlevés.

Le 20e restera sur ses positions actuelles et, dès qu'il sera dépassé, se rassemblera en réserve de C. A. à la Certine.

III. Poste de commandement : à partir de 4 h. 30, à la Certine.

---

[1] Note du S. H. — De la 33e division.
[2] Note du S. H. — Lire : *10 septembre*. Minute conservée dans les archives de la 33e D. I.
[3] Note du S. H. — 65e brigade.
[4] Note du S. H. — Commandant la 66e brigade.

Annexe n° 3038.

34e DIVISION. Domprot, 10 sept. 1 heure.

Ordre général d'opérations pour la journée du 10 sept.

1re PARTIE.

1° L'ennemi s'organise défensivement à l'E. de Vitry-le-François et déplace sa réserve vers l'O.

2° Le 17e corps attaquera le 10 sept. dans les directions de Coole et de la Perrière ferme. en dirigeant son effort principal sur l'axe 208, 207, tunnel, 212, ferme de la Noue.

En conséquence. la 33e div. attaquera suivant l'axe Grandes Perthes, Cense de la Borde, arbre Champagne.

La 34e div. (moins un régiment). axe d'attaque ferme de la Croix, cote 205, 192 (1 km. E. de Coole). Liaison avec le 21e corps sur la ligne exclue 194, la Galbodine, Vauberteau signal, Coole; avec la 33 div. sur la dorsale monts Torlors, 208, ferme de la Noue (à la 33e).

Premier objectif de la 67e bde. croupe au S. de la ferme de la Croix jusqu'à 208.

Premier objectif de la 68e bde, hauteurs au S. du Buisson de Grenoble.

3° Troupes réservées :

A la disposition du général 17e C. A. : 2 btns, 88e et 1 btn 209e sous les ordres du colonel Szarvas, et une cie génie du corps rendus au S. de monts Torlors, à 5 h. 30.

A la disposition du général 34e : le 83e rgt à 500 mètres S. de la cote 182 (2 km. E. de le Meix-Tiercelin). à 5 heures.

4° Les attaques franchiront la ligne des A. P. de combat quand l'ordre en sera donné. Les dispositifs d'attaque seront pris dans chaque brigade pour 5 h.

5° Poste de commandement 34e div., hauteur 172.

2e PARTIE.

.....

.....

Signé : Général ALBY.

Annexe n° 3039.

34e DIVISION. Cote 172, 10 sept., 7 h. 30.

Ordre d'opérations pour la journée du 10 sept.

I. — L'attaque de la 34e div. franchira à huit heures la ligne des A. P.
A sa droite, la 33e div. poussera en avant, à partir de 8 h., marchant par 208 et à l'est de ce point.
A gauche, la 23e div. attaque et a franchi les A. P. dès 6 h.

II. — On s'efforcera de gagner constamment du terrain en avant, par une infiltration appuyée par tout le développement d'action de l'artillerie.
L'offensive devra être organisée avec soin et conduite avec prudence, l'ennemi ayant pu préparer en arrière de son front des moyens d'action importants.

III. — P. C., maintenu 172.

ALBY.

(Communiqué au colonel cdt le 88e.)

Annexe n° 3040.

34e DIVISION. 10 septembre, 11 heures 35.

Compte rendu[1].

L'attaque du colonel Delmotte progresse lentement pied à pied. Il y a de ce côté entente absolue entre l'artillerie et l'infanterie, qui lui signale les points successifs à battre. Chaque progrès est marqué par la construction de nouvelles tranchées permettant à l'infanterie de se cramponner au sol. En somme, attaque très organisée, très méthodique, conduite avec l'économie et la prudence que commande l'état des troupes déjà fort éprouvées.

A gauche, d'après un renseignement que me donne mon artillerie, notre infanterie progresserait visiblement sans que l'ennemi s'y oppose; l'artillerie ennemie s'est tue subitement; notre infanterie atteint le bois du Buisson de Grenoble. J'ai chargé mon escadron divisionnaire de faire contrôler ces renseignements par des patrouilles; j'ai également demandé un compte rendu au colonel Bertaux[2].

Je vous rendrai compte dès que je saurai s'il s'agit d'un mouvement de retraite réel, ou simplement de la préparation d'un traquenard.

Général ALBY.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 17e C. A. (entrées).
[2] Note du S. H. — Commandant la 68e brigade.

Annexe n° 3041.

34e DIVISION. 10 sept. 12 h. 30.

A général 67e bde.

Ci-joint 2 exemplaires du message du général cdt la IVe armée à communiquer aux troupes.

Je mets à la disposition du colonel Delmotte [1] un deuxième btn du 83e pour qu'il accentue son offensive sur les hauteurs au N. de la ferme de la Croix, 211. Cette offensive continuera à être menée méthodiquement; on procèdera à la prise de possession du terrain conquis, au S. de la ferme de la Croix, par la construction de tranchées; l'entente étroite avec l'artillerie sera maintenue : le cdt de l'art. du 17e C. A. va procéder à une concentration de feux sur la batterie ennemie signalée vers 207.

Le colonel Delmotte fera connaître le moment où l'art. sera suffisamment couverte par les progrès de l'inf. pour qu'il lui soit possible d'exécuter un bond en avant.

Le colonel Bertaux [2] continuera ses attaques et se conformera aux mouvements du colonel Delmotte.

Les 2 cdts de bde ne perdront pas de vue, en raison de la situation nouvelle qui nous est faite, que, tout en avançant par bonds successifs de l'inf. s'accrochant au terrain accompagnée par l'artillerie, il importe que les attaques soient menées avec la plus grande énergie pour ne pas laisser à l'ennemi le temps de s'organiser et de nous dérober les fruits de la manœuvre, qui est en train d'aboutir.

L'intention du général cdt la div. est de progresser toujours vers les hauteurs, direction cote 211, et d'appuyer en conséquence par ses réserves son attaque de droite.

Général ALBY.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 67e brigade.
[2] Note du S. H. — Commandant la 68e brigade.

Annexe n° 3042.

10 sept., 15 h. 30[1].

Renseignements de 34e D. I.

6 bies allemandes, placées au P. de Perthes ferme, empêchent toute progression de la 34e D. I. et tout déplacement de son artillerie en bie à 202 (N. E. de le Meix-Tiercelin).

Le cdt du 17e C. A. demande l'appui de l'art. de la 23e D. I.

A 11 h., 1 cie du 59e avait atteint la croupe au S. de Buisson de Grenoble et 1 btn du 20e suivait à l'ouest et en arrière.

Même situation à 13 h.

Annexe n° 3043.

34e DIVISION.

10 sept., 15 h. 45.

Le général cdt la 34e div. au général cdt la 23e div.

A 15 h. 30, la situation de la 34e div. est la suivante : la droite ne débouche que très difficilement au N. de 208, où elle est prise sous le feu de batteries (environ 6) établies au « P » de la Perthe ferme.

La gauche, après avoir franchi la crête au S. de ferme de la Croix, s'est reportée sur cette crête après avoir été prise à partie par des batteries amies, paraissant établies au nord de le Meix-Tiercelin.

15 h. 45. Ordre est donné d'entamer la poursuite sur tout le front.

Général ALBY.

---

[1] Note du S. H. — Indication portée vraisemblablement à la réception; document conservé dans les archives de la 23e D. I. (entrées).

Annexe n° 3044.

34e DIVISION. — 10 sept., 16 h.

Exécution immédiate de l'ordre suivant du général cdt le 17e C. A.

Ordre ferme est donné par cdt de la IVe armée de pousser immédiatement tous les éléments, sans aucune exception, en avant, dans une ruée énergique et unanime, sur les points d'attaque, qui ont été fixés ce matin par les directives données.

Ordre est donné à l'artillerie de talonner l'infanterie et d'agir avec la dernière violence et sans compter les munitions. Pour la poursuite, en avant!

Le 3e btn du 83e sera, en conséquence, prêt à partir au premier signal dans la direction que fixera le général cdt la 34e div.

Général ALBY.

68[1] et éléments rattachés.

Annexe n° 3045.

34e DIVISION. — 10 septembre, 7 h. 20[2].

Compte rendu.

La 34e division a atteint la voie ferrée : 67e brigade, par la ferme de la Croix, 68e brigade, par la ferme du buisson de Grenoble poussant ses avant-postes jusqu'à 1000 à 2000 mètres au nord de la voie ferrée.

Le mouvement sera repris demain matin au jour, toujours sur 2 colonnes.

Le poste de commandement du général 34e division est à la ferme Certine.

La droite de la 67e brigade tient le tunnel cote 211.

Général ALBY.

Général 17e C. A.[3] Somsois.

---

[1] Note du S. H. — 68e brigade. Destinataire.
[2] Note du S. H. — Lire : 19 h. 20.
[3] Note du S. H. — Destinataire.

Annexe n° 3046.

34e DIVISION.

10 septembre, 11 h. 45[1].

Ordre général d'opérations pour la journée du 11 septembre.

L'attaque sera reprise demain 11 septembre. Elle franchira la voie ferrée à 4 h. 30.

67e bde. — Objectifs successifs : croupe à l'O. de ferme la Perthe, bois et hauteur 230, croupe à l'O. de ferme de la Noue, plateau au N.-O. de 143, 162.

68e bde et génie. — Objectifs successifs : hauteur à l'est de Vauberteau, croupe Vauhalaise, bois 180, 205, croupe à l'E. de Coole.

Liaison des 2 bdes sur la ligne ferme de la Croix, 226, 203, 199, 192 (à la 67e bde).

Liaison avec le 21e C. A. sur la ligne exclue 184, Galbodine, Vauberteau, Coole.

Liaison avec la 33e div. sur la ligne exclue monts Torlors, 208, ferme la Noue.

Les attaques seront appuyées par l'A. D. et 2 gr. A. C. respectivement aux ordres des chefs des 67e et 67e bdes.

L'esc. div. conservera le contact de l'ennemi sur le front de la division et renseignera sur ses mouvements.

L'infanterie sera précédée de petites fractions destinées à éventer toute tentative d'organisation défensive de l'ennemi. L'artillerie donnera à chaque attaque, dès le début, une préparation très violente.

Troupe réservée : 1 btn du 83e, à la disposition du général cdt la 34e, rendu ferme de la Croix 5 h.

Poste de commandement initial : ferme la Certine 4 h.

Annexe n° 3047.

18e C. A.

36e DIVISION.

Au Q. G., à Vaux. le 10 septembre, 22 h.

Compte rendu de fin de journée[2], 10 sept. 1914.

I. — La 36e division a exécuté, sans combattre, les 2 mouvements successifs qui lui ont été prescrits.

II. — L'ennemi bat en retraite vers le N. Il serait à 20 km (?).

Habitants s'accordent à dire :

1° Que les officiers ont reçu de grosses nouvelles il y a 2 jours et que certains pleuraient ;

---

[1] Note du S. H. — Lire : 23 h. 45.

[2] Note du S. H. — Adressé au 18e C. A.

2° Que, dans les maisons où étaient logés des E.-M. allemands, les officiers ont passé la nuit à discuter sur des cartes;

3° Qu'un certain désordre régnait dans la colonne.

III. A la nuit, la 36e div. a pris le stationnement qui lui a été fixé par le C. A.
Q. G. 36e div. à Vaux;
71e brigade, Vaux, Monneaux;
72e brigade, Bourbelin avec A. P. au bois N. cote 201;
249e brigade, Crogis.
etc.

IV. — État physique et moral bon.
Quelques cas de diarrhée. Chefs de corps se plaignent que les distributions sont insuffisantes, tardives ou non faites.
Pas de pertes.

P. O. : *L'officier de jour,*
(Illisible.)

Annexe n° 3048.

Situation de la 38e D. I. à 15 h. 30[1].

A. G.[2] : 1 pel., 1er zouaves, 1 bie, Bézu.
A. G.[2] : 1 pel., 4e zouaves, 1 bie, Etrépilly.
Gros : 1er tirailleurs, Chante Merle.
A. D. 35 : plateau à l'E. de Chante Merle.
(Le mouvement des 4e et 8e tirailleurs qui devaient se porter en arrière de Chante Merle n'est pas encore terminé).
5e chass. d'Af. : Epaux, Bézu.
Q. G. 38e D. I. : Chante Merle.

L'officier de liaison[1],
(Illisible.)

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu adressé au 18e C. A. le 10 septembre.
[2] Note du S. H. — La 38e division a deux avant-gardes : l'une, de la 75e brigade, à Bézu; l'autre, de la 76e brigade, à Etrépilly.

Annexe n° 3049.

Général commandant 38e division à général commandant 18e corps d'armée[1].

Un escadron 5e chasseurs d'Afrique a pris contact, ce soir à 17 h., avec une colonne anglaise de toutes armes (une brigade d'infanterie, 3 batteries, un régiment de cavalerie) marchant de Sommelans sur Latilly.

Un corps d'armée anglais, occupant le front approximatif Courchamps, Passy-en-Valois, se porte rapidement vers le nord, nord-est, poussant devant lui des arrière-gardes allemandes dont le canon riposte faiblement.

Le 5e chasseurs d'Afrique est stationné à Épaux, Bézu.

Annexe n° 3050.

38e D. I.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

Stationnement du 10 septembre[2].

75e bde : E. M. la Peronerie; 1er tirailleurs, la Peronerie, Bézu-les-Fèves ;

76 bde : E. M. Chante Merle, 4 et 8e tirailleurs, la Peronerie, Bézu-les-Fèves ;

Génie et T. C. Bézuet.

1er échelon des T. R. avec les troupes ;

Les A. G. restent sur leurs emplacements de l'après-midi ;

Le 5e chass. d'Afr. à Epaux recherche la liaison avec l'armée anglaise vers Monthiers et Belleau ;

Le peloton div. de Bézu-St-Germain recherchera la liaison avec le G. D. R. vers Cense à Dieu et Mont-St Père.

---

[1] Note du S. H. — Parvenu au 18e C. A. le 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Compte rendu adressé au 18e C. A.

Annexe n° 3051.

42e DIVISION [1]. 10 septembre 14, 3 h. 45.

L'ennemi semble céder sur toute la ligne. La IXe armée reprendra l'attaque le 10 septembre, à 5 heures, sur le front Sommesous, Bergères-lez-Vertus.

La 42e division, au centre, a pour objectif le front Lenharrée (exclu), Normée (inclus).

Elle est encadrée :

a. Par le 9e corps qui doit agir à sa gauche. au N. du chemin de fer, par la route de Fère-Champenoise à Normée, contre le front Normée (exclu), Ecury, Morains-le-Petit;

b. A sa droite, par le 11e corps marchant contre le front Lenharrée (inclus),Sommesous.

Le mouvement de la 42e division s'exécutera en 3 colonnes :

Colonne de gauche, par Connantre, sur Fère-Champenoise et Normée : 1 régiment de la 84e brigade, sous les ordres du colonel cdt la 84 bde;

Colonne du centre, par le moulin de Connantre, sur le moulin de Connantray et Normée : 1 régiment de la 84e brigade (151e);

Colonne de droite, par le N. de Pleurs et la Colombière, sur Euvy, Connantray, Lenharrée : 1 régiment de la 83e brigade. sous les ordres du général cdt la 83e brigade.

Les 16e, 8e, et 19e bataillons de chasseurs suivront. sous les ordres du plus ancien chef de btn, derrière la colonne du centre, en réserve, à la disposition du général de division.

La compagnie du génie, partant de Linthes, rejoindra le 151e et ménagera des passages sur la Vaure.

Cavalerie. opérant à la droite de la D. I., éclairera tout d'abord en direction de Fère-Champenoise et de Euvy, Connantray. Elle assurera la liaison avec les 9e et 11e corps et laissera 1 peloton à la disposition de chacun des commandants de colonne; un 4e peloton, à la disposition du général cdt la division.

Artillerie, appuiera tout d'abord avec ses 15 batteries le passage de la Vaure et l'attaque du front Connantray, Euvy.

L'ambulance suivra la colonne de gauche, passera à Linthes, à partir de 8 heures.

Postes du général de division : 1° en arrière de la colonne de gauche, qui servira d'élément de direction à la division jusqu'à Connantre; 2°, moulin de Connantre.

Poste d'armée à Plancy.

Exécution, à partir de 5 heures.

---

[1] Note du S. H. — Ordre d'opérations de la 42e division pour la journée du 10 septembre, conservé dans les archives de cette unité.

Annexe n° 3052.

42e DIVISION. 10 septembre 1914[1].

Ordre.

Grand'halte gardée d'une durée d'une heure : à Connantray, pour la colonne de droite;
Sur la Vaure, la gauche à Fontaine d'Ivoire (3 km N. de Fère-Champenoise), pour les colonnes de gauche et du centre; à hauteur d'Euvy pour la réserve (ou de Fère-Champenoise).
Les A. P. seront poussés jusqu'à la crête qui sépare la Vaure de la Somme.
P. C., pendant la grand'halte, moulin de Connantray.

Annexe n° 3053.

42e DIVISION. 10 septembre 14, 13 heures.

Ordre.

Continuation du mouvement en avant.
L'ennemi a laissé une arrière-garde sur la rive droite de la Somme, notamment vers Normée.
Afin de tirer de la poursuite tout le bénéfice possible, les têtes de colonne de l'armée vont être poussées sur la Soude :
Colonne de gauche, appuyée par 9 batteries, de Normée sur Villeseneux;
Colonne du centre, par le chemin de terre de la cote 138 (sur la Somme), le Mont, sur Villeseneux, avec 3 batteries;
Colonne de droite, par le chemin de terre de Lenharrée à Soudron, avec 3 batteries.
Réserve de chasseurs. Les btns chass. viendront à Normée.

---

[1] Note du S. H. — Vraisemblablement vers 12 heures, la grand'halte durant une heure et la division reprenant son mouvement en avant à 13 h. 30 (Cf. journal des marches de la 42e D. I.).

Annexe n° 3054.

42e DIVISION. 10 septembre 14.

(N° 149 du carnet de sortie[1].)

L'ordre de cantonnement est annulé, les troupes de la division s'étant laissées arrêter par de la cavalerie et n'ayant pu déboucher.

83e bde. entière et 2 groupes, au bivouac près de Connantray.

84e bde. et 3 groupes au bivouac : 16e, 151e, à cheval sur grande route de Fère-Champenoise à Connantray; 162e, ferme Fontaine d'Ivoire.

Génie, avec 84e brigade.

Cavalerie, Euvy.

Q. G., Euvy.

A. P. fournis par 84e bde, depuis le chemin inclus partant de l'O. de Normée jusqu'à la lisière des bois à 2.000 m. à l'O. de l'N. du mot Normée.

Poste spécial surveillera la sortie O. du chemin de fer, près de Fère-Champenoise.

83e bde : du chemin partant de l'O. de Normée au chemin de Lenharrée à Soudron exclu.

1 peloton de cav. aux A. P. à chaque brigade.

Demain, départ des cantonnements. sur les objectifs fixés par l'ordre de cet après-midi, à 5 heures (départ effectif).

Génie, avec 84e brig.

Cavalerie, Euvy.

Les T. R. vides seront renvoyés à Euvy.

Annexe n° 3055.

Lieu de départ : les Fénus, 6 h. 30.

Ordre donné par la 43e D. I.[2].

La 43e D. I. continuera énergiquement son mouvement offensif dans la direction du signal de Sompuis :

1e En tête, le 158e régiment, moins 1 btn (couverture face à Mailly, à 173) et la cie du génie. Direction, signal de Sompuis. Le btn du 149e précédemment soutien d'art. rejoindra le plus tôt possible le 158e.

---

[1] Note du S. H. — Cet ordre, sans signature ni heure, est conservé dans les archives de la 42e D. I. Il a été vraisemblablement détaché du carnet du chef d'état-major de cette unité. Il annule un ordre de cantonnement daté de 15 heures, non publié.

[2] Note du S. H. — Le 10 septembre. Document conservé dans les archives du 21e corps (E.-M., 3e bureau, entrées). La minute de cet ordre, classée dans les archives de la 43e division, porte l'indication *2 heures.*

2° La 86e brigade, en 2e ligne, appuiera l'attaque des 3 btns ci-dessus. Elle sera articulée et échelonnée suivant ordres à donner par le colonel cdt la brigade.

3e Flanc-gardes : 1 btn du 158e cote 173, couvrant face à Mailly et à Poivres;
10e btn de chass. vers les Fénus, couvrant le C. A. face à l'ouest et gardant le point d'eau des Fénus.

4e Artillerie : 2 bies en liaison avec la flanc-garde du 158e, surveillant les directions de Mailly et de Poivres. 4 batteries au sud-ouest et au sud de la Folie, appuyant l'offensive du gros de la division.

5e Escadron div., moins 1 peloton laissé au général de division, éclairera dans la direction des attaques, couvrira face au nord et assurera la liaison avec le 4e chasseurs.

6° P. C. du général de div. sur l'axe les Fénus, la Folie; puis la Folie.

Signé : LANQUETOT.

a. On apprend maintenant que :

1er, 10e, 31e btns ont été ravitaillés cette nuit. On ne sait pas encore si le 3e l'a été.

b. Cet ordre a été notifié à 158e et art. à 5 h. 30, et l'exécution a commencé pour ces éléments à 6 h.

c. 2 officiers (cdt Gousseault et lieut. Tallotte) du 158e ont été blessés, 2 hommes tués et 15 blessés par le feu de la batterie de l'Ormet, hier, vers 17 h. 45.

HUCHER[1].

Annexe n° 3056.

La Folie, 10 sept. 10 h.

Ordre particulier[2] à btn 158, cote 173, et A. D.

Le btn Rochegude (158e), disposant de la bie laissée en arrière vers 162[3] (N. O. des Fénus), va se porter immédiatement vers la cote 208 (1 km. est de la Croix d'Etienne Person); mission : couvrir vers le nord et vers l'ouest (Poivres) le mouvement de la 43e div.

Ordre donné à l'avis que les environs de Mailly sont peu ou pas occupés.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison du 21e C. A. près de la 43e D. I.
[2] Note du S. H. — De la 43e division.
[3] Note du S. H. — Lire vraisemblablement : 163.

Annexe n° 3057.

P. C. : 491, route de Poivres à Sompuis.
10 septembre, 18 heures.

I. — Reprise immédiate du mouvement offensif sur Soudé-Ste-Croix.

II. — L'artillerie entamera dès le reçu du présent ordre une violente préparation d'attaque.

III. — La 85e brigade, franchissant la voie ferrée à la cote 200 et plus à l'ouest, sera appuyée par le 86e en échelon en arrière à gauche.

IV. — Cavalerie moins 1 peloton, direction halte de Poivres ; puis éclairera vers Soudé-Ste-Croix.

Signé : LANQUETOT[1].

P. A. : *Le chef d'état-major,*
ZELLER.

Annexe n° 3058.

Q. G. Penchard, le 10 septembre 1914, 1 h. 30.

Ordre d'opérations n° 23.

Ordre préparatoire pour le 10 septembre.

L'ennemi est en retraite devant la 45e division.
La division se portera aujourd'hui dans la région Trocy, Beauvoir, crête nord-est de Congis.
Troupes prêtes au départ à 4 heures.

Le général commandant la 45e division,
Signé : DRUDE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DOUCE.

---

[1] Note du S. H. — Général commandant la 43e division.

Annexe n° 3059.

VIe ARMÉE.

45e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 219.

Q. G. Penchard, le 10 septembre 1914[1].

Ordre d'opérations n° 24 pour la journée du 10 septembre 1914.

I. — Sur le front E. de la VIe armée, l'ennemi a montré aujourd'hui très peu d'activité. Des reconnaissances poussées dans la soirée, par le 5e groupe de D. R. et la 45e division vers le Plessis-Placy et Trocy, il semble ressortir que l'ennemi, affaibli par les nombreuses pertes que nous lui avons infligées, a évacué la rive droite de l'Ourcq et s'est replié vers le N. et le N.-E.

D'autre part, l'armée anglaise a franchi la Marne et progresse vers le N. dans la direction de Soissons.

II. — La VIe armée va reprendre l'offensive.

La 45e division et le 5e groupe de D. R. (général de Lamaze) doivent se porter, aujourd'hui dix septembre, vers le N. E., en progressant avec prudence de façon à éviter de tomber sous les feux d'une artillerie ennemie, qui pourrait être en batterie sur la rive E. de l'Ourcq.

La 45e division prendra pied à la droite du groupe de D. R. dans la région Trocy inclus, Beauvoir (ferme), croupe N. E. de Congis.

III. — Exécution du mouvement. Deux axes de marche :

a. *90e brigade*, un escadron cavalerie, 1/2 cie génie, 1 section brancardiers, 1 ambulance; direction Etrépilly, Trocy; liaison à gauche avec la 56e division de réserve;

b. *89e* brigade, 1 esc. de cavalerie, 1/2 cie de génie, 1 section brancardiers, 1 ambulance; direction cote 115 (2 km. E. Barcy), cote 114, Gué à Tresme, Beauvoir; faire occuper par un détachement de flanc la crête N. E. de Congis.

Les éléments de 1re ligne des deux brigades, se mettront en mouvement à quatre heures trente.

Des objectifs ultérieurs seront assignés quand la région indiquée pour la division sera atteinte.

---

[1] Note du S. H. — A 3 heures, d'après le journal des marches de la 45e D. I.

La brigade marocaine suivra la droite, en réserve de division. Elle sera rassemblée à l'E. de Penchard, route de Chambry, à quatre heures 30.

Artillerie, prête à appuyer, dès quatre heures 30, la progression de l'infanterie sur le plateau S. de la Thérouane; ultérieurement, le passage de la rivière et la prise de possession de la région de Beauvoir.

Cavalerie. les deux escadrons restant (aux ordres du colonel) se porteront par Gué à Tresme sur Lizy-sur-Ourcq, dans le but d'éclairer la droite de la division vers Marnoue-la-Poterie, Vendrest, Cocherel et de prendre la liaison avec l'armée anglaise vers la Ferté-sous-Jouarre.

IV. — T. C. div.. et T. C. des corps de troupe. rassemblés S. de Penchard, cinq heures, suivront la route Mansigny, Barcy, Etrépilly.

V. — P. et C[1], T. R. (sections distrib. et ravt), se tiendront à Penchard (S. du village), prêts à se porter en avant. Après ravitaillement, les T. R. (Sct. ravt.) se porteront de Charny sur Penchard.

VI. — Poste de commandement à Penchard, route de Chambry, à 4 heures 30. Détachement télégraphique en ce point même heure.

2e Echelon du Q. G., Penchard, jusqu'à nouvel ordre.

Le général commandant la 45e division,

DRUDE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

Annexe n° 3060.

45e D. I.

—

3e BUREAU.

—

N° 220 O. p.

Poste de commandement, cimetière de Chambry,
10 septembre, 6 h. 45.

Ordre d'opérations n° 25.

Aussitôt que la 90e brigade aura occupé Etrépilly et le mamelon au sud, que la 89e brigade aura occupé le mouvement de terrain 114 à l'ouest de Gué à Tresme, la division se formera en halte gardée face au nord-est.

La cavalerie poussera des reconnaissances, celle de la 90e brigade sur Manœuvre, Vincy-Manœuvre et sur le Plessis-Placy; celle de la 89e brigade vers Saint-Faron ferme, May-en-Multien.

---

[1] Note du S. H. — Parcs et convois.

Les autres escadrons opéreront vers Lizy-sur-Ourcq et chercheront la liaison avec les troupes amies[1] qui opèrent à notre droite, au nord de la Marne.

Le général commandant la 90e brigade fera connaître au plus tôt s'il est en relation avec le groupe de D. R. qui opère à sa gauche.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
DOUCE.

Annexe n° 3061.

Cote 115, 10 septembre 1914, 10 h. 15.

Ordre général n° 26.

1° Des détachements d'infanterie ont été vus à May-en-Multien et de la cavalerie à Cocherel, est de Lizy-sur-Ourcq.

2° La 45e division va s'arrêter en halte gardée, comme suit : 90e brigade et 1 escadron à l'est de Gué-à-Tresmes, sur le chemin de terre allant de la route Meaux, Melun à la cote 114 et à environ 1.200 mètres sud-est de Beauvoir.

Elle se couvrira par des détachements qui occuperont la ligne générale : croupe 1 kilom. nord-est de Beauvoir, Echampeu ; liaison à gauche avec la 55e division, à droite par Vieux-Moulin avec la 89e brigade qui se porte sur la rive est de l'Ourcq.

La 89e brigade se portera par Lizy-sur-Ourcq sur Mary où elle s'établira en halte gardée, sur les pentes à l'est du village. Elle aura des détachements à la croupe 136 (1 kil. sud d'Ocquerre), au Château-la-Trousse et à Crépoil.

La brigade de chasseurs indigènes se portera par Gué-à-Tresmes, Congis, sur les pentes sud du mamelon (2 kil. nord-est du clocher de Congis).

Artillerie. — 1 groupe, au rassemblement de la 90e brigade ; 2 groupes, au rassemblement de la 89e brigade.

Des reconnaissances seront effectuées en vue d'appuyer la marche de la division par les 2 rives de l'Ourcq et pour surveiller la direction de Cocherel.

Cavalerie. — Le colonel commandant le régiment de chasseurs[2] se mettra aux ordres du général Gillet qui précède la 45e division avec sa brigade et qui est mis provisoirement aux ordres du général commandant la 45e division. Il transmettra au général Gillet l'ordre particulier ci-joint[3].

---

[1] Note du S. H. — Gauche de l'armée britannique.
[2] Note du S. H. — 1er chasseurs d'Afrique (régiment de marche).
[3] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3062.

Le génie marchera avec la 89e brigade et rétablira le passage de Lizy-sur-Ourcq.
Les T. C. 2 et les T. R. de la division se porteront sur Gué-à-Tresmes.
Les parcs (S. D. M.[1]) qui ne sont pas au train de combat, les ambulances non employées, les sections de munitions, se rendront à Chambry.

Le général commandant la 45e division,
DRUDE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DOUCE.

Annexe n° 3062.

10 septembre 1914.

Ordre particulier n° 41 à brigade Gillet (bde de cavalerie).

I. — De la cavalerie ennemie a été signalée vers Cocherel.

II. — La brigade de cavalerie, renforcée par le 1er chasseurs d'Afrique[2] (3 escadrons), éclairera la 45e division qui va occuper le front Beauvoir, Echampeu, Crépoil. A cet effet, elle se portera sur la rive est de l'Ourcq, si elle n'y est déjà, et surveillera la cavalerie ennemie signalée ce matin vers Cocherel.
Un soutien de 2 compagnies a été donné au 1er chasseurs et passe sous vos ordres.
Directions à surveiller : vallée de l'Ourcq, Vendrest, Cocherel, la Ferté-sous-Jouarre.
Le corps anglais était arrêté hier soir devant la Ferté-sous-Jouarre et Courtaron.

DRUDE[3].

---

[1] Note du S. H. — Sic.
[2] Note du S. H. — La 45e division dispose, comme cavalerie, de 3 escadrons du 1er chasseurs d'Afrique et de 2 escadrons du 2e chasseurs d'Afrique. Ces deux derniers ont été donnés, un à chacune des deux brigades. Les trois escadrons du 1er chasseurs d'Afrique passent sous les ordres du général Gillet.
[3] Note du S. H. — Général Drude, commandant la 45e division.

Annexe n° 3063.

Poste de commandement : chemin de Congis à Lizy-s-Ourcq, à l'embranchement 2 km. 500 N. E. Congis.

Le 10 septembre 1914 à 14 heures[1].

Situation de la division et des éléments subordonnés, le 10 septembre, à 10 heures[2].

89e brigade : en halte gardée, sur les pentes à l'est de Lizy-sur-Ourcq.
90e brigade : en halte gardée, à l'est de Gué-à-Tresmes, environ 1.200 m. S. E. de Beauvoir.
Brigade marocaine : en réserve, à 2 km. ouest de Gué-à-Tresmes.
Artillerie : 2 groupes, avec la 89e brigade ; 1 groupe, avec la 90e brigade.
Cavalerie divisionnaire : couvrant rassemblement des 2 brigades.
Brigade cavalerie Gillet : en marche, à hauteur de Congis.

Le général Drude commandant la 45e division,

DRUDE.

Annexe n° 3064.

Lizy-sur-Ourcq, 10 septembre 1914, 17 h.

Ordre général d'opérations n° 27
pour la journée du 10 septembre.

1e L'armée allemande est en retraite vers le nord. L'armée anglaise a atteint la ligne Cocherel, Dhuisy et continue sa marche vers le nord.

2° La 45e division poursuivra sa marche en attaquant résolument les arrière-gardes ennemies qui essaieraient de résister.

3e Marche en deux colonnes.

Colonne de droite : (89e brigade et brigade marocaine), par Ocquerre, Crouy-sur-Ourcq, Montigny-l'Allier, Fulaine, Bournéville.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu de la 45e D. I. à la VIe armée.

[2] Note du S. H. — Cette situation résultant de l'exécution d'un ordre donné à 10 h. 15 (annexe n° 3061) ne peut avoir été réalisée à 10 heures, bien que cette heure-là soit indiquée sur l'original. D'après les journaux des marches des 45e D.I., 89e et 90e brigades, les positions indiquées ci-dessus ont été atteintes vers midi.

Colonne de gauche : (90e brigade et 1 groupe d'artillerie) par May-en-Multien, Varinfroy, Neufchelles, Mareuil-sur-Ourcq, La Villeneuve-sous-Thury.

Stationnement : 89e brigade. — Montigny-l'Allier, Fulaine (E.-M.); avant-garde à Bournéville, Vaux-Parfond.

90e brigade. — Mareuil-sur-Ourcq (E.-M.); avant-garde à la Villeneuve-sous-Thury.

Liaison avec l'avant-garde de la 89e brigade à Moulin-Neuf (assuré par la 90e brigade).

Artillerie et génie : Mareuil-sur-Ourcq.

Q. G. 45e division : Neufchelles.

T. C. de la division : Varinfroy.

Rgt de cavalerie : Julaines, détachant un peloton, à la Villeneuve-sous-Thury (à la 90e brigade) et 1 peloton à Vieux-Parfond (à la 89e brigade).

Détachement télégr. : Neufchelles.

Service de sûreté. — Ligne de résistance des avant-postes : la Loge-aux-Bœufs, lisière nord du Buisson-de-Borny, cote 129. la Mare, Marolles (secteur de la 89e brigade), chemin de Marolles à Autheuil-en-Valois, Autheuil-en-Valois (secteur de la 90e brigade).

Mot : Augereau, Antibes.

Les parcs et T. R., sections vides, se porteront par Chambly, Etrepilly, Trocy, ferme Beauvoir, sur Lizy-sur-Ourcq où ils cantonneront.

Les T. R. sections pleines (ravitaillées aujourd'hui à Charny) se porteront, par ferme Beauvoir et May-en-Multien, sur les cantonnements.

Les voitures à viande suivront le même itinéraire que les T. R. sections pleines, pour se rendre dans les cantonnements.

Le général Drude commandant la 45e division,

DRUDE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DOUCE.

Annexe n° 3065.

Soizy-aux-Bois, 9 septembre[1], 0 h. 30.

Le général commandant la 51e D. R. au général commandant le 10e corps, Charleville.

La division est en cantonnement d'alerte disposée de la manière suivante :

Q. G. : — mairie de Soizy-aux-Bois.

La division répartie entre Talus-St-Prix, Voizy et Soizy-aux-Bois, couverte par des avant-postes de combat face au N. et à l'E.

---

[1] Note du S. H. — Lire : 10 septembre.

Le 233[1] est resté à Chapton, à la disposition du lieut.-colonel commandant la réserve d'infanterie du 10e corps.

La division sera prête à reprendre son mouvement à 4 heures.

L'ennemi ne s'est montré nulle part devant la division; il paraît avoir évacué en hâte les tranchées qu'il occupait au N. de Soizy et de St-Prix.

Il a abandonné des obus dans le bois de Botrait, que la cie du génie fera sauter demain.

Nombreux morts allemands, le long de la route, du 26e et du 62e régiment d'infanterie, portant sur la manche le mot « Gibraltar ».

L'état moral et physique de la division est excellent et la poursuite reprendra activement.

Le général commandant la 51e D. R.,

BOUTEGOURD.

Annexe n° 3066.

51e D. R.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

Expédié : le 10 septembre, à 19 heures 35.
Lieu de départ : Colligny.

Compte rendu de fin de journée (10 septembre).

I. — La 51e D. R. stationne dans la zone Colligny, Aulnizeux, Aulnay-aux-Planches, prête à reprendre la poursuite demain à 4 heures.

II. — Quartier général : Aulnizeux.

III. — La 102e brigade a attaqué aujourd'hui Pierre-Morains, avec l'appui de son A. D., 51 et 2 groupes de l'A. C., 10. Elle venait de l'enlever à la baïonnette, lorsqu'elle a essuyé des rafales d'artillerie française venant du sud.

Le village a, par suite, été évacué.

Quelques projectiles de la même artillerie du sud sont arrivés sur l'A. D./51, qui a abrité son personnel et cessé son feu.

IV. — La 102e brigade a eu affaire à de l'infanterie retranchée, appuyée par des mitrailleuses et un peu d'artillerie. Une trentaine de prisonniers du 13e chasseurs saxons et du 107e d'infanterie (ci-joint les pattes d'épaules).

Le général commandant la 51e D. R.

BOUTEGOURD.

---

[1] Note du S. H. — De la 101e brigade. — D'après les journaux des marches de la 101e brigade et du 233e R. I., ce régiment aurait passé la nuit à la Villeneuve-lez-Charleville.

Annexe n° 3067.

Cote 161 (1 kil. nord de Fère-Champenoise).
10 septembre, 6 heures 45.

Général commandant 52e D. R. à général commandant 9e C. A.

I. — Je suis à la cote 161 avec le 348e (103e bde).
1 btn est à l'entrée nord de Fère-Champenoise.
1 btn, à la cote 166.
1 btn, à la cote 161.
Je fais reconnaître Fère-Champenoise qui me paraît inoccupé.
J'envoie une patrouille vers Morains-le-Petit, et je me couvre vers Bannes.
Prière de m'envoyer, d'urgence, ma cavalerie qui me fait défaut en ce moment.
Mon artillerie de la ferme de Nozet vient me rejoindre.

II. — D'après les renseignements fournis par nos blessés et des blessés allemands assez nombreux, abandonnés par l'ennemi, ce dernier (corps de la Garde) semble avoir battu en retraite.
Je n'ai pas été inquiété jusqu'à présent.

Le général commandant la 52e D. R.,

"

Annexe n° 3068.

Poste de commandement (2 km. 200, sud-ouest d'Ecury).
10 septembre, 16 heures 15.

Général commandant 52e D. R. à général commandant 17e D. I.

La situation à la 52e D. R. est à l'heure actuelle la suivante :
4 bataillons sont engagés en 1re ligne, à cheval sur le chemin à 1 trait Fère-Champenoise, Ecury.
Une section de mon artillerie, placée dans une clairière voisine du chemin, bat Écury et boqueteaux entre Ecury et est de 161.
Je n'ai comme renseignement de ma cavalerie (21e dragons) que le seul renseignement suivant :
« Pierre-Morains est occupé par un escadron de uhlans. »

P. O. : *Le chef d'état-major,*
ROLAND.

(Reçu à 17 h. 10.)
Général MOUSSY.[2]

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 17e division.

Annexe n° 3069.

Poste de commandement (2 kil. 500 S. O. d'Écury), 10 septembre, 16 heures 30.
(sur le chemin du Champ de Bataille à Écury, lisière ouest des bois.)

Compte rendu de situation[1].

Jusqu'à présent, mon infanterie n'a pu déboucher de la lisière des bois pour pénétrer dans Ecury, tenu par de l'infanterie que soutiennent 2 batteries, l'une de 77, et l'autre lourde.

Je me suis mis en relations avec les 17e et 42e D. I. en vue d'une attaque concentrique des forces disponibles des 2 divisions sur Ecury.

Bien que n'ayant pas encore reçu ma 104e brigade, j'attaquerai Ecury avec le concours de la 17e D. I., déjà à Morains-le-Petit, si elle peut encore me le prêter, par suite de l'Ordre général n° 36.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
ROLAND.

Annexe n° 3070.

Le 10 septembre 1914, à 19 heures[2].

Situation de la 52e D. R.

I. — La 103e brigade, avec 1 groupe, a tous ses éléments déployés le long de la lisière des bois au sud d'Ecury, aux avant-postes de combat.

2. La 104e brigade, qui vient d'arriver, avec 2 groupes, du Mont Août, s'est installée pour la nuit le long de la route de Fère-Champenoise à Morains-le-Petit.

3. L'attaque d'Écury reprendra demain matin à cinq heures.

4. Poste de commandement du général de division : sur la route Fère-Champenoise à Morains-le-Petit, 2 km sud de Morains-le-Petit.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
ROLAND.

Une des causes de l'insuccès de l'attaque est due à l'insuffisance de l'appui de l'artillerie dans un terrain aussi couvert que celui où a opéré la 52e D. R. Il est essentiel que la 17e division renouvelle l'appui qu'elle a prêté à la 52e, lors des 2 attaques d'aujourd'hui.

---

[1] Note du S. H. — De la 52e D. R. au 9e C. A.
[2] Note du S. H. — Compte rendu de la 52e D. R. au 9e C. A.

Annexe n° 3071.

Pargny, le 10, 4 heures 30.

Le général commandant la 53e division au général commandant le 3e C. A.

La 53e division marche sur Montharmaux, Courboin, Blesmes, Mezy. Le gros de l'avant-garde passe à Pargny à 5 heures.

Le gros détache un régiment, en flanc-garde de droite (est), qui suivra la route, Pargny, Condé-en-Brie, Crezancy, Mézy.

JOURNÉE.

Annexe n° 3072.

10 septembre 1914, 19 heures.

Message téléphoné.

Général cdt 58e division à gouverneur Belfort.

1° Situation devant Thann :

Nous tenons lisière est Vieux-Thann, en contact avec infanterie ennemie au moulin entre Vieux-Thann et Cernay.

Artillerie brigade Rouquerol[1] a canonné artillerie lourde à lisière bois de Nonnenbruch et forces ennemies qui comptaient aujourd'hui reprendre attaque de Thann.

Brigade Rouquerol a été attaquée vers Aspach-le-Bas. Intention général Rouquerol, sauf avis contraire, est de regagner demain ses cantonnements de Belfort.

Dans ce cas, mon intention est de ne plus occuper Thann que par un poste avancé (1 bataillon), qui se repliera sur barrage Wesserling par le Rossberg, s'il est attaqué.

Prévenez-nous d'avance des mouvements projetés par défense mobile de Belfort.

En cas d'attaque du Ballon d'Alsace par vallée de Massevaux, nous comptons absolument sur votre appui; prière de faire connaître exactement dans quelles conditions.

2° Vallée Lauch :

Ennemi s'est fortifié à Schweighausen.

(Transmis à Belfort à 19 h. 10.)

---

[1] Note du S. H. — Brigade active de Belfort.

Annexe n° 3073.

10 septembre, 9 heures.

Lieu de départ : au S. de la cote 161 (route de Semoine à Mailly).

Le général commandant la 60e D. R. au général commandant la IXe armée, s/c général commandant 11e C. A.

Je suis informé, par la 9e D. C., que Mailly a été complètement évacué par les Allemands qui se sont retirés vers le nord.

J'ai, d'autre part, reçu l'ordre de M. le général commandant le 11e C. A. de me placer en 2e ligne, en restant en liaison avec la 22e division.

Je vais lui rendre compte de l'ordre[1] que je reçois de vous et me tenir prêt à l'appuyer en cas de besoin.

Mon artillerie est déjà employée par le 11e C. A.

JOPPÉ.

Annexe n° 3074.

60e D. R.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

Le 10 septembre 1914.

Ordre général n° 32.

I. — L'ennemi paraît épuisé et semble devoir reculer sur tout le front. Toute l'armée prend une offensive énergique pour déterminer un mouvement de retraite.

II. — Le 11e C. A. attaque sur le front Connantray, Sommesous (inclus). La 60e D. R., en 2e ligne, doit se tenir prête à attaquer Mailly, d'accord avec la 9e D. C.

III. — En conséquence, les 119e et 120e brigades, laissant sur le front occupé de simples avant-postes, reformeront leurs régiments : 119e bde vers la cote 171, 120e bde sur la cote 160.

---

[1] Note du S. H. — Il s'agit vraisemblablement de l'ordre de la IXe armée au 11e corps (annexe 2782) dont la 60e D. R. aurait reçu directement un exemplaire. Mais cette pièce n'a pas été retrouvée aux entrées du 11e C. A. et de la 60e D. R.

IV. — L'artillerie fera reconnaître des positions lui permettant de tirer sur Mailly et les pentes au nord, et se tiendra prête à les occuper pour appuyer l'action éventuelle de la division.

V. — La compagnie de génie restera provisoirement à la disposition du général de division. ainsi que le 247e régiment et la cavalerie.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
GUIBERT.

Annexe n° 3075.

60e DIVISION DE RÉSERVE.
ÉTAT-MAJOR.
3e BUREAU.

Au P. C. de la cote 161 (S.)
le 10 septembre 1914, 13 h. 20.

Ordre général n° 33.

I. — L'armée poursuit son mouvement offensif vers le N. et ne semble pas rencontrer de résistance de la part de l'ennemi.
La 60e D. R., conformant son mouvement avec celui du 11e C. A., va se porter en avant dans la direction générale de Sommesous.

II. — Le mouvement se fera par bdes accolées.
a. Colonne de droite (102e bde), par la ligne des cotes 178, 190, 172 (station de Sommesous), sa droite appuyée à la route Mailly, Sommesous.

b. Colonne de gauche (119e bde et cie du génie). par la ligne des cotes 188, 201, 170 (route de Sommesous à Fère-Champenoise), sa gauche appuyée à la lisière ouest des bois.

III. — L'artillerie (moins les 2 gr. mis à la disposition du 11e C. A.) suivra le mouvement général de la division de façon à pouvoir appuyer, le cas échéant. les fractions qui se heurteraient à une résistance de l'ennemi.

IV. — Le détachement de télégraphistes se portera de Villiers-Herbisse à Mailly où il attendra de nouveaux ordres.

V. — La cavalerie se conformera au mouvement général, en reliant la division à la 9e D. C.

VI. — Le général de division marchera avec la 119e bde.

VII. — Départ du gros d'A. G., des 2 bdes, à 14 h.

Le général commandant la 60e D. R.,
Signé : JOPPÉ.

P. A : *Le chef d'état-major,*
GUIBERT.

Annexe n° 3076.

Silly-le-Long, 10 septembre, 11 h. 15.

Général cdt la 61e division de réserve à général cdt le 4e C. A., à Ognes.

Situation à 11 heures.

L'art. s'établit en surveillance, conformément aux prescriptions de l'ordre, entre le Plessis-Belleville et Silly-le-Long. La div. est rassemblée par brigades accolées au S. E. du Plessis-Belleville; la cav. a rejoint et se trouve à l'ouest du chemin de fer, à hauteur de Lagny-le-Sec, surveillant les directions de Moussy-le-Neuf, Ver, Ermenonville et Montagny.

Je m'installe à Silly-le-Long, auprès de l'église.

DÉPREZ.

Annexe n° 3077.

62e DIVISION [1].

Dammartin, 10 septembre, 9 heures 15.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

En réponse à votre demande en date du 10 septembre, 8 heures, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la situation des troupes de la 62e D. R., entre le Plessis-Belleville et la forêt d'Ermenonville, est la suivante :

le 263e occupe le Plessis-Belleville,

le 278e occupe Eve.

la cavalerie (2 escadrons) de la division tient les passages de la Launelle, entre Eve et la forêt.

D'autre part, je suis informé que le 317e rgt (54e D. R.)[2] a quitté le Plessis-Belleville par la route d'Ermenonville, avec ordre de pousser des éléments de ce côté.

Dans ces conditions, tout ravitaillement en arrière de la Launelle me paraît très largement protégé, mais il me serait difficile d'en garantir la sécurité, à Ermenonville, sans pousser des éléments très loin au nord et occuper Montagny, ce qui sort tout à fait du cadre des instructions que j'ai reçues.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

DES HORTS.

---

[1] Note du S. H. — Note de la 62e D. R. au C. C. Bridoux.

[2] Note du S. H. — Sic. — En fait, le 317e régiment fait partie des E. N. E. du 4e C. A.

Annexe n° 3078.

(St-Soupplets. de Dammartin, le 10/9/14, à 11 heures 10.)

Télégramme.

Général commandant 62e division à général commandant VIe armée, St-Soupplets.

Division occupe à 10 heures emplacements prévus; rien de nouveau sur le front.

Général GANEVAL.

Annexe n° 3079.

Longchamps, 10 septembre 1914.

Après le violent combat du 7 septembre, l'occupation du mamelon Séraucourt, Deuxnouds, bois Blandin, par les troupes de la 129e brigade, a présenté de très grosses difficultés, ce mamelon étant battu d'une façon permanente, de jour et de nuit, par l'A.L., par des batteries enterrées près de Saint André et par des tranchées installées au sud du bois de Renonlieu.

Toute tentative de déboucher de Deuxnouds, plusieurs fois renouvelée, à causé de grosses pertes, sans pouvoir aboutir.

Le 8 septembre, les 2 groupes de la division ont pu s'établir sur cette croupe, vers le lisière ouest du bois Blandin, et ont énergiquement contrebattu l'artillerie ennemie, mais leur position (le choix se limitant à 2) a été vite repérée ainsi que les chemins qui permettaient de remonter de Rignaucourt sur le plateau. Toutefois, un groupe a pu être maintenu, le jour, sur les pentes Seraucourt, Amblaincourt. Des tranchées profondes avaient été construites sur les pentes ouest du mamelon, mais l'occupation de Deuxnouds et du ravin au N.E. n'a pu être maintenue, en raison du feu violent d'infanterie et d'artillerie qui le criblaient, en interdisant tout débouché.

Dans la journée du 9, toute la partie ouest dudit mamelon a été bombardée à outrance par l'A. L. Le village de Seraucourt est devenu intenable, les maisons s'effondrant sous les projectiles. Ce bombardement s'est accentué, spécialement le 9 vers 18 heures et à 22 heures.

Sur le même mamelon, le 38e colonial (130e brigade) occupait les lisières nord du bois Blandin où il s'était fortement retranché; il remplaçait le 34e colonial de la 129e brigade qui, très fortement éprouvé au combat du 7 (lieutenant-colonel et 20 officiers tués ou blessés), avait été reporté vers Issoncourt pour se reformer et servir de réserve à la division.

La 130e brigade occupait les pentes est du signal détruit d'Heippes par une succession de petites tranchées capables de recevoir les tireurs de 3 compagnies. Une compagnie de grand'garde gardait spécialement la croupe près du signal, très battue par l'artillerie lourde. A Issoncourt, à Mondrecourt, les tranchées continuaient les lignes de défense.

Le 9 septembre[1], à zéro heure, les tranchées ouest du plateau de Séraucourt étaient très violemment attaquées. Très énergiquement défendues par les 311e et 312e, les tranchées ont été prises et reprises, avec des corps à corps très violents, et sont restées finalement entre nos mains; elles ont été évacuées sur l'ordre du général de brigade à cinq heures, et la brigade s'est repliée en ordre parfait sur Issoncourt.

Cette décision a été provoquée :

1° Par la prise de l'ennemi du bois Blandin, très énergiquement défendu par son colonel (lieutenant-colonel Dardignac qui s'y est fait tuer). Débordées de front et de flanc, les compagnies ont pu se décrocher et se replier vers Mondrecourt.

A notre droite, tout l'effort de l'ennemi s'est porté sur la compagnie placée au-dessous du signal d'Heippes, malgré l'envoi d'une compagnie de renfort et après un combat qui a duré 3/4 d'heure. Cette compagnie a été détruite et enlevée, l'ennemi masquant les autres tranchées qui n'ont pas su ou qui n'ont pas pu intervenir dans ce combat. La retraite s'est faire en bon ordre dans la direction du bois de Meuse.

Le 203e avait envoyé dès la veille un bataillon de réserve à la 129e brigade pour remplacer le 34e colonial en reconstitution à Issoncourt, mais occupé en même temps à défendre le village et ses abords par des tranchées profondes et bien établies. Au moment de l'attaque, une compagnie prise dans le 2e bataillon du 203e avait été envoyée à la 129e brigade; cette compagnie a pris part à l'action du 311e et 312e et a été très violemment secouée; son capitaine (capitaine Pichon) a disparu, tué ou prisonnier.

2° A ma gauche, le mamelon bois Chanel, cote 309, bois Landlut était occupé par un régiment de la 40e division, l'artillerie de cette division vers la cote 309 et le groupe de la 65e division vers la cote 320. Je n'ai pas les détails sur les incidents qui se sont produits de ce côté; j'ignore si l'artillerie de la 40e division avait passé la nuit sur ses emplacements ou si elle les avait quittés à la tombée du jour; en tout cas, vers 2 heures du matin, le groupe de la 65e division a été entouré subitement par un mélange de soldats allemands et de soldats français; les officiers, sauf deux, se sont fait tuer sur leurs pièces, qui ont été abandonnées; les avant-trains ont pu échapper.

La retraite des divers éléments s'est effectuée sans trouble, dans la direction Neuville, Courouvre et, dans la journée, diverses fractions détachées ont rejoint leurs corps. Les culasses des pièces avaient été enlevées; l'artillerie de la 40e division les a détruites en tirant sur elles des projectiles à la mélinite. Dans la journée, huit de ces pièces ont été ramenées par les soins de la 7e division de cavalerie.

Trois pièces, dont les affuts avaient été complémentement démolis, ont été laissées sur le terrain.

Général BIZOT,
commandant la 65e division de réserve[2].

---

[1] Note du S. H. — Lire : le 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Document conservé aux archives du 3e G. D. R. (11 septembre. Entrées).

Annexe n° 3080.

71e division. — Q. G. : Vomécourt.

Situation le 11 septembre[1], *à 17 heures.*

Ennemi.

Aucune activité sur le front.

Division.

141e brigade (E. M. Romont). — 1 btn 349e : de Menu Bois, par la Pucelle, aux pentes S. E. de 322 (sud de Doncières).

1 btn 349e, 2 btns 370e : Roville.

2 btns chasseurs, 2 btns 358e : Romont.

1/2 esc. cavalerie : Moyemont.

1/2 cie génie : Romont.

Les 2 btns de chasseurs passeront demain à la 142e (Rambervillers).

142e brigade (E. M. Badelieu). — 4 btns (309e, 217e) sur le front bois de Roville, bois de la Grande Coinche, lisière N. du bois d'Anglemont jusqu'à la route de Ménil (incluse).

1 btn 221e : Ste-Lucie.

1 btn 221e : Métendal.

2 btns chasseurs : Rambervillers.

1/2 esc. cav. : ferme Bellevue (S. O. de Rambervillers).

1/2 cie génie : Badelieu.

170e infanterie. — 4 btns Rambervillers (partie sud).

Artillerie. — 75 : 1 groupe Métendal, 1 groupe La Croix-Ferry, 1 groupe croupe N. O. de Romont.

155 C. T. R. à Jeanménil (station). 5 pièces disponibles sur 9.

95 (2 batteries). En arrière et à l'ouest du 155 C. T. R. Une batterie sera transférée cette nuit au calvaire de Rambervillers pour se joindre à 155 L : 1 bie au calvaire de Rambervillers ; 1 bie à 1500 m. N. E. de Fauconcourt.

1 S. M. A., 1 S. M. I. : Padoux.

Travaux en voie d'amélioration.

Liaison téléphonique avec Fomont et Badelieu.

Le général commandant la 71e division,

KAUFMANT.

---

[1] Note du S. H. — Sic. Le cachet de réception de la 1re armée porte comme date d'arrivée de ce document : « *10 septembre 1914, 18 heures* ».

Annexe n° 3081.

(Epinal, de Vomécourt, n° 6, à 19 h. 40.)
(Reçu le 10 septembre à 20 h.)

Message téléphonique.

Général commandant 71e division à général cdt Ire armée.

Je suis informé à 19 heures par le cdt du 61e bataillon de chasseurs (corps d'armée provisoire) que la ferme du Champ Chaudron, tombée aux mains des Allemands aujourd'hui vers midi, reprise par lui à 13 h. 30, a été évacuée vers 17 h. par les éléments du corps provisoire, sous une violente canonnade.

Je donne l'ordre au colonel Clausse[1], cdt mon secteur de droite, de s'assurer qu'aucune infiltration ne se produit par le bois de Nossoncourt, qu'il occupera au besoin, pour aider les troupes qui réattaquent Champ Chaudron (163e, corps provisoire).

Annexe n° 3082.

Expédié : le 10-9.
Lieu de départ : Vadelaincourt.

Ordre de rupture de combat[2].

La 72e D. R. rompra le combat ce soir pour gagner, sur la rive droite du ruisseau de Vadelaincourt, Rampont, la position qui lui est assignée par le gouverneur de Verdun.

Les mouvements se feront comme il suit :

1° L'artillerie en entier quittera ses emplacements à 18 h. 30 et se groupera à Nixéville où elle cantonnera. Les bies de 95 resteront en position. L'infanterie commencera son mouvement de repli à 20 h., couverte par des arrière-gardes.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 142e brigade.
[2] Note du S. H. — Ordre de la 72e D. R. — Minute, sans heure ni signature, conservée dans les archives de la 72e D. R.

Les mouvements se feront aux ordres :

1° du général cdt la 108e bde, pour le 330e et le 366e (qui doit regagner Sivry-la-Perche).

2° du colonel Couturier, pour les 324e (à diriger sur Nixéville) et 164e (à diriger sur Lemmes).

3° du colonel Parès pour le 351e qu'il conserve sous ses ordres et pour le 365e qui sera dirigé sur Souhesme-la-Grande par le général cdt la D. R.

Le 303e recevra directement les ordres du général cdt la D. R.

Le 165e ne rentrera dans son secteur que quand les autres corps auront passé à Vadelaincourt et que son btn de Lemmes aura été relevé par le 164e.

On se reportera à l'ordre précédent pour le stationnement et la division en secteurs.

Ravt en munitions. — Art., Nixéville. — Inf., à la bifurcation du chemin Nixéville, Lempire sur la grand'route Verdun, Lemmes (1.200 m. S. E. Nixéville).

Les S. Dist. se trouvent à Nixéville où les corps les feront diriger sur leurs cantonnements et bivouacs. Après distributions, les voitures seront groupées à la sortie O. Glorieux sur la grand'route où se trouvent déjà les S. Ravt.

Le 11 sept., ravitaillement Verdun.

L'ambulance de Nixéville se portera à Maison Rouge (5 km. S. O. de Verdun).

Annexe n° 3083.

73e DIVISION. Saizerais, 10 septembre, 4 heures 30.

Colonel commandant 73e division à colonel commandant 146e brigade.

Par ordre du général cdt la IIe armée[1], 3 btns de la 73e division vont être portés de suite au point de Custines, pour être dirigés sur le Grand Couronné de Nancy.

Le colonel cdt la 73e division doit, en conséquence, renoncer à l'opération en cours d'exécution.

Les troupes seront ramenées *immédiatement* sur leurs positions initiales dans les centres de résistance.

Il importe, surtout pour les troupes du colonel Malaguti[2], que le mouvement se fasse avant le lever du jour.

La ligne des avant-postes de la division sera toujours établie sur le front Dieulouard, croix de Langrepont, Griscourt, vallée de l'Ache, vallon sans eau à l'ouest de Rogéville.

La bie qui se trouvait installée précédemment dans la forêt Entre deux voies va être ramenée immédiatement sur cet emplacement.

Les reste de l'artillerie restera sur les positions fixées précédemment, pour appuyer au besoin le mouvement de repli que va exécuter le 167e rgt[3].

---

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2341 (annexe 2693) et Toul, 3545 (annexe 2952).
[2] Note du S. H. — Le colonel Malaguti commande la 146e brigade.
[3] Note du S. H. — De la brigade active de Toul.

Les btns désignés pour former le détachement de Custines sont :

Le btn du 169e rgt[1], le btn du 369e rgt[2], le btn du 367e rgt[2], qui sont actuellement groupés sur les bords de l'Ache.

Ces btns partiront, chacun pour leur compte, aussitôt qu'ils seront prêts et seront dirigés sur Custines. Ils seront placés sous les ordres du colonel Florentin[3].

Ils seront suivis de leurs trains de combat.

Signé : LEBOCQ.

Annexe n° 3084.

73e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Au Q. G., Saizerais, le 10 septembre, 5 h.

Ordre général n° 52.

Aussitôt que le mouvement de repli sera terminé[4], la division sera installée de la manière suivante :

Au secteur est (centre de résistance : ferme de Néleu[5], Bois-brûlé), sous les ordres du colonel Nitard[6] : le 167e, disposant de St-Georges[7] et Belleville.

2 cies seront maintenues à Dieulouard et 2 cies à la disposition du colonel cdt la 73e div. à Saizerais.

Au secteur ouest (centres de résistance de Villers-en-Haye, Rogéville, bois de la Côte-en-Haye), sous les ordres du colonel Malaguti[8] : la 146e bde.

L'artillerie laissera une batterie en position à forêt Entre deux voies.

Les autres batteries seront :

2, sur la crête des Remises[9].

1 gr., sur crête S. E. de Rogéville, Villers-en-Haye.

---

[1] N. du S. H. — De la brigade active de Toul.
[2] N. du S. H. — De la 146e brigade.
[3] N. du S. H. — Commandant le 367e R. I.
[4] N. du S. H. — Cf. 73e D. R. Ordre de 4 h. 30 (annexe 3083).
[5] N. du S. H. — 3 km. N. E. de Saizerais.
[6] N. du S. H. — Commandant le 167e R. I. (de la brigade active de Toul).
[7] N. du S. H. — 1 km. N. de Saizerais.
[8] N. du S. H. — Commandant la 146e brigade.
[9] N. du S. H. — S. O. du Bois Brûlé.

Batterie de 155 L. sur son emplacement actuel, prête à détruire les batteries qui pourront lui être signalées.

Q. G. : à Saizerais.

Ligne de résistance : sur les centres de résistance.

Avant-postes : sur la ligne corne S. E. bois de Cuite, croix de Langrepont, vallée de l'Ache, Tremblecourt.

Le colonel commandant la 73e division,

Signé : LEBOCQ.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GUERRIER.

Annexe n° 3085.

73e DIVISION.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

Au Q. G. Saizerais, le 10 septembre, 10 heures.

Ordre général n° 53.

1re PARTIE.

I. — Il semble qu'il reste peu de forces ennemies devant la 73e division, notamment sur la hauteur de Cuite.

Une patrouille de cavalerie a trouvé ce matin les villages de Tremblecourt, Martincourt, Noviant-aux-Prés non occupés. Un peloton de cavaliers ennemis a été vu vers Minerville.

II. — L'occasion serait donc favorable pour reprendre possession de la hauteur de Cuite et de s'y installer solidement.

III. — C'est la tâche que le colonel cdt le 167e [1] devra se proposer d'atteindre aujourd'hui, et pour laquelle il disposera :

— de 2 btns du 167e.

— du 2e gr. de 75 établi sur le versant S. E. de la hauteur 220 (S. S. O. de Dieulouard).

— de la batterie de 155 établie au S. O. du Bois brûlé.

Le 1er gr. de 75 (moins une batterie) réoccupera la position des Remises [2], qu'il occupait hier soir. Il battra la lisière sud de la forêt de Puvenelle, du bois de Jézainville au saillant nord de Gézoncourt.

---

[1] Note du S. H. — De la brigade active de Toul.

[2] Note du S. H. — S. O. du Bois brûlé.

Une batterie de ce groupe sera laissée en position d'attente, prête à intervenir soit dans la direction de Nanzéville [1] (ferme), soit dans la direction de Tremblecourt.

Les 367e (1 btn), 368e, 369e (1 btn)[2] poursuivront l'organisation solide des centres de résistance.

2 cies du 167e formeront réserve à Saizerais.

2e PARTIE.

Ravitaillement. — Les sections de distribution des T. R. seront à la disposition des troupes vers 17 h. à :

368e, 369e, — aux mêmes emplacements qu'hier, 9 septembre. (Une auto-citerne sera avec les T. R. du 368e.)

367e, — à entrée est du bois de la Côte en Haye, sur route Rosières, Tremblecourt (avec une auto-citerne).

167e, bie 155 : vivres portés par autos aux 4 Vents, 16 h.

Artillerie. — 1er gr. : Rosières. — 2e gr. : Marbache.

Après distribution, les T. R. seront renvoyés à Francheville, où ils cantonneront.

Le colonel commandant la 73e division,

Signé : LEBOCQ.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GUERRIER.

Annexe n° 3085 *bis*.

73e D. R.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

Au Q. G. Saizerais, 10 septembre, 14 h. 30.

Ordre général n° 54.

Certains renseignements permettent de supposer possible une attaque de l'ennemi. Le mouvement sur le bois de Cuite est provisoirement suspendu.

La division se tiendra sur ses gardes sur tout son front.

Une batterie du 2e groupe prendra position dans la forêt Entre deux voies. Le reste de ce gr. au nord-est, à Bois-brûlé. L'autre gr. sur routes au sud de Rogéville et Villers-en-Haye. une de ses batteries en surveillance vers Tremblecourt et Domèvre.

---

[1] Note du S. H. — 2 km. N. E. de Martincourt.

[2] Note du S. H. — De la 146e brigade.

La cavalerie conservera soigneusement le contact avec l'ennemi, signalé à Noviant-aux-Près, et fera connaître le résultat de la reconnaissance poussée vers Mamey.

La 146e bde fera retirer les troupes qu'elle aurait pu laisser à Gézoncourt et à Griscourt, où elle laissera seulement un poste.

Le colonel commandant la 73e division,

Signé : LEBOCQ.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GUERRIER.

Annexe n° 3086.

C. A. L.

D./2.

Cloyes, 10 sept. 10 h. 10.

Général cdt D/2 du C. A. L.[1] *au général cdt la D/3 du C. A. L.*

Réponse à votre note de ce jour 8 h. 30.

Notre artillerie ne peut vous aider qu'au moyen d'un avion qui lui fasse connaître la position exacte de l'art. au N.-O. d'Ecriennes. Je demande cet avion au corps d'armée qui nous interdit hier le tir sur zone.

Le général commandant la D/2 du C. A. L.,

LEBLOIS.

P. S. — Si votre groupe qui est à l'ouest d'Orconte avançait vers Matignicourt, il pourrait se lier avec notre artillerie, croiser son feu avec elle sur le N.-O. d'Ecriennes et profiter des renseignements du même avion. Il est évident qu'à l'ouest d'Orconte il est inutile contre une artillerie qui est à 6 km. de là.

---

[1] Note du S. H. — 2e division du corps d'armée colonial.

Annexe n° 3087.

Poste de cdt de Cloyes, 10 septembre, 11 h. 5.

Gal cdt 2e div.[1] *à gal cdt 3e div.*[1], *à Orconte.*

Le C. A., n'ayant pas d'avion, a autorisé le tir sur zone.

En conséquence, nos batteries pourront commencer à tirer au N. O. d'Ecriennes aussitôt que cette coopération vous sera nécessaire.

Indiquez-nous l'heure où nous devons ouvrir le feu, et autant que possible, un but précis.

Mais, comme je n'ai que deux gr., il est essentiel que votre groupe d'Orconte avance du côté de Matignicourt pour prendre part à cette canonnade et la rendre plus efficace.

LEBLOIS.

Annexe n° 3088.

La 2e div. occupe depuis la cote 153, la ferme Mt Moret, Bignicourt, le sud de l'Orconte, Goncourt, jusqu'au gué à 1.000 à l'est de Goncourt.

Nulle part, elle n'a passé l'Orconte. Les Allemands auraient leur ligne de défense au nord du canal et parallèlement à lui à hauteur de Luxémont, qui serait fortifié, soutenue par l'art. de campagne au N. et par l'artillerie lourde beaucoup plus loin[2].

Annexe n° 3089.

3e DIVISION[1]. P. C. : chau du Plessis, 10 sept., 7 h. 45.

Ordre[2].

I. — L'ordre du corps d'armée est de *tenir à outrance* sur nos positions, et de reconstituer des réserves.

II. — A cet effet, le colonel cdt le 7e régiment, après entente avec le colonel Guérin, est prié de faire connaître si, avec le btn 1/2 dont il dispose et le 1/2 btn de réserve à Orconte, il peut relever le 1er régiment, moins le btn à Matignicourt, qui viendrait se reconstituer à Orconte. Dans l'affirmative, le mouvement pourrait commencer aussitôt.

---

[1] Note du S. H. — D'infanterie coloniale.

[2] Note du S. H. — Document, sans indication d'origine, conservé dans les archives de la 3e division d'infanterie coloniale parmi les pièces du 10 septembre.

III. — Par ailleurs, il y a lieu de faire appel à la compagnie du génie, en ce momen à Orconte, à la disposition du colonel Mazillier[1] et inutilisée, afin de s'établir fortemen sur la position.

IV. — Une bie d'artillerie ennemie serait installée à 300 m. à l'O. de la cote 122, au nord de la route nationale. Elle paraît n'avoir pas de soutien. Il serait utile de l'inquiéter par des feux, soit pour la forcer à rétrograder, soit pour la troubler dans son action.

V. — Prière également de faire connaître s'il ne paraît pas avantageux d'occuper Ecriennes avec une fraction avancée. Si cette opération ne paraît pas occasionner de risques importants, l'exécuter.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
JANNOT.

Annexe n° 3090.

3e DIVISION[2].

P. C. : chau du Plessis, N. Orconte, 10 sept., 9 h

Renseignements 2e div.[3].

Vous ai envoyé compte rendu concernant situation entre Matignicourt et Farémont.

Je tiens avez 1 btn (1er rgt) et 1 btn (7e rég.) Matignicourt ; avec 1er rgt et 1 btn 1/2 (7e), ligne auberge 500 m. N. Matignicourt, Farémont, et écluse et, en réserve, 2e rgt, à Orconte, retiré cette nuit du front et en voie de reconstitution ; avec un groupe d'artillerie 800 m. N.-O. d'Orconte et 1 groupe d'artillerie au N. de la grand'route de Perthes à Vitry-le-François à l'est de Thiéblemont.

Ma mission est de tenir à outrance sur le front Matignicourt, Farémont.

L'ennemi a des tranchées à l'ouest d'Ecriennes. Il a avancé son artillerie et menace les ponts de l'écluse et de Matignicourt. Notre artillerie est sans action sur l'artillerie ennemie établie à l'est de Vauclerc et je demande, si possible, coopération de votre artillerie.

1. — pour prendre d'enfilade les lignes ennemies établies à l'ouest d'Ecriennes.

2. — pour contrebattre l'artillerie ennemie à l'est et près de Vauclerc.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
JANNOT.

---

[1] Note du S. H. — Commandant le 7e régiment d'infanterie coloniale.
[2] Note du S. H. — 3e division d'infanterie coloniale.
[3] Note du S. H. — 2e division d'infanterie coloniale. Destinataire.

Annexe n° 3091.

3e DIVISION[1]. Chau du Plessis, 9 h. 10.

Colonel Mazillier[2].

Ai avisé de la situation de l'art. ennemie et de la position de vos tranchées, 2e div. afin faire, si possible, feu d'enfilade, notre artillerie ne pouvant intervenir efficacement.

Cie du génie est à votre disposition sortie N. Orconte, chau du Plessis.

Vous prendrez, bien entendu, le commandement de tout le groupement de forces entre Farémont et Matignicourt.

Je replie le poste de commandement au S.-O. d'Orconte, en raison rapprochement coups grosse artillerie.

Le 2e rgt se reconstitue à Orconte à la disposition du général de div.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
JANNOT.

Annexe n° 3092.

C. D'ARMÉE DES T. C.[3]. Orconte, le 10 septembre 1914, 10 h. 30.

3e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

La 3e division venant de se voir enlever un de ses groupes pour constituer une réserve d'armée, le général cdt cette division prie M. le général cdt la 7e bde de vouloir bien lui renvoyer, le plus vite possible, le groupe de la 3e division qui avait été mis momentanément à sa disposition au N. de Thièblemont. Le général cdt la 3e division en a un besoin urgent pour contrebattre des batteries allemandes qui viennent de s'établir entre Ecriennes et Vauclerc.

Ce groupe attendra sur place les ordres du lieut.-colonel cdt l'artillerie de la division[4].

LEBLOND.

---

[1] Note du S. H. — 3e division d'infanterie coloniale.

[2] Note du S. H. — Commandant le 7e régiment d'infanterie coloniale. Destinataire. — Minute conservée dans les archives de la 3e division coloniale parmi les pièces du 10 septembre.

[3] Note du S. H. — Corps d'armée colonial.

[4] Note du S. H. — Le journal des marches et opérations du 29e R. A. C. donne l'indication suivante : « 10 septembre, 11 h. 1/2. — Le groupe colonial (4e groupe A. C.), rendu à son corps, est remis à notre disposition pour aider à contrebattre les attaques constantes de l'ennemi sur Favresse ».

Annexe n° 3093.

DIVISION DU MAROC. Château de Mondement, 10/9, 10 h. 40.

ÉTAT-MAJOR.

Ordre général n° 58.

1° La division du Maroc participe à la marche offensive vers le nord en marchant derrière la gauche du 9e corps.

2° Le mouvement se fera de la façon suivante.

Itinéraire : Mondement, Reuves, Broussy-le-Petit, Broussy-le-Grand, Bannes, Morains-le-Petit.

Ordre de marche : avant-garde sous les ordres du général Blondlat, comprenant 3 btns de la brigade Blondlat et la cie divisionnaire du génie.

Gros : reste de la brigade Blondlat, A. D., régiment Fellert, régiment Cros, ambulance et brancardiers.

Heure de départ et point initial : embranchement des routes à la sortie N. E. de Mondement; départ au reçu de l'ordre.

Halte horaire : aux heures 50.

Liaisons : 1 peloton de chasseurs établira la liaison entre la D. I. et la 104e brigade sur les hauteurs entre Allemant et le Mont Août.

.....

HUMBERT.

Annexe n° 3094.

DIVISION DU MAROC. Bannes, le 10 septembre 1914, 19 h. 45.

ÉTAT-MAJOR.

S/C N° 1160.

Compte rendu de fin de journée[1], *pour la journée du 10 septembre 1914.*

La division reçoit, à 5 heures, l'ordre de tenir ses positions entre la croupe du Poirier et le bois d'Allemant, jusqu'à ce que le 10e corps, qui débouche par Baye, se soit écoulé dans la direction de Colligny. Dans chaque bataillon, les unités sont aussitôt reconstituées

---

[1] Note du S. H. — Adressé au 9e C. A.

et groupées sur place. La tête du 10e corps passait à 7 heures à St-Prix, les régiments Cros[1] et Fellert[1] purent se rassembler, vers 9 heures, à hauteur du château de Montgivroux. La brigade Blondlat[2] se rassemble de même au château de Mondement, vers 10 heures 45. Le mouvement vers l'est, prescrit par le général commandant le 9e corps, commença vers 15 heures, et se fit sans incident jusqu'au delà de Bannes. Les troupes avaient déjà reçu l'ordre de cantonner à Morains-le-Petit et Pierre-Morains; mais la résistance opposée par les avant-gardes[3] ennemies à la 17e division et la division de réserve modifie ces dispositions.

La division cantonne :

Brigade Blondlat, 1 bataillon : Morains-le-Petit (liaison avec la 17e division).

2 bataillons et état-major : à Aulnay-aux-Planches (liaison avec le 10e corps).

1 bataillon : la Grosse Ferme.

Régiments Fellert et Cros, artillerie divisionnaire, compagnie du génie, ambulances : à Bannes.

Quartier général : à Bannes.

HUMBERT.

Annexe n° 3095.

C. CAVALERIE. St-Léonard, 10 septembre, 20 heures 40.

1re D. C

ÉTAT-MAJOR.

Compte rendu de fin de journée[4].

La 1re D. C. a bivouaqué, la nuit du 9/10 septembre, autour de Ver. Avant-garde 11e bde D. à Eve. Arrière-garde, 5e bde D. et cyclistes, à Ermenonville. A 8 heures 30, elle reçoit l'ordre de prendre des dispositions de sûreté contre des fractions ennemies signalées à Montagny. Vers 9 heures, un bataillon étant signalé en marche de Montagny à Ermenonville, la division se tient prête à monter à cheval au premier signal. La 5e bde D. évacue Ermenonville, prenant les mesures nécessaires pour couvrir le bivouac de Ver, vers le nord. A Ver, un peloton cycliste, avec la mitrailleuse de la 2e bde C., se porte à l'issue N.-E., sur le plateau face à Montagny.

L'ennemi n'attaque pas.

A 11 heures, la 1re D. C. lève son bivouac et se porte sur Vemars : 11e bde D. par Othis, 2e bde C. par Beaumarchais, couverte par une avant-garde comprenant : 5e bde D., les batteries et les cyclistes.

---

[1] Note du S. H. — Ces 2 régiments de marche de tirailleurs constituent la 2e brigade de la D. M.

[2] Note du S. H. — 1re brigade de la D. M.

[3] Note du S. H. — En fait, les arrière-gardes.

[4] Note du S. H. — Adressé au C. C. Bridoux. — bde C., bde D., signifient brigade de cuirassiers ou brigade de dragons.]

A 13 heures 45, la 1re D. C. se rassemble au sud de Vémars où elle retrouve les T. R., qui ont été poussés dans la matinée vers le bivouac, mais n'ont pu ravitailler que partiellement.

La grand'halte se prolonge jusqu'à 10 h. 30. A 16 heures 15, arrivent les camions autos permettant un ravitaillement complet en munitions.

La division se met en marche pour gagner ses cantonnements qu'elle atteint à 20 h. 30, savoir :

Q. G.	St-Léonard.
2e bde C.	Avily.
5e bde D.	St-Firmin.
11e bde D.	Courteuil.
Artillerie	Courteuil.

Cyclistes ont été poussés, dès 16 heures 30, à Senlis, gardant les issues nord et est jusqu'à l'arrivée d'éléments de la 13e bde D. (de la 3e D. C.).

Cantonnement à St-Nicolas-d'Acy.

P. O. : *P. le chef d'état-major,*
VILLEMONT.

Annexe n° 3096.

2e D. C.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 40.

Q. G. d'Apremont, le 10 septembre 1914, 2 heures.

Ordre particulier n° 27
au colonel commandant le 353e[1] d'infanterie
et au général commandant la 2e B. D.[2].

I. — Par modification à l'Ordre d'opérations n° 40, pour la journée du 10 septembre[3], le détachement aux ordres du colonel commandant la 145e brigade d'infanterie, qui devait opérer au N. de St-Mihiel, reçoit une autre mission et se portera dans la région St-Agnant. Liouville, avec les 3 batteries du groupe monté. Il y sera rendu vers 8 heures.

II. — Le détachement du 353e régiment d'infanterie n'aura pas de batterie à sa disposition.

La ligne qu'il devra tenir pour 6 heures sera : Woinville, Montsec, bois Besombois[4],

---

[1] Note du S. H. — De la 145e brigade (73e D. R.)
[2] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2324, 9 septembre (annexe 2068).
[3] Note du S. H. — Du 9 septembre (annexe 2516).
[4] Note du S. H. — 2 km. O. de Bouconville.

se reliant à droite, vers Bouconville, à des détachements poussés éventuellement par la 145e brigade d'infanterie.

Il fera tenir, à sa gauche, le carrefour des Valottes[1] (route de Woinville à Savonnières) et le carrefour de la route Apremont, St-Mihiel, à 2 kilmètres O. d'Apremont.

Un peloton de la 2e B. D. sera mis à sa disposition, à 5 heures, à Apremont (mairie).

III. — Rien n'est changé aux dispositions prévues pour la découverte et le rassemblement de la 2e D. C. par l'ordre n° 40.

Le général Varin, commandant p. i. la 2e D. C.,

Signé : VARIN.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
P. O. : *L'officier d'état-major de service,*

[Illisible.]

Annexe n° 3097.

10 septembre, 14 h

Message téléphoné.

(Reçu à Neuves-Maisons, de St-Mihiel, par sapeur tél. Bousquet.)

Général cdt 2e division[2] à général cdt IIe armée.

La 2e division s'est portée, au jour, sur Bouconville, repoussant sur St-Baussant des détachements de cavalerie ennemis et des cyclistes qui tenaient Xivray, Richecourt. A St-Baussant, forte résistance, qui était surmontée lorsqu'arriva l'ordre de l'armée de lier les opérations au mouvement de la 145e brigade[3].

Des gros de cavalerie bavaroise sont remontés vers le bois de Thiaucourt[4] par suite de l'attaque sur St-Baussant.

---

[1] Note du S. H. — 2 km. O. de Woinville.
[2] Note du S. H. — Lire : 2e *division de cavalerie.*
[3] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 19 heures, 9 septembre, 2324 (annexe 2068).
[4] Note du S. H. — Nord de Saint-Baussant.

Après entente avec colonel cdt la 145e brigade, la 2e D. C. s'est portée sur St-Mihiel, qu'elle atteint à 13 h. 30.

L'intention du général de division est d'agir en liaison avec la 145e brigade, à sa droite, pour faciliter la progression sur Spada.

Prisonniers des 2e uhlans bavarois et du 1er cavalier lourd bavarois.

Annexe n° 3098.

10 septembre, 22 h.

Télégramme.

Général de Lastours, commandant la 3e division cavalerie, à général commandant VIe armée, à Claye.

J'occupe les cantonnements : Baron (Q. G.), Borest, Fontaine-les-Corps-Nuds, Montlognon. Quelques cyclistes ennemis sont signalés dans les bois au nord de Baron. J'attends à St-Soupplets ordres télégraphiques, s'il y a lieu.

Annexe n° 3099.

3e DIVISION DE CAVALERIE. 10 septembre.

Ordre d'opérations pour le 11 septembre.

I. — Les forces allemandes continuent leur retraite vers le N.-E. La VIe armée continue la poursuite et sa colonne de gauche marche par Versigny, Rozières, Glaignes, Béthancourt.

II. — La mission de la 3e D. C. est d'assurer la sécurité sur le flanc gauche contre ce qui pourrait venir de Senlis, de Pont-Ste-Maxence, de Verberie et de Compiègne. En conséquence, les deux escadrons du commandant Carrière marcheront sur Verberie par Montepilloy, Brasseuse. Se renseigner sur ce qui se passe à Senlis. La colonne principale suivra la route Baron, Rully, Béthisy.

III. — Point initial : sortie nord de Baron.

Ordre de marche :

Avant-garde, bde de légère, 2 pelotons cyclistes. à 7 h. 30.
Gros, 1 escadron cuirassiers, 8 h.
Artillerie, 8 h. 5.
Bde de cuirassiers, 8 h. 15.
T. C., 8 h. 25.
Peloton cycliste, à pied.

La bde de légère enverra une reconnaissance sur Compiègne, par Gilocourt. La bde de cuirassiers, une reconnaissance sur Attichy, Vic-sur-Aisne.

Les renseignements seront envoyés sur la ligne de marche de la 3e D. C., par la bde légère; par la reconnaissance de cuirassiers, au général commandant le corps, sur la ligne de marche Ormoy-Villers, Duvy, Mermont, Feigneux, Grimaucourt, Rétheuil.

Départ des reconnaissances, le plut tôt possible.

A titre de renseignement, une fraction de la 5e D. C. serait à Senlis; des détachements de cette division ont rencontré cette nuit de nombreux détachements ennemis dans les forêts de Villers-Cotterêts et Compiègne où ils n'ont pu pénétrer.

Annexe n° 3100.

6e DIVISION DE CAVALERIE.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

Cantonnement du 10 septembre[1].

Q. G.		Ramerupt.
Cuirassiers	(6 esc.)	Coolus.
Dragons	(1 esc.)	Romaine.
—	(1 esc.)	Morembert.
—	(4 esc. et état-major)	Nogent-sur-Aube.
Légère		Ramerupt.
Artillerie		Ramerupt.

Pas d'avant-postes. Il ne sera fourni qu'un poste aux issues N.-E. et O. de Ramerupt et à la sortie N. de Romaine et de Morembert.

Dans chaque régiment, le 1/2 régiment dernier débarqué et cantonné (légère : Pougy; dragons : Précy-N.-D.; cuirassiers : Pel-et-Der) conservera les cantonnements fixés pour la journée d'aujourd'hui. De même le groupe cycliste (Précy-N.-D.).

P. O. : *Le chef d'état-major,*
MOINEVILLE.

---

[1] Note du S. H. — Minute conservée dans les archives de la 6e D. C. (état-major).

Annexe n° 3101.

Villotte, 1 h. 30, 10 septembre 1914.

Le chef d'E.-M. de la 7e division de cav. au général P. Durand.

Renseignements datant de 20 h. à 21 h. 45.

L'ennemi semble tenter le passage à Maizey. Un élément aurait passé le canal vers Woimbey (où se trouve un escadron de découverte). On entendait des coups de fusils. La canonnade continue, assez lente, du côté des Paroches.

Le général fait prendre les armes et tiendra dans la mesure du possible dans les bois de la rive gauche de la Meuse.

L'officier de service,
EHRMANN[1].

Le chef d'É.-M. de la 3e div. de cav.[2] rend compte à la IIIe armée.

Annexe n° 3102.

7e D. C.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Le 10 septembre 1914.

Compte rendu résumé des renseignements[3].

5 h. — 1. Le front occupé par l'ennemi sur la rive droite de la Meuse s'étendrait entre la corne sud du bois de la Selouse et la cote 276 au S. de la forêt d'Amblonville.

Dans la journée du 9, aucun mouvement, *si faible soit-il,* n'a été vu le long de la Meuse.

9 h. 10. — 2. Dans la nuit du 9 au 10, combat assez violent (canon, fusil, mitrailleuses) autour du fort de Troyon, de 20 h. 30 à 1 h. 30.

Aucun passage de rivière tenté *cette nuit*, en dehors d'une section d'inf. qui a passé entre Dompcevrin et ferme Chanteraine.

---

[1] Note du S. H. — Officier de l'état-major du 3e G. D. R.

[2] Note du S. H. — Lire probablement : *2e division de cavalerie.*

[3] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IIIe armée (état-major, 3e bureau, entrées).

11 h. — 3. Rien sur les routes de la rive droite de la Meuse aboutissant aux ponts de Bislée, Kœur-la-Grande, Kœur-la-Petite, Han, Brasseitte.

A Sampigny. des territoriaux, à nous. Des trains circulent sur voie ferrée qui longe la Meuse.

12 h. 15. — 4. A Lacroix-sur-Meuse, un faible détachement ennemi. Les bois, en arrière de Lacroix, Lamorville et Spada, sont fortement tenus par l'infanterie. Une batterie ennemie est établie à l'angle N. du bois de Gillaumont, une autre serait vers Seuzey.

13 h. 30. — 5. Une reconnaissance a rencontré à St-Mihiel un officier d'E.-M. de la 2e D. C. qui lui a dit : « La 2e D. C. avait reçu ordre de se porter d'Apremont sur Thiaucourt. Après avoir eu un engagement heureux d'avant-garde entre St-Baussant et Essey, elle a reçu l'ordre de revenir en toute hâte vers la Meuse et d'agir vers Dompcevrin et Maizey, trouée de Spada, contre les forces allemandes signalées en marche de Vignelles et Hattonchatel vers l'ouest.

« Un pont de bateaux va être établi à hauteur du Camp des Romains, en amont du pont détruit.

« La 2e D. C. sera à St-Mihiel vers 2 h. 30. »

La brigade mixte de Toul se rassemble à l'est du Camp des Romains, venant d'Apremont avec mission analogue; mais ces troupes d'infanterie sont très fatiguées.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
LE TELLIER.

Tous les renseignements d'habitants concordent sur la présence, à la fois, de tout. jeunes gens et d'hommes âgés dans les rangs des Allemands vus près la Meuse.

Annexe n° 3103.

7e DIVISION DE CAVALERIE.

ÉTAT-MAJOR.

Kœur-la-Petite, 10 septembre.

Ordre général n° 34.

1re partie.

I. — La IIIe armée, qui a eu affaire dans les journées des 7, 8 et 9 septembre à des forces très supérieures, a maintenu son front et légèrement progressé par sa gauche. Par son action, elle a facilité l'offensive des autres armées qui ont obtenu un succès sérieux dans la région de Vitry-le-François et font de sensibles progrès vers Fère-Champenoise et Château-Thierry.

La IIIe armée continuera sa mission le 11 septembre.

II. — La 7e D. C. a pour mission de surveiller les passages de la Meuse de Woimbey à Dompcevrin.

Le général Chabaud, disposant du 13e dragons, de la section de mitrailleuses et des sapeurs-cyclistes, sera chargé d'assurer le service qui incombe à la 7e D. C.

Il reçoit, à cet effet, une instruction spéciale; le reste de la division restant dans son cantonnement au repos, prête à seller au premier signal.

On s'occupera de nettoyer les armes et les harnachements.

2e partie.

.....

.....

Le général cdt. la 7e D. C.

V. D'URBAL.

Annexe n° 3104.

(De Herbisse, à 8 heures 55, par téléphone[1].)

9e division cavalerie à armée Plancy[2].

Mailly évacué par les Allemands.

Annexe n° 3105.

(Reçu, à 14 heures[3], à St-Ouën[4].)

Situation de la 9e D. C.

Le gros de la 9e D. C. est depuis 11 heures aux abords de Poivres-Ste-Suzanne.

Elle a lancé le 1er régiment de dragons, avec 2 batteries, à la poursuite d'un élément d'infanterie en retraite de Sommesous vers l'est.

---

[1] Note du S. H. — Message téléphoné enregistré au carnet des entrées de la IXe armée, sous le n° 100, avec l'indication suivante : *expédié le 10/9 à 8 h. 55; reçu à Plancy, le 10/9 à 10 h. 25.*

[2] Note du S. H. — IXe armée.

[3] Note du S. H. — Le 10 septembre.

[4] Note du S. H. — Q. G. du 21e C. A., où a été reçu le compte rendu de la 9e D. C.

Elle a lancé 2 escadrons de découvertes sur Soudé-Ste-Croix et Sommesous, poussant des reconnaissances vers le nord.

La 9e D. C. attend l'arrivée de la 6e D. C.

Renseignements : Mailly était occupé cette nuit, 9 septembre, par un détachement fort de 1 rgt d'inf., 1 batterie, et escadrons [1] (arrivée à 16 heures, départ dans la nuit du 9 au 10).

Annexe n° 3106.

9e DIVISION DE CAVALERIE. Q. G., le 10 septembre 1914.

ÉTAT-MAJOR.

N° 119 OP.

Ordre de stationnement du 10 septembre.

Un corps de cavalerie est constitué sous le commandement du général de l'Espée; il comprend la 9e D. C. et la 6e D. C.

Le général de Séréville [2] prendra le commandement de la 9e D. C. à partir du 11 septembre. Le commandant Carré, du 25e dragons, est désigné pour remplir les fonctions de chef d'état-major de la 9e D. C. Le capitaine André, du 1er dragons, passera à l'état-major du corps de cavalerie.

Les ordonnances et les chevaux de ces officiers seront pris en subsistance par le 5e cuirassiers.

État-major du corps de cavalerie.

Chef d'état-major : commandant des Molles.

Officiers d'état-major : capitaine Gourjon-Dulac, capitaine André, capitaine Louis et lieutenant St-Poulof. L'escorte actuelle du général de l'Espée passera à l'état-major du corps de cavalerie.

Le général de Séréville constituera une escorte provisoire pour la 9e D. C.

La division va cantonner dans les conditions ci-après :

Q. G.	Poivres.
Brigade Séréville [2].	
Artillerie et état-major du groupe.	
Reste de la division.	Mailly.

Les fourgons à vivres et les T. C./1 des éléments cantonnés à Mailly leur seront envoyés. Ils attendront demain matin, sur place, les ordres de mouvement pour la journée du 11.

---

[1] Note du S. H. — Le nombre d'escadrons n'est pas indiqué.

[2] Note du S. H. — Commandant la 16e brigade de dragons.

En cas d'alerte, la division se rassemblera, au jour, à 2 kil. est de Mailly, au sud de la route Mailly-Poivres; rassemblement couvert par les soins de la brigade de Séréville.

Découverte : la brigade de Séréville enverra, au jour, une découverte sur Vatry et sur la transversale Nuisement, Cheniers. Elle appuiera cette découverte avec le reste de la brigade et une batterie; le reste de la division sera à la disposition du général de Séréville, prêt à partir à 5 heures.

Continuer l'action du 10 en se reliant, vers Soudé, avec le 21e C. A.[1], vers Sommesous, avec le 11e C. A.

La brigade Sailly[2] sera rendue à Poivres pour 6 heures 30, à la disposition du général commandant le corps de cavalerie.

Général de l'ESPÉE.

Annexe n° 3107.

Expédié : le 10 sept., à 6 h. 15.
Lieu de départ : route de Cheminon.

Général cdt la 5e brigade à général cdt la 4e D. I.

Une violente attaque des Allemands s'est faite à 3 h. sur les A. P. Elle a échoué devant ma droite, ainsi que sur Maurupt où je tiens encore; mais le gros de l'effort allemand s'est porté sur le Montoy et l'attaque allemande a progressé entre Montoy et Maurupt. J'ai lancé contre elle, dès le début, 2 cies du 72e, par le sud de Maurupt, pour arrêter sa progression qui a été extrêmement violente.

Ensuite, j'ai organisé une contre-attaque avec 3 cies du 9e chasseurs, 2 cies du 72e et 1 partie du 18e chasseurs.

En outre, j'ai placé, pour barrer la route de Cheminon, 1 cie de chasseurs réservistes et, de ce côté, je dispose de 2 cies (1 de chasseurs, 1 du 120e) pour agir offensivement et interdire la route de St-Eulien.

Mon artillerie, qui n'avait pas quitté sa position à l'est de Maurupt, a repris son action.

En outre, j'ai disposé 1 batterie près de la route de Cheminon et 1/2 batterie a été placée près de la route St-Eulien. Actuellement, la contre-attaque des chasseurs marche toujours et le barrage de la route de Cheminon est assuré.

Je me tiens sur la route de Cheminon.

TOULORGE.

J'ai avisé de la situation le colonel Girard.[3]

Pris connaissance et communiqué situation à colonel Mangin.

GIRARD.

---

[1] Note du S. H. — De la IVe armée.
[2] Note du S. H. — 9e brigade de dragons.
[3] Note du S. H. — Commandant le 120e R. I.

Annexe n° 3108.

10 sept., 6. 45.

Du général cdt la 5e brigade à cdt 87e[1].

Je crois devoir vous faire connaître la situation de mon secteur qui est la suivante : les Allemands ont fait à 3 heures une attaque générale de notre ligne de défense. Arrêtés devant Maurupt et à l'est du village, ils ont réussi à pénétrer entre Maurupt et le Montoy et à pousser une pointe jusque vers le bois de Maurupt. J'ai pu arrêter. avec compagnie de chasseurs, leur mouvement en avant, en tenant la lisière nord du bois de Maurupt. D'autre part, je les ai contre-attaqués sur leur gauche par des compagnies disponibles en avant de Maurupt. J'ignore malheureusement ce qui se passe sur ma gauche. entre St-Lumier et le Montoy.

Je vous remercie du concours de la compagnie du 120e que vous m'avez envoyée et que je conserve en réserve.

Le général Toulorge[2] est sur route Cheminon à entrée bois Maurupt. Il a 2 pièces en batterie sur route Cheminon et 1 sur route St-Eulien.

MANGIN.

Annexe n° 3109.

10/9, à 8 h. 15.

Pont de Bruxenelle, près de la ferme Bredée (route de Cheminon).

Général Toulorge cdt la 5e brigade à général cdt la 4e D. I.

Notre situation à droite se maintient. Nous tenons toujours les bois de l'étang de Pargny, la croupe est de Maurupt, Maurupt.

Le cdt Caumel[3] a repris une partie du village, dans lequel les Allemands étaient entrés. Je tiens toujours les bois qui enserrent la route de Cheminon.

Mes 6 batteries sont toujours en action.

D'après un prisonnier, nous aurions devant nous une division avec artillerie lourde et de la cavalerie.

TOULORGE.

---

[1] Note du S. H. — 87e brigade. Document. non signé, conservé dans les archives de la 4e division. Le dernier alinéa paraît être la transmission du colonel Mangin, commandant la 87e brigade, au général commandant la 4e division.

[2] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.

[3] Note du S. H. — Commandant le 72e R. I.

Annexe n° 3110.

Expédié le 10 sept. à 11 h. 5.
Lieu de départ : Cheminon.

Gal cdt la 5e brigade à gal cdt la 4e D. I.

A la suite d'efforts incessants des Allemands, notamment d'art., le 9e btn. de chasseurs a dû se replier sur le bois Jacquet Allard et le 72e a été, à 10 h. 15, rejeté des dernières maisons de Maurupt sur les bois.

Pendant toute la matinée, ces éléments avaient repoussé toutes les attaques allemandes et, à plusieurs reprises, reconquis le terrain perdu. Actuellement, à partir de 10 h. 15, la situation est la suivante : le 9e btn. de chasseurs, à travers les bois, en les défendant pied à pied, prend sa direction sur Cheminon.

Je viens d'y arriver et j'y trouve des éléments du 120e. Je prends mes dispositions pour organiser à Cheminon un centre de barrage. Je me mets en relation avec le lieut.-colonel Girard, à cet effet. Je prescris à l'artillerie de prendre sous son feu toutes les lisières, débouchés de bois et l'inf. se terrera en vue de s'opposer au débouché.

Toutes les troupes qui ont combattu à Maurupt et environs depuis 3 h. du matin ont éprouvé des pertes considérables, et l'absence de cadres, presque tous tués ou blessés, rendra le regroupement difficile.

Annexe n° 3111.

Expédié : le 10 septembre à 18 h.
Lieu de départ : maison du bois d'Arbois.

Général cdt la 5e brigade à général cdt la 3e D. I.[1].

La situation est actuellement la suivante : le btn. Triboullier du 128e[2] est en place sur la transversale Scrupt, Cheminon, sa droite à la route de St-Eulien à Maurupt. Il a 3 cies. Les routes et chemins sont barrés et gardés. Des obus de 15 sont, à plusieurs reprises, tombés au carrefour des routes Maurupt, St-Eulien, Scrupt, Cheminon, mais le chef de btn ne me signale rien sur le front.

A sa droite sont les cies de chasseurs du cap. de Nonancourt, d'ailleurs d'effectif très réduit.

---

[1] Note du S. H. — Lire vraisemblablement : *4e D. I.* — Document conservé dans les archives de la 4e D. I.

[2] Note du S. H. — Lire : *328e*.

Ici, autour de la maison d'Amboise, j'ai gardé le 9e btn. de chasseurs (4 cies), le 18e (3 cies à 120 h.) et le 72e (au plus 400 h. et 6 officiers).

J'attends vos ordres.

Si je dois bivouaquer, je répartirai mes unités autour de la ferme du garde Jean (maison forestière), qui est le seul point d'eau à proximité.

Mon artillerie est encore dans la région de Cheminon, hauteur 171, d'où elle a pu s'employer pour barrer la vallée de la Bruxenelle.

Je vais rappeler à moi 1 section pour faire un barrage de route. Je prends vos ordres au sujet de l'emploi ultérieur de cette artillerie.

Annexe n° 3112.

7e BRIGADE.

ÉTAT-MAJOR.

Cote 115. S.-E. de Thièblemont, 12 h. 50.

Situation de la 7e brigade [1].

Infanterie. — 3 btns du 147e sur le front Farémont, Favresse.

Un btn du 91e, en soutien de la 1re ligne. à cheval sur la grand'route, face à l'ouest.

Un btn du 91e, en réserve de bde, vers la cote 115, au S. de la grand'route.

N. B. Le 3e btn du 91e est parti cette nuit, avec un groupe A. C. 2, pour une mission spéciale.

Le btn de Favresse est attaqué, depuis ce matin, par l'infanterie allemande qui a occupé la partie brûlée, ouest du village. De concert avec le général cdt la 6e bde d'inf. qui est à Blesme, je prends mes dispositions pour la réoccupation définitive de Favresse.

Artillerie.

3 groupes A. C. 2 [2, à 126, 1.000 m. S. d'Haussignémont; 1, à la sortie ouest de Thièblemont].

1 groupe colonial, sortie est de Thièblemont, qui appuie en ce moment l'opération sur Favresse.

J'estime que l'attaque que je reprends sur Favresse maintiendra l'ennemi sur mon front, opération analogue à celle demandée au colonel Mazillier dans votre Ordre n° 49 M.

BLONDIN.

---

[1] Note du S. H. — Message porté, conservé dans les archives de la 3e division d'infanterie coloniale parmi les pièces du 10 septembre. — Cf. annexe n° 3092.

Annexe n° 3113.

Poste de Venise.
(Reçu de Chardogne, le 10 septembre 1914, à 5 h. 5).

(Venise, de Chardogne N. R. 22 W., déposé à 5 heures).

Général 18e brigade à général cdt 5e corps.

La 17e brigade, attaquée cette nuit, aurait lâché pied, d'après le compte rendu du commandant d'artillerie qui était au puits (3 km. N.-N.-O. de Condé). Cette artillerie se retire vers Marats-la-Petite.

Au dire de l'agent de liaison, nos troupes situées dans la partie nord du bois de Père Bœuf tenaient encore.

D'après un prisonnier blessé, il y aurait 1 division dans les bois de Charpentière.

Annexe n° 3114.

Poste de Venise.
(Reçu de Chardogne, le 10 septembre 1914, à 7 h. 45, par téléphone.)

(Venise, de Condé N. R. 4 W. 57, déposé le 10 septembre 1914, à 7 heures.)

Général 18e brigade à général cdt 5e corps, Venise.

J'apprends par un sous-officier du 82e que la 17e brigade se reforme au nord, à environ 1 kilomètre au nord de Condé, à cheval sur la voie ferrée. Notre groupe lourd et un groupe de 75 arrosent le grand bois entre le puits et la station de Rembercourt.

(*Télégramme communiqué au général du 5e corps à son passage à Chardogne.*)

Annexe n° 3115.

10 septembre, 7 h. 20

Général cdt 18e bde à général 9e D. I.

18e bde, attaquée de plusieurs côtés dans la région nord du bois du Père Bœuf, s'efforce de constituer une ligne de défense, face au N., à environ 500 mètres au sud du puits.

La 17e bde arrive aux abords de Condé et son chef a beaucoup de peine à la reprendre en mains.

Colonel Ponsignon du 82e, sérieusement blessé.

BRISSÉ.

Annexe n° 3116.

(Reçu de Chardogne, le 10 septembre 1914, par téléphone.)
(Venise, de Condé N. R. 6 W. 49, déposé le 10 septembre 1914, à 7 h. 20.)

Général 18e brigade à général cdt 5e corps, Venise.

La droite de la ligne de barrage attaquée à l'est et à l'ouest se reforme face au nord; une ligne de défense s'organise, à cet effet, à l'est du bois de Père Bœuf, à environ 500 mètres au sud du puits.

Annexe n° 3117.

(Reçu de Chardogne, le 10/9/1914, arrivé à 7 heures 55.)
(Venise, de Condé N. R. 5 W., déposé le 10 septembre 1914, à 7 h. 20.)

Général cdt 18e brigade à général commandant 5e corps.

Compte rendu de la 17e brigade, 6 h. 30. Le général cdt la 17e brigade fait tous ses efforts pour arrêter ses dernières compagnies sur les crêtes situées à l'est et à l'ouest du ruisseau, entre les bois du Père Bœuf et Marats-la-Petite. Mais beaucoup de cies ont déjà dépassé cette ligne et il n'espère pas la tenir longtemps, après l'attaque de nuit qu'il a subie à partir de 1 heure du matin et qui a encore disloqué ses régiments. Le colonel Ponsignon a été sérieusement blessé ce matin.

Annexe n° 3118.

Pavillon 400 mètres sud ferme Ste-Hoilde.
10 septembre, 13 heures 30.

Colonel cdt p. i. 20e brigade à général cdt p. i. 10e D. I.[1].

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, aux 2 cies du 76e mises sous mes ordres dans le bois Petite et Grande Bouloir, j'ai joint une cie du 31e que j'avais déjà poussée dans ce bois.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 5e C. A. (état-major, 3e bureau, entrées).

La situation de ces 3 cies est la suivante :

Une cie occupe la croisée des chemins 600 mètres N.-O. de la cote 200[1], avec mission de surveiller vers l'ouest et tenir l'accès du bois de Grande Bouloir;

Deux compagnies sont tenues en arrière du bois Petite Bouloir, lisière est.

Ce détachement assure la liaison à sa gauche avec le 31e. bois Bugné, ainsi qu'avec la 18e brigade, bois d'Haraumont.

Il a ordre de tenir énergiquement. Le cdt du détachement a des outils prélevés sur le 3e bataillon du 31e et a fait exécuter ses ouvrages.

COUDEIN.

Annexe n° 3119.

15 h. 45[2].

Colonel 31e[3] à général 10e division.

D'après un renseignement précis qui m'arrive à l'instant, un bataillon et demi marcherait en effet contre la lisière nord du bois de Petite Bouloir.

Le lieut. commandant le 76e[4], qui occupe ce bois avec une cie du 31e, aurait laissé sa cie du centre commencer un mouvement de repli devant cette menace. Je lui envoie l'ordre formel de regarnir immédiatement cette lisière nord et d'y tenir coûte que coûte. Je le fais renforcer par ce qui reste disponible du 1er bataillon.

D'autre part, je fais garnir la lisière nord du bois Bugné et du bois Marie par 3 compagnies.

Enfin, je prescris aux troupes qui occupent le front ouest de ne lâcher leur position à aucun prix, mais de se tenir en liaison constante avec le 89e à gauche et le bois de la Petite Bouloir à droite.

J'ai dû, en raison de cette situation nouvelle, reprendre le poste de commandement que j'occupais hier et ce matin.

Colonel COUDEIN.

---

[1] Note du S. H. — Lire probablement : cote 209 (dans le bois de la Petite Bouloir.)

[2] Note du S. H. — Lettre conservée dans les archives du 5e C. A. (E.-M., 3e bureau, entrées), parmi les pièces du 10 septembre.

[3] Note du S. H. — Commandant par intérim la 20e brigade.

[4] Note du S. H. — Il s'agit d'un détachement de 2 compagnies du 76e et d'une compagnie du 31e R. I.

Annexe n° 3120.

41e BRIGADE.

Passage à niveau de Lenharrée, 19 h. 50[1].

Compte rendu[2].

I. — 2 bataillons du 93e[3] s'installent aux A. P., au N. de Lenharrée.
Le 3e bataillon occupe le village.

II. — Le 65e bivouaque le long de la voie ferrée.

III. — Le bataillon du 293e[4] garde le groupe Brun[5] qui a sollicité de rester en position.

IV. — Lenharrée a été abandonné par l'ennemi en retraite sur Sommesous (1 habitant réquisitionné comme guide).

V. — Le 151e[6] traverse Lenharrée, se rendant à Villeseneux.

VI. — Il y a, à Lenharrée, 300 blessés à soigner.

VII. — Il y en a le long de la route que nous avons suivie; ils sont abandonnés depuis deux jours.

VIII. — Les 2 compagnies du génie vont commencer leurs travaux.

IX. — Prière de pousser les sections de distribution, T. R., au passage à niveau (station) pour toute la division, la brigade Bouyssou[7] devant me rejoindre.

X. — Poste de commandement en arrière de la station qui est un charnier.

P. O. : *L'officier d'état-major,*
BOLCAIN.

---

[1] Note du S. H. — Le 10 septembre.
[2] Note du S. H. — C. R. de la 41e brigade à la 21e D. I., conservé dans les archives du 11e corps.
[3] Note du S. H. — Depuis le 9 septembre, la 41e brigade comprend les 65e et 93e R. I.
[4] Note du S. H. — Régiment rattaché à la 21e division depuis le 6 septembre.
[5] Note du S. H. — De l'A. D./21.
[6] Note du S. H. — De la 84e brigade, 42e D. I.
[7] Note du S. H. — 42e brigade, de la 21e division.

Annexe n° 3121.

10 septembre, 18 h. 50.
Passage à niveau de Chapelaine.

Colonel 42e brigade à général cdt 21e D. I.

Nous sommes maîtres de Chapelaine. A droite et à gauche, Vassimont et Lenharrée semblent encore occupés par des postes ennemis. Je m'installe à Chapelaine et en arrière pour la nuit, en prenant des précautions.

Les voitures à vivres des 64e[1] et 137e[1] pourraient s'avancer jusqu'à une clairière à 1.500 mètres du passage à niveau. Le cycliste porteur du présent compte rendu pourra les conduire.

P. O. : *Le capitaine d'état-major,*
(Illisible.)

Annexe n° 3122.

Expédié le 10 septembre, à 9 h. 15.
Lieu de départ : bois[2].

Depuis ce matin et à 3 reprises, la dernière à 8 h. 50, notre art. a tiré sur les bouquets de bois que j'occupe (1.500 m. S. moulin détruit). Dans ces conditions, j'ai été obligé de me replier de 500 mètres.

Je ne puis reprendre le mouvement en avant que lorsque j'aurai l'assurance que notre art. ne tirera plus en deça de Sompuis.

A 3 reprises, j'ai fait prévenir l'art. de sa méprise.

ARLABOSSE[3].

---

[1] Note du S. H. — Les 64e et 137e R. I. forment la 42e brigade depuis le 9 septembre; les 65e et 93e, la 41e brigade (Cf. journaux des marches de ces unités).
[2] Note du S. H. — Compte rendu porté, conservé dans les archives de la 23e D. I. (entrées).
[3] Note du S. H. — Colonel commandant la 45e brigade (23e division).

Annexe n° 3123.

10 septembre, midi.

Le colonel Arlabosse cdt la 45e brigade à général cdt la 23e division.

Ma 1re compagnie entre à Sompuis.
Aucun ennemi signalé jusqu'à présent au village et aux crêtes nord.
Vu patrouille 109e (21e C. A.) vers cote 188 (800 m. S.-E. Sompuis).

ARLABOSSE.

Le 138e en entier (2 btns) va être à Sompuis, moulin détruit.
1 btn 63e aux dernières lisières, surveillant Sompuis. Les 2 btns 63e sont restés à votre disposition à 194.

Annexe n° 3124.

15 h. 30.

Colonel cdt 45e brig. à général commt 23e division[1].

Situation stationnaire.
Sompuis a été bombardé fortement, ce qui a nécessité le maintien sur place, abrité, du bataillon du 138e qui l'occupait.
La croupe « moulin détruit » a été également battue par le 21e corps.
Dans ces conditions, j'ai du retarder mon mouvement en avant.
Je vais le reprendre.
Je suis en liaison, à gauche, avec le 109e qui se présente en entier devant Sompuis ouest.

ARLABOSSE.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 23e D. I. (entrées), parmi les pièces du 10 septembre.

Annexe n° 3125.

Sompuis, 10 sept., expédié à 17 h. 30.

La 45e brigade se porte sur les points indiqués dans l'ordre de la 23e D. I. et attaque les bois 229, 232.

2 btns du 138e en 1re ligne.

1 btn du 63e en 2e ligne.

Le lieut.-colonel Evrard[1] est prévenu de mon mouvement.

ARLABOSSE[2].

Le mouvement est en train.

Annexe n° 3126.

10 septembre, 20 heures.

(21 heures)[3].

Colonel Arlabosse[4] à général cdt 23e division, le Meix-Tiercelin.

La brigade n'a pu dépasser la voie ferrée, arrêtée en avant par le bombardement de l'ennemi, en arrière par le feu de notre artillerie, dont le feu de certaines batteries, beaucoup trop court, était dirigé sur la voie ferrée elle-même.

1 btn du 138e est au passage à niveau de la gare avec avant-postes de combat.

Le 2e btn du 138e et 1 btn 63e sont au bivouac à l'est du village.

Je ne suis pas encore en relations avec le colonel Paulmier[5] et lui ai fait dire de rester sur place aux lisières des bois.

En ce moment, le bombardement recommence. Nous avons relativement très peu de pertes aujourd'hui, mais nous avons eu hier, au 138e, un capitaine tué, 2 lieut. blessés; 1 lieut. blessé, au 63e, et une cinquantaine d'hommes.

ARLABOSSE.

---

[1] Note du S. H. — Du 21e R. A. C. (A. D./23).

[2] Note du S. H. — Colonel commandant la 45e brigade.

[3] Note du S. H. — Indication portée à la réception.

[4] Note du S. H. — Commandant la 45e brigade.

[5] Note du S. H. — Commandant le 63e R. I.

Annexe n° 3127.

Humbauville, sortie S., 10 septembre, 11 h. 50.

Colonel 46e brigade à général 23e D. I.

Je prescris au 50e de ne pas dépasser, sans nouveaux ordres, la position 173, ferme Galbodine, 194.

Il pourrait tomber sur 2e position fortifiée où il serait en mauvaise posture sans artillerie.

Je m'entends avec général Dumezil[1] pour le concours éventuel à prêter par artillerie à mouvement des 50e et 78e.

Annexe n° 3128.

Humbauville, 10 septembre, 18 h. 15.

Colonel 46e brigade à général 23e D. I.

Le 50e s'efforce de progresser dans les bois à l'O. de cote 173 (au sud voie ferrée). Les Allemands tiennent toujours la ferme Galbodine et le grand bois triangulaire dont le saillant sud est à 1 km. E. de Galbodine. En ces deux points ils ont des mitrailleuses.

En outre, batteries installées à cotes 230 et 220 (2.500 m. N.-E. de Galbodine ferme).

Une batterie allemande vient de s'installer à cote 189 (1 km. N.-E. Galbodine.).

J'ai fait arroser, par art. 21e C. A., la lisière sud du bois situé entre cote 230 et la voie ferrée, qui paraît être la position principale de l'arr.-garde ennemie.

Ci-joint renseignements particuliers du 50e.

CHÉRÉ.

Général 23 D. I.[2].

---

[1] Note du S. H. — Commandant l'artillerie du 21e C. A.

[2] Note du S. H. — Destinataire.

Annexe n° 3129.

10 septembre, 10 heures.

Colonel 47e bde à général commandant 24e D. I.

Ci-joint les rapports des patrouilles envoyées par les 107e et 126e.

Il résulte de ces rapports que le village de Courdemanges et les bois au S. et à l'O. sont occupés par l'infanterie ennemie.

Derrière ce village il y a au moins une brigade d'infanterie avec de l'artillerie.

Les positions occupées actuellement assurent le barrage demandé au détachement.

Toutefois, pour coopérer à l'attaque du colonel Dubois[1], je vais faire préparer l'attaque du mouvement de terrain au S. de Montilleux[2] et de la cote 130 (O. de Courdemanges). Ma position de barrage serait, si l'opération réussit, 130, hauteur de Montilleux, cote 153.

Cette attaque sera préparée par le groupe de l'A. D./23 et ceux de l'A. D./24 qui sont en mesure d'agir; elle pourra être tentée vers 13 heures, à moins d'ordre contraire de votre part.

JACQUOT.

Annexe n° 3130.

6 h. 30. (Reçu 8 h. 30).

Le colonel cdt p. i. la 48e brigade à général cdt le 12e C. A.[3].

Ferme de Petite Perthe.

A 6 heures, le 100e était en rassemblement articulé, face au N., en colonne de colonnes doubles, dans le ravin des Petites Perthes.

A la même heure, les 272e et 238e[4] rgts du 2e C. A. sont rassemblés à l'avant de la ferme Flumet, avec le groupe d'artillerie du 2e C. A.

Je lui donne l'ordre de se porter en rassemblement articulé, face au nord, à hauteur et à gauche du 100e.

Je pousse l'artillerie vers les Mandres ferme.

DUBOIS.

P. C. du cdt. de la 48e bde : Petites Perthes ferme.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe n° 2262.

[2] Note du S. H. — Montilleux ferme, 0 k. 500 sud-ouest de Courdemanges (carte au 1/80.000e, publiée en 1837, revisée en 1889.)

[3] Note du S. H. — Message porté, conservé dans les archives du 12e C. A. parmi les pièces du 10 septembre.

[4] Note du S. H. — Lire : *328e*.

Annexe n° 3131.

Les Petites Perthes, 7 h. 30[1].

Depuis 6 heures, le 100e régiment est rassemblé en colonnes de colonnes doubles, très largement articulées, face au nord, à 300 mètres environ au nord des Petites Perthes, dans le ravin de cette ferme; sa droite sur la ligne Petites Perthes, ferme du Cul de Sac; sa gauche environ à 600 mètres.

A la même heure, deux régiments de réserve du 2e corps (272e et 238e[2]) et 1 groupe d'artillerie de ce C. A. étaient rassemblés face au nord, à l'ouest de la ferme Flumet. (Cette formation conforme à l'ordre d'opérations du C. A. pour la journée du 10.) A 6 h. 15, le colonel cdt la 48e brigade a donné l'ordre :

1° aux 2 régiments de réserve, de se porter à hauteur du 100e, dans la même formation que lui, la gauche appuyée à la ligne les Grandes Perthes, Cense de la Borde.

2° à l'artillerie, de se porter vers la ferme des Mandres.

Ce mouvement est en voie d'exécution (7 h. 30); la tête du 272e régiment arrive à hauteur de la ferme des Petites Perthes.

J'attends dans cette formation l'ordre d'attaque du commandant le 12e C. A.

J'ai devant moi le 300e régiment et, à ma gauche, le 11e qui occupait la crête 130, 174.

2 groupes du 52e, vers 110, tirent.

Je compte mener l'attaque par régiments accolés, 100 à droite, 272 à gauche, et conserver en bataillons disponibles le 238e (2 btns)[3].

Le groupe d'artillerie appuiera l'attaque.

DUBOIS[4].

J'ai rendu compte directement par cycliste, à 6 heures, de ces dispositions au cdt le 12e C. A. à son P. C. à la Malmaison.

Annexe n° 3132.

9 h[5].

Ordre d'attaque du colonel commandant la 48e brigade.

Lorsque l'ordre d'attaquer sera donné par le 12e C. A., les éléments sous le commandement du commandant la 48e brigade (100e régiment, 2 btns du 272e, 2 cies du

---

[1] Note du S. H. — Message conservé dans les archives de la 24e division parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Cf. annexe 3168.

[3] Note du S. H. — Lire : 328e. — En fait le 328e n'a ici qu'un seul bataillon.

[4] Note du S. H. — Colonel commandant la 48e brigade.

[5] Note du S. H. — Document non signé, non daté, conservé dans les archives de la 24e division parmi les pièces du 10 septembre.

328e, 1 btn du 91e, 4e groupe du 29e) se porteront à l'attaque dans la formation suivante :

1re ligne : 100e, la droite appuyée au chemin qui va de l'*h.* de Petites Perthes à la cote 110, 130 (800 m. O. du château Beaucamp), ferme du Cul de Sac; sa gauche appuyée au 11e régiment d'infanterie, probablement sur la ligne C. 148, 174, 119.

Premier objectif, croupe au N. E. de la Cense du Puits.

Le mouvement du 100e sera appuyé par le btn du 91e R. Les 272e et 328e, bataillons disponibles à la disposition de M. le colonel commandant la 48e brigade, d'abord vers le ravin de la ferme des Petites Perthes.

Le groupe d'artillerie appuiera le mouvement du 100e.

Annexe n° 3133.

Route des Petites Perthes aux Grandes Perthes, 11 h. 40[1].

L'action progresse sur la cote 174. Le 100e est appuyé par le 91e.

L'attaque est accueillie par un feu d'art. très violent, artillerie lourde et de campagne; l'action de notre art. ne semble pas se faire sentir. Il ne m'est pas possible de vous fournir, sur les points atteints par ma 1re ligne, les renseignements que vous me demandez, les corps ne me fournissant aucune indication malgré les ordres donnés.

Je suis en liaison avec le 17e corps dont la situation est la suivante :

La 65e bde tient la cote 201 et marche à l'attaque du bois qui est à l'est de la cote 208.

Le mouvement de la 65e bde soutenue à droite par un rgt de la bde Savatier[2] (11e rgt d'inf.) allant entre 201 et 174, direction générale cote 135 (2 k. 500 N.-E. de la Certine, ferme).

La 34e division d'inf. tient la Certine ferme et peut-être le bois au nord.

(Cap. Clavière de la 24e D. I. en liaison à la 24e D. I.[3])

La ferme des Petites Perthes contient de nombreux blessés (environ 100). Elle a été bombardée. Il serait urgent d'y envoyer des charrettes pour l'évacuation des blessés.

---

[1] Note du S. H. — Document sans indication de nature, ni d'origine, conservé dans les archives du 12e C. A. parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — 66e brigade.

[3] Note du S. H. — Sic.

Annexe n° 3134.

Expédié le 10 sept.
Poste de commandement : Grandes Perthes.

Situation de fin de journée.

100e Btn Marchand. Btn Graverol.	Au nord de la crête 174-130.	Stationnnement sur place au contact de l'ennemi.
Btn Bobin.	Au sud de la crête 174-130.	Avant-postes de combat. Vivres de réserve.

Liaison assurée avec le lieut.-colonel Neyrel qui est à la recherche des btns Marchand et Graverol c'est lui même qui a reporté en avant le btn Bobin.

91e (1 btn). — 3 cies sont dans la tranchée au S. de 174; 1 cie dans un boqueteau au N. près de ferme Grandes Perthes. Je suis en relations avec ce btn.

272e. — 3 cies 1/2 sont dans la tranchée sud cote 174. Je suis en relations avec elles Demain, au point du jour, je retrouverai le reste du 272e.

328e. — 3 cies. Je n'ai pu les retrouver, je les rechercherai demain au petit jour (du reste, ce régiment ne se compose que de 3 cies).

Groupe d'artillerie. — A été placé ce soir, par le colonel Renaud, à la cote 174 en liaison avec l'A. C. Je suis en relations avec ce groupe que j'ai vu et avec l'A. C. dont l'échelon est auprès de moi.

MÉRIC[1].

Annexe n° 3135.

10 sept. 10 h. 40.

Le général cdt la 57e brigade au cdt le 111e régt d'infanterie.

Bien qu'on ait maintenant la certitude que Vassincourt soit évacué par l'ennemi, personne ne devra occuper le village de crainte d'un bombardement par l'artillerie ennemie. On se bornera à une occupation défensive de la crête de Vassincourt, qui sera confiée

---

[1] Note du S. H. — Colonel commandant la 48e brigade. — Message conservé dans les archives de la 24e division.

dans la partie ouest du village au 6e btn de chasseurs et dans la partie est au 3e (crête au sud de la route Contrisson, Vassincourt, Mussey). Le mouvement en avant ne sera entrepris que lorsqu'on aura la certitude que ce mouvement est en concordance avec celui de la 30e D. I.

Le 6e btn de chasseurs s'éclairera avec soin dans la direction du nord et de l'ouest, en se reliant avec le 24e btn de chasseurs. Le 3e s'éclairera sur la route de Neuville et se reliera avec le 46e qui tient la cote 190.

Le 6e btn de chasseurs est prié de faire savoir si la Tuilerie est occupée. L'organisation défensive de la crête de Vassincourt sera commencée le plus tôt possible. On prendra des formations diluées pour éviter que le bombardement par l'artillerie ne produise de trop grandes pertes (éviter à cet effet des formations trop compactes).

Le général commandant la 57e brigade,

TOCANNE.

Annexe n° 3136.

10 septembre.

La colonne Marillier, qui attaque le bois du Faux Miroir, progresse difficilement. Faites passer la Saulx immédiatement, par tous les moyens que vous pourrez utiliser, afin de pouvoir contribuer effectivement et énergiquement à l'attaque du bois du Faux Miroir.

Faites commencer le mouvement sans délai et faites prévenir le colonel du 55e[1].

Général MORGAIN[2].

40e[3].

Annexe n° 3137.

Cote 222, 9 h. 45[4].

Colonel cdt 65e brigade à colonel 9e inf.

Je fais de nouveau tâter la cote 208 par un btn du 88e. L'opération sera longue. Elle commencera à 9 h. 45.

Soutenez si c'est nécessaire.

---

[1] Note du S. H. — 55e R. I., régiment de la 60e brigade.

[2] Note du S. H. — Commandant la 60e brigade. — Cf. annexe n° 2283, § III, 2e alinéa.

[3] Note du S. H. — 40e R. I., régiment de la 59e brigade. Destinataire.

[4] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 65e brigade, parmi les pièces du 10 septembre.

Annexe n° 3138.

Cote 222, 14 h. 50[1].

Colonel cdt 65e brigade à colonel cdt 209e.

Portez une cie à l'attaque de la corne est du bois rectangulaire venant de la cote 208.

Annexe n° 3139.

Cote 222, 17 h., 10 sept.[2].

Le rgt du colonel Szarvas[3] va partir immédiatement, en faisant son mouvement par le bois ouest de la cote 222 et la ferme la Certine, passera par 208 et se portera vers le tunnel du chemin de fer.

Derrière lui, marchera le 9e qui va faire son mouvement à l'ouest, en se dégageant par les bois.

La sect. d'art. marchera avec le dernier btn Szarvas, de manière à être employée immédiatement, dès que l'occasion s'en présentera.

Le colonel cdt le 9e est prié de hâter son mouvement de façon à être prêt à être employé à soutenir le (209e, 88e) si c'est nécessaire.

Le 7e rgt se mettra en relation. le plus tôt possible, avec le colonel cdt la 65e bde. Il suivra, en formant échelon débordant à droite, le 9e rgt.

Ordre verbal.

Reçu div., 17 h. 15.

Le 207e borde bois cote 186 où art. va s'installer pour contrebattre art. adverse. Allez occuper cote 208 et lisières bois par fract., de façon à pouvoir en déboucher demain de bonne heure et pouvoir occuper voie ferrée.

Au 7e.

17 h. 40.

Se porter, à l'abri du bois 222, au sud de la Certine, traverser les bois, passer dans le fond de la Certine, marcher sur tunnel et aider marche du détachement Szarvas sur 207 et tunnel.

---

[1] Note du S. H. — Minute conservée dans les archives de la 65e brigade parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 65e brigade. Les trois ordres sont à la suite les uns des autres sur un même feuillet.

[3] Note du S. H. — 2 bataillons du 88e R. I. et un bataillon du 209e.

Annexe n° 3140.

67e BRIGADE.

10 septembre, 6 heures 10.
500 m. S. de la Certine.

Colonel cdt 67e brigade à M. le général cdt 34e D. I.

La 1re ligne commandée par le cdt Bastien et comprenant :
1 cie du 20e;
2 cies du 209e;
2 cies du 14e;
1 cie 1/2 du 59e
a conservé ses positions sur la cote 208.

Les postes d'écoute n'ont rien signalé. Les troupes disponibles pour l'attaque, et qui formaient la 2e ligne de la bde, comportent 1 btn du 20e.

2 cies de ce bataillon, prêtes à prendre l'offensive, ont été portées sur la ligne occupée par le cdt Bastien.

Les 2 autres compagnies de ce bataillon. prêtes à appuyer l'attaque, sont sur les positions occupées à l'ouest et à l'est de la Certine.

Je garde à ma disposition les 2 cies du cdt Catin qui occupe les tranchées à la lisière nord des bois, à 500 mètres sud de la Certine.

La ligne ennemie. qui est en face de nous, est très fortement retranchée et appuyée par 2 cies de mitrailleuses et de l'artillerie de campagne.

Pour la préparation de l'attaque par l'artillerie, il y aura lieu de prévenir l'A. D./34 que les tranchées ennemies sont établies presque au bas des pentes opposées et dans l'angle mort de la crête que nous occupons.

J'entre en liaison avec le groupe Gèze, du 57e en position vers 222, et lui communiquerai directement les renseignements pour qu'il appuie l'attaque dans le secteur où il peut opérer.

(La préparation vers la ferme de la Croix me paraît incomber à l'A. D./34.)

Annexe n° 3141.

67e BRIGADE.

500 m. S. de la Certine.
10 sept., 12 h.

Colonel Delmotte à M. le géneral cdt 34e div.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que l'attaque dirigée par le lieut.-colonel Reynès[1] a été accueillie par un feu d'artillerie sur la crête 208 et sur les pentes.

L'attaque ne progresse plus que très lentement.

---

[1] Note du S. H. — Commandant le 14e R. I.

Les 3 cies du 83e (btn de Riencourt) ont été portées à l'ouest de la Certine pour renforcer les éléments de l'attaque.

Il y aurait intérêt à porter de l'artillerie, dès qu'on le pourra, sur le prolongement S. O. de la cote 208, de façon à contrebattre cette art. ennemie qu'on ne peut contrebattre de nulle part.

DELMOTTE.

Annexe n° 3142.

Colonel cdt 68e brigade à général cdt 34e div.[1].

Dispositions pour l'attaque[2] :

Objectif du 59e, croupe au sud de la ferme Buisson de Grenoble.
20e (1 btn) : à gauche du 59e, assurant la liaison avec le 21e corps.
88e (1 btn) : en soutien derrière le 20e, à ma disposition.

BERTAUX.

Annexe n° 3143.

10 septembre, 11 h. 45.
Pentes au sud de 202.

68e brigade à 34e division.

Une compagnie du 59e a pris pied à 11 heures sur la croupe au sud de la ferme Buisson de Grenoble.

Le 14e à droite n'a pas encore atteint la croupe précitée; le mouvement ne reprendra que lorsque le 14e sera à hauteur du 59e.

Le btn du 20e suit à gauche, entre 186 et la croupe à l'ouest, le mouvement du 59e.

Une batterie ennemie, établie au nord de 207, gêne l'attaque du 59e qu'elle prend d'écharpe.

BERTAUX.

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 34e division parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — L'attaque est prévue pour 8 heures.

Annexe n° 3144.

800 mètres sud de 202.
12 h. 20[1].

Colonel cdt 68e brigade à gal cdt 34e division.

Le colonel Mahéas[2] me fait connaître, qu'à midi, les tirailleurs de la 23e division arrivaient à hauteur de la ferme Galbodine; ses échelons les moins avancés étaient aux environs de 138 (N.-E. d'Humbauville). Si le feu de l'artillerie allemande de 207 était éteint, nous pourrions pousser de l'avant. Nous ne sommes, d'ailleurs, qu'à 1.200 mètres en arrière de la droite de la 23e division.

BERTAUX.

Annexe n° 3145.

Poivres-Ste-Suzanne[3], le 10 septembre[4].

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, dès la réception de votre ordre de soutenir la 85e brigade qui allait attaquer Soudé-Ste-Croix, j'ai mis ma brigade en marche.

Je voulais prolonger la 85e brigade par sa gauche, ainsi que j'en avais reçu l'ordre.

Mais la nuit est arrivée 1/4 d'heure après mon départ et je n'ai pu traverser les ravins et les bois pour rejoindre la voie ferrée.

J'ai pris alors la décision de gagner la halte de Poivres-Ste-Suzanne, où, par la voie ferrée, je communiquerai avec le colonel Menvielle[5]. Mais il m'a fallu 4 heures pour arriver au N.-E. de Poivres; le village est occupé par une division de cavalerie à nous. Un général de brigade m'a donné les renseignements suivants :

Sommesous n'a pas été occupé par notre division de cavalerie. Ce soir, vers 7 heures, il y a eu une vive fusillade. Il croit que c'était l'attaque d'une division d'infanterie de la IXe armée. Il ignore le résultat de cette opération. La halte de Poivres est à nous, elle est occupée par un peloton de dragons.

L'ennemi est au delà.

Il croit (le général) qu'il n'y a à Soudé-Ste-Croix que 1 ou 2 btns d'infanterie, 2 escadrons cav. et une assez nombreuse artillerie.

J'ai rencontré, en cours de route, des fractions du 158e bivouaquant très loin de la voie ferrée.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 17e C. A., parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Commandant le 88e R. I.

[3] Note du S. H. — Poivres, sur les tirages récents de la carte au 1/80.000e.

[4] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 86e brigade et qui est vraisemblablement la minute d'un compte rendu du commandant de cette brigade au commandant de la division.

[5] Note du S. H. — Commandant la 85e brigade.

Comme mes bataillons sont très fatigués, que le 3e n'a pas mangé, qu'il est 22 h. 30, je vais me ravitailler en eau et me mettre en liaison avec le colonel Menvielle; je vais cantonner à l'abri du village. Je vous prie de m'envoyer vos ordres pour demain matin. Le terrain, dans les environs de la halte, est dénudé et bien mauvais pour une attaque. Je ne puis songer, d'autre part, à revenir en arrière. Je vous prie donc de me donner des ordres.

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les points suivants :

Ma brigade a des vivres pour ce soir, elle n'a absolument rien pour demain. Certains régiments n'ont pas mangé ce matin et n'ont pris que le café pour toute nourriture. Il serait absolument nécessaire de me faire parvenir à l'entrée N.-E. de Poivres des fourgons à vivres et les voitures. . .,[1] afin d'avoir des vivres de réserve. Il faudrait que cela me parvienne avant le jour.

Annexe n° 3146.

Colonel Mangin[2] *à général cdt 4e D. I.*

8 h. 20.

A 8 h. 15, je reçois de l'avant les renseignements suivants :

I. — Les Allemands occupent le Montoy et attaquent dans la direction de la corne N. O.de bois de Maurupt (au sud de la route le Montoy, St-Lumier). Les Allemands occupent la partie S.-O. de Maurupt.

Nous tenons encore la partie N. E. jusqu'à l'église.

Les 9e et 18e B. C. P. tiennent toujours le terrain entre Maurupt et l'étang de Pargny.

II. — De l'infanterie allemande, venant de Sermaize, marche de la cote 201, par 154, sur Cheminon.

MANGIN.

---

[1] Note du S. H. — Un mot illisible.

[2] Note du S. H. — Commandant la 87e B. I. Document conservé dans les archives de la 4e D. I., parmi s pièces du 10 septembre.

Annexe n° 3147.

Colonel Mangin cdt la 87e brigade à général cdt la 4e D. I.[1].

Situation à 18 h. 30.

I. — L'ennemi n'a pas prononcé d'attaque dans la direction de Cheminon.
Des mouvts d'inf. ont eu lieu aux abords de Maurupt et dans les bois au N.-E. de Maurupt.
Notre artillerie a contrarié ces mouvements par son feu.

II. — Les troupes occupent le front de combat ferme Brédée. l'Abbaye, cote 182, N.-E. de Cheminon et ont en avant d'elles une avant-ligne de faible densité; 2 cies sont en réserve à Cheminon et à la cote 171; 2 cies servent de soutien à l'art.
La liaison est établie avec la brigade Toulorge[2]; elle est maintenue avec le 15e C. A.

III. — Entendu du côté de la cote 201, S. de Sermaize, un combat assez court; c'est probablement la flanc-garde du 15e C. A. qui attaquait.

MANGIN.

P.-S. — Je demande l'envoi d'urgence du ravitaillement en vivres.
Les troupes n'ont plus rien.

MANGIN.

Annexe n° 3148.

Cheminon, 10 septembre, 17 h. 30.

Colonel cdt 87e brigade à cdt détachement flanc-garde du 15e C. A. à la Colotte[3].

I. — Le détachement Toulorge, qui a dû évacuer Maurupt-le-Montoy. tient la lisière N.-O. du bois de Maurupt, à cheval sur la route Maurupt, St-Julien.

II. — Le détachement aux ordres du colonel Mangin tient Cheminon et le front ferme Bredée, l'Abbaye, cote 182, N.-E. de Cheminon, en liaison avec le détachement Toulorge.

---

[1] Note du S. H. — Message porté, conservé dans les archives de la 4e division parmi les pièces du 10 septembre.
[2] Note du S. H. — 5e brigade.
[3] Note du S. H. — Détachement du commandant Romieux.

III. — L'ennemi n'a pas poursuivi son attaque au delà de Maurupt-le-Montoy.

IV. — J'ai laissé à la Colotte, ou sur la route la Colotte, Sermaize, un détachement de 1/2 compagnie. Je vous demande de me le renvoyer dès reçu de cette note, afin que je puisse assurer son alimentation; lui dire de se rendre à la mairie de Cheminon.

MANGIN.

Annexe n° 3149.

Colligny, 10 septembre.

Rapport[1] *sur les événements de la journée.*

Arrivé à Colligny avec ma brigade ainsi disposée : 2 cies du 273e et un bataillon du 310e avant-garde (aux avant-postes dans les bois S.-E. de Colligny), un bataillon du 310e, le 208e, un bataillon du 273e à l'ouest de Colligny.

Je reçois, vers 3 heures[2], l'ordre de pousser mon avant-garde à Pierre-Morains pour prendre sous son feu l'infanterie ennemie qui serait repoussée vers le nord par la 17e division. *Faites attention de ne pas tirer sur cette division.* Je me porte aux avant-postes, qui tiraillent avec l'ennemi établi à l'est de la grand'route Bergères, Morains: il est retranché et montre des mitrailleuses au S.-O. de Pierre-Morains.

Le 273e se porte difficilement en avant; je le fais appuyer, à gauche, par le bataillon du 310, qui se porte convenablement sur la lisière des bois de Colligny.

J'avais demandé du canon pour encourager surtout le mouvement en avant. La bie mise à ma disposition vient tirer sur le plateau de Pierre-Morains. Je lui indique la position des mitrailleuses et lui prescris de tirer dessus; opération longue, très longue. Malgré tout, décidé à exécuter l'ordre reçu, je prescris l'attaque de Pierre-Morains. Tout le monde se porte en avant, le 273e prudemment, le 310e très vaillamment. Le feu de l'ennemi est vif, mais peu meurtrier. Nous arrivons à Pierre-Morains, faisons des prisonniers, etc., etc.

A ce moment, nous sommes reliés à la vue avec les troupes de la 17e division, qui marchent vers le nord.

C'est au moment, où, maîtres de la lisière N.-O. de Pierre-Morains, nous nous disposons à nous y établir, que le feu bien réglé des batteries de la 17e division française

---

[1] Note du S. H. — Du général commandant la 102e brigade au général commandant la 51e D. R.
[2] Note du S. H. — Lire : *15 heures.*

nous prenant complètement en flanc, et fort efficace, m'oblige à faire reculer mes troupes à la lisière des bois de Colligny.

Le 310e, le commandant de Guillebon, le capitaine Blazin du 273e, et le lieutenant Simon dont la bravoure devient exemplaire méritent d'être cités.

Général LELEU,
cdt la 102e brigade.

51e D. R. n° 536. Vu et transmis à M. le général commandant le 10e corps d'armée.

St-Léonard, 14 septembre 1914.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
[*Illisible.*]

(731e C., 14 septembre, 3e bureau.)

Annexe n° 3150.

143e BRIGADE.

Compte rendu des événements de la nuit du 9 au 10 septembre.

a. — 164e[1] (déjà envoyé à la div.) : bois de Gironele a été bombardé toute la nuit. Julvécourt a été occupé cette nuit par l'ennemi. Les tranchées sont commencées au 164e avec des outils portatifs, ainsi que les communications sous bois.

b. 324e[1]. Aucun incident de nuit. Liaison étroite assurée entre 324e et 164e sur route Souhesme, Julvécourt.

Le 324e rend compte : « Liaison avec 108e bde doit se faire sur la croupe à l'O. de Harmincourt[2], si elle a pu être trouvée hier soir. Je refais en ce moment ma visite d'avant-postes et je vais contrôler cette liaison.

P. O. :
Capitaine FRANCOIS.

Nota. — J'envoie l'off. de liaison du 164e à son colonel pour faire préciser le point de contact avec la 17e div.

---

[1] Note du S. H. — Les 164e et 324e R. I. forment avec le 303e R. I. un groupement temporaire sous les ordres du colonel Parès, commandant la 143e brigade (cf. annexe 2501). Les 164e et 324e sont aux avant-postes aux lisières sud-ouest des bois de Souhesme et sur les hauteurs à l'est de Julvécourt.

[2] Note du S. H. — Lire, vraisemblablement, *Armancourt ferme* à 2 km. N.-O. de Julvécourt.

Annexe n° 3151.

le 10 septembre, 7 h. 25.

Colonel Guérin[1] *à général commandant 3e division*[2].

L'ennemi canonne notre position d'infanterie sur le canal et dans la plaine.

Il s'est avancé sur le plateau vers Ecriennes et paraît se retrancher sur les crêtes à l'ouest de ce village.

Il a avancé des batteries et menace des ponts de l'écluse et de Matignicourt.

Il semble nécessaire de le faire contrebattre par l'artillerie afin de l'empêcher de s'installer trop en avant, ce qui rendrait intenables les positions que nous occupons.

GUÉRIN.

Annexe n° 3152.

CORPS D'ARMÉE COLONIAL.

3e DIVISION.

3e BRIGADE.

ÉTAT-MAJOR.

N° 11.

Orconte, le 10 septembre 1914.

Compte rendu de fin de journée.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que :

1° Le 3e rgt d'infanterie coloniale est entré dans la composition de la division provisoire commandée par le général Goullet.

2° Le 7e rgt a poussé sa première ligne et organisé une tranchée, pour tirer assis et debout, allant de l'auberge du pont de Matignicourt à la lettre *s* d'Ecriennes. La droite de la ligne est un peu en avant, sur le plateau, de la gauche du 147e rgt. La batterie ennemie, qui a pris toute la journée la route Vitry en enfilade, a été repérée à 600 mètres N.-E. de la cote 122. L'artillerie française l'a prise à partie. Au coucher du soleil le dispositif des troupes est le suivant :

5 compagnies en première ligne;
4 compagnies en deuxième ligne;
3 compagnies en réserve.

Le colonel commandant la 3e brigade,

LAMOLLE.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 1re brigade d'infanterie coloniale.

[2] Note du S. H. — D'infanterie coloniale.

Annexe n° 3153.

Blaise, 10/9/1914, 7 heures 15

6e brigade d'infanterie coloniale[1].

Mes patrouilles en avant du front, au nord de la cote 153 (326e d'infanterie) et sur Frignicourt (24e régiment colonial), fonctionnent depuis 5 heures.

Elles n'ont encore fourni aucun renseignement important.

Une de celles du 24e colonial a simplement signalé qu'un Allemand, en avant de Frignicourt, s'était retiré sur le village à son approche. Peut-être était-ce un piège pour attirer la patrouille sous le feu de mitrailleuses ou de tirailleurs embusqués.

Ce renseignement est encore à élucider.

Les patrouilles envoyées par le 326e régiment ont été reçues à coups de canon au bas des pentes N. de la cote 153.

Une autre reconnaissance, partie de la voie ferrée, signale « de l'artillerie ennemie en position » vers la voie ferrée, à la deuxième barrière vers Courdemanges, à 600 mètres environ.

A l'instant même (7 heures 15), une patrouille du 24e régiment signale que « 5 ou 6 Allemands, portés en arrière du pont de Frignicourt, se sont retirés dans le village lorsque la patrouille leur a tiré dessus ».

Les patrouilleurs ont reçu l'ordre de pousser plus en avant, tout en agissant très prudemment.

CAUDRELIER[2].

Annexe n° 3154.

Blaise, le 10 septembre 1914, 17 h. 20.

Général commandant 6e bde coloniale à général commandant 24e division infanterie.

Étant sans nouvelles de l'attaque exécutée, sur ma gauche par la 47e bde, je fais rentrer dans les lignes les quatre cies que j'avais envoyées faire une démonstration sur la route Frignicourt, Courdemanges.

Je me maintiens sur la ligne cote 153 ferme mont Moret, Marne avec, le 326e à gauche, le 24e colonial à droite.

J'estime que, dans ces conditions, les cies qui avaient dépassé ma ligne de résistance seraient trop en l'air.

CAUDRELIER.

---

[1] Note du S. H. — Message porté, conservé dans les archives de la 24e division.

[2] Note du S. H. — Général commandant la 6e brigade d'infanterie coloniale.

Annexe n° 3155.

Expédié, le 10 septembre, à 22 heures 30.
(Lieu de départ : Mailly-le-Grand.)

Le général de Sailly, commandant la 9e brigade de dragons, à M. le général commandant la 9e D. C., Poivres.

Accompagné du 1er dragons seul, j'ai pu gagner, avec difficulté, l'est de Sommesous, sur la route Sommesous, Coole, vers la cote 139[1]. Mais il ne m'a pas été possible de pousser plus loin, ni de pénétrer à Sommesous. Cette localité, que criblaient d'obus le 11e C. A. et la 9e D. C., était encore tenue par des fractions d'infanterie et flanquée par une batterie vers la cote 190, 196.

La découverte lancée vers Soudé-Notre-Dame, non plus que celle sur Coole et Dammartin, n'ont pas réussi à passer, les bois au nord de la voie ferrée étant encore défendus par des fractions d'infanterie.

Dans ces conditions, j'ai décidé de me replier à la nuit tombante, et de remettre à plus tard cette opération, un peu prématurée aujourd'hui, et suis venu cantonner à Mailly.

Général DE SAILLY.

Annexe n° 3156.

Lieutenant-colonel 14e à colonel Delmotte[2].

Les positions occupées hier par l'ennemi semblent à peu près évacuées. Je puis donc me porter en avant, mais mon mouvement sera certainement dangereux, car le ravin que je dois traverser est enfilé par une bie allemande, placée vers 207. Il serait donc urgent et indispensable de faire avancer une bie (23e ou 57e) qui, venant prendre position à la lisière N. des bois situés 1 km. S. de la ferme de la Croix, contrebattrait l'artillerie ennemie.

Communiqué au lieut.-colonel Malet[3] et cdt Jacquemin[3].
Renseignements à envoyer de suite à la division.

DELMOTTE.

Le mouvement serait prématuré, cette lisière étant en avant de la 1re ligne d'inf. et étant absolument sous le feu de l'art. allemande précitée.

JACQUEMIN.

---

[1] Note du S. H. — Lire, vraisemblablement, 189.
[2] Note du S. H. — Commandant la 67e brigade. — Compte rendu porté, conservé dans les archives de la 34e division parmi les pièces du 10 septembre.
[3] Note du S. H. — Du 23e R. A. C. (A. D./34).

Annexe n° 3157.

10 septembre 11 h. 45[1]

Cap. Hébrard, cdt 3e btn 20e infanterie, chargé de la liaison entre 17e C. A. et 21e C. A., à cdt troupes de droite du 21e C. A.[1].

J'occupe, avec mon btn rassemblé, les pentes ouest de la croupe au sud de ferme Buisson de Grenoble et ferme de la Croix. Le 59e[2] occupe la croupe au sud de ces fermes. J'ai vu vos colonnes avancer sur notre gauche. L'axe de marche de la brigade de gauche du 17e C. A. est marqué par la ligne cote 186, ferme du Buisson de Grenoble, la 34e div. ayant pour axe la ligne ferme de la Croix, cote 226, cote 205, cote 199, cote 192.

HÉBRARD.

J'ai perdu mes éclaireurs montés et vous serais reconnaissant de détacher auprès de moi un agent de liaison monté.

H.

Annexe 3157 *bis*.

10 sept.

Cap. Hébrard, cdt btn 20e, chargé de liaison avec troupes de droite du 21e C. A., à cdt de ces troupes.

La ferme du Buisson de Grenoble est occupée, on ignore par quelles forces.

Le 59e rgt d'inf. et mon btn sont arrêtés par un arrosage intense de l'art. ennemie.

J'ai l'honneur de vous demander de me dire si le 21e C. A. progresse ou est arrêté? par quoi? et à quel endroit?

La progression du 17e C. A. reprendra probablement dès que son attaque aura été préparée par notre art.

Des ordres ont été donnés dans ce sens*.

HÉBRARD.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu porté, conservé dans les archives de la 23e division (entrées).

[2] Note du S. H. — Régiment de la 68e B. I. (34e D. I.). Le 20e R. I. appartient à la 66e B. I. (23e D. I.)

* Je ne puis rendre compte que de la situation de gauche de mon C. A., sa situation d'ensemble ne m'étant pas encore connue.

HÉBRARD.

14 h. 45. — Je reçois à l'instant renseignements suivants :

Attaque de la 67e bde (div. de gauche du 17e C. A.) sur cote 208 (1.500 m. E. de de ferme de la Croix) va être renforcée et préparée par concentration d'art.

Toute la div. va reprendre son mouvement en avant.

HÉBRARD.

Colonel CHÉRÉ[1].

Général cdt 23e D. I., le Meix-Tiercelin[2].

Annexe n° 3158.

Varney, le 10 septembre 1914, 7 h. 35.

Commandant Darc à général commandant 10e division.

Il ne s'est passé aucun événement pendant la nuit. Ce matin le bataillon à la disposition du général Tocanne[3] a repris ses emplacements d'hier soir.

Les troupes qui composent ce bataillon sont très fatiguées, elles n'ont pas été ravitaillées en viande fraîche depuis 4 jours, et certaines unités n'ont pas pu avoir de pain pendant 2 jours. Elles combattent sans interruption depuis 4 jours. La pluie de cette nuit a ajouté à leur fatigue et, si elles ont encore bon esprit, elles ne sont plus capables d'un effort prolongé.

DARC.

Vu et transmis à général cdt 5e C. A.

Venise, le 10 septembre 1914, 8 h. 15.

Le général cdt. p. i.. la 10e D. I.

GOSSART.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 46e B. I., premier destinataire.
[2] Note du S. H. — Second destinataire.
[3] Note du S. H. — Commandant la 57e brigade.

Annexe n° 3159.

10 sept., 11 heures.

Colonel 50e à cdt 46e bde.

Ci-joint, un compte rendu de mon bataillon de droite, *très important*, à transmettre d'urgence à l'E.-M. de la D. I., avec le carnet saisi sur un officier allemand. J'en ai détaché le papier blanc. Toute la partie contenant du texte est complète. Il contient aussi un plan de Bruxelles.

VALETTE.

Transmis, 11 h. 32.

CHÉRÉ[1].

Est cote 194, 10 septembre, 10 h. 45.

Capitaine Hérault, cdt 3e btn., à colonel cdt. 50e rgt.

Suis avec mon bataillon à hauteur de la cote 194, en liaison avec le 2e bataillon.

Ma droite n'est pas liée au 88e, cependant j'ai cru voir un mouvement de troupes sur ma droite et en arrière, c'est sans doute le 88e qui est parti après nous et dont le mouvement doit être ralenti par art. ennemie.

Dans les bois que nous avons traversés nous avons trouvés beaucoup d'ennemis blessés et tués.

Un officier allemand blessé m'a dit qu'il n'y avait devant nous qu'une brigade.

Il m'a ajouté qu'une grande quantité d'officiers allemands sont tués ou blessés. Les soldats allemands blessés nous ont dit qu'ils n'avaient pas mangé depuis 4 jours.

Ci-joint un journal de marche que l'officier allemand nous a remis.

HÉRAULT.

A transmettre au colonel par intermédiaire du 2e btn.

Transmis :

[*Illisible.*]

Transmis :

L. CHÉRÉ[1].

---

[1] Note du S. H. — Colonel commandant la 46e B. I. Document conservé dans les archives de la 23e D. I (entrées).

Annexe n° 3160.

10 septembre, 12 heures.

Colonel 50e à colonel cdt 46e bde.

Mon btn de gauche est à la cote 173, mon btn de droite est à sa droite — va faire reconnaître Galbodine et s'y porter, si elle n'est pas occupée. Si elle est occupée je vous enverrai une demande de canonnade.

Mon btn disponible est vers 194. Le btn du 78e, que vous m'avez envoyé, a reçu l'ordre de suivre en arrière de mon btn disponible, à environ 500 m. de distance. Je pense qu'il y est. Je fais vérifier sa situation et je lui prescris de m'envoyer des agents de liaison. La fusillade dans la direction de Galbodine devient plus violente. On pourrait toujours canonner 189, au N.-O. voie ferrée et même au sud jusqu'à la voie ferrée que je suis loin d'atteindre.

Ci joint une patte prise sur un des nombreux tués qui jalonnent notre route.

VALETTE.

Annexe n° 3161.

Colonel 50e à colonel cdt. 46e bde.

10 septembre, 16 h. 50.

C'est en effet, par ma gauche que je fais commencer le mouvement. En ce moment, des reconnaissances sont parties avec ordre d'aller fouiller le bois au N. O. de 173, puis le bois plus au nord, à l'ouest de la voie romaine, au point où elle rencontre la voie ferrée.

Ce n'est que quand je connaîtrai le résultat de ces reconnaissances que je marcherai. si possible par ma gauche, en menaçant ainsi Galbodine par l'ouest. Je ferai mon possible pour prendre cette ferme et occuper la voie ferrée. Ce sera mon premier objectif. Après je verrai.

VALETTE.

Annexe n° 3162.

17 h. 10.

Capitaine cdt la 3e bie à colonel cdt 50e [1].

Une batterie ennemie vient de s'installer à la cote 189, N. E. de la Galbodine.

Le capitaine,

[*Illisible.*]

Transmis à colonel cdt la 46e brigade.

Cela démontre que la ligne en avant de nous est décidée à résister à outrance. Il y aura lieu de canonner cette artillerie. Mon front reçoit des shrapnells.

VALETTE [2].

Annexe n° 3163.

Lieut.-colonel Capxir à général commandant la 60e brigade, Trémont [3].

Je suis reçu devant Andernay par une fusillade très nourrie et des coups de canon répétés, il me semble bien difficile de pouvoir enlever le village ce soir, sans artillerie, d'autant que le front tenu par l'ennemi est assez étendu.

Le lieutenant-colonel commandant le 61e,

CAPXIR.

Le 1er bataillon, Albigès, va essayer de déborder à droite, puisque la résistance paraît être sur notre gauche (O. des abords du village).

Il serait bon de me faire appuyer pour la fin de la journée et la nuit.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 23e D. I. parmi les pièces du 10 septembre

[2] Note du S. H. — Lieutenant-colonel commandant le 50e R. I.

[3] Note du S. H. — Compte rendu (porté) conservé dans les archives du 15e C. A. parmi les pièces du 10 septembre.

Annexe n° 3164.

Lisière N. du bois de Sompuis, 16 h. 10[1].

Le lieut.-colonel cdt 63e inf. à M. le général cdt la 23e D. I.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que les 2 btns du 63e, qui occupaient la cote 194, sont arrivés, à 16 heures, à la lisière N. des bois S. de Sompuis.

Je fais organiser la lisière de ces bois, conformément à vos instructions.

Annexe n° 3165.

Capitaine 10e à cdt du 3e btn [2].

Dans la maison voisine de ma position sont abrités 16 blessés allemands des 48e[3], 101e[4], 108e[4] et 134e[5], en majorité du dernier régiment. Ils déclarent que leurs corps ont quitté la position hier soir. Des habitants m'ont déclaré que le village n'a été évacué qu'à 10 heures aujourd'hui.

A mon arrivée, une automobile allemande, venant de Vitry, a fait précipitamment demi-tour (renseignement donné par un Français),

Je reçois votre ordre de pousser jusqu'à la gare. Je vais l'exécuter immédiatement.

CUSSAC.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 23e D. I., parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Du 138e R. I. — Compte rendu porté, conservé dans les archives de la 23 division (entrées) parmi les pièces du 10 septembre.

[3] Note du S. H. — 48e régiment d'artillerie probablement (23e division du XIIe C. A.)

[4] Note du S. H. — Régiments d'infanterie de la 23e division du XIIe corps.

[5] Note du S. H. — Régiment d'infanterie de la 40e division du XIXe corps.

Annexe n° 3166.

Le 10 septembre 1914, 8 h. 40.

Lieut.-colonel Szarvas à colonel cdt 65e bde.

Une patrouille, commandée par un sous-officier, qui revient de la Certine m'apprend que cette ferme est occupée par un btn du 20e[1], mais il ne peut en sortir à cause des mitrailleuses ennemies qui lui font face. Nous avons également pris contact, à notre droite, avec le 9e d'infanterie[2].

Le lieutenant-colonel commandant le 209e,

SZARVAS.

Annexe n° 3167.

213e RÉGIMENT D'INFANTERIE.

Wesserling, 10 sept. 1914, 8 h. 30.

Confirmation d'un message téléphonique expédié le 10 septembre 1914, à 8 h. 30.

Colonel du 213e à général 116e brigade, à Cornimont.

Je suis en liaison par cycliste avec brigade Rouquerol, de Belfort, qui se porte sur Aspach-le-Bas. J'ai renseigné le général Rouquerol sur ma situation et lui ai fait savoir que nous comptons, aujourd'hui, sur la coopération promise par Belfort.

Sur le front de Vieux-Thann combat cessé hier, 9 septembre à 18 h. 30. Ennemi occupe moulin entre Cernay et Vieux-Thann et le 40e rgt. landwher est signalé à Steinbach par un agent de renseignements, qui croit savoir que l'ennemi aurait l'intention de reprendre, aujourd'hui 10 septembre, attaque contre Vieux-Thann et de canonner avec de nouvelles pièces d'artillerie lourde, qui auraient été demandées à Mülheim.

Le 285e a réoccupé ses positions et se reconstitue; il aurait eu 26 blessés et 3 ou 4 tués; les cies n'ont pas pu faire exactement l'appel.

Quand j'aurai vu général Rouquerol, je vous rendrai compte dispositions convenues.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de la 66e brigade.
[2] Note du S. H. — Régiment de la 65e brigade.

Je fais relever 2 cies du 285e par le 213e et je ferai ensuite achever la relève du 285e, qui se portera à Wesserling. Je crois bon de profiter présence brigade Rouquerol pour faire cette relève et reprendre situation initiale en ne laissant, en fin de journée, qu'un btn du 213e au poste avancé de Thann, Vieux-Thann.

Le colonel Sicre, cdt. le 213e rgt,
P. O. : *Le capitaine-adjoint,*

Annexe n° 3168.

(Remis par le colonel Dubois[1], à 8 h. 15, aux Petites Perthes.)

Le lieut.-colonel Laffite cdt le 328e au colonel Dubois cdt la brigade d'attaque.

J'avais reçu l'ordre, hier à 20 heures, du général cdt le 2e C. A., de rallier les fractions de mon régiment, qui était très éparpillé, et de venir me joindre au 272e rgt de réserve pour l'action de ce matin.

Je suis parti avec trois (3) compagnies, en laissant une à la garde du Q. G. à Perthes, et devant être rejoint par un bataillon, qui était sur le front au N.-O. de Perthes à la disposition du général cdt la 3e D. I. En cours de route, j'ai été informé par le C. A. que ce bataillon, trop au N., ne serait pas en état de me rejoindre.

J'ai cru conforme à ma mission de continuer ma route jusqu'ici.

J'ai employé une cie à compléter un btn du 272e, qui ne disposait que de 3 cies; avec les deux autres cies, sous le commandement du cdt Desplats. et le drapeau du rgt, je forme une petite réserve à la ferme de Flumet.

LAFFITE.

Annexe n° 3169.

Matignicourt, 10/9, 6 h. 50[2].

Mon colonel,

La cie qui tient l'écluse au sud d'Ecriennes signale le raprochement d'une batterie ennemie, vers la route et à environ 1.500 m. du village.

Une 2e batterie est toujours de 15 à 1.800 m. derrière les crêtes à l'O.-N.-O. d'Ecriennes.

[1] Note du S. H. — Commandant la 48e brigade. — Message porté, conservé dans les archives du 12e C. A. parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Message porté, conservé dans les archives de la 3e division d'infanterie coloniale.

De la maison du garde de l'écluse on aperçoit des hommes qui semblent creuser des tranchées à la crête à 800-1.000 m. nord du canal et O.-N.-O. d'Ecriennes.

Si notre artillerie n'intervient pas rapidement pour nettoyer tout cela, le canal ne tardera pas à être pris d'enfilade du côté de Goncourt et la situation sera *intenable* pour la défense.

Le capitaine :
SCHIFFER[1].

Annexe n° 3170.

Matignicourt, 16 h. 35[2].

Cdt Pruneau cdt le 4e colonial à général cdt 3e division, Orconte.

Conformément aux ordre du général cdt la 2e div, je fais relever, par un btn du 4e. le btn du 1er (capitaine Schiffer) qui occupe Matignicourt, l'écluse et le gué, de sorte que les 3 btns du 4e tiennent le front Matignicourt (inclus) à la route de Norrois à Luxémont (cette route incluse). Mon poste de commandement est à Matignicourt.

PRUNEAU.

Annexe n° 3171.

Lieu de départ : sud de Farémont.
10 h. matin.

Colonel Mazillier[2] 7e colonial à général cdt 3e D. I., Orconte.

Ci joint compte rendu écrit du cdt Savy, cdt les 2 compagnies établies au front de Matignicourt[3]. Ce compte rendu est le résumé du compte rendu verbal. qui m'avait été fait hier, et m'avait permis d'être fixé sur la situation de l'ennemi au N. d'Ecriennes. Les batteries ennemies prennent d'enfilade la route de Vitry et le village de Thièblemont.

---

[1] Note du S. H. — Commandant le 1er bataillon du 1er R. I. C.

[2] Note du S. H. — Message porté, conservé dans les archives de la 3e division d'infanterie coloniale parmi les pièces du 10 septembre.

[3] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3173.

Elles tirent constamment, avec plus ou moins d'intensité, sur la plaine que nous occupons depuis la cote 112. Dans le cas où on voudrait reprendre, ultérieurement, l'attaque contre les positions N. d'Ecriennes il me paraît indispensable que des batteries soient portées au nord de Thièblemont, pour maîtriser l'artillerie ennemie, dont la position doit être à l'E. et près de Vauclerc.

J'ai pu constater hier que, dans les conditions présentes, le débouché d'une colonne au nord d'Écriennes, serait très coûteux si même possible.

MAZILLIER.

Annexe n° 3172.

3e DIVISION [1].

Lieu de départ : sud de Farémont.
13 heures 15, soir.

Compte rendu. Réponse à l'ordre particulier n° 49.

La progression en avant est entamée depuis ce matin. Dans deux heures, c'est-à-dire vers 15 heures, ma première ligne appuiera sa gauche vers Auberge, sa droite à l'*s.* (lettre d'Ecriennes). Je prendrai pied sur le plateau par une tranchée couverte, partant du déblai. Ma progression en avant dépend absolument de la batterie ennemie que je crois installée à 800 m. N.-O. de la cote 122 et qui prend mes lignes d'écharpe. J'ai demandé à l'art. d'essayer de se porter au N. de Thièblemont-Farémont à 800 m. N.-E. de *ct* pour essayer de faire filer cette batterie.

Si nous n'y parvenons pas, ma progression sera certainement arrêtée net au bond que je viens de faire faire. Dans le cas contraire (repli de la batterie ennemie) je compte pouvoir avancer encore, ce qui permettrait à notre artillerie de prendre les défenses de Luxémont, Villotte d'enfilade. Mon mouvement en avant est complètement lié à la gauche des troupes du 2e C. A. Une de mes patrouilles vient de repérer la batterie ennemie. J'en préviens l'artillerie.

MAZILLIER [2].

---

[1] Note du S. H. — 3e division d'infanterie coloniale, destinataire. — Message porté conservé dans les archives de la 3e division d'infanterie coloniale parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Colonel commandant le 7e régiment d'infanterie coloniale.

Annexe n° 3173.

10 septembre 1914.

Compte rendu [1].

Hier, 9 août[2], sur l'ordre reçu de coopérer à l'attaque d'Ecriennes, je donnai l'ordre à la cie Marchal, à 4 heures, de se porter sur Ecriennes en formation aussi dispersée que possible et en prenant toutes précautions; une patrouille envoyée précédemment avait trouvé Ecriennes évacué par les Allemands et ramené quelques blessés. La cie Laguerre était envoyée en soutien de la cie Marchal et la 5e cie était maintenue en arrière en repli. Les lisières O. et N. du village étaient occupées par la cie Marchal sans que l'ennemi l'ait aperçue; mais, vers 5 heures[3] les autres troupes du 7e rgt commencèrent à déboucher des bois, à l'E. d'Ecriennes et le feu d'art. ennemie commença aussitôt violent aussi bien sur les lisières que sur le village. La situation resta la même jusqu'à 6 h. 1/2[3] sans que notre art. parût pouvoir faire taire l'art. allemande.

Les cies qui occupaient le village ayant reconnu que l'art. ennemie était à moins de 1.000 m., soutenue par de l'inf. dans des tranchées au N. et à l'E. du village se replièrent alors sur Matignicourt, pour réoccuper leurs anciennes positions. Aucune perte.

Cdt 2e btn[4], Matignicourt.

R. SAVY.

Annexe n° 3174.

10 septembre 1914, 8 heures.

Cdt 25e bataillon à général cdt 6e corps.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que les A. P. des 25e et 29e ont été attaqués à 1 heure ce matin par un régiment (le 120e) d'après le dire de 3 prisonniers.

Cette attaque a été repoussée par le 29e et 2 contre-attaques du 24e, à la baïonnette.

Le bataillon s'était reformé sur ses positions d'A. P., lorsque j'ai appris que le 26e, attaqué à la même heure que le 25e, avait dû se retirer.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 3e division d'infanterie coloniale avec le compte rendu du colonel commandant le 7e R. I. C. (Cf. annexe n° 3171).

[2] Note du S. H. —Lire : *septembre.*

Note du S. H. — De 1 après-midi.

[4] Note du S. H. — Du 7e régiment d'infanterie coloniale.

A partir de 5 heures le 25e a fait face à droite pour combattre un ennemi qui progressait dans la vallée de Courcelles.

Suivant les ordres reçus nous avons tenu le plus longtemps possible. Le bataillon s'est trouvé encerclé sur son front et ses 2 flancs, pris sous le feu d'artillerie et s'est retiré dans des conditions pénibles. Je le reconstitue sur la route d'Érize-la-Petite à Érize-la-Grande.

J'en réfère à vous directement, car je n'ai pu entrer en rélations avec le cdt de la 24e brigade que j'ai avisé de l'attaque des A. P. dès 1 heure.

J'ai fait tous mes efforts pour obtenir le concours du 132e pour nous aider à rejeter les Allemands du plateau 309 dans le ravin. Je me suis heurté à un refus net.

Ne sachant où se trouve le général cdt la 12e division, je me permets de solliciter vos ordres directement.

Le bataillon est assez disloqué en ce moment, mais je pense que dans quelques heures il sera reconstitué.

Je ne puis encore évaluer mes pertes qui doivent être assez sensibles.

GUY.

Annexe n° 3175.

4e RÉGIMENT DE CHASSEURS.

Expédié le 10/9 à 11 heures.
Lieu de départ : signal de Sompuis.

Le cdt Parison à général cdt 21e corps.

En communication à général cdt 43e division.

Une forte colonne ennemie. composée de toutes armes et surtout d'artillerie, défile sur la route de Soudé à Coole, sortant de Soudé. Je reste en observation.

PARISON.

Annexe n° 3176.

4e RÉGIMENT
DE CHASSEURS.

4e ESCADRON.

Expédié le 10, à 11 h. 30.
Départ : Signal de Sompuis.

La forte colonne signalée se portant de Soudé sur Coole paraît déboîter et prendre position, inf. et art., sur les hauteurs au S.-S.-O. de Coole.

Cdt PARISON.

A 11 h. 30, la colonne ennemie continue de défiler, sur la route (art. surtout petit élément d'inf. — puis batteries) sortant de Soudé-Ste-Croix sur Coole.

Pris connaissance, 85e brigade, 11 h. 45,
MENVIELLE.

13e division, pris connaissance,
P. O. :
[Illisible.]

Annexe n° 3177.

Mareuil-en-Brie, 7 h. 35[1].

Reconnaissance n° 3, sous-lieutenant Guerreau 6e chasseurs[2].

Rien à Mareuil-en-Brie.

Les Allemands n'ont pas passé la nuit à Mareuil où il ne reste que des traînards, en petit nombre.

Au dire d'un habitant, les Allemands ont quitté le village, vers 17 heures hier soir, se dirigeant vers Abloy-St-Martin[3], emmmenant 300 prisonniers français du 1er de ligne.

Un cycliste civil m'a dit qu'une quantité de convois, fourgons sont passés hier à Montmort.

Je continue sur Abloy-St-Martin[3].

GUERREAU.

(Reçu 10-9, 14, 10 heures.)

---

[1] Note du S. H. — Le 10 septembre.
[2] Note du S. H. — Cavalerie de corps du 1er C. A. — Compte rendu transmis au 1er C. A.
[3] Note du S. H. — Sur la carte au 1/80.000e : Saint-Martin-d'Ablois.

Annexe n° 3178.

N° 1.

Expédié le 10 septembre à 8 h. 30[1].
Lieu de départ : Est de Venteuil.

Le 10 septembre, à 8 h. 30 du matin. à l'est de Venteuil, ai rencontré la patrouille de M. Barbette en reconnaissance sur Epernay; a été obligé de rebrousser chemin pour essayer de passer Marne.

La ferme de Harnotay, nord de Venteuil, est occupée par force infanterie et cavalerie; suis obligé de rebrousser chemin sur Reuil pour continuer mission sur Pourcy.

Toutes les hauteurs de Venteuil, nord de Venteuil sont occupées par les Allemands.

A. LANGLET[1].

Annexe n° 3179.

Jaulgonne, 10 septembre, 10 heures.

Le colonel commandant le 7e chasseurs et le 6e chass. d'Afrique[2] *à M. le général commandant le 3e C. A.*

J'occupe Jaulgonne et m'y maintiendrai jusqu'à l'arrivée de l'infanterie.

J'ai été accueilli par de nombreux coups de fusil à la sortie de Jaulgonne, route de le Charmel.

Le pont de Jaulgonne paraît être assez fatigué par le nombre de troupes qui a passé dessus.

Tous les renseignements d'habitants concordent à signaler le mouvement de retraite principale de l'ennemi dans la direction de Dormans. D'autres éléments paraissant moins nombreux se retirent sur Château-Thierry.

J'ai un poste au pont de Passy, qui est libre (pont métallique est en bon état).

Nous avons fait plusieurs prises de chevaux de uhlans. J'ai fait prisonniers 2 cyclistes et 1 uhlan.

Le colonel commandant le 7e chasseurs,

REY.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu d'une reconnaissance du 6e chasseurs, cavalerie de corps du 1er C. A.

[2] Note du S. H. — Le 7e chasseurs constitue la cavalerie de corps du 3e C. A. Le 6e chasseurs d'Afrique appartenait organiquement à la 37e D. I.; il a été conservé par le 3e C. A., lors du passage de la 37e D. I. à la VIe armée.

Annexe n° 3180.

7e chasseurs, 10 septembre 1914.

Le colonel commandant le 7e chasseurs et 6e chasseurs d'Afrique[1] *à M. le général commandant le 3e C. A.*

Dans le combat qui a eu lieu au pont de Jaulgonne, j'ai eu 1 homme tué, 5 hommes blessés dont 2 grièvement, 1 cheval tué et 5 chevaux blessés.

J'ai fait 3 prisonniers, 1 uhlan, et 2 cyclistes.

J'ai pris 8 chevaux de uhlans.

Il y avait devant nous 12 escadrons, une batterie de 4 pièces et des cyclistes. Ces troupes se sont repliées vers le nord. Un petit détachement a pris la direction de Château-Thierry.

N'ayant aucune indication sur la direction de la marche, j'ai fait reconnaître la direction du nord et j'attends. ici, de nouveaux ordres que j'ai déjà réclamés.

2 bataillons du 5e régiment d'infanterie ont passé le pont. marchant vers le nord.

Le colonel commandant le 7e chasseurs,

REY.

Annexe n° 3181.

Sauvigny, 9 heures 15[2].

Maréchal-des-logis Vaillant (7e chasseurs[1]*, 4e escadron), en reconnaissance à Sauvigny et Passy, à M. le général commandant la 6e division.*

J'ai reconnu Condé, Celles-lès-Condé (libre). J'ai fait un dragon allemand prisonnier avec sa monture à la Grange-aux-Bois; j'ai fait route avec 1 peloton du 3e escadron, commandé par le lieutenant Lecomte, sur Courthiézy, où 1 peloton de dragons allemands fit retraite dans la direction de Dormans.

Le pont de Sauvigny non occupé par les Allemands.

Avons passé le pont et reconnu Passy-sur-Marne: Passy libre. De nombreux convois et cavalerie y ont défilé hier soir.

VAILLANT.

---

[1] Note du S. H. — Le 7e chasseurs constitue la cavalerie de corps du 3e C. A. Le 6e chasseurs d'Afrique qui appartenait organiquement à la 37e D. I., a été conservé par le 3e C. A.. lors du passage de la 37e division à la VIe armée.

[2] Note du S. H. — Le 10 septembre.

Annexe n° 3182.

Le 10 sept. 1914, 6 heures.

Le sous-lieutenant Romatet du 8e chasseurs[1] à M. le général cdt la 9e D. I.

La situation actuelle de la 17e brigade n'a pu m'être précisée par le général commandant cette brigade.

Cependant, d'une façon générale, la brigade se replie lentement sur les crêtes à l'est de la route de Rembercourt à Condé.

Des éléments du 82e d'infanterie tiennent encore dans le bois ouest de la station de Rembercourt.

L'ennemi ne paraît pas tenir encore Rembercourt puisque le village est canonné par son artillerie.

ROMATET.

Annexe n° 3183.

Ferme de l'Épine, 8 h. 55.

Renseignements sur la 13e division, 21e corps[2].

26e bde marche par Pimbraux et Nivelet sur la lisière des bois N. et N.-E. des cotes 187 et 197, lisières sur lesquelles elle doit se maintenir provisoirement.

25e bde, à gauche de la 26e et vers l'Ormet, et doit déborder Sompuis à l'ouest.

La 43e division opère à l'ouest de la 13e division.

Le général cdt la 13e D. I. est à la ferme de la Custonne.

Sous-lieutenant, 9e chasseurs,

[*Illisible.*]

---

[1] Note du S. H. — 8e régiment de chasseurs à cheval, cavalerie de la 9e division.

[2] Note du S. H. — Compte rendu (porté) conservé dans les archives de la 23e division (entrées) parmi les pièces du 10 septembre.

Annexe n° 3184.

Expédié le 10 septembre, à 6 heures 55.
Lieu de départ, Marats.

Le colonel cdt le 12e chasseurs à général cdt le 6e corps d'armée, cote 313.

Au petit jour, les 23e et 38e d'infanterie allemands ont attaqué, au bois Père Bœuf des fractions du 82e, du 113e et du 4e d'infanterie. Ma patrouille a vu ces troupes françaises se replier vivement vers Condé, sous la protection de notre artillerie (le colonel du 82e est grièvement blessé, je l'ai vu passer).

Il sortait des troupes allemandes de Lisle-en-Barrois.

Le bois Defuy est toujours fortement occupé par l'ennemi. Il est canonné par notre artillerie, installée au signal du Fayel.

Annexe n° 3185.

Expédié, le 10 septembre, 12 heures 15.
Lieu de départ, lisière ouest du bois du Fays.

Le colonel cdt le 12e chasseurs à général cdt le 6e corps d'armée, cote 313.

A 11 heures, la 18e brigade, renforcée de la 58e, occupe, face au nord, une position de barrage, à cheval sur le bois de Père Bœuf, la partie nord étant aux Allemands ainsi que Lisle-en-Barrois. Un retour offensif est tenté sur le bois à l'est qui s'étend entre le puits et la station de Rembercourt.

Notre artillerie occupe la hauteur au sud de Loupy-le-Petit[1], Génicourt et Condé.

---

[1] Note du S. H. — Louppy-sur-Chée sur les tirages récents de la carte au 1/80.000e.

Annexe n° 3186.

Expédié le 10 septembre, à 12 heures 50.
Lieu de départ : Lisière ouest du bois du Fays.
(Arrivé à 13 h. 25.)

Le colonel cdt le 12e chasseurs à M. le général cdt le 6e corps, cote 313.

A 11 heures 30, une de mes patrouilles, placée au signal du Fayel, me rend compte que rien ne débouche de la ferme des Merchines ni du bois du Père Bœuf.

A ce moment, de l'artillerie allemande occupe la cote 267 (300 m. nord-ouest de Rembercourt). Des batteries lourdes sont au sud de Vaubécourt; de l'artillerie arrive continuellement sur tout le plateau 266, 262.

FROTIÉE.

Annexe n° 3187.

Expédié le 10 septembre à 9 heures 15.
Lieu de départ : 1.000 mètres lisière S. O. de bois Père Bœuf.

Maréchal-des-logis Dartemet, 3e escadron, 12e chasseurs, à M. le général cdt le 6e corps d'armée, cote 313.

A 9 heures le 141e d'infanterie (15e corps) est prêt à se porter à l'attaque du bois Père Bœuf; il est soutenu par l'artillerie qui bat le bois en ce moment. La retraite des 82e et 4e d'infanterie a été protégée par des éléments du 113e et 2 cies du 82e, qui viennent de recevoir l'ordre de se replier.

L'artillerie lourde ennemie canonne la crête 500 mètres au nord-ouest de Condé. L'artillerie du 31e[1] régiment est en bie sur la crête sud-ouest de Condé.

DARTEMET.

Vu et transmis :
Le colonel,
FROTIÉE.

---

[1] Note du S. H. — Lire vraisemblablement : 38e.

Annexe n° 3188.

Lieu de départ : Lonchamps.
Expédié le 10 septembre à 12 heures 35.
(Arrivé à 17 heures 35.)

Le capitaine de Lafforest, du 12e chasseurs, à M. le général commandant le corps d'armée.

La 40e division, sauf le 150e d'infanterie et trois bataillons de chasseurs à pied, a pris ses positions depuis la chapelle Sainte-Anne jusqu'à Chaumont-sur-Aire. 161e d'infanterie, 154e d'infanterie, 155e d'infanterie, deux groupes d'artillerie. Un bataillon et un groupe d'artillerie prennent position au nord du bois de la Jurée.

Rencontré au nord de ce bois, vers la cote 318, le 302e d'infanterie.

LAFFOREST.

Annexe n° 3189.

Expédié le 10 septembre à 10 h. 15.
Lieu de départ, passage à niveau, route de Silly-le-Long à Montagny.

Lieutenant Roland-Gosselin, 3e H.[1], *en reconnaissance sur Baron, à M. le général commandant le 4e corps.*

Suis parti sur Baron par Nanteuil-le-Haudouin, à cause de difficultés au bois de Perthe ; impossible de dépasser Nanteuil, le bois du Roi étant occupé par de la cavalerie et infanterie ennemies. Je viens de tenter le passage à Montagny-Sainte-Félicité. J'ai reçu de nombreux coups de fusil et ai vu sortir des maisons au moins 500 fantassins allemands. Des coups de fusil ont été tirés en grand nombre également de la lisière des bois de Perthe. Renseignement d'un caporal français blessé : au moins 200 hommes, fantassins et artilleurs allemands, se sont portés ce matin sur Montagny, venant du champ de bataille de Nanteuil.

G. ROLAND-GOSSELIN

Note du S. H. — 3e hussards, de la 3e brigade légère, de la 3e D. C.

Annexe n° 3190.

La Colotte 18 heures[1]

Cdt. Romieux, 6e hussards, à commandant 15e C. A.

Ai reconnu les hauteurs de la cote 201, S.E. de Sermaize; les ai trouvé inoccupées (retranchements évacués), mais je n'ai pu y porter une compagnie.

Son mouvement de déboucher du bois, au sud de la route de la Colotte à Sermaize. a été salué par un bombardement d'obus explosifs très intense, qui m'a obligé à replier mes deux compagnies à 500 mètres environ de la lisière.

Je les ai établies sous bois avec ordre de s'y retrancher.

Mais, la nuit venant, j'établis les deux compagnies à la Colotte tenant le carrefour, et je replie, pour la nuit, les 2 escadrons sur Trémont et les 2 batteries sur Robert-Espagne.

Ci-joint un renseignement du colonel Capxir[2].

Cdt ROMIEUX.

1 bat. du 60e[2] est dans le bois au nord de la ferme isolée sans nom sur la carte, entre Andernay et la Maison blanche.

Ci-joint un renseignement du colonel Mangin[3] sur la situation de la droite du 2e C. A.

Cdt ROMIEUX.

Annexe n° 3191.

Le 10 septembre 1914, 16 h. 45[3].

Colonel 7e hussards[4] à général commandant 9e corps.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je n'ai pas donné d'ordres à l'ambulance n° 6; mais qu'hier, la trouvant à Pleurs au moment où l'ennemi débouchant de Connantre rejetait vers Pleurs les débris d'une brigade de la 52e D. R. en plein désordre, j'ai signalé cette situation au médecin qui s'est porté à une très faible distance en arrière (lisière nord de Marigny). En ce moment, 16 h. 45, le combat est engagé depuis

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu (porté) conservé dans les archives du 15e C. A. parmi les pièces du 10 septembre.

[2] Note du S. H. — Lire 61e R. I. ou 60e brigade : détachement Capxir. — Cf. annexe n° 3163.

[3] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3148.

[4] Note du S. H. — Régiment de cavalerie rattaché au 9e C. A.

Pierre-Morains et bois au nord jusqu'au sud d'Ecury-le-Repos. L'ennemi tient énergiquement, spécialement à l'ouest, est et au nord de Pierre-Morains. La reconnaissance dirigée sur Clamanges, Villeseneux, a été arrêtée net. Celle dirigée sur Bergères signale que l'ennemi est parti de Colligny hier à 21 heures, et que l'écoulement des colonnes a duré jusqu'à ce matin, 4 heures. Les unités étaient mélangées. D'après les habitants, la direction générale de retraite serait Vertus. Une colonne, qui doit appartenir au 10e C. A., est en marche par la route Champaubert, Bergères. Pas de nouvelles encore de ce point, ni naturellement de Trécon.

DESBRIÈRES.

Annexe n° 3192.

500 mètres sud Mont Aimé, 17 h. 30, le 10 septembre.

Colonel 7e hussards[1] *à général cdt 9e corps, à Fère-Champenoise.*

La tête de la 20e division, venant de Toulon-la-Montagne atteint le chemin de fer à 1 km de la station de Colligny. Toute l'artillerie de la 51e D. I., placée à l'est du chemin de fer et à hauteur de Colligny, est en action. L''infanterie ne paraît pas avoir encore dépassé la route Bergères, Morains-le-Petit.

DESBRIÈRES.

Annexe n° 3193.

2 km. sud-est de Bergères-lez-Vertus, le 10 septembre, à 16 heures.

Sous-lieutenant Mativon à colonel commandant 7e hussards[2].

Bergères-lez-Vertus occupé par ennemi.

Une colonne de toutes armes vient d'être vue, par patrouilles de dragons, sur grand' route Vertus, le Mesnil-sur-Oger.

La droite du 10e corps arrive à Petit-Loisy (5 km. est d'Etoges).

Renseignements du 10e corps :

3 corps allemands, venant par la grande route nationale, sont passés à Champaubert; une colonne a bifurqué à Etoges vers Epernay, l'autre partie s'est dirigée sur Vertus-Avize.

MATIVON.

[1] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 9e corps.

[2] Note du S. H. — Ce compte rendu, émanant d'un officier du 7e hussards (régiment de cavalerie du 9e C. A.), est conservé dans les archives du 9e corps (entrées).

Annexe n° 3194.

5oo m. O. de cote 164.

Du capitaine Lemaire[1], 16 h. 20[2].

Mes fourrageurs accueillis de coups de feu nourris partant du ruisseau depuis Vassimont jusqu'à 1 km. E. de Vassimont.

De nombreux fantassins sur les crêtes au nord de Vassimont.

Annexe n° 3195.

Sortie est de Nanteuil, le 10 septembre 1914, à 8 h. 35.
(Arrivé le 10 septembre 1914 à 11 h. 45.)

A 8 heures 30. Nanteuil n'est pas occupé. On signale seulement quelques patrouilles de cavaliers ennemis dans les bois au nord de Nanteuil.

Je continue sur Péroy-les-Gombries.

COURCELLE (14e hussards)[3].

Annexe n° 3196.

Plessis, 10 septembre, 8 h. 45.

14e hussards[3].

D'après renseignements d'un officier de dragons, un bataillon d'infanterie allemande s'avance entre Montagny-Ste-Félicité et la voie ferrée, direction Éve.

De tous côtés notre infanterie se porte au-devant de cette troupe ennemie.

Ermenonville est tenue par une brigade de cavalerie à nous et 4oo cyclistes. Entre Ermenonville et Ver, 3oo sabres de la 62e division[4]. Éve très solidement tenu.

(*Illisible.*)

---

[1] Note du S. H. — Commandant un des escadrons de la cavalerie de la 18e division (7e hussards). Ce compte rendu est conservé aux archives de la 18e division.

[2] Note du S. H. — Le 10 septembre.

[3] Note du S. H. — Ce compte rendu est adressé au 4e corps, dont le 14e hussards constitue la cavalerie de corps.

[4] Note du S. H. — Sic. Pour le maréchal des logis du 14e hussards, auteur du compte rendu, les effectifs s'évaluent en sabres, même s'il s'agit des fantassins de la 62e D. R.

Annexe n° 3197.

Péroy-les-Gombries. 10 septembre 1914. 9 h. 45.

J'ai parcouru la région entre les routes Nanteuil, Betz et Nanteuil, Péroy-les-Combries jusqu'à Boissy-Fresnoy. Je n'ai rien vu ni rien rencontré. Les villages de Boissy-Fresnoy, Péroy-les-Gombries et le hameau de Vache Noire sont inoccupés et les quelques habitants, qui restent, n'ont vu aucun mouvement de troupes ennemies, ni hier ni ce matin.

G. COURCELLE[1].

lieutenant, 14e hussards.

Annexe n° 3198.

Renseignement porté par un maréchal des logis du 14e hussards à 16 heures[2].

La 14e division a atteint Rouville sans combattre. Elle tient Rouville par ses A. P. (1 btn) et cherche à se relier avec la 7e D. I. sur la route Ormoy, Crépy-en-Valois, à l'ouest de Rouville. En avant, l'ennemi occupe Crépy-en-Valois, ayant des A. P. à 1.200 m. sud, sur la crête des Sablières.

La 14e division cherche le contact.

Annexe n° 3199.

10 septembre.

Maréchal des logis Contuner, du 1er dragons[3], *en reconnaissance vers Ermenonville.*

Des patrouilles du 14e hussards signalent, vers 11 heures, une colonne d'infanterie faite d'un bataillon et partant de Montagny sur Ermenonville.

Un prisonnier d'infanterie prétend qu'il y aurait de ce côté trois régiments d'infanterie.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu adressé au 4e C. A., dont le 14e hussards forme la cavalerie de corps.

[2] Note du S. H. — Le renseignement verbal donné par le maréchal des logis du 14e hussards a été inscrit, à l'état-major du 4e corps, au bas du compte rendu du lieutenant Courcelle. — Cf. annexe n° 3195. Le 14e hussards constitue la cavalerie de corps du 4e C. A.

[3] Note du S. H. — Deux escadrons du 1er dragons forment la cavalerie divisionnaire de la 61e D. R. à laquelle ce compte rendu est adressé, puis transmis au 4e C. A.

1 régiment d'artillerie de réserve. puis un peu de cavalerie. Ils auraient été très éprouvés hier.

CONTUNER.

Transmis au général cdt le 4e corps d'armée à Ognes.

La division est à peu près reconstituée et peut se remettre en mouvement bien que les hommes n'aient rien mangé; il ne manque au gros que le bataillon du 316e. qui a été laissé à Sennevières. et une cie du 318e, qui a bien rejoint le rassemblement. vient d'arriver après une longue marche et est incapable de se remettre en mouvement avant un long repos.

Le général commandant la 61e D. R.,

DÉPREZ.

Annexe n° 3200.

Poivres. 10 septembre, vers midi.

Le colonel commandant le 3e dragons[1] *au général commandant la 9e D. C.*

Ma patrouille du 3e dragons, en liaison avec 4e chasseurs. nous fait savoir que 17e C. A.[2] a dépassé Sompuis et continue sa marche. Le 21e C. A.[2] le suit en échelon et à gauche. son flanc-gauche couvert par le 4e chass.[3]; actuellement de 6 km. en retard sur sa tête de colonne. Ce rgt de chasseurs a déjà dépassé la voie du chemin de fer de Sommesous à Sompuis. Mes reconnaissances marchent sur Soudé, Vatry Coole.

Colonel SCHMIDT.

(Reçu le 10 septembre, à 12 h. 50. 1 km. N. E. de Mailly.)

---

[1] Note du S. H. — De la 9e brigade de dragons, 9e D. C.
[2] Note du S. H. — De la IVe armée.
[3] Note du S. H. — Régiment de cavalerie rattaché au 21e C. A.

Annexe n° 3201.

10 septembre, 12 heures.

Capitaine Cothereau[1] *à colonel Schmidt*[2].

Reconnaissances.

1° Aspirant Cazenave : parti de Poivres, se porter sur Soudé-Notre-Dame, et de là sur Coole.

2° Aspirant Rouxel : se porter sur Soudé-Ste-Croix, et de là sur Vatry.

Les reconnaissances arrêtées à Soudé-Ste-Croix, à 200 m. de l'entrée O. du village, par le feu (une quarantaine de fusils environ).

Vu et transmis :

Je n'ai plus personne pour aller appuyer ces reconnaissances.

Le commandant 3e dragons,
Colonel SCHMIDT.

(Reçu : 1 km. N. E. Mailly le 10 septembre, à 12 h. 30.)

Annexe n° 3202.

10/9, 11 h. 45.

Lieutenant le Bobinnec[3] *à colonel 25e dragons.*

Suite reconnaissance.

Les lisières S. et S. O. de Sommesous sont occupées par des fusils ennemis jusqu'à Haussimont, la cav. (environ 1 rgt) est partie au N. vers Châlons.

Lieut. LE BOBINNEC.

(Reçu : 1 km. N. E. de Mailly, le 10 septembre, à 12 h. 50.)

---

[1] Note du S. H. — Commandant le 4e escadron du 3e régiment de dragons (9e brigade de dragons, 9e D. C.).

[2] Note du S. H. — Commandant le 3e régiment de dragons.

[3] Note du S. H. — Officier du 2e escadron du 25e dragons (16e brigade de dragons, 9e D. C.).

[4] Note du S. H. — De la 4e brigade de cuirassiers, de la 3e D. C., du C. C. Bridoux. La 3e D. C. relève *directement* de la VIe armée. Le compte rendu est communiqué au 4e C. A. et transmis à la VIe armée.

10 septembre, 12 heures.

Un rgt de cav. ennemie se retire au N. par la cote 190, 2 km. 500 au N. de Sommesous.

Lieut. LE BOBINNEC.

(Reçu : 1 km. N. E. de Mailly, le 10 septembre, à 12 h. 30.)

Annexe n° 3203.

Ermenonville, 10 septembre 7 heures.

Reconnaissance lieutenant Colin, 9e régiment de cuirassiers[1], *sur Ermenonville.*

Fouillé la région d'Ermenonville sans y rien trouver. Fait 2 prisonniers allemands du 71e rgt d'inf. à Montagny-Ste-Félicité; n'ont pu me donner de renseignements : fuyards arrivés hier de la région de Nanteuil. Dans la région d'Ermenonville, il n'est passé que des détachements de cavalerie allemande, hier notamment vers 13 heures; rien depuis.

Sauf ordre contraire, je me place en observation à la sortie S. du village d'Ermenonville avec quelques patrouilles en avant.

Annexe n° 3204.

Mortefontaine, 10 septembre, 7 h. 30.

Reconnaissance du lieut. de Beaufort, du 9e cuirassiers[1], *sur Mortefontaine.*

Mortefontaine et environs sont absolument libres; aucun coureur allemand n'a été vu. J'ai appris par une patrouille amie, égarée, que Senlis était libre cette nuit à 2 heures, ainsi que la grand'route de Senlis à la Chapelle-en-Serval.

Je continue ma mission et, à moins de contre-ordre, je reste en observation sur Mortefontaine jusqu'à 13 heures.

H. DE BEAUFORT.

---

[1] Note du S. H. — De la 4e brigade de cuirassiers, 3e D. C. (C. C. Bridoux). La 3e D. C. est aux ordres directs de la VIe armée. Le compte rendu est transmis par la 3e D. C. au 4e C. A. et à la VIe armée.

Annexe n° 3205.

La Ferté-sous-Jouarre, le 10 septembre, à 9 h. 40.

Le lieutenant Mary, du 2e chasseurs d'Afrique[1], *chargé d'entrer en liaison avec la 8e division et l'armée anglaise, à M. le général commandant la 45e division, à Penchard.*

Je n'ai pas trouvé trace de la 8e division sur la route Meaux, Trilport, la Ferté-sous-Jouarre. A la Ferté-sous-Jouarre j'ai obtenu les renseignements suivants :

La 8e division était hier après-midi sur la route de Pierre-Levée à Montceaux. Elle avait reçu l'ordre de trouver des positions pour son artillerie pour canonner Varreddes et Lizy-sur-Ourcq ; elle avait dû employer son infanterie pour éclairer le terrain du côté du bois de Meaux, vers Germigny et Isles-les-Meldeuses. Cette opération lui avait pris toute la matinée. Un officier d'état-major du général Gallieni est venu, à 15 heures, en automobile, trouver le général de Lartigue commandant la 8e division et, parlant au nom du général Gallieni[2], lui a fait comprendre que pour dégager l'aile droite de la VIe armée il y avait urgence de prendre une position offensive et de traverser, coûte que coûte, la Marne, entre Changis et Ussy, pour prendre à revers les positions allemandes sur la rive gauche de l'Ourcq.

Le général a pris un dispositif en conséquence et ce sont les dernières nouvelles que nous avons eu de cette division.

Le général commandant la IIIe armée[3] anglaise a néanmoins été informé, ce matin, par le lieutenant-colonel commandant la brigade de cavalerie de la 8e division[4] qu'il tenait le contact avec l'armée anglaise, à Signy-Signets que la 8e division, tout entière, avait reçu des ordres lui prescrivant de se rendre du côté de Meaux dans la direction de Paris et que, seule la brigade de cavalerie devait coopérer avec la IIIe armée[3] anglaise, dans sa marche vers le nord.

Le général commandant la IIIe armée[3] anglaise a donné, à cette brigade de cavalerie des instructions pour quelle se porte sur la Ferté-sous-Jouarre et, qu'après avoir traversé la Marne sur le pont qui vient d'y être jeté, elle couvre l'aile gauche anglaise dans la direction Ussy Molien Jaignes dans le mouvement en avant de l'armée anglaise qui a reçu les instructions suivantes : se porter, le plus rapidement possible, en avant par les routes conduisant à Montreuil-aux-Lions et Cocherel. Actuellement une grosse partie de l'infanterie et une batterie d'artillerie ont traversé la Marne, au moyen de bateaux et par le pont du chemin de fer au nord-ouest de Courtaron. Tout le reste de la IIIe armée[3] anglaise continue à se porter en avant en utilisant ce pont et celui qui a

---

[1] Note du S. H. — La cavalerie divisionnaire de la 45e D. I. comprend 3 escadrons du 1er chasseurs d'Afrique et 2 escadrons du 2e chasseurs d'Afrique.

[2] Note du S. H. — Cf. supra, annexe n° 2141.

[3] Note du S. H. — *Sic*, lire *3e corps anglais*.

[4] Note du S. H. — Brigade provisoire Sauvage de Brantes, formée par prélèvements sur le C. C. Bridoux.

été achevé, ce matin, à la Ferté-sous-Jouarre. D'après des renseignements précis d'aviateurs, toute la région à l'est de l'Ourcq, entre Jaignes, Lizy et Cocherel, aurait été évacuée par les troupes ennemies.

F. MARY.

Je vais essayer de rattraper la 8e division, vers Meaux, pour savoir ce qu'elle fait.

Deux brigades de l'armée anglaise sont déjà vers la Rue, sur la route de Montreuil-aux-Lions; elles ont passé au pont du chemin de fer de Courtaron, et elles attendent, pour se porter en avant, que le reste des troupes ait passé la Marne à la Ferté-sous-Jouarre.

Annexe n° 3206.

Lénoncourt, 10.9.14, 11 heures.

Général Ferry à 69e, 79e, 41e colonial, 43e colonial, artillerie, escadron 5e hussards.

Ordre et dispositions d'attaque.

1re ligne.

1° *69e et 79e*, sous les ordres du cdt Salles[1], franchiront la ligne Velaine. Buissoncourt, à 11 h. 30.

Objectifs successifs : *a*. Bois-le-Comte :

b. Cote 277[2] lisière S. de la forêt au N. de Rémérèville, puis angle S. E. de cette forêt.

Disposer cette attaque en affectant à une partie la cote 277, à l'autre la lisière sud.

L'ennemi tient une partie du N. de la forêt de St-Paul, la Butte de tir[3], la lisière S. précitée.

2° *43e colonial*[4]. — Btn de l'angle E. du bois Salvitan[5] franchira la même ligne Velaine, Buissoncourt, à 11 h. 30.

---

[1] Note du S. H. — Le détachement aux ordres du commandant Salles, du 79e R. I., comprend 1 bataillon, du 69e R. I. et 1 bataillon du 79e R. I.

[2] Not du S. H. — 2 kilomètres N. O. de Rémérèville.

[3] Note du S. H. — 2 kilomètres est de Velaine.

[4] Note du S. H. — Du 20e C. A.

[5] Note du S. H. — 1.500 mètres S. E. de Cercueil.

Objectifs successifs : cote 246 (1.200 m. O. de Réméréville),
puis tuilerie 252 (N. de Réméréville).

— Btn de l'O. de Buissoncourt :

Objectifs successifs : angle N. E. du B. d'Haraucourt,
puis lisière nord de Réméréville.

franchira la lisière sus-indiquée à 11 h. 45 et détachera une cie à droite dans la direction la Pissotte, ruisseau des Étangs, croupe au S. E. de Réméréville.

IIe ligne.

41e colonial[1]. — Btn de Cercueil : 2 cies, quittant le rassemblement de Cercueil à 11 h. 30, se porteront par les pentes sud de la cote 276[2] sur la butte de tir et, ce point enlevé, continueront à la gauche des colonnes du cdt Salles.

Les deux autres compagnies suivront à 7 ou 800 mètres derrière l'attaque des 69e et 79e, avec laquelle elles se tiendront en liaison étroite, et marqueront des points d'arrêt au Bois-le-Comte et à la sortie de la forêt de St-Paul (rentrant au S. O. de 277).

— Btn. du 41e, angle O. du bois Salvitan : 3 cies à 7 ou 800 mètres derrière l'attaque du btn du 43e colonial sur tuilerie 252, avec point d'arrêt à l'est du château de Roménont et à la sortie de la forêt de St-Paul, cote 246 (1.800 m. O. de Réméréville).

1 cie à leur hauteur — direction la Pissotte, ruisseau des Étangs — s'arrêtera au moulin de Réméréville.

III.

Ces attaques sont appuyées par 16 batteries d'art. et de l'A. L., ainsi que par des attaques dirigées : à gauche sur la Bouzule et la forêt de Champenoux, à droite sur Drouville. Courbesseaux. Pousser les différentes attaques à fond.

4° Poste de cdt du général : Lenoncourt.

Les objectifs définitifs, angle S. E. de la forêt de Champenoux, tuilerie cote 252, lisière E. de Réméréville et croupe au sud, seront organisés sans perte de temps, dès qu'ils seront atteints, pour se prémunir contre un retour de l'ennemi. Même recommandation aux cies du 41e colonial.

---

[1] Note du S. H. — Du 20e C. A.

[2] Note du S. H. — 800 mètres S.-E. de Velaine.

Annexe n° 3207.

Lénoncourt, 10 septembre, 18 h. 30.

Général Ferry à général commandant 20e C.

Situation.

Sommes maîtres de la partie sud du bois St-Paul, jusqu'à hauteur du mot « Paul » inclus.

Plus au nord : nous masquons par des cies (trois environ) la butte[1], défendue et organisée.

Des éléments avancés ont atteint 277[2], sans tenir, à proprement parler, cette cote.

Une cie s'est avancée de la forêt St-Paul au N. du moulin de Rémérèville, face à des tranchées allemandes, en forme de V, établies au sud de la route Cercueil, Rémérèville face au S. O.

Les tranchées ennemies, installées vers le *G.* du mot « *G*rand ruisseau des Étangs », et sur les pentes N. O. de la longue croupe située entre Gellenoncourt et Courbesseaux, empêchent, par la situation et l'avancée de cette croupe entre la région Rémérèville et celle de la forêt St-Paul, le succès des efforts faits pour progresser par le sud, au delà de la lisière est de la forêt St-Paul, succès qui eût entraîné, pour nous, la possession de Rémérèville et de la corne E. (N. de Rémérèville) de la forêt de Champenoux.

Il importe au plus haut point que la 39e div.[3] s'assure la possession de la croupe précitée. L'art. de corps du détachement Ferry avait largement canonné cette croupe, ainsi que Gellenoncourt. Le général Ferry a aussitôt avisé le général cdt la 39e div. et lui a demandé d'aider à la progression de son détachement. L'art. du général Ferry est prête à appuyer à nouveau l'attaque de la 39e div. sur ladite croupe, dont la possession par la 39e div. *est nécessaire.*

Général Edm. FERRY.

Le cdt Salles[4] signale que des tranchées sérieuses existent à la butte de tir et sur la route Cercueil, Rémérèville, comme il est dit ci-dessus. Notre mouvement par le sud aurait raison de ces dernières, si la progression de la 39e div. le permettait.

---

[1] Note du S. H. — La butte de tir, 2 kilomètres est de Velaine.

[2] Note du S. H. — 2 kilomètres N.-E. de Rémérèville.

[3] Note du S. H. — Du 20e C. A.

[4] Note du S. H. — Commandant un détachement composé de 1 bataillon du 69e R. I. et 1 bataillon du 79e R. I.

Annexe n° 3208.

GROUPE DU BONHOMME. Rudlin, 10 septembre 19 heures.

Ordre d'opérations

pour la nuit du 10 au 11 septembre et la matinée du 11.

1re partie.

I. — Nos armées ont repris vigoureusement l'offensive sur tout le front.

Les armées allemandes ont été soit refoulées soit arrêtées net.

A l'extrême droite de la Ire armée la 82e brigade mixte a repris le col des Journaux, Mandray Mangoutte et s'est, aujourd'hui, solidement retranchée sur les positions conquises, avant de poursuivre son offensive.

II. — Le groupe du Bonhomme canonné sur tout son front et attaqué, dans la journée du 9, au Rossberg s'est maintenu sur ses positions et s'y est fortement retranché.

Il est en liaison, au Noir Bois, avec 2 cies du 22e btn de chasseurs, aile droite de la 82e brigade.

Il a toujours pour mission de tenir, à tout prix, le col du Bonhomme et la crête frontière entre le Rossberg et le col de Louchpach (inclus), et de se relier, en outre, à l'aile droite de la 82e brigade en vue de faciliter son offensive ultérieure, soit par un appui direct, soit en contre-attaquant tout ennemi débouchant au nord du Rossberg dans son flanc droit.

III. — La répartition en secteurs ainsi que les missions et directives données à chaque secteur, dans l'ordre d'opérations du 9 septembre[1], sont maintenues, sauf modifications ci-après :

1° *Secteur Rossberg, Bonhomme-Nord.*

Un peloton de la 6e cie du 28e btn est mis à la disposition du cdt de ce secteur, pour lui permettre de renforcer l'occupation du contrefort Rossberg, Noir-Bois.

2° *Secteur Bonhomme-Sud.*

La 4e cie du 28e btn est mise à la disposition du cdt de ce secteur, qui aura ainsi sous ses ordres les 3e, 4e et 5e cies du 28e btn et la cie Delpech, du 256e[2].

3° *Secteur Louchpach, Reichberg.*

Trois cies du 12e btn[3] tiennent la ferme Reichberg et les Hautes Chaumes ; l'une d'elles relèvera demain, 11 septembre, vers 6 heures, la 1re cie du 28e btn à l'hôtel du Lac Blanc.

---

[1] Note du S. H. — En date du 8 septembre 14 heures (annexe 1973).

[2] Note du S. H. — De la 115e brigade

[3] Note du S. H. — Du groupement de la Schlucht.

Le btn Méquillet, du 256e (3 cies), est donc chargé désormais de la défense immédiate du col de Louchpach. Il sera appuyé entre le col et le Rudlin par la 1re cie du 28e qui cantonnera à la première ferme au nord du Rudlin (à hauteur du confluent des 2 ruisseaux). Cette ferme sera évacuée demain, dès 6 heures du matin, par le détachement du 256e qui l'occupe actuellement et qui ira bivouaquer aux abords du col de Louchpach.

4° *Troupes réservées* à la disposition du lieutenant-colonel cdt le groupe du Bonhomme :

— Un peloton de la 6e cie du 28e btn continuant à occuper son emplacement du 10 ;

— La 2e cie du 28e, cantonnant, demain. 11 à la ferme Petite Combe dès 5 heures ;

— La S. M. du 28e, cantonnant avec la 2e cie ;

— Les deux batteries de montagne de réserve, cantonnant au Rudlin, pendant la nuit 10-11 et occupant le 11, dès 8 heures, les emplacements qui lui ont été fixés aujourd'hui par le cdt Cambuzat[1],

— La batterie de 75, cantonnant au Rudlin, pendant la nuit 10-11, et devant occuper, dès 8 heures, une position vers la ferme Reichberg, en vue d'exécuter une mission spéciale : le capitaine Regnault, cdt la 1re cie du 28e btn, sera à la disposition du cdt de cette batterie pendant la matinée du 11.

IV. — Le poste de commandement sera transféré à ferme Barançon et relié téléphoniquement au poste de commandement des 3 secteurs.

L'É. M. du groupe continuera à fonctionner au Rudlin.

V. — Les liaisons par cavaliers fonctionneront comme dans la journée du 10.

Rudlin, le 10 septembre 1914.

Le lieutenant-colonel commandant le groupe du Bonhomme,

Signé : BRISSAUD.

---

[1] Note du S. H. — Commandant le 30e B. C. P.

Annexe n° 3209.

N° 209 A.

SECRET.

Exemplaire n° 12.

G. Q. G. 10 septembre 1914.

Ordre de marche n° 21

donné par le maréchal sir John French, G. C. B., etc.,

commndant en chef de l'armée anglaise.

1. — Au cours du mouvement en avant d'aujourd'hui, les 1er et 2e corps ont trouvé devant eux de fortes arrière-gardes composées de toutes les armes. Soutenus, à droite, par la division de cavalerie. et, à gauche. par les 3e et 5e brigades de cavalerie, ils ont rejeté l'ennemi vers le nord. Sept canons, un grand nombre de mitrailleuses, plus de mille prisonniers et une grande quantité de véhicules sont tombés entre nos mains.

2. — L'armée continuera son mouvement de poursuite dans la direction nord-est, demain matin à 6 heures. Elle franchira l'Ourcq et atteindra la ligne Bruyères, Cugny, St-Rémy. la Loge ferme (au nord de Chouy).

La division de cavalerie et le corps du général Gough auront le même rôle qu'aujourd'hui.

3. — La répartition des routes à utiliser se fera de la façon suivante :

1er corps — route de l'est : Monthiers, Grisolles. Rocourt, St-Martin, Fère-en-Tardenois (y compris).

route de l'ouest : Priez, Latilly, Oulchy-le-Château, Beugneux (y compris).;

2e corps — route de l'ouest : Passy-en-Valois, Montron, Neuilly-St-Front, Vichel, Vauteuil. Billy-sur-Ourcq. St-Rémy. Hartennes (y compris) et toutes les routes situées entre celle-ci et la route de l'ouest du 1er corps.

3e corps — les routes situées entre la route de l'ouest du 2e corps (non comprise) et la route la Ferté-Milon. Troënes. Longpont (non comprise). Cette dernière route est utilisée par la VIe armée française.

Le 3e corps s'entendra avec le 2e corps pour l'utilisation de la route Brumetz Chézy-en-Orxois. Passy-en-Valois. Chouy. que le 2e corps dégagera aussi vite que possible.

4. — Les colonnes de convois et de ravitaillement de la division de cavalerie emploieront la route de l'est affectée au 1er corps.

Le 2e corps s'entendra avec le général Gough au sujet de la route à employer pour les convois des 3e et 5e brigades de cavalerie.

5. — Les gares de ravitaillement pour le 11 septembre seront les mêmes que pour aujourd'hui.

6. — Rapports à adresser à Coulommiers.

Lieutenant-général,
chef d'état-major général,

Donné à 20 h. 15.

Les routes Dammard, Neuilly-St-Front et toutes les routes à l'ouest seront évacuées par le 1er corps à 8 heures.

Annexe n° 3210.

Télégramme.

Bordeaux, 2095 58 11. 16/10.

Guerre à état-major Châtillon-sur-Seine, pour directeur arrière.

Suivant votre demande télégramme n° 1891, vous envoyons quatre lots de quinze voitures à destination : 1er lot, Ligny-en-Barrois; 2e lot, Chavanges; 3e lot, Fère-Champenoise; 4e lot, Viels-Maisons et 5e un lot de dix voitures, faute de disponible, à destination Antilly. Prière indiquer combien avez voitures, facilement réparables, que pourriez diriger sur Bourges.

(Arrivé le 11 septembre n° 4.011.)

Annexe n° 3211.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE.

2e BUREAU.

Service central
des renseignements.

Bordeaux, le 11 septembre 1914, 9 heures.

Bulletin de renseignements n° 71.

I. — *Région au nord de la Marne.* — La 1re armée allemande, comprenant les corps suivants : IIe, IVe, IVe de réserve, IIIe et IXe, a continué son mouvement de repli vers le nord. Dans la soirée, les gros des corps IIe, IVe et IVe de réserve étaient au nord de la forêt de Villers-

Cotterêts, ayant une arrière-garde sur l'Automne. Une reconnaissance d'avions signale, à l'est de Soissons, un bivouac pouvant correspondre à un corps d'armée.

On ne signale ni mouvements, ni rassemblements dans la région Creil, Montdidier, Chauny.

Dans la 2e armée allemande, le VIIe corps, venant de Condé-en-Brie, paraît avoir franchi la Marne, le 9, dans la région Dormans, Châtillon; le même jour, le Xe de réserve aurait passé la Marne dans la région Damery, Épernay. Le groupement refoulé au nord des marais de St-Gond, Xe corps et Garde, est également en retraite.

II. — *Champagne.* — La 3e armée allemande, XIIe de réserve, XIIe, XIVe corps d'armée jusque Vitry-le-François, est en retraite; on est sans renseignements sur l'amplitude et la direction du mouvement.

III. — *Argonne et Meuse.* — La 4e armée organiserait autour de Vitry-le-François (dire de prisonniers) des positions retranchées, armées de canons de gros calibre. Cette armée (VIIIe, VIIe de réserve, VIIIe de réserve, XVIIIe) a été refoulée au nord de la forêt de Trois-Fontaines. Nos troupes ont occupé Andernay et Sermaize-les-Bains.

La 5e armée a tenté par les XIIIe et XVIe corps d'armée, appuyés par des éléments des VIe et Ve corps de réserve, un effort très sérieux sur notre droite; cet effort a été repoussé; nos troupes occupent Vassincourt; les corps de la 5e armée identifiés entre Revigny et Nubécourt sont, de la droite à la gauche, les VIe, XIIIe (dont une brigade serait restée en Alsace) XVIe, des éléments des VIe de réserve et Ve de réserve.

La ligne de communication de la 5e armée passe par Damvillers, Villosnes, Dannevoux, Montfaucon, Avocourt, Clermont-en-Argonne; elle est gardée par de l'artillerie et de la cavalerie, ses points sensibles ont été fortifiés.

Dans la Woëvre la colonne signalée à Deuxnouds comprendrait une division, la 10e du Ve corps actif il y aurait également la VIIIe brigade bavaroise (IIe bavarois) et la division de cavalerie bavaroise. Le fort de Troyon a repoussé trois assauts. Aucune force importante n'est signalée aux environs des forts des Paroches et du Camp des Romains.

IV. — *Lorraine.* — La IIe armée française continue à progresser dans la forêt de Champenoux et vers Lunéville.

V. — *Haute-Alsace.* — Les Allemands qui avaient pris pied dans Vieux-Thann en ont été délogés.

VI. — *Divers.* — Les Allemands se retranchent aux abords sud d'Amiens. Le IXe corps d'armée de réserve, retiré de la région d'Anvers, ne pouvant exécuter son mouvement par voie ferrée, faute de matériel, l'exécute à marches forcées dans la direction de Tournai.

VII. — *Russie.* — L'armée austro-hongroise, attaquée aux environs de Tomaszow a été contrainte à une retraite désordonnée. L'armée russe progresse le long de la Vistule; des convois ont été dispersés sur les routes de Jozefow et d'Annopol. D'importants combats se poursuivent sur le front de Rawa Ruska jusqu'au Dniester où l'armée

autrichienne, défaite à Lemberg, a été repoussée, malgré des renforts importants. La position fortifiée de Grodek est assiégée.

VII. — *Serbie.* — Les troupes serbes ont franchi la Save à Sabac et à Obrenovac. Au sud-ouest, elles ont pris l'offensive vers Visegrad.

(G. Q. G. arrivé 12/9 n° 199; remis : 2e bureau.)

Annexe n° 3212.

N° 381. De Bordeaux, le 11/9 11 h. 15.

Télégramme[1].

Guerre à état-major Châtillon-sur-Seine.

Gouvernement britannique a fait à Gouvernement français communication suivante :

«En présence de renforts importants que les Allemands ont envoyés de Belgique pour appuyer leur aile droite, Gouvernement britannique demande si Gouvernement français dispose renforts suffisants pour faire face à situation ainsi créée. La nouvelle division anglaise sera avec armée de sir John French en quarante-huit heures à peu près. Gouvernement britannique voudrait savoir s'il paraîtrait utile au Gouvernement français par exemple qu'il fît une diversion ayant comme base Dunkerque et Calais.

Gouvernement britannique préférerait éviter une telle action, à moins que nécessité absolue en fût établie. Mais, dans ce cas, autorités militaires françaises n'ont qu'à le demander et Gouvernement britannique est prêt à faire tout ce qui lui est possible pour améliorer situation militaire générale.»

Prière instante de réponse immédiate.

Pour traduction :

"

(G. Q. G. Arrivé 11-9-14, n° 7.952, 3e bureau.)

[1] Note du S. H. — Reçu au G. Q. G. (3e bureau) à 14 h. 15.

Annexe n° 3213.

Anvers, le 11 septembre 1914,
12 heures 35.

COPIE.

Je suis allé ce matin à Liége, où j'ai vu le Roi et d'où je rapporte le télégramme suivant du commandant pour le ministre de la Guerre.

« N° 45. — Journée du 10 marquée par opérations vigoureuses de l'armée de campagne belge sur les communications allemandes, dans la direction de Louvain. Résultats importants obtenus devant Hœcht et Louvain; Diest réoccupé; l'attaque continue sur tout le front, de Malines à Louvain, direction générale sud-ouest. L'ennemi, serré de près et affaibli par grandes pertes, appelle renforts de Liège et Bruxelles. Ce matin, une colonne d'environ 10.000 hommes marche d'Audenarde vers Ninove; je pense qu'il s'agit de fraction (s) du IXe corps réserve ramené région Bruxelles. Nombreux prisonniers appartenant landsturm, dont unités sont constituées d'éléments disparates. Bataillon (s) à Aerschot, venant de Magdebourg n'avai (ent) que 5 officiers; renseignements Hollande signalent 150 trains troupes et matériel passés Liége hier, 10, direction ouest. Au pont de Visé seraient passées 40 grosses pièces avec roues à palettes, direction Hollande.

KLOBUKOWSKI[1].

Annexe n° 3214.

Message téléphonique.

De Épinal (M. le préfet), à Q. G. A.[2] *(cap. de Lavalette).*

Le préfet des Vosges fait connaître que M. Collin, adjoint au maire de St-Dié, rend compte que les troupes allemandes se sont retirées de St-Dié.

Madame Collin n'a pas été libérée; elle serait internée à Strasbourg.

Il reste à Corcieux l'une des femmes allemandes prises comme otages.

---

[1] Note du S. H. — Ministre de France en Belgique.
[2] Note du S. H. — Ire armée.

Annexe n° 3215.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

1er BUREAU.

Au G. Q. G., le 11 septembre 1914.

Ordre général n° 15.

La bataille, qui se livre depuis cinq jours, s'achève en une victoire incontestable. La retraite des 1re, 2e et 3e armées allemandes s'accentue devant notre gauche et notre centre. A son tour, la 4e armée ennemie commence à se replier au nord de Vitry et de Sermaize.

Partout, l'ennemi laisse sur place de nombreux blessés et des quantités de munitions. Partout, on fait des prisonniers.

En gagnant du terrain, nos troupes constatent les traces de l'intensité de la lutte et de l'importance des moyens mis en œuvre par les Allemands pour essayer de résister à notre élan. La reprise vigoureuse de l'offensive a déterminé le succès.

Tous, officiers, sous-officiers et soldats, avez répondu à mon appel, tous, vous avez bien mérité de la Patrie.

J. JOFFRE.

Annexe n° 3216.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

1er BUREAU.

N° 4.857.

Au G. Q. G., le 11 septembre 1914.

Le général commandant en chef à M. le général commandant l'armée.

Depuis le début de la campagne, je n'ai pas hésité, lorsque cela a été reconnu nécessaire, à remettre à la disposition du ministre des officiers généraux ou les chefs de corps dont l'activité intellectuelle ou physique n'était pas à hauteur de leur tâche.

Il est à présumer qu'aujourd'hui les chefs incapables ou médiocres ont été remplacés partout par de meilleurs éléments.

Mais il peut arriver qu'au cours d'une lutte acharnée et ininterrompue, comme celle que nous menons depuis plus d'un mois, des symptômes de fatigue ou d'indisposition se manifestent chez certains chefs et les empêchent *temporairement* d'exercer leurs fonctions, sans diminuer en quoi que ce soit leur valeur personnelle et les services qu'ils peuvent rendre dans l'avenir.

Ils doivent être remplacés dans leurs fonctions, dès qu'ils ne peuvent plus les exercer dans leur plénitude; mais il serait inadmissible de les éliminer.

Ils seront remplacés momentanément à la tête de leur troupe soit par l'officier général ou supérieur le plus ancien placé sous leurs ordres, soit par un autre officier muni d'une lettre de service lui donnant le commandement provisoire.

Dans le cas où leur absence se prolongerait, ce remplacement deviendrait définitif. Les officiers généraux ou supérieurs dont il s'agit constitueraient alors, avec les officiers blessés qui sont destinés à rejoindre, une réserve de commandement.

Celle-ci nous est d'autant plus nécessaire que sont plus restreintes nos ressources en officiers de haut grade.

J. JOFFRE.

Annexe n° 3217.

N° 4858. — 11/9, 20 h. 30.

Message téléphoné à Guerre, E. M. A. (1er bureau).

Comme suite à mon message n° 4668 du 10 septembre, la 3e brigade de marche du Maroc est affectée au 4e corps, la 4e brigade de marche du Maroc est affectée au 7e corps.

La direction des chemins de fer règlera, d'accord avec l'état-major de l'armée (4e bureau), l'itinéraire à faire suivre à ces unités.

Annexe n° 3218.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL. — 11 septembre, 6 heures.

2e BUREAU.

Compte rendu de renseignements n° 85.

1. — Le groupement de corps d'armée allemands qui avait effectué, le 9, son mouvement de repli au nord de la Marne (IIe, IVe, IVe corps de réserve, IIIe IXe) a continué son mouvement, vers le nord, dans la journée du 10.

Dans la soirée, les gros des IIe, IVe et IVe corps de réserve ont atteint les débouchés nord de la forêt de Villers-Cotterêts, arrière-garde sur le cours supérieur de l'Authonne. Des bivouacs, pouvant correspondre à 1 C. A., ont été signalés dans la région est de Soissons (avion).

Les avions n'ont signalé aucun mouvement ou rassemblement dans la région Creil, Montdidier, Chauny.

2. — A l'est du précédent groupement, le VIIe C. A. venant de Condé-en-Brie, paraît avoir franchi la Marne, le 9, dans la région Dormans, Châtillon. Ce même jour, le Xe corps de réserve aurait franchi la Marne dans la région Damery, Epernay.

3. — Le groupement qui, dans les combats des jours précédents, a été engagé entre les marais de St-Gond et Vitry-le-François (de l'ouest à l'est : Xe C. A., Garde, XIIe corps de réserve, XIIe C. A., XIXe) est également en retraite; on est encore sans renseignements sur l'amplitude et sur la direction de son mouvement.

4. — A l'est de la Marne, entre Marne et Aire (Vitry-le-François, Nubécourt), les combats ont continué dans la journée du 10 et un effort très sérieux, qui a été repoussé, a été tenté contre notre droite par les XIIIe et XVIe C., appuyés par des éléments du VIe corps de réserve et du Ve corps de réserve.

Entre Revigny et Vitry nos troupes, qui ont légèrement progressé, ont dépassé Vassincourt et sont maîtresses d'Andernay et de Sermaize; la forêt de Trois-Fontaines est complètement déblayée. Très nombreux prisonniers ennemis. D'après les dires d'un prisonnier l'ennemi organiserait autour de Vitry une position solidement retranchée et armée de canons de gros calibre.

Les troupes ennemies identifiées dans cette région sont, de l'ouest à l'est : VIIe C. A. et formations de réserve du VIIe C. A., des éléments du VIIe corps de réserve (Blesmes), XVIIIe C. A. et formations de réserve (Sermaize), VIe C. A., XIIIe C. A. (dont 1 brigade serait restée en Alsace), XVIe C. A., éléments des VIe corps de réserve et Ve corps de réserve.

5. — Les forces antérieurement signalées dans la région de Deuxnouds comprendraient une division. Le fort de Troyon a supporté avec succès 3 assauts. Aucune force ennemie importante n'a été signalée aux environs des forts des Paroches et du Camp des Romains. Le total des forces sur les Hauts de Meuse et en Woëvre comprenait la 10e D. I. active du Ve C. A., la D. C. bavaroise et la 8e brigade bavaroise (renseignements de notre IIe armée).

La ligne de communications de l'ennemi au nord de Verdun passe par Damvillers, Vilosnes, Dannevoux, Montfaucon, Avocourt, Clermont. Cette ligne, qui a été fortifiée, est gardée sur tous ses points sensibles par de l'artillerie et de l'infanterie.

6. — Notre IIe armée a repris du terrain et continue à progresser dans la forêt de Champenoux ainsi que dans la direction de Lunéville.

7. — Haute Alsace. — Les Allemands qui avaient pris pied dans Vieux-Thann en ont été délogés avec l'appui de la brigade active de la place de Belfort.

8. — Divers. — Des retranchements ont été exécutés aux abords sud d'Amiens qu'occupaient 3 régiments de landwehr.

Le transport en chemin de fer du IXe corps de réserve, retiré de la région d'Anvers, ne peut pas s'effectuer, faute de matériel.

Ce C. A. serait passé en marches forcées vers Tournai dans la direction de Lille, dit-on (?).

Contrairement à des rapports antérieurs, la neutralité du territoire hollandais n'aurait jamais été violée effectivement par l'Allemagne.

Annexe n° 3219.

N° 4.715. 11 septembre, 8 heures.

(Vu par lieut.-colonel Pont[1].)

IIe armée[2].

A la suite d'une conversation téléphonique entre le général Berthelot[3] et le général Anthoine[4], il a été convenu que, en raison des mouvements que semblent effectuer les Allemands, ayant pour objet de transporter des forces en Woëvre, les dispositions suivantes seraient prises par la IIe armée :

La div. de Toul[5], tout entière, sera portée dans la vallée de la Meuse vers St-Mihiel.

Le 20e C. A. sera porté aujourd'hui à partir de 10 heures dans la région de Saizerais. Il sera remplacé sur les hauteurs du Grand Couronné par les divisions de réserve[6].

---

[1] Note du S. H. — Chef du 3e bureau du G. Q. G.

[2] Note du S. H. — Expédié par le G. Q. G. à la IIe armée.

[3] Note du S. H. — Aide-major général.

[4] Note du S. H. — Chef d'état-major de la IIe armée.

[5] Note du S. H. — 73e D. R.

[6] Note du S. H. — Sur la minute de ce document, conservée dans les archives du G. Q. G., l'annotation suivante a été portée en marge, au crayon, en regard de ce dernier paragraphe : « *N'a pas été fait le 11 septembre.* »

En outre on a ajouté, in-fine :

« *Copie a été remise au capitaine Pichot-Duclos pour la Ire armée.* »

Annexe n° 3220.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

3e BUREAU.

N° 4.719.

Au G. Q. G., le 11 septembre, 9 heures.

Instruction au général commandant la Ire armée.

Il se peut que l'ennemi récupère des forces devant la Ire armée pour les amener devant Nancy ou dans la Woëvre.

Étudiez les moyens de récupérer des forces (de préférence un corps d'armée constitué), qui pourraient être amenées en arrière de votre gauche, comme réserve générale du dispositif des Ire et IIe armées, à hauteur de Bayon, Haroué.

S'il en était besoin, ces forces pourraient être portées en Woëvre.

Ne pas passer à l'exécution avant de m'avoir prévenu des possibilités des répercussions que cela aurait sur votre action et d'avoir reçu un ordre d'exécution, qui ne sera éventuellement donné qu'après votre compte rendu.

J. JOFFRE.

(Instruction emportée à Ire armée par cap. Pichot-Duclos; rectification du dernier paragraphe faite par téléphone 11 sept., 9 h. 45, par cap. Fétizon à cap. Thomas. Communiquée à IIe armée par télégr. et confirmation n° 4735[1].)

Annexe n° 3221.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.731.

Au G. Q. G. le 11 septembre 1914.

Télégramme.

Il est de toute nécessité que le grand quartier général connaisse, le plus tôt possible, le front atteint en fin de journée par les différents corps de chaque armée.

En conséquence, on devra s'attacher à organiser d'une manière plus exacte la trans-

---

[1] Note du S. H. — Les capitaines Pichot-Duclos et Fetizon font partie du G. Q. G.; le capitaine Thomas appartient à l'E.-M. de la Ire armée.

mission des renseignements par tous les moyens : à défaut de télégraphe et de téléphone les autos seront utilisées.

Les sections télégraphiques de 2e ligne devront s'efforcer de remettre les lignes en état, le plus rapidement possible, de façon à assurer la continuité du fil avec l'arrière. Une note sur les liaisons télégraphiques sera adressée dans la journée[1].

Le général aide-major général,

BERTHELOT.

Annexe n° 3222.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.752.

Au G. Q. G., le 11 septembre 1914.

Télégramme.

En raison des nombreuses destructions opérées par l'ennemi sur les lignes télégraphiques et téléphoniques, les rétablissements de celles-ci nécessiteront un certain temps.

Aussi, pour éviter toute incertitude dans l'acheminement des correspondances et toute interruption dans les liaisons télégraphiques lors des déplacements des Q. G. d'armée le général commandant en chef rappelle aux chefs des services télégraphiques de 1re et de 2e ligne les prescriptions fondamentales suivantes :

1° Le poste télégraphique d'un Q. G. d'armée ne doit pas être fermé et le personnel replié avant que le poste du nouveau Q. G. ne soit en état de fonctionner. Dans l'intervalle, des liaisons rapides doivent être organisées par les soins de l'armée intéressée entre l'ancien poste à abandonner et la localité où le nouveau poste sera établi.

2° Dès que le poste télégraphique ou téléphonique du nouveau Q. G. d'armée est en état de fonctionner, les services télégraphiques de 1re et de 2e ligne de l'armée doivent en aviser les services correspondants du G. Q. G. A ce moment là *seulement*, l'ancien poste pourra cesser de fonctionner.

3° Assurer la continuité du fil vers l'arrière.

Dans chaque armée, les services télégraphiques de 1re et de 2e ligne ne doivent pas attendre la fixation du nouveau Q. G. d'armée pour entreprendre la réparation des lignes

---

[1] Note du S. H. — Voir annexe 3222.

détruites; au contraire, ils doivent avoir la préoccupation constante de réparer, *même sommairement*, une ou plusieurs lignes dans la direction de marche de son armée, et sans se demander si le travail exécuté sera utilisé en tout ou en partie.

Les points de raccordement seront, *en principe*, les Q. G. d'armée qui viennent d'être quittés.

Le général aide-major général,
Signé : BERTHELOT.

Annexe n° 3223.

3e BUREAU. Le 11 septembre, 10 heures 25.

N° 4.738.

Télégramme.

Général commandant en chef à mission française Coulommiers[1] *pour transmettre à commandant armée Viels-Maisons*[2].

D'après renseignement certain : 9e division cavalerie allemande à Chaudun, 2e à Billy (S. E. de Soissons). Cette cavalerie incapable de mouvement; hommes et chevaux sans nourriture depuis 4 jours; à 9e division, près de 200 chevaux tombés épuisement. Cette cavalerie demande être recueillie par son infanterie.

Communiquer d'urgence aux troupes.

P. O. :
BERTHELOT.

Annexe n° 3224.

N° 4.744.

IVe armée.

Il est nécessaire de faire tomber la position organisée autour de Vitry par mouvement débordant de votre gauche vers Pogny et Mairy. Ne pas attaquer de front position organisée, mais se fortifier devant.

J. JOFFRE.

(Message téléphoné envoyé le 11 septembre à 10 h. 30 par le lieut.-colonel Brécard.)

---

[1] Note du S. H. — Mission française près du G. Q. G. britannique.
[2] Note du S. H. — Ve armée.

Annexe n° 3225.

N° 4.749. 11 septembre.

Message téléphoné.

Commandant en chef à VIe, V^e^ armées, armée britannique.

D'après renseignements certains. 9e D. C. allemande à Chaudun et 2e D. C. à Billy. sud-est et sud-ouest Soissons ; sont très fatiguées. 4e D. C. et D. C. Garde vers Coulonges. est de Fère-en-Tardenois.

VIe armée aurait intérêt à pousser corps de cavalerie Bridoux, par rive droite Oise. sur Compiègne et Noyon.

J. JOFFRE.

(Téléphoné à W. par cap. Reboulleau, avec prière de communiquer à V^e^ et VIe [10 h.].
(Téléphoné à VIe par cdt de Partouneaux [10 h. 30].

Annexe n° 3226.

N° 4.765. 11 septembre 1914. 14 h. 10.

Télégramme.

Minute.

Commandant en chef à ministre de la Guerre.

Ainsi que la fin de mon message d'hier le laissait entendre, la bataille de la Marne s'achève en victoire incontestable.

La retraite des 1re, 2e et 3e armées allemandes s'accentue devant notre gauche et notre centre.

A son tour, le 4e armée ennemie commence à se replier au nord de Vitry et de Sermaize, laissant sur place de nombreux blessés et des quantités munitions. Sur tous les points, on fait des prisonniers.

Malgré les efforts fournis par les troupes au cours de ces cinq jours de bataille, elles trouvent encore l'énergie de poursuivre l'ennemi. Partout où elles gagnent du terrain, elles constatent les traces de l'intensité de la lutte et de l'importance des moyens mis en œuvre par les Allemands pour rompre notre front.

La résistance opposée par les armées alliées et la reprise de l'offensive au moment opportun ont déterminé le succès à notre avantage et ce succès s'affirme de plus en plus pour toutes nos armées.

J. JOFFRE.

Annexe n° 3227.

IIe ARMÉE. 11 septembre 1914, 15 h. 30.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C. 3.755

Message téléphone.

(Transmis par cap. Fétizon (G. Q. G.), reçu par cdt Jacquand (IIe armée).

Demande.

Quelle est la situation actuelle du 20e C. A.[1]*?*

Réponse.

Le 20e C. A. est engagé dans l'offensive sur le front forêt de Champenoux, Vitrimont.

D.

Alors le 20e C. A. est toujours face à l'est?

R.

Oui. Il était indispensable de repousser l'ennemi, dont la progression menaçait Nancy et enlevait à la IIe armée sa liberté, et surtout de reconnaître ce que l'ennemi avait devant nous pour savoir si nous pouvions, sans danger, retirer des forces importantes. La IIe armée a proposé son concours et étudié la réalisation; mais celle-ci ne pouvait se faire avant d'avoir éclairci la situation. Hier, nous avons doublé le détachement envoyé sur la Meuse[2], qui comprend actuellement la 73e D. R. et la 2e D. C. : c'est tout ce qui était possible. D'ailleurs, l'armée a envoyé un télégramme chiffré au G. Q. G. pour rendre compte de la situation et demander des instructions[3]. Nous ne connaissions que l'instruction envoyée par le G. Q. G. à la Ire armée[4].

---

[1] Note du S. H. — Cf. G. Q. G., 4715 (annexe 3219) et 20e C. A. Lettres à IIe armée, sans numéro, 10 h. 30, 11 septembre 1914 (annexe 3452).

[2] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2397, 10 septembre 1914, annexe 2702.

[3] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2465-2466, annexe 3273.

[4] Note du S. H. — Cf. G. Q. G., 4719, 9 heures, annexe 3220. — Cette instruction a été communiquée à la IIe armée sous le n° 4735.

D. -

Nous ne l'avons pas reçu[1], *mais nous croyions qu'à la suite de la conversation du général Berthelot et du général Anthoine*[2], *vous aviez donné l'ordre ferme de décrocher le 20e C. A.*

R.

Non, c'était impossible.

D.

Du reste la chose pour la IIe armée, comme pour la Ire, présente maintenant beaucoup moins d'intérêt; la IVe armée est en très bonne posture et il va très probablement en être de même pour la IIIe; par conséquent, les déplacements de forces envisagés n'ont plus la même importance.

Annexe n° 3228.

N° 4.792.

Message téléphoné[3].

Colonel Huguet.

La zone de marche de l'armée anglaise sera limitée à l'est par la route (incluse) Bazoches, pont au sud de Beaurieux, Craonne, Corbeny; à l'ouest, par la route (incluse) Soissons à Laon.

Instruction suit.

Prière de communiquer à la Ve armée la zone de marche de cette armée, comprise entre la route Reims, Rethel (incluse), à l'est, et la route (exclue) Bazoches, pont au sud de Beaurieux, Craonne, Corbeny.

---

[1] Note du S. H. — Il parviendra au G. Q. G. à 16 heures.

[2] Note du S. H. — Cf. G. Q. G., 4715, annexe 3219.

[3] Note du S. H. — Le 11 septembre à 15 h. 40, d'après le cahier d'enregistrement des sorties du G. Q. G.

Annexe n° 3229.

N° 4.791. 11 septembre 1914[1].

A Guerre, réponse à télégramme n° [2].

Des mesures ont été prises pour parer à l'arrivée de forces de réserve allemandes venant de Belgique. Pour le moment ces mesures paraissent suffisantes, et une diversion par Dunkerque semble inutile.

Cependant, les circonstances pourraient se présenter plus tard où il serait avantageux de débarquer à Dunkerque des éléments très mobiles en vue d'agir sur les communications allemandes.

J. JOFFRE.

Annexe n° 3230.

Télégramme[3].

Commandant en chef à gouverneur militaire de Paris, commandant de la VIe armée.

En raison de la situation de la VIe armée qui s'éloigne tous les jours davantage du camp retranché de Paris, cette armée recevra désormais des ordres directs du commandant en chef.

Le gouverneur militaire de Paris continuera à être tenu au courant des instructions d'ensemble données à cette armée.

J. JOFFRE.

---

[1] Note du S. H. — Télégramme envoyé le 11 à 16 h. 10, d'après le cahier d'enregistrement des sorties du G. Q. G.

[2] Note du S. H. — N° 1346 du 11 septembre, 11 h. 15, cf., annexe n° 3212.

[3] Note du S. H. — Enregistré au carnet des sorties du G. Q. G. sous le n° 4793 et envoyé le 11 septembre à 16 h. 10 en 2 télégrammes distincts (G. M. P. et VIe armée).

Annexe n° 3231.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.801

Le 11 septembre 1914.

Instruction particulière n° 22.

I

L'ennemi a cédé sur tout le front, abandonnant blessés, matériel et approvisionnements.

Devant la VIe armée et l'armée anglaise, il se retire derrière l'Aisne; le VIIe corps allemand, qui formait initialement l'aile droite de la 2e armée allemande, est signalé sur la Vesle, entre Fismes et Braine, devant la Ve armée; en face des IVe et IXe armées. l'ennemi se replie au nord de la Marne et de la Saulx.

II

La mission incombant à la VIe armée, à l'armée anglaise et au détachement de gauche de la Ve armée, consiste à prendre à parti le groupe de l'aile droite allemande, en cherchant toujours à déborder cette aile par l'ouest.

A cet effet, la VIe armée sera renforcée par le 13e corps d'armée, qui est transporté en chemin de fer, et dont les débarquements commenceront demain 12 septembre après-midi sur la rive droite de l'Oise, et seront poussés aussi loin que le permettront les circonstances.

III

Les IXe et IVe armées auront à concentrer leurs efforts sur le groupement du centre et de l'aile gauche ennemie, en cherchant à le rejeter vers le N. E., pendant que la IIIe armée reprenant son offensive vers le nord, s'efforcera de couper ses communications.

IV

La Ve armée, ayant un détachement à la droite de l'armée anglaise et un à la gauche de la IXe armée, disposera le gros de ses forces de manière à agir soit contre le groupement ennemi du nord-ouest, soit contre celui du nord-est suivant la situation.

V

Le mouvement en avant des armées alliées se poursuivra en direction générale du nord, nord-est, comme il est indiqué dans l'Instruction particulière n° 21. en date du 10 septembre.

Zones de marche :

a. *VIe armée :* la droite limitée à la route exclue de Soissons.

b. *Les forces britanniques* disposeraient de la zone comprise entre la route incluse Soissons, Laon à l'ouest et la route incluse Bazoches, Perles, Blanzy-les-Fismes, Merval, Revillon, Beaurieux, Craonne, Corbeny à l'est.

c. *V^e^ armée :* à l'est de cette dernière route exclue, jusqu'à la route incluse Reims, Rethel.

d. IXe armée : entre cette dernière route exclue jusqu'à la route incluse Sarry, Lépine Saint-Étienne, Suippes, Somme-Py.

e. *IVe armée :* entre cette dernière route exclue et la route incluse Heiltz-le-Maurupt, Vanault-les-Dames, Sainte-Menehould, Grandpré.

f. Le mouvement de la IIIe armée aura lieu à l'est de cette route.

VI

Dans le cas où les mouvements de l'ennemi entraîneraient une armée à sortir de la zone qui lui est affectée, une modification pourra être apportée aux prescriptions données ci-dessus, dans une mesure que les commandants d'armée sont seuls en état d'apprécier. Mais cette modification ne pourra être ordonnée qu'après entente entre les commandants d'armée intéressés et avis donné aux armées voisines.

J. JOFFRE.

(Téléphoné : W, V^e^ (par W), cdt Partouneaux; IXe, V^e^, cdt Partouneaux, 17 h. 15; IIIe, Bel, 17 h. 35.)

Annexe n° 3232.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4.814.

Au G. Q. G., le 11 septembre 1914[1].

Le général commandant en chef à M. le général commandant la VIe armée.

Dans l'instruction qui vous est envoyée, votre zone de marche n'a pas de limite vers l'ouest.

En l'état d'esprit des troupes anglaises, il est indispensable qu'elles se sentent encadrées, et que, par suite, vous ayez un élément à leur gauche.

Il faut prévoir cependant que l'ennemi faisant tête sur l'Aisne, il vous serait difficile d'attaquer de front, et il paraît nécessaire que vous ayiez le plus tôt possible des forces remontant la rive droite de l'Oise pour déborder l'aile droite ennemie.

Vous devrez, en plus, envisager l'éventualité où les corps de réserve allemands rappelés d'Anvers et de Maubeuge interviendraient dans cette région à l'extrême droite allemande. Le 13e corps serait tout disposé pour appuyer votre action contre ces divisions.

Le général commandant en chef,
J. JOFFRE.

Annexe n° 3233.

3e BUREAU.

N° 4.833.

11 septembre 1914, 18 h. 15.

Télégramme.

Commandant en chef à commandant Ire armée.

Du moment que l'ennemi retire des forces devant votre front[2], il devient nécessaire de récupérer des forces sur votre armée. Ces éléments pourront être transportés tacti-

[1] Note du S. H. — D'après le carnet du courrier du G. Q. G., le texte de cette lettre a été téléphoné à la VIe armée le 11 septembre, vers 16 heures. La lettre elle-même ne sera reçue que le 12 septembre à la VIe armée.

[2] Note du S. H. — Cf. annexe 3254.

quement sur St-Mihiel. Embarquements à Vézelise, Tantonville, Biarville, par unités constituées, brigades, artillerie, etc.

Faire connaître d'urgence les éléments dont vous pourrez disposer le plus rapidement et moment où pourraient être enlevés[1].

J. JOFFRE.

Annexe n° 3234.

3e BUREAU.

N° 4.840.

Le 11 septembre, 18 h. 20.

Télégramme.

Général commandant en chef à commandant armée, Neuves-Maisons[2].

Ennemi semblé se dégarnir devant votre front et celui première armée. Pouvez donc récupérer vingtième corps, tout ou partie, en le rassemblant derrière Couronné, prêt à être dirigé au besoin sur Hauts de Meuse.

Signé : JOFFRE.

P. O. : *L'officier de service,*
FÉTIZON.

Annexe n° 3235.

N° 3.117.

Au G. Q. G., le 11 septembre 1914.

Télégramme.

Directeur arrière à ministre Guerre (cabinet) Bordeaux.

En raison difficultés assurer communications entre corps d'armée, armées et grand quartier général à travers zone dévastée par ennemi, vous prie vouloir bien mettre extrême urgence à ma disposition, pour renforcer dotation des quartiers généraux,

---

[1] Note du S. H. — Pour réponse, Cf. 1e A., 1698, annexe 3257.
[2] Note du S. H. — IIe armée. — Cf. IIe armée, 2465-2466, annexe 3273.

soixante quinze voitures tourisme prélevées sur réserve constituée par vos soins, note n° 2721-D du 19 août 1914 de votre cabinet. Ces voitures constituant cinq lots de quinze voitures devront recevoir les destinations suivantes :

1er lot. Ligny-en-Barrois;
2e lot, Chavanges;
3e lot, Fère-Champenoise;
4e lot, Viels-Maisons;
5e lot Antilly.

Annexe n° 3236.

Télégrammes [1].

Commandant en chef à généraux commandant armées Epinal, Neuves-Maisons, Ligny-en-Barrois, Chavanges, Fère-Champenoise, Château-Thierry, Antilly.

N° 3238. Suis informé que, dans certaines armées, obus à balles de soixante quinze sont inutilisés et même laissés dans wagons les amenant de l'arrière. Avec cette manière inadmissible d'opérer, ressources entrepôts permettent plus donner à lots artillerie proportion réglementaire obus explosifs. Armées sont invitées formellement à prendre et consommer lots artillerie tels qu'elles reçoivent de l'arrière, sinon conséquences très graves résulteraient pour approvisionnement munitions.

Annexe n° 3237.

GROUPE DES ARMÉES DU NORD-EST.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

DIRECTION DE L'ARRIÈRE.

DIRECTION DES CHEMINS DE FER.

N° 532.

11 septembre 1914.

N° 34.

Note pour la direction de l'arrière.

Actuellement, presque toutes les commissions régulatrices ont dû constituer des annexes à proximité des armées, afin de mieux les desservir dans leur mouvement en avant.

[1] Note du S. H. — Envoyé le 11 septembre 1914, d'après le cahier d'enregistrement des « sorties » du G. Q. G.

Ces annexes sont dénuées de moyens de transport automobile, les commissions régulatrices étant trop faiblement dotées en automobiles de tourisme pour pourvoir en donner aux annexes. En outre, chaque jour, le service des chemins de fer réoccupe des lignes sur lesquelles des liaisons télégraphiques et téléphoniques ont été détruites et sont rétablies très lentement.

Dans ces conditions, les commissions régulatrices ou leurs annexes ont besoin d'automobiles pour être renseignées rapidement sur le point terminus des lignes réoccupées et l'état de ces lignes, afin de pouvoir les utiliser le plus près possible des armées et faciliter ainsi leur mouvement en avant.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien doter chacune des commissions régulatrices de deux automobiles de tourisme supplémentaires.

Ces automobiles devraient être envoyées :

Deux au Bourget, annexe de Rouen;
Deux à Noisy-le-Sec, annexe de St-Pierre-des-Corps;
Deux à Villeneuve, annexe du Mans;
Deux à Troyes, annexe des Aubrais;
Deux à Bricon, annexe de Nevers;
Deux à Is-sur-Tille;
Deux à Gray.

RAGUENEAU.

Annexe n° 3238.

Épinal, 11 septembre, 16 h.

Message téléphoné.

Ire armée à G. Q. G.

L'évacuation de la région de St-Dié par les Allemands se confirme. Saulcy est vide, les tranchées sont abandonnées. Le 53e btn de chasseurs[1] ne trouve devant lui que de faibles patrouilles.

Sur le front du 14e corps, le 11e btn de chasseurs marche sur les Tiges (faubourg de St-Dié). Le général Baret[2] demande à porter le plus tôt possible son Q. G. à St-Dié.

Sur le front de la 71e D. R. il y a des indices de repli de l'ennemi sur Baccarat. L'ennemi laisse des arrière-gardes retranchées.

On n'a pas encore de nouvelles du retrait de l'ennemi devant le 8e corps, mais tous les C. A. ont reçu l'ordre de pousser sur tout le front de fortes reconnaissances appuyées d'artillerie.

---

[1] Note du S H — Lire : *13e B. C. P.*
[2] Note du S. H. — Commandant le 14e C. A.

Le colonel du 9e hussards[1] a téléphoné qu'un notable de Saulcy, maintenu prisonnier par les Allemands à Coinches, a dit ceci :

« Les Allemands sont partis précipitamment; les officiers allemands disaient entre eux, hier soir, à Coinches, qu'ils allaient là où se livrait la grande bataille et que, dans quelques jours, ils seraient victorieux ou foutus. »

Le colonel Nudant[2] est parti pour le G. Q. G. à 15 h.

(Téléphoné par capitaine Pichot-Duclos à cdt de Partouneaux)[3].

Annexe n° 3239.

11 septembre, 8 h. 30[4].

Cdt Ire armée à cdt en chef.

La 41e div. se porte vers le nord; elle compte atteindre Coinches ce soir.

Le 14e C. A. est en marche sur la Meurthe en 2 colonnes. La 28e div. est entrée à St-Dié, le 27e débouche sur St-Michel-sur-Meurthe. Le général Baret[5] compte pousser ses avant-postes, ce soir, sur la rive droite de la Meurthe.

Le corps provisoire progresse sous bois.

La 71e D. R. a constaté qu'Anglemont était évacué; elle a attaqué sur Doncières et a été reçue par des feux d'infanterie et d'artillerie de campagne.

Le compte rendu du 8e C. A., relatif aux reconnaissances qui ont été poussées cet après-midi, ne donne pas l'impression que la résistance allemande a disparu devant lui. Il aurait encore reçu quelques gros projectiles.

En Haute Alsace, les attaques allemandes ont repris sur Thann et Munster.

Demain, la Ire armée a l'ordre d'attaquer sur tout son front, en vue de forcer la résistance ennemie et de le rejeter au nord de la Meurthe.

(Reçu, capitaine de Cuverville; téléphoné par cap. Pichot-Duclos, 11 sept., 8 h. 10[6].)

---

[1] Note du S. H. — Du 14e C. A. — Cf. 14e C. A., 14 h. 45, annexe 3426.

[2] Note du S. H. — Commandant la 82e brigade (41e D. I.), appelé à 10 h. 30 en mission au G. Q. G.

[3] Note du S. H. — Tous deux du G. Q. G., le capitaine Pichot-Duclos en liaison près la Ire armée.

[4] Note du S. H. — Lire : *20 h. 30.*

[5] Note du S. H. — Commandant le 14e corps.

[6] Note du S. H. — Lire : *20 h. 10.* — Les capitaines de Cuverville et Pichot-Duclos font tous deux partie du G. Q. G., ce dernier détaché en liaison près la Ire armée.

Annexe n° 3240.

11 septembre, 12 h. 30.

Renseignements envoyés par VIe armée à G. M. P.[1].

St-Soupplets, 9 h. 40 : rien de nouveau dans la situation. Nos colonnes avancent sur tout le front, de la Ferté-Milon à Crépy-en-Valois.

Aucune attaque dans la journée d'hier sur le front de VIe.

Cet après-midi, le poste de commandement se transporte à Antilly (2 km. est de Betz).

Annexe n° 3241.

11 sept.

Colonel Huguet à état-major, Château-Thierry ou Viels-Maisons[2].

Ai honneur vous communiquer message téléphonique[3] suivant, du général von Marwitz, qui vient d'être intercepté à 8 h. 45 ce matin.

« 4e div de cav. à cdt corps cavalerie et 1re armée.

La 9e div. de cav. à Chaudun.

La 2e div. de cav. à Billy (S. E. de Soissons).

Il n'y a pas d'ennemis.

Quelle est la situation?

Où allez-vous?

Je suis incapable de mouvement, à cause de l'encombrement des routes hier encore.

Il y a 4 jours que les hommes et les chevaux n'ont pas de nourriture.

Chez Schmettow, 167 chevaux sont tombés d'épuisement.

Nécessaire que l'infanterie me recueille.

Réponse immédiate.

Signé : MARWITZ.

---

[1] Note du S. H. — La pièce est un message téléphoné du capitaine Detroyat, du G.Q.G., en mission à la VIe armée, et adressé au G. Q. G. Par ce message, le capitaine Detroyat communique au G. Q. G. des renseignements envoyés par la VIe armée au G. M. P.

[2] Note du S. H. — A la Ve armée par message téléphoné.

[3] Note du S. H. — Sic; en fait : radio-télégramme.

Annexe n° 3242.

N° 315/D. Coulommiers, 11 septembre 1914.

Colonel Huguet à état-major V^e armée.

L'armée anglaise demande que la zone de marche jusqu'à l'Aisne soit limitée à l'est par la route Bazoches, Vauxcéré, Longueval, Vieil-Arcy, Pont-Arcy, de manière à avoir à sa disposition le pont de Pont-Arcy puis ensuite la grand' route Bourg-et-Comin, Vendresse, Monthenault.

— Téléphoner la même demande au G. Q. G. (fait à 14 heures).

Annexe n° 3243.

Coulommiers, 11 septembre, 15 h. 50.

Colonel Huguet à état-major St-Soupplets? Claye? Antilly?[1].

En réponse à votre message de 12 heures 30, état-major anglais me charge de vous dire que, en raison du retard qu'a éprouvé hier le 3e corps dans la traversée de la Marne, l'armée anglaise ne pourra dépasser ce soir la ligne Bruyères, St-Remy ,Corcy, avec sa cavalerie à peu près à hauteur de vos avant-gardes.

Mais elle est très désireuse de coopérer avec vous dans l'attaque projetée sur les divisions signalées au S. O. et au S. E. de Soissons. Si donc vous voulez lui faire connaître l'heure à laquelle cette attaque se produira demain matin, l'heure de départ des troupes anglaises sera fixée de manière à leur permettre d'y prendre part.

Le lieut. Douache, porteur de ce pli, pourra me rapporter votre réponse.

---

[1] Note du S. H. — Pièce non signée, de la main du colonel Huguet, et envoyée à la VIe armée, dont le Q. G. est soit à Saint-Soupplets, soit à Claye-Souilly, soit à Antilly. Le colonel Huguet ignore l'emplacement exact : Antilly depuis midi.

Annexe n° 3244.

N° 245/A.

Situation de l'armée anglaise le 11 septembre à 19 h.[1].

1er corps : Q. G. Breny.
1re division : Bruyères, Coincy, Rocourt-St-Martin[2].
2e division : Beugneux, Oulchy-le-Château.

2e corps : Q. G. Rozet-St-Albin.
3e division : Oulchy-la-Ville, Rozet-St-Albin.
5e division : St Remy, Billy-sur-Ourcq.

3e corps : Q. G. Passy.
4e division et la 19e bde : la Loge, Chouy, Passy-en-Valois.

Cavalerie Gough (3e et 15e bdes) : Hartennes, Tigny, Paray-Tigny.

Cavalerie Allenby : Maast-et-Violaine, Q. G.
Le Thiolet[3] (2e bde).
Les Bouettes[3] ou la Nouette[3] (4e bde).
? ? (1re bde).

Le mouvement du 3e corps a été rendu difficile par l'écoulement du 2e qui était devant lui et par celui de la 45e division sur la portion de route Fulaines, la Ferté-Milon.

Vers 17 heures, des fractions de la 45e division s'étant engagées contre des fractions ennemies retranchées en avant de Soissons[4], la bde Gough s'est portée en avant entre Hartennes et Villemontoire pour appuyer l'offensive française ; mais, ayant jugé la résistance de l'ennemi insignifiante, s'est retirée vers 18 h. 30 dans ses cantonnements.

D'après un rapport fourni au commandant du 1re corps, une bde de cavalerie était signalée vers 14 heures à Braine paraissant se diriger vers Chassemy; d'autre part, la retraite des Allemands se ferait dans le plus grand désordre, quoique l'ennemi tienne encore.

---

[1] Note du S. H. — Envoyée téléphoniquement par la mission française près le G. Q. G. britannique, au G. Q. G., aux Ve et VIe armées.

[2] Note du S. H. — La 1re D. I. britannique occupe également le cantonnement de Villeneuve-sur-Fère. — Cf. annexe 4056.

[3] Note du S. H. — Sic. Ces localités n'existent pas dans la région de Maast-et-Violaine.

[4] Note du S. H. — Exactement, à Chaudun.

Annexe n° 3245.

N° 304/D. Coulommiers, 11 septembre, 19 heures.

Colonel Huguet à général commandant la Ve armée à Château-Thierry; à général commandant la VIe armée à ?.

Ordre de mouvement de l'armée anglaise pour la journée du 12 septembre.

L'armée anglaise continuera demain la poursuite.

Zone de marche : à l'est, route incluse Rocourt, Fère-en-Tardenois, Loupeigne, Bazoches, Longueval, Bourg-et-Comin (incluse);

A l'ouest, route incluse Chouy, la Loge ferme, Villers-Helon, Septmonts, Venizel, Bucy-le-Long (incluse).

Les têtes de colonne traverseront à six heures la route Saponay, Grand-Rozoy, Saint-Remy Louâtre.

Le soir, toutes les colonnes déboucheront sur l'Aisne, dont tous les points de passage devront être saisis.

Quartier général jusqu'à 14 heures : Coulommiers; a partir de 14 heures : Fère-en-Tardenois.

Annexe n° 3246.

11 septembre, 10 h. 30[1].

Situation armée anglaise.

Cavalerie : à Servenay, Droizy, Tigny.
1er corps : tête à Bruyères et Oulchy-le-Château.
2e corps : tête à Grand-Rozoy, St-Remy.
3e corps : tête à Louâtre.

(Message téléphoné reçu par le cdt Maurin[2].)

---

[1] Note du S. H. — Lire : *22 h. 30.*
Note du S. H. — Reçu au G. Q. G. à 23 h. 30. N° d'enregistrement à l'arrivée : 8103.

Annexe n° 3247.

11 septembre, 15 heures 30.

La VIe armée[1].

Compte rendu de reconnaissance en auto-mitrailleuse.

Point de départ : Pontoise.
Heure du départ : 2 heures 30.
Zone parcourue : limitée par l'Oise à l'est, la ligne Compiègne, Estrées-Saint-Denis au nord, la ligne Clermont, Noailles. Neuilly-en-Thelle, Pontoise, à l'ouest.

Constatations : Toute cette zone est évacuée par les Allemands; les derniers éléments sont partis la nuit dernière. A 12 heures, quelques éléments tenaient encore les abords de Venette (1 kil. ouest de Compiègne) et y avaient établi des tranchées. Ces éléments, représentant à peine quelques compagnies. ont empêché la reconnaissance de rejoindre à Compiègne des éléments de colonnes françaises (artillerie, cavalerie et quelque infanterie), qui paraissaient se diriger des abords de la forêt de Compiègne vers cette ville.

Les 2 ponts de bateaux de Verberie sont repliés depuis avant hier soir. Il semble que ce repliement ait considérablement gêné la retraite de nombreuses unités allemandes, qui ont dû remonter vers Compiègne.

Il n'y a plus de pont à Sainte-Maxence.

Cdt BOURDEAU,

Chef du 2e bureau de l'état-major du G. M. P.

Annexe n° 3248.

ARMÉES DE PARIS.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 829 D/3.

Paris, le 11 septembre 1914

Le général de division Gallieni, commandant les armées de Paris, à M. le général Mercier-Milon, Montmorency.

Sur lisière sud des forêts de Chantilly et d'Ermenonville, au delà de Luzarches. de nombreux traînards allemands, mille environ, paraissant affamés, vont chez les habitants demander des vivres. La cavalerie de la VIe armée en a ramassé plusieurs au passage;

---

[1] Note du S. H. — Destinataire.

il y aurait intérêt à se porter en avant pour ramasser ce millier d'ennemis, qui semblent disposés à se laisser prendre de plein gré.

M. le général Mercier-Milon prendra immédiatement les mesures nécessaires : il fera grouper les prisonniers ramassés en un point situé en arrière de sa zone et qu'il fera connaître au gouverneur.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

GIRODON.

Annexe n° 3249.

ARMÉES DE PARIS.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

833 D/3.

Paris, le 11 septembre 1914, 9 heures 30.

Le général de division Gallieni, commandant les armées de Paris, à : général cdt. la région Nord et l'intervalle Nord-Est, général commandant la zone Sud, général commandant la région Est, général commandant le noyau central, général inspecteur des formations de cavalerie, général cdt l'artillerie du camp retranché, général cdt le génie du camp retranché, l'intendant général directeur du service de l'intendance, médecin inspecteur général, directeur du service de santé, directeur des approvisionnements de siège, inspecteur du service des transports et ravitaillements, amiral cdt la brigade de fusiliers marins, 1er, 2e, et 3e bureaux.

Ordre général n° 8.

I. — L'ennemi s'est éloigné de Paris; la VIe armée le poursuit dans la direction de Soissons, en liaison avec l'armée anglaise; le front de ces deux armées avait atteint hier soir la ligne Ormoy-Villers (5 km. sud de Crépy-en-Valois), Levignen, Thury-en-Valois, cours est-ouest de l'Ourcq. Toutefois, il serait dangereux de considérer le danger comme définitivement écarté. L'ennemi fait front partout; on signale en outre un groupement important en voie de constitution à Amiens. Un retour sur Paris demeure toujours possible.

Le gouverneur compte que dans tout l'ensemble du camp retranché, chacun continuera à travailler avec la plus grande énergie et la plus grande activité, comme si la menace immédiate subsistait, de manière à utiliser chaque journée et de telle sorte qu'un retour offensif de l'ennemi trouve le camp retranché parvenu à un degré complet de préparation.

L'instruction de la troupe, les travaux de toute nature, l'organisation des services et approvisionnements doivent être poussés vigoureusement. Le gouverneur s'en assurera par des inspections constantes. Il est décidé à récompenser toutes les activités, mais non moins décidé à sévir vigoureusement contre toutes les léthargies.

II. — Par suite de l'éloignement de la VIe armée à laquelle se trouve rattaché le 6e groupe de divisions de réserve (général Ebener), l'ensemble constitué par la région Nord et l'intervalle Nord-Est est de nouveau groupé sous la dénomination de « zone Nord ». Toutefois, la limite est de cette zone sera marquée par le canal de l'Ourcq jusqu'au pont de Mitry, la ligne de Soissons jusqu'à Compans et la ligne Compans, Juilly, Marchemoret, la région Est conservant son autonomie et les limites fixées par le plan de mobilisation du camp retranché.

Le général Mercier-Milon reprendra le commandement de la zone Nord. Il disposera des troupes déjà affectées à la défense de cette partie du camp retranché (86e et 92e D. I. T. et 166e bde T.). Le général Mercier-Milon fera connaître où il établit son Q. G.

III. — La brigade de fusiliers marins et les deux bataillons de zouaves constitueront la réserve générale du camp retranché sous le commandement du contre-amiral Ronarc'h (E. M. à Stains), aux ordres directs du gouverneur.

IV. — La brigade de cavalerie provisoire (Gillet), les deux groupes de batteries de sortie, lorsqu'elles auront fait retour de la VIe armée dans le camp retranché, seront affectées à la réserve générale.

Le général cdt les armées de Paris,

Signé : GALLIENI.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

L. CLERGERIE.

Annexe n° 3250.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Q. G. A., le 11 septembre 1914, 22 h. 50.

Compte rendu de renseignements n° 42.

I. — *Lorraine :* Des renseignements recueillis au cours de la journée d'hier et de la matinée d'aujourd'hui, il résulte que la Ire armée semble avoir eu en face d'elle les éléments suivants :

— 8e corps : Éléments du XXIe corps signalés les jours précédents, sans qu'il ait été possible d'y constater des modifications.

— En face de la droite du 13e corps, et ultérieurement de la 71e division de réserve, il paraît n'y avoir eu ces jours derniers qu'une division du XIVe corps (la 29e division, avec seulement deux brigades, les 57e et 84e). Ce renseignement, qui émane d'un prisonnier du 169e d'infanterie, confirme tous ceux recueillis jusqu'ici. D'autre part, la 71e D. R. signale avoir eu en face d'elle, aujourd'hui, quelques troupes portant l'ancienne tenue. L'ensemble de ces renseignements n'infirme point la présence, toujours possible, en face de la 71e D. R., du Ier C. bavarois signalé précédemment.

— Le corps provisoire a fait des prisonniers qui ont déclaré avoir vu, dans la région, des régiments (107e, 139e, 179e) comptant au XIXe C. saxon (24e division). Des éléments de ces régiments avaient déjà été signalés. Ils appartiennent vraisemblablement à des formations de réserve.

— Le 14e corps n'estimait avoir devant lui, le 10 en fin de journée, sur le front La Salle, St-Léonard, qu'une brigade (la 82e) du XVe corps actif et le XIVe de réserve (26e D. R. — 28e D. R. 1er ersatz div. bav. et 19e ersatz div.).

— Le groupement des Vosges avait devant lui, le 10 au soir :

Région de St-Léonard : des éléments de la 1re ersatz div. bav.

Région de Mandray : 4 bataillons de la 39e D. R. [XVe] (?); 2 régiments (?) de réserve (11e et 13e) appartenant respectivement aux 1er et 2e C. bavarois et les 5e et 7e ersatz-bataillonen.

Région du Rossberg : le 60e régiment de réserve (XXIe C.).

D'autre part, des renseignements parvenus dans la matinée il résulte que les 1er, 2e, 3e régiments de landwehr bav., qui opéraient jusqu'ici entre Munster et la Poutroye, sont maintenant dans la région de Bonhomme et du Rossberg. Il semble que les troupes allemandes opposées au groupement des Vosges tendent à appuyer vers leur droite.

Enfin il convient de signaler, sous réserve, le renseignement fourni par un agent du S. R. de Belfort, lequel fait connaître que 3 corps d'armée allemands seraient partis ces jours derniers de la Lorraine pour une destination inconnue.

II. — Alsace : Guebwiller et les villages voisins (Buhl et Schweighausen) ne seraient plus occupés que par des postes. Le gros qui occupait ces localités en serait parti précipitamment le 9 septembre vers 21 heures. Ce renseignement, fourni par le groupement des Vosges[1], est confirmé par le S. R. de Belfort et complété ainsi qu'il suit : ce gros se réduirait à 1 ou 2 bataillons et aurait été dirigé sur Cernay.

Le chef d'état-major,
DEMANGE.

---

[1] Note du S. H. — Cf. 10 septembre, 21 heures, annexe 2928.

Annexe n° 3251.

Ire ARMÉE.

AVIATION MILITAIRE.

N° 576 *bis*.

Q. G., le 11 septembre 1914.

Note au sujet de l'organisation de l'aviation dans la Ire armée.

Le chef d'état-major trouve la situation actuelle extrêmement regrettable, en ce qui concerne l'aviation de la Ire armée.

Le front est extrêmement étendu (100 kilomètres de Belfort à Bayon). Le terrain est très difficile et les avions ne peuvent effectuer les reconnaissances qu'en s'élevant à 2.000 mètres.

Le service qui leur est demandé consiste :

A coopérer au réglage du tir de l'artillerie (canons de campagne de 75 et de 155, canons longs de 120 et de 155 fournis par la place d'Épinal)*;

A effectuer pour le compte des corps d'armée des reconnaissances de champ de bataille;

Enfin, à fournir des explorations à grande distance pour le compte de l'armée (pour savoir, par exemple, ce qui se passe derrière le front de l'adversaire, qui peut retirer des troupes pour les envoyer ailleurs).

Le matériel ne comporte plus, à l'heure actuelle, que deux escadrilles Blériot. L'escadrille Bréguet a des appareils de plus en plus fatigués, impossibles à réparer et qui ne peuvent plus emmener d'observateurs.

Les Blériot fournissent un travail intensif : la moitié au moins des avions ont volé chaque jour depuis trois semaines. Il en résulte une fatigue générale des appareils qui deviennent tangents. J'ai prescrit de changer les moteurs après dix heures de vol, et des équipes très exercées sont organisées pour l'exécution des réparations. Malgré cela, des accidents se sont produits (adjudant Guidon avec fracture des deux cuisses. — lieutenant Trétarre tué. — lieutenant Delanney et lieutenant Van den Vaero contusionnés) par suite d'insuffisance des avions.

J'ai rendu compte par lettre du 4 septembre 1914[1] adressée au G. Q. G. qu'il était nécessaire de remplacer les avions après un mois de service.

Une autre difficulté « grave » concerne le personnel. Les officiers d'état-major observateurs qui avaient été affectés à la Ire armée ont disparu et ont reçu d'autres affectations.

* Prescriptions de la note du 10 septembre 1914[2] de M. le général commandant en chef aux termes de laquelle un avion doit, si possible, être affecté à chaque régiment d'artillerie.

---

[1] Note du S. H. — N° 469 (non publiée).

[2] Note du S. H. — Cf. annexe 2655.

Le service de l'observation a dû être assuré soit par des pilotes de la 2e réserve de ravitaillement, soit par les commandants des escadrilles, soit par des pilotes des escadrilles voyageant comme passagers. Ces deux dernières catégories d'officiers ont été utilisées sur l'offre des intéressés, dont la bonne volonté et le dévouement sont au-dessus de tout éloge. Mais ce sont là des procédés de fortune qu'il faut faire cesser au plus tôt.

Pour que l'aviation puisse répondre aux ordres donnés par le commandement, il est absolument nécessaire de prendre les mesures ci-après, sous peine de s'exposer à des accidents graves :

1° Affecter quatre escadrilles à la Ire armée.

2° Prévoir le renouvellement périodique des appareils (au bout d'un mois pour les Blériot) et n'envoyer dans les escadrilles que des appareils neufs ou des appareils complétement réparés et soigneusement vérifiés.

3° Affecter au service de l'observation des officiers d'état-major ou des officiers de cavalerie ou d'artillerie, de manière à ne plus être obligé de faire appel aux officiers des escadrilles.

Le colonel directeur,

BOUTTIEAUX.

Annexe n° 3252.

3e BUREAU. — 11 sept., 11 h. 30.

Communication téléphonique.

Ire armée à 8e, C. A. P., 14e et 71e D. R.

L'ennemi se retire devant le groupement des Vosges (région de St-Dié)[1]. Poussez immédiatement sur tout le front des reconnaissances de cavalerie et d'infanterie. Appuyez-les avec de l'artillerie.

(Téléph. à 14e C. A., 11 h. 25, lieut.-col. Debeney;
8e C. A., 11 h. 30, cdt Schérer;
C. A. P., 11 h. 50, cap. Thomas;
71e D. R., 11 h. 40, cap. Thomas.)

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 3262.

Annexe n° 3253.

11 sept., 13 h. 15.

Message téléphonique[1].

Les Allemands viennent d'évacuer St-Dié; dès que vous vous serez rendu compte qu'ils se retirent devant vous, lancez des détachements de poursuite.

(Transmis à corps provisoire, 71e div., 8e corps.)

Annexe n° 3254.

N° 1.683. Épinal, le 11 septembre 1914, à 17 heures[2].

Télégramme chiffré.

Commandant armée Epinal[3] *à commandant en chef Châtillon.*

En réponse à communication apportée par officier liaison[4], retrait huitième corps d'armée difficile, car entraînerait recul aile gauche première armée et aile droite deuxième armée; résultat moralement fâcheux. Relève corps provisoire, dans massif forestier où il se trouve actuellement, pratiquement impossible. Retraite présumée de l'ennemi devant 41e division et 14e corps permettrait plutôt de relever ce dernier, une fois arrivé sur Meurthe. C'est ce que j'étudie, mais il paraît nécessaire d'attendre, pour effectuer ce retrait, arrivée de 66e division réserve, qui ne peut se trouver région de St-Dié avant 15 septembre, au plus tôt. J'ajoute que, si mouvement retraite ennemi s'étendait jusque devant la gauche de l'armée, le retrait du 8e corps, plus proche de Bayon, pourrait être de nouveau envisagé; en tous cas, vous demande m'envoyer une division réserve, ce qui me donnera plus de souplesse.

Pour traduction :

Illisible.

---

[1] Note du S. H. — Ire armée à C. A. P., 8e C. A., 71e D. R.
[2] Note du S. H. — Parvenu au G. Q. G. à 20 h. 10 (n° 8070).
[3] Note du S. H. — Ire armée.
[4] Note du S. H. — Cf. G. Q. G., 4719 (annexe 3220).

Annexe n° 3255.

Ire ARMÉE. Q. G. A., le 11 septembre 1914. 19 h.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 1.689.

Ordre général d'opérations n° 33 pour la journée du 12 septembre.

1re PARTIE.

I. Il se confirme que l'ennemi, usé par nos attaques incessantes, a entamé un mouvement de retraite devant la Ire armée, tout au moins devant le front du 14e corps et de la 41e division.

II. En conséquence, les corps d'armée et groupements attaqueront demain dans les conditions ci-après :

— 8e corps : direction générale Domptail, Azerailles;

— 71e division de réserve : direction générale Baccarat;

— Corps d'armée provisoire : direction générale Raon-l'Étape;

— 14e corps : direction générale Le-Ban de Sapt; cherchera, en outre à pousser un détachement sur Raon-l'Etape par la vallée de la Meurthe.

— 41e division : direction générale Coinches; reconnaissances sur le col de Sainte-Marie et Provenchères.

Les attaques devront être poussées à fond.

L'occupation de notre front actuel devra toutefois être maintenue solidement jusqu'à nouvel ordre.

Le groupement des Vosges (en dehors de la 41e division) restera provisoirement en place.

III. Quartiers généraux et liaisons télégraphiques : sans changement.

Le général commandant la Ire armée,

DUBAIL.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DEMANGE.

Annexe n° 3256.

3e BUREAU. Q. G. A., le 11 sept., 19 heures

Compte rendu téléphonique.

Ire armée à IIe armée, Neuves-Maisons.

(Reçu par cdt Doche[1].)
(Transmis par cap. Gastou, à 19 h. 30.)

Des indices assez nombreux d'affaiblissement des forces ennemies se sont manifestés sur le front. Cependant le contour apparent ne s'est pas sensiblement modifié devant le 8e C. A., la 71e D. R. et le C. A. provisoire. Par contre, l'ennemi a battu précipitamment en retraite devant le 14e C. A., qui a progressé facilement dans la Combe de Nompatelize et réoccupé St-Dié, et devant la 41e div., qui a poussé son infanterie jusqu'à Fouchifol et sa cav. jusqu'à Laveline.

Demain, la Ire armée attaque sur tout son front : 8e C. A., direction générale Domptail, Azerailles — en vue de forcer la dernière résistance ennemie et de rejeter l'adversaire au N. de la Meurthe.

Annexe n° 3257.

N° 1.698. 11 septembre, 21 heures.

Ire armée à G. Q. G.

Réponse à télégramme 4833[2]. — En raison situation générale, j'ai ordonné pour demain l'offensive sur tout le front et vous demande, en conséquence, l'autorisation de différer la réponse jusqu'à ce que les premiers résultats de cette offensive soient connus.

D'après derniers renseignements, ennemi serait toujours en forces devant ma gauche.

Signé : DUBAIL.

(Téléphoné par capitaine Thomas à cap. Faure.)

---

[1] Note du S. H. — Lire vraisemblablement : « *Cdt Dosse* », de l'E.-M. de la IIe armée. Le capitaine Gastou appartient à l'E.-M. de la Ire armée.

[2] Note du S. H. — Du 11 septembre, 18 h. 15 (annexe 3233).

Annexe n° 3258.

Ire ARMÉE. Le 11 septembre 1914.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 1.704.

Instructions du général Dubail, commandant la Ire armée, au sujet des procédés de combat à employer vis-à-vis des Allemands.

L'expérience des combats livrés jusqu'à ce jour montre qu'il y a lieu de modifier notre tactique en nous inspirant des désiderata suivants :

1° Économiser notre infanterie.

2° Arriver à mettre en œuvre notre artillerie utilement, c'est-à-dire à moins de 5.000 mètres.

3° Chercher à rendre possible à notre infanterie le combat rapproché et notamment la lutte à l'arme blanche, dans laquelle elle est incontestablement supérieure à son adversaire.

4° Diminuer la fatigue des hommes, qui a pris jusqu'ici des proportions inquiétantes.

On peut atteindre ce résultat en employant les moyens suivants, analogues à ceux qu'ont déjà adoptés plusieurs corps d'armée.

1° Lorsque l'allure générale de l'action le permet, entamer la lutte d'artillerie l'après-midi seulement, de manière à provoquer l'entrée en scène des obusiers allemands et à repérer leur emplacement.

Comme on ne peut, avec notre matériel, espérer un résultat décisif, conduire cette lutte à grande distance avec un minimum d'artillerie, couverte par quelques éléments d'infanterie seulement.

2° Dans ce cas, laisser pendant toute la matinée la majeure partie de l'infanterie au repos, faire à ce moment les distributions, alimenter les hommes, de manière qu'à partir de midi ils soient prêts à marcher.

3° A la nuit tombante, pousser en avant notre infanterie qui, à cette heure, ne craint plus grand'chose de l'artillerie adverse, lui faire gagner du terrain en avant et rapprocher nos batteries, de manière qu'au point du jour celles-ci se trouvent placées à bonne distance de tir, non seulement de leurs objectifs d'infanterie et d'artillerie de campagne adverse, mais encore des obusiers.

Profiter de l'incontestable supériorité de notre matériel, lorsqu'il peut agir à moins de 4 à 5.000 mètres, pour obtenir avec les deux armes des résultats décisifs.

La progression de l'infanterie peut se faire également de jour en utilisant les terrains coupés et les bois de grande étendue; dans les bois, l'infanterie marche en ligne de petites colonnes, avec un guide en tête et un gradé énergique en queue de chaque colonne; assurer la direction, déboucher avec précaution.

4° Ne pas craindre, au cours de ces opérations, de lancer en avant de petits éléments d'infanterie pour chercher, par des combats de nuit, à démoraliser et à désorganiser un adversaire qui n'a jamais tenu jusqu'ici devant une attaque à la baïonnette.

Ne pas craindre non plus le combat sous bois.

Lorsqu'on prévoit une rencontre sous bois, prendre entre les colonnes l'intervalle de déploiement et mettre la baïonnette au canon.

Dans les bois de futaie, les chefs de bataillon font marcher en seconde ligne, de préférence derrière une aile, une ou deux compagnies dont ils dirigent eux-mêmes l'attaque, aussitôt que la première ligne est engagée.

5° Lorsqu'une position est enlevée, la fortifier, avoir soin de combiner le feu des tranchées; creuser des tranchées profondes et dissimulées aux vues, organiser le tir et installer, dès qu'on le peut, des défenses accessoires.

6° Soustraire aux vues des aéroplanes les mouvements, les rassemblements de troupes et les parcs de voitures. A cet effet, utiliser les arbres des routes, les vergers, les lisières de bois.

Le général commandant la Ire armée,

Signé : DUBAIL.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DEMANGE.

Annexe n° 3259.

(Reçu le 11 septembre à 8 h. 15.)

Message téléphonique.

De l'officier de liaison du 14e corps (cap. Fabry) à Ire armée.

Situation 8 heures.

Rien de nouveau dans la nuit sur le front du 14e corps.

Devant la 28e division, on a l'impression d'une diminution des forces ennemies; des reconnaissances sont parties pour s'en assurer. La liaison avec la 41e est très bien établie.

De ce côté, l'utilisation de l'A. L. et du ballon est complète.
Je m'en vais avec le général Baret[1] à la 27e.
On va étudier la possibilité d'avoir tous les jours, dans chaque division, la valeur d'une brigade disponible.

Annexe n° 3260.

(Reçu par lieut.-colonel Debeney, 11 h. 20.)

Message téléphonique[2].

De Bruyères, 11 heures (capitaine Fabry).

Rien sur tout le front. L'ennemi semble se retirer devant la 41e. Le régiment de hussards est lancé sur St-Dié.

Annexe n° 3261.

De Rouges-Eaux à Épinal.

(Reçu : le 11 septembre, à 15 h. 20.)

Message téléphonique.

Capitaine Fabry, officier de liaison de l'armée auprès du 14e corps, à général commandant Ire armée, Epinal.

28e division se dirige sur St-Dié.
27e division se dirige sur St-Michel.
Vide devant 14e C. A.

[1] Note du S. H. — Commandant le 14e C. A.
[2] Note du S. H. — Expédié à la Ire armée par l'officier de liaison de cette armée près le 14e C. A. Ce message ne porte aucune indication de date, mais il est classé aux archives de la Ire armée parmi les documents du 11 septembre.

Annexe n° 3262.

De Clefcy à Épinal.

(Reçu : le 11.9.14, à 10 h. 45.)

Message téléphonique.

Officier de liaison près groupement des Vosges[1].

L'ennemi semble s'être dérobé devant la 41e division. Au dire d'habitants échappés du Chipal et de Laveline, toute la vallée de la Croix-aux-Mines, Laveline, serait libre. La Tête de Behouille serait évacuée. Il resterait encore du monde dans la partie ouest des bois de Mandray, face à Mangoutte. D'ailleurs les troupes de 1re ligne auraient, cette nuit, entendu des mouvements de troupes. D'autre part, les observateurs d'artillerie n'aperçoivent plus les batteries ennemies repérées hier. La cavalerie (esc. Femick, du 11e chass.) vient d'être lancée dans la vallée de la Croix-aux-Mines pour explorer et reprendre contact qui semble perdu.

Sur le front l'infanterie va faire patrouiller vers le N. En outre, il a été demandé au 14e C. A. de lancer le 9e hussards également en exploration sur Saulcy, St-Dié. Le général de la Touche[2] est ici : il se propose, aussitôt que la situation sera un peu éclaircie, de faire un bond en avant et de rechercher le contact.

Les Allemands, en se retirant, auraient fusillé 7 jeunes gens à Laveline. Les habitants auraient été enfermés à la mairie depuis 2 jours, ne pouvant sortir sous aucun prétexte, afin que personne ne puisse voir mouvement de retraite (renseignement d'habitants paraissant très vraisemblable).

---

[1] Note du S. H. — A général commandant la Ire armée.
[2] Note du S. H. — Commandant la 41e D. I.

Annexe n° 3263.

Clefcy, 11 sept. 14 h. 30.

(Reçu à 15 h. 30, le 11 septembre, par Cap. Rubard.)

Message téléphonique.

De Groupement des Vosges.

Officier de liaison de Ire armée auprès groupement des Vosges à général cdt Ire armée, Épinal.

Il se confirme que l'ennemi s'est retiré devant la 41e D. I.[1].

La cav. fait connaître que la Croix-aux-Mines est évacuée.

D'autres renseignements, moins certains, disent que St-Dié serait également évacué.

Le 9e hussards (du 14e C. A.) n'a encore rien fait connaître de ce côté.

Le général de la Touche[2], sans attendre que le renseignement ci-dessus soit arrivé, voyant que les renseignements des habitants et les premières patrouilles d'inf. semblaient confirmer les bruits de retraite, a donné à 14 h. l'ordre de pousser en avant sur tout le front[3].

1er bond : lisière N. des bois de Mandray, le Chipal; *puis* Mandray et croupe 697,

L'art. appuyant ce mouvement par échelons.

La retraite de l'ennemi a dû se faire au début de la nuit. Il a quitté la Croix-aux-Mines à 22 h.

Un déserteur, que la cav. a trouvé à la Croix-aux-Mines, a dit que la retraite s'était faite sur Ste-Marie. Il a nommé les 126e et 132e rgts actifs, les 160e, 4e bavarois, 15e, 31e et 80e landwehr[4].

---

[1] Note du S. H. — Cf. compte rendu de 10 h. 45 (annexe 3262).

[2] Note du S. H. — Commandant la 41e D. I.

[3] Note du S. H. — Cf. annexe 3567.

[4] Note du S. H. — Sur l'exemplaire de ce document conservé aux archives de la Ire armée se trouvent les indications suivantes, portées au crayon bleu et se rapportant aux corps d'armée et division dont font partie les unités mentionnées :

En face de 126 et 132 : « *15e-39e div.* ».

En face du 160e, 4e bav., 15e, 31e et 80e de landwehr : « *8e, 2e bav., 7e, 9e, 18e.* »

Annexe n° 3264.

IIe ARMÉE.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

2e BUREAU.

—

S.C. 3.711.

Le 11 septembre 1914, 10 h. 30.

Renseignements d'agents.

On confirme que Pont-à-Mousson n'était plus occupé, le 10 au soir et le 11 au matin, que par des fractions de cavalerie (peu importantes?) et patrouilles.

Le 10, dans la matinée, seraient partis :

1° Sur Vandières[1] et les Côtes-de-Pierre, de l'artillerie.

2° Sur Montauville[2], des troupes des 34e infanterie et 8e infanterie.

3° Ont traversé également Pont-à-Mousson, le 10 matin, des troupes des 68e, 130e, 4e infanterie, 22e pionniers, des chasseurs à pied.

4e Des fractions ont été également dirigées, par le train, sur Pagny[1].

Annexe n° 3265.

IIe ARMÉE.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

2e BUREAU.

—

S.C. N° 2.455.

11 septembre 1914[3].

Compte rendu de renseignements de la IIe armée au G. Q. G.

Les renseignements recueillis par l'E.-M. de la IIe armée dans la matinée du 11 septembre peuvent se résumer ainsi :

1° *Hauts de Meuse :* d'après un renseignement émanant du fort de Liouville, les Allemands continueraient à canonner le fort de Troyon qui, par suite, tiendrait encore.

Ils canonneraient également le village de Bannoncourt[4], sur lequel a été poussé ce matin 1 btn de la 73e D. R.

---

[1] Note du S. H. — Sur la rive gauche de la Moselle, au nord de Pont-à-Mousson.
[2] Note du S. H. — Ouest de Pont-à-Mousson.
[3] Note du S. H. — Expédié à 11 h. 30 (IIe armée, courrier, sorties).
[4] Note du S. H. — Sur la Meuse, au sud de Troyon.

Le renseignement émanant de la IIIe armée, d'après lequel la 10e division prussienne aurait attaqué le fort de Troyon, n'a pas été confirmé. La IIIe armée a même fait connaître ce matin qu'entre Fresnes-en-Woëvre et St-Mihiel il n'y avait que des recrues et des troupes de landwehr.

2° *En Woëvre :* des reconnaissances d'avions, qui devaient partir ce matin, en ont été empêchées par l'état de l'atmosphère.

Une reconnaissance, envoyée sur Pont-à-Mousson, a recueilli les renseignements suivants : les troupes allemandes qui ont évacué Pont-à-Mousson hier matin comprendraient la valeur de 2 à 3 régiments (n^os relevés par les habitants : 67, 68, 98 et 130e, 22e pionniers, de la landwehr. vraisemblablement une partie de la 33e D. R., garnison de guerre de Metz, et peut-être des formations d'ersatz).

Ces troupes avaient pris la direction de Montauville[1]. Ce sont vraisemblablement celles qui ont été signalées par les avions dans la région Nonsard, Pannes, Essey et Euzevin.

Annexe n° 3266.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

S. C./2478.

Neuves-Maisons, le 11 septembre 1914[2].

Bulletin de renseignements n° 27.

L'offensive générale de nos armées continue avec succès sur tout le front.

Il est possible que l'ennemi ait enlevé de devant le front de la IIe armée une division d'ersatz, qui a été vue hier matin passant à Pont-à-Mousson. Il paraît en tout cas certain qu'il a retiré une partie des pièces de gros calibre qui renforçaient son artillerie.

---

[1] Note du S. H. — Ouest de Pont-à-Mousson.

[2] Note du S. H. — Expédié à 16 heures (IIe armée, courrier, sorties).

Annexe n° 3267.

11 sept., 19 h. 45.

Message téléphoné.

E.-M. Neuves-Maisons[1] *à G. Q. G.*

Compte rendu de renseignements.

La IIe armée a légèrement progressé vers l'est et occupe le front : lisière E. de la forêt de Champenoux, Vitrimont, Rehainviller, Gerbéviller. Elle a gagné du terrain lentement, en présence d'une infanterie qui ne paraît pas très nombreuse mais qui est fortement retranchée.

Il paraît certain que l'ennemi a retiré une notable partie de l'artillerie de gros calibre qu'il avait déployée devant la IIe armée. Le tir de cette artillerie a beaucoup diminué depuis hier soir.

La 2e D. C. a fait connaître à 17 h. 40[2] qu'une colonne d'inf. de 7 à 8.000 hommes marchait de Thiaucourt sur Beney, flanquée à gauche par une force moins importante par Pannes sur Lamarche-en-Woëvre.

Cette colonne est vraisemblablement celle qui avait quitté Pont-à-Mousson hier matin, marchant sur Montauville (33e D. R.?).

(Reçu 11 sept. 19 h. 45.)

Annexe n° 3268.

68e D. R., 11/9, 3 heures 45.

A 3 heures 45, un officier d'E.-M. de l'armée téléphone du 2e G. D. R. que général Castelnau désire qu'on s'assure, par une offensive énergique, de la présence, oui ou non, de l'ennemi en face de la 68e D. R. Cette question doit être tranchée avant midi. Au besoin on pourrait lui demander par 2e G. D. R. 1 régiment de brigade Sibille[3].

---

[1] Note du S. H. — IIe armée à G. Q. G. — Ce compte rendu a été expédié à 18 heures, sous le n° 2495 (IIe armée, courrier, sorties).

[2] Note du S. H. — Cf. 2e D. C., 3768, annexe 3595.

[3] Note du S. H. — Brigade provisoire du 16e C. A., composée des 53e et 143e R. I. (Cf. 16e C. A. 3495, 9 sept. 1914, annexe 2285.)

Annexe n° 3269.

I.e ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C. N° 2.419.

Neuves-Maisons, le 11 septembre 1914, 5 h. 40.

Note à M. le général commandant le 2e groupe de divisions de réserve.

Je constate que, dans le 2e groupe de D. R., les unités n'occupent jamais, le matin, le même emplacement que la veille au soir.

Les ordres les plus formels ont cependant été donnés pour qu'on se retranche sur les positions acquises et pour qu'on s'y maintienne à tout prix.

Les officiers, dont les fractions abandonnent leur poste, seront traduits en conseil de guerre et punis des peines les plus sévères.

Il est impossible au commandement de faire aucune combinaison avec des troupes sur la fermeté desquelles il ne peut compter.

Veuillez donner tous ordres et prendre toutes mesures utiles pour que cesse ce fâcheux état d'âme dans les troupes et dans les cadres.

Le général commandant l'armée,
DE CASTELNAU.

Annexe n° 3270.

N° 2423.

Neuves-Maisons, 7 h. 15.

C. R. de situation IIe A., 11 septembre, 7 h.

Les événements de la nuit sur le front des D. R. laissent encore de l'incertitude sur ce que la IIe A. a en face d'elle, mais on a l'impression que l'ennemi n'est pas en forces. Le 20e C. A. a repris la lisière E. de la forêt de Champenoux.

On renforce le détachement envoyé sur la Meuse[1]. Les débarquements ont commencé à 4 h. Le fort de Troyon subissait un 5e assaut et tenait encore cette nuit.

Pas de renseignements nouveaux sur l'ennemi. Les reconnaissances d'avions vont vérifier les renseignements envoyés hier soir.

(Reçu par cap. Reboulleau[2].)

---

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2397, 10 septembre 1914, annexe 2702.
[2] Note du S. H. — Du G. Q. G. (3e bureau).

Annexe n° 3271.

11 septembre, 10 heures.

IIe armée à G. Q. G.

1° Le fort de Liouville fait savoir qu'il ne voit rien autour de lui. La canonnade du côté de l'Argonne semble s'éloigner. Le fort de Troyon continue à être bombardé.

2° Par suite de difficultés dans les mouvements des D. R. au cours de la nuit dernière, le 20e C. A. n'a pu encore être décroché en vue de son envoi sur la rive gauche de la Moselle.

Cap. Héring (1er) et général Anthoine (2e) à cap. Fétizon[1].)

Annexe n° 3272.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C. N° 2.446.

Le 11 septembre, à 10 h. 20.

Message téléphoné.

[Transmis par cdt Jacquand (IIe armée).]
[Reçu par cap. de Rosambo, à Custines (59e D. R.).]

D'après les renseignements fournis par la reconnaissance exécutée par la 59e D. R., Pont-à-Mousson est faiblement occupé. Faites un coup de main sur cette localité pour en chasser l'ennemi. Une fois le coup fait, laissez-y seulement une avancée.

---

[1] Note du S. H. — Lire : *capitaine Héring* (de l'état-major de la IIe armée, 2e bureau) en ce qui concerne le 1er paragraphe, et *général Anthoine* (chef d'état-major de la IIe armée), en ce qui concerne le 2e paragraphe, *à capitaine Fétizon* (du G. Q. G., 3e bureau).

Annexe n° 3273.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C. N° 2465/2466.

Neuves-Maisons, 11 septembre 1914, 14 h. 30.

Télégramme.

IIe armée à G. Q. G.

Dans le cas où l'offensive actuellement entamée le rendrait possible[1], je serais amené à envisager le transport d'éléments du 20e C. A., une brigade mixte d'abord : soit dans la région au N. de Toul, pour agir sur le flanc sud des colonnes marchant de Metz vers la Meuse, en amont de Verdun; soit dans la région de St-Mihiel où, joints à la 2e D. C. et à la 73e D. R., ils seraient à même de participer à la défense des ponts de la Meuse sur les derrières de la IIIe armée, ou de monter dans la direction de Verdun pour opérer sur le flanc ou les derrières des forces ennemies qui sont en face de la IIIe armée.

Je vous prie de me faire savoir si ce transport et ces intentions correspondent bien à la situation du moment[2].

Annexe n° 3274.

11 septembre, 16 h.

IIe armée à G. Q. G.

Le 20e C. A. est toujours dans son offensive face à l'est. Sur la ligne Gellenoncourt, Vitrimont, résistance marquée de l'ennemi.

Le 20e C. A. ne sera décroché et transporté sur rive gauche Moselle (délai de 20 heures) que sur un ordre ferme du Q. G. G.

(Clt Jacquant[3] à cap. Fétizon[4].)

---

[1] Note du S. H. — Cf. G. Q. G., 4715 (annexe 3219) et 20e C. A., Lettre à IIe armée, sans numéro, 10 heures 30 (annexe 3452).

[2] Note du S. H. — Cf. G. Q. G., 4840, annexe 3234. Ce télégramme a été envoyé en 2 parties : la première (jusqu'à « défense des ponts de la Meuse » exclusivement) a été reçue au G. Q. G. à 17 h. 35 (n° 8030); la 2e a été reçue à 18 h. 42 (n° 8058).

[3] Note du S. H. — De l'E.-M. de la IIe armée.

[4] Note du S. H. — Du G. Q. G.

Annexe n° 3275.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C. N° 2.494.

Le 11 septembre, à 19 heures.

Message téléphoné.

(Transmis par le capitaine Camut.)
(Reçu par 20e corps.)

IIe armée à 20e C. A.

Demain, le corps d'armée s'installera et s'organisera sur le terrain occupé.

Cet ordre est donné au 20e C. en raison de la situation des corps à droite et à gauche du 20e C., qui ne sont pas en mesure de progresser davantage.

Annexe n° 3276.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C. N° 2498.

Le 11 septembre 1914, 19 h. 20.

Message téléphoné.

(Transmis par capitaine Tournès[1].)
[Reçu par cap. de Bourbon-Busset (2e G. D. R.).]

Demain, le 2e G. D. R. s'installera et s'organisera sur le terrain occupé.

La réserve d'armée continuera à être constituée par 1 régiment de la brigade Sibille[2] et les 3 bataillons prélevés sur la brigade Mordrelle[3]. Le 2e gr. de D. R. fera prévenir M. le général Sibille.

---

[1] Note du S. H. — De l'E.-M. de la IIe armée.

[2] Note du S. H. — Brigade provisoire prélevée sur le 16e corps et composée des 143e et 53e R. I. (Cf. 16e C. A., 3495, 9 septembre 1914, annexe 2285).

[3] Note du S. H. — 136e brigade (68e D. R.). Ces 3 bataillons sont : 2 bataillons du 212e R. I. et 1 bataillon du 257e R. I.

Annexe n° 3277.

N°s 2501, 2502, 2503.

De Pont-St-Vincent, le 11 septembre à 21 h. 30.

Télégramme.

État-major Neuves-Maisons à état-major Châtillon[1].

J'ai parcouru moi-même ce soir la ligne et je me suis rendu compte situation. Il y a eu, et dans nuit et dans journée. sur front divisions réserve, incidents qui imposent la plus grande prudence[2].

Je demande donc rester juge moment où je pourrai opérer peu à peu prélèvement armée active ou réserve au profit autre partie front.

Vingtième et seizième corps d'armée, sur lesquels on peut compter, sont absolument nécessaires dans état actuel pour garantir front. Notre offensive aujourd'hui a produit si faible résultat qu'on ne peut pas envisager maintenant retrait un ou autre corps.

[*Illisible*[3].]

Annexe n° 3278.

11 septembre, 5 h. 40.

Message téléphoné.

(Transmis par colonel Hellot[4].)
(Reçu par cdt Jacquand[5].)

Je demande quelle doit être la situation respective de la 73e D. R. et de la 2e D. C. Il semble actuellement que leurs missions doivent être distinctes : la 2e D. C. opérant dans la Woëvre, et la 73e D. R. dans la vallée de la Meuse.

---

[1] Note du S. H. — IIe armée à G. Q. G., en réponse au télégramme n° 4840 du G. Q. G., du 11 septembre (annexe 3234).

[2] Note du S. H. — Au régiment de Toul et au 206e R. I. dans la forêt de Champenoux. Cf. IIe armée, 2419 (annexe 3269) et 3677 (annexe 3284).

[3] Note du S. H. — Télégramme envoyé en 3 parties, parvenu au G. Q. G. entre 0 h. et 1 h. (n°s 8105, 8106 et 8109).

[4] Note du S. H. — Sous-chef d'E.-M. de la IIe armée, détaché à la 73e D. R.

[5] Note du S. H. — De l'É.-M. de la IIe armée.

Réponse du gal de Castelnau. (S. C. 2420.)

Oui. La 2e D. C. doit agir dans la Woëvre pour retarder et combattre les colonnes ennemies en marche sur la Meuse.

La 73e D. R. doit agir sur la Meuse, au mieux des circonstances, rive droite ou rive gauche :

1. — Pour secourir d'urgence le fort de Troyon;

2. — Pour aider la IIIe armée, en s'appuyant au besoin sur les forts de la Meuse.

Quelle est la situation du détachement du fort de Troyon?

Réponse du colonel Hellot.

Sans changement.

Annexe n° 3279.

11 septembre, 17 h. 30.

Message téléphoné.

(Transmis par colonel Hellot[1].)
(Reçu par général Anthoine et cap. Aublet[2].)

L'infanterie de la 73e D. R. atteint les bois au sud de la coupure Lavignéville, Chaillon.
Artillerie a fait des reconnaissances pour pouvoir agir dès demain matin.
Il y a de l'infanterie aussi sur la rive gauche, au delà de Bannoncourt.
Troyon tient toujours.

---

[1] Note du S. H. — Sous-chef d'E.-M. de la IIe armée, chargé de mission temporaire à la 73e D. R.
[2] Note du S. H. — Le général Anthoine est chef d'état-major de la IIe armée, le capitaine Aublet fait partie du 3e bureau de l'E.-M. de cette armée.

Annexe n° 3280.

Le 11 septembre, à 10 heures 50.

Message téléphoné.

[Transmis par le cdt Dosse[1] (16e C. A.).]

[Reçu par le cap. Camut.]

Des ordres sont donnés pour l'exécution de la directive reçue[2].
L'impression générale est que :

1° L'ennemi tire beaucoup moins, soit qu'il ait moins de projectiles, soit qu'il ait moins de pièces;

2° Il n'a plus guère, en infanterie, que des soutiens d'artillerie.

Annexe n° 3281.

Le 11 septembre 1914, à 17 heures.

Message téléphoné.

[Transmis par cdt Dosse[1] (16e C. A.).]

[Reçu par cap. Aublet (IIe armée).]

L'activité de l'infanterie ennemie est complètement nulle. En aucun cas, actuellement, cette infanterie ne sort de ses tranchées.

Le tir de l'artillerie ennemie devient de plus en plus rare. Le tir sur zone a presque cessé; par contre, le tir de barrage est soigneusement préparé et, chaque fois qu'une

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIe armée près le 16e C. A.

[2] Note du S. H. — Il s'agit vraisemblablement du message téléphoné de 10 heures, n° 2444, demandant quelles unités le 16e corps pourrait donner à la IIe armée, en cas de besoin (non publié).

unité fait un bond en avant, elle est immédiatement bombardée. Projectiles A.L. très rares.

La progression lente du 16e C. A. continue.

L'officier de liaison du 8e C. A.[1], qui vient d'arriver, fait connaître que St-Dié est évacué par les Allemands, que le 14e C. A. a la sensation qu'il n'a presque plus rien devant lui.

Annexe n° 3282.

Situation du 20e corps à 13 heures 30, rapporté par lieutenant Vauglin[2] *(11 septembre).*

Aucun changement sur le front.

L'attaque sur Gellenoncourt se poursuit; l'infanterie est actuellement à 400 mètres des lisières du village. On a l'impression que les tranchées ne sont occupées que faiblement et par des mitrailleuses.

Annexe n° 3283.

Compte rendu du 12 septembre (commandant d'Amarzit)[3].

Situation du 20e corps à 20 heures.

Le détachement Ferry[4] s'est assuré de manière incontestable : la lisière est de la forêt de Champenoux à hauteur de la cote 277, la lisière est de la forêt de St-Paul et le bois d'Haraucourt. Il a poussé des éléments sur Rémérèville et sur le moulin de Rémérèville, mais sans pouvoir s'emparer de ces points, qui sont fortement tenus.

---

[1] Note du S. H. — De la Ire armée.

[2] Note du S. H. — Le lieutenant Vauglin appartient à l'E.-M. de la IIe armée (aviation). — Le présent compte rendu est parvenu à la IIe armée à 14 h. 10 (IIe armée, courrier).

[3] Note du S. H. — Le commandant d'Amarzit est officier de liaison de la IIe armée près le 20e C. A. D'après le carnet d'enregistrement des entrées de la section du courrier de la IIe armée, le présent compte rendu a été reçu par la IIe armée le 11 septembre, à 22 heures 10.

[4] Note du S. H. — Détachement composé des 41e et 43e R. I. C., de 2 bataillons des 69e et 79e R. I. 2 groupes A. C. 20 et 1 escadron du 5e hussards.

Le 2e bataillon de chasseurs[1] tient la crête ouest de Gellenoncourt et a des éléments à la lisière ouest de ce village, dont il n'a pu s'emparer. A sa droite, des éléments de la 39e division ont atteint la croisée de chemins ouest de Drouville.

Le bois de Crévic et Crévic sont toujours tenus.

Gellenoncourt, le calvaire de Drouville, la cote 316, sont très fortement organisés et tenus par de l'infanterie et des mitrailleuses, qui occupent des retranchements entourés des fils de fer et de défenses accessoires.

En revanche, aucune troupe de manœuvre ennemie ne s'est montrée et aucune contre-attaque n'a été tentée contre nous.

Notre artillerie a constamment paru dominer l'artillerie adverse, dont 3 ou 4 batteries (vers Hoéville et Courbessaux) auraient été détruites.

L'intention du général commandant le 20e corps est de maintenir demain les positions acquises, en les assurant par le bombardement de la Butte de tir[2], encore occupée par les Allemands, et de Gellenoncourt. Il maintient en outre ce soir avec l'ennemi un contact étroit, pour être prêt à occuper de suite les positions que celui-ci pourrait évacuer pendant la nuit.

Annexe n° 3284.

11 septembre 1914, 3 h. 50.

Message téléphoné.

(Transmis par le cap. Tournès[3].
Reçu par le cdt Dosse.)

Essey à Neuves-Maisons[4].

L'incident de la Fourasse[5] est sans importance.

Deux cies se sont tiré mutuellement dessus dans l'obscurité, ce qui a déterminé une panique, mais il n'y a eu aucun effort de l'ennemi dans cette région. Ordre a été donné au 206e[6] de réoccuper la Fourasse.

---

[1] Note du S. H. — De la 21e brigade.
[2] Note du S. H. — 2 km. est de Velaine.
[3] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIe armée près du 2e G. D. R.
[4] Note du S. H. — IIe armée.
[5] Note du S. H. — Ferme de la Fourasse, à 2 km. 500 est d'Amance.
[6] Note du S. H. — De la 135e brigade (68e D. R.).

A droite, on n'a aucune nouvelle que le régiment de Toul[1] aurait abandonné la lisière est de la forêt de Champenoux. Il semble que l'incident ait été produit par les ordres malencontreux donnés par un capitaine qui, sous prétexte de rallier des unités égarées, les a conduites jusqu'à Essey-lès-Nancy. Cependant, actuellement, l'ennemi reprend le bombardement de Nancy.

Annexe n° 3285.

Le 11 septembre, à 12 h.

Message téléphoné[2].

(Transmis par cdt Boullaire.
Reçu par cap. Tournès.)

D'une façon générale, retard de 3 h. dans le déclenchement des opérations.

A 11 h., le 286[3] engagé dans la forêt de Champenoux. Situation non définie.

Le 169[4] a débouché est forêt. Région Champenoux et abords semble vide.

Détachement Neltner[5] aurait atteint le rond-point N.-E. Champenoux. 2 bies ont reçu ordre aller à l'est de la Bouzule.

Pas de nouvelles précises du détachement Lambin[6] qui *aurait* occupé le bois des Charbonniers (non confirmé).

Colonel Aldebert[7] a prévu mouvement en avant du 120 de Pulnoy cette nuit, très près de la forêt.

---

[1] Note du S. H. — Régiment mixte de Toul, ou régiment Brault (2 bataillons 168e R. I., 1 bataillon 169e R. I.).

[2] Note du S. H. — Par le commandant Boullaire, officier de liaison de la IIe armée près le 2e G. D. R. à la IIe armée.

[3] Note du S. H. — De la 128e brigade (64e D. R.).

[4] Note du S. H. — Régiment mixte de Toul (ou régiment Brault).

[5] Note du S. H. — 2 bataillons 314e R. I., 1 bataillon 325e R. I. (117e brigade, 59e D. R.).

[6] Note du S. H. — 1 bataillon 325e, 1 bataillon 335e R. I. (117e brigade, 59e D. R.).

[7] Note du S. H. — Commandant l'artillerie du 2e G. D. R.

Annexe n° 3286.

2e BUREAU.

N° 2/230.

Ligny-en-Barrois, le 11 septembre 1914, 6 h. 30.

Compte rendu de renseignements du 11 septembre.

Armée Ligny[1] *à G. Q. G.*

N° 230.

Rien à signaler pendant la nuit. Calme plat au jour. Ennemi paraît avoir été très éprouvé.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
LEBOUC.

(Téléphoné par cdt Jacquard.)
7 h. 25.

Annexe n° 3287.

IIIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

N° 2/231.

Ligny-en-Barrois, 11 septembre 1914.

Note sur les mouvements des C. A. opposés à la IIIe armée.

Le dépouillement des différents papiers (lettres, carnets de route, etc.) a permis de recouper les déclarations de prisonniers et les comptes rendus d'agents, et d'identifier les colonnes reconnues par nos avions. On est arrivé ainsi à reconstituer approximativement les opérations de plusieurs C. A. comme il suit :

XVIe C. A. — S'est rassemblé, après avoir assuré la couverture dans la région au nord-ouest de Thionville; est entré en France par Audun-le-Roman; a combattu du 22 au 25 août, dans la zone Fillières, Pierrepont, Billy-sous-Mangiennes, Spincourt, Audun-le-Roman; a stationné vers Spincourt les 26 et 27 août; a marché vers la Meuse par Merles, Damvillers, Haraumont, Vilosnes;

---

[1] Note du S. H. — IIIe armée.

A forcé le passage de la Meuse et combattu à Dannevoux le 1er septembre, s'est porté enfin par Brieulles, Gesnes, Montfaucon, les bois de Cheppy et la forêt de Hesse, Aubréville, Julvécourt dans la région de Fleury-sur-Aire, Beauzée où il a combattu les 7, 8, 9, et dans la nuit du 9 au 10 septembre.

Il est très difficile de déterminer exactement la direction de l'attaque de nuit du XVIe C. A. (comme des autres corps), les quelques prisonniers faits ne sachant pas l'endroit où ils se trouvaient et ayant d'ailleurs pu s'égarer dans l'obscurité.

Ve corps de réserve. — Devait marcher loin derrière le Ve actif. La 77e brigade active, qui ferait partie du 5e C. A. de réserve (déclaration des prisonniers du 37e et adresses de lettres saisies), combat vers Ville-en-Montois, le 22 août, à droite du XVIe C. A.

On le retrouve ensuite le 1er septembre dans la région Consenvoye, Flabas où l'on trouve les 19e, 37e rgts de réserve et le 5e bataillon de pionniers devant notre groupe de divisions de réserve. Il semble avoir été ensuite maintenu à l'est de la Meuse à hauteur de Sivry, puis il a été rappelé sur la rive gauche à marches forcées pour étayer le XVIe C. A. Le 8 septembre, la 77e brigade bivouaque dans la région d'Evres. Des prisonniers sont faits au cours du combat de nuit du 9 au 10 et déclarent appartenir au Ve C. A. de réserve.

VIe C. A. de réserve. — A débarqué à Saarbrück; a combattu vers Arrancy du 22 au 25 août après être entré en France par Audun-le-Tiche et Villerupt; repos à Mangiennes du 27 au 30 août; a passé la Meuse vers Dun le 1er septembre, a combattu vers Cierges (prisonniers des 11e et 51e rgt. de réserve) le 2 septembre; paraît être resté ensuite dans la région de Montfaucon, Septsarges; est descendu le 7 sur Rarécourt et a été amené vers Triaucourt le 9 pour boucher un trou entre le XIIIe et le VIe C. A.

XIIIe C. A. — Débarqué dans la région de Thionville vers le 10 août; a suivi l'itinéraire général depuis la Moselle; Königsnachern (18 août), Dudelange, Monnerich, Dahlen, Clemency (20 août), Houdelange, région Mussy-la-Ville, Signeulx, Petit-Failly, Longuyon (combats du 22 au 25 août), Marville, Remoiville, Murvaux (29 août), passage de la Meuse et combat vers Sassey (30 et 31 août), Villers-devant-Dun, Remoiville, Epinonville, Cheppy, Neuvilly (4 septembre), Clermont, Triaucourt (5 septembre); combat des 6, 7, 8, 9, direction Pretz-en-Argonne, Beauzée; combat le jour, se retranche la nuit; attaque dans la nuit du 9 au 10.

N. B. — Les 126e et 180e d'inf. de la 54e brigade auraient été au début de la campagne en Alsace et ne seraient pas actuellement sur notre front. Il est possible que ces deux régiments aient servi de noyau à une formation de réserve.

VIe C. A. — Débarqué région de Dilligen vers le 9 août, traverse la Moselle vers Niederkonz, passe par Ellange, Luxembourg, Arlon, combat contre la IVe armée région Tintigny, Neufchâteau, traverse la Chiers, le 25 entre Linay et Olizy, la Meuse le 27, 28 août vers Inor-Létanne (combats), se porte dans la direction de Fossé (où des éléments luttent le 31 avec notre 5e corps), puis par Grandpré sur Ste-Menehould, d'où il s'avance le 5 septembre, probablement en deux colonnes par Villers-en-Argonne et les Islettes vers la région de Sommeilles où il fait face à l'est pour attaquer dans la direction de Laheycourt.

XVIIIe corps d'armée de réserve. — Débarque le 9 août vers Zerf au sud de Trèves, traverse le Luxembourg par Mensdorf, Vichten, Mortelange, combat région de Neufchâteau,

Florenville du 22 au 25 août, passe par Tremblois, traverse la Chiers vers Carignan, Blagny, la Meuse (27, 28 août) à Mouzon (combat), passe à Yoncq (combat), Beaumont Osches, St-Pierremont, Grandpré probablement par Séchault, Courtemont, Possesse, d'où il oblique vers l'est sur Rancourt pour s'engager du 7 au 10 septembre sur la Saulx, région Contrisson, Brabant-le-Roi (25e division), Mognéville, Vassincourt (21e division).

Ve C. A. — Débarque vers Sarrebrück passe par Bouzonville, Waldwetstroff, traverse la Moselle sur un pont de bateaux vers Sentzich; traverse le Luxembourg au sud-ouest de la capitale; passe par Arlon et combat vers Ethe le 22 août; ne reparaît plus jusqu'au 30 août, jour où il est signalé rentrant vers Thionville. Il semble avoir été maintenu quelque temps en réserve à Metz, prêt à être embarqué pour la Russie. Puis il a reçu la mission d'investir Verdun sur le front est et semble être actuellement réparti : une division (9e) entre la Meuse, vers Dun, et la route d'Etain; une division (10e) au sud de la route d'Étain. Cette dernière division a tenté de s'emparer des forts de Troyon et de Génicourt.

Annexe n° 3288.

IIIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

N° 2/233.

Ligny-en-Barrois, le 11 septembre, 18 h.

Armée Ligny à G. Q. G.

Compte rendu de renseignements du 11 septembre, 18 h.

Le mouvement en avant de la gauche[1] de la IVe armée sur Sermaize a facilité l'offensive du 15e corps, qui s'est avancé jusqu'au canal entre Contrisson et Neuville-sur-l'Ornain en enlevant au XVIIIe corps de réserve des canons et des caissons.

Le mouvement de repli se propageait aux forces opposées à notre 5e corps, qui progressait, vers le soir, dans la direction de Laimont.

Devant notre 6e corps et le groupe de D. R., l'ennemi, occupé sans doute à se reconstituer, n'a manifesté aucune activité et s'est borné à une canonnade d'obusiers lourds. On signale toutefois une colonne remontant vers le nord.

Un cavalier du 2e uhlans, fait prisonnier dans la Woëvre, dit appartenir à la 2e (?) D. C. allemande (div. bavaroise) qui comprend les : 1re et 2e schwere Reiter, 1er et 2e uhlans,

[1] Note du S. H. — Lire : *droite*.

1er et 6e chevau-légers. Cette division aurait quitté, le 9 septembre, Delme où elle était au repos depuis trois semaines.

La situation de prise d'armes d'une compagnie de mitrailleuses, trouvée dans un carnet. indique que cette unité possède sept pièces et trois voitures de munitions.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
LEBOUC.

(Transmis par cdt Jacquard à 19 heures.)

Annexe n° 3289.

11 sept. 7 h. 5.

IIIe armée à G. Q. G.

Fort de Troyon tient toujours après 5 assauts.

(Capitaine Hering à capitaine Fétizon.
Transmis par cdt Jacquard.)

Annexe n° 3290.

11 septembre, 8 heures[1].

Commandant IIIe armée à commandant en chef.

Calme impressionnant sur le front de l'armée. Signes de démoralisation chez les prisonniers. 65e D. R. ....[2] attitude. Le 15e corps continue à progresser; 5e cherche à avancer. En Woëvre, entre Fresnes et St-Mihiel : recrues et landwehriens.

---

[1] Note du S. H. — Message téléphoné, reçu à 8 heures au G. Q. G. (7908).
[2] Note du S. H. — Un mot illisible.

Annexe n° 3291.

3e BUREAU. 11/9, 9 h. 55.

N°_337.

Général cdt. armée[1] *à général. gouverneur Verdun.*

Général commandant en chef désire que vous fassiez tous efforts possibles pour couper communications ennemi, particulièrement pont Vilosnes.

Annexe n° 3292.

11 septembre, 11 heures.

Communication téléphonique.

Tanant[2] *à Lafontaine*[3].

— Demande à la IVe A. de coopérer à l'attaque que produit le 15e C. A. sur Semaize.

— Réponse. Le 2e C. A. a reçu l'ordre de pousser jusqu'à l'Ornain.

Annexe n° 3293.

11 sept., 18 heures.

Commandant IIIe armée à commandant en chef.

Résumé de conversation téléphonique (*Colonel Lebouc-Bel.*)

Situation stationnaire sur le front des D. R. et du 6e corps. L'ennemi ne montre aucune activité; des patrouilles de cavalerie jusqu'à Souilly. Les 2 divisions de réserve qui avaient été dissociées par le combat du 10 se reconstituent à Neuville-en-Verdunois. La 7e D. C. est toujours dans la région de St-Mihiel.

[1] Note du S. H. — IIIe armée.
[2] Note du S. H. — Officier de l'état-major de la IIIe armée.
[3] Note du S. H. — Officier de l'état-major de la IVe armée.

Le 5e corps a repris Villotte-devant-Louppy[1] et réoccupé Laimont; son action sur ce dernier point a été appuyée par l'artillerie du 15e corps établie près de Vassincourt.

Le 15e corps, à Sermaize, Andernay et Contrisson et sur la croupe est de Vassincourt, aurait poussé des patrouilles jusqu'à Revigny.

La journée a été employée à remettre au complet vivres et munitions.

Les interrogatoires de blessés et prisonniers ont permis de reconstituer les opérations de la 5e armée allemande depuis une semaine. Ce travail est adressé ce soir au G. Q. G[2]. Les prisonniers donnent toujours la même impression de dénuement, de surmenage et de découragement, notamment ceux du VIe corps de réserve.

Annexe n° 3294.

11 septembre, 21 heures[3].

Commandant IIIe armée à commandant en chef.

Très satisfaisante[4]. Le 15e corps est à Alliancelles, Rancourt, Revigny et probablement Brabant — fait prisonniers — 4 canons, 5 mitrailleuses, 15 caissons — XVIIIe corps de réserve en retraite vers le N.-O.

Le 5e corps, après préparation par l'artillerie, par sa gauche a enlevé Laimont; ennemi en retraite sur Laheycourt et le bois de Belnoue.

Calme plat devant le 6e corps. Ennemi retranché sur ses avant-postes. Position organisée au sud de Souilly cet après-midi.

---

[1] Note du S. H. — Information inexacte. Le 5e C. A. ne réoccupera Villotte-devant-Louppy que le surlendemain.

[2] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3287.

[3] Note du S. H. — Message téléphoné reçu au G. Q. G. à 21 h. 15 (8089).

[4] Note du S. H. — *Sic.*

Annexe n° 3295.

IIIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 338.

Ligny-en-Barrois, 11 septembre, 22 heures.

Télégramme.

Général cdt armée Ligny[1] *à gouverneur Verdun.*

Progrès très sensibles à notre gauche. Calme devant centre et droite où l'ennemi se retranche. Nous commencerons dès demain à déborder sa gauche. La 7e div. de cavalerie sera demain, dans la matinée, dans la région de Verdun. Prévenir les forts de sa venue. Elle vous communiquera l'ensemble de nos opérations et cantonnera le soir dans la région de Verdun.

Signé : LEBOUC.

Annexe n° 3296.

(5e C. A.)

11 sept., 10 h. 45.

Communication téléphonique[2].

Tanant à Rochas.

Situation inchangée — canonnade — pas d'attaque d'inf. Le général Gossart[3] souffrant remplacé provisoirement par général Labarraque[4].

---

[1] Note du S. H. — IIIe armée.

[2] Note du S. H. — Adressée au commandant de la IIIe armée, par le colonel Rochas, officier de liaison près du 5e corps, reçue par le lieutenant-colonel Tanant.

[3] Note du S. H. — Commandant la 10e division.

[4] Note du S. H. — Commandant l'artillerie du 5e corps.

Annexe n° 3297.

5e C. A. 11 septembre, 16 h. 15.

Communication téléphonique[1].

Capitaine Rochas, 5e C. A.

La situation est stationnaire. L'impression du recul de l'ennemi se confirme. En conséquence et conformément aux instructions du général cdt l'armée, on va procéder au bombardement de la position de Laimont. Il y aura recrudescence de tir de toutes les bies disponibles, entre 17 h. 30 et 18 h., et à 18 h. on portera en avant sur Laimont dix compagnies rassemblées à cet effet. On compte occuper ainsi la position.

Actuellement, de ce côté. l'ennemi ne répond pas à notre art.

Du côté de Condé, il répond encore.

Le général Micheler a donné l'ordre à la 18e bde de reprendre les bois du Père Bœuf ainsi que le petit bois sans nom, à l'est du puits. Nous occupons solidement le bois du Haraumont, le bois de la Petite Bouloir et la moitié du bois de la Grande Bouloir.

Annexe n° 3298.

(5e CORPS.) 11 septembre, 16 h. 45.

Communication téléphonique[1].

Tanant à Rochas.

Un observateur d'art. signale de longues colonnes qui remontent de Villers-aux-Vents sur Laheycourt.

---

[1] Note du S. H. — Adressée au commandant de la IIIe armée par le capitaine Rochas, officier de liaison près du 5e corps, reçue par le lieutenant-colonel Tanant.

Annexe n° 3299.

(5e CORPS.) 11 septembre, 21 heures.

Communication téléphonique[1].

Cap. Rochas, 5e corps.

L'attaque de l'infanterie, sur Laimont, est partie à 19 h. 50 environ, sortant des bois à l'est. Elle a dû réussir, car on n'a pas entendu un coup de fusil.

Annexe n° 3300.

(6e CORPS.) 11 septembre, 18 heures.

Communication téléphonique[2].

Errard à Blaise.

Rien devant la 40e D. I. qui cherche à reprendre le contact par des patrouilles d'infanterie.

Devant la 12e D. I. rien qu'une canonnade d'obusieurs lourds (canonnade d'intensité moyenne); pas de tir de canons de campagne, ni d'obusiers légers.

Annexe n° 3301.

11/9/14.

Message du capitaine Pellegrin[3].

Situation à 10 h. 40.

Au 2e C. A. la div. Rabier (de droite) pas attaquée ce matin. Elle se reforme, mais n'a pas reçu d'instructions pour continuer son offensive. Je demande qu'on actionne la IVe armée pour que ordre soit donné à cette div. de s'engager sur Sermaize.

[1] Note du S. H. — Adressée au commandant de la IIIe armée par le capitaine Rochas, officier de liaison près du 5e corps.

[2] Note du S. H. — Adressée au commandant de la IIIe armée par le capitaine Errard, officier de liaison près du 6e corps.

[3] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIIe armée près du 15e C. A. Document conservé dans les archives de la IIIe armée (E.-M., 3e bureau, entrées).

15e C. A. — Le détachement poussé devant Sermaize; très peu forces devant lui. Ce matin il était engagé au N.-O. du Bois communal. Plus à droite on a débouché d'Andernay sur Contrisson. Bois du Faux Miroir évacué par ennemi; progression vers la droite du bois la Haie Herlin est très difficile, par suite de l'action art. ennemie placée région à l'O. de Laimont. La 29e div. ne peut, à cause de cette art., déboucher sur cote 185 (N.-O. Vassincourt) qu'au prix de grands efforts. J'ai donné ordre à toute art. de 29e div., placée S. Vassincourt faire tir sur zone de région Laimont, et le 15e C. A. a prié le 5e C. A. de faire coopérer à cette action les groupes à l'O. de Mussey.

Je demande en outre que le 5e C. A. soit invité à faire agir art. sur rive droite de l'Ornain, sur même région Laimont, pour éteindre feu des obusiers.

Annexe n° 3302.

(3e GROUPE DE D. R.) 11 septembre, 11 h. 45.

Communication téléphonique[1].

Grandsard à Tanant.

Rien de nouveau sur le front.
Aucun contact. Quelques éclatements d'obus vers Neuville.
La 75e se refait dans ses cantonnements.

Annexe n° 3303.

IVe ARMÉE. Au G. Q. G., le septembre 1914.

ÉTAT-MAJOR.

1er BUREAU.

N° 367/1.

Le général commandant la IVe armée, à M. le général commandant en chef les armées de l'Est.

J'ai l'honneur de vous renouveler, avec une respectueuse insistance, mes précédentes demandes d'augmentation d'artillerie lourde de la IVe armée. En dehors des groupes de 155 C. T. R. que vous voudrez bien lui attribuer, je compte comme faisant partie de la

---

[1] Note du S. H. — Adressée au commandant de la IIIe armée par le capitaine Gransard, officier de liaison près du 3e groupe de divisions de réserve. Reçue par le commandant Tanant.

IVe armée le groupe de 105 du 2e régiment d'artillerie lourde que je vous ai signalé par ma dépêche n° 365 de ce jour, comme se trouvant tout récemment à Sens[1].

Il est indispensable, pour achever de briser les résistances de l'ennemi en retraite, que la IVe armée, dont l'unique groupe de 155 est réduit à 9 pièces à la suite des derniers combats, dispose d'une puissante artillerie lourde à opposer aux pièces allemandes de gros calibre.

Général DE LANGLE.

(Q. G. des armées de l'Est. — arrivée le 12/9. — n° répertoire 8173. — remise au 1er bureau.)

Annexe n° 3304.

Compte rendu IVe armée[2].

Situation ce matin est la même que celle donnée par compte rendu d'hier soir. D'après les dires d'un prisonnier, l'ennemi organise autour de Vitry, sur la rive gauche de la Marne, une position très solidement retranchée et armée de canons de gros calibre.

(Reçu 5 h. 45.)

C. DEVILLE.

Annexe n° 3305.

11 sept., 7 heures.

Commandant IVe armée à commandant en chef.

L'armée se heurte à une organisation défensive au sud de Vitry. Cette organisation se prolonge au N.-O., sur la rive droite[3] de la Marne, vers Courdemanges.

La IVe armée ne sait rien de ce que doit faire aujourd'hui la IXe armée.

[1] Note du S. H. — Cf. annexe n° 4730.

[2] Note du S. H. — Message téléphoné conservé dans les archives du G. Q. G. (3e bureau, entrées) parmi les pièces du 11 septembre (Cf. G. Q. G. section du courrier, enregistrement des entrées n° 7901.)

[3] Note du S. H. — Lire *gauche* (cf. G. Q. G., section du courrier; enregistrement des entrées n° 7905).

Annexe n° 3306.

N° 539/3.

Général commandant la IVe armée à général commandant IXe armée [1].

Notre situation est la suivante :

A gauche, le 21e corps a dépassé la voie ferrée au sud de Soudé-Sainte-Croix, et paraît devoir progresser, sans grande difficulté, direction Cernon.

Il en est de même de la 23e division, marchant à la droite du 21e corps, de Sompuis sur Coole. Le 17e corps s'est heurté à une organisation défensive très forte aux environs du tunnel. Le 12e corps (moins la 23e division) a également devant lui une forte position ennemie, jalonnée par Huiron, Frignicourt.

A droite, le corps colonial (moins une division) et le 2e corps tiennent le front Bignicourt, Matignicourt, Farémont, Favresse, Blesmes, St-Lumier. Devant eux l'ennemi est fortement retranché. Maurupt-et-le-Montoy, plusieurs fois pris et repris, a été enlevé hier après-midi par l'ennemi. Il résulte, de l'interrogatoire d'un prisonnier lorrain, que l'ennemi aurait amené à Vitry des renforts d'infanterie et de l'artillerie lourde pour en faire un point d'appui du moment.

L'intention du général commandant la IVe armée est de pousser vivement son offensive, par la gauche, de façon à atteindre la Marne sur le front Mairy, Loisy, et de forcer le passage dans la région de Mairy.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

"

Ci-joint : 1° l'Ordre d'opérations n° 47 de la IVe armée pour aujourd'hui; 2° un ordre particulier complémentaire 17e et 21e corps. Prière de vouloir bien nous renseigner, par le porteur de la présente communication, sur la situation à la IXe armée et nous communiquer les ordres données pour la journée.

Annexe n° 3307.

N° 541. Chavanges, 11 septembre, 8 heures.

Ordre particulier aux 17e et 21e corps.

Le but principal de l'opération d'aujourd'hui, à la IVe armée, est d'appuyer, par sa gauche, la poursuite entreprise, dès hier soir par la IXe armée, et d'atteindre la Marne, coûte que coûte, en amont de Châlons.

---

[1] Note du S. H. — Minute conservée dans les archives de la IVe armée parmi les pièces du 11 septembre.

Le général commandant la IVe armée se propose d'en forcer les passages entre Sogny-aux-Moulins et Togny-aux-Bœufs.

En conséquence, les 21e et 17e corps pousseront vivement leur offensive, en s'efforçant de déborder, par l'ouest, les résistances que l'ennemi opposerait de front.

Les directions indiquées dans l'Ordre général n° 47 sont rectifiées ainsi qu'il suit.

Le 21e corps atteindra la Marne à Sogny-aux-Moulins, Mairy, Montjallon (ferme incluse). Le 17e corps sur le front Montjallon (ferme exclue), Songy (inclus).

P. O. : *Le chef d'état-major*[1],

MAISTRE.

(Ordre porté par les officiers de liaison de l'armée.)

Annexe n° 3308.

IVe ARMÉE.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

N° 542/3.

Chavanges, le 11 septembre 1914, 9 heures.

(Reçu à P. C. de Malmaison 10 h. 50.)

Ordre particulier au 12e corps.

Le but principal de l'opération d'aujourd'hui, à la IVe armée est d'appuyer, par sa gauche, la poursuite entreprise, dès hier, par la IXe armée, et d'atteindre la Marne, coûte que coûte en amont de Châlons. Les passages seront forcés par les 21e et 17e corps entre Sogny-aux-Moulins et Togny-aux-Bœufs.

Le 12e corps, évitant de se heurter de front aux positions organisées par l'ennemi au sud et au sud-ouest de Vitry, fera effort par sa gauche, direction ferme la Perrière, en vue de couvrir et d'appuyer, à droite, le mouvement du 17e corps.

Le général commandant l'armée,

DE LANGLE DE CARY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

MAISTRE.

---

[1] Note du S. H. — De la IVe armée.

Annexe n° 3309.

Chavanges, 11 septembre, 10 heures.

Compte rendu téléphonique.

Général commandant la IVe armée à général commandant en chef.

I. — Les directions d'offensive. indiquées par l'Ordre n° 47, ont été modifiées de façon à orienter le 17e et 21e corps sur la Marne, entre Songy et Sogny-aux-Moulins.

II. — Le 21e corps a subi, hier soir. de grosses pertes en débouchant de Sompuis; ce matin, à 9 heures, sa droite est à 3 kilomètres nord de Sompuis. La 23e division est au signal de Vauberteau,

III. — Le 17e corps a débouché au nord du tunnel.

IV. — Le 12e corps et le corps colonial sont toujours en présence de positions fortement organisées, au sud et au sud-est de Vitry.

V. — Le 2e corps ne paraît pas très pressé ce matin.

Annexe n° 3310.

IVe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 544/3.

Chavanges, le 11 septembre, 10 h. 45.

Ordre particulier

pour le 2e corps et le corps colonial.

Le but principal de l'opération d'aujourd'hui. à la IVe armée. est d'appuyer. par sa gauche. la poursuite entreprise dès hier par la IXe armée, qui avait atteint hier soir la ligne Watry, Chaintrix.

Les 21e et 17e corps sont dirigés de façon à atteindre la Marne. entre Sogny-aux-Moulins et Songy; le 12e corps appuie ce mouvement en faisant effort. par sa gauche.

D'après certains renseignements, l'ennemi, à l'est de Vitry, serait en train de repasser la Saulx et l'Ornain, vers le nord.

Le 2e corps et le corps colonial s'efforceront, *dès que cela sera possible,* de précipiter cette retraite, en vue de prendre pied au nord de l'Ornain, en débordant, par l'est, les défenses de l'ennemi.

Le général commandant l'armée,
DE LANGLE DE CARY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
MAISTRE.

Annexe n° 3311.

IVe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 544/3.

Chavanges, le 11 septembre 1914, midi.

Ordre particulier
au 2e corps et au corps colonial.

Au sud-ouest de Vitry, l'ennemi est en retraite.

Une nombreuse artillerie est signalée au mont de Fourche.

La division coloniale, réserve d'armée, est remise à la disposition du corps colonial et reçoit l'ordre de se porter vers Matignicourt.

Le corps colonial attaquera par sa droite, dans les directions Brusson, le Buisson-sur-Saux, Bignicourt; zone d'action limitée, à l'est, par la ligne (incluse) Bignicourt, Haussignémont, Thiéblemont.

Le 2e corps attaquera sur le front Etrépy, Sermaize, en se reliant, à droite, au 15e corps.

On s'efforcera, dès que possible, de prendre pied au nord de la Saulx et de l'Ornain.

Le général commandant l'armée,
DE LANGLE DE CARY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
MAISTRE.

Annexe n° 3312.

N° 545/3. Chavanges, 11 septembre 1914.

Commandant IVe armée à commandant division coloniale, réserve d'armée.

La division coloniale, réserve d'armée, est remise à la disposition du commandant du corps colonial.

Au reçu du présent ordre, elle se portera, par Cloyes, et Montcetz sur Matignicourt.

MAISTRE [1].

Annexe n° 3313.

N° 546. Chavanges, midi.

Message téléphoné à G. Q. G. [2]

Devant le 17e corps, l'ennemi est en pleine retraite vers le nord-est, abandonnant blessés et munitions. Le 17e corps s'avance vers Maisons-en-Champagne.

Au sud-ouest de Vitry, l'ennemi est en pleine retraite, poursuivi par le 12e corps à l'ouest de Vitry.

A l'est de Vitry, l'ennemi repasse la Saulx et l'Ornain, et ne paraît plus avoir sur la rive gauche que de fortes arrière-gardes.

Le corps colonial et le 2e corps reçoivent l'ordre d'attaquer les colonnes ennemies en retraite, les coloniaux sur le front le Buisson, Bignicourt, le 2e corps sur le front Pargny, Sermaize.

Le général de Langle est de sa personne auprès du 21e corps, pour activer son mouvement dans la région au nord de Sompuis.

---

[1] Note du S. H. — Général chef d'état-major de la IVe armée.

[2] Note du S. H. — Minute conservée dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, sorties) parmi les pièces du 11 septembre. Le texte conservé dans les archives du G. Q. G. porte en marge les indications suivantes : téléphoné par capitaine Penel à commandant Partouneaux;

Communiqué à la IIIe armée par téléphone le 11 septembre à 12 h. 30 (commandant Bel à capitaine de Vissec);

Téléphoné à la IXe armée à 13 h. 30 par commandant de Partouneaux à commandant Desticker à Sézanne.

Annexe n° 3314.

N° 547. 11 sept., 13 h. 30[1]

Message téléphoné.

Général IVe armée à général commandant 2e corps.

Il ne peut être question en ce moment de reconstituer le corps d'armée. Il s'agit d'exploiter le succès en allant jusqu'à l'extrême limite des forces.

En conséquence poursuivre avec tous les éléments disponibles.

Général DE LANGLE.

Annexe n° 3315.

N° 548/3. Chavanges, 11 septembre, 16 h.

IVe armée à corps colonial.

Les intentions marquées par votre ordre en date de 14 heures ne répondent pas à l'idée d'une poursuite rapide, seule capable d'exploiter le succès. A moins que vous ne trouviez de résistances sérieuses, vos gros doivent atteindre ce soir la Saulx.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
MAISTRE.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, sorties). Le même message (texte et heure identiques) est également conservé dans les archives du 2e C. A. (E.-M., 3e bureau, entrées) à la suite de l'Ordre 544/3 de la IVe armée. Il semble qu'il ait été en fait téléphoné après réception du message du 2e C. A., daté de 14 heures (annexe n° 3372), qui paraît lui-même être une suite à l'Ordre 544/3 de la IVe armée (annexe n° 3311) reçu à 13 h. 30. Le journal des marches et opérations du 2e C. A. note en effet : « *13 h. 30.. un échange de conversations téléphoniques avec le Q. G. A., se termine par le message téléphoné joint à l'ordre 544/5* ».

Annexe n° 3316.

N° 549/3. 11 septembre, 16 heures.

Général commandant la IVe armée à G. Q. G.

Compte rendu.

La poursuite de l'ennemi est entamée sur tout le front. Le corps colonial et le 2e corps doivent atteindre. ce soir, la ligne de la Saulx, de Brusson à Sermaize. Le 12e corps a porté son poste de commandement à Châtel-Raould; le 17e corps a occupé Maisons-en-Champagne. Aucun renseignement nouveau sur le 21e corps, qui porte son poste de commandement à Sompuis.

Annexe n° 3317.

IVe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 550/3.

Chavanges, le 11 septembre 1914.

Le général de Langle de Cary, commandant la IVe armée, au général commandant en chef les armées.

Je crois de mon devoir de vous rendre compte des efforts qu'ont eu à faire les 4 corps de la IVe armée. pendant la bataille de 6 jours qu'ils viennent de livrer dans la région de Vitry-le-François.

Après une retraite de plusieurs jours, exécutée au contact immédiat de l'ennemi, et marquée par des combats journaliers, les corps se sont arrêtés le 6 septembre, conformément à vos ordres, pour faire tête à l'ennemi, à hauteur de Vitry.

A ce moment les corps étaient épuisés. les effectifs réduits, particulièrement en cadres; le moral de la troupe avait subi l'inévitable effet d'une longue marche en retraite, succédant à des efforts infructueux. Le 12e corps venait même de transporter la majeure partie de son infanterie en chemin de fer dans la région de Chavanges, comptant se réorganiser sur la position de repli que je faisais fortifier sur le front Mesnil-la-Comtesse, Chassériçourt. Le 17e corps, également très éprouvé, avait déjà ses gros sur l'Aube dans la région Ramerupt, Vinets.

Ces deux corps ont dû se reporter en avant pour se placer à hauteur des deux autres, sur la rive gauche de la Marne.

Les 6 et 7 septembre, l'armée a soutenu opiniâtrement le choc de l'ennemi et maintenu l'intégrité de son front jalonné, à l'ouest de la Marne, par la ligne Humbauville, château Beaucamp; à l'est de cette rivière, par la ligne Brignicourt, Blesme, Maurupt-le-Montoy.

Les 8 et 9 septembre, elle a encore résisté à des attaques furieuses de l'ennemi, pendant que le 2e corps, mis à sa disposition, se portait de la région de Chavanges dans celle de Sompuis, pour faire effort sur la droite ennemie.

La journée du 8 a été particulièrement chaude sur le front des 12e et 17e corps.

Le 10 septembre, en vue d'accentuer l'effort sur la gauche, des réserves prélevées sur les corps de droite ont été portées sur la rive gauche de la Marne.

Le 21e corps est parvenu à hauteur de Sompuis. Les Allemands ont exécuté des attaques violentes sur les 12e et 2e corps.

Le 11 septembre, les Allemands battaient en retraite, en continuant à canonner nos troupes lancées à leur poursuite.

Pendant ces 6 jours, l'armée a eu affaire à une division du XIIe corps, au XIXe corps, au VIIIe corps actif, au VIIIe de réserve, au XVIIIe actif et au XVIIIe de réserve.

Les Allemands ont engagé une lutte désespérée pour couvrir la retraite, qu'ils avaient commencé à l'extrême droite de leurs armées. Ils ont mis en jeu une artillerie formidable, couvert leurs positions de fortifications, exécuté de nombreuses attaques, même à la baïonnette.

Certains villages, Courdemanges, Maurupt-le-Montoy, Ecriennes ont été pris et repris plusieurs fois dans de violents combats à la baïonnette.

Nos pertes ont été considérables, surtout en officiers.

Pendant cette période, sans cesser de lutter un instant, les corps d'armée ont réussi à reconstituer leurs effectifs, par l'incorporation de 30.000 hommes de remplacement. Ils n'ont cessé de se compléter en munitions.

Ils ont en somme dépensé, d'une façon tout à fait remarquable, leurs efforts et leur énergie.

L'armée qui a subi cette rude épreuve, dans les conditions matérielles les plus difficiles, a conscience d'avoir fait tout son devoir et d'avoir contribué pour une large part au succès de ces derniers jours.

Le général commandant la IVe armée,

Général DE LANGLE.

Annexe n° 3318.

IVe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Chavanges, 11 septembre[1].

Ordre général n° 48.

Demain 12 septembre la poursuite sera continuée avec la plus grande énergie.

— 2e corps, disposant des ponts de Bignicourt inclus à Pargny inclus; direction Charmont, Châtelier;

— Corps colonial, disposant des ponts de Vitry-en-Perthois inclus à Le Buisson-sur-Saulx inclus; direction Possesse, Noirlieu;

— 12e corps, disposant des ponts sur la Marne de Vitry-le-François à Soulanges; direction Vanault-le-Châtel, Somme-Yèvre;

— 17e corps, disposant des ponts de Songy inclus à Vitry-la-Ville inclus; direction le Fresne, Poix.

— 21e corps, disposant des ponts de Togny-aux-Bœufs et de Mairyn; directions Courtisols, Somme-Vesle.

— La 23e division[2], une fois les combattants du 17e corps écoulés, viendra à Maisons-en-Champagne, où elle sera replacée aux ordres du commandant du 12e corps.

Postes d'armée :

21e corps et 17e corps, Sompuis;
12e corps, Frignicourt;
Corps colonial, Thièblemont-Farémont;
2e corps, Perthes.

Quartiers généraux :

Armée, maintenu jusqu'à nouvel ordre à Chavanges;
Corps d'armée, à fixer par les commandants de corps d'armée.

Le général commandant l'armée,
DE LANGLE DE CARY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
F. MAISTRE.

---

[1] Note du S.H. — Le carnet des enregistrements (sorties) de la section du courrier de la IVe armée porte 11/9 19 h. 25.

[2] Note du S. H. — En marge de ce paragraphe figure sur l'expédition conservée dans les archives du 17e C. A. (E.-M., 3e bureau, entrées), l'annotation suivante : « La 23e division ne va pas faire marche arrière? Elle est à Togny, Vésigneul. Contrairement aux ordres, la faire passer par les 3 ponts. La grouper près de Coulmier à la disposition du 12e C. A. et prévenir l'armée. »

Annexe n° 3319.

Chavanges, 11 septembre, 19 h. 30[1].

Compte rendu.

Général commandant IVe armée à général commandant en chef.

Le 21e corps atteindra, dans la nuit, la Marne entre Mairy et Togny-aux-Bœufs; le 17e corps a atteint la Marne, ce soir (région de Songy); le 12e corps à Pringy et Couvrot. L'ennemi a évacué Vitry.

Le corps colonial a atteint la Saulx, entre Heiltz-l'Evêque et Brusson. Le 2e corps tient les passages de l'Ornain, depuis Etrépy inclus (à l'ouest) à Sermaize inclus, en liaison avec des unités de la IIIe armée[2].

Demain la poursuite continuera avec la plus grande énergie; les 21e, 17e et 12e corps franchiront la Marne, entre Mairy et Vitry, et se dirigeront respectivement sur Courtisols, Poix et Somme-Yèvre. Le corps colonial et le 2e corps franchiront l'Ornain et prendront, respectivement, les directions de Possesse et Charmont.

Q. G. A. maintenu à Chavanges.

Le 12[3] à 6 heures. La situation reste inchangée, elle est la même que celle indiquée hier soir.

Annexe n° 3320.

IVe ARMÉE. Chavanges, 11 sept., 20 heures.

N° 551/3.

Le général de Langle, cdt la IVe armée, au général commandant le 12e corps d'armée.

Je viens de constater sur la route Margerie-Hancourt, Blacy, au sud de la voie ferrée, une accumulation inextricable de batteries, de trains et de convois du 12e corps. Sur certains points, les voitures étaient sur trois rangs, obstruant complètement le passage. Aucune autorité n'était présente pour régler l'écoulement.

---

[1] Note du S. H. — Le texte conservé dans les archives du G. Q. G. porte « 22 h. 30 ». Le registre des entrées de la section du courrier indique : « 8096, reçu à 12 h. 15, message téléphoné ».

[2] Note du S. H. — Ces indications se réfèrent à des prévisions qui n'ont pas été toutes réalisées en fait.

[3] Note du S. H. — Annotation portée à la suite de la minute conservée dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, sorties).

Sans doute, dans une situation comme celle de ce soir, tout le monde est tenté de pousser de l'avant; mais le désordre n'a jamais été un moyen d'aller vite. Il eut convenu de charger un officier de votre état-major, assisté de gendarmes, de veiller à ce que cet encombrement, qui était à prévoir, ne se produisit pas.

Je crois devoir appeler plus particulièrement votre attention sur ce point, qui me paraît avoir été. aujourd'hui, complètement perdu de vue.

Général DE LANGLE.

Annexe n° 3321.

St-Rémy-en-Bouzémont, le 11 septembre à 10 heures.

Capitaine Bonnet[1] à M. le général cdt la IVe armée.

A 10 heures la situation du corps colonial est la même qu'hier.

Comme les jours précédents, l'artillerie ennemie a tiré sur tout le front, mais aucune attaque d'infanterie n'a débouché du canal.

Le corps colonial a fait appuyer ses réserves, vers la droite, en vue de lier son action au 2e corps et de progresser ultérieurement vers le nord.

BONNET.

Annexe n° 3322.

11 sept., 15 h. 40.

Capitaine Bonnet[2] à général cdt la IVe armée.

1° Copie d'un télégramme adressé au général cdt le corps colonial par la 3e division coloniale.

D'après les renseignements du colonel Blondin cdt la 7e brigade,[3] la ligne Vauclerc, Reims-la-Brûlée, ferme Tournizet, bois au nord de ferme Tournizet (mitrailleuses), Plichancourt, Brusson, était encore occupée à 10 h. 30 par la cavalerie ennemie.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la IVe armée, près du corps d'armée colonial.
[2] Note du S. H. — Officier de liaison de la IVe armée, près du corps d'armée colonial.
[3] Note du S. H. — Du 2e C. A.

Dans cette zone, les prisonniers signalent la présence du 25e réserve, 17e réserve, 30e, 65e et 68e d'infanterie[1]. Toute l'infanterie serait en retraite.

Une automobile conduisant 2 sœurs de la Croix-Rouge passait, un peu avant 13 h. 30, sur la route Vitry-le-François; le conducteur affirmait qu'il n'y avait plus d'Allemands dans Vitry.

2° Les ordres donnés pour la poursuite sont en cours d'exécution.

Les têtes de colonnes des gros du corps colonial dépasseront la ligne Ecriennes, Thièblemont-Farémont aujourd'hui à 16 heures.

3° Ci-joint l'Ordre général n° 41 concernant l'organisation générale du champ de bataille.

BONNET.

Annexe n° 3323.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 511/3.

Q. G., le 11 septembre, 0 h. 30.

Ordre particulier pour le corps de cavalerie.

I. — En vertu de nouveaux ordres du général cdt en chef, la direction de l'offensive de la Ve armée sera orientée vers le nord-est.

II. — L'armée anglaise poursuivra son mouvement à l'ouest de la route incluse Rocourt, Fère-en-Tardenois, Loupeigne, Mont-Notre-Dame, Bazoches.

III. — Le corps de cavalerie (4e, 8e et 10e div.) continuera la poursuite sur le front de la Ve armée. Il se portera, le 11 septembre, dans la région de Fismes et explorera dans les directions de Reims et de Neufchâtel-sur-Aisne.

Le général commandant la Ve armée,

Signé : D'ESPEREY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

R. HÉLY D'OISSEL.

---

[1] Note du S. H. — Unités du VIIIe corps actif ou du VIIIe corps de réserve. Lire vraisemblablement *30e de réserve* et peut être *65e et 68e de réserve.*

Annexe n° 3324.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 512/3.

Q. G., le 11 septembre 1914, 2 heures.

Ordre général.

I. — En vertu de nouveaux ordres du commandant en chef, reçus cette nuit, la direction de l'offensive de la Ve armée sera orientée vers le nord-est au lieu du nord.

II. — La VIe armée appuie sa droite à l'Ourcq, à la Savières et à la route Longpont, Courmelles, Soissons.

L'armée anglaise opère entre cette route et la route incluse Rocourt, Fère-en-Tardenois, Loupeigne, Mont-Notre-Dame, Bazoches.

Les armées anglaise et française se sont emparées avant-hier, 9, et hier, 10, de neuf canons, de nombreuses mitrailleuses et de 1.500 prisonniers environ.

III. — Le corps de cavalerie (4e, 8e, 10e divisions) se portera dans la région de Fismes et explorera dans les directions de Reims et de Neufchâtel-sur-Aisne.

IV. — *Mouvements des grandes unités.* —

— *18e C. A.* Direction générale, Breuil-sur-Vesle; stationnera en fin de journée dans la zone Mareuil-en-Dôle, Nesles, Sergy, Villers-sur-Fère.

Avant-garde à Chéry.

— *Gr. D. R.* Direction générale, Jonchery-sur-Vesle; stationnera en fin de journée dans la zone Cohan, Coulonges, Cierges, Chamery.

Avant-garde à Dravegny.

— *3e C. A.* Direction générale, Muizon; stationnera en fin de journée dans la zone Vezilly, Goussancourt, Ste-Gemme, Villers-Agron-Aiguizy.

Avant-garde à Lagery.

— *1er C. A.* Direction générale, Champigny; stationnera en fin de journée dans la zone Olizy-et-Violaine, Jonquery, Montigny, Châtillon-sur-Marne, Anthenay.

Avant-gardes à Romigny, Cuchery, Reuil-sur-Marne.

Le 1er corps conserve la mission définie dans l'ordre 505/3 du 10 septembre.

— *10e C. A.* Est actuellement vers Vertus. Il sera dirigé sur Epernay sur l'ordre du général commandant la IXe armée.

V. — Le mouvement commencera à 7 heures (sept).

VI. — *Zones de marche et de stationnement des parcs et convois.*

— *a.* Les routes attribuées à chaque grande unité jusqu'à la Marne restent celles fixées par l'ordre général n° 497/3 du 9 septembre, 23 heures.

— *b.* Au nord de la Marne, les zones de marche et de stationnement sont délimitées comme suit :

— *Corps de cavalerie et 18e C. A.*. entre la route exclue Bouresches, Bezu-Saint-Germain. Rocourt-Saint-Martin, Fère-en-Tardenois, Loupeigne, Bazoches, et la route incluse Château-Thierry, Gland, Epieds, Beuvardes, Villers-sur-Fère, Sergy, Nesles, Dole, Chéry.

— *Gr. D. R.*. entre la route ci-dessus exclue et la route incluse Chartèves, Jaulgonne, Le Charmel, Ronchères, Coulonges, Dravegny.

— *3e C. A.*. entre la route précitée exclue et la route incluse Treloup, Vincelles, La Ronce, Haut-Verneuil, Passy-Grigny, Berthenay. Aiguisy, Aougny, Lagery.

— *1er C. A.*, entre la route ci-dessus exclue et la route incluse Dormans, Bas-Verneuil. Chatillon-sur-Marne, Cuchery, Champlat, Chaumuzy.

Les cantonnements actuellement occupés par un corps d'armée sur les routes de marche des corps d'armée voisins devront être évacués pour 6 h. 30.

VII. — En fin de marche, les corps d'armée se retrancheront sur leur front.

VIII. — Limite avant de la zone des étapes incluse : Viels-Maisons, Montmirail, Etoges.

IX. — Ligne de démarcation entre les Ve et IXe armées :
Comme dans l'Ordre 505/3 du 10 septembre.

X. — *Q. G. :*
Armée et D. E. S., Château-Thierry (à partir de 9 heures (neuf);
18e C. A., Villers-sur-Père;
Gr. D. R.. Cierges;
3e C. A.. Passy-Grigny;
1er C. A.. Chatillon-sur-Marne.

XI. — *Liaisons.*

a. Par T. S. F., trois fois par jour au moins (8 heures, 14 heures, 20 heures).

b. Par fil, si possible.

Le général commandant la Ve armée,
Signé : D'ESPEREY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 3325.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 512/3.

Q. G . du 11 septembre, 7 heures.

Le général commandant la Ve armée au général cdt la IXe armée[1].

Comme vous l'indiquez dans votre lettre du 10 septembre 22 heures, j'estime que la meilleure direction à donner au 10e corps. pour la journée d'aujourd'hui 11 septembre, est celle d'Epernay.

L'Instruction n° 21 du général commandant en chef, en date du 10, m'ordonne de me relier avec la IXe armée par ce 10e corps, qui devra toujours être en mesure d'appuyer votre armée.

En exécution de ces prescriptions, je reprends le 10e corps, à ma disposition, à la date de demain 12 septembre. Je lui enverrai, ce soir 11, des ordres en vue de son mouvement d'Epernay sur Reims, à la droite de la Ve armée.

En vous envoyant ci-joint l'ordre d'opérations de la Ve armée, je vous demande de vouloir bien prévenir le 10e corps qu'il recevra mes ordres ce soir, pour le 12 septembre.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'indiquer en quel point ces ordres peuvent lui être adressés[2].

Vous pouvez compter sur moi, comme je vous l'ai prouvé les 8 et 9 septembre.

Bien à vous.

FRANCHET D'ESPEREY.

---

[1] Note du S. H. — Lettre enregistrée au carnet des entrées de la IXe armée sous le n° 200, avec l'indication : reçue à Fère-Champenoise, le 11 septembre à 15 h. 30.

[2] Note du S. H. — Il n'a pas été trouvé de réponse du général Foch au général Franchet d'Esperey. Ci-dessous, une note explicative du général Girard qui, à cette époque, était chef du 2e bureau de l'état-major de la Ve armée.

« Le 12 au matin, en quittant Viels-Maisons où se trouvait, le 11, le Q. G. de la Ve armée, et au moment de partir pour Château-Thierry, j'ai été envoyé à Fère-Champenoise, pour demander au général Foch, de la part du général Franchet d'Esperey, la libre disposition du 10e corps. Le général Foch a rédigé, devant moi et de sa main, l'ordre remettant le 10e corps à la disposition de la Ve armée. Étaient présents : le colonel Weygand, son chef d'état-major, le sous-chef, et le commandant Desticker, chef du 3e bureau. Cela expliquerait peut-être le résultat négatif des recherches faites. On n'a rien retrouvé parce qu'il n'y a pas eu de réponse écrite. Le général Foch, en effet, m'a prié de remercier le général Franchet d'Esperey de lui avoir laissé le 10e corps jusqu'au 11 inclus. Signé : GIRARD. »

Annexe n°. 3326.

De Château-Thierry, le 11, 17 heures.

Traduction d'un télégramme [1].

N° 518/3 Cinquième armée a atteint objectifs marche fixés, sans incident.

Annexe n° 3327.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 517/3.

Q. G., le 11 septembre, 18 heures.

Ordre général

1re PARTIE.

I. — Demain 12 septembre, la Ve armée continuera son offensive vers le nord-est, entre l'armée anglaise et la IXe armée.

II. — Le corps de cavalerie, poursuivant les colonnes ennemies, se portera dans région Berry-au-Bac, Guignicourt, Juvincourt-et-Damary. Il couvrira le flanc nord du 18e C. A. et s'éclairera vers Laon et Sissonne. Il tiendra le débouché nord des passages de Pontavert et Berry-au-Bac.

III. — La Ve armée se portera entre Vesle et Aisne. Elle s'échelonnera la gauche en avant de manière à pouvoir s'engager contre les forces en retraite vers l'est.

A droite, le 10e C. A. assurera la liaison avec la IXe armée, dont la gauche est à Jâlons, le 11 au soir.

a. Le 18e C. A., marchant par Chéry et Fismes, d'une part, et par Dravegny (cantonnement évacué par le G. D. R. pour 7 heures), Longeville, Saint-Gilles, Courville, Unchair, d'autre part, aura des avant-gardes à Meurival, Roucy et au signal Aubœuf.

Tête de ses gros : Romain, Ventelay, Bouvancourt.

b. Le G. D. R., marchant par Coulonges, Vezilly (nord) Arcis-le-Ponsart, Crugny, Serzy-et-Prin, sur Branscourt, aura sa tête à Prouilly; avant-garde sur la hauteur 1000 mètres nord de Trigny.

---

[1] Note du S. H. — Reçu vers 19 h. 30 au G. Q. G. (8073).

[2] Note du S. H. — V^e^ armée.

c. Le 3e C. A., marchant par Aougny, Lagery, Tramery, Rosnay, sur Muizon, aura sa tête à Châlons-sur-Vesle; avant-gardes au fort Saint-Thierry et à Thillois.

Le 1er C. A., marchant par Romigny et Chambrecy d'une part, par Cuchery et Chaumuzy d'autre part, aura ses têtes à Pargny-lès-Reims et Ville-Dommange; avant-gardes à Ormes et Bezannes.

e. Le 10e C. A, marchant sur trois colonnes de Damery sur Pourcy, d'Épernay sur Villers-Allerand, de Mareuil-sur-Ay sur Mailly, aura ses avant-gardes à Chamery, Montbré, Château-Romont, Verzy.

IV. — Le mouvement commencera :

pour le 18e C. A. et le Gr. D. R. à 6 heures (six),
pour le 3e C. A. à 7 heures (sept),
pour le 1er C. A. à 8 heures (huit).

Le 10e C. A. réglera son mouvement de manière à présenter ses têtes de colonnes au nord de la Montagne de Reims vers 13 heures (treize).

V. — Routes réservées pour les mouvements des parcs et convois.

a. Corps de cavalerie, Beuvardes, Fresnes, Sergy, Mareuil-en-Dôle, Chéry, Fismes.

b. 18e C. A., Jaulgonne, Le Charmel, Courmont, Cierges, Coulonges, Cohan, Saint-Gilles, Courville, Crugny (nord), Unchair.

c. Gr. D. R., Dormans, Vincelles, la Défense, Goussancourt, Vezilly, Arcis-le-Ponsart, Crugny (sud), Serzy-et-Prin.

d. 3e C. A., Verneuil, Villers-Agron-Aiguizy, Aougny, Lagery, Tramery, Rosnay.

e. 1er C. A., Port-à-Binson, Romigny, Chambrecy.

f. 10e C. A. Epernay, Villers-Allerand.

Les corps échelonneront sur ces routes les parcs et convois.

VI. — La zone d'action de la Ve armée et de l'armée anglaise est limitée par la route Rocourt, Fère-en-Tardenois, Loupeigne, Bazoches (cette route aux Anglais).

VII. — Limite avant de la zone des étapes :

Route incluse Rocourt, Beuvarde, Jaulgonne et la Marne en amont de Jaulgonne.

VIII. — Q. G.

Q. G. A et D. E. S., Château-Thierry.
1er C. A., Bligny;
3e C. A., Rosnay;
10e C. A., Villers-Allerand;
18e C. A., Montigny-sur-Vesle;
G. D. R., Jonchery-sur-Vesle.

IX. — Liaisons par T. S. F. (jusqu'à établissement des lignes aériennes).

Le général commandant la Ve armée,
Signé : D'ESPEREY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
R. HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 3328.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 518/3.

Q. G. de Château-Thierry, 11 septembre, 18 heures.

Instruction personnelle et secrète.

I. — En se repliant devant l'armée britannique, les Ve et IXe armées, les Allemands semblent avoir formé 2 masses. L'une, orientée vers Soissons et au nord, est suivie par la VIe armée et l'armée britannique. L'autre s'est dirigée vers l'est et le nord-est.

II. — La Ve armée a pour mission d'agir sur cette dernière masse, dont les colonnes battent en retraite devant le front de la IXe armée.

III. — A cet effet, la Ve armée continuera à marcher dans la direction générale du nord-est.

Les corps d'aile gauche devront être prêts à s'orienter, le cas échéant, au nord de l'Aisne pour agir contre les forces allemandes, signalées vers Soissons.

Le corps d'aile droite assurera la liaison avec la IXe armée et sera disposé pour s'engager, éventuellement, face à l'est.

Le corps de cavalerie recherchera les colonnes ennemies dans les directions, Laon, Montcornet, Rethel et Vouziers, couvrira le flanc nord-ouest de l'armée et saisira toute occasion de détruire l'ennemi en retraite.

IV. — En vue d'obtenir un résultat définitif sur les colonnes ennemies, qui précèdent de très peu les nôtres, il est indispensable de pouvoir exercer une action rapide et énergique sur l'ennemi.

A cet effet, toute la capacité routière des zones de marche des grandes unités devra être utilisée. L'artillerie de campagne marchera en tête des gros. La cavalerie des corps s'efforcera de maintenir le contact. On manœuvrera les résistances locales par les ailes de façon à les faire tomber rapidement.

Le général commandant la Ve armée,

Signé : D'ESPEREY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

R. HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 3329.

Message téléphoné.

(Daté du 11 septembre, 19 h. 25.)

Ve armée à G. Q. G.

N° 37. — Ce soir nous sommes aux prises sur la ligne Fismes (cavalerie), Chéry (18e), Dravegny (division réserve), Lagery (3e), Romigny, Cuchery, Reuil-sur-Marne (1er). Petits engagements contre arrière-gardes ennemies. Cavalerie a pris cent cinquante Allemands et plusieurs voitures; ordre dixième corps rejoindre Ve armée demain par Epernay.

[*Illisible.*]

(G. Q. G. Arrivé le 12/9, n° du répertoire 8134; remis au 3e bureau).

Annexe n° 3330.

Message téléphoné[1].

(Reçu de Château-Thierry[2] par Provins sans origine n° 516).

Ce soir le corps de cavalerie aura : une division région Jonchery-sur-Vesles, une vers Fismes, une région Vailly.

Tête 18e corps a atteint Chéry.

Compte rendu mouvement autres corps sera adressé ultérieurement.

---

[1] Note du S. H. — Envoyé le 11 septembre à 21 h. 50; reçu au G. Q. G. à 22 h. 30.

[2] Note du S. H. — Q. G. de la Ve armée.

Annexe n° 3331.

Ve ARMÉE.

3e C. A.

3e BUREAU.

Q. G. du 3e C. A., le 11 septembre 1914, 23 heures.

Ordre général d'opérations n° 41

(pour la journée du 12 septembre.)

I. — Devant notre armée, l'ennemi continue à battre en retraite.

Demain 12 septembre, la Ve armée poursuivra son offensive vers le N.E., entre l'armée anglaise et la IXe armée. Elle se portera entre Vesle et Aisne.

II. — Le 3e C. A. marchera dans la direction générale de Muizon; tête à Châlons-sur-Vesles; avant-garde au fort St-Thierry et à Thillois.

A sa droite, le 1er C. A., marchant par Romigny et Chambrecy, d'une part, par Cuchery et Chambrecy, d'autre part, aura ses têtes à Pargny-lès-Reims, et Ville-Domange; A. G. à Ormes et Bézannes.

A sa gauche, le gr. D. R., marchant par Coulanges, Vézilly (N.) Arcis-le-Ponsart, Crugny, Serzy-et-Prin sur Branscourt, aura sa tête à Prouilly; avant-garde sur la route (1.000 m. N. de Trigny).

III. — Exécution du mouvement en deux colonnes.

Colonne de droite : 5e D. I. et, en plus, 2 gr. A. C. et 1 Cie génie de corps, mis sous les ordres du général cdt la 5e D. I., mais pour la marche seulement;

itinéraire : Aougny, chemin de terre du signal St-Autourre à Lhéry, Tramery, Poilly Bouleuse, Méry-Prémecy, Gueux, Thillois.

Colonne de gauche : 6e D. I. et, en plus, 2 gr. A. C. et 1 Cie génie de C. A., A. L., mis sous les ordres du général cdt la 6e D. I., mais pour la marche seulement;

itinéraire : Vézilly, Lagery (partie N.), Brouillet, Prin, Faverolles, Treslon, Rosnay, Muizon, Châlons-sur-Vesle, où s'arrêtera son groupe;

avant-garde au fort de St-Thierry.

Dans les deux colonnes, les A. D., non employées à l'avant-garde, et 1 cie du génie seront poussées en tête du gros; la fraction d'A. C. derrière le 1er régiment du gros;

l'A. L. sera en queue de colonne.

Les gros des A. G. franchiront à 7 (sept) heures la ligne Lhéry, Brouillet.

Cavalerie, poussera rapidement en avant dans la direction générale Muizon, Merfy, et au delà, jusqu'au contact de l'ennemi;

son gros sera dès 7 (sept) heures à Faverolles, où sera rendue, à la même heure, une batterie de l'A. D., 6 mise à la disposition de la cavalerie pour la poursuite.

IV. — En vue d'obtenir un résultat définitif sur les colonnes ennemies qui précèdent de très peu les nôtres, il est indispensable d'exploiter tous les contacts avec rapidité et énergie, en utilisant surtout le canon et en manœuvrant les résistances de façon à les faire tomber par les ailes.

V. — Q. G. (2e échelon) marchera en queue de la colonne de droite, maintenu à Passy-Grigny jusqu'à 11 (onze) heures.

Poste de commandement, Lagery (7 h. 30), ultérieurement Rosnay.

Le général commandant le 3e C. A.,

Signé : HACHE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GEISMAR.

Annexe n° 3332.

11 sept., Épernay, 18 h. 15[1].

Le 10e C. A. a atteint, vers 17 heures, les points suivants :

19e div., Boursault, Vauciennes[2];
avant-garde à Damery, avant-postes à Fleury-la-Rivière, Montorgueil.

20e div., Épernay, Mardeuil (1 rgt), Ay (1 btn);
avant-garde à Dizy-Magenta, avant-postes à Hautvillers, Champillon.

51e D. R,, Avize, Oger, Cramant;
avant-garde à Couillly, avant-postes à Mutigny, Avenay[3].

L'artillerie des avant-gardes n'a pas passé la Marne, les ponts ayant été détruits par l'ennemi. Mais on a pu établir des passerelles permettant à l'infanterie de passer.

L'équipage de pont arrivera à 22 heures à Damery et établira immédiatement un pont, qui sera terminé cette nuit.

Le pont d'Epernay sur la Marne est interrompu sur 5 mètres seulement, entre les 2 piles du milieu. Les piles sont intactes. Le passage sera rétabli cette nuit et les voitures pourront passer demain matin. Une passerelle de fortune établie en une demi-heure a permis au régiment d'avant-garde (25e) de passer, à 16 heures.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu adressé à la Ve armée.

[2] Note du S. H. — En fait, la 19e D. I. ne paraît pas avoir occupé Boursault. Elle a par contre occupé St-Martin d'Ablois avec la 38e brigade et détaché un régiment de la 37e brigade à Mareuil-le-Port, Port-à-Binson (Cf. journaux des marches des 19e D. I. et 38e brigade).

[3] Note du S. H. — Le compte rendu, daté de 18 heures, de l'officier de liaison de la Ve armée auprès du 10e corps, paraît erroné en ce qui concerne l'avant-garde de la 51e D. R. Cette division, ayant subi le feu de l'artillerie ennemie avant d'atteindre la Marne, arrêtée d'autre part par la destruction du pont de Mareuil, qu'elle n'a pas les moyens de réparer, s'est retirée tout entière dans la soirée dans la zone Examant .Avize, Oger.

Le pont d'Epernay sur le canal est dans les mêmes conditions que celui de la Marne et le passage, pour les voitures, sera rétabli cette nuit, par la cie divisionnaire du génie.

Le passage de la 51e D. R. à Mareuil est, actuellement, rendu impossible par le feu des obusiers allemands, établis à Bisseuil (sur la Marne), dans le secteur de la IXe armée. L'artillerie de la 51e D. R. recevra d'ailleurs mission de réduire les obusiers allemands.

Une vingtaine d'obus sont tombés sur Epernay, vers 16 h. 30, après le passage de la 20e. Quelques blessés, militaires et civils.

La 20e div. cantonnera dans la partie d'Epernay située au sud de la route nationale n° 3.

L'officier de liaison,
Lieut. SOREL.

Annexe n° 3333.

Ve ARMÉE. — ÉTAT-MAJOR.

Château-Thierry, 11 septembre 1914.

Compte rendu

de l'officier de liaison du corps de cavalerie (capitaine Perrier.)

Nouvelles du corps de cavalerie, le 11 sept. à 7 heures 1/2.

La 8e division, partie de grand matin, se dirige de Fère-en-Tardenois sur Chéry et St-Gilles;

la 10e, partie d'Oulchy-le-Château, se dirige sur Cramaille, Mt-St-Martin;

la 4e, partie du Grand Rozoy, se dirige sur Arcy, Branges, Mt-Notre-Dame.

Cantonnements probables ce soir :

8e, Unchair, Hourges;
10e, Fismes;
4e, Serval, Blanzy, Barbonval (plateau au N. de Fismes).

Le général cdt le C. C. suivra la route de la 10e D. I. Il partait à 7 h. 1/2 d'Oulchy.

Prochain poste de commandement, Cramaille; Q. G. probable ce soir, Fismes.

Le corps de cavalerie demande instamment qu'une route spéciale lui soit réservée pour ses convois et qu'on ne lui désigne pas une zone en commun avec le 18e corps.

Il n'a pu déchiffrer le nom de l'endroit où une de ses sections de transport de personnel doit être mise à la disposition de la VIe armée.

Il a pris à Oulchy (4e D. C.) une caisse contenant 4.500 marks environ et capturé, ce matin, une auto, montée par 3 hommes dont un gefreite, chargée de linge et bijoux.

Annexe n° 3334.

11 septembre.

Reconnaissances aériennes[1].

1° Aussi loin que possible sur la voie ferrée Compiègne, St-Quentin, Busigny, Maubeuge, débarquements possibles sur cette ligne?

2° Les rassemblements signalés entre l'Aisne et la forêt de Villers-Cotterets s'arrêtent-ils sur l'Aisne, se replient-ils vers le N. E., direction générale *Laon*, ou vers le nord, direction générale *Chauny?*

It.[2] : Soissons, Anizy-Pinon, Chauny, Vic-sur-Aisne, Crépy-en-Valois.

3° Reconnaître si des troupes se portent sur le flanc gauche venant des directions générales :

Verberie, Estrées-St-Denis, Montdidier;
Compiègne, Ressons;
Pierrefonds, Tracy-le-Mont, Noyon.

Annexe n° 3335.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Renseignements parvenus jusqu'à midi[3].

Il n'a pas été possible de déterminer ce que sont devenus les rassemblements signalés, hier, au nord de la forêt de Villers-Cotterets.

Les radios interceptés indiquent la présence de 2 divisions de cavalerie (9e et 2e), au S.-O. et au S.-E. de Soissons. Ces divisions, épuisées par suite du manque de ravitaillement, passeront s'il est nécessaire sur la rive droite de l'Aisne sous la protection des 3e (IIe corps) et 5e (IIIe corps) divisions d'infanterie.

La présence de la 3e division, qui était à l'*aile gauche* (renseignement sûr) des forces opposées à la VIe armée, semble indiquer que le reste du IIe corps, les IVe et IVe corps de réserve peuvent se trouver à l'O. de Soissons.

---

[1] Note du S. H. — Instructions du 2e bureau de la VIe armée à l'aviation.
[2] Note du S. H. — Lire : *itinéraire*.
[3] Note du S. H. — Compte rendu téléphoné par la VIe armée au G. Q. G.

La cavalerie signale, d'autre part, que la lisière sud de la forêt de Compiègne serait organisée, Morienval et Eméville occupés avec artillerie lourde.

Les renseignements d'hier tendent à faire croire que cette dernière ligne ne doit être occupée que par des arrière-gardes.

L'appellation de troupe de repli donnée aux 3e et 5e divisions à proximité immédiate de Soissons, la présence de l'armée voisine dans la vallée de la Vesle et non au sud, le renvoi possible de la cavalerie au nord de l'Aisne et le renseignement d'hier qu'une division de cavalerie se replierait sur Vic-sur-Aisne, pour couvrir le mouvement, font même croire que la résistance principale aura lieu, difficilement, au sud de l'Aisne.

Annexe n° 3336.

11 septembre, 19 h. 15.

Message téléphoné au G. Q. G[1].

En raison de l'état de l'atmosphère, les reconnaissances d'avions n'ont pas pu déterminer ce que sont devenus les rassemblements signalés hier au nord de la forêt de Villers-Cotterets.

La présence aux environs de Soissons de la 3e division, qui était à *l'aile gauche* des forces opposées à la VIe armée, semble indiquer que le reste du IIe corps, les IVe et IVe corps de réserve pourraient se trouver à l'O. de Soissons.

L'absence complète de résistance, sur les lisières sud des forêts de Compiègne et de Villers-Cotterets, tend à faire penser que la VIe armée n'aura affaire au sud de l'Aisne qu'à des arrière-gardes.

Annexe n° 3337.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. de Claye-Souilly, le 11 septembre 1914[2], 20 heures.

Bulletin de renseignements n° 14[3].

L'ennemi a continué son mouvement de retraite vers le nord.

Il ne parait n'avoir laissé au contact qu'un rideau de cavalerie.

Ses gros paraissent s'être arrêtés, cet après-midi, au nord de la forêt de Villers-Cotterets,

[1] Note du S. H. — Par la VIe armée.

[2] Note du S. H. — Lir: : 10 septembre 1914. — Ce document reproduit ici par erreur a déjà été publié à sa place normale sous le n° 2767.

[3] Note du S. H. — Téléphoné à 20 heures au G. Q. G. et au G. M. P.

dans la région de Retheuil, Mortefontaine, Montgobert. Au sud, on a signalé des groupements se formant en colonnes dans la direction du nord à Séry (nord de Crépy-en-Valois), Fresnois-la-Rivière, à l'ouest et au sud de Villers-Cotterêts vers Vez, Lagny et Autheuil-en-Valois.

A notre droite, l'armée anglaise est près d'atteindre l'Ourcq vers Neuilly-St-Front et à l'ouest.

Les reconnaissances d'avions n'ont signalé aucun mouvement, rassemblement ou débarquement dans les directions de Compiègne, Noyon, Chauny, ou dans les régions Estrées-St-Denis, Montdidier, Roye, Compiègne.

Des documents certains confirment que la VIe armée a eu affaire aux IIe et IVe corps actifs et au IVe corps de réserve.

Annexe n° 3338.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. de Claye-Souilly, le 11 septembre, 0 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 75

pour la journée du 11 septembre.

I. — Les forces allemandes cèdent, sur la Marne et en Champagne, devant les armées du centre et de l'aile gauche. Pour affirmer et exploiter le succès, il convient de poursuivre énergiquement le mouvement en avant, de façon à ne laisser à l'ennemi aucun répit.
La victoire est maintenant dans les jambes de notre infanterie.

II. — En conséquence, la VIe armée se portera, vers le N.E., entre la route la Ferté-Milon, Soissons, et la forêt de Compiègne : elle attaquera résolument tout ce qu'elle rencontrera.

Le but à atteindre au cours de la journée est de porter les avant-gardes sur la ligne Pierrefonds, Chelles, Hautefontaine, ferme de Bouy, Cœuvres, St-Pierre-Aigle, Chaudun les têtes des gros devant atteindre la ligne générale Retheuil, Longpont.

La marche s'exécutera en principe par colonnes de division, sauf pour les 61e et 62e D. R., qui, en raison de leur échelonnement actuel, se succéderont sur la même route.

a. 45e div. par la Ferté-Milon, Faverolles, Corcy, Longpont.

b. 5e groupe de D. R., par Autheuil, ferme Bourgfontaine, Dampleux, ferme de Chavigny, route de Soissons, et par Cuvergnon, Boursonne, Pisseleu, Villers-Cotterets (partie E.), maison forestière de Montgobert.

c. 7e C. A., par Lévignen (partie E.) Vauciennes, Villets-Cotterets (partie O.), Soucy et par Lévignen (partie O), chemin à un trait longeant la lisière N. du bois de Tillet, Vaumoise, Vez, Haramont. Vivières.

d. 61e et 62e D. R., replacées sous le commandement du général Ebener, par Ormoy-Villers, Crépy, ferme St-Germain, le Pressoir, Bonneuil, Taillefontaine.

e. 4e C. A., par Ormoy-Villers, Duvy, Mormont, Feigneux, Grimaucourt, Retheuil, Chelles et par Rozières, Glaignes, Béthencourt.

Tous les éléments de la 7e div. devront être au N. d'Ormoy-Villers, à 9 h. 30, pour permettre le débouché de la 61e D. R., qui présentera sa tête à la même heure.

f. Le mouvement de la 37e div. sera réglé par un ordre ultérieur.

III. — Cavalerie. — La 3e D. C. restant à l'O. de l'armée, assurera la sécurité sur le flanc gauche, en surveillant les passages de l'Oise, entre Pont-Ste-Maxence et Compiègne, elle enverra des reconnaissances sur Compiègne, Attichy, Vic-sur-Aisne, Soissons.

La sécurité sur le front sera assurée par la cavalerie des grandes unités; sur le flanc droit par la cavalerie de la 45e div. qui assurera la liaison avec l'armée anglaise, laquelle se porte vers le N.-E., sa gauche appuyée à l'Ourcq, puis au ruisseau de Savières.

La brigade de cavalerie Gillet, remise à la disposition du gouverneur de Paris, se rendra à Tremblay-les-Gonesse, où elle se réunira aux deux groupes de sortie qui rentrent également à Paris.

Une brigade de spahis, rendue à onze heures à Survilliers, est placée sous les ordres du général Ebener, commandant le 6e groupe de D. R., qui lui adressera des ordres pour la faire rejoindre.

IV. — Les avant-gardes franchiront à 7 heures la ligne Duvy, Crépy, Gondreville, Ivors, Autheuil, la Ferté-Milon.

Une grand'halte d'une heure et demie sera faite lorsque la tête du gros de chaque colonne atteindra la ligne Bethencourt, Vez, Villers-Cotterets, Dampleux, Faverolles; mais, pendant ce temps, les avant-gardes seront poussées aux débouchés N. de la forêt de Retz, où elles feront leur grand'halte. Les parcs et convois ne dépasseront pas, sans ordre des commandants des grandes unités, la voie ferrée Ormoy, Betz, Mareuil-sur-Ourcq.

V. — Pendant la marche dans les bois, tant pour assurer la liaison entre les A. G., que pour permettre de bousculer immédiatement les petites résistances qu'on pourrait rencontrer, chaque A. G. devra déployer en avant de petites fractions d'infanterie qui suivront des pistes parallèles à la route de marche.

VI. — La 8e div. s'arrêtera dans la zone Orrouy, Morienval, Morcourt, Glaignes, poussant son A. G. jusqu'à Pierrefonds et une flanc-garde à Béthizy, avec mission de tenir les débouchés entre la forêt de Compiègne et celle de Retz; elle poussera des petites fractions dans la forêt de Compiègne, sur la transversale St-Sauveur, St-Jean-aux-Bois, Baligny, qui devront barricader les pistes venant du N.-O.

VII. — Liaison pendant la marche, au moment de la grand'halte, assurée par chaque colonne avec celle marchant à sa gauche.

VIII. — Les commandants des grandes unités marcheront avec la colonne de droite de leur unité.

IX. — Poste de commandement de l'armée : St-Soupplets jusqu'à midi, Antilly à partir de midi.

Signé : MAUNOURY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
GUILLEMIN.

Annexe n° 3339.

(Reçu de St-Soupplets, le 11 septembre 1914, par téléphone, à 9 h. 30.)
(De St-Soupplets, déposé le 11 septembre à 9 h. 15.)

Général cdt VIe armée à gouverneur Paris.

Sur lisière sud des forêts de Chantilly et d'Ermenonville, au delà de Luzarches, de nombreux traînards allemands, mille environ, paraissant affamés, vont chez les habitants demander des vivres. Notre cavalerie en a ramassé plusieurs au passage.

Il y aurait intérêt à prescrire à la 92e division territoriale, occupant le secteur Dammartin-en-Goële, de se porter en avant pour ramasser ces milliers d'ennemis qui semblent disposés à se laisser prendre de plein gré.

Annexe n° 3340.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 123.

Poste de commandement de S.-Soupplets, le 11 septembre, 10 heures.

Ordre de stationnement n° 76.

I. — Hier soir les colonnes allemandes, en retraite vers le nord, ont cantonné dans les localités situées au sud de l'Aisne entre la forêt de Compiègne et Soissons. Dans la journée d'hier aucun retranchement n'a été observé sur la rive nord de l'Aisne et la région au nord de cette rivière a paru libre de tout mouvement de troupe.

L'état de l'atmosphère n'a pas permis d'avoir d'autres renseignements ce matin.

La 5e D. C., après une randonnée fructueuse sur les derrières de l'ennemi, est rentrée dans la forêt de Compiègne.

II. — *Stationnement du 11 septembre :*

45e division, avant-garde Chaudun, Q. G. Corcy. ;
gros Vauxcastille, Longpont, Corcy.

5e groupe de D. R., Q. G. Dampleux;
avant-gardes ferme Cravançon et Dommiers;
gros : St-Pierre-Aigle, le Tronslon, Verte-Feuille, ferme Chavigny, Dampleux, Montgobert, Valsery.

7e C. A. : Q. G., Villers-Cotterets;
avant-gardes, Cœuvres, ferme de Pouy et Mortefontaine;
gros, Soucy, Puisieux, Villers-Cotterets, Largny, Haramont, Vivières.

4e C. A. : Q. G., Pontdron;
une division avant-garde à Chelles;
gros, Taillefontaine, Retheuil, Grimaucourt et Pontdron.
nne division en flanc-garde à Morienval, Orrouy et Glaignes avec avant-garde à Pierrefonds et détachement à Béthisy : cette division surveille comme il a été dit dans l'Ordre n° 75 [1] les avenues de la forêt de Compiègne sur la transversale St-Sauveur, St-Jean-aux-Bois, Baligny.

6e groupe de D. R. : Q. G., Crépy-en-Valois;
une division à Éméville, Bonneuil, Le Berval et Bémont;
une division à Crépy-en-Valois, Rouville et Ormoy.

Le général commandant le corps de cavalerie et le général commandant la 3e D. C. enverront chacun un officier au Q. G. du 4e corps (Pontdron), tant pour faire parvenir les comptes rendus en fin de journée au Q. G. de l'armée, que pour attendre les ordres qui leurs sont destinés.

Parcs et convois. — Les parcs et convois ne dépasseront pas la ligne la Ferté-Milon, Boursonne, Ivors, Ormoy-le-Davien et Manteuil.

Q. G. de l'armée, Antilly à partir de midi.

Service télégraphique :

Poste T. S. F. à Antilly, Villers-Cotterets, Crépy-en-Valois;

Postes d'armée, Crépy-en-Valois pour le 4e C. A. et le 6e gr. de D. R.;
Villers-Cotterets pour le 7e C. A., le 5e G. D. R. et la 45e Div.

Poste de jonction à Nanteuil.

Mot du 11 septembre : Turenne, Toulouse.

Signé : MAUNOURY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
GUILLEMIN.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 3338.

Annexe n° 3341.

Poste de commandement de St-Soupplets, 11 septembre, 11.

Ordre particulier n° 77[1]

à Gal cdt le corps de cavalerie.

D'après des renseignements certains la 9e D. C. allemande est à Chaudun, la 2e D. C. allemande vers Billy-sur-Aisne, c'est-à-dire au S. O. et S. E. de Soissons, mais elles sont très fatiguées et par suite peu dangereuses pour la VIe armée et l'armée anglaise.

Il y a donc grand intérêt à ce que vous prononciez un mouvement de grande envergure par la rive droite de l'Oise sur Compiègne et Noyon pour aller chercher les derrières des armées allemandes.

La 3e D. C. reste auprès de l'armée pour la couvrir, ainsi qu'il résulte des ordres qui vous ont été communiqués.

Signé : MAUNOURY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GUILLEMIN.

Annexe n° 3342.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 124.

Q. G. d'Antilly, le 11 septembre 1914.

Le général Maunoury, commandant la VIe armée, à M. le général commandant le corps de cavalerie.

Il est bien entendu que tous les éléments des 1re et 5e divisions de cavalerie qui ont été dirigés sur la 3e division de cavalerie (brigade qui a opéré avec la 8e division et autres détachements) sont remis dès maintenant à la disposition du général commandant le corps de cavalerie pour coopérer à sa mission. La 3e division reste à la disposition de l'armée pour assurer sa mission de couverture.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GUILLEMIN.

---

[1] Note du S. H. — De la VIe armée, au C. C. Bridoux.

Annexe n° 3343.

N° 238 A. St-Soupplets, 11 septembre, 12 heures 30.

Message du général Maunoury, commandant la VIe armée [1].

Un télégramme sans fil, intercepté, signale que deux divisions allemandes sont : l'une au sud-ouest, l'autre au sud-est de Soissons, prêtes à faire front.

Les avant-gardes de la VIe armée occuperont aujourd'hui, à 4 heures du soir, la ligne Pierrefonds, Montgobert.

S'attendant à une bataille soit cette nuit, soit de bonne heure demain, le général Maunoury demande s'il ne serait pas possible de pousser aujourd'hui les avant-gardes britanniques jusque sur la ligne Vierzy-Muret, pour leur permettre de coopérer à l'attaque avec la VIe armée (ceci représente une marche de 3 ou 4 milles).

Annexe n° 3344.

N° 62. D'Antilly, le 11 sept., 12 h. 45.

Message téléphoné.

Etat-major [2] *à état-major Chatillon-s/-Seine.* [3]

Quartier général à Antilly. Armée marche sur objectifs indiqués hier. Corps de cavalerie lancé par Compiègne et Noyon après raid fructueux poussé hier jusqu'à Plessier. . . . . [4] sur derrières ennemis.

Dois-je toujours considérer gouverneur militaire de Paris comme chef intermédiaire entre vous et moi ?

---

[1] Note du S. H. — Adressé à la mission française près le G. Q. G. britannique.
[2] Note du S. H. — De la VIe armée.
[3] Note du S. H. — G. Q. G.
[4] Note du S. H. — Texte indéchiffrable.

Annexe n° 3345.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G., Antilly, le 11 septembre 1914
18 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 78
pour la journée du 12 septembre.

I. — L'armée allemande semble continuer sa retraite vers le nord; des patrouilles ennemies ont été vues dans les forêts de Compiègne et de Laigue.

L'armée anglaise a atteint ce soir la ligne ferme la Loge, St-Rémy, Cugny, et doit reprendre son mouvement en avant demain à 4 h. 1/2.

La VIe armée reprendra demain sa marche, vers le nord-est, pour aborder et franchir l'Aisne entre Lamotte et Soissons, et prendra pied sur le plateau au nord de Terny et de Nampcel.

II. — Les têtes des gros d'avant-gardes franchiront, à 6 heures, la ligne Génancourt Martimont, Haute-Fontaine, ferme de Pouy, Cœuvres, Dommiers, Chaudun.

Itinéraires. — 45e division par Ploisy, Soissons, Terny.

5e groupe de D. R. par la grand'route de Soissons, pont de Bois-Roger, Chavigny Juvigny et par Cutry, Saconin-Breuil, Mercin, pont de Pommiers, Vaurezis, Cartiers, Bagneux.

7e C. A. par Laversine, Ambleny, pont de le Port, Nouvron, Epagny et par la Croix-Rouge, pont de Vic-sur-Aisne, Haute-Braye, et chemin allant au nord de la cote 160.

6e groupe de D. R. par Haute-Fontaine, Jaulzy (pont à construire). St-Pierre-lès-Bitry, grand'route de Vic vers le nord, Audignicourt,

4e C. A. par Chelles, Croutoy, pont d'Attichy, Rue-du-Val, ferme de Touvent, Nampcel, et par Génancourt, pont de la Motte, ferme de Morenval, ferme les Loges; le village de Taillefontaine devra être évacué pour permettre le passage de la 61e D. R.

III. — Dans le cas où l'ennemi aurait pris position au sud de l'Aisne on l'attaquera, avec la plus grande énergie, pour le jeter dans la rivière : si au contraire une résistance se produisait derrière l'Aisne, les avant-gardes passeraient la rivière, sous la protection de toute l'artillerie disponible, pour prendre pied sur les hauteurs de la rive nord.

Ponts. — Pour parer à une destruction possible des ponts et pour en construire au besoin de supplémentaires, les équipages de ponts devront être poussés cette nuit près de la tête des gros.

IV. — La colonne de gauche du 4e C. A. détachera une forte flanc-garde dans la direction de Rethondes, de manière à protéger les colonnes contre toute tentative ennemie débouchant par le couloir de l'Aisne. Cette flanc-garde restera en place, pendant toute la durée du passage de l'Aisne, et surveillera les avenues aboutissant aux forêts.

V. — La 3e D. C., passant par la rive droite de l'Oise, cherchera à déboucher sur le flanc droit de l'armée ennemie par Carlepont; dans sa marche sur l'Oise elle se joindra au corps de cavalerie.

VI. — La 37e division, débarquée au sud de la forêt de Senlis, se portera demain par Plailly, Fontaine-les-Corps-Nuds, Rully, et les routes à l'est, pour venir stationner dans la zone Rully, Trumilly, Rozières, Baron, Montépilloy (Q. G. à Fresnois-le-Luat) et se tiendra prête à partir le lendemain dans une direction, qui sera fixée ultérieurement.

VII. — Poste de commandement et quartier général de l'armée Villers-Cotterets à partir de 8 heures.

Les commandants de corps d'armée qui disposent de deux routes suivront la route de droite.

VIII. — Communications télégraphiques :

Poste de T. S. F., Antilly, Villers-Cotterets, Haute-Fontaine (à partir de 11 heures).

Postes d'armée :

Haute-Fontaine (par T. S. F. pour 4e C. A.).;

Vivières pour le 7e C. A.;

Ferme de Verte-Feuille (route de Soissons) pour le 5e G. D. R. et la 45e division.

Poste du Q. G. Villers-Cotterets.

Poste de jonction : Nanteuil.

Signé : MAUNOURY.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

GUILLEMIN.

Tout en se conformant au présent ordre, le général cdt la 3e div. de cavalerie constituera cinq reconnaissances d'officiers, qui marcheront jusqu'à nouvel ordre avec le Q. G. du 7e C. A. (route Villers-Cotterets, Cœuvres, Nouvron) et se tiendront prêtes à exécuter, ultérieurement, les reconnaissances qui seront prescrites par le commandant de l'armée [1].

Elles rendront compte de leur présence au cdt du 7e C. A.

---

[1] Note du S. H. — Tout ce qui suit, c'est-à-dire la partie du texte au-dessous des signatures, a été ajouté à la main sur l'exemplaire de l'ordre n° 78 adressé à la 3e division de cavalerie.

Annexe n° 3346.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

Antilly, 11 septembre 1914, 20 heures.

Etat-major Antilly à état-major Chatillon-sur-Seine [1].

Ai atteint sans coup férir ligne Pierrefonds, Chaudun. Me porte demain sur plateau Cuts, Terny, cavalerie canonne convois et ramène prisonniers. Quartier général à Villers-Cotterets demain.

Annexe n° 3347.

IXe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

S.C., N° 356.

18 heures.

Bulletin de renseignements du 11 septembre.

Le mouvement de retraite de l'ennemi se poursuit avec une rapidité qui, sans aller jusqu'au désordre, témoigne de sa surprise et de son désarroi.

Devant la IXe armée, cette retraite, couverte le 10 par d'assez nombreux engagements, s'est opérée le 11, sans que l'ennemi utilisât les positions défensives qui s'offraient à lui.

Nos troupes, sans rencontrer de résistance sérieuse, ont atteint Epernay et Saint Pierre-aux-Oies; à la gauche de la IXe armée, la Ve armée a franchi la Marne déjà passée par l'armée anglaise et s'est portée à 15 kilomètres au nord, tandis que sur la ligne de l'Ourcq, notre VIe armée, maintenant ses avantages, déjouait les efforts tentés pour la déborder.

A la doite de la IXe armée, la IVe armée poursuit le mouvement qui doit la conduire au delà de la Marne, en liaison avec la IXe armée. Les forces allemandes ont évacué les ouvrages de campagne qu'elles avaient organisés au sud et au sud-ouest de Vitry-le-François. Notre IIIe armée débouche de l'Argonne. Notre armée de Lorraine mollement attaquée a remporté des succès de détail.

---

[1] Note du S. H. — Télégramme de la VIe armée au G. Q. G.

Tous les témoignages de prisonniers, et les correspondances ou journaux de route saisis, témoignent de l'épuisement des troupes allemandes.

Les divisions de cavalerie de la 1re armée, sans ravitaillement depuis 4 jours, ont dû demander à leur infanterie de les recueillir. Elles sont incapables de tout mouvement.

Sur le front de la IXe armée beaucoup de prisonniers ont été faits; ils disent tous que depuis 3 jours les vivres n'arrivaient plus.

Un colonel allemand, abandonnant ses blessés dans la région de Fère-Champenoise, a déclaré à un médecin-major français, également blessé : « Nous sommes battus, nous partons ».

Notre succès est certain et important; il faut maintenant le consolider par l'énergie et la rapidité de notre offensive. Une heure d'efforts maintenant représente pour l'avenir l'économie de plusieurs journées de lutte.

Annexe n° 3349.

IXe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. ,59 *bis*.

Fère-Champenoise, 11 septembre, 9 h. 30

(Porté directement par le cdt Naulin [1].)

IXe armée à 11e C. A. [2].

Si le mouvement du 11e C. A. s'effectue sans difficultés il y aurait lieu de pousser, au plus tôt, la 9e div. de cav. à la recherche et à l'occupation des passages de la Marne entre Mairy-sur-Marne inclus et Châlons inclus en la faisant soutenir, si possible, par les éléments les plus avancés d'infanterie pour l'occupation de ces points. Liaison étroite et exiger des comptes rendus fréquents de la div. de cavalerie.

S'établir également en liaison avec le 21e corps.

---

[1] Note du S. H. — Chef du 2e bureau de l'E.-M. de la IXe armée.

[2] Note du S. H. — Le même ordre existe dans les archives du 11e corps (entrées) avec l'indication au crayon rouge : « reçu à 10 h. 15, matin ».

Annexe n° 3350.

IXe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. 57 *bis*.

Q. G. Fère-Champenoise, 11 septembre [1].

(Remis directement par agent de liaison.)

Gal cdt IXe A. à 9e C. A.

Le général cdt le 9e C. A. est invité, dans la mesure de tout le possible, à se saisir, dans la journée, d'un ou de plusieurs passages de la Marne devant son front de marche (pont d'Aulnay et passages en aval).

P. O. : *Le chef d'état-major*,
WEYGAND.

La 42e D. I. est invitée à faire la même opération à Matougues.

Annexe n° 3351.

IXe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. 58 *bis*.

Q. G. Fère-Champenoise, 11 sept. [2].

IXe armée à 42e D. I.

Le général cdt la 42e div. est invité, dans la mesure de tout le possible, à se saisir, dans la journée du passage de la Marne à Matougues.

Les 11e et 9e C. A. sont invités à faire la même opération sur leur front de marche.

P. O. : *Le chef d'état-major*,
WEYGAND.

---

[1] Note du S. H. — Cet ordre est enregistré au carnet des «sorties» de la IXe armée (n° S.C./57 *bis*), avec l'indication : *heure de départ, 9 h. 40, porté par le commandant Naulin (chef du 2e bureau de l'E.-M. de la IXe armée)*.

[2] Note du S. H. — Ordre enregistré au carnet des «sorties» de la IXe armée (n° S.C./58 *bis*), avec l'indication : *heure de départ, 9 h. 40, porté par le commandant Naulin (chef du 2e bureau de l'E.-M. de la IXe armée)*.

Annexe n° 3352.

11 septembre, 13 h. 10[1].

Message téléphoné.

Cdt IXe armée à cdt en chef.

Actuellement la IXe armée est en marche sur la Marne. Ses têtes de colonne sont arrivées, sans incidents, à environ 10 à 15 km. de cette rivière *.

A notre droite le corps de cavalerie et une division d'infanterie du 11e corps marchent en liaison avec le 21e corps, direction est de Châlons.

De ce côté, nous savons par notre cavalerie que l'ennemi, qui a violemment attaqué hier le 21e C. A., a dû se replier pendant la nuit.

En tout cas, notre cavalerie était à 11 heures, ce matin, à Soudé-Sainte-Croix. Elle n'avait pas encore de nouvelles du 21e corps. Notre cavalerie le précède sur la Marne.

Ce que demande le général Foch, c'est de connaître la direction à donner à son armée après le passage de la Marne.

(Téléphoné par ct. Desticker à ct. de Partouneaux [Sézanne]).

* Les avant-gardes doivent atteindre la Marne le soir entre Sarry (sud-est de Châlons) et Tours-sur-Marne. Devant l'armée pas de résistance, on trouve seulement des blessés.

Annexe n° 3353.

11 septembre [2].

IXe armée téléphone à 20 heures.

Le corps de cavalerie est à Châlons. Demain à la première heure, il marchera sur Auve pour couper la route de l'ennemi qui se retire vers l'Argonne.

Une division du 11e corps se portera de Châlons, Sarry, sur Lépine et Tilloy.

---

[1] Note du S. H. — Reçu au G. Q. G. à 13 h. 35 (7./956).

[2] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IVe armée (E. M., 3e bureau, entrées).

Annexe n° 3354.

IXe ARMÉE.

S.C. 357.

Fère-Champenoise, 11 septembre, 20 heures.

Ordre général d'opérations
pour la journée du 12 septembre.

I. -- L'ennemi a cédé aujourd'hui sur tout le front de la IXe armée et des armées voisines.

II. — Demain, 12 septembre, à la première heure (5 heures), la IXe armée reprendra la poursuite de la manière la plus énergique.

A cet effet :

Elle abordera la Marne de Sarry (inclus) à Condé (inclus) et éventuellement en aval.

Le premier pont disponible sera immédiatement utilisé par les troupes les plus rapprochées qui, sur la rive droite, dégageront aussitôt les passages voisins encore tenus par l'ennemi.

La Marne franchie, l'armée s'avancera aussi loin que possible vers le nord-est.

III. — *Le 11e corps* (disposant de la 18e div. et de la 60e D. R.) portera immédiatement une division sur Lépine et Tilloy, où elle se trouvera en arrière du corps de cavalerie poussé vers Auve, en vue d'atteindre les colonnes ennemies en retraite vers l'Argonne.

Il disposera des ponts de Sarry et de Châlons et de la zone limitée à l'est par la ligne incluse Lépine, St-Étienne-au-Temple, Suippes; et à l'ouest par la ligne incluse : Récy, Dampierre-au-Temple, Cuperly, Jonchery-sur-Suippes.

Il se reliera au 21e corps opérant à sa droite.

La 42e division disposera de la zone limitée à l'est par la ligne ci-dessus exclue, et à l'ouest par la ligne incluse Juvigny-sur-Marne [1], les Grandes-Loges (est), Bouy, Mourmelon-le-Grand, Aubérive-sur-Suippes.

Le 9e corps disposera de la zone limitée à l'est par la ligne ci-dessus exclue et à l'ouest par la ligne incluse Bouzy, Trépail, Villers-Marmery, Wez, Thuizy, Nauroy, Pont-Faverger.

Il assurera la liaison avec le 10e corps qui se portera sur Reims et à l'est.

IV. — Q. G. A. maintenu provisoirement à Fère-Champenoise.

Le général commandant la IXe armée,
Signé : FOCH.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
WEYGAND.

[1] Note du S. H. — Lire : *Juvigny*, sur la carte au 1/80.000e.

Annexe n° 3355.

IXe ARMÉE. Q. G. Fère-Champenoise, 11 heures 23 [1].

S.C. 367.

Ordre à la compagnie d'équipage [2] de se porter immédiatement à Jâlons, à la disposition du général cdt le 9e corps, pour réparer, ou doubler par un pont de circonstance, le passage d'Aulnay, ou celui de Condé, ou celui de Tours-sur-Marne.

Le général commandant l'armée,

J. FOCH.

Annexe n° 3356.

6 heures 15.

Capitaine Réquin [3], liaison 42e division, à IXe armée, Fère-Champenoise [4]

Normée évacuée par l'ennemi; 42e division se porte en avant :

Une brigade et 9 batteries en première ligne;

Une brigade et 6 batteries réservées.

P. C. du général de division : croisée de la route et du chemin de fer et aussitôt que possible au nord.

---

[1] Note du S. H. — Cet ordre est enregistré au carnet des sorties de la IXe armée comme ayant été adressé au 9e C. A. le 12, entre 4 h. 30 et 9 h. 40. C'est vraisemblablement la confirmation d'un ordre qui aurait été donné par téléphone le 11, vers 23 heures.

[2] Note du S. H. — Cf. volume de texte, page 961.

[3] Note du S. H. — Officier du 3e bureau de l'E.-M. de la IXe armée, en liaison près la 42e D. I.

[4] Note du S. H. — Compte rendu conservé aux entrées de la IXe armée parmi les pièces du 11 septembre.

Annexe n° 3357.

1er C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G., 11 septembre, 0 heure.

1er C. A. à 3e C. A.

Étant dans l'ignorance du cantonnement du groupe de 120 B., mis à ma disposition, je vous demande de vouloir bien donner ordres nécessaires pour que ce groupe de batteries et les colonnes de munitions correspondantes soient mis à ma disposition, aujourd'hui 11 septembre, à la Chapelle-Monthodon pour 8 h. 30.

Je ferai parvenir mes ordres en ce point.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
DE LARDEMELLE.

(Confirmation du message téléphoné).

Annexe n° 3358.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 264/3.

Q. G. la Chapelle-Monthodon, 11 septembre 1914.

Ordre [1].

4 h. 15. — Marche orientée plus vers nord-est. Suspendre mouvement; attendez nouveaux ordres.

P. O., *p. le chef d'état-major,*
COURTIN.

---

[1] Note du S. H. — Pour les 1re et 2e D. I.

Annexe n° 3359.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 265/3.

Q. G. la Chapelle-Monthodon, 11 sept., 5 h. 30.

Ordre verbal au cdt des E. N. E.

Les E. N. E. arrêteront leur tête à la croisée des chemins de Champaillet, où ils attendront de nouveaux ordres.

P. O. : *P. le chef d'état-major,*
COURTIN.

Annexe n° 3360.

N° 266/3.

Q. G. la Chapelle-Monthodon, 11 sept., 5 h. 30.

Ordre particulier [1] *à 2e D. I.*

L'avant-garde de la 2e D. I. (bde mixte portée sur la rive droite), passant au besoin à travers champs, de manière à dégager le plus tôt possible la route Vincelles, la Ronce, Passy-Grigny réservée au 3e C. A., se portera immédiatement sur Châtillon-sur-Marne par Vandières-sous-Châtillon.

Le gros de la 2e D. I, suivant immédiatement sans distance, se portera sur Vandières par le pont de Verneuil et Verneuil, en contournant cette localité par l'est.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
DE LARDEMELLE.

---

[1] Note du S. H. — Du 1er C. A.

Annexe n° 3361.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 267/

Q. G. la Chapelle-Monthodon, 11 septembre 1914.

Ordre particulier à la 1re D. I.

I. — L'avant-garde de la 1re D. I. (bde mixte portée sur la rive droite) se portera immédiatement sur Anthenay par la route Vincelles, la Ronce, Haut-Verneuil, Passy-Grigny, Belle-Idée.

Exécution immédiate, de manière à ne pas retarder le mouvement du 3e C. A. qui suivra le même itinéraire.

II. — Le gros de la 1re D. I. se portera sur Trotte :

L'infanterie, passant par le pont d'équipage, suivra l'itinéraire suivant : chemin un trait de Vincelles à Bas-Verneuil et route de Trotte (sans toucher l'itinéraire du 3e C. A. passant par la Ronce, Haut-Verneuil, Passy-Grigny).

L'artillerie et les équipages amèneront leur tête par la route de Dormans jusqu'à la bifurcation allant à Vassieux, de manière à passer le pont de Verneuil derrière la 2e D. I., en prenant sa gauche à cette bifurcation.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
DE LARDEMELLE.

Annexe n° 3362.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 270/3.

La Chapelle-Monthodon, 11 sept., 8 h.

Ordre particulier

au lieutenant-colonel commandant le groupe de 120 B. à Dormans (sortie S. O.).

Le groupe de 120 B fera serrer à Dormans les colonnes légères de munitions qui sont à Celles-les-Condé.

De nouveaux ordres lui seront adressés vers 10 heures pour la continuation de son mouvement. Cantonnement probable, Verneuil.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
DE LARDEMELLE.

Rendre compte au P. C., au pont de Verneuil, lorsque tous vos éléments seront réunis à Dormans.

Annexe n° 3363.

11 septembre, 9 h. 30.

Télégramme.

1er corps à Ve armée.

Dispositif réalisé vers 9 heures par le premier corps.

1re D. I. à Trotte;
2e D. I. à Vandières;
E. N. E. à Champaillet;
A. G. à Anthenay et Châtillon-s.-Marne.

Annexe n° 3364.

Ve ARMÉE.
—
1er CORPS D'ARMÉE.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
3e BUREAU.
—
272/3.

Verneuil, 11 septembre 1914, 10 heures.

Ordre particulier
au colonel cdt le groupe de 120.

Stationnement de l'A. L. mise à la disposition du 1er C. A. (11 septembre) :

1° groupe de 120, Vandières (avec les E. N. E.);

2° 1 colonne légère de munitions avec le T. C. du 1er C. A., à Verneuil;

3° 2 colonnes légères de munitions avec le groupe des parcs, à Dormans.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
DE LARDEMELLE.

Annexe n° 3365.

1er C. A.
—

Du P. C. de Verneuil, 10 heures[1].

I. — Le rétablissement de tous les éléments combattants du C. A. face au N.-E. est terminé. Le C. A. va faire un bond en avant qui l'amènera dans sa zone de cantonnement.

II. — Ce soir, le dispositif de stationnement à réaliser sera le suivant :

1er D. I. — Q. G. Olizy-et-Violaine; zone, Olizy-et-Violaine, Anthenay, la Maquerelle, Violaine.

Elle poussera une A. G. (1 rgt et gr.) à Romigny, et un détachement de liaison avec la 2e D. I. à Jonquery.

---

[1] Note du S. H. — Ordre de stationnement du 1er C. A. le 11 septembre.

2e D. I. — Q. G. Montigny; zone, Cuisles, Montigny, Baslieux-sous-Châtillon.

Elle poussera une A. G. (1 rgt. et 1 gr.) à Cuchery et un détachement de sécurité à Binson-Orquigny (tenant Villers et Reuil) avec mission de barrer la vallée de la Marne sur la rive N.

E. N. E. — Châtillon-sur-Marne (avec Q. G. du C. A. au Prieuré), Vandières-sous-Chatillon.

T. C. et A. L. — Verneuil et Bas-Verneuil.

Cav. — Port-à-Binson [1].

Sécurité éloignée sur le front assurée par les escadrons div. :

1er D. I. gros à Chambrecy, surveillant l'Arde, de Sarcy inclus à Marfaux;

2e D. I. à Montorgueil, avec postes de Nanteuil-la-Fosse à Damery.

III. — Les A. G. et détachements de sécurité seront portés immédiatement sur leurs emplacements, où ils s'organiseront.

Les gros des divisions viendront :

1er D. I. entre Olizy et Anthenay;

2e D. I. au nord de Montigny;

E. N. E. tête à l'entrée O. de Vandières-sous-Châtillon.

Entrée au cantonnement, à moins d'ordre contraire, vers 18 heures (les généraux cdt les divisions et E. N. E. donneront les ordres, pour l'installation, à 16 heures).

Annexe n° 3366.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 271 *bis*/3.

Verneuil, 11 sept., 11 h. 30.

Ordre particulier.

(*6e chasseurs.*) [2].

En fin de journée, le 6e chasseurs viendra cantonner à Venteuil.

Les T. R. seront dirigés sur Reuil-sur-Marne, où il les fera chercher dès qu'il sera arrivé à Venteuil.

P. O. : *L'officier de service,*

COURTIN.

---

[1] Note du S. H. — Un ordre particulier de 11 h. 30 (271 *bis*), annexe n° 3366, pousse plus à l'est, à Venteuil, le cantonnement du 6e chasseurs, cavalerie de corps du 1er C. A.

[2] Note du S. H. — Cavalerie de corps du 1er C. A.

Annexe n° 3367.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 273/3.

Q. G. Prieuré de Binson, le 11-9-1914.

Compte rendu télégraphique (T. S. F.).

Dispositif prescrit par ordre de stationnement de dix heures est réalisé actuellement. Aucun incident. Pont Port-à-Binson intact. Ponts en amont seraient détruits jusque Ay.

(Reçu le 11-9-14 à 16 heures. [1].)

Annexe n° 3368.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 275/3.

Q. G. Prieuré de Binson, 11 septembre 1914, 23 h. 30.

Ordre général n° 57.

(*Mouvement du 12 septembre.*)

1re partie.

I. — Demain 12 septembre, la Ve armée continuera son offensive vers le nord-est et se portera entre Vesle et Aisne, en s'échelonnant la gauche en avant de manière à pouvoir s'engager contre les forces ennemies en retraite vers l'est.

---

[1] Note du S. H. — Par la Ve armée.

II. — Le 1er C. A. se portera sur Ville-Dommange et Pargny-lès-Reims, de manière à réaliser en fin de marche le dispositif suivant :

1re D. I., gros vers Clairizet, tenant Coulommes, Pargny-lès-Reims et Jouy, et poussant un élément avancé à Ormes.

Liaison vers Tillois avec le 3e C. A.

2e D. I., gros vers Curézy, tenant Ville-Dommange et Sacy et poussant des éléments avancés à les Mesneux et Bezannes. Liaison avec le 10e C. A. vers Chamery.

E. N. E. : Dans la région Bligny, Chaumuzy.

III. — Exécution du mouvement.

1° *Cavalerie.* Le 6e chass. rompant à 6 (six) heures, se portera, par Chaumuzy et Bouilly, sur Bezannes avec mission :

a. De maintenir le contact des colonnes ennemies en retraite;

b. De surveiller les débouchés ouest de Reims et des ponts sur la Vesle entre Champigny inclus et Cormontreuil inclus.

2° *D. I.* Itinéraire : Montigny, Cuchery, Chaumuzy, Bligny (est), Bouilly, Ville-Dommange.

3° *1re D. I.* Itinéraire : Olizy-et-Violaine, Romigny, Chambrecy, Bligny (ouest), Aubilly, Clairizet.

4° *E. N. E.* (y compris le gr. de 120). Marcheront en deux colonnes :

Colonne de droite par Montigny, Baslieux et l'itinéraire de la 2e D. I.;

Colonne de gauche par la Maquerelle et l'itinéraire de la 1re D. I.

Ces deux colonnes devront avoir sensiblement la même profondeur, le groupe lourd marchera à la colonne de gauche.

IV. — Heures de départ :

Les têtes de colonnes (têtes des gros) des 1re et 2e D. I. franchiront à 10 (dix) heures la ligne de l'Ardre;

Les têtes des colonnes des E. N. E. déboucheront à 9 (neuf) h. 30 respectivement de Montigny et de Vandières-sous-Châtillon.

V. — Train de combat (avec une colonne légère de munitions de 120), rompra à 9 (neuf) h. 30 de Verneuil et viendra à Chambrecy par Vandières et Romigny.

VI. — Poste de commandement du général cdt le C. A. : Ville-en-Tardenois, 9 (neuf) heures. Le Q. G. du C. A. fonctionnera jusqu'à nouvel ordre au prieuré de Binson.

Le général commandant le 1er C. A.,

Signé : DELIGNY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DE LARDEMELLE.

Annexe n° 3369.

11 septembre.

Demander au général Rabier[1] un compte rendu de la nuit. Quelle est la situation du côté de Maurupt?

1° Si les Allemands se sont un peu retirés, faire avancer quelques éléments sur Maurupt et la voie ferrée, avec un peu de canon, sans s'engager.

Si cela n'est pas possible, envoyer au combat quelques éléments légers, très légers, avec un canon ou deux et mitrailleuses.

Ne pas hésiter à mettre des canons en avant — tant pis si l'on en perd.

Déclencher le 19e chasseurs, si les Allemands vont au delà de la voie ferrée, pour garder le contact.

2° Si les Allemands sont toujours là, faire des tranchées sur place et les canonner pour ne leur laisser ni trêve ni repos. Un ou deux coups tous les 1/4 d'heure.

Si les Allemands sont partis, profiter du répit pour remettre un peu d'ordre dans les unités.

Si la situation est calme, le général Rabier gardera son poste de commandement à Saint-Eulien.

Le général Rabier devra se reposer, s'il n'a pas d'inquiétude sur sa situation.

Félicitations personnelles du général Gérard[2] au général Rabier et félicitations aux troupes de la 4e D. I.

Le ravitaillement a-t-il été fait dans les bois?

S'il a besoin de quelque chose, le général le donnera au général Rabier.

Le ravitaillement en munitions d'inf. et art. s'est-il bien fait?

Autos?

Indiquer les vacances. — Faire les propositions de récompenses, 1/2 E. M.

Conseil de guerre constitué au C. A. pour le chef d'escadron art.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 4e division. Note conservée dans les archives de la 4e division (entrées) et émanant vraisemblablement du 2e C. A.

[2] Note du S. H. — Commandant le 2e corps d'armée.

Annexe n° 3370.

2e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 418.

Landricourt, 11 septembre 1914, 9 h. 15.

2e corps à colonel cdt 19e chasseurs.

Si, comme je l'espère, les Allemands ont évacué Maurupt-le-Montoy et le bois Jacquet-Allard, le général Rabier [1] ne doit plus avoir besoin de votre régiment. Dans ce cas, portez-vous, d'urgence, entre St-Lumier et le Montoy, avec mission d'éclairer vers le canal de la Marne au Rhin et vers l'Ornain. Vous observerez la retraite de l'ennemi et tâcherez de déterminer dans quelles conditions il la couvre; mais vous éviterez de vous engager à fond.

Ce soir, votre régiment cantonnera à St-Vrain.

Gal GÉRARD.

Prière accuser réception au général cdt le C. A. et rendre compte exécution.

Annexe n° 3371.

N° 423.

11 h. 45.

C. A.[2] à 4e D. I., St-Eulien.

Reçu votre compte rendu de réoccupation de Maurupt et de ses environs. *Très bien.*

Ainsi que je vous l'ai fait dire ce matin, et que vous le dites vous-même, donnez des ordres pour pousser jusqu'au canal, si possible, sans vous engager, des petits éléments légers d'inf. (pour reconnaître les passages et tâter l'ennemi) et quelques canons (pour tirer sur les colonnes allemandes en retraite). N'envoyez pas dans la direction de Sermaize, trop excentrique, afin de limiter votre droite *aux environs de l'Ajot* et afin de me permettre de n'avoir pas un front de C. A. trop grand pour l'offensive de demain matin.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 4e D. I.

[2] Note du S. H. — 2e C. A. — Document conservé dans les archives du 2e C. A. parmi les pièces du 11 septembre.

Sermaize sera, autant que possible, laissé au 15e corps (je vais m'entendre à ce sujet avec le général Sarrail) [1].

N'oubliez pas que vous disposez dès maintenant de votre cie div. du génie et que vous devez prendre à Ste-Livière 250 h. et cadres destinés au 9e btn chasseurs.

(Le général Cordonnier [2] reçoit un fort contingent pour le 72e).

Donnez des ordres au général Toulorge [3] et au colonel Mangin [4] pour qu'ils reconstituent aujourd'hui leurs brigades et, de votre personne, soyez à St-Eulien *avant 16 h.* pour m'y attendre.

J'envoie à Maurupt des organes du service de santé pour vos blessés.

J'envoie à St-Dizier une auto. pour y trouver des moyens d'éclairage à votre intention.

J'ai donné des ordres au génie de corps, à la prévôté, et fait réquisitionner des habitants pour procéder, dès demain matin, à l'inhumation des cadavres et à l'assainissement du champ de bataille.

Expédiez *d'urgence,* si ce n'est déjà fait, le gros du 19e chasseurs entre St-Lumier et le Montoy, pour qu'il soit en mesure de remplir la mission particulière que je lui ai donnée.

Gal GÉRARD.

Annexe n° 3372.

11 septembre 1914, 14 heures.

Téléphoné du 2e corps de Landricourt [5].

Maurupt-le-Montoy est occupé par nous, avec les abords nord jusqu'à la tuilerie du Pargny.

Le général cdt le 2e corps fait suivre l'ennemi, qui se replie sur toute la ligne, par des éléments légers qui gardent le contact.

En arrière de ces éléments formant rideau, le général cdt le 2e corps reconstitue son corps d'armée; il reprendra l'offensive demain matin.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la IIIe armée.
[2] Note du S. H. — Commandant la 3e division.
[3] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.
[4] Note du S. H. — Commandant la 87e brigade.
[5] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, entrées). Cf. annexe n° 3314.

Annexe n° 3373.

2e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Au poste de commandement de Landricourt, le 11 septembre 1914, à 15 heures.

Ordre général n° 28.

(*Opérations du 11 septembre.*)

I. — La IXe armée a atteint hier au soir la ligne Vatry, Chaintrix; elle poursuit l'ennemi en retraite devant son front. Les 21e, 17e et 12e corps appuient ce mouvement.

Sur le front du 2e C. A., l'ennemi repasse la Saulx et l'Ornain.

Le corps colonial attaquera, par sa droite, dans la direction Brusson, le Buisson-sur-Saulx, Bignicourt, zone d'action limitée à l'est par la ligne incluse Bignicourt, Haussignemont, Thiéblemont.

Le 2e C. A. attaquera sur le front Étrepy, Sermaize, en se reliant à droite avec le 15e C. A. On s'efforcera, dès que possible, de prendre pied au nord de la Saulx et de l'Ornain.

II. — *Cavalerie.* — Le 19e chasseurs continuera la mission, qui lui a été déjà confiée, de pousser des reconnaissances vers le canal et vers l'Ornain. Son gros entre St-Lumier et le Montoy.

III. — Les généraux commandant les 3e et 4e D. I. pousseront dès aujourd'hui sur la Saulx et l'Ornain des éléments légers d'infanterie avec un peu d'artillerie, afin de reconnaître et de tâter l'ennemi, et de se rendre maîtres des points de passage de l'Ornain.

La 3e D. I. opérera dans le secteur limité à l'ouest par la ligne exclue : Bignicourt, Haussignemont, Thiéblemont (liaison avec le corps colonial) et la ligne incluse : Pargny-sur-Saulx, Maurupt-le-Montoy, Petite-Loge [1] (liaison avec la 4e D. I.).

La 4e D. I. opérera dans le secteur compris entre la ligne exclue Pargny-sur-Saulx Maurupt-le-Montoy, Petite-Loge et la ligne incluse Sermaize, Cheminon-la-Ville.

Les éléments de reconnaissance enverront, le plus tôt possible, des renseignements même négatifs.

IV. — Sous la protection de ces éléments avancés, les différents corps de troupe seront rapidement reformés dans la zone où ils sont établis actuellement et tenus prêts à se porter en avant dès que l'ordre en sera donné, c'est-à-dire dès que le commandant du

---

[1] Note du S. H. — 1 km. 500 sud-sud-est du Montoy, indication portée sur la carte au 1/80.000e éditée en 1837 revisée en 1889.

2e corps sera fixé sur les opérations du corps colonial et qu'il aura reçu les renseignements des reconnaissances.

V. — Les cies div. du génie sont dès maintenant remises à la disposition des généraux de division.

La cie du génie de corps de Sapignicourt a été provisoirement mise à la disposition du directeur du service de santé (ordre particulier lui a été envoyé).

La cie du génie de corps, établie à Hauteville, se portera à Heiltz-le-Hutier, à la disposition du général commandant le C. A. Départ d'Hauteville : dix-sept (17) heures.

VI. — Le T. C. du C. A. sera reconstitué dans la soirée à Perthes.

Parcs à Hauteville.

Convois à Champaubert.

Après distribution, les T. R. seront groupés à Ste-Livière.

VII. — Q. G. de la 3e D. I. à Heiltz-le-Hutier.

Q. G. 4e D. I. : St.-Eulien.

Q. G. du C. A. : Landricourt.

Poste de commandement du C. A. : Vouillers, à partir de demain 12 septembre, sept (7) heures.

VIII. — Mot du 12 au 13 : Berthier, bravoure.

Le général commandant le corps d'armée,
Gal GÉRARD.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
MONTÉROT.

Annexe n° 3374.

2e C. A.

N° 424.

Landricourt. 11 septembre 1914, 15 h. 40.

2e corps { *à général cdt 3e D. I.*
à colonel cdt 7e bde d'inf.

Après l'exécution des mouvements qu'elle effectue aujourd'hui, la 3e D. I. coloniale doit atteindre vers 16 h. la Saulx, avec son avant-garde, et la région Domprémy, Favresse, Haussignémont, avec son gros.

En conséquence et dès que les troupes coloniales auront atteint la route Reims-la-

Brûlée, Haussignémont, la bde Blondin [1] (5 btns) ira cantonner à Vouillers (où se trouve déjà une cie du 328e). Elle repassera sous les ordres du général Rabier [2].

Les 3 groupes A. C. iront former le parc, un groupe à Heiltz-le-Hutier, 2 gr. à St-Vrain. Le colonel Blondin donnera les ordres à cet effet à l'A. C.

Annexe n° 3375.

Le 11 à 17 h. 30.

2e corps téléphone [3] :

A 17 heures, le 2e corps d'armée tient, avec des détachements légers d'infanterie et des canons, sur la ligne Étrepy, Pargny-sur-Saulx, Sermaize, ainsi que les ponts du canal et de l'Ornain au nord de ce front.

Le Gal Gérard [4] est en liaison avec le Gal Lefèvre [5]. Dès que le corps colonial sera arrivé à peu près à sa hauteur, il commandera la poursuite. Son intention est de prendre demain matin à la première heure comme objectif, Alliancelles, Villers-le-Sec pour sa division de droite, Heiltz-le-Maurupt, Sogny-en-l'Angle pour sa division de gauche.

Annexe n° 3376.

2e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 425.

Landricourt, 11 septembre, 19 h. 40

Suite à l'Ordre général d'opérations n° 28.

1. — L'ennemi est en retraite après avoir subi des pertes considérables.

Nos détachements envoyés sur l'Ornain occupent Etrepy, Pargny-sur-Saulx, ferme l'Ajot, Sermaize et tiennent par leurs avant-postes les ponts du canal et de l'Ornain.

Le corps d'armée continuera demain la poursuite.

[1] Note du S. H. — 7e brigade.
[2] Note du S. H. — Commandant la 4e division.
[3] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, entrées).
[4] Note du S. H. — Commandant le 2e corps.
[5] Note du S. H. — Commandant le corps d'armée colonial.

II. — *Cavalerie.* — Le 19e chasseurs, quittant St-Vrain à 3 (trois) heures, se portera d'abord vers Heiltz-le-Maurupt par Étrepy, en éclairant dans les directions Sogny-en-l'Angle, Villers-le-Sec, Bettancourt, Vroil. Il s'efforcera ensuite de gagner les hauteurs de la ferme St-Pierre (1.800 m. au nord de Bettancourt) et il éclairera dans les directions de Vernancourt, Charmont, Nettancourt.

III. — La 3e D. I. (moins un rgt), disposant des ponts d'Etrepy et de Pargy et conservant sa liaison à l'ouest avec le corps colonial, prendra comme premier objectif Heiltz-le-Maurupt.

La 4e D. I. (moins un rgt), disposant du passage de la ferme de l'Ajot et des ponts de Sermaize, et cherchant sa liaison avec le 15e corps, prendra comme premier objectif Alliancelles et ultérieurement les hauteurs entre Villers-le-Sec et la fe Bellevue (un kilomètre nord-ouest de Bettancourt).

Liaison entre les deux divisions sur la ligne : étang de Pargny, cote 113, cote 145 un kilomètre ouest de Villers-le-Sec).

Les avant-gardes des 3e et 4e D. I. franchiront l'Ornain à cinq heures trente (5 h. 30).

IV. — *Réserves à la disposition du gal cdt le C. A. :*

a. Un régiment de la 3e D. I. avec 2 groupes A. C. à la ferme du Sorton.

b. Un régiment de la 4e D. I. avec un groupe A. C. à la lisière sud de St-Lumier.

c. Le bataillon du 328e à Scrupt.

Tous ces éléments devront être en place à sept (7) heures.

Chacun de ces derniers régiments d'infanterie, le bataillon du 323e et l'A. C., enverront un agent de liaison au poste de commandement du gal cdt le C. A. à Vouillers à sept(7) heures.

V. – La cie du 328e qui occupe Vouillers restera en ce point. Elle y sera rejointe par la cie du 272e qui quittera Landricourt à quatre heures trente (4 h. 30). La cie du génie de corps de Heiltz-le-Hutier quittera ce cantonnement à cinq (5) heures et se portera à St-Lumier; elle marchera avec le régiment de la 4e D. I.

VI. — Les généraux de division régleront la marche des trains de combat dans leurs colonnes.

Deux sections de munitions d'artillerie et une section de munitions d'infanterie du T. C. du C. A. seront rendues à Cheminon par Villiers-en-Lieu pour (6) heures. Elles seront à la disposition du gal cdt la 4e D. I. qui leur enverra des ordres.

Le reste du T. C. du C. A. quittera Perthes à sept (7) heures et se portera par St-Vrain sur Scrupt, qu'il ne dépassera pas sans nouvel ordre.

VII. — Les sections de distribution des T. R. de la 4e D. I. quitteront Ste-Livière à six (6) heures et se porteront par Eclaron, Hoericourt sur Villiers-en-Lieu, qu'elles ne dépasseront pas sans nouvel ordre.

Les sections de distribution des T. R. de la 3e D. I., du 328e, de l'A. C., du génie de corps, du 19e chasseurs, se porteront par Landricourt sur St-Vrain, qu'elles ne dépasseront pas sans nouvel ordre.

VIII. — Les parcs resteront sur place jusqu'à nouvel ordre.

IX. — Le général commandant le C. A. recommande :

1° D'user dans la plus large mesure de voitures de réquisition pour porter les sacs et alléger les hommes.

2° De prendre des dispositions dans chacune des colonnes pour ramasser, sans retarder la marche de la troupe, le campement et les outils portatifs laissés sur le champ de bataille par les morts et les blessés.

3° De s'avancer avec prudence et méthodiquement en utilisant surtout les feux d'artillerie à grandes distances et en ménageant l'infanterie. A cet effet, doter largement d'artillerie les avant-gardes.

X. — Poste de commandement du général commandant le 2e C. A. : Vouillers, à partir de sept (7) heures.

Le 19e chasseurs et les généraux commandant les divisions enverront des renseignements au général commandant le 2e C. A., même négatifs, à Vouillers, pour sept (7) heures et ensuite toutes les deux (2) heures. Ces renseignements feront connaître d'autre part la situation de leurs troupes à l'heure où ils seront fournis.

Le général commandant le 2e corps d'armée,
Gal GÉRARD.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
MONTÉROU.

Annexe n° 3377.

Ve ARMÉE.

3e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Au Q. G., le 11 septembre 1914, à 7 heures.

Ordre général d'opérations n° 40 remplaçant l'ordre général n° 39.

I. Les succès remportés les 9 et 10 septembre par les armées française et anglaise se confirment et s'accentuent.

En vertu d'ordres du commandant en chef, l'offensive de la Ve armée s'oriente vers le N. E.

II. Le 3e C. A., ayant toujours à sa gauche le G. D. R. et à sa droite le 1er C. A., se portera aujourd'hui dans la zone : Vézilly, Goussancourt, Sainte-Gemme, Villers-Agron-Aiguizy. A. G. à Lagery.

III. Exécution du mouvement :

La cavalerie, éclairant le C. A. sur son front de marche, portera son gros dans la coupure du Nauron vers Faverolles et poussera ses reconnaissances sur la Vesle entre Muizon et Breuil, Courlandon. Départ immédiat (ordres particuliers).

6e D. I. encadrant l'A. C. Itinéraire : Jaulgonne, le Charmel, la Fosse (ferme), Ronchères, Goussancourt, Vézilly.

La queue de cette colonne devra avoir complètement dégagé le tronçon de route Jaulgonne, Charmel, jusqu'à la Fosse (bifurcation du chemin de Fresnes) pour 8 h. 30 (des instructions particulières à ce sujet ont été données à la 6e D. I. et à l'artillerie) [1].

5e D. I. encadrant l'A. L. (1 gr. de bies, 3 colonnes légères, T. C. et P.).

Itinéraire : Reuilly, Passy, Tréloup, Vincelles, la Ronce, Haut-Verneuil, Passy-Grigny, Berthenay, Aougny, et Lagery. Passage de la tête à Treloup à sept (7) heures.

Q. G. (colonne des voitures) rompra à sept heures 30 de Condé par St-Eugène, Courtemont, pont de bateaux, Rozay, Passy où elle prendra la queue de la 5e D. I.

Poste de commandement : Vincelles (mairie) à partir de 8 h. 30.

T. C. franchira la Marne au pont de Sauvigny à onze heures.

Itinéraire : St-Eugène, Paroy, Courtemont, Reuilly, Sauvigny, Passy, Treloup, l'Herolle, Villardelle, Ronchères, où il stationnera.

Parcs : rompront de Pargny à neuf heures par St-Eugène, Connigis, Varennes, Courtemont, pont de bateaux, Rozay, Passy, Treloup, Vincelles, à la Chapelle-Hurlay où ils stationneront.

C. V. rompront à midi, viendront par le même itinéraire et stationneront à Reuilly.

Le général commandant le 3e corps d'armée,

Signé : Général HACHE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GEISMAR.

---

[1] Note du S. H. — Il n'a pas été trouvé trace, dans les archives du 3e C. A., de la 6e D. I. et de l'artillerie de corps, de ces instructions particulières. D'après le journal des marches du 3e C. A., elles ont été données verbalement, par agent de liaison, à 5 heures à l'artillerie, à 5 h. 30 à la 6e D. I., et prescrivaient à ces unités de franchir immédiatement la Marne afin de dégager, pour 7 h. 30, le pont de Jaulgonne.

Annexe n° 3378.

Ve ARMÉE.

3e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G., le 11 septembre 1914.

Ordre particulier [1].

Un groupe de batteries de 120 *B*, avec trois colonnes légères de munitions actuellement au 3e corps, est mis, par ordre du commandant de la Ve armée, à la disposition du 1er C. A.

En conséquence seront à la disposition du général cdt le 1er corps :

1° A la sortie S.-O. de Dormans à 6 h., 1 groupe d'A. L. avec le lieut.-colonel.

2° Colonnes légères correspondant à ce groupe rendues à 6 h. à Celles-lès-Condé.

Le général commandant le 3e corps d'armée,
HACHE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
GEISMAR.

Reçu le 11-9-14.
7 h. 45.

Annexe n° 3379.

Message téléphoné.

(Reçu de Condé, le 11 sept. à 8 h. 20.)
Viels-Maisons, de Condé-en-Brie, déposé à 7 h. 55.

3e corps armée à armée [2].

Compte rendu de 8 heures du matin. — Les mouvements ordonnés par l'Ordre d'opérations n° 512 du 11 sept. 2 heures [3] sont en voie d'exécution. Tous les éléments combattants du corps d'armée sont passés sur la rive droite de la Marne par le pont de bateaux

---

[1] Note du S. H. — Pour le groupe d'A. L., 120 B.
[1] Note du S. H. — V^e^ armée.
[2] Note du S. H. — Ordre de la Ve armée, cf. annxe n° 3324.

de Rozay et le pont permanent de Sauvigny, et s'acheminent en 2 colonnes sur la zone de stationnement. Poste de commandement du 3e corps d'armée, à partir de 8 h. 30, à Vincelles.

Annexe n° 3380.

Ve ARMÉE.

3e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Au poste de commandement, le 11 septembre 1914.

Ordre d'occupation.

A l'issue de la marche d'aujourd'hui, les A. G. du 3e C. A. prépareront l'organisation défensive du front jalonné en général à hauteur de Lagery, par les bois de 5 Piles, le bois Dormont, le bois des Limous (cote 243), le croisement de routes vers 225 (1.200 m. S. E. de Lhéry).

Avant-postes sur la ligne Arcis-le-Ponsart (exclu), cote 98 (1.500 m. N. de Brouillet), croupe marquée par la cote 180, ferme des Malades.

Éléments avancés sur l'Ardre [1].

Divisions séparées par la ligne Aougny, signal 245, Lagery, cote 185, hameau de Prin (ligne appartenant à la 5e D. I.).

Liaison avec les D. R. au bois des 5 Piles, sur la route Arcis-le-Ponsart, Igny-l'Abbaye (incluse) et, avec le 1er C. A., sur la croupe 225, ravin d'Aiguizy (inclus).

1 cie du génie C. à la disposition de la 5e D. I., l'autre restant au pont, qui ne sera pas replié.

Les éléments du C. A. autres que ceux mentionnés plus haut, ne dépasseront pas, jusqu'à nouvel ordre, la ligne Vézilly, Aiguizy.

Le général commandant le 3e C. A.,

HACHE.

[1] Note du S. H. — Sur la carte au 1/80.000e, Ardre ou Nauron.

Annexe n° 3381.

11-9, 20 h. 30 [1].

Troisième corps à armée.

Front atteint : Vézilly, Aougny, Aiguizy. Avant-postes : hauteurs rive gauche du Nauron. Ennemi reconnu : détachements cavalerie en marche de Crugny vers Fismes et vers nord-est.

Annexe n° 3382.

Résumé des renseignements envoyés par les reconnaissances de cavalerie [2].

Environ 1.000 cavaliers auraient couché dans chacune des localités suivantes : Goussancourt, Coulonges et à Vézilly.

Elles [3] sont parties dans la direction de Reims.

A 11 heures 45, une colonne de cavalerie par 4 au pas (environ 2 escadrons) se trouve au N. de Crugny se dirigeant vers le nord. A 1 h. 15 [4], une colonne (infanterie, cavalerie, artillerie) d'une longueur de 3 km. atteint avec sa tête le mamelon près de la cote 101, au N. de Crugny, se dirigeant vers le N. E.

D'après les dires des habitants, une troupe de toutes armes, comprenant principalement de la cavalerie, s'est repliée de Ronchères sur Vézilly et a pris la direction générale de Fismes..

Ces renseignements sont parvenus au colonel cdt la cavalerie qui se trouvait à 16 heures vers le bois de 5 Piles.

Ils ont été acheminés en paquet au général cdt. le 3e C. A. et lui sont parvenus à 4 heures 15.

---

[1] Note du S. H. — Message téléphoné du 3e C. A. à la Ve armée.

[2] Note du S. H. — Résumé établi à l'E.-M. du 3e C. A. et conservé dans les archives de ce corps d'armée. Il n'est pas daté, mais se rapporte à la journée du 11 septembre.

[3] Note du S. H. — Sic.

[4] Note du S. H. — Sic. lire *13 heures 15*.

Annexe n° 3383.

4e CORPS D'ARMÉE. Q. G. Nanteuil-le-Haudouin, 11 septembre, 3 heures.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Ordre général n° 46 pour la journée du 11 septembre.

I. Les forces allemandes cèdent sur la Marne et en Champagne devant les armées du centre et de l'aile gauche. Pour affirmer et exploiter ce succès, il convient de poursuivre énergiquement le mouvement en avant de façon à ne laisser à l'ennemi aucun répit. La victoire est maintenant dans les jambes de notre infanterie.

II. — Le but à atteindre par le 4e C. A. dans la journée est de porter ses A. G. sur la ligne Pierrefonds, Chelles, tout en couvrant l'armée face au N. E.

La marche s'exécutera en deux colonnes :

1° Colonne de droite (est) : 7e D. I.

Itinéraire : Ormoy-Villers, Parc-aux-Dames, Duvy, Mermont, Feigneux, Grimaucourt, Réthœuil (tête du gros); Chelles (A. G.).

(Tous les éléments de cette colonne devront être au nord d'Ormoy-Villers, à 9 heures 30, pour permettre le débouché de la 61e D. R. qui n'est plus sous les ordres du général commandant le 4e corps d'armée).

2° Colonne de gauche (ouest) : 8e D. I., 315e et 317e.

Itinéraire : Rozières, Glaignes, Béthancourt, Morienval (tête du gros); Pierrefonds (A. G.).

L'A. C. se portera, par la station de Nanteuil, Droiselles, Rozières, le Luat, Auger-St-Vincent, pour marcher en queue de la colonne de droite. Elle sera accompagnée par un officier de l'E.-M. du 4e C. A. Départ à 6 heures.

Les régiments de réserve et le génie C. rompront également à 6 heures. Les régiments de réserve par Droiselles sur Rozières où ils entreront dans la colonne de gauche; le gén. C. suivra la colonne de droite par Ormoy.

Le T. C. se portera, par le Plessis-Belleville, la station de Nanteuil, Droiselles, derrière la colonne de gauche. Départ 6 heures.

Les A. G. (1er élément du gros) des deux colonnes franchiront à (7) heures la route Senlis, Crépy-en-Valois. *Sous aucun prétexte, les heures ci-dessus ne pourront être retardées.*

III. — *Cavalerie.* — La 3e D. C., restant à l'O. de l'armée, surveille sur le flanc gauche les passages de l'Oise entre Pont-Ste-Maxence et Compiègne, et reconnaît sur Compiègne, Attichy, Vic-sur-Aisne, Soissons.

Le 14e hussards éclairera sur le front de marche du 7e C. A., son gros suivant l'itinéraire de la colonne de droite.

Au reçu du présent ordre, il enverra des reconnaissances :

1° Sur Crépy-en-Valois, Chelles;

2° Sur Pierrefonds, par Trumilly et Béthizy.

IV. — La 8e D. I. s'arrêtera dans la zone Ormoy, Morienval, Morcourt, Glaignes, poussant son A. G. sur Pierrefonds et une flanc-garde (1 pel.. 1 btn.) à Béthizy. La 8e D. I. poussera en outre des petites fractions dans la forêt de Compiègne, transversale St-Sauveur, St-Jean-aux-Bois, Baligny, qui devront barricader les pistes venant du N. O.

V. — Pendant la marche dans le bois, chaque A. G. devra déployer en avant de petites fractions d'inf. qui suivront des pistes parallèles à la route de marche.

VI. — Une grande halte de 1 h. 30 sera faite lorsque la tête du gros des colonnes atteindra la rivière Automne; mais pendant ce temps les A. G. seront poussés jusqu'à la ligne Retheuil, Palesne pour leur grand'halte.

VII. — Liaison pendant la marche et la grand'halte assurée entre les divisions par la 7e D. I. et à l'est avec la 61e D. R., par les soins de cette dernière qui marche par Ormoy-Villers sur Taillefontaine.

VIII. — Le général commandant le 4e C. A. marchera en tête du gros de la colonne de droite.

Poste éventuel de commandement : Ormoy-Villers.

Permanence à Nanteuil jusqu'à 10 heures.

BOËLLE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DEGOUTTE.

Annexe n° 3384.

3e BUREAU.

Duvy, 11 sept. 1914, 9 h. 30.

Général cdt 4e C. A. à général cdt 8e D. I.

Ci-joint 2 bulletins de renseignements [1]. Il y a lieu en conséquence de modifier l'itinéraire à suivre par votre division et de porter directement votre infanterie de la cote 104 (1 km. N. de Auger-St-Vincent) sur Séry.

---

[1] Note du S. H. — Non reproduits. L'un d'eux contient les renseignements généraux figurant au paragraphe 1 de l'ordre n° 46 de 3 heures, annexe n° 3383. Le second reproduit le compte rendu de 8 heures du lieutenant de Cambacérès, annexe n° 3685.

Portez seulement par Trumilly et Rocquemont dans la région O. ou N. O. de Glaignes une flanc-garde de toutes armes (1 peloton de cavalerie, 1 rgt inf. et 1 groupe art.) sous le cdt d'un command. de brigade, avec mission de protéger votre marche dans la direction de Bethancourt, Fresnoy qui reste votre direction de marche.

Mon poste de commandement reste à Duvy jusqu'à nouvel ordre.

Gal BOËLLE.

Annexe n° 3385.

4e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

P. C. de Duvy, 11 septembre, 10 heures.

Ordre d'engagement.

I. D'après les renseignements parvenus au gal cdt le 4e C. A., l'ennemi tenait ce matin la lisière S. de la forêt de Compiègne et occupait également la région de Morienval et les lisières S. de la forêt de Villers-Cotterets. Il y aurait de l'A. L. à Eméville.

II. Le 4e C. A., débouchant au N. de la route Senlis, Crépy-en-Valois, va s'engager dans sa zone de marche.

Limite d'action entre les 2 div. : Séry, Morcourt, Elincourt, Morienval à la 8e div.

Mission des A. G. — S'emparer des hauteurs de la rive droite de la riv. Automne.

1er objectif 7e D. I. : hauteur 144 entre Buy et Chapelle-St-Anobert.

8e D. I. : hauteur à l'O. de Morienval.

III. L'engagement des A. G. sera couvert au N. O. de Glaignes par une flanc-garde de toutes armes fournie par la 8e D I. et sera appuyée par les art. div.

Troupes à la disposition du général cdt le 4e C. A. :

a. L'A. C. dans le vallon N. O. de Crépy-en-Valois, la tête à hauteur de la route Crépy, Béthancourt.

b. 1 rgt. de la 7e D. I. à Petit-Mermont (N. de Crépy).

c. Les 315e et 317e au Moulin-Picard (1 km. N. de Duvy).

d. Génie C. avec l'A. C.

IV. Le 14e hus., dans la région de Glaignes, éclairera sur le flanc gauche de la 8e D. I. et recherchera la liaison avec la 3e D. C.

V. Poste de commandement : Mermont, au N. de Crépy.

VI. En raison de la situation, la grand'halte prévue est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

VII. Le T. C. au Luat (S. d'Auger-St.-Vincent).
Ces éléments seront mis à la disposition des chefs de service.

Le général commandant le 4e C. A.,
Signé : BOËLLE.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
DEGOUTTE.

Annexe n° 3386.

Ferme Petit-Mormont, 11 sept., 12 h. 25.

Ordre à la 7e D. I.

Votre division est très en retard. L'A. G. a fait 10 km. en 6 heures. A tout instant ce sont des arrêts. En ce moment, le bataillon Jouvin de F. G. [1] est engagé dans une mauvaise direction. Son mouvement est arrêté parce qu'elle n'a aucun cavalier avec elle[2]. La division Ebener (gal Déprez)[3], qui devait passer à Ormoy à 9 h. 50, débouche de Crépy à votre hauteur.

Je vous demande instamment de faire marcher votre colonne à une vitesse normale de marche jusqu'à ce que l'ennemi soit signalé. Il reste encore tout à faire pour atteindre Chelles et remplir les intentions de l'armée. A cette allure vous n'y arriverez jamais.

Gal BOËLLE [4].

Poste de commandement. Petit-Mermont.

---

[1] Note du S. H. — De flanc-garde.
[2] *Sic.* Lire « il » et « lui ».
[3] Note du S. H. — 61e D. R. (général Déprez), du 6e G. D. R. (général Ebener).
[4] Note du S. H. — Commandant le 4e C. A.

Annexe n° 3387.

Ferme Petit-Mermont, 11 septembre, 13 h.

Le Général cdt le 4e C. A. au général cdt la VIe armée, Antilly.

J'ai l'honneur de vous rendre compte du retard *inexplicable* de la 7e D. I. dont la tête du gros débouche seulement à 12 h. 30 de la Raperie 2 km. S. O. de Feigneux. Je donne des ordres formels et sévères au gal de Trentinian pour accélérer son mouvement.

Le détachement radiotélégraphique quittera Nanteuil à 11 h. pour s'installer à Crépy-en-Valois. Le détachement télégraphique du C. A. va établir la liaison entre Crépy-en-Valois et le Q. G. du C. A., pour ce soir, que je vous ferai connaître utérieurement.

Gal BOËLLE.

Annexe n° 3388.

4e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Petit-Mermont, 11 sept., 15 h.

Ordre.

Une colonne ennemie de toutes armes vient d'être mise en déroute par la 3e D. C. dans la région de Verberie. Elle fuit vers Compiègne.

Le mouvement en avant du 4e C. A. va continuer sous la protection de la flanc-garde de Glaignes, qui laissera sur place 1 btn et son art., et poussera un btn vers Béthizy-St-Pierre et 1 btn vers les Éluats. Ces btns avec qques cavaliers progresseront avec l'appui éventuel de l'art. de Glaignes.

La 8e div. portera son A. G. par Brassoir sur ferme Lessart-l'Abbesse, puis sur Pierrefonds.

La 7e div. continuera son mouvement de façon à pousser le plus rapidement possible son A. G. sur Retheuil, puis sur Chelles.

Rien dans la vallée de l'Authomme.

Annexe n° 3389.

4e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Poste de commandement : Petit-Mermont.
11 sept. 1914.

Ordre général n° 47.

Stationnement du 11 septembre.

1re partie.

4e C. A. — Q. G. Pontdron (1 btn. 7e div. au maximum);
7e div. — Q. G. Pontdron. A. G. Chelles.
Zone : Taillefontaine, Retheuil, Grimaucourt, Pontdron.
8e div. — Q. G. Béthancourt. A. G. Pierrefonds.
Zone : Morienval, Orrouy, Glaignes, 1 btn détaché à Béthisy; en outre détachements de surveillance dans les avenues de la forêt de Compiègne (voir Ordre général n° 43).
Liaison avec les A. G. des 2 divisions à St.-Étienne (à la 7e div.).
A. C. : Fresnoy-la-Rivière.
Génie de corps. — Elincourt
315e : Magenval. — 317e : Bellival, Rocquigny.
14e hussards : Vattier.
T. C. — Le Petit-Mermont (lisière N. de Crépy-en-Valois).
Mot. — Turenne, Toulouse.
Les 2 div., les E. N. E. et les 2 rgts de rés. doivent avoir tous les soirs un agent de liaison, cycliste ou estafette, au quartier général du 4e C. A.

2e partie.

I. Les T. R. (sect. dist. et rés.) sont dirigées sur Béthancourt (8e div., 375e, 387e), Retheuil (7e div.), Fresnoy-la-Rivière (A. C., gén. C., 14e huss.), le Petit-Mermont (T. C.), où ils seront à la disposition des généraux de div. et des cdt des E. N. E. Les sect. de dist. cantonneront avec les troupes.
Les sect. de ravt. d'aujourd'hui iront cantonner à Duvy.

II. 2e groupe de P. C.[1] ..... à ..... Droizelles.

Le général commandant le 4e C. A.,
Signé : BOËLLE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DEGOUTTE.

[1] Note du S. H. — Parcs, convois.

Annexe n° 3390.

4e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Pontdron, 11 septembre, 23 heures.

Le général commandant le 4e corps d'armée a l'honneur de rendre compte que le 4e corps d'armée ne possède pas d'équipage de pont.

L'ancien équipage de pont du 4e C. A. a été laissé, par ordre, à la IIIe armée, lors du passage du 4e corps, de la IIIe armée, dans la région de Paris.

L'équipage de pont qui avait été mis à la disposition de la 8e division d'infanterie pourrait être attribué au 4e corps pour ses opérations futures; mais il est actuellement sur la Marne. En ce qui concerne les opérations prévues pour le 12 septembre, le 4e corps ne pourrait jeter un pont que si l'équipage de pont d'un corps voisin lui était prêté.

Le général commandant 4e corps a l'honneur de solliciter des ordres à ce sujet.

Gal BOËLLE.

Annexe n° 3391.

4e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. de Pontdron, le 11 sept., 11 h. 50 [1].

Ordre général n° 48 pour la journée du 12 septembre.

I. — L'armée allemande semble continuer sa retraite vers le N. Des patrouilles ennemies ont été vues dans les forêts de Compiègne et de Laigue.

Le 4e C. A. reprendra demain sa marche vers le N. E. en deux colonnes de div.

Colonne de droite (est) : 7e div. inf., A. C., une cie génie C., T. C., sous les ordres du gal commandant le 4e corps.

---

[1] Note du S. H. — Lire *23 heures 50*.

Itinéraire : Chelles, Martimont, Croutoy, pont d'Attichy, Rue-du-Val [1], ferme de Touvent, Nampcel.

Colonne de gauche (ouest) : 8e division, une cie génie C., 315 et 317e de réserve, sous les ordres du général commandant la 8e div.

Itinéraire : Pierrefonds, St-Étienne, Genancourt, pont de Lamotte, ferme Morienval, ferme les Loges.

Pour se rendre des cantonnements des gros à Chelles, les troupes de la colonne de droite emprunteront l'itinéraire Elincourt, Morienval, Lessart-l'Abbesse ferme, Reteuil; celles de la colonne de gauche Gilocourt, cote 144, cote 153 (1 km. au N. de Morienval), Palesnes [2].

Les gros des avant-gardes franchiront Martimont et Genancourt à 6 heures (six).

Ordre de marche de la colonne de droite. Avant-garde : 103e infanterie et 1 groupe d'art. div., cie génie.

Passage à Martimont à 6 heures (six). — Gros : 104e, 2 gr. d'A. D. 7, 102e, A. C., génie C. (1 cie), 101e fournissant 2 cies d'arr. G.; T. C.,

Passage des éléments à Martimont : 104e : 7 heures 15; A. D. 7, 7 heures 40; 102, 8 heures. A. C., 8 heures 30. 101e, 9 heures 30. Cie génie C., 8 heures 30. Le T. C. partira à 7 heures et s'arrêtera à Reteuil.

II. — La 8e division couvrira le mouvement de sa colonne par des détachements en surveillance dans la forêt de Compiègne et, en outre, par une flanc-garde de deux bataillons qui se portera pour 6 heures (six) à la butte des Usages, tenant les directions de Vieux-Moulin et de Rethondes; elle y sera rejointe dès que possible par une batterie. Cette flanc-garde restera en place pendant toute la durée du passage de l'Aisne et surveillera les avenues de la forêt de Compiègne et le couloir de l'Aisne.

Le gros de la division, en formation de marche, quittera ses cantonnements à quatre heures (4 h.).

III. — Le 14e huss. couvrira la marche des A. G. vers l'Aisne (instructions particulières) [3]. La 3e D. C. couvre le C. A. dans la direction de Verberie.

IV. — Le 6e gr. des div. de réserve suit l'itinéraire : Haute-Fontaine (passage à 6 heures), Jaulzy, St-Pierre-lès-Bitry, grand'route de Vic vers le N., Audignicourt.

V. — Dans le cas où l'ennemi aurait pris position au S. de l'Aisne, on l'attaquera avec la plus grande énergie pour le jeter dans la rivière; si au contraire une résistance se produisait au N. de l'Aisne, les A. G. passeraient la rivière sous la protection de toute l'art. du C. A. en position sur le plateau au S. de Croutoy.

Au cas où l'armée donnerait un E. de pont, ce dernier suivrait la colonne de droite en tête du T. C.

---

[1] Note du S. H. — Hameau à 1 kilomètre au nord d'Attichy. Ne figure que sur certaines cartes.

[2] Note du S. H. — Haut-Palesne et Bas-Palesne, fermes 2.500 mètres S. O. de Pierrefonds.

[3] Note du S. H. — Non reproduites.

VI. — Le général commandant le 4e C. A. marchera en tête du gros de la colonne de droite.

Le Q. G. marchera avec le T. C. Permanence à Pontdron jusqu'à 12 heures.

VII. — Communications. — Poste T. S. F. à Hautefontaine (à partir de 11 h.).

VIII. — T. R., P. et C. C. (voir 2e partie) [1].

Le général commandant le 4e corps d'armée,

Signé : BOËLLE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DEGOUTTE.

Note. — Une ambulance par div. sera portée à l'A. G. — Les formations sanitaires, qui sont à Feigneux, partiront à 4 heures du matin et se dirigeront sur Chelles, par Grimaucourt et Retheuil.

Les troupes ne doivent pas marcher déployées avant que l'ennemi ne soit signalé.

Annexe n° 3392.

3e BUREAU.

Bazoches [2], 11 sept., 10 h. 30.

La 8e div. et la 7e div. sont en liaison et ont leurs avant-gardes sur le front Trumilly, Duvy.

Le capitaine,

COLLET-MEYGRET [3].

---

[1] Note du S. H. — Non reproduite.

[2] Note du S. H. — 1 kilomètre ouest de Duvy.

[3] Note du S. H. — Officier de l'état-major du 4e C. A., en liaison à la 7e D. I., adresse ce compte rendu au 4e C. A.

Annexe n° 3393.

Poste de Venise. (Reçu de Condé : le 11/9/14 à 7 h. 20.)

Par téléphone.

Venise de Condé. N. R. 17 W. déposé le 11/9/14 à 6 h. 40.

Général 5e corps à chef état-major, Venise.

Résultat reconnaissance cavalerie : Bois Grande et Petite Bouloir toujours occupés par infanterie française. Bois de Haraumont également dans mêmes conditions qu'hier.

Rien de nouveau dans la nuit.

Annexe n° 3394.

N° 267.

Expédié : le 11 septembre.
Lieu de départ : Venise.

M. le général cdt 5e C. A. à M. le colonel 8e chasseurs, Chardogne.

1. — L'ennemi s'est, dans la soirée, replié vers le nord.

2. — Demain, 12 septembre, le 8e chasseurs lancera des reconnaissances sur les directions probables de ses colonnes en retraite, savoir :

1° Lisle-en-Barrois, Vaubécourt, Evres.

2° Villotte-devant-Louppy, Bourgogne, Triaucourt.

3° Laheycourt, Yvraumont, Triaucourt.

4° Yvraumont, Belval, Charmontois et Sénard.

Ces reconnaissances partiront à la 1re heure. Leurs premiers rapports devront parvenir au général commandant le 5e C. A. à 9 heures, à Venise.

3. — Le 5e C. A. fera vraisemblablement demain face au nord, en s'établissant dans la zone : Laheycourt, Laimont, Chardogne, Lisle-en-Barrois.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
JEANNE-JULIEN.

Annexe n° 3395.

IIIe ARMÉE.

—

5e C. A.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

N° 269.

Venise, 11 septembre, 9 heures 40.

Note pour le 15e C. A.

Toutes les pièces d'artillerie mises à la disposition du général cdt la 10e D. I. (A. D. 10, 1/2 A. C./5 sur la rive sud de l'Ornain, 1 bie de 120 C.) ont reçu l'ordre de tirer sur l'objectif signalé par M. le général cdt le 15e C. A.

Toutefois, il semble résulter de l'examen du tir ennemi et des reconnaissances faites sur le front de la 10e D. I. que cette A. L. serait non entre Laimont et Fontenoy, mais à l'est de Villers-aux-Vents entre les cotes 190 et 160. Dans ces conditions, l'artillerie du 15e C. A. établie sur la croupe est de Vassincourt paraît avoir plus de chances de réaliser le résultat demandé.

P. O. : *Pour le chef d'état-major,*
JEAN REYNAUD.

Annexe n° 3396.

Expédié le 11 septembre à 14 heures 30.

N° 271.

Lieu de départ : Condé.

M. le général cdt le 5e C. A. à M. le général cdt le 6e C. A.

Le 15e corps progresse dans le bois des Damzelles et va être orienté sur Revigny.

Le 5e corps va prendre l'offensive par sa gauche sur Laimont, Fontenoy, sa droite conservant ses positions actuelles, se contentant de regagner les lisières nord du bois du Père-Bœuf et du bois de la station.

Le g^al cdt le 5e corps reporte son poste de commandement à Venise.

Le g^al cdt la 9e D. I., dont la présence est nécessaire au 5e corps en raison du manque d'officiers généraux, est rappelé à Condé.

Le g^al Marquet [1] exercera le commandement des troupes du 5e C. A. mises à la disposition du g^al cdt le 6e C. A.

MICHELER.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 17e brigade.

Annexe n° 3397.

Expédié le 11 septembre 1914 à 6 heures 35 minutes. [1]
Lieu de départ : cote 289 (route Marats, Vavincourt).

Le lieutenant Martin en liaison entre les 5e et 6e corps.

La 9e division occupe les mêmes positions qu'hier sur la rive est du Rû de Marne, avec artillerie interdisant les débouchés du bois la Charpentière et battant toutes les positions de batterie sur les croupes à l'est de ce bois, savoir : 1 groupe au nord du bois le Chanois, 1 groupe sur la route Marats, Erize-la-Grande, 1 km. nord Marats, 1 groupe à l'est de la croupe du Fayel.

La 9e division est en liaison avec... [2]

Poste de commandement : cote 289, sur la route Marats, Vavincourt.

MARTIN.

Annexe n° 3398.

7e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Fresnoy, 11 septembre, 5 heures.

Ordre général d'opérations n° 82 pour la journée du 11 septembre.

I. — Les forces allemandes cèdent sur la Marne et en Champagne devant les armées françaises du centre et de l'aile gauche, et continuent leur mouvement de retraite vers le nord.

Hier soir, devant la VIe armée et l'armée anglaise (dont la gauche atteignait l'Ourcq en amont de la Ferté-Milon), les gros ennemis étaient signalés au nord de la forêt de Retz vers Retheuil, Mortefontaine, Montgobert, avec arrière-gardes dans la région nord de Crépy-en-Valois et celle de Villers-Cotterets.

II. — Pour affirmer et exploiter le succès, il convient de poursuivre énergiquement le mouvement en avant, sans laisser à l'ennemi aucun répit.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives des 6e C. A. (E. M., 3e bureau, entrées).
[2] Note du S. H. — Trois ou quatre mots illisibles.

La VIe armée devra atteindre aujourd'hui :

par ses avant-gardes, le front Chaudun (8 kms. sud-ouest de Soissons), Pierrefonds (12 kms. sud-est de Compiègne);

par ses gros, le front Longpont, Soucy, Retheuil.

III. — 7e corps marchera sur deux colonnes, chacune d'elles constituée comme hier.

Itinéraire de la colonne de droite :

Villers-St-Genest, Macquelines, Levignen (partie est), Gondreville, Villers-Cotterets (partie ouest), Rond de la Reine, Soucy.

Gros d'avant-gardes à Cœuvres-et-Valsery.

Itinéraire de la colonne de gauche :

Boissy-Fresnoy, Lévignen (partie ouest), chemin de terre orienté sud-nord, aboutissant au carrefour 2 kms. est de Crépy-en-Valois sur la grande route de Crépy à Villers-Cotterets, puis Vaumoise, Pont-l'Abbé, Vez, Largny, Haramont, Vivières.

Gros d'avant-gardes ayant sa tête à la ferme de Pouy.

A. C. entrera dans la colonne de droite par le chemin orienté ouest-est, allant de Boissy-Fresnoy à ferme du Bois-Milon.

A droite du 7e C. A., le 5e groupe de D. R. suivra, par sa colonne de gauche, l'itinéraire : Cuvergnon, Ivors, Boursonne, Pisseleux, Villers-Cotterets (partie est), maison forestière de Montgobert et Montgobert; gros d'avant-gardes à St-Pierre-Aigle.

A gauche du 7e C. A., le 6e groupe de D. R. (61e, 62e D. R.) suivra l'itinéraire : Ormoy-Villers, Crépy, ferme St-Germain, Le Pressoir, Bonneuil-en-Valois, Eméville, Taillefontaine, avec un gros d'avant-gardes à Haute-Fontaine.

IV. — Les gros d'avant-gardes franchiront à 7 heures la ligne Gondreville, station de Crépy-en-Valois.

Grand'halte d'une heure lorsque les têtes des gros atteindront respectivement Villers-Cotterets et Largny; les avant-gardes feront leur grand'halte au débouché nord de la forêt de Retz.

Pendant la traversée de cette forêt, assurer en permanence, par des éléments de cavalerie divisionnaire, les liaisons dans l'intérieur du C. A. et avec les colonnes voisines; prendre toutes les précautions pour éviter l'action de petits détachements ennemis qui se seraient maintenus en forêt.

V. — 11e chasseurs éclairera la marche du C. A., signalera tout itinéraire mauvais sur les parcours assignés, poussera jusqu'à l'Aisne entre le Port et Vic-sur-Aisne et en reconnaîtra les moyens de passage.

VI. — Mouvement du Q. G. du C. A. :

Fresnoy, jusqu'à 9 heures;

Vaumoise, à partir de 9 heures;

Villers-Cotterets, à partir de 10 heures 30.

VII. — *T. C., T. R., parcs et convois,* suivront dans cet ordre l'itinéraire de la colonne de droite.

T. C. Départ de Brégy à 6 heures 30.

T. R. (sections de distribution), partant à sept heures de St-Soupplets (63e division et E. N. E.), et de Marchemoret (14e division et groupe de bataillons alpins), se rendront à Oissery, d'où ils suivront, en une seule colonne (63e div. et E. N. E. en tête), l'itinéraire Brégy, Bouillancy, Villers-St-Genest, Macquelines, Lévignen, où ils attendront des ordres.

Parcs. — Départ de Forfry à neuf heures, équipage de ponts en tête; suivront les T. R. à partir de Brégy et ne dépasseront pas jusqu'à nouvel ordre Villers-St-Genest.

Convois. — Départ d'Oissery à 10 heures, ne dépasseront pas jusqu'à nouvel ordre Bouillancy.

Le général commandant le 7e corps,

VAUTIER.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

SÉROT ALMÉRAS.

Annexe n° 3399.

7e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Poste de commandement de Vaumoise,
11 septembre, 13 heures 40.

Ordre général d'opérations n° 83.

Stationnement du 11 septembre au soir.

I. — Le corps d'armée atteint sans incident ses objectifs de marche, n'ayant eu à refouler que quelques faibles fractions ennemies.

II. — Stationnement sur les itinéraires de marche des 2 colonnes :

Colonne de droite : tête du gros à Soucy, Puisieux; queue à Villers-Cotterets.

Colonne de gauche : tête du gros à Vivières, queue à Largny.

A Villers-Cotterets, deux régiments de la 63e division avec état-major de brigade et E. N. E., y compris le génie de corps et les bataillons alpins qui sont à la colonne de gauche.

11e chasseurs : Puisieux.

III. — Les avant-gardes. Ligne de résistance principale : Cœuvres-et-Valsery (liaison vers Dommiers avec le 5e groupe de D. R.), ferme de Pouy, carrefour (1.500 mètres nord de Mortefontaine) des routes de Mortefontaine à Haute-Fontaine et de la route venant de Roy-St-Nicolas. Liaison avec le 4e corps vers Chelles.

Pas d'artillerie aux avant-gardes pour le stationnement. Avant-postes sur la ligne : moulin 600 mètres nord-est de Cœuvres, boqueteaux 700 mètres nord de ferme Traversine, carrefour Suzon. 1.200 mètres sud-est de Haute-Fontaine.

Liaison entre les deux divisions : sur le chemin de terre Vivières, cote 154 (entre Cœuvres et ferme de Pouy) et carrefour de la Croix, 1.800 mètres nord-ouest de ferme Traversine, ce chemin à la 63e division.

IV. — Conduite à tenir en cas d'attaque : résister sur place.

V. — *T. C.* Vauciennes.

T. R. : les sections de distribution continueront leur mouvement de Lévignen par Gondreville sur la sucrerie nord-ouest de Vauciennes où elles seront à la disposition des troupes. Les généraux de division et commandants des divers E. N. E. leur enverront à cette sucrerie des ordres pour les diriger sur les cantonnements. Après distribution, les sections vidées reviendront en ce point. Les sections de ravitaillement rendues ce soir, de Villers-St-Genest par Macquelines, Lévignen et Gondreville, à Vaumoise.

Parcs. — Ormoy-le-Davien. — *Convois :* Lévignen.

VI. — Q. G. du C. A. : Villers-Cotterets. — Q. G. 63e div. : Villers-Cotterets.

Q. G. 14e division : Haramont.

Q. G. 5e groupe D. R. : Dampleux. — Q. G. 4e corps : Pontdron. — Q. G. 6e groupe D. R. : Crépy-en-Valois.

VII. — *Liaisons téléphoniques :* poste de C. A. : Villers-Cotterets et Haramont à partir de 19 heures.

VIII. — *Ravitaillement en viande :*

Centres de livraison le 12 septembre. de 7 heures à 9 heures (pour les repas du 12 septembre soir et 13 septembre matin) :

14e div., 63e D. R. et E. N. E. : sortie ouest de Villers-Cotterets. Parcs et convois: Gondreville.

Après ravitaillement, la section automobile de R. V. F. se portera à Vaumoise où le centre d'abat sera transféré le 12 septembre dans la matinée; les voitures à viande rejoindront le 1er échelon des T. R. de leur corps (voitures à vivres et à bagages)

Le général commandant le 7e corps d'armée,

Signé : VAUTIER.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

SÉROT ALMÉRAS.

Annexe n° 3400.

1re ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

(Reçu le 11 septembre à 18 h. 10.)

Message téléphonique.

De 8e C. A. (cap. Dubreuil). à Q. G. A.

15e division. — Reconnaissance sur Magnières (1 compagnie) : a été accueillie par un feu d'infanterie et d'artillerie très violent; elle n'a pu atteindre le talus de la voie ferrée; elle a de nombreux blessés. Le cdt Pillon est grièvement atteint.

Reconnaissance sur Vallois : Les tranchées allemandes de la cote 337 sont toujours occupées. La reconnaissance a reçu des coups de canon à son débouché de Vallois; elle continue sur Vallois.

La 16e division n'a déclenché ses reconnaisances qu'à 16 heures. On n'a pas encore de renseignements.

Annexe n° 3401.

Damas-aux-bois, le 11 septembre 1914.

Le général de Castelli, commandant le 8e C. A., à M. le général commandant la Ire armée, Epinal.

J'ai l'honneur de vous adresser, conformément à vos instructions de ce matin[1], les renseignements suivants au sujet des attaques tentées le 9 septembre courant sur Magnières, St-Pierremont et Xaffévillers :

1° L'attaque de nuit sur Magnières (15e div.) était confiée à un bataillon du 56e d'infanterie. Comme l'indiquent les pièces ci-jointes[2] (n° 1 et 2), et notamment le rapport

---

[1] Note du S. H. — Ordre non reproduit.
[2] Note du S. H. — Ces pièces n'ont pas été reproduites.

de M. le général commandant la 30e brigade (pièce n° 1), une seule compagnie de ce bataillon a pu pousser jusqu'à la voie ferrée et s'y maintenir, sans pouvoir forcer le pont barricadé, devant des maisons crénelées. L'obstacle de la Mortagne a empêché des attaques latérales.

L'ordre avait été donné de reprendre l'attaque et l'artillerie avait commencé à canonner Magnières, lorsqu'est arrivé l'ordre de suspendre les attaques.

2° A St-Pierremont (16e div.), les 2 bataillons du 95e d'infanterie chargés de l'attaque de nuit ont été ramenés, pris de front et d'écharpe par les feux croisés partant de St-Pierremont et de Magnières, et contre-attaqués sur leur droite.

Conformément aux ordres que j'ai donnés à 7 heures au colonel commandant provisoirement la 16e division, l'attaque sur St-Pierremont a été renouvelée à 8 heures avec 3 bataillons, après une préparation par toutes les batteries pouvant battre le village et ses abords, et n'a pas réussi davantage, le 95e ayant été arrêté par un tir d'obusiers formant barrage en avant du village (pièce n° 13).

Une troisième attaque était prescrite pour 13 heures et a été contremandée par ordre supérieur.

3° Du côté de Xaffévillers, la première attaque de la 25e div. avait été appuyée par un bataillon du 85e d'infanterie qui s'était engagé côte à côte avec le 98e d'infanterie, mais qui avait dû se replier avec lui et après avoir subi de fortes pertes.

Dans l'après-midi, vers 15 heures, la 25e division ayant signalé à la 15e division qu'un bataillon du 98e tenait encore à la corne O. du bois du Grand-Bras, 2 bataillons du 29e, partant du bois des Corres et du bois du Haut-de-Corbe, furent envoyés pour porter aide à ce bataillon, mais ne purent parvenir jusqu'au bois du Grand-Bras (pièce n° 15), la crête à l'ouest de Xaffévillers étant violemment battue par l'artillerie ennemie.

Ci-joint les pièces que possède l'état-major du 8e C. A. relativement à ces combats du 9 septembre [1].

Un rapport [2] relatif à l'action de la compagnie de gauche du 56e (capitaine Rech) contre Magnières a été joint à une proposition de citation établie en faveur de cet officier.

CASTELLI.

---

[1] Note du S. H. — Ces pièces n'ont pas été reproduites.
[2] Note du S. H. — Non reproduit.

Annexe n° 3402.

IX° ARMÉE.

9° C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3° BUREAU.

Fère-Champenoise, 11 septembre, 3 heures.

Ordre général d'opérations n° 43
pour la journée du 11 septembre.

I. — L'ennemi continue son mouvement de retraite sur le front de la IX° armée. La poursuite sera continuée, en vue de rapprocher le plus possible de la Marne. On cherchera surtout à déborder et à tourner les arrière-gardes de l'ennemi pour les faire tomber, plutôt qu'à les attaquer de front, à agir pour cela avec des formations largement déployées, ou à faire appel à des colonnes voisines avec lesquelles des liaisons étroites devront être établies.

II. — Zone d'action du 9° C. A., entre la ligne incluse Linthes, Ecury-le-Repos, Trécon, Chaintrix, Pocancy, à droite de laquelle opère la 42° D. I., et la route exclue Bergères-lez-Vertus, Mareuil-sur-Ay, qui appartient au 10° C. A.

III. — L'attaque reprendra à 5 heures :

a. 52° D. R., objectifs successifs : Ecury-le-Repos, Trécon, Chaintrix, Petit-Vouzy, Vouzy, Rouffy, St-Mard-lez-Rouffy, Pocancy, Champigneul.

b. 17° D. I., disposant de toute sa division (moins 1 btn du 77°) [1], Pierre-Morains Petit-Voipreux, Voipreux, Villeneuve, Flavigny, les Istres-et-Bury.

c. Limite entre les 2 divisions : Pierre-Morains, Petit-Voipreux, Renneville, ferme d'Epargneval, château des Marais (cette ligne à la 17° D. I.).

d. Div. du Maroc : suivra le mouvement de la 17° D. I. par les chemins dans la zone de cette division; prête à déboucher de Morains-le-Petit pour 6 heures, après le passage de l'A. C., sur la route de Morains-le-Petit.

Son élément de gauche, sur la route de Bergères-lez-Vertus.

e. L'A. C. et 1 btn du 77 [1] (soutien), rassemblés à 5 h. 30, à 1.500 m. au sud de Morains-le-Petit, à la disposition du cdt du C. A.

f. 7° hussards [2], éclairera le C. A. dans sa zone en conservant le contact de l'ennemi.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de la 36° brigade (17° D. I.).
[2] Note du S. H. — Régiment de cavalerie rattaché au 9° corps.

IV. — Poste de commandement : Fère-Champenoise jusqu'à 6 heures.
Pierre-Morains, à partir de 6 h. 30.
Ultérieurement, Petit-Voipreux.

V. — T. R. Sections vides groupées pour 7 h. à la station de Fère-Champenoise (9e C. A.) pour s'y ravitailler. 52e D. R., à la station de Linthes pour 9 heures.

VI. — Le Q. G. fonctionnera à Fère-Champenoise jusqu'à nouvel ordre.

VII. — Liaisons télégraphiques : entre le Q. G. et le poste de commandement.

VIII. — Ravt. en munitions : Linthes, à partir 6 heures.

Signé : Gal DUBOIS.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
NOURRISSON.

Annexe n° 3403.

9e CORPS D'ARMÉE. Petit-Voipreux, 11 septembre, 13 heures.

Ordre pour le stationnement.

I. — Dispositif à réaliser si possible en fin de journée. Div. maroc., gros : les Istres-et-Bury, Flavigny (Q. G.);
Avant-garde : Plivot.
17e D. I., gros : Bruy, chau des Marais; av. garde (1 brig. et A. D. 17) : Athis (Q. G.) et Jâlons. – 52e D. R. : Champigneul (av. garde); gros, Pocancy, St-Mard-lez-Rouffy, Rouffy. Détachement à Vouzy*. Q. G. à Rouffy.
A. C., btn 77 [1], génie C. : Villeneuve, Renneville.
T. C. du C. A. : Voipreux, Chevigny (y compris équip. pont 52e D. R.).
T. R. sections de distribution avec les troupes. Le reste à Fère-Champenoise.
Convois : Connantre.

* Liaison avec la 42e D. I.

---

[1] Note du S. H. — Du 77e R. I. (36e brigade, 17e D. I.).

II. — Avant-postes : sur la Marne, pour en tenir les points de passage, d'Aulnay inclus à Bisseuil inclus (ce dernier à la div. du Maroc).

7e hussards [1] à Athis.

III. — Mot : Cambronne, Cadix.

Signé : Général DUBOIS.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

Q. G. du C. A. : Voipreux ou Villeneuve.

Annexe n° 3404.

9e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Au Q. G., à Villeneuve, 11 septembre, 23 h. 30.

Ordre général n° 44.

(Mouvement du 12 septembre).

1re partie.

I. — L'ennemi a cédé aujourd'hui sur tout le front de la IXe armée et des armées voisines, et s'est replié au nord de la Marne dont il a détruit les ponts.

II. — Demain, dès 5 heures, reprise de la poursuite.

9e corps (encadré entre la 42e D. I. à droite et 10e C. A. à gauche), dans la zone : ligne Juvigny, les Grandes-Loges (partie est), Bouy, Mourmelon-le-Grand, Aubérive-sur-Suippes exclue, et ligne Bouzy, Trépail, Villers-Marmery, Wez, Thuizy, Nauroy, Pont-Faverger inclus.

III. — En conséquence :

a. 1re opération. Rétablissement des points de passage de la Marne à Tours, Condé, Aulnay, sous la protection : 1° des bataillons d'inf. poussés ce soir sur la Marne qui s'efforceront, aussitôt que possible et par des moyens de fortune, de franchir la rivière. 2° de toute l'artillerie du C. A. sous les ordres du général cdt l'artillerie (artillerie

---

[1] Note du S. H. — Régiment de cavalerie rattaché au 9e C. A.

en place avant le jour : A. C. poussée pour 4 h. 30, 1 km. S. d'Athis; A.D. (52, au S. de Jâlons pour la même heure).

Travaux exécutés par les cies divisionnaires du génie, savoir :

Div. Maroc à Tours-sur-Marne, et éventuellement Bisseuil;

17e D. I. à Condé-sur-Marne;

52e D. R. à Aulnay-sur-Marne.

Cies du génie à pied d'œuvre au point du jour.

L'équipage de ponts de la 52e D. R. construira un pont sur la ligne Jâlons, Aigny.

b. 2e opération. Franchissement de la Marne.

Les 17e D. I. et div. du Maroc se tiendront prêtes à franchir la Marne :

17e D. I., à Condé et Aulnay;

Div. du Maroc, à Tours et éventuellement Bisseuil, aussitôt que possible.

52e D. R. suivra, par Aulnay et Condé, derrière 17e D. I.

Chacune des 17e D. I. et Maroc devra agir en liaison intime avec l'autre, de manière à se faciliter mutuellement le passage.

c. 3e opération. Continuation du mouvement :

17e D. I., direction générale : Livry-sur-Vesle [1].

Zone entre la ligne exclue indiquée au § II, à droite, et le canal de la Marne à l'Aisne, à gauche.

Div. Maroc, entre le canal de la Marne à l'Aisne, à droite, et ligne incluse indiquée au paragraphe II, à gauche.

52e D. R., suivra le mouvement de 17e D. I., à la disposition du général commandant le C. A.

Artillerie suivra les avant-gardes aussitôt que possible. A. C., avec 17e D. I.; A.D./52, en tête de sa division.

7e hussards [2], franchira la Marne aussitôt que possible et poussera ses reconnaissances sur la Vesle.

IV. — T. C. : se portera sur Champigneul-Champagne, derrière 52e D. R.

T. R. et convoi (voir 2e partie).

V. — Q. G. : fonctionnera à Villeneuve, jusqu'à nouvel ordre.

Poste de commandement : Champigneul, à partir de 5 h. 30.

Liaisons rendues à cette heure.

Signé : Général DUBOIS.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

NOURRISSON.

---

[1] Note du S. H. — Lire : *Livry*, sur la carte au 1/80.000e.

[2] Note du S. H. — Régiment de cavalerie rattaché au 9e C. A.

Annexe n° 3405.

Ve ARMÉE.

10e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

1er BUREAU.

Q. G. Pierry, le 11 sept., 19 heures.

Ordre pour le déplacement du Q. G. pour le 12 septembre 1914.

Le quartier général du 10e corps d'armée et le poste de commandement seront maintenus à Pierry jusqu'à nouvel ordre.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
(Illisible.)

Annexe n° 3406.

IXe ARMÉE.

10e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. du 10e corps d'armée, 11 septembre, 4 heures.

Ordre général d'opérations n° 63
pour la journée du 11 septembre.

I. — La IXe armée a poursuivi, pendant la journée du 10 septembre, les colonnes ennemies qui se replient en hâte vers le nord.

A sa gauche, la Ve armée a atteint la Marne entre Château-Thierry et Dormans, après avoir fait de nombreux prisonniers et capturé des caissons et des équipages.

II. — La poursuite sera continuée aujourd'hui 11 septembre en vue de se rapprocher le plus possible de la Marne.

On cherchera surtout à déborder les arrière-gardes de l'ennemi pour les faire tomber, plutôt qu'à les attaquer de front. Les colonnes voisines se prêteront dans ce but un mutuel appui.

III. — Le rôle du 10e C., dans ce mouvement, sera de maintenir la liaison entre les IXe et V^e^ armées, dont les éléments les plus rapprochés de lui atteindront respectivement,

à sa droite, Tours-sur-Marne (9e C. A.); à sa gauche, Anthenay et Vandières-sous-Châtillon (1er C. A.).

Il disposera pour ce mouvement de la route incluse Bergères-lez-Vertus, Mareuil-sur-Ay, et des routes plus à l'ouest.

IV. — Le mouvement s'exécutera en trois colonnes, couvertes à l'est par le 13e hussards [1] qui assurera la liaison avec les éléments de gauche du 9e C. A.

1° *Colonne de l'ouest,* 19 D. I., à la disposition de laquelle est remise la 37e brigade.

Se portera par le carrefour 3 km. nord d'Etoges (P. I.), carrefour 1.200 mètres est de la Charmoye, la Grande Folie, grand'route d'Ablois-Saint-Martin. sur Damery. Elle enverra, à son passage à Ablois-St-Martin, un détachement composé de 1 régiment, un groupe, demi-escadron div., sur Mareuil-le-Port; passage de la tête d'avant-garde au P. I. à 8 heures.

Les cantonnements d'Etrechy et de Loisy-en-Brie devront être évacués à 7 heure 30.

2° *Colonne du centre,* 20e division, se portera par Etrechy ou Loisy-en-Brie, Soulières (P. I.), Chaltrait-aux-Bois, Montroland, Mancy et Pierry, sur Epernay.

Passage de la tête d'avant-garde au P. I. à 8 heures 30.

La route Bergères-lez-Vertus, Vertus sera laissée libre à partir de 8 heures.

3° *Colonne de l'est,* 51e D. R., se portera par Bergères-lez-Vertus, Vertus, et la grand'route, sur Mareuil-sur-Ay. Départ de la tête d'avant-garde de Colligny à 7 heures.

Dans les deux colonnes de l'est et du centre, l'artillerie sera placée aussi près que possible des têtes de colonnes.

4° A. C. 10 et génie de corps marcheront avec les mêmes divisions qu'hier.

5° Réserve d'infanterie, suivra la colonne du centre. Départ de Coizard-Joches, 8 heures 30.

V. — Le Q. G. du 10e C. A. suivra l'itinéraire de la colonne du centre.

VI. — T. C. se portera sur Moussy par la grand'route de Champaubert, Montmort; départ de Baye à 10 heures.

VII. — P. et C. Un ordre particulier leur est adressé :

VIII. — Mot du 11 midi au 12 midi : César, Constantine.

Le général commandant le 10e C. A.,
Signé : DEFFORGES.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
PAULINIER.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de cavalerie de corps.

Annexe n° 3407.

Connantray, 11 septembre, 3 heures.

Ordre général pour la journée du 11 septembre.

I. — La poursuite de l'ennemi sera continuée aujourd'hui en vue de se rapprocher le plus possible de la Marne. On cherchera surtout à déborder et à tourner les arrière-gardes de l'ennemi pour les faire tomber plutôt qu'à les attaquer de front, à agir pour cela avec des formations largement déployées ou à faire appel à des colonnes voisines avec lesquelles des liaisons étroites devront être établies.

II. — Le 11e corps, disposant de la 18e div., de la 60e D. R. et du corps de cavalerie (9e et 6e D. C.) réuni à Poivres-Ste-Suzanne, exécutera son mouvement dans les conditions suivantes :

21e div. : chemin à un trait partant de la lisière N. O. Lenharrée, au N. de l'église, et aboutissant à l'église de Soudron, partie N. de Soudron, chemin à 1 trait S. N. aboutissant à la grande route à la Bergerie, grande route de Châlons, jusqu'à la ferme Notre-Dame, chemin à un trait aboutissant à la cote 105 (1 kil. S. de St.-Pierre-aux-Oies), puis grande route et chemin de St-Gibrien.

18e div. : Vassimont, chemin à un trait partant de la sortie ouest de Vassimont, suivant la lisière E. des bois à l'O. de la grande clairière aboutissant à la sortie sud de Soudron, moulin de Soudron, route de Cheniers, Cheniers, route à 2 traits rejoignant la grande route vers la maison de garde, grande route de Châlons jusqu'à la sortie des bois, puis chemin de Fagnières.

22e div. : grande route de Châlons par Vatry, avec détachement de liaison par Haussimont, chemin à 1 trait passant entre les cotes 190 et 168, puis à l'E. de la cote 179, à la cote 163 [1], et rejoignant la route de Vatry.

Un autre détachement de liaison devra être organisé à partir de Vatry, entre la grande route et l'itinéraire de la 18e div.

60e D. R. : qui est à Mailly, suivra en seconde ligne, se dirigera par l'itinéraire Mailly, grande route de Châlons, Sommesous à Lettrée, Lettrée, Bussy-Lettrée, chemin à 1 trait de Bussy-Lettrée à Breuvery, Breuvery, Nuisement-sur-Coole, Ecury-sur-Coole, Coolus.

Artillerie de corps : se rendra par la grande route à Sommesous et suivra de là, derrière la 22e div., la grande route de Châlons. La 22e div. laissera à Sommesous 1 bataillon pour escorter l'A. C.

Génie de corps : 1 cie restera, jusqu'à nouvel ordre, à la disposition de la 21e div.; celle qui est rattachée à la 22e div. sera remise à Sommesous à la disposition du général commandant le C. A. et marchera en tête de l'A. C.

Les 21e, 18e, et 22e div. franchiront par leurs avant-gardes, à 5 heures, la ligne de la Somme; la 60e div. partira à la même heure de Mailly.

---

[1] Note du S. H. — Lire : *169*.

III. — Au reçu du présent ordre, le corps de cavalerie dirigera une division sur Cernon, par Sommesous et Dommartin-Lettrée. L'autre div., opérant à l'E. du 11e corps, progressera également vers le nord, se reliant à la 60e D. R. et assurant la liaison avec le 21e C. A. [1], dont la gauche était hier soir vers Soudé-Ste-Croix.

IV. — Le général commandant le C. A. se rendra de Connantray à Sommesous par la grande route; il sera à Sommesous à 6 heures et suivra, à partir de ce point, la grande route de Châlons.

V. — Mot : Cambronne, Cadix.

Le général commandant le 11e C. A.,
Signé : EYDOUX.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
Signé : WEYWADA.

Annexe n° 3408.

Ferme de Constantine, 11 septembre, 7 h. 15.
(route de Connantray à Sommesous.)

Le général cdt le 11e C. A. à MM. les généraux commandant les 60e D. R., 22e D. I., corps de cavalerie, et colonel commandant le 2e chasseurs.

En exécution des ordres de l'armée, la 60e D. R. devra pouvoir intervenir contre les forces ennemies qui opèrent au N. de Soudé-Ste-Croix et de Coole, sur le front du 21e C. A. A cet effet, la 60e D. R., au lieu de poursuivre dans la direction de Breuvery, après avoir franchi la Soude, se dirigera, de Lettrée, droit sur Cernon. Au cours de sa marche, la 60e D. R. devra constamment s'éclairer sur sa droite et se tenir prête à agir contre les forces ennemies opérant dans les terrains compris entre la Soude et la Coole, ou battant en retraite dans la direction du N.

La 22e div., engagée sur la route Vatry, Châlons, devra se tenir en liaison étroite avec la 60e D. R. et, tout en poursuivant sa marche sur Châlons, être toujours en mesure d'appuyer, sur l'ordre du général commandant le C. A., la 60e div., si les circonstances l'exigent.

Le 2e chasseurs [2] éclairera tout particulièrement dans la direction du N. E., de manière à renseigner assez tôt les 60e et 22e div. et à leur donner ainsi la possibilité d'intervenir au besoin en temps utile.

---

[1] Note du S. H. — De la IVe armée.
[2] Note du S. H. — Régiment de cavalerie rattaché au 11e C. A.

Le corps de cavalerie devra coopérer avec tous ses moyens à l'action de l'aile droite du C. A., pour aider le 21e C. A. à refouler les forces ennemies qui se trouvent sur son front.

Pour renforcer l'action éventuelle de la 22e division, le général commandant le C. A. met à sa disposition un groupe A. C. qui la rejoindra au nord de Sommesous.

Le général commandant le 11e C. A.,

Signé : EYDOUX.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

"

Annexe n° 3409.

Sommesous, 11 septembre [1].

Le général commandant le 11e C. A. au général commandant la 60e D. R.

Rien n'est signalé dans les bois entre la Coole et la Soude. Marchez donc nettement sur Cernon, et, dès que vous aurez atteint cette ligne, poussez un détachement allégé vers Mairy et Sogny, pour occuper les ponts que la 9e div. de cavalerie est chargée de tenir jusqu'à votre arrivée.

EYDOUX.

Annexe n° 3410.

Expédié le.....à 11 heures [2].
Lieu de départ : signal de Soudé.

Le colonel cdt la 1re bde cav. (9e D. C.) à M. le général cdt le 21e C. A.

Copie d'un ordre du 11e corps, de Sommesous 9 h. 45 :

« La 9e D. C. va procéder immédiatement à la recherche des passages de la Marne entre Mairy-sur-Marne et Châlons inclus. Elle occupera ces passages; elle se tiendra

---

[1] Note du S. H. — Cet ordre ne porte aucune indication d'heure. Toutefois, il semble postérieur à l'ordre général du 11e C. A., daté du 11 septembre, 7 h. 15 (annexe n° 3506) invitant la 60e D. R., « *après avoir franchi la Soude, à marcher droit de Lettrée sur Cernon* ».

[2] Note du S. H. — Compte rendu porté conservé dans les archives du 21e C. A. (E. M., 3e bureau, entrées) parmi les pièces du 11 septembre.

en liaison étroite avec le 21e corps et le 11e corps qui appuie son mouvement. Ordre formel d'envoyer des comptes rendus fréquents à ces deux quartiers généraux. Le 11e corps se porte sur Châlons par la grande route Sommesous, Châlons.

Vu et transmis.

ARTHUIS [1].

11 h. 20.

A 10 h., les premiers éléments de l'avant-garde de la 60e div. de réserve (11e corps) sortaient de Sommesous, suivis d'artillerie, sur la route Sommesous, Dommartin-Lettrée.

ARTHUIS.

11 h. 30.

La voie ferrée est complètement libre entre Sommesous et la halte de Poivres.

ARTHUIS.

Annexe n° 3411.

11 septembre, 15 heures.
Passage à niveau, N. Sommesous.

Ordre pour le stationnement du 11 au 12 septembre.

21e div. : cantonnements-bivouacs dans la clairière de Cheniers, avec av.-garde sur la route de Châlons, à la bifurcation de la route de Cheniers. Avant-postes à la lisière des bois, cherchant la liaison avec ceux de la 42e div. vers la route Thibie, St-Pierre-aux-Oies. — Q. G., Cheniers.

18e div. : en deuxième ligne, cantonnement-bivouac à Soudron et aux environs du village, face au N.-E., dans la clairière. — Q. G. à Soudron.

22e div. : cantonnement-bivouac à Nuisement, Breuvery, et dans les clairières à l'ouest. avec avant-postes sur le front cote 125 (route de Châlons), (liaison avec les avant-postes de la 21e division), sortie N. d'Écury, carrefour de la cote 141 sur la voie romaine. — Q. G. à Nuisement.

60e D. R. : cantonnement-bivouac à Saint-Quentin-sur-Coole et Cernon, et dans la région au S.-O.. — Av.-postes sur la voie romaine, du carrefour 141 exclu (liaison avec les av.-postes de la 22e div.) au carrefour 154. — Q. G. à Cernon.

2e régiment de chasseurs. : à Cernon

---

[1] Note du S. H. — Colonel commandant le 4e régiment de chasseurs à cheval.

A. C. et génie corps : cantonnement-bivouac à Bussy-Lettrée et à l'ouest, avec 1 btn. de soutien, fourni par la 18e division.

Q. G. du C. A. à Vatry, gardé par une compagnie du bataillon de soutien de l'A. C.

T. C. : Sommesous.

G. des parcs : Mailly.

Mot du 11 : Cambronne, Cadix.

T. R. : les T. R., sections de distributions, seront à la disposition des divisions vers 18 heures :

A Soudron, 21e et 18e div.
A Vatry, 22e div.
A Bussy-Lettrée : 60e D. R. et 2e régiment chasseurs; A. C. et G. corps.

Après distributions, les sections vidées reflueront sur ces trois points.

Le général commandant le 11e C. A.,
Signé : EYDOUX.

P. A. : *Le chef d'E.-M.*,
WEYWADA.

Annexe n° 3412.

Vatry, 11 septembre, 16 h. 45.

A M. le général commandant la 18e div. inf.

D'après des renseignements qui viennent de me parvenir et qui sont confirmés d'ailleurs par votre note, vous seriez arrivé avec votre colonne au sud de Fagnières. Rien ne m'était parvenu jusque-là pour me fixer sur la marche de votre division. Si, en effet, vous êtes près de Fagnières, il ne s'agit plus de renoncer aux avantages acquis, dus à l'entrain et à l'endurance de votre division, et de se reporter vers Soudron.

Il faut s'assurer la possession du terrain conquis, et, dans ce but, votre division pourrait occuper Saint-Gibrien, Fagnières, le faubourg de Marne, le moulin 117[1] avec une garde solide aux deux ponts; le reste de votre division s'échelonnerait dans une position choisie par vous.

EYDOUX.

---

[1] Note du S. H. — Ce moulin ne figure plus sur la carte au 1/80.000e, tirage de 1911; il était situé à 1 km. au sud du faubourg de Marne (cote 117), à la jonction des routes Sommesous, Châlons et Coolus, Châlons.

Annexe n° 3413.

(Téléphoné par le 12e corps le 11/9 à 2 heures [1].)

Combats sur le front toute la nuit, 47e brigade aux environs de Courdemanges.

Un prisonnier appartient à la 49e bde de landwehr (118e). Il est arrivé lundi [2] à Vitry venant de Mouzon. Ce prisonnier est un nommé Charles Clément, originaire de Metz; il parle très bien français. Il y a un tiers de Lorrains dans ce régiment, venant de Metz. Le régiment a été formé à Mayence, transporté en Luxembourg par chemin de fer. Il y aurait cette nuit des débarquements très importants à Vitry : on a déjà vu débarquer un rgt d'inf. avec 10 mitrailleuses, un rgt d'art. venu de Sedan; on attendait des renforts importants de troupes actives; il y a beaucoup d'art. lourde sur le front.

Le ballon était environ 3 km. N.-N.-O. de Vitry. Il sert à conduire le feu de la grosse artillerie.

Cette grosse artillerie est du calibre 18 ou 21 cm.

Il n'y avait plus de réserve quand la 49e bde a été envoyée hier soir au feu. Les Allemands racontent aux soldats qu'ils ont enveloppé une armée française et que c'est le moment de la détruire. La landwehr a le fusil 88 et utilise les munitions 96. Les hommes sont mal nourris : beaucoup de viande. La landwehr est une troupe médiocre. Plusieurs cies ont été mises en débandade; on les a regroupées à coups de revolver. Il y aurait également, dans la région de Vitry, 2 régiments de cavalerie (1 de dragons, 1 de hussards) entre Blacy et Glannes. Tout est garni d'artillerie de siège. Il y en a aussi près de la ville. Voici les numéros des régiments qui se trouvent à Vitry et au sud : le 29e et le 68e (qui a perdu 4 mitrailleuses); le 69e, le 134e (active), le 116e, le 134e (landwehr). Comme artillerie lourde : 4 régiments (12e saxons, 7e et 8e), (les 2 derniers douteux); le 4e inconnu. Artillerie de campagne : 44e. Cavalerie : 1 régiment hussards. En outre, on débarquera ce soir à Vitry un rgt d'artillerie et 1 rgt d'infanterie.

Annexe n° 3414.

12e CORPS D'ARMÉE. — 11 septembre 1914.

ÉTAT-MAJOR.

Le général Roques, commandant le 12e corps d'armée, à M. le général commandant l'armée de Brienne-le-Château [3].

Il résulte de la physionomie du combat, pendant la journée du 10 septembre, que les Allemands s'organisent solidement autour de Vitry-le-François, en faisant usage d'une artillerie de gros calibre très nombreuse.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, entrées).
[2] Note du S. H. — 7 septembre.
[3] Note du S. H. — IVe armée.

Cette impression est confirmée par les déclarations d'un soldat lorrain, fait prisonnier cette nuit : cet homme déclare que les Allemands ont amené, à Vitry, une quantité considérable d'artillerie lourde abondamment approvisionnée.

Il y a là une situation nouvelle, qui peut nécessiter des mesures nouvelles, notamment en ce qui concerne la mise en action d'une grosse artillerie à longue portée.

J'ai l'honneur de vous en rendre compte.

ROQUES.

Annexe n° 3415.

IVe ARMÉE.

12e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

P. C. de la Malmaison, 11 septembre 1914, 9 h. 30.

Ordre n° 58[1].

En raison de la situation générale et de renseignements locaux, qui laissent croire que l'A. L. allemande est en retraite, notre artillerie prendra ses dispositions pour tirer, le plus tôt possible, sur les routes et voies ferrées partant de Vitry, comprises dans le secteur Vitry-le-François, Vitry-en-Perthois et Vitry-le-François, Loisy et, principalement, au delà de Vitry, sur la route de Vitry-en-Perthois et la route de St-Amand-sur-Fion. Éviter de tirer sur la ville de Vitry.

Le 21e chasseurs est mis à la disposition du général Descoings avec mission de pousser de très vives reconnaissances dans la région de Vitry, Blacy et à l'ouest.

ROQUES.

---

[1] Note du S. H. — La substance de cet ordre est communiquée au général commandant la IVe armée, à titre de compte rendu, à 11 h. 20.

Annexe n° 3416.

— Signal d'Arzillières, 10 h. 30.

G^al cdt 12e C. A. à g^al cdt 24e D. I.[1]

L'ennemi est en retraite. Le général Descoings, avec 21e rég. de chasseurs et des éléments de son détachement, entamera la poursuite à l'ouest de Vitry.

ROQUES.

Annexe n° 3417.

P. C. Malmaison, 11 sept., 10 h. 55.

corps à armée. Chavanges[2].

Au S.-O. de Vitry, l'ennemi est en retraite. Le détachement du C^el Méric[3] marche sur la Cense du Puits; le général Descoings[4], avec le 21e chasseurs et des éléments de son détachement, entame une poursuite à l'O. de Vitry. On signalait toutefois ce matin, vers 8 heures, une nombreuse artillerie ennemie au mont de Fourche.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
BERNARD.

---

[1] Note du S. H. — Ordre porté, conservé dans les archives de la 24e division parmi les pièces du 11 septembre.
[2] Note du S. H. — IVe armée.
[3] Note du S. H. — Commandant la 48e brigade.
[4] Note du S. H. — Commandant la 24e division.

Annexe n° 3418.

IVe ARMÉE.

12e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

P. C. de la Malmaison, 11 septembre 1914, 13 h. 45.

Ordre général n° 59.

I. — La poursuite continue.

II. — Le 21e chasseurs a été lancé sur les passages de la Marne à Couvrot et à l'ouest.
Le détachement du colonel Méric [1] a été dirigé sur Maisons-en-Champagne, les éléments disponibles de la 24e D. I. sur Couvrot et Loisy.
Les compagnies du génie de corps ont reçu l'ordre de remettre en état la route d'Arzillières à Blacy.

III. — Le 1er échelon du P. A. et les formations sanitaires seront poussées aujourd'hui à les Rivières-Henruel, — l'E. pont à St-Chéron, — le 35e territorial et le parc du génie à Châtel-Raould.
Le g^al^ cdt. l'art. fixera l'emplacement du 2e échelon du P. A.
Le rgt de marche du 37e d'inf. et les convois conserveront leurs cantonnements actuels.

IV. — Q. G. et P. C. à Saint-Chéron * à partir de 15 heures.

Signé : ROQUES.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
BERNARD.

* **Parti avec [2] Châtel-Raould.**

---

[1] Note du S. H. — 100e R. I. et éléments prêtés par le 2e C. A. (environ 1 régiment).
[2] Note du S. H. — *Sic.*

Annexe n° 3419.

Chéron, 19 heures [1].
(Reçu à 20 h. 20.)

G^al cdt 12e corps d'armée à g^al cdt armée, Chavanges [2].

Lors de votre visite sur le terrain, le général Descoings vous a exposé son intention d'atteindre ce soir la Marne à Loisy et Couvrot, avec sa brigade de droite (47e) et à Soulanges, Pringy, avec la brigade de gauche (48e) ces points étant très en amont des points que vous avez assignés au 17e corps. Ce matin, vous avez approuvé cette intention. Or, je suis informé, par la cavalerie, que le 17e corps dirige colonne de droite sur Couvrot, colonne du centre sur Soulanges, colonne de gauche sur Ablancourt. Pour éviter confusion et désordre, je vous demande de vouloir bien prescrire 17e corps ne porter aucune colonne en amont d'Ablancourt.

Annexe n° 3420.

(Saint-Chéron. Heure de dépôt : 12 h. 20.) [3]

Général cdt 12e corps armée à général cdt armée, Chavanges [4].

Ayant acquis certitude, à 10 h. 30, par reconnaissance cavalerie, dires habitants, que ennemis étaient en pleine retraite, ai donné aussitôt ordre de poursuite. Mes têtes de colonnes doivent atteindre, ce soir, la Marne entre Couvrot et Pringy. Elles ont reçu quelques coups de canon. J'envoie 2 compagnies à Vitry, où se trouvent, presque sans soins, 200 blessés français et 450 allemands. J'y enverrai demain une ambulance.

---

[1] Note du S. H. — Le timbre d'enregistrement porte «*arrivé à 20 h. 40 le 11 septembre*».
[2] Note du S. H. — IVe armée.
[3] Note du S. H. — Lire 11 septembre. Le timbre d'enregistrement apposé par la section du courrier de l'état-major de la IVe armée porte «*arrivé à 21 h. 25*».
[4] Note du S. H. — IVe armée.

Annexe n° 3421.

IVe ARMÉE.

12e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Saint-Chéron, 11 septembre 1914, 23 heures.

Ordre général n° 61.

Opérations du 12 septembre.

Carte au 1/80.000.

1re partie.

I. — Demain, 12 septembre, la poursuite sera continuée avec la plus grande énergie :

— C. C. disposant des ponts de le Buisson-sur-Saulx à Vitry-en-Perthois, inclus; inclus; direction Possesse et Noirlieu.

— 12e C. A. disposant des ponts sur la Marne de Vitry-le-François à Soulanges, inclus; direction Vanault-le-Châtel, Somme-Yèvre.

Le 17e corps disposant des ponts de Songy inclus à Vitry-la-Ville, inclus; direction Le Fresne, Poix.

La 23e D. I., une fois les combattants du 17e C. A. écoulés, viendra à Maisons-en-Champagne, où elle sera replacée aux ordres du cdt du 12e C. A.

II. — En conséquence :

Le 21e chass. éclairera dans les directions de Bassu, la Cense des Prés et Aulnay 'Aitre.

La 24e D. I., avec l'appui d'une partie de son artillerie en batterie à l'ouest de Blacy et de Loisy, passera la Marne à partir de 5 heures, bde de droite à Vitry et à Couvrot, bde de gauche à Soulanges.

Direction de la bde de droite : signal de Gravelines, St-Lumier, Lisse, Bassu, Vanault-le-Châtel.

Direction de la bde de gauche : St-Amand, la Cense des Prés, Bronne, la Motte-Hérilon, ferme.

La 23e D. I., en deuxième ligne, passera au pont de Couvrot et de Soulanges; direct ion signal de Gravelines, Lisse.

Une cie du génie de corps sera à la disposition du g^al cdt la 24e D. I., l'autre sera réservée à la disposition du cdt du C. A. à Blacy, à partir de 5 heures.

III. — En vue d'alléger l'infanterie, 70 voitures, prélevées sur une section de C.V.A.X., seront rendues à Courdemanges à 6 heures, à la disposition de la 24e D. I.; 30 voitures, venant de le Meix-Tiercelin, seront mises à la disposition de la 23e D.I. à Coole à 6 h. 30.

IV. — Les T. R. (sct. de dist.) de la 24e D. I. et des E. N. E. seront groupés et ne dépasseront pas, sans nouvel ordre, les Rivières-Henruel; ceux de la 23e D. I. suivront, groupés, le mouvement de leur D. I.

V. — P. C. à Châtel-Raould, 6 h. 30.
Permanence à Saint-Chéron jusqu'à nouvel ordre.

VI. — Communications : Frignicourt (poste d'armée), St-Chéron, Châtel-Raould, à partir de 6 h. 30, Blacy à partir de 8 heures.

Le général cdt le 12e C. A.,
Signé : ROQUES.

P. A. : *Le chef d'E.-M.*,
BERNARD.

Nota. — Le gal rappelle que l'ordre le plus grand doit régner dans les colonnes; chacun doit garder sa droite avec soin. Les voitures obligées de s'arrêter doivent, le plus possible, dégager la route. Il est formellement interdit aux colonnes de voitures de chercher à dépasser celles qui les précèdent.

Annexe n° 3422.

Copie du renseignement envoyé par le colonel Méric [1], reçu a 8 h. 30 [2].

Je réponds à votre note :

J'ai confié au Lieut.-Cel Nérel [3] le cdt. de l'avant : 4 btns (3 du 100e, 1 du 91e).
J'ai depuis ce matin, cherché, repéré, retrouvé, le reste de ma bde.;
Le 272e, éparpillé, très étrillé hier (60 à 80 tués, par cie), Lieut.-Cel, 1 chef de btn, 3 cap. : blessés ou tués), le 328e, éparpillé aussi; pas de vivres.

---

[1] Note du S. H. — Message porté, conservé dans les archives du 12e C. A. parmi les pièces du 11 septembre et émanant du capitaine Lagarde, officier de l'état-major du 12e C. A.
[2] Note du S. H. — Commandant la 48e brigade.
[3] Note du S. H. — Commandant le 100e R. I.

Tout est réglé. Maintenant, je quitte la Grande-Perthe à 8 heures pour rejoindre le C^el Nérel, dont j'ai approuvé les dispositions : je tiens à droite à 24e D. I., à gauche à 66e bde, dont le mouvement déterminera le mouvement du C^el Nérel. Entente établie à ce sujet avec C^el Savatier, cdt 66e bde.

Je vais à la cote 110 où je porte mon P. C.

Signé : MÉRIC.

Rien de nouveau sur le front.

A 7 h. 10, le canon de 174 a tiré 2 ou 3 coups.

A 8 heures, la queue des bagages des coloniaux dépasse Flumet.

Les 2 cies 238e n'allaient pas à Monts-Torlors. Elles se portaient sur la gauche de la 48e bde.

Je reste à 187, d'où j'ai tout le champ de bataille sous les yeux.

LAGARDE.

Je serais heureux d'avoir 2 cavaliers de plus (dont 1 gradé, sous-officier si possible).

Annexe n° 3423.

Ire ARMÉE.

13e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. de Sercœur, 11 septembre, 11 h. 30.

Ordre général n° 45.

(Journée du 11 septembre, embarquement).

I. — Par ordre du général commandant en chef[1] le 13e corps sera embarqué à partir du 11 septembre, 14 h. 44, aux gares de Épinal, Thaon-les-Vosges, Darnieulles, dans l'ordre suivant :

3e chasseurs, 25e division, 26e division, art. de corps, reste des E. N. E., parcs et convois.

Les éléments embarqués franchiront la Moselle aux ponts de Thaon et Golbey[2].

---

[1] Note du S. H. — Cf. G. Q. G., 10 septembre, 4685 (annexe 2654).

[2] Note du S. H. — Nord d'Épinal.

II. — Exécution. — Ci-joint un tableau [1] donnant l'ordre des embarquements, dans la journée du 11 septembre et dans la journée du 12, pour le 3e chasseurs, la 25e div. et le Q. G. du C. A.

Les éléments de la 25e div. s'embarqueront à Thaon et Darnieulles; ils utiliseront l'itinéraire Domèvre-sur-Durbion, Girmont, Thaon, Domèvre-sur-Avière; ceux s'embarquant à Épinal, l'itinéraire Bayecourt, Dogneville, pont de Golbey.

Le Q. G. du 13e C. A. s'embarquera à Épinal; itinéraire : Sercœur, Longchamp, Jeuxey, Épinal.

Les éléments autres que ceux indiqués ci-dessus seront embarqués dans des conditions qui seront communiquées par le capitaine Variot, de l'E.-M. du C. A., représentant le général commandant le C. A.

L'embarquement s'effectuera d'après les ordres donnés pour leurs unités ou groupements par M. le général commandant la 26e div., les commandants de l'A. C., du génie, du T. C., du groupe des parcs et du groupe des convois.

III. — Tous les éléments embarqués devront arriver à la gare au moins 3 heures avant l'heure fixée pour leur embarquement.

Ils toucheront, immédiatement après leur arrivée à la gare, 1 jour de vivres de chemin de fer et 2 jours de vivres de débarquement. Ces vivres seront fournis, dans les gares, par la D. E. S. Toutefois, le convoi 4/8 stationnera le 11 au village de Darnieulles où seront perçus les vivres, jusqu'à l'arrivée du train de vivres à la gare de Darnieulles.

IV. — Une commission de gare d'embarquement fonctionnera à chacune des gares de Darnieulles, Thaon et Épinal; les ordres de transport seront remis par ces commissions aux éléments à embarquer.

Les mesures d'ordre aux points d'embarquement seront prises d'après les ordres donnés par les commandants des grandes unités ou groupes, qui désigneront, après entente, s'il y a lieu, avec le commissaire de gare, les commandants d'armes qui assureront le service d'ordre pendant l'embarquement de la grande unité à laquelle ils appartiennent.

V. — Les indications relatives aux débarquements seront données au passage à la gare régulatrice par le service de cantonnement (sous-chef d'E.-M. et capitaine Paquet).

VI. — Feront exceptionnellement mouvement par voie de terre : la section sanitaire automobile, la section de ravitaillement en viande fraîche et les voitures automobiles du Q. G. du C. A. qui ne pourraient être embarquées.

Ces formations constitueront un seul groupement sous les ordres du capitaine de Bertreche, du service des remontes, qui le dirigera sur Troyes aux jours et heures qui seront indiquées par le capitaine représentant le général commandant le C. A., pour l'exécution des transports. Cet officier s'abouchera, à la gare de Troyes, avec le commissaire militaire de cette gare, par l'intermédiaire duquel lui seront données des indications sur sa destination ultérieure.

---

[1] Note du S. H. — Non reproduit.

VII. — Les éclopés et hommes à évacuer seront remis au service des étapes aux gares d'embarquement.

Le dépôt des chevaux blessés de Girmont passera au service des étapes.

VIII. — Les embarquements seront réglés par la commission régulatrice d'embarquement, siégeant à la gare d'Épinal (capitaine Variot représentant le général commandant le 13e C. A.).

Le général commandant le 13e corps,

Signé : ALIX.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GAUCHER.

Annexe n° 3424.

14e C. A.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

11 septembre, 11 h. 30.

14e C. A. à 9e hussards.

Je confirme l'ordre donné, vers 10 h. 45[1], de reconnaître sur Saint-Dié, Coinches, Sainte-Croix-aux-Mines.

Par modification, utilisez à cet effet vos quatre escadrons et soyez mordant.

Il est utile qu'un escadron pousse dans la direction la Croix-aux-Mines, Ban-de-Laveline, qu'un habitant dit évacués.

---

[1] Note du S. H. — Non reproduit.

Annexe n° 3425.

Ire ARMÉE.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

—

N° 1.549.

De Bruyères, à 13 h. 30.
(Reçu le 11 septembre 1914.)

Message téléphonique.

14e corps à Ire armée.

(Off. n° 17 à 13 h. 10.)

Il résulte de renseignements fournis par M. Colin, adjoint au maire de Saint-Dié, que cette ville aurait été évacuée cette nuit [1], que route est entièrement libre jusqu'à cette ville. La 28e est poussée dans cette direction; ordre est donné également à la 27e de pousser, immédiatement, des reconnaissances et, éventuellement, de se porter vers St-Michel.

Annexe n° 3426.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

—

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

—

(Reçu le 11/9/14, à 14 h. 45.)

Message téléphonique.

De 14e corps à Ire armée.

Le colonel du 9e hussards téléphone, à 14 h. 10, les renseignements suivants :

« *Renseignements donnés par un notable de Saulcy, prisonnier à Coinches, qui a pu se sauver ce matin.* »

« Les Allemands sont partis précipitamment de la région Coinches, La Flanchette, principalement toute leur artillerie, dans la direction de Saales. Les officiers allemands

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 3214.

disaient, entre eux, hier soir, à Coinches, qu'ils allaient là où se livrait la grande bataille et que, dans quelques jours, ils seraient victorieux ou foutus.»

Saulcy est vide. Tranchées abandonnées.

Les renseignements sont confirmés par des patrouilles du 53e chasseurs alpins [1], qui ne trouvent plus que quelques faibles patrouilles ennemies devant elles.

Le général Baret désirerait porter son Q. G.. le plus rapidement possible, à Saint-Dié. Il serait nécessaire d'y porter également, le plus rapidement possible, le poste d'armée.

Le 11e chasseurs marche sur les Tiges. Le Haut Jacques doit être évacué.

Annexe n° 3427.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

(Reçu le 11/9/14, à 17 h. 20.)

Message téléphonique.

De 14e corps à Ire armée.

XIVe corps de réserve allemand s'est replié de Saint-Dié, avec son gros, sur Robache, Ban-de-Sapt.

Convois nombreux se sont dirigés hier sur Saales.

Les premiers éléments de la 28e division occupent Saint-Dié; ceux de la 27e arrivent Nompatelize.

Note du S. H. — Lire : *13e B. C. A.*

Annexe n° 3428.

Saint-Dié, 11 septembre 18 h. 30.

Le général commandant le 14e corps au commandant Marthe, du 9e hussards.

Le 1/2 régiment du commandant Marthe se portera immédiatement sur Provenchères, où il s'établira pour la nuit. Reconnaissances dans les directions de Saales et Urbeis.

Le gros du régiment rejoindra probablement Provenchères dans la soirée.

Chercher la liaison avec la 41e division vers Ban-de-Laveline, la Croix-aux-Mines.

P. O. *et p. le chef d'état-major,*
HELLOT.

Laisser une liaison avec la 28e division à Saint-Dié.

Annexe n° 3429.

Ire ARMÉE.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

—

(Reçu le..... [1], n° 35, à 20 h. 45.)

Message téléphonique.

Général cdt 14e corps à général cdt Ire armée, Épinal.

Je lance le 9e hussards à la poursuite de l'ennemi dans la direction de Saales et ultérieurement Schirmeck ou Villé [2].

L'aide de camp du général cdt à Saint-Dié a été fait prisonnier par 9e hussards.

---

[1] Note du S. H. — Ce message ne porte pas de date; le timbre du courrier de la Ire armée indique qu'il a été reçu le 11 septembre.

[2] Note du S. H. — Cf. annexe 3428.

Annexe n° 3430.

Ire ARMÉE.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

—

(Reçu 22 heures.)

Message téléphonique[1].

De 14e corps, capitaine Hellé.

Situation à 19 heures :

Btn au col de Robache, qui sera poussé vraisemblablement à Saint-Jean-d'Ormont et Ban-de-Sapt (remplacé par un 2e btn au col de Robache).

La 28e division tenait, en outre, au N.-O. de Saint-Dié, les têtes de Saint-Roch et était en liaison avec la 27e division, qui est à Saint-Michel-sur-Meurthe.

Vers l'est, la 28e tient Ste-Marguerite, les Basses-Fosses et Dijon.

Le 9e hussards, qui était à 18 heures à Remomeix, a reçu l'ordre de pousser jusqu'à Provenchères, avec reconnaissances sur Saales et Urbeis[2].

Annexe n° 3431.

IIIe ARMÉE.

—

15e C. A.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

N° 272.

Trémont, 11 septembre, 9 heures.

Note pour la 29e D. I.

De l'artillerie lourde est signalée vers Laimont, tirant sur le bois du Faux-Miroir et la région de Vassincourt.

Le concours du 5e C. A. est demandé pour contrebattre cette art.

---

[1] Note du S. H. — Du 14e C. A. à la Ire armée. Ce message ne porte pas de date; aux archives de la Ire armée il est classé au milieu de pièces portant la date du 11 septembre.

[2] Note du S. H. — Cf. annexe 3428.

La bie de 120 C. de la 29e D. I. devra, si possible, prendre à partie les bies ennemies de Laimont.

La 30e D. I. a abordé la lisière sud du bois Faux-Miroir; ce bois étant battu par l'art. lourde ennemie, l'inf. de la 30e D. I. n'enverra au nord que des éléments légers et cherchera à progresser à droite et à gauche du bois.

P. O. : *Le chef d'E.-M.,*

GALON.

Annexe n° 3432.

IIIe ARMÉE.

15e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 273.

Trémont, 11 septembre, 9 heures.

Note pour le 5e C. A.

Le 15e C. A. occupe Vassincourt, la Tuilerie (O. de Vassincourt) et prend pied à la lisière sud du bois du Faux-Miroir. Ce bois étant battu, ainsi que la crête à l'est, par de l'art. lourde située vers Laimont, la progression de l'inf. vers le nord est enrayée, en conséquence, il y aurait intérêt à ce que le 5e C. A. prît sous son feu les bies signalées vers Laimont.

L'art. du 5e C. A. en position au sud de l'Ornain pourrait participer à cette mission.

P. O. : *Le chef d'E.-M.,*

GALON.

Annexe n° 3433.

IIIe ARMÉE.

15e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Trémont, 11 septembre, 9 heures 45.

Ordre.

La 29e D. I. emploiera toute son artillerie à contrebattre l'artillerie ennemie signalée vers Laimont.

Faire un tir systématique sur zone sur toute la région Laimont et crête à l'ouest.

Exécution immédiate.

(Objectif : éteindre l'art. qui bat le bois Faux-Miroir.)

ESPINASSE.

Annexe n° 3434.

IIIe ARMÉE.

15e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Trémont, 11 septembre, 13 heures.

Ordre particulier n° 276
au C^el cdt le 6e hussards.

I. — L'ennemi a évacué Andernay.

II. — Le 6e hussards (1 esc. 1/2) se portera immédiatement sur Contrisson et poussera des reconnaissances :

1° Sur Revigny, Brabant, Villers-aux-Vents, Laheycourt;

2° Sur Rancourt, Vroil, Nettancourt, Sommeilles;

3° Sur Alliancelles, Villers-le-Sec, Possesse.

III. — Les premiers renseignements de ces reconnaissances devront parvenir, dans la soirée, au gal cdt le 15e C. A., à Trémont.

IV. — Le 6e hussards cantonnera ce soir à Contrisson.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
GALON.

Annexe n° 3435.

IIIe ARMÉE.

15e C. A.

3e BUREAU.

Poste de commandement Trémont,
11 septembre 1914, 14 heures.

Ordre général n° 63.

I. — Devant le front de la IVe armée, l'ennemi se replie poursuivi par cette armée, dont le 2e C. A. attaque Pargny et Sermaize.

Le 15e C. A. participera à ce mouvement en se portant dans les directions de Revigny et de Sermaize.

II. — La 30e D. I. dirigera la brigade Falque, avec 3 gr. d'artillerie, dans la direction Revigny, Brabant et les hauteurs au nord.

La brigade Morgain, renforcée par un groupe d'artillerie, prendra comme objectif Sermaize, Remennecourt et le front sur l'Ornain au sud de Rancourt. Elle prononcera son action par les deux rives du canal. Le détachement Romieux opérera en liaison avec la brigade Morgain en attaquant Sermaize par le sud.

III. — La 29e D. I. assurera la possession des hauteurs au sud du canal; son artillerie coopérera à l'action de la brigade Falque sur Revigny; liaison avec le 5e C. A. par Neuville-sur-Orne.

IV. — La mission de la cavalerie (1 esc. 1/2, 6e hussards) reste celle définie par l'ordre particulier n° 276.

V. — Les 2 cies gén. de corps à la disposition de la 29e D. I., pour l'organisation des hauteurs de Vassincourt.

VI. — Aucun élément d'infanterie ne devra franchir l'Ornain, dans la direction de Revigny, avant que les artilleries des 29e et 30e D. I. n'aient pris position, sur les hauteurs au sud du canal, prêtes à appuyer l'attaque.

L'infanterie devra être échelonnée en profondeur et n'engager que de petites ractions occupant un large front.

VII. — Poste de commandement : Couvonges, à partir de 15 heures.
Q. G. du 15e C. A., Trémont, à partir de 16 heures.

VIII. — T. C. à Trémont.

Le général commandant le 15e C. A.,
Signé : ESPINASSE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
GALON.

Annexe n° 3436.

Trémont, 11 septembre, 19 h. 45.

Message téléphoné.

Gal cdt 15e C. A. à gal cdt IIIe A., à Ligny-en-Barrois.

Situation en fin de journée le 11 septembre.

60e brigade à Sermaize tenant les pentes sur l'Ornain près d'Alliancelles et de Remennecourt.
59e brigade tient Revigny et le pont du chemin de fer.
29e D. I. sur les hauteurs de Vassincourt.
Les reconnaissances de cavalerie ont signalé la construction de tranchées sur les hauteurs N. de Brabant-le-Roi. — Vallée de l'Ornain entièrement libre.

Annexe n° 3437.

IIIe ARMÉE.

15e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. de Trémont, 11 septembre 1914, à 22 heures 45.

Ordre général de stationnement n° 64.

1re Partie.

I. — Demain, 12 septembre, le 15e C. A. stationnera comme suit :

30e D. I., (avec 1 gr. A. C.) tiendra par son A. G. Revigny, et cantonnera dans la zone Contrisson, Andernay, Sermaize, Remennecourt.

Les ponts au N. de Remennecourt et Sermaize devront être tenus.

Q. G. à Contrisson.

29e D. I. cantonnera dans la zone Vassincourt, Mussey, Couvonges, Mognéville.

Q. G. à Couvonges.

Cav. à Contrisson (*4* esc.).

Génie de corps, Mussey.

II. — A. P. fournis par l'A. G. de Revigny sur la ligne 186 (3 km. N.-O. de Laimont), signal de Périon, cote 179.

La 29e D. I. gardera les passages du canal entre Revigny (exclu) et Neuville (inclus).

La cav. enverra des reconnaissances sur Laheycourt, Nettancourt et Charmont.

III. — Q. G. du 15e C. A. : Trémont.

IV. — T. C. à Combles.

Parcs : à Montplonne, Bazincourt.

V. — La journée de demain sera réservée au repos et à la reconstitution des unités. Les troupes devront être dans leurs cantonnements à 8 heures (huit).

Le général cdt le 15e C. A.,

ESPINASSE.

P. A. : *Le chef d'E.-M.,*

GALON.

Annexe n° 3438.

16e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 404.

Q. G. Bayon, 11 septembre 1914, 20 h. 30.

Ordre d'opérations n° 55 [1]

pour la journée du 12 septembre 1914.

I. — Demain, au jour, chaque division poussera, dans son secteur, des reconnaissances énergiques en les appuyant par l'artillerie.

Les résultats acquis seront immédiatement téléphonés, pour qu'une attaque d'ensemble puisse être organisée, s'il y a lieu.

Le 1er hussards viendra à Damelevières (rendu à 6 heures), avec les 2 escadrons de la 74e D. R.

Les btns de chasseurs pousseront des reconnaissances sur Lunéville.

II. — Mêmes dispositions qu'hier en ce qui concerne le ravt. en vivres et munitions et les évacuations.

Le général cdt le 16e C. A.,
TAVERNA.

P. A. : *Le chef d'E.-M.,*
MEUNIER.

Annexe n° 3439.

N° 406.

11 septembre, 20 h. 30.

16e C. A. à Armée.

La 74e D. R. a franchi par sa gauche, ce soir, le ruisseau du Laxat et a pris pied dans les tranchées allemandes situées le long de la route Rehainviller, Hériménil. A droite, les premières tranchées ennemies, placées au nord de la cote 278 [2], ont été également prises.

---

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2497 (non reproduit).

[2] Note du S. H. — 2. km. est de Rehainviller.

D'après une reconnaissance du 27e bataillon de chasseurs [1], l'ennemi a abandonné les tranchées situées à proximité de la lisière est du bois de Vitrimont et s'est reporté de l'autre côté de la Vezouse. Des patrouilles ont aperçu : une petite colonne d'artillerie se retirant du bois Fréhaut sur Moncel, et des paquets d'infanterie se repliant d'Hériménil sur Lunéville.

Annexe n° 3440.

Cote 230 (7 km. N.-E. de Sompuis), 11 septembre 1914.

Général cdt 17e C. A. à général cdt IVe armée.

C'est une victoire pour votre armée.

Je viens de porter mon poste de commandement à la cote 230, mes troupes se dirigent sur l'axe cote 320, Maisons-en-Champagne, précédées par le 9e régiment de chasseurs *à la poursuite de l'ennemi.*

La région qui vient d'être traversée est couverte de morts et de blessés ennemis.

De nombreux paniers de munitions, abandonnés sur le parcours, indiquent une retraite rapide et bousculée.

Au dire des prisonniers, l'ennemi s'est replié le 10 septembre, à partir de 23 heures, se dirigeant vers le nord-nord-est.

J'ai l'intention de porter mon poste de commandement, d'abord, à la ferme de la Noue, puis, à Maisons-en-Champagne.

Je fais constater par 3 témoins que 10 soldats français (88e) [2] ont été *attachés* ici et fusillés par les Allemands, ici près de 230.

Gal J.-B. DUMAS.

---

[1] Note du S. H. — Du 16e C. A.

[2] Note du S. H. — Une fraction du 88e R. I. a été envoyée, le 6, à la cote 130, comme soutien de cavalerie. Elle y est restée la nuit du 6 au 7, en avant des lignes. Elle a été débordée par l'attaque allemande du 7 et s'est retirée serrée de près par l'ennemi.

Annexe n° 3441.

Cote 230, 11 septembre, 9 heures.

Le général cdt. 17e C. A. à général cdt 33 [1].

Le 12e C. A. n'a eu connaissance de la retraite de l'ennemi que tardivement.

Il ne faut donc pas que l'échelon, constitué par la 33e div., pique en avant trop vite, car votre flanc droit serait trop exposé.

Conservez toujours une formation échelonnée en arrière à droite, en liaison assurée avec le 12e C. A. et rendez-moi compte des emplacements de vos éléments heure par heure.

(Même note à la 34e div.)

Annexe n° 3442.

Cote 230, 11 septembre, 10 h. 45.

Ordre général n° 50.

Le gal cdt la IVe armée décide d'appuyer, par sa gauche, la poursuite que la IXe armée a entamée hier, et d'atteindre la Marne en amont de Châlons, en forçant les passages entre Sogny-aux-Moulins et Togny-aux-Bœufs.

Les 21e et 17e C. A. doivent s'efforcer de déborder par l'ouest les résistances offertes de front par l'ennemi.

Modifications aux directions primitives.

33e div., direction : Maisons-en-Champagne, Songy, Saint-Martin;

34e div., direction : arbre Champagne (signalé), Vitry-la-Ville;

23e div., direction : 192 (1 km. E. de Coole), Togny-aux-Bœufs et croupe à l'ouest.

La 33e div, marchera en échelon, l'aile gauche en avant, sa droite en liaison assurée avec le 12e C. A.; la 34e div. marchera droit devant elle, face au nord, à peu près à hauteur de l'échelon de gauche de la 33e div.; enfin, la 23e div. progressera, tout entière. en échelon offensif en avant et à gauche de la 34e, face au nord, en liaison, sans alignement, avec le 21e C. A.

---

[1] Note du S. H. — 33e division.

L'art. progressera par bies d'accompagnement, talonnant les troupes et les appuyant vigoureusement.

Les esc. div. précéderont les colonnes dans les directions indiquées, celui de la 33e div. barrant en outre les ponts de Pringy face au N.-E. Un élément de cet esc. sera envoyé au pont de Loisy, soutenu par une flanc-garde d'un btn., aux ponts de Loisy et de Pringy.

Le 9e chasseurs s'efforcera de s'emparer des ponts de Pogny et de Vésigneul, s'ils ne sont déjà tenus par l'inf. ennemie.

En cas contraire, il tiendra Togny et Vitry-la-Ville jusqu'à l'arrivée de l'infanterie et assurera la liaison avec le 21e C. A. à Montjallon ferme, direction Mairy.

Poste de commandement poussera de 230 sur Maisons-en-Champagne, puis, par le chemin de Vertus, gagnera Songy.

J.-B. DUMAS [1].

Annexe n° 3443.

Maisons-en-Champagne, 11 septembre, 15 heures.

J'ai [2] trouvé, près de la cense de Blacy, le 7e et le 207e et plusieurs autres éléments, faisant la sieste, la grand' halte et arrêtés, sans savoir pourquoi, depuis 2 heures. La poursuite exige qu'on marche sans interruption avec de petites colonnes et par batteries. non par groupe.

Si on laisse respirer l'ennemi, la guerre durera 2 ans; il faut l'étouffer du moment qu'il commence à perdre haleine et l'achever sans répit aucun.

Ni halte, ni repos, tant que l'ennemi vivra.

Poussez-le à mort.

---

[1] Note du S. H. — Général commandant le 17e C. A.

[2] Note du S. H. — Ordre du 17e C. A.

Annexe n° 3444.

Chavanges, Somsois, heure de dépôt, 16 heures[1].

Officier permanent 17e corps, Somsois, à général cdt armée, Chavanges.

(Situation 17e corps d'armée apportée par cycliste, 16 heures.)

Général cdt 17e corps à général cdt armée.

Situation du 17e corps à 13 heures.

A droite, la 33e div. a dépassé Maisons-en-Champagne. Au centre, la 34e division a dépassé arbre en Champagne. A gauche, la 23e division atteint Coole. Le 9e chasseurs arrive à la Marne.

L'ennemi paraît avoir évacué complètement la rive gauche de la Marne devant le 17e corps. La situation des éléments du 17e corps a été envoyée à l'armée.

1° A 4 heures, 1 sous-off. en auto; 2° à 9 heures, par le capitaine Bernis, officier de liaison.

Enfin, cette situation a été donnée à 12 heures au général cdt l'armée au poste de commandement du 17e corps d'armée, cote 230.

Complément : crête nord Champagne le 11 septembre, 12 h. 30.

Le C^el^ cdt le 9e chasseurs à M. le G^al^ cdt le 17e corps d'armée.

Les passages de la Marne entre Songy et Togny-aux-Bœufs sont occupés par de l'infanterie qui paraît vouloir défendre le passage.

De l'artillerie (vu au moins une batterie) est en position sur les crêtes de la rive droite. Cette batterie, nord-est de Songy, a tiré 2 ou 3 coups de canon sur le régiment. Notre artillerie[2] a aussi envoyé quelques coups plus longs, de l'autre côté de Maisons-en-Champagne, contre les colonnes d'infanterie française qui commencent à descendre. Je continue sur Togny et Vitry.

---

[1] Note du S. H. — Message conservé dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, entrées). Le timbre d'enregistrement porte « *arrivé le 11/9 à 17 h. 20* ».

[2] Note du S. H. — Lire probablement : *cette artillerie.*

Annexe n° 3445.

119 (route Fontaine-sur-Coole à Cheppes),
11 sept., 18 heures 20.

Le général cdt le C. A. donne ordre à la 34e div. de former, ce soir même, tête de pont au delà de Pogny, sur la rive droite de la Marne, depuis la maison Blanche de Vésigneul (en liaison avec la 23e div. dont Q. G. sera à Togny) jusqu'à la cote 167 (2 km. E. de Pogny), liaison en ce point avec la 33e div. dont le Q. G. sera à Saint-Martin-aux-Champs.

Q. G. de la 34e div., Cheppes.

Les hauteurs O. de Vitry-la-Ville seront tenues, en 2e échelon, par la 34e div.

Q. G. du C. A., Maisons-en-Champgne.

Signé : J.-B. DUMAS [1].

Annexe n° 3446.

Route de Cheppes.
11 septembre 1914, 18 h. 30.

Le général cdt. le C. A. donne l'ordre à la 33e division d'occuper, ce soir même, Omey et la Chaussée, en poussant sa ligne jusqu'à 167 (N.-E. de Omey), en liaison avec 34e D. I. dont le Q. G. est à Cheppes.

Les A. P. de combat passeront par 158, 163, 120, signal d'Aulnay.

Liaison à rechercher avec le 12e C. A. vers le S.-E.

Q. G. de la 33e, St-Martin-aux-Champs.

Q. G. du C. A., Maisons-en-Champagne.

Signé : J.-B. DUMAS [1].

---

[1] Note du S. H. — Général commandant le 17e C. A.

Annexe n° 3447.

IVe ARMÉE.

17e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Au Q. G. Maisons-en-Champagne, 11 septembre, 23 heures 45.

Ordre général n° 51.

Journée du 12 septembre.

1re Partie.

I. — L'armée allemande s'est repliée aujourd'hui sur tout le front de la IVe armée. Demain, 12 septembre, la poursuite sera continuée avec la plus grande énergie.

II. — Le 17e C. A., encadré à droite par le 12e qui marche sur Vanault-le-Châtel et Somme-Yèvre, à gauche par le 21e C. A. qui se dirige sur Courtisols et Somme-Vesle, aura pour direction générale de poursuite le Fresne et Poix.

III. — La 33e div., disposant de deux groupes A. C., franchira la Marne sur les ponts de Ablancourt et de la Chaussée-sur-Marne et marchera, en deux colonnes, sur le Fresne et Moivre.

La 34e div., disposant d'un groupe A. C., franchira la Marne sur le pont de Pogny et marchera, après le passage de la rivière, en deux colonnes, sur Poix.

Dans les deux divisions, l'A. C. sera poussée à l'avant-garde : le groupe affecté à la 34e div. rendu Vitry-la-Ville (sortie sud-ouest), pour 4 heures, les groupes affectés à la 33e div. rendus, respectivement, à Songy et Saint-Martin. pour 4 heures, l'A. D. restant en principe au gros.

Le génie de corps sera réparti entre les deux colonnes de la 33e div. et marchera en queue de ces colonnes (rendu à Saint-Martin-aux-Champs et à Songy à 5 h. 30.)

Zones d'action des deux div. séparées par la ligne St-Jean-de-Moivre, cote 190, la Malassise (à la 34e).

Heure de départ des avant-gardes, de Pogny, la Chaussée et Ablancourt, à 4 h. 30.

IV. — Le 9e chasseurs et les escadrons divisionnaires seront poussés en avant dans les directions de poursuite des div. Le 9e chasseurs recherchera, le plus tôt possible, le contact de l'ennemi.

V. — La 23e div.[1] passant sur les ponts de Ablancourt, la Chaussée-sur-Marne et Pogny, derrière les combattants du 17e C. A., viendra se rassembler dans la région est de Coulmier, où elle sera à la disposition du 12e corps.

Q. G. maintenu à Maisons-en-Champagne.

Poste de commandement, Omey, à partir de 5 h. 30, et, ultérieurement, sur la route Francheville, Coupeville.

Liaisons :

Poste d'armée : Sompuis.
Postes de C. A. : Sompuis,
Omey.

Rendez-vous aux liaisons : Omey, 5 h. 30, où les officiers apporteront la situation exacte des unités qu'ils représentent.

2e partie.

.....

Le général cdt le 17e corps d'armée,
Signé : J.-B. DUMAS.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
GRÉGOIRE.

Annexe n° 3448.

18e C. A.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
3e BUREAU.
—

Q. G. Château-Thierry, 11 septembre[2].

Ordre général d'opérations n° 43
pour la journée du 11 septembre.

1re partie.

I. — La direction de l'offensive de la Ve armée est orientée vers le nord-est au lieu du nord.

II. — L'armée anglaise opère, sa droite à la route incluse Rocourt, Fère-en-Tardenois Loupeigne, Mont-Notre-Dame, Bazoches.

---

[1] Note du S. H. — Voir annexe n° 3318.
[2] Note du S. H. — Sans heure.

Les armées anglaise et française se sont emparées, avant-hier 9 et hier 10, de neuf canons, de nombreuses mitrailleuses et de 1.500 prisonniers environ.

III. — Le corps de cavalerie (4, 8 et 10e divisions) se portera dans la région de Fismes et explorera dans les directions de Reims et de Neufchâtel-sur-Aisne.

IV. — Mouvements des grandes unités :

18e C. A., direction générale : Breuil-sur-Vesle, stationnera en fin de journée dans la zone : Mareuil-en-Dôle, Nesles, Sergy, Villers-sur-Fère; avant-garde à Chéry.

Gr. D. R., direction générale : Jonchery-sur-Vesle, stationnera en fin de journée dans la zone Cohan, Coulonges, Cierges, Chamery; avant-garde à Dravegny.

V. — En conséquence, le 18e C. A. se portera vers le N.-E., par l'itinéraire Épieds, Beuvardes, Villers-sur-Fère, Sergy, Nesles (4 km. E. de Fère-en-Tardenois).

Une seule colonne à partir d'Épieds.

Exécution du mouvement :

a. Le 5e chasseurs d'Afrique précédera et couvrira, dès le début, le mouvement du C. A., poussera des reconnaissances sur les directions de marche et assurera la liaison, à l'est, avec le G. D. R. au N. et, en avant, avec le corps de cavalerie.

Le 10e hussards, passant au besoin à travers champs de manière à ne pas gêner les colonnes, rejoindra, le plus tôt possible, le 5e chasseurs d'Afrique, et la brigade, ainsi reconstituée, prendra à son compte la mission jusque-là assurée par le 5e chasseurs d'Afrique.

b. 38e D. I., continuera à former l'avant-garde du C. A.; sa queue devra avoir dépassé Épieds à 8 heures 30 (huit trente).

35e D. I. (moins le 218e). présentera sa tête à Épieds à 9 (neuf) heures; elle disposera pour s'y rendre de la grand'route Château-Thierry, Rocourt jusqu'à la ferme la Sacerie, (3 km. N. de Château-Thierry) et des chemins à l'est.

A. C., passant par Château-Thierry [tête, à 9 heures 30] (neuf trente) et Brasles, présentera sa tête à Épieds, à 12 heures (douze).

36e D. I., suivra l'itinéraire de l'A. C., présentera sa tête à Épieds à 13 heures 30 (treize trente).

Une grand'halte d'une heure sera faite successivement par :

La 38e D. I. au nord de et près Nesles.
La 35e D. I. et A. C., Villers-sur-Fère.
La 36e D. I. au S. et près de Beuvardes.

c. Le général cdt le C. A. marchera, à partir d'Épieds, entre la 35e D. I. et l'A. C. Le Q. G. du C. A. (2 échelons) prendra place dans la colonne à Épieds et marchera, à partir de ce point, en avant de l'A. C. Permanence à Château-Thierry jusqu'à nouvel ordre.

d. L'A. L., avec l'E.-M. et 1 btn du 218e, passera à Château-Thierry à 17 heures (dix-sept) [dispositions relatives au groupe de 155 (4 bies), ordre général n° 42 maintenues].

e. Le T. C. et le groupe de parcs ne feront pas mouvement.

f. Un btn du 211e restera à Château-Thierry, à la disposition du commandant d'armes (cdt de Carayon-Latour), pour y assurer le service jusqu'à l'arrivée des troupes d'étapes.

VI. — Zones de stationnement :

Q. G. du C. A., Villers-sur-Fère;
38e D. I., Chéry (Q. G.), Chartreuve, Dôle, la Tuilerie;
35e D. I., Mareuil-en-Dôle (Q. G.), Nesles, Sergy, Seringes;
A. C., Meurcy, ferme, Moulin-Vert;
36e D. I., Villers-sur-Fère (Q. G., avec Q. G. du C. A. et 1 rgt.), Beuvardes, Villeneuve-sur-Fère.

En fin de marche, le front des avant-gardes sera organisé défensivement.

Le général cdt le 18e C. A.,

DE MAUD'HUY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

VUILLEMOT.

Annexe n° 3449.

18e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

Beuvardes, 11 septembre, 11 h. 30.

Ordre général n° 44

pour le stationnement du 11 septembre.

I. — Le 18e C. A. stationnera, en fin de marche, dans la zone et dans les conditions fixées par l'ordre général d'opérations n° 43 [1].

II. — La bde cav., conservant le contact avec le corps de cav. dans la région Fismes, stationnera à les Bouleaux.

III. — La ligne des centres de résistance des avant-postes (38e D. I.) passera par ferme Montbani, lisière N. du bois de Dôle, Mont-St-Martin, hauteurs N.-E. de la ferme Resson.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3448.

La liaison sera assurée à l'est avec le G. D. R. sur la route Longeville, Saint-Gilles, à hauteur des Petites-Chevelles. Elle sera recherchée à l'ouest avec le corps anglais sur l'itinéraire Loupeigne, Lhuys, Mont-Notre-Dame.

Les cantonnements seront, en outre, gardés et couverts dans les directions du nord et du N.-O.

IV. — En cas d'attaque, on résistera sur la ligne principale de résistance indiquée ci-dessus. Toutes reconnaissances d'artillerie seront faites en vue de s'opposer à une action offensive ennemie.

P. O. : *Le chef d'E.-M.*,
VUILLEMOT.

35e, 36e 38e D. I.[1];
Bde de cav., art.;
A. C., cdt génie;
Armée, G. D. R;.
Armée anglaise;
Corps cav.

Annexe n° 3450.

Mareuil-en-Dôle, 11 sept. 1914, 16 heures.

Le colonel commandant la cavalerie du 18e C. A.[2]
à M. le général commandant le 18e C. A., Nesles.

Je suis à Mareuil avec le 5e chass. d'Af. et 10e hussards et l'état-major du 2e corps de cav., lequel va gagner Chéry.

La 10e div. de cav. va attaquer Fismes. Elle a eu vers 12 heures un engagement avec 2 queues de colonne et de l'artillerie ennemie à Chéry.

Elle a fait 150 prisonniers, pris une auto-mitrailleuse et quelques voitures de convoi.

Je suis en liaison, par la vue, avec la cavalerie anglaise ayant débouché de Loupeigne et marchant au N.-E.

RASCAS.

---

[1] Note du S. H. — Destinataires.

[2] Note du S. H. — La cavalerie du 18e C. A. comprend : sa cavalerie de corps (10e hussards) et la cavalerie de la 38e division (5e chasseurs d'Afrique).

Annexe n° 3451.

20e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Manoncourt, 11 septembre 1914.

Instruction

pour la journée du 11 septembre [1].

I. — La supériorité manifeste que nous avons en artillerie doit permettre, si celle-ci est bien employée, de marcher de l'avant et d'enlever toutes les tranchées, dont un certain nombre, d'ailleurs, ne doivent vraisemblablement pas être occupées.

II. — Il y a donc lieu, pour les attaques entreprises aujourd'hui, d'obtenir, dans chaque secteur d'attaque, la condensation des feux d'artillerie sur les différents objectifs assignés.

III. — a. *Le détachement Ferry* [2], laissant des éléments pour maintenir les défenseurs de la butte de tir [3] et surveiller son flanc gauche, dégagera la forêt de St-Paul, s'installera définitivement à la corne est de la forêt de Champenoux, et prendra possession de la tuilerie de Rémérèville et de la croupe au sud.

b. *La 39e division,* assurant avec le 156e [4], le 146e [5], deux bataillons du 153e [5] et deux bataillons du 160 [4], la possession du front Crévic, bois de Crévic, Haraucourt, tour de Domèvre attaquera avec le 2e bataillon de chasseurs [6], deux bataillons du 26e [6] et 1 bataillon du 153e [5], la croupe de Gellenoncourt, avec objectif ultérieur, la ligne Drouville, Courbesseaux.

Le gal cdt la 78e brigade, avec un bataillon du 160e [4] et un bataillon du 37e [7], attaquera en même temps sur Maixe et 316.

c. *La 11e division* maintiendra les positions qu'elle occupe, tout en faisant appuyer par son artillerie l'attaque dirigée sur Maixe et 316.

---

[1] Note du S. H. — Cf. 20e C. A. Ordre général d'opérations pour le 11, sans numéro, 23 heures, 10 septembre 1914, annexe 2882.

[2] Note du S. H. — Pour la composition de ce détachement cf. 20e C. A. : Ordre d'opérations du 9 septembre, 6 h. 30, annexe 2301.

[3] Note du S. H. — 2 km. est de Velaine.

[4] Note du S. H. — De la 78e brigade.

[5] Note du S. H. — De la 77e brigade.

[6] Note du S. H. — De la 21e brigade (11e D. I.).

[7] Note du S. H. — De la 22e brigade (11e D. I.).

d. *La 70e D. R.* maintiendra l'occupation du bois d'Haraucourt, en liaison avec le détachement Ferry, et fera appuyer, par toute son artillerie, l'action de ce détachement et celle de la 39e division.

Elle aura la 140e brigade en réserve de corps d'armée dans la région Lénoncourt.

Le général cdt le 20e corps d'armée,
BALFOURIER.

Annexe n° 3452.

20e CORPS D'ARMÉE.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
3e BUREAU.
—
N° 3.715.

Poste de commandement,
les 4 Bouteilles (N.-E. de Saint-Nicolas),
le 11 septembre, 10 h. 30[1].

Le général Balfourier, commandant le 20e corps d'armée, à M. le général cdt la IIe armée.

I. — *a.* Jusqu'à présent, le combat d'aujourd'hui ne donne pas d'indications suffisamment précises pour permettre d'apprécier les forces ennemies devant le front du 20e C. A., et notamment au N. du Sanon.

Il y aurait encore environ un régiment ennemi en réserve, avec des éléments de cavalerie, dans la région de Valhey, Serres. D'après un prisonnier appartenant au 13e bavarois, il y avait hier à Rémérèville deux régiments d'infanterie bavaroise (14 et 21) et un régiment de grosse artillerie.

b. Il y a certainement devant nous de l'infanterie, très fortement retranchée, et plusieurs groupes d'artillerie, dont un au moins de gros calibre, en plus d'autres dans la région de Bonviller. L'infanterie ennemie n'est pas mordante.

L'ennemi semble, en résumé, former une ligne d'investissement et être prêt à gagner chaque pouce de terrain abandonné par nous; mais il ne paraît pas avoir actuellement des forces suffisantes pour tenter une attaque brusquée ou un effort offensif de quelque envergure.

II. — *a.* Il semble, d'autre part, que, s'il reste du plus haut intérêt de conserver Nancy et son Couronné, comme tête de pont sur la Meurthe, la nécessité apparaît moins de tenir plus ou moins en avant de la Mortagne, et aussi loin que Gerbéviller.

Le 16e corps pourrait donc, peut-être, occuper, en tout ou en partie, le front tenu par le 20e.

---

[1] Note du S. H. — Parvenu à midi à la IIe armée (IIe armée, courrier).

b. Si le front du Couronné jusqu'à la Pissotte est solidement tenu, la 70e D. R., s'appuyant au Rambétant, et renforcée d'une partie de l'artillerie lourde, semble devoir être en mesure de tenir, pendant un certain temps, sur le front bois de Crévic, Haraucourt.

Une des brigades de cette division est très solide.

c. Il est, d'autre part, indispensable d'avoir au moins une forte brigade avec une artillerie divisionnaire pour tenir les hauteurs de Flainval, dont la possession est indispensable à la conservation du Rambétant.

III. — *a.* En conséquence, si le 16e C. A. pouvait assurer dans ces conditions la possession du secteur au sud du Sanon, et la 70e D. R. celui du nord, le 20e corps en entier (moins 5 ou 6 btns à prélever sur les éléments les plus fatigués et qui pourraient former réserve sur les hauteurs de Saint-Nicolas) pourrait être disponible.

Dans ce cas, le 20e C. A. ralentirait, dans la mesure du possible, l'offensive générale qu'il a prise ce matin.

b. Si le 20e C. A. doit continuer à assurer, lui-même, la défense du front, en raison de la grosse diminution des effectifs dans certains corps et de l'emplacement médiocre de beaucoup d'unités, il semble qu'on puisse, au plus, prélever sur lui la valeur d'une brigade mixte. Le C. A. ne pourrait plus, dans ce cas, que se tenir sur une défensive absolue, en resserrant un peu son front et en s'y fortifiant.

c. Il faut, en effet, tenir sérieusement compte des conditions dans lesquelles le 20e C. A. se trouve placé. Il semble que, pour lui permettre de fournir l'effort qui lui est demandé, il y ait le plus haut intérêt à ne pas le dissocier en tronçons, plus ou moins bien encadrés, mais à lui laisser son organisation d'ensemble, qui assurera, seule, sa cohésion et qui est, en elle-même, un élément important de sa valeur.

Le général cdt le 20e C. A.,
M. BALFOURIER.

Annexe n° 3453.

20e CORPS D'ARMÉE.
ÉTAT-MAJOR.
3e BUREAU.

Q. G. Manoncourt, le 11 septembre, 23 h. 30.

Ordre général d'opérations pour le 12 septembre[1].

I. — L'ennemi, après avoir opposé une résistance acharnée, au cours de laquelle son artillerie a beaucoup souffert, semble avoir encore retiré des forces devant le front du 20e C. A.

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2494 (annexe 2693) et 20e C. A. instruction pour la journée du 11 septembre 1914 (annexe 2706).

II. — Demain, 12 septembre, le 20e corps assurera l'occupation du terrain conquis, en maintenant sur tout le front un contact étroit avec l'ennemi et en profitant du moindre recul pour se porter immédiatement en avant. L'artillerie se mettra en mesure de détruire les points d'appui où l'ennemi s'est retranché.

III. — En conséquence :

a. *La 11e division* continuera à assurer l'exécution de sa mission au sud du Sanon.

b. *La 39e division,* disposant d'un bataillon du 37e[1], du 2e bataillon de chasseurs[2], poursuivra l'organisation de sa ligne de résistance, en fortifiant les positions et en organisant des abris sérieux pour ses réserves.

Elle tiendra, par des éléments légers d'infanterie et de cavalerie, le contact étroit de l'ennemi.

Les 2 bataillons du 26e[2] seront renvoyés au jour, à St-Nicolas, à la disposition du général cdt le C. A.

c. *La 70e D. R.* fera organiser solidement la lisière du bois d'Haraucourt, avec points d'appui solides pour mitrailleuses à la pointe sud de ce bois, ainsi qu'aux abords de la route Cercueil, Rémériville.

Elle mettra un régiment de la 140e brigade[3], à 6 heures, à Cercueil, à la disposition du général Ferry, pour l'organisation défensive de la forêt de St-Paul.

d. *Le général Ferry* achèvera de chasser de la forêt de St-Paul et de la partie sud de la forêt de Champenoux les fractions ennemies qui s'y trouveraient encore. Il fera détruire, par son artillerie, rapprochée à courte portée, les retranchements ennemis qui seraient encore occupés.

e. *L'artillerie lourde* sera, à 8 heures, en mesure :

1° De battre la Butte de tir de la forêt de Champenoux[4] et la lisière sud de la forêt au nord-ouest de Rémériville;

2° De détruire les maisons de la lisière ouest et nord de Gellenoncourt, où l'ennemi paraît avoir placé ses mitrailleuses;

3° Les points d'appui créés par lui au calvaire de Drouville;

4° Toute batterie qui se révélerait encore en avant du front du C. A.

Le feu ne sera ouvert que sur l'ordre du colonel commandant le 3e d'artillerie lourde.

f. *Le 5e hussards* enverra, dès 5 heures, des reconnaissances sur le front Maixe, 316, Drouville, Gellenoncourt, Courbesseaux, Rémériville, pour vérifier si l'ennemi tient encore ces points d'appui.

Renseignements pour 7 h. 30 au poste de commandement du gal cdt le C. A.

---

[1] Note du S. H. — De la 22e brigade (11e D. I.).
[2] Note du S. H. — De la 21e brigade (11e D. I.).
[3] Note du S. H. — 360e R. I.
[4] Note du S. H. — 2 km. est de Velaine.

Le gros du régiment sera, à 7 heures, dans le ravin au nord de Varangéville, à hauteur des 4 Bouteilles [1].

IV. — Poste de commandement, les 4 Bouteilles, 7 heures.

V. — Communications téléphoniques :
11e division, Rosières;
39e. Haraucourt;
70e D. R.. Lénoncourt;
Détachement du général Ferry, Buissoncourt.

BALFOURIER.

Annexe n° 3454.

Poste de commandement, cote 187, S.-O. de Sompuis [2].
11 septembre, 8 heures.

La 43e division n'a pas assuré, hier 10 août, la liaison effective avec le 21e corps, puisque l'officier envoyé en auto ne pouvait le rejoindre. Aucun agent de liaison n'a été envoyé non plus ce matin. On dispose cependant d'un escadron divisionnaire qui peut fournir des agents de liaison.

Il importe que cette lacune regrettable soit comblée au plus vite et ne se représente plus à l'avenir.

E. LEGRAND.

---

[1] Note du S. H. — 2 km. N. E. de Varangéville.

Note du S. H. — Minute conservé dans les archives du 21e C. A.

Annexe n° 3455.

Sompuis, 11 septembre, 11 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 57[1]

pour la journée du 11 septembre.

I. — Le 21e corps va poursuivre immédiatement l'ennemi en retraite. Objectif : la Marne, entre Sogny-aux-Moulins et ferme Montjallon.

II. — 13e division, zone de marche limitée à droite par Coole, Faux-sur-Coole, voie romaine, cote 162, Montjallon ferme, et à gauche par arbre de la Nolleraie, puits, Coupetz, Mairy-sur-Marne[2].

43e division, zone de marche limitée à droite par la ligne ci-dessus indiquée, et à gauche par la ligne Soudé-Ste-Croix, Dommartin-Lettrée, St-Quentin-sur-Coole, 141, 143, Sogny-aux-Moulins.

III. — On marchera par petites colonnes, aussi nombreuses que possible, avec de l'artillerie en tête de chaque colonne, selon les possibilités. L'arrêt d'une colonne ne devra pas entraîner l'arrêt des voisines.

IV. — Dans chaque division, tous les éléments d'artillerie, qui lui sont rattachés, (A. D. et A. C.) devront être répartis entre les petites colonnes.

V. — Cavalerie. Les escadrons divisionnaires précéderont les colonnes dans leurs directions de marche.

Le 4e chasseurs ira, tout d'abord, s'emparer des ponts de Coupetz, Cernon et St-Quentin-sur-Coole. Une fois ces ponts tenus par notre infanterie, il gagnera la Marne pour mettre la main, avant l'arrivée des avant-gardes, sur les ponts de Sogny-aux-Moulins et de Mairy-sur-Marne.

---

[1] Note du S. H. — Du 21e C. A. Document conservé dans les archives du 21e C. A. (E.-M., 3e bureau).

[2] Note du S. H. — L'expédition, conservée dans les archives de la 13e division, porte en plus, à la fin du 1er alinéa du paragraphe II, Route Cernon, Mairy incluse. Cette précision ne figure ni sur l'expédition envoyée à la 23e division, ni sur celle adressée au 17e C. A. L'exemplaire reçu par la 43e division n'a pas été retrouvé, dans les archives de cette unité, mais une note ou copie de note du général commandant le 21e C. A. au général commandant la 43e division, conservée dans les archives de la 86e brigade et qui résume l'ordre en question, porte « 13e division. Entre les routes Coole, Faux, voie romaine, cotes 162, 139 et Montgallon, arbre de la Nolleraie, puits, Cernon et Mairy inclus. La 43e à gauche de cette ligne. »

Or, en exécution, l'ordre de la 43e division assigne à la colonne de droite de cette division la route Coupetz, Cernon et la route de Mairy jusqu'au carrefour sud de la cote 404, route affectée d'autre part à la colonne de gauche de la 13e division. — Cf. annexes nos 3571 et 3532.

VI. — Poste de commandement : Sompuis, ultérieurement Coole.
Q. G. du corps d'armée transféré cet après-midi à Sompuis.

VII. — Cie du génie de corps et équipage de pont, se dirigera par Sompuis, Coole et la voie romaine à Faux-sur-Coole, où il recevra de nouveaux ordres.

Signé : Gal LEGRAND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
Lieut.-colonel DE BOISSOUDY.

Annexe n° 3456.

Poste de commandement de Cooles, 11 septembre, 17 h. 30.

Suite à l'ordre d'opérations n° 57 [1].

Il importe que le 21e corps arrive au plus tôt à la Marne.

En conséquence, la marche à cette rivière, pour atteindre le front Sogny-aux-Moulins, ferme Montjallon, sera poursuivie de jour et de nuit.

Il appartiendra à chaque général de division de régler son mouvement de manière à assurer à la troupe le minimum de repos indispensable, et l'alimentation nécessaire, sous la condition expresse que la Marne soit bordée avant le jour.

Pour prévenir toute surprise, il est indispensable de ne pas faire serrer les gros sur la rivière avant d'avoir pris pied, par de solides détachements, sur la rive droite. L'artillerie devant s'établir, avant le jour, en surveillance, prête à entrer immédiatement en action contre toute artillerie ennemie pouvant se révéler.

Le général commandant le C. A., suivant les progrès des troupes, suivra l'itinéraire Coole, Faux-sur-Coole, Coupetz, Cernon, route de Cernon à Mairy-sur-Marne.

Quartier général du corps d'armée : Coole.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DE BOISSOUDY.

---

[1] Note du S. H. — Du 21e C. A. — Cf. annexe n° 3455.

Annexe n° 3457.

IVe ARMÉE.

21e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Poste de commandement de Cernon, 11 septembre, 24 heures.

Ordre général d'opérations n° 58
pour la journée du 12 septembre.

1re partie.

I. — Demain 12 continuation de la poursuite.

II. — Par modification aux dispositions antérieures, le 21e corps disposera pour le passage de la Marne des ponts de Togny-aux-Bœufs et de Mairy; il doit se porter dans les directions de Courtisols, Somme-Vesle.

A sa droite, le 17e corps marche dans la direction de le Fresne, Poix.

III. — *Mesures d'exécution.*

Cavalerie. Franchira la ligne au pont de Sogny-aux-Moulins, dès 5 heures, éclairera, sur la rive droite de la Marne, dans les directions Longevas, Courtisols et Marson, Somme-Vesle; assurera, vers le sud-est, la liaison avec le 17e corps.

13e division. Franchira la Marne :

1° Au pont de Mairy, avec le régiment établi à la ferme la Maison Dieu et les batteries qui l'accompagnent;

2° A Togny-aux-Bœufs avec le reste de la div.

Se conformera pour aborder la Marne aux instructions reçues; après le passage de la rivière, se portera sur Maison et de là dans la direction de Somme-Vesle; abordera la rivière à 6 heures.

43e division. Appuiera tout d'abord, si besoin, le passage des éléments de la 13e div. au pont de Maury; franchira la Marne :

1° A Sogny-aux-Moulins avec la brigade qui y a été portée déjà, ainsi que l'artillerie marchant avec cette brigade;

2° A Mairy (après le passage des éléments de la 13e div.), avec le reste de la division.

Le détachement, qui aurait pu être poussé ce soir sur la rive droite, à l'est de Sogny se rabattra sur le gros de la division vers Moncetz.

La 43e division reprendra son mouvement demain matin à 6 heures, direction ultérieure sur la rive droite de la Marne : Longevas, Courtisols.

Artillerie de corps. Les batteries non réparties dans les div. franchiront la Marne à Togny-aux-Bœufs, derrière la 13e division.

Génie de corps. Sera rendu, à la disposition du général commandant la 13e division, à Coupetz, à 4 heures.

Équipage de pont. Maintenu à Faux-sur-Coole.

IV. — Les T. R. ne dépasseront pas la voie ferrée de Châlons à Vitry avant le passage de la Marne.

V. — Quartier général du C. A. maintenu à Coole provisoirement. Poste de commandement du général commandant le 21e C. A., Cernon, à partir de 5 heures.
Rendez-vous aux liaisons en ce point.

Le général commandant le 21e C. A.,
Signé : E. LEGRAND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
Signé : DE BOISSOUDY.

Annexe n° 3458.

21e CORPS.

ÉTAT-MAJOR.

Poste de commandement de Coole, 11 sept. 1914.

Instruction particulière.

Les opérations de ces derniers jours donnent lieu aux observations ci-après, sur lesquelles le cdt de corps d'armée appelle toute l'attention des généraux de division.
Des retards considérables se sont produits dans la transmission des ordres et ont eu pour conséquence :
Le 8, d'amener la 13e div. sur la position, où elle devait renforcer le détachement Breton, après que ce dernier avait dû l'abandonner sous la pression de l'ennemi;
Le 10, la marche de la 43e division a été assez lente pour que cette unité ait laissé échapper l'occasion d'atteindre, par son canon, une colonne d'artillerie entre Soudé et Coole, qu'elle aurait pu détruire, et dont les éléments ont peut-être été ceux avec lesquels l'ennemi a bombardé la 13e division, occasionnant à celle-ci des pertes irréparables.

L'organisation de la marche en avant, du 11, a été beaucoup trop lente, et on a pu constater que le cdt de la 26e brigade atteignant à peine, à 15 heures, la traverse de Coole, ignorait, encore à ce moment, qu'il devait pousser son mouvement jusqu'à la Marne.

Enfin, à la 13e div, au lieu d'utiliser tous les itinéraires compris dans la zone de marche, on a engagé toute la colonne sur une seule route, retardant ainsi le moment où les têtes des colonnes pourraient se présenter devant l'obstacle.

Il importe que de pareils errements ne se reproduisent plus, que les chefs et les états-majors tendent tous leurs efforts pour réaliser la pensée du haut commandement et en assurer l'exécution. S'il est indispensable dans la résistance, comme dans la poursuite de l'ennemi, de demander aux hommes des efforts atteignant l'extrême limite, il convient que les états-majors et les chefs donnent l'exemple de l'obéissance exacte et complète aux ordres reçus et d'une énergie inlassable dans la poursuite du but assigné par le commandement.

E. LEGRAND.

Annexe n° 3459.

Dommartin-Lettrée, 11/9, 16 heures.

Tout va bien.

La colonne de gauche de la 43e div. a débouché au nord de Dommartin-Lettrée à 15 h. 30.

La colonne de droite que je vais rejoindre doit être à sa hauteur.

Je crois que la 13e D. I. est en arrière de la 43e. J'ai entendu le canon vers Châlons (canon français). Je pense que c'est le C. C. qui canonne des colonnes ennemies.

Le 4e chasseurs est en route sur Cernon, Coupetz, qu'il doit atteindre maintenant.

Je vais aller à la colonne de droite de la 43e division vers Coupetz. Je manque de moyens de communications avec vous.

J'ai dit à la 43e division qu'il fallait s'emparer ce soir, si possible, des passages de la Marne, en tout cas, en chasser les Allemands à coups de canon.

On doit pouvoir le faire, car on doit arriver suffisamment tôt pour y voir clair encore.

Peut-être les divisions de cavalerie auront-elles fait la besogne. Souhaitons-le. Les troupes marchent très rondement.

THÉVENIN [1].

[1] Note du S. H. — Lieutenant-colonel sous-chef d'état-major du 21e C. A. Document conservé dans les archives du 21e C. A.

Annexe n° 3460.

Cernon, 19 heures.

Lieutenant-colonel Thévenin [1].

A 19 heures, toute la brigade rouge [2] a dépassé Cernon se dirigeant sur Sogny-aux-Moulins. La brigade bleue [3], qui a atteint Cernon à 18 h. 30, va y cantonner. J'ai jugé inutile d'envoyer 2 brigades de nuit sur Sogny-aux-Moulins. J'ai appris que Mairy était occupé par l'ennemi. Comme cette localité était l'objectif de la 13e div., conformément aux ordres du g^al en chef, j'ai dit au g^al Lanquetot [4] de ne pas s'occuper de cette localité. La brigade rouge prendra Sogny si elle le peut, dès ce soir, en tout cas, sera prête demain dès le point du jour à l'attaquer, la brigade bleue prête à soutenir l'attaque. J'ai appris que la 13e div. devait, ce soir, tenir Togny-aux-Bœufs, Pogny et Vésigneul-sur-Marne. La 13e div. avait manifesté intention de cantonner à Cernon. Il n'est pas possible de lui donner cette localité occupée par la 43e. Saint-Quentin occupé par une division de cavalerie. La 13e div. pourrait disposer de Coupetz.

Annexe n° 3461.

CORPS COLONIAL.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

P. C., 11 septembre, 14 heures.

Ordre général n° 40 bis.

Le C. A. C. se porte sur le front Bignicourt-sur-Saulx, le Buisson-Brusson à l'attaque de l'ennemi en retraite; on formera 2 colonnes, la droite en avant.

A droite, 3e division (3 rgt. d'inf., 2 gr. d'art., 1 cie du génie) se portera par Thièblemont, Haussignémont, sur Bignicourt et le Buisson, liaison avec le 2e C. A., qui se porte sur Etrépy.

---

[1] Note du S. H. — Sous-chef d'état-major du 21e C. A. probablement en liaison près de la 43e division. Document conservé dans les archives du 21e C. A. (E.-M., 3e bureau, entrées), parmi les pièces du 11 septembre.

[2] Note du S. H. — 85e brigade (149e et 158e R. I.).

[3] Note du S. H. — 86e brigade (1er, 3e et 10e B. C. P.).

[4] Note du S. H. — Commandant la 43e division.

A gauche, 2e division, compris le groupe Caudrelier[1], A. D. 2 par Goncourt, région d'Écriennes, ferme de Tournay, la Bruxenelle (rivière), Brusson.

La marche s'exécutera de façon très méthodique de position en position; des éléments du génie en tête pour la surveillance des ponts.

La 2e division couvrira sa gauche sur Luxémont, Villotte, Vauclerc, Reims-la-Brûlée.

Les zones à atteindre par les troupes pour la poursuite seront :

3e division, gros, région Domprémy, Favresse, Haussignémont; A. G. sur la Saulx tenant les ponts;

2e division, gros au S. de la ligne ferrée vers ferme de Tournay avec un élément d'A. G. à Brusson.

Cavalerie poussera le plus tôt possible des reconnaissances sur les ponts de Plichancourt, Vitry-en-Perthois et dans la direction de Vitry-le-François. Le gros du 3e chass. cantonnera à Luxémont surveillant la région au N. et reliant le C. A. C. au 12e C. A.

P. C. : Moncetz-l'Abbaye;

Division provisoire : Matignicourt, Goncourt.

Signé : LEFÈVRE.

Annexe n° 3462.

CORPS COLONIAL.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Moncetz, 11 septembre 1914, 17 heures.

Ordre général n° 40.

Par modification aux dispositions de l'ordre du 11 (14 heures) et conformément à l'ordre de l'armée, le C. A. C. occupera ce soit les emplacements suivants :

3e division. — Gros, dans la zone Buisson-sur-Saulx, Bignicourt, Dompremy (G. Q.); avant-garde, Heiltz-l'Évêque;

2e division. — Gros. dans la zone Brusson, Ponthion, Favresse-et-Tournay (Q. G.); avant-garde, sur la rive droite de la Chée au nord de Ponthion;

Division provisoire. — 3e colonial, Thièblemont, Farémont et A. C. (2 gr.);
8e colonial et éléments dans Matignicourt;
5e brigade. Orconte;
Q. G. du C. A C., Saint-Remy.

Signé : AUBERT[2].

---

[1] Note du S. H. — Général commandant la 6e B. I. C.

[2] Note du S. H. — Lieutenant-colonel chef d'état-major du corps colonial.

Annexe n° 3463.

CORPS COLONIAL.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G., le 11 septembre 1914, 23 heures.

Ordre général n° 41.

Mouvement du 12 septembre 1914.

I. — L'armée poursuivra demain l'ennemi qui retraite vers le nord. A droite, le 2e corps, par les ponts de Rignicourt et de Pargny, marchera dans la direction de Charmont; à gauche, le 12e corps, par les ponts de Vitry et en aval, poursuivra dans la direction Vanault-le-Châtel, Somme-Yèvre. Le corps colonial marchera dans la direction Possesse, Noirlieu.

II. — Le mouvement s'exécutera en deux colonnes :

A droite, la 3e D. I., s'emparant du pont de le Buisson-sur-Saulx, aura comme axe de marche et d'attaque la route Heiltz-l'Évêque, Doucey, Vanault-les-Dames, Possesse.

A gauche, la 2e D. I., forçant le pont de Brusson, passera par Changy, Bassuet, Bassu Vanault-le-Châtel (partie est), cote 160, Bussy-le-Repos, Noirlieu.

La 5e brigade suivra la colonne de la 2e D. I. passant par Brusson et se portera sur Ponthion, Outrepont, prête à appuyer l'une ou l'autre division.

III. — Le général cdt la 2e D. I. couvrira le mouvement par une flanc-garde, qui passera par Vitry-en-Perthois et la hauteur 154 (N.-E. de Vitry-en-Perthois).

IV. — Les commandants de colonne régleront les mouvements de façon que les avant-gardes, prenant pied dans la région de Coucey et au nord de Changy, assurent aux gros la possibilité de manœuvrer à l'abri des hauteurs.

Ils se relieront intimement entre eux.

V. — Les avant-gardes se présenteront sur le canal à 5 h. 30.

VI. — Mission de la cavalerie. — La cavalerie sera répartie ainsi qu'il suit, 3e D. I., un escadron; 2e D. I., le reste de la cavalerie.

Mission. Assurer la liaison avec le 12e corps et fournir des reconnaissances en avant du front.

Renseignements, à 8 heures, à le Buisson-sur-Saulx, sur Bassu et Vanault-les-Dames; à 9 heures, sur Vanault-le-Châtel et St-Jean-devant-Possesse.

VII. — Poste de commandement : Thiéblemont- Farémont, à partir de 7 heures.

2e échelon du Q. G. suivra la colonne de la 3e D. I., départ, 7 heures. Première destination, Orconte.

Permanence du Q. G., St-Rémy, jusqu'à ce que le poste d'armée de Thiéblemont-Farémont soit ouvert.

VIII. — Liaisons télégraphiques : ligne poussée le plus loin possible sur l'itinéraire de la colonne de droite.

IX. — Rendez-vous liaisons : Thièblemont-Farémont, 7 heures.

Le général cdt le C. A. C.,
Signé : LEFÈVRE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
AUBERT.

T. C., à Montcetz.
Parcs, Isle-sur-Marne, par Larzicourt.
Détachements des 3e et 21e, à Orconte.
Détachement du 23e, champ de bataille.

2e partie.

.....

Le général commandant le corps d'armée colonial,
Signé : LEFÈVRE.

P. A., P. O. : *Le chef d'état-major,*
AUBERT.

Dépôt des chevaux malades et blessés, à Montcetz-l'Abbaye.

Annexe n° 3464.

IIe ARMÉE.

2e G. D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Malzéville, le 11 septembre, 5 h. 30.

Ordre particulier n° 42.

Le général commandant le 2e groupe de D. R. à M. le général commandant la 68e D. R.

Un régiment[1] (à 3 bataillons) de brigade du 16e C. A. est mis à la disposition de la 68e D. R., pour appuyer l'attaque dans la direction de Champenoux, bois Morel.

Il est dirigé par un officier de l'état-major du 2e G. D. R., à votre disposition, sur le château du Tremblois, La Neuvelotte, où vous lui donnerez des ordres pour son offensive.

La brigade Mordrelle[2] constituera une réserve de 3 bataillons[3] à la disposition du général commandant l'armée.

Les trois autres bataillons[4], sous les ordres du général Mordrelle, formeront une réserve à la disposition du général Durand[5].

Ils conserveront les emplacements occupés, hier, autour de Seichamps jusqu'à nouvel ordre.

Rappeler qu'une croix, deux médailles, une gratification de 20 fr. à chaque homme. sont promises pour l'unité qui s'emparera de la batterie lourde de Champenoux.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

DE LISLE.

---

[1] Note du S. H. — 143e R. I., de la brigade Sibille.
[2] Note du S. H. — 136e brigade.
[3] Note du S. H. — 2 bataillons du 212e R. I. et 1 bataillon du 257e R. I.
[4] Note du S. H. — 1 bataillon 257e R. I. et 2 bataillons 344e R. I.
[5] Note du S. H. — Commandant le 2e G. D. R.

Annexe n° 3465.

Malzéville, 11 septembre, 16 heures 30 [1].

Compte rendu de la situation du 2e G. D. R., à 16 heures 30.

1° Sur la droite de la *64e D.R.*, aucun changement. Sur sa gauche, l'attaque, partie de Velaine, cote 232, a gagné très peu de terrain dans la forêt de Champenoux; elle progresse à peine à travers des taillis très serrés.

A la 68e division, aucun renseignement nouveau sur le détachement Bréault [2], au sud de la route de Château-Salins *.

Au nord de cette route, notre infanterie s'est repliée à l'ouest de la forêt de Champenoux; elle tient encore la ferme de la Fourasse et va reprendre son attaque **.

Le détachement Lamblin [3] est dans la région d'Ecuelle et va reprendre l'attaque dans les directions Armaucourt, Lanfroicourt, Bey.

A la 59e D. R., aucun changement signalé. Le bataillon du 266e [4], réservé à Faulx-Saint-Pierre par le général Léon Durand, a été mis, à 13 heures 30, à la disposition du détachement Watin [5].

La 70e D.R. (détachement Ferry [6]) fait savoir qu'elle gagne du terrain, mais que la butte [7] (sud de la forêt de Champenoux) tient toujours.

Elle a l'impression d'avoir devant elle moins d'artillerie.

2° On signale toujours des trains très longs se dirigeant sur Metz.

Gal Léon DURAND.

Dernière heure. — Colonel Brault blessé sérieusement au coude et 2 égratignures. Il entre à l'ambulance.

Gal Léon DURAND.

* Ce détachement occupait la partie nord et est de la forêt de Champenoux, au sud de la route de Château-Salins. Il n'a pu s'étendre vers Champenoux, malgré sa tentative. Il occupe toujours la partie N. E. indiquée plus haut.

** L'attaque a été reprise, et le détachement Neltner [8] est arrivé à la maison forestière et y restera.

---

[1] Note du S. H. — La note suivante a été portée en marge de l'original : «Retardé jusqu'à 17 h. 45 par l'entretien du général de Castelnau avec le général Durand». Ce compte rendu est parvenu à la IIe armée le 11 septembre, à 19 heures.

[2] Note du S. H. — Régiment mixte de Toul (2 bataillons 168e R. I., 1 bataillon 169e R. I.).

[3] Note du S. H. — 1 bataillon 325e R. I., 1 bataillon 335e R. I., 1 groupe A. D./59.

[4] Note du S. H. — De la 118e brigade (59e D. R.).

[5] Note du S. G. — Le lieutenant-colonel Watin, du 232e R. I., commandant un détachement formé du 232e R. I., 1 escadron de cavalerie et 1 batterie d'atillerie, est chargé, avec ce détachement, de réoccuper Pont-à-Mousson.

[6] Note du S. H. — 41e et 43e R. I. C., 2 bataillons 69e et 79e R. I., 1 escadron 5e hussards, 2 groupes A. C./20.

[7] Note du S. H. — Lire : «la butte de tir, 2 km. est de Velaine.»

[8] Note du S. H. — 314e R. I. et 1 bataillon 325e R. I. (59e D. I.).

Annexe n° 3466.

IIe ARMÉE.

2e GROUPE DE D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 902.

Malzéville, le 11 septembre, 19 heures.

Suite à l'ordre général n° 28 [1].

I. — Le 2e groupe de D. R. a avancé sur presque toute la ligne, et ailleurs il s'est maintenu. A part quelques défaillances individuelles, les troupes ont mérité par leur ténacité et leur énergie tous les éloges.

II. — On se maintiendra, coûte que coûte, sur le terrain conquis en s'y fortifiant, en s'enfonçant dans le sol, en utilisant les fils de fer et le matériel de réseau apporté à proximité des troupes à Laneuvelotte et à Velaine.

Pousser en avant, sur la première ligne, des mitrailleuses et, au besoin, du canon.

III. — Les troupes bivouaqueront ou cantonneront sur leurs emplacements, les hommes en première ligne recevront, autant que possible, un repas chaud qui leur sera apporté dans les tranchées. Distribuer du vin et de l'eau-de-vie sans regarder à la dépense qui sera couverte par le commandement.

IV. — Tout abandon de terrain gagné, sans être *enfoncé* par l'ennemi, entraînerait les sanctions les plus graves.

V. — Le général rappelle que toute unité, infanterie ou artillerie, qui fera taire les batteries cherchant à tirer sur Nancy, aura droit à une croix, deux médailles et à une prime de 20 fr. par homme. Communiquer cette mesure à tous.

Le général commandant le 2e groupe de D. R.,

Signé : Général Léon DURAND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DE LISLE.

---

[1] Note du S. H. — Du 10 septembre, annexe 2900.

Annexe n° 3467.

3e BUREAU.

N° 908.

(Off. de Malzéville, le 11, à 20 h. 45.)

Général cdt 2e G. D. R. à général commandant 64e division, Saulxures; 68e division, Agincourt; 59e division, Custines.

Malzéville, 20 heures 30 [1].

Demain 12 septembre, le 2e G. D. R. s'installera et s'organisera sur terrain occupé. Un régiment de la brigade Sibille [1] et trois bataillons de la brigade Mordrelle [1] en réserve d'armée, comme le 11 septembre.

P. O. : *L'officier de service,*
(Illisible.)

Annexe n° 3468.

3e GR. DE D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

P. C. Villotte-devant-St-Mihiel, le 11 sept., 9 h. 30.

Ordre d'opérations n° 120 [2].

I. — Le G. D. R. appuyant sa ligne de résistance au 6e C. A., qui occupe la croupe à l'est de Chaumont-sur-Aire, tiendra sur la ligne générale, croupe de Neuville-Ste-Anne (chapelle), ferme du Haut Champ, Courouvre, Lahaymeix.

II. — La 65e D. R., en liaison avec la 40e div., occupera le petit bois 300 m. S.-O. de Neuville, la croupe de Neuville, entre ce point et la chapelle Ste-Anne; ses réserves dans les ravins à mi-chemin entre Longchamps et Neuville, aux environs de la cote 253.

Son artillerie cherchera une position sur la croupe de Neuville, de façon à être en mesure de battre les bois de Landlut et d'enfiler la vallée Neuville, Courcelles-sur-Aire.

---

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2498, annexe 3276.

[2] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 75e D. R. Une expédition identique est conservée dans les archives de la 65e D. R. Une minute conservée dans les archives du 3e G. D. R. porte le n° 120 *bis* et est datée de 7 heures. (L'ordre d'opérations du 10 septembre, 21 heures, portait déjà le n° 120).

III. — La 67e D. R., continuant à occuper Courouvre et Lahaymeix, enverra un régiment sur la croupe de la ferme du Haut Champ pour prolonger le front de la 65e D. R.

Son gros se rassemblera, à mi-chemin de Pierrefitte et de Courouvre, à hauteur des bois de Pierrefitte, prêt à agir soit dans la direction de Courouvre, soit à la droite de la 65e D. R.

Son artillerie cherchera des positions sur la croupe Neuville, ferme du Haut Champ, prête à appuyer l'artillerie de la 65e et en mesure de battre les directions de Heippes et de Mondrecourt.

IV. — La 75e D. R., établie en rassemblement articulé dans le triangle Pierrefitte signal de Pierrefitte, Nicey, portera son artillerie en position d'attente, à 2 km. environ au nord de Pierrefitte, sur les pentes S. E. de la croupe Longchamps, Courouvre ; elle sera couverte par un régiment.

La div. sera prête à agir dans la direction de Neuville ou dans celle de Courouvre.

V. — Poste de commandement du gal cdt le G. D. R., à Villotte.

Le général cdt le 3e G. D. R.,
Signé : Paul DURAND.

P. A. : *Le chef d'état-major*,
A. DIÉBOLD.

Nota. — Il importe absolument de se fortifier sur ses positions.

Annexe n° 3469.

P. C., Villotte, 11 septembre, 9 heures 30.

Ordre particulier n° 121
pour le 1er gr. de cavalerie, à Thillombois.

Dans le but de reprendre le contact avec l'ennemi, dans la direction générale du N. O., le groupe de cav. de Thillombois lancera, au reçu du présent ordre, 3 reconnaissances :

1° Sur Heippes, par Benoite-Vaux ;
2° Sur Souilly, par Rambluzin ;
3° Sur Senancourt, par Récourt-le-Creux.

Un premier renseignement, même négatif, devra parvenir de la transversale Issoncourt, Rambluzin, Récourt pour 13 h., à Pierrefitte, d'où on le téléphonera au poste de commandement de Villotte.

P. O. : *Le chef d'état-major*,
Signé : DIÉBOLD.

Annexe n° 3470.

Poste de Ligny, par téléphone.
(Reçu de Villotte, le 11/9, à 18 h. 10.)
Ligny. — De Villotte, à 18 heures.

Général commandant 3e groupe D. R. à général commandant IIIe armée.

Reconnaissances de cavalerie du groupe de D. R., faites par un adjudant-chef, signale que, le 11 septembre, à 14 heures, une forte colonne d'infanterie ennemie quitte les bois, qui sont à l'ouest de Heippes, et se dirige vers le nord en passant à l'ouest de la cote 324 (ouest de la route).

Annexe n° 3471.

(Reçu par téléphone à Ligny, de Villotte, le 11/9 à 19 h. 5.)
Ligny. — De Villotte, déposé le 11 septembre, à 18 h. 55.

Général commandant 3e groupe à général commandant IIIe armée.

Notre cavalerie signale, vers 15 heures, qu'il n'y a pas d'infanterie allemande à Rambluzin, mais une batterie ennemie à la cote 299 (1 km. N.-O. de Rambluzin), ainsi que des patrouilles de cavalerie autour de ce village et dans les bois le Fays et des Monthairons.

Annexe n° 3472.

4e G. D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Au Q. G., château de Fossoy, le 11 septembre 1914,
6 heures 15.

Ordre général n° 36.

Modifications apportées à l'ordre n° 35 [1].

I. — Succès important sur tout le front des armées françaises.

Itinéraire du 4e G. D. R., modifié par suite du mouvement de retrait des armées allemandes, qui se retirent vers l'est.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 2914.

Marche en une seule colonne par Chartèves, Jaulgonne, le Charmel, la Fosse (ferme), Fresnes, Courmont, Cierges, Coulonges, Dravegny.

Passage de la tête du gros à l'église de Chartèves à 7 heures.

Zone de stationnement :

Q. G., 4e G. D. R., Cierges;

53e division, zone Dravegny (A. G.), Cohan, Villome, Coulonges (Q. G.);

69e division, zone le Moncel, Chamery, Courteaux ferme, Cierges (Q. G.);

parc d'artillerie 75, Ronchères;

convois administratifs, le Charmel;

équipages de pont, Courmont (départ de Mézy, 12 heures);

T. R. sans modification; passage au point initial église de Chartèves à 11 heures.

II. — Sûreté. En fin de marche, la 53e division se retranchera sur son front.

III. — Le reste de l'ordre n° 35, sans changement.

Le général cdt le 4e G. D. R.,

Signé : VALABRÈGUE.

P. A. : *Le chef d'E.-M.,*

DES VALLIÈRES.

Cavalerie. Même mission sur le nouvel itinéraire qu'il rejoindra directement de Beuvardes sur Courmont; stationnera le soir à Dravegny.

Annexe n° 3473.

Q. G., château de Fossoy, 11 sept., 8 heures.

Gal cdt 4e gr. D. R. à gal cdt la Ve armée.

Par suite de la destruction du pont de Mézy et de l'éloignement des équipages de pont du gr. des D. R., le 4e gr. des D. R. a été amené, hier 10 sept., à demander au 18e C. A. de mettre à sa disposition son équipage de pont pour jeter un pont de bateaux à hauteur de Mézy.

Ce pont est actuellement construit et sert au passage des D. R. sur la rive N. de la Marne.

Ce pont est sur la route unique de communication du gr. de D. R.

J'appelle, en conséquence, votre attention sur la *nécessité* de la *conservation* de ce pont de bateaux, pour les ravitaillements et évacuations du 4e gr. D. R.

A cet effet, j'avise directement le 18e C. A., que je mets à sa disposition l'un de mes équipages de pont et je lui demande de maintenir en place le pont de bateaux que l'équipage du 18e C. A. a construit à Mézy.

Signé : VALABRÈGUE.

P. O. : *Le chef d'E.-M.*,
DES VALLIÈRES.

Annexe n° 3474.

Q. G., 11 sept. 17 h.

Renseignements du 11 sept. soir [1].

1° Un fort rassemblement de toutes armes serait à Fismes.
Je vais faire vérifier par le détachement du Cel Parlange (4 esc. et 1 section d'art).

2° Les habitants disent qu'hier, 10 sept., il a défilé une colonne d'inf. de 7 heures du matin à la nuit, dans Champvoisy, marchant vers le N.
L'ennemi demandait la direction de Fismes, tous demandaient cette direction.

3° Le 4e gr. D. R. a pris à Mt-St-Père une auto abandonnée de la 13e div. d'inf.
Un btn du 228e a été attaqué dans la nuit à la ferme Fary (4 km N. de Chartèves), où il était aux avant-postes, par 1 esc. des cuir. de la Garde.
Il a pris une cinquantaine de chevaux et 2 prisonniers.
Le 3e corps (11e et 22e art.), au passage, s'est approprié 30 de ces chevaux (amenés à le Charmel par le 228e), d'une manière indue. Le gr. D. R. réclame ces montures, qui sont sa prise exclusive, pour remonter ses escadrons.

P. O. : *Le chef d'état-major*,
DES VALLIÈRES.

---

[1] Note du S. H. — Adressés à la Ve armée par le 4e G. D. R.

Annexe n° 3475.

4e G. D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 625.

Q. G., le 11 septembre 1914, 23 heures.

Ordre d'opérations n° 37.

I. — L'ennemi continue sa retraite vers le N. E.

II. — Demain 12 septembre, la Ve armée continuera son offensive entre l'armée anglaise et la IXe armée, en se portant entre Vesle et Aisne.

Le 4e G. D. R. marche dans la direction générale de Jonchery-sur-Vesles.

A sa gauche, le 18e C. A. se porte dans la région Romain, Ventelay, Bouvancourt, avant-garde à Meurival, Roucy, signal d'Aubœuf.

A sa droite, le 3e C. A. se porte dans la région de Châlons-sur-Vesle, A. G. au fort Saint-Thierry et Thillois.

III. — Mouvement :

Cavalerie, rompra à 5 heures 30, se portera sur Crugny en vue de reconnaître la situation sur le ruisseau du Nauron (premier renseignement); se portera ensuite sur Jonchery (deuxième renseignement), puis sur Hermonville; éclairera sur Loivre et le Godat.

Avant-garde (sous les ordres du général cdt. la 69e division) : une brigade de 69e D. R.; A. D. 69, un escadron 19e chasseurs (rendu à Arcis-le-Ponsart, à 6 h. 30); une cie de génie 69e.

Distance : 1.000 m.

Gros : une bde 69e, A. D. 53, une bde 53e, A. L., une bde 53e.

Itinéraire : Arcis-le-Ponsart, Crugny, Savigny, Branscourt, Prouilly.

A. G. sur la hauteur 1.000 mètres N. de Trigny.

P. I. Arcis-le-Ponsart, sortie N.

Heures des passages au P. I. :

A. G., 7 heures; tête du gros, 8 heures 30; tête 53e (A. D.), 9 h. 45; A. L., 11 h. 30 (départ Beuvardes 8 h. 30, se rendra à Arcis par Courmont, Ronchères et Boussancourt).

Il ne sera pas fait de grand'halte à la 69e D. R.

La 53e D. R. disposera des chemins transversaux qui relient la route Dravegny, Coulonges à la route Crugny, Arcis-le-Ponsard, Vezilly.

Elle devra avoir évacué la route Saint-Gilles, Coulonges pour 6 h. 45.

IV. — Mouvement des T. R. :

1ers échelons (T. C. 2) groupés en queue de chaque division:

Sections de distribution et de réserve marcheront groupées en queue de la 53e D. R. sous les ordres du prévôt du Q. G. du G. D. R.

Itinéraire : Coulonge, Vézilly, Arcis-le-Ponsart, Crugny; départ de Fresnes à huit heures.

V. — Mouvement des parcs et convois.

Route réservée Dormans, Vincelles, la Défense, Goussancourt, Vézilly, Arcis-le-Ponsart Crugny (S. Serzy-et-Prin).

Parc d'artillerie n° 73 et sections munitions A. L., rompant de Ronchères, à 8 h. 30, se porteront à Crugny par Goussancourt;

Équipages de pont, rompant de Courmont à 8 h. 30, se porteront par Boussancourt à Arcis-le-Ponsart;

C. V. A. D., rompant de Beuvardes à 8 h. 30, se portera à Vézilly.

VI. — Le général marche en tête du gros.

VII. — Le Q. G. se portera à Jonchery-sur-Vesle où il fonctionnera à partir de quatorze heures.

VIII. — Liaison : un officier par D. R. au P. I., à huit heures.

2e partie [1].

Le général cdt le 4e G. D. R.,

VALABREGUE.

Annexe n° 3476.

N° 114. Etavigny, 11 septembre.

Ordre préparatoire [2].

Le 5e groupe de D. R. marchera en 2 colonnes :

— 55e par Autheuil, ferme Bourgfontaine, Dampleux, ferme de Chavigny, route de Soissons.

---

[1] Note du S. H. — Non publié.

[2] Note du S. H. — Donné par le 5e G. D. R.

— 56e par Cuvergnon, Boursonne, Pisseleux, partie est de Villers-Cotterêts, maison forestière de Montgobert.

Les gros d'avant-garde franchiront à 7 heures (sept) la ligne Ivors, Autheuil.

Le général cdt le groupe marchera en tête du gros de la colonne de la 56e division.

Le général cdt le groupe,

Signé : LAMAZE.

P. A. : *L'officier de service,*

L. MAISON.

Annexe n° 3477.

VIe ARMÉE.

5e GROUPE DE D. R.

3e BUREAU.

ÉTAT-MAJOR.

N° 115.

Q. G. d'Etavigny, 11 septembre, 6 heures.

Ordre général d'opérations n° 27
pour la journée du 11 septembre.

I. — Les forces allemandes cèdent, sur la Marne et en Champagne, devant les armées du centre et de l'aile gauche. Pour affirmer et exploiter le succès, *il convient de poursuivre énergiquement le mouvement en avant, de façon à ne laisser à l'ennemi aucun répit.* La victoire est maintenant dans les jambes de notre infanterie.

Voir bulletin complémentaire de renseignements ci-joint [1].

II. — En conséquence, la VIe armée se portera aujourd'hui vers le nord-est *et attaquera résolument tout ce qu'elle rencontrera.*

La marche s'exécutera en principe par division.

III. — Le 5e groupe de D.R. marchera encadré. à droite, par la 45e D. R.. qui suivra l'itinéraire la Ferté-Milon, Faverolles, Corcy, Longpont, à gauche, par la colonne de droite du 7e corps, qui suivra l'itinéraire Lévignen (partie est), Vauciennes, partie ouest de Villers-Cotterêts, Soucy.

55e division. — Itinéraire par Autheuil, ferme Bourgfontaine, Dampleux, ferme de Chavigny, route de Soissons.

---

[1] Note du S. H. — Non publié.

56e division. — Itinéraire par Cuvergnon, Boursonne, Pisseleux, partie est de Villers-Cotterêts, maison forestière de Montgobert.

La sécurité sur le front sera assurée par les cavaleries divisionnaires.

Les avant-gardes franchiront à 7 heures (sept) la ligne Duvy, Crépy, Gondreville, Ivors, Autheuil, la Ferté-Milon.

Une grande halte d'une heure et demie sera faite lorsque la tête du gros de chaque colonne atteindra la ligne Villers-Cotterêts, Dampleux, Faverolles, mais, pendant ce temps, les avant-gardes seront poussées aux débouchés nord de la forêt de Retz, où elles feront leur grande halte.

Pendant la marche dans les bois, tant pour assurer la liaison entre les avant-gardes que pour permettre de bousculer, immédiatement, les petites résistances, qu'on pourrait rencontrer, chaque avant-garde devra déployer en avant de petites fractions d'infanterie, qui suivront des pistes parallèles à la route de marche.

IV. — Le général commandant le groupe de D. R. marchera en tête du gros de la colonne de droite (55e division).

V. — Liaison, pendant la marche et au moment de la grande halte, assurée par chaque colonne avec celle marchant *à sa gauche.*

VI. — Les parcs et convois rompront à 9 heures (neuf) et ne dépasseront pas, sans nouvel ordre, la voie ferrée Ormoy, Betz, Mareuil-sur-Ourcq.

Les T. R. suivront le mouvement des parcs et des convois.

VII. — *Postes de commandement de l'armée :* St-Soupplets jusqu'à midi, Antilly, à partir de midi.

VIII. — Le Q. G. du gr. de D. R. cessera de fonctionner à Etavigny à midi.

IX. — Le but à atteindre, au cours de la journée, est de porter les avant-gardes sur la ligne générale : Chaudun, St-Pierre-Aigle, Cœuvres-et-Valséry, Pierrefonds; les gros des colonnes, sur la ligne générale Longpont, Retheuil.

X. — La brigade de cavalerie Gillet se rendra à Tremblay-les-Gonesse, où elle se réunira aux deux groupes de sortie. Ces éléments sont remis à la disposition du gouverneur militaire de Paris et rentreront à Paris.

Le général cdt le groupe de D. R.,

Signé : DE LAMAZE.

P. A. *et pour le chef d'état-major,*
Le chef du 3e bureau,

L. MAISON.

Annexe n° 3478.

Dampleux, 11 septembre, 14 heures.
Expédié le 11/10 [1], 14 heures 30.

Ordre général n° 28 [2].

Stationnement du 11 au 12 septembre.

I. — Hier soir, les colonnes allemandes, en retraite vers le nord, ont cantonné entre la forêt de Compiègne et Soissons. Après une randonnée fructueuse sur les derrières de l'ennemi, la 5e division cavalerie est rentrée dans la forêt de Compiègne.

II. — Stationnement.

Q. G. armée, Antilly:
Q. G. 45e div, Corcy;
Q. G. 7e corps, Villers-Cotterêts;
Q. G. 5e groupe D. R., Dampleux.

55e division : Q. G. à Fleury;
avant-garde, ferme Cravançon;
gros, le Translon, ferme Vertefeuille, ferme Chavigny, Fleury, Dampleux (2 régiments).

56e division : Q. G., Montgobert;
avant-garde : Dommiers;
gros, St-Pierre-Aigle, Valsery, Montgobert, Puisieux.

Parcs et convois : 55e D. I., Billemont, Autheuil-en-Valois;
56e D. I., Boursonne, Ivors.

III. — Avant-postes :

55e division, Missy-aux-Bois, se reliant à droite vers Ploisy, avec ceux de la 45e division dont l'avant-garde occupe Chaudun;

56e division, Tilleul-de-la-Claux, Râperie, se reliant à gauche vers Cutry, avec ceux du 7e corps, dont l'avant-garde de droite occupe Cœuvres-et-Valsery.

IV. — T. R. Les sections de distribution pousseront dans les cantonnements et les distributions faites, refouleront respectivement :

---

[1] Note du S. H. — *Sic.* Lire 11-9.
[2] Note du S. H. — Donné par le 5e G. D. R.

55e D. I., au sud de la ferme Chavignon, pour les éléments stationnés au nord de cette ferme, et Oigny pour les autres.

56e D. I., au sud de Montgobert.
Le restant des T. R. avec le groupe des parcs.

Le général cdt le 5e groupe D. R.,

Signé : LAMAZE.

P. A. : *Le chef d'E.-M.,*

TARDY.

Annexe n° 3479.

N° 121. Dampleux, 11 septembre, 23 h. 45.

Ordre préparatoire [1].

I. — Les 55e et 56e feront avancer d'urgence leur équipage de pont, respectivement sur la ferme Verte-Feuille et St-Pierre-Aigle, en vue du passage de l'Aisne.

II. — Franchissement de cette rivière en deux colonnes :
55e, par la grande route de Soissons et le pont de Bois-Roger, Chavigny;
56e, par Saconin-et-Breuil, Mercin, pont de Pommiers, Tartiers.
Têtes des gros d'avant-garde franchiront à 6 heures (six) la ligne ferme Cravançon, Dommiers.
Brigade de queue, 55e division, sera rassemblée, en réserve, à la ferme Verte-Feuille pour 7 heures (sept).

Le général cdt le groupe,

Signé : DE LAMAZE.

P. A., *p. le chef d'état-major,*

L. MAISON.

---

[1] Note du S. H. — Donné par le 5e G. D. R.

Annexe n° 3480.

5e GROUPE DE D. R.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

N° 120.

Q. G. Dampleux, 11 septembre[1].

Ordre général d'opérations n° 29

pour la journée du 12 septembre.

I. — L'armée allemande semble continuer sa retraite vers le nord; des patrouilles ennemies ont été vues dans les forêts de Compiègne et de l'Aigle.

L'armée anglaise a atteint ce soir la ligne ferme la Loge, Saint-Rémy, Cugny, et doit reprendre son mouvement en avant demain à 4 heures.

II. — La VIe armée reprendra, demain, sa marche vers le nord-est, pour aborder et franchir l'Aisne, entre Lamotte et Soissons, et prendre pied sur le plateau au nord de Terny et Nampcel.

La 45e division marchera par Ploisy, Soissons et Terny.

La colonne de droite du 7e corps se portera, par Laversine et Ambleny, sur le pont de le Port, puis Nouvron et Epagny.

III. — Le 5e groupe de D. R. se portera sur l'Aisne en deux colonnes :

— *55e division,* par la grand'route de Soissons, sur le pont de Bois-Roger, puis ultérieurement Chavigny et Juvigny.

— *56e division,* par Saconin-et-Breuil et Mercin, sur le pont de Pommiers, puis ultérieurement sur Vaurezis, Tartiers et Bagneux.

Les têtes des gros d'avant-garde, précédées des reconnaissances de cavalerie divisionnaire, franchiront à 6 heures (six) la ligne Dommiers, ferme Cravançon.

Dans le cas où l'ennemi aurait pris position au sud de l'Aisne, les avant-gardes l'attaqueront, *avec la plus grande énergie,* pour le jeter dans la rivière.

Si, au contraire, une résistance se produisait derrière l'Aisne, les avant-gardes passeraient la rivière pour prendre pied sur les hauteurs de la rive nord.

Dans chaque division, le franchissement sera exécuté *sous la protection de toute l'artillerie.*

Pour parer à une destruction possible des ponts et pour en construire au besoin de supplémentaires, les équipages de pont seront poussés. cette nuit. près de la tête des gros.

---

[1] Note du S. H. — Son additif permet de situer cet ordre entre 23 h. 30 et 24 heures. Le rapport de la 110e brigade a été, en effet, adressé par la 55e D. R. au 5e G. D. R. à 23 h. 15. Cf. annexe n° 3576.

La 56e division attaquera, s'il y a lieu, le pont de Pommiers en liant son attaque à celle du 7e corps.

La 55e division attaquera, s'il y a lieu, le pont de Bois-Roger, en liaison avec la 45e division qui attaquera sur Soissons.

Ligne approximative de démarcation entre les zones d'action des 55e et 56e divisions, ravin au sud de Mercin-et-Vaux, prolongé par une ligne fictive allant de la tête de ce ravin à l'est du village de Breuil.

IV. — La brigade de queue de la 55e division sera rassemblée, en réserve générale, pour 7 heures (sept), au sud de la ferme de Verte-Feuille.

V. — *Poste de commandement* à 7 heures à la ferme de Cravançon, où devront rejoindre les officiers de liaison.

VI. — *Parcs et convois.* Rompront à 6 heures et se porteront tout d'abord :

55e division à Dampleux;

56e division à l'est de Villers-Cotterêts, où ils recevront de nouveaux ordres.

VII. — *T. R.* Suivront le mouvement des parcs et convois.

VIII. — *Ravitaillement en vivres.*

Centre de ravitaillement de Thury, à partir de 14 heures.

IX. — *Ravitaillement en munitions.*

Un en-cas mobile de munitions à la gare de *Nanteuil-le-Haudouin*, à partir de midi,

Un échelon sur roues à Bargny, de 12 à 18 heures.

X. — *Evacuations.*

Éclopés, aux gares et centres de ravitaillement;

Blessés et malades graves, à la gare de Nanteuil.

XI. — *Dépôts d'éclopés et de chevaux malades.*

Créés à la gare du Bourget à partir du 12 septembre.

XII. — *Limite avant de la zone des étapes.*

Le Plessis-Belleville, Silly-le-Long, Chèvreville, Villers-St-Genest, Betz, Antilly, Mareuil-sur-Ourcq, ces localités n'appartenant pas aux étapes.

Le général cdt le 5e Gr. de D. R.,

DE LAMAZE.

Additif à l'ordre général d'opérations.

Au moment de l'expédition du présent ordre, le général est informé que Missy-aux-Bois est occupé par l'ennemi, qui y fait des tranchées, et qu'un combat a eu lieu à Chaudun entre les Allemands et la 45e division.

En conséquence, il prescrit les dispositions complémentaires suivantes :

L'avant-garde de la 55e division ne devra pas évacuer la ferme de Cravançon, qu'elle devra occuper par des lignes minées et retranchées. Elle préparera également, entre cette ferme et la ligne Verte-Feuille, Beaurepaire, un repli intermédiaire destiné : à *permettre au gros de la colonne de droite de déboucher au nord des bois,* et à éviter de laisser un trou se former entre les 45e et 56e divisions.

Le général cdt le groupe de D. R.,

LAMAZE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

TARDY.

Annexe n° 3481.

6e GROUPE DE DIVISIONS DE RÉSERVE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Dammartin, le 11 septembre 1914 (6 heures).

Ordre général d'opérations n° 2

pour la journée du 11 septembre.

I. Les forces allemandes cèdent, sur la Marne et en Champagne, devant les armées du centre et de l'aile gauche. Pour affirmer et exploiter ce succès, il convient de poursuivre énergiquement le mouvement en avant, de façon à ne laisser à l'ennemi aucun répit. La victoire est maintenant dans les jambes de notre infanterie.

II. En conséquence, la VIe armée se portera vers le N. E. entre la route La Ferté-Milon, Soissons et la forêt de Compiègne; elle attaquera résolument tout ce qu'elle rencontrera.

Le but à atteindre, au cours de la journée, est de porter les avant-gardes sur la ligne Pierrefonds, Chelles, Haute-Fontaine, ferme de Bouy, Cœuvres, St-Pierre-Aigle, Chaudun. Les têtes des gros devront atteindre la ligne générale Retheuil, Longpont.

La marche s'exécutera par colonnes de divisions, sauf pour les 61e et 62e D. R. (remises sous les ordres du général Ebener) qui, en raison de leur échelonnement actuel, marcheront par la même route (itinéraire : Ormoy-Villers, Crépy, ferme St-Germain, le Pressoir, Bonneuil, Taillefontaine) entre le 7e corps, dont la colonne de gauche marche par Lévignen, lisière E. du bois du Tillet, Vaumoise, Vez, Haramont, Vivières et Cœuvres-et-Valsery, et le 4e corps, dont la colonne de droite marche par Ormoy-Villers, Duvy,

Mermont, Feigneux, Grimaucourt, Retheuil, Chelles. Les éléments de ce corps d'armée devront être arrivés à Ormoy-Villers, à 9 heures 30, pour permettre le débouché de la 61e division de réserve, qui y présentera sa tête à la même heure.

III. La 3e division de cavalerie, qui est à l'O. de l'armée, envoie ses reconnaissances sur Compiègne, Attichy, Vic-sur-Aisne, Soissons.

La sécurité sur le front sera assurée par la cavalerie de chaque colonne. En conséquence les escadrons des 61e et 62e D. R. se rassembleront, à 7 h. 30, à la chapelle N.-D.-des-Marais (nord de Nanteuil-le-Haudouin); cette cavalerie, aux ordres du plus ancien des lieutenants-colonels, se tiendra continuellement en liaison avec les colonnes du 7e et du 4e corps d'armée. Elle disposera d'un peloton de gendarmes[1] cyclistes rendu à 7 h., à la chapelle-N.-D.-des-Marais.

Chaque division disposera d'un fort peloton de gendarmes[1] à cheval comme cavalerie divisionnaire.

IV. Ordre de marche :

Avant-garde, sous les ordres du général commandant la 61e D.R. (la brigade la plus forte de la 61e D. R. et un groupe d'artillerie), débouchera de Nanteuil-le-Haudouin à 8 heures.

Distance, 3.000 m.

Gros : reste de la 61e D. R., 62e D. R.

Les T. C. de chaque division marcheront en queue de leur division.

Les T. R. seront groupés sous les ordres du vaguemestre du Q. G. Ils se présenteront à l'entrée S. de Nanteuil-le-Haudoin, à 13 heures 30 (61e D. R.) et 14 heures 30, (62e D. R.) et se porteront sur Péroy-les-Gombries, qu'ils ne dépasseront pas sans nouveaux ordres.

Les parcs, au commandement du plus ancien des commandants de parcs divisionnaires, se rassembleront pour 14 heures 30, à la sortie S. de Nanteuil-le-Haudouin; les convois se rassembleront, à la même heure, à Silly-le-Long, sous les ordres du sous-intendant du groupe des convois.

V. Une grand'halte d'une heure et demie sera faite quand les têtes des gros des colonnes atteindront le ravin du Pressoir; pendant ce temps l'avant-garde sera poussée au débouché N. de la forêt de Retz, où elle fera sa grand'halte.

VI. Liaison, pendant la marche et la grand'halte, assurée par chaque colonne avec celle marchant à sa gauche.

Pendant la traversée des bois, pour assurer les liaisons entre les avant-gardes et permettre de bousculer immédiatement les résistances qu'on pourrait rencontrer,

---

[1] Note du S. H. — Le 6e G. D. R. dispose des 1re et 2e légions de gendarmes sous les ordres du colonel Villette.

chaque avant-garde déploiera en avant de petites fractions d'infanterie qui suivront des pistes parallèles à la route de marche.

VII. Le général commandant le 6e groupe D. R. marchera en tête du gros de la colonne.

Le général commandant le 6e groupe de D. R.,

Signé : EBENER.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

MÉNIL.

Annexe n° 3482.

Ordre de stationnement pour la journée du 11 septembre 1914[1].

I. Hier soir les colonnes allemandes en retraite vers le N. ont cantonné dans les localités situées entre la forêt de Compiègne et Soissons.

II. Le 6e groupe de D. R. cantonnera en arrière du 4e corps d'armée qui le couvre dans les directions N. et N. O. :

— *Q. G.* du général div., Crépy-en-Valois;

— *61e D. R.*, Bonneuil (Q. G.), Eméville, Vez, Bémont, Le Pressoir; dans ces deux dernières localités cantonneront les 4 escadrons divisionnaires;

— *62e D. R.*, Crépy-en-Valois (Q. G.), Rouville, Ormoy;

Brigade des spahis, Duvy;

Détacht de gendarmes à cheval[2], avec les divisions à pied et cyclistes à Crépy.

Les T. R. ont reçu l'ordre de rejoindre : 61e D. R., Bonneuil; 61e D. R., Crépy.

Les parcs et convois ont reçu l'ordre de cantonner : parcs de la 62e D. R., convois des 61e et 62e D. I., à Nanteuil; parcs de la 61e D. R., à Russy et, s'il est nécessaire, à Vaumoise.

III. Mot : Turenne, Toulouse.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

MÉNIL.

---

[1] Note du S. H. — Le 6e G. D. R. dispose de gendarmes des 1re et 2e légions sous les ordres du colonel Villet'e.

[2] Note du S. H. — Donné par le 6e D. G. R.

Annexe n° 3483.

6e GROUPE DE DIVISIONS DE RÉSERVE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Crépy-en-Valois, le 11 septembre 1914.

Ordre général d'opérations n° 3.

(1re PARTIE.)

I. L'armée allemande semble continuer sa retraite vers le nord.

II. Le 6e groupe de D. R. reprendra demain sa marche, vers le N. E., en une seule colonne, pour franchir l'Aisne à Jaulzy, où sera construit un pont d'équipage par la cie du génie de la 61e division.

III. Itinéraire : Eméville, carrefour de la Croix-Morel, Taillefontaine, Marival, Haute-Fontaine, Jaulzy, St-Pierre-les-Bitry, grand'route de Vic vers le nord, Audignicourt; à l'est une division du 7e C. A. marche par la Croix-Rouge, Vic-sur-Aisne, Haute-Braye, Morsain, cote 160; à l'ouest une division du 4e corps marche par Chelles, Croutoy, Attichy, Rue-du-Val[1], ferme Touvent, Nampcel.

Ordre de marche de la colonne.

Point initial, Eméville.

Heures de passage :

3 heures, avant-garde aux ordres du gal Déprez[2] :
4 escadrons div.,
1 brigade,
1 groupe d'artillerie de la 61e div.,
cie du génie de la 61e D. R.

Distance : 2.500 mètres.

4 heures 30 m., gros :
1 rgt de la 61e D. R.,
équipages de pont des 61e et 62e D. R. prendront place dans la colonne à la cote 146. 2 k. 500 S. de Haute-Fontaine,
reste de la 61e D. R.

5 heures 30 : 62e D. R.

Les T. C. et les T. R. (sections de dist.) marcheront réunis derrière chacune des divisions.
Liaison avec les colonnes voisines à hauteur de Haute-Fontaine.

---

[1] Note du S. H. — « La Rue-du-Val » ou « la Treille », hameau 500 m. N. d'Attichy.
[2] Note du S. H. — Commandant la 61e D. R.

IV. Dans le cas où l'ennemi aurait pris position au S. de l'Aisne on l'attaquera. avec le plus grande énergie, pour le rejeter dans la rivière; si au contraire une résistance se produisait derrière l'Aisne, des A. G. passeraient la rivière, sous la protection de toute l'artillerie disponible, pour prendre pied sur les hauteurs de la rive N.

V. Les gendarmes du colonel Villette[1] rempliront les mêmes rôles et seront affectés aux mêmes unités que pour la journée du 11.

VI. Place du général commandant le 6e groupe de D. R. : en tête du gros.

VII. La brigade de spahis sera rendue, pour 5 heures, à Sailly (2 km. S. de Jaulzy) par Duvy, le plateau de Feigneux, Vattier, Brassoir, St-Etienne.

Le général commandant le 6e Gr. D. R.,

Signé : EBENER.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

MÉNIL.

Annexe n° 3484.

N° 8078. Sans origine, le 11/9, à 18 heures.

Télégramme[2].

Commandant groupe divisions territoriales à commandant en chef, par Paris.

N° 42/3. Groupe divisions territoriales a commencé, aujourd'hui, mouvement direction Beauvais; têtes gros ont atteint ligne Argueil, Morgny 8 kilomètres nord Etrépagny; détachements envoyés Beauvais et Abbeville ont atteint ces points.

---

[1] Note du S. H. — Détachement de gendarmes évacués des 1re et 2e régions.
[2] Note du S. H. — Reçu à 20 h. 20 au G. Q. G. (8078).

Annexe n° 3485.

11 septembre, 18 heures.

Message téléphoné.

État-major Bois-Guillaume, à G. Q. G.

On signale l'arrivée à Amiens. le 8 vers 18 h., d'artillerie lourde (?). dont le défilé a duré 3/4 d'heure, de cavalerie et d'infanterie; en tout. il y aurait 20.000 hommes environ.

Un grand nombre d'autos (poids lourds) chargée d'hommes et des groupes cyclistes seraient arrivés en même temps.

L'organisation défensive de la vallée de la Celle, au sud d'Amiens, se poursuit activement.

La région d'Amiens, Chaulnes, Roye est sillonnée de détachements ennemis; de faibles garnisons seraient à Rosières, Roye et Villers-Bretonneux.

Clermont a été évacué. dans la nuit du 10 au 11. par les Allemands, qui auraient emporté leurs blessés.

70 blessés allemands. qui se trouvaient à Ste-Maxence ont été évacués par les Allemands sur Chevrières.

De Watrelos, 10 septembre, on signale une armée de 40 à 45.000 Allemands, dont 4.000 cavaliers de la landwehr, marchant en 2 colonnes sur Valenciennes.

Rien dans la région d'Abbeville.

(Reçu, le 11 septembre, 18 h. 30.)

[*Illisible.*]

(G. Q. G. arrivée le 11/9, n° du répertoire 8067, remise au 3e bureau.)

Annexe n° 3486.

11 septembre, 22 heures.

Groupe de divisions territoriales, Rouen.

1° J'ai appris, de source certaine. que les Allemands ont évacué Doullens avant hier matin; environ 800 soldats. dont 80 cavaliers se dirigèrent sur Amiens.

1.000 soldats. qui étaient à Albert, se seraient également dirigés sur Amiens, emmenant avec eux environ 200 blessés français.

2° A Arras il n'y aurait aucun ennemi.

3° Source incertaine (dire d'habitants qui seront contrôlés demain) : Amiens commencerait à être évacué ce matin.

4° Les troupes allemandes, qui étaient à Albert et Doullens, étaient de la réserve, marchant avec de l'active (renseignement incertain).

(Reçu par le cdt Maurin[1]; téléphoné par lieut.-col Descoings[2].)

[Double remis 2e bureau.]

Annexe n° 3487.

Ire ARMÉE. Q. G. 13 h. 50 [3].

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

Message téléphonique.

Off. Epinal. — De Autrey n° 12 à 13 h. 40.

Général cdt corps d'armée provisoire à général cdt Ire armée, Epinal.

Au reçu de votre ordre téléphonique, transmis de Ste-Hélène et nous prescrivant d'envoyer des reconnaissances sur tout le front[4], j'ai immédiatement donné l'ordre suivant.

L'ennemi se retire devant le groupement des Vosges dans la région de St-Dié.
Il importe de vérifier si ce mouvement s'étend sur le front du corps d'armée provisoire.

En conséquence, tout en maintenant les positions organisées (et)[5], reconnaissances de troupes de toutes armes seront lancées immédiatement sur tout le front du corps d'armée provisoire dans les conditions suivantes :

A. Le colonel cdt la 2e division, en liaison avec le 14e corps d'armée, disposant des 2 batteries du Haut du Bois, de 2 pelotons du 4e chasseurs d'Afrique, avec les troupes d'infanterie qu'il juge nécessaires, se portera dans la direction de St-Rémy.

---

[1] Note du S. H. — Du G. Q. G.
[2] Note du S. H. — Du G. D. T. d'Amade.
[3] Note du S. H. — 11 septembre, d'après le texte et le classement de la pièce dans les registres.
[4] Note du S. H. — Ordre de 11 h. 30 (annexe 3488).
[5] Note du S. H. — Lire : «*des*». — Pour les comptes rendus de ces reconnaissances, cf. annexe 629.

B. Le colonel commandant la 89e brigade s'emparera de Corbé et poussera sur les hauteurs au nord du ruisseau.

C. Le colonel cdt la brigade coloniale, disposant de deux bataillons, une batterie prélevée sur le groupe de Fraipertuis, 2 pelotons de cavalerie mis à sa disposition à Fraipertuis, poussera une reconnaissance dans la direction la Haie Ménil.

D. Une reconnaissance partant de Bru, comprenant deux compagnies, une section d'artillerie, un peloton de cavalerie, se portera au Champ-Chaudron, bois au nord, direction Ménil.

Annexe n° 3488.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

De Ste-Hélène à Epinal, n° 47, 20 h. 30[1].

Message téléphonique.

Général cdt corps provisoire, Ste-Hélène, à général cdt Ire armée.

Compte rendu sommaire des reconnaissances de la journée (renseignements reçus jusqu'à 19 h. 30).

A gauche, on s'est emparé de la lisière nord du bois du Ban-de-Nossoncourt.

Des fractions ennemies occupent encore des tranchées aux environs de Champ-Chaudron et sur la route de Ménil à Rambervillers. La reconnaissance de la brigade coloniale, dirigée sur la Haie, aurait atteint ce point à la nuit.

Sur la rive nord du ruisseau de Corbé, nombreuses tranchées allemandes occupées. Corbé tenu par l'ennemi, ainsi que la partie est de St-Benoît.

A droite, col de Barremont, Tibonpré, les Basses-Pierres évacués : un bataillon du 97e et du 159e tiendront, cette nuit, par leurs avant-postes, la ligne St-Rémy, Neuftang, Varinchâtel.

Aucune canonnade ennemie sur tout le front, même à Larifontaine.

---

[1] Note du S. H. — 11 septembre 1914.

Annexe n° 3489.

11/9, 1914, à 10 h. 35.

Gérardmer à Epinal.

Groupement des Vosges à Ire armée.

Situation sans modification notable ce matin dans la région de Mandray.

Sauf quelques tranchées allemandes. qui tiennent encore près de la chapelle de Monthegoutte [1], toute la crête de Mandray est abandonnée par l'ennemi.

Actuellement, nous nous portons vers le Grand Rein, qui semble évacué depuis hier soir, et vers la maison forestière de Chaumelle [2].

Annexe n° 3490.

Ire ARMÉE.

GROUPEMENT DES VOSGES.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 185/3.

Q. G. Gérardmer, le 11 septembre 1914.

Note de service.

Le général commandant la Ire armée insiste sur la nécessité d'organiser d'une manière durable l'occupation des positions conquises [3].

Il faut, à cet effet, non seulement constituer un front dont tous les abords soient bien battus par le feu, dont les accès soient interceptés par des défenses accessoires sérieuses, dont les principaux points d'appui soient constitués par des tranchées profondes, munies de traverses et de pare-éclats ; mais encore organiser en arrière et à portée de ces tranchées, des abris avec toits en rondins, recouverts d'une forte couche de terre, où une partie de la garnison puisse se tenir à l'abri du bombardement jusqu'au moment où l'approche de l'infanterie ennemie l'oblige à renforcer les avant-postes de combat.

Il faut en outre créer un réseau de communications défilées aux vues et aux coups, et veiller, avec soin, à ce que, dans tous ces abris et tranchées, l'écoulement de l'eau

---

[1] Note du S. H. — 1 km. S. E. de Mangoutte.
[2] Note du S. H. — 600 m. E. de le Chipal.
[3] Note du S. H. — Cf. annexe 3258.

soit bien assuré (rigoles, puisards, etc.). Enfin, toutes les mesures de salubrité qu'impose une occupation prolongée doivent être minutieusement réglées, aussi bien dans les cantonnements que sur les premières lignes elles-mêmes (feuillées, enfouissement des détritus de toute nature, nettoyage des abords des sources, etc.).

Il faut, en un mot, prendre toutes les mesures nécessaires pour durer au contact de l'ennemi, en assurant à tout l'effectif le maximum de sécurité et de bien-être possible, pour que tous soient en excellente condition le jour où sera donné le signal de la marche en avant.

Signé : PUTZ.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

CHALLE.

Annexe n° 3491.

Ire ARMÉE.

GROUPEMENT DES VOSGES.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 192/3.

Au G. Q. à Gérardmer, le 11 sept.

Compte rendu de situation à 16 heures[1].

1° *Région Mandray, Journaux.* Le mouvement en avant progresse sur tout le front. L'ennemi semble s'être retiré de partout. Son artillerie ne tire plus.

2° *Région col du Bonhomme, Rossberg.* L'ennemi n'est pas très actif; mais le bombardement continue.

3° *Région de Munster.* L'ennemi a attaqué du côté d'Orbey, où on entend une violente canonnade. Une de ses batteries d'obusiers, située au sud de Fréland[2], pourrait être démolie par une de nos sections, si les demandes de pinces-débouchoirs pour obus à longue portée avaient reçu satisfaction. L'ennemi, qui avait évacué Munster hier, l'a réoccupé ce matin.

4° *Région de Thann.* L'attaque de Thann a repris ce matin. L'ennemi l'a bombardé à partir de 5 h. 30. La brigade active de Belfort marchait à 10 heures sur Cernay.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

CHALLE.

---

[1] Note du S. H. — Parvenu à la Ire armée, le 11 septembre, à 18 h. 10.

[2] Note du S. H. — N. E. de la Poutroye.

Annexe n° 3492.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

Message téléphonique.

De groupement des Vosges à Ire armée, Epinal[1].

La 41e division tient, en fin de journée, la ligne suivante : Mordichamp[2], Bénifosse, Mandray, Haute-Mandray, croupe au sud de la Tête de Béhouille.

La cavalerie a trouvé Laveline évacué par l'ennemi. Celui-ci s'est replié devant tout le front occupé par la troupe.

Annexe n° 3493.

N. de Montépilloy, 11 septembre, 9 heures 30.

Ordre[3]

pour la 5e D. C. et la brigade provisoire.

La VIe armée poursuit rapidement son mouvement vers le nord. Les avant-gardes de son corps de gauche atteindront Pierrefonds et Chelles en fin de journée.

2° Le C. C. se portera rapidement sur le plateau Pierrefonds, Chelles, Retheuil, par l'itinéraire Verrines, Béthisy-St-Martin, Gilocourt, Elincourt, Morienval, Brassoir et la direction générale de Chelles, en vue de remplir la mission donné dans l'ordre général.

Il importe que tous les éléments de ces deux unités viennent rallier le corps cavalerie dans la région précitée.

Les convois du corps de cavalerie sont acheminés sur Morienval, où ils resteront jusqu'à nouvel ordre.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
RAMPONT.

---

[1] Note du S. H. — Communication reçue par la Ire armée, le 11 septembre 1914, à 20 h. 15.
[2] Note du S. H. — N. E. de Saint-Léonard.
[3] Note du S. H. — Du C. C. Bridoux.

Annexe n° 3494.

CORPS DE CAVALERIE. N. de Montépilloy, 11 septembre, 10 heures.

Ordre général.

I. — La VIe armée poursuit rapidement son mouvement vers le nord. Les avant-gardes de son corps de gauche atteindront Pierrefonds et Chelles en fin de journée.

II. — Le corps de cavalerie se portera rapidement sur le plateau Pierrefonds, Chelles, Retheuil, par l'itinéraire : Verrines, Béthisy-St-Martin, Gilocourt, Elincourt, Morienval, Brassoir et la direction générale de Chelles, en vue de remplir la mission donnée dans l'ordre général du 10 septembre.

III. — L'intention du général commandant le C. C est de rassembler le C. C. sur le plateau est de Pierrefonds sous la protection de l'avant-garde de la 1re D.C., qui franchira le ruisseau de Chelles en vue de couvrir le rassemblement dans la direction de Mortefontaine, Haute-Fontaine et Croutoy.

La 1re D. C. se préparera à franchir à Chelles. La brigade Léorat par les passages de Retheuil, Mortefontaine, et un passage au nord (Les Bourbettes). Le passage de Bérongne restant à la 1re D. C.

L'artillerie des 2 colonnes en surveillance sur les débouchés.

La marche le long de la forêt de Compiègne sera couverte par des flanc-gardes *fixes* qui, leur mission terminée, prendront la queue de la colonne et rejoindront leurs unités dès que les circonstances le permettront.

BRIDOUX.

Annexe n° 3495.

11 septembre.

Ordre de stationnement[1].

1re D. C. : zone Verberie (Q. G.), St-Vaast-de-Longmont, Roberval, Moru, Rhuis.
Brigade Léorat : Noel-St-Martin, le Murget ferme, Villeneuve-sur-Verberie.
Q. G. du corps de cavalerie : Verberie.

---

[1] Note du S. H. — Du C.C. Bridoux. La 1re D. C. reçoit cet ordre à 14 h. 30 (Journal des marches de la 1re D. C.).

Itinéraire de la 1re D. C. : par la route directe de Verberie; la brigade Léorat suivant la 1re D. C.

Mot : Turenne, Toulouse.

Les convois ont reçu l'ordre de rejoindre dans les cantonnements.

P. O. : *Le chef d'E.-M.*,

RAMPONT.

Annexe n° 3496.

Béthisy-St-Pierre, 11 septembre, 15 heures 45.

Général Bridoux[1] *à général commandant la 3e D. C.*

Une mission nouvelle donnée au général commandant le C. C l'amène à cantonner avec son artillerie dans la région de Verberie.

En raison de cette mission, le général a demandé que la 3e D. C. soit remise à son entière disposition.

Il y a donc intérêt à ce que la 3e D. C. cantonne à proximité de la 1re, dans la zône située à l'est des cantonnements qui seront occupés ce soir par le C. C. et qui sont indiqués ci-dessous.

1re D. C. : zône Verberie (Q. G.) St-Vaast-de-Longmont, Roberval, Moru, Rhuis.

Brigade Léorat[2] : Noel-St-Martin, le Murget ferme, Villeneuve-sur-Verberie (Q. G.).

Q. G. du C. cav. : Verberie.

M. le général commandant la 3e D. C. est prié de faire le nécessaire à cet égard et de rendre compte au général commandant le C. C. du stationnement qu'il aura prescrit.

P. O. : *Le chef d'état-major*,

RAMPONT.

---

[1] Note du S. H. — Commandant le corps de cavalerie.

[2] Note du S. H. — De la 3e D. C., conservée par le général Bridoux.

Annexe n° 3497.

CORPS DE CAVALERIE.[1] Q. G. à Oulchy-le-Château, le 10/9/1924[2].

ÉTAT-MAJOR.

Ordre général d'opérations n° 15
pour le 11 septembre 1914.

I. L'ennemi, fortement bousculé par la IXe armée, est en retraite sur toute la ligne.

II. L'offensive de la Ve armée sera orientée vers le N.-E. L'armée anglaise poursuivra son mouvement à l'O. de la route incluse Rocourt, Fère-en-Tardenois, Loupeigne, Mont-Notre-Dame, Bazoches.

Le corps de cavalerie, restant constitué à 3 D. C., continuera la poursuite sur le front de la Ve armée en se portant vers Fismes.

III. Découverte.

La 8e D. C. continuera à explorer, dans la direction de Reims et de Neufchâtel-sur-Aisne, par des éléments légers lancés immédiatement.

La 4e D. C. fera de même reconnaître la ligne de l'Aisne.

IV. La 8e D. C. poursuivra sur l'axe Fère, Dravegny, Mont-de-Courville, Jonchery. Départ à 8 h. 30.

— La 10e D. C. poursuivra, en échelon en arrière à gauche de la 8e. sur l'axe Cramaille, Mareuil-en-Dôle, Chéry, Courlandon. Départ à 6 heures 30.

— La 4e D. C. poursuivra, en échelon en arrière à gauche de la 10e D. C., sur l'axe Launoy, Mont-Notre-Dame, Blanzy-les-Fismes et la croupe entre Vesle et Aisne.

Cette D. C. donnera au préalable un coup de boutoir vers Hartennes pour se décrocher. La 4e D. C. franchira la route de Soissons à 7 heures 30. Dès qu'elle le pourra, la 4e D. C. passera un bataillon d'inf. à la 10e D. C.; la 8e D. C. conservera le sien.

V. Postes de commandement : Oulchy jusqu'à 8 h., Cramaille, Mareuil, Chéry, Fismes.

VI. Liaisons ordinaires avec le C. C. Conneau maintenues ou rétablies.

La 4e D. C. assurera la liaison avec l'armée anglaise, dont la droite suivra la route indiquée au paragraphe II.

VII. T. S. F. à Oulchy.

---

[1] Note du S. H. — C. C. Conneau.

[2] Note du S. H. — Bien que daté du 10 septembre, sans indication d'heure, cet ordre semble être du 11 septembre au matin, car il a été donné en exécution d'ordres de la Ve armée, datés du 11 septembre, 0 h. 30 et 2 heures.

2e Partie.

VIII. Les T. R., réunis après distribution à Fère-en-Tardenois, y seront ravitaillés par le convoi auto à partir de 10 heures.

IX. Evacuations sur Nogentel.

X. La gare de ravitaillement du convoi auto sera donnée ultérieurement.

Le général cdt le 2e corps de cavalerie,
Signé : CONNEAU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
A. MAISSIAT.

Annexe n° 3498.

Corps de cavalerie se porte en trois colonnes sur Bazoches, Blanzy, Fismes, Courlandon, Courville, Jonchery.

(Reçu à Château-Thierry, le 11 septembre, à 9h. 12[1].)

Annexe n° 3499.

Mareuil-en-Dôle,[2] le 11 septembre à 16 heures.

La 10e D. C. va attaquer Fismes directement par le sud.
La réussite de cette opération est importante.
Tout en continuant d'une façon générale votre mission, secondez-là.

CONNEAU.

---

[1] Note du S. H. — Par message téléphoné, du C. C. Conneau, à la Ve armée.
[2] Note du S. H. — Ordre du C. C. Conneau à la 4e D. C.

Annexe n° 3500.

17 h. 20.

Radio[1].

Quatrième D. C. engagée vers Mont-Notre-Dame, 10e D. C. a canonné vers Chéry queue convoi, pris 150 prisonniers et quelques voitures, Continuent sur Fismes.

(Reçu à Château-Thierry, le 11 septembre, 17 h. 20.)

Annexe n° 3501.

Mont-St-Martin, le 11 septembre, à 19 heures.

Les divisions stationneront sur place et rendront compte au Q. G., au Château de Chéry, de leurs dispositions et de l'emplacement de leur Q. G.

P. O. : *Le chef d'E.-M.*,[2]
A. MAISSIAT.

L'ordre de stationnement complet sera adressé ultérieurement[3].

Annexe n° 3502.

11 sept., 19 h. 40.

Radio.[4]

4e D. C. était à 14 heures région Tannières; faible arrière-garde devant elle; elle attaque pour déboucher vers St-Thibaut.

---

[1] Note du S. H. — Du C. C. Conneau à la Ve armée.
[2] Note du S. H. — Du corps de cavalerie Conneau, adresse cet ordre aux trois D. C.
[3] Note du S. H. — L'ordre de stationnement complet n'a sans doute pas été donné. Il n'a, en tout cas été retrouvé, ni dans les archives du C. C. ni dans celles des D. C.
[4] Note du S. H. — Du C. C. Conneau à la Ve armée.

Annexe n° 3503.

2e CORPS DE CAVALERIE.[1] Q. G. château de Chéry, 11 sept. 1914, 23 h. 30.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 142.

Ordre général d'opérations n° 16

pour la journée du 12 septembre.

I. — L'ennemi bat en retraite partout devant les armées françaises.

II. — La Ve armée continuera demain son offensive, vers le N.-E., entre l'armée anglaise et la IXe armée. Le corps de cavalerie, poursuivant les colonnes ennemies, se portera dans la région de Berry-au-Bac, Guignicourt, Juvincourt-et-Damary, couvrant le flanc N. du 18e C. A., et s'éclairant vers Laon et Sissonne. Il tiendra, en fin de marche, le débouché N. des passages de Pontavert et de Berry-au-Bac.

III. — La 4e D. C., partant à 4 h. 30, se portera par Vauxcéré, Longueval, sur l'Aisne qu'elle franchira aux ponts de Maizy ou de Villers-en-Prayères. Elle continuera, par la rive N. de l'Aisne, sur Pontavert et la Ville-aux-Bois, assurant le débouché de Pontavert.

La 10e D. C., partant à 5 h. 30, passera la Vesle à Fismes et se portera, par le plateau est de Blanzy-les-Fismes, sur Roucy, Berry-au-Bac, Juvincourt-et-Damary, tenant en fin de marche le débouché de Berry-au-Bac.

La 8e D. C., partant à 5 h. 30, se portera, par Breuil, Montigny-sur-Vesle, Cauroy-les-Hermonville, sur Guignicourt et Prouvais, tenant en fin de marche les débouchés de Guignicourt.

Chaque D. C. disposera de son bataillon.

Les heures fixées pour le départ des colonnes devront être rigoureusement observées.

IV. — Découverte.

1° Des renseignements seront envoyés le plus tôt possible, sur la demande de l'armée, concernant l'état de la voie ferrée de Soissons à Reims.

4e D. C. secteur : Bazoches, Fismes (inclus);
10e D. C. secteur : Fismes (inclus), Breuil (exclu);
8e D. C. secteur : Breuil (inclus), Muizon (inclus).

---

[1] Note du S. H. — *Sic*, lire C. C. Conneau.

2° Des reconnaissances de pelotons seront lancées dès le passage de la Vesle.

4e D. C. sur Laon;
8e D. C. sur Sissonne.

Ces reconnaissances enverront des renseignements. même négatifs. en franchissant l'Aisne.

V. — Le général cdt le C. C. suivra l'itinéraire : Chéry, Fismes, Courlandon, Romain, Ventelay, Roucy, Berry-au-Bac.

Des renseignements, transmis par auto, seront envoyés par chaque D. C. à toutes les heures paires ou plus souvent suivant les circonstances. Cet ordre n'a pas été exécuté aujourd'hui.

VI. — Liaisons ordinaires avec C. C. C.; maintenues avec l'armée anglaise par la 4e D. C.

2e partie.

.....
.....

Le général commandant le corps de cavalerie,
Signé : CONNEAU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
A. MAISSIAT.

Annexe n° 3504.

IXe ARMÉE.

CORPS DE CAVALERIE.

ÉTAT-MAJOR.

1er BUREAU

Poivres, 11 septembre 1914, 7 heures.

Ordre général d'opérations
pour la journée du 11 septembre.

I. — Ci-joint le bulletin de renseignements du 10 septembre.

II. — Par ordre du général commandant la IXe armée, le corps de cavalerie est rattaché au 11e C. A. pour la journée du 11.

III. — La 6e D. C. se portera sur Cernon. par Dommartin-Lettrée. et assurera la liaison avec le 21e corps d'armée.

La 9e D. C., opérant à l'est du 11e C. A., progressera vers le nord, se reliant à la 60e D. R.

IV. Le général cdt le C. A. sera à Sommesous à 6 heures et suivra, à partir de ce point, la grand'route de Châlons. Le général commandant le corps de cavalerie a son poste de commandement, mairie de Poivres.

2e partie.

.....

.....

Signé : Général DE L'ESPÉE.

P. A. : *Le chef d'E.-M.*,
DES MOLLES.

Annexe n° 3505.

IXe ARMÉE.

CORPS DE CAVALERIE.

ÉTAT-MAJOR.

Poivres, 11 septembre 1914.

Situation à 8 heures 45, en face de la 9e D. C.

Soudé-Ste-Croix, et Soudé-Notre-Dame viennent d'être évacués sous l'attaque de la 9e D. C.

Les têtes des colonnes des éléments du 21e C. A. n'apparaissent pas dans cette direction.

Sommesous semble évacué; il y reste quelques traînards. Les éléments du 11e C. A. n'apparaissent pas encore dans cette direction.

La 9e D. C. pousse la 16e brigade de dragons vers Dommartin-Lettrée, se couvrant dans la direction de Sommesous par la brigade de cuirassiers.

6e D. C.

L'avant-garde de la 6e D. C., arrivée à 6 heures 30 ce matin vers Sompuis, a été dirigée par la halte de Poivres, sur Coole, pour lier son mouvement à la gauche du 21e C. A.

et de la 9e D. C. Les éléments débarqués (18 escadrons et 2 bies) étaient à Trouan-le-Grand à 6 heures 30 et prennent la même direction.

Le poste de commandement du corps de cavalerie reste à Poivres j. q. n. o.[1].

La 6e D. C. n'a pas de section automobile; son ravitaillement sera très difficile par ses seuls moyens. Est-il possible de lui en affecter une ? Son ravitaillement en avoine est assuré pour la journée du 11, mais ses T. R. auront près de 40 kilomètres à faire et seront incapables de fournir le même effort demain.

Signé : Général DE L'ESPÉE.

Pour *le chef d'E.-M.*,
ANDRÉ.

Annexe n° 3506.

CORPS DE CAVALERIE. — 11 septembre 1914.

Compte rendu à 17 heures, à transmettre à M. le général commandant la IXe armée.

Les prisonniers faits à Soudé appartiennent au 108e sch. rgt, 182e inf. rgt et 12e btn de chasseurs; Garde reiter[2] et 7e hussards. Les premiers corps appartiennent à la 46e brigade, XIIe corps.

Beaucoup de fusils, de cartouches et de sacs abandonnés.

Une colonne allemande (1 brigade ?), partie ce matin à 5 heures de Soudé-Ste-Croix, se porte par Nuisement sur Mairy (renseignement d'habitant chez qui le général commandant la colonne a couché, et qui lui a demandé son chemin en insistant sur Mairy).

La 9e D. C. a éprouvé de la résistance à Soudé, puis à l'E. de Bussy-Lettrée. Elle se portait à 14 heures sur Nuisement, puis Mairy.

La 6e D. C. était à 15 heures à Dommartin-Lettrée, marchant sur St-Quentin.

Le 21e corps se porte sur le N. en 2 colonnes : colonne de gauche, Soudé, Saint-Quentin, ultérieurement Sogny-les-Moulins; colonne de droite, Coole, Faux-sur-Coole, voie romaine, Mairy; 4e chasseurs[3], aux ponts de Coupetz, Cernon, Saint-Quentin.

A 15 h. 30, les têtes de colonnes débouchent de Dommartin et Faux-sur-Coole.

Le Q. G. du C. C. fonctionnera, à partir de 21 heures, à Dommartin-Lettrée.

Les éléments de la 6e D. C. débarqués la nuit dernière sont arrivés à Poivres et rejoindront demain.

Général DE L'ESPÉE.

---

[1] Note du S. H. — Lire : jusqu'à nouvel ordre.
[2] Note du S. H. — Le « Garde Reiter Regiment » appartenait à la 8e division de cavalerie allemande.
[3] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 21e corps (IVe armée).

Annexe n° 3507.

IXe ARMÉE.

CORPS DE CAVALERIE.

ÉTAT-MAJOR.

Q. G. Poivres, le 11 septembre, 19 heures 30.

Ordre de stationnement pour le 11 septembre.

Les D. C. cantonneront à proximité des points qu'elles auront atteints ce soir.
Le Q. G. du C. C. et la brigade de Sailly[1] cantonneront à Coupetz.

Ordre d'opérations pour la journée du 12 septembre.

La pousuite continue.

Découverte.

Demain, dès le point du jour, une découverte sera lancée par la brigade du Sailly[1] sur la rive droite de la Marne par Mairy-sur-Marne, par Sogny-aux-Moulins, par Châlons, par Matougues. Renseignements adressés à la sortie nord d'Écury-sur-Coole, où sera installé le poste de commandement du C. C., à partir de 6 heures.

Les cyclistes[2] s'empareront, dès le point du jour, des ponts de Sogny, de manière à assurer le retour des renseignements recueillis sur la rive droite de la Marne.

La 9e D. C. suivra immédiatement le groupe cycliste, avec mission de forcer, si besoin est, le passage de Sogny-aux-Moulins et d'en assurer le débouché à l'infanterie.

Même mission à la 6e D. C. pour le pont de Mairy-sur-Marne.

Les T. C. 1 suivront leur division, mais ne dépasseront pas la voie ferrée Châlons, Vitry, sans nouveaux ordres. Ils seront parqués en dehors des routes et abrités des vues.

Les T. R. et T. C. 2 attendront des ordres à Soudé-Ste-Croix pour le ravitaillement.

Evacuation sur la gare de ravitaillement, qui sera indiquée ultérieurement.

Mot : Cambronne, Cadix.

Signé : G^al DE L'ESPÉE.

P. O. : *Le chef d'E.-M.*,

DES MOLLES.

NOTA. — La brigade de Sailly[1] à la disposition du général commandant le C. C. à Écury-sur-Coole, à 6 heures.

NOTA *bis*. — Le détachement de la 6e D. C., cantonné ce soir à Poivres, reçoit l'ordre, directement du général cdt le C. C., de se rendre demain pour 8 heures à Coupetz, où il restera à sa disposition.

---

[1] Note du S. H. — 9e brigade de dragons, 9e D. C. (général de Sailly).
[2] Note du S. H. — La 9e groupe de chasseurs cyclistes, de la 9e D. C.

Annexe n° 3508.

GOUVERNEMENT DE TOUL. Toul, le 11 septembre, 1914 10 h. 30.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Ordre particulier n° 37

au détachement de Saizerais.

I. — En remplacement de la 73e D. R., appelée à une autre mission[1], un détachement est constitué sous les ordres du colonel Nitard [2].

Il comprend :

2 btns 1/2 du 167e[3];
1 btn 1/2 du 169e[3] (dont celui revenu de Custines)[4];
2 btns du 47e territorial[5], dont 1 à 3 cies seulement;
1 batterie d'A. D. 73;
1 escadron de la 73e D. R.

II. — La mission de ce détachement est la suivante :

Conserver à tout prix le plateau de Saizerais, Rosières-en-Haye, en appuyant sa droite à la Moselle (lisière N. de la forêt dite Entre-2-Voies) et en s'éclairant à gauche face à la Woëvre, de façon à couvrir l'aile gauche des troupes du Couronné de Nancy et à pouvoir éventuellement faciliter le débouché de troupes venant de Liverdun.

Envoyer des reconnaissances de cavalerie sur :

Pont-à-Mousson;
Mamey, auberge St-Pierre[6];
Lironville, Limey;
Bernécourt, Beaumont, Flirey.

Gros de la cavalerie dans la région Domèvre, Minorville.

Ces reconnaissances seront soutenues par de petits détachements d'infanterie sur le front Dieulouard, vallée de l'Ache, bois de Langmois[7], Tremblecourt.

---

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2397, 10 septembre (annexe 2702).
[2] Note du S. H. — Commandant le 167e R. I.
[3] Note du S. H. — De la brigade active de Toul.
[4] Note du S. H. — Cf. Toul, 3545, 10 septembre (annexe 2952).
[5] Note du S. H. — De la place de Toul.
[6] Note du S. H. — Nord de Mamey.
[7] Note du S. H. — N. E. de Tremblecourt.

III. — Le ravitaillement continuera à être opéré par les soins de l'Intendance jusqu'à ce que les unités aient pu être dotées de T. R.

IV. — A titre de compte rendu, le colonel Nitard enverra, en plus de ses ordres d'opérations, un calque ou croquis de son dispositif. Outre les comptes rendus qu'il croira devoir faire dans le courant de la journée, il enverra chaque matin, à 3 h. 1/2, un compte rendu téléphonique des événements de la soirée et de la nuit et, à 15 h. 1/2, un compte rendu téléphonique des événements de la journée.

Annexe n° 3509.

Le 11 septembre, 14 heures.

Message téléphoné.

De Toul (cdt Gerville), à cdt de Cointet.

Apremont, 2e D. C. — La 2e D. C. s'est portée sur Bouconville, St-Baussant, repoussant devant elle des patrouilles de cavalerie ennemies.

Ce matin, un tir assez violent venant de la rive gauche de la Meuse.

Du gouverneur de Liouville. — La 2e D. C. est revenue dans la Woëvre par Apremont; sa tête arrive à Bouconville (13 h. 30). Des éléments légers de cavalerie allemande sont dans la Woëvre.

13 h. 45. — St-Mihiel, de 73e D. R. — Devant la droite de la IIIe armée, il y a eu hier un repli réciproque. Une brigade se porte vers le nord.

1° Aucun ouvrage sur canal en aval St-Mihiel n'a été détruit.

2° Les gués, depuis Han-sur-Meuse jusqu'à Bannoncourt (inclus), sont praticables. La rivière, très basse hier, a légèrement monté.

On ne voit absolument rien dans la plaine Lacroix-sur-Meuse, Lamorville, Maizey (vu des Paroches avec lunettes hier).

De batterie des Paroches on n'a pu découvrir, d'une façon nette, artillerie ennemie qui tire sur fort de Troyon. On soupçonne qu'elle est dans ravin S. E. de Seuzey.

Le fort de Troyon a subi ce matin un nouveau bombardement, à partir de 9 h. 10, très violent.

Le fort des Paroches a tiré dans la direction du N. pour essayer d'aider Troyon.

Au moment où le bombardement s'est déclenché, Troyon a envoyé un message téléphonique aux Paroches pour lui faire connaître qu'un assaut général semblait se pré-

parer contre lui. A minuit, les Allemands ont commencé à bombarder Bannoncourt lentement. Le bombardement a duré jusqu'à 8 h. 30. Ils tiraient sur le village.

Bannoncourt est mal vu des Paroches.

A 9 h. 15, les habitants du pays signalaient des patrouilles de cavalerie allemande dans Lacroix-sur-Meuse.

A 9 h. 45, un détachement du 356[1] débouchait de Dompcevrin, marchant sur Woimbey.

L'ordre d'opérations de la 73e div.[2] sera porté à IIe armée pour rapport.

La 1re brigade du détachement envoyé sur la Meuse[3] marche vers le nord. Elle doit être à mi-chemin de St-Mihiel et de Spada. Le reste se forme à St-Mihiel[4].

Annexe n° 3510.

N° 842/3. 11 septembre 1914

Gouverneur Troyon[5] par les Paroches.

Situation actuelle, toujours bonne, exige que teniez indéfiniment. On marche à votre secours.

Annexe n° 3511.

N° 848/3. 11 septembre 1914.

Coutanceau, gouverneur Troyon[5].

Tenez encore. On marche à votre secours.

Cdt MARTY.[6]

[1] Note du S. H. — De la 145e brigade (73e D. R.).
[2] Note du S. H. — Cf. 73e D. R. ordre n° 57 (annexe 3593).
[3] Note du S. H. — 145e brigade.
[4] Note du S. H. — 146e brigade.
[5] Note du S. H. — Destinataire. Document conservé dans les archives de la place de Verdun (E.-M. 3e bureau, sorties).
[6] Note du S. H. — Sous-chef d'état-major de la place de Verdun.

Annexe n° 3512.

N° 85-3/3. Ligny. — De Verdun-sur-Meuse, déposé à 12 h. 30

(Reçu de Verdun le 11/9/14, à 13 h. 55, par télégramme.)

Troyon bombardé déclare sa garnison épuisée. incapable résister longtemps; le Camp des Romains signale notre cavalerie Apremont, infanterie St-Mihiel; Paroches annonce troupe secours Bannoncourt. L'ennemi occupe Mouilly. L'ennemi occupe le . . . . . [1] Fresnes avec infanterie et artillerie.

Annexe n° 3513.

N° 856/3. 11 septembre.

Gouverneur les Paroches[2].

Fort de Génicourt signale qu'il n'y a plus d'ennemi dans les villages de Rupt-en-Woëvre, Génicourt et Troyon et que cavalerie française occupe Woimbey et Villers-sur-Meuse. En avertir commandant fort de Troyon.

Annexe n° 3514.

N° 859/3. De Verdun 3490 W 41 déposé à 17 heures.

(Poste de Ligny. — Reçu de Bar, le 11 sept., à 17 h. 18.)

Gouverneur Verdun, à général cdt, Ligny[3].

Fort de Génicourt vient de recevoir 30 obus explosifs. dégâts insignifiants; batterie ennemie paraissait être clairière au N. E. de Mouilly. Troupes de secours ne paraissent pas encore faire sentir leur action.

---

[1] Note du S. H. — Un mot illisible (peut-être village).
[2] Note du S. H. — Destinataire. Document conservé dans les archives de la place de Verdun (E.-M. 3e bureau, sorties).
[3] Note du S. H. — IIIe armée.

Annexe n° 3515.

CORPS G.

3e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

St-Lumier, 11 sept., 7 h. 45.

Situation de la 3e D. I.[1]

Front occupé Haussignémont, Blesme, château et village de St-Lumier, la Bruxenelle, lisière du bois de la Petite Loge. Des patrouilles d'infanterie, de cavalerie sont parties en avant pour reconnaître si l'ennemi a laissé des arrière-gardes au sud de la Saulx.

L'artillerie tire de temps en temps sur des voitures qui semblent vouloir gagner Pargny ou Etrépy.

J'envoie occuper Montoy et Maurupt-le-Montoy, et j'espère (avant midi) être sur le canal.

Le général cdt la 3e D. I.,
P. O. : *Le chef d'état-major,*
BASLY.

Annexe n° 3516.

CORPS D'ARMÉE G.

3e DIVISION D'INFANTERIE.

ÉTAT-MAJOR.

Heiltz-le-Hutier, le 11 septembre 1914.

Ordre d'opérations n° 28.

1re partie.

I. — L'ennemi est en retraite après avoir subi des pertes considérables.

Nos détachements occupent Etrépy, Pargny, Sermaize et les ponts du canal et de l'Ornain.

Le C. A. continue demain la poursuite.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 4e D. I. (entrées).

II. — Le 19e chasseurs, rompant à 3 heures, se portera d'abord sur Heiltz-le-Maurupt, éclairant dans les directions de Sogny-en-l'Angle, Villers-le-Sec, Bettancourt, Vroil, puis il s'efforcera de gagner la ferme St-Pierre, éclairant sur Nettancourt, Charmont, Vernancourt.

III. — La 3e D. I., disposant des ponts d'Etrépy et de Pargny et conservant la liaison avec le corps colonial, prendra comme objectif Heiltz-le-Maurupt.

La 4e D. I. aura comme objectif Alliancelles et, ultérieurement, les hauteurs entre Villers-le-Sec et la ferme Bellevue.

Liaisons entre les 2 divisions sur la ligne étang de Pargny, cote 113, cote 145 (1 km. O. de Villers-le-Sec).

Les avant-gardes des divisions franchiront l'Ornain à 5 heures.

IV. — En conséquence la 3e D. I. marchera en deux colonnes.

— Colonne de droite, sous les ordres du général cdt la 5e brigade, sera composée de la 5e brigade*, de 2 pelotons de l'escadron divisionnaire rendus à Maurupt-le-Montoy à 4 h. 30, de 2 groupes A. D. 3 (de St-Vrain) rendus à Maurupt-le-Montoy à 5 heures. L'avant-garde comprendra un groupe d'artillerie.

Itinéraire. Maurupt-le-Montoy, Pargny-sur-Saulx, Heiltz-le-Maurupt.

Elle sera chargée d'assurer la liaison avec la 4e D. I.; arrivée à Heiltz-le-Maurupt, elle couvrira vers le N.-E. et le N. le débouché de la 3e D. I.

Les 2 cies du 51e cantonnées à Pargny-sur-Saulx marcheront en queue de la colonne de droite et rejoindront leur régiment à Heiltz-le-Maurupt.

— Colonne de gauche, sous les ordres du général cdt la 6e brigade, sera composée de la cie du génie de la 3e D. I., du 51e rgt d'inf., 1 groupe A. D. 3 (groupe de Scrupt), de 2 pelotons de l'escadron divisionnaire (rendus à Etrépy à 5 heures). Itinéraire, Blesme, Etrépy, Heiltz-le-Maurupt.

Elle assurera la liaison avec le corps colonial sur la ligne Haussignémont, Bignicourt, Jussécourt. A Heiltz-le-Maurupt elle couvrira vers le N. O. le débouché de la division.

Le Q. G. de la division, suivi du T. C. de la division, marchera immédiatement derrière la queue de la colonne de gauche; il se présentera à Scrupt à 4 h. 45.

Les T. R. 1 marcheront dans la colonne de droite en queue de colonne, dans la colonne de gauche derrière le T. C. de la D. I.

V. — Réserve à la disposition du général cdt le C. A. : le 87e rendu, avec 2 groupes A. C., à la ferme du Sorton à 7 heures. Il enverra un agent de liaison au poste de commandement du général cdt le 2e C. A. à Vouillers pour 7 heures.

VI. — Les sections de distribution des T. R. de la 3e D. I. se porteront par Landricourt sur St-Vrain quelles ne dépasseront pas sans nouvel ordre.

* Le 128e se trouvera à 14 h. 15 à l'entrée S. O. de Maurupt-le-Montoy.

VII. — Le général commandant le C. A. recommande :

1° D'user dans la plus large mesure de voitures de réquisition pour porter les sacs et alléger les hommes ;

2° De prendre des dispositions. dans chacune des colonnes, pour ramasser, sans retarder la marche de la troupe, le campement et les outils portatifs laissés sur le champ de bataille par les morts et les blessés ;

3° De s'avancer avec prudence et méthodiquement, en utilisant surtout les feux d'artillerie à grande distance et en ménageant l'infanterie. A cet effet, doter largement d'artillerie les avant-gardes.

VIII. — Poste de commandement du général commandant le C. A. : Vouillers, à partir de 7 heures.

Le général commandant la division suivra l'itinéraire de la colonne de gauche.

2e partie.

.....

.....

Le général cdt la 3e D. I.,
Signé : CORDONNIER.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
BASLY.

Annexe n° 3517.

4e D. I.
—
ÉTAT-MAJOR.
—

Route de St-Eulien, Maurupt, 7 h. 30.

Situation de la 4e D. I[1].

Rien de nouveau dans la nuit et jusqu'à 7 h. 30.

La ligne de surveillance sur la lisière N. du bois de Petite-Loge n'a rien vu. Des patrouilles de chasseurs à pied ont poussé, sans rien voir, jusqu'aux environs du village de Maurupt.

---

[1] Note du S. H. — Minute conservée dans les archives de la 4e D. I. parmi les pièces du 11 septembre.

Ce matin, à 5 heures, j'ai prescrit. au 19e chass. à cheval. d'envoyer des patrouilles de reconnaissance, et le capitaine de Vaufreland de l'esc. div. est parti lui-même en découverte vers Maurupt et au delà. J'ai envoyé une auto à Cheminon, où rien n'a dû se passer, puisqu'on ne m'a pas envoyé de compte rendu.

L'emplacement des troupes à l'heure actuelle est le suivant : à Cheminon, rien n'a changé ; l'A. D. 4 en position ainsi que le 120e dans le bois de Maurupt. Le Gal Toulorge[1] a pris ses dispositions pour soutenir la 1re ligne, formée par le 328e et 9e chass. (2 cies) ; le 18e btn et le 9e sont disposés en seconde ligne : le 18e a pour but d'assurer la liaison avec le général Cordonnier[2] ; le 72e se reconstitue vers la maison d'Amboise, route de St-Eulien.

RABIER.

Annexe n° 3518.

Près Maurupt, 10/9[3], 11 h. 1/2.

Général Rabier[4], à général Gérard[5].

I. — Maurupt et ses avancées sont réoccupés ; toutes les mesures sont prises pour faire enlever nombreux blessés trouvés dans le village et les environs.

Je vais faire pousser jusqu'à l'Ornain, dans la direction de Pargny et dans celle de Sermaize.

J'attendrai de nouveaux ordres pour aller au delà de la rivière. Quelques coups de fusils sont tirés probablement sur des cavaliers.

II. — J'ai fait prévenir le 15e C. A. par un officier de mon E.-M., à Trois-Fontaines.

RABIER.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.
[2] Note du S. H. — Commandant la 3e division.
[3] Note du S. H. — Lire le 11 septembre.
[4] Note du S. H. — Commandant la 4e division.
[5] Note du S. H. — Commandant le 2e corps.

Annexe n° 3519.

E. de Maurupt, 11/9, 14 heures.

Général Rabier[1], *à général Gérard*[2].

Situation à 14 h.

I. — Le 19e chasseurs à cheval fouille Pargny et ses abords; l'escadron divisionnaire est vers la tuilerie du bois du Roi, dans la direction de l'Ajot, et s'assure que les bois sont inoccupés.

Le 9e btn de chasseurs est au N. de Maurupt et son avant-garde vers la cote 136 (hauteur S. de Pargny). Le reste de l'infanterie du Gal Toulorge[3] est dans le bois de Maurupt (partie N.).

2 gr. de l'A. D. 4 sont en route de Cheminon sur Maurupt et prendront position à l'ouest de Maurupt, pour assurer la possession de la vallée de l'Ornain.

Du côté du colonel Mangin, les hauteurs au S. de Sermaize sont occupées en liaison avec 1 esc. du 15e C. A. Sermaize est inoccupé par l'ennemi et le sera bientôt par la 87e brigade.

De ce côté on a l'ordre de pousser.....[4] pense que la cavalerie ne perdra pas le contact.

Le 19e chasseurs doit avoir le pli contenant la mission particulière qu'il a à remplir. Dès que j'ai su, par des patrouilles de l'esc. div., que le silence de l'ennemi n'était pas une feinte, je l'ai lancé sur les talons des troupes ennemies qui occupaient Maurupt.

Je lui envoie la liaison qu'il m'a laissée, pour lui dire de se conformer aux ordres qu'il a reçus certainement depuis son départ.

II. — Je vais faire savoir au colonel Mangin de ne pas aller, avec son détachement, en entier à Sermaize, ainsi qu'il me le demande, et que Sermaize est destiné au 15e C. A.

III. — Je préviens le 9e btn chass. de faire prendre à St-Livière les 250 h. qui lui sont .....[4] dossier demandé.

Je serai à 16 heures à St-Julien.

RABIER.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 4e division.
[2] Note du S. H. — Commandant le 2e corps.
[3] Note du S. H. — Commandant le 5e brigade.
[4] Note du S. H. — Plusieurs mots manquent.

Annexe n° 3520.

4e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

St-Eulien, le 11/9, 17 h. 30.

Général Rabier, à colonel Mangin[1].

Le G^al cdt le 2e C. A. vient de me faire connaître que la 4e D. I. se porterait, vraisemblablement demain, dans la direction du nord, dans le secteur de marche compris entre Pargny-sur-Saulx exclu et Sermaize, inclus.

Je vais donc, dès ce soir, disposer ma division de façon à faciliter sa mise en mouvement :

Le 9e btn viendra de Pargny à Ajot et Sermaize (il est prévenu directement) ;

Les 2 groupes A. D. 4, à l'est de Maurupt, vont venir cantonner à Cheminon (ils sont prévenus directement).

D'autre part, pour pouvoir cantonner, en toute sécurité, à Sermaize et pouvoir traverser, demain, la vallée de l'Ornain, il importe de s'assurer que les hauteurs au nord d'Alliancelles et celles de Villers-le-Sec ne sont pas tenues par l'art. ennemie. Vous enverrez donc, dès ce soir, un élément d'inf. à Alliancelles et vous ferez reconnaître les hauteurs en question par de la cav.

Je vous envoie, dès ce soir, l'escadron div. de Pargny sur Sermaize (prévenu directement).

Signé : RABIER.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 87e brigade.

Annexe n° 3521.

4e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

St-Eulien, 22 h. 30 [1].

Ordre général n° 27.

Mouvement du 12 septembre.

I. — L'ennemi est en retraite, après avoir subi des pertes considérables. Nos avant-postes tiennent les ponts du canal et de l'Ornain. Le C. A. continuera demain la poursuite.

II. — Le 19e chasseurs, quittant St-Vrain à 3 h., se portera vers Heiltz-le-Maurupt, puis vers les hauteurs de la ferme St-Pierre, éclairant sur Vernancourt, Charmon, Nettancourt.

La 3e D. I., disposant des ponts d'Etrépy et de Pargny, a comme 1er objectif Heiltz-le-Maurupt.

III. — La 4e D. I., moins 1 rgt, disposant du passage de la ferme de l'Ajot et des ponts de Sermaize et cherchant sa liaison avec le 15e C. A., prendra comme 1er objectif Alliancelles, et ultérieurement les hauteurs entre Villers-le-Sec et la ferme Bellevue, 1 km. N. O. de Bettancourt. Liaison avec la 3e D. I. sur la ligne étang de Pargny, cotes 113 et 145, 1 km. O. de Villers-le-Sec.

IV. Le mouvement, en conséquence, s'exécutera comme suit.

Avant-garde : esc. div., 1 btn de chass., 1 gr. A. D. 4, aux ordres du colonel cdt la 87e bde. Point initial, pont sur le canal au N. de Sermaize; heure de passage, 5 heures (cinq).

Distance d'avant-garde 2 km.

Gros : 1 btn de chass., 2 gr. A. D. 4 (1 cie du 120 intercalée), 120e, 1 rgt de la 7e bde, T. C. de la div.; 1er échelon du Q. G., cie du génie, voitures de sacs.

Arrière-garde : 1 cie du rgt de queue.

Le gros sera aux ordres du colonel cdt la 7e bde. P. I., pont du canal au N. de Sermaize : tête du gros de la colonne, 6 heures; groupes A. D. 4. 6 h. 15, 120e, 6 h. 45.

La cie du génie et le rgt de la 7e bde, passant à St-Eulien à 4 heures, prendront place dans la colonne à Cheminon; itinéraire, maison forestière de Jean le Gand, chemin de la cote 171 (500 m. S.-O. de Cheminon).

---

[1] Note du S. H. — 11 septembre.

Le 2e échelon du Q. G. suivra le rgt de la 7e brigade. Le T. C. de la div., rompant de Villers-en-Lieu à 4 h. 30, prendra place dans la colonne à Cheminon; itinéraire, carrefour du Chêne Noir, maison forestière des 4 bras.

V. — Le général de D. I. marchera dans la distance d'avant-garde.

VI. — Un rgt de la 7e bde à la disposition du cdt de C. A., à la lisière S. de Saint-Lumier à 7 heures; il enverra une liaison au poste de commandement du Gal cdt le C. A. à Vouillers, à 7 h.

VII. — Les trains de combat suivront leurs corps, les T. R. d'infanterie marcheront demain avec les sections de distribution, puis seront mis à la disposition des corps, pour marcher ultérieurement avec les T. C. de ces corps. Les sections de distribution quitteront Ste-Livière à 6 h. et, se porteront par Eclaron, Hoéricourt, sur Villers-en-Lieu, qu'elles ne dépasseront pas sans nouvel ordre.

VIII. Les voitures de sacs suivront leurs corps jusqu'au S. de Sermaize, où elles se grouperont aux ordres d'un sous-officier par corps et d'un officier du 120e pour l'ensemble. Elles prendront place dans la colonne, derrière le Q. G. de la division 12e C. A.

IX. — Le Gal cdt le C. A. recommande : 1° d'user largement des voitures de sacs; 2° de s'avancer avec prudence et méthode en utilisant les feux d'art. à grande distance et en ménageant l'inf.; 3° de ramasser, sans retarder la marche de la troupe, le campement et les outils portatifs laissés sur le champ de bataille.

L'officier chargé du commandement des voitures de sacs assurera l'exécution de cette prescription.

RABIER.

Annexe n° 3522.

5e DIVISION.

Stationnement du 11 septembre[1].

(A titre de situation de fin de journée.)

Q. G. du 3e C. A., Passy-Grigny.
Q. G. de 5e D. I., Aougny.
Bde provisoire de cav., Lagerie.
9e bde : E.-M. et 2 btns, Lagerie et le reste, Lhéry.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu adressé au 3e C. A.

Annexe n° 3526.

Venise, 11 sept., 16 heures.

Ordre [1]

pour la soirée du 11 septembre.

I. L'ennemi se retire. Ordre est donné de le poursuivre. Le mouvement se fera, sur le front de la 10e division, dans la direction de Laimont et de Fontenoy. Il se fera méthodiquement et après préparation par le feu de l'artillerie de face et de flanc.

II. A cet effet, à 17 h. 30 toutes les batteries divisionnaires utilisables, les batteries de 120 de la cote 201, ouvriront le feu sur les bois de la Grande Bouloir, les abords de Fontenoy et de Laimont et, notamment sur les tranchées ennemies.

En même temps les 2 gr. de l'A. C., de Mussey, et la batterie de 120, de Vassincourt croiseront le feu sur Laimont, Fontenoy, les tranchées et les boqueteaux occupés par l'ennemi. Cette préparation durera une demi-heure.

III. Les troupes occupant les lisières O. de la position resteront sur place. [1]

Prendront part à la marche sur Fontenoy et Laimont les 10 cies du 46e rgt à Chardogne et la cie divisionnaire du génie sous les ordres du cdt Darc.

Le 46e rgt devra sortir des bois Bugné échelonné en profondeur, en formation très diluée, précédé de lignes de tirailleurs : 1 btn sur Laimont, 1 sur Fontenoy. Les 2 autres cies et la cie du génie de corps aux ordres du cdt du régiment.

L'escadron divisionnaire éclairera sur le flanc gauche; le 31e régiment couvrira le mouvement sur le flanc droit. Une batterie A. D. 10 accompagnera le mouvement, par la route de Laimont et se tiendra prête à déboucher au sud du bois Bugné, en cas de nécessité.

VI. L'artillerie de la rive gauche de l'Ornain devra, pendant la marche de l'infanterie sur Fontenoy et Laimont, continuer, à tirer en reportant son feu à l'ouest, au fur et à mesure de la marche de l'infanterie.

VII. Les 2 cies du 76e, de la cote 201, en réserve à la disposition du général de division.

VIII. — Poste de commandement, cote 201.

Signé : LABARRAQUE.

---

[1] Note du S. H. — De la 10e division.

Annexe n° 3527.

Venise, 11 sept., 21 h. 30.

Ordre[1] *de stationnement n° 49.*

I. — Le 46e vient d'occuper Laimont et Fontenoy.

II. — La compagnie divisionnaire du génie mettra ces localités en état de défense, ainsi qu'une compagnie de génie de corps.

III. — Le 31e se mettra immédiatement en relations avec Fontenoy; le 331e et le 89e avec Laimont.

IV. — Les 2 cies du 76e désignées comme réserve se porteront à la sortie O. du bois Bugné à la hauteur de la batterie d'artillerie et lui serviront de soutien.

Le 46e, la batterie, son soutien et la compagnie du génie sont aux ordres du cdt Darc. Toutes les troupes qui n'ont pas pris part à l'attaque resteront sur place.

V. — Mot : Lassalle, Lodi.

VI. — Poste de commandement : Venise.

VII. — Avant-postes de combat.

VIII. — Liaison à Ste-Hoilde (à la div., avec la 18e bde).

Signé : LABARRAQUE.

Demain au point du jour l'escadron div. se mettra en liaison avec le 15e corps qui occupe Revigny et probablement Brabant.

Annexe n° 3528.

Cote 311, 11 septembre, 10 heures 45.

Capitaine de St-Julien (E.-M. 12e D. I.), à G^al cdt la 12e D. I.

Des renseignements recueillis auprès du colonel cdt le 67e régiment d'infanterie, il résulte que les blessés ont été recueillis par des patrouilles sur la croupe à l'ouest d'Erize-la-Petite (fontaine de Blinat).

---

[1] Note du S. H. — De la 10e division.

D'autre part, le croquis ci-joint[1] fait ressortir que des tranchées existent et sont occupées au nord et au sud de la route de Rembercourt à Chaumont-sur-Aire.

Les patrouilles continuent à opérer sur le front où l'ennemi est toujours passif.

A l'est, des tranchées occupées sont visibles sur la hauteur au nord de Courcelles-sur-Aire, vers arbre de Courcelles. Ces tranchées sont actuellement battues par notre artillerie (probablement 40e division).

A gauche la canonnade qui paraissait s'échanger sur le front, lisières ouest et sud du bois du Père-Bœuf, Louppy-le-Petit, bois du Haraumont, a cessé.

L'officier d'E.-M. de la 12e D. I.,

ST-JULIEN.

Annexe n° 3529.

13e DIVISION D'INFANTERIE. — 1.500 m. S.-O. de Sompuis, le 11 sept., à 5 heures.

Le général cdt la 13e D. I. au général cdt la 43e division.

La 13e division partira, pour ses attaques du 11 septembre, de la ligne de chemin de fer à l'ouest de Sompuis et des cotes 230 et environs de 173, au nord de cette ligne, pour marcher sur l'arbre de la Nolleraie et Coole.

Le Gal cdt la 13e div. demande qu'une liaison étroite soit établie avec les éléments de droite de la 43e div., en particulier avec l'artillerie, qui s'établirait au signal de Sompuis, afin qu'aucune méprise ne puisse s'établir sur les emplacements occupés par l'ennemi et ceux occupés par les éléments de gauche de la 13e division.

Gal BAQUET.

---

[1] Note du S. H. — Il s'agit vraisemblablement d'un croquis fait par le sous-lieutenant Houdmont du 67e R. I. comme compte rendu d'une reconnaissance exécutée, par un sous-officier et 5 hommes, aux abords du signal d'Erize, entre 8 heures et 9 heures. Ce compte rendu, conservé avec le rapport du cap. St-Julien dans les archives du 6e C. A., indique 6 tranchées fortement occupées, immédiatement au nord de la route Rembercourt, Chaumont, entre le carrefour de la route de la Vaux-Marie, et la carrière à 600 m. à l'est; en avant de celles-ci, au sud de la route, entre le carrefour et le petit bois, 4 tranchées occupées par quelques hommes. La même patrouille a rapporté les vêtements d'un soldat du 127e R. I. (XIIIe corps allemand).

Annexe n° 3530.

La Croix, 1.500 m. S. O. Sompuis.
11.9.14, 5 h. 45.

13e division à 23e division.

(8 h. 40[1].)

L'inf. de la 13e div. débouchera, à 5 h. 30, du front : voie ferrée (500 m. S. de la cote 230), cote 173. sortie nord de Sompuis, sa droite appuyée à la route Sompuis, 220, vers Coole par le chemin de terre.

Il est à désirer que les troupes de 1re ligne des 2 div. restent en liaison étroite pour éviter toute méprise de tir.

BAQUET.

Annexe n° 3531.

13e DIVISION.

Ordre

pour la journée du 11 septembre.

I. — Coole paraît faiblement occupé par l'ennemi.

II. — A notre droite, la 23e div. occupe le mouvement du terrain à l'est chemin Sompuis, Coole et jalonné par 220, 232. — A la 13e div., le 109e est échelonné dans le secteur de la 26e bde, entre la cote 220 et le passage en dessous de la voie ferrée (1 km. N. O. station). Dans le secteur de la 25e bde celle-ci n'a encore que peu d'éléments au N. de la voie ferrée.

III. — La marche sur l'arbre de la Nolleraie (exclu). Coole va être poursuivie dans les conditions suivantes : la 26e bde. disposant du 109e et d'un btn 21e rgt d'inf. (qui est envoyé à sa disposition au passage en dessous de la route, Sompuis, Soudé) maintenant solidement l'occupation de la croupe 220, marchera sur Coole et à l'ouest

---

[1] Note du S. H. — Indication portée, vraisemblablement, à la réception.

D'autre part, le croquis ci-joint[1] fait ressortir que des tranchées existent et sont occupées au nord et au sud de la route de Rembercourt à Chaumont-sur-Aire.

Les patrouilles continuent à opérer sur le front où l'ennemi est toujours passif.

A l'est, des tranchées occupées sont visibles sur la hauteur au nord de Courcelles-sur-Aire, vers arbre de Courcelles. Ces tranchées sont actuellement battues par notre artillerie (probablement 40e division).

A gauche la canonnade qui paraissait s'échanger sur le front, lisières ouest et sud du bois du Père-Bœuf, Louppy-le-Petit, bois du Haraumont, a cessé.

L'officier d'E.-M. de la 12e D. I.,

ST-JULIEN.

Annexe n° 3529.

13e DIVISION D'INFANTERIE. 1.500 m. S.-O. de Sompuis, le 11 sept., à 5 heures.

Le général cdt la 13e D. I. au général cdt la 43e division.

La 13e division partira, pour ses attaques du 11 septembre, de la ligne de chemin de fer à l'ouest de Sompuis et des cotes 230 et environs de 173, au nord de cette ligne, pour marcher sur l'arbre de la Nolleraie et Coole.

Le Gal cdt la 13e div. demande qu'une liaison étroite soit établie avec les éléments de droite de la 43e div., en particulier avec l'artillerie, qui s'établirait au signal de Sompuis, afin qu'aucune méprise ne puisse s'établir sur les emplacements occupés par l'ennemi et ceux occupés par les éléments de gauche de la 13e division.

Gal BAQUET.

---

[1] Note du S. H. — Il s'agit vraisemblablement d'un croquis fait par le sous-lieutenant Houdmont du 67e R. I. comme compte rendu d'une reconnaissance exécutée, par un sous-officier et 5 hommes, aux abords du signal d'Erize, entre 8 heures et 9 heures. Ce compte rendu, conservé avec le rapport du cap. St-Julien dans les archives du 6e C. A., indique 6 tranchées fortement occupées, immédiatement au nord de la route Rembercourt, Chaumont, entre le carrefour de la route de la Vaux-Marie, et la carrière à 600 m. à l'est; en avant de celles-ci, au sud de la route, entre le carrefour et le petit bois, 4 tranchées occupées par quelques hommes. La même patrouille a rapporté les vêtements d'un soldat du 127e R. I. (XIIIe corps allemand).

Annexe n° 3530.

La Croix, 1.500 m. S. O. Sompuis.
11.9.14, 5 h. 45.

13e division à 23e division.

(8 h. 40[1].)

L'inf. de la 13e div. débouchera, à 5 h. 30, du front : voie ferrée (500 m. S. de la cote 230), cote 173. sortie nord de Sompuis, sa droite appuyée à la route Sompuis, 220, vers Coole par le chemin de terre.

Il est à désirer que les troupes de 1re ligne des 2 div. restent en liaison étroite pour éviter toute méprise de tir.

BAQUET.

Annexe n° 3531.

13e DIVISION.

—

Ordre

pour la journée du 11 septembre.

I. — Coole paraît faiblement occupé par l'ennemi.

II. — A notre droite, la 23e div. occupe le mouvement du terrain à l'est chemin Sompuis, Coole et jalonné par 220, 232. — A la 13e div., le 109e est échelonné dans le secteur de la 26e bde, entre la cote 220 et le passage en dessous de la voie ferrée (1 km. N. O. station). Dans le secteur de la 25e bde celle-ci n'a encore que peu d'éléments au N. de la voie ferrée.

III. — La marche sur l'arbre de la Nolleraie (exclu). Coole va être poursuivie dans les conditions suivantes : la 26e bde, disposant du 109e et d'un btn 21e rgt d'inf. (qui est envoyé à sa disposition au passage en dessous de la route, Sompuis, Soudé) maintenant solidement l'occupation de la croupe 220, marchera sur Coole et à l'ouest

---

[1] Note du S. H. — Indication portée, vraisemblablement, à la réception.

jusqu'à 211. La 25e bde, disposant du 17e rgt inf. et du btn chass. qu'elle a pu remettre en main actuellement, marchera sur les cotes 219, 230 et, ultérieurement, vers le nord. Pendant son mouvement, les éléments dont dispose la 25e bde devront s'échelonner vers la gauche, pour étayer le mouvement de la 26e en se reliant à la 43e div. dont la mise en marche est annoncée.

Le btn du 21e jusqu'à présent disposition 25e bde et les deux btns chass. encore dispersés devront être rassemblés, sans retard, sur le chemin Sompuis, croix d'Etienne-Person, à l'est de la lisière des bois allant de l'Ormet à cote 218 (nord). Le dernier btn 21e inf. sera maintenu sur place, à la disposition Gal de division.

Tous ces mouvements devront être terminés pour midi et l'attaque commencée immédiatement.

III. L'artillerie, qui a déjà un groupe sur la cote 220 en portera un second, dès que la protection de l'inf. lui fera de la place, vers l'ouest, les reconnaissances suivant les 1res lignes de l'attaque.

Gal BAQUET.

Annexe n° 3532.

21e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

Sompuis, le 11 septembre, 13 h. 30.

Ordre [1]

pour la journée du 11 septembre (suite).

I. Le 21e corps va poursuivre immédiatement l'ennemi en retraite. Objectif : la Marne.

II. 13e div., zone de marche limitée, à l'est, par Coole, Faux-sur-Coole, voie Romaine, cote 162, Montjalon ferme, à l'ouest, par arbre de Nolleraie, puits, Cernon, Mairy-sur-Marne, route Cernon, Mairy (incluse). La 43e div. opère à l'ouest de la 13e, pour atteindre Sogny-aux-Moulins.

---

[1] Note du S. H. — De la 13e division. — Minute sur feuillet de carnet multicopiste, conservée dans les archives de la 13e division.

III. On marchera par petites colonnes, aussi nombreuses que possible. L'arrêt d'une colonne ne devra pas arrêter la marche des voisines. En conséquence, les 25e et 26e brigades, disposant de tous les éléments qui leur seront normalement affectés, se porteront : *26e brigade* (rameutant les 2 bataillons du 21e au sud de Sompuis), sur Coole. Faux-sur-Coole, 162, 154, Perthes ferme, Montjalon ferme. Un régiment d'infanterie, 2 groupes (1 A. C., 1 A. D./13) flanqués à l'est et à l'ouest par des compagnies, suivant les nécessités du terrain; *25e brigade* (rameutant les 20e et 21e btns de chasseurs déjà aiguillés sur 173), se portera de l'arbre de la Nolleraie sur Coupetz, par le puits (3 km. ouest de Vésigneul), puis Cernon, Mairy-sur-Marne. Un régiment d'infanterie, 2 groupes A. D./13 et bataillons de chasseurs : mêmes dispositifs de flanquement que pour la 26e.

IV. Cavalerie. — L'escadron divisionnaire se portera, le plus rapidement possible, au nord de Coole, où il précédera et éclairera la division dans sa zone de marche sur Mairy.

V. La cie du génie suivra la route de marche de la 26e brigade.

VI. Le général de division marchera sur la route de la 26e brigade, derrière le bataillon de tête.

VII. Artillerie. — 1 groupe A. C., 1 groupe A. D./13 avec la 26e brigade, 2 groupes A. D., 13 avec la 25e brigade.

VIII. Les trains régimentaires seront poussés d'Humbauville sur Coole en empruntant, autant que possible, la voie romaine.

P. O. : *Le général cdt la 13e division,*
(Illisible.) [1]

---

[1] Note du S. H. — Probablement d'Origny (chef d'état-major de la 13e D. I.).

Annexe n° 3533.

17e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

Compte rendu de fin de journée[1].

L'ennemi n'a gêné en rien les mouvements de la division qui a atteint sa zone de cantonnement qu'elle occupe dans les conditions suivantes :

Q. G.	Athis.
33e brigade	Athis.
36e brigade	Jâlons, Bury.
A. D./17	Athis (3 gr.). Jâlons (1 gr.).
Parc d'artillerie rejeté très au sud des villages.	
Avant-postes	1 btn. à Tours (pont)[2]. 1 btn. à Condé (pont)[2].

Le pont de Tours est coupé (renseignements de cav.). Ceux d'Aulnay, Condé, Bisseuil et Epernay le seraient également (renseignements d'habitants). Les reconnaissances de cav. qui se sont approchées des ponts ont reçu des coups de fusil. Il existe un gué à Aulnay. Les cantonnements de 1re ligne seront évacués avant le jour.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

(Illisible.)

Annexe n° 3534.

18e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

Nord-est de la maison de Garde, 18 heures.

Ordre de stationnement

pour la nuit du 11 au 12 septembre[3].

Afin d'assurer la possession du terrain conquis. grâce à l'entrain et à l'endurance des troupes de la 18e D. I., le général commandant décide que la division cantonnera

---

[1] Note du S. H. — Du 11 septembre, conservé dans les archives du 9e C. A.

[2] Note du S. H. — En fait, il ne semble pas que les ponts, d'ailleurs coupés, aient été effectivement tenus.

[3] Note du S. H. — Ordre, non signé, conservé aux archives de la 18e D. I. (pièces annexes aux journaux de marche).

dans la zone St-Gibrien, Fagnières, faubourg de Marne, Moulin 117, tenant avec ses avant-postes, comme ligne de surveillance, la Marne, avec un poste extrêmement fort et mitrailleuses aux 2 ponts[1] du faubourg de Marne, ainsi que le pont du chemin de fer à 2 km. N. de Faguières.

Les places d'alarme devront être choisies de façon à ce que, en cas d'attaque, les btns soient placés pour une première résistance; tout le monde devra être installé pour 4 h. 30, et des travaux de fortification y seront immédiatement entrepris. Pour 4 h. 45, l'artillerie devra être rendue en arrière, sur des positions à déterminer par le colonel commandant l'A. D. 18; à cet effet, les 2 groupes qui cantonnent avec la 34e brigade devront être rendus, pour 4 h. 30, en arrière de la cote 119, sur la route de Châlons, Thibie. Les 3 groupes cantonnant au faubourg de la Marne, pour la même heure, au sud de la même cote, le long du chemin de terre qui coupe la route de la cote 98.

A 4 h. 15, les régiments de la 34e brigade se dirigeront vers la cote 114 (S. O. Fagnières) où ils seront rassemblés très articulés, face au N. E., de part et d'autre de la route de Fagnières (cote 114), la droite au chemin sud de Fagnières.

Annexe n° 3535.

Situation de la 20e D. I.[2] *le 11 septembre, 21 heures.*

39e brigade :

25e d'infanterie tient Dizy-Magenta ;
136e d'infanterie à Epernay (rive droite).
Le bataillon poussé en avant-garde n'a pu y entrer, le pont du canal étant coupé.
Le tir d'artillerie a cessé à 20 heures 30.

40e brigade :

2e de ligne occupe Mardeuil, mais n'a pu occuper Cumières par 1 btn, le pont étant coupé. Il surveille la direction de Cumières et le pont du chemin de fer (nord de Mardeuil).

[1] Note du S. H. — En fait, il n'existe qu'un pont, reliant le faubourg de Marne à la ville de Châlons.
[2] Note du S. H. — Compte rendu de la 20e division au 10e corps, conservé dans les archives de cette unité.

Annexe n° 3536.

Ferme N. D., 11 septembre, 19 h. 40.

21e division à 11e C. A., à Vatry.

Au moment où je reçois votre ordre de stationnement, la situation de la 21e division est la suivante :

La 41e brigade et 1 gr. A. D. sont à la sortie des bois, au S. E. de St-Pierre-aux-Oies.

Je n'ai pas encore pu savoir si St-Gibrien était évacué.

La 42e brigade et 2 groupes A. D. sont au N. de la clairière de Cheniers, vers la ferme Notre-Dame, où je me suis établi.

La tête de la 42e division est à Thibie.

Vers 17 heures, le général commandant la 18e division me faisait savoir que sa tête d'A. G. était à 5 km. de la Marne.

En raison du mauvais temps, j'avais autorisé le colonel de Teyssière[1] à utiliser le village de St-Pierre-aux-Oies. Je reste à la ferme Notre-Dame, n'ayant aucun élément de ma division à Cheniers, qui était d'ailleurs, d'après l'ordre général pour le 11, réservé à la 18e division.

Gal RADIGUET.

Annexe n° 3537.

11 septembre, 12 heures[2].

L'absence de tout ennemi ayant été constatée à Vatry, qui est attaqué par nous *et n'est pas fortifié par les Allemands*, toute la colonne doit reprendre son mouvement en avant.

Le général de division,

PAMBET.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 41e brigade, de la 21e D. I.

[2] Note du S. H. — Ordre émanant de la 22e division et adressé à la 44e brigade (conservé dans les archives de cette brigade).

Annexe n° 3538.

11e CORPS.

22e DIVISION.

N° 4/11.

Le 11 septembre.

Stationnement de la 22e division[1].

Avant-garde (116e)[2]; sous ordres du commandant Arnoux, tiendra ligne : cote 123 (3 km. S. O. de Coolus, liaison avec 21e division), Ecury, carrefour 141 sur la voie Romaine, liaison avec 60e division.

Gros, quartier général	Nuisement.
E.-M. 43e	Nuisement (partie nord).
A. D. 22e	Nuisement (partie sud).
Cie de génie	Station de Nuisement.
44e brigade	Breuvery.

Le batailllon de la 44e brigade désigné pour escorter l'artillerie de corps, aura : 3 cies avec A. C., à Bussy-Lettrée ; 1 cie, à la garde des Q. G. C. A., à Vatry.

Escadron divisionnaire, à Nuisement.

T. R., à disposition corps, vers 18 h., à Vatry, où sections reviendront après distributions.

Annexe n° 3538 *bis*.

Q. G. de le Meix-Tiercelin, 11 septembre 5 h. 30.

Situation de la 23e D. I., le 11 septembre, à 4 h. 30[3].

A gauche, la 45e bde (138e, 63e) n'a pu dépasser la voie ferrée et occupe Sompuis. A droite la 46e bde (50e, 78e) occupe la cote 194 (2 km. N. Humbauville) et n'a pas jusqu'à présent rendu compte de la prise de la ferme Galbodine.

Ces 2 bdes ont l'ordre de pousser en avant, direction Coole, le mouvement commençant par la gauche.

---

[1] Note du S. H. — Ordre, sans signature ni indication d'heure, émanant de la 22e division et conservé dans les archives de la 44e brigade.

[2] Note du S. H. — 116e régiment, de la 43e brigade.

[3] Note du S. H. — Compte rendu adressé au général commandant le 17e corps.

Il m'est signalé, tant à Sompuis qu'à Humbauville et dans les boquetaux entourant la ferme Galbodine, un très grand nombre d'Allemands et de Français morts, certains depuis plusieurs jours.

Il est urgent que l'ensevelissement puisse se faire à bref délai et je demande à cet effet l'envoi de troupes de réserve ou de territoriale.

Le général cdt la 23e D. I.,
MASNOU.

(Envoyé à 6 heures.)

Annexe n° 3539.

P. C. le Meix-Tiercelin, 11 sept., 7 h. 45.

Le général cdt la 23e D. I. au cdt 12e C. A. et off. liaison 21e C. A.

Je reviens de Sompuis. J'ai vu au passage colonels cdt 45e, 46e bdes.

La 45e bde a dépassé la voie ferrée, à Sompuis, et marche sur cote 229.

La 46e bde, à sa droite, a dépassé également la voie ferrée; la Galbodine, ferme, a été prise ce matin.

J'ai donné l'ordre d'une poursuite très active. L'art. reçoit l'ordre d'appuyer de très près l'inf.

Mes réserves sont transportées station Sompuis et à la voie romaine, au chemin de fer.

Je transporte mon P. C. à la station de Sompuis.

Mon esc. div. est lancé également à la poursuite.

Gal MASNOU.

Annexe n° 3540.

Vésigneul-sur-Coole, 11 septembre, 17 heures 30 [1].

En fin de marche, la 45e brigade occupera la lisière N. et E. des bois situés à 2 km. N. O. de Togny-aux-Bœufs. Elle arrêtera son régiment de queue (78e régiment) à la lisière est des bois situés sur le chemin Coupetz, Togny-aux-Bœufs, à 3 km. sud-ouest de Togny-aux-Bœufs. La 45e brigade sera ainsi constituée normalement avec les régiments 63 et 78. Le Gal cdt la 46e brigade, prenant le commandement du 138e et du 50e.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 17e C. A. (entrées).

tentera d'occuper, par le régiment de tête, Vésigneul-sur-Marne et, par son régiment de queue, Togny-aux-Bœufs.

L'artillerie stationnera au S. O. de Togny-aux-Bœufs; l'escadron divisionnaire et le génie divisionnaire à Togny-aux-Bœufs.

Emplacement probable de Q. G. de la 23e D.I. : Togny-aux-Bœufs. — E.-M. 46e brigade, E.-M. A. D./23 : Togny-aux-Bœufs. — E.M. 35e brigade : Togny-aux-Bœufs.

Mot : Lefebvre, Londres.

A. P. de combat pour les troupes de 1re ligne.

Formations sanitaires à Faux-sur-Coole.

Le général cdt la 23e D. I.,

MASNOU.

J'occupe, à 18 heures 30, Togny-aux-Bœufs et je pousse sur la rive droite de la Marne et au nord le 138e rgt. Le pont sur la Marne n'est pas détruit.

Quelques cyclistes seulement me sont signalés à Vésigneul-s.-Marne.

Le général cdt la 23e D. I.,

MASNOU.

Annexe n° 3541.

Expédié le 11 septembre, 21 heures 15.

23e division à 17e C. A.

Le pont sur le canal de la Marne, qui était intact au moment où je vous ai adressé ma situation de fin de journée, a sauté, au moment précis, où la tête du 138e régiment y arrivait.

Je ne suis pas exactement fixé à l'heure actuelle sur l'étendue de la destruction opérée. Je me fais renseigner. Je vais essayer de rétablir le passage.

Général MASNOU.

Annexe n° 3542.

Moulin d'Arzillières, 11 sept., 10 h. 30.

Ordre général n° 54[1].

Poursuite de la 24e D. I.

I. L'ennemi est en retraite.

II. Le 21e chasseurs va se mettre immédiatement à sa poursuite à l'O. de Vitry. Il s'efforcera de saisir les passages de la Marne vers Couvrot (et en aval) et poursuivra l'épée dans les reins et se mettra en liaison avec les éléments de poursuite du C. C. La cavalerie fera fouiller Vitry O.

III. Le colonel Jacquot[2] portera immédiatement ses bataillons disponibles, par Blacy, sur Loisy et Couvrot. — La 48e bde se portera de la Cense du puits sur Maisons-en-Champagne et ensuite sur Drouilly, Pringy. Elle cherchera à franchir la Marne à Soulanges.

IV. L'artillerie de la cote 158 et l'artillerie de corps disponible suivront derrière les bataillons d'infanterie. Les reconnaissances d'artillerie seront envoyées sur les hauteurs S. O. de Blacy pour battre, éventuellement, le pont de Vitry à Châlons, sur la Saulx, et les hauteurs de la rive droite de la Marne au N. de Vitry. Si le mouvement de l'ennemi le permet, les reconnaissances d'art. seront envoyées sur les hauteurs S. de Loisy, en vue de permettre le franchissement de la Marne par l'infanterie de la 24e D.

V. Les 2 cies de corps du génie remettront immédiatement en état la route d'Arzillières à Blacy.
La cie divisionnaire du génie marchera avec les éléments de l'avant-garde.

VI. Les T. C. suivront le mouvement des troupes.

VII. Poste de commandement : route d'Arzillières à Blacy, où parviendront les renseignements.

---

[1] Note du S. H. — De la 24e division.
[2] Note du S. H. — Commandant la 47e B. I.

Annexe n° 3543.

Carrefour de Huiron, 16 h. 50[1].

Ordre à la 24e division.

I. — L'ennemi doit être poursuivi sans répit.

II. — La cavalerie le talonnera et cherchera toutes occasions de le sabrer.

III. — La 24e div. s'efforcera d'atteindre, ce soir, la Marne, de Couvrot (47e bde) à Soulanges (48e bde), avec A. G. tenant les hauteurs de la rive droite.

IV. — 2 compagnies de la 47e bde et une cie du génie de corps se porteront à Vitry, dont les issues seront gardées, sans en déboucher vers le N.

La cie du génie effectuera la reconnaissance des ponts de Vitry et prendra toutes dispositions pour en empêcher la destruction par l'ennemi.

V. — C'est le moment, pour chacun, de donner le maximum d'efforts, afin de ne laisser à l'ennemi aucun répit et d'exploiter à fond la victoire.

Le général cdt la 24e div.,
P. O. : *L'officier d'E.-M.*,
DAVID.

Nota. — Dispositions prises par le Gal Descoings[2] avec le Gal cdt l'armée venu en personne au carrefour de Huiron.

Le 17e C. A. doit franchir la Marne (par sa droite) à Songy.

---

[1] Note du S. H. — Le 11 septembre.

[2] Note du S. H. — Commandant la 24e division. — Cf. annexe n° 3419.

Annexe n° 3544.

29e D. I. La fontaine, 11 septembre, 2 h. 45.

ÉTAT-MAJOR.

Extrait de l'ordre du corps d'armée du 10 septembre, Q. G. Combles.

.....[1]

I. — En conséquence. continuation de l'offensive. dans les conditions générales fixées hier et complétées ainsi qu'il suit :

préparation de l'attaque du bois Faux Miroir, par l'artillerie, à cinq heures;

mouvement en avant des deux détachements de la 29e division (général Tocanne, lieut.-colonel Papillon-Bonnot), à 6 heures. Ces deux détachements conserveront leurs objectifs du 10 septembre au soir, le lieut.-colonel Papillon-Bonnot attaquera la lisière est du bois Faux Miroir.

Dès que possible. ils pousseront des détachements à l'occupation des ponts sur le canal, puis des ponts de Revigny et de Neuville.

II. — Poste de commandement : tout d'abord. cote 159 (la fontaine) ensuite, au sud de Vassincourt. sur le chemin de Couvonges.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

"

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe n° 2866. — L'«extrait», non reproduit ici, comprend ce qui, dans l'ordre n° 62, du 15e C. A., concerne plus spécialement la 29e division.

Annexe n° 3545.

29e D. I. Sortie sud de Vassincourt, 9 h. 45.

Gal cdt 29e division à 15e corps.

Message téléphoné.

A porter à Trémont, si la communication n'existe pas [1].

La lisière est du bois Faux Miroir est occupée par le 24e btn, qui est entré dans le bois sans coup férir.

La crête entre le bois et Vassincourt va être occupée par le 112e rgt. L'ennemi y a abandonné 3 canons et 8 caissons.

Le 6e bataillon va continuer sa progression, en observant et se gardant des bois au nord.

GONZALÈS [2].

Un compte rendu qui vient d'arriver annonce que le 24e B. C. arrive au ruisseau Séreinval.

Annexe n° 3546.

29e D. I.

A général cdt 15e C. A., à Trémont.

Situation à 11 heures 40.

Le 24e btn n'a rencontré aucun ennemi devant lui. A 9 h. 45, ses éléments de tête ont atteint le canal.

Le général Tocanne[3] a poussé ses compagnies de 1re ligne sur la cote 185 et sur les hauteurs au N. E. de Vassincourt; il est probable que ces compagnies, comme celles du 24e, pourront atteindre, à bref délai, le canal, sans rencontrer de résistance.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu (porté) conservé, dans les archives du 15e C. A., parmi les pièces du 11 septembre.

[2] Note du S. H. — Chef d'état-major de la 29e D. I.

[3] Note du S. H. — Commandant la 57e B. I. Le général Tocanne a sous ses ordres le 111e R. I. et le 6e B. C. P.

De forts rassemblements de troupes (inf. et art.) ont été signalés, vers 10 h., sur les hauteurs à l'ouest de Laimont.

Conformément aux ordres du C. A., le tir de l'art. div.[1] (1 groupe désigné par le G[al] cdt l'art. de corps) a tiré [2] sur Laimont.

CARBILLET.

Annexe n° 3547.

29e D. I. — Sud de Vassincourt, 11/9, 12 h. 40.

A G[al] cdt 15e corps.

Par note 272 du 11 sept. (9 h.) courant, qui me parvient à midi 20, vous me prescrivez d'employer la bie de 120 C. (qui a été mise hier à ma disposition) pour prendre à partie les bies ennemies signalées à Laimont. J'ai l'honneur de vous rendre compte que sur le terrain, aux abords de Vassincourt, je vous ai fait connaître, ce matin, que cette bie — sur un ordre dont je n'avais pas été avisé — avait pris congé de moi, malheureusement à un moment où son concours aurait pu nous être utile dans d'excellentes conditions.

Votre note précitée me fait connaître que la lisière sud du bois Faux Miroir a été abordée par la 30e div. d'inf. J'ai l'honneur de vous rendre compte que ma note datée de 10 h., portée par le cap. Goget, faisait connaître que le 24e btn était entré dans le bois de Faux Miroir, évacué par l'ennemi, et l'avait dépassé en se portant sur le canal par le trou des Fourches.

Des renseignements ultérieurs qui me sont parvenus, il résulte que le canal est complètement évacué et que la rive gauche de l'Ornain est libre.

CARBILLET.

---

[1] Note du S. H. — Lire vraisemblablement : conformément aux ordres du C. A., l'artillerie divisionnaire a tiré sur Laimont.

[2] Note du S. H. — *Sic.*

Annexe n° 3548.

Suite[1] au compte rendu de 12 h. 40.

Un compte rendu du général Tocanne[2] fait connaître que 2 cies du 111e occupent la crête N. E. de Vassincourt et s'y retranchent. La cie du génie divisionnaire ira la renforcer, vers 13 h. 1/2.

Des détachements du 111e sont sur le canal.

Le 6e btn aura bientôt 2 cies à la cote 185; un détachement ira occuper l'écluse qui est au N. E. de cote 185.

Un compte rendu de la 10e div.[3] fait connaître que 2 de ses cies occupent Neuville, mais que les bois à l'est et au N. de Laimont sont fortement occupés par l'ennemi.

CARBILLET.

Annexe n° 3549.

(Reçu à Trémont, le 11/9, à 9 h. 30, par téléphone.)

Trémont, de Couvonges N. R. 46, W, déposé à 9 h.

Général cdt 30e div. à général cdt 15e corps, à Trémont.

Le village Andernay est évacué et occupé actuellement par deux compagnies du 55e. Ordre a été envoyé au lieutenant-colonel commandant le 61e : faites occuper Contrisson par un bataillon, ainsi que les points de passage sur le canal et la voie ferrée. Occupez Andernay par le reste de votre détachement. Organisez Contrisson et Andernay, prêt à résister à contre-attaque.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu (porté) du général commandant la 29e D. I. au général commandant le 15e C. A. — Document conservé, dans les archives du 15e C. A., parmi les pièces du 11 septembre.

[2] Note du S. H. — Ce compte rendu donne la situation, à 12 heures, du détachement sous les ordres du général Tocanne (111e R. I. et 6e B. C. P.).

[3] Note du S. H. — Du 5e C. A.

Annexe n° 3550.

IIIe ARMÉE.

15e CORPS D'ARMÉE.

30e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Couvonges, 11 septembre 1914, 9 h. 25.

Ordre particulier n° 36

au général commandant 60e brigade.

I. — Reçu votre compte rendu de 8 h. 45.

II. — Faites tenir, par 1 btn, Contrisson et les points de passage sur le canal et voie ferrée.

Faites occuper et organiser, très solidement, la ligne croupe Andernay, Andernay, bois entre Andernay et la Saulx.

L'organisation de Contrisson et de la ligne d'Andernay doit être faite non seulement pour être en mesure de résister à une contre-attaque, mais encore pour résister à un bombardement sérieux.

III. — Laissez provisoirement à ma disposition les éléments du 55e et le bataillon du 40e que vous avez en 2e ligne entre Andernay et bois de Faux Miroir.

IV. — Je donne ordre à l'artillerie, qui était à 193, de se porter dans la direction d'Andernay.

COLLE.

Annexe n° 3551.

11/10/14.

Gal cdt 30e div. à { *colonel Mangin* [1]. / *M. le Gal cdt le 15e C. A., à Trémont.*

Situation de la 30e div. à 10 h. 45.

a. La 30e division tient les hauteurs au sud du canal de la Marne au Rhin, entre Andernay (inclus) et Revigny. Des postes avancés vont être poussés aux points de passage de l'Ornain.

b. L'ennemi s'est replié ce matin en abandonnant 4 canons de 77, une ambulance et de l'avoine.

c. Toute A. D./30 reçoit ordre d'occuper les hauteurs fermées [2] par les gros; celle d'Andernay, d'agir sur Sermaize.

Q. G. de la div. : Couvonges.

(Communiqué au cdt Romieux, 6e huss., la Colotte.)

Annexe n° 3552.

IIIe ARMÉE.

15e CORPS D'ARMÉE.

30e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Couvonges, le 11 septembre 1914, 10 h. 45.

Ordre général n° 63.

I. — Le groupement Morgain, maître d'Andernay, borde la lisière nord de la forêt, avec un bataillon dirigé sur Contrisson.

La 59e brigade est maîtresse du bois des Damzelles, en liaison à droite avec 19e D. I.

II. — Pour remplir la mission confiée à la 30e division il reste à mettre la main sur les points de passage du canal et sur ceux de l'Ornain, entre Revigny (inclus) et le pont du chemin de fer, points de passage à tenir par de simples postes avancés.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 87e B. I. (4e D. I., 2e C. A.).

[2] Note du S. H. — *Lire, probablement*, tenues.

III. — En conséquence.

Zone d'action de la 59e brigade : entre chemin de Mognéville, Revigny (inclus) et voie ferrée (incluse).

Zone d'action de la 60e brigade : à l'ouest de la voie ferrée (exclue), jusqu'au pont de l'écluse (1.200 m. à l'ouest de Contrisson).

Les gros s'arrêteront sur les lisières nord des bois des Damzelles et de la forêt des Trois-Fontaines, tenant dans chaque zone, par des postes avancés, les points de passage : 59e, sur le canal et l'Ornain, — pont de Revigny, sur Ornain, pont du chemin de fer, sur canal —; 60e, pont de Contrisson et pont sur l'écluse à l'ouest.

IV. — A. D./30 toute entière, se portera sur les hauteurs Damzelles et bois Miroir, (de manière à battre la plaine) et sur les hauteurs d'Andernay; celle d'Andernay en mesure d'intervenir sur Sermaize.

V. — Cie div. du génie, à disposition du général Morgain.

Partout s'organiser très solidement.

COLLE.

Annexe n° 3553.

Maisons-en-Champagne.

Compte rendu [1].

Gal Guillaumat, 33e [2], à Gal cdt 17e C. A.

J'ai établi le 11e régiment d'infanterie sur les hauteurs 160, au nord de Maisons-en-Champagne, face à une arrière-garde qui m'est signalée au Mont Larron, et s'y retranche.

Le 9e est établi au sud du village, couvrant l'artillerie qui s'est établie sur la crête au nord de la Perrière.

Le régiment détache deux compagnies à 1 km. à l'est de Maisons-en-Champagne.

Le reste de la division continue son mouvement en avant et serrera au sud de la crête située au nord de la Perrière, sans dépasser ladite crête.

---

[1] Note du S. H. — Du 11 septembre, vers 13 heures, d'après le journal des marches et opérations de la 66e B. I.

[2] Note du S. H. — 33e division.

Dès que mes moyens seront concentrés, j'attaquerai cette ligne de tranchées. au Mont Larron, qui m'est signalée par le 9e chass.

Poste de commandement : Maisons-en-Champagne.

P. O. : *Le chef d'E.-M.*,
MONDANGE.

De nouveaux renseignements font penser que les 1ers sont peut-être exagérés.
J'ai laissé à la Cense du Puits le bataillon Nivault. du 209e. qui m'avait suivi et que je laisse à la disposition de son régiment et de la 34e division.
Sa présence sur mon flanc droit n'est plus nécessaire. en raison de l'arrivée du 12e corps.

Annexe n° 3554.

34e DIVISION. La Certine, 11 sept., 2 h. 40.

Modifications à l'ordre général d'opérations pour la journée du 11 septembre.

I. — Lorsque la 34e division aura atteint la ligne Coole, ferme de la Noue, elle se redressera, vers le nord-est. et poursuivra son offensive sur l'axe : 230, ferme de la Noue, mont Larron, Songy, tandis qu'à sa droite la 33e division prendra l'axe : arbre du Taillis[1], Maisons-en-Champagne, Drouilly et que. à sa gauche. la 23e division prendra l'axe : 192, St-Martin-aux-Champs.

II. Troupes réservées :

a. 20e;

b. 2 btns 209e et 1 btn 88e (sous les ordres du colonel Szarvas)[2] rendus à 4 h. 30 vers 222 S. E. de la Certine. à la disposition du Gal cdt 17e C. A.;

c. 1 btn 83e, ferme de la Croix, 5 h.. à la disposition du Gal cdt 34e div.

2e partie.

.....
.....

Signé : Gal ALBY.

---

[1] Note du S. H. — Arbre du Taillis, à la cote 203, 1.500 m. N. O. de la Cense de la Borde (carte au 1/800.000e revisée en 1889).

[2] Note du S. H. — Commandant le 209e R. R.

Annexe n° 3555.

34e DIVISION. Cote 230, 11 septembre, 11 h. 40.

Ordre général d'opérations
pour la journée du 11 septembre.

Le Gal cdt la IVe armée décide d'appuyer, par sa gauche, la poursuite que la IXe armée a entamée hier et d'atteindre la Marne, en amont de Châlons, en forçant les passages entre Sogny-aux-Moulins et Togny-aux-Bœufs.

La 34e div. se portera droit devant elle, face au N., direction Vitry-la-Ville, à peu près à hauteur de l'échelon de gauche de la 33e div., qui marchera en échelon, l'aile gauche en avant.

A gauche de la 34e, la 23e div. marchera sur 192. Togny-aux-Bœufs et croupe à l'ouest.

Le mouvement de la 34e div. s'exécutera sur 2 colonnes, précédées par l'esc. div.

Chaque colonne étant couverte par des groupes d'éclaireurs destinés à nettoyer le terrain en avant d'elles.

Colonne principale (colonel Delmotte[1]) :

14e, 3 btns 83, 3 groupes A. C.

Itinéraire : 230, arbre Champagne, La Noue de Chaudière, 103, 165, Vitry-la-Ville.

Colonne de droite (lieut.-col Szarvas)[2]:

1 btn 209e, 1 btn 88e.

Itinéraire : arbre du Taillis[3], 158, 113, 165, crête N. S. du mont Larron, 163, puits, Cheppes.

Colonne de gauche (col Bertaux)[4].

59e, 2 btns 88e et génie A. D.

Itinéraire : Vauhalaise, 205e, 168e, 161e, 122e, Vouciennes.

Les têtes de colonnes franchiront la route Coole, Vitry, à 12 h. 30.

Liaison transversale assurée par les soins de la colonne principale.

A partir de 13 heures, chaque colonne adressera au Gal de division, chaque heure, (14, 15, 16, etc.), un compte rendu de sa situation.

Le général cdt la division suivra l'itinéraire de la colonne principale et garde à sa disposition le dernier bataillon du 83e.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 67e brigade.

[2] Note du S. H. — Commandant le 209e régiment.

[3] Note du S. H. — Arbre du Taillis, à la cote 209, 1.500 m. N. O. de la Cense de la Borde (carte au 1/80.000e, revisée en 1889).

[4] Note du S. H. — Commandant la 68e brigade.

Annexe n° 3556.

34e DIVISION [1]. Arbre de Champagne, 11 septembre 1914, 15 heures.

Compte rendu.

La marche se continue sans aucun incident.

A 13 heures, la tête de la colonne centrale était 800 m. nord de 162, celle de la colonne de gauche, à 1 km. en arrière.

A 14 heures, les colonnes ont franchi la route nationale, colonne du centre un peu retardée par la traversée des bois.

A 15 heures, la colonne du centre dépasse l'arbre de Champagne et je cherche la liaison avec les 2 autres colonnes, qui doivent être sensiblement à la même hauteur.

De l'art. amie semble tirer contre la rive droite de la Marne.

Gal ALBY.

P. C. — Sur la route de Coole à Songy, entre puits et 103, à partir de 15 heures 45.

A.

Annexe n° 3557.

Compte rendu au Gal cdt le 17e C. A. [2].

Situation à 16 h. 30.

Colonne de droite : arrivée à hauteur de 183[3] (3 km. N.E. de la Noue de Chandière).

Colonne du centre : 183[2].

De ces 2 colonnes, celle de droite a trop appuyé à gauche, celle de gauche a trop appuyé à droite.

La colonne du centre n'est pas suivie de son artillerie A. C. j'en ignore la raison.

Attends liaison de colonne de gauche.

Gal ALBY.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 17e C. A. (entrées).

[2] Note du S. H. — Compte rendu (porté) de la 34e division. Document conservé, dans les archives du 17e C. A., parmi les pièces du 11 septembre.

[3] Note du S. H. — *Lire, probablement*, 163.

Annexe n° 3558.

Stationnement de la 34e division, le 11 septembre, à 20 h.[1].

Une brigade, à Vitry-la-Ville;
Une brigade, à Vouciennes;
209e à Cheppes;
Brigade de Vitry détache A. P. sur la rive droite de la Marne, en avant de Pogny : 1 btn garde le pont de Pogny; 1 btn d'A. P. à la Maison Blanche; 1 btn cote 167.
En arrière, à hauteur de la cote 123 (à l'O. de Vouciennes), un bataillon bivouaque, face à l'est, et s'y établit fortement. — 1 groupe d'art. soutient cette ligne d'appui.
Les ponts sur la Marne sont intacts les ponts du canal auraient sauté.

Annexe n° 3559.

11 septembre.

Compte rendu[2].

L'A. G. de la division atteint Vitry-la-Ville, à 20 heures, et pousse 2 bataillons sur le pont, qui est intact. Ces 2 bataillons forment tête de pont, en tenant les hauteurs de la rive droite de la Marne, de la Maison Blanche de Vésigneul à la cote 167.
Les Allemands auraient évacué Cheppes, à 15 heures. Ils retraiteraient sur Châlons (3 corps d'armée). Ils auraient embarqué leur artillerie lourde à Vitry-le-François. Les effectifs sont paraît-il réduits. Certains régiments n'auraient que 3 compagnies.
Le pont de Vésigneul a sauté. A Songy le mouvement de repli a duré du 10 septembre au 11 septembre à 10 h. 30. Les habitants signalent l'état de démoralisation dans lequel les Allemands se sont retirés.

P. O. : *Le chef d'état-major*[3],

L. DE LA GUIGNERAYE.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 17e C. A., sans indication d'origine.
[2] Note du S. H. — Compte rendu (porté) conservé dans les archives du 17e C. A. (entrées).
[3] Note du S. H. — De la 34e division.

Annexe n° 3560.

N° 112.

Expédié le 11 sept., à 9 h. 10.
Lieu de départ : Epieds.

Le général cdt la 35e division à M. le général cdt le 18e C. A.

La 35e div. serre sur Épieds, où sa tête est arrivée à 8 h. 30, et a été arrêtée par le passage de la 38e D. I. Elle reprendra sa marche, dès que l'écoulement de la 38e D. I. sera terminé.

Le P. C. du général cdt la 35e D. I. est, momentanément, à Épieds (entrée sud du village).

MARJOULET.

Annexe n° 3561.

Télégramme.

Poste de Nanteuil-le-Haudouin, à 18 h. 30.
Antilly, de Louvres, le 11/9, à 16 heures.

37e division à général commandant VIe armée, Antilly.

Débarquement des troupes 37e division subit retard de huit heures. Moitié seulement des éléments est actuellement débarquée. Paraît difficile, dans ces conditions, mettre la division en marche demain matin.

Annexe n° 3562.

Expédié le 11 septembre, à 12 h. 15.
Lieu de départ : lisière est de Nesles.

Le Gal Schwartz, cdt provisoirement la 38e division,

au général cdt le 18e corps d'armée.

La 38e div. prend une formation de halte-gardée, sous la protection de son avant-garde (1er tirailleurs, un groupe d'artillerie), qui tient : Villome, Party fermes les Bons Hommes ferme (nord de Nesles), corne ouest de la forêt de Nesles.

Le gros de la 38e div. prend une formation de ressemblement articulé, dans la région : château de Nesles Moulin cote 142, dépression située entre Villome et château de Nesles.

J'attends vos ordres notamment au sujet de la direction que je dois prendre au delà de Nesles.

Je suis en liaison avec le groupe des divisions de réserve.

La 8e division de cavalerie vient de traverser l'avant-garde de la 38e division, se dirigeant vers l'est (route Nesles, Coulonges).

Le 10e hussards et mon 1/2 escadron divisionnaire ont signalé des patrouilles de uhlans se réfugiant[1] . . . . . .

. . . . . .

SCHWARTZ[2].

Annexe n° 3563.

38e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

Chéry, 11 septembre, 20 heures.

38e division à 18e corps d'armée.

L'installation de la 38e division sur ses emplacements d'avant-postes et dans sa zone de stationnement a été fortement retardée par l'encombrement des routes, causé par les services et convois des corps de cavalerie.

Les avant-postes n'ont pu être en place qu'à 19 heures. Quant aux queues de colonnes, elles arrivent à peine sur leurs emplacements de bivouacs.

Le château de Chéry, qui avait été affecté à la 38e division, a dû être cédé au général cdt le corps de cavalerie, qui y a installé son quartier général.

Pris contact avec la division de cavalerie du général Grellet[3] installée en bivouac sur la route de Fismes. A 20 heures, un bataillon du 45e, appuyé par un bataillon du 1er zouaves[4], se porte à l'attaque de Fismes; cette attaque aura lieu vers 21 heures. D'après les renseignements recueillis par un officier de l'état-major du corps de cavalerie, il résulte que l'ennemi a mis en action de la grosse artillerie entre la Vesle et l'Aisne. Le

---

[1] Note du S. H. — La fin de la pièce (une ligne environ) est complètement effacée et indéchiffrable.

[2] Note du S. H. — Le général Schwartz commande provisoirement la 38e D. I. dont le chef, le général Muteau, blessé le 4 septembre, reprendra son commandement le 16 septembre.

Note du S. H. — 10e D. C.

[3] Note du S. H. — Le 45e R. I. est le soutien d'infanterie du C. C. Conneau; le 1er zouaves appartient à la 38e D. I. (75e brigade).

tir de cette artillerie a arrêté l'attaque de la cavalerie sur Fismes, cet après-midi, et ce fait décide l'attaque de nuit ordonnée par le général Conneau.

A la fin de la journée, cette grosse artillerie s'est tue.

Je vous aviserai, aussitôt que possible, sur le résultat de l'attaque de Fismes.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

(Illisible.)

Annexe n° 3564.

P. C., chemin de Varangéville à Buissoncourt,
le 11 septembre, 7 h. 45.

Général commandant 39e division à général commandant 20e corps d'armée.

Le 2e btn de chasseurs[1] avait été replié, au cours de la nuit, sur l'ordre du lieut.-colonel cdt le 146e[2], qui considérait la situation comme peu sûre, en raison de la menace que constituait, pour lui, la présence de l'ennemi sur son flanc droit.

Les dispositions prises pour l'attaque ce matin, par le lieut.-colonel cdt le 146e, sont les suivantes :

3 btns en 1re ligne, savoir :

— 1 btn de chasseurs : direction Gellenoncourt ;

— 1 btn du 146e, qui avait été réservé hier (à effectif très réduit) : direction la crête au S. E. de Gellenoncourt ;

— 1 btn du 26e[1] : direction Drouville.

Les 2 btns du 146e engagés hier, en réserve, ne seront, d'après le cdt du régiment, en état que[3] de suivre, après quelque repos.

J'appuierai, au besoin, l'action du ce[l] cdt le 146e, en lui donnant le btn disponible du 26e.

Pas encore d'indications précises sur les pertes de la journée d'hier et de la nuit dernière. Les pertes ne seraient toutefois pas très considérables.

DANTANT.

---

[1] Note du S. H. — De la 21e brigade (11e D. I.).
[2] Note du S. H. — De la 77e brigade (39e D. I.).
[3] Note du S. H. — *Sic.*

Annexe n° 3565.

40e D. I. à 6e C. A.

Ordre général d'opérations pour le 11 septembre.

Le 6e C.A. a pour mission de résister, avec opiniâtreté, sur le front occupé hier en fin de journée, — la 12e D. I., du signal du Fayel (S. E. de Rembercourt) à Erize-la-Grande, — le 302e (sous les ordres du général commandant la 40e D. I.) sur la crête entre Ezrule et Aire, dans les ouvrages organisés par le génie de corps ; — la 40e D. I., de l'Aire à Neuville-en-Verdunois (exclu). A droite de la 40e D. I., les 65e et 67e D. R.

Dispositions spéciales à la 40e D. I.

La 79e brigade, en 1re ligne, tiendra le front compris entre la fontaine de Fainfiliery et le petit bois rectangulaire au sud-ouest de Neuville-en-Verdunois (où se fera la liaison avec la 65e D. R.) : 155e à gauche, 154e à droite ; ligne de délimitation entre les 2 régiments : fontaine de Rampont, Longchamps.

Se conformer, pour l'occupation de la position, aux instructions données dans l'ordre de stationnement du 10 (ligne de résistance à 400 ou 500 mètres en arrière de la crête, fausses tranchées et postes de surveillance sur la crête).

Le 161e, provisoirement en réserve, au nord de Longchamps.

L'artillerie, disposée de manière à battre la région comprise entre la vallée de l'Aire et le signal d'Issoncourt.

Poste de commandement du Gal cdt la 40e D. I. :

Au nord de Longchamps, sur la route de Neuville-en-Verdunois.

La cie du génie organisera une position de deuxième ligne, face aux directions de Neuville-en-Verdunois et de Chaumont-sur-Aire, sur la croupe au nord-ouest de Longchamps (ouvrages pour 2 cies).

P. O. : *Le chef d'état-major,*

DELAPERCHE.

Annexe n° 3566.

40e DIVISION D'INFANTERIE. 11 septembre 1914.

ÉTAT-MAJOR.

Bulletin de renseignements [1].

Résultat des reconnaissances envoyées sur le front de la 40e D. I.

3 reconnaissances fortes, chacune, d'une vingtaine d'hommes ont été envoyées, l'une, par Chaumont, sur Courcelles, la deuxième, par le pont de Rampont, sur le petit bois rectangulaire au sud du bois Landlut, la troisième, sur le signal d'Issoncourt.

Courcelles est tenu par l'ennemi, qui y a installé des mitrailleuses. Sur la cote 309 (arbre de Courcelles) on a distingué des tranchées. Le petit bois rectangulaire, entre le bois de Landlut et la cote 324, ainsi que le bois du signal d'Issoncourt et la lisière est du bois de Landlut, n'étaient pas occupés par l'ennemi, à 6 heures. Les renseignements ne sont pas affirmatifs, en ce qui concerne la présence de l'ennemi dans la partie sud-ouest du bois de Landlut.

Vers 16 heures 30, une section ennemie a été vue, venant de Rignaucourt et se dirigeant sur le signal d'Issoncourt, par le chemin de terre qui passe entre le bois de Landlut et le bois du signal d'Issoncourt.

Une batterie de 15 cm., qui a canonné la croupe entre Neuville et Chaumont-sur-Aire, ne tirait que par salves de 3 coups.

P. O. : *Le chef d'état-major.*

DELAPERCHE.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 6e C. A. (E. M. 3e bureau, entrées).

Annexe n° 3567.

Général commandant la 41e division[1] *à commandant* { *5e bataillon,* / *13e bataillon.*

Il ressort des nombreux renseignements, parvenus dans la matinée, que les Allemands ont évacué, en face de nous, la région de Mandray, Tête de Béhouille, La Croix-aux-Mines. Les 5e et 13e bataillons de chasseurs[2], poussant énergiquement devant eux, s'efforceront de faire tomber, en les tournant, les tranchées faiblement occupées qui les arrêtent et atteindront, le plus tôt possible, la lisière sud du bois de Mandray.

Annexe n° 3568.

Cantonnement[3].

Q. G.			Germinon.
83e brigade	E. M.		Thibie.
	94e		Thibie.
	8e btn.		St-Pierre-aux-Oies.
	19e btn.		Velye.
84e brigade	E. M.		Germinon.
	151e		Villeseneux.
	162e		Germinon.
	16e btn.		Ferme Conflans.
Génie			Thibie.
Artillerie	61e	2 groupes (2e et 3e)	Thibie.
		1 groupe	Velye.
	46e	2 groupes	Germinon.
Cavalerie			Velye.

Mot : Cambronne, Cadix.

---

[1] Note du S. H. — Ordre donné par le général commandant la 41e D. I., le 11 septembre, à 14 heures.
[2] Note du S. H. — De la brigade Nudant.
[3] Note du S. H. — Ordre de cantonnement de la 42e division, pour la nuit du 11 au 12 septembre, conservé dans les archives de cette unité.

Avant-postes... { Irréguliers, sur la ligne Chaintrix (exclue) cote 137, cote 183 (exclue) sur la route Villeseneux, Châlons.
Tenus... { par le 19e btn. de Chaintrix au chemin de Germinon à Pocany;
par le 162e, de ce chemin à la grande route (liaison avec 11e corps à rechercher sur la grande route).

Poste spécial (162e). au carrefour 2500 m. S. E. de Germinon.

Eléments sanitaires..... Villeseneux.

T. R..... { Sct. dist. et T. C. 2..... / Sct. ravitaillement..... } Cantonnements à Villeseneux.

Parc..... Villeseneux.

C. V. A. D..... Fère-Champenoise.

Annexe n° 3569.

Compte rendu 43e D. I. à 21e C. A.[1].

Le 10 sept., à 19 h., les éléments avancés de la 85e bde occupaient, malgré une violente canonnade, la voie ferrée (à la cote 200 et au passage à niveau 500 m. à l'ouest), puis les petits éperons au N. de la voie ferrée et de la cote 227.

Vers 21 h., une violente attaque à la baïonnette a été effectuée par l'ennemi, qui a repoussé la droite de la 43e div. jusqu'à la crête signal de Sompuis sans entamer la gauche.

La 86e bde, au sud de la cote 227, s'est trouvée engagée dans la zone difficile cote 217 cote 195 (petite Suisse), d'où elle n'a pu se dégager que vers 23 h.; elle a passé la nuit aux abords de Poivres-Ste-Suzanne.

L'ordre d'opérations du 21e C. A. pour la journée du 11 sept., n'est parvenu que vers 6 h. au G^al de div. (qui avait notifié son poste de commandement au 21e C. A. par cycliste envoyé vers 17 h., et qui est revenu sans avoir pu passer [2]).

Ci-joint, l'ordre d'opérations de la 43e D. I.

Toutes les troupes, particulièrement la 86e bde, sont très éprouvées par le manque d'eau et la difficulté des ravitaillements qui ne pourront être repris, normalement, que lorsqu'on disposera d'une route extérieure au camp.

LANQUETOT.

[1] Note du S. H. — Minute conservée dans les archives de la 43e D. I. parmi les pièces du 11 septembre.
[2] Note du S. H. — Cf. annexe, n° 3454.

Annexe n° 3570.

Cote 191 (route de Sompuis, Poivres),
à 4 km. est de Poivres,
11 sept., 7 h. 40.

Ordre général n° 47[1]

pour le 11 sept.

I. — Reprise de l'offensive [direction : Soudé-Ste-Croix et arbre de la Nolleraie (inlus)] par la 85e bde, au complet, et cie génie, en liaison avec 13e div., dont la situation est ci-jointe.

Le lieut-col Escallon[2] se mettra immédiatement aux ordres du Col Menvielle[3] laissant le 10e btn au signal de Sompuis en réserve de C. A.

Le btn de Rochegude[4] reçoit l'ordre de se porter au signal de Sompuis.

II. — Art. appuiera immédiatement les attaques de la 85e.

III. — Escadron divisionnaire (3 pel.) se portera par la halte de Poivres, sur Soudé, liaison avec la 9e div. de cav.

IV. — 86e bde, provisoirement réservée.

V. — P. C. Gal de div., maintenu à 191.

LANQUETOT

---

[1] Note du S. H. — De la 43e division. — Cf. annexe n° 3569, 4e alinéa.
[2] Note du S. H. — Commandant le 149e R. I. — Cf. annexes, nos 2884-2888.
[3] Note du S. H. — Commandant la 85e B. I.
[4] Note du S. H. — Du 158e R. I. — Cf. annexe n° 3056.

Annexe n° 3571.

Signal de Sompuis, 11 sept. 1914, 11 heures.

Ordre général n° 48[1].

Pour l'exécution de l'ordre du 21e C. A. la poursuite s'exécutera comme suit :

Deux colonnes principales :

1. — *Colonne de gauche* (ouest) : 85e bde, 1 groupe A. D. (Jullien) (1re et 9e bies), cie du génie.

Itinéraire : partie ouest de Soudé, Dommartin-Lettrée, chemin à 1 trait à St-Quentin.

Colonne de gauche sera suivie par l'A. C., encadrée par 2 cies du 10e btn (quand elle aura rejoint la 85e bde, cette colonne sera sous les ordres du C^el Menvielle).

2. — *Colonne de droite* (est) : 86e bde., 2 groupes A. D.

Itinéraire : chemin à 1 trait interrompu, Coupetz, Cernon, carrefour sud de 404, carrefour à 1 km. N. de 404, à travers champs jusqu'à moulin de Mairy (détruit).

Esc. div. aura 1 pel. à la colonne de gauche, 3 pel. à celle de droite, pour couvrir et éclairer, par bonds successifs, les colonnes.

T. C. suivront chaque corps de troupe, les voitures à sacs sont recherchées vers l'arrière et rejoindront quand il sera possible.

T. R. reçoivent l'ordre, à Humbauville, de suivre les colonnes.

Le G^al marchera avec la colonne de droite en tête du gros.

Mot : du 11 sept., 6 h., Lefebvre, — Londres.
12 sept., 6 h. Berthier, — Bravoure.

2 { 85e, route de St-Quentin, Sogny[2].
86e, Cernon.
A. D., Cernon ayant marché au N.
Génie div.
Cav. div.

---

[1] Note du S. H. — De la 43e division. — L'indication relative au lieu d'origine, au jour et à l'heure est d'une autre écriture que le reste du document.

[2] Note du S. H. — Destinataires.

Annexe n° 3572.

Q. G. de Neufchelles,
11 septembre 1914. 2 h. 30.

Ordre d'opérations n° 27 bis.

pour la journée du 11 septembre[1].

I. — L'armée allemande bat en retraite devant la VIe armée qui va la poursuivre avec la dernière énergie. La victoire est maintenant dans les jambes de notre infanterie.

II. — La 45e division formera une seule colonne se portant par Marolles, la Ferté-Milon, briqueterie de Buchet, Faverolles, Corcy, Longpont, Beaurepaire (ferme), Chaudun.

Elle a, à sa gauche, le groupe de D. R. qui passe par Autheuil-en-Valois, Dampleux, ferme Chavigny, route de Soissons ; et, à sa droite, l'armée anglaise qui appuie sa gauche à l'Ourcq, puis au ruisseau de Savières.

III. — Ordre de marche.

A. G. :
- Escadron de cavalerie ;
- brigade marocaine ;
- 1 groupe artillerie ;
- 1 cie du génie.

Gros :
- Q. G. 1er échelon ;
- 90e bde (1 bataillon), 2 groupes artillerie, le reste de la 90e bde ;
- 89e brigade ;
- T. C. de la division (1 gr.) ; 1 section munitions).

Arrière-garde : 1 compagnie.

Brigade marocaine quittera Neufchelles à 5 heures 15 (cinq heures quinze) ; la tête du gros quittera Mareuil-sur-Ourcq à six heures 45.

IV. — La cavalerie (sauf 1 escadron), passant par Bournéville, se portera dans la direction générale de Troësnes, Faverolles, Corcy, Longpont, Chaudun, éclairera la colonne sur son front et assurera la liaison avec la colonne anglaise.

---

[1] Note du S. H. — Donné par la 45e D. I.

V. — Les T. C. 2 et les T. R., parcs. ne dépasseront pas Mareuil-sur-Ourcq, jusqu'à nouvel ordre.

VI. — Dans la traversée de la forêt, l'A. G. devra déployer en avant de petites fractions d'infanterie qui suivront les pistes parallèles à la route de marche.

Le général Drude commandant la 45e division,

Signé : DRUDE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DOUCE.

Annexe n° 3573.

VIe ARMÉE.

45e DIVISION.

3e BUREAU.

Q. G. Longpont. le 11/9/14.

Ordre d'opérations n° 28.

Stationnement du 11 septembre.

I. — La retraite de l'ennemi continue.

II. — Zone de stationnement :

A. G. (bde marocaine et cavalerie, 1 gr. artillerie, cie génie)	Ploisy, Chaudun (E.-M.).
Q. G. division	Longpont.
90e bde	Beaurepaire (E.-M.).
98e bde 2 gr. d'artillerie	Longpont (E.-M.). Lagrange.
T. C.	Corcy.
Parc	Faverolles.
T. R., ravitaillés aujourd'hui	Corcy.

III. — Sûreté. — Les avant-postes seront fournis sur le front par l'A. G. Ligne de résistance : Berzy-le-Sec (chercher la liaison à droite avec l'armée anglaise). la Roche. le Mont Lavé (liaison avec le G. D. R.).

Il sera rendu compte des liaisons prescrites.

En outre, tous les cantonnements se garderont pour leur compte. Il sera fait des patrouilles dans les bois pour ramasser les traînards ennemis ; les individus arrêtés seront conduits à l'E.-M. de chaque brigade. Tous renseignements utiles seront envoyés au Q. G. concernant particulièrement l'ordre de bataille ennemi.

IV. — Mots : Turenne, Toulouse.

V. — La cavalerie poussera, dès ce soir, des reconnaissances sur l'Aisne, entre Pommiers et St-Vaast, dans le but de reconnaître si ce front est occupé et si les ponts ont été détruits.

Signé : DRUDE.

P. A. : *Le chef d'E.-M.*,
DOUCE.

Annexe n° 3574.

VIe ARMÉE.
—
45e DIVISION.
—
3e BUREAU.
—

Au Q. G. Longpont, 11 septembre 1914.

Compte rendu de fin de journée[1].

La division a occupé les cantonnements prescrits par l'ordre de stationnement[2] ci-joint :

L'avant-garde, en débouchant sur Chaudun, a trouvé le village occupé par 1 ou 2 cies allemandes. Chaudun a été pris.

J'ignore encore si la ligne d'avant-postes indiquée a été effectivement occupée.

Le combat de Chaudun a coûté une trentaine d'hommes et deux officiers (lieutenant Duval tué, capitaine Allardet grièvement blessé).

1 cie allemande, entière, avec son capitaine, a été faite prisonnière dans Chaudun.

L'artillerie lourde allemande a bombardé Chaudun, de 18 h. 30 à 19 heures.

Liaison établie avec cav. anglaise à Villemontoire, Charantigny, gauche, avec la 55e division, à Villemontoire.

De nombreux prisonniers ont été faits aujourd'hui : 42 sont à Longpont, une vingtaine, à Varingfroy, une cie, à la ferme Maison Neuve. Des quantités de traînards errent, paraît-il, dans le bois.

---

[1] Note du S. H. — Adressé à la VIe armée.
[2] Note du S. H. — Cf. annexe, n° 3573.

Une quantité de matériel (bicyclettes, autos, voitures, 8 canons, plusieurs milliers de projectiles, beaucoup de chevaux morts). Ci-joint les pattes d'épaules enlevées aux prisonniers faits aujourd'hui (ceux de Chaudun non compris).

Les cies allemandes parties à 275 h. seraient, paraît-il, réduites à 150 hommes.

L'officier de service,

(Illisible.)

Annexe n° 3575.

55e D. R. — Fleury, 11 septembre 1914, 20 heures

Compte rendu de fin de journée[1].

I. — L'avant-garde de la division 276e et 1 bataillon du 246e, cavalerie, génie, occupe la ferme Cravançon, un bataillon est aux avant-postes à Missy-aux-Bois.

Le gros de la division est réparti de la façon suivante :

246e, { 1 btn, Vertefeuille et Translon; 1 btn, à l'avant-garde.

231e, ferme Chavigny.

109e brigade et artillerie, { Fleury (2 gr. et 1 rgt). Dampleux (2 rgts). Vertefeuille (1 gr.).

II. — Aucun renseignement sur la situation de la division de gauche (56e). — les estafettes envoyées n'étant pas encore revenues.

La liaison est établie avec la 45e D. I. à Chaudun et à Longpont.

III. — L'exiguïté des cantonnements n'a pas permis de cantonner tous les hommes et quelques unités sont au bivouac,

Le général cdt la 55e D. R.,

P. O. : *L'officier d'E.-M.,*

SEGRETAIN.

---

[1] Note du S. H. — Adressé au 5e G. D. R.

Annexe n° 3576.

55e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

Fleury, le[1] 23 h. 15.

Compte rendu[2].

Reçu, à 22 h. 50, le compte rendu suivant du général commandant 110e brigade.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que Missy-aux-Bois (contrairement aux renseignements donnés) est occupé par l'ennemi qui y fait des tranchées. Cravançon est sous le feu des tranchées ennemies.

Le village de Chaudun a reçu des projectiles. Un combat y a lieu entre les Allemands et la 45e division.

Le colonel Lejeune[3] estimant ne pouvoir tenir Cravançon est revenu à Vertefeuille. L'ennemi est donc tout près de nous.

Les 276e et 246e occupent, en cantonnement bivouac, Verte-Feuille, avec avant-postes à Chauffour, le Calvaire, Cravançon, Maison Neuve.

L'artillerie (groupe du 30e) ne me paraît pas en sûreté ici : je la renvoie à la ferme de Chavigny.

La cavalerie cantonne à Translon avec un peloton d'infanterie.

En tout cas, pour éviter le bombardement, j'évacuerai Verte-Feuille avant le jour.

Signé : DE MAINBRAY.[4] »

Annexe n° 3577.

Le maréchal des logis Gautier[5] *à M. le Gal cdt la 55e division.*

La 45e division est actuellement à Marolles, 8 heures 50.

M. le Gal cdt la 45e division est retardé par cause du pont détruit, lequel est réparé maintenant.

M. le Gal cdt la 45e division demande de faire transmettre à M. le Gal cdt le corps d'armée.

GAUTIER.

---

[1] Note du S. H. — Le 11 septembre.
[2] Note du S. H. — Adressé au 5e G. D. R., qui a transmis à VIe armée.
[3] Note du S. H. — Commandant le 246e.
[4] Note du S. H. — Général de Mainbray commandant la 110e brigade.
[5] Note du S. H. — Agent de liaison de la 55e division, à la 45e, adresse ce compte rendu à la 55e D. R.

Annexe n° 3578.

59e DIVISION D'INFANTERIE.

S. C. N° 3721.

Rapport sur la journée du 10 septembre 1914[1].

Nos reconnaissances de cavalerie signalent des trains, lourdement chargés, se dirigeant de Château-Salins sur Metz; ce renseignement nous a été confirmé par notre infanterie de Serrières.

Le petit poste de la gare de Leyr a tué deux cavaliers ennemis et capturé un cheval.

Un btn a occupé de nouveau, entre 16 h. 50 et 18 h., hier, le massif Ste-Geneviève, Landremont, sans difficulté.

En exécution de l'ordre de l'armée[2] une reconnaissance (2 cies du 232e[3], et un pel. de cavalerie du 25e dragons) a quitté Morey, à 0 h. 30, pour rapporter de Pont-à-Mousson des renseignements sur les troupes ennemies qui y sont passées.

Le colonel cdt le 335e[4] rend compte que, ce matin, à 6 h., 3 trains, se suivant à 1500 m. d'intervalle, se dirigeaient de Metz sur Château-Salins; à 7 heures, un train allait de Metz sur Château-Salins (50 wagons).

Le général commandant la 59e D. R.,

Signé : "

Vu et transmis à l'armée.

Le chef d'E.-M. du 2e gr. de D. R.,

"

Annexe n° 3579.

Expédié le 11 septembre, 18 h. 05.
Lieu de départ : Écury-sur-Coole.

Compte rendu de fin de journée[5].

La 60e D. R. stationne, ce soir, dans la région Nuisement, Écury-sur-Coole, Coolus.

La division avait suivi l'itinéraire : Sommesous, Lettrée, St-Quentin-sur-Coole, se proposant d'atteindre, en fin de journée, les ponts de Mairy et Sogny.

---

[1] Note du S. H. — Cette pièce a été reçue par la IIe armée le 11 septembre, à 12 h. 25.
[2] Note du S. H. — IIe armée, 853, 10 septembre 1914, annexe 2701.
[3] Note du S. H. — De la 117e brigade (59e D. R.).
[4] Note du S. H. — De la 118e brigade (59e D. R.).
[5] Note du S. H. — De la 60e D. R. au 11e C. A. (conservé aux entrées de cette unité).

Mais, au cours de l'itinéraire, entre Lettrée et St-Quentin, la 6e division de cavalerie m'ayant fait savoir que le 21e corps devait occuper ces ponts, j'ai repris l'itinéraire qui m'était fixé le matin, et je me suis dirigé sur Coolus.

A St-Quentin-sur-Coole, je suis entré en liaison avec un officier du 21e corps, qui m'a dit, qu'à 16 heures, les têtes de colonne du 21e corps atteignaient Dommartin-Lettrée, et que, dans ces conditions ce corps ne pourrait atteindre ce soir les ponts de la Marne, mais que les ponts seraient tenus par les divisions de cavalerie et le régiment de corps du 21e C. A.

Général JOPPÉ.

A Écury, quand j'ai reçu votre ordre de stationnement, j'ai pris sur moi de conserver ces deux cantonnements qui n'étaient pas donnés à la 22e division.

Par contre, j'ai fait évacuer par la 119e brigade qui s'est installée, comme vous le prescrivez, à St-Quentin-sur-Coole et Cernon, le cantonnement de Nuisement attribué à la 22e division.

11 septembre, 19 heures.

JOPPÉ.

Mon Q. G. est à Écury-sur-Coole.

Annexe n° 3580.

71e DIVISION. Vimécourt. 11 sept. 1914, 16 h. 30.

Reconnaissances du 11 septembre 1914.

Des reconnaissances de cavalerie, dirigées par des officiers choisis, ont été poussées, dès 13 h. 30, en avant du front de la division.

Ces reconnaissances ont été suivies de reconnaissances d'infanterie, composées de gradés et d'hommes sélectionnés.

Des fractions plus importantes (compagnies) ont été tenues prêtes à appuyer les éléments légers. Leur progression a été préparée entre 14 heures et 14 h. 30, par un tir systématique d'artillerie.

Les reconnaissances ont été poussées sur les axes ci-après :

1. — Anglemont, région au nord d'Anglemont, direction de Nossoncourt.

2. — Doncières, région au nord de Doncières, direction de Ménarmont.

Deux centres de renseignements, pour l'artillerie, ont été organisés :

— pour la 141e brigade, à la sortie N. de Roville;

— pour la 142e brigade, sur la route Rambervillers, Ménil, à la sortie nord des bois.

(Ces centres n'excluant d'ailleurs en rien les relations directes avec les batteries).

Dans chaque secteur. l'artillerie a reçu l'ordre de se tenir prête à porter des batteries en avant, pour appuyer vigoureusement la progression des fractions d'infanterie.

A 16 h. 30. le résultat des reconnaissances n'est pas encore parvenu à la division. Les renseignements seront transmis dans la soirée.

KAUFMANT.

Annexe n° 3581.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

N° 14.

(Reçu le 11 à 18 h. 30.)
(De capitaine Busson à capitaine Gaston.)

Message téléphonique.

Général cdt 71e division à Ire armée.

18 heures. — L'infanterie de Roville a été amenée. à la suite de la reconnaissance sur Doncières[1]. à engager 3 bataillons et s'est trouvée sous un feu nourri d'infanterie et d'artillerie de campagne. Pas d'artillerie lourde.

A l'heure actuelle. notre infanterie ne progresse plus. Un btn s'est arrêté devant Doncières. L'artillerie ennemie ne tire plus. Il y a une centaine de blessés, pour la plupart peu graves; cdt Morel (370e) blessé.

Le lieutenant de cavalerie Mercier n'a pu dès le début, passer nulle part et rend compte que le front ennemi est très tenu dans la région de Doncières.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 3580.

Annexe n° 3582.

GOUVERNEMENT
DE VERDUN.

72e DIVISION.

Ordre pour l'occupation de la position en cas d'attaque.

I. — L'infanterie de chaque secteur occupera les emplacements qui lui seront assignés par les commandants de secteur. Il est bien entendu que les tranchées ne devront être garnies qu'au fur et à mesure que s'exercera la pression de l'infanterie ennemie.

Dans le 1er secteur, la ligne des avant-postes, étant donné le terrain, constituera une première ligne de résistance solidement organisée, le centre de résistance du plateau ne formant que seconde ligne. Il y aura lieu d'organiser spécialement le bois des Placy, à l'est duquel une section d'artillerie sera placée, pour flanquer la vallée de Vadelaincourt. Souhesme.

Dans le second secteur, les avant-postes résisteront dans la mesure du possible, mais la vraie ligne sera sur le front cote 298. Queue de Mala.

Le détachement léger de Lemmes, Senoncourt, formant groupe indépendant et renforcé d'une section d'artillerie, exercera son action dans les conditions indiquées par l'ordre n° 67, du 10 septembre, du général gouverneur.

II. — L'artillerie de campagne occupera les positions reconnues dont elle indiquera, le plus tôt possible, le détail, aux commandants des secteurs;

l'artillerie lourde (2 batteries de 95, à l'ouest de Nixéville, une batterie de 95, à l'est de Queue de Mala, 2 batteries de 120 court, au nord de Queue de Mala) se tiendront prêtes à tirer sur les objectifs ou zones qui leur sont assignés.

III. — Le génie et la cavalerie resteront répartis entre chaque secteur.

IV. — Troupes à la disposition du général commandant la division : 2 bataillons du 303e, en rassemblement articulé entre Nixéville et Moulin Brûlé, face au ruisseau Vadelaincourt, Rampont; un peleton de cavalerie à Moulin Brûlé; le détachement télégraphique à Baleycourt.

V. — Les voitures reflueront à l'est de Baleycourt et formeront le parc hors de la route.

VI. — Poste de commandement à Moulin Brûlé, d'où le général sera relié, par téléphone, à Nixéville et à la Queue de Mala.

Le général commandant la 72e division,

Signé : HEYMANN.

P. A. : P. *le chef d'état-major,*

MAUGRAS.

Annexe n° 3583.

73e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

Au Q. G. St-Mihiel. le 11 septembre. 7 h. 15.

Ordre général n° 54[1].

I. — L'ennemi occupe fortement le massif au nord de la coupure Lamorville. Chaillon, Creuë..

II. — Pour préparer une action offensive ultérieure de la division la 145e brigade va se porter sur le front : bois de Gilaumont[2]. Varvinay. et s'y établira solidement.

III. — Elle s'y portera par la route de St-Mihiel à Chaillon.

Elle se couvrira :

— à gauche, par un btn, qui gagnera le bois Chanot, puis le bois de Gilaumont;

— à droite, par un bataillon, qui poussera par la route de St-Mihiel à Woinville, puis par le chemin de crête jusqu'à hauteur de Buxières et fera occuper les croupes au S. E. de Savonnières, pour enfiler la vallée descendant de Savonnières vers Varvinay.

Le 3e groupe d'artillerie est mis à la disposition du colonel cdt la 145e brigade. Il cherchera des positions de batteries. vers le bois de Gilaumont et entre bois de Gilaumont et Varvinay, pour combattre, aussitôt que possible. les batteries ennemies signalées à la Gauffière[3]. bois de Lamorville et, éventuellement, nord de Chaillon.

La liaison de la 145e brigade avec la IIIe armée. dont la droite tient Lahaymeix. se fera :

1. — par l'artillerie du fort des Paroches;

2° — par 1 btn, qui tiendra Maizey et Dompcevrin. (Un ordre particulier[4] a été remis à cet effet au colonel cdt le 356e[5].)

La cie d'Apremont conserve sa mission.

IV. — La 146e brigade, 5 bies d'artillerie et un escadron de cavalerie de la 73e division. se rassembleront. dans le courant de la journée. autour de St-Mihiel.

---

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, instruction du 10 septembre, 2413 (annexe 2705) et conversation téléphonique avec le colonel Hellot, 11 septembre, 3683 (annexe 3278).

[2] Note du S. H. — 7 kilomètres N. E. de Saint-Mihiel.

[3] Note du S. H. — Bois à 1.500 mètres au nord de Lacroix-sur-Meuse.

[4] Note du S. H. — Non publié.

[5] Note du S. H. — De la 145e brigade (73e D.R.).

L'escadron de Froidefont[1], moins un peleton laissé à la disposition du Gal cdt la 73e division, à St-Mihiel couvrira le mouvement de la 145e brigade sur son front et sur son flanc droit.

V. — Le Q. G. de la div. est au presbytère, place des Regrets.
Liaisons établies de suite.
Renseignements fournis par les troupes en opération, au moins toutes les deux heures.

Le général cdt la 73e division,
Signé : LEBOCQ.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
GUERRIER.

Annexe n° 3584.

73e DIVISION. — 11 septembre 1914. 18 h. 15.

Ordre de stationnement n° 56

pour la 145e bde.

Dès qu'il fera nuit, les troupes de la 145e bde iront occuper les cantonnements de Senonville, Varvinay, Savonnières. Ne seront laissés dans les bois que :

2 cies dans le bois de Gilaumont[2];
2 cies dans le bois ouest de Varvinay barrant la route St-Mihiel Chaillon;
1 cie au croisement du chemin de crête et du chemin Buxières, Savonnières.

La brigade se couvrira, avec le plus grand soin, par des avant-postes qui, sur son front, seront poussés jusqu'à la coupure du ruisseau des Loges.
L'escadron de Froidefont, du 12e dragons cantonnera à Buxerulles.
L'artillerie rentrera à St-Mihiel.

— Défense absolue de faire des feux de bivouac à l'intérieur des villages. Ces feux provoqueraient, certainement, le bombardement du village.

— Demain, toutes les troupes devront réoccuper pour le point du jour, leurs emplacements initiaux. Il importe que l'ennemi ne voie pas les unités remonter des villages

---

[1] Note du S. H. — 2e escadron du 12e dragons (73e D. R.).
[2] Note du S. H. — 7 kilomètres N. E. de Saint-Mihiel.

vers les bois. Le groupe d'art., mis à la disposition du G^al cdt la 145e bde, reprendra ses emplacements, pour six heures (6).

— Le btn de Maizey, Dompcevin, Bannoncourt, restera dans ces localités, avec la même mission.

La cie d'Apremont maintenue.

Annexe n° 3585.

73e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

Au Q. G., St-Mihiel, le 11 septembre, 12,33.

Ordre général n° 57.

I. — L'ennemi semble toujours occuper, surtout par de l'artillerie, le plateau nord du ruisseau des Loges; il presse très vivement le fort de Troyon. Des colonnes de cavalerie et d'infanterie ont été signalées, aujourd'hui, marchant de Pannes sur Nonsard.

II. — La D. I. reprendra la mission qu'elle avait aujourd'hui.

a. La 145e bde (moins 2 btns et 1 cie) avec un gr. d'artillerie, solidement établie au sud du ruisseau des Loges, cherchera à détruire par le canon les batteries ennemies signalées et à éteindre une partie du feu dirigé sur le fort de Troyon.

L'action de l'artillerie devra pouvoir commencer dès que le jour le permettra.

b. Un détachement, comprenant un btn de la 145e bde, un btn de la 146e bde et une batterie du gr. de Commercy, sous les ordres du plus ancien chef de btn, s'établira sur la hauteur entre Savonnières et Buxières, pour flanquer le front de la 145e bde, par Savonnières, et pour interdire à l'ennemi la route de Nonsard à Chaillon. La batterie cherchera à surprendre dans la plaine, par son feu, des colonnes ennemies (l'attention du cdt du détachement est appelée sur le fait que la 2e D. C. opère, à sa droite, dans la Woëvre). Le btn de la 146e bde, par la route de Buxerulles; la batterie, par la route d'Apremont et la grande tranchée de la forêt de la Montagne, seront rendus, à 10 h. 15, au carrefour 1500 m. ouest de Buxerulles.

La batterie aura pour soutien un escadron, cantonné avec elle à Commercy, qui l'éclairera, au nord et à l'est, pendant sa marche.

L'escadron actif de cavalerie reprendra sa mission, aujourd'hui, sur le front de la 145e bde et du détachement de Buxières.

c. Le btn de Maizey et 1 btn de la 146e bde, avec les 2 batteries cantonnées à St-Mihiel, formeront, sous les ordres du colonel cdt le 356e rgt d'infanterie[1], un détache-

[1] Note du S. H. — De la 145e brigade.

ment destiné à opérer au nord-ouest de la forêt de Marcaulieu pour venir en aide au fort de Troyon, très pressé par les troupes allemandes.

L'artillerie, avec le soutien d'un btn, devra se trouver, à 4 h., prête à intervenir de la hauteur à l'ouest de Bannoncourt. Elle s'y portera, avec le btn de la 146e bde, par les Paroches la route de Dompcevrin à Lahaymeix, et le chemin de Bannoncourt, à travers la forêt de Marcaulieu. Bannoncourt devra être occupé par une compagnie.

d. Le reste de la 146e bde restera provisoirement dans ses cantonnements. Le gr. de Commercy, moins une batterie, arrivera à St-Mihiel vers, 9 h. 30, par la rive gauche de la Meuse et le pont de bateaux de St-Mihiel.

Le général cdt la 73e division,
Signé : LEBOCQ.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
GUERRIER.

Annexe n° 3586.

C. A. C.
2e DIVISION.

Q. G. Cloyes-sur-Marne, le 11/9/1914, 12 h. 15.

Gal cdt 2e div.[1] *à Gal cdt 3e div.*[1], *à Orconte.*

Réponse à la communication de 10 h. 45.

Je fais marcher la 2e div. sur Villotte, Luxémont et Frignicourt. Je vous prie de ne pas dépasser Vauclerc, avant que je sois en ligne avec vous, de Frignicourt à Villotte.

Pour le cas où les Allemands auraient de la grosse art. sur les hauteurs de Vitry-en-Perthois, je vous recommande de ne pas exposer des colonnes de route au feu de ces hauteurs, que nous avons occupées il y a six jours, d'où nous leur avons canonné leurs colonnes de route qui s'avançaient avec trop de confiance.

Notre entrée en ligne avec vous ne pourra pas avoir lieu avant 14 heures, au plus tôt.

LEBLOIS.

---

[1] Note du S. H. — D'infanterie coloniale.

Annexe n° 3587.

P. C. d'Écriennes, 11 septembre 1914. 19 heures.

Gal cdt 2e division[1] *à Gal cdt 3e div.*[1].

La 2e div. n'a pas pu dépasser ce soir la ligne Reims-la-Brûlée, ferme de Tournay, où elle est arrivée à la nuit tombante.

Sa cav. a été reçue, à Brusson, à coups de fusil.

Dans ces conditions, j'attendrai le jour, demain matin, pour attaquer Plichancourt et Brusson, afin de pouvoir faire agir l'artillerie.

Je dépasserai la ligne Reims-la-Brûlée, ferme de Tournay, à 5 h. du matin.

Je marcherai, l'aile droite en avant (4e div.), du sud au nord, sur Brusson.

Le 24e et le 22e seront en échelon au centre et à gauche et en arrière du 4e, parce qu'ils seront le plus exposés au feu des hauteurs au N. de Vitry-en-Perthois, si elles sont occupées.

Faites-moi connaître si ces dispositions s'accordent avec les vôtres.

LEBLOIS.

Envoyez, s'il vous plaît, votre réponse à Cloyes.

Annexe n° 3588.

CORPS D'ARMÉE L.[2]

3e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

Q .G.. D/3, à Orconte, le 11 septembre 1914.

Ordre général d'opérations
pour la journée du 11 septembre 1914.

1re PARTIE.

I. — Le C. A. C. se porte sur le front Bignicourt-sur-Saulx à l'attaque de l'ennemi en retraite.

II. — Le C. A. C. se forme en deux colonnes.

Colonne de droite : 3e division, sur le front Bignicourt, le Buisson.

---

[1] Note du R. H. — D'infanterie coloniale.

[2] Note du S. H. — Corps d'armée colonial (général Lefèvre).

Colonne de gauche : 2e division, sur Brusson, se couvrant sur Luxémont, Villotte, Vauclerc, Reims-la-Brûlée.

III. — Exécution.

La 1re brigade se portera, en deux colonnes, sur Favresse et Haussignémont.

Colonne de gauche : 1er régiment, par Thièblemont, Favresse.

Colonne de droite : 2e régiment, est de Thièblemont, Haussignémont, est de Dompremy.

Le 7e régiment se portera sur Favresse-et-Tournay et constituera, avec la cie du génie et 1/2 peloton de cavalerie, l'avant-garde de la division.

Itinéraire : Dompremy, le Buisson-sur-Saulx, et Bignicourt.

Elle s'assurera des débouchés des ponts sur la Saulx, de le Buisson-sur-Saulx et de Bignicourt.

Liaison avec le 2e corps, à Etrepy (au 2e corps), avec la 2e division, à Brusson (à la 2e division).

L'artillerie marchera entre les deux colonnes jusqu'à Dompremy, puis suivra l'avant-garde, de manière à pouvoir appuyer efficacement son action sur le Buisson et Bignicourt.

IV. — Cantonnements probables en fin de marche.

Avant-garde (7e régiment, 1/2 pel. cav., génie), : le Buisson, Bignicourt.

1er Régiment : Favresse et Dompremy.

2e régiment : Haussignémont.

A. C. : 1 groupe, Dompremy, 1 groupe, Haussignémont.

V. — Q. G. : à Orconte (château du Plessis).

Poste de commandement : lisière est de Thièblemont.

VI. — T. R., seront dirigés sur Orconte, où ils seront à la disposition des corps, à partir de 17 heures. — Cantonnement à Orconte, après distribution.

T. C., 2., groupés à la sortie sud-est de Thièblemont-Farémont, jusqu'à nouvel ordre.

Le général commandant la 3e division,

Signé : LEBLOND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

JANNOT.

Annexe n° 3589.

Orconte, 11 sept. 1914, 10 h. 10.

3e division[1] à 2e division[1], Cloyes.

Le colonel Mazillier (7e régt) est à Écriennes. Il avance prudemment sur le plateau N. O. d'Écriennes. Les batteries allemandes, signalées au N. E. et N. O. d'Écriennes, ont disparu. On a entendu, pendant la nuit, qu'elles se déplaçaient.

Pour le général momentanément absent,
L'officier de service,
(Illisible.)

Annexe n° 3590.

CORPS D'ARMÉE COLONIAL. 11 sept., 18 heures.

3e DIVISION.

Cap. Mignot[2], colonel Mazillier[3] 7e régt, Domprémy.

Une patrouille de cavalerie signale qu'à 14 h. les derniers éléments allemands (30 à 40 fantassins et 1 escadron) ont abandonné la ferme des Braux, se repliant sur le Buisson.

2 cies du 51e[4], se préparent à aller occuper Bignicourt et 1 btn du 87e[4] à occuper le Buisson qui était signalé comme occupé par de petits groupes de cyclistes allemands.

Je suis à Favresse et retourne auprès du G^al qui est à Thièblemont ou Orconte. Si le 51e est réellement installé à Bignicourt, vous pourriez l'y laisser et occuper seulement le Buisson.

---

[1] Note du S. H. — D'infanterie coloniale.
[2] Note du S. H. — Officier d'état-major de la 3e division d'infanterie coloniale.
[3] Note du S. H. — Destinataire.
[4] Note du S. H. — Unité de la 6e brigade (2e C. A.). — Antérieurement à la réception de l'ordre 544/3 de la IVe armée (cf. annexe n° 3311), limitant la zone d'action du 2e C. A. à la ligne Bignicourt, Thièblemont (exclue), le 2e corps avait donné l'ordre à la 6e B. I. d'occuper Bignicourt et le Buisson (cf. annexe, n° 3652).

Annexe n° 3591.

CORPS D'ARMÉE L[1].

3e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

A Orconte, le 11 septembre 1914, 19 h. 45.

Ordre.

En exécution des ordres de l'armée, les modifications suivantes ont été apportées aux dispositions de l'ordre de stationnement du 11 septembre :

1°. — Avant-garde : poussera jusqu'à Heiltz-l'Evêque.
1er régiment : se concentrera à Dompremy, avec le Q. G. D/3.
2e régiment : se portera, par Dompremy, sur le Buisson-sur-Saulx, où il cantonnera.
Génie : à Heiltz-l'Évêque.
État-major 3e brigade : Dompremy.
Groupe des bancardiers : Favresse-et-Tournay.
Artillerie : sans changement.

II, — La 2e division cantonnera, avec son groupe, dans la région Brusson, Ponthion, Favresse-et-Tournay (Q. G. D/2).
Ses avant-gardes, sur la rive droite de la Chée, au nord de Ponthion.

III. — L'avant-garde, à Heiltz, assurera sa liaison avec la 2e division coloniale par la grand'route de Heiltz à Outrepont.

Le général commandant la 3e division,
Signé : LEBLOND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
JANNOT.

---

[1] Note du S. H. — Corps d'armée colonial (général Lefèvre).

Annexe n° 3592.

DIVISION DU MAROC. Le 11 septembre, 18 h. 15.

Compte rendu de fin de journée.

Journée du 11 septembre (jusqu'à 18 heures).

La division du Maroc (stationnée dans la nuit du 10 au 11 septembre dans la région Bannes, Morains-le-Petit, Aulnay-aux-Planches,) s'est portée, dans la journée du 11 septembre, vers le nord, par Pierre-Morains, Voipreux. La division du Maroc marchait derrière la 17e division. Par suite du retard de la 17e division, la division du Maroc n'est arrivée, vers Voipreux, qu'à 13 heures environ. Le mouvement s'est fait en formation articulée. A Voipreux, le général commandant la division du Maroc a reçu l'ordre de stationner, si possible, en fin de journée à Flavigny, les Istres-et-Bury, avec une avant-garde, à Plivot, tenant le pont de Bisseuil.

L'avant-garde de la division du Maroc est arrivée à Flavigny à 17 heures 45, et a continué sa marche sur Plivot. Cette avant-garde sous les ordres du général Blondlat[1] comprend 3 bataillons, 1 groupe d'artillerie, 1 compagnie de génie et la cavalerie de la division (1 escadron environ). Cette avant-garde doit, si possible, pousser 2 bataillons sur Bisseuil. Le reste de la division s'installe au cantonnement à Flavigny (Q. G.) et les Istres-et-Bury.

Les renseignements recueillis en route sont les suivants :

1° Du lieutenant-colonel commandant le 1/2 régiment de cuirassiers de la 51e D. R.[2] : l'ennemi a abandonné la rive gauche de la Marne. Il a fait sauter le pont de Mareuil[3]; il tient, par de l'infanterie, Bisseuil. Une batterie d'obusiers (aux dires des habitants) serait installée vers Mutigny, battant le pont de Bisseuil.

2° Renseignements fournis par les habitants de Flavigny : 1 forte colonne de voitures de toutes sortes (voitures régimentaires et de réquisition) a défilé dans Flavigny, direction de l'est, Bury et Châlons, dans la journée du 9, de 3 heures après-midi (15 heures) à minuit.

Une colonne, de toutes armes, a défilé dans Flavigny, allant vers l'est (direction d'Athis), dans la matinée du 11 septembre de 5 heures 1/2 à 8 heures.

Un compte rendu complémentaire sera adressé, dès que des renseignements seront parvenus, sur l'installation de l'avant-garde et sur son mouvement vers Bisseuil.

Une canonnade a été entendue et s'entend encore (à 18 h. 15) vers le nord-ouest, semblant dirigée vers le débouché du 10e corps. Cette canonnade paraît venir de la batterie signalée vers Mutigny.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

DE LA BRUYÈRE.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 1re brigade de la D. M.

[2] Note du S. H. — Du 10e C. A.

[3] Note du S. H. — Lire : Mareuil-sur-Ay.

Annexe n° 3593.

3e BUREAU[1]. St-Mihiel, 11 septembre, 6 h. 45.

Ordre d'opérations.

I. — La 2e D. C., reprenant sa mission, va se porter dans la plaine de Woëvre pour y opérer contre les colonnes ennemies qui ont passé la Moselle et les retarder dans leur marche vers la Meuse.

La 73e D. R. opère, dans le massif boisé des Hauts de Meuse, contre les forces ennemies de la région Creuë, Lamorville, fort de Troyon.

II. — Découverte. La 2e bde dragons enverra immédiatement des reconnaissances d'officiers :

1. — Sur la direction générale : Flirey, Pont-à-Mouson;
2. — Thiaucourt;
3. — Vigneulles-les-Hattonchâtel, St-Benoît-en-Woëvre.

Mission : recouper et reconnaître les colonnes ennemies se dirigeant vers la Meuse.

D'après des renseignements d'habitants, une colonne de 5 à 6.000 hommes serait passée hier, vers 8 heures, à Pont-à-Mousson, ou se dirigeant vers Thiaucourt (à vérifier).

III. — La 2e D. C. va se porter sur Apremont.

P.I. — Croisement de l'ancienne et de la nouvelle route.

Ordre de marche :		*Passage au P. I.*
A. G.	1 esc. de la bde dragons	8 h.
	groupe cycliste	8 h. 5.
Gros.	1 esc. de la 2e bde dragons	8 h. 15.
	artillerie	8 h. 20.
	reste de la 2e D. C.	8 h. 30.
Arr. G.	T. C.	8 h. 45.
	1 pel. de la 12e bde dragons	

IV. — L'esc. de la 12e bde dragons, en découverte vers Varvinay, se repliera (quand il sera relevé par l'infanterie de la 73e D. R.) par Savonnières et Buxières, où il restera

---

[1] Note du S. H. — État-major, 2e D. C.

en surveillance, vers le N. et l'est, et assurant la liaison de la 2e D. C. avec la 73e D. R.

Le peloton de la 12e bde dragons, en découverte vers....[1], se repliera, dans les mêmes conditions, sur Woinville, mais il surveillera le débouché vers Montsec.

Le détachement d'Apremont restera en place jusqu'à nouvel ordre.

Annexe n° 3594.

Le 11 septembre, à 13 h. 20.

Message téléphoné.

Transmis par 2e D. C. reçu par cap. Aublet (IIe armée).

La 2e D. C. se porte actuellement sur Bouconville. Rien devant elle que des patrouilles de cavalerie.

Elle ne sait rien sur l'infanterie.

Annexe n° 3595.

11 septembre. 17 h. 40.

Message téléhponé.

2e D. C. à IIe armée (par gouverneur de Liouville).

Une colonne infanterie de 7 à 8.000 hommes marche de Thiaucourt sur Beney, flanquée, à gauche, par une force moins importante par Pannes sur Lamarche-en-Woëvre.

La 2e D. C. a eu un petit engagement à Lahayville.

---

[1] Note du S. H. — Un mot illisible.

Annexe n° 3596.

Le 11 septembre à 21 heures.

Message téléphoné.

(Reçu par capitaine de Miribel.)

2e D. C., d'Apremont, à IIe armée, Neuves-Maisons (général cdt 2e D. C. Apremont à IIe armée.)

La 2e D. C. a occupé St-Baussant avec avant-garde Maizerais; elle a canonné une colonne de cavalerie allemande marchant de Pannes sur Essey, qui s'est portée sur Bouillonville et Euvezin.

La 2e D. C. stationne région Lahayville, Xivray (Q. G.), tenant Montsec, St-Baussant, Beaumont; infanterie à Bouconville.

C. R.[1] maintenu à Apremont.

Annexe n° 3597.

2e DIVISION DE CAVALERIE.

N° 51.

Xivray, le 11 septembre 1914. 23 h. 45.

Ordre d'opérations n° 43
pour la journée du 12 septembre[2].

I. — La 2e D. C. se portera demain 12 sept. dans la direction générale de Essey Pannes, Beney et attaquera l'ennemi partout où elle le rencontrera, afin de le rejeter vers le nord.

II. — Dans ce but, l'A. G. (groupe cycliste et 1/2 rgt, Lahayville), renforcée de mitrailleuses de la 2e bde de dragons et d'une cie d'infanterie du 353e[3] (moins une

---

[1] Note du S. H. — Lire : « centre de renseignements ».
[2] Note du S. H. — Cf. Annexe 3278.
[3] Note du S. H. — De la 145e brigade (73e D. R.).

section), rendue à St-Baussant à 3 heures, et sous les ordres du colonel cdt le 31e dragons, enlèvera Maizerais par une attaque de nuit, qui devra être déclenchée à 3 heures 30.

L'esc. de Beaumont protégera cette attaque, par le combat à pied, contre toute offensive venant de Flirey.

L'art., avec un esc. de soutien de la 12e brigade de dragons, en position de surveillance à hauteur de Lahayville à 4 h. 15, parera à toute contre-attaque venant de Essey ou de Flirey, avec l'appui de la division, rassemblée, pour 4 h. 30, au S. O. de Richecourt.

III. — En cas de réussite, cette attaque sera ultérieurement poussée sur Essey avec tous les éléments de l'A. G., soutenue par l'ensemble de la division.

IV. — Les dét. de Montsec, de Buxières, d'Apremont et de Bouconville (1 sct., 1 pel de cav) resteront en place, assurant le repli éventuel de la division.

V. — Les T. C. resteront à Bouconville jusqu'à nouvel ordre.

Poste de commandement : Lahayville, 4 h. 30.

Le général cdt la 2e D. C.,
VARIN.

P. A. : *Le chef d'E.-M.*,
R. DE FOURNAS.

Annexe n° 3598.

11 septembre, 9 heures 30.

Compte rendu téléphoné de Nanteuil à Q. G., à St-Soupplets[1].

Le général commandant la 3e div. cav. rend compte qu'il n'est parti qu'à huit heures, ses ravitaillements étant arrivés très tard, et ses chevaux n'ayant pas mangé d'avoine depuis 2 jours et les hommes pas de viande pendant le même temps. Mais les reconnaissances sur l'Aisne ont été envoyées suivant les ordres donnés. Rien de particulier.

---

[1] Note du S. H. — De la 3e D. C. à la VIe armée.

Annexe n° 3599.

3e BUREAU. 11 septembre.

Renseignements apportés[1] *par le lieut. Meynard de l'E.-M. de la 3e D. C.*

1° La 3e D. C. en arrivant à Rully a appris, par sa découverte, qu'une colonne ennemie de toutes armes, dont l'effectif serait approximativement de 3.000 h., fuyait, en panique, sur la route de *Verberie* à Compiègne.

La 3e D. C. s'est dirigée sur Verberie, où elle a trouvé les traces du passage d'une colonne en déroute, nombreuses armes et sacs abandonnés.

Le Gal cdt la 3e D. C. a lancé à la suite de la colonne ennemie, signalée, un détachement de poursuite composé de :

6 escadrons, 1 peloton cycliste, 1 section d'artillerie.

La colonne ennemie avait environ 8 km. d'avance; il était alors 13 heures environ.

2° Les lisières S. O. de la forêt de Compiègne ne seraient que faiblement tenues, d'après les renseignements obtenus par la découverte de la 3e D. C.

3° *Renseignements d'habitants :*

4° Les 2 ponts, établis par les Allemands à *Verberie*, de part et d'autre du pont-route, ont été détruits par eux, ce matin même; on s'est contenté de laisser aller les péniches à la dérive; il serait très facile de rétablir un pont de bateaux avec lesdites péniches.

5° Au dire des habitants, de nombreuses troupes allemandes sont passées à *Verberie* les jours derniers; elles ne profitaient pas des ponts de bateaux mais se dirigeaient sur Compiègne.

Il n'y avait d'ailleurs pas de traces de passage de troupes sur les berges aux abords du pont.

---

[1] Note du S. H. — Au 4e corps d'armée.

Annexe n° 3600.

11 septembre.

Copie d'un compte rendu adressé au général commandant le 4e C. A., reçu le 12 septembre à 8 heures[1].

J'ai marché sur Verberie à la poursuite de détachements ennemis.

A Verberie, midi, j'ai appris que 2 rgts infanterie et 12 canons (renseignement confirmé), venaient de partir pour Compiègne.

J'ai continué ma route sur Compiègne que j'ai alerté par des coups de canons. 12 pièces *placées à Margny rive droite* m'ont répondu.

Une de mes reconnaissances m'a fait connaître que, outre la colonne ci-dessus, une autre colonne de 2 rgts était passée, hier, de Crépy sur Compiègne, par Gilocourt.

M. le général Bridoux me fait connaître que je rentrerai demain sous vos ordres;

Je cantonne à Saintines (est de Verberie), ayant laissé mes cyclistes et un escadron à la garde du pont de la Croix-St-Ouen, non détruit.

DE LASTOURS.

Annexe n° 3601.

11 septembre[2].

Aujourd'hui, ma mission consistait à couvrir la gauche du 4e corps, avec pleine liberté d'itinéraire et de stationnement. Arrivé à Rully, vers 9 heures, j'ai appris, par mes reconnaissances, que des troupes ennemies s'étaient retirées, pendant la nuit, sur Verberie. Je me dirigeai aussitôt sur ce point, où j'appris, par des renseignements certains (notamment par un médecin major qui avait été prisonnier des Allemands), que deux régiments d'infanterie avec 2 batteries étaient partis, vers midi, de Verberie pour Compiègne. Je pris aussitôt la décision de les poursuivre avec mon artillerie, mes cyclistes, et la brigade légère. J'arrivai jusqu'à 2 kilomètres sud de Compiègne et, de là, fis bombarder les rues, où des hommes couchés m'étaient signalés, pendant que je faisais attaquer Compiègne par le nord et par le sud. Les 12 pièces allemandes m'ayant répondu et l'infanterie intervenant, je me suis dégagé pour venir coucher à la Croix-St-Ouen en gardant le contact. Mon Q. G. est à la Croix St-Ouen. Le pont de la Croix-St-Ouen, dit Port-de-la-Croix, n'a pas été détruit. L'opération était déjà entamée lorsque j'ai reçu

---

[1] Note du S. H. — Le 4e C. A. adresse, à la VIe armée, la copie d'un compte rendu, qu'il vient de recevoir de la 3e D. C. (D. C. de Lastours).

[2] Note du S. H. — Compte rendu de la 3e D. C. au C. C. Bridoux.

votre ordre. Il résulte des renseignements de reconnaissances que, outre la colonne signalée ci-dessus, une grosse colonne allemande de toutes armes (quatre heures d'écoulement) a passé, hier, à Gilocourt, marchant de Crépy sur Compiègne. Toutes ces troupes sont en bon ordre et ne laissent pas de traînards.

Le général cdt la 3e D. C.,
DE LASTOURS.

Annexe n° 3602.

Verberie, le 11 septembre, 19 heures.

Ordre.

Le groupe cycliste de la 3e D. C. occupera, au reçu du présent ordre, la Croix-St-Ouen, en liaison avec 1 esc. de cavalerie, qui tient le pont de la Croix-St-Ouen.

Mission : assurer la protection du village de Verberie, où il est procédé à la construction d'un pont.

Deux auto-mitrailleuses sont mis à la disposition du capitaine commandant.

En cas d'attaque pressante, retraite, en combattant, sur Verberie.

Un escadron servant de repli sera installé sur la route au passage de la voie ferrée.

Mot : Turenne, Toulouse.

LASTOURS[1].

Annexe n° 3603.

4e D. C.

ÉTAT-MAJOR.

11 septembre.

Général cdt 4e D. C. à général cdt 18e corps.

4e D. C., actuellement 14 heures, dans région nord-est de Branges, cherche à déboucher vers St-Thibaut, et à cet effet attaque Tannières et Mont-Notre-Dame par : son bataillon de soutien, son groupe cycliste et ses trois batteries.

Gal ABONNEAU.

Sur le front Tannières, Mont-Notre-Dame, a été signalée la valeur de 2 batteries, quelques sections de mitrailleuses et des cyclistes.

---

[1] Note du S. H. — Général de Lastours commandant la 3e D. C.

Annexe n° 3604.

16 septembre, 16 h. 35.
(Télégramme reçu du cabinet du ministre[1], 21 h.)

Général de Cornulier, commandant provisoirement 5e D. C., à ministre Guerre, Bordeaux.

Prière communiquer : à général Joffre commandant en chef, à général Bridoux commandant corps cavalerie :

5e D. C. a reçu ordre, le 9/9, franchir, coûte que coûte, Ourcq, pour agir sur les deux rives sur derrières ennemis. Ai pu exécuter mission, canonner réserves à l'est de La Ferté-Milon détruire convoi munitions et vivres, retenir contre moi détachement de troupes de campagne et inquiéter lignes de communication partant de Soissons et Compiègne. Rentre aujourd'hui région Beauvais par suite feu et fatigues antérieures et nouvelles, ainsi que rapidité et difficultés de la route. Est indispensable donner petit repos et, recompléter effectifs, matériel et chevaux. Sont nécessaires 60 chevaux par escadron, 3 canons modèle 1912, 9 caissons légers, 11 caissons lourds, 360 chevaux artillerie, 100 bicyclettes pour cyclistes. Vu, partant de Soissons, 2 lignes de communication : l'une sur Villers-Cotterets et de là sur La Ferté-Milon et Crépy ; l'autre sur Oulchy-le-Château et Neuilly-St-Front. Une 3e, Compiègne, Clermont. Ligne communication Compiègne, Clermont retirée hier.

Le front des troupes allemandes s'est étendu, vers l'ouest, de Villers-Cotterets vers Crépy-en-Valois et Verberie, et m'a barré route de retour vers Nanteuil. De nombreux trains de soldats allemands auraient été amenés, le 9, par Longueil, sur région Crépy ; des voitures réquisitionnées, avant-hier vers Villers-Hélon, ont servi à transports sur Château-Thierry. J'attends à St-Just-des-Marais, près Beauvais, votre décision pour recomplètement. Ai avec moi 12 escadrons (5 sont en mission et 7 restés au corps de cavalerie), 2 batteries plus une pièce sans train de combat et, environ 300 cyclistes. Ai le plus urgent besoin clous et ferrures de légère, puis ferrures dragons et artillerie. Ferai rechercher demain matin le contact par auto avec le corps de cavalerie.

(Reçu 23 h.)
A. DEVILLE[1].

(Communiqué à D. A. par cdt Maurin[2].)

---

[1] Note du S. H. — Reçu par le G. Q. G., du ministre de la Guerre, qui transmet, à 21 heures, au général en chef, le télégramme qu'il a lui-même reçu de la 5e D. C.

[2] Note du S. H. — Du G. Q. G.

Annexe n° 3605.

6e DIVISION DE CAVALERIE.

ÉTAT-MAJOR.

Ordre d'opérations n° 34
pour la journée du 11 septembre 1914.

I. — L'ennemi a marqué un mouvement de recul devant le front des IXe et IVe armées.

II. — La IXe armée a sa droite au nord de Sommesous; la IVe armée, sa gauche vers Sompuis.

Le corps de cavalerie a mission d'assurer la liaison entre ces deux armées, chacune des divisions cherchant à s'élever sur le flanc des armées ennemies opposées; la 9e, direction Vatry; la 6e, direction Coole et au nord.

III. — Un escadron de légère a la mission de chercher le contact :

1° Avec le flanc droit de l'armée ennemie opposée à la IVe, au nord de Sompuis, dans la direction de la vallée de la Coole : le capitaine commandant a reçu des ordres directs du général de division;

2° D'assurer la liaison d'une part, avec la IVe armée vers Sompuis; d'autre part, avec la 9e D. C., dans la direction Poivres-Ste-Suzanne[1], Soudé-Ste-Croix.

Cet escadron partira à 4 heures.

IV. — Mouvement de la division. Itinéraire : Isle-sous-Ramerupt, Vinets, Lhuître, Grandville, Dosnon, Trouan-le-Grand, les Fénus.

Ordre de marche et passage au P. I. (entrée est d'Isle-sous-Ramerupt) :

avant-garde : 5 escadrons de légère.....	5 heures 30;
gros : un escadron de dragons.....	5 heures 45;
artillerie.....	"
5 escadrons de dragons.....	6 heures;
cuirassiers.....	6 heures 10;
train de combat.....	6 heures 30.

Le 1/2 régiment, dernier débarqué de chaque régiment, et les cyclistes feront mouvement à part, suivant un ordre particulier remis aux chefs d'escadrons intéressés.

V. — Le général de division marchera à l'avant-garde.

---

[1] Note du S. H. — Lire : Poivres, sur la carte au 1/80.000e (tirage de 1911).

VI. — Les T. R., seront parqués à Nogent-sur-Aube, en dehors du village, à 8 heures ; le plus ancien officier d'approvisionnement en prendra le commandement, jusqu'à l'arrivée du prévot, débarqué par le dernier train.

VII. — Les voitures de ravitaillement seront complètement vidées de manière à pouvoir être ravitaillées dans la journée, de 1 jour et demi de vivres. Leur contenu sera placé dans des voitures requises à la diligence des corps, en nombre nécessaire et suffisant. Ces voitures se joindront au T. R. sur l'emplacement fixé.

VIII. — Evacuations pour les voitures vides de T. R. sur la destination qui leur sera fixée ultérieurement.

Signé : général DE MITRY.

Annexe n° 3606.

Cernon, le 11 septembre, 19 heures.

Le général commandant la 6e D. C. au général cdt le corps de cavalerie.

Liant mon mouvement à celui du 21e corps, j'ai atteint, vers 18 heures, la vallée de la Coole à St-Quentin et m'y suis arrêté en poussant deux escadrons à Mairy. Le 21e corps atteint seulement la Coole à l'heure actuelle, et continue sa marche sur la Marne, qu'il veut atteindre ce soir.

En raison de la fatigue de mes chevaux, et de l'impossibilité de m'employer ce soir, je viens de faire prendre les cantonnements à ma division à Breuvery, St-Quentin (Q. G.).

Je laisse mes T. R. à Poivres, et pousse à Dommartin les escadrons qui n'avaient pas rejoint ce matin.

Je suis entré en liaison avec la 9e D. C., dont un élément doit être à Sogny-aux-Moulins, et avec la 60e division de réserve (IXe armée), qui a passé la Coole à St-Quentin, vers 18 heures, et s'est portée sur Ecury.

Aucun engagement de ma division dans la journée. Quelques isolés dans St-Quentin et Fontaine, mais rien d'occupé jusqu'à la Coole et la Marne.

A 12 heures environ, des fractions ennemies m'ont été signalées en retraite de St-Quentin sur la Marne ; mais j'étais alors hors de portée d'agir contre elles.

Mon Q. G. est à St-Quentin. La division sera prête à monter à cheval demain à 5 heures.

Le ravitaillement ne pourra se faire que fort tard dans la nuit ; je fais consommer un demi-jour de vivres de réserve.

DE MITRY.

Annexe n° 3607.

11 septembre, 9 h. 15.

Téléphoné par 7e D. C., reçu par cap. Labordère [1].

Hier 10 septembre, les batteries de la division établies à l'est de Neuville-en-Verdunois vers 17 heures, ont tiré sur une batterie de campagne ennemie placée vers la corne sud du bois Landlut et sur une batterie de 105 placée près d'Issoncourt. Les batteries ennemies ont cessé le feu.

La D. C. est arrivée en cantonnement vers 22 h. 1/2.

Ce matin, 11 septembre, elle a envoyé vers Woimbey un régiment avec mitrailleuses. Le gros de la division est entre Kœur et Sampigny, prêt à monter à cheval.

Liaison avec Villotte, et avec la 2e D. C., par St-Mihiel.

Aucun mouvement de l'ennemi signalé. Un prisonnier interrogé déclare que les Allemands sont exténués.

Annexe n° 3608.

7e D. C.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Kœur-la-Petite, le 11 septembre 1914, 22 heures.

Ordre général n° 55.

1re PARTIE.

I. — L'ennemi bat en retraite sur tout le front. La 7e D. C. se portera demain à sa poursuite.

II. — *Itinéraire* : Rupt devant St-Mihiel, Courouvre, où la division marquera un temps d'arrêt, l'A. G. amorçant la direction du couvent de Benoîtevaux (route de Rambluzin).

P. I. — Sortie N. O. de Kœur-la-Grande.

---

[1] Note du S. H. — Communication téléphonique de la 7e D. C. à la IIIe armée.

Ordre de marche : *Heures de passage au P*

Avant-garde, 2 esc. dragons ..... 4 h.;

Gros :

reste de la bde dragons..... 4 h. 20.
artillerie..... 4 h. 25.
cuirassiers ..... 4 h. 35.
brigade légère ..... 4 h. 45.
T. C. ..... 4 h. 55

Arrière-garde, 1 peloton brigade légère ..... 5 h.

III. — Le général de division marchera en tête du gros de la colonne.

IV. — Tous les chevaux fatigués seront réunis dans chaque cantonnement et dirigés sur Sampigny, où ils seront réunis, sous la conduite d'un sous-officier de la bde légère et d'un brigadier par régiment.

Bien entendu on laissera aussi les harnais de ces chevaux et les hommes à pied dépassant l'effectif réglementaire.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
F. LE TELLIER.

Annexe n° 3609.

Sommesous, 9 heures 45 [1].

(Reçu, 2 km O. Dammartin, 11 septembre 1914, à 11 h. 15.)

Lieut. de Castelbajac [2] à gal cdt la 9e D. C.

Je rejoins, à Sommesous, le quartier général du 11e C. A.

Il me charge de transmettre à la 9e division de cavalerie l'ordre suivant émanant de l'armée :

« La 9e division de cavalerie va procéder, immédiatement, à la recherche des passages de la Marne entre Mairy-sur-Marne et Châlons inclus.

Elle occupera ces passages.

Elle se tiendra en liaison étroite avec le 21e, C. A. et le 11e C. A. qui appuient son mouvement. Ordre formel d'envoyer des comptes rendus fréquents à ces deux Q. G. »

---

[1] Note du S. H. — Le 11 septembre.

[2] Note du S. H. — Du 8e régiment de cuirassiers, détaché au Q. G. du 11e C. A. comme officier de liaison de la 9e D. C.

Le 11e C. A. se porte sur Châlons, par la grande route Sommesous, Châlons. Le général commandant le 11e C. A. me garde auprès de lui pour tenir, par des estafettes successives, la 9e division au courant de sa marche et de ses intentions.

DE CASTELBAJAC.

8e cuir.

Annexe n° 3610.

7e BRIGADE.

ÉTAT-MAJOR.

Cote 115. 11 septembre 1914, 8 [1] h. 45.

Le général Cordonnier, cdt la 3e D. I., m'apprend que l'ennemi a repassé l'Ornain avec la majeure partie de ses troupes. Ses dernières voitures repassent le pont de Pargny sous le canon de la 3e D. I.

Sur le front de la 7e bde d'inf., l'ennemi paraît également s'être retiré. Les patrouilles que nous avons envoyées vers Plichancourt, Buisson et la ferme Tournay n'ont pas encore renvoyé de renseignements.

Le colonel cdt la 7e brigade,

BLONDIN.

Transmis au colonel Mazillier, cdt le 7e régiment, à titre de renseignement.

---

[1] Note du S. H. — Le chiffre 8 est en surcharge d'un 6 qu'il paraît remplacer.

Annexe n° 3611.

4e C. A.

7e DIVISION.

14e BRIGADE.

3e BUREAU.

(Reçu à 14 h. 30, 11 septembre.)

Général cdt 14e Bde à général cdt 7e div., croupe sud de Vattier.

I. Quelques coups de feu ont été entendus dans la vallée de l'Automne, direction de Béthancourt.

La patrouille de hussards, qui a reçu les coups de feu, envoie les renseignements suivants au G^al cdt la 7e div. :

« Fresnoy la Rivière 13 h. 45.

« Les hauteurs qui dominent la route de Pierrefonds à Crépy sont occupées par de l'infanterie ennemie.

« D'après les renseignements obtenus des habitants, ils sont environ 3.000.

« Je reste en observation à Fresnoy ».

Les Allemands doivent tenir tout le plateau entre la forêt de Compiègne et les bois de Villers-Cotterets.

Annexe n° 3612.

600 mètres nord de la cote 274, 11 septembre 16 heures 50.

Gal Marquet comt la 17e bde à G^al comt 6e C. A.

Mis directement sous vos ordres, comme commandant de la 17e brigade, de l'A. D., 9, de la cie div. génie (réduite à une 1/2 cie avec un approvisionnement insignifiant d'outils), j'ai l'honneur de vous rendre compte que je passerai la nuit dans une baraque en planches, dépendant d'une scierie située à la lisière nord-ouest du bois Chanois, à hauteur de l'n de Le Chanois.

J'établirai demain mon poste de commandement à la cote 289,2 km sud de Marats-la-Grande.

MARQUET.

Je n'ai aucun incident à signaler.

MARQUET.

Annexe n° 3613.

Cote 281, 11/9, 12 heures 30.

Général cdt 23e brigade à général cdt 12e D. I[1].

Je n'ai aucune cavalerie pour faire des reconnaissances à longue portée; mais les patrouilles d'infanterie, que j'ai envoyées dès la pointe du jour, ne m'ont signalé que des tranchées occupées aux environs du signal d'Erize. Ces patrouilles ont trouvé, sur le front des tués allemands. Rembercourt n'est pas occupé par l'ennemi.

J'envoie trois cavaliers de mon escorte pour reconnaître la région de Vaux-Marie et du chemin de fer.

Notre artillerie a tiré sans qu'il y ait eu riposte.

Mon impression (sous réserve des renseignements qui pourront m'être donnés par les trois cavaliers de mon escorte) est que sur notre front, l'ennemi n'a que de faibles éléments occupant des tranchées.

Je vais m'efforcer d'avoir des précisions à ce sujet, mais la cavalerie faciliterait singulièrement cette investigation. Toutefois les patrouilles d'infanterie vont continuer à fouiller le terrain en avant de notre front. Je vous tiendrai au courant.

HUGUET.

Annexe n° 3614.

400 N. de la cote 220, le 11 sept.

Le cdt provisoire de la 26e brigade à général cdt 13e division.

Situation à 12 h. 30.

1 bataillon 109e sur le mamelon N. de Coole s'y organise défensivement, face au N. et au N. E;

1 bataillon à l'est et près de la cote 211;

1 bataillon à 162.

J'appelle le bataillon du 21e mis à ma disposition à 220.

La 45e brigade à ma droite a dépassé la grande route Coole, Vitry.

A ma gauche je fais chercher la liaison avec la 25e bde. Je me porterai vers 162 à partir de 13 h. 30.

FAIVRE.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 6e C. A. (E. M., 3e bureau, entrées).

Annexe n° 3615.

11 septembre, 0 h. 45[1].

Portez votre régiment à Montépreux. Il servira de soutien à l'artillerie, et marchera en queue de la div, à la reprise de la marche.

Le 116e reste sur ses emplacements de bivouac, mais se portera, à la première heure, à cheval sur la route de Montépreux à Haussimont en avant du 62e.

COSTEBONEL.

La 44e brigade[2] est à Haussimont.

Annexe n° 3616.

Gare de Sompuis, 11 sept., 6 heures.

Colonel Arlabosse[3] *à général cdt 23e div.*

Il m'est impossible de répondre à l'ordre d'attaque. Je suis immobilisé par l'artillerie qui, malgré un 1er avertissement, continue à tirer sur mes premiers éléments.

ARLABOSSE.

Arrivé à 6 h. 45.
Transmis immédiatement à A. D.

---

[1] Note du S. H. — Ordre envoyé par le colonel Costebonel commandant la 43e brigade (22e D. I.) au commandant du 62e R. I.

[2] Note du S. H. — De la 22e D. I.

[3] Note du S. H. — Commandant la 46e brigade.

Annexe n° 3617.

Humbauville. 6 h. 15[1].

Le 50e est maître de la ferme Galbodine et de la voie ferrée évacuée par l'ennemi. Je lui ai indiqué comme objectif ultérieur cote 232 (2 km. nord-est station Sompuis). Son mouvement en échelon doit être intimement lié à celui de la brigade Arlabosse.

L. CHÉRÉ[2].

6 h. 50[3].

Annexe n° 3618.

47e BRIGADE.

Détachement Cel Jacquot.

800 m. S. château Beaucamp, 7 heures.

Colonel 47e bde à général 24e D. I.

Compte rendu A. P.

Les A. P. n'ont rien signalé pendant la nuit.

Ligne de défense est tenue de la façon suivante :

a. — mouvement de terrain de la cote 130 (ouest de Courdemanges), 1 btn du 107e, 1 btn du 126e;

sur la croupe au S de la ferme de Montilleux[4], 2 btns 108e; cote 153, 2 btns du 326e;

b. — En deuxième ligne (position primitivement tenue) :

1 btn du 300e à la cote 130 (O. de château Beaucamp), et château Beaucamp.
1 btn du 107e à l'O. de Châtel-Raould;
1 btn de 126e à l'E. de cette même localité.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 23e division parmi les pièces du 11 septembre.

[2] Note du S. H. — Colonel commandant la 46e brigade.

[3] Note du S. H. — Indication portée vraisemblablement à la réception.

[4] Note du S. H. — 500 mètres sud-ouest de Courdemanges (carte au 1/80.000e, édition de 1837 revisée en 1889).

c. — A la disposition du cdt de la bde. 1 btn du 107e près de Châtel-Raould et à l'O; 1 btn du 126e près et à l'E. de Châtel-Raould; 1 btn du 108e près de Haute Rue.

JACQUOT.

Gal 24e D. I.[1]

Annexe n° 3619.

Le colonel 47e bde à colonels 107e, 108e, 50e, 326e, 300e, A. C. et A. D. 24[2]

L'ennemi se retire, la 48e bde poursuit dans la direction de Blacy. par la Cense du Puits.

La 47e bde coopérera à cette poursuite.

— Le 326e marchera de la cote 153 par l'O. de la voie ferrée Vitry, Brienne;

— le 108e marchera par la route nationale de Vitry à Brienne;

— le 1er btn du 107e et un btn du 126e sous les ordres du cdt Sarot[3] par 130 et la croupe à l'O. de Huiron.

Le mouvement s'effectuera par échelons, la gauche en avant.

Manœuvrer par les crêtes pour briser toute résistance.

— le 126e marchera par btns successifs derrière le 326e;

— le 107e suivra de même le 108e;

— le btn du 300e marchera derrière le détachement Sarot;

— le btn disponible du 108e marchera, par le château de Beaucamp, derrière le détachement Sarot.

Le cdt Laporte[4] commandera les troupes opérant à l'est de la route de Vitry : 126e et 326e;

le lieut.-col Royé[5] commandera les 107e et 108e.

Le btn du 300e et celui du 208e, qui marchent derrière le détachement Sarot à la disposition directe du cdt de la brigade, qui suit l'itinéraire château de Beaucamp, cote 130, Huiron ouest.

Le mouvement commencera à 12 h. 30.

Agir de façon à éviter de tomber dans les embuscades.

JACQUOT.

(Adressé à la 24e D. I. à titre compte rendu.)

---

[1] Note du S. H. — Destinataire. Message porté, conservé dans les archives de la 24e division parmi les pièces du 11 septembre.

[2] Note du S. H. — Message porté, conservé dans les archives de la 24e division parmi les pièces du 11 septembre.

[3] Note du S. H. — Commandant le 1er bataillon du 107e R. I.

[4] Note du S. H. — Commandant le 126e R. I.

[5] Note du S. H. — Commandant le 107e R. I.

Annexe n° 3620.

Blacy, le 11 septembre.

Le maréchal des logis Tournier du 21e régiment de chasseurs a été envoyé, par le capitaine commandant le 4e escadron, sur la route de Vitry, avec mission de prévenir les colonnes venant de Blacy que :

Loisy est évacué par l'armée allemande;

le pont de Couvrot est tenu par l'armée allemande.

TOURNIER.

Transmis à M. le Gal cdt la 24e D. I.

Je vais faire occuper Loisy par 2 btns et pousser vers Couvrot 2 btns. L'A. C. reconnaît une position, à 2 km. S. O. de Loisy, lui permettant de battre le pont de Couvrot. Elle ne peut appuyer cette attaque que demain à la pointe du jour.

Si le village de Couvrot n'était pas tenu immédiatement par l'ennemi je pousserais les deux bataillons dans le village même, sans dépasser les lisières.

5 h. 20[1].

Le colonel cdt la 47e brigade,

JACQUOT.

Annexe n° 3621.

Blacy, 11 septembre, 18 heures.

Colonel 47e bde à Gal 24e D. I.

Compte rendu d'installation.

E. M. 47e bde, Blacy.

108e rgt, 300e rgt (moins 2 cies), Blacy.

300e rgt 2 cies, Vitry-le-François.

107e rgt, 1 btn 126e, Loisy.

2 btns 126e, 326e rgts, Couvrot (rive gauche de la Marne) en raison de ce que le pont est miné; le régiment ne s'installera sur la rive droite que si la préparation de la rupture du pont peut être supprimée.

A. C. Blacy.

272e Maison Blanche.

JACQUOT.

---

[1] Note du S. H. — Lire : 17 h. 20.

Annexe n° 3622.

1500 m. O. Blacy, 11 sept., 13 h. 40.

Le colonel Méric cdt la 48e bde.[1]

La 33e div. arrive à Maisons-en-Champagne, à 13 heures et s'y installe provisoirement, couverte par un régiment à 1 km. au nord; son artillerie en position à 2 km. au sud.

Une arrière-garde ennemie est signalée à 4 km. au nord de Maisons-en-Champagne.

La 48e brigade, dont l'objectif est Blacy (ordre du 12e corps), s'arrêtera face au nord, ses éclaireurs à la maison Blanche, le groupe d'artillerie à l'ouest de Blacy, en position d'attente vers Loisy, Couvrot, Vitry; patrouilles de cavaliers vers Loisy et entre Loisy et Maisons-en-Champagne, et vers Vitry.

Adressé à 33 D. I. Maisons-en-Champagne, 24e D. I. Courdemanges qui avisera 12e C. A.; notifié pour exécution à inf., cav., art.

MÉRIC

Annexe n° 3623.

11 sept. 1914, 5 h. 25.

Le général cdt la 57e brigade au cdt du 111e régt d'inf.

En conséquence des ordres, du corps d'armée et de la D. I., pour la journée du 11, le groupement du général Tocanne[2] conservera ses objectifs du 10 au soir, c'est-à-dire prendra pied, avec ses détachements, sur les hauteurs, qui bordent, au sud, le canal de la Marne au Rhin, entre la cote 185 incluse et le pont de Neuville, sur le canal.

Le 6e btn de chasseurs opérera à l'ouest de la ligne S. N. partant de l'église de Vassincourt (incluse pour le 6e btn). Le 111e à l'est de cette ligne.

L'organisation défensive de Vassincourt sera complétée par les 2 corps.

---

[1] Note du S. H. — Ordre du colonel Méric, commandant la 48e brigade.

[2] Note du S. H. — 111e R. I. et 6e B. C. P.

Les détachements, qu'ils enverront à partir de 6 heures, s'avanceront avec précaution et en formation très diluée, et, s'efforceront de prendre pied au S. du canal ainsi qu'aux écluses (6e btn chass., à l'écluse, qui est au nord de 185; 111e rgt à l'écluse, à l'est, et au pont de Neuville sur le canal).

Le 58e en réserve dans les tranchées au sud de Vassincourt.

Le général cdt la 57e brigade,

TOCANNE.

Annexe n° 3624.

Compte rendu [1].

En arrivant à Sermaize, j'ai trouvé le détachement du commandant Romieux arrivé, dans la journée, en même temps qu'un bataillon du 120e. Le btn avait d'ailleurs été avisé qu'il n'était plus dans le secteur affecté au 2e C. A. et, qu'il avait à se retirer.

Les reconnaissances de cavalerie ont pu traverser, tout d'abord, Rémennecourt, Alliancelles, mais elles n'ont pu atteindre ni Villers-le-Sec, encore occupé, ni Rancourt, sous le feu de l'artillerie allemande. Une compagnie d'infanterie a pu arriver jusqu'à Alliancelles inoccupé mais elle a dû se retirer, le village d'Alliancelles comme celui de Rancourt, étant sous le feu d'une artillerie allemande, qui occupait, dans la soirée, les hauteurs de Bettancourt-la-Longue.

Je tiens donc Contrisson, Audernay, Rémennecourt avec de petits détachements, et Sermaize avec le gros de ma brigade et la cavalerie, qui, à la nuit, est rentrée à Sermaize.

Aux dires d'habitants d'Alliancelles depuis ce matin, à la première heure, jusqu'à ce soir, presque sans interruption, ont défilé dans Villers-le-Sec, allant sur Bettancourt-la-Longue, de l'infanterie, de l'artillerie, et de la cavalerie.

Le gros bourg de Sermaize, sauf de très rares habitations, n'est plus qu'un monceau de ruines, toutes les rues du centre et de l'ouest n'existent plus; elles sont encombrées de débris et de pans de murs et de cheminées. La circulation n'est possible que par la rue la plus à l'est qui conduit au pont sur le canal.

Général MORGAIN.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu (porté) du commandant de la 60e brigade au commandant de la 30e division. Document conservé dans les archives de la 30e division parmi les pièces du 11 septembre.

Annexe n° 3625.

Brigade Delmotte[1].

Situation à 10 h. 30.

La bde débouche de la ferme de la Noue dans la direction de Mont Laron.

Elle ne s'est portée au delà de 230 qu'après reconnaissance de la cavalerie.

Le Gal Matha[2] prend position vers 230 et y restera jusqu'à ce que nous ayons atteint la crête de l'arbre Champagne.

Le colonel Delmotte appelle les 2 autres groupes en formation de rassemblement au S. de 230, prêts à se porter sur la crête arbre Champagne. dès que l'infanterie y sera. Le colonel Delmotte garde avec lui le btn Catin (2 cies).

Sont portés en avant : 1 cie Bastien (14e) 2 btns 83e.

Annexe n° 3626.

Vitry-la-Ville 22 h. 45[3].

Cel cdt 67e bde à M. le Gal cdt 34e div.

En arrivant à Vitry-la-Ville, j'ai appris que le pont sur le canal avait été coupé par l'ennemi. 1 btn du 59e occupait les abord et tenait le pont sur la Marne resté intact.

J'envoie aux A. P. à Pogny les btns de Riancourt et Fuster du 83, qui passeront par des moyens de fortune, en attendant que la cie du génie ait convenablement réparé le passage.

Le btn du 59 sera chargé de garder les ponts et cantonnera à Pogny.

14e R. I., 3e btn du 83e, 1 groupe A. D., 9e rgt de chasseurs Vitry-la-Ville.

Cantonnement d'alerte.

Je suis allé à Vouciennes demander qu'on envoie la cie du génie à Vitry. Il y aurait intérêt à ce que l'ordre, provenant de vous, touche directement cette cie.

DELMOTTE.

---

[1] Note du S. H. — 67e brigade. Compte rendu sur feuillet de carnet multicopiste, conservé dans les archives de la 34e division parmi les pièces du 11 septembre.

[2] Note du S. H. — Du 57e R. A. C. (A. C. 17).

[3] Note du S. H. — Compte rendu porté, conservé dans les archives de la 34e division parmi les pièces du 11 septembre.

Annexe n° 3627.

Colonel cdt 68e bde à Gal cdt 34e div.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que les progrès de la 68e bde, au N. de la voie ferrée, se font très lentement, en raison, de ce que la marche de la 67e bde est elle-même très lente.

On m'avise que le btn du 20e s'est retiré de la ligne de combat, sur un ordre du 17e C. A.

Cette unité a quitté son poste sans m'en rendre compte.

Le 59e est arrivé à minuit sur la voie ferrée, n'ayant trouvé devant lui que 4 Allemands qu'il a fait prisonniers. Il était d'ailleurs le seul élément sur la voie ferrée. La 67e ne s'y trouvait pas.

Je n'ai plus personne en 2e ligne, j'attends le btn du 88e qui doit vraisemblablement me rejoindre, et auquel les ordres ont dû être donnés, puisqu'il ne reste plus qu'un seul btn du 88e aux troupes réservées.

Je reçois à l'instant le compte rendu du btn du 20e, qui se reporte à la cote 222.

BERTAUX [1].

Annexe n° 3628.

11 h. 30 [2].

68e bde à 34e div.

J'ai envoyé un agent de liaison au cdt de la 67e brigade. Cet agent, parti à 10 heures, ne revient pas. D'autre part ma première ligne, malgré toutes ses recherches, n'a pu arriver à se relier à la 67e bde.

La droite du 21e corps vient de recevoir l'ordre de marcher sur 196 (3 km S. de Coole sur la Voie romaine).

Actuellement, je stoppe sur la hauteur à l'E. de Vauberteau signal, le lieut. de Cartassac ayant dit au capitaine Olié [3] que nous allions recevoir des ordres sur la route 230. Sompuis, où je me trouve personnellement.

Ci-joint un compte rendu du colonel du 50e, qui me parvient à 11 h. 38.

BERTAUX [4].

---

[1] Note du S. H. — Colonel commandant la 68e brigade. Document conservé dans les archives de la 34e division parmi les pièces du 11 septembre.

[2] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 34e division parmi les pièces du 11 septembre.

[3] Note du S. H. — De l'état-major de la 68e brigade.

[4] Note du S. H. — Colonel commandant la 68e brigade.

Annexe n° 3629.

Vouciennes, 11 septembre, 20 h. 42 [1].

L'A. G. de la 68e brigade (59e, 7cies) atteint Vouciennes, à 20 heures, et pousse un btn (3 cies) sur Pogny dont le pont, est, *paraît-il*, intact.

Ces 3 compagnies tiendront, à Pogny, les hauteurs de la rive droite de la Marne, couvrant Vouciennes, Vitry, Cheppes, et, formant tête de pont pour le mouvement probable de demain.

Je porte mon gros, à Vouciennes (88e 1 btn, 3 groupes, 1 cie de génie).

Renseignements recueillis à Vouciennes :

Les Allemands ont évacué Cheppes à 15 heures. Ils retraiteraient sur Châlons (3 corps d'armée), ils auraient embarqué leur artillerie lourde à Vitry-le-François. Les effectifs sont, paraît-il, très réduits.

Certains régiments n'auraient que 3 compagnies.

Le pont de Vesigneul est sauté.

A Songy, le mouvement de repli a duré du 10 septembre 17 heures au 11 septembre à 10 h. 30.

Annexe n° 3630.

Rapport concernant l'affaire du 10 sept. 1914.

Dans cette affaire, chaque régiment de la 79e bde ayant eu à livrer un combat de nuit, sans liaison l'un avec l'autre, deux épisodes distincts se sont produits.

Le 155 avait un bataillon tenant le bois le Chanet (1 cie lisière N., 1 cie lisière O., 2 cies en réserve dans le bois). Relié, à Scraucourt, avec la 67e D. R.[2] le chef de ce btn (cdt Etienne) reçoit le renseignement que des infiltrations ennemies se produisent dans la région de Beauzée se dirigeant vers l'est. Le cdt Etienne place, aussitôt, une cie (8e) à cheval sur route Courcelles, Amblaincourt se reliant, à gauche, avec des chasseurs à pied, qui tiennent la croupe 302 [3].

Le 155 avait ses 2 autres btns à l'est de la cote 309 (arbre de Courcelles), détachant, pour la nuit, une section au calvaire (1 km. N. O. église Courcelles) et une section sur le pont de l'Aire.

Vers minuit la fusillade se fait entendre au bois Chanet.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 34e division et provenant vraisemblablement de la 68e brigade.

[2] Note du S. H. — Lire : 65e D. R.

[3] Note du S. H. — Il semble que la cote 302 n'était plus tenue par les chasseurs à pied, repliés depuis la veille sur la voie ferrée, toutefois une compagnie du 26e B. C. P. aurait été portée, le 9 au soir sur la rive gauche de l'Aire, à hauteur de la ferme des Anglecourt (Journal des marches du 26e B. C. P.).

Les 2 btns de la cote 309 se déploient sur la crête à 0 h. 30. Le cdt Etienne informe qu'il est vivement attaqué de tous côtés. Les 2 autres btns sont attaqués presque au même moment. Une forte fusillade se fait entendre vers le N. du bois Chanet (cote 243).

Forcé de se replier, le btn Etienne est pris sous le feu de l'ennemi débouchant du sud et de la cote 243. Le btn se replie sur bois Landlut. C'est alors qu'une compagnie du 155 tombe sous le feu du 161e, qui occupait le bois Landlut. Elle en souffre beaucoup. La cie qui barrait le chemin avait été bousculée.

Le btn de la Vèze, qui occupait la cote 309, est tourné par le N., et gagne les tranchées de cote 309 (4 heures du matin) Vivement attaqué, il se replie sur Chaumont.

Le btn Bellet, qui occupait les abords de Courcelles, fut rapidement tourné, par le N. et par le S., et dut se frayer un passage à la baïonnette. Le régiment fut refoulé, vers 5 heures, entre Longchamps et Chaumont, où il se reconstituera.

Le 154e avait 1 btn à la lisière N. du bois Landlut, et 2 btns dans le ravin au N. du pont de Rampont, vers 10 heures des obus s'abattent dans le ravin de Seraucourt, Rignaucourt. Vers 11 heures la fusillade se fait entendre vers le bois Blandin.

La 80e brigade signale, au colonel Jeampierre[1], de forts groupements ennemis se dirigeant, du ravin de Seraucourt par l'est du bois le Chanet, vers le bois Landlut.

Le colonel cdt la 80e brigade demande au colonel Jeampierre de se mettre à sa disposition pour parer à l'attaque. Le colonel Jeampierre rend compte au colonel cdt la 79e brigade, qui prescrit au colonel Jeampierre de laisser ses btns en réserve et d'agir, à la baïonnette entre le bois Landlut et le bois le Chanet.

Il était 0 h. 30. Vers 2 heures du matin la poussée allemande se fait plus violente, dans la direction d'un petit bois situé à 1 km. au nord-ouest de la cote 324.

Là se trouve un groupe d'artillerie du 55e [2]. Le groupe surpris tire à mitraille, mais, assailli de toute part, il tombe aux mains des Allemands. C'est alors qu'un btn du 154, entraîné par son colonel, repousse les forces allemandes qui s'étaient emparées des batteries et réoccupe le petit bois. Il était environ 3 heures.

Le combat se poursuit jusque vers 6 h. 30, le 154e ayant 2 btns face à la lisière S. E. et S. du bois le Chanet et 1 btn sur la pente de la croupe, cote 309. Combat de mousqueterie très violent à la suite duquel, bien que nos positions fussent restées entre nos mains, le 154e reçut l'ordre du général de division de se porter sur la crête entre Neuville-en-Verdunois et Chaumont, avec le 155e et le 161e.

Cet ordre avait été apporté par un officier d'E. M. du 6e C. A.

Le mouvement se termine vers 10 heures, sans avoir été entravé.

FONVILLE[3].

Transmis,

le général cdt la 40e division,

LECOMTE.

(6e corps d'armée, arrivé le 11 sept., 14 h. 15.)

---

[1] Note du S. H. — Commandant le 154e R. I. (79e brigade).

[2] Note du S. H. — De la 65e D. R.

[3] Note du S. H. — Colonel commandant la 79e brigade.

Annexe n° 3631.

Longchamps-sur-Aire, le 11 sept.

80e brigade.

Compte rendu

du combat du 10 septembre 1914, au bois de Landlut.

Le 9 sept. la 80e bde est réduite au 161e. En effet, les jours précédents les btns de chasseurs ont été mis à la disposition du général cdt le C. A., qui les a employés vers Vaux-Marie et, qui a repris, le 9 à sa disposition, le 150e.

Le 9 septembre le 161e avait passé sa journée dans le bois de Landlut, étudiant des positions de combat à la lisière N. N. O. et O. de ce bois et sur la crête de la croupe au S. O. du bois ; mais par suite du tir violent de l'artillerie allemande dès que des fractions, même peu importantes, se montrent aux lisières, aucune organisation sérieuse n'avait pu être faite. Le 9 au soir, le 161e bivouaque dans la situation suivante : 1 btn aux A. P. (btn Buisson) à la croisée des 2 chemins du bois de Landlut, surveillant les lisières O. et N. O. de ce bois, et prêt à les occuper et à les défendre.

Le 2e btn (cdt Tisserand) est au bivouac entre le bois de Landlut et les boqueteaux du signal d'Issoncourt. Le 3e btn (capitaine Andrieu) cherche d'abord un emplacement de bivouac sur les pentes est du signal d'Issoncourt entre les boqueteaux et la grand' route, mais ce terrain étant très fouillé par les obus explosifs allemands le btn remonte sur ledit plateau du signal d'Issoncourt, près du btn Tisserand.

Le 154e d'infanterie est au bivouac dans le vallon au N. du pont de Rampont.

Le colonel de Féraudy, cdt la 80e bde, est au bivouac sur les pentes est du signal d'Issoncourt (1er emplacement du btn Andrieu) et il y reste malgré les obus allemands pour lesquels il a le plus profond mépris.

Vers minuit, on entend une vive fusillade dans la direction de l'ouest, le colonel de Féraudy cdt la brigade, se porte vivement auprès des btns de réserve du 161e, puis avec le btn d'A. P. Là il est mieux orienté sur la direction de la fusillade, c'est le bois de Chanet qui est attaqué et aussi le bois Blandin, moins vivement toutefois.

Le colonel cdt la 80e bde donne alors les ordres suivants : le btn Buisson va occuper ses emplacements de combat à la lisière O. et N. O. du bois de Landlut, le btn Tisserand va occuper les emplacements reconnus à la lisière N. du même bois, laissant une cie disponible entre le bois Landlut et les boqueteaux du signal d'Issoncourt, le btn Andrieu va se porter en réserve au carrefour des 2 chemins du bois de Landlut.

En même temps, le colonel cdt la 80e bde fait connaître ces dispositions au colonel cdt le 154e en ajoutant : « Nous avons comme mission de tenir les lisières du bois de Landlut ; nous n'avons pas l'intention de les lâcher ; tâchez de nous appuyer dans la mesure où vous pourrez ».

Les 2 colonels décident alors, d'un commun accord, de faire tenir par un btn du 154e (btn Zerbini) ledit plateau, au N. O. de la cote 324 au sud de la corne S. du bois de Landlut, pour parer à tout mouvement enveloppant de la corne S du bois et, pour

protéger un groupe d'artillerie du 55e (65e div. de réserve), qui est resté en position au S. O. du petit bois rectangulaire, situé à 400 m. au N. de la cote 324. Entre minuit 15 et minuit 45, une fusillade intense, et de plus en plus rapprochée dans le bois le Chanet, fait craindre que les défenseurs de ce bois, probablement débordés, soient obligés de lâcher. Le btn tenu en réserve étudie les moyens d'entrer en action soit aux lisières O. du bois Landlut, à la faveur d'une grande coupe, soit pour contre-attaquer par la lisière S. du bois, en liaison avec le btn Zerbini du 154e.

Le colonel cdt la brigade fait dire au btn Tisserand de se tenir prêt à envoyer, vers l'O, du bois, les fractions de son btn disponibles et non employées à la lisière N.

Vers minuit 45, le bois le Chanet paraît être aux mains de l'ennemi, qui ne tarde pas à attaquer la lisière O. du bois Landlut et aussi à tenter un mouvement enveloppant par le plateau au S. de la corne S. du bois, en face le btn Zerbini du 154e.

Le colonel cdt la brigade envoie alors une cie, puis 2 autres cies du btn réservé, pour renforcer la défense de la lisière O.; la dernière cie, réservée plus longtemps au carrefour des chemins, est portée à la lisière S. du bois.

En effet, l'action est chaude du côté du btn Zerbini; le gr. d'artillerie a tiré quelques coups de canon, qui ont probablement dirigé sur son emplacement de fortes réserves ennemies.

Le groupe est pris un instant, et le petit bois occupé par les Allemands; c'est alors que le colonel de Féraudy fait une contre-attaque à la tête de la 11e cie du 161e, avec direction le petit bois rectangulaire. Les pièces d'artillerie sont reprises, le colonel de Féraudy tombe frappé à mort; mais malgré tous les efforts des Allemands (renforts successifs, attaques répétées, imitations des sonneries françaises : « cessez-le feu ». « halte-là ») le btn Zerbini, renforcé de la 11e cie du 161e, de quelques fractions de la 12e et enfin du 154e, qui se sont rapprochés, par la lisière S. du bois de Landlut, repousse vigoureusement tous les assauts ennemis. Les lisière O. du bois résistent également sans défaillance.

Pendant ce temps 3 cies du btn Tisserand, appelées de nouveau, arrivent par la lisière sud du bois de Landlut et aussi la valeur d'environ 2 cies du 154e, amenées par le colonel de ce régiment.

Le jour commence à poindre. Au milieu de la brume le général de division, qui s'est porté le plus vite possible sur le lieu du combat, dirige l'action.

Il est 5 heures du matin environ.

De 5 à 7 heures le combat de nuit se transforme alors en combat de jour, les lisières du bois tiennent toujours et sur le plateau au S. du bois la valeur d'environ 2 btns 1/2 (154e et 161e) mélangés prennent l'offensive et atteignent la crête qui se dirige vers Courcelles au S. O. du bois de Landlut.

Cette crête est aussi l'objectif principal des Allemands, sans cesse renforcés.

Le général de division engage alors toutes les cies disponibles jusqu'à la dernière. A plusieurs reprises, *sans appui d'artillerie*, l'attaque allemande est repoussée.

Cependant, entre 7 h. et 7 h. 30, les cies qui défendent les lisières O. du bois n'ayant plus de cartouches, et dont presque tous les officiers (comme les états de pertes ci-joints en font foi) sont tués ou blessés, se replient lentement par l'intérieur du bois.

Quelques fractions viennent se reformer jusqu'aux boqueteaux du signal d'Issoncourt, où elles se réorganisent, espérant trouver les T. C. sur la grand'route à l'est du signal.

Les T. C. n'y sont plus et, sans cartouches, baïonnette au canon et l'arme sur l'épaule, ces fractions repartent à l'attaque entraînées par le cdt Buisson.

Malgré que l'ennemi ait amené de nombreuses mitrailleuses à la lisière S. du bois de Landlut, qui prennent d'écharpe les lignes françaises, aucun mouvement de recul ne se produit et dès l'arrivée, au signal d'Issoncourt, d'une batterie d'artillerie le mouvement de repli est définitivement conjuré.

Ce n'est que sur les indications d'un officier d'E.-M. du 6e C. A., qu'en bon ordre et sans être inquiétées, toutes les fractions engagées se replient sur la crête au S. O. de Neuville-en-Verdunois, où elles restent toute la journée.

Du reste le champ de bataille est vide de tout ennemi et on peut aller y rechercher de nombreux blessés et le corps du colonel de Féraudy, qui est enterré dans le cimetière de Neuville-en-Verdunois;

On peut aussi ramener tout le matériel du groupe d'artillerie du 55e encore utilisable.

Dans cette affaire le 161e a fourni le maximum d'efforts. Il a perdu... (voir états de pertes adressé ultérieurement).

L'officier d'E.-M. de la 80e brigade,

PIANET.

Vu et transmis.

Le général cdt la 40e division,

Signé : LECONTE.

Annexe n° 3632.

Cel Mangin cdt la 87e brigade[1] à général cdt la 30e division[2].

Copie [3].

Situation à 8 h. 30. La brigade Toulorge[4] tient. face au Montoy et à Maurupt, la lisière N. O. du bois de Maurupt. Le Cel Mangin, avec le 120e et de l'art. tient les lisières, face à Maurupt, Cheminon. Il est au contact avec l'ennemi près de Maurupt, dans la partie S. du bois Jacquet Allard et à la maison forestière sur la route Cheminon, Sermaize.

---

[1] Note du S. H. — 4e D. I. (2e C. A.).

[2] Note du S. H. — 15e C. A.

[3] Note du S. H. — Document conservé aux archives du 15e C. A. (entrées) parmi les pièces du 11 septembre.

[4] Note du S. H. — Cf. annexes nos 3517 et 3370.

L'ennemi occupe le front Maurupt-le-Montoy, qu'il a organisé défensivement pendant la nuit; il tient les bois au N. E. de Maurupt et le bois Jacquet Allard.

J'ignore ce qui se passe à l'ouest de la brigade Toulorge, mais je crois qu'on y tient tête à l'ennemi.

(Reçu 11 heures.)

(Communiqué au commandant Romieux, 6e huss. à la Colotte.)

Annexe n° 3633.

Cheminon, le 11 septembre, midi.

Cdt 87e brigade[1] *à cdt 30e D. I.*

Maurupt a été occupé, par nous, dans la matinée.

A 11 heures un détachement de 2 cies, 1/2 bie, un escadron a été poussé de Cheminon sur Sermaize; il y établira la liaison effective avec le détachement Romieux du 15e C. A.

MANGIN.

(Reçu et transmis[2] à 13 heures.)

(*Illisible.*)

Annexe n° 3634.

13 h. 35[3].

Col Mangin cdt la 87e brigade à général cdt 4e D. I.

Les hauteurs au S. de Sermaize sont occupées par le détachement du cdt Lecomte du 120e.

Un escadron du 15e C. A. vient d'assurer la liaison avec le détachement Lecomte. Sermaize paraît inoccupé. Le cdt Lecomte pousse d'ailleurs sur Sermaize.

---

[1] Note du S. H. — 4e D. I. (2e C. A.).

[2] Note du S. H. — Au général commandant le 15e C. A.

[3] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 4e division parmi les pièces du 11 septembre.

Aucune colonne ennemie en vue. Afin de permettre à la cav. de franchir l'Ornain et de reprendre le contact de l'ennemi, je porte à un btn et une bie la force totale du détachement envoyé sur Sermaize. Le colonel Gérard en prend le commandement.

Je lui ai prescrit d'assurer progressivement :

1° l'occupation de Sermaize;

2° celle des ponts sur le canal.

Andernay a été occupé, à 11 heures, par le 15e C. A. sans coup férir. Je vous demande de me faire connaître si je puis pousser sur Sermaize avec tout mon détachement.

MANGIN.

Annexe n° 3635.

Mairie de Cheminon, 11 septembre, 6 h. 25.

87e bde à général cdt la 4e D. I.

L'inf. ennemie a évacué Sermaize, aujourd'hui à 11 heures; le btn Lecomte du 120e y est entré à 12 h. 30, a mis rapidement la main sur les ponts du canal puis, de concert avec le détachement Romieux du 15e C. A., a occupé Remennecourt et le passage sur l'Ornain entre Sermaize et Alliancelles, refoulant des cavaliers ennemis.

Un soldat du 18e B. C. P., qui était resté dans Sermaize, et, qui a réussi à échapper aux Allemands a fait connaître :

1° que les tirs effectués, sur Sermaize et abords, par notre artillerie, en position à Cheminon, ont causé aux troupes allemandes des pertes et ont surtout déterminé leur repli au N. du canal, dans la nuit du 7 au 8 et dans la journée du 8;

2° que les Allemands ont systématiquement brûlé Sermaize en incendiant les maisons avec des objets qui faisaient entendre des détonations assez fortes (probablement des bombes incendiaires).

De nombreux blessés allemands et blessés français ont été laissés, par les Allemands, sous la garde d'un infirmier dans une maison isolée et respectée.

Le général Morgain[1] (15e C. A.) devait venir occuper Sermaize ce soir avec 4 btns.

La situation du détachement sous mes ordres sera à la nuit la suivante :

E. M. 87e bde, mairie de Cheminon;
18e B. C. P., 3e gr. AD. 4. 120e (E. M. du rgt, 2 btns), Cheminon;
120e, (1 btn.) Busson-aux-Forges;
esc. 19e chass., le Fays, laissant au contact de l'ennemi une reconnaissance, qui s'appuie sur les 2 esc. du détachement Romieux (15e C. A.).

MANGIN.

[1] Note du S. H. — Commandant la 60e brigade.

Annexe n° 3636.

Mairie de Cheminon, 22 h. 30.

87e bde général cdt 4e D. I.

Je reçois à 22 h. 15 votre note datée 17 h. 30. Ainsi que je vous en ai rendu compte. Sermaize est occupé par le Gal Morgain cdt la 30e D. I..[1] qui a avec lui 4 btns inf.

Le btn Lecomte du 120e, que j'avais envoyé à Sermaize avec une bie, avait poussé une cie au delà de l'Ornain, vers Alliancelles. Cette cie a été accueillie par un feu d'art. ennemie venant de Bettancourt. L'art. ennemie se trouvant hors de portée de l'art. du Gal Morgain ce dernier a prescrit au cdt Lecomte de ramener son détachement à Sermaize.

D'autre part, de 20 h. 30 à 22 h. 30 j'ai entendu, dans la direction de Sermaize, une canonnade presque continue.

Le cdt Lecomte m'envoie à l'instant un mot me faisant connaître que l'art. ennemie, placée vers Bettancourt, a continué pendant la nuit à battre les passages de l'Ornain. En résumé, la situation est à 22 h. 15 la suivante :

Le Gal Morgain tient Sermaize avec 4 btns du 15e C. A. Il occupe les ponts sur le canal.

L'ennemi a montré de l'inf. à Alliancelles, de l'art. vers Bettancourt.

Le btn Lecomte (3 cies) bivouaque à Sermaize; une cie est revenue à Cheminon ramenant la batterie d'art.

L'esc. du 19e chass.[2] est passé à Cheminon à 20 h. 30, rejoignant son rgt. Il a laissé une reconnaissance au contact de l'ennemi. Cette reconnaissance s'appuyait sur 2 esc. du 6e hussards[2] qui sont rentrés à la nuit à Sermaize.

MANGIN.

---

[1] Note du S. H. — Le général Morgain commandait en fait non la 30e division, mais la 60e brigade.
[2] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 15e corps.

Annexe n° 3637.

Éméville, 11 septembre 1914, 21 h. 40.

Le lieutenant-colonel commandant la 122e brigade à M. le général commandant la 61e division.

Compte rendu.

Taillefontaine n'est pas tenu par le 4e corps. Un peloton du 1er dragons[1] y a été à la tombée de la nuit.

Taillefontaine a été évacué, à 14 heures, par les Allemands.

En quittant Taillefontaine à la nuit, le peloton de dragons a été salué de quelques coups de canon.

Je tiens, avec 2 compagnies. les carrefours N. et N. E., sur la route forestière orientée O., E., et situés de 1.200 à 1.800 mètres au nord d'Éméville.

Le lieutenant-colonel commandant la 122e brigade,

P. O. : H. C.

Annexe n° 3638.

De Vomécourt à Épinal n° 16, 19 h. 45[2].

Message téléphonique.

142e brigade à Ire armée.

A droite, un bataillon du 217e a progressé au delà des bois d'Anglemont; il a été accueilli par le feu de l'artillerie de campagne. qui s'est ralenti et a même cessé. La cie qui est sortie la première des bois s'est emparée d'Anglemont, qui a été perdu par la suite; une cie du 170e marchait en même temps sur Ménil.

---

[1] Note du S. H. — 2 escadrons du 1er dragons forment la cavalerie de la 61e D. R.

[2] Note du S. H. — Le 11 septembre 1914.

A gauche, un bataillon du 309e s'est avancé vers le château de Villers, il est arrivé à hauteur d'Anglemont.

Notre artillerie a appuyé l'attaque avec 2 batteries à la cote 312, ouest du bois de la Grande Coinche.

L'ennemi occupait le château de Villers (en avant duquel se trouvaient des tranchées), Nossoncourt, Anglemont. Une batterie ennemie entre Nossoncourt et Villers, une batterie dans le bois au nord du château de Villers. Son effectif semblait être de 2 à 3 batteries et de 2 à 3 bataillons.

Annexe n° 3639.

Blaise-sous-Arzillières, le 11 septembre, 7 h. 15.

Hier soir, vers 18 heures, les 4 compagnies que j'avais envoyées faire une démonstration sur la route de Frignicourt à Courdemanges, ont tiré sur de petits groupes allemands, peu nombreux qui paraissaient se replier de Courdemanges, vers le N. E.

Depuis le moment où j'ai été avisé de l'attaque dirigée sur la croupe au S. de Montilleux[1] par la 47e bde, je suis resté sans nouvelles de ce qui se passait à ma gauche, malgré les fréquents agents de liaison que j'ai expédiés à la 47e bde et à la 24e div.

A 23 heures seulement j'ai reçu apporté par mon agent de liaison le renseignement suivant :

« Les bruits entendus, entre 20 et 21 heures, provenaient d'une attaque ennemie sur le btn du 108e se portant sur la croupe au S. de Montilleux ferme[1]. »

Entre 20 et 21 heures, j'ai entendu, en effet, dans la direction du N. de Châtel-Raould, une assez vive fusillade, suivie de nombreux cris qui m'ont fait supposer qu'un violent combat de nuit avait lieu, vers la lisière N. de Châtel-Raoudl. Cet incident, sur ma gauche et très en arrière de la cote 153, m'a même causé une certaine inquiétude. J'ai fait occuper, par une compagnie de ma réserve, la cote 158, pour être prêt à toute éventualité.

Une heure après, quand les renseignements ci-dessus me sont parvenus de la 47e bde, j'ai fait cantonner cette cie à Blaise avec les 2 autres cies de son btn, la 4e cie du btn étant toujours au gué de Bignicourt.

Vers la même heure, entre 20 et 21 heures, quelques coups de fusils, sans importance, ont été tirés vers la cote 153.

Dans la soirée et dans la nuit j'ai fait creuser des fossés, par la cie du génie, pour inhumer les nombreux morts, allemands surtout, restés sur la hauteur 153 ou en avant du front du 24e colonial. L'opération continue ce matin.

Deux pièces d'artillerie lourde Rimailho sont venues, ce matin à 6 h. 15, s'établir à 800 m. environ au S. de Blaise et ont tiré une dizaine d'obus sur la gare de Vitry et les

---

[1] Note du S. H. — Montillenx, ferme à 500 mètres de Courdemanges (carte au 1/80.000e édition de 1837, revue en 1889.

quais militaires. Les Allemands n'ont pas riposté. Ayant une autre mission à remplir ces deux pièces sont reparties à 7 heures.

A 7 h. 45, rien d'important sur le front de mon secteur, tout paraît calme, les patrouilles ont recommencé à fonctionner. Une patrouille du 24e colonial a pénétré, vers 6 h. 30, dans les premières maisons du village de Frignicourt. Le village paraît abandonné, une patrouille va être envoyée pour le fouiller complètement. Je communique à la 24e div. une copie de ce compte rendu en lui demandant des renseignements sur sa situation et sur ses projets.

A moins d'ordre contraire, je conformerai mon mouvement au sien, mais sans toutefois trop m'avancer pour ne pas perdre la liaison avec la 2e div. coloniale et demande que la cie laissée au gué de Bignicourt soit remise à ma disposition, à Blaise.

Mon impression est que dans mon secteur les Allemands se sont repliés assez loin.

Je désirerais recevoir des ordres, le plus tôt possible, afin de ne pas m'exposer à agir isolément et à me mettre en flèche par rapport à l'ensemble du dispositif. Je voudrais pousser de l'avant, mais je ne voudrais pas, par un tel mouvement, risquer de compromettre la situation qui devant mon front paraît actuellement excellente.

La div. provisoire coloniale m'envoie un officier de liaison pour me prévenir que, tout en restant à la disposition de l'armée comme réserve d'armée, elle vient d'arriver, à 7 heures, à Arzillières et à Neuville-sous-Arzillières. Poste de commandement du commandant de la div., station d'Arzillières.

P. O. : *Le général de brigade,*

CAUDRELIER [1].

Ci-joint la copie d'un ordre trouvé sur un officier allemand tué.

24e division[2].

Annexe n° 3640.

Carrefour de Frignicourt, le 11 septembre, 15 h. 45.

G^al cdt 6e bde coloniale à 24e D. I., et 12e C. A.

Le détachement sous mes ordres, qui est actuellement entre Frignicourt et Courdemanges (24e régiment colonial, 1 groupe du 1er d'artillerie coloniale 1/2 cie du génie) reçoit l'ordre du cdt de la 2e div. coloniale de se porter sur Vaucler.

Il commencera son mouvement à 15 h. 45, par la route Frignicourt, Luxémont.

A partir de cette heure-là, il ne couvrira donc plus la droite de la 47e bde inf.

CAUDRELIER.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 6e brigade coloniale.

[2] Note du S. H. — Destinataire.

Annexe n° 3641.

Nord de Bussy-Lettrée, 11 sept., 15 h. 15.[1]

La 9e div. de cavalerie marche sur Coolus par Breuvery, Nuisement, Écury, Coolus.

La 60e div. de réserve (11e corps) marche de Lettrée par St-Quentin et Écury sur Coolus. Elle passait à Lettrée à 14 h. 30.

La division de droite du 11e corps marche par la grand'route de Vatry sur Châlons. La tête de colonne a dépassé Vatry.

La 9e div. de cav. compte être vers 16 heures à Breuvery.

Le colonel cdt la 1re brigade de cuirassiers[2],
P. O. : *L'officier d'état-major,*
DE VASSELOT.

Annexe n° 3642.

Écury-sur-Coole, 11 septembre[3].

Le colonel commandant provisoirement la 1re brigade de cuirassiers au général commandant la 9e D. C.

1° Les ponts de Châlons sont libres et non défendus, et pas minés; il n'y a que quelques isolés à Châlons. Un parc d'artillerie allemande à St-Memmie.

2° Le pont de Sogny n'est pas détruit. Le village de Sogny n'est pas occupé. Le pont est gardé par un poste allemand sur la rive droite. Je l'ai fait attaquer, en vain, à 20 heures, par des cuirassiers à pied, qui n'ont pu réussir. La nuit n'a pas permis d'employer l'artillerie. Ce pont eût été facilement enlevé par le peloton cycliste.

3° J'ai rendu compte à la 60e division de réserve à Écury-sur-Coole, laquelle considère qu'il ne lui appartient pas de prendre et d'occuper ces ponts cette nuit.

4° En résumé, le pont de Sogny pourrait être très probablement enlevé cette nuit par nos cyclistes.

Le pont de Châlons pourrait presque sûrement l'être.

5° Ci-joint l'ordre donné par le 11e corps à un agent de liaison, que j'avais envoyé dans la journée.

Colonel DE CUGNAC.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 21e C. A. (état-major, 3e bureau, entrées).
[2] Note du S. H. — De la 9e division de cavalerie.
[3] Note du S. H. — Après 20 heures, d'après le récit.

Annexe n° 3643.

Hauteurs ouest de Lettrée, 11/9, 11 h. 45.

Le colonel cdt la 16e bde de dragons au général cdt la 9e D. C.

L'A. G. 60e D. R. (225e R. I.)[1] arrive à ma hauteur, marchant sur Bussy-Lettrée. La bie ennemie établie au N. de Bussy-Lettrée (rive droite de la Soude), et qui tirait sur la nôtre, vient de rejoindre la route de Châlons au N. de Vatry.

Je suis en liaison avec la bde de cuir., par un officier du 25e dragons et un officier de cuir. envoyé à moi en reconnaissance avec la même mission. D'après cet officier, les bois sont libres jusqu'au signal de Soudé.

Cel GEOFFROY[2].

Annexe n° 3644.

11 septembre, 23 h. 30.

23 h. 50[3].

Le lieut-colonel cdt le 50e régiment d'infanterie au général cdt la 23e division.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je n'ai reçu aucun renseignement de la reconnaissance que vous avez envoyée à Vésigneul-sur-Marne pour constater l'importance des dégâts faits au pont du canal. J'ai envoyé deux bicyclistes à la recherche de la cie du génie, ils ne sont pas encore rentrés; je n'ai pas de nouvelles de cette unité. Je prescris aux chefs de bataillon de faire rechercher, à Togny-aux-Bœufs, le matériel qui pourrait être utilisé pour la construction d'un moyen de passage du canal à Vésigneul, et d'étudier la façon dont il pourrait être transporté, demain matin à bras, car je n'ai aucun animal pour le faire atteler. Je crois devoir vous prévenir qu'il ne sera pas possible, avec les ressources du régiment, de rétablir le passage de Vésigneul, et à moins que la cie du génie ne soit retrouvée dans la nuit, et que le bois situé au bord de la Marne sur le chemin de Togny à Vésigneul, ne lui fournisse les ressources nécessaires à la construction d'un pont.

VALETTE.

---

[1] Note du S. H. — De la 120e brigade, 60e D. R., 11e C. A.

[2] Note du S. H. — Commandant la 16e brigade de dragons à dater du 11 septembre, en remplacement du général de Séréville, commandant la 9e D. C.

[3] Note du S. H. — Indication portée à la réception.

Annexe n° 3645.

6 h. 50.

Lieut.-colonel cdt 61e[1] *à sous-lieutenant de Saint-Céran, 6e hussards.*

Je suis à la lisière du bois d'Andernay, face au village que je vais attaquer après la préparation par l'artillerie. Ce village que je n'ai pu enlever, hier soir, après un combat très meurtrier, est occupé par des forces ennemies en position derrière des tranchées, il y a également de l'artillerie.

CAPXIR.

(Arrivé à Maison Blanche à 7 h. 35.)

SAINT-CÉRAN.

Je préviens artillerie de la cote 193 et lui transmets ce renseignement.

(Arrivé à 9 heures.)

Annexe n° 3646.

Maisons-en-Champagne, 11/9, 21 h. 30

Colonel 83e au général cdt 34e div.

Le btn., réserve de la div., est resté en arrière de l'art. du 57e (gr. Gèze) jusqu'à 19 heures, heure à laquelle le colonel cdt le 83e a été invité à assurer la garde des ponts de Loisy avec 1 cie, et du cantonnement de Maisons-en-Champagne avec 3 cies.

Le colonel cdt le 83e prendra, au passage, connaissance des ordres du C. A. et s'efforcera de se mettre à la disposition du Gal cdt la 34e div., dès la 1re heure.

BRETON.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de la 30e D. I. (15e C. A.). Compte rendu (porté) conservé dans les archives du 15e C. A. (entrées) parmi les pièces du 11 septembre.

Annexe n° 3647.

3e B. 11 septembre.

Commandant Somon du 115e régiment d'infanterie[1] *à M. le général commandant le 4e corps d'armée, à Pontdron.*

Les 1er et 3e bataillons du 115e se portaient sur Pierrefonds lorsqu'ils ont été surpris, vers 20 heures, par une fusillade assez sérieuse, au moment où la tête de la colonne approchait de cette localité.

Cette surprise en pleine nuit provoqua dans la colonne un certain désarroi qui faillit se transformer en débandade. Il a été possible, cependant, de reconstituer la majeure partie du 3e bataillon à 800 m. environ du point où la surprise s'était produite.

Après avoir réussi à rassembler, en cet endroit, un certain nombre d'éléments appartenant aux compagnies du 1er bataillon, j'ai décidé de m'installer, avec tout mon monde, dans le premier point d'appui (hameau de Lessart-l'Abbesse) où je me suis couvert par des avant-postes.

J'y dispose actuellement de :

3 compagnies 1/3 du 1er bataillon;
1 compagnie 1/2 environ du 2e bataillon.

J'ai également avec moi :

les chevaux du général commandant la 16e brigade;
les chevaux du colonel commandant le 115e régiment;
les chevaux des officiers montés du 1er bataillon.

Le général Devaux[1] et le colonel commandant le 115e étaient en tête de la colonne, lorsque la surprise s'est produite. Je n'ai pas de nouvelles.

Il en est de même du capitaine Cousin et de tous les commandants de cie du 1er bataillon.

Je suis entré en liaison avec le commandant du 2e bataillon du 115e, qui cantonnait à Brassoir (avec le groupe du 31e d'artillerie) et, il a été décidé que, sauf ordres contraires, nous marcherions demain matin sur Pierrefonds.

Je n'ai pu faire parvenir ce compte rendu au général commandant la 8e division, ne connaissant pas le point où se trouve son Q. G.

Signé : SOMON.

J'ai ramené trois blessés appartenant à mon bataillon (3e); je ne sais rien en ce qui concerne les blessés probables du 1er bataillon.

---

[1] Note du S. H. — De la 16e brigade, 8e division.

Annexe n° 3648.

Lieu de départ : cote 143, 3 km. sud de Sogny, minuit.

Expéditeur : Lieut.-c[el] Escallon, 149e rgt.
Destinataire : général cdt 43e div. à Cernon.

Compte rendu [1].

A 11 h. 45[2] une cie du 149 occupe Sogny (maisons de la rive gauche) où il n'y a personne.

Mais le pont est barricadé sur l'autre rive et miné au dire des habitants. Il y aurait de 20 à 50 uhlans ou fantassins, prêts à défendre et à faire sauter le pont.

Voici les dispositions que je prends pour m'emparer du pont.

Le colonel Menvielle[3] va m'envoyer 1 batterie pendant la nuit. Je ferai pousser à bras 1 pièce à un bout du pont et, un peu avant l'aube, elle tirera à la mélinite sur les barricades. J'espère que les quelques défenseurs partiront sans avoir le temps d'allumer la mèche. Je répéterai l'action pour les ponts du canal. Le habitants disent que la Marne est basse et qu'il y a un gué plus en aval. Je le fais rechercher.

J'ai ici 2 btns le reste de la colonne est à l'entrée du bois, sur la route qui conduit de St-Quentin à la Voie romaine.

Le C[el] Menvielle qui a approuvé ces dispositions m'enverra en plus 1 groupe à l'aube.

Il est[4].....

ESCALLON.

Annexe n° 3649.

Lemmes, le 11 sept. 14.

Le colonel Bagès au commandant de la brigade à Lempire [5].

Les reconnaissances de cavalerie font connaître que :

a. quelques patrouilles d'infanterie allemandes sont sorties d'Ippécourt, se dirigeant sur le bois de la Côte, et que Osches brûle ;

b. que Souilly n'est pas occupé par les Allemands ;

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 43e division parmi les pièces du 11 septembre.

[2] Note du S. H. — 23 h. 45.

[3] Note du S. H. — Commandant la 85e brigade.

[4] Note du S. H. — Trois ou quatre mots illisibles.

[5] Note du S. H. — Compte rendu (porté) du 164e R. I. à la 143e brigade, conservé dans les archives de la 72e D. R.

c. qu'aucun mouvement de troupes n'a été remarqué dans la forêt de Souilly, mais que d'après les dires des habitants de Souilly, des travaux seraient entrepris, vers Heippes'.

Le bataillon du 164e R. I. et le peloton de cavalerie sont en position à Lemmes.

Pour remplir sa mission, le colonel a réparti ses troupes de la façon suivante :

1° une compagnie tenant Lemmes et ses abords, avec tranchées à 500 environ au sud-ouest, au sud et sud-est de cette localité;

2° une compagnie entre Lemmes et Senoncourt avec tranchées sur la crête; ces deux compagnies battent les lisières sud des bois en avant et au sud de la crête Lemmes, Senoncourt;

3° une compagnie tient Senoncourt; elle dispose de quelques cavaliers patrouillant dans la forêt de Souilly; elle a trois postes : l'un sur la route de Senoncourt à Souilly; un deuxième à la corne nord-ouest de la forêt de Souilly; un troisième sur la route de Senoncourt à Dieue-sur-Meuse;

4° une compagnie en soutien à la corne sud-ouest du bois de Lemmes, avec une section mitrailleuses.

Toutes les cies se retranchent.

Toutes les routes et chemins et coupes à travers les bois de Lemmes, les 8 Chevaux, le bois Gossin, ont été reconnus, et, chaque compagnie, en cas de repli, connaît la mission qu'elle aura à remplir pour barrer les voies d'accès vers la place.

Poste de commandement du colonel cdt le 164, Lemmes.

G. BAGÈS.

Annexe n° 3650.

3e DIVISION[1]. 11 septembre, 8 heures 30.

(Reçu communiqué du colonel Blondin[2].)

Il y a déjà près de deux heures que j'ai donné l'ordre aux patrouilles de pousser de l'avant. Des groupes ennemis se sont cependant montrés sur les positions. Je fais appuyer les patrouilles.

MAZILLIER[3].

---

[1] Note du S. H. — 3e division d'infanterie coloniale. Destinataire.
[2] Note du S. H. — Commandant la 7e brigade d'infanterie (2e C. A.).
[3] Note du S. H. — Commandant le 7e régiment d'infanterie coloniale.

Annexe n° 3651.

11 septembre, 13 heures.

Colonel 7e à 3e D. I. [1]

Ma tête arrive à hauteur de Reims-la-Brûlée. Plus rien devant nous.

Une automobile conduisant deux sœurs de la Croix Rouge vient de passer sur la route de Vitry. Le conducteur m'a affirmé qu'il n'y avait pas d'Allemands dans Vitry. Je vais m'arrêter à hauteur de Reims-la-Brûlée, de façon à être en mesure de marcher sur Brusson.

MAZILLIER.

Annexe n° 3652.

Le Buisson, 11 septembre, 21 heures.

Le 7e régiment est entré dans le Buisson que venaient d'occuper deux cies du 87e [2].

Les ponts sont intacts, aucune autre nouvelle sur l'ennemi.

Je demande pour le régiment, avant de repartir demain matin, le temps nécessaire pour lui faire prendre un repas chaud. Il est parti, ce matin vers 8 heures, des positions devant Écriennes et n'a rien pu préparer.

MAZILLIER [3].

---

[1] Note du S. H. — 3e division d'infanterie coloniale.

[2] Note du S. H. — Unité du 2e corps d'armée. Cf. annexe n° 3590. A 22 h. 45 ces deux compagnies reçurent l'ordre de se rendre à Etrépy.

[3] Note du S. H. — Colonel commandant le 7e régiment d'infanterie coloniale.

Annexe n° 3653.

Dommartin-Lettrée, 14 heures.

Gal cdt la 43e div., route Soudé, Sompuis et Gal cdt le 21e corps, ferme Nivelet[1].

Renseignements d'habitants, pris à Dommartin.

Les derniers éléments d'infanterie ennemie sont passés à Dommartin, entre 9 et 10 heures, se dirigeant sur Châlons par la grand'route. On a remarqué comme régiments les 108e, 134e, 182e.

Renseignements d'habitants de Soudé-Notre-Dame.

Des éléments d'infanterie sont sortis de Soudé assez précipitamment ne répondant pas aux coups de fusil, dans direction Dommartin, Châlons.

ARTHUIS[2].

Vu 43e D. I., 14 h. 40.
P. O. :
(*Illisible.*)

Annexe n° 3654.

La Maison Dieu, 1.800 m. de Mairy, le 11 sept. 1914, 10 h. 45[3].

Le capitaine Rondet, 4e chasseurs, à M. le général cdt la 13e division.

A 21 heures, en arrivant à Mairy-sur-Marne l'escadron divisionnaire a trouvé dans le village 1/2 régiment du 2e dragons[4] (cdt Euller), qui lui a donné les renseignements ci-dessous.

« L'infanterie allemande occupe la voie ferrée et le pont de la Marne. Le passage à niveau est barricadé ainsi que le pont. Il y a des fils de fer. »

---

[1] Note du S. H. — Destinataires. Document conservé dans les archives du 21e C. A. parmi les pièces du 11 septembre.

Note du S. H. — Colonel commandant le 4e régiment de chasseurs à cheval.

[3] Note du S. H. — Lire : 22 h. 45.

[4] Note du S. H. — Régiment de la 6e division de cavalerie.

En présence de cette situation le cdt du 1/2 régiment de dragons a établi son bivouac au sud de Mairy, sur la route de ferme Perthes.

L'escadron divisionnaire s'est replié sur la Maison Dieu, le 4e chasseurs cantonne à Cernon.

Les avant-postes établis à Mairy (2e dragons et 4e chass.) nous ont fait connaître, vers 22 heures, que les ponts étaient évacués par les Allemands. Je n'ai pu vérifier le renseignement.

Le 109e est arrivé à Mairy. Un groupe de 2 batteries à la Maison Dieu.

Les habitants prétendent que les Allemands ont fait sauter les ponts de Sogny et sur le canal. L'escadron a entendu en effet plusieurs détonations dans sa marche de Cernon sur Mairy.

RONDET.

Annexe n° 3655.

6e CHASSEURS.

4e ESCADRON.

N° 3.

Lhéry, le 11 août[1] à 9 heures.
(Arrivé le 11 août à 10 h. 40.)

Le sous-lieutenant Beaudaillier du 6e chasseurs à M. le général cdt le C. A.[2].

Les villages de Vézilly, Lagery, Lhéry sont occupés par de la cavalerie et de l'infanterie ennemies. En somme toutes les crêtes qui dominent la route de Reims au N. sont occupées.

Aougny signalé dans mes 2 premières dépêches est toujours fortement occupé et des cavaliers isolés (estafettes ennemies) semblent s'y diriger.

Toutes les fermes isolées ou hameaux placés dans le secteur cité plus haut, sont occupés par de l'infanterie ennemie (section ou compagnie).

Je vais chercher à percer ailleurs pour tâcher de voir derrière ce rideau.

BEAUDAILLIER.

---

[1] Note du S. H. — *Sic,* lire : 11 septembre.

[2] Note du S. H. — 1er C. A., dont le 6e chasseurs constitue la cavalerie de corps.

Annexe n° 3656.

Tramery, le 11 septembre, à 12 h. 35.
(Arrivé le 11 septembre, à 17 h. 15.)

M. de Vienne, sous-lieutenant au 6e chasseurs[1], *à M. le général cdt le 1er corps d'armée, à Verneuil.*

Ayant reçu l'ordre, à 4 heures du matin, de me rendre à Tramery, Treslon et Bouleuse, dans le but de tenir les ponts de l'Ardre, et de venir en aide, si nécessaire, aux reconnaissances d'officiers lancées au nord de cette rivière, je n'ai pu atteindre Tramery qu'à cette heure, ayant été constamment en contact avec des patrouilles allemandes.

Des sections de mitrailleuses m'ont empêché de passer par Aiguizy.

De nombreuses troupes d'infanterie ont défilé, toute la matinée, le long de l'Ardre, dans la direction de Fismes.

Je suis parvenu à atteindre Tramery en passant de l'autre côté de la rivière.

La colonne (importante) d'infanterie a quitté le village il y a à peine une heure.

Une colonne, un gros d'infanterie que j'ai vu moi-même et estimé à une centaine d'hommes, se dirige sur Fismes par Treslon, Savigny-sur-Ardre, Serzy.

Un convoi, estimé à 1.000 voitures (chariots réquisitions, etc.), a passé à Tramery, hier de 14 h. à 22 heures, même direction.

Je pense occuper Treslon et Bouleuse dans une heure.

Je n'ai eu aucun homme de blessé par l'ennemi. Deux chevaux seulement se sont échappés. Nous lui avons tué 5 hommes devant Aiguizy.

R. DE VIENNE.

Annexe n° 3657.

Passy-Grigny, 11 septembre, 15 h. 30.

Général commandant le 3e C. A.[2].

(Renseignement provenant de la cavalerie du 1er corps.)

Tramery, 11 septembre, midi 35.

Rencontré nombreuses patrouilles cavalerie; essuyé feu mitrailleuses devant Aiguizy.

On signale dans la vallée de l'Ardre que des détachements infanterie et cavalerie auraient passé dans la vallée dans la matinée et jusqu'à 11 heures à Tramery, semblant se diriger sur Fismes.

J'ai vu cent hommes personnellement, se dirigeant sur Fismes par Treslon.

---

[1] Note du S. H. — Cavalerie de corps du 1er C. A.
[2] Note du S. H. — Destinataire.

Convoi d'un millier voitures réquisition a passé à Tramery, entre 14 et 22 heures hier, se dirigeant sur Fismes.

(Extrait d'un compte rendu du lieut. de Vienne du 1er C. A.)

P. O. : *Le chef d'E.-M.*[1],

"

Annexe n° 3658.

Ferme du Jard, 1 km. S. Vinay, route d'Ablois[2] à Épernay, 16 heures.

Vinay vient d'être évacué.

Moussy et Pierry sont encore occupés par des petites fractions d'infanterie (15 à 20 hommes), établies en postes.

Les hauteurs est et ouest de la route sont occupées par des postes de cavalerie, hauteur de Moussy[3].

Épernay est encore encombré de troupes de toutes armes et de convois (il l'était à 14 h. 30).

Un uhlan en vedette m'a dit qu'il devait cantonner à Sillery (près de Reims[4]).

(Reçu 17 heures, 11/9/1914.)

Annexe n° 3659.

6e régiment de chasseurs.[5]

—

Venteuil, le 11 septembre 1914, à 19 heures.
(Arrivé le 12 septembre 1914, à 6 heures.)

Duplicata de ma dépêche n° 2, envoyée de Pargny-les-Reims à 10 h. 30, non arrivée, l'estafette ayant été blessée.

Reconnaissance sur Pargny-les-Reims.

Battu le pays jalonné par Châtillon, Jonquery, Champlat, Chaumuzy, Bouilly, Pargny.

Fait à Châtillon un prisonnier du 3e chasseurs à pied, dont la compagnie était dans les bois au nord de Châtillon.

---

[1] Note du S. H. — Du 1er C. A.

[2] Note du S. H. — Lire : Saint-Martin-d'Ablois.

[3] Note du S. H. — Sic.

[4] Note du S. H. — Compte rendu non signé paraissant émaner d'une patrouille du 6e chasseurs, cavalerie de corps du 1er C. A.

[5] Note du S. H. — Cavalerie de corps du 1er C. A., adresse ce compte rendu au 1er C. A.

Vu, à 9 heures, un détachement de 2 compagnies et 5 voitures, allant de Chaumuzy sur Marfaux.

Un convoi de 50 voitures était passé à 8 heures, sur la grand'route allant vers Reims, à hauteur de Bouilly.

D'après les habitants du pays traversé, les colonnes se dirigent vers Fismes, et les convois vers Reims.

En revenant, j'ai trouvé toute la ligne de l'Ardre barrée par des postes allemands.

Ai pu passer seul!

En arrivant vers 2 heures[1] à Paradis[2], ai trouvé tout le pays la Neuville, Champlat, Cuchery occupé par une division allemande environ, les canons braqués dans la direction de Port-à-Binson.

Des habitants m'ont dit que le pont de Damery avait sauté à 8 heures?

Vers 3 heures[3] la division ennemie est partie brusquement dans la direction de Chaumuzy.

WARTELLE.

Annexe n° 3660.

Brouillet (bois à l'ouest), 11 septembre, à 12 heures 20.

Lieutenant Dalmay de la Garennie à commandant la brigade de cavalerie[4].

Une colonne ennemie très importante défile sur la route qui, de Crugny, se dirige vers le nord, toutes armes. J'en suis actuellement à environ 3.500 mètres.

La colonne n'est pas encore entièrement sortie de Crugny. Elle se dirige vers le N. E.

Je vais tâcher de gagner, par le chemin de la cote 101, Courville, et, de là, Breuil et Courlandon.

A. DALMAY DE LA GARENNIE.

---

[1] Note du S. H. — Lire : 14 heures.

[2] Note du S. H. — Ferme à 1.500 mètres S. E. de la Neuville.

[3] Note du S. H. — Lire : 15 heures.

[4] Note du S. H. — Brigade formée par le 7e chasseurs, cavalerie de corps du 3e C. A. et le 6e chasseurs d'Afrique, précédemment rattaché à la 37e D. I. et maintenu au 3e C. A., lors du départ de la 37e D. I. pour la VIe armée.

Annexe n° 3661.

Vézilly, 11 septembre, 13 heures.

Le colonel commandant le 7e chasseurs et 6e chasseurs d'Afrique[1] *à M. le général commandant le 3e C. A.*

Ci-joint :

1° La dépêche reçue, envoyée par un officier en reconnaissance[2].

2° J'ai fouillé entièrement toute la région comprise entre l'itinéraire des 2 colonnes jusqu'à la ligne Vézilly, Aouguy : aucun ennemi n'est signalé.

3° Une troupe de cavalerie de toutes armes, évaluée à une division, s'est repliée au dire des habitants, le matin, de Ronchères sur Vézilly, direction générale Fismes, qui paraît être l'axe de marche des colonnes ennemies.

REY.

Annexe n° 3662.

1 km. nord-est Treslon, route de Rosnay. 11 septembre.

Commandant Parrot[3] *à colonel commandant le 7e chasseurs.*

Treslon est libre, je pousse jusqu'à Rosnay.
D'après le dire des habitants de nombreux convois sont passés hier avec peu de troupes

---

[1] Note du S. H. — Le 7e chasseurs constitue la cavalerie de corps du 3e C. A. Le 6e chasseurs d'Afrique qui appartenait à la 37e D. I., a été conservé par le 3e corps lors du passage de la 37e D. I. à la VIe armée.
[2] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3660.
[3] Note du S. H. — Du 7e chasseurs, cavalerie de corps du 3e C. A.

Annexe n° 3663.

Vassincourt, 11/9, 10 h. 5[1].

Lieutenant Dullin, 6e chasseurs, à M. le général commandant le 5e C. A.

La 29e D. I. tient Vassincourt avec le 6e bataillon de chasseurs, le 111e et un bataillon du 58e, appuyée par son artillerie divisionnaire. — sa gauche tient le bois du Faux Miroir. La division pousse ses éléments au nord jusqu'au canal de la Marne au Rhin. L'ennemi paraît n'avoir au sud de ce canal que de faibles éléments, et avoir porté son gros sur les hauteurs de Laimont au nord de l'Ornain.

DULLIN.

Annexe n° 3664.

Vassincourt, le 11/9, à 16 h. 10.

Le lieutenant Dullin, du 8e chasseurs, à M. le général commandant le 5e C. A.

Rien de nouveau à la 29e D. I. (15e C. A.) .La 57e brigade tient toutes les écluses comprises entre la route Vassincourt, Neuville et Revigny.

L'ennemi ne s'est signalé que par quelques coups de fusil et de canon au moment de l'occupation de ces écluses.

DULLIN.

---

[1] Note du S. H. — Reçu à Venise à 10 h. 50 (répertoire des entrées du 3e bureau de l'E.-M. du 5e C. A.).

Annexe n° 3665.

9e RÉGIMENT DE CHASSEURS.

1er ESCADRON.

Bois cote 95 à 1 km. S. O. de Songy[1], le 11 septembre, à 15 h. 30.

Le capitaine Leborgne cdt le 1er escadron (dirigé sur St-Martin-aux-Champs par M. le général cdt le 17e C. A.).

J'ai fait un prisonnier saxon au village de Pringy; remis ce prisonnier au 11e d'infanterie.

Un escadron environ de uhlans, a quitté Pringy, à 15 heures, se dirigeant vers le N. E.

J'ai fait la reconnaissance de Songy qui est occupé; un homme, le chasseur Concarré a été blessé à la cuisse pendant cette reconnaissance; remis l'homme au 11e d'infanterie.

Les 2 escadrons et les 2 batteries d'artillerie, qui semblent faire partie d'une division de cavalerie, et que j'ai signalés dans mon renseignement n° 1, ont franchi la crête à l'est de la cote 165, se dirigeant sur St-Martin-aux-Champs.

Je vais reconnaître St-Martin-aux-Champs.

LEBORGNE.

Annexe n° 3666.

Vitry-la-Ville, le 11 septembre, à 18 heures 15

Le Lieut-Col Magnin, cdt le 9e chasseurs à M. le Gal cdt le 17e C. A.

Togny-aux-Bœufs, inoccupé. Le 21e chasseurs[2] y est entré vers 17 heures, derrière 1 escadron du 9e chasseurs qui lui en a cédé le soin.

Vitry-la-Ville, défendue par quelques trainards, a été enlevée, vers 16 heures 30, par le 2e escadron du 9e chasseurs.

A St-Martin-aux-Champs quelques coups de fusil contre nos éclaireurs et des salves assez nourries contre un aviateur, qui survolait le village.

Les ponts sur le petit bras de la Marne sont inoccupés. Des villages qui sont sur le grand bras sont partis des coups de fusils, qui m'ont obligé à attendre l'arrivée de l'A. G. de la 34e division, que l'on m'annonce avant un quart d'heure.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 17e C. A.

[2] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 12e corps.

Les indices de la plus grande précipitation se relèvent partout; blessés abandonnés au milieu des champs, objets de toute sorte.

Au dire des habitants, les forces allemandes se replieraient rapidement sur Châlons.

A l'heure où ce compte rendu est écrit, aucune destruction n'aurait été opérée sur les ponts de la Marne.

Les chevaux étant fatigués je couche avec 3 escadrons à Vitry-la-Ville, sous la protection de l'infanterie. Le 4e escadron est rentré à Maisons-en-Champagne. Un chasseur blessé.

Annexe n° 3667.

Villeseneux, 11 septembre, 11 h.

Lieut. cdt le 3e esc. du 10e chasseurs[1] *à M. le Gal cdt la 42e division.*

Rien à Villeseneux ni dans les bois de Mont (sud cote 145, 1 km. S. E. Villeseneux).

D'après les habitants, les Allemands se sont repliés depuis hier soir, 17 h. (infanterie, cavalerie, artillerie), direction Germinon, Chaintrix, en désordre. Ils ont abandonné des munitions (cartouches) en assez grande quantité.

Les derniers éléments ont quitté Villeseneux vers 7 h., ce matin.

La croupe boisée (cote 148), 2 km. ouest de Villeseneux, est libre également.

DE VALENCE.

Annexe n° 3668.

Expédié le 11 septembre, à 5 heures 15.
Lieu de départ : Pierrefitte.

Le colonel cdt le 12e chasseurs à M. le général cdt le 6e corps d'armée.

J'ai un peloton, en reconnaissance vers Issoncourt, un escadron en découverte, vers Benoîtevaux.

Ils ont la mission de me tenir au courant, heure par heure, même par des renseignements négatifs.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de cavalerie rattaché à la 42e D. I.

J'ai pris le contact avec les divisions de réserve : la 65e est vers Longchamps et Neuville-en-Verdunois;

La 67e est sur le front Courouvre, Lahaymeix;

La 75e est vers Nicey, couverte par 2 esc. de réserve vers Rupt-devant-St-Mihiel.

A Courouvre se trouvent 2 régiments de la 133e brigade et un groupe d'artillerie. Lahaymeix va être occupé, à 7 heures 30, par 2 régiments et une batterie.

Annexe n° 3669.

Expédié le 11 septembre, à 8 heures 20.
Lieu de départ : Pierrefitte.

Le colonel cdt le 12e chasseurs à M. le général commandant le 6e corps d'armée.

A 7 heures 20, Benoîtevaux, le bois de Neuville, le bois de Meuse, le quart de réserve, le village de Rambluzin et le village de Récourt sont libres.

La 67e division de réserve fait établir des postes d'infanterie à l'entrée de tous les chemins entre Courouvre et Lahaymeix. La direction de la Meuse est surveillée par 6 escadrons de réserve, : 2, vers Thillombois, 2, vers Lahaymeix et 2, vers Rupt-devant-St-Mihiel.

En résumé, il semble difficile qu'un mouvement, tant soit peu important, de l'ennemi puisse se produire sans être aussitôt signalé entre la route de Bar-le-Duc à St-Mihiel et la route Heippes, Rambluzin, Récourt, Villers-sur-Meuse.

FROTIÉE.

Annexe n° 3670.

11 septembre, 14 heures 30[1].
Lieu de départ : Courouvre.

Capitaine cdt esc. découverte vers Benoîtevaux à colonel cdt 12e chasseurs.

Toujours même inaction ennemie à Benoîtevaux, Rambluzin, Récourt, Villers-sur-Meuse.

Le 13e dragons français me confirme cette inaction. Il occupe Courouvre et Woimbey.

Note du S. H. — Lettre conservée dans les archives du 6e C A. (E.-M., 3e bureau, entrées).

Une division de réserve occupe le pont Courouvre, Lahaymeix. L'autre division, le front Courouvre, Neuville-en-Verdunois; la 3e division est en réserve vers Nicey, Pierrefitte. Les deux premières ont fait des retranchements.

Le fort de Troyon a été attaqué dans la nuit du 9 au 10. L'ennemi a, paraît-il, été repoussé avec des pertes considérables.

Je n'ai reçu la note du général en chef[1] relative à Souilly et Osches, qu'à 13 heures 30 (en voie d'exécution).

Il est probable que ces deux points sont inoccupés car :

1. — Une brigade de réserve y était hier, qui n'est arrivée ici qu'à 4 heures ce matin;

2. — Aucune canonnade n'est entendue de ce côté.

QUESNEL.

Le cycliste qui apporte le renseignement est parti, de Courouvre, à 14 h. 30.

Annexe n° 3671.

Expédié le 11 septembre, à 20 heures 45.

Capitaine cdt esc. sur Benoîtevaux à général cdt 6e corps d'armée.

A 18 heures, au moment où je quittais Courouvre, j'ai été informé par l'officier d'E.-M. de la brigade de réserve que :

1. — Une batterie d'artillerie ennemie s'était installée à la cote 299 (un km. nord-ouest, de Rambluzin);

2. — De l'infanterie (une compagnie) se retranchait dans le bois Chanois, face à Benoîtevaux;

3. — Quelques cavaliers (uhlans) dans les bois au nord de Rambluzin.

Ces renseignements avaient été apportés par des cavaliers de l'escadron de réserve, du 10e dragons. Il était trop tard pour que je puisse les contrôler, mais ils étaient considérés comme certains à la brigade de réserve.

---

[1] Note du S. H. — Il est vraisemblable qu'il s'agit ici du général commandant le 6e C. A. — Le journal des marches du 6e C. A. relate en effet : « En présence de l'inactivité de l'ennemi, le général commandant le 6e C. A. prescrit, à 10 h. 30, à la cavalerie, l'envoi d'une patrouille vers Souilly et Osches, en vue de savoir si l'ennemi continue à tenir cette région.

En tous cas, il n'était pas question de troupes ayant traversé la Meuse; ce sont des troupes détachées de celles que le 6e corps a devant lui.

On disait aussi qu'une bie du 57e d'artillerie avait été chargée par de la cavalerie allemande mais[1] repoussée par le soutien d'infanterie.

QUESNEL.

Vu et transmis.

Le Cel cdt le 12e chasseurs fera vérifier ces renseignements demain 12 septembre au jour.

FROTIÉE.

Annexe n° 3672.

21e RÉGIMENT.

—

Expédié le 11 septembre, à 14 h. 30.
Lieu de départ : 2 km. N.-O. Blacy.

Le colonel cdt le 21e chasseurs à M. le Gal cdt la 24e D. I.

Une colonne ennemie, forte d'un bataillon avec un peu de cavalerie, se retire par la rive gauche de la Marne, ayant environ une heure d'avance sur nos avant-gardes.

Vitry est libre, mais on a dit que les ponts étaient minés.

Je n'ai encore pas la liaison avec le C. C. Mes patrouilles lancées sur Couvrot et Loisy ont reçu des coups de fusil de cavaliers ennemis.

Je continue ma mission.

MONTJOU.

1.500 m. O. de Blacy.

Pris connaissance, au passage, à 14 h. 50.
Ordre donné à 14 h. 30.
La cavalerie 21e chasseurs est en avant.
Maisons-en-Champagne est occupé.
La brigade va s'installer, en halte gardée, à Blacy :

Un btn, aux avant-postes. vers Loisy;
Un 1/2 btn, au croisement des routes Blacy, Maisons-en-Champagne, la Ferrière, Loisy;
Une cie, vers Vitry;
L'art.. en position, d'attente à l'O. de Blacy, couverte par une cie.

MÉRIC[2].

---

[1] Note du S. H. — *Sic.*

[2] Note du S. H. — Colonel commandant la 48e brigade.

Annexe n° 3673.

Expédié le 11 septembre, à 15 h. 45.
Route Blacy, Châtel-Raoul.

Colonel de Montjou, 21e chasseurs, à général Descoings, cdt la 24e division.

Rencontré, à 15 heures, près de Maisons-en-Champagne, le Gal cdt le 17e corps qui m'indique les directions de ses 3 colonnes :

Celle de droite, direction Couvrot;
Celle du centre, direction Soulanges;
Celle de gauche, direction d'Ablancourt.

Ma mission à l'ouest de la Marne me paraissant dès lors inutile je vais passer au N. de cette rivière et j'envoie de nouvelles reconnaissances sur le signal de Gravelines, St-Amand sur-Fion et Aulnay-l'Aître.

MONTJOU.

Annexe n° 3674.

La Colotte, 11 septembre, 7

Commandant Romieux[1] *à général cdt 15e C. A., à Trémont.*

J'ai mes 2 compagnies à la lisière de la forêt sud-est de Sermaize des 2 côtés de la route la Colotte, Sermaize. Les tranchées de la cote 201 sont garnies et on en creusait de nouvelles au sud de 201. J'ai ouvert le feu de la batterie de la Colotte sur ces retranchements dont une partie a été abandonnée. Je pense battre efficacement toutes les hauteurssu l et sud-est de Sermaize et chercher à progresser par ma droite (bois de la cote 196).

J'ai envoyé des liaisons sur Cheminon et le sud d'Andernay. J'attends le rendu compte.

J'ai un 1/2 escadron à Trois-Fontaines, l'autre, à la Colotte, en soutien d'artillerie.

Cdt ROMIEUX.

Note du S. H. — Du 6e régiment de hussards. — Cf. annexe n° 2861.

Annexe n° 3675.

La Colotte, 7 h. 35 [1].
(Arrivé à 9 h.)

Cdt Romieux[2] à général cdt 15e C. A., Trémont.

Liaison prise : 1° avec colonel Mangin[3], à Cheminon, à 4 h. 35 : « Aucun incident cette nuit; les lisières des bois face à le Montoy et à Maurupt sont tenues par nous. »

2° Avec le colonel Capxir[4], sud Andernay, à 6 h. 53. — Ci-joint le rendu compte du colonel. (Le 61e et le 55e garnissent les lisières sud et S. E. d'Andernay, le 40e, en réserve, au centre.)

Mes patrouilles ont vu, à 7 heures, de l'infanterie ennemie traverser, de l'est à l'ouest, la route Sermaize, Cheminon un peu au nord de la lisière du bois le Prieuré. Aux environs de la cote 201 on a compté, vers 7 h. 30, environ 150 hommes se portant en arrière de la crête vers le nord sous le feu de l'artillerie.

Cdt ROMIEUX.

Andernay brûle sous le feu de notre artillerie de la cote 193. Une longue tranchée est signalée à l'ouest d'Andernay, au nord et près de la route Andernay, Sermaize.

J. R.

En communication au général cdt la 30e D. I.. pour renseignement à donner à l'artillerie, en ce qui concerne la tranchée.

P. O. : *Le chef d'E.-M.*[5],

GALON.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu (porté) conservé dans les archives du 15e C. A. parmi les pièces du 11 septembre.
[2] Note du S. H. — Du 6e régiment de hussards. Cf. annexe n° 2861.
[3] Note du S. H. — Commandant la 87e bde (4e D. I. du 2e C. A.).
[4] Note du S. H. — Commandant le 61e R. I. (60e bde, 30e D. I.).
[5] Note du S. H. — Du 15e C. A.

Annexe n° 3676.

La Colotte, 11 septembre, 9 h. 30.

Cdt Romieux[1] *à général cdt 15e C. A.*

J'apprends, par mes patrouilles de droite, qu'Andernay a été évacué entre 5 et 6 heures. Le colonel Valdant[2] y est entré sans tirer un coup de fusil. (Renseignement transmis au colonel Capxir[3].) Le 120e d'infanterie[4] avait, à 9 h. 15, une compagnie à la maison forestière (mi-chemin entre Cheminon et Sermaize) et une autre à la ferme Renauval (2 km. N. E. de Cheminon).

Je me porte sur les hauteurs S. E. de Sermaize en commençant le mouvement par ma droite et en le faisant précéder du feu de ma batterie. J'ai lieu de croire que la cote 201 est évacuée.

Cdt ROMIEUX.

Annexe n° 3677.

Lisière du bois sur la route la Colotte, Sermaize, 11 sept., 12 h.

Cdt Romieux[1] *à G^al cdt 15e C. A.*

Je me porte sur Sermaize de conserve avec un détachement du 2e corps (2 cies du 120e, 1/2 bie, 1 section de mitrailleuses). Sermaize paraît évacué. Le 2e corps est entré sans coup férir dans Maurupt.

Je demande des instructions sur direction ultérieure à donner à mon détachement.

J. ROMIEUX.

La 3e division[5] se porte vers le nord contre l'ennemi en retraite.

J. ROMIEUX.

Je chercherai donc à pousser de Sermaize sur Alliancelles.

J. ROMIEUX.

---

[1] Note du S. H. — Du 6e régiment de hussards. — Cf. annexe n° 2861.
[2] Note du S. H. — Commandant le 55e R. I. (60e B. I., 30e D. I.).
[3] Note du S. H. — Commandant le 61e R. I. (60e B. I., 30e D. I.).
[4] Note du S. H. — Régiment de la 87e bde (4e D. I., 2e C. A.).
[5] Note du S. H. — 2e C. A.

Annexe n° 3678.

Sermaize, 11 sept., 14 heures 15.

Cdt Romieux[1] *à G*^{al} *cdt 15*^{e} *C. A.*

Mon détachement est arrivé à Sermaize à 13 h. 30. Sermaize a été évacué par les Allemands, vers 10 h., partis sans doute dans la direction d'Alliancelles. Ville entièrement brûlée. Quelques cavaliers ennemis en sont sortis devant nous et nous ramassons des trainards.

Les ponts sont intacts; une patrouille, vers Rémennecourt a été arrêtée, à moins d'un kilomètre de Sermaize, par un petit groupe de cavaliers et de fantassins ennemis.

Les 2 détachements dont j'ai pris le commandement montent à 3 esc., 4 cies, 1 bie 1/2, 2 sections de mitrailleuses. Je me porte au nord de Sermaize et fais reconnaître les directions d'Alliancelles et de Rémennecourt, dans l'intention de pousser sur Rancourt.

J. ROMIEUX.

Annexe n° 3679.

16 h. 15[2].
Contrisson (sortie N.)

Le colonel Guérou cdt le 6e *hussards à M. le général cdt le 15*^{e} *corps.*

Situation à 16 h. :

Trois reconnaissances, parties dans les directions indiquées, ont pu passer librement le canal et, sans doute, l'Ornain. — n'ayant ni rebroussé ni fait savoir l'impossibilité de passer.

Un bataillon du 173e[3], un bataillon du 61e[3] gardent les ponts du canal de Rémennecourt jusqu'au passage de la voie Revigny, St-Dizier.

Détachement Morgain[4] a débouché d'Andernay. Fait reconnaître et surveiller le chemin de Contrisson à Sermaize par la prairie. Reconnaissance cycliste, envoyée pour s'assurer

---

[1] Note du S. H. — Du 6e régiment de hussards.

[2] Note du S. H. — Compte endu (porté) conservé dans les archives du 15e C. A. (entrées), parmi les pièces du 11 septembre.

[3] Note du S. H. — Régiment de la 30e D. I.

[4] Note du S. H. — Cf. annexe n° 2283.

si pont du chemin de fer St-Dizier sur l'Ornain était détruit, n'a pu passer, ayant été accueillie à coups de fusil, 800 m. au N. du canal.

Ci-joint 1er renseignement de la reconnaissance sur Rancourt, Vroil[1].

D'après renseignements d'habitants, non encore vérifiés, l'ennemi se serait retiré, à partir de 8 h., sur 2 colonnes : l'une Revigny, Brabant, l'autre. Rancourt, Vroil.
Ai reçu ordre général n° 63.

Pour le colonel,
P. O. : *Le capitaine,*
(Illisible.)

Annexe n° 3680.

Pont de Rancourt, 11 septembre, à 17 h. 5.

Lieut. Parfouru, du 6e chasseurs, à G^al cdt le 15e corps, à Trémont.

Pont de Rancourt libre.
Rancourt ne paraît être occupé que par de faibles détachements ennemis (cyclistes et cavaliers).
Aucun mouvement ne semble se manifester dans le village de Rancourt.

Annexe n° 3681.

Alliancelles (sortie ouest).
Expédié le 11 septembre, à 17 h. 30.

Le maréchal des logis Remy, du 6e hussards, à M. le général cdt le 15e corps d'armée, à Trémont.

Reconnaissance vers Rémennecourt, Alliancelles, Villers-le-Sec, Possesse.

Rémennecourt, occupé par une compagnie du 55e d'inf.[2].
Alliancelles occupé par une compagnie du 120e inf.[3] ayant pour mission de garder et tenir le village dans toutes directions.

---

[1] Note du S. H. — Ce renseignement, daté de Rémennecourt. 15 h. 55, porte : « Quelques cyclistes ennemis au N. de Contrisson sur l'Ornain. Quelques cavaliers au N. de Rémennecourt sur l'Ornain. Une compagnie française (55e) occupe Rémennecourt. »
[2] Note du S. H. — Régiment de la 60e bde (30e D. I., 15e C. A.).
[3] Note du S. H. — Régiment de la 87e bde (4e D. I., 2e C. A.).

Renseignements des habitants et du capitaine commandant la compagnie du 120e[1].

Depuis ce matin, des troupes allemandes se sont repliées, en passant par Alliancelles. Les derniers détachements ont quitté le village vers 16 h. 30, se dirigeant vers Bettancourt-la-Longue où des rassemblements importants auraient lieu.

Des hauteurs de Bettancourt-la-Longue partent des coups de canon, dirigés vers la route de Sermaize et pont de l'Ornain.

Villers-le-Sec est occupé par des forces ennemies m'empêchant de continuer vers Vernancourt, Possesse.

Je rentre à mon régiment.

Maréchal des logis REMY.

Annexe n° 3682.

11 septembre, 17 h.

Maréchal des logis Vuillemot, 10e rgt de hussards[2].

La 10e division de cavalerie a effectué sa marche vers Fismes. Elle a eu l'occasion, vers Chéry, de prendre une partie d'un convoi allemand, après un combat contre des forces assez importantes. Elle s'est ensuite portée sur Fismes. Sur le plateau à l'ouest de Fismes, elle a reçu quelques coups de canon (grosses pièces à boulets explosifs) venant de l'autre rive de la Vesle.

A la faveur de la nuit et mauvais temps, le bataillon, transporté en automobile, appartenant à la 10e division de cav. va tenter un coup de main, pour prendre Fismes.

Un renseignement ultérieur en portera le résultat au 18e corps d'armée.

Maréchal des logis VUILLEMOT.

Annexe n° 3683.

Etrechy, le 11 septembre, à 6 heures.

Le colonel du 13e hussards[3] *à M. le Gal cdt la 19e division, Loisy-en-Brie.*

De l'ensemble des renseignements obtenus, il semble résulter qu'il ne reste pas d'ennemi dans les bois au nord-ouest de la route Montmort, Epernay. Des détachements importants se seraient retirés sur Epernay, mais rien n'a été atteint entre Montmort et

[1] Note du S. H. — Régiment de la 87e bde (4e D. I., 2e C. A.).
[2] Note du S. H. — De la cavalerie de corps du 18e C. A.
[3] Note du S. H. — Régiment de cavalerie rattaché au 10e corps.

Épernay. Quelques éléments légers, dans la direction de Chaltrait; quelques traînards, vers Soulières où une batterie et une compagnie ennemies ont cantonné le 9 au soir.

Une colonne, infanterie et artillerie ennemie, a défilé à Soulières de 22 heures à 5 heures, allant dans la direction de Vertus (nuit du 9 au 10).

Etréchy a été évacué, le 9 au soir, à 18 heures, sur Soulières. Vertus n'est pas occupé. D'après les habitants de Vertus, d'importants rassemblements allemands, comprenant de la grosse artillerie, se trouveraient à Gionges-St-Ferjeu. Un habitant, interrogé sur ces rassemblements, a affirmé que cette artillerie lourde était partie le 10, à 10 heures du matin.

Une reconnaissance d'officier a été envoyée, cette nuit, sur ce point. D'après les renseignements, ce serait la Garde qui aurait retraité en partie par Vertus, pour remonter ensuite sur Epernay. Quelques éléments légers se seraient dirigés sur Villeneuve (nord-est Vertus).

H. DE CHAMPVALLIER.

Je n'ai reçu aucun ordre pour la journée du 11. Je serais heureux de savoir si je suis toujours lié à la 19e division.

H. DE CH.

Ce compte rendu était parti avant que le 13e hussards n'ait reçu ses ordres.

BÉRANGER[1].

Annexe n° 3684.

St-Pierre, le 11 septembre, 11 heures.

Lieutenant de Bonadona, 6e dragons[2], *4e escadron, à M. le général cdt le C. C.*[3].

D'après un habitant, des éléments d'infanterie allemande occupent Orrouy et Gilocourt. Ils font des tranchées dans cette région.

Également d'après un habitant, une colonne, composée de 25 canons et environ 4.000 (quatre mille) fantassins, vient de quitter Verberie et se dirige vers la Croix-St-Ouen.

BONADONA.

---

[1] Note du S. H. — Note ajoutée, au crayon, par le chef d'E.-M. de la 19e D. I., en transmettant ce compte rendu au 10e corps, dans les archives duquel il a été trouvé.

[2] Note du S. H. — De la 5e brigade de dragons (1re D. C.).

[3] Note du S. H. — C. C. Bridoux.

Annexe n° 3685.

2e B. Parc-aux-Dames, 11 sept., 8 h.

Renseignements donnés par le lieut. de Cambacérès, 22e dragons[1] *(5e div. de cavalerie).*

De l'infanterie allemande occupe toute la lisière sud de la forêt de Compiègne (avec de l'artillerie et cavalerie). Elle occupe également Morienval, Eméville où il y a de l'art. lourde.

Des colonnes de convois sont signalées : de Bethancourt, sur Compiègne, et de Villers-Cotterêts, sur Taillefontaine, par Haramont.

A 4 h. 30, Crépy-en-Valois n'était pas occupé (vu par l'officier).

Hier, beaucoup de troupes allemandes circulaient entre Lévignen et Crépy-en-Valois (renseignements d'habitants).

Les troupes allemandes désignées ci-dessus sont des arrière-gardes destinées à protéger la retraite des convois[2].

Gal BOËLLE.

Annexe n° 3686.

11/9, 10 h. 45.

Au colonel cdt le 5e cuirassiers[3].

Dommartin et Lettrée occupés par 5e cuir. et chasseurs[4].

Inf. allemande et 1 bie ennemie installées sur crêtes N. E. de Bussy-Lettrée.

Lieutenant,

(Illisible.)

Les dragons de Séréville[5] sont aux lisières des bois O. de Lettrée.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu adressé au 4e corps.

[2] Note du S. H. — Annotation du général Boëlle, commandant le 4e corps, au bas du compte rendu du lieutenant de Cambacérès.

[3] Note du S. H. — Compte rendu d'un officier du 5e cuirassiers, de la 1re brigade de cuirassiers.

[4] Note du S. H. — 9e groupe de chasseurs cyclistes.

[5] Note du S. H. — 16e brigade de dragons; cette brigade est d'ailleurs improprement dénommée, car le général de Séréville commande la 9e D. C., à dater du 11 septembre, et le colonel Geoffroy, la 16e brigade de dragons.

Annexe n° 3687.

Cote 171 (O. de Dommartin), 10/9[1], 12 h.

Reconnaissance sur Vatry.

Lieut. Quesnel, du 8e cuir. à Cel 8e cuir.[2].

A 11 h. 30, l'A. G. 60e D. R. était à 2 km. S. E. de Lettrée marchant sur Lettrée 2 escadrons de dragons sont vers Lettrée. Vatry a été évacué par l'ennemi. Le canon ennemi, qui tirait de la cote 157 (3 km. E. de Vatry) s'est tu. Je me replie vers la brigade.

(Reçu à Dommartin, à 12 h. 50.)

Annexe n° 3688.

Le Rudlin, 11/9, 14 heures.

Le lieut.-colonel Brissaud, cdt le groupement du Bonhomme, aux cdts groupe 28, groupe 30, groupe Méquillet, groupe Regnault[3].

I

Des indices sérieux font supposer que les Allemands ont évacué la région de Mandray. Le général cdt le groupement des Vosges ordonne de faire rechercher, par des reconnaissances, s'il en est de même devant le front des 1er, 2e et 3e secteurs du groupe Bonhomme.

II

En conséquence :

Le groupe 30 dirigera une reconnaissance offensive de 2 cies, appuyées par la section mitr. du 30e et une section de montagne, sur le Pré des Raves.

Une autre reconnaissance d'une (1/2 cie) du 30e fouillera le ravin de la Morte, au S. du bois du Grand Rein, et les 2 flancs du ruisseau qui descend du Pré des Raves.

Le groupe 28 enverra un peloton de la 3e cie. par le ravin de la Béchine, dans la direction du village du Bonhomme. Pour faciliter ce mouvement, les 3e et 6e cies fixeront l'attention des défenseurs des tranchées ennemies par des feux et quelques pointes offensives; cette reconnaissance sera appuyée par la section Martin, de la 7e bie alpine.

---

[1] Note du S. H. — *Lire :* 11 septembre.

[2] Note du S. H. — De la 1re brigade de cuirassiers, de la 9e D. C.

[3] Note du S. H. — Cf. Groupement du Bonhomme, 10 septembre 19 heures (annexe n° 3208).

La cie Regnault (appuyée par la sect. mitr. du 28e, la section d'artillerie Dana et la cie du 12e qui devait la relever à l'hôtel du Lac Blanc), cherchera à progresser vers l'observatoire de la Tête de Faux et du côté de la côte de Grimaude, Les Mérelles.

Les reconnaissances exécutées par la cie Dobromez et par le détachement Regnault seront complétées par une reconnaissance offensive, exécutée par 2 cies du 256e, qui se porteront, sur la rive droite de la Béchine, dans la direction du village de Bonhomme par les 2 chemins, à un trait, parallèles au thalweg de la Béchine, à 500 m. et 1.000 m. est de ce thalweg.

Cette reconnaissance du 256e, dirigée par le capitaine Delpech, poussera jusqu'à la rencontre de l'ennemi et s'efforcera de s'emparer de la ferme Mathieu (carte 1/80.000e).

III

Toutes ces reconnaissances devront être préparées et entamées avec la plus grande prudence. On s'approchera, en cheminant le plus possible à couvert, jusqu'aux tranchées ennemies, dont l'attaque devra être précédée d'une forte préparation de feux violents d'artillerie, de mitrailleuses, d'infanterie.

On se retranchera sur les points conquis.

IV

Les médecins-majors de chaque btn prendront leurs mesures pour faire suivre chaque reconnaissance des éléments sanitaires nécessaires pour assurer rapidement l'évacuation des blessés.

Nota. — Toutes ces reconnaissances seront déclenchées à 16 heures.

Annexe n° 3689.

Le 11 septembre, à 22 heures.

Message téléphoné.

(Reçu par le cap. Héring, du commandant Gerville.)

Gouverneur de Troyon à gouverneur Toul, 21 heures 30.

Le fort est dans un état lamentable : le casernement est presque complètement détruit. les parapets sont démontés, la caponnière principale du fossé n'existe plus, les parapets sont défoncés; les hommes subissent un bombardement continuel depuis 4 jours,

jour et nuit, avec du 21 cm. L'ennemi fait un tir très précis. Il bombarde moins fort en ce moment. Par certains moments, bombardement par salves de 6 coups. Les hommes font un service exceptionnel de garde et de combat. J'ai eu trois attaques de nuit à supporter. Les hommes couchent dans les passages des casernements; ils sont très fatigués, n'ayant pour nourriture que du pain et de la viande de conserve.

En ce moment, ils sont prêts à riposter à attaque, qui pourrait être sérieuse, les Allemands ayant construit des tranchées aux abords du fort, à moins que le temps ne les en empêche.

En résumé, je suis livré à mes propres moyens, qui ne me permettent qu'une résistance très faible, et encore, l'abri, d'où je cause en ce moment, peut être éventré par le bombardement.

En ce moment, le bombardement prend de grandes proportions.

La tactique du tir est toujours la même.

La position de cette batterie est aux environs de Seuzey.

Ma position est en somme un peu critique. Ma défense consiste actuellement dans l'appui que me prêtent les forts de Génicourt et des Paroches qui, pendant la nuit, arrosent de leurs feux le terrain aux abords du fort. Il faudrait que des mesures soient prises pour me dégager.

Annexe n° 3690.

N° 235/A.

G. Q. G., 11 septembre 1914.

Exemplaire n° 14.

Ordre de marche n° 22

donné par le maréchal Sir John French, G. C. B., etc.,

commandant en chef de l'armée anglaise.

1. — La 1re armée allemande paraît être en pleine retraite, au nord et à l'est, devant notre progression.

2. — L'armée continuera la poursuite demain. La cavalerie fera, de concert avec la cavalerie française à droite et à gauche, tous ses efforts pour harasser l'ennemi en retraite.

3. — Les têtes de corps franchiront la route Saponay, Grand-Rozoy, St-Rémy, Louâtre, à 6 heures.

4. — On s'assurera le passage de l'Aisne et les colonnes se porteront jusqu'aux hauteurs qui dominent cette rivière.

5. — La répartition des routes se fera comme suit :

1er corps. — Route de l'Est : Rocourt, Fère-en-Tardenois, Loupeigne, Bazoches, Longueval, Boury (y compris).

Route de l'ouest : Latilly, Oulchy-le-Château, Arcy-Ste-Restitue, Jouaignes, Courcelles, Pont-Arcy (y compris).

2e corps. — Route de l'ouest : Billy-sur-Ourcq, St-Rémy, Hartennes, Chacrise, Serches, Vailly (y compris) et toutes les routes entre cette dernière et la route de l'ouest du 1er corps (non comprise).

3e corps. — Route de l'ouest : Chouy-la-Loge ferme, Villers-Hélon, Septmonts, Venizel Bucy-le-Long (y compris) et toutes les routes entre cette dernière et la route de l'ouest du 2e corps (non comprise).

6. — Les colonnes de convois et de ravitaillements, divisions de cavalerie emprunteront la route de l'est affectée au 1er corps.

Le 2e corps s'entendra avec le général Gough au sujet de la route à employer pour les convois des 3e et 5e brigades de cavalerie.

Les colonnes de ravitaillements de la cavalerie passeront avant celles du corps d'armée.

.....

Donné à 18 heures.

A.-J. MURRAY, *lieut.-général,*
chef d'état-major général.

Annexe n° 3691.

2e BUREAU.

SECTION CENTRALE
DES RENSEIGNEMENTS.

SECRET.

Bordeaux, le 12 septembre 1914, 8 heures 30.

Bulletin de renseignements n° 72.

Le mouvement de retraite des forces allemandes est général. Les munitions commencent à s'épuiser, les vivres manquent. La 9e division de cavalerie, par exemple, est restée quatre jours sans distributions, 167 chevaux morts d'épuisement dans la matinée du 11.

I. — *Région entre Marne et Oise.*

La 1re armée allemande bat en retraite entre l'Oise et Laon. Le 11. au matin, les IIe et IIIe corps (5e division) ont recueilli la cavalerie, épuisée, au sud de Soissons.

Le corps de droite de la 2e armée allemande, le VIIe, était, dès la matinée du 11, sur la ligne Braisne, Fismes, le reste de la 2e armée et la 4e armée ont repassé la Marne.

Les forces anglaises et françaises les ont poursuivis et n'ont trouvé devant elles, dans la journée du 11, que de faibles résistances. Dans la soirée, elles atteignaient la ligne générale : forêt de Compiègne, Villers-Cotterêts, Fère-en-Tardenois, Bazoches, Epernay, Châlons-sur-Marne.

II. — *Argonne et Meuse.*

La 4e armée allemande a entamé, dès le milieu de la journée du 11, son mouvement de retraite, évacuant Vitry-le-François, où elle s'était fortifiée, et le cours de la Saulx jusqu'à Pargny. Sa droite, attaquée à Sermaize, Revigny, a perdu 4 canons, 5 mitrailleuses, 15 caissons.

Sur le front de la 5e armée allemande, l'ennemi n'a déployé aucune activité. Son aile droite a été rejetée de Laimont et bat en retraite, vers le nord, par Laheycourt et la forêt de Belnoue. L'aile gauche organisait une position au sud de Souilly.

Sur la rive droite de la Meuse, une colonne de 7 à 8.000 hommes (probablement la 33e div. de réserve), venant de Pont-à-Mousson, marchait de Thiaucourt sur Beney, avec flanc-garde de Pannes sur Lamarche-en-Woevre. Aucune attaque n'a été tentée contre les forts de la Meuse.

III. — *Lorraine.*

Les forces françaises ont légèrement progressé; elles occupent la lisière est de la forêt de Champenoux, Vitrimont, Rehainviller, Gerbeviller, devant un ennemi fortement retranché.

La 7e armée allemande a évacué Saint-Dié.

IV. — *Région du Nord.*

Amiens est occupé par des troupes de toutes armes, avec de l'artillerie lourde. La vallée de la Celle est organisée défensivement.

Des détachements ennemis sillonnent la région Amiens, Chaulnes, Roye; il y a de faibles garnisons à Rozières, Roye, Villers-Bretonneux; Clermont a été évacué dans la nuit du 10 au 11.

V. — *Belgique.*

L'armée belge agit vigoureusement contre les troupes d'investissement. Le IXe corps de réserve allemand, qui investissait Anvers et s'était porté vers la France, serait aux environs de Tournai, se dirigeant vers Orchies et Valenciennes.

VI. — *Serbie.*

On annonce officiellement que les troupes serbes ont occupé Semlin.

(G. Q. G. Arrivé le 13/9, 2e bureau, no 8424.)

Annexe n° 3692.

Télégramme[1].

État-major armée (2e bureau) à Claye...? Antilly...?.

De Beauvais (général d'Amade ou 5e D. C.?), le 12/9, à 15 h. 5.

Poste d'Antilly, à 17 h. 50. — Aucune troupe nouvelle ne descend de Maubeuge. Apporterai, demain dimanche, détails intéressants.

Annexe n° 3693.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST.

1er BUREAU.

N° 8284.

Communication téléphonique du commandant Dresch[2].

reçue le 12/9, 17 h. 30.

1° On envoie au G. Q. G. une lettre répondant à la demande de renseignements concernant les prélèvements de matériel d'artillerie à effectuer dans les places. En résumé, on peut disposer de 45 bies de 75, à savoir :

— 15 de sortie, ordinaires.
— 15 de sortie, transformées en bies de campagne, avec caissons 90 T.
— 15 batteries de campagne (6 proviennent d'Algérie, 6 de la 91e D. T., 3 de la 90e D. T.).

Ces batteries sont disponibles dès maintenant. En outre du matériel de ces unités, la 3e direction dispose de 54 canons et de 90 caissons de 75.

---

[1] Note du S. H. — La pièce est un télégramme adressé par E.-M. A. (2e bureau) à la VIe armée dont le quartier général est supposé être à Claye (Souilly), ou à Antilly. (Il est, en fait, à Villers-Cotterêts.)

Les renseignements qu'elle contient émanent de Beauvais, d'où ils ont été envoyés, à 15 h. 5, au ministère de la Guerre (E.-M. A., 2e bureau) par un expéditeur que l'on croit être, soit le général d'Amade (G. D. T.), soit la 5e D. C.

[2] Note du S. H. — Officier de l'E.-M. A., au ministère de la Guerre.

Il n'a pas été fait état des bies de sortie de Dunkerque et du Havre, pour le moment, ni des bies de la D. T. du Cotentin, qui est dans la région du Havre.

La 3e direction aura à transformer en bies de 90 (ou de 95) celles dont elle aura pris le matériel de 75.

2° Actuellement, la 5e direction dispose de 600.000 tentes disponibles. (Vers le 15 octobre, elle aura un million de nouvelles tentes.)

3° Actuellement, la 5e direction dispose, en sus des jerseys des troupes alpines (80.000), de 35.000 jerseys, qui sont achetés et prêts à partir.

4° Actuellement, la 5e direction dispose de plus de 2 millions de couvertures de campement : 800.000 couvertures de couchage auxiliaire,
1.600.000 demi-couvertures,
80.000 couvertures qui viennent d'être achetées.

Pour 2°, 3°, 4°, faire connaître, *le plus tôt possible :*

a. Les besoins à satisfaire par G. R.;

b. L'ordre d'urgence des unités à pourvoir des effets en cause.

5° Harnachements d'attelages.

Les armées demandent 3.300 harnachements à la Daumont (dont 1.800 pour la 17e région, alors que la 3e direction, ne dispose que de 500 (non compris 800 harnachements de selle offerts par l'Espagne).

De plus, il faut 400 harnachements à la Daumont pour 2 groupes de 120...[1] et les harnachements absolument indispensables aux dépôts.

La 3e direction demande qu'on lui indique, le plus tôt possible :

L'ordre d'urgence d'utilisation des 500 harnachements immédiatement disponibles (à quelles armées faut-il les attribuer, — création d'unités nouvelles, — batteries, — sections de mitrailleuses, — sections de munitions de parc ?);

Quels sont les harnachements indispensables pour l'instruction des dépôts?

---

[1] Note du S. H. — Suivent deux mots illisibles.

Annexe n° 3694.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

3e DIRECTION.

ARTILLERIE
ET ÉQUIPAGES MILITAIRES.

2e BUREAU.

Matériel.

4e SECTION.

Bordeaux, le 12 septembre 1914.

Le ministre de la Guerre à M. le commandant du dépôt du parc du 13e corps d'armée, à Clermont-Ferrand.

Comme suite à la dépêche n° 50.804, du 11 septembre courant, je vous prie de faire expédier immédiatement les fusils Mle 1874 M 80 ou 66-74 M 80 et munitions ci-après destinés à remplacer un même nombre de fusils Mle 1886 M 93 et de munitions correspondantes affectés aux troupes d'étapes, savoir :

DESTINATION.	FUSILS Mle 1874 M 80 ou 1866 M 80 avec baïonnette.	CARTOUCHES Mle 1879.
I. *Gares régulatrices :*		
Gray	7.960	796.000
Is-sur-Tille	3.980	398.000
Nevers	2.985	298.500
Les Aubrais	11.940	1.194.000
St-Pierre-des-Corps	9.950	995.000
Angers	4.975	497.500
II. *Stations-magasins :*		
Le Mans	210	21.000
Orléans-Les-Murlins	245	24.500
Les Aubrais	490	49.000
Grenoble	245	24.500
Marseille	490	49.000
Nice	245	24.500

L'expédition de ces armes et de ces cartouches, ainsi que la réception des fusils Mle 1886 M 93 et cartouches correspondantes, seront effectuées dans les conditions prévues par la dépêche n° 50.604 précitée.

Pour le ministre et par son ordre :
Le général directeur de l'artillerie,

Signé : MENGIN.

Annexe n° 3695.

N° 386. Anvers, 12/9/1914, 22 h. 16.

Copie.

(Reçu le 13, à 8 heures.)

Attaché militaire à ministre de la Guerre et à grand quartier général.

N° 47. Dans la nuit dernière, la voie ferrée a été coupée entre Louvain et Tirlemont. Ce matin l'armée belge a continué son offensive qui a été marquée par des progrès à droite et au centre. La gauche a d'abord eu, également, des avantages, mais l'entrée en ligne d'importants renforts, amenés de Louvain, a permis contre-attaque allemande qui a ramené gauche belge sur Demer. La situation reste bonne dans son ensemble et il n'est pas mauvais que l'armée belge attire, en ce moment, du monde devant elle. Toutefois, certains renseignements nous signalent de nombreux trains passés à Liége hier et avant-hier, direction ouest. Je ne crois pas que tous ces trains aient été débarqués devant l'armée belge.

Annexe n° 3696.

Télégramme.

reçu en clair, de St-Pétersbourg, à 22 h. 20 (Paris).

Les troupes russes remportèrent la victoire complète sur les armées allemandes, autrichiennes de Krasnik, et celle de Tomachow les ayant rejetées de l'autre côté de la rivière San, grand succès est aussi atteint par l'armée russe contre l'armée autrichienne à l'ouest et nord-ouest de Lemberg. Les Russes ont fait prisonniers plus de 200 officiers et 30.000 soldats, beaucoup de canons et de munitions.

(Arrivé le 12/9, n° 8360, remis au 2e bureau G. Q. G.)

Annexe n° 3697.

N° 4886.

12 septembre, 8 heures 55.

Télégramme officiel.

Ministre de la Guerre.

Vous prie, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, vouloir bien transmettre à S. A. I. le grand duc Nicolas Nicolaiévitch, le télégramme suivant :

A la suite de 5 journées de bataille, livrées sur un front de 200 kilomètres, et où près d'un million d'hommes ont été engagés de part et d'autre, sur l'Ourcq, autour de Montmirail, de Fère-Champenoise, de Vitry-le-François, de Revigny et jusqu'à Verdun, les Allemands sont en pleine retraite sur tout le front. C'est une victoire complète et je suis heureux de vous en faire part.

J. JOFFRE.

Annexe n° 3698.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

1er BUREAU.

N° 4893.

Au G. Q. G., le 12 septembre 1914.

Note de service.

Prescriptions concernant destination à donner matériel de guerre pris à l'ennemi.

Primo. — Tout le matériel pouvant être utilisé par nos troupes, après transformation, réparation ou aménagement sommaire, tel que harnachement, selle ou attelage, débris de harnachement, objets d'équipement en cuir, caissons, avant-trains, voitures diverses, sera recueilli et livré service étapes, pour être évacué sur l'arrière. Cette prescription est très importante.

Secundo. — Canons, mitrailleuses, fusils, cartouches, explosifs, seront groupés et passés à des formations d'étapes spéciales, relevant de la D. A., qui donnera instructions à ce sujet.

Tertio. — Projectiles et cartouches artillerie seront immédiatement noyés.

P. O. : *L'aide-major général,*
PELLÉ.

Annexe n° 3699.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

1er BUREAU.

N° 5107.

Au G. Q. G., le 12 septembre 1914.

Le général commandant en chef à Monsieur le ministre de la Guerre (cabinet), à Bordeaux.

La nécessité de pourvoir les troupes de tentes-abris a été prévue dès le début de la mobilisation. Par lettre n° 3479, du 4 septembre, je vous ai signalé l'opportunité de commencer les livraisons dans le plus court délai possible.

Les pluies qui persistent, depuis une semaine, et l'abaissement de la température, déjà très prononcé, donnent à cette question un caractère d'urgence immédiate. Une grande partie de nos effectifs doivent bivouaquer au contact de l'ennemi. Si les troupes restent sans abri, leur état sanitaire, qui jusqu'ici a été très bon, empirera rapidement.

Je vous serai donc reconnaissant de faire délivrer, de suite, aux armées, les toiles de tente existant en magasin, en les répartissant proportionnellement aux effectifs, suivant les renseignements qui ont été fournis à cet effet à l'état-major de l'armée. Il y a, en outre, un intérêt majeur à hâter la livraison des commandes de toiles de tente en cours et leur envoi aux armées.

Les ressources dont l'administration militaire dispose, dès maintenant, en demi-couvertures permettraient d'en munir tous nos soldats. Je vous demande de faire constituer, dans chaque station-magasin, un stock de ces demi-couvertures ou de couvertures de campement, correspondant au nombre des rationnaires de l'armée alimentée par cette station-magasin, pour être dirigée sur l'avant quand besoin sera.

On me signale combien, depuis l'abaissement de la température, les ceintures de flanelle du modèle algérien rendent de services aux troupes qui en sont munies. Je vous demande d'en constituer, le plus tôt possible, un stock suffisant pour en doter chaque homme et former une certaine réserve.

Je vous renouvelle ma demande de munir tous les hommes de jerseys suffisamment épais, en prévision d'une campagne d'hiver. Il est à désirer que la distribution puisse commencer dès le début du mois prochain.

Enfin, pour l'hiver, il y a lieu de constituer des approvisionnements de gants, qui deviendront nécessaires avec l'augmentation des froids.

Annexe n° 3700.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

1er BUREAU.

Ordre général n° 16.

Le général commandant en chef porte à la connaissance des troupes le télégramme ci-après qui lui a été adressé, le 11 septembre, par le Ministre de la Guerre :

« Mon cher Général,

« J'ai reçu et je suis heureux de vous transmettre, en saisissant cette occasion de vous renouveler l'expression de mes félicitations personnelles, la lettre suivante de M. le Président de la République :

« Mon cher Ministre,

« Nos vaillantes armées ont de nouveau donné, dans les quatre dernières journées de combats, des preuves éclatantes de leur bravoure et de leur entrain. L'idée stratégique — que le général commandant en chef avait conçue avec tant de clairvoyance et réalisée avec tant de sang-froid, de méthode et de résolution, — s'est traduite dans les opérations récentes par une tactique impeccable.

Loin d'être fatiguées par de longues semaines de marches et de batailles incessantes, nos troupes ont montré plus d'endurance et de mordant que jamais.

Avec le vigoureux concours de nos alliés anglais, elles ont refoulé l'ennemi à l'est de Paris, et les brillants succès qu'elles ont remportés, les magnifiques qualités qu'elles ont déployées sont le gage certain de nos victoires définitives.

Je vous prie, mon cher Ministre, de vouloir bien transmettre au général commandant en chef, les félicitations et les encouragements du Gouvernement de la République.

Croyez, mon cher Ministre à mes sentiments affectueux et dévoués.

Signé : Raymond POINCARÉ.

« Monsieur le président du Conseil a bien voulu me demander de joindre à cette manifestation si flatteuse du chef de l'État, l'expression des vives félicitations du Gouvernement de la République tout entier.

Croyez, mon cher général, à mes sentiments d'affectueuse sympathie. »

Signé : MILLERAND.

Au grand quartier général, le 12 septembre 1914[1].

Le général commandant en chef,

J. JOFFRE.

[1] Note du S. H. — Reçu le 13 septembre, seulement, dans les différentes armées.

Annexe n° 3701.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

2e BUREAU.

Le 12 septembre 1914, 6 heures.

Compte rendu de renseignements n° 86.

Le mouvement de retraite des forces ennemies est général, sur tout le front, dans la direction du nord-est, depuis leur extrême aile droite jusqu'au sud de l'Argonne.

Les troupes allemandes manquent de vivres, les chevaux sont particulièrement fatigués, les munitions commencent à s'épuiser. Il semble y avoir une certaine confusion dans la transmission des ordres aux grandes unités.

La 1re armée allemande bat en retraite entre l'Oise et la ligne Braisne, Laon (les IIe et IIIe C. A., à son aile orientale, ayant servi de recueil aux divisions de cavalerie dans la région de Soissons).

A la 2e armée, le corps le plus à l'ouest (VIIe) s'est replié par Braisne et Fismes. Les forces françaises et alliées, qui ont exécuté la poursuite entre l'Oise et la région de Châlons-sur-Marne, n'ont trouvé devant elles que de faibles résistances et ont atteint, le 11 au soir, le front général : forêt de Compiègne, Villers-Cotterêts, Fère-en-Tardenois, Bazoches, Épernay, Châlons-sur-Marne.

La 4e armée allemande entamait son mouvement de retraite dès le milieu de la journée du 11 septembre, évacuant Vitry (où son aile occidentale avait établi une sérieuse organisation défensive) et le cours de la Saulx, de Vitry à Pargny ; son aile orientale, violemment attaquée par les forces françaises, était chassée de la région Sermaize, Revigny, en abandonnant 4 canons, 5 mitrailleuses et 15 caissons.

Sur le front de la 5e armée allemande, dans la journée du 11, l'ennemi n'a déployé aucune activité ; son aile droite, chassée de Laimont, battait en retraite dans la soirée, dans la direction du nord-ouest, par Laheycourt et la forêt de Belnoue ; son aile gauche, non attaquée, organisait une position au sud de Souilly, dans l'après-midi.

Sur la rive droite de la Meuse, on n'a signalé aucune attaque nouvelle sur les forts, notre cavalerie signalait le 11, à 17 heures, la marche d'une colonne de 7 à 8.000 hommes de Thiaucourt sur Beney, avec une flanc-garde, à gauche, marchant de Pannes sur Lamarche-en-Woëvre. Ces forces appartiendraient vraisemblablement à la 33e D. R., qui a quitté Pont-à-Mousson le 10, dans la matinée.

Sur le front de la 6e armée allemande, les forces françaises ont légèrement progressé et occupent le front : lisière est de la forêt de Champenoux, Vitrimont, Rehainviller, Gerbéviller, devant un ennemi fortement retranché.

A la 7e armée, les Allemands ont évacué St-Dié.

Région du nord de la France. — On signalait l'arrivée à Amiens, le 8, d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie lourde. L'organisation défensive de la vallée de la Celle, au sud d'Amiens, se poursuit activement.

La région Amiens, Chaulnes, Roye, est sillonnée de détachements ennemis; de faibles garnisons seraient à Rozières, Roye, et Villers-Bretonneux. Clermont a été évacué dans la nuit du 10 au 11.

Belgique. — Les Belges continuent à agir vigoureusement, par des sorties, contre les troupes d'investissement d'Anvers.

On avait signalé que le IXe C. R. quittait ses positions d'investissement d'Anvers pour se porter au nord de la France; le mouvement semble arrêté, les Allemands n'auraient pas dépassé Audenarde et Tournai.

Renseignements généraux. — Il résulte de la lecture de plusieurs lettres saisies, provenant de soldats du Ve C. A., que des batteries autrichiennes de canons de siège de gros calibre se trouveraient dans la région de Verdun.

Annexe n° 3702.

N° 4894. Le 12 septembre [1].

Note pour toutes les armées.

Projet.

Dans les opérations de poursuite qui s'effectuent actuellement, il est de la plus haute importance que les troupes ne perdent pas un temps précieux en s'arrêtant, pour attaquer de front, les points d'appui organisés par les arrière-gardes adverses ou les grands obstacles du terrain que l'ennemi pourrait défendre. On devra, au contraire, s'efforcer de les tourner et de les déborder; les fronts affectés aux armées sont suffisamment étendus pour permettre une action dans ce sens.

J. JOFFRE.

[1] Note du S. H. — Télégramme envoyé vers 10 heures, d'après son numéro d'enregistrement au carnet des sorties du G. Q. G.

Annexe n° 3703.

N° 4909. 12 septembre[1].

Télégramme.

Commandant en chef à commandant groupe divisions Rouen, Bois-Guillaume[2].

Réponse à télégramme 47[3].

Direction générale de marche Amiens et non Montdidier. Serez mis au courant de la situation et intentions du commandant en chef par officier de liaison.

J. JOFFRE.

Annexe n° 3704.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 1930.

Au G. Q. G., le 12 septembre 1914.

Instruction particulière pour la IIIe armée.

I. — Le mouvement de retraite des forces ennemies qui ont été rejetées sur la rive droite de la Marne paraît s'orienter vers le nord-est.

A la gauche de la IIIe armée, la IVe armée, disposant de la route Heiltz-le-Maurupt, St-Mard-sur-le-Mont, Ste-Menehould, Grandpré et des communications plus à l'ouest, doit poursuivre dans la direction de Vouziers.

Il est à présumer que les forces ennemies qui sont en face de la IIIe armée ne tarderont pas à se replier elles-mêmes sous la pression de la IVe armée.

---

[1] Note du S. H. — Le 12 septembre à 11 h. 40, d'après le cahier d'enregistrement des sorties du G. Q. G.

[2] Note du S. H. — G. D. T. d'Amade.

[3] Note du S. H. — Non publié. — Cf. télégramme 48 et note *in fine* (annexe n° 3964).

II. — En présence de cette éventualité, vous devrez disposer vos forces de façon à pouvoir entamer une poursuite énergique, vers le Nord, par les terrains libres entre Argonne et Meuse, en vous appuyant aux Hauts de-Meuse et à la place de Verdun.

En tout état de cause, vous auriez à assurer la couverture sur votre flanc droit.

J. JOFFRE.

Le 12, emporté par agent de liaison, à 12 h. 30. { IIIe A. cdt Bel. / IIe A. cap. Fetizon.

Annexe n° 3705.

G. Q. G., 12 septembre, 13 h. 15.

Communication téléphonique [1].

Cdt Bel.
Cap. Cochet.

Les Ire et IIe armées rendent compte, à midi, que. sur tout leur front, l'ennemi recule précipitamment. abandonnant matériel et munitions.

La IIe armée vient d'être invitée à orienter de suite le 20e corps vers la Woëvre (une brigade [2] est déjà sur le plateau de Saizerais).

L'aile gauche de la IVe armée a franchi la Marne autour de Vitry dont les ponts étaient libres et intacts.

A notre gauche. nous sommes arrivés sur le front Fismes, Soissons, Compiègne.

[1] Note du S. H. — Du G. Q. G., à la IIIe armée, transmise par le commandant Bel, reçue par le capitaine Cochet.

[2] Note du S. H. — Il s'agit, semble-t-il, du détachement du colonel Nitard, constitué le 11 septembre avec des éléments des 167e, 169e régiments actifs et du 47e régiment territorial (au total 6 bataillons), appuyés par une batterie et un escadron de la défense de Toul. (Journal des marches du détachement mixte de Saizerais.)

Annexe n° 3706.

3e BUREAU.

N° 4926.

Opérations-Priorité.

Urgent.

Le 12 septembre, 13 h. 20.

Télégramme.

Général commandant en chef à commandant armée, Epinal[1].

En raison situation générale et recul rapide ennemi devant vous, prenez toutes dispositions pour permettre l'enlèvement rapide d'un corps d'armée dans région Diarville, Vézelise.

Conservez toujours éléments surveillance et sécurité sur crête Vosges.

J. JOFFRE.

Annexe n° 3707.

3e BUREAU.

N° 4927.

Opérations-Priorité.

Urgent.

Le 12 septembre, 13 h. 20.

Télégramme.

Général commandant en chef à commandant armée, Neuves-Maisons[2].

En raison situation signalée par votre dernier compte rendu[3], il semble possible et nécessaire exécuter mouvement 20e corps vers le nord, pour agir par rive droite de la Meuse, en direction générale Verdun. Officier de liaison[4] part pour vous mettre au courant de la situation.

J. JOFFRE.

---

[1] Note du S. H. — Ire armée.

[2] Note du S. H. — IIe armée.

[3] Note du S. H. — Cf. IIe armée à G. Q. G., 12 h. 30, annexe n° 3755.

[4] Note du S. H. — Cet officier est vraisemblablement le capitaine Fétizon, qui envoie en effet de la IIe armée un message téléphoné au G. Q. G. le même jour à 22 heures (annexe n° 3085 *bis*).

Annexe n° 3708.

Off. Poste de Antilly, reçu de Nanteuil à 20 h. 45 par téléphone[1].

G. Q. G., à VIe armée, Villers-Cotterêts[2], 13 h. 50.

Afin déborder l'ennemi par l'ouest, la VIe armée, laissant un fort détachement dans l'ouest du massif de Saint-Gobain, pour assurer, en tout état de cause, la liaison avec l'armée anglaise, portera progressivement le gros de ses forces sur la rive droite de l'Oise. Les forces britanniques pourraient s'aiguiller dans la direction du nord. La limite ouest de leur zone serait la route Soissons, Coucy-le-Château, St-Gobain, La Fère, cette route à l'armée anglaise. On signale aujourd'hui des forces actives, environ d'une division, à Montdidier, avec détachement à St-Just-en-Chaussée.

Annexe n° 3709.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4931.

Au G. Q. G., le 12 septembre 1914.

Instruction particulière n° 23.

L'ennemi a été contraint à la retraite devant le front des IXe et IVe armées; si l'ennemi continue à céder devant nos armées de gauche et l'armée anglaise, les dispositions suivantes seront prises après le passage de l'Aisne.

Afin de déborder l'ennemi par l'ouest, la VIe armée, laissant un fort détachement dans l'ouest du massif de St-Gobain pour assurer, en tout état de cause, la liaison avec l'armée anglaise, portera progressivement le gros de ses forces sur la rive droite de l'Oise.

Les forces britanniques seraient aiguillées dans la direction du nord; afin de faciliter leur passage à travers le massif au sud-ouest de Laon, elles disposeraient de la zone comprise entre la route Soissons, Coucy-le-Château, St-Gobain, La Fère (incluse), et la route Longueval, Bourg-et-Comin, Chamouille, Bruyères, Athies (incluse).

---

[1] Note du S. H. — Le 12 septembre 1914.

[2] Note du S. H. — Par ce télégramme, envoyé par le G. Q. G. à Nanteuil-le-Haudouin (par Paris), le 12 septembre, à 13 h. 50, puis, transmis, de là, téléphoniquement, à 20 h. 45, à la VIe armée, le général Joffre fait connaître au général Maunoury les dispositions de l'instruction particulière n° 23 (annexe n° 3709) qui l'intéressent particulièrement. L'instruction n° 23 ne sera reçue que le 13 septembre par la VIe armée.

La Ve armée, se maintenant également, par un détachement, en liaison étroite avec la droite des forces britanniques, passera l'Aisne par sa gauche, le plus tôt possible, de façon à se placer à cheval sur cette rivière.

Aucune modification n'est apportée à l'Instruction particulière n° 22, en ce qui concerne les autres armées.

J. JOFFRE.

Téléphoné à W (Coulommiers) à 14 h. 30, par cdt de Partouneaux, au cap. Loiseau qui fait porter cette instruction, en automobile, à Fère-en-Tardenois (Q. G. W.) et Château-Thierry (Q. G. V^e armée)[1].

Annexe n° 3710.

3e BUREAU.

N° 4973.

Le 12 septembre 1914, 18 h.

Télégramme.

Général commandant en chef à ministre Guerre (Cabinet. — Personnelle), Bordeaux.

Notre gauche a atteint le cours inférieur de l'Aisne, où elle attaque l'ennemi qui en tient les passages. Pas de nouvelles de nos forces qui marchaient vers Reims et Berry-au-Bac. Nous avons franchi la Marne, sans résistance, entre Épernay et Vitry-le-François. Situation sans changement entre Argonne et Meuse. Ennemi en retraite dans la région de Nancy et dans les Vosges.

J. JOFFRE.

Annexe n° 3711.

N° 4994.

12 septembre, 18 heures.

Message téléphoné.

Commandant en chef à maréchal French.

J'ai reçu votre message de 10 h. 15. Je vois, effectivement, un grand intérêt à établir bientôt un plan général d'action pour les opérations ultérieures. S'il vous était possible de faire venir le général Wilson à mon quartier général, soit demain, soit après-demain, je serais heureux de causer avec lui de la situation et de ce qu'il conviendra de faire.

J. JOFFRE.

Note du S. H. — Cette instruction est parvenue à Château-Thierry à 18 heures.

Annexe n° 3712.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4977.

Au G. Q. G., le 12 septembre.

Général commandant en chef à général commandant IVe armée.

Au moment où j'ai donné, le 5 septembre, l'ordre de reprendre l'offensive, je connaissais la situation de la IVe armée.

Les efforts qu'elle a faits pour se reconstituer tout en combattant, l'énergie qu'elle a déployée pour résister, au profit de tous, aux attaques répétées de l'ennemi, l'ardeur qu'elle a su trouver pour prendre à son tour l'offensive, ne m'ont pas échappé.

Je vous exprime personnellement toute ma satisfaction et vous prie de la transmettre aux troupes sous vos ordres.

Le général commandant en chef,

J. JOFFRE.

Annexe n° 3713.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 4993.

12 septembre 1914, 18 h. 30.

Message téléphoné.

Général commandant en chef à commandant IXe armée, Châlons-sur-Marne.

A partir du 13 septembre, inclus, la IVe armée disposera pour la marche du 21e corps, de la route (incluse) *Courtisols, Bussy-le-Château, Somme-Suippes, Somme-Py*[1].

BERTHELOT.

Téléphoné par le cap. de Cuverville, 12 septembre, 18 h. 40, retéléphoné par cap. de Galbert à un officier de la IXe armée venu à Fère-Champenoise à 22 h.

---

[1] Note du S. H. — Une note du G. Q. G. du 12 septembre, 18 h. 30, adressée à la IVe armée, attribue a cette dernière la route Courtisols, Bussy-le-Château, Suippes, Somme-Py. L'élément de route Bussy-le-Château, Suippes, se trouve, de ce fait, appartenir aux deux armées. — (Cf. annexe 4607.)

Annexe n° 3714.

Châtillon, le 12 septembre 1914, 18 h. 30.

Général commandant en chef à général commandant la IVe armée.

Je vois avec plaisir la progression de vos forces; je tiens cependant à attirer votre attention sur la nécessité de redresser, dès demain matin, votre mouvement vers le nord, pour éviter de coincer votre droite sur l'Argonne.

Conservez toujours la liaison avec la IXe armée, par votre 21e corps, pour l'appuyer si cela est utile. Vous pouvez disposer, pour le 21e corps, de la route Courtisols, Bussy-le-Château, Suippes, Somme-Py[1].

Annexe n° 3715.

3e BUREAU.

N° 5006.

Le 12 septembre 1914, 20 h. 30.

Télégramme.

Général commandant en chef à commandant armée, Chavanges[2].

IIIe armée fait connaître que 15e corps est à Revigny, Brabant-le-Roi; 5e corps encore engagé devant Laimont, Louppy-le-Château. Ennemi commence à céder.

J. JOFFRE.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3713

[2] Note du S. H. — IVe armée.

Annexe n° 3716.

3e BUREAU.

N° 5007.

Opérations-Priorité.

Le 12 septembre, 21 h. 5.

Télégramme chiffré.

Général commandant en chef à commandant armée, Epinal[1].

Ai votre télégramme 1717[2]. En raison urgence avoir un corps d'armée dans la Woëvre et impossibilité embarquer ailleurs que dans région Diarville, Vézelise, vous prie désigner un corps d'armée, autre que 14e corps, qui puisse être embarqué le plus tôt possible[3].

J. JOFFRE.

Annexe n° 3717.

N° 3245.

G. Q. G., le 12 septembre 1914.

Télégramme.

Directeur Arrière à ministre Guerre (État-Major, ravitaillement).

Primo. — Vous prie de vouloir bien faire constituer, en raison des difficultés de circulation dans zone dévastée, une réserve, à ma disposition, de vingt-cinq voitures tourisme puissantes et cent voitures moyennes auprès de chacun des trois parcs automobiles ci-après : parc Arboux, Dijon, — parc Stelhé, Vierzon, — parc Lévy, Vincennes.

Secundo. — Le treize août, sous numéro 98 (timbre état-major armée, premier et quatrième bureaux), je vous ai demandé de faire rechercher, sur tout le territoire, véhicules poids lourds ayant échappé à la réquisition. La nécessité d'assurer transports dans zone où chemins de fer seront brisés rend urgente cette recherche; aucune réponse n'a été faite à ma lettre treize août.

Tertio. — Je me renseigne sur capacité de production, en véhicules poids lourds, des maisons de construction existant dans la zone des armées. Vous rendrai compte résultats enquête et vous demanderai, s'ils sont favorables, passer commandes de matériel.

---

[1] Note du S. H. — Ire armée.
[2] Note du S. H. — De 15 h. 25 (annexe n° 3734).
[3] Note du S. H. — Cf. Ire armée, 13 septembre, 1757 (annexe n° 4248).

Annexe n° 3718.

GROUPE DES ARMÉES
DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

DIRECTION DE L'ARRIÈRE.

DIRECTION DES CHEMINS DE FER.

N° 3362.

Le 12 septembre 1914.

Ordre général.

I. — L'ennemi a cédé sur tout le front, abandonnant blessés, matériel et approvisionnements.

Nos armées le poursuivent vigoureusement.

Il est indispensable que les commissions régulatrices assurent la continuité de la poursuite en allant au devant des besoins des armées et en les débarrassant de tous leurs impedimenta.

II. — En conséquence :

1° Toutes les annexes de régulatrices seront renforcées en personnel et ravitaillements, de façon à se transformer, *progressivement*, en régulatrices, sans que ce transfert occasionne aucune perturbation dans les transports de ravitaillements et d'évacuations. La permanence aux régulatrices actuelles sera conservée aussi longtemps que ce sera nécessaire.

En particulier, les boulangeries continueront à y fonctionner et ne seront transportées en avant que sur l'ordre du directeur des chemins de fer. Le pain sera envoyé aux nouvelles régulatrices par wagons entiers qu'on évitera de manipuler, sous prétexte de faire des appoints.

2° Les compagnies de sapeurs suivront les troupes pas à pas. Les commissaires régulateurs tiendront la commission de réseau et le directeur des chemins de fer au courant de leur situation, chaque jour, à 12 heures et à 20 heures. Ils demanderont d'urgence les compagnies de renfort qui seraient nécessaires. Les résultats des reconnaissances d'ouvrages détruits seront adressés, le plus rapidement possible, au directeur des chemins de fer. Ces reconnaissances seront faites, chaque fois que ce sera possible, avec le personnel de la voie de la commission de réseau.

3° Le rétablissement des communications télégraphiques et téléphoniques sera poussé activement en employant, simultanément, les sections techniques de télégraphie et le personnel des compagnies de chemins de fer.

Pour faciliter les communications, pendant cette période de réoccupation des lignes, 2 automobiles supplémentaires sont affectées, aujourd'hui, à chaque commission régulatrice.

III. — *Tableau indiquant les gares* sur lesquelles sont reportées progressivement les gares régulatrices et les armées qu'elles desservent :

Rouen-Sotteville.....	reportée au Bourget.....	VIe armée.
St-Pierre-des-Corps.....	reportée à Noisy-le-Sec.....	V[e] armée.
Le Mans.....	reportée à Villeneuve-Triage.	armée anglaise.
Les Aubrais.....	reportée à Troyes.....	IVe et IXe armées.
Nevers.....	reportée à Bricon-Chaumont.	IIIe armée.
Is-sur-Tille.....	sans changement.	
Gray-Besançon.....	sans changement.	

A partir du 14 septembre, 12 heures, toutes les communications seront adressées respectivement à :

Le Bourget, Noisy-le-Sec, Troyes, Bricon.

En ce qui concerne Le Mans et Villeneuve-Triage, la date à laquelle Villeneuve sera le siège de la commission régulatrice est subordonnée à une entente avec l'état-major anglais et à la fin des transports anglais en cours. En attendant, Villeneuve continuera à fonctionner comme annexe du Mans.

IV. — L'exécution de ces ordres devra être poursuivie avec la plus grande activité de la part de tous, militaires et agents des compagnies. Au moment où ceux qui ont l'honneur d'être sur le front versent leur sang, sans compter, il importe que tout le personnel des chemins de fer militaire, militarisé ou civil, travaille jusqu'à l'extrême limite de ses forces, toujours tendu dans cette unique préoccupation «satisfaire les besoins et les désirs des troupes, contribuer à les pousser en avant en leur assurant la vie matérielle et des munitions.»

Le directeur des chemins de fer,

RAGUENEAU.

Le directeur de l'arrière,

LAFFON DE LADÉBAT.

Annexe n° 3719.

GROUPE DES ARMÉES
DE L'EST.

ÉTAT-MAJOR.

DIRECTION DE L'ARRIÈRE.

DIRECTION DES CHEMINS DE FER.

N° 3363.

12 septembre 1914.

Programme d'ensemble
pour l'organisation des communications
en vue de la marche en avant.

Commissions régulatrices.

Report progressif des commissions régulatrices vers leurs annexes actuelles, savoir :

Rouen-Sotteville (VIe armée), sur *Le Bourget*, éventuellement Achères ou Creil (?);

Le Mans (W), sur *Villeneuve-Triage*;

St-Pierre-des-Corps (Ve armée), sur *Noisy-le-Sec*, éventuellement *Juvisy*, en raison des difficultés d'organisation d'un commandement d'étapes à Noisy.

Les Aubrais (IVe et IXe armées), sur *Troyes*.

Nevers (IIIe armée), sur *Chaumont-Bricon*.

Stations-Magasins.

Interruption des études d'organisation des S. M. de Roanne et Saint-Étienne.

Interruption de l'organisation de Bordeaux en centre de fabrication; son maintien comme centre d'approvisionnement.

Limiter l'organisation de la S. M. de Poitiers à 100.000 rations, comme centre de fabrication et S. M.

Laisser exécuter les mesures, déjà en cours, par les S. M. de Moulins, de Nevers, de Nantes, de Lyon et du Mans, afin de n'apporter aucun trouble à cette organisation et de ne pas ralentir la fabrication du pain.

Reprendre, en réserve, tous les fours portatifs démontables disponibles, de façon à être prêt à créer des centres de fabrication nouveaux dans la zone avant : faire connaître, aussitôt que possible, où et quand ces réserves seront constituées.

Préparer, immédiatement, la reprise de fabrication, avec les fours de[1] construction dans les S. M. de Sens et Troyes, en attendant leur réorganisation complète éventuelle.

Assurer les ravitaillements de St-Cyr, pour que cette S. M. puisse fonctionner à plein.

Le directeur des chemins de fer,
RAGUENEAU.

Le directeur de l'arrière,
LAFFON DE LADÉBAT.

Annexe n° 3720.

12 septembre, 8 heures.

Ire armée à G. Q. G.

Situation connue à 7 heures. — La cavalerie du 14e C. A. est arrivée, hier, à Beulay, et pousse, ce matin, son exploration sur Saales et vallée de Schirmeck.

La 28e div. a poussé, hier, ses A. P. au col de Robache et bois d'Ormont; elle laisse, aujourd'hui, 1 brigade (réserve de C. A.), à St-Dié et pousse sur Ban-de-Sapt, couverte à droite, vers Coinches, par 41e div.

27e div. attaque Raon-l'Étape, avec mouvement débordant à droite.

Corps provisoire qui, hier, a atteint ligne Haut du Bois, Barrémont, ruisseau de Corbé la Haie, bois Hertemeuche, attaque en 3 colonnes :

par Etival, sur Raon-l'Étape;
par Chipote, sur R. l'E.[2];
par bois, sur la Chapelle.

71e D. R. attaque, par une brigade, sur Ménil, Nossancourt et hauteurs E. de Bazien; par une brigade, sur château Villers et Bazien; direction générale Baccarat.

8e corps, en direction générale, attaque Domptail, Azerailles; il a été attaqué ce matin, à sa droite, sur le bois de Feing.

IIe armée vient de faire connaître que les 20e et 16e C. A. continuent à marcher de l'avant et que le Gr. D. R. du Couronné va reprendre mouvement en avant.

(*Capitaine Pichot-Duclos à capitaine Fétizon*[3].)

---

[1] Note du S. H. — *Sic.*
[2] Note du S. H. — *Lire :* «Raon-l'Étape».
[3] Note du S. H. — Tous deux du G. Q. G., le premier en liaison, près la Ire armée.

Annexe n° 3721.

12 septembre.

Message téléphoné.

Cdt Ire armée à cdt en chef.

Situation à 16 heures.

Le 8e corps a dépassé, à 13 heures, la ligne Fontenoy-la-Joute, hauteurs de Domptail. Il pousse rapidement sur la Meurthe.

A la même heure, la cavalerie de la 71e D. R. arrivait à Baccarat.

Le corps provisoire espère, ce soir, avoir ses gros sur la Meurthe et pousser ses avant-gardes à Moyenmoutier, la Trouche. On lui a donné l'ordre de s'étendre vers Étival, pour rendre le 14e corps disponible, pendant que la 41e div. s'étendra à l'ouest vers St-Dié.

La 41e div. a son gros à Laveline et sa cavalerie à Wisembach.

St-Dié a ses maisons intactes, les boulangeries sont ouvertes et on y fait du pain. Mais dans les maisons dont les habitants étaient partis, les armoires sont vides; il n'y a plus ni linge, ni vaisselle, ni, dit-on, argenterie.

La voie ferrée est libre jusqu'à St-Dié, mais, au dire des habitants, le pont de chemin de fer de Raon-l'Étape, sur la Meurthe, est coupé, ainsi que celui de Baccarat.

(*Téléphoné par cap. Pichot-Duclos à cdt de Partouneaux*[1].)

Annexe n° 3722.

Épinal, 12 septembre, 19 heures[2].

Situation de la Ire armée le 12, à 19 heures.

Sur tout son front, la Ire armée atteint la Meurthe, poussant devant elle des arrière-gardes ennemies, qui battent en retraite vers le nord.

Raon-l'Étape et Baccarat sont occupés. On a pris pied au nord de St-Dié. La destruc-

[1] Note du S. H. — Tous deux du G. Q. G., le premier, en liaison près la Ire armée. — Cette pièce est parvenue au G. Q. G. à 16 h. 18 (n° 8270).

[2] Note du S. H. — Pièce parvenue au Q. G. à 19 h. 30 (n° 8302).

tion du pont de Raon-l'Étape a échoué : il n'y a qu'un trou dans la chaussée. Le pont (route et voie ferrée) de Thiaville a une brèche de 20 mètres de large. A Baccarat, une arche complète est détruite. La poste est détruite par le feu, ainsi que toute la partie de la ville entre la poste et la cathédrale.

Le 54e bataillon de chasseurs[1] a pris une compagnie de mitrailleuses.

On a constaté, devant le front, la présence d'éléments du XIVe et XVe corps allemands.

On signale comme particulièrement remarqnable l'organisation des batteries de Ste-Barbe, qui sont complètement recouvertes.

Le capitaine,

PICHOT-DUCLOS[2].

Annexe n° 3723.

IIe ARMÉE. — 12 septembre, 22 h.

Situation connue en fin de journée.

L'ennemi est en retraite sur tout le front de l'armée qui occupe la ligne générale : Pont-à-Mousson, Nomény, hauteurs à l'ouest de Serres, Crion, Sionviller. — Liaison sur la Meurthe avec la Ire armée.

Intentions pour demain : suivre l'ennemi dans sa retraite, jusqu'à la frontière.

Situation en Woëvre :

La 73e D. R., vers Spada, n'a pas encore dégagé le fort de Troyon, qui est toujours bombardé. A l'ordre, exprès, de le faire demain.

2e D. C., à Apremont, où elle fait face à des éléments d'infanterie retranchés dans la région de Nonsard.

Mouvement du 20e C. A. — Le cdt de la IIe armée a déjà donné des ordres pour que le 20e C. A. soit transporté dans la région de St-Mihiel, par autos, par transport tactique en chemin de fer et par voie de terre (troupes montées). Le commencement du mouvement : 13 sept., 8 heures.

Le C. A. sera entièrement rendu dans la région de St-Mihiel 36 heures aprés le début du mouvement.

Dans ces conditions, le commandant de l'armée estime qu'aucune gêne ne sera apportée au transport tactique prévu pour un corps de la Ire armée[3].

---

[1] Note du S. H. — De la division Barbot (C. A. P.).

[2] Note du S. H. — Officier de liaison du G. Q. G. près la Ire armée.

[3] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3758.

Le gal de Castelnau juge inutile, étant donné les effectifs dont il dispose, de rappeler vers Toul la 73e D. R.

Dans sa pensée, elle doit opérer avec le 20e C. A. et la 2e D. C., en partant de St-Mihiel, dans la direction générale d'Étain.

.....

(*Téléph. par cap. Fétizon*).

(*Reçu par lieut.-c^el Paquette*).

Annexe n° 3724.

IIIe ARMÉE. 12 sept., 18 heures.

Le Cdt Bel[1] *au Cap. Büchsenschutz.*

Combats se poursuivant sur le front de l'armée; fusillade très vive, jusqu'à midi, devant le 6e corps — depuis calme. Le 5e est engagé devant Laimont et Louppy-le-Château qui tiennent encore. Le 15e est à Revigny et Brabant-le-Roi. Les divisions de réserve sont à Souilly[2]. Il semble y avoir eu un léger repli devant elles.

On a encore tiré sur Troyon aujourd'hui.

La 2e D. C. est vers Pannes, Nonsard.

La 7e descend la Meuse et doit, pense-t-on, être dans le périmètre de Verdun.

Impression : bien que le front tienne, il semble que l'ennemi commence à lâcher.

On attaquera vigoureusement, demain.

Annexe n° 3725.

Capitaine Faurie[3] *à G. Q. G.*

Situation IXe armée, midi.

1° Les ponts de Châlons et Sarry ont été trouvés intacts ce matin. Tous les autres ponts entre Châlons et Épernay étaient coupés.

2° A midi, le 11e C. A. tout entier et C. C. avaient passé la Marne à Châlons et Sarry; deux divisions d'infanterie les suivent.

[1] Note du S. H. — Officier de liaison du G. Q. G. près de la IIIe armée. — Compte rendu téléphoné à G. Q. G., reçu à 18 h. 35.

[2] Note du S. H. — Il ne peut être question ici, semble-t-il, que de reconnaissances, tout au plus, le détachement avancé du 3e G. D. R. (134e B. I.) atteignant seulement Rambluzin en fin de journée.

Note du S. H. — Officier de liaison du G. Q. G. auprès de la IXe A.

Les autres unités passent par moyens de fortune, leur artillerie franchissant, soit à Châlons, soit sur un pont de bateaux établi, par le 9e C. A., à Condé-sur-Marne et qui sera fini à 13 heures.

3° La IXe armée est encadrée, à droite, par le 21e C. A. qui a passé ce matin avec 1 division à Sarry (passage terminé à 10 h. 30), et, à gauche, par le 10e C. A. qui a pu passer, ce matin, à Épernay et dont 1 division était, à 9 heures 30, à Avenay.

4° L'ennemi n'a pas défendu la Marne et s'est retiré plus au nord.

5° Le Q. G. IXe armée sera à Châlons, à partir de 15 heures; liaison télégraphique par D. E. S., qui reste à Fère-Champenoise, aujourd'hui.

Signé : (Illisible.)

(Reçu : 14 heures[1].
12 septembre 1914).

Annexe n° 3726.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

3e BUREAU.

N° 8168.

Coulommiers, 12 septembre 1914, 10 h. 15.

Colonel Huguet à G. Q. G., Châtillon-sur-Seine.

L'E. M. G. anglais me charge de vous soumettre son appréciation sur la situation générale actuelle et les considérations suivantes qu'elle lui suggère.

Il paraît dès maintenant établi que les armées allemandes ne tiendront pas sur la ligne de l'Aisne et vont, dès lors, être obligées de reculer jusqu'à la Meuse. Elles y établiront, sans aucun doute, un très fort barrage, occupant toute la région des Ardennes c'est-à-dire comprenant la ligne de la Meuse (probablement de Liége à Mézières), en tout cas, au moins de Namur à Mézières — prolongée, par la ligne de la Semoy et le sud d'Arlon, jusqu'à la région fortifiée de Thionville.

Dans cette hypothèse, l'E. M. G. anglais estime qu'il est du plus haut intérêt d'arrêter dès maintenant un plan général d'action :

— pour fixer, dès maintenant, les zones d'action des différentes armées, par suite, leur zone de marche, afin que chacune d'elles puisse se porter droit sur son objectif, sans déploiements latéraux, sans difficulté de marche et par suite, ce qui est essentiel, sans perte de temps;

[1] Note du S. H. — Par téléphone; ce message est enregistré au cahier d'enregistrement des entrées du G. Q. G. sous le n° 8224, avec l'indication : reçu le 12/9 à 14 h. 10, message téléphoné.

— pour pouvoir, aussitôt après et sans retard, procéder à une offensive énergique, ne laissant aucun répit à l'ennemi et ne lui laissant pas le temps de se renforcer et de se fortifier sur sa nouvelle position;

— pour arrêter la zone où devra se produire l'attaque principale, ainsi que l'armée qui sera chargée de l'exécuter, étant d'ailleurs entendu que cette attaque sera appuyée par une attaque générale sur tout le front.

Dans le cas où le commandant en chef de l'armée française approuverait ces propositions, un officier général anglais, par exemple le général Wilson, pourrait, sur demande adressée au quartier général anglais, se rendre, au jour qui serait fixé, au grand quartier général français, pour arrêter, dès maintenant, les bases générales du prochain plan général d'action.

(Téléphoné par cap. Loiseau. / Reçu par le cap. de Cuverville.) Le 12 septembre, 10 h. 30.)

Annexe n° 3727.

V° 272 A.

Position de l'armée anglaise le 12 septembre 1914, 19 heures[1].

1er corps d'armée. { 1re division : pointe à Vauxcéré, Longueval.
2e division : pointe à Courcelles, Vauxtin.

2e corps d'armée. { 3e division : Braine, pointe Brenelle.
5e division : Serches, avant-garde à Missy.

3e corps d'armée : Belleu, Venizel.

Division de cavalerie Allenby : Braine et plateau au N.

Division de cavalerie Gough : Ciry-et-Chassemy.

La division Gough a fait prisonniers 100 hommes du 15e régiment et 200 hommes du 13e landwehr. Ces derniers se sont rendus sans combattre; ils venaient de Maubeuge, à marches forcées, et on leur avait dit qu'ils allaient à Paris, qui était pris par les Allemands. Il a été pris également 2 sections de mitrailleuses.

La VIe armée a pris le Mont-de-Paris vers 6 h. (18 h.) [les Allemands y avaient placé de la grosse artillerie] et Soissons est alors tombé en son pouvoir.

BOUDEVILLE[2].

12 septembre, 23 heures.

[1] Note du S. H. — Téléphoné à la Ve armée par la mission française près le G. Q. G. britannique.
[2] Note du S. H. — Officier de la mission militaire française près le G. Q. G. britannique.

Annexe n° 3728.

N° 506.

Reçu de Dammartin le 12/9, à 1 h. 20.
Poste de Nanteuil-le-Haudoin.
Antilly, de Paris, déposé le 12, à 0 h. 50.

Gouverneur militaire de Paris à général Maunoury, cdt VIe armée, Antilly[1].

La région à l'ouest de l'Oise, jusqu'à hauteur de Compiègne, a été abandonnée par l'ennemi qui semble s'organiser sur la ligne de la Somme. Creil et Clermont ont été évacués. Quelques éléments tenaient, le 11 septembre à midi, la région de Venette, à l'ouest de Compiègne. Les deux ponts de bateaux de Verberie ont été repliés, le 9 au soir. Plus de moyens de passage à Pont-Ste-Maxence. Une certaine activité se manifeste autour d'Amiens où on signale l'arrivée de troupes, avec avant-gardes vers Ailly-sur-Noye. Quelques trains circulent sur la ligne de Tergnier à Amiens. Pas de circulation sur les autres voies avoisinantes. Les Allemands réparent les voies de Roye à Compiègne, de Roye à St-Just et la gare de Longueau. On a réquisitionné à Amiens des travailleurs qui travaillent à des retranchements en avant d'Amiens et à Péronne.

Le préfet du Nord fait connaître que les mouvements des Allemands signalés à Tournai semblent arrêtés. On entend la canonnade du côté de Ath.

Annexe n° 3729.

Reçu de Nanteuil, le 12-9-14, à 16 h. 50.
Poste de Antilly.
Villers-Cotterets, de Paris.

Gouverneur militaire à cdt VIe armée, à Villers-Cotterets[2].

Je reçois d'un informateur sérieux le renseignement suivant :

Troupes allemandes étaient hier dans la région Montdidier, Roye; étaient prêtes à partir, aujourd'hui 12 septembre, à 8 heures du matin. Une avant-garde de deux autos mitrailleuses, 50 cavaliers, 1 cie d'.....[3], 1 cie cycliste ont passé à St-Just-en-Chaussée, à 10 heures 1/4, venant de Montdidier, allant vers Clermont. D'après renseignements précis, une forte colonne suit, venant de Montdidier par St-Just, se dirigeant sur Clermont.

[1] Note du S. H. — Par télégramme. — Le même télégramme a été envoyé au G. Q. G.
[2] Note du S. H. — Par message téléphoné.
[3] Note du S. H. — Mot illisible.

Annexe n° 3730.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

N° 1751.

Q. G., le 12 septembre 1914.

Compte rendu de renseignements n° 43.

I. — *Lorraine.*

En face de la Ire armée, et particulièrement vers le centre de cette dernière (région de Baccarat), l'ennemi a substitué, au cours de ces dernières journées, des formations de réserve ou de landwehr aux troupes actives qu'il avait dans la région.

Le XXIe corps semble avoir été maintenu (tous les effets recueillis au cours de la journée par le 8e C. A. indiquent des formations du XXIe corps). Il s'est replié au delà de la Meurthe, dont il a fait sauter les ponts.

Le Ier C. Bavarois a été, au contraire, relevé le 8 septembre et son front a été réparti, à cette date, entre les XXIe et XIVe C. A. Destination du Ier C. Bavarois inconnue. Ces renseignements proviennent d'ordres ennemis saisis.

Le XIVe C. A., à son tour, a été retiré du front le 11 septembre; direction de retraite Domèvre (renseignement trouvé dans les ordres visés ci-dessus et confirmés par un agent du S. R.). Il serait transporté en chemin de fer pour une destination inconnue (renseignements d'agents). Une colonne ennemie, d'environ 12 km. (appartenant peut-être précisément au XIVe C. A.) était signalée en marche, ce matin, de Montigny sur Blâmont; elle aurait pour objectif Sarrebourg (renseignement d'habitants). Ce XIVe corps (Général Von Huene) avait, le 11, son quartier général à Baccarat et comprenait la 28e division, la 29e division, la 60e brigade de landwehr (ordre saisi). Seule, la 60e brigade de landwehr a été laissée en place, se substituant au front primitif du XIVe corps d'armée. En fin de journée, la 60e brigade de landwehr était au delà (rive droite) de la Meurthe.

Le XVe C. A. s'est replié, dans la journée, au delà de Senones et du Ban-de-Sapt.

Le XIVe corps de réserve a continué à montrer aujourd'hui des éléments de la 30e D. R. La 59e brigade de landwehr (80e et 81e régiments) était, hier, vers Chipal (E.-M. à Saales) (renseignement obtenu d'un officier fait prisonnier). L'ensemble de ces forces s'est replié devant le Groupement des Vosges et paraissait tenir, en fin de journée, Provenchères et la hauteur nord du col de Ste-Marie-aux-Mines (Château de Fête).

II. — *Alsace.*

La situation de l'ennemi ne semble pas s'être modifiée sensiblement en Alsace. Toutefois, les Allemands paraissent concentrer, face à Cernay, les forces qu'ils ont dans la région de Mulhouse.

Le chef d'état-major,

DEMANGE.

Annexe n° 3731.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

(Reçu le 12 sept., 8 heures).

Message téléphonique.

De Ire armée (Dussauge[1]) à IIe armée (Miribel[2]).

La 41e division achève de déblayer le massif de Coinches[3]; le 14e corps, arrivé à St-Dié, pousse une division sur Ban-de-Sapt et 1 division sur Raon-l'Étape; à droite, sa cavalerie a poursuivi l'ennemi en retraite, jusqu'à Provenchères.

Le corps provisoire marche sur Raon-l'Étape, la 71e D. R., sur Baccarat.

Le 8e C. A. a été attaqué, ce matin, au bois du Feing[4]; sa 16e division résiste autour de St-Pierremont, la 15e division a pris l'offensive pour la dégager.

Réponse de la IIe.

En face de la IIIe armée, l'ennemi bat en retraite. Après un gros combat, avant-hier, la IIIe armée reprend l'offensive.

IIe armée. — 1 détachement (73e div. inf. et 2e D. C.) essaye de débloquer le fort de Troyon. Pont-à-Mousson est à nous depuis hier. Les troupes de Rehainviller battent en retraite.

Les 16e et 20e continuent à marcher de l'avant.

Le groupe des D. R. du Grand-Couronné va reprendre le mouvement en avant.

---

[1] Note du S. H. — Capitaine Dussauge, de l'E.-M. de la Ire armée.
[2] Note du S. H. — Capitaine de Miribel (E.-M. IIe armée).
[3] Note du S. H. — 7 kilomètres S. E. de Saint-Dié.
[4] Note du S. H. — Sud de Saint-Pierremont.

Annexe n° 3732.

Le 12 septembre, à 11 heures 30.

Message téléphoné.

(Transmis par cap. Dussauge).
(Reçu par cap. Tournès).

Ire armée à IIe armée.

Situation vers 10 heures : Ire armée, en marche sur la Meurthe :

14e C. A., à droite, sur Ban-de-Sapt et Raon-l'Étape.
Corps provisoire a atteint la Chipotte.
La 71e D. R. occupe crête Bazien et forme reconnaissances sur Baccarat.
Le 8e C. A. a enlevé Magnières, inoccupé, et s'élève vers le N.

On compte être ce soir sur la Meurthe.

Il résulte des renseignements, pris sur un officier, qu'un prélèvement sur le 1er C. bavarois a été effectué, le 8 septembre, mais que les XIVe et XXIe C. A. actifs étaient encore là, hier.

Annexe n° 3733.

12 septembre, 12 heures.

Compte rendu de la Ire armée.

La situation de la Ire armée à 11 h. 30 est la suivante :

Le poste de commandement du 14e corps est à Saint-Dié.
Le corps provisoire a atteint la Chipotte, sans rencontrer d'ennemi.
La 71e D. R. était, à 9 heures, à Bazien, sans rencontrer d'ennemi. Sa cavalerie est poussée vers Baccarat. Elle a retrouvé 2 batteries de 75, perdues par le 21e corps dans son mouvement de retraite. Elle a un élément à Ménarmont, pour appuyer le 8e corps qui occupe : les bois de la Horne et du Grand-Bras, le village de Magnières et la cote 337, au nord. Il se porte sur Domptail.

A la IIe armée, le 16e corps continue sa marche sur la Meurthe, sans rencontrer d'ennemi. Il a pris pied dans le bois du Fey et porte un groupe d'artillerie sur Fraimbois, ramassant beaucoup d'armes et de munitions abandonnées.

Devant le front de la Ire armée, on trouve des indices certains de retraite rapide : 2 cadavres d'officiers allemands non enterrés trouvés à la Chipotte. Sur l'un des cadavres on a trouvé l'ordre de retraite donné hier, au XIVe corps allemand, dans l'après-midi. La direction de retraite était Domèvre, par Raon-l'Étape. D'après les notes trouvées sur lui, des éléments du XIVe et du XIe corps étaient encore là hier, mais le Ier corps bavarois a été retiré en partie, le 8 septembre.

Dans toute cette marche on n'a plus trouvé aucun gros canon.

Annexe n° 3734.

N° 1717. D'Epinal, le 12 septembre, à 15 h. 25.

Télégramme.

Armée Epinal à commandant en chef, Châtillon-sur-Seine[1].

Ai désigné 14e corps, actuellement région St-Dié. Dans ces conditions, embarquement dans région Diarville, Vézelise, ne pourrait commencer avant 15 septembre soir.

Vous prie dire si une fraction au moins du corps d'armée ne pourrait être enlevée dans région Bruyères, Laveline[2].

(Reçu par lieut. HENRY).

[1] Note du S. H. — Ire armée à G. Q. G. Réponse à télégramme 4926 (annexe n° 3706). Parvenu au G. Q. G. à 16 h. 20 (n° 8266).

[2] Note du S. H. — Cf. G. Q. G., 5007 (Annexe n° 3716).

Annexe n° 3735.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 1734.

Q. G. A., le 12 septembre, 19 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 34

pour la journée du 13 septembre.

I. Situation et but à atteindre : voir bulletin de renseignements n° 28 ci-joint[1].

La Ire armée s'établira, demain, sur la Meurthe (avant-gardes au delà) et s'y préparera à la reprise des opérations offensives. Elle lancera, en même temps, en avant, des détachements de poursuite chargés de harceler l'ennemi et d'en garder le contact.

II. Mesures d'exécution :

— *8e corps d'armée :* Gros sur la Meurthe, de Vathiménil à Baccarat (exclus).

Avant-postes aux lisières N. E. de la forêt de Moudon et sur les hauteurs d'Hablainville.

Détachement de poursuite dans la direction Domèvre, Blâmont, Saint-Georges.

Liaison avec le 16e Corps (IIe armée) sur la ligne Chènevières, Fréménil, Blemerey (au 8e C. A.).

Zone d'action entre la ligne (incluse), Moyen, Vathiménil, Chenevières, Fréménil, Blemerey — et la ligne (exclue), Moyemont, Roville-aux-Chênes, Doncières, Badménil, Gélacourt, Bronville, Reherrey, Hameau d'Angerviller.

— *71e D. R. :* Gros sur la Meurthe, de Baccarat à La Chapelle (inclus) ;

Avant-postes sur la ligne générale Brouville, Merviller, Veney.

Zone d'action, au S. E. de la zone du 8e C. A. jusqu'à la ligne (incluse) Rambervillers, Ménil, route de Sainte-Barbe au pont de Thiaville, Veney, Saint-Maurice.

— *Corps d'armée provisoire :* Gros sur la Meurthe, de Thiaville à Etival (inclus).

Avant-postes sur la ligne Neufmaisons, La Trouche, Saint-Prayel, Moyenmoutier, Hurbache.

Détachement de poursuite dans la direction Badonviller, Cirey et dans la vallée de la Plaine.

Zone d'action au S. E. de la zone de la 71e D. R. jusqu'à la ligne (incluse), Grandvillers, Frémifontaine, Haut-du-Bois, Saint-Rémy, La Hollande, Hurbache, Ménil.

Note du S. H. — Non reproduit. Cf. Annexe n° 3730.

— *41e Division :* (retirée au Groupement des Vosges). Gros à Saint-Dié.

Avant-gardes tenant la région Ban-de-Sapt, la Montagne d'Ormont et le plateau de Coinches.

Détachement de poursuite vers Saales et la vallée de la Bruche.

L'Instruction particulière d'opérations n° 91 est rapportée en ce qui concerne le rassemblement de cette division à Lépanges.

Zone d'action au S. E. de la zone du C. A. provisoire jusqu'à la ligne (incluse), Le Tholy, Granges, Corcieux, Anould, cours de la Meurthe jusqu'à Saulcy-sur-Meurthe, Coinches, hauteurs S. E. de Bertrimoutier. (Voir plus bas les routes et cantonnements compris dans cette zone qui doivent être laissés à la disposition du 14e Corps.)

— *Groupement des Vosges :* Se maintiendra dans la même situation que précédemment, en se reliant, à l'aide de sa réserve, à la 41e division. Cette liaison se fera par le massif d'Entre-deux-Eaux et la Tête de Behouille (appartenant au groupement des Vosges),

Zone d'action : au S. E. de la zone de la 41e division.

La 66e division sera appelée en réserve dans la région de Corcieux, Gerbépal.

— *14e Corps :* passant en 2e ligne, se rassemblera dans la région Brouvelieures, Biffontaine, La Chapelle, Jussarupt, Lépanges; les routes Saint-Michel-sur-Meurthe, La Bourgonce, Brouvelieures, Laval; et Saint-Dié, Taintrux, La Houssière, Laval, lui seront réservées.

III. *Dispositions diverses :*

Le matériel de 95, donné au 14e C. A., sera laissé, par ce C. A., à Nompatelize et gardé provisoirement par les soins du C. A. provisoire.

La batterie de 120, donnée au 14e C. A., sera affectée à partir de demain à la 41e division.

Le ballon n° 3 opérera pour le compte de cette division et du groupement des Vosges.

Un demi-équipage de pont du 14e Corps, poussé aujourd'hui à Rambervillers, est mis à la disposition de la 71e D. R.

IV. Quartiers généraux (pour les 12 et 13 septembre) :

Armée, Épinal.
8e Corps, Deinvillers.
71e D. R., Baccarat.
Corps d'armée provisoire. Raon-l'Étape.
14e C. A., Saint-Dié (le 12); Bruyères (le 13).
41e division, Plainfaing (le 12); Saint-Dié (le 13).
groupement des Vosges, Gérardmer.

V. Liaisons télégraphiques : seront indiquées ultérieurement.[2]

Le général commandant la Ire armée,

Signé : DUBAIL.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DEMANGE.

---

[1] Note du S. H. — Du 10 septembre (annexe 2682).

[2] Note du S. H. — Cf. *infra :* Complément à l'ordre général d'opérations. Cet ordre a été modifié dans certaines de ses dispositions par rectificatif du 13 septembre, 1745, annexe n° 4247.

Annexe n° 3735 *bis*.

1re ARMÉE.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

N° 1742.

Q. G. A., le 12 septembre 1914.

Complément à l'ordre général d'opérations n° 34 pour le 13 septembre.

V. Liaisons télégraphiques pour le 13 septembre.

Poste de Q. G. A.; poste de jonction; poste de D. E. S. : Épinal, ouvert;

Postes d'armée :

Deinvillers (8e C. A.), ouvert le 13 à 8 heures;
Rambervillers (71e D. R.), (C. A. P.), ouvert;
St-Dié (14e C. A. et 41e div.), ouvert;
Bruyères (14e C. A.), ouvert;
Gérardmer, Corcieux (groupement des Vosges), ouvert;
Damas-aux-Bois, Hillainville, fermés le 13 à 8 heures;
Vomécourt, Ste-Hélène, fermé;
Sercœur, fermé le 13 à 12 heures.

La construction des lignes Rambervillers, Baccarat et Rambervillers, Raon-l'Étape, est poussée activement.

Les postes d'armée de Baccarat (71e D. R.) et de Raon-l'Étape (C. A. P.) seront ouverts le 13 dans l'après-midi. Le poste de Rambervillers sera néanmoins maintenu.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

L'officier de service,

DUSSAUGE.

Annexe n° 3736.

3e BUREAU.

Le 12 septembre, 21 heures.

Communication téléphonique.

Ire à IIe armée, Neuves-Maisons.

Ire armée a atteint, presque sans combat, Meurthe sur tout son front. A trouvé ponts détruits. A pu faire passer faibles avant-gardes sur rive droite. 8e corps est sur front Chenevières, Glonville.

Télégramme suit pour intentions Ire armée demain[1].

Vu à transmettre.
Le chef d'E.-M.,
DEMANGE.

(Transmis 22 heures (cap. Lestien). Reçu par le cap. de Miribel[2].)

Annexe n° 3737.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. A., 12 septembre, ... heures.

Communication téléphonique.

Ire armée à 14e C. A.

Le C. A. provisoire va étendre son front jusque vers Moyenmoutiers. Reliez-vous à lui de ce côté, mais en restant aussi groupé que possible, eu égard à l'éventualité, qui peut se produire, d'un retrait du 14e corps, demain, en arrière de la ligne.

Vu, à transmettre :
Le chef d'E.-M.,
DEMANGE.

---

[1] Note du S. H. — Non publié.

[2] Note du S. H. — Le capitaine Lestien appartient à l'état-major de la Ire armée; le capitaine de Miribel à la IIe armée.

Annexe n° 3738.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

(Reçu le 12 septembre à 10 heures.)

Message téléphonique.

De 8e corps (cap. Naquet-Larroque[1]) à Q. G. A. (cap. Dussauge).

Vallois a été occupé par un bataillon, qui a mis une heure 1/2 à en déboucher, tellement l'ennemi y avait accumulé d'obstacles avant de partir.

Ce matin, Magnières et St-Pierremont étaient encore occupés.

Annexe n° 3739.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

(Reçu le 12 septembre, à 18 heures.)

Message téléphonique[2].

De 8e C. A. à Ire armée.

En fin de journée, le 8e C. A. atteint la Meurthe à Vathiménil et à Flin (15e div.), Glonville (16e div.). Les 2 divisions pousseront leurs A. P. sur la rive droite au delà des ponts qui ont été partiellement détruits et rétablis pour l'infanterie.

Le Q. G. du C. A. est à Deinvillers; celui de la 16e div. à Domptail: 15e div. à Moyen.

Des ponts d'équipage seront établis dans la nuit sur la Meurthe.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la Ire armée près le 8e C. A.

[2] Note du S. H. — Vraisemblablement du capitaine Naquet-Larroque, officier de liaison de la Ire armée près le 8e C. A. — Cf. Annexe n° 3877.

Annexe n° 3740.

Ire ARMÉE. (Reçu le 12 septembre, à 7 h.)

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

Message téléphonique.

De 14e corps (cap. Fabry[1]) à Q. G. A.

De Bruyères 7 heures. La cavalerie a repris le contact hier soir, à Neuvillers-sur-Fave, avec de petits éléments d'une compagnie cycliste. Elle a pu progresser jusqu'à Bouloy.
Le corps d'armée pousse :

la 28e division (1 bde) sur Ban-de-Sapt;
la 27e division, tout entière, sur Raon-l'Étape (mouvement débordant à la droite);
1 brigade de la 28e en réserve à St-Dié.

Il y a lieu d'actionner la 41e division qui va lentement.
Le poste de commandement est à St-Dié.

Annexe n° 3741.

Ire ARMÉE. (Reçu le 12 septembre, à 12 h. 25.)

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

N° 1598.

Message téléphonique.

De 14e corps (capitaine Fabry[1]) à Q. G. A. (capitaine Dussauge).

Capitaine Fabry à Ire armée.

L'évacuation de St-Dié par l'ennemi a été très précipitée. Nombreux équipements et effets d'habillement abandonnés. La gare de St-Dié n'a subi aucune destruction, ni systématique, ni par obus. Entre St-Dié et St-Léonard, une trentaine de détériorations faites par les obus.
C'est aussi probablement le cas dans la direction de Lunéville.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la Ire armée près le 14e C. A.

Opérations du 14e C. A.

La 27e division pousse sur Raon tout entière et, par sa droite, sur la vallée de la Plaine entre Raon et Celles. Liaison étroite avec le corps provisoire. La 28e division a atteint Ban-de-Sapt et continue. Le général Baret[1] fait pousser un bataillon sur Saales. On ne trouve jusqu'ici aucune résistance sérieuse.

Faire marcher la 41e division, qui semble à la traîne.

Annexe n° 3742.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

De St-Dié à Épinal, à 15 h. 30^s.

Message téléphonique.

Capitaine Fabry[3] *à armée, Epinal.*

1° *28e division.* Situation à 14 heures :

Occupe Ban-de-Sapt, pousse des éléments sur Ménil, Chatas, Saales; ce sera le front probablement atteint ce soir. La division n'a rencontré que de faibles arrière-gardes. Elle a 1 bde en réserve à St-Dié.

2° *27e division.* Situation à 15 heures :

Par suite de la présence à St-Blaise et très probablement, à 15 heures, à Raon-l'Étape de la division Barbot[4] (1 bde et 2 groupes d'artillerie), la 27e division s'oriente, par Senones et la Petite-Raon, sur Celles, qu'elle atteindra vraisemblablement ce soir. Faibles résistances d'arrière-gardes.

3° *Le quartier général* (14e C. A.) à St-Dié.

4° *Le 9e hussards,* envoyé avec artillerie sur Provenchères et Saales, n'a pas encore envoyé de renseignements bien précis; il a signalé une certaine activité sur la route de la Grande-Fosse vers Saales, où passent les unités ennemies en retraite. Il ne semble pas avoir dépassé Beulay avant 14 heures.

(***Transmis de St-Dié à Vanémont et réexpédié de Vanémont à Epinal.***)

Signé : (*Illisible*).

---

[1] Note du S. H. — Commandant le 14e C. A.

[2] Note du S. H. — Ce message ne porte pas de date, mais le timbre de réception de la Ire armée indique qu'il est arrivé le 12 septembre à 16 h. 45.

[3] Note du S. H. — Officier de liaison de la Ire armée près le 14e C. A.

[4] Note du S. H. — Du C. A. P.

Annexe n° 3743.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

(Reçu le 12 septembre, à 11 heures.

Message téléphonique.

De corps provisoire (capitaine Desoffy[1] *à Q. G. A. (capitaine Dussauge).*

A 9 heures, l'A. G. du centre (89e bde) a atteint La Chipotte; rien devant elle.

La colonne de gauche (1re div.) a atteint la cote 423 sur la laie sommière.

Pas encore de nouvelles de la colonne Barbot[2], à droite, qui devait marcher sur St-Rémy, Étival.

Sur un officier tué (du 170e), on a trouvé l'ordre de retraite donné, à 2 h. 1/2, hier à . . . . . [3]; direction : La Chipotte, Raon, Domèvre.

L'officier dit[4] qu'il y a eu, le 8 septembre, un premier prélèvement du 1er corps bavarois. Il restait encore le 14e et le 21e.

Annexe n° 3744

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

(Reçu le 12 septembre, à 17 h. 10.)

Message téléphonique.

De officier de liaison du C. A. P. (Cap. Desoffy) à Ire armée.

Situation à 16 heures.

A atteint la Meurthe par la tête de ses gros; les A. G. la dépassent; sa cavalerie est à Neufmaisons où elle a pris, vers 14 heures, le contact des derniers éléments d'arrière-garde.

Les ponts de la Meurthe ont été coupés par les Allemands.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la Ire armée près le C. A. P.

[2] Note du S. H. — Du C. A. P.

[3] Note du S .H. — Plusieurs mots omis.

Note du S. H. — *Sic.*

Le grand pont de Raon permet toutefois de faire passer des voitures avec précaution (il n'y a qu'un gros trou au milieu).

Le pont de Thiaville (à la fois pour chemin de fer et route) a une brèche d'une vingtaine de mètres; la cie du génie estime qu'avec de gros sapins on pourra faire passer les voitures demain dans la matinée.

Les autres passerelles sont détruites.

Le 54e btn chasseurs [1] a pris une compagnie de mitrailleuses tout attelée : 40 chevaux et du matériel.

La retraite des Allemands s'est effectuée avec précipitation.

Le général Delétoille demande si son Q. G. peut être à Raon-l'Étape.

Annexe n° 3745.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

BUREAU TÉLÉPHONIQUE.

(Reçu le 12 septembre, 15 h. 20).

Message téléphonique.

De La Croix-aux-Mines à Épinal.

L'officier de liaison de la Ire armée, auprès du groupement des Vosges, à général cdt Ire armée, à Épinal.

L'ennemi s'est retiré dans les 2 directions de Ste-Marie-aux-Mines et de Saales. Il a établi un barrage à hauteur du col de Ste-Marie (château de Fête); il tient Provenchères et abords.

La 41e division pousse vers le Nord; la 82e brigade a, en ce moment, son gros à Laveline, Verpellière, avec avant-garde à Raves et Bertrimoutier, couverte sur sa droite par des éléments poussés sur la croupe du Sud de Gémaingoutte, vers le bois de Bréhaingoutte.

Le 5e btn de chasseurs [2], à gauche de la 82e brigade, est poussé sur Coinches, venant du col de Mandray; à sa gauche, le 13e alpin [1], venant de Mangoutte, marche sur Remémont. La liaison avec le détachement du col du Bonhomme est assurée par le 22e bataillon alpin [1], qui tient le grand Rain et les croupes au nord, pendant que le détachement du Bonhomme pousse sur les Bagenelles.

[1] Note du S. H. — De la division Barbot (C. A. P.).

[2] Note du S. H. — De la 82e brigade mixte (41e D. I.).

L'artillerie pousse un groupe vers Coinchimont, un autre vers Fouchifol, le dernier à l'ouest de la Planchette [1].

La cavalerie (escadron du 4e chasseurs) est à Wissembach, celle du 14e corps (9e hussards) est à le Boulay (sud-ouest de Provenchères).

Depuis vingt minutes environ, assez forte canonnade ininterrompue, paraissant venir de la direction du col de Ste-Marie et dirigée vers Coinches.

Le général de division est à la Croix-aux-Mines.

Nota : Les bons alpins sont venus dans le nord-est, ayant reçu l'ordre de laisser leurs toiles de tente dans les dépôts.

Le général Putz [2] demande qu'en raison de la saison et du mauvais temps prochain, l'envoi de ces toiles de tente soit demandé d'urgence.

Annexe n° 3746.

12 septembre, 9 h. 30.

De officier de liaison de la 71e D. R. (capitaine Gaston) à Ire armée.

Rien devant la 71e D. R. qui est entrée à Bazien sans un coup de feu.

La cavalerie pousse sur Baccarat.

On a retrouvé 2 batteries de 75 du 21e corps en bon état.

Annexe n° 3747.

(Reçu le 12 septembre, 17 heures).

Message téléphonique.

De officier de liaison de la 71e D. R. (cap. Gaston) à Ire armée.

Situation à 16 h. de la 71e D. R.

Je reviens de Baccarat; la 71e D. R. borde la Meurthe, ayant 1 bataillon à Baccarat.

Une reconnaissance de cavalerie signale que le bois des Bingottes [3] est inoccupé; on n'a pas de renseignements des autres reconnaissances, mais on est convaincu qu'elles ont passé et que les hauteurs de la rive droite sont libres.

[1] Note du S. H. — 1 kilomètre O. de Fouchifol.

[2] Note du S. H. — Commandant le groupement des Vosges.

[3] Note du S. H. — N. E. de Baccarat.

Un ancien gendarme, digne de foi, qui revient de Blâmont, a rencontré ce matin une colonne de 12 kilomètres. A Blâmont il est de notoriété publique que les Allemands se replient sur Sarrebourg.

Le pont de Baccarat a une arche détruite, environ 50 mètres, avec débris pouvant servir d'appui. La cie du génie y est dirigée. La Meurthe est guéable de part et d'autre du pont par un mètre d'eau.

La ligne télégraphique, complètement bouleversée, peut sans danger être rétablie.

L'intention du général cdt la 71e D. R. est de pousser, ce soir, les A. P. sur la rive droite de la Meurthe et de cantonner, sur la rive gauche, la queue des troupes sur la ligne Bazieu, Ste-Barbe.

Annexe n° 3748.

IIe ARMÉE. Q. G. Neuves-Maisons, 12 septembre.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

S.C. N° 2569.

Rapport de l'officier interprète Guiard, sur la cartouche à balle expansive, trouvée à Gellenoncourt après l'évacuation par le 10e régiment bavarois[1].

Ce projectile, bien connu en Allemagne et en Autriche comme balle de chasse, et appelé *Expansivjagdgeschiss* est le plus terrible des projectiles expansifs.

Je me suis longuement servi de ce projectile pour la chasse au chamois, dans le Tyrol, et le connais parfaitement.

Lorsqu'on ouvre un chamois tué avec cette balle on retrouve :

1° le culot de l'enveloppe extérieure (comme un culot d'obus);

2° des fragments déchiquetés et recroquevillés de l'enveloppe extérieure;

3° le noyau de la balle, répandu en fragments irréguliers, gros comme du plomb n° 8.

Si la blessure a deux orifices, on trouve à l'orifice de sortie un cône de chair ou d'intestin sorti à l'extérieur.

La IIe armée a déjà transmis au G. Q. G. une boîte de 50 cartouches avec balles de ce modèle pour pistolet automatique, trouvée dans un caisson du 2e corps bavarois.

L'officier interprète de réserve.

GUIARD.

Transmis au G. Q. G.

Le chef du 2e bureau.

[1] Note du S. H. — Rapport transmis au G. Q. G. le 12 septembre à 17 h. 10 (IIe armée, courri

Annexe n° 3749.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

S.C. N° 3902.

Le 12 septembre 1914, 18 heures 10.

Message téléphoné.

[Transmis de Bayon[1] (renseignement du lieutenant Gigou); reçu par capitaine Tixier.]

Lieutenant Gigou à Q. G. IIe armée.

Reconnaissance d'avion du lieutenant Gigou, de 11 h. 15 à 13 heures.

Les régions Fraimbois, nord Moyen, sont évacuées, ainsi que les parcs de la route St-Clément et de la vallée [2].

Pas de mouvements de troupes sur la route St-Clément, Lunéville; ni Lunéville à Marainviller; Lunéville, Einville. La ferme lisière bois de Mondon nord de la route, quelques voitures. Grande clairière près Mondon, à l'est de Moncel-les-Lunéville, occupée par détachement troupes et quelques voitures.

Annexe n° 3750.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

S.C. N° 2573.

Neuves-Maisons, 12 septembre, 18 h. 25.

Compte rendu de la IIe armée[3].

L'examen des numéros relevés sur les blessés, prisonniers, déserteurs et interrogatoires ont permis d'identifier les corps suivants, qui se sont trouvés en face de la IIe A. dans la journée du 11 septembre.

---

[1] Note du S. H. — Q. G. du 16e C. A.
[2] Note du S. H. — Vallée de la Meurthe.
[3] Note du S. H. — Au G. Q. G.

1° *Devant Pont-à-Mousson et région Champenoux, Moncel :* éléments des 8e et 10e ers. div.

2° *Région de Rémérèville :* éléments de la 9e bde bav. et 10e rgt art. bav. (5e D. I. du IIIe corps bav.).

3° *Région Gellenoncourt, Drouville :* éléments des 10e et 13e rgts infanterie et du 1er B. C. P. de réserve bav. (5e D. R. bav., 1er C. A. rés. bav.).

4° *Région Lunéville, Rehainviller :* éléments de l'ers. bde de la Garde.

5° *A Moncel-les-Lunéville :* 5e rgt bav. (4e D. I. du IIe corps bav.).

6° *A Fraimbois :* la 6e bde (17e et 18e rgts), 3e D. I. du IIe corps bav.

7° *En Woëvre :* des éléments de la D. C. bav.

8° *Sur les Hauts de Meuse (vers Troyon) :* éléments du 10e rgt (5e corps).

Il semble qu'à la date du 11 septembre, les IIe et IIIe corps bav. étaient encore en entier devant la IIe armée, puisque on a trouvé des éléments de chacune de leurs 2 div.

Les blessés, prisonniers, déserteurs sont unanimes à reconnaître que leurs unités ont éprouvé pertes considérables par art.

2 canons et 4 caissons pris à l'O. de Rémérèville.

Observateur à Mt Toulon a signalé, matinée du 12, nombreux mouvements de trains sur voie ferrée Château-Salins, Metz. (Transport de personnel et de matériel.)

(Téléphoné par cap. Maginel à cap. Reboulleau[1].)

Annexe n° 3751.

IIe ARMÉE. 12 septembre, 7 h. 10

Message téléphoné.

Compte rendu au G. Q. G.

Aucun événement sur le front cette nuit.

Un détachement d'infanterie a occupé hier soir Pont-à-Mousson, évacué par l'ennemi.

La 73e D. R., établie sur le ruisseau de Creuë, près de Spada, s'apprête à dégager le fort de Troyon.

(Cap. Tournès à cap. Détroyat.)

---

[1] Note du S. H. — Du G. Q. G.

Annexe n° 3752.

12 septembre. 12 heures.

Message téléphoné.

Le 16e C. A. tient Lunéville et dirige le 1er hussards pour reconnaître si la crête Crion, Sionviller, est encore occupée. Il sera suivi par les 2 btns de chasseurs, qui ont pour objectif l'un la ferme Mohon[1], l'autre Jolivet.

Le 8e C. A.[2] avance aussi

Marques de retraite précipitée, telles que cadavres d'officiers abandonnés.

On a trouvé sur un officier un ordre de retraite générale[3]. On ne sait si cet ordre intéresse absolument tous les corps, ou seulement ceux qui étaient en face de la Ire armée.

(Téléphoné par cdt Jacquant[4] au capitaine Navel[5], à 11 h. 45.)

Le poste de commandement du général cdt 11e division se porte à Hudiviller, où il sera vers 13 heures. Continuer à téléphoner à Rosières.

Annexe n° 3753.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

S.C. N° 2549.

12 septembre, 12 h.

Message téléphoné.

(Transmis par cdt Jacquand à cap. Aublet.)

IIe armée à 16e et 20e C. A.

Faites tout ce qui sera possible pour reconnaître l'amplitude du mouvement de retraite de l'ennemi, le G. Q. G. ayant téléphoné[6] pour avoir ces renseignements, qui sont pour lui des éléments extrêmement importants de décision stratégique.

---

[1] Note du S. H. — 2 kilomètres N. O. de Lunéville.
[2] Note du S. H. — De la Ire armée.
[3] Note du S. H. — Cf. 16e C. A., 3933, 13 septembre, annexe n° 4425.
[4] Note du S. H. — De l'état-major de la IIe armée.
[5] Note du S. H. — De l'état-major du 20e C. A.
[6] Note du S. H. — Message téléphoné non retrouvé.

Annexe n° 3754.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 2548.

Le 12 septembre, à 12 heures 30.

Message téléphoné.

(Transmis par capitaine Aublet.)

Général cdt la IIe armée à préfet Meurthe-et-Moselle, Nancy.

L'ennemi est en retraite sur tout le front. Suspendez immédiatement toutes mesures prises pour l'évacuation de Nancy, en particulier l'évacuation des automobiles.

Annexe n° 3755.

12 septembre, 12 h. 30[1].

Message téléphoné.

IIe armée à G. Q. G.

Devant IIe armée l'ennemi se retire partout.

16e C. A. a occupé Lunéville, complètement évacué, et a atteint la Meurthe, devant laquelle il avait trouvé hier une forte résistance.

20e C. A. a trouvé Drouville et Gellenoncourt évacués; il y avait hier 10 cies allemandes à Gellenoncourt.

D. R. ont trouvé Champenoux évacué.

Partout éléments légers suivent l'ennemi pour prendre son contact.

Un officier, envoyé en reconnaissance sur Nomény, a vu des trains lourdement chargés sur ligne Ch. S.[2], Metz.

Plus un coup de gros canon sur 20e C. A. et Couronné.

(Cdt Jacquand à cap. Fétizon.)

---

[1] Note du S. H. — Parvenu au G. Q. G. à 12 h. 32 (n° 8191).

[2] Note du S. H. — Lire : « Château-Salins ».

Annexe n° 3756.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 2551.

Neuves-Maisons, 12 septembre, 13 h. 15.

IIe armée à G. Q. G.

L'ennemi est en retraite sur tout le front.

Le 16e C. A. occupe actuellement, par des éléments avancés, les alentours de Fraimbois, le bois Fréhaut et Lunéville. Il est en liaison avec le 8e C. A.[1], qui a dépassé Moyen.

Le 20e C. A. progresse partout et s'est avancé jusqu'à Drouville, Courbesseaux, Réméréville, dépassant la lisière est de la forêt de St-Paul.

Le 2e G. D. R. a atteint la lisière est de la forêt de Champenoux (partie sud), la maison forestière de la Bouzule et l'étang de Quercigny. Il occupe Pont-à-Mousson et a poussé un détachement sur Nomény.

Dans la Woëvre, la 2e D. C. tient le front St-Baussant, Xivray, face au N. O. et au S. E. La 73e D. R. était, ce matin, vers Troyon.

Des ordres ont été envoyés pour poursuivre et reconnaître les directions de retraite de l'ennemi.

Le regroupement du 20e C. A. a été commencé dès hier soir.

Pour les canons pris aux Allemands, les renseignements seront donnés ultérieurement[2].

Annexe n° 3757.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 2550.

Le 12 septembre, à 13 h. 30.

Message téléphoné.

[Transmis par cap. Renaud (IIe armée). reçu par cap. Camut (2e gr. D. R.)].

[Ordre au général Durand : En raison situation nouvelle, faites suivre énergiquement l'ennemi.

---

[1] Note du S. H. — De la Ire armée.

[2] Note du S. H. — Un exemplaire de ce document conservé aux archives du G. Q. G. et téléphoné par le capitaine Aublet, de l'état-major de la IIe armée, au capitaine Fétizon, du G. Q. G., comporte la variante suivante : « Quelques canons (10 à 12) pris aux Allemands; détails seront donnés ultérieurement ».

Annexe n° 3758.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 2572.

Neuves-Maisons, 12 septembre 1914, 18 heures.

Ordre particulier pour le 20e C. A.

Dès le reçu du présent ordre[1], le 20e C. A. (non compris la 70e D. R. et l'A. L.) commencera à se rassembler dans la vallée de la Meurthe, ou à proximité, de Rosières à Jarville inclus, prêt à être embarqué le 13 septembre, à partir de 6 heures.

Il ne laissera sur le front que les éléments indispensables pour assurer le contact et la poursuite de l'ennemi, jusqu'à ce que ces éléments puissent être relevés par des troupes du 16e corps ou des 64e et 70e D. R.

Le 20e corps orientera la 70e D. R. en vue de faciliter cette relève. Cette division et l'A. L. resteront, jusqu'à nouvel ordre, sous l'autorité du général commandant le 20e corps d'armée.

Le Q. G. restera à Manoncourt[2].

Le général cdt la IIe armée,

DE CASTELNAU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

---

[1] Note du S. H. — Cf. G. Q. G. Télégramme 4927, annexe n° 3707.

[2] Note du S. H. — Cet ordre est parvenu au 20e C. A. à 19 h. 15.

Annexe n° 3759.

IIe ARMÉE.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
2e BUREAU.
—
S.C. N° 2576.

Le 12 septembre, à 19 h. 45.

Message téléphoné.

(Transmis par cap. Tournès.; reçu par cap. Faux.)

Etat-major Neuves-Maisons à G. Q. G.

L'ennemi a cédé devant tout le front de la IIe armée, qui occupe ce soir la ligne : Lunéville et hauteurs au nord (détachement sur Marainviller[1]), Maixe, Réméréville, lisière est de la forêt de Champenoux au sud de la voie ferrée de Château-Salins, hauteurs du Grand Couronné, avec détachements à Nomény et Pont-à-Mousson.

Les reconnaissances de cavalerie poussées sur le front du 20e C. A. à Einville, Serres, Hoéville, ont trouvé ces localités inoccupées.

Annexe n° 3760.

3e BUREAU.
—
N° S.C. 2577.

Neuves-Maisons, 12 septembre, 21 heures 30.

Télégramme.

IIe armée à 73e D. R.

La 73e D. R. a pour mission de secourir le fort de Troyon. Il est capital qu'elle la remplisse le plus tôt possible avec tous ses moyens. Le gal cdt l'armée pense que la 73e D. R. aurait pu montrer aujourd'hui plus d'activité. Faites connaître les mesures prises.

Note du S. H. — 8 kilomètres est de Lunéville.

Annexe n° 3761.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S.C. N° 2578.

Neuves-Maisons, 12 septembre, 22 heures [1].

Ordre particulier au 20e C. A.

Le 20e C. A. sera transporté dans la région de Saint-Mihiel dans les conditions suivantes :

1° *Par voie ferrée :*

Les embarquements auront lieu à Varangéville et Jarville; dans chacune de ces gares, le 1er train sera prêt et l'embarquement commencera le 13 septembre, à 8 heures; les trains se succéderont ensuite, en principe, de deux heures en deux heures, dans chaque gare.

Un officier de l'E.-M. du 20e C. A., au courant des conditions dans lesquelles les diverses unités du C. A. seront disponibles, se trouvera à 5 heures à la gare de Jarville pour régler, avec un officier de l'E.-M. de l'armée, les conditions de l'embarquement.

Un autre officier de l'E.-M. du 20e C. A. partira avec le 1er train pour remplir à Lérouville les fonctions d'officier de cantonnement pour les unités débarquant à Lérouville et St-Mihiel.

Deux escadrons de cavalerie et les artilleries divisionnaires, étant entendu *la valeur* de 2 artilleries divisionnaires, devront être transportés en chemin de fer de manière à pouvoir appuyer les premières troupes débarquées.

2° *Mouvement par automobiles.*

Un convoi automobile est réuni à St-Nicolas-du-Port et sera prêt, le 13 septembre, à 8 heures, à embarquer 1 régiment d'infanterie, soit à St-Nicolas-du-Port, soit à Dombasle, suivant les indications que lui adressera le général commandant le 20e C. A. Les équipages de ce régiment seront répartis entre les premiers trains partant et devront être joints à ceux des unités transportées en chemin de fer.

3° *Mouvement par voie de terre :*

Le reste de la cavalerie et de l'art., les T. R., P. et C. feront mouvement par voie de terre par Toul et Commercy. L'artillerie de corps et l'A. L. du 3e rgt (155 C. T. R. et 120 Baquet) devront être mises en marche le 13 septembre; leur mouvement sera réglé de façon à atteindre St-Mihiel le 15 septembre, avant 10 heures. Le 20e C. A. emmènera également les 2 bies de 120 L. du 4e rgt. d'art à pied.

---

[1] Note du S. H. — Parvenu au 20e C. A. le 13 septembre à 0 h. 10.

Alimentation.

Toutes les troupes embarquées devront emporter les vivres du jour et 2 jours de vivres de réserve. Un jour de vivres de débarquement arrivera, le 14 dans la matinée, à St-Mihiel: les effectifs à ravitailler le 14, au moyen de ces vivres de débarquement. seront télégraphiés le plus tôt possible à l'E.-M. de l'armée. Il en sera de même le 15.

Le ravitaillement quotidien du 13 sera touché par les convois, dans les conditions habituelles, à Ceintrey.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

Signé : ANTHOINE.

Annexe n° 3762.

Le 12 septembre, à 8 heures 30.

Message téléphoné.

(Transmis par cdt Dosse; reçu par cap. de Miribel).

Commandant Dosse[1] *à IIe armée.*

Au nord de Gerbéviller, l'ennemi a évacué les premières tranchées qu'il occupait. Nos reconnaissances avancent sans tirer un coup de fusil. Les reconnaissances du ravin 264[2] n'ont pas révélé la présence de l'ennemi de ce côté. La 31e div. marche sur bois du Fey, bois du Four et bois des Rappes.

Le général cdt le 16e C. A. se rend à la 74e D. R. pour actionner un mouvement sur Lunéville. On est décidé à une attitude extrêmement agressive.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIe armée près le 16e C. A.

[2] Note du S. H. — La cote 264 est à 2 kilomètres 800 N. E. de Gerbéviller.

Annexe n° 3763.

Le 12 septembre 1914, à 9 h. 50.

Message téléphoné.

(Transmis par sapeur télégraphiste; reçu par capitaine Aublet)

Commandant Dosse[1] à IIe armée, Neuves-Maisons.

La 32e div. vient d'occuper le bois Fréhaut. La 1re ligne de la 74e D. R. atteint Chaufontaine[2]. Le 1er hussards, puis l'infanterie, sont lancés sur Lunéville, que les habitants affirment être évacué. Je suis le mouvement sur Lunéville.

Annexe n° 3764.

Le 12 septembre, à 11 heures.

Message téléphoné.

(Transmis par commandant Dosse[3]; reçu par commandant Jacquand).

16e corps à IIe armée.

Le 16e corps tient actuellement Lunéville, les lisières N. du bois de Fréhaut, les alentours de Fraimbois (village sur lequel tiraient[4] encore ce matin). Dans le bois du Four et le bois du Fey on retrouve de nombreux fusils et des tas de munitions. Cadavres en quantité, notre artillerie a fait des massacres, hier et avant-hier. Sur la droite, la 15e divi-

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIe armée près le 16e C. A.
[2] Note du S. H. — 1.800 mètres N. E. de Rehainviller.
[3] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIe armée près le 16e C. A.
[4] Note du S. H. — *Sic.*

sion[1] a fait savoir, mais il y a déjà de cela 3 heures, qu'elle rencontrait de la résistance. Le 1er hussards a reçu pour mission de se porter sur la crête Crion, Sionviller; il sera suivi par les 2 bataillons de chasseurs qui ont pour objectif la ferme de Mohon[2] et Jolivet. Dès que l'on sera sûr que la crête Crion, Sionviller, n'est plus occupée par l'ennemi, la 74e sera poussée en avant.

(Communiqué aussitôt au 20e C. A.).

Annexe n° 3765.

Le 12 septembre, à 13 h.

Message téléphoné.

[Transmis par cdt. Dosse[3]: reçu par cap. Maginel (IIe armée)].

1° *Renseignements donnés par le curé de Fraimbois, à 10 heures.*

Les Allemands ont reçu l'ordre de départ le 11, à 20 heures. Il y avait à Fraimbois une brigade d'infanterie. Ils sont partis par le pont de Saulcy à travers la forêt de Moudon, direction Manonviller. Le curé, chez lequel avait logé le général de brigade, a été emmené comme prisonnier et lâché à hauteur de Mississipi[4], d'où il est revenu vers Lunéville, sans rencontrer un Allemand. Il croit que les ponts de Moncel et de Lunéville sur la Vezouse sont détruits.

2° *Renseignements donnés par Mme Adam, propriétaire à Chanteheux*[5]. — De l'artillerie et des colonnes d'infanterie ont passé le pont de Chanteheux, se dirigeant direction de Sionviller et Crion. Des convois se trouvaient sur cette route.

Les gués de la Vezouse ont été remplis de herses et de ronces.

L'état-major bavarois (drapeau bleu et blanc) a quitté Chanteheux hier à midi, direction Sionviller.

---

[1] Note du S. H. — Du 8e C. A. (Ire armée).
[2] Note du S. H. — 2 kilomètres N. O. de Lunéville.
[3] Note du S. H. — De l'état major de la IIe armée, officier de liaison près le 16e C. A.
[4] Note du S. H. — 1.200 mètres N. de pont de Saulcy.
[5] Note du S. H. — 3 kilomètres N. E. de Lunéville.

Annexe n° 3766.

Le 19 sept. 1914, à 16 heures.

Message téléphoné.

(Transmis par cdt Dosse[1]; reçu par cdt Boullaire).

Belchamp[2] à IIe armée.

Je rentre de Lunéville, où j'ai vu 2 bataillons régiment Bluzet[3] qui n'avait[4] pas encore franchi lisière N. Lunéville. La cavalerie arrive sur crête Sionviller, Crion. Les bataillons de chasseurs doivent avoir atteint ferme Mohon[5] et Jolivet. Des ordres sont donnés pour porter une brigade au delà la Meurthe.

Le pont faubourg de Viller[6] coupé. Il n'existe actuellement qu'une passerelle infanterie pour franchir Meurthe (à côté pont de Viller); ordres sont donnés pour que équipage de pont vienne Lunéville. Pont chemin de fer sur Meurthe coupé (très sérieuse brèche).

Au moment où je m'en allais (15 h. 30), grosse explosion suivie *énorme* fumée entendue dans direction Manonviller[7].

Rien à signaler aux 31e et 32e divisions.

Bluzet a fait fusiller sous-officier allemand pour avoir violé une femme devant son mari.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIe armée près le 16e C. A.
[2] Note du S. H. — P. C. du 16e C. A.
[3] Note du S. H. — 223e R. I. (148e brigade, 74e D.
[4] Note du S. H. — *Sic.*
[5] Note du S. H. — 2 kilomètres N. O. de Lunéville.
[6] Note du S. H. — Faubourg S. O. de Lunéville.
[7] Note du S. H. — 12 kilomètres est de Lunéville.

Annexe n° 3767.

Le 12 septembre, à 10 h. 30.

Message téléphoné.

(Transmis par cap. Camut (liaison 20e C. A.); reçu par cap. Tournès).

Situation 70e D. R. à 10 heures.

Détachement Ferry[1] continue à progresser; forêt St-Paul et tranchées le long de la rivière sont évacuées par ennemi.

226e[2] met en état de défense lisière est forêt St-Paul et bois d'Haraucourt.

Détachement Ferry a pour objectif Rémérèville. Il s'avance par le moulin et pousse éléments sur la tuilerie.

Toute l'artillerie allemande, qui était près Rémérèville, a beaucoup souffert feu de notre artillerie; en particulier 3 batteries à 246 (lisière est forêt St-Paul) ont été abandonnées, hier soir, par personnel. L'artillerie allemande ne tire plus sur tout le front.

Colonel d'Ollone[3] avait atteint à 6 h. 30 grande tranchée N. S. dans la forêt de Champenoux et rendait compte forêt paraissant faiblement occupée[4].

A la 39e div., le 2e B. C. P.[5] est entré 7 h. 15 Gellenoncourt; il s'avance actuellement sur Courbesseaux et occupe crête entre Gellenoncourt et Courbesseaux.

---

[1] Note du S. H. — 41e et 43e R. I. C., 2 bataillons 69e et 79e R. I., 2 groupes A. C. 20, 1 escadron 5e hussards.

[2] Note du S. H. — De la 139e brigade (70e D. R.).

[3] Note du S. H. — Du 286e R. I. (128e brigade, 64e D. R.). Commande un détachement composé de 1 bataillon du 252e R. I., 2 compagnies du 275e R. I. et 1 bataillon du 286e R. I.

[4] Note du S. H. — Compte rendu non publié.

[5] Note du S. H. — De la 21e brigade (11e D. I.).

Annexe n° 3768.

Le 12 septembre, à 11 h. 15.

Message téléphoné.

(Transmis par le cdt d'Amarzit[1], reçu par le commandant Jacquand.)

Le 20e C. A. tient Rémérèville, Gellenoncourt, Drouville. Il va continuer à pousser des éléments légers pour suivre l'ennemi et reconnaître l'amplitude du mouvement de retraite.

Annexe n° 3769.

12 septembre, 11 h. 30.

Message téléphoné.

(Transmis par cap. Camut; reçu par cap. de Miribel.)

Situation sur le front du 2e G. D. R. à 10 heures.

Détachement Neltner[2]. au N. de la voie ferrée, occupe la laie N. O.-S. E. partant de la ferme de la Fourasse (face au N. E.) — 2 cies à la Bouzule. Le 143e[3] (qui appartenait à la brigade Sibille)[4] a relevé le 169[5] et occupe la corne N.E. de la forêt de Champenoux jusqu'au chemin de Velaine à Champenoux. Le 169 a été replié sur Seichamp.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIe armée près le 20e C. A.

[2] Note du S. H. — 314e R. I. et 1 bataillon 325e R. I. (59e D. R.).

[3] Note du S. H. — De la 64e brigade (32e D. I.).

[4] Note du S. H. — Brigade temporaire comprenant les 143e et 53e R.I. et commandée par le général Sibille, commandant la 64e brigade.

[5] Note du S. H. — Ou, plus exactement, le régiment de Toul (2 bataillons 168e R. I. et 1 bataillon 169e R. I.).

Le détachement d'Ollone[1] tient, au sud du chemin Velaine, Champenoux, la grande tranchée de la forêt.

Aucune action d'infanterie.

A partir de 10 heures l'art. doit ouvrir le feu sur les centres de résistance ennemis de Maison forestière, crête N. E. Champenoux, Mazerulles.

Annexe n° 3770.

12 septembre, 11 heures 45.

Message téléphoné.

(Transmis par capitaine Camut[2]; reçu par cdt Jacquand.)

2e G. D. R. à IIe armée.

Le général Durand[3] mis au courant du mouvement de retraite de l'ennemi sur le front des 16e et 20e C.A., a donné l'ordre de pousser des éléments légers pour suivre l'ennemi et connaître l'amplitude de son mouvement de retraite[4].

---

[1] Note du S. H. — 1 bataillon 286e R. I., 1 bataillon 252e R. I., 2 compagnies 275e R. I.
[2] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIe armée près le 2e G. D. R.
[3] Note du S. H. — Commandant le 2e G. D. R.
[4] Note du S. H. — Cf. 2e G. D. R., 918, annexe n° 3945.

Annexe n° 3771.

IIIe ARMÉE.

N° 234.

(Reçu 12 sept., 8 h. 30.)

Message téléphoné.

E.-M. Ligny[1] *à G. Q. G.*

Compte rendu de renseignements 6 h. 30.

Nuit sans incident, à part une affaire d'avant-poste à Érize-la-Petite. La vallée de l'Ornain est évacuée par l'ennemi, qui a des arrière-gardes retranchées en face de notre front, sur la ligne hauteurs de Villers-aux-Vents, Louppy-le-Château, signal d'Érize-la-Petite.

(Copie au 2e bureau.)

Annexe n° 3772.

IIIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

N° 2/237.

Ligny-en-Barrois, le 12 septembre.

Bulletin de renseignements n° 28[2].

Dans les journées des 11 et 12 septembre, le succès des armées françaises s'est affirmé par une progression générale, de la gauche dans la direction de Soissons, du centre vers la Marne entre Dormans et Vitry-le-François, de la IVe armée au nord de la Saulx et de l'Ornain.

En Lorraine, devant les Ire et IIe armées, l'ennemi a reculé précipitamment, abandonnant matériel et munitions.

Dans la lutte de cinq jours, que la IIIe armée vient de soutenir contre un ennemi très supérieur en nombre, elle a non seulement conservé ses positions, mais encore progressé par sa gauche jusqu'à l'Ornain. Devant tout son front, l'ennemi reste inactif et semble se retrancher.

P. O. : *Le chef d'état-major*.

[1] Note du S. H. — IIIe armée.

[2] Note du S. H. — Enregistré au carnet des sorties de la section du courrier de l'état-major de la IIIe armée, à 17 heures.

Annexe n° 3773.

Note à téléphoner aux 5e, 6e, 15e C. A. et groupe D. R.[1].

Envoyer au rapport à Ligny, aujourd'hui, à 18 heures, le chef d'E.-M., où, en cas d'impossibilité, le sous-chef d'E.-M.

Ces officiers devront être en mesure de fournir l'emplacement exact de tous les éléments (avant) de leurs corps d'armée (troupes et trains de combat).

Ces renseignements sont indispensables pour permettre de faire, dans de bonnes conditions, l'intercalation, prévue pour les jours à venir, du 15e C. A. entre le 5e et le 6e.

LEBOUC.

Annexe n° 3774.

Ligny, 12/9, 14 h.

Ordre au général cdt le 3e G. D. R.[2].

Une colonne ennemie est signalée en marche (à 8 heures) de Souilly vers le nord. L'ennemi a évacué Rambluzin et la croupe 299.

Faites occuper ces points, avant la nuit, par un détachement mixte qui aurait pour mission de tenir le couloir Rambluzin, Récourt et de surveiller la route Souilly, Récourt. Il cherchera demain matin la liaison avec le détachement de la 72e D. R. à Senoncourt.

---

[1] Note du S. H. — Minute conservée aux archives de la IIIe armée (état-major 3e bureau, sorties). Une annotation en marge du document indique que la note en question a été téléphonée aux unités désignées et à la 7e D. C. entre 10 h. 30 et 10 h. 45 (le 12 septembre).

[2] Note du S. H. — Minute, non signée, conservée dans les archives de la IIIe armée (état-major, 3e bureau, sorties).

Annexe n° 3775.

IIIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 340.

Liguy, 12 septembre, 18 heures.

Instruction personnelle et secrète.

Dans la journée du 12 sept. la IIIe armée a continué à progresser par sa gauche; devant son centre, elle a maintenu l'ennemi sous la menace d'une attaque; à l'extrême droite, la 7e D. C. a gagné du terrain dans la direction de Verdun afin d'agir, demain, sur la gauche et les derrières de l'ennemi.

Le front de la IIIe armée passe par Alliancelles, Vroil, sud de Brabant-le-Roi (au 15e C. A.); croupe à l'O. de Laimont, Fontenoy, croupe à l'est de Louppy-le-Château, le bois du Père Bœuf (au 5e C. A.); signal Fayel au sud de Rembercourt, Erize-la-Petite, croupe à l'est de Chaumont-sur-Aire (au 6e C. A.), Chapelle-Ste-Anne, Courouvre, avec avancée dans la direction de Rambluzin (groupe des D. R.). La 7e D. C. est plus à droite et en avant.

Devant le 15e C. A., le XVIIIe corps de réserve s'est replié vers l'ouest; le VIe corps actif est en face du 5e C. A., dans la région Villers-aux-Vents, Auzécourt, Laheycourt, forêt de Belnoue; le XIIIe C. A. actif est dans la zone Lisle-en-Barrois, Vaubécourt, Beauzée, Courcelles-sur-Aire; le VIe C. A, de réserve et le XVIe corps actif sont à la gauche du VIe de réserve. L'ennemi s'est très solidement organisé entre la forêt de Belnoue et la zone boisée qui domine la vallée de la Meuse*; quant à la forêt de Belnoue, elle est certainement en parfait état d'organisation défensive.

En raison de la supériorité numérique manifeste de l'ennemi qui nous fait face, du degré de raffinement auquel sont arrivés les Allemands en fait de truquage et d'organisation du champ de bataille, il ne saurait être douteux que, dans l'état de fatigue où sont nos troupes, nous irions à un échec si nous voulions aborder de front les positions ennemies.

Conséquemment, nous le maintiendrons avec notre canon, sous la menace d'une attaque, sur tout son front, et nous appuierons à notre droite, le plus possible, de manière à le déborder, ou simplement à le menacer d'un débordement, ce qui pour les Allemands est la même chose.

A cet effet, demain 13 sept., le 5e C. A. fera face à la forêt de Belnoue, bois des Argonnelles, le Champ Midi et la Charpentière; le 15e C. A. viendra s'intercaler entre le

* Comme il a la place de Verdun derrière lui, il a dû replier sa gauche et on a constaté l'existence de tranchées dans la région Issoncourt, Heippes, Souilly.

5e C. A. et le 6e C. A. ce qui permettra à ce dernier, à partir d'après-demain 14 sept., d'appuyer plus à droite. Le 6e A. C. sera lui-même prolongé par le groupe des D. R. La 7e D. C. sera encore plus au nord.

Il peut parfaitement arriver, d'ailleurs, que l'armée du Kronprinz, qui nous fait face actuellement, n'attende pas notre menace d'enveloppement pour se retirer et qu'elle se mette en retraite sans accepter la bataille. En effet, cette armée a, derrière elle, une zone de parcours difficile, l'Argonne, et sur son flanc gauche la place de Verdun, qui est une perpétuelle menace et qui le deviendra bien davantage encore si notre 7e D. C. peut arriver, dès aujourd'hui, dans le voisinage de la place. La 72e div. de réserve (de Verdun) est sur le front Blercourt, Queue de Mala, Senoncourt. En outre, le mouvement très agressif de notre 15e C. A. a ouvert le chemin à la droite de la IVe armée et le 2e corps de cette armée s'avance, aujourd'hui même, dans la direction Charmont, Le Châtelier. Enfin, sur l'autre rive de la Meuse, la 73e div. de réserve (de Toul) est déjà dans la région au nord de St-Mihiel et marchera demain vers le nord; la 2e D. C. est à Xivray, St-Baussant et la division de tête du 20e corps[1] était ce soir à Saizerais. Tout cet ensemble remonte vers le nord et menace les communications ennemies.

Il résulte de tout cela que l'armée du Kronprinz a désormais à résoudre un problème, qui n'est pas sans difficultés, surtout avec des troupes qui viennent de subir un échec et qui ne demandent qu'une bonne raison pour se démoraliser.

Il faut donc que la IIIe armée soit en mesure de suivre rapidement l'ennemi s'il se repliait. Les corps doivent, par conséquent, conserver le contact étroit avec cet ennemi pour profiter de la retraite, si elle se produit. Et c'est dans ce but que le cdt de la IIIe armée veut disposer, dès demain, les corps de son armée de telle sorte qu'ils puissent se placer, sans à-coups, sur leurs lignes de communications afin de pouvoir avancer rapidement, si c'est nécessaire. L'intercalation du 15e C. A. entre le 5e et le 6e C. A. répond encore à ce but.

Les ordres de détail seront remis aux chefs d'état-major des corps d'armée, qui ont été convoqués à cet effet au Q. G. de l'armée.

Le général cdt la IIIe armée,

Signé : SARRAIL.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

LEBOUC.

---

[1] Note du S. H. — Il semble qu'il y ait là une interprétation erronée du renseignement, donné par la communication du grand quartier général, de 13 h. 15. La brigade signalée sur le plateau de Saizerais n'appartenant pas au 20e C. A. (Cf. Annexe n° 3016).

Annexe n° 3776.

Poste de Ligny.

6e corps à IIIe armée, Ligny.

Aucun incident important pendant nuit, ni commencement journée sur front 6e corps Situation inchangée. Allemands ont brûlé Erize-le-Petite. cette nuit.

Signé : Cap. ERRARD [1].

Annexe n° 3777.

12 septembre, 13 h. 40.

Capitaine Errard [2] à sous-chef E.-M. IIIe armée.

a. Rien de nouveau sur le front du 6e corps.

b. Une patrouille de cavalerie (12e chasseurs) envoie le renseignement suivant qu'elle tient des habitants et qu'elle va faire vérifier :

« Une colonne ennemie importante se dirigeait de Souilly vers le nord, ce matin vers 8 heures. »

c. D'après les renseignements de cavalerie, les Allemands continuent à canonner le fort de Troyon, de la rive droite de la Meuse.

Aucun élément ennemi sur la rive gauche. Rambluzin pas occupé par l'ennemi.

La 7e D. C. doit se trouver actuellement dans la région de Verdun; on n'a pas de renseignements à son sujet.

---

[1] Note du S. H. — Message envoyé par le capitaine Errard, officier de liaison de la IIIe armée près du 6e corps. Document conservé dans les archives de la IIIe armée (état-major, 3e bureau, entrées) parmi les pièces du 12 septembre (matin).

[2] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIIe armée près du 6e corps.

Annexe n° 3778.

12 septembre, 19 heures.

Communication télégraphique.

Errard[1] *à Tanant.*

De la cavalerie à 13 heures. Mitrailleuses et tranchées au signal d'Heippes. Le bois Chardin est occupé. Tranchées entre bois Chardin et bois de la Warge. Tranchées au sud du bois de Rambluzin.

Avions. — 17 heures. — Gros rassemblement à Evres, et entre Evres et Nubécourt.

Feux de bivouac : Passavant, Brizeaux, Froidos.

40e D. I. — 15 h. 40. — L'artillerie de la 40e a ouvert le feu sur des tranchées au bois de Courcelles, d'où débouchaient des Allemands marchant sur Chaumont; l'infanterie allemande a fait demi-tour.

Un groupe établi entre Courcelles et ferme des Anglecourt a tiré sur un convoi de munitions qui s'est enfui.

12e division. — La ferme Vaux-Marie et la voie ferrée sont libres.

Annexe n° 3779.

Poste de Ligny.

(Reçu de brigade de dragons le 12/9, 14, à 23 h. 10. par télégramme de Verdun déposé le 12/9/14, à 22 h. 55.)

Cdt de Vissec[2] *à gal armée, Ligny-en-Barrois*[3].

Après marche difficile division arrivée Verdun à la nuit. D'après gouverneur, région Esnes, Béthincourt très fortement organisée par ennemi.

(Reçu 23 h. 30.)

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IIIe armée (E. M., 3e bureau, entrées). Communication adressée par le capitaine Errard, officier de liaison de l'armée près du 6e C. A., reçue au Q. G. de la IIIe armée par le lieutenant-colonel Tanant.

[2] Note du S. H. — Officier de liaison de la IIIe armée près de la 7e D. C.

[3] Note du S. H. — IIIe armée.

Annexe n° 3780.

IVe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

1er BUREAU.

N° 3671.

Au G. Q. G., le . . . . septembre 1914[1].

Le général commandant la IVe armée à M. le général commandant en chef les armées de l'Est.

J'ai l'honneur de vous renouveler, avec une respectueuse insistance, mes précédentes demandes d'augmentation d'artillerie lourde de la IVe armée. En dehors des groupes de 155 C. T. R. que vous voudrez bien lui attribuer, je compte, comme faisant partie de la IVe armée, le groupe de 105 du 2e régiment d'artillerie lourde, que je vous ai signalé, par ma dépêche n° 365 de ce jour, comme se trouvant tout récemment à Sens.

Il est indispensable, pour achever de briser les résistances de l'ennemi en retraite, que la IVe armée, dont l'unique groupe de 155 est réduit à 9 pièces, à la suite des derniers combats, dispose d'une puissante artillerie lourde à opposer aux pièces allemandes de gros calibre.

Général DE LANGLE.

(G. Q. G. des armées de l'est.
Arrivée le 12.9.
N° répertoire 8173.
Remise au 1er bureau.)

Annexe n° 3781.

IVe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

N° 93/2 S.R.

Chavanges, 12 septembre 1914.

Compte rendu.

VIIIe corps de réserve.

I. Ci-joint une note relative au VIIIe corps de réserve. On trouve dans ce corps des régiments portant des nos étrangers au corps actif. Il semble que ce soit actuellement une formation quelque peu hybride (pièces à l'appui).

Ponts de Mouzon.

---

[1] Note du S. H. — Lire vraisemblement : 12 septembre 1914.

Chemin de fer de Vouziers.

II. Des Lorrains parlant français, appartenant à la brigade de landwehr jetée devant Vitry, après des marches forcées pour masquer le mouvement de retraite, signalent qu'on a réparé le pont de Mouzon pour le rendre praticable à l'infanterie et, qu'on en a construit un autre, sur pilotis, à 500 m. au N. du précédent. Ils disent également qu'on a réparé les voies ferrées aux environs de Vouziers, où se trouvent actuellement des boulangeries de guerre.

3e division de cavalerie.

III. La 3e div. de cavalerie (23e et 24e dragons, 14e hussards et 5e dragons, 7e et 8e chasseurs) était, le 10, entre Revigny et Sermaize.

Carnets et documents divers.

IV. Ci-joint divers carnets (avec analyse). Ils donnent des itinéraires et des renseignements en général peu nouveaux. On trouve dans l'un le détail de 10.770 francs pris à des soldats français — dans les feuillets épars d'un autre, la composition de la 4e div. de cavalerie(?).

Soldbuch d'un homme du 65e de réserve et timbré au 30e rgt de réserve.

Annexe n° 3782.

IVe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

N° 94/2 S.R.

Chavanges, 12 septembre, 18 heures.

Bulletin de renseignements n° 19.

I. Le mouvement de retraite des forces ennemies est général depuis leur extrême aile droite jusqu'au sud de l'Argonne. Les troupes allemandes manquent de vivres, leurs chevaux sont exténués, les munitions commencent à s'épuiser.

II. Les 1re et 2e armées allemandes avaient dépassé, le 11 au soir, la ligne générale forêt de Compiègne, Villers-Cotterêts, Fère-en-Tardenois, Bazoches, Épernay, Châlons-sur-Marne.

En ce moment, sur le front de notre IVe armée, les Allemands sont poursuivis par la cavalerie, qui atteint Auve[1], et par tous nos corps d'armée, dont les avant-gardes seront

[1] Note du S. H. — Il s'agit vraisemblablement d'éléments légers appartenant à la 9e division de cavalerie.

en fin de journée sur le front Courtisols, Moivre, Vernancourt, bois Communal, Vroil.
Devant notre IIIe armée ils se retirent par Laheycourt et la forêt de Belnoue.

III. Nous continuons à progresser en Lorraine; les Allemands ont évacué St-Dié.

IV. Les Belges redoublent d'activité et multiplient les sorties contre les troupes d'investissement d'Anvers.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

NUDANT.

Annexe n° 3783.

IVe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Chavanges, le 12 septembre 1914.

Reconnaissances aériennes pour le 13 septembre 1914.

I. Situation générale : donnée verbalement.

II. *Reconnaissances :*
1° Heiltz-le-Maurupt, Ste-Menehould, Vienne-la-Ville, Binarville, Grandpré, Monthois, Somme-Tourbe, Auve, le Fresne, Vitry (lieutenant Féquant).
2° Vitry, Courtisols, Suippes, Somme-Py, Aure, Somme-Tourbe, Tilloy, le Fresne, Vitry.

III. *Mission :*
1° Rechercher les colonnes ennemies en retraite (importance, sens, direction).
2° Déterminer les positions occupées éventuellement par les arrière-gardes.
3° Reconnaître l'emplacement éventuel d'une position de repli organisée par l'ennemi.

IV. Renseignements, à Vitry.

V. Départ, 5 h. 30.

VI. Postes d'armée :
2e corps, Heiltz-l'Évêque;
Corps colonial et 12e corps, Bassuet;
17e et 21e corps, Ablancourt;
IXe armée.

P. O. *et pour le chef d'état-major,*
Le chef du 2e bureau,

VOUILLEMIN.

Annexe n° 3784.

12 sept., 9 h. 30.

IVe armée à g^al en chef.

Le 21e [1] a atteint la Marne avec une brigade à Sarry. Il a trouvé une arrière-garde ennemie à Mairy. Il doit attaquer ce matin pour passer à Mairy et à Togny-aux-Bœufs. Le 17e C. A. a trouvé les ponts sur le canal détruits à Pogny et à la Chaussée. Il franchit la Marne à Soulanges. Le corps colonial aurait devant lui quelque résistance sur la Saulx.
. . . . . [2].

(Téléphoné par cdt de La Fontaine à Lieut.-c^el Paquette.)

Annexe n° 3785.

N° 553/3.

Chavanges, 12 septembre, 12 heures.

Compte rendu.

Général commandant IVe armée à général commandant en chef.

— *2e corps*, marche sur Vernancourt et Charmont.
— Corps colonial avait son avant-garde à 7 heures à Doucey.
Les ponts de Vitry non détruits. Le 12e corps en marche sur Saint-Quentin-les-Marais et Saint-Amand — pas encore de nouvelles de sa progression.
— 17e corps, avait ce matin 2 régiments sur rive droite de la Marne, ayant passé à Soulanges. Plus en aval les ponts sur le canal sont détériorés. On les répare et les colonnes des 17e et 21e C. A. pourront sans doute passer rive droite après-midi.
Je suis peu renseigné sur mon front en raison rupture des communications télégraphiques et lenteur circulation des autos sur routes encombrées.

---

[1] Note du S. H. — 21e corps d'armée.
[2] Note du S. H. — La suite du document traite d'une question de détail sans intérêt.

Annexe n° 3786.

N° 554/3.

12 septembre, 16 heures.

Compte rendu[1] *au G. Q. G.*

— Le 17e corps a atteint région Poix, Moivre;
— Le 12e corps, région Vanault-le Châtel ;
— Corps colonial — Vanault-les-Dames;

La 6e D. C. est passée à midi à St-Jean-sur-Moivre, se dirigeant sur Herpont où elle a l'intention de cantonner. A 11 h. 30 les têtes de colonnes du 21e C. A. avaient atteint Longevas. Pas de renseignements nouveaux sur le 2e corps.

Quelques prisonniers cachés dans les maisons ou les bois. Pas de voitures ni de canons abandonnés. D'après les habitants les queues des colonnes ennemies seraient parties 2 heures avant l'arrivée des nôtres. Je n'ai pas encore de nouvelles sur une reprise sérieuse de contact.

18 heures. — Compte rendu[1].

Rien de nouveau depuis le dernier compte rendu de 16 heures. Le compte rendu de fin de journée sera fourni dès que les officiers de liaison auront apporté les renseignements. Le Q. G. A. sera transporté à Vitry-le-François le 13 sept.. à partir de 9 heures. On travaille à rétablir la liaison télégraphique.

Annexe n° 3787.

IVe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 555/3.

Chavanges, le 12 septembre 1914.

Ordre particulier à l'artillerie lourde.

L'artillerie lourde cesse d'être aux ordres du commandant du 12e corps.

Elle sera portée le 13 septembre à Vanault-les-Dames; départ de Gigny-aux-Bois à 4 heures.

Le général commandant l'armée,

DE LANGLE DE CARY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

NUDANT.

---

[1] Note du S. H. — Minutes conservées sur un même feuillet dans les archives de la IVe armée (E.-M. 3e bureau, sorties).

Annexe n° 3788.

IVe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 556/3.

Chavanges, 12 septembre 1914.

Note pour le 2e corps.

Le 5e corps (aile gauche de la IIIe armée) a été engagé, toute la journée du 12, contre des forces assez importantes. Le 2e corps en est avisé :

En poursuivant sur Ste Menehould, il aidera le 5e corps et pourra réussir à couper la retraite aux forces qui lui sont opposées.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

NUDANT.

Annexe n° 3789.

IVe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Chavanges, le 12 septembre[1].

Ordre général n° 49.

I. Demain, la IVe armée continuera la poursuite avec la dernière énergie. Les corps régleront leur marche pour atteindre, vers midi, avec les têtes des gros, la route Suippes, Sainte-Menehould, toute initiative étant d'ailleurs laissée aux avant-gardes pour pousser la poursuite.

Des mesures seront prises pour alléger les plus possible l'infanterie, conformément aux ordres donnés hier.

II. A gauche, la IXe armée poursuit dans la direction du nord; sa zone d'action est limitée par la ligne Sarry, Lépine, St-Etienne, Suippes, Somme-Py, incluse à la IXe armée.

---

[1] Note du S. H. — Remis à 17 h. 30 aux agents de liaison (carnet des sorties de la section du courrier, de l'état-major de la IVe armée).

A droite, la IIIe armée reprend son offensive vers le nord pour couper les communications de l'ennemi: sa zone d'action est limitée par la route Nettancourt, Givry-en-Argonne, Ste-Menehould, appartenant à la IVe armée.

III. *Routes attribuées aux corps.*

— 2e corps : Charmont, Givry, Sivry-sur-Ante, Ste-Ménehould;

— Corps colonial : Possesse, Contault-le-Maupas, Noirlieu, Dommartin-sur-Yèvre, Voilemont, Braux-Sainte-Cohière;

— 12e corps : Bassu, Vanault-le-Châtel, Bussy-le-Repos, Somme-Yèvre, Varimont, Herpont, Auve, Valmy, Somme-Bionne;

— 17e corps : Moivre, Poix, Somme-Vesle, Tilloy, la Croix-en-Champagne, Somme-Tourbe;

— 21e corps : Marson, Courtisols, Bussy-le-Château, Somme-Suippes.

Les corps disposeront pour leur mouvement de tous les chemins existant entre la route attribuée ci-dessus à chacun d'eux et celles de leur voisin de gauche.

Le 2e corps se couvrira à droite dans les directions de la forêt de Belnoue et de Triaucourt.

IV. *Quartiers généraux du 13 septembre :*

Armée (1er groupe), Vitry-le-François, à partir de 9 heures;
Corps d'armée, à fixer par les commandants de corps d'armée qui rendront compte;
D. E. S., maintenu à Brienne.

Ve Des postes d'armée seront ouverts le plus tôt possible :

à Vitry-le-François, armée,
à Heitz-l'Évêque, 2e corps,
à Bassuet, corps colonial et 12e corps,
à Ablancourt, 17e et 21e corps.

Le général commandant l'armée,

DE LANGLE DE CARY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

F. MAISTRE.

Annexe n° 3790.

12 septembre, 22 heures.

Compte rendu[1] *au G. Q. G.*

Situation le 12 au soir.

Les têtes de colonne ont atteint :

2e corps — Nettancourt, Charmont.;
Corps colonial — Possesse, Contault-le-Maupas;
12e corps — Vannault-le-Châtel, Bussy-le-Repos;
17e corps — Poix, Moivre;
21e corps — La Cheppe, St-Rémy-sur-Bussy.

Contact repris par 17e et 21e corps.

Les aviateurs signalent de grosses colonnes en retraite sur la route Châlons, Ste-Ménehould et sortant de Ste-Menehould vers le nord.

De nombreux éléments en retraite vers le N. dans la région Givry, Sommeilles, Noirlieu.

Demain la poursuite continuera dans la direction du nord :

Corps colonial sur Ville-sur-Tourbe;
17e C. A. sur Tahure;
21e C. A. sur Somme-Py;
Les 12e et 2e corps passent en seconde ligne (le 12e vers Auve, le 2e Ste-Menehould).

Annexe n° 3791.

IVe ARMÉE.

ARTILLERIE LOURDE.

Gigny-aux-Bois, le 12 sept. 1914.

Compte rendu
du colonel Malesset, cdt l'artillerie lourde, relatif aux engagements des 9 et 10 septembre (suite aux combats des 6, 7, 8 septembre).

Le groupe 155 est demeuré en batterie à la cote 148 dans la nuit du 8 au 9 septembre, et a poursuivi la lutte, sans interruption, jusqu'au 10 à 18 heures.

Il a eu comme objectif, successivement ou simultanément, les localités de Courde-

[1] Note du S. H. — De la IVe armée. Message téléphoné reçu par le lieutenant-colonel Paquette.

manges, Huiron, Glannes, les batteries ennemies signalées dans cette direction (liaison avec le colonel Jacquot[1]) ou au nord de la voie ferrée Vitry, Sompuis, des rassemblements ennemis.

L'artillerie lourde a été soumise au tir, très violent et parfaitement réglé, des pièces allemandes de gros calibre utilisant pour le réglage avions et ballons captifs. La protection a été demandée à des tranchées, creusées par le personnel des batteries et améliorées par le génie.

Le groupe gagnait le 10 septembre à 23 h. 30 son cantonnement de Gigny-aux-Bois.

Le 11, à 0 h. 30, la 6e batterie recevait mission d'établir 2 pièces en position vers Blaise pour battre le quai militaire de Vitry, où l'on supposait un débarquement de troupes ennemies.

Au cours de ces deux journées, grâce à des précautions minutieuses, à une organisation du terrain et à la connaissance, chèrement acquise les jours précédents, des habitudes de tir de la grosse artillerie allemande, le groupe a pu se maintenir et tirer sous un feu d'une extrême violence sans subir de trop fortes pertes (8 tués, 11 blessés).

L'attitude du personnel n'a pas été ébranlée par les émotions et les pertes éprouvées. Aucune défaillance ne s'est manifestée.

Je crois devoir joindre à ce rapport des états de proposition pour la croix de la légion d'honneur et pour la médaille militaire.

Le colonel MALESSET.

Vu et transmis.

Les états de proposition ont déjà été transmis et appuyés par le général cdt la 24e D. I.

Somme-Tourbe le 15 sept. 1914.

P. O. : *Le chef d'E.-M. de la 24e D. I.*,

DELOUCHE.

Annexe n° 3792.

2e CORPS.

Conversation téléphonique à 12 h. 35, avec l'off. de liaison (cap. Parisot[2]*).*

A midi le 2e corps atteindra le front *bois communal, ferme St-Pierre*, cote 180 (2 km. N. de Vroil).

Le poste de commandement sera à Heiltz-le-Maurupt vers 13 heures.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 47e brigade.

[2] Note du S. H. — De l'état-major de la IVe armée. Note conservée dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, entrées) parmi les pièces du 12 septembre.

Pas de prisonniers. Pas d'ennemis en vue. Liaison parfaitement assurée avec le 15e corps à droite et les coloniaux à gauche.

L'ennemi aurait quitté Possesse ce matin à 6 heures, retraitant vers le nord.

Vers l'est, l'ennemi occuperait encore la forêt de Belnoue et chicanerait le 5e C. A. qu'il canonnerait vers Noyers. (Renseignement à vérifier.)

MIQUEL[1].

Annexe n° 3793.

Châtel-Raould, 12 septembre, 8 heures.

Le capitaine Levesque, agent de liaison de l'armée au 12e corps, au général commandant l'armée[2].

I. Un pli : Ordre n° 61 du 12e corps.

II. *Vitry-en-Perthois.* — libre — pont libre.

3 rgts d'infanterie auraient passé hier direction Changy-Durée écoulement 4 heures d'après habitants. Le soir, vers 17 heures, passage d'éléments en débandade. La nuit précédente des convois avaient demandé la route de Châlons.

Vitry-le-François (cette nuit).

1er pont (pont de la Pépinière), 3 chambres préparées, chargées et non amorcées. — Les passages secondaires sont minés.

Sur le canal, les ponts sont en bon état.

III. En gare de Vitry, des rails détruits, surtout sur les voies de garage.

IV. Le corps d'armée n'a pas été inquiété.

LEVESQUE.

---

[1] Note du S. H. — De l'état-major de la IVe armée.

[2] Note du S. H. — IVe armée. Le timbre d'enregistrement à l'arrivée porte 11/9, 9 heures.

Annexe n° 3794.

Le Buisson-sur-Saulx, P. C. du cdt du Corps colonial.
le 12 septembre, à 13 heures.

Le capitaine Bonnet[1] *en liaison au corps colonial, à M. le général cdt la IVe armée, Chavanges.*

1° Les officiers de liaison, envoyés par le corps colonial aux 2 colonnes de division, font savoir, à 14 h. 30, que, vers 9 h. 30, l'avant-garde de la division de gauche arrivait à Bassuet, ayant poussé du monde à Bassu, où il n'y avait personne. La division de droite, en arrivant, à la même heure, à hauteur de Vavray, a appris qu'il y avait le matin des fractions ennemies à Vanault-les-Dames qui se sont retirées (renseignement non confirmé).

2° Vers 11 h. 30, 2 cies de flanc-garde passaient à Bassuet marchant sur Bassu.

3° Les habitants de Bassu racontent qu'un colonel de uhlans cantonnait, avec une troupe de cavalerie, hier à Vanault-les-Dames, et que, vers 19 h., on a sonné la générale et la cavalerie est partie par alerte.

4° A 11 h. 30 l'avant-garde de la division de droite occupe Vanault-les-Dames. Aucun renseignement sur l'ennemi. La liaison est maintenue avec le 2° corps.
Vers 11 heures la division de droite se dirigeait de Bassuet sur Bassu.

5° Le poste de commandement du cdt du corps colonial sera, à 15 heures, à Vanault-les-Dames.

BONNET.

A 11 heures, le poste télégraphique d'armée à Thièblemont ne fonctionnait pas.
Le corps colonial demande qu'un poste d'armée soit établi, le plus tôt possible, à Buisson-sur-Saulx et demain à Vanault-les-Dames, pour assurer ses communications avec l'armée.

---

[1] Note du S. H. — De l'état-major de la IVe armée.

Annexe n° 3795.

Vanault-les-Dames, 12 sept., 18 heures.

Le capitaine Bonnet[1] *(en liaison au corps colonial) au général cdt la IVe armée*[2].

1° Ci-joint l'ordre de stationnement du corps colonial, pour le 12. Le Q. G. est installé à Vanault-les-Dames.

2° Les mouvements se sont exécutés sans incidents et le corps colonial, dont les avant-gardes atteignaient, à 15 heures, la ligne Possesse et 2 km. nord Vanault-le-Châtel, atteint actuellement la zone qui lui est fixée pour le stationnement.

Il est en liaison avec les 12e et 2e corps, dont les avant-gardes s'arrêteront en fin de marche un peu en arrière des siennes.

3° Aucun contact avec l'ennemi, si ce n'est dans la matinée, où quelques patrouilles de chasseurs d'Afrique ont reçu des coups de feu de patrouilles de cavalerie allemandes.

Au dire des habitants, il a cantonné, la nuit dernière, à Vanault-les-Dames de l'infanterie et de l'artillerie qui sont parties, à 4 heures du matin, dans les directions de Noirlieu et de Vanault-le-Châtel.

BONNET.

A 18 h. 5 on entend une canonnade assez forte dans la direction Vanault-le-Châtel, Bussy-le-Repos.

Annexe n° 3796.

N° 521/3.

Q. G. Château-Thierry, 12 septembre, 8 heures.

Note de service au 10e C. A.

1° L'ennemi est en pleine retraite; il ne faut pas le laisser respirer; il est indispensable que ce soir vos éléments combattants soient au nord de la forêt.

2° Pour éviter les surprises, faites suivre les chemins parallèles par de petites colonnes et marchez par échelons, la gauche en avant, de cette façon vous serez toujours en mesure

---

[1] Note du S. H. — Officier de l'état-major de la IVe armée.

[2] Note du S. H. — Le timbre d'enregistrement à l'arrivée porte 12/9, 20 heures.

d'appuyer Foch dont la gauche, hier soir à Cherville, doit suivre la route Condé-sur-Marne, les Petites Loges.

III. La cavalerie du 1er C. A. entrera sans doute à Reims ce soir, ayez des éléments pour l'appuyer au sud.

Signé : D'ESPÈREY.

Annexe n° 3797.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 522/3.

Q. G. de Château-Thierry, 12 septembre, 8 heures.

Ordre particulier au général commandant le 1er C. A.[1].

Il est indispensable, à tous les points de vue et en particulier au point de vue moral, que nous occupions Reims dans le plus bref délai.

M. le général commandant le 1er C. A. poussera, dès aujourd'hui sur Reims, sa cavalerie, soutenue par de l'infanterie transportée en voiture si possible.

Toutes mesures seront prises pour que ces éléments puissent, éventuellement, être rapidement soutenus.

Le général commandant la Ve armée.

Signé : D'ESPÈREY.

P. A. : *Le chef d'état-major.*

HÉLY D'OISSEL.

[1] Note du S. H. — Reçu par le 1er corps à 10 h. 30 (Journal des marches du 1er C. A.).

Annexe n° 3798.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 526/3.

Q. G. de Château-Thierry, 12 sept., 13 h. 30.

Télégramme (*T. S. F.*).

Cdt armée à 18e C. A.

Le corps de cav. ne peut déboucher au N. de la ligne Bazoches, Fismes.
Appuyez-le aux environs de Fismes.

Annexe n° 3799.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 524/3.

Q. G., le 12 septembre 1914, 14 heures.

Ordre général

(1re PARTIE).

I. Demain continuation de la poursuite vers le nord-est.
La Ve armée se portera dans la direction générale de Château-Porcien, en mesure d'appuyer, à droite, la IXe armée ou, à gauche, l'armée anglaise. La liaison avec ces armées sera assurée par des détachements d'aile.

II. Dispositif à réaliser.
Le centre en avant (3e C. A.), appuyé en arrière à droite par les 1er et 10e C. A., en arrière à gauche, par le 18e C. A.; le G. D. R. suivant en 2e ligne derrière les 3e et 18e C. A.

III. Zone d'action de la Ve armée.
Limitée à l'est par la route exclue :
Villers-Marmery, Wez, Nauroy, prolongée par la route incluse Beine, Epoye, Warmériville, Isles-sur-Suippes, Rethel et limitée à l'ouest par la route exclue : Bazoches, Merval, Beaurieux, Craonne, Corbeny.

IV. Cavalerie.

Le corps de cavalerie se portera dans la région Nizy-le-Comte, St-Quentin.

Mission : Pourchasser les colonnes ennemies se retirant devant le front de l'armée, entre Rethel et Sissonne; découverte sur Vervins, Rumigny, Signy-l'Abbaye, Le Chesne.

V. Mouvements des grandes unités :

a. 18e C. A.. viendra dans la zone Amifontaine, Proviseux-et-Plesnoy, Neufchâtel-sur-Aisne (partie située sur la rive droite seulement), Menneville, Guignicourt, Juvincourt-et-Damary.

Avant-gardes : Ferme Fleuricourt, la Malmaison, Ferme Roberchamp.

Il marchera par les 2 routes :

1° Jonchery-sur-Vesle (qui devra être évacué à 7 heures (sept) par le G. D. R.), Pévy, Bouvancourt, Bouffignereux, Cormicy, Berry-au-Bac, Guignicourt;

2° Courlandon, Romain, Ventelay, Roucy, Pontavert, Juvincourt, Amifontaine.

Cette dernière route sera utilisée par les convois du corps de cavalerie, après écoulement des éléments combattants de la colonne de gauche du 18e corps.

b. G. D. R.. disposant de la route Branscourt, Prouilly, Hermonville, Cauroy, La Neuville, viendra dans la zone Aguilcourt, Merlet, Hermonville, La Neuville.

(Cantonnement de Jonchery évacué pour 7 heures.)

c. 3e C. A.. viendra dans la zone Asfeld-la-Ville, Brienne, Bertricourt, St-Etienne-sur-Suippes, Houdilcourt-le-Mesnil.

Avant-gardes à St-Germaincourt, Gomont, Blanzy.

Il disposera des routes ci-après :

1. Muizon, Châlons-sur-Vesle, Villers-Franqueux, Orainville, Brienne;

2. Thillois, Merfy, Courcy, Aumenancourt, St-Étienne-sur-Suippes.

d. *1er corps.* viendra dans la zone Bourgogne, Boult-sur-Suippes, Bazancourt, Béthény.

Avant-garde à Roizy.

Il disposera des routes ci-après :

1. Ormes, Tinqueux, St-Brice, ferme Pierquin, ferme Landau, Bourgogne.

2. Pargny-les-Reims, Reims, Béthény, Fresnes.

e. *10e corps.* viendra dans la zone Pomacle, Witry-les-Reims, Cernay-les-Reims, Nogent-l'Abbesse, Lavannes.

Avant-gardes à Isles-sur-Suippes, Epoye, Beine.

Il disposera des routes comprises entre la route incluse Villers-Allerand, Champ-Fleury, Cormontreuil, Reims (est), faubourg de Cérès, Witry-les-Reims et la limite est affectée à la Ve armée.

VI. Le mouvement commencera :

à 5 heures (cinq) pour le 3e corps et le 10e corps;
à 6 heures (six) pour le 18e corps;
à 7 heures (sept) pour le G. D. R.

Les gros du 1er corps ne devront franchir le canal de l'Aisne à la Marne que lorsque le 10e corps sera maître des hauteurs de Berru et le 3e corps des hauteurs de Brimont.

VII. Routes affectées aux mouvements des parcs et convois :

a. Corps de cavalerie : route Fismes, Courlandon, Ventelay, Pontavert, Juvincourt et Damary, Amifontaine, La Malmaison;

b. 18e corps : route Crugny (nord) Unchair, Jonchery-sur-Vesle, Bouvancourt, Bouffignereux, Cormicy, Berry-au-Bac, Guignicourt;

c. G. D. R. : route Crugny (sud). Serzy-et-Prin, Branscourt, Prouilly, Trigny, Hermonville;

d. 3e corps : route Tramery, Rosnay, Muizon, Châlons-sur-Vesle, Merfy, Thil, Loivre (sud-est), ferme Landau, Brienne;

e. 1er corps : route Chambrecy, Reims, Bétheny, Fresnes ;

f. 10e corps : route Épernay, Champ-Fleury, Reims (est), faubourg de Cérès, Witry-les-Reims.

Les corps échelonneront sur ces routes les parcs et convois. Aucun élément ne devra cantonner à Reims dans le quadrilatère compris entre les voies ferrées qui entourent la ville, et la route faubourg St-Anne, faubourg de Cérès.

VIII. Limite avant de la zone des étapes :

Route incluse Fismes, Serzy-et-Prin, Tramery, Chaumuzy, Pourcy, Germaine, Bouzy.

IX. Q. G. :

Q. G. A. et D. E. S., Reims, à partir de 14 heures;
1er C. A., Bourgogne;
3e C. A., Brienne;
10e C. A., Witry-les-Reims;
18e C. A., Guignicourt;
G. D. R., Hermonville.

X. Liaisons :

Par T. S. F. le plus souvent possible.

Le général commandant la Ve armée,

Signé : D'ESPÈREY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 3800.

Château-Thierry, le 12 sept., 20 h. 15[1].

Traduction d'un télégramme.

Armée à G. Q. G.

Général cdt la Ve armée à général en chef.

Ce soir 18e corps, après combat à Fismes, tient hauteurs Blanzy-les-Fismes, Romain. Division réserve Prouilly, 3e corps Châlons-sur-Vesle, 1er Pargny-les-Reims, Sacy, 10e lisière nord montagne Reims. Pas autre combat que celui 18e corps. Demain 18e C.A. sur Corbeny, avec détachement Chermizy en liaison avec les Anglais. Division réserve sur Juvincourt, 3e corps Neufchatel, Asfeld. 1er corps a la tête Boult-sur-Suippe. 10e corps a la tête Isles-sur-Suippe. Corps de cavalerie région Sissonne et au (. . . . .). Q. G. à Reims à partir de 14 heures.

Pour traduction.

(*Illisible.*)

Annexe n° 3801.

Ve ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 531/3.

Q. G., le 12 septembre, 21 heures.

Rectificatif à l'Ordre général n° 524/3 du 12 septembre, 14 heures.

I. Le corps de cavalerie, le 18e C. A., l'armée anglaise et la VIe armée ont eu aujourd'hui, vers Fismes et Soissons, de vifs engagements avec des arrière-gardes allemandes. Des colonnes ennemies importantes ont été signalées en retraite sur Laon.

II. Conformément à un nouvel ordre du commandant en chef, les mouvements prescrits par l'Ordre 524/3 pour le 13 septembre sont modifiés comme il suit en ce qui concerne le corps de cavalerie, le 18e C. A., le G. D. R., et le 3e C. A.

(Aucune modification pour les 1er et 10e C. A.).

a. *Corps de cavalerie :* continuant à poursuivre les colonnes ennemies, se portera dans la région Sissonne, Sainte-Preuve, Lappion.

Découverte sur Vervins, Rumigny, Signy-l'Abbaye, Mézières, Le Chesne.

---

[1] Note du S. H. — Reçu au G. Q. G. le 12 septembre à 23 h. 55 (8367).

b. *18e C. A.* : disposant des routes comprises entre la route exclue (appartenant aux Anglais) Bazoches, Longueville, Bourg-et-Comin, Chamouille, Bruyères. . ., et la route incluse Montigny-sur-Vesle, Ventelay, Roucy, Pontavert, la Ville-aux-Bois, Corbeny, Berrieux, portera ses gros dans la région : Corbeny, Pontavert, Roucy, Meurival, Beaurieux, Craonne.

Ses avant-gardes sur la ligne Goudelancourt, St-Thomas, Ste-Croix, tenant fortement les hauteurs : plateau de Vieux-Laon, croupe 209 (800 mètres N. O. d'Aubigny), croupe nord du château la Bove.

Le 18e C. A. aura, sur son flanc ouest, un détachement de liaison avec l'armée anglaise, vers Neuville, Charmizy, Moulins.

G. D. R. : disposant des routes comprises entre la route exclue limite est du 18e C. A. et la route incluse Branscourt, Prouilly, Hermonville, Cauroy, la Neuville, Aguilcourt, portera ses gros dans la zone Juvincourt-et-Damary, Guignicourt, Aguilcourt, Berry-au-Bac.

Avant-gardes à Amifontaine, Prouvais.

3e C. A. : conserve la zone de marche et de stationnement fixée par l'Ordre n° 524/3.

Avant-gardes sur la ligne Proviseux-et-Plesnoy, Villers-devant-le-Thour, Saint-Germainmont, Blanzy.

III. Le mouvement commencera :

Pour le 18e C. A. à 6 heures (six).
Pour le G. D. R., les 3e et 10e C. A. à 5 heures (cinq).
Pour le 1er C. A., comme il est indiqué dans l'Ordre n° 524/3.

IV. Routes affectées aux parcs et convois.

a. Corps de cavalerie : route Fismes, Jonchery-sur-Vesle, Bouvancourt, Bouffignereux, Berry-au-Bac, la Musette, Juvincourt, Amifontaine.

Les convois du corps de cavalerie ne déboucheront de Fismes qu'après l'écoulement des éléments combattants du 18e C. A.

b. 18e C. A. : route Crugny (nord), Unchair, Breuil-sur-Vesle, Ventelay, Roucy, Pontavert.

c. G. D. R. : route Crugny (sud), Serzy-et-Prin, Branscourt, Prouilly, Trigny, Hermonville, Cauroy, La Neuville.

d. 3e C. A. : sans modifications.

V. Q. G. 18e C. A., Pontavert.
G. D. R., Berry-au-Bac.
3e C. A., sans modifications.

Le général commandant la Ve armée.

Signé : D'ESPÈREY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

HÉLY D'OISSEL.

Annexe n° 3802.

12 septembre.

Compte rendu cap. Leget, officier de liaison au 3e C. A.[1].

A 15 heures, le 3e C. A. avait, à gauche, 1 brigade de la 6e division en marche sur le plateau du fort de St-Thierry, ayant atteint Chenay et progressant sans difficulté.

A droite, 1 brigade 5e division en marche sur Thillois (ayant dépassé Gueux).

Quelques éléments d'infanterie ennemie et 1 batterie d'artillerie tenaient encore la zone Courcelles, Sapicourt.

On avait signalé ce matin à 9 heures, une colonne de 3 kilomètres, sortant de Reims et se dirigeant vers Berry-au-Bac.

Les colonnes allemandes sont suivies de convois de voitures de réquisition portant le résultat du pillage. L'instituteur de Faverolles m'a dit avoir assisté à des actes de pillage systématique.

Annexe n° 3803.

12 sept., 9 heures.

Radio[2].

Off. de liaison, 10e C. A.

Passage Marne est assuré à Damery et Épernay; la poursuite recommence à 8 heures en 3 colonnes.

Annexe n° 3804.

12 septembre, 22 heures.

A 17 heures, j'ai trouvé le g^al cdt le 10e corps au sud de Montchenot et je lui ai remis l'ordre pour le 13 septembre.

Comme le 1er corps était engagé vers Ormes et Bezannes et avait, semble-t-il, l'inten-

---

[1] Note du S. H. — Adressé à la Ve armée.

[2] Note du S. H. — De l'officier de liaison de la Ve armée auprès du 10e corps, à la Ve armée.

tion de pousser un détachement mixte à Reims ce soir, le g[al] cdt le 10e corps a décidé de pousser ses A. G. à Courmontreuil (19e div.), Taissy (51e div.), Sillery (20e div.), et de se relier avec le 9e corps par un détachement mixte à Verzy.

L'officier de liaison[1],

Annexe n° 3805.

P. C. Dravegny. Situation à 9 h. 25[2].

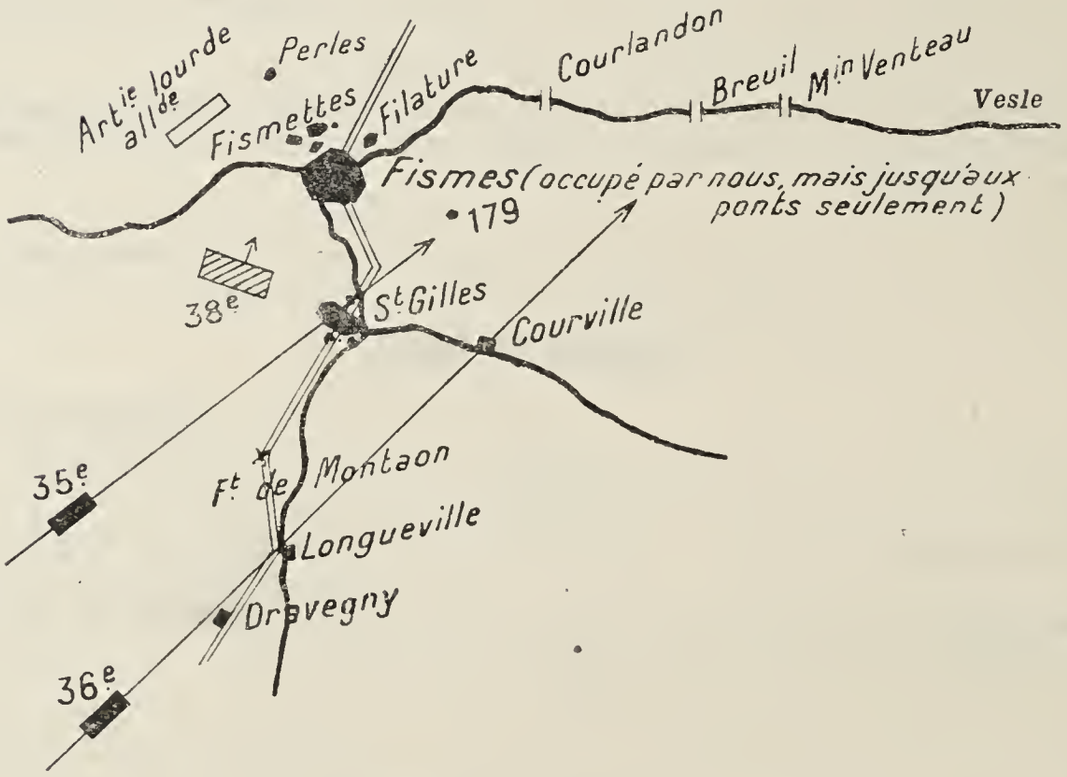

A 9 h. 25 le poste de comt du général de Maud'huy est à Dravegny. Les trois divisions sont en route, mais, à cause de l'état des chemins et des croisements de réserves, on peut compter sur une heure de retard au moins. Le général a prescrit à la 35e div. de prêter le concours de son artillerie à la 38e, s'il lui était demandé.

Actuellement, Fismes est à nous; mais l'ennemi tient les débouchés de la Vesle. Son artillerie lourde est sur les hauteurs de Perles et canonne lentement dans la direction

---

Note du S. H. — De la Ve armée auprès du 10e corps; adresse ce compte rendu à la Ve armée.
Note du S. H. — Le 12 septembre.

de Mt-St-Martin. Des barricades d'apparence solides ont été établies à Fismettes et à la Filature. Nous commençons l'attaque par notre artillerie, en position sur les hauteurs de Mt-St-Martin.

Cap. BÉNAZET[1].

Nous n'avons aucune nouvelle de l'action des Anglais et nous n'entendons pas leur canon.

B.

Le poste de commandement actuellement à Dravegny sera poussé en cours de journée à St-Gilles.

B.

Annexe n° 3806.

Expédié le 12 sept. à 15 h.
Lieu de départ : St-Gilles.

Capitaine Bénazet[2].

A 15 h., le 18e C. A. est maître des ponts de Fismes. La division d'Algérie[3] s'élève vers Blanzy-les-Fismes et la croupe à l'est. La 35e div. aborde Courlandon qui est défendu et Breuil-s/-Vesle dont nos cyclistes viennent d'être chassés par un bataillon d'inf.

Je ne pense pas trouver une résistance sérieuse en ces deux points, étant donné la prise de Fismes, mais je ne pourrai certainement pas atteindre les points assignés dans l'ordre, en raison des difficultés de la marche et du combat.

Mes avant-gardes pourront, je pense, atteindre la ligne indiquée pour la tête des gros : c'est-à-dire à peu près Blanzy-les-Fismes, Arbre de Romain, Romain, Montigny-s.-Vesle. Je vous demanderai d'installer mon Q. G. à Magneux (E. de Fismes) au lieu de Montigny. En effet, ce serait excentrique et, de plus, les voitures ne peuvent passer sur le pont de fortune de la Vesle à Breuil, en admettant même que les Allemands n'aient pas détruit ce pont. Je me trouverais donc à Montigny dans de fort mauvaises conditions.

DE MAUD'HUY.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la Ve armée auprès du 18e corps.

[2] Note du S. H. — Officier de liaison de la Ve armée auprès du 18e C. A. qui transmet à la Ve armée le compte rendu du général de Maud'huy commandant le 18e C. A.

[3] Note du S. H. — 38e D. I.

Annexe n° 3807.

Expédié le 12 sept..
Lieu de départ Magneux (3 km. est de Fismes).

Le capitaine Germain[1] *à g*^{al} *cdt la V*^{e} *armée* (3e *bureau*).

Le 18e C. A. a atteint, à la nuit, la situation suivante :

35e div. : région Courlandon, Breuil; A. G. à Romain et Montigny-s.-Vesle.

36e div. : région Magneux, Unchair, Courville.

38e div. : région de Fismes; A. G. à Blanzy-les-Fismes et Baslieux;

Q. G. du C. A. à Magneux.

Le 18e C. A. a livré un combat d'artillerie violent, des crêtes S. E. de Fismes, contre de l'art. allemande installée sur les crêtes N. de Fismes.

Une brigade de la 38e a été engagée et s'est emparée des ponts qui semblent avoir été tenus par la valeur de 2 btns.

J'ai eu de grandes difficultés pour trouver le Q. G. du 18e C. A.; je l'ai rejoint à la nuit à Magneux au moment où il venait d'y arriver.

L'action de Fismes a empêché le 18e C. A. de prendre les contacts prescrits par l'ordre de l'armée n° 517/3 du 11 septembre.

Ci-inclus : 1° Un compte rendu du g^{al} cdt le 18e C. A.[2].

2° L'ordre de stationnement et de mouvement du 12 soir et du 13 septembre[3].

GERMAIN.

---

[1] Note du S. H. — De la Ve armée, en liaison au 18e C. A.
[2] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3923.
[3] Note du S. H. — Cf. annexes n°s 3926 et 3958.

Annexe n° 3808.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Q. G. de Villers-Cotterets, le 12 septembre 1914.

Bulletin de renseignements n° 15.

(Envoyé 12/9/14 à 19 h. à toutes les autorités.)

L'ennemi a continué son mouvement de retraite au nord de l'Aisne.

Le passage de l'Aisne par les arrière-gardes s'est effectué sous la protection de l'artillerie dont les principaux groupements ont été signalés vers St-Crépin, Offemont, sud d'Autrèches, ravin O. et E. de Nouvron, E. de Cuisy et de Vaurezis.

On n'a signalé aucun gros rassemblement dans la zone comprise entre l'Aisne et la ligne générale Nampcel, Terny au nord.

La direction de la retraite ennemie n'a pu encore être précisée; toutefois on a observé, dans toute la journée du 11, un mouvement de colonne ininterrompu se dirigeant de Vic-sur-Aisne sur Bitry.

Il est possible qu'une partie des forces opposées à la Ire armée[1] retraite vers le nord, direction générale de Noyon.

D'après des renseignements à contrôler, l'ennemi organiserait la ligne de la Somme à Amiens et à Péronne, et réparerait les voies de Roye à St-Just et Roye à Compiègne. La région à l'ouest de l'Oise, au sud de la ligne Clermont, Creil, a été évacuée.

Annexe n° 3809.

Journée du samedi 12 septembre[2].

D'Amiens à St-Quentin n'a pas rencontré de troupes allemandes.

A St-Quentin même, les Allemands évacuaient la ville samedi matin se dirigeant vers le nord.

A Charmes[3], vu infanterie, artillerie et munitions se dirigeant vers le nord.

A Laon, n'a pas vu d'Allemands.

A Soissons, vu artillerie lourde sortant de la ville par la route de Laon.

[1] Note du S. H. — Lire : opposées à la VIe armée française; en fait, Ire armée allemande.

[2] Note du S. H. — Cette pièce figure, à l'encre et sans indication d'origine ni de destinataire, dans les archives au 2e bureau de la VIe armée. Elle constitue sans doute un rapport d'agent.

[3] Note du S. H. — 2 kilomètres S. E. de la Fère.

A mi-chemin entre Laon et Soissons, rencontré artillerie lourde, direction Laon.
De Soissons à Beauvais, vu uniquement des troupes françaises.
Tunnel de Villemontoire sauté (français). Rien à Clermont.
Troupes de toutes armes françaises à Beauvais.
A 4 heures soir, croisé dans Breteuil colonne infanterie lanwehr, paraissant sortir par une des routes de l'est ou du sud-est.
A appris également, par des officiers de drag. français (29e)[1], qu'une colonne d'infanterie se dirigeait sur Montdidier *venant du Nord.* (?)

Annexe n° 3810.

Antilly, 12 sept., 6 h. 15.

Ordre particulier n° 79.

Général commandant VIe armée à général cdt 62e D. R.

Poussez en avant votre équipage de pont dans les traces du 4e corps en doublant au besoin votre colonne[2].

P. O. : *Le sous-chef d'état-major,*
FILLONNEAU.

Annexe n° 3811.

De Antilly, n° 1, W. 121. à 6 h. 30[3].

VIe armée à G. Q. G.

En raison de l'état de l'atmosphère, les reconnaissances d'avions n'ont pas pu déterminer les rassemblements signalés très au Nord de la forêt de Villers-Cotterets. La présence aux environs de Soissons de la 3e division qui était à l'aile gauche des forces opposées à la VIe armée semble indiquer que le reste du IXe C. A., des IVe C. A. et 4e C. A. de réserve pourraient se trouver à l'O. de Soissons. L'absence complète de résistance sur les lisières sud des forêts de Compiègne et de Villers-Cotterets tend à faire penser que la VIe armée n'aura à faire au S. de l'Aisne qu'à des arrière-gardes.

[1] Note du S. H. — 7e brigade de dragons, 5e D. C.
[2] Note du S. H. — On lit sur le journal des marches de la VIe armée : «Le général commandant le 4e corps demande un équipage de pont. Ordre est donné à la 62e D. R. de pousser le sien dans les traces du 4e corps (ordre n° 79)».
Note du S. H. — Reçu au G. Q. G. à 8 h. 45 le 12 septembre (8152).

Annexe n° 3812.

12 septembre, 7 h. 15.

Traduction d'un télégramme.

État-major Antilly[1] *à état-major Châtillon.*

J'ai atteint, sans coup férir, ligne Pierrefonds, Chaudun. Me porte demain sur plateau Cuts, Terny. Cavalerie canonne convois et ramasse prisonniers de guerre.
Quartier général à Villers-Cotterets demain.

Annexe n° 3813.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Villers-Cotterets, 12 septembre, 9 h.

Ordre particulier n° 80 au général cdt la 37e div., Louvres.

Il est indispensable que la 37e div. se mette en marche le plus tôt possible pour atteindre les cantonnements qui lui ont été indiqués par l'Ordre général d'opérations n° 78 pour la journée du 12 sept.[2].

La 37e div. portera, dès ce soir, à *Nanteuil-le-Haudouin*, 2 cies *actives* de zouaves avec un état-major de bataillon. Ces 2 cies trouveront à Nanteuil, demain 13 septembre à midi, un convoi automobile de transport de personnel et se feront transporter immédiatement à *Verberie* où elles se mettront sous les ordres du gal Bridoux commandant le corps de cavalerie. Elles trouveront un officier du corps de cavalerie à la mairie de *Verberie*.

Signé : MAUNOURY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GUILLEMIN.

---

[1] Note du S. H. — VIe armée. Reçu au G. Q. G. à 8 heures (8 h 36) ; ce compte rendu donne la situation du 11 au soir.

[2] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3345.

Annexe n° 3814.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 127.

Q. G. de Villers-Cotterets, le 12 sept. 1914.
19 heures.

Ordre préparatoire n° 81.

I. L'ennemi n'a pas fait de résistance sérieuse au sud de l'Aisne. Nos avant-gardes sont arrêtées sur la rivière par de l'infanterie appuyée par de l'artillerie qui occupe la rive nord ; ces éléments semblent avoir seulement pour but de gagner du temps et d'entraver le passage de l'Aisne dont les ponts paraissent détruits.

II. Il importe que les avant-gardes franchissent l'Aisne *cette nuit même* sur les ponts existants réparés s'il y a lieu ou sur des ponts d'équipages et prennent pied sur les hauteurs de la rive nord pour protéger le passage des têtes des gros qui commencera le plus tôt possible.

III. Les troupes cantonneront ou bivouaqueront cette nuit sur leurs emplacements actuels, têtes des gros au delà de l'Aisne si possible, mais dans la vallée.

IV. A 6 heures le mouvement en avant sera repris en vue atteindre, par les avant-gardes, les objectifs indiqués antérieurement par l'Ordre général d'opérations n° 78[1].
Les directions de marches ultérieures seront indiquées par un nouvel ordre.

V. Q. G. et poste de commandement.
Q. G. de l'armée : Villers-Cotterets.
Q. G. D. E. S. de l'armée : Villers-Cotterets à partir de midi.
Les commandants de grandes unités fixeront l'emplacement de leur Q. G. et en rendront compte.

Signé : MAUNOURY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GUILLEMIN.

Annexe n° 3815.

12 septembre, 19 h. 15.

Message téléphoné[1].

VIe armée à G. Q. G.

Situtiou de la VIe armée en fin de journée.

La 45e division est à Soissons, et, d'après les renseignements parvenus, n'a à peu près rien devant elle.

Les 55e et 56e D. R. sont à Pommiers.

Le 7e C. A., à leur gauche, borde l'Aisne en face de Vic-sur-Aisne (l'infanterie sur la rivière, l'artillerie sur les hauteurs).

La 61e D. R. jetait un pont à l'ouest du 7e C. A.

Le 4e C. A. n'a pas pu progresser au delà de l'Aisne, ayant été accueilli par une violente canonnade de grosse artillerie. Son objectif est le pont de Lamotte.

La 37e division est vers Verberie.

La 1re D. C. a été envoyée vers Estrées-St-Denis.

La 3e D. C. vers Carlepont.

(Lieut-col Brécard à cap. Détroyat).

Annexe n° 3816.

Fère-en-Tardenois, le 12 septembre 1914 (20 heures).

Mission française.

Situation de la VIe armée le 12 septembre au soir[2].

Dans la matinée, les avant-gardes se sont heurtées à des détachements sur les routes menant aux ponts de l'Aisne. Ces détachements ont été assez rapidement refoulés, mais la progression de nos colonnes a été arrêtée par un feu violent d'artillerie, qui a duré jusqu'à la nuit. Vers dix-huit heures, notre infanterie a atteint l'Aisne dont tous les

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3345.

[2] Note du S. H. — Note adressée par la VIe armée à la mission française près le G. Q. G. anglais.

ponts ont été détruits. Les passages nécessaires seront établis pendant la nuit et la poursuite reprendra demain matin.

La VIe armée cherchera à atteindre l'Oise demain, entre Noyon et Chauny, et à prendre pied avec sa droite dans le massif de Saint-Gobain vers Montbarin.

Le Q. G. de la VIe armée restera demain, 13 septembre, à Villers-Cotterets.

Annexe n° 3817.

VIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 128.

Q. G. Villers-Cotterets, 12 septembre, 23 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 82 pour la journée du 13 septembre.

I. Les arrière-gardes ennemies que nous avons rencontrées aujourd'hui sur l'Aisne ont été vues se retirant vers le N. et le N. O.; il est possible que des détachements ennemis occupent les lisières S. et S. E. de la forêt de Laigue.

Le plateau compris entre Blérancourdelle et Terny était ce soir complètement libre de troupes, mais il est possible que des arrière-gardes y fassent tête demain.

Une colonne, composée peut-être de cavalerie, a été signalée aujourd'hui, en marche de Montdidier sur St-Just et Clermont.

Les Allemands remettent en état les lignes Amiens, Tergnier, Amiens, Montdidier, Compiègne et Montdidier, St-Just, en vue peut-être de débarquements ultérieurs.

Le général d'Amade, avec 4 D. T., se porte de Beauvais sur Amiens. L'armée anglaise a atteint l'Aisne aujourd'hui.

II. Le 7e C. A. a franchi l'Aisne et tient les hauteurs au N. de Sacy, Vingré, Nouvron, moulin de Fouquerolle. Si demain la résistance continuait devant le front des 5e et 6e groupes de D. R., le 7e C. A. interviendrait sur la rive droite de l'Aisne pour faciliter la construction des ponts et débouchés au N. de la rivière. Toute colonne ayant franchi l'Aisne agira de même vis-à-vis des colonnes voisines encore arrêtées.

III. Dès que les avant-gardes auront franchi la rivière, le mouvement en avant reprendra vers le N. pour chercher à atteindre l'Oise sur le front Noyon, Coudren.

On attaquera vigoureusement tout ce qui se présentera.

IV. Les itinéraires indiqués précédemment sont remplacés par les suivants :

45e div., par Soissons, Cuffies, Chavigny, Juvigny, Crécy-au-Mont, voie romaine, Folembray, Amigny, Coudren, en liaison avec l'armée anglaise dont la gauche suivra la grand'route de Coucy-le-Château, St-Gobain, La Fère.

5e groupe de D. R., en une seule colonne. par Pasly, Vezaponin, Trosly-Loire, pour aborder l'Oise à Chauny et Abbécourt.

7e C. A., par les routes Nouvron, Morsain, Blérencourt, Quierzy et par Vic-sur-Aisne, Autrèches, Audignicourt, Camelin, Cuts, Brétigny.

6e groupe de D. R., en une seule colonne, par Jaulzy, St-Pierre, chaussée Brunehaut, La Pommeraye, Caresnes.

4e C. A., *a.* 7e div. par Attichy, Carlepont, Pont-l'Évêque, Noyon. Elle fera surveiller par sa cavalerie la lisière E. de la forêt de Laigue, et se couvrira de ce côté par des flanc-gardes; elle n'hésitera pas à attaquer si l'ennemi devient menaçant.

b. La 8e div., avec une partie de la cavalerie de corps, se mettra en route à 5 h. sur Compiègne, par les deux routes de Vieux-Moulin et de Pierrefonds à Compiègne, pour franchir l'Aisne dans la région de Choisy-au-Bac avec l'équipage de pont de la 62e D. R., qui a été mis aujourd'hui à sa disposition. Elle aura pour mission essentielle de prendre à revers les forces ennemies qui pourraient être restées aux lisières S. et S. E. de la forêt de Laigue, et devra rejoindre ultérieurement son C. A. par la rive gauche de l'Oise.

La 37e division se portera par Verberie, où un pont a été construit par la cavalerie, à Giraumont et Le Plessis-Brion (A. G.) et Margny (tête du gros).

V. Flanc-garde de droite et liaison avec l'armée anglaise. La 45e div. s'arrêtera dans la région Follembray, Cugny et fera surveiller les avenues venant de la forêt de St-Gobain jusqu'à ce que la colonne de gauche de l'armée anglaise soit parvenue à Coucy-le-Château; elle se portera ensuite si possible vers Coudren.

VI. Les parcs et convois ne dépasseront pas l'Aisne sans ordre des commandants de corps d'armée.

VII. Communications télégraphiques. Postes de T. S. F. : Soissons (45e div. et 5e groupe de D. R.), Vic-sur-Aisne (7e C. A., 6e groupe de D. R. et 4e C. A.).

Postes d'armée, par T. S. F., à défaut de communication télégraphique.

Poste du Q. G. (T. S. F.), Villers-Cotterets.

Signé : MAUNOURY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GUILLEMIN.

Annexe n° 3818.

Villers-Cotterets, le 12 septembre 1914. 13 heures.

Le capitaine de Douglas, de l'état-major de la VIe armée, en mission au 4e corps.

Compte rendu[1].

Rencontré à 8 heures à Crépy un off. de l'état-major du corps de cavalerie. Ce dernier a attaqué Compiègne; sa canonnade a dévoilé la présence de 3 bies ennemies devant Compiègne.

Arrivé à dix heures à Chelles où se trouvait le gros de la 7e division. Celle-ci, débouchant de Retheuil vers 8 heures, a reçu des coups de canon de 77 partant du plateau entre Croutoy et Haute-Fontaine. Elle a occupé Chelles vers 8 heures 30, où avait cantonné hier un bataillon pionniers ennemis parti à 6 heures matin. Au dire des habitants, les ponts d'Attichy et de Lamotte étaient minés. Les Allemands annonçaient l'intention de livrer une bataille sur la rive nord de l'Aisne, en avant de Vezaponin.

Repassé par Retheuil pour rejoindre le général Boëlle; trouvé à 10 heures 30 entre Retheuil et Chelles. A ce moment les obusiers allemands battent par un feu assez nourri le plateau sud de Croutoy, la butte des Usages et le mont Berny dès qu'il y paraît une fraction (de notre) infanterie. L'artillerie de la 7e division se met en batterie à 11 heures sur le plateau sud de Croutoy où son infanterie a pris pied. La 8e division, en échelon à gauche, a laissé à Pierrefonds le régiment qui a surveillé cette localité dans la nuit; elle a des détachements de surveillance dans la forêt de Compiègne vers St-Jean-aux-Bois et Mt-Arcy. Le général Boëlle a donné l'ordre, vers 10 h., au reste de la division de progresser sur la butte des Usages qui permet de surveiller le défilé de Rethondes. A 11 heures, l'équipage de pont de la 62e D.R., mis à la disposition du 4e corps, est arrivé à Taillefontaine.

Le général commandant le 4e corps estime qu'il a devant lui une assez sérieuse résistance ennemie défendant les approches des 2 ponts d'Attichy et de Lamotte, appuyée par les obusiers installés sur la rive nord. A sa droite, la 61e D.R. est également arrêté à la lisière nord de Haute-Fontaine et ne paraît pas pouvoir déboucher pour le moment.

Les troupes du 4e corps sont très fatiguées. Étant arrivées très tard dans leurs cantonnements au cours des dernières journées, elles n'ont pu être ravitaillées depuis 2 jours par leurs T.R., placés trop loin en fin de journée pour pouvoir les rejoindre dans la nuit avant le départ (3 heures matin). Un jour de petite étape serait utile pour le repos et le ravitaillement.

J'ai en effet rencontré beaucoup de traînards du 4e corps sur ma route, fouillant les fermes. La police des queues de colonne paraît laisser à désirer.

DOUGLAS.

---

[1] Note du S. H. — Adressé à la VIe armée.

Annexe n° 3819.

Expédié le 12 sept. 1914 à 15 h. 45.

Commandant d'Alager[1] *au général cdt VIe armée.*

Situation du 4e corps.

Le 4e corps n'a plus d'infanterie devant lui sur la rive gauche de l'Aisne.

Des canons lourds sur la rive droite de l'Aisne couvrent de projectiles le terrain jusqu'à Chelles et causent des pertes.

La 7e div. a son artillerie et l'A. C. au sud de *Croutoy* essayant de contrebattre cette artillerie lourde.

L'artillerie de la 8e div. est vers la Butte des Usages.

La 7e division a son infanterie qui est parvenue assez facilement à hauteur de Croutoy et s'est infiltrée peu à peu vers Jaulzy et Couloisy.

Son gros est au sud de Martimont.

La 8e div. a progressé jusqu'à l'Aisne. Elle a des flanc-gardes à Montcollet, Butte des Usages, Pierrefonds.

Un rgt et 1 bie en face de Pierrefonds, surveillant la forêt.

Vers 3 h. 30[2] la 8e div. commence à essayer de franchir l'Aisne et déclanche son attaque sur Lamotte.

Son artillerie tire sur *Berneuil-sur-Aisne* et *la Sucrerie*.

D'après les dires des prisonniers, l'infanterie allemande a construit des tranchées sur la rive droite.

Le pont d'Attichy serait, dit-on, miné et prêt à sauter (renseignements des habitants).

On ne sait pas si le pont de Lamotte est détruit.

L'équipage de pont de la 62e D. R. est à Taillefontaine. sera poussé ce soir vers l'Aisne.

D'ALAGER.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison de la VIe armée, au 4e C. A.

[2] Note du S. H. — Lire 15 h. 30.

Annexe n° 3820.

Situation du 4e C. A. en fin de journée le 12 septembre[1].

La 8e division n'a pu franchir l'Aisne, les Allemands ayant fait sauter le pont quand. elle a prononcé son attaque vers 16 h. 30.

Cette attaque a été exécutée. par 2 régiments, de part et d'autre du ruisseau Vaudy. La sucrerie est fortement occupée par les Allemands.

La 8e division a toujours des flanc-gardes à Mt-Collet, Butte des Usages, Pierrefonds. Son artillerie à la Butte des Usages.

La 7e division a été, jusqu'à la nuit, sous le feu de l'artillerie lourde placée entre St-Pierre-les-Bitry et la ferme Navet.

Son artillerie a beaucoup souffert et n'a pu prendre la supériorité du feu.

Le pont d'Attichy serait miné au dire des habitants.

Les reconnaissances pour le lancement d'un pont n'ont pu être faites.

L'équipage des ponts devait être rapproché dans la nuit.

Le général commandant le 4e corps estimait qu'un coup de force pour enlever le pont échouerait en raison de l'état des troupes et que ce serait les sacrifier inutilement que de tenter cette opération, que d'autre part. le lancement d'un pont ne pourrait être entrepris qu'après avoir obtenu la supériorité du feu d'artillerie et que. dans ces conditions, le 4e corps ne pourrait franchir l'Aisne que si d'autres points de passage étaient en notre pouvoir.

Annexe n° 3821.

3e BUREAU.

N° 228.

Courtanson, 12 septembre, 14 heures.

Capitaine Laplace[2] *à colonel chef E.-M. VIe armée.*

La situation à 14 heures du 7e corps est la suivante :

63e D. I. — Le pont de Le Port est détruit. Une brigade est à Ambleny et se porte en avant à droite et gauche de la route. Le général commandant le C. A. fait étudier la possibilité de faire un passage de vive force de ce côté.

L'équipage de pont arrive à Courtanson.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu d'un officier de l'E.-M. de la VIe armée en liaison au 4e C. A. et adressé à la VIe armée. Ce compte rendu ne porte pas d'heure. Il est postérieur à 16 h. 30 et antérieur à la rupture du pont d'Attichy qui a eu lieu vers 18 heures.

[2] Note du S. H. — De l'état-major de la VIe armée, en mission au 7e C. A.

14e D. I. — La 14e division a été sérieusement engagée sur le front Châtelet, ferme de Thé, Montois (3 régiments) contre des forces allemandes de la rive nord.

Le pont a peut-être sauté (on a entendu une détonation) dans ce cas les troupes allemandes, qui combattent encore sur la rive sud seraient bientôt faites prisonnières.

Le général commandant le corps d'armée fait également étudier la possibilité de faire un passage de vive force de ce côté.

Toute l'artillerie du 7e C. A. est engagée sur les plateaux à droite et à gauche d'Ambleny. La canonnade est très vive.

Annexe n° 3822.

3e BUREAU.

N° 231.

12 septembre, 17 h. 30[1].

Situation du 7e corps.

63e division : à Le Port il y avait un pont de pierre et un pont de péniches. Celui-ci a été brûlé en totalité ou partie. Quant au pont de pierre, il est encore utilisable pour des fantassins en colonne par un.

Au nord de l'Aisne, quelques coups de fusil et de schrapnels seulement.

Le commandant du C. A. donne l'ordre de faire passer de l'infanterie par le pont de pierre et, sous sa protection, de jeter un pont de bateaux. Exécution immédiate.

A 16 h. 30, devant la 56e (cinquante-sixième), action peu violente de la part de l'ennemi. Du côté de la 55e fusillade dans Soissons.

De l'artillerie lourde ennemie balaye le plateau N. O. de Vauxbuin.

14e division : dès 15 h. 45, la valeur de 2 bataillons[2] a déjà pu passer par le pont de Vic-sur-Aisne, entamé seulement et qu'on espère pouvoir rendre utilisable pour l'artillerie. Le commandant du C. A. donne l'ordre néanmoins de créer, dès ce soir, un pont de bateaux.

Du côté de la 14e division action très violente de la part de l'ennemi (obusiers de 15), 42e d'infanterie très éprouvé. Au 60e, le régiment est commandé par un capitaine, le colonel commandant la brigade.

A la gauche de la 14e division, on aperçoit un tir très violent de l'artillerie ennemie sur le plateau sud de Jaulzy.

P. S. — Des rassemblements importants ennemis sont signalés entre Nouvron et Cuisy. Ils sont pris à partie par l'artillerie de la 56e division et la droite de l'artillerie du 7e corps.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu adressé à la VIe armée par un officier de l'état-major de cette armée en mission aux 7e C. A. et 5e G. D. R.

[2] Note du S. H. — *Sic*, lire *2 régiments*. Le 42e est passé en entier; le 35e a commencé de passer à 15 heures.

Annexe n° 3823.

3e BUREAU.

N° 235.

Situation du 7e corps, à 19 heures. [1]

Q. G. mairie d'Ambleny.
A. P. Sacy, Vingré, Nouvron, Moulin de Fouquerolles.
Une brigade au moins de chaque division au nord.
Le reste au sud (la 14e division serait tout entière au nord de l'Aisne).
On a éprouvé résistance sérieuse devant 14e division, très faible résistance devant 63e division. On n'a pu évaluer, même approximativement, les forces ennemies auxquelles on a eu affaire.

Gares de ravitaillement à pousser plus près des troupes.

Annexe n° 3824.

Rapport [2]

du capitaine Goudot de l'état-major de la VIe armée,

en liaison près du 5e groupe de D. R. (de Lamaze)

pendant la journée du 12 septembre.

Situation du 5e groupe de D. R. à 15 h. 1/4 [3].

55e division devant Soissons où elle allait entrer;
56e division bordait l'Aisne dans la région Mercin;
Artillerie en batterie sud cote 153.

La *45e division,* à droite, se dirigeait à la même heure sur Soissons où elle allait entrer.

L'intention du général Lamaze est de jeter des ponts de fortune, en attendant l'arrivée des équipages de pont et de jeter une avant-garde sur la rive nord de l'Aisne.

GOUDOT.

---

[1] Note du S. H. — Le 12 septembre. Compte rendu adressé à la VIe armée par un officier de l'état-major de cette armée en mission au 7e corps.
[2] Note du S. H. — Adressé à la VIe armée.
[3] Note du S. H. — Le 12 septembre.

Annexe n° 3825.

IXe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Le 12 septembre 1914.

Reconnaissance aérienne du lieutenant Cahuzac[1].

Départ, 6 heures 55.
Atterrissage, 8 heures.

Retour, 2 heures. Pilote sergent Montach.
Altitude, 2.100 mètres.

7 heures 35, Mareuil[2], Bisseuil, ponts coupés; Tours-sur-Marne, pont coupé:

7 heures 35, Bouzy (rien). Trépail (rien), gros bivouacs abandonnés; Ambonnay (rien);

7 heures 40, Isse, bivouacs abandonnés, petite colonne;

7 heures 42, Vaudemanges, Billy-le-Grand, gros bivouac vide; route de Châlons à Reims, personne;

7 heures 45, la Veuve, petit rassemblement; gros bivouac vide:

7 heures 47, Châlons, pont non détruit. Les troupes françaises débouchent de la ville;

8 heures, personne dans les bois à 1.800 mètres sud de Soudron. Le pilote a pu repartir seul avec son appareil, et l'observateur a rejoint Lenharrée à pied et est rentré à Fère-Champenoise à quatorze heures.

Signé : P. CAHUZAC.

---

[1] Note du S. H. — Officier observateur du 2e bureau de l'É.-M. de la IXe armée.
[2] Note du S. H. — Lire *Mareuil-sur-Ay*, sur la carte au 1/80.000e.

Annexe n° 3826.

12 septembre 1914.

Compte rendu de reconnaissance aérienne[1].

Lieutenant Münch, pilote.
Lieutenant Roux, pilote observateur.

Itinéraire : Fère-Champenoise, Châlons, la Veuve, Bouy, Vadenay, Cuperly, Châlons.

Châlons, rien; un pont existe.
Les ponts du canal existent.

Un appareil allemand. paraissant abandonné, à 3 ou 4 km. nord-ouest de Châlons.
La Veuve, rien.
Gare de St-Hilaire, rien.
Bouy, rien.
Ferme de Bouy, un régiment environ. massé à l'intérieur.
Camp de Châlons, une division environ. massée en ordre.
Vadenay, rien.
Cuperly, rien.

ROUX.

Annexe n° 3827.

IXe ARMÉE.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
2e BUREAU.
—
N° 376.

Châlons-sur-Marne, le 12 septembre 1914,
19 h. 10.

Bulletin de renseignements du 12 septembre.

I. — Renseignements sur la IXe armée.

Poursuivant son offensive, la IXe armée a franchi aujourd'hui la Marne, sur les ponts de Sogny-aux-Moulins et de Châlons que l'ennemi, surpris par la rapidité de notre attaque, n'avait pas eu le temps de détruire.

---

[1] Note du S. H. — Ce compte rendu est enregistré au carnet des entrées de la IXe armée sous le n° 367, avec l'indication : reçu à Châlons le 13 septembre à 0 h. 25. Mais, d'après l'annexe n° 3832, l'armée a eu connaissance de ces renseignements le 12 septembre, à 9 heures du matin; il semble donc que cette reconnaissance aérienne fut effectuée le 12 septembre, avant 9 heures.

Elle atteignait en fin de journée, par les avant-gardes, les Grandes Loges (9e corps d'armée), Cuperly et le camp d'Attila (11e corps) en liaison étroite, à sa gauche, avec la Ve armée (10e C. A.) et à sa droite, avec le 21e corps (43e division), dont les éléments avancés ont été poussés sur la Cheppe.

Le corps de cavalerie a poursuivi les colonnes ennemies en retraite et stationne dans les régions de la Cheppe.

II. Renseignements sur l'ennemi :

1° *Les conditions de la retraite allemande.*

L'état de fatigue et de désarroi des forces allemandes qui battent en retraite devant le front de notre IXe armée est établi, de façon certaine, par de nombreux témoignages.

A Villeseneux, les troupes allemandes sont arrivées le 10, dans le plus grand désordre, les hommes épuisés de fatigue et affamés.

Les soldats ont pillé le village et mangé des légumes crus qu'ils avaient arrachés dans les champs.

Ils sont repartis, dans la nuit du 10 au 11, abandonnant des cartouches et des effets de toute nature.

A Connantre et à Lenharrée, ils ont abandonné des médecins et des ambulances avec de nombreux blessés.

A Châlons-sur-Marne, leur départ a été tout à fait brusqué; des officiers ont laissé dans les chambres qu'ils occupaient des bottes et autres effets d'équipement. Tous les prisonniers, officiers et soldats, se déclarent affamés.

L'artillerie française, par ses tirs à grande distance, a détruit de nombreux convois. Beaucoup d'hommes, et même certains officiers, se sont fait prendre volontairement.

La discipline est devenue féroce. Un homme a été ficelé près de deux heures à un arbre pour avoir mangé ses vivres de réserve. La punition la plus courante est d'infliger aux hommes une présence de 48 heures, consécutives, aux avant-postes.

Toutes les maisons dont les propriétaires sont absents ont été mises à sac. Systématiquement, au cours de la retraite, des quantités énormes de vin ont été pillées.

2° *Les corps saxons.*

Face à la droite de notre IXe armée, sont les deux corps saxons n° XII (actif et réserve) moins la 23e D., qui serait opposée à la IVe armée française.

Le XIIe C. A. saxon, de réserve, comprend 2 divisions d'infanterie, un régiment de uhlans de Leipzig, 9 batteries.

La 24e D. R., celle qui fait face à la IXe armée, se compose des brigades 47 et 48 (régiment des grenadiers 100, 101, 107, 133, un bataillon de chasseurs, un régiment de mortiers et obusiers).

Cette division a été portée sur Normée, pour couvrir la retraite des troupes actives dans la nuit du 9 au 10.

Les prisonniers précisent que, jusqu'au 8, leur corps avait toujours été tenu en réserve.

3° *La Garde.*

Le corps de la Garde, d'après les prisonniers, appartient à la IIe armée, mais il est certain qu'il a été ou mis à la disposition de la IIIe ou, en tous cas, transporté du N. O

au S. E. sur son théâtre d'opérations. Comme il a été dit précédemment, des éléments de réserve marchent avec les éléments actifs. Les prisonniers de la Garde sont parmi les plus épuisés et les plus affamés.

On a saisi le carnet de notes d'un officier du 4e régiment d'infanterie de réserve de la Garde. On en peut extraire diverses indications :

La Garde est partie de Berlin le 9 août; après le passage en Belgique (divers combats), elle est entrée en France le 26 août. Le 29, combat meurtier dans la direction de le Sourd. Le 30, à Chevennes, progression également très meurtrière sous le feu. Le 2 septembre, marche de minuit à 5 heures 30. Beaucoup de traînards. Le 4, passage de la Marne et marche sur Epernay; entrée, musique en tête. A partir du 5, combat continu, notamment à Étréchy, Vert-la-Gravelle. Le 6, situation «très périlleuse» sous le feu de notre artillerie; bivouac à Pierre-Morains. Le 7, la 1re et la 2e D. de la Garde atteignent Coligny, Aulnizeux. Elles creusent des tranchées, jusqu'à 3 heures du matin. Combat violent le 9, à Fère-Champenoise.

4° Le XIe C. A.

Les prisonniers disent que le XIe corps a été envoyé ailleurs, «au Danemarck», mais un de ses éléments, le 11e btn de chasseurs de Marburg (Königin Margaretha), a été détaché au XIIe corps d'armée saxon. Plusieurs hommes sont entre nos mains.

Annexe n° 3828.

Q. G. Fère-Champenoise, 12 septembre, 6 h. 30

IXe armée à 11e C. A.

Ordre au 11e C. A. de prendre ses dispositions pour faire immédiatement réparer ou doubler les ponts de Sarry et de Châlons, s'ils sont rompus, ce que l'armée ignore encore actuellement, malgré plusieurs demandes.

Ordre sera donné au corps de cav., avec lequel le 11e C. A. doit être en communication, de franchir au plus tôt la Marne, au point qu'il jugera le plus convenable, à l'aide de ses ponts Veyry.

Le général cdt l'armée,

FOCH.

Annexe n° 3829.

IXe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Châlons, 16 h. 30, le 12/9.

S./C. n° 63 *bis*, 11 septembre 1914[1].

(Porté par agent de liaison, cap. Audibert)[2].

IXe A. à corps de cavalerie.

Les A. G. de la IXe A. doivent atteindre, ce soir, la Vesle; l'armée continuera demain la poursuite, de façon à atteindre le front Heutrégiville, Somme-Py, avec ses A. G.

Le C. C. stationnera, ce soir 12, dans la région Bussy-le-Château, la Cheppe, St-Remy-sur-Bussy.

Le 13, au jour (5 h.), il lancera sa découverte dans les directions :

Somme-Tourbe, vallée de la Tourbe;
Perthes-les-Hurlus, Séchault;
Somme-Py, Monthois;
Somme-Py, Semide, Vouziers.

Il continuera, en liaison constante avec le 11e C. A., la mission de poursuite donnée aujourd'hui; la colonne de droite du 11e C. A. suit la route St-Étienne-au-Temple, Suippes, Somme-Tourbe.

Le gal cdt le C. C. tiendra le gal cdt la IXe A. au courant des renseignements recueillis sur l'ennemi et des actions qu'il aura exécutées contre lui.

Q. G. maintenu le 13/9 à Châlons-sur-Marne (préfecture).

P. O. : *Le chef d'état-major*,

WEYGAND.

---

[1] Note du S. H. — Lire 12 septembre 1914.

[2] Note du S. H. — Officier du 3e bureau de l'É.-M. de la IXe armée.

Annexe n° 3830.

IXe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 62 *bis*.

Châlons-sur-Marne, 12 septembre, 19 heures.

Ordre général d'opérations
pour la journée du 13 septembre.

I. — La poursuite de l'ennemi sera continuée, demain, dans la direction du nord-est, de manière à atteindre la ligne de la Py et de la Suippes, de Somme-Py à Heutrégiville.

II. — Le corps de cavalerie, qui stationne ce soir dans la région de Bussy-le-Château, la Cheppe, éclairera dans les directions de Ville-sur-Tourbe, Séchault et Montbois, et reprendra demain, au jour, en liaison avec le 11e C. A., sa mission de poursuite.

La cavalerie des C. A. sera poussée en avant, de manière à prendre et à garder le contact avec l'ennemi en retraite.

III. — Le 11e C. A. (avec la 18e div. et la 60e D. R.) disposera de la zone limitée, à l'est par la route (incluse) Recy, St-Étienne-au-Temple, Suippes, Somme-Py, et la ligne (incluse) Vadenay, St-Hilaire-le-Grand, St-Souplet, Machault.

La 60e D. R. sera ramenée dans cette zone par la route Lépine, St-Étienne-au-Temple. Lépine devra être évacué, à 5 heures, pour laisser le passage libre au 21e C. A.

Le 11e C. A. continuera à assurer la liaison avec le 21e C. A., dont l'avant-garde atteindra, ce soir, la Cheppe.

La 42e division disposera de la zone limitée, à l'est, par la zone ouest du 11e C. A. (exclue) et la ligne (incluse) Juvigny, les Grandes Loges (est), Bouy, Mourmelon-le-Grand, Baconnes, Vaudesincourt, Dontrien.

Le 9e C. A. disposera de la zone limitée, à l'est, par la ligne ci-dessus (exclue) et, l'ouest, par la ligne (incluse) Trépail, Villers-Marmery, Wez, Prunay, Beine, Heutréviville, Alincourt. Il assurera, par un détachement, la liaison avec le 10e C. A., qui suira la route de Reims à Rethel.

IV. — Q. G. A., Châlons-sur-Marne (1er groupe), Fère-Champenoise (2e groupe).

Le général cdt l'armée,

FOCH.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

WEYGAND.

Annexe n° 3831.

Fère-Champenoise, 22 heures[1].

IXe armée à G. Q. G.

La IXe armée atteint ce soir :

A droite, 11e corps : l'Épine, Cuperly, Vadenay.
42e division : la Veuve.

A gauche, 9e corps : les grandes Loges.
Corps de cavalerie, sur la droite, le 21e corps de la IVe armée, à la Cheppe.

Reçu par le cap. de Galbert.

Annexe n° 3832.

11e C. A.[2].

Recommander d'ouvrir l'œil du côté du camp de Châlons et dans la direction de Reims.

[1 division massée au camp de Châlons (ce matin à 9 heures). Renseignement d'aviation[3].]

Premières unités retranchées et vigilantes; les autres se reposant et s'alimentant par derrière.

Ne pas hésiter à rapprocher les sections de distribution des T. R.

---

[1] Note du S. H. — Message téléphoné le 12 septembre, reçu, à 22 h. 15, au G. Q. G.

[2] Note du S. H. — Cet ordre, sans signature, ni date, ni indication d'origine, est conservé aux archives de la IXe armée (sorties), parmi les pièces du 12 septembre. Il a été, vraisemblablement, adressé au 11e C. A., mais n'a pas été retrouvé aux archives de cette unité.

[3] Note du S. H. — Voir annexe n° 3826.

Annexe n° 3833.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

Ville-en-Tardenois, 12 septembre[1].

Ordre général n° 58.

1° Il est indispensable, à tous points de vue, et en particulier au point de vue moral, que nous occupions Reims dans le plus bref délai.

2° Dès ce soir, la ville sera occupée par 1 brigade mixte, et la cavalerie sera poussée, au delà, dans la direction du N. E.

A cet effet, l'avant-garde de la 2e D. I., renforcée par le 2e rgt de la bde et le 6e chasseurs, continuera sa marche, sans arrêt, sur Reims, de manière à occuper la ville : 1 btn, à la sortie N. O., 1 btn, sortie N. E., 1 btn, sortie S. E.

Le 6e chasseurs, poussant des reconnaissances jusqu'à la Suippe, vers Pont-Faverger, Isles-sur-Suippe, Pont-Givard, établira son gros à Bétheny.

3° Le gros de la 2e div. poussera un élément de sécurité au Mesneux, s'échelonnant dans la direction de Reims, prêt à soutenir la bde de tête.

4° Aucun changement en ce qui concerne la 1re D. I.

Le poste de cdt du C. A. se porte à Bligny.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

LARDEMELLE.

---

[1] Note du S. H. — Cet ordre ne porte pas d'indication d'heure. — D'après le journal des marches du 1er corps, il a été donné sitôt après réception, à 10 h. 30, de l'ordre n° 522 de la Ve armée (annexe n° 3797).

Annexe n° 3834.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 279/3.

Bligny, 12 septembre. Midi.

Ordre général n° 59.

(Stationnement du 12 septembre.)

I. — En vue de l'occupation de Reims, le gros du C. A. va se rapprocher de cette ville, et stationnera, ce soir, dans le dispositif ci-après :

Q. G. 1er C. A. : Ville-Dommange.

Avant-garde générale (bde mixte de la 2e D. I. et 6e chasseurs).
Reims, Bétheny (se ravitaillera sur le pays) [E.-M. faubourg d'Epernay].

Gros de la 2e D. I. : Bezannes, Les Mesneux, Sacy.
Q. G., 2e D. I., Les Mesneux.

1re D. I., gros : zone Coulommes, Pargny-les-Reims, Jouy, poussant une bde mixte à Ormes.
Q. G., 1re D. I., Pargny-les-Reims.

E. N. E. : Ville-Dommange (E.-M. et 1 btn avec Q. G. du C. A.), St-Euphraise, Bouilly, Courmas.

T. C. : Bligny (E.-M.) Chaumuzy.

Parcs : Chambrecy.

Convois : Cuisles.

II. — *T. R.* : 1° *Sct. de distribution*, à la disposition des généraux de D. I. et des cdts des groupements de marche.

1re D. I.....	Pargny, carrefour sud du village.
2e D. I.....	carrefour 1 km. nord de Ville-Dommange.
E. N. E.....	bifurcation 1 km. S. O. de Ste-Euphraise.
T. C.....	bifurcation 1 km. de Bligny.
2° *Sct. ravitaillement.*	à Ville-en-Tardenois.

III. — *Liaisons* : avec le 3e C. A., à Thillois (1er D. I.), avec le 10e C. A., vers Montbré (2e D. I.).

IV. — Prise du stationnement à la disposition des généraux de division.
E. N. E., dès leur arrivée dans leur zone.

V. — Le g^al cdt l'armée a manifesté l'intention d'entrer, demain, dans Reims, à la tête du 1er C. A. Les troupes du 1er C. A., sensibles à cet honneur, s'y prépareront en soignant autant que possible leur tenue. Les batteries, sonneries et musiques se tiendront prêtes à jouer. Les drapeaux seront déployés.

VI. — Les troupes qui occuperont Reims devront s'y faire remarquer par leur conduite et par leur discipline. Les chefs de corps prendront toutes les mesures nécessaires pour maintenir un ordre parfait. La prévôté assurera l'ordre général.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

LARDEMELLE.

Annexe n° 3835.

12 sept., 17 h. 30.

Radio [1].

Premier corps attaque front Ormes, Bézannes, en liaison avec 3e et 10e corps. Ennemi paraît céder.

Annexe n° 3836.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 280/3.

Ville-Dommange, 12 sept. 1914, 18 h. 30.

Ordre particulier

au colonel cdt le 6e chasseurs, — au général cdt la 2e D. I.

Le général cdt le 1er C. A. décide que le cantonnement d'Ecueil qui avait été donné, en supplément, à la 2e D. I., et dont cette D. I. a déclaré n'avoir pas besoin, sera affecté au 6e chasseurs pour son cantonnement du 12 sept.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

LARDEMELLE.

---

[1] Note du S. H. — Du 1er C. A. à la Ve armée.

Annexe n° 3837.

Ve ARMÉE.

1er CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 281/3.

Q. G. Ville-Dommange, 12 septembre 1914, 20 heures (vingt).

Ordre général n° 60.

Journée du 13 septembre.

1re Partie.

I. — Demain, continuation de la poursuite vers le N. E.

II. — Le 1er C. A. se portera dans la direction générale de Roizy. Toutefois, ses gros ne franchiront le canal de l'Aisne à la Marne que lorsque le 10e C. A., à droite, sera maître des hauteurs de Berru, et le 3e C. A., à gauche, des hauteurs de Brimont.

III. — En conséquence, demain matin :

Les gros des divisions seront rassemblés pour 8 (huit) heures.

1re D. I., vers Ormes;

2e D. I., vers Bézannes.

Les E. N. E. seront rassemblés, pour 9 (neuf) heures, S. O. de les Mesneux.

Le T. C. sera prêt à rompre, à 9 (neuf) heures, de ses cantonnements.

IV. — Les rassemblements seront couverts par les avant-gardes des D. I. et par le 6e chasseurs.

1° 6e chasseurs, rompant à 6 (six) heures d'Ecueil, se portera, par l'E. de Reims, à Bétheny, poussant ses reconnaissances au contact de l'ennemi dans les directions de Neufchatel-sur-Aisne, de Roizy et de le Chatelet-sur-Retourne (renseignements, d'heure en heure, au gal cdt le 1er C. A.).

2° Les avant-gardes des D. I. tiendront les passages de la Vesle et du canal :

1e D. I., de St-Brice au pont du faubourg de Vesle (exclu), [liaison vers Champigny, avec le 3e C. A.].

2e D. I., du pont du faubourg de Vesle (inclus) à Cormontreuil (exclu) [liaison avec le 10e C. A.].

En outre, ces avant-gardes devront, demain matin dès l'aube, s'assurer des débouchés immédiats de Reims, en poussant les éléments nécessaires dans les directions de marche du C. A. à savoir :

1re D. I., sortie N. O., sur la route de Neufchatel-s./Aisne,

2e D. I., sortie N. E., sur la route de Bétheny.

Les généraux de division rendront compte, dès que ce résultat sera obtenu.

V. — Q. G. du 1er C. A. fonctionnera à Ville-Dommange, jusqu'à nouvel ordre.

Le général cdt le 1er C. A.,
Signé : DELIGNY.

P. A. : *Le chef d'état-major*.
LARDEMELLE.

Annexe n° 3838.

12-9, 20 h. 18.

1er corps à Q. G. armée[1].

Premier corps occupe front Ormes, Bezannes; pousse une brigade sur faubourg de Vesle.

Q. G. à Ville-Dommange.

Annexe n° 3839.

12 septembre, 7 h. 30[2].

De la Touche[3]. *envoyé à Sermaize.*

Recommander à gal cdt la 4e D. I. de ne pas être tout le temps sur la ligne avec son E.-M., mais d'avoir un poste de commandement, de s'y tenir, d'envoyer les papiers et renseignements qu'on lui demande.

---

[1] Note du S. H. — Ve armée, par radio-télégramme.
[2] Note du S. H. — Notes conservées dans les archives du 2e C. A. (E.-M., 3e bureau, sorties).
[3] Note du S. S. H. — Officier de l'état-major du 2e C. A.

Lui communiquer ce que nous savons de la IIIe armée : — le 5e C. A. marche vers N. N.O.; — le 15e C. A. reste à Revigny; — le 6e C. A. marche vers le N.; — ultérieurement, le 15e C. A. s'intercalera probablement entre 5e et 6e C. A.

Nous ne pouvons donc pas compter sur le 15e C. A. Il en résulte qu'il faut se flanc-garder sur Nettancourt, puis Sommeilles.

1er objectif : hauteurs de la ferme St-Pierre et flanc-garde à Vroil.

Une fois là, le gal cdt la 4e D. I. fera reconnaître par son esc. div. et attendra que la 3e D. I. soit à Sogny-en-l'Angle. A ce moment, la 3e D. I. sera dirigée sur Vernancourt et la 4e D. I. pourra quitter Villers-le-Sec.

La gauche de la 4e D. I. doit marcher de Villers-le-Sec sur Charmont; fronts successifs à atteindre : bois de Souhel, Vroil; puis Charmont, Nettancourt, en réglant son mouvement sur le général Cordonnier[1] qui a plus de chemin à faire.

Il y a des renforts du 18e chass., depuis 2 jours, à Ste-Livière.
Il y a des renforts du 148e chass. à la Neuville-au-Pont.
Il y a un détachement du 120e chass. à Héricourt.
Il y a un détachement du 45e chass. à St-Eulien.

La 3e D. I. a incorporé tous les détachements similaires. Pourquoi la 4e D. I. ne l'a-t-elle pas encore fait? Les faire rejoindre le plus tôt possible.

Envoyer le greffier pour l'affaire S..... Pourquoi n'est-il pas encore là ?

. . . . . .

Cap. Patrolin[2] envoyé, à 8 h. 20, à la ferme du Sorton, communique l'ordre n° 426 au 87e et à A. C.

Va trouver ensuite le général Cordonnier.

Lui dire de travailler entre la ligne Sogny-en-l'Angle, Vernancourt, St-Mard-sur-le-Mont et l'axe du C. A. qui est Villers-le-Sec, Charmont.

Les coloniaux ont comme axe Possesse, Noirlieu. Se lier à eux. Régler le mouvement de la 3e D. I. de façon à laisser les coloniaux se redresser. Le gal Rabier[3] a reçu l'ordre de se régler sur le mouvement du gal Cordonnier, pour la même raison.

Lui demander s'il a reçu quelque chose du colonel de Guitaut[4]; lui recommander de bien envoyer ses renseignements toutes les 2 heures.

Lui demander s'il a bien fait suivre les détachements de renfort.

Prévenir de tout changement de poste de commandement.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 3e D. I.
[2] Note du S. H. — Officier de l'état-major du 2e C. A.
[3] Note du S. H. — Commandant la 4e D. I.
[4] Note du S. H. — Commandant le 19e régiment de chasseurs à cheval.

Annexe n° 3840.

2e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 426.

Vouillers, le 12 septembre 1914, 8 h. 10.

2e corps à cdt 87e [1] et à cdt groupes A. C., à la ferme du Sorton.

Le 87e et les 2 groupes A. C. qui sont actuellement à la ferme du Sorton se porteront, dès le reçu du présent ordre, à Etrepy, où ils attendront de nouveaux ordres. Ils prendront. aux abords d'Etrepy et au dehors du village, une formation de rassemblement largement articulée. Ils attendront de nouveaux ordres, mais se tiendront prêts à déboucher, soit vers Heiltz-le-Maurupt, soit vers Pargny.

Le plus ancien officier supérieur (d'infanterie ou d'artillerie) prendra le commandement du détachement.

Dès que le détachement sera installé à Etrepy, son chef rendra compte au gal cdt le C. A.. à Vouillers, en donnant sa situation et les renseignements qu'il aura pu recueillir.

Annexe n° 3841.

2e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 427.

Vouillers, le 12 septembre, 8 h. 45.

2e corps à cdt 147e, cdt les troupes en réserve, à St-Lumier, à la disposition du gal cdt le 2e C. A.

Le colonel du 147e, avec 1 gr. A. C. et la cie du génie de corps, qui est avec lui, se portera, dès la réception du présent ordre, au sud de Pargny-sur-Saulx où il s'établira, aux environs de la cote 136, en formation de rassemblement largement articulée, face au

---

Note du S. H. — 87e R. I.

nord, et se tiendra prêt à déboucher, quand l'ordre lui en sera donné, dans la direction de Heiltz-le-Maurupt.

Quand il sera établi à Pargny-sur-Saulx. il rendra compte au gal cdt le C. A.

Gal GÉRARD.

Cet ordre a été porté par le cap. Schweisguth[1] qui doit rechercher le btn du 328e en réserve à la droite du C. A. Si ce btn est en état de marcher et a été ravitaillé, il l'enverra à la ferme du Sorton.

Annexe n° 3842.

2e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU

N° 428.

Vouillers, le 12 sept. 1914, 9 h.

2e corps à 19e chasseurs.

L'axe de marche du C. A. est Villers-le-Sec, Charmont, le Châtelier.

Le 15e C. A. français reste dans la région Sermaize, Revigny.

Le 5e C. A. français marche vers le nord, direction générale Charmontois.

Le corps colonial a comme axe : Vanault-les-Dames, Possesse, Noirlieu.

En conséquence, la majeure partie de votre régiment éclairera au nord et à l'est de la division Rabier[2]; l'autre partie (la plus petite) éclairera au N. de la division Cordonnier[3].

Le poste de commandement du gal Rabier est actuellement à Sermaize, celui du gal Cordonnier à Heiltz-le-Maurupt.

Lorsque nous aurons atteint le front Vernancourt, bois de Souhel, Vroil, je transporterai mon poste de commandement de Vouillers à Heiltz-le-Maurupt.

Gal GÉRARD.

[1] Note du S. H. — De l'état-major du 2e C. A.
[2] Note du S. H. — 4e division.
[3] Note du S. H. — 3e division.

Annexe n° 3843.

2e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 434.

12 septembre 1914.

2e corps à lieut.-colonel Azéma [1] *cdt les troupes à la disposition du gal cdt le C. A. à Etrepy.*

Se porter d'Etrepy au sud d'Heiltz-le-Maurupt, rassemblement articulé.
Se tiendra prêt, sur de nouveaux ordres, à aller aux environs de Villers-le-Sec.

Annexe n° 3844.

2e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 435.

Le 12 septembre 1914.

Colonel cdt le 147e [2], *cote 106 (sud de Pargny-sur-Saulx).*

Porter son détachement (147e — 1 cie du génie du C. A. — 1 gr. A. C.) de Pargny-sur-Saulx, en rassemblement articulé, à cheval sur la route d'Heiltz-le-Maurupt à Villers-le-Sec, à moitié chemin entre ces deux derniers villages. Se tenir prêt, au reçu de nouveaux ordres, à se rendre vers Bettancourt-la-Longue.

---

[1] Note du S. H. — Du 42e R. A. C.
[2] Note du S. H. — 147e R. I., destinataire. — Minute, non signée, conservée dans les archives du 2e C. A. (E.-M., 3e bureau, sorties).

Annexe n° 3845.

2e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 438.

Minécourt, le 12 septembre 1914.

Ordre général n° 29.

(Stationnement du 12 au 13 septembre.)

1re PARTIE.

I. La marche du C. A. s'est effectuée sans incident.

II. En fin de marche, les troupes stationneront dans les conditions ci-après :

— Q. G. du G. A., Minecourt.

— 19e chasseurs, Nettancourt.

— 3e D. I. : Q. G., Vernancourt;
A. G., sur la grand'route Reims, Bar-le-Duc;
Gros, dans la zone Vernancourt, Charmont, lisière est de Possesse.

— 4e D. I. : Q. G., Vroil;
A. G., sur la grande route Reims, Bar-le-Duc et l'éperon à 2 kilomètres nord de Nettancourt;
Gros, dans la zone ferme de Maugarnier, Nettancourt, Vroil.

Liaison de la 3e D. I. avec le corps colonial, vers Contault-le-Maupas, — de la 4e D. I. avec le 5e C. A., vers Noyers.

Liaison entre les 3e et 4e D. I., à la vieille Tuilerie (4 km nord de Charmont) — à la 3e D. I.

— Réserve du C. A. :
87e et 2 groupes A. C., Villers-le-Sec;
147e, 1 gr. A. C., cie du génie de C. A., Bettancourt-la-Longue;
328e, Jussécourt-Minecourt;
Cies du 328e et du 272e, Etrépy.

III. T. C. (sauf les éléments à la disposition du gal cdt la 4e D. I.) à Pargny-sur-Saulx.

Les 2 S. M. A. et l'S. M. I., mises à la disposition du gal cdt la 4e D. I., au point fixé par le gal cdt cette D. I. :

Parcs, Heiltz-le-Hutier;

Convois : 1 section à Heiltz-le-Hutier, 1 section à Perthes.

IV. T. R., après distribution, les sections de distribution se rassembleront, pour la colonne de droite à Alliancelles (sud du village), pour la colonne de gauche à Villers-le-Sec.

Sections de ravitaillement, pour la colonne de droite Villers-en-Lieue, pour la colonne de gauche St-Vrain.

V. — Mot, du 13 septembre, six (6) heures, au 14 septembre, six (6) heures : Catinat, Carcassonne.

Le général commandant le 2e corps d'armée,

GÉRARD.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

MONTÉROU.

Annexe n° 3846.

12 sept., vers 17 heures.

Situation du corps G[1].

1° Le Q. G. est à Minécourt près de Heiltz-le-Maurupt.

2° La division de l'est atteindra aujourd'hui avec ses gros Nettancourt, couverte vers 176, Noyers et Sommeilles, en liaison probable avec le 5e corps, duquel je n'ai pu encore avoir de renseignements certains.

La div. de l'O. aura ses gros à Charmont, avant-postes entre Sommeilles et Rotomchamp.

Liaison assurée avec le corps colonial dont les A.-G. sont à St-Mard-sur-le-Mont et Noirlieu, les gros à Possesse et à Contault-le-Maupas.

---

[1] Note du S. H. — Du 2e corps d'armée. Document conservé dans les archives de la IVe armée parmi les pièces du 12 septembre.

Annexe n° 3847.

2e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 30.

Minecourt.

Ordre général d'opérations n° (.....)

pour la journée du 13 septembre.

I. Le mouvement de retraite des forces ennemies est général. La poursuite sera continuée demain[1] avec la plus grande énergie. A la gauche du 2e corps d'armée, le corps colonial suit la route Possesse, Contault-le-Maupas, Noirlieu, Dommartin-sur-Yèvre, Voilemont, Braux-Ste-Cohière. Le 2e corps, se couvrant à droite dans les directions de la forêt de Belnoue et de Triaucourt, disposera de la route Givry-en-Argonne, Sivry-sur-Ante, Ste-Menehould, et de tous les chemins existant entre cette route et celle attribuée au corps colonial.

II. Le 19e chasseurs à cheval, agissant en liaison avec les avant-gardes d'infanterie, devra se trouver, à 5 heures, vers Givry-en-Argonne, d'où il éclairera dans les directions Charmontois, le Chemin, Villers-en-Argonne, Daucourt.

Il se portera ensuite par bonds successifs dans la région Ste-Menehould, Dommartin-la-Planchette, éclairant vers le nord, en avant des avant-gardes et, surveillant les débouchés ouest de la forêt de l'Argonne.

III. *a.* La 3e D. I. (moins le 87e) franchira à 6 heures, avec la tête de ses gros, la route Reims, Bar-le-Duc.

Agissant avec le corps colonial, elle poursuivra énergiquement l'ennemi en suivant l'itinéraire Remicourt, la Neuville-aux-Bois, Daucourt, Ste-Menehould. Un élément léger suivra le chemin Epense, Grange, signal de Châtillon, Argers, et assurera la liaison avec le corps colonial.

La tête du gros de la 3e D. I. s'efforcera d'atteindre Ste-Menehould à midi.

b. La 4e D. I. (moins le 147e), agissant en liaison avec le 5e corps, couvrira la marche du 2e corps d'armée. A cet effet, elle occupera, face à l'est, les deux positions de flanc-garde de Sommeilles et du Châtelier, la première à partir de 5 h. 30, la deuxième à partir de 6 h. 30. La région de Sommeilles devra être tenue jusqu'à ce que le 5e corps ait pénétré dans la forêt de Belnoue, et celle de le Châtelier jusqu'à ce que le 5e corps ait débouché dans la région Belnoue. Charmontois.

---

[1] Note du S. H. — Il s'agit du 13 septembre, l'ordre ayant été rédigé le 12.

IV. Le détachement Rémond (147e, 1 gr. A. C., 1 cie génie de corps) quittera Bettancourt, à 4 heures, et se portera par le signal cote 191, Charmont, Possesse, à St-Mard-sur-le-Mont. Il se rassemblera à l'est de ce village, où des ordres lui seront envoyés.

Le détachement Azéma (87e, 2 gr. A. C.) quittera Villers-le-Sec. à 4 h. 30, et se portera par Vernancourt, carrefour au sud de la cote 166, Possesse, sur St-Mard-sur-le-Mont. Il se rassemblera à l'ouest du village, où il recevra des ordres.

Le colonel Rémond et le colonel Azéma enverront, à l'avance, à Possesse, un officier pour régler le passage de leur colonne dans ce village, concurremment avec les éléments du corps colonial.

Le bataillon Triboulier (328e) quittera Minecourt à 5 heures, et se portera par Villers-le-Sec sur Charmont, où il recevra de nouveaux ordres.

Les compagnies du 328e et du 272e, qui cantonnent à Etrepy devront être rendues à Heiltz-le-Maurupt à 7 heures et elles accompagneront le Q. G. du corps d'armée, qui fera mouvement par Heiltz-le-Maurupt, Villers-le-Sec, Vernancourt, Possesse, St-Mard-sur-le-Mont (qu'il ne dépassera pas sans nouvel ordre). Le Q. G. du corps d'armée passera à Heiltz-le-Maurupt à 7 heures 30.

V. La compagnie du génie de corps, qui a reçu l'ordre de se trouver à Heiltz-le-Maurupt à 8 heures, quittera ce village à 8 h. 30 et se portera par Villers-le-Sec, Vernancourt, sur St-Mard-sur-le-Mont, où elle recevra de nouveaux ordres.

VI. Le groupe de brancardiers de corps se rendra à Charmont où il se joindra au train de combat.

VII. Tout le train de combat du C. A. (y compris les éléments mis le 12 septembre à la disposition du gal cdt la 4e D. I.) se portera à Charmont. Départ de Pargny-sur-Saulx à 5 heures 30. Le commandant du train de combat donnera des ordres aux éléments de Cheminon.

VIII. Les parcs quitteront Heiltz-le-Hutier à 6 heures et se porteront, par le pont de Bignicourt sur Jussécourt-Minécourt.

IX. Les T. R. (sections de distribution) quitteront respectivement Villiers-en-Lieu et St-Vrain à 5 heures et se porteront: celles de la 4e D. I. à Alliancelles, celles de la 3e D. I., A. C., 19e chasseurs, à Villers-le-Sec. De nouveaux ordres leur seront donnés en ces points.

X. Poste de commandement du corps d'armée : Charmont à partir de 7 heures.

La cavalerie et les 3e et 4e D. I. y enverront un premier renseignement pour 7 heures et ensuite, successivement, toutes les deux heures.

Liaisons (les mêmes que le 12 septembre) rendues à Charmont pour 7 heures.

XI. Le général cdt le corps d'armée recommande d'une manière instante de prendre des mesures pour alléger le plus possible l'infanterie.

G.

Annexe n° 3848.

Rosmay. 12 septembre. 18 h. 15.

La 5e division téléphone de Gueux, qu'un bataillon de la 5e division vient d'entrer à Thillois.

L'officier de service[1],
(Illisible.)

Annexe n° 3849.

Ve ARMÉE.

3e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Au Q. G., le 12 septembre 1914, 21 heures 30.

Ordre général d'opérations n° 42
pour le 13 septembre.

I. — Les arrière-gardes ennemies, atteintes à hauteur de Reims, ont retraité devant nous.

Demain, continuation de la poursuite vers le N. E., dans la direction générale de Château-Porcien.

II. — Le 3e C. A., appuyé en arrière et à droite par les 1er et 10e C. A., en arrière et à gauche par le 18e C. A. et en arrière par le G. D. R., se portera dans la zone Asfeld-la-Ville, Brienne, Bertricourt, St-Étienne-sur-Suippes, Houdilcourt-le-Mesnil.

Le 1er C. A. suit la route Ormes, Tinqueux, St-Brice, ferme Pierquin, ferme Landau, Bourgogne.

Le 18e C. A. suit la route Jonchery-sur-Vesle, Pévy, Bouvancourt, Bouffignereux, Cormicy, Berry-au-Bac, Guignicourt.

III. — Exécution du mouvement.

En deux colonnes :

— Colonne de gauche, 6e D. I., 2 gr. A. C., 1 cie génie corps; itinéraire : Muizon, Châlons-sur-Vesle, Villers-Franqueux, Orainville, Brienne;

— Colonne de droite, 5e division, 2 gr. A. C.; 1 cie génie corps, A. L.; itinéraire : Thillois, Merfy, Courcy, Auménancourt, St-Étienne-sur-Suippes.

---

[1] Note du S. H. — Du 3e C. A.

L'A. L. en queue de la colonne de droite, se présentera à l'entrée N. O. de Gueux à sept heures.

Dans chaque division, les avant-gardes seront à l'effectif d'une brigade renforcée en artillerie — les groupes d'A. C. et les cies génie corps restent à la disposition du cdt du C. A., sauf pour la marche.

Les gr. d'A. C. marcheront derrière le 1 er rgt du gros; la cie du génie de corps en tête du gros.

Les avant-gardes franchiront à cinq heures la ligne Chenay, Merfy.

1 er objectif — hauteurs du fort de Brimont; les 2 D. I. se présentant en même temps devant les ponts du canal (si la 6 e D. I. n'a pu occuper ce soir complètement les hauteurs de St-Thierry, elle les enlèvera demain matin dès quatre heures).

Objectif ultérieur, coupure de la Suippes, qui devra être abordée simultanément par les 2 bdes.

IV. — Cavalerie : même mission générale qu'aujourd'hui, en s'efforçant, en outre, d'infliger des pertes aux colonnes ennemies.

Renseignera, le plus tôt possible, sur la praticabilité des ponts du canal, de la Suippes et de l'Aisne.

Direction générale du gros : Courcy, St-Étienne-sur-Suippes, St-Germainmont.

Départ à quatre heures.

V. — Q. G. 2 e échelon; marchera en arrière de la colonne de droite, dont il rejoindra l'itinéraire par Gueux, et se portera à Brienne par la ferme Landau et la grand'route.

Poste de commandement, St-Thierry (mairie) à sept heures;

Ultérieurement, ferme Landau; permanence à Rosnay jusqu'à onze heures.

VI. — Mouvement des T. R., P. et C. V.

T. C. se présentera à huit heures à Muizon, et suivra par Châlons-sur-Vesle, Merfy, Thil, Loivre (S. E.), ferme Landau, Brienne;

Parcs, même itinéraire; tête à dix heures à Muizon;

C. V., rompant à huit heures de Passy-Grigny, marcheront par Aiguizy, Aougny, Lagery, Tramery, Rosnay.

T. R. (sections de distribution), même itinéraire que les C. V. jusqu'à Rosnay puis, par Muizon et Châlons, itinéraire des T. C.

Rendus à seize heures à la ferme Landau où ils recevront des ordres.

Le général cdt le 3 e C. A.,

Signé : HACHE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GEISMAR.

Annexe n° 3850.

Pontdron, 12 septembre 1914.

Le général commandant le 4e C. A. à M. le général commandant la VIe armée.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le 115e infanterie[1] a eu hier soir, devant Pierrefonds, un engagement dont l'avis m'est arrivé cette nuit, aux termes duquel le 1er bataillon de ce régiment, marchant en avant-garde de la colonne, n'aurait pu pénétrer dans Pierrefonds et aurait éprouvé des pertes que je ne puis encore évaluer, mais qui peuvent être élevées.

Le régiment cantonne cette nuit à Lessart-l'Abbesse, couvert par des A. P. (3e bataillon); le 2e bataillon à Brassoir (avec un groupe du 31e d'artillerie).

Je compte m'emparer de Pierrefonds ce matin, mais la marche de la colonne de mon corps d'armée sera certainement retardée, tout au moins en ce qui concerne la colonne de gauche.

Gal BOËLLE.

Annexe n° 3851.

4e CORPS D'ARMÉE.

3e BUREAU.

P. C. à 1 km. de St-Étienne,
12 septembre 1914, 10 heures 30.

Général commandant 4e corps à général commandant VIe armée.

L'incident cette nuit devant Pierrefonds s'est réduit à quelques blessés (115e). Ce matin, à 7 heures, une compagnie du 117e, qui a occupé cette nuit, dans la forêt, Saint-Jean-aux-Bois et y a fait quelques prisonniers, y a été attaquée. Des mesures sont prises pour la soutenir en cas de besoin.

Pierrefonds où se trouvait encore l'infanterie ennemie ce matin a été occupé à 8 heures.

Les Allemands ont évacué Chelles vers 6 heures. Au dire des habitants, il y avait 500 hommes.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de la 16e brigade, 8e division, 4e C. A.

Notre artillerie a ouvert le feu dans la région de Chelles sur de l'artillerie allemande supposée vers Croutoy et qui tirait au sud des bois de St-Étienne et vers Haute-Fontaine.

Vers 10 heures la 7e division occupe les crêtes au sud de Croutoy.

D'après les renseignements donnés par les habitants, les Allemands auraient miné le pont d'Attichy et le feraient sauter en se retirant.

Poste de commandement actuel, cote 136 (1 km. sud de St-Étienne).

Je me transporte à Chelles.

Gal BOËLLE.

La 8e division (arrive) à St-Étienne. Pour parer à tout incident venant par la route Pierrefonds, Compiègne, un rgt et un groupe restent en flanc-garde fixe devant Pierrefonds.

Annexe n° 3852.

4e CORPS D'ARMÉE. Chelles, 12 sept. 1914, 17 h. 15.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Général cdt 4e C. A. à commandant E. pont[1], *Taillefontaine.*

1° Au reçu du présent ordre, l'E. pont se portera de Taillefontaine sur Chelles.

2° Le cdt de l'E. pont enverra immédiatement un officier reconnaître la route qui sera vraisemblablement utilisée, celle de Chelles à Lamotte.

3° Reconnaître un emplacement abrité à proximité de l'Aisne.

4° Arrêt de l'E. pont à l'est de Chelles, en dégageant le plus possible la route jusqu'à ce qu'une destination définitive soit donné à l'E. pont, en conséquence des reconnaissances faites actuellement par des officiers du génie des points de passage les plus avantageux, en cas de rupture des ponts qui existent.

Gal BOËLLE.

---

[1] Note du S. H. — Équipage de pont de la 62e D. R., mis à la disposition du 4e corps.

Annexe n° 3853.

4e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

P. C., Chelles, 12 sept. 1914. 18 heures.

Ordre général n° 49.

(Stationnement.)

A l'exception des troupes chargées, dans chaque division, de l'enlèvement du passage de l'Aisne et de celles qui pourraient être chargées de former tête de pont aux points de passage, le 4e C. A. aura le stationnement suivant :

— Q. G. 4e C. A., *Chelles ;*

— 7e div., Q. G. *Chelles,* zone à l'est de la ligne Lamotte, Cuise-Lamotte, Genancourt, St-Étienne (à la 8e div.) [Roylaye et la Rue-du-Bois, à la 7e Div.].

— 8e div., Q. G., *St-Etienne,* zone à l'ouest de la ligne ci-dessus incluse pour les troupes de la 8e div. et les rgts de réserve.

L'infanterie ne cantonnera pas au sud de Roy-St-Nicolas (inclus).

— A. C. et T. C., à *Retheuil :*

— Génie de corps, 1 cie Chelles, 1 cie avec la 8e div. :

— E. pont, ordre particulier ;

— 14e hussards, ferme Lessart l'Abbesse).

Les T. R. (S. distr. et S. rés.) sont à la disposition des généraux de div. et des cdts des E. N. E. à *Retheuil* (7e div. et art. de corps), Pierrefonds (8e div. et rgts de rés.).

Le général cdt le 4e C. A.,

Signé : BOËLLE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

Signé : DEGOUTTE.

Annexe n° 3854.

4e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Chelles, le 12 sept. 1914.

Ordre.

Le lieut-colonel cdt le génie du 4e C. A. jettera cette nuit un pont d'équipage sur l'Aisne, à proximité du pont détruit de Lamotte.

Le général Boëlle commandant le 4e C. A.,
Signé : Gal BOËLLE.

Annexe n° 3855.

4e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Chelles, 12 sept. 21 h. 35.

Général cdt 4e C. A. à général cdt A. C.

Deux groupes d'art du 44e seront demain vers le Croutoy et vers Couloisy, pour protéger le passage de l'Aisne, demain 13 sept. avant le jour (4 h. 45). Prendre à ce sujet les instructions du général cdt la 7e div.

La mission de cette art. est de protéger les troupes françaises qui ont franchi ce soir l'Aisne à Lamotte et celles qui pourraient la franchir vers Attichy. Elle prendrait sous son feu les villages de Berneuil et d'Attichy et les hauteurs au nord.

Gal BOËLLE.

Annexe n° 3856.

4e CORPS.

—

3e BUREAU.

—

Renseignement rapporté par un officier d'E.-M. du 4e corps[1], *vers 11 heures*[2].

A. — 1 bataillon du 130e d'infanterie (8e division) a traversé l'Aisne à Lamothe, vers 18 heures, en utilisant des bateaux. Le bataillon s'est établi à la sucrerie. On a l'intention d'y construire un pont de bateaux. L'équipage de pont a été appelé. A 21 heures cette unité était encore à Chelles.

B. — Sur le front de la 7e division, l'infanterie n'a pas encore atteint Attichy, dont le pont est détruit.

Annexe n° 3857.

Venise, le 12 septembre, 7 h. 30.

Ordre général n° 51[3]
pour la journée du 12.

I. — L'ennemi tient, par des tranchées, la route de Brabant-le-Roi, à environ 1.800 mètres ouest de Laimont. Il occupe les hauteurs de Villers-aux-Vents, paraît avoir du monde dans le bois des Aunelles; est très solidement installé à Louppy-le-Château; a des éléments sur la crête à l'ouest de Lisle-en-Barrois, jusque et y compris la cote 202 (1.500 mètres N. E. de Louppy-le-Château) et tient encore Lisle-en-Barrois et les parties N. du Père Bœuf et du bois de la station.

II. — Une action d'artillerie sera dirigée contre Louppy-le-Château et les bois au S., pour les rendre intenables et assurer la liaison entre les 2 D. I. par la Grande Bouloir.

III. — La journée sera employée à la reconstitution des unités dans les zones de stationnement qui leur sont affectées.

Le général 9e D. I. groupera ses éléments de manière à ce que la 18e bde tienne la gauche vers Louppy-le-Petit, bois de Haraumont; la 58e bde à droite du côté de Génicourt, Condé.

L'A. L. et les gr. A. C./5 qui se trouvent dans ce secteur, y sont maintenus.

---

[1] Note du S. H. — A la VIe armée.
[2] Note du S. H. — Lire 23 heures.
[3] Note du S. H. — Du 5e C. A.

Les 2 gr. A. C./5 de Mussey occuperont également Bussy-la-Côte. Une cie du gén. de corps à la disposition de chaque D. I.

8e chasseurs maintenu à Chardogne.

Q. G., C. A. et 10e D. I., Venise; 9e D. I., Hargeville.

T. C., Fains.

IV. — Avant-postes : même dispositif que le 11 au soir.

V. — T. C. 2 et T. R. poussés immédiatement sur Hargéville et 201, à la disposition des D. I.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

JEANNE-JULIEN.

Annexe n° 3858.

12 septembre, 7 h. 55.

Message téléphonique du 5e corps[1].

5e corps.

L'ennemi tient, par des tranchées, la route de Brabant-le-Roi à environ 1.800 mètres ouest de Laimont. Il occupe les hauteurs de Villers-aux-Vents. Il paraît avoir du monde dans le bois des Aunelles. Ils est très solidement installé à Louppy-le-Château. Il a du monde sur la crête Louppy à Lisle-en-Barrois. Il tient encore Lisle-en-Barrois et les parties nord du bois du Père Bœuf et du bois au S. O. de Rembercourt.

Dans ces conditions, le général cdt le 5e corps décide de procéder à une action d'artillerie contre Louppy-le-Château et le bois au sud, pour rendre le terrain intenable entre ces deux points et assurer la liaison entre ses deux divisions.

Les unités d'inf. seront reconstituées et remises en ordre. Le Q. G. du 5e corps reste à Venise.

La 58e brigade (15e corps) se reconstitue vers Génicourt, Condé. Le 15e corps est avisé de cette disposition.

---

[1] Note du S. H. — Au commandant de la IIIe armée.

Annexe n° 3859.

N° 277. Venise, le 12 septembre.

Général 5e C. A. à général cdt 9e D. I., Condé.

Général commandant l'armée recommande la plus étroite attention sur le front des 18e et 58e brigades, à cause de l'importance capitale de ce front pour la suite des opérations.

L'action d'artillerie sera poursuivie pour détruire l'artillerie ennemie et battre Louppy-le-Château, mais on évitera d'engager toute action d'infanterie.

P. O. : *P. le chef d'état-major,*
Jean REYNAUD.

Annexe n° 3860.

12 septembre, 18 h. 50.

Communication reçue du 5e C.A. par cap. Grandsard[1].

La retraite de l'ennemi se confirme sur tout le front.

Louppy-le-Château était à 17 heures faiblement occupé; notre infanterie était aux portes.

L'ennemi occupe encore le bois du Champ-Midi et la Charpentière. Tranchées au sud ferme Merchines. A gauche Villers-aux-Vents occupé par nous (1 btn).

---

[1] Note du S. H. — Officier de l'état-major de la IIIe armée

Annexe n° 3861.

5e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 280.

Au Q. G., Venise 12 septembre, 21 heures.

Général cdt 5e corps à général cdt 9e division, Hargéville.

Les éléments de la 9e D. I. (17e brigade, A. D./9, esc. div.) mis à la disposition du 6e corps sont rendus au 5e corps d'armée[1].

Le gal cdt la 9e division donnera des ordres pour que ces éléments soient rendus, le 13 septembre à 5 heures, à Condé, et relèvent la 58e brigade sur ses emplacements du 12 septembre.

Après cette relève, la 58e brigade sera acheminée sur Seigneulles, où elle se rassemblera face au nord.

Hargéville sera libéré pour 6 heures et réservé au 15e corps.

Prière d'accuser réception du présent message et de rendre compte de l'heure à laquelle la substitution de la 17e à la 58e brigade aura été terminée.

MICHELER.

Annexe n° 3862.

5e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 278.

Au Q. G. de Venise, le 12 septembre 1914, 22 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 53
pour le 13 septembre.

I. L'ennemi est en retraite vers le nord; il a évacué ce soir Villers-aux-Vents, Louppy-le-Château et Lisle-en-Barrois.

II. Le 5e C. A. a pour mission de maintenir l'ennemi sous la menace d'une attaque de la forêt de Belnoue. Il aura, à sa droite, le 15e C. A. qui s'établira demain dans la région de Rembercourt, Érize-la-Petite, à sa gauche, le 2e C. A. qui doit atteindre Nettancourt.

---

[1] Note du S. H. — Cette disposition résulte vraisemblablement d'un ordre de l'armée. Toutefois cet ordre n'a pas été retrouvé.

III. Le 8e chasseurs lancera, demain à 5 heures, des reconnaissances sur les directions qui ont été indiquées dans l'ordre particulier du 11 septembre[1]. Il évacuera à 6 heures Chardogne, et cantonnera à Neuville-sur-Orne.

IV. La 9e D. I. repoussera, sur le bois des Argonnelles et le Champ Midi, *par des actions d'artillerie*, les fractions ennemies qui pourraient encore se trouver au sud de ces bois. Elle poussera des avant-postes sur Villotte, Lisle-en-Barrois et ne s'engagera pas dans les bois.

La 10e D. I. opérera de même, pour refouler l'ennemi resté au sud de la forêt de Belnoue et occuper par ses avant-postes Laheycourt, Auzécourt.

Liaison des 2 divisions sur le chemin Louppy-le-Château, Pont la Vache qui appartiendra à la 9e D. I.

Liaison avec le 15e C. A. vers le signal du Fayel (au 15e C. A.)

Liaison avec le 2e C. A. vers Noyers, Nettancourt.

Les positions occupées, successivement, seront organisées défensivement avec le plus grand soin.

V. Pour l'action d'artillerie, la 9e D. I. disposera de 2 groupes A. C./5 et de l'A. L./2 (155 C. T. R.), établis dans sa zone; la 10e D. I. des 2 groupes A. C./5 de Bussy-la-Côte et du 120 court. Les bies d'A. L./4 sont enlevées au 5e C. A.

VI. Génie de corps, même répartition que le 12.

VII. T. C., se portera par Savonnières et Véel sur Fains;
Départ à 6 heures.

VIII. Postes de commandement : 5e C. A., Venise; 10e D. I., Laimont; 9e D. I., Condé, à partir de 5 heures.

Communications maintenues.

Signé : MICHELER.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
JEANNE-JULIEN.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe n° 2099.

Annexe n° 3863.

6e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 275/899.

Q. G. de Rumont, 12 septembre, 23 h. 30.

Ordre général pour le 13 septembre.

1re PARTIE.

I. — A la droite et à la gauche de la IIIe armée, nos armées ont partout repoussé l'ennemi.

A la IIIe armée, les 15e et 5e C. A. ont atteint le front Noyers, Louppy-le-Château; le 6e C. A. s'est maintenu sur les positions qu'il défend, depuis le 6, devant un ennemi très supérieur en nombre, auquel il a infligé des pertes considérables.

II. — Demain, 13 septembre, le 6e C. A. conservera ses positions; les éléments du 5e C. A. qui lui étaient affectés sont rendus à leur unité d'origine. Le groupe d'A. L. Ch./4, détaché au 5e C. A., est remis à sa disposition.

III. — Des reconnaissances seront poussées, sur tout le front, dans le but de fixer les positions occupées par l'ennemi et de déterminer les points qu'il aurait abandonnés : pour la 12e D. I., dans la direction générale de Sommaisne et de Beauzée, pour la 40e D. I., dans la direction générale de la ferme des Anglecourt et du bois de Landlut.

Aucune action offensive ne sera engagée, mais il faut conserver un contact étroit avec l'ennemi, pour profiter de sa retraite si elle se produit, mais cela seulement sur l'ordre du gal cdt le 6e C. A. Les généraux commandant les D. I. devront donc faire parvenir sans aucun retard, au Q. G., les renseignements recueillis.

IV. — La 12e D. I. reprendra, si possible, Rembercourt-aux-Pots qu'elle pourra utiliser pour y reposer une partie de ses troupes. Elle fera réoccuper la croupe 267 (N. de Rembercourt-aux-Pots); elle devra avoir évacué Seigneulles pour midi.

La 40e D. I. conservera ses emplacements actuels.

Le 150e rgt d'inf. sera relevé, à la droite de la 12e D. I., par le rgt de la 107e bde qui est au S. de Marats, relève terminée pour midi; il se portera ensuite, par un itinéraire défilé, à Longchamps-sur-Aire, à la disposition de la 40e D. I.

Le 12e chass. laissera au repos le gros de ses escadrons et poussera, dès 5 heures, des reconnaissances à l'O. du front, entre Sommaisne et le bois de Defuy, et à l'E., sur Issoncourt et Heippes.

L'art. établira une surveillance, de façon à être en mesure de canonner les colonnes ennemies qui seraient signalées en retraite.

Par ordre du gal cdt l'armée, on ne devra se servir, pendant la poursuite, que des obus à balles à l'exclusion des obus explosifs.

V. — Q. G. C. A. : Rumont.

VI. — En vue du remplacement, peut-être en fin de journée, de la 12e D. I. par les éléments du 15e C. A., des officiers du 15e C. A. prendront langue avec les généraux cdt la 12e D. I., et l'art. du 6e C. A., de façon que la relève puisse s'opérer en toute sûreté.

2e Partie.

.....

P. O. : *Le chef d'état-major,*
MICHELER.

Annexe n° 3864.

7e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. de Villers-Cotterêts, 12 septembre, 0 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 84
pour la journée du 12 septembre.

1re Partie.

I. — L'armée allemande semble continuer sa retraite vers le Nord.

La VIe armée continuera demain sa marche vers le Nord-Est, pour aborder et franchir l'Aisne, entre Lamotte et Soissons, et prendre pied sur le plateau au nord de Terny et de Nampcel.

II. — Les têtes des gros des avant-gardes de l'armée franchiront, à six heures, la ligne Chaudun, *Dommiers* (5e gr. de D. R.), Cœuvres-et-Valsery (colonne de droite du 7e C. A.) ferme de Pouy (colonne de gauche du 7e C. A.), Haute-Fontaine (6e groupe de D. R.).

Mouvement du 7e corps. — Le corps d'armée continuera à marcher sur deux colonnes.

Colonne de droite : (général commandant la 63e division) : 63e division. E. M. et 2 groupes A. C., génie de corps, équipages de pont, 352e, 45e et 55e bataillons de chasseurs.

Itinéraire : Villers-Cotterêts, Soucy, Cœuvres-et-Valsery, Laversine, Le Port, Nouvron, Epagny.

Ordre de marche : 1.300 mètres entre A. G. et le gros. — L'E. M. et les 2 groupes A. C., derrière le bataillon de tête de la deuxième brigade. — 352e, en queue de la colonne. 45e et 55e bataillons de chasseurs, sous le commandement du commandant du 55e bataillon de chasseurs, prendront rang entre l'A. G. et le gros, déboiteront, à Cœuvres, pour marcher par la route de Vic-sur-Aisne jusque vers le carrefour 151 (2 km. est de Montigny-Lengrain) et, de là, dans la direction générale du nord.

L'équipage de pont reçoit un ordre particulier lui prescrivant de prendre rang dans la colonne, à six heures, à Villers-Cotterêts, précédé par les deux compagnies du génie de corps.

Colonne de gauche : (général commandant la 14e division) : 14e division — 2 groupes A. C. — groupe de bataillons alpins.

Itinéraire : Haramont. Vivières, ferme de Pouy, Vic-sur-Aisne, Hautebraye, Morsain, carrefour 160 (4 km. nord de Morsain).

Ordre de marche : Les deux groupes A. C. derrière le bataillon de tête de la deuxième brigade.

Le groupe de bataillons alpins, en queue de la division.

11e chasseurs, rompant de Puisieux à quatre heures trente, éclairera la marche du C. A. Il s'efforcera de franchir l'Aisne le plus tôt possible et fera connaître tant, au commandant de C. A. qu'aux généraux de division, l'état des ponts sur les itinéraires des colonnes.

A la disposition du commandant de C. A. — Les 45e et 55e bataillons de chasseurs, 352e d'inf. et groupe de bataillons alpins.

III. — *Poste de commandement du général commandant le 7e C. A.* — Villers-Cotterêts, jusqu'à huit heures; ferme le Murger, à partir de huit heures.

IV. — T. C., rompant de Vauciennes à six heures trente, suivra l'itinéraire de la colonne de droite.

T. R. Les sections de distribution rompront de Vaumoise à huit heures. Celles de la 14e division et du groupe de bataillons alpins suivront l'itinéraire de la colonne de gauche. Celles de la 63e division et des autres E. N. E. suivront l'itinéraire de la colonne de droite. Elles s'arrêteront, jusqu'à nouvel ordre, à la ferme de l'Épine (2 km. nord de Vivières) et à Soucy.

Parcs et convois se porteront par Gondreville : les parcs, sur Villers-Cotterêts (sortie est), les convois, sur Vauciennes. Les parcs rompront d'Ormoy-le-Davien, à huit heures, et rallieront, à Gondreville, l'Amb. 5/44 et les S. Hos 4/44 qui ont reçu l'ordre de quitter Fresnoy à quatre heures et de se rendre à Gondreville.

Les convois rompront de Levignen à neuf heures.

Le général commandant le 7e C. A.,

Signé : VAUTIER.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

SEROT-ALMÉRAS.

Annexe n° 3865.

7e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

N° 215.

Cœuvres, le 12 septembre, 10 heures.

Général commandant 7e corps à général commandant 63e division.

1.000 m. nord-ouest de Cœuvres, près des carrières.

La 14e division a atteint la station de Vic-sur-Aisne. — Son artillerie tire sur des colonnes ennemies en retraite au nord de la rivière.

Le 11e chasseurs se porte vers le Port.

Le pont de le Port ne serait pas détruit.

Il convient que la 63e division hâte son mouvement sur le Port, d'autant qu'il faudra faciliter la progression de la 14e division au nord de l'Aisne, cette division ayant à marcher dans des conditions de terrain difficiles.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

SEROT-ALMÉRAS.

Annexe n° 3866.

7e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

Ferme le Murger, 12 septembre, 11 heures 30.

Ordre général d'opérations n° 85.

I. — L'ennemi, d'après les derniers renseignements, continuerait sa retraite au nord de l'Aisne. Nos troupes sont arrivées à proximité des ponts, mais le commandant de C. A. ne sait pas encore s'ils sont intacts ou non.

II. — Quoi qu'il en soit, de l'infanterie doit border immédiatement la rivière dans le secteur de passage du corps d'armée, pour pouvoir agir par des feux nourris sur tous les points de la rive droite.

D'autre part, toute l'artillerie du C. A. doit être en position sur les hauteurs s'étendant de Montaigu à Courtieux, pour être en mesure, suivant le cas, soit de couvrir le franchissement de la rivière, soit, en cas de destruction des ponts, de protéger les travaux de réfection ou de construction.

Ligne de démarcation de la zone d'action des artilleries des deux colonnes : Burgaine, ferme de Ressons (à la 63e D. R.).

III. — Le lieutenant-colonel commandant le génie du C. A. et le chef de bataillon commandant le génie de corps procèderont, le plus tôt possible, à la reconnaissance des ponts et des travaux qui pourraient être nécessaires. Ils rendront compte aussitôt au commandant de C. A.

L'équipage de ponts sera porté de suite, avec les deux compagnies du génie de corps, aux abords sud d'Ambleny.

Le commandant de C. A. appelle l'attention sur les précautions à prendre dans le franchissement des ponts, même si, en apparence, ils n'ont pas fait l'objet de travaux de destruction.

IV. — Dans le franchissement de la rivière, les premiers objectifs seront, pour l'infanterie, la mainmise sur les plateaux 140 et 138. Dès qu'ils seront suffisamment tenus, l'artillerie s'y portera par échelons.

V. — 45e et 55e B. C. P., jusqu'à nouvel ordre, à la disposition du commandant de C. A., vers la Burgaine, le 352e, à St-Baudry, les alpins, sur Montigny.

VI. — P. C., 7e C. A. : mairie d'Ambleny, à partir de 10 heures 30.

P. O. : *pour le chef d'état-major,*
SEMAIRE.

Annexe n° 3867.

7e CORPS D'ARMÉE.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
N° 216.

Ambleny, le 12 septembre, 14 h. 15.

Général commandant 7e corps à général commandant 14e division.

Prière de faire connaître aussitôt que possible au général commandant 7e corps :

1° L'état du pont de Vic-sur-Aisne.

2° Si les conditions du combat devant la 14e division permettent d'envisager la possibilité d'une attaque de vive force pour enlever le passage.

3° La situation actuelle de la 14e division.

P. O. : *Le chef du 3e bureau,*
SEMAIRE.

Annexe n° 3868.

Courtançon, 12 septembre, 14 heures 45.

Général commandant 7e corps à général commandant 63e division.

La 14e division vient d'enlever Vic-sur-Aisne et poursuit son mouvement offensif vers le nord. Elle va chercher à prendre pied, solidement, sur le plateau 138.

Avec toute l'artillerie du C. A., je fais appuyer le mouvement de la 14e division. Il est de tout intérêt de s'assurer la complète possession du passage de Vic, ce qui n'exclut nullement tous les efforts que vous devez faire pour passer l'Aisne dans votre secteur.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

SEROT-ALMÉRAS.

Annexe n° 3869.

Courtançon, 12 septembre, 14 heures 45.

Général commandant 7e corps à 14e division et groupe de bataillons alpins.

Le général commandant 7e corps met à la disposition du général commandant la 14e division le groupe de bataillons alpins actuellement en marche de ferme de Pouy sur Montigny, pour qu'il puisse, avec des moyens suffisants, exploiter le succès qu'il vient de remporter.

Le général commandant le C. A. donne des ordres au général commandant l'artillerie pour qu'il prenne sous son commandement l'ensemble de l'artillerie du C. A. et appuie la prise de possession, par la 14e division, du plateau 138.

Annexe n° 3870.

12 septembre, 18 heures.

Situation du 7e corps à 18 heures[1].

La 63e division, utilisant, pour son infanterie, le pont de le Port qui n'a été que partiellement détruit, va jeter dès ce soir un pont de bateaux et pousser jusqu'à Nouvron.

La 14e division progresse déjà au nord-est de Vic-sur-Aisne et doit atteindre, ce soir même, Hautebraye.

P. O. : *pour le chef d'état-major,*
L'officier de service,
(Illisible).

Annexe n° 3871.

7e CORPS D'ARMÉE.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
3e BUREAU.
—

Q. G. d'Ambleny, 12 septembre, 19 heures 30.

Ordre général n° 86.
Stationnement du 12 septembre.

I. — Après de violents engagements sur l'Aisne, la 14e division a pu porter, par le pont de Vic, une partie de ses forces au nord de cette rivière, après avoir vigoureusement refoulé l'ennemi. La 63e division, qui avait trouvé le pont de Le Port détruit, jette un pont de bateaux au sud de Fontenoy et va. à son tour. franchir la rivière avec une partie de ses forces.

II. — Le 7e corps stationnera ce soir dans les conditions suivantes :

Avant-postes, sur le front Sacy, Berry (14e division), Vingré, Nouvron, moulin de Fouquerolle (63e division). — Liaison à Vingré (63e division).

A titre de renseignement, la 56e division avait pour mission de pousser au nord de

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu du 7e C. A. à la VIe armée.

l'Aisne sur l'itinéraire : Pommiers, Vaurézis, Tartier. — Le 6e groupe de D. R., sur l'itinéraire : Bitry, St-Pierre-les-Bitry, Chaussée-Brunehaut, Audignicourt.

63e division. — Q. G. : Fontenoy.

1 brigade et compagnie divisionnaire du G. au nord de l'Aisne, dans la zone : Vingré, Nouvron, Osly-Courtil, Fontenoy, le Port, Vaux. — 1 brigade et 5 groupes d'artillerie (2 d'A. C. et 3 A. D.) au sud de l'Aisne, dans la zone : Gorgny, Montaigu, Hignères, St-Bandry, la Bargaine, Ressons-le-Long. — (A Ambleny, 1 régiment d'infanterie, 2 groupes artillerie et E. M. de l'A. C.).

14e division. — Q. G. : Vic-sur-Aisne (y compris 2 gr. A. C. et gr. de btns alpins.). — Zone : Sacy, Berny, Roche, Montois, Montigny, Courtieux, Vic-sur-Aisne.

A la disposition du commandant de C. A. — 352e, à Courtanson, Fosse-en-Haut, Fosse-en-Bas (E.-M.); — 45e et 55e bataillons de chasseurs : St-Bandry (E. M.) et la Bargaine.

11e chasseurs. — St-Bandry (E.-M.) Rolet, le Maubrun.

Q. G. du C. A. — Ambleny (mairie).

T. C. — Laversine (E. M.), Cœuvres (sauf éléments ayant été affectés à la colonne de gauche).

*T. R.** — Sections de distribution à la disposition des troupes. à Cœuvres (sortie sud-ouest) [63e division et E. N. E.], et à ferme de Pouy (14e division et groupe de bataillons alpins). Les généraux de division et les commandants des divers E. N. E. leur enverront, en ces points, des ordres pour les diriger sur leurs cantonnements.

Après distributions, les sections seront regroupées et parquées à Laversine (63e division et E. N. E.) et à Montigny (abords sud) [14e division et alpins].

Les sections de ravitaillement se porteront. ce soir. de Villers-Cotterêts à Vivières (14e division et alpins), et à Puisieux (63e division et E. N. E.).

Parcs : Soucy. — *Convois :* Vauciennes.

Ravitaillement en viande.— Centre de livraison (13 septembre, de 6 à 8 heures).— 14e division et alpins : ferme de Pouy; — 63e division : sortie sud de Cœuvres.

Parcs et convois : sortie ouest de Villers-Cotterêts.

Après ravitaillement, la section automobile de R. V. F. se rendra à Villers-Cotterêts, où le centre d'abat sera transféré le 13 septembre, dans la matinée.

Signé : VAUTIER.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

SEROT-ALMÉRAS.

* Le commandant de C. A. rappelle que les voitures à viande et les voitures à vivres et à bagages sont toujours à la disposition des corps, sauf instructions contraires des généraux de divisions.

Annexe n° 3872.

7e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. d'Ambleny, 12 septembre, 11 heures 30[1].

Ordre général préparatoire n° 87.

I. — La VIe armée, dont les têtes des gros ont l'ordre de stationner ce soir au delà de l'Aisne, doit reprendre demain son mouvement en avant. Elle a pour mission d'atteindre, comme premier objectif, la ligne générale : Juvigny, Bagneux (56e D. R.), Epagny (63e D. R.), carrefour 160. à 4 kilomètres nord de Morsain (14e division), Audignicourt (61e D. R.) Nampcel.

II. — Les gros d'avant-gardes, se tenant prêts à franchir, à 6 heures, le front Nouvron (63e D. R.), Berry, Soucy (14e division), ne le dépasseront que sur l'ordre du commandant de C. A.

III. — Même composition et organisation de colonnes qu'aujourd'hui, sous la réserve que le commandant de C. A. ne conservera à sa disposition que les 45e et 55e bataillons de chasseurs et le 352e régiment d'infanterie. Les compagnies du génie de corps resteront auprès des ponts qu'elles ont construits.

IV. — 11e chasseurs éclairera, à partir de 6 heures, au nord du C. A., particulièrement dans les directions de Pont-St-Mard, Gugny, et St-Paul-aux-Bois.

V. — Les divisions assureront, dès le début du jour, leurs liaisons : avec la 56e D. R. vers Pernant, avec la 61e D. R., vers Jaulzy.

Officiers de liaison des divisions au poste de commandement du C. A., à 5 heures.

Poste de commandement du commandant du C. A. : Ambleny.

Q. G. A. Villers-Cotterêts.

Le général commandant le 7e corps d'armée,

Signé : VAUTIER.

P. A. : *Le chef d'état-major.*

SEROT-ALMÉRAS.

---

[1] Note du S. H. — *Lire :* 23 heures 30.

Annexe n° 3873.

8e CORPS D'ARMÉE. Haillainville, le 10 septembre[1].

ÉTAT-MAJOR.

Ordre général n° 68[2].

I. — L'ennemi se replie sur toute la ligne :
Devant la 71e D. R., qui atteignait, à 9 h. 30, les bois de Glonville et de la Pêche;
Devant le 8e C. A., qui atteint Domptail et les hauteurs 336 et 337 (N. de Magnières);
Et devant le 16e C. A., dont la division de droite atteint les bois du Four et Fraimbois.

II. Les 15e et 16e D. I. poursuivront le mouvement en avant :
— 15e D. I., direction générale bois de Chévremont, Flin.
— 16e D. I., direction générale : Fontenoy-la-Joute, Azerailles.
Ligne de démarcation entre les 2 D. I. : ruisseau du Mortier, bois de la Louvière, ferme de Mervaville, bois de la Horne (cette ligne à la 16e D. I.).
La 15e D. I. devra s'éclairer sur le bois du Haut de la Paxe et de la Taxonnière.
Le 210e régiment d'infanterie, réserve du C. A., se portera sur Deinviller.
Le 16e chasseurs poussera dans la direction de Fontenoy-la-Joute, Glonville, en cherchant la liaison avec la 71e D. R., dans la direction de Baccarat.

III. — Prière aux généraux de division de faire connaître où ils comptent porter leur poste de commandement.

IV. — La bie de 155 long, voisine d'Hardancourt, quittera immédiatement son emplacement actuel et se portera, par St-Maurice et Roville-aux-Chênes, sur la route de Roville à St-Pierremont, sa tête, à la croisée de ladite route avec le chemin Xaféviller, moulin Constant.

Prière au colonel commandant l'A. D. 16 de communiquer le présent ordre, en ce qui le concerne, à la bie de 155 long.

---

[1] Note du S. H. — Vers 11 heures.
[2] Note du S. H. — Cf. Ire A. Ordre général n° 33, du 11 septembre (annexe n° 3255)

Annexe n° 3874.

Message téléphonique.

De 8e corps.

Général commandant 8e C. A. à général commandant Ire armée.

Situation du 8e corps à 11 heures[1].

L'ennemi a cédé devant la 16e division et devant la droite de la 15e division.

La 16e division a pénétré dans le bois de la Horne et le bois du Grand-Bras. Elle se dirige sur Domptail et le bois du Charbonnier. Elle ne reçoit pas de feux d'artillerie. Elle a porté une partie de ses batteries sur la crête du Menu-Bois.

La 15e division atteint, avec 1 bataillon, les cotes 336 et 337 (N. de Magnières), où elle va pousser un groupe d'artillerie. Elle occupe également Magnières.

Les 2 divisions reçoivent l'ordre de poursuivre énergiquement leur mouvement en avant.

Le 16e chasseurs, gagnant du terrain dans la direction de Fontenoy-la-Joute, lançait des reconnaissances sur la Meurthe.

Situation de la 31e D. I. à 9 h. 45 (renseignement fourni au 8e corps par 16e division).

La 31e division continue sa progression vers la Meurthe, sans rencontrer l'ennemi.

La brigade de droite a pris pied dans les bois du Four et de Faiy. Son artillerie porte un groupe sur Fraimbois.

D'après l'infanterie, de grandes quantités d'armes et de munitions sont abandonnées.

---

[1] Note du S. H. — Le 12 septembre.

Annexe n° 3875.

Haillainville, 12 septembre 1914, 14 heures.

Ordre général n° 69[1].

Stationnement du 12 au 13 septembre.

Les objectifs à atteindre, pour la journée du 12 septembre, sont définis comme suit :

Atteindre, par les avant-gardes, la ligne de la Meurthe; s'emparer des ponts, s'ils sont intacts, et de leurs débouchés; et, s'ils sont détruits, s'emparer des positions qui battent la rive opposée; dans tous les cas, occuper ces positions. Dès ce résultat atteint, prendre les dispositions nécessaires pour faire stationner les troupes et les ravitailler dans la zone affectée à chaque division, définie par l'ordre général n° 68[2].

Les queues de colonnes devront avoir franchi la Mortagne et pourront cantonner à St-Pierremont, Magnières, Moyen.

La majeure partie de l'artillerie devra être portée vers l'avant, de manière à être à même de contrebattre une artillerie ennemie qui serait en position sur la rive droite de la Meurthe.

Le 16e chasseurs cantonnera à Fontenoy-la-Joute; l'artillerie de 155 L., à Xaffévillers; l'artillerie de 120 L., 155 C., 95, à Magnières.

Le P. A. se portera à Haillainville. L'E. pont, à St-Maurice.

Poste de commandement à Dainvilliers, à partir de 14 h. 30.

Le 210e[3] se portera sur Magnières, où il sera remis à la disposition de la 15e D. I.

Les T. R. seront dirigés sur Magnières (15e D. I. et éléments y rattachés) et St-Pierremont (16e D. I. et éléments y rattachés), Fontenoy-la-Joûte (16e chasseurs).

Annexe n° 3876.

Expédié le 12 septembre, à 17 heures.
Lieu de départ : Deinvillers.

Général commandant le 8e C. A. à généraux commandant les 15e et 16e D. I.

La 15e D. I., se conformant aux indications de l'ordre général n° 69[4], ne poussera au delà de la Meurthe que des éléments d'avant-postes. couvrant les débouchés des passages.

---

[1] Note du S. H. — Du 8e C. A.
[2] Note du S. H. — Cf. annexe 3873.
[3] Note du S. H. — De la 15e D. I., réserve de C. A.
[4] Note du S. H. — Cf. annexe 3875.

Elle n'enverra, au delà de la zone boisée, que des éléments de cavalerie. Toutefois, un bataillon de la 15e D. I. sera envoyé en reconnaissance de Ménil-Flin sur Hablainville, avec mission de s'y maintenir, si possible.

Les dispositions proposées[1] par la 16e D. I. sont approuvées.

Q. G. du C. A. : 1er éch., Deinvillers : 2e et 3e éch., Damas-aux-Bois.
Q. G. du 15e : Moyen.
Q. G. du 16e : Domptail.

L'équipage de pont se portera, au reçu du présent ordre, sur Fontenoy-la-Joute, d'où le commandant du génie du C. A. lui fera diriger le matériel nécessaire pour faire établir, cette nuit, un pont à Azerailles et un pont à Flin.

Les divisions achemineront respectivement sur Azerailles (rive gauche) et sur Flin une de leurs cies du génie (rendues à 24 heures, cette nuit, à pied d'œuvre).

P. O. : *Le chef d'état-major,*

(*Illisible*).

Annexe n° 3877.

(Reçu le 12/9 14, à 18 h. 15.)

Message téléphonique.

Cap. Gras. — Lieut. Huard.

De E.-M. 8e corps (Haillainville) à E.-M. (2e bureau).

Les renseignements recueillis hier, 11 septembre, faisaient ressortir que les forces ennemies occupant Moyen, Magnières, St-Pierremont, appartenaient toujours au XXIe corps. L'ennemi s'est dérobé cette nuit, sans qu'il soit possible de reprendre, aujourd'hui, contact avec lui. Tous les équipements et armes laissés sur le terrain indiquent toujours des formations du XXIe corps.

Nos avant-gardes ont atteint la Meurthe, cet après-midi. Un compte rendu détaillé de fin de journée[2] et un compte rendu de renseignements[3] ont été transmis, ce soir, à la Ire armée par l'off. de liaison, cap. Naquet-Larroque.

[1] Note du S. H. — Non reproduites.
[2] Note du S. H. — A 18 heures (annexe 3739).
[3] Note du S. H. — Non reproduit.

Annexe n° 3878.

Ire ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

8e CORPS D'ARMÉE.

3e BUREAU.

Deinviller, le 12 septembre, 21 h. 45.

Ordre général n° 70[1]
pour la journée du 13 septembre.

Ire PARTIE.

I. — L'ennemi s'est replié sur tout le front de la Ire armée.

II. — La Ire armée s'établira, demain, sur la Meurthe (avant-gardes au delà) et s'y préparera à la reprise des opérations offensives. Elle lancera en même temps, en avant, des détachements de poursuite chargés de harceler l'ennemi et d'en garder le contact.

III. — Le 8e C. A. s'établira dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, sauf que la 15e D. I. n'occupera pas St-Clément, Laronxe, Bénaménil laissés au 16e C. A.

Le secteur occupé par le 8e C. A. est limité : à l'ouest, par la ligne (incluse) Moyen Vathiménil, Chènevières, Fréménil, Blémerey et, à l'est, par la ligne (exclue) Moyemont, Roville-aux-Chênes, Doncières, Badménil (près Baccarat) Gélacourt, Brouville, Reherrey, Hameau d'Ancervillers.

A. P. — 15e D. I. : sur la ligne Fréménil, Ogéviller ; — 16e D. I., Haillainville, où elle fera relever le détachement de la 15e D. I. qui y a pris position le 12 septembre. Les A. P. de la 16e D. I. se relieront, à Réclonville, à ceux de la 15e D. I. et, vers Brouville (exclu), à ceux de la 71e D. R.

IV. — Un détachement de poursuite, comprenant : le 16e chasseurs, 1 rgt à 3 btns de la 16e D. I. et un groupe A. D./16, sera formé, sous les ordres d'un général de brigade de la 16e D. I. Ce détachement sera lancé, dans les premières heures de la matinée du 13, dans la direction Domèvre, Blâmont, en faisant explorer la direction de St-Georges. Il maintiendra la liaison avec le 8e C. A., au moyen d'un poste laissé à Domèvre.

V. — La 71e D. R. a son gros sur la Meurthe, vers Baccarat. Le C. A. provisoire, qui est vers Raon-l'Étape, doit envoyer un détachement de poursuite dans la direction Badonville, Civrey.

VI. — Artillerie de 155 long..... : Xaffévillers.
120, 155 court et 95 : Magnières.

---

[1] Note du S. H. — Cf. Ire armée : Ordre général d'opérations n° 34 (annexe 3735). — Cet ordre n° 70 a été modifié (Cf. ordre général n° 71, du 13 septembre, annexe 4392).

VII. — Q. G. du C. A. : Deinvillers, jusqu'à 10 heures; Azerailles, à partir de 10 heures (Azerailles ne devra être occupé que par un bataillon de la 16e D. I.).
Q. G. 16e D. I. : Azerailles.
Q. G. 15e D. I : Chènevières.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

THURIET.

Annexe n° 3879.

Champigneul-Champagne, 12 septembre, 10 heures 30.

Compte rendu[1].

Le 1/2 équipage de pont de la 52e D. R. est utilisé, depuis ce matin, pour créer un point de passage à Condé-sur-Marne.

L'infanterie a déjà passé par des moyens de fortune (environ un régiment de la 17e division), à 10 heures 30.

Le pont sera praticable, vers 13 heures, à l'artillerie.

La cavalerie a reçu ordre de pousser des fractions sur la Vesle. Le 10e C. A.[2], à gauche, a réussi à passer à Epernay à 3 heures et atteignait Avenay à 9 heures 30, sa cavalerie en avant.

Des passerelles sont créées à Aulnay-sur-Marne, Tours-sur-Marne, Bisseuil, pour l'infanterie.

La destruction des ponts est totale.

Il en résulte que les voitures des 3 divisions du 9e corps ne pourront utiliser que le pont que je fais établir par le 1/2 équipage de pont de la 52e D. R.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

NOURRISSON.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu du 9e C. A. conservé dans les archives de la IXe armée (entrées).
[2] Note du S. H. — De la Ve armée, à dater du 12 septembre.

Annexe n° 3880.

Champigneul, 12 septembre, 11 heures.

9e C. A. à 52e D. R.

La 52e D. R. poussera son avant-garde sur Aulnay. Cette avant-garde fera franchir la Marne, par des moyens de fortune, de manière à occuper Aigny, Vraux.

Le C. A. ne disposera, pour tous ses véhicules, que du pont d'équipage de Condé.

Faire passer le plus tôt possible, par tous les moyens, de l'inf. sur la rive droite. Le pont de Matougues pourra être éventuellement utilisé après la 42e div. et après entente avec le général cdt cette division.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

NOURRISSON.

Annexe n° 3881.

Au P. C. à Jâlons, 12 septembre, 16 heures.

Compte rendu de situation[1].

La 17e D. I., tout entière (infanterie et artillerie), a franchi la Marne à Condé; 1 brigade marche sur les Grandes Loges.

Une batterie ennemie, en position vers 117 (2 k. 500 nord de Juvigny), a tiré quelques coups de canon.

Division du Maroc : Infanterie (1 brigade) a passé la Marne à Tours et Bisseuil (moyens de fortune). Son artillerie passe, partie à Condé, partie à Bisseuil.

A. C. : Commence son passage à Condé, derrière 17e D. I.

52e D. R. : Rassemblée sur la rive gauche de la Marne, entre Cherville et Aulnay, a fait passer 1 btn à Aulnay (moyens de fortune). Les ponts du canal sont détruits devant son front.

D'après les renseignements de la cavalerie, il n'y a presque rien sur la rive gauche de la Vesle. L'ennemi paraît s'être retiré, par Sept-Saulx, sur Nauroy, et par Bouy, sur Mourmelon-le-Grand (au dire des habitants).

P. C. du C. A. : Jâlons.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

NOURRISSON.

---

[1] Note du S. H. — Du 9e C. A., conservé dans les archives (entrées) de la IXe armée.

Annexe n° 3882.

IXe ARMÉE.

9e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C. N° 825.

Jâlons, 12 septembre, 17 heures.

Ordre général n° 38.

(Stationnement du 12.)

17e *D. I.* — Emplacements à fixer, dans sa zone, par le général de division, d'après sa situation en fin de journée et la situation de la 42e D. I. (liaison à établir).

Pourra utiliser Isse et Aigny.

Division du Maroc. — Bouzy, Ambonnay, Tours-sur-Marne (Q. G.); avant-postes. Trépail, Vaudemanges.

A. C. — Condé-sur-Marne.

7e *hussards.* — Vaudemanges.

52e *D. R.* — Condé, Cherville, Jâlons (Q. G. et 1 régt), Aulnay, Vraux (liaison avec 42e D. R.).

Parcs et convois. — Champigneul-Champagne.

Q. G. du C. A. — Jâlons.

T. C. — Athis.

Mot : Lannes. — Laval.

Liaisons : rendues, à 19 heures, au Q. G. avec situation de fin de journée.

Sur la rive gauche de la Marne, à Tours et Condé-sur-Marne, la division du Maroc et la 17e D. I. devront avoir un poste de correspondance.

Divers. — Le commandant du cantonnement de Condé fera éclairer et surveiller, conformément au règlement, le pont de Condé.

T. R. à la disposition du général de division (sections de distribution); après distribution, refoulés sur Athis.

Sections de ravitaillement et échelons avancés : Bury (division maroc.) et Champigneul (17e et 52e D. R.)

Signé : Général DUBOIS.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

Annexe n° 3883.

IXe ARMÉE.

9e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Jâlons, 12 septembre, 21 heures.

Ordre général n° 45.
(Mouvements du 13.)

I. — L'ennemi continue sa retraite dans la direction du N. E.

II. — La poursuite sera continuée demain, de manière à atteindre la ligne de la Suippes.

Le 9e C. A., encadré, à droite, par la 42e D. I., et, à gauche, par le 10e C. A., disposera de la zone comprise entre la ligne (exclue) Juvigny, les Grandes Loges (est), Bouy, Mourmelon-le-Grand, Baconnes, Vaudesincourt, Dontrien, et la ligne (incluse) Trépail, Villers-Marmery, Wez, Thuizy, Prunay, Beine, Heutrégiville, Alincourt.

III. — Le 7e hussards[1], renforcé des 2 escadrons 52e D. R. (rendus à Isse à 6 heures), se portera dans la direction générale Sept-Saulx, Nauroy, Pont-Faverger, de manière à prendre et à conserver le contact de l'ennemi dans la zone du C. A.

IV. — Mouvement 17e D. I., en 2 colonnes de brigade :

a. 36e bde, 2 groupes A. D./17 : les Grandes Loges, Livry, Mourmelon-le-Petit, Pyramide (est de Sept-Saulx), Prosnes, Moronvilliers, St Hilaire-le-Petit.

b. 33e bde, 1 groupe A. D./17, 1 groupe A. C. (stationné à Condé) : par Isse, Vaudemanges, Billy-le-Grand, les Petites Loges, Sept-Saulx Thuizy, Nauroy, Pont-Faverger.

Division du Maroc :

a. Une colonne avec 1 groupe A. C. (stationné à Condé) : par Trépail, Villers-Marmery, Beaumont-sur-Vesle, Prunay, Beine, Epoye, St-Masmes.

b. Détachement de liaison avec 10e C. A. (qui suit la route Reims, Rethel) : 1 régiment, 1 batterie, suivant, à partir de Prunay, l'itinéraire Auberge d'Alger, Nogent-l'Abbesse, chemin de Lavannes, voie romaine, Vaudétré.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 3e corps.

52e D. R., 2 colonnes de brigade :

a. Isse, Vaudemanges, Sept-Saulx, Thuizy, Nauroy.

b. Ambonnay, Trépail, Villers-Marmery, Beaumont, Prunay, Beine.

La ligne Trépail, Vaudemanges, les Grandes Loges, sera franchie :

A 6 heures, par les têtes du gros;

A 9 heures, par les têtes de la 52e D. R.

V. — T. C., suivra la colonne de droite de la 52e D. R., franchira le pont de Condé à 12 heures.

T. R., resteront sur place, groupés par divisions, en dehors des routes (voir 2e partie).

Parcs et convois (voir 2e partie).

VI. — Le pont de Condé sera amélioré et complètement dégagé par la 52e D. R. pour 9 heures (neuf).

La cie du génie de corps et celle de la 52e D. R. resteront à la disposition du colonel cdt le génie, pour cette opération, et pour terminer le pont de Tours, qui devra être rendu praticable à toutes les voitures.

VII. — Q. G. franchira le pont de Condé, à 11 heures, viendra à Thuizy, par Ambonnay, et Villers-Marmery.

Poste de commandement : Vaudemanges, à partir de 7 h. 30.

VIII. — Rendez-vous aux liaisons : au poste de commandement, à 7 h. 30.

Signé : Gal DUBOIS.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

NOURRISSON.

Annexe n° 3884.

Ve ARMÉE.

10e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

1er BUREAU.

Q. G. du 10e corps, Pierry, 12 septembre, 0 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 65

pour la journée du 12 septembre.

I. — Demain, 12 septembre, le 10e C. A. est remis à la disposition de la Ve armée qui continuerason offensive vers le N. E., entre l'armée anglaise et la IXe armée.

II. — La Ve armée se portera entre Vesle et Aisne; elle s'échelonnera, la gauche en avant, de manière à pouvoir s'engager contre les forces ennemies en retraite vers l'est. Le 10e C. A. aura pour mission :

a. D'assurer la liaison avec la IXe armée dont la gauche est à Jalons, le 11 au soir.

b. De porter ses avant-gardes au nord de la forêt de Reims en se reliant à gauche avec le 1er C. A., qui aura ses avant-gardes à Ormes et à Bezannes.

III. — Exécution du mouvement.

1° Cavalerie sera rendue à Épernay à 7 heures, à la disposition du général cdt la 20e D. I. Elle devra couvrir la marche de cette division sur l'itinéraire ci-dessous indiqué, en cherchant la liaison, à l'est, avec les éléments de gauche du 9e C. A.

Marche du C. A. — Se fera sur trois colonnes.

a. *Colonne de l'ouest :* 19e D. I., rappelant son détachement de Mareuil-le-Port, franchira la Marne à 8 heures, sur le pont de bateaux établi cette nuit, et se portera par Damery, Courmoyeux, Nanteuil-la-Fosse, sur Sermiers.

b. *Colonne de l'est :* (20e D. I., avec la cie du génie de corps affectée à cette division), passera à Dizy-Magenta à 8 heures et se portera, par Ay, Avenay, Fontaine-sur-Ay, Louvois, sur Mailly.

c. *Colonne du centre :* (51e D. R., 1 cie du génie de corps affectée à cette division) se portera, par Cuis, Pierry, Épernay et Bellevue sur Villers-Allerand.

Départ de Cramant, à 8 heures.

IV. — Les mouvements des colonnes du centre et de l'est seront protégés :

1° Par la réserve d'infanterie du C. A. et les 2 groupes de l'A. C./10 cantonnés à Epernay, qui seront établis dès 7 heures :

— réserve d'infanterie : gros, à Dizy-Magenta, détachements avancés sur le front Hautvillers, Champillon ;

— groupes de l'A. C./10, sur la rive S. de la Marne, à l'est et à l'ouest d'Épernay, battant les débouchés S. de la forêt de Reims en avant d'eux.

2° Par les 2 gr. de l'A. C./10 cantonnés aujourd'hui avec la 51e D. R., en position, dès 7 heures, sur les hauteurs S. de Chouilly, soutenus par un régiment de cette division et prêts à appuyer, si nécessaire, le mouvement de la 20e D. I. entre Dizy-Magenta et Avenay.

Ces éléments de protection ne quitteront les emplacements qui sont ci-dessus indiqués que lorsqu'ils en recevront l'ordre du général cdt le 10e C. A.

V. — Poste de commandement du général cdt le 10e C. A. : Pierry, jusqu'à nouvel ordre.

VI. — T. R. (sections de distribution et de réserve), suivront la queue des colonnes.

VII. — Parcs et convois ont reçu un ordre particulier.

VIII. — Mot : du 12 midi au 13 midi : Pelissier, — Paris.

Le général cdt le 10e C. A.,
DEFFORGES.

Annexe n° 3885.

Ve ARMÉE.
10e CORPS D'ARMÉE.
ÉTAT-MAJOR.
3e BUREAU.

Q. G. du 10e C. A., 12 septembre, 9 h. 45.

Ordre de stationnement n° 66
pour la nuit du 12 au 13 septembre.

I. — Les éléments du 10e C. A. stationneront ce soir, 12 septembre, comme il suit :

1° Q. G. du 10e C. A. : Villers-Allerand.

2° *Colonne de droite :* (20e D. I. et 1 cie du génie de corps).

A. G. : à Verzenay, avec détachement au château de Romont et 1 cie, à Verzy, pour la garde du 13e hussards. Liaison, avec A. G. 51e D. R., vers ferme Saint-Jean.

Gros : zone Mailly, Ludes (Q. G.), Ville-en-Selve, Louvois, ferme Vertuelle.

3° *Colonne du centre* : (51e D. R. et 1 cie du génie de corps).

A. G. : à Montbré et ferme Saint-Jean. Liaison, avec A. G. 20e D. I., vers château Romont, et avec A. G. 19e D. I., au moulin de Monte-en-Peine (exclu).

Gros : zone Villers-Allerand (Q. G. du 10e C. A., Q. G. 51e D. R., 1 rgt), Rilly-la-Montagne, Chigny-les-Roses, Germaine, St-Imoge, Mont-Chenot.

4° *Colonne de gauche* : (19e D. I.).

A. G. : à Villers-aux-Nœuds, Champ-Fleury. Liaison, avec A. G. 51e D. R., au moulin de Monte-en-Peine (inclus) et, avec le 1er C. A., vers Bezannes.

Gros : zone Chamery, Sermiers (Q. G.), Courtagnon, Cormoyeux, Pourcy.

5° Cavalerie (13e hussards) : à Verzy, avec 1 cie d'inf. détachée de Verzenay. Liaison avec les éléments de gauche du 9e C. A., vers l'est.

6° Rés. d'inf. et A. C./10 : zone Bellevue, Champillon, Dizy-Magenta (cdt de la rés. d'inf., cdt de l'A. C./10, 2 gr.), Cumières (2 gr.).

7° T. R. : groupés en queue des zones de cantonnement indiquées ci-dessus.

8° T. C. : à Épernay rive droite.

9° Parcs : à Moussy et Pierry (cdt du gr. des parcs).

10° Convois : à Damery.

II. — Les cantonnements ne seront occupés qu'à partir de 17 heures.

Dès leur arrivée sur leurs emplacements, les A. G. se retrancheront et se défendront sur place en cas d'attaque.

Le général cdt le 10e C. A.,

Signé : DEFFORGES.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

PAULINIER.

Annexe n° 3886.

Stationnement du 10e C. A. le 12 sept. soir[1].

Par suite des succès obtenus par les A. G. du 1er C. A., les zones de cantonnement affectées aux grandes unités du 10e C. A., par l'ordre n° 66, sont modifiées comme suit :

19e D. I. — A. G. : à Cormontreuil.

Gros : zone Champ-Fleury, Villers-aux-Nœuds, Chamery, Sermiers (Q. G.).

51e D. R. — A. G. : Taissy.

Gros : zone Montbré, Mont-Chenot, Chigny.

Q. G. à Montbré.

20e D. I. — A. G. : Sillery.

Gros : zone château Romont, Verzenay, Verzy, Ville-en-Selve, Ludes (Q. G.).

Le reste sans changement.

LUCAS[1].

Annexe n° 3887.

Ve ARMÉE.

10e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. du 10e C. A., 12 septembre, 23 heures.

Ordre général d'opérations n° 67
pour la journée du 13 septembre.

I. — Les forces allemandes ont encore cédé, aujourd'hui 12 septembre, sur tout le front de la Ve armée, abandonnant blessés, matériel et approvisionnements. Les nombreux prisonniers signalent la grande fatigue, le manque de nourriture, l'encombrement des routes. Les derniers éléments des colonnes allemandes ne semblent n'avoir que quelques heures d'avance sur les têtes des nôtres.

---

[1] Note du S. H. — Ordre donné par le 10e corps et signé par le commandant Lucas, du 3e bureau du 10e C. A.

Deux ou trois jours d'efforts encore de notre part et cette retraite se transformera peut-être en déroute.

II. — La Ve armée continuera, demain, sa poursuite vers le nord-est. Le 10e C. A. poursuivra dans la direction générale d'Isles-sur-Suippes, couvert à droite par le 13e hussards qui le reliera aux éléments de gauche de la IXe armée, appuyé, à gauche, par le 1er C. A. qui marchera dans la direction générale de Boult-sur-Suippes.

III. — Cette poursuite se fera dans les conditions ci-après :

a. 13e hussards couvrira la droite de la 20e D. I. et éclairera dans la direction du nord et de l'est, cherchant la liaison avec les éléments de gauche de la IXe armée.

b. 19e D. I., utilisant les 2 ponts de Cormontreuil, franchira la route de Reims à St-Hilaire-le-Grand à 5 (cinq) heures et attaquera tout ce qu'elle rencontrera. Elle se fractionnera en autant de colonnes que possible.

Axe général de l'attaque : Cernay-lez-Reims, Witry-lez-Reims, Pomacle.

Elle disposera de 2 gr. d'A. C./10, rendus à Cormontreuil à 6 h. 30 (six heures trente).

c. 20e D. I., utilisant les 2 ponts de Sillery, franchira la route indiquée ci-dessus. à 5 (cinq) heures, et attaquera tout ce qu'elle rencontrera. Elle se fractionnera en autant de colonnes que possible.

Axe général de l'attaque : Petit-Sillery, ferme Californie, lisière ouest des bois ouest d'Epoye, Vaudétré.

Elle disposera de 2 gr. d'A. C./10. rendus à Puisieux à 6 h. 30 (six heures trente).

d. 51e D. R. (1 bde et l'A. D./51), utilisant le pont de St-Léonard, franchira la route de Reims, St-Hilaire-le-Grand à 6 (six) heures, et ne se portera à l'attaque des hauteurs de Berru que lorsque le mouvement débordant des 19e et 20e D. I. aura produit son effet. En conséquence, elle se tiendra en liaison constante avec les 19e et 20e D. I.

Axe général de l'attaque : St-Léonard, Berru, Lavannes.

e. La bde de queue de la 51e D. R., rassemblée à Montbré à 8 (huit) heures, face au nord-est, à la disposition du gal cdt le 10e C. A., fournira, dès 6 (six) heures, 1 cie à la garde du poste de commandement du gal cdt le 10e C. A. (carrefour 1.500 m. est de Montbré).

f. Rés. d'inf. devra être rassemblée à la ferme St-Jean (1.600 m. sud-ouest de Puisieulx), à 9 heures.

g. A. C./10 : 2 gr., rendus à Cormontreuil à 6 h. 30 (six heures trente). à la disposition du général cdt la 19e D. I.
2 gr., rendus à Puisieulx à la même heure. à la disposition du général cdt la 20e D. I.

IV. — Poste de commandement du gal cdt le 10e C. A.. carrefour 1.500 m. est de Montbré, à 6 (six) heures.

V. — T. R. ne dépasseront pas la ligne Champ-Fleury (19e D. I.). Montbré (51e D. R.), château Romont (20e D. I.)

T. C. : rassemblé à Villers-Allerand, à 10 (dix) heures.

Parcs : rassemblés entre St-Imoge et la grand'route d'Epernay à Reims, à 10 (dix) heures.

Convois : ont reçu un ordre particulier.

Tous ces éléments seront rassemblés aux points indiqués, en dehors des routes.

VI. — Les agents de liaison rendus au poste de commandement à 6 (six) heures.

VII. — Mot du 13 (midi) au 14 (midi) : Jourdan, — Japon.

Le général cdt le 10e C. A.,
Signé : DEFFORGES.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
PAULINIER.

Annexe n° 3888.

Télégramme.

(Reçu à Reims[1], le 13 septembre, à 11 h. 59[2].)

Tout calme; avant gardes sur la Vesle; demain mouvement : trois colonnes franchissant, cinq heures, route Reims, St-Hilaire.

Annexe n° 3889.

Nuisement, 12 septembre 1914, 3 heures.

Le général commandant le 11e C. A. au général commandant la 60e D. R.

Le général commandant la 60e D. R. est invité à prendre les mesures nécessaires pour faire réparer ou doubler les ponts de Sogny et de Sarry, au cas où ces ponts seraient détruits ou détériorés.

Les équipages de pont et les compagnies de parc du génie doivent se trouver au T. C. et ont reçu l'ordre de se porter, cette nuit, à Nuisement-sur-Coole.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
WEYWADA.

[1] Note du S. H. — Par la Ve armée, du 10e corps.

[2] Note du S. H. — Ce télégramme a dû être envoyé le 12 septembre, entre 23 et 24 heures.

Annexe n° 3890.

Nuisement, 12 septembre, 3 h. 30.

Le général commandant le 11e C. A. au général commandant le corps de cavalerie.

Par ordre du général commandant l'armée[1], le corps de cavalerie franchira au plus tôt la Marne, au point qu'il jugera le plus convenable, à l'aide de ses ponts Veyry.

EYDOUX.

Annexe n° 3891.

11e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Nuisement le 12 septembre 1914, 3 heures 45.

Ordre général d'opérations pour la journée du 12.

Ire PARTIE.

I. — L'ennemi a cédé hier, sur tout le front de la IXe armée et des armées voisines.

II. — Aujourd'hui, 12 septembre, à la première heure, la IXe armée reprendra la poursuite de la manière la plus énergique. Les mouvements au 11e C. A. (disposant de la 18e D. I. et de la 60e D. R.) s'effectueront dans les conditions suivantes :

III. — 60e D. R., partant à 4 heures 30, suivra le chemin direct St-Quentin, carrefour du gros Mont, Sogny, Sarry, Croix de l'Epine, l'Epine et s'efforcera de progresser jusqu'à Tilloy où elle se retrouvera en arrière du corps de cav. poussé vers Auve, en vue d'atteindre les colonnes ennemies en retraite vers l'Argonne. Elle se reliera au 21e C. A.

18e D. I. franchira le pont nord de Châlons à 5 (cinq) heures procédera immédiatement à l'occupation de la ville et des lisières nord et est, et prendra ensuite à 6 heures (six) 30, la direction de la Belle-Croix, Dampierre, Cuperly, Arbre Chenu[2], etc.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3828.

[2] Note du S. H. — Figure sur le tirage de la carte au 1/80,000e de 1896, mais non sur celui de 1911. — L'arbre Chenu était situé à 1.800 mètres au nord de la ferme de Vadenay et à 200 mètres au sud de la cote 154.

22e D. I. débouchant de Nuisement à 4 heures (quatre) 30, gagnera, par la grand'route de Châlons, le pont sud de la ville, qu'elle contournera au sud-est et par le (carrefour) du moulin Picot (extrémité du faubourg St-Jacques), suivra l'itinéraire cote 143, champ de tir et route de Sedan.

21e D. I., se conformant au mouvement de la 18e, franchira la Marne au pont nord, occupera la lisière nord-est de Châlons et suivra, en 2e ligne, la route de Sedan, derrière la 22e D. I.

Gén. C. et A. C., suivis du bataillon de soutien fourni par la 22e D. I., gagneront la grand'route, par Vatry, et se dirigeront sur Châlons, laissant provisoirement 2 groupes en position de surveillance, sur la rive gauche, à l'ouest de Coolus.

Les 2 autres groupes se rendront au carrefour du moulin Picot, à la disposition dn général commandant le C. A.

Dès qu'ils auront dépassé la ville, ils seront rejoints par les deux premiers.

Le 2e chasseurs franchira la Marne à Sogny, avec la 60e D. R. et se portera immédiatement entre Châlons et l'Epine, poussant des reconnaissances vers le Tilloy, St-Etienne-au-Temple et Cuperly, et explorant toute la région.

Le général commandant le C. A. suivra la grand'route de Vatry à Châlons et, ultérieurement, celle de Châlons à Sedan.

V. — Mot du 12. — Lannes, Laval.

VI. — Le T. C. suivra la grand'route Sommesous, Châlons, Sedan derrière l'A. C. Le gr. des parcs viendra à Coolus; départ à 5 heures.

Le général cdt le 11e C. A.,

Signé : EYDOUX.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

WEYWADA.

Au cours de la marche, les colonnes s'éclaireront sur les flancs, notamment, dans la traversée des bois qu'elles feront fouiller par des fractions constituées.

Annexe n° 3892.

11e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

Nuisement, 12 septembre, 4 h. 45.

Le général commandant le 11e corps au général commandant la 18e D. I.[1]

Je ne reçois qu'à l'instant (4 h. 45) vos renseignements sur votre situation.

L'ordre d'opérations vous a été envoyé par une estafette, à 3 h. 1/2, et par un peloton de dragons, à 4 h. 1/2. Je vous confirme son contenu en ce qui vous concerne.

« 18e division franchira le pont N.[2] de Châlons à 5 heures, procédera immédiatement à l'occupation de la ville et des lisières N. et E., et marchera ensuite, à 6 h. 30, dans la direction de la Belle-Croix, Dampierre, Cuperly, Arbre Chenu, etc. ».

Assurez l'exécution immédiate de cet ordre. — 22e division doit traverser la Marne, par le pont sud[3] de Châlons, et opérer à votre droite. — 21e division doit suivre votre mouvement, en 2e ligne.

Annexe n° 3893.

Cote 123, route de Vatry à Châlons,
12 septembre, 10 h. 15.

Au général commandant la 21e division.

Par suite de retards dans la mise en route de l'équipage de ponts, le pont militaire au sud de Châlons ne pourra être utilisé que l'après-midi. Mais, vu la largeur du pont de Châlons, deux colonnes peuvent passer en même temps, sauf à prendre des directions différentes après le passage.

Toute la 18e division avait franchi la Marne à 9 h. 30 et la 22e division avait déjà une brigade sur la rive droite.

J'ai donné l'ordre à la brigade qui avait été maintenue rassemblée sur la rive gauche de franchir immédiatement la rivière.

A 11 heures, je pense que vous aurez toutes facilités pour passer vous même de l'autre côté de l'eau, et que le mouvement pourra s'exécuter facilement, en doublant vos colonnes.

Profitez de ce temps d'arrêt pour faire faire le café.

EYDOUX.

[1] Note du S. H. — Note, sans signature, conservée dans les archives de la 18e division (pièces annexes au journal des marches).

[2] Note du S. H. — En fait, il n'existe qu'un seul pont à Châlons.

[3] Note du S. H. — Pont militaire établi par É. pont. — Cf. annexe 3893.

Annexe n° 3894.

12 septembre, 10 h. 45.

Le général commandant le 11e C. A. au général commandant la 21e division.

L'A. C. franchit la Marne derrière la 22e division.

Votre passage n'aura donc pas lieu avant midi, et il conviendra de l'effectuer très rapidement et de dégager Châlons sans retard, afin de permettre à la 42e division qui a trouvé le pont de Matougues détruit, de venir utiliser les ponts de Châlons.

La 21e division au sud de St-Memmie.

EYDOUX.

Annexe n° 3895.

11e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

12 septembre, (reçu à 11 heures).

A M. le général commandant la IXe armée.

Complément aux renseignements portés par le commandant Naulin[1].

En raison de la tendance manifestée par le 21e C. A.[2] d'utiliser les ponts de Sogny, Sarry, s'ils étaient intacts, je me suis contenté de désigner la 60e D. R. pour passer par ces ponts, et de porter le reste de mes troupes vers le pont de Châlons, assez large pour y défiler en colonne doublée.

Bien m'en a pris, car ma 60e D. R. a été refoulée par le 21e C. A. vers Coolus, sans pouvoir utiliser le pont de Sogny jusqu'à 9 heures 30 ce matin.

Elle passe actuellement par ces ponts.

Les ponts de Sarry, Sogny existent donc; celui de Mairy aurait sauté.

On peut donc dire, que, dès maintenant, j'ai trois divisions de l'autre côté de l'eau: la 60e D. R., marchant vers l'Epine, la 18e et la 22e, vers le nord.

Un pont militaire sera utilisable cet après-midi vers Compertrix.

La 9e D. C. a franchi la Marne à Sogny, Sarry.

EYDOUX.

---

[1] Note du S. H. — Chef du 2e bureau de l'É.-M. de la IXe armée.

[2] Note du S. H. — De la IVe armée.

Annexe n° 3896.

11e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Châlons, 12 septembre 1914, 23 heures.

Ordre général d'opérations
pour la journée du 13 septembre.

Ire PARTIE.

I. — La poursuite de l'ennemi sera continuée, demain, dans la direction du N. E., de manière à atteindre la ligne de la Py et de la Suippes, de Somme-Py à Heutrégiville.

II. — Le mouvement s'effectuera au 11e C. A. (avec la 18e div. et la 60e D. R.) dans les conditions suivantes :

18e division : Vadenay, chemin à un trait passant à la cote 145 et aboutissant à la lisière S. O. de St-Hilaire-le-Grand, route de St-Hilaire-le-Grand à St-Souplet, St-Souplet, et Ste-Marie[1], points à atteindre par les gros; la 18e div. débouchera de Vadenay à 5 (cinq) heures, (tête d'A. G.).

21e division : Dampierre-au-Temple, Vadenay, puis même itinéraire que la 18e div. — Point à atteindre, par la tête St-Hilaire-le-Grand.

La 21e div. débouchera de Dampierre à 7 h. 30 (sept heures trente).

Artillerie de corps (btn soutien, de la 21e div.) : St-Etienne-au-Temple, Cuperly, chemin, à un trait, passant à 1kil. est de la cote 154 (arbre Chenu)[2], Jonchéry, lisière est de St-Hilaire, chemin direct, à un trait, de St-Hilaire à Somme-Py, par la cote 147. Ne dépassera pas Jonchéry, jusqu'à nouvel ordre.

Départ de Châlons à 5 h. 30 (cinq) heures trente).

22e division : grande route St-Etienne, Suippes, Somme-Py. — Point à atteindre, Somme-Py.

Passage de la tête d'A. G. au moulin de Fontenelle, à 5 (cinq heures).

60e division : l'Epine, St Etienne-au-Temple, puis même itinéraire que la colonne de la 22e division. — Point à atteindre : Souain.

Passage de la tête de colonne à St-Etienne, à 8 (huit) heures.

La 60e div. devra avoir évacué l'Epine à 5 (cinq) heures, pour laisser le passage libre au 21e C. A.[3]. Assurera la liaison avec le 21e C. A. dont l'A. G. a atteint, le 12 au soir, la Cheppe.

---

[1] Note du S. H. — *Lire :* Sainte-Marie-à-Py.

[2] Note du S. H. — « L'arbre Chenu » ne figure plus sur la carte au 1/80.000^e revisée en 1911; figurait sur le tirage de la carte de 1896 et était situé entre la ferme de Vadenay et la cote 154, à environ 300 mètres au sud de cette cote.

[3] Note du S. H. — De la IVe armée.

2e régiment de chasseurs[1] : se portera en avant de manière à prendre et à garder le contact avec l'ennemi en retraite. — Passera à Cuperly à 5 heures (cinq).

T. C. : débouchera de Châlons à onze heures, et suivra la 60e D. R. sur la route de Sedan.

Gr. des parcs : même itinéraire que le T. C. — Départ à 11 h. 15 (onze heures quinze).

III. — Le général commandant le C. A. suivra l'itinéraire de la 22e division. — Départ de Châlons, à 5 heures.

Permanence du Q. G. à Châlons (faubourg St-Jacques) jusqu'à midi.

IV. — Mot du 13 septembre : Lannes-Laval.

Le général commandant le 11e C. A.,

Signé : EYDOUX.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

Signé : WEYWADA.

Annexe n° 3897.

12 septembre 1914, 7 heures.

La 23e D. I., conformément à l'ordre général de l'armée, n° 48, et à l'ordre général du 12e C. A., n° 61, et nonobstant tous ordres contraires, viendra se placer derrière la 24e D. I. et passera la Marne, derrière cette D. I., aux ponts de Couvrot et de Soulanges.

Le général cdt le 12e C. A.,

P. O. : *Le chef d'état-major,*

BERNARD.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de cavalerie rattaché au 11e C. A.

Annexe n° 3898.

Le 12 septembre à 11 h. 20.

Lieu de départ : P. C. de Gravelines, ferme.
Adressé vers St-Amand-sur-Fion.

Le général cdt le 12e C. A. à M. le général cdt la 23e D. I.

La 23e D. I. suivra la colonne de gauche de la 24e D.I. (colonne Méric), qui marche de la Cense des Prés sur Bronne, la Motte-Hérilon ferme et Somme-Yèvre.

Centre de livraison de la viande pour la 23e D. I. : carrefour routes Châlons, Vitry et Soulanges, St-Amand-sur-Fion, 13 h. (treize heures).

Porté par Sigaud.

Annexe n° 3899.

IVe ARMÉE.

12e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

P. C. de Gravelines, ferme, 12 sept. 1914, 13 h. 45.

Ordre général n° 62.

Carte au 1/80.000^e.

1° Le 17e C.A. compte atteindre ce soir, par ses gros, la région Poix, Moivre, le Fresne et pousser ses A. P. à la lisière N. E. des bois entre la Chaussée romaine de Reims à Bar-le-Duc et le village d'Herpont.

2° Il est désirable que le 12e C. A. réalise une situation analogue et occupe par conséquent :

24e D. I. — colonne de droite : Bussy-le-Repos, Vanault-le-Châtel;
— colonne de gauche : la Motte-Hérilon, Bronne.
23e D. I. — région Meigneux ferme, la Cense des Prés, Coulvagny.
A. P. de la 24e D. I., sur le front : cote 220 (est de Contault-le-Maupas), Contault signal, la Croix Molveau, cotes 217 et 208 (1 km. S. O. Somme-Yévre).

3° Cav. — ferme Frécul (2 km. N. O. de Bussy-le-Repos).

4° Le g[al] cdt la 24e D. I. est toutefois laissé libre d'apporter à ce dispositif toutes modifications qui seraient rendues nécessaires par la situation et il fixera, en conséquence, le stationnement de la 24e D. I. et de la cav.

Les indications ci-dessus seront réalisées, en tout état de cause, par la 23e D. I.

5° La cav. reconnaîtra le chemin de la Serre qui va de la ferme de la Serre à la Motte-Hérillon et se prolonge, par la Croix en bois, jusqu'à Somme-Yèvre.

6° Cantonneront. — Q. G. du 12e C. A..... St-Amand-s./Fion.
Cie de gén. C. réservée..... St-Amand-s.-Fion.
A. L..... Couvrot.
P. A. (1er échelon)..... St Lumier-en-Champagne.
— (2e échelon)..... la Pépinière.
P. gén. et E. pont..... la Maison Blanche.
Vitry (faubourg N.).
C. V. A. D. S/2 (pleine)..... Blacy.
S/1 et dép. de remonte mobile les Rivières-Henruel.

7° T. R. — (S. dist.) de la 24e D. I. et des E. N. E. sont dirigés sur Gravelines (500 m. N. E. de Couvrot), où ils seront à la disposition de leurs unités.
T. R. — (S. dist.) de la 23e D. I., déjà à la disposition de leur D. I.
T. R. — (S. ravt.) du C. A. viendront cantonner à Gravelines.

8° Mot du 12 : Berthier, Bravoure.
— du 13 : Catinat, Carcassonne.

Signé : ROQUES.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

BERNARD.

Annexe n° 3900.

IVe ARMÉE.

12e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

P. C. de Gravelines, 12 septembre 1914, 14 h. 15.

Ordre particulier à 23e, 24e D. I., art.

La poursuite doit être menée à la fois avec *rapidité* et *prudence*.

La *rapidité* ne peut se traduire que par la ténacité dans la marche.

La *prudence* exige que, sans parler de la cav., les avant-gardes détachent, très en avant, des pointes légères d'infanterie; que l'ensemble du dispositif soit en profondeur

et que chaque échelon ait soin de conserver la distance qui a été fixée par l'ordre initial entre lui et l'échelon précédent. De l'artillerie doit toutefois être poussée vers les têtes de colonne.

Avant que l'on quitte un point d'appui pour en atteindre un autre, une partie de l'artillerie peut avantageusement être mise en batterie — même sans que l'ennemi ait été signalé — de façon à soutenir l'infanterie, si elle avait à s'engager.

La marche se poursuivra ainsi dans un ordre parfait et, s'il y a à livrer combat, le déploiement se trouvera facilité.

Le général cdt le 12e C. A.,

Signé : ROQUES.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

//

Annexe n° 3901.

IVe ARMÉE.

12e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. St-Amand-sur-Fion, 12 septembre, 20 heures.

Compte rendu de fin de journée[1].

La poursuite a continué sans incidents, devant le front du 12e corps dont la 24e D. I. stationne entre Somme-Yèvre et Bussy-le-Repos. Avant-postes sur la ligne : carrefour de la grand'route de Bar-le-Duc et de la route Somme-Yèvre, Moivre, cote 205 (1.500 m. ouest de Varimont), sortie N. de Varimont, étoile de routes 1.500 m. E. de Varimont, liaison avec le C. C.[2].

Les troupes ont marché toute la journée. Le stationnement n'a été pris qu'à la nuit.

L'ennemi paraît se retirer en bon ordre vers le nord. Son gros aurait quitté Bussy-le-Repos le 12 septembre, à 2 heures. Un ordre saisi sur un chasseur, fait prisonnier, indique que la 3e D. C. est devant nous.

Je vous demande respectueusement de vouloir bien rappeler à chacun qu'il ne doit jamais utiliser, sous aucun prétexte, les routes affectées à d'autres. La moindre infraction à cette prescription cause des encombrements inextricables et, lorsque la marche est longue, comme aujourd'hui, empêche les sections de distribution des T. R. d'atteindre les troupes.

Signé : ROQUES.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

BERNARD.

---

[1] Note du S. H. — Message porté, conservé dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, entrées).

[2] Note du S. H. — Corps d'armée colonial.

Annexe n° 3902.

IVe ARMÉE.

12e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. de St-Amand-s.-Fion, le 12 sept. 1914, 23 h. 30.

Ordre général n° 63.

Opérations du 13 sept.

(Carte au 80.000e.)

1re Partie.

I° — Demain, la poursuite sera continuée avec la dernière énergie.

Les têtes des gros doivent atteindre, vers midi, la route Suippes, Ste Ménehould, toute initiative étant d'ailleurs laissée aux A. G. pour pousser la poursuite.

Les voitures mises à la disposition des troupes seront largement utilisées pour l'allègement des hommes.

II° — Le 12e C. A., ayant à sa gauche le 17e C. A. et à sa droite le C. C., dispose, pour son mouvement, de la zone comprise entre la ligne (incluse) Bassu, Vanault-le-Châtel, Bussy-le-Repos, Somme-Yèvre, Varimont, Herpont, Auve, Valmy, Somme-Bionne, à l'est, et la ligne (exclue) Moivre, Poix, Somme-Vesle, Tilloy, la Croix-en-Champagne, Somme-Tourbe, à l'ouest, attribuée au 17e C. A.

III° — En conséquence :

1° La cav., dépassant Varimont à 5 heures, éclairera dans les directions de Valmy, Somme-Bionne et Somme-Tourbe, le gros se portant vers Somme-Bionne.

2° Le C. A. formera une seule colonne et une flanc-garde de 2 btns, 1 cie du gén., 1 escadron div.

Itinéraire de la colonne principale : Somme-Yèvre, Varimont, Herpont, Auve, route de Ste Menehould jusqu'à l'embranchement de Valmy, puis Valmy.

Composition : A. G.; aux ordres du gal cdt la 24e D. I., esc. div. 1 bde, 2 gr. A. D./24, cie gén. D./24, 1 amb. — Distance 2.000 m.

Gros : 1 rgt, 1 cie gén. C. actuellement à la 24e D. I. (mouvement réglé par la 24e D. I.), 1 gr. A. D./24, 1 régt, 3 gr. A. C., 1 gr A. D./23, T. C. de la D. I.

23e D. I. : 1 bde, 1 cie gén. div., 1 gr. A. C., 2 gr. A. D., 1 rgt, T. C. de la D. I., 1 cie gén. C. (St Amand).

La tête du gros de l'A. G. passera à Varimont, à 6 heures.

Les éléments du 2e C. A. ne dépasseront pas Varimont sans de nouveaux ordres, de manière à pouvoir être dirigés, dans la soirée, sur leur C. A., dans la direction de le Vieil-Dampierre.

La cie du gén. C de St Amand partira à 4 heures et suivra la 23e D. I. par la Cense des Prés, Bronne et la Croix en bois.

3° Flanc-garde (fournie par la 23e D. I). — itinéraire : chemin de la Serre, la Motte-Hérilon, Croix en bois, chemin passant au signal du Mont Bilgare et se dirigeant droit au nord, par la lisière est des bois jusqu'à la chaussée romaine (3 km. ouest de Somme-Yèvre); suivre cette chaussée pendant 2 km. 500, prendre le chemin des cotes 200 et 202, le Neuf Bellay, 189, calvaire 800 m. S. E. de la Croix-en-Champagne, 201, cabane 203, cote 191, Somme-Bionne.

La flanc-garde atteindra la Chaussée romaine à 3 km. ouest de Somme-Yèvre, à 7 heures.

4° La route Contault-le-Maupas étant réservée au C. C., la colonne principale du C. A., pour se rendre de Bussy-le-Repos à Somme-Yèvre passera par la cote 229 (1 km. N. O. de Bussy).

5° La 23e D. I. rejoindra la route de marche de la colonne principale, de façon que sa tête arrive à hauteur de la cote 228, Croix en bois, à 8 heures.

6° Les T. R. (S. dist.) marcheront groupés, en queue du C. A., par Bassu, Bussy-le-Repos, Somme-Yèvre et Auve, sous la conduite du chef d'escadrons cdt la gendarmerie du C. A., à partir de l'église de St-Lumier où ils devront se présenter : 24e D. I. et E. N. E., à 9 h. 30, 23e D. I., à 10 h. 15.

Les détachements de renforts passeront à St Lumier, à 13 heures, et se rendront à Bussy-le-Repos (reçoivent un ordre particulier).

IV. — L'A. L. cesse d'être rattachée au 12e C. A.; elle quittera Gigny-aux-Bois, à 4 heures, pour se rendre à Vanault-les-Dames.

Le rgt de marche du 37e partira, à midi, pour aller cantonner à Brandonvillers. Il passera à la disposition de la D. E. S., à la date du 13.

V. — P. C. — Bussy-le-Repos, 7 heures.

Permanence à St Amand, jusqu'à 7 heures.

Signé : ROQUES.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

BERNARD.

Transmis à 23e D. I., 24e D. I., rgt de marche, cav., art., A. C., A. L., parcs; — génie, gén. C., P. gén., E. pont, int., — santé, C. V. A. D.

Compte rendu armée, pour information, à C. C. et 17e C. A.

Annexe n° 3903.

St-Amand-sur-Fion, 12/9, 12 h. 15.

(Reçu : 13 h. 5).

Capitaine Sigaud[1] *à 12e corps.*

La 23e D. I. a atteint St-Amand-sur-Fion, vers midi. L'ordre que je lui porte la touche au moment de la grand'halte. Le général Masnou est prêt à suivre, à la reprise de la marche, l'itinéraire de la colonne Méric.

SIGAUD.

Les colonnes de la 24e sont en marche. La 23e a été retardée d'une heure par des croisements de colonne avec le 17e C. A.

Annexe n° 3904.

Épinal, de St-Dié, à 22 heures.

(Reçu le 12/9, 24 h.)

Message téléphonique.

Gal cdt 14e corps à Ire armée, Épinal.

Réponse à message téléphoné n° 74[2].

1° Il a été impossible de préciser les formations ennemies auxquelles le 14e corps a eu affaire dans la journée.

2° En fin de journée, l'ennemi occupait Senones, le Rouaux, col du Las, et, en outre, devant le 9e hussards, le pic de Spitzenberg, Beulay, Mayegoutte[3].

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison du 12e C. A. près de la 23e D. I.
[2] Note du S. H. — Non reproduit.
[3] Note du S. H. — 1 kilomètre N. E. de Beulay.

Annexe n° 3905.

IIIe ARMÉE.

15e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Trémont, 12 septembre 1914, 8 heures 30.

Ordre particulier n° 278.

I. — Le 5e C. A. attaque, ce matin, le front bois des Aunelles, Louppy.

II. — L'AD/29 et l'AD/30 se tiendront prêtes à appuyer cette attaque, en prenant immédiatement position sur la croupe Mussey, cote 185 (1.500 mètres nord-ouest de Vassincourt), l'AD/30, à gauche, l'AD/29, à droite.

Le général commandant l'artillerie du 15e C. A. prendra le commandement de ce groupement d'artillerie et se mettra en liaison avec le général commandant le 5e C. A., à Venise pour l'exécution de la mission qui lui est confiée.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

GALON.

29e[1], 30e, art., 5e C. A.

Annexe n° 3906.

IIIe ARMÉE.

15e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Trémont, le 12 septembre 1914, 11 h. 45.

Ordre général d'opérations n° 65.

I. — Le 15e C. A. doit se porter demain, 13 septembre, dans la région Genicourt, Erize-la-Grande, pour s'intercaler entre les 5e et 6e C. A. (ce dernier devant se porter plus à droite et être en mesure de s'engager, de bonne heure, dans la direction générale de Rembercourt-aux-Pots).

---

[1] Note du S. H. — *Lire :* 29e et 30e divisions (destinataires).

II. — En conséquence, les mouvements ci-après seront exécutés aujourd'hui dans l'après-midi.

29e D. I. occupera les cantonnements de Fains, Véel (Q. G.) ferme du Goulot. Les troupes de la 29e D. I. devront se trouver à l'est de la route Varney, Mussey, ferme du Goulot, à 15 heures (quinze).

30e D. I. et gr. A. C., laissant 1 btn à Revigny, occupera les cantonnements de Varney, Rembercourt[1], Mussey, Couvonges, Mognéville (Q. G.).

A. D./30 restera en position sur les hauteurs du S. du canal, pour appuyer l'attaque du 5e C. A.

Les troupes de Sermaize et Remmenecourt se tiendront prêtes à partir, mais ne quitteront ces localités que sur ordre particulier.

Cav. se portera à Combles.

Gén. de C. restera sur place.

T. C., comprenant désormais le parc du génie, Trémont.

Parc restera sur place (Bazincourt).

Q. G. du 15e C. A., Trémont.

III. — Liaisons. Poste d'armée : Trémont (ouvert).
Postes de C. A. : Mognéville (ouvert).
Véel, à partir de 15 heures (quinze).

IV. — Mot du 12 septembre (midi) au 13 septembre (midi) : Marbot, Mantoue.

Le général cdt le 15e C. A.,

ESPINASSE.

P. A. : *Le sous-chef d'état-major,*

FRANÇOIS.

Annexe n° 3907.

12 septembre, 13 h. 30.

Chef d'E.-M. du 15e corps à s/chef d'E.-M. IIIe armée[2].

A 11 h. 30, le 2e corps occupait, sans résistance, le front Bettancourt, Villers-le-Sec; il poursuivait aussitôt son mouvement, de façon à venir occuper successivement le front Vroil, bois de Soukel, puis le front Nettancourt, Charmont. Le 2e corps a l'impression du vide en face de lui.

---

[1] Note du S. H. — 1 km. 500 sud-est de Varney.

[2] Note du S. H. — Note conservée dans les archives de la IIIe armée (E.-M., 3e bureau), résumant, vraisemblablement, une conversation des deux autorités ci-dessus mentionnées et la décision qui en est résultée.

En conséquence, le 15e corps demande à replier. dès maintenant. ses éléments de Sermaize et Remennecourt, sur Contrisson, Mognéville, tout en continuant à occuper Revigny.

Le 15e corps est autorisé à exécuter ces premiers mouvements.

Annexe n° 3908.

IIIe ARMÉE.

15e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Trémont, 12 septembre 1914, à 22 h. 30.

Ordre général n° 66.

1re Partie.

I. — Dans les journées des 11 et 12 septembre, le succès des armées françaises s'est affirmé par une progression générale.

Dans la lutte de 5 jours que la IIIe armée vient de soutenir contre un ennemi très supérieur en nombre, elle a, non seulement conservé les positions, mais encore progressé, par sa gauche, jusqu'à l'Ornain.

Le mouvement très agressif du 15e C. A. a ouvert le chemin à la droite de la IVe armée, et le 2e corps de cette armée s'est avancé, aujourd'hui, dans la direction de Charmont.

II. — Demain, 13 septembre, le 15e C. A. se portera dans la région Seigneulles, Hargéville, Chardogne, Naives.

III. — La marche aura lieu en 2 colonnes.

Colonne de gauche. —(30e D. I. 1 gr. A. C. et gén. de C. sous les ordres du gal cdt la 30e D. I.) Itinéraire : Chardogne, Hargéville.

Colonne de droite. — 29e D. I. — Itinéraire : Fains, faubourg nord de Bar-le-Duc, Béhonne, Vavincourt.

Les gros des A. G. partiront de Varney et de Fains, à 5 heures (cinq).

Les distances entre les unités devront être strictement observées.

Le gal cdt la 29e D. I. emploiera les gendarmes dont il dispose à assurer l'ordre pendant la traversée des faubourgs de Bar-le-Duc.

IV. — La bde Gasquy, et les 2 gr. d'A. C. qui lui sont adjoints, seront rendus demain, dans la matinée, à Seigneulles. La 58e bde y sera à la disposition du gal cdt la 29e D. I.

V. — Le gr. A. C. qui marche avec la 30e D. I. rejoindra, à Seigneulles, les 2 autres gr. d'A. C./15.

VI. — Cav. partira de Combles à 5 heures; se portera, par Bar-le-Duc, Béhonne, et Vavincourt, sur Hargéville, où elle recevra de nouveaux ordres.

VII. — T. C. se portera, par Combles, Véel et Fains, sur Béhonne, départ à 5 heures.

VIII. — Parc, se portera à Resson et Longeville (les T. R. seront également à Longeville). — Itinéraire : Montplonne, Nant-le-Grand, Tannois.
Départ de Bazincourt, à 6 heures.
Stationnera à la maison Gillot (1.000 m. S. de Tannois), jusqu'à 11 heures.

IX. — Q. G. fonctionnera à Fains, à partir de 5 heures.
Le 2e échelon se portera à Fains, par la ferme du Goulot et Véel.
Départ de Trémont à 4 heures 45.

X. — Liaisons. Poste d'armée, à Fains.
Postes téléphoniques du C. A. : Vavincourt, Hargéville (à partir de 9 heures).

XI. — Mot du 13 septembre (midi) au 14 (midi) : Masséna, Mulhouse.

Nota. — Les btns de Revigny et Contrisson suivront leurs unités.

Le général commandant le 15e corps d'armée,

ESPINASSE.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

GALON.

Annexe n° 3909.

Poste de Belchamp.

Message téléphoné.

(Reçu de Bayon. le 12. à 10 h. 30.)
Déposé. le 12. à 10 h. 20.

Cdt escadrille 20 à gal cdt 16e C. A., Belchamp.

Je reçois du colonel cdt l'artillerie du 16e corps l'ordre d'envoyer, le plus tôt possible, les avions mis à la disposition de l'artillerie à la recherche des objectifs d'artillerie (troupes en retraite)[1]. J'estime qu'en raison du vent et de la faible hauteur des nuages, les avions ne peuvent pas voler utilement. Dois-je les faire partir dans ces conditions?

Nos reconnaissances d'armée elles-mêmes ne sont pas parties.

Téléphoné à 10 h. 40.

Le chef d'escadrille reste juge de la possibilité de faire voler ses avions.

Annexe n° 3910.

N° 412. P. C. Abbaye de Belchamp. 12 septembre 1914, 13 h. 15.

16e C. A. à artillerie, — capitaine cdt escadrille du 16e C. A.[2].

En raison des circonstances, l'affectation des avions à l'art. est momentanément suspendue.

L'armée a besoin de connaître l'amplitude du mouvement de retraite de l'ennemi.

Le cdt de l'escadrille du 16e C. A. enverra, en conséquence, immédiatement, tous les avions disponibles, en reconnaissance, respectivement sur les directions ci-après :

1° Lunéville, Einville-au-Sard, Parroy, Lagarde (vallée du Sanon, lisière nord de la forêt de Parroy);

2° Lunéville, Marainviller, Avricourt (lisière sud de la forêt de Parroy):

---

[1] Note du S. H. — Ordre non reproduit.
[2] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2549, annexe 3753.

3° Lunéville, Marainviller, Bénaménil, Ogéviller, Domèvre[1];

Avec mission de reconnaître la direction et la force des colonnes ennemies en retraite et, si possible, l'emplacement des arrière-gardes.

En cas d'impossibilité de voler, ce qu'il déterminera sous sa responsabilité personnelle, il m'en rendra compte, d'urgence, par écrit[2].

De même, les résultats de chaque reconnaissance me seront adressés le plus rapidement possible.

TAVERNA.

Annexe n° 3910 *bis*.

IIe ARMÉE.
—
16e CORPS D'ARMÉE.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
3e BUREAU.
—
N° 413.

P. C. Abbaye de Belchamp, 12 septembre 1914, 13 h. 15.

Ordre au 1er Régiment de Hussards[3].

En vue de reconnaître les directions suivies par les colonnes de l'ennemi en retraite, le 1er hussards dirigera :

1° 2 escadrons, par Einville-au-Jard, sur Lagarde[4];

2° 1 escadron, par Marainviller, sur Emberménil[5];

3° 1 escadron, par Marainviller, sur Ogéviller[6], cherchant la liaison vers ce point avec la cavalerie de la Ire armée.

Il résulte des renseignements pris sur un officier que, en face de cette armée, l'ennem serait en retraite sur Domèvre[7] et Raon-l'Étape[8].

Le général cdt le 16e C. A.,
TAVERNA.

---

[1] Note du S. H. — Vallée de la Vezouse.
[2] Note du S. H. — A ce sujet, cf. message téléphoné, de 10 h. 30 (annexe 3909).
[3] Note du S. H. — Du 16e C. A. — Cf. IIe armée, 2549, annexe 3753.
[4] Note du S. H. — Sur le Sanon, 19 kilomètres N. E. de Lunéville.
[5] Note du S. H. — Sur la voie ferrée Paris-Strasbourg, à 16 kilomètres N. E. de Lunéville.
[6] Note du S. H. — Dans la vallée de la Vezouse, à 18 kilomètres S. E. de Lunéville.
[7] Note du S. H. — Sur la Vezouse.
[8] Note du S. H. — Sur la Meurthe.

Annexe n° 3911.

16e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 418.

P. C. Abbaye de Belchamp, 12 septembre 1914, 16 heures 45.

Ordre n° 56

pour le stationnement du 12 septembre.

I. — Dans la soirée, le C. A. s'efforcera de s'installer aux points ci-après :

74e D. R. { Q. G. — Lunéville;
1 bde — Lunéville (av. postes sur la ligne Bonviller, Chanteheux);
1 bde — Chaufontaine, Rehainviller (si possible).

32e D. I. { Hériménil (Q. G.);
Si possible, Moncel et Bellevue, ferme[1].
Le (pont de Moncel [détruit] sera rétabli cette nuit par la cie div. du génie).

31e D. I. { 1 rgt, 1 bie : Marainviller[2];
le reste de la D. I., autour de Saulcy[3] et à Fraimbois (Q. G.).

Cavalerie, sur les emplacements atteints en fin de journée.

Génie de corps, Lunéville et Lamath[4].

Équip. de pont, Lunéville.

Pour les autres formations, mêmes emplacements qu'hier.

II. — T. R. (sections de distribution), à la disposition de leurs unités, à partir de 18 heures, aux points ci-après :

1° Xermaménil { 32e D. I. (moins 53e et 143e rgts d'inf.);
AC., AL. (2 bies de 155).
Cies génie 16/3 et 16/4;
1er hussards.

2° Gerbéviller { 31e D. I.;
A. L. (2 bies 155 et gr. 120 C.).

---

[1] Note du S. H. — 4 km. 500 est de Lunéville.
[2] Note du S. H. — Sur la Vezouse, 8 kilomètres est de Lunéville.
[3] Note du S. H. — Sur la Meurthe.
[4] Note du S. H. — Sur la Mortagne, 7 km. 500 S. O. de Lunéville.

Annexe n° 3919.

IVe ARMÉE.

17e C. A.

ÉTAT-MAJOR

3e BUREAU.

St-Jean-sur-Moivre, 12 septembre 1914, 23 h. 15.

Ordre général d'opérations n° 53
(pour la journée du 13 septembre).

I. — L'ennemi continue sa retraite vers le nord, poursuivi par la cavalerie, opérant en avant du front de la IVe armée.

II. — La IVe armée continuera le 13 septembre sa marche offensive.
Le 17e C. A. agira, encadré entre le 12e C. A. à l'est et le 21e C. A. à l'ouest.

III. — Mouvement du 17e C. A. s'effectuera en deux colonnes précédées par le 9e chasseurs.

a. — Colonne de l'est, sous les ordres du général commandant la 33e division, 33e division, artillerie de corps (2 gr.), 1 cie de génie de corps.
Itinéraire : Poix, Somme-Vesle, Tilloy, la Croix-en-Champagne, Somme-Tourbe.

b. — Colonne de l'ouest, sous les ordres du général commandant la 34e division. 34e division, artillerie de corps (1 gr.), 1 cie de génie de corps.
Itinéraire : cote 189, St. Julien, St. Rémy, et chemin aboutissant à l'ouest de Somme-Tourbe.
Les avant-gardes seront constituées par 1 régiment, 1 batterie, 1 escadron.
Les têtes des gros des colonnes devront franchir la route Suippes, Ste-Menehould à 12 heures.
Le village de Poix, la route de Somme-Vesle et tout le terrain à l'est, attribués à la 33e division, devront être libérés par la 34e division pour 4 heures.

c. — 9e chasseurs, occupera la Croix-en-Champagne et couvrira la formation des colonnes dans la zone de marche du C. A.
Il franchira à 10 heures la route Suippes, Ste-Menehould et sera poussé sur Wargemoulin, éclairant vers Tahure, Cernay, Ville-sur-Tourbe.
Rechercher la liaison avec le corps de cavalerie, se renseigner particulièrement sur Grandpré et Challerange et rendre compte.

IV. — Liaisons.
La 33e division se liera à l'est avec le 12e C. A., qui dispose des routes à l'ouest de la route Herpont, Auve, Valmy, et renseignera fréquemment le commandant du 17e C. A. sur la marche du 12e C. A.. et celui du 12e C. A. sur sa propre marche.

La 34e division se liera à l'ouest avec le 21e C. A., dont la colonne de droite suit l'itinéraire Courtisols, Bussy-le-Château, Sommesous[1], et renseignera fréquemment le commandant du 17e C. A. sur la marche du 21e C. A., et celui du 21e C. A. sur sa propre marche.

Les têtes des gros des 12e et 21e C. A. franchiront la route Suippes, Ste-Menehould à 12 heures.

V. — P. C. du général commandant le 12e C. A. :
St-Jean-sur-Moivre jusqu'à 10 heures;
St-Rémy-sur-Bussy à partir de 10 heures.
Itinéraire : Poix, Tilloy.
Q. G. maintenu à St-Jean-sur-Moivre jusqu'à nouvel ordre.

VI. — Communications. Postes d'armée, Vitry-le-François; 9 heures, Allancourt.

VII. — Rendez-vous aux liaisons : St-Jean-sur-Moivre, 5 heures 30.

2e partie.

.....

Le général commandant le 15e C. A.

Signé : J.-B. DUMAS.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

GRÉGOIRE.

Annexe n° 3920.

St-Jean-sur-Moivre, 12 septembre, 15 heures.

Compte rendu de reconnaissance des ponts sur la Marne[1].

Ablancourt. — Tous les ponts sont intacts; l'un d'eux, suspendu, *ne permettra pas la circulation des poids lourds.* Le platelage est à bout de durée, les réparations indispensables sont en cours; le remplacement total devrait être fait si le pont doit servir à un trafic de quelque durée.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 17e C. A. (entrées).

Annexe n° 3915.

St-Jean-sur-Moivre, 12 septembre, 10 h. 15.

Ordre[1] *au 9e chasseurs.*

Poussez jusqu'à la route de Paris n° 3, vers Auve.

Envoyez des reconnaissances sur Tilloy, la Croix-en-Champagne et situez-moi le contact que vous pourrez prendre de l'ennemi, le plus rapidement possible.

Je vous fais appuyer par 2 cies (34e)[2] allégées, poussées jusqu'à la route de Bar-le-Duc, à l'est de Poix et, s'il y a occasion d'employer l'artillerie, faites-le moi dire bien vite.

Annexe n° 3916.

17e corps[3].

Plusieurs renseignements fournis par des habitants, 11 et 12 sept., concordent pour indiquer que la direction de retraite de l'ennemi serait N. ou N.-N. O.

2° Un officier aviateur a constaté, ce matin, que le Mont de Charme avait été organisé défensivement par les Allemands, qui y avaient construit des épaulements bie et des tranchées, mais que les défenseurs se retiraient vers le nord (inf. et art.).

Le même officier a vu des colonnes en marche, de Poix sur Tiloy et de Poix sur Somme-Vesle, et une colonne, très nombreuse, en marche de Courtisols sur Bussy-le-Château, 10 h. 30.

Annexe n° 3917.

St-Jean-s./Moivre, 12 sept, 10 h. 45.

Général cdt 17e C. A. à 33e, 34e, 9e chass.

La 34e div. détachera, dès le reçu de l'ordre, un bataillon vers la Petite Romaine et qui tiendra, à 1 k. N. E. de ce point. Cabanes, poussant des pelotons sur 177, 186, 192, en soutien de la cavalerie envoyée à Auve (9e chass.).

---

[1] Note du S. H. — Minute conservée dans les archives du 17e corps d'armée (sorties).

[2] Note du S. H. — Division.

[3] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IVe armée (E.-M., 3e bureau, entrées) parmi les pièces du 12 septembre.

Ce bataillon enverra des renseignements très fréquents et servira de liaison à la cavalerie.

Les renseignements seront adressés à St-Jean-sur-Moivre.

Liaison, vers Somme-Vesle, avec le 21e C. A.

33e div. — Poussez vos gros jusqu'à Moivre, et 1 rgt vers la Malassise. Un btn de ce rgt sur la chaussée romaine (1 k. O. de 188) poussera des pelotons à la ferme des Pots, au delà de 204, au delà de 212 et de 206.

Liaison. vers Somme-Yèvre, avec le 12e C. A.

Ces éléments ne sont pas des avants-postes, mais couvrent une halte gardée. On doit être prêt à marcher au 1er signal.

Les esc. div. éclaireront en avant des pelotons, pour relier avec le 9e chass. à Auve (34e).

Celui du 33e éclairera. au delà de Herpont. dans la direction Felcourt, la Chapelle, vers la route de Ste Menehould.

P. C. : St-Jean-sur-Moivre.

Annexe n° 3918.

St-Jean-s.-Moivre, 15 heures.

Général cdt 17e C. A. à gal. cdt la 34e D. I.[1].

En outre des détachements que je vous ai prescrit de pousser vers le N. N. E., dans la direction d'Auve, gardez-vous encore par des éléments de sûreté poussés dans la direction Somme-Vesle, source de la Vesle, et dans les bois à l'ouest de Poix (Croix Chauffour, par exemple) et 194 N. de Coupéville, jusqu'à l'arrivée du 21e corps. poussé sur Somme-Vesle. mais qui est, je crois, encore en retard.

Dès que vous aurez appris qu'il arrive à votre hauteur et que vous entrez en liaison avec lui, prévenez-moi immédiatement.

Les éléments ennemis, qui ont filtré dans les bois de Poix et de Somme-Vesle, vers Courtisols. peuvent, à un moment donné. devenir agressifs et être une cause de surprise ou de panique, dont il faut se garder par des mesures de sûreté très complètes. Je connais des bois qui permettent toutes les aventures. si on n'y prend garde.

Gal J.-B. DUMAS.

---

[1] Note du S. H. — Ordre conservé dans les archives de la 34e division parmi les pièces du 12 septembre.

Après distribution, groupement au nord du cimetière d'Einvaux[1] (route Einvaux, Mehoncourt).

III. — Q. G. du C. A. : Bayon.

Le général commandant le 17e C. A.,

Signé : TAVERNA.

P. A. : *Le chef d'état-major.*

MEUNIER.

Annexe n° 3912.

Le 12 septembre à 21 h. 7.

Message téléphoné.

Transmis par colonel Meunier.
Reçu par cap. Dosse.

16e C. A. à IIe armée.

Infanterie tient hauteurs nord de Lunéville.

Cavalerie a trouvé seulement quelques pelotons cavalerie ennemie, sur ces mêmes hauteurs. Arrêtée devant Einville, par fusillade, n'a pu percer à 17 h.

Pas encore de nouvelles des reconnaissances sur Emberménil et Ogéviller.

Demain, poste de commandement frontière, Xermaménil. 7 h.

---

[1] Note du S. H. — 8 kilomètres ouest de Gerbéviller.

Annexe n° 3913.

7 h. 10.

(Reçu de Sompuis le 12-9-14, à 7 h. 20.)

17e corps à armée, Chavanges[1].

La 33e division à se passer[2] deux régiments sur la rive droite de la Marne, dans la soirée du 11 septembre. Les troupes ont utilisé le pont de Soulanges, le pont sur le canal, à la Chaussée, a été détérioré par l'ennemi. La 34e division a fait passer une compagnie à Pogny mais n'a pu faire passer plus de troupes, le pont sur le canal de Pogny ayant été détruit. La 33e division utilisera, aujourd'hui, le pont de Soulanges. On procède actuellement à la réparation du pont, mais les troupes continuent à passer sur le pont, en partie utilisable.

Annexe n° 3914.

Poste de commandement : Carrière N. O. Ormey.
12 sept. 8 h. 45.

Note aux généraux cdt les 33e et 34e div.

Le débouché des divisions sur la rive droite de la Marne s'est fait dans de mauvaises conditions.

Les troupes progressent en longues colonnes, recherchant les chemins et ne se préoccupant pas du terrain.

Les div. doivent s'avancer en petites colonnes, procédant par bonds, se flanquant avec soin sur les crêtes qui les dominent et faisant soigneusement éclairer leur mouvement.

Il convient de ne pas perdre de vue que les Allemands, bien qu'en pleine retraite, peuvent faire tête aux corps de poursuite et même leur dresser des embuscades.

L'artillerie doit être poussée en avant, partout, pour frapper loin et vite, d'abord.

Les bonds ne sont de saison qu'en présence d'une résistance, ce n'est pas le cas.

Gal J.-B. DUMAS.

---

[1] Note du S. H. — IVe armée.

[2] Note du S. H. — *Lire, vraisemblablement :* a fait passer.

La Chaussée. — Tous les ponts sont intacts; l'un d'eux en bois est en cours de renforcement — travail terminé ce soir. L'ennemi n'a pas eu le temps de le rompre; il l'a essayé.

Pogny. — Le pont sur le canal a sauté; une compagnie du génie lance un pont de chevalets, après quoi le passage des poids lourds sera possible. Le pont rompu sera aménagé pour le passage des piétons.

Omey. — Pont sur le canal intact, sert actuellement à assurer le passage des véhicules venant de Pogny.

Le lieutenant-colonel cdt le génie[1],

CERNESSON.

Annexe n° 3921.

St-Jean-sur-Moivre, 12 septembre, 15 heures.

Compte rendu[2].

Les compagnies du génie, envoyées à la réparation des ponts sur la Marne, le 12 septembre, ont reçu les ordres suivants :

cie 17/1 disponible — rejoindra sa division, qui se dirige sur le Fresne et Moivre;

cie 17/2 — établir un pont de chevalets sur le canal à Pogny; (travail terminé vraisemblablement dans la nuit du 12 au 13); — a reçu l'ordre de rejoindre aussitôt sa division, qui marche sur Poix par Francheville, Coupéville;

cie 17/3 — une section détachée à Ablancourt (réparation d'un tablier de pont); prendra la route suivie par la 33e division et s'arrêtera ce soir à la Cense des Prés;

cie 15/4 — renforcement d'un pont à St-Martin-des-Champs; même ordre que la 17/3.

Le lieutenant-colonel cdt le génie[1],

CERNESSON.

---

[1] Note du S. H. — Du 17e C. A.
[2] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 17e C. A. (entrées).

Annexe n° 3922.

St-Jean-sur-Moivre, 12 septembre, 18 heures 15.

Compte rendu[1].

La circulation sur le pont du canal rompu à Pogny est rétabli, pour l'infanterie et son train de combat. depuis 13 heures.

Le pont de chevalets sera terminé, et la circulation des *poids lourds* assurée sur celui-ci, à partir de 21 heures ce soir.

La circulation des poids lourds sera assurée sur le pont de St-Martin-aux-Champs, le 13 à partir de 12 heures. sous réserve d'y faire passer un seul véhicule à la fois (consigne à faire observer par un gendarme).

Le lieutenant-colonel cdt le génie[2],
CERNESSON.

Annexe n° 3923.

18e C. A.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
2e BUREAU.
—

Q. G. de Magneux, 12 septembre

Compte rendu de renseignements pour la journée du 12 septembre.

Le 18e C. A. s'est porté sur la Vesle en 3 colonnes (38e, 35e et 36e D. I.), échelonnées la gauche en avant.

Après une lutte d'art. assez violente, la 38e D. I. s'est emparée, vers 12 heures, du pont de Fismes et a progressé vers Blanzy-les-Fismes et Baslieux-les-Fismes.

Vers 14 heures, la 35e D. I. a traversé la Vesle à Courlandon et Breuil-sur-Vesle. Elle continue son mouvement vers le nord et se propose d'atteindre ce soir Ventelay et Bouvancourt.

La 36e D. I. est tout entière sur la rive gauche de la Vesle qu'elle borde.

Les obstacles les plus sérieux à la marche des colonnes ont été le mauvais temps, la pluie, et les chemins défoncés. Le moral reste toujours excellent.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu porté conservé dans les archives du 17e C. A. (entrées).
[2] Note du S. H. — Du 17e C. A.

Les quelques prisonniers faits jusqu'ici semblent profondément déprimés physiquement et moralement.

Dans leur retraite, qui semble jusqu'ici assez ordonnée, les Allemands n'ont abandonné que peu de matériel et d'impedimenta.

Ci-joint un certain nombre de documents[1] concernant les communications télégraphiques, et un croquis[1] calqué de stationnement du 18e C. A. le 12 au soir.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

(Illisible.)

Annexe n° 3924.

Breuil-sur-Vesle.

Reconnaissance du lieutenant Vignol[2].

Le village de Breuil-sur-Vesle n'est pas occupé.

Le pont, détruit par les Français, a été refait et permet le passage par deux, et pour les voitures.

Les bois, aux environs immédiats du village, ne sont pas occupés — sauf quelques fuyards égarés.

Renseignements d'habitant : Les troupes allemandes ont défilé à Breuil hier, de 16 heures à 22 heures, direction de St-Romain.

J'attends à Breuil des instructions;

VIGNOL.

---

[1] Note du S. H. — Non publiés.

[2] Note du S. H. — Cette pièce, sans date ni indication d'origine, a été trouvée dans les archives du 18e corps, parmi les pièces entrées le 12 septembre 1914.

Annexe n° 3925.

18e CORPS D'ARMÉE. Q. G. de Villers-sur-Fère. 12 septembre, 1 heure.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Ordre général d'opérations n° 44
pour la journée du 12 septembre.

1re partie.

I. — Demain, 12 septembre[1], la Ve armée continuera son offensive vers le N. E. entre l'armée anglaise et la IXe armée.

II. — Le corps de cavalerie, poursuivant les colonnes ennemies, se portera dans la région Berry-au-Bac, Guignicourt, Juvincourt-et-Damary. Il couvrira le flanc nord du 18e C. A. et s'éclairera vers Laon et Sissonne. Il tiendra le débouché N. des passages de Pontavert et de Berry-au-Bac.

III. — La Ve armée se portera entre Vesle et Aisne. Elle s'échelonnera, la gauche en avant, de manière à pouvoir s'engager contre les forces en retraite vers l'est.

Le 18e C. A., marchant par Chéry et Fismes d'une part, et par Dravegny (cantonnement évacué par le G. D. R. pour 7 heures) Longueville, St-Gilles, Courville, Unchair d'autre part, aura des avant-gardes à Meurival, Roucy et au signal Aubœuf. Têtes de ses gros : Romain, Ventelay, Bouvancourt.

IV. — En conséquence :

— la brigade de cavalerie[2], partant à 6 (six heures), se portera sur les passages de la Vesle, entre Fismes et Breuil, poussant ses reconnaissances sur la rive droite de la Vesle entre le chemin de Blanzy-les-Fismes à Oeuilly et celui de Breuil à Pontavert;

— la 38e D. I., colonne de gauche, présentera ses avant-gardes sur la Vesle aux passages de Fismes (2 ponts) et de ferme Roland (un pont) à 8 (huit) heures; elle franchira la Vesle sous la protection de son artillerie et portera le plus tôt possible ses avant-gardes sur les hauteurs de la rive droite, sa droite vers l'Arbre de Romain pour couvrir le passage des autres colonnes;

— la 35e D. I., colonne du centre, partant à six (6) heures et disposant du chemin de Marcuil, Chéry, St-Gilles, gravira le plateau de la rive gauche de la Vesle et franchira

---

[1] Note du S. H. — Cet ordre, expédié aux destinataires le 12 septembre à 1 heure, a été établi avant minuit, c'est-à-dire le 11 septembre. D'où l'expression : demain, 12 septembre.

[2] Note du S. H. — Brigade provisoire formée par le 10e hussards, cavalerie de corps du 18e C. A. et le 5e chasseurs d'Afrique appartenant organiquement à la 38e D. I.

cette rivière aux ponts de Courlandon, de Breuil et du moulin des Venteaux sous la protection de son artillerie; de là, par Romain, elle poussera ses têtes sur Ventelay et Bouvancourt; avant-garde à Guyencourt et au signal Aubœuf.

— A. C. et gen. corps partiront également à six (6) heures de Villers-sur-Fère, et, passant par Nesles, suivront la 35e D. I. et seront sous les ordres du général cdt cette div. qui lui donnera un btn d'escorte;

— la 36e D. I., colonne de droite, partant à 6 (six) heures passera par Sergy, Chamery, et le chemin de terre de Dravegny (reconnaissance à faire par un officier d'E. M.), Longeville, Mont-sur-Courville, Courville et viendra faire une grand'halte sur les croupes entre le ruisseau de Courville et la Vesle; elle recevra de nouveaux ordres à Courville, passage de la voie ferrée.

— l'A. L. et 1 btn du 218e, quittant Epieds à 8 heures, se dirigera par Beuvardes Villers-s./Fère, Nesles, Mareuil, Chéry, sur Mont-St-Martin*;

— T. C., rompant à 6 heures, se portera par Château-Thierry (rive gauche),Crézancy, pont de Jaulgonne, le Charmel, Courmont, Cierges, Coulonges, sur Longeville;

— Parcs, rompant à 6 heures, se porteront par Courboin St-Eugène, pont de Jaulgonne, le Charmel, Courmont, Cierges, Coulonges, sur Cohan.

Le général cdt le C. A. se portera par Sergy, Coulonges, Longeville, sur St-Gilles (P. C.). — Départ de Villers-sur-Fère à 6 heures 30.

Le Q. G. continuera à fonctionner à Villers-s./Fère jusqu'à nouvel ordre.

Rendez-vous des liaisons, St-Gilles, 8 heures.

Ci-joint le mot.

Le général cdt le 18e C. A.,
Signé : DE MAUD'HUY.

P. A. : *Le chef d'état-major*,
VUILLEMOT.

*L'artillerie lourde devra, en cas de rencontre des parcs et convois du corps de cavalerie, former immédiatement le parc de manière à laisser la route libre.

Annexe n° 3926.

P. C. Saint-Gilles, 12 septembre à 15 heures.

Ordre général n° 45
pour le stationnement du 12[1].

I. — En fin de journée les unités stationneront dans leur zone d'action et conformément aux indications ci-après :

— 38e D. I., gros, zone Fismette, Fismes; avant-gardes Blanzy-les-Fismes, Baslieux-les-Fismes; Q. G. à Fismes.

— 35e D. I., gros, zone Courlandon, Magneux; avant-garde Romain; Q. G. Magneux;

— 36e D. I., gros. zone Breuil-sur-Vesle, Unchair, Hourges; avant-garde Montigny-sur-Vesle; Q. G. à Breuil-sur-Vesle;

— A. C., Unchair;

— Génie de corps, Breuil-sur-Vesles (pont à rétablir au besoin);

— A. L., Mont-St-Martin, avec un btn 218e.

— T. C., Longeville;

Bde de cav.[2], conservant le contact sur le front du corps d'armée et la liaison avec le corps de cavalerie, si ce dernier a passé la Vesle, stationnera pour la nuit à Villette (1 km. O. de Magneux).

Le Q. G. du C. A. à Magneux.

II. — La ligne des centres de résistance passera par la crête N. de Blanzy-les-Fismes, Merval, cote 180, Arbre de Romain, le Moncet, Ventelay, crête S. O. de Bouvancourt, Pévy.

Zone de résistance :

— 38e D. I., limitée à l'E. au chemin de la cote 180. à la ferme de Beauregard (à la 35e);

— 35e D. I., du chemin ci-dessus indiqué inclus, à la route le Moncet. Bouvancourt incluse;

— 36e D. I., sur la ligne Prouilly, hauteur nord de Trigny.

---

[1] Note du S. H. — Donné par le 18e C. A.

[2] Note du S. H. — Brigade provisoire formée par le 10e hussards (cavalerie de corps du 18e C. A.) et le 5e chasseurs d'Afrique (appartenant organiquement à la 38e D. I.).

III. — En cas d'attaque résister sur la ligne de résistance des avant-gardes, qui aura dû être solidement organisée.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

VUILLEMOT.

Tous les cantonnements, et particulièrement ceux des ailes, seront soigneusement gardés et cerclés. Se méfier des détachements d'égarés allemands.

Nota. — Prévenir les hommes que l'eau de la Vesle, empoisonnée par les usines de Reims, n'est pas buvable.

Annexe n° 3927.

18e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

Lieu de départ : St-Gilles.

Situation à 17 heures[1].

La 38e D. I. s'est emparé de Fismes, Fismette et poursuit l'ennemi sur les 2 crêtes à l'E. et à l'O. de Blanzy. L'ennemi essaie de l'arrêter par un barrage d'artillerie.

La 35e D. I. s'est emparée des passages de Courlandon et Breuil et marche sur Romain, Arbre de Romain.

J'ai arrêté la 36e D. I. et l'A. C. en réserve sur la rive gauche de la Vesle dans la région Unchair, Magneux et Courville.

Ci-joint mon ordre de stationnement.[2]

Je n'ai encore aucun renseignement sur les pertes et les prises, ni sur la situation des Anglais. Nous avons dépassé le corps de cav.

Nos hommes n'ont pas leur ration de pain, les envois de l'arrière arrivent très en retard et très incomplets.

Je me rends à mon Q. G. de Magneux, par Fismes.

MAUD'HUY.

Ce compte rendu n'a pu être téléphoné, les Anglais ayant renvoyé de Fère-en-Tardenois le poste télégraphique d'armée.

Le 18e C. A. est maître de la rive droite de la Vesle; ses arrière-gardes atteignent la ligne générale : Blanzy, Romain, Montigny.

---

[1] Note du S. H. — Le 12 septembre. Compte rendu à la Ve armée.

[2] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3926.

Annexe n° 3928.

18e C. A.

—

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

—

Q. G. Magneux, 12 septembre, 24 heures.

Ordre général d'opérations n° 45 bis
pour la journée du 13 septembre.

Ire partie.

I. — Demain, continuation de la poursuite vers le N. E. La Ve armée se portera dans la direction générale de Château-Porcien, en mesure d'appuyer, à droite, la IXe armée ou, à gauche, l'avance anglaise. La liaison avec ces armées sera assurée par des détachements d'aile.

II. — Disposition à réaliser.

Le centre en avant (3e C. A.) appuyé, en arrière à droite, par les 1er et 10e C. A., en arrière à gauche par le 18e C. A., le G. D. R. suivant en deux lignes derrière les 3e et 18e C. A.

III. — Zone d'action de la Ve armée, limitée à l'ouest par la route exclue Bazoches, Merval, Beaurieux, Craonne, Corbeny.

IV. — Cavalerie. Le corps de cavalerie se portera dans la région Nizy-le-Comte, St-Quentin; mission : chasser les colonnes ennemies se retirant devant le front de l'armée entre Rethel et Sissonne. Découverte sur Vervins, Rumigny, Signy-l'Abbaye, Mézières, le Chesne.

V. — Mouvements des grandes unités.

18e C. A. viendra dans la zone Amifontaine, Proviseux-et-Plesnoy, Neufchâtel-sur-Aisne (partie située sur la rive droite seulement), Menneville, Guignicourt, Juvincourt-et-Damary.

Avant-gardes : ferme Fleuricourt, la Malmaison, ferme Roberchamp.

Il marchera par les deux routes :

1° Jonchery-sur-Vesles (qui devra être évacuée à 7 [sept] heures par le G. D. R.), Pévy, Bouvancourt, Bouffignereux, Cormicy, Berry-au-Bac, Guignicourt.

2° Courlandon, Romain, Ventelay, Roucy, Pontavert, Juvincourt, Amifontaine.

Cette dernière route sera utilisée par les convois du corps de cavalerie après écoulement des éléments combattants de la colonne de gauche du 18e C. A.

VI. — En conséquence, le 18e C. A. marchera en deux colonnes par les routes indiquées ci-dessus.

— Colonne de droite, 36e D. I., A. C., génie de corps.

Gros de l'avant-garde passera à Jonchery à 7 (sept) heures; gros de la colonne, 8 (huit) heures. Grand'haltes successives à Berry-au-Bac pour l'avant-garde, vers Cormicy pour le gros.

L'A. C. et le génie de corps cantonnés à Unchair (A. C.) et Breuil (génie de corps) marcheront devant le dernier régiment de la 36e D. I.; passage à Jonchery, dix (10) heures, passage du dernier régiment d'infanterie, 11 heures (ce régiment intercalera une cie entre chacun des groupes de l'A. C.

— Colonne de gauche par l'itinéraire de gauche indiqué ci-dessus, 35e et 38e D. I. Avant-garde (1 rgt et 1 gr. d'art. de la 35e D. I.) passera à Romain à 6 heures 30; gros de la 35e D. I., passera à Romain à 7 heures 30; 38e D. I., tête à 9 heures 30 à Romain. La 38e D. I. fera passer une flanc-garde de 1 régiment ou une brigade avec de l'artillerie par le chemin de crête; cette flanc-garde prendra ensuite sa place en queue de colonne. Grand'haltes successives : pour l'avant-garde, à la Ville-au-Bois; pour la 35e D. I., à Pontavert; pour la 38e D. I., à Roucy.

VII. — Zones de cantonnements probables :

pour la 36e D. I., Proviseux-et-Plesnois, Menneville;
pour la 35e D. I.. Amifontaine, Prouvais;
pour la 38e D. I., Juvincourt-et-Damary;

Des ordres ultérieurs seront donnés pour la prise définitive de stationnement et d'avant-postes.

VIII. — Cavalerie. Le 5e chasseurs d'Afrique, cherchant la liaison avec l'armée anglaise, éclairera en avant de la colonne de gauche; le 10e hussards en avant de la colonne de droite, cherchant la liaison avec le G. D. R. et avec le 3e C. A.

IX. — Le Q. G. du C. A. fonctionnera à Magneux jusqu'à 7 heures.
Le général marchera à la colonne de droite dans l'intervalle compris entre l'avant-garde et le gros.

X. — On canonnera et attaquera tout ce qu'on rencontrera, les colonnes se prêtant un mutuel appui.

XI. — Le T. C. suivra l'itinéraire de la colonne de droite; sa tête se présentera à Jonchery à 12 heures 30 et prendra place dans la colonne derrière les T. R. et C. V. A. D. (un officier de l'E. M. du C. A. se trouvera en ce point). Cantonnement en fin de marche, Berry-au-Bac. — Itinéraire jusqu'à Jonchery : Longeville, St-Gilles, Crugny, Jonchery.

XII. — A. L., conservant comme soutien le btn 218, suivra l'itinéraire de la colonne de gauche jusqu'à Roucy, marchant derrière les convois du corps de cavalerie, présen-

tera sa tête à Courlandon vers 15 heures, et formera le parc à proximité du village jusqu'à l'écoulement desdits convois. Itinéraires jusqu'à Courlandon : Mont-St-Martin, Fismes, Magneux, Courlandon; à partir de Roucy elle gagnera Cormicy, où elle cantonnera.

XIII. — Ci-joint le mot.

Le général cdt le C. A.,
Signé : DE MAUD'HUY.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
VUILLEMOT.

Annexe n° 3929.

20e CORPS D'ARMÉE.
ÉTAT-MAJOR.
3e BUREAU.

Q. G. Manoncourt, le 12 septembre, 7 heures.

Ordre particulier
aux 39e et 70e divisions et au général Ferry[1].

I. — Il importe de consolider au plus tôt la ligne principale de résistance, en s'installant fortement sur la ligne : carrefour des chemins Drouville, Haraucourt, et Crévic, Gellenoncourt, Gellenoncourt et croupe au S. O. de Courbesseaux, qui constitue la ligne d'avant-postes de la position qu'il est indispensable de tenir.

II. — En conséquence :

— a. *la 39e division,* tout en continuant activement l'organisation de sa ligne principale, à l'aide des moyens nouveaux mis à sa disposition[2], fera réoccuper, par le 2e bataillon de chasseurs à pied[3], les positions qu'il occupait, hier soir, à l'O. de Gellenoncourt; elle fera occuper, d'autre part, par un autre bataillon, la crête du chemin bois de Crévic, Gellenoncourt, face au calvaire de Drouville;

toute son artillerie appuiera ces mouvements;

— b. *la 70e division de réserve* fera occuper par un bataillon, soutenu par toute son artillerie, la croupe au N. de Gellenoncourt, en vue de relier la brigade Ferry aux troupes qui attaquent Gellenoncourt et de déborder Gellenoncourt par le N.;

— c. *le détachement du général Ferry,* conformément à l'Ordre général d'opérations[2], achèvera de dégager la forêt de St-Paul et la corne E. de la forêt de Champenoux, ainsi que les abords de lisière de ces bois;

---

[1] Note du S. H. — Le général Ferry commande un détachement composé des 41e et 43e R. I. C., 2 bataillons 69e et 79e R. I., 2 groupes A. C./20 et 1 escadron du 5e hussards.

[2] Note du S. H. — Cf. 20e C. A. Ordre général d'opérations pour le 12 septembre, 23 h. 30, 11 septembre 1914, annexe 3453.

[3] Note du S. H. — De la 21e brigade (11e D. I.).

— d. *l'artillerie lourde* se conformera, pour l'appui de tous ces mouvements. aux prescriptions de l'Ordre général d'opérations.

Elle ouvrira le feu à 8 h. 30.

Le général cdt le 20e C. A.,
Signé : BALFOURIER.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DUCHÈNE.

Annexe n° 3930.

Le 12 septembre, à 10 h. 10.

20e corps à IIe armée.

Message téléphoné.

(Transmis, par cap. Walther; reçu, par cap. de Miribel).

A 8 h. 45, le 20e corps est maître de Gellenoncourt et de la croupe nord de Gellenoncourt.

Gellenoncourt était défendu par 8 cies du 10e rgt actif bavarois[1].

Annexe n° 3931.

20e C. A.
ÉTAT-MAJOR.
3e BUREAU.

1 km. O. d'Haraucourt, 12 septembre, 11 heures.

Ordre à 11e division.

L'ennemi est en retraite sur tout le front. La 11e div. appuiera par son art. et des éléments d'inf. l'action de la 39e sur 316[1], et poussera ses éléments sur la Rochelle[3] et, par Friscati, sur la crête au nord de Lunéville.

Signé : DUCHÈNE.

[1] Note du S. H. — Cette estimation se rapporte à la journée du 11, car, le 12, le 146e R. I. (39e D. I.), qui a réoccupé Gellenoncourt, a trouvé le village évacué par l'ennemi (Cf. 146e R. I. journal des marches et opérations, 12 septembre 1914).

[2] Note du S. H. — Est du bois de Crévic.

[3] Note du S. H. — Ferme à 4 kilomètres 800 nord de Lunéville.

Annexe n° 3932.

20e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

1 km. O. d'Haraucourt, 12 septembre, 11 heures.

Ordre au 5e hussards.

L'ennemi s'est replié devant le front du C. A. Le 5e hussards viendra de suite vers Buissoncourt et enverra ses reconnaissances sur le front Erbéviller, cote 328[1], Hoéville, Serres et au delà, pour rechercher étroitement le contact de l'ennemi.

Annexe n° 3933.

20e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

12 sept., 11 h. 30.

Ordre à 11e div.

Le 16e corps tient Lunéville et va en déboucher, par ses éléments avancés, dans la direction de L..n..v...[2].

Tout en appuyant le mouvement de la 39e sur 316[3], la 11e division fera immédiatement reconnaître par des éléments légers sur la Rochelle[4] et Einville et s'efforcera de conserver le contact.

DUCHÊNE.

---

[1] Note du S. H. — 1.500 mètres nord d'Hoéville.
[2] Note du S. H. — Mot à demi effacé, lire probablement : Lunéville N.
[3] Note du S. H. — Cf. 20e C. A. Ordre de 11 heures, annexe 3931.
[4] Note du S. H. — Ferme à 4 kilomètres 800 nord de Lunéville.

Annexe n° 3934.

20e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Les 4 Bouteilles, le 12 septembre, 13 heures.

5e hussards [1].

L'ennemi est en retraite sur tout le front. Il a encore des éléments d'arrière-garde dans la région cote 316[2], bois d'Einville, et peut-être vers Hoéville.

Le 5e hussards se portera immédiatement dans la direction générale de Serres, pour tenir un contact étroit avec l'ennemi, reconnaître ses directions de retraite, par la vallée du Sanon et vers Arracourt.

Il recherchera toutes les occasions de faire des prisonniers et jeter le trouble dans les colonnes ennemies.

M. BALFOURIER.

Annexe n° 3935.

20e C. A.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Les 4 Bouteilles, 12 septembre, 14 heures.

I. — Il importe au plus haut point de connaître, dès que possible, l'amplitude du mouvement de retraite de l'ennemi[3].

II. — En conséquence :

— a. *la 11e div.* poussera dans les directions de la Rochelle[4] et Einville ses éléments avancés (btn du 37e et 79e) avec toute sa cav. divisionnaire, appuyés par toute l'artillerie possible. Elle continuera à appuyer de son canon le mouvement de la 39e div. sur la croupe 316[5] en battant notamment le Ruisseau des étangs et le bois d'Einville.

---

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2549, annexe 3753.
[2] Note du S. H. — Est du bois de Crévic.
[3] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2549, annexe 3753.
[4] Note du S. H. — Ferme à 4 kilomètres 800 nord du Lunéville.
[5] Note du S. H. — Cf. ordre à 11e D. I., 11 heures, annexe 3931.

— b. *la 39e div.*, continuant sa mission[1], poussera le 153[2] sur Serres; son artillerie devra suivre, au plus près, l'infanterie qui, elle-même, mènera la poursuite le plus vigoureusement et le plus rapidement possible.

— c. *le général Ferry*[3], disposant de 2 btn de la 139e brigade[4], mis immédiatement à sa disposition au bois d'Haraucourt, poussera ses éléments avancés sur la crête d'Erbéviller, 328[5] et vers Hoéville.

M. BALFOURIER.

Annexe n° 3936.

IIe ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

S. C. 3914.

12 septembre, 22 h. 20.

Message téléphoné.

20e C. A. à IIe armée.

(Transmis par cap. Strohl; reçu par cap. Renaud).

Compte rendu (12 septembre 21 heures).

A 18 heures, l'ennemi, qui avait laissé quelque artillerie sur les crêtes Erbéviller, Serres, Valhey, 2 btns environ dans le bois S. O. d'Hoéville, 2 autres au bois et à la ferme Ste-Libaire, deux autres au moins au bois d'Einville, était complètement rejeté au delà de la ligne Erbéviller, cotes 328, 301[6], Serres, four à chaux, corne N. E. bois Einville. Aucun de ces éléments n'avait attendu l'attaque de l'infanterie.

Le 20e C. A. avait :

— devant le front de la 70e D. R. et de la 39e division, dans le bois de St-Paul et environs, le 2e btn chasseurs bavarois et un rgt d'infanterie (6e bav.),

— et sur le front Rémérèville, Courbesseaux, Drouville, bois d'Einville, les 14e, 21e, 10e, 13e, 11e rgts d'inf. bav., 10e rgt d'art. de campagne.

Le général Gager, cdt la 9e brigade d'inf. bav., avait couché à Rémérèville, le 8 sept. au soir.

---

[1] Note du S. H. — Cf. 20e C. A. Ordre général d'opérations pour le 12, Annexe 3453.

[2] Note du S. H. — De la 77e brigade (39e D.I.).

[3] Note du S. H. — Commandant un détachement composé des 41e et 43e R. I. C., 2 bataillons des 69e et 79e R. I., 2 groupes A. C./20 et 1 escadron 5e hussards.

[4] Note du S. H. — 226e R. I.

[5] Note du S. H. — 1.500 mètres N. d'Hoéville.

[6] Note du S. H. — 1 kilomètre N. et N. E. d'Hoéville.

Au total : les 5e et 6e div. du IIIe C. A. bavarois, un rgt d'artillerie à pied et des cies pionniers, venant de Strasbourg.

Le 20e C. A. a trouvé déjà 2 canons campagne, 4 caissons à l'O. Rémérèville, des mitrailleuses et environ 500 fusils à Courbesseaux; 12 caissons vers Deuxville, un grand nombre de munitions et un certain nombre de blessés. D'après les habitants, l'ennemi aurait eu des pertes considérables et aurait évacué des ambulances, dès hier soir.

Les villages de la région sont entièrement dévastés et ne sont plus qu'une ruine; d'après dires d'habitants de Lunéville, où des éléments du 20e C. A. sont entrés, dès ce matin 8 heures, la direction de retraite de l'ennemi serait Dieuze, pour les éléments qui étaient à Lunéville.

La 11e div., après avoir occupé dès ce matin Friscati[1] et pris pied dans Lunéville, a poussé des reconnaissances dans la région Crion, Sionviller. Ces reconnaissances ont été accueillies à coups de fusil à Einville-au-Jard, ce matin, et avaient vu dans la région Crion, Sionviller, des éléments de cavalerie évalués à la force d'un rgt.

Liaison vers la ferme Mohon avec 16e C. A., qui n'aurait pas dépassé, ce soir, le front Crion, Sionviller (?).

Annexe n° 3937.

21e CORPS D'ARMÉE. — Poste de commandement de Cernon[2], 12 septembre 1914.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Ordre général d'opérations n° 59.

(43e art., 11e corps, cavalerie, 13e div., corps de cavalerie)[3].

I. — En vue d'accélérer la poursuite de l'ennemi, le 21e corps d'armée s'efforcera d'atteindre, avec ses éléments d'infanterie les plus vigoureux et l'artillerie nécessaire pour les soutenir, le front la Cheppe, Bussy-le-Château, St-Rémy-sur-Bussy.

II. — Cavalerie : gagnera successivement les coupures de la Vesle, puis de la Noblette, en avant du front de marche des colonnes du corps d'armée.

---

[1] Note du S. H. — Au N. O. de Lunéville.

[2] Note du S. H. — Minute conservée dans les archives du 21e C. A. Une expédition adressée à la IVe armée porte la mention «expédié le 12 sept. à 11 h. 30»; celle envoyée à la 43e division «11 h. 15».

[3] Note du S. H. — Destinataires.

III. — Les divisions utiliseront pour leur marche en poursuite les zones de marche ci-après :

13e division, zone limitée :

— à droite, par la ligne Togny, Vésigneul-sur-Marne, Marson, Somme-Vesle, Tilloy, St-Rémy-sur-Bussy ;

— à gauche, par la ligne incluse : St-Germain-la-Ville, arbre détruit (cote 157) arbre de la redoute, arbre (cote 167) St-Julien, Puits des Vidames, Bussy-le-Château.

43e division, zone limitée :

— à droite, par la ligne ci-dessus indiquée exclue ;

— à gauche, par la ligne, Moncetz, ferme du Sauna, l'Epine, la Cheppe.

IV. Artillerie. — Les généraux de division intercaleront dans leurs colonnes, *aussi nombreuses que possible,* leurs unités d'artillerie, au fur et à mesure de leur passage à l'est du canal. Ces unités rejoindront les colonnes d'infanterie aux allures vives.

Il importe qu'au cours de la marche, l'artillerie ouvre le feu, même aux plus grandes distances, sur tout objectif pouvant se révéler, ainsi que sur les directions de retraite probables de l'adversaire.

Comme dans la marche d'hier 11 septembre, les divisions disposeront des unités d'artillerie de corps qui les accompagnent. Les batteries d'artillerie de corps non rattachées aux divisions suivront le mouvement de la 13e division.

V. — La cie du génie de corps entrera dans la colonne de la 13e division dès que son travail sera terminé.

VI. — L'arrière-garde sera formée dans chaque division par les éléments reconnus les moins entraînés.

VII. — Le succès de cette manœuvre dépend non seulement de la vitesse de marche, mais aussi de la promptitude avec laquelle les éléments seront poussés en avant. Il importe donc de ne pas perdre un instant pour assurer l'exécution du présent ordre.

VIII. — Le poste de commandement du gal cdt le 21e C. A. sera poussé successivement à St-Germain et Courtisols.

Le général cdt le 21e C. A.,

Signé : Gal LEGRAND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DE BOISSOUDY.

Annexe n° 3938.

IVe ARMÉE.
—
21e CORPS D'ARMÉE.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
3e BUREAU.
—

P. C. de St-Germain-la-Ville, 12 septembre 1914, 18 heures 30.

Ordre général d'opérations n° 59 bis
pour le stationnement du 12 au 13 septembre.

I. — Le C. A. s'établira ce soir au stationnement dans les conditions ci-après :
Avant-postes, ligne de résistance au nord de la Noblette;
ligne de démarcation entre les deux divisions, route de Bussy-le-Château à la cote 159 (6 km. nord de Bussy).

Stationnement.

Q. G. du corps d'armée : S-Germain-la-Ville

13e division, Q. G. : St-Julien;
zone, St-Julien, St-Martin, Bussy-le-Chateau (partie est), St-Rémy sur-Bussy.

43e division, Q. G. : Courtisols;
zone, Courtisols (partie comprise entre St-Martin et St-Memmie, la partie ouest étant occupée par la 60e D. R.), la Cheppe, Bussy-le-Château (partie ouest);

Cavalerie : Courtisols.
répartie entre les divisions avec lesquelles marchent les batteries;

A. C. : batteries non affectées, St-Julien.

Génie de corps : St-Germain-la-Ville.

II. — Toutes les troupes prêtes demain à cinq heures.

III. — Mot, du 12 au 13 six heures, Berthier, Bravoure; du 13 au 14 six heures : Catinat, Carcassonne.

Le général cdt le 21e C. A.,
Signé : E. LEGRAND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DE BOISSOUDY.

Annexe n° 3939.

IVe ARMÉE.

21e CORPS D'ARMÉE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 34/C.

Q. G. de St-Germain-la-Ville, 12 septembre 1914, 22 h. 30.

Ordre général d'opérations n° 60,
pour la journée du 13 septembre.

I. — Demain 13, la IVe armée continuera la poursuite, les corps d'armée devant atteindre, vers midi, par les têtes de leurs gros la route Suippes, Ste-Menehould.

II. — Le 21e corps doit marcher sur Somme-Suippes ; à sa droite le 17e corps se dirige par Poix, Somme-Vesle et la Croix-en-Champagne sur Somme-Tourbe;
à sa gauche le 11e C. A. (IXe armée) marche par Lépine, St-Étienne et Suippes sur Somme-Py.

III. — Mesures d'exécution.

A. — Cavalerie.
Éclairera sur le front de marche des colonnes du corps d'armée.
Recherchera le contact de l'ennemi en poussant ses reconnaissances sur Hurlus et Perthes-les-Hurlus en liaison avec le corps de cavalerie.
Rompra de ses cantonnements à 6 heures.

B. — 13e division. Disposera pour son mouvement, vers le nord, de la route Marson, Courtisols, Bussy-le-Château, Somme-Suippes et des chemins compris entre cette route et la ligne exclue la Maison neuve, la Cheppe, 158 et la voie ferrée de Suippes à Sillery[1].

C. — 43e division. Utilisera les chemins compris entre la ligne ci-dessus indiquée incluse et la route Lépine, St-Étienne-au-Temple, Suippes exclue, appartenant au 11e corps.

D. — Artillerie de corps. Mêmes dispositions que pour la marche d'aujourd'hui 12 septembre. Les batteries non affectées aux divisions suivront le mouvement de la 13e division.

E. — Génie de corps. Suivra l'itinéraire de la 43e division jusqu'à la Cheppe, où il cantonnera.

---

[1] Note du S. H. — Lire vraisemblablement « 158 et la voie ferrée de Suippes à Cuperly ».

F. — Les généraux de division régleront leur mouvement de manière à atteindre avec les têtes des gros des colonnes. pour midi, la route Suippes, Ste-Menehould. Ils auront toute initiative pour lancer en poursuite leurs avant-gardes au delà de cette route.

IV. — Les T. R. sections pleines suivront leurs colonnes, groupés en queue.

V. — Le Q. G. du corps d'armée fonctionnera jusqu'à midi à St-Germain-la-Ville, à partir de midi à la Cheppe.

P. C. du général commandant le C. A., Courtisols à partir de 6 h. 30. Rendez-vous aux liaisons en ce point, à la même heure.

Le général cdt le corps d'armée,

Signé : LEGRAND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DE BOISSOUDY.

Annexe n° 3940.

Lieu de départ : Sarry 9 h. 20.

Capitaine Putz[1] *à G^al cdt le 21e C. A.*

8 h. 45. — Le passage du pont du canal à Sarry a été un peu retardé, l'A. G. n'ayant pas été prévenue à temps que le pont du canal à Moncetz était rompu; elle a fait le détour, pour revenir ensuite au pont de Sarry.

A 7 h. 20, l'avant-garde de la 85e bde débouchait de Sarry vers Moncetz. Le passage du canal a été terminé vers 8 h. 15; en ce moment, la colonne est arrêtée, j'ignore encore pourquoi et envoie un cycliste le demander.

Vu passer plusieurs rgts de cavalerie[2] qui ont pris la direction de Lépine. Le poste de commandement du corps de cavalerie devait être à Cheppy à 8 heures.

D'après un habitant de Sogny-aux-Moulins, une colonne allemande, ayant défilé 4 ou 5 heures, s'est arrêtée hier autour du village, et a repris sa marche vers 16 heures. D'après des habitants de Sarry, une colonne d'artillerie de 40 pièces environ est partie de Sarry, à 17 heures, par la route de Châlons.

Cette nuit, vers 1 ou 2 heures, une colonne d'inf. estimée à 1 rgt serait partie vers Lépine.

---

[1] Note du S. H. — Officier de liaison du 21e C. A. près de la 43e D. I. Compte rendu porté, conservé dans les archives du 21e C. A. (E.-M., 3e bureau, entrées) parmi les pièces du 12 septembre.

[2] Note du S. H. — Il s'agit vraisemblablement du corps de cavalerie de la IXe armée (6e et 9e D. C.).

Les Allemands ont emporté de Sarry tout ce qu'ils ont pu de madriers, panneaux de [1], etc., et sacs de chaux. Cela permet de supposer qu'ils projettent une organisation défensive.

La cavalerie a ramassé des traînards des régiments allemands suivants : 179, 116, 106, 102, 196, 108, 104 [2].

9 h. 20. — Ordre donné de faire rapidement le café.

PUTZ.

Annexe n° 3941.

Origine : St-Rémy; heure de dépôt : 0 h. 5.

Corps colonial à armée, Chavanges [3].

En raison difficultés organiser sur route de marche corps colonial étalé sur grand front. ordre de l'armée de porter le gros sur la Saulx n'a pu recevoir complète exécution. En fin de journée 2e division est arrêtée au sud Reims-la-Brûlée. Patrouilles accueillies sur canal par coups de feu. Mouvement arrêté dans la nuit avec grandes fatigues troupes.

3e division a eu son avant-garde accueillie par coups de feu au Buisson. Son gros occupe région Domprémy, Favresse, Haussignémont. Mouvement commencera demain 5 heures en deux colonnes.

Annexe n° 3942.

CORPS COLONIAL.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

P. C. le Buisson, le 12 septembre 1914, 15 heures.

Ordre général n° 43.

(Stationnement du 12 septembre).

I. — L'ennemi a retraité toute la journée devant notre poursuite.

Le C. A. encadré entre le 12e corps, à gauche, et le 2e, à droite, va stationner sur ses routes de marche.

[1] Note du S. H. — Un mot illisible.

[2] Note du S. H. — Les 179e, 106e et 104e R. I. sont des unités du XIXe C. A.; les 102e et 108e du XIIe C. A.

[3] Note du S. H. — IVe armée. Le timbre d'enregistrement porte «arrivé le 12 septembre à 1 heure.»

II. — Zone de stationnement.

Q. G. du C. A., Vanault-les-Dames;

3e division et A. C. (qui en fait partie jusqu'à nouvel ordre):
avant-garde, St-Mard-sur-le-Mont;
gros, Possesse, St-Jean-devant-Possesse (Q. G., D. I.3) Vernancourt (au besoin).

2e division :
avant-garde, Noirlieu.
gros, ferme d'Outrivière, Contault-le-Maupas, Vanault-les-Dames (1 rgt, 2 groupes A. D., Q. G., D. I.);
Cavalerie : Château au sud de Contault-le-Maupas. 5e brigade : Rosay (E. M.) Doucey.

III. — Sûreté.

Ligne de résistance des avant-postes Pont-Carte (route de St-Mard à Givry-en-Argonne) liaison avec le 2e corps ferme de la Ligue, arbre 187, cote 182, (route de Noirlieu à Epense), cote 224 (ouest 182), cote 223 (croisement des chemins de la Serre et de Noirlieu à Varimont (liaison avec le 12e corps).

IV. — Compte rendu de fin de journée des divisions, rendu au Q. G. du C. A. à 20 heures.

V. — Demain matin, tout le monde prêt à partir à 4 heures.
Communication télégraphique.
Poste d'armée, Thiéblemont-Farémont.

VI. — Évacuation sur l'ambulance de Montcetz. Prisonniers seront dirigés sur Heiltz-l'Évêque où ils seront confiés à la gendarmerie qui les dirigera demain sur Montcetz.

VII. — T. C., Heiltz-l'Évêque, avec les détachements des 3e et 21e rgts.
Parcs, groupe des parcs : Orconte.

Signé : LEFÈVRE.

Annexe n° 3943.

C. A. C.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Vanault-les-Dames, 12 septembre 1914, 23 heures.

Ordre général n° 44

(mouvement du 13 septembre).

I. — La IVe armée continuera demain la poursuite : à droite, le 2e corps par Charmont, dans la direction de Ste-Menehould ; à gauche, le 12e corps par Bassu, Vanault-le-Châtel et Bussy-le-Repos.

II. — Le corps d'armée, précédé de deux avant-gardes, poursuivra dans la direction de Braux-Ste-Cohière.

a. — *Avant-garde de droite,* 1 brigade de la 3e D. I., 2 gr. A. C., 1 esc. de cav., sous les ordres du cdt de la brigade, partira de St-Mard-sur-le-Mont à 5 heures ; itinéraire : St-Mard, chemin de terre contournant Noirlieu à l'est, Épense, Dampierre-le-Château, Sommerécourt, Voilemont, Dampierre-sur-Auve, Braux-Ste-Cohière.

b. — *Avant-garde de gauche**, 1 brigade de la 2e D. I., 2 groupes A. D. 2, le reste de la cavalerie, sous les ordres du général Leblois, partant de Noirlieu à 6 heures, se portera, par Dommartin-sur-Yèvre, Herpine, Gizaucourt, Orbéval, cotes 184 et 153.

e. — *Gros du corps d'armée,* sous les ordres du général Goullet,

1 bde de la 3e D. I. ; P. I., Contault-le-Maupas, passage 7 heures, 2 groupes A. C. ;

1 bde 2 D. I. ; P. I., Contault-le-Maupas, passage à 8 h. 30 ;

1 groupe A. D. 2 ; P. I., Contault-le-Maupas, passage à 9 h. 30 ;

5e brigade, passage à Vanault-les-Dames à 7 h. 45.

Itinéraire : Contault-le-Maupas, Noirlieu, Dommartin-sur-Yèvre, Dampierre-le-Château, Somerécourt, Voilemont, Dampierre-sur-Auve.

III. — *Mission de la cavalerie.* La colonne et le régiment de cavalerie prendront les ordres du général Leblois, en vue de l'accomplissement de sa mission :

liaison avec le 12e corps et renseignements sur la région de Dampierre, rendus à 6 heures Noirlieu ; sur transversale de Ste-Menehould rendus à 8 heures Varmont ; sur transversale de Somme-Bionne, Vienne-la-Ville rendus à 9 heures Varmont.

* Tenir compte du fait que de la cavalerie française a été poussée ce soir sur Auve.

IV. — *Liaisons télégraphiques :* Poste d'armée Bassuet.

V. — *Poste de commandement :* Noirlieu 8 heures,
Q. G. (2e échelon) sur Noirlieu, départ de Vanault-les-Dames à 7 h. 30, précédera la 5e brigade.

Rendez-vous aux liaisons, Noirlieu, 7 h. 30.

VI. — *Train de combat avec éléments des 3e et 21e rgts :* de Heiltz-l'Évêque par Sogny à Possesse; départ 8 heures.

Parcs : de Orconte à Rosay par Domprémy et Heiltz-l'Évêque: départ 8 heures.

VII. — Voir 2e partie.

LEFÈVRE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

AUBERT.

IIe partie.

.....

Annexe n° 3944.

Message téléphoné.

Reçu par capitaine Camut, transmis par capitaine Gurt (2e G. D. R.)

La 5e D. R. a occupé Pont-à-Mousson avec détachement Watin[1], qui a coupé pont sur 3 mètres et y a laissé 2 compagnies.

A la 68e D. R., détachement Lambin[2], très retardé par feu artillerie pendant la journée, occupait 21 heures l'étang Quercigny et était à l'est du Cheval rouge. Le détachement

---

[1] Note du S. H. — Du 232e R. I. (117e brigade, 59e D. R.). Ce détachement comprend 1 bataillon du 232e R. I., 1 bataillon du 226e R. I., 1 escadron de cavalerie et 1 batterie.
[2] Note du S. H. — 1 bataillon 325e R. I., 1 bataillon 335e R. I., 1 groupe AD/59.

Neltner[1] tenait, à 23 heures, bois au N. de la Bouzule. Régiment de Toul[2], sans nouvelles. 143e[3] occupait bois de Velaine.

A la 64e D. R., détachement d'Olonne[4] occupait lisière O. de la forêt de Champenoux vers 2332; sur le reste du front 64e, rien à signaler.

Annexe n° 3945.

2e G. D. R.

3e BUREAU.

N° 918.

12-9. 12 h. 10.

Officiel-circulaire. Urgent.

Général cdt 2e G. D. R. à généraux cdt 64e D. R., Lénoncourt; 68e D. R., Agincourt; 59e D. R., Custines[5]; 2e G. D. R.

Au reçu du présent ordre, un service de reconnaissances très actif sera envoyé sur tout le front, pour vérifier s'il est exact que l'ennemi bat en retraite et pour connaître l'amplitude de cette retraite. Maintenez contact étroit. Lunéville a été repris par nos troupes.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

DE LISLE.

---

[1] Note du S. H. — 314e R. I., plus 1 bataillon 325e R. I. (59e D. R.).
[2] Note du S. H. — 2 bataillons 168e R. I., 1 bataillon 169e R. I.
[3] Note du S. H. — De la 64e brigade (32e D. I.); fait momentanément partie de la brigade Sibille (143e et 53e R. I.).
[4] Note du S. H. — 1 bataillon 286e R. I., 1 bataillon 252e R. I., 2 compagnies 275e R. I.
[5] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 3845, annexe 3770.

Annexe n° 3946.

Le 12 septembre, 14 h. 10.

Message téléphoné.

Ordre d'opérations pour le 12 sept.[1].

[Transmis par cap. Camut (2e G. D. R.), reçu par Cdt Boullaire (IIe armée).]

Chaque division poussera immédiatement en avant des détachements de poursuite comprenant : toute la cavalerie, des éléments d'infanterie sans sacs, de l'artillerie, sous les ordres d'un chef spécialement choisi.

Maintenir solidement occupation Grand Couronné.

Directions : 64e D. R., Erbéviller, Sornéville;
68e D. R., Champenoux, Mazerulles;
détachement Lambin[2] actionné par 68[3], axe Bouxières-aux-Chênes Bioncourt[4];
59e D. R., Moivron, Manhoué[4], Jallaucourt.

Premiers objectifs : Ponts de la Seille.

Ultérieurement : Voie ferrée Château-Salins, Delme, Metz. Sacs suivront sur voiture.

---

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 3845, annexe 3770.
[2] Note du S. H. — 1 bataillon 325e R. I., 1 bataillon 335e R. I., 1 groupe AD/59.
[3] Note du S. H. — 68e D. R.
[4] Note du S. H. — Sur la Seille.

Annexe n° 3947.

IIe ARMÉE.

2e G. D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 929.

Malzéville, le 12 septembre.

Situation du 2e G. D. R. à 18 h. 30.

64e division. — A droite, aucun changement;
à gauche, le détachement d'Ollone[1] a atteint la lisière est de la forêt de Champenoux, où il se fortifie; il est en liaison à gauche avec 68e D. R.
Vivres et eau-de-vie assurés.

68e division. — Très faible canonnade dirigée sur Amance. L'artillerie lourde allemande (une pièce?) aurait tiré à 17 heures sur la Rochette.

Détachement Lambin[2]. — Situation inchangée. Deux compagnies étaient poussées à 17 heures 30 sur la Candale.
Demain, au jour, attaque prescrite sur bois des Charbonniers.

59e division. — Une cie et un peloton de cavalerie de cette division entraient à 16 heures 30 à Nomény (renseignement d'une reconnaissance d'officier).

Mouvements prescrits par message téléphoné de 13 heures 30[3] sont en cours d'exécution.
Instructions ont été données au service du génie pour organiser les positions conquises.

On signale dans l'après-midi : des mouvements de trains de Brin sur Chambrey (l'un semblant porter des fourgons); des trains très longs allant de Château-Salins vers Metz (six dans l'après-midi).
Il semble qu'il y ait des feux (bivouacs?) dans la forêt de Grémecey et vers ferme de Rhin-de-Bois[4].

P. O. : *Le chef d'état-major,*

DE LISLE.

---

[1] Note du S. H. — De la 64e D. I. — Comprend : 1 bataillon 286e R. I., 1 bataillon 252e R. I., 2 cies 275e R. I.,
[2] Note du S. H. — De la 59e D. R. — Comprend 1 bataillon 325e R. I., 1 bataillon, 335e R. I. et 1 groupe AD/59.
[3] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2550, annexe 3757.
[4] Note du S. H. — 1 kilomètre S. O. de la forêt de Grémecey.

Annexe n° 3948.

Malzéville, le 12 septembre 1914[1].

Le colonel commandant l'artillerie du 2e G. D. R. à M.....

L'artillerie divisionnaire de la 68e D. R. participera immédiatement à l'occupation du goulot de la Bouzule, en établissant vers la Bouzule 2 batteries ayant des vues sur Champenoux et sur l'étoile de la lisière de la forêt, 1.500 mètres nord-ouest de Champenoux.

L'artillerie divisionnaire de la 64e D. R., laissant une batterie à 276, au sud-est de Velaine, poussera une pièce ou une section sur la ligne principale de résistance ou de progression de son infanterie, avec mission de s'établir, dès que ce sera possible, sur la route Velaine, Champenoux, au débouché est de la forêt.

Les artilleries lourdes de Bezaumont, de la Rochette et du Rambétant garderont sous leur feu les objectifs et en particulier les batteries ennemies signalées comme dessinant un mouvement de repli.

Les artilleries lourdes d'Amance et de Pulnoy bombarderont la région Erbéviller, bois Morel, ferme St-Jean, Mazerulles. La batterie de 120 de Pulnoy agira particulièrement sur le carrefour de Mazerulles et les batteries signalées au sud et au sud-ouest. Elle devra occuper demain au jour la région de Cercueil, pour agir dans la région Courbesseaux, ferme de Ste-Libaire, Moncel, Mazerulles.

Ouverture du feu de bombardement lent à 10 heures.

Pour le colonel Aldebert :
Signé : (*Illisible.*)

Annexe n° 3949.

3e G. D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 153.

P. C. Villotte, 12 septembre, 8 h. 15.

Ordre d'opérations n° 123
pour le 12 septembre.

I. — Même situation. Même mission.

II. — Il importe que les tranchées soient établies, non sur la crête militaire, mais en arrière à contre-pente avec un champ de tir suffisant.

---

[1] Note du S. H. — Parvenu à la IIe armée le 12 septembre à 17 heures.

Les 1res, celles de la crête militaire, s'il y en a, ne seront tenues que par quelques éléments de surveillance.

III. — L'artillerie sera en surveillance sur la crête de Courouvre, Longchamps à l'exception d'une ou deux bies de la 67e D. R., placées, en caponnière, vers la ferme de Haut-Champ et la lisière S. O. des bois, de façon à battre les pentes du grand ravin qui longe au N. O. la crête de Neuville.

L'art. de la 67e D., R. occupera la droite de la position vers Courouvre;
celle de la 65e D., R. à sa gauche;
celle de la 75e D., R. en position d'attente vers la ferme St-Hilaire.

Le général cdt le 3e G. D. R.,
Signé : P. DURAND.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DIÉBOLD.

Annexe n° 3950.

Villotte-devant-St-Mihiel, 12 septembre, 8 h. 15.

Général P. Durand cdt le 3e G. D. R. à lieut.-colonel cdt le groupe de cavalerie de Thillombois.

Je veux profiter de l'accalmie actuelle pour me ménager, éventuellement, la reprise de l'offensive vers le N. O. En conséquence, mon intention est de m'assurer le débouché de Rambluzin vers l'ouest. En attendant que j'y envoie un fort détachement, pour m'assurer ce débouché en occupant les hauteurs à l'ouest de ce village, portez-y votre régiment (moins les détachements de découverte déjà partis) vers Rambluzin et tenez, avec vos carabines, les lisières des bois de Claire Côte et du bois de Rambluzin, qui ont des vues vers l'ouest.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
A. DIÉBOLD.

Annexe n° 3951.

IIIe ARMÉE.

3e G. D. R.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Villotte, 12 septembre, 15 heures.

Ordre particulier n° 124,
à la 67e D. R.

I. — L'ennemi a montré ce matin quelques cavaliers à la corne S.O. du bois de Pontoux. Au N. de Rambluzin il a fait une ligne de tranchées de 1.000 m. environ face au sud ; ces tranchées étaient évacuées à 11 heures et les forces ennemies se repliaient vers l'ouest. Ce matin le bois de Warge était organisé et occupé par un bataillon environ. Heippes et la cote 318 sont occupés par de l'infanterie. A l'E. du bois Blandin, on signale des bivouacs d'infanterie et une batterie. Rien dans les bois de Meuse.

II. — La 72e D. R. occupe avec des fractions d'infanterie Senoncourt, Lemmes, Vadelaincourt.

Un de nos groupes de cavalerie s'est porté sur le défilé de Rambluzin.

III. — En vue de la reprise imminente de l'offensive du 3e G. D. R. vers le nord, et afin d'assurer la possession du défilé de Rambluzin, un détachement mixte comprenant 2 régiments d'infanterie et une batterie d'artillerie sera porté dans la région de Rambluzin, avec mission de tenir :

1° le mamelon (2 km. N. O. de Rambluzin) où une organisation défensive *très sérieuse* sera faite;

2e le mamelon 318 (1 km S. E. de Heippes);

3° le chemin d'Issoncourt à Benoite-Vaux avec abatis à la lisière ouest de Bois de Meuse, bois le Comte et bois de Neuville.

4° Assurer la liaison avec la 72e D. R. dont la gauche occupe Senoncourt.

IV. — Tous les mouvements devront être faits à l'insu de l'ennemi. Les troupes ne devront exercer d'action que pour leur sécurité personnelle.

Le général cdt le 3e gr. de D. R.,
Signé : P. DURAND.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

Annexe n° 3952.

3e G. D. R.

—

ÉTAT-MAJOR.

—

3e BUREAU.

—

N° 156.

Q. G. Villotte, le 12 septembre, 16 h. 30.

Ordre d'opérations n° 125.

Stationnement du 12 au soir.

I. — Le mouvement de retraite de l'ennemi, vers le nord, se confirme.

II. — Les troupes vont immédiatement rentrer dans leurs cantonnements en se couvrant par de solides avant-postes. L'artillerie ne reprendra sa place qu'au jour.

III. — La 75e D. R. ne mettra à Villotte qu'un régiment qui y stationnera en même temps que le Q. G. du 3e G. D. R. et le Q. G. de sa division.

Le général cdt le 3e G. D. R.,

Signé : P. DURAND.

P. A. : *p. le chef d'état-major,*

TANTÔT.

Annexe n° 3953.

3e G. D. R.

—

PELLÈGRIN[1].

12 septembre. 17 h. 15.

Communication téléphonique.

Rien de nouveau. Aucune activité chez l'ennemi; en raison du mauvais temps, toutes les troupes sont cantonnées. Solides avant-postes.

Détachement mixte de 2 régiments et 1 batterie se porte à Rambluzin, où était déjà groupe de cavalerie.

Q. G. Villotte.

---

[1] Note du S. H. — L'officier de l'E.-M. de la IIIe armée qui a reçu la communication du 3e G. D. R. — Document conservé dans les archives de la IIIe armée (E.-M., 3e bureau, entrées).

Annexe n° 3954.

P. C. d'Arcis-le-Ponsart, 12 septembre, 10 heures.

Le général cdt le 4e G. D. R. à M. le général cdt la division.

Ordre général[1].

Stationnement du 12 au 13.

I. — Devant le 4e G. D. R., l'ennemi s'est replié à l'est du canal de l'Aisne à la Marne, couvert par les détachements légers d'arrière-garde renforcés en artillerie et en cyclistes.

II. — Le 4e G. D. R. cantonnera sur son axe de marche, tête à Pévy, Prouilly; derniers éléments combattants sur la rivière de Cruigny (le Nauron).

Cavalerie, après avoir couvert la prise de stationnement, s'établira au chateau d'Hervelon, fermes de St-Joseph et de Luthernay.

Postes d'écoute à Loivre et Courcy, sur le canal.

Q. G. du 4e G. D. R. à Jonchery-sur-Vesle.

69e, avant-garde, 1 rgt à Trigny (avec 1 escadron du 19e chass); gros Pévy, Prouilly, Jonchery (Q. G.), 1 régiment.

53e division, zone : Vaudeuil, Branscourt (Q. G.), Crugny, Serzy-et-Prin, Savigny-sur-Ardre.

III. — Sûreté, assurée par l'avant-garde sur le front ferme St-Joseph [1 cie] (liaison avec le 18e C. A. au signal aux bœufs)[2], croupe 1 km au nord de Trigny (liaison avec le 3e C. A. qui tient fort St-Thierry).

IV. — Les premiers échelons des T. R., les sections de distribution et de réserve resteront avec les troupes.

Les sections de ravitaillement, après ravitaillement, seront groupées en queue de colonne à Crugny, S. du ruisseau.

V. — Parcs et convois à Arcis-le-Ponsart.

VI. — En cas d'attaque, résistance sur la ligne des A.-P. solidement tenue. Les gros se rassembleront dans les cantonnements prêts à partir.

---

[1] Note du S. H. — Adressé aux 53e et 69e D. R.

[2] Note du S. H. — Sic. Sur la carte au 1/80.000e : «Aubœuf.»

VII. — Les troupes prêtes à partir à 5 heures.

VIII. — Mot joint.

Liaison : 1 sous-officier par division, 1 cycliste pour la cavalerie, au Q. G. du 4e G. D.R., à Jonchery, pour 20 heures.

Le général cdt le 4e G. D. R.,

VALABRÈGUE.

Annexe n° 3955.

Arcis-le-Ponsart, 12 septembre. 10 h. 40.

Général commandant le G. D. R. à général commandant la 69e D. R.

1° Le 18e C. A. est engagé devant Fismes avec un adversaire qui possède une forte artillerie.

Sa situation était la suivante, il y a 1 heure (9 h. 30) :

sa colonne de gauche (38e D. I.) marche sur Fismes;
sa colonne du centre (tête à St-Gilles) marche pour occuper les hauteurs 179 (S. E. de Fismes) et de la Ferme Bonne-Maison (3 km N. E. de Courville);
sa colonne de droite (36e D. I.). dont la tête est à Longueville, doit aller sur Courville.

2° Le général commandant la 69e D. R. prendra ses dispositions pour pouvoir, *sans interrompre* sa marche sur Jonchery, prêter appui au 18e C. A.

Le moyen le plus efficace semble être de porter de suite de l'artillerie sur la croupe 3 km N. de Crugny où se porte la flanc-garde (251e).

Vous nous ferez dire s'il est nécessaire de vous appuyer de ce côté par d'autres troupes.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

VALLIÈRES.

Annexe n° 3956.

Poste de commandement, ferme Montazin (3 km. de Jonchery).
12 septembre, 15 h. 15.

Situation du groupe des divisions de réserve le 12 septembre à 15 heures[1].

Toute l'artillerie des 53e et 69e divisions de réserve est en surveillance sur les hauteurs de la ferme de Montazin (3 km. N. de Savigny) et au S. d'Hourges (2 groupes artillerie qui appuient le 18e C. A.)

La 69e division a : 3 btns à Hourges;
2 rgts à ferme de Montazin (au nord);
la 2e brigade serre au nord de Savigny;
la 53e D. R. marche sur Savigny;
l'artillerie lourde est appelée à Montazin.

Le général Valabrègue ordonne d'attaquer Jonchery et les hauteurs de Pouilly, Pévy, où on signale de petits détachements d'infanterie, avec des mitrailleuses. Jusqu'ici pas de trace d'artillerie en face de nous.

Notre attaque sur Jonchery partira vers 15 heures 30.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
VALLIÈRES.

Annexe n° 3957.

4e G. D. R.
—
ÉTAT-MAJOR.
—
N° 643.

Au Q. G., le 12 septembre 1914, 20 h. 40.

Ordre général n° 38.

I. — Demain, 13 septembre, continuation de la poursuite vers le N. E.

La Ve armée se portera dans la direction générale Château-Porcien, en mesure d'appuyer, à gauche, l'armée anglaise; à droite, la IXe armée.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu adressé au 3e corps par le 4e G. D. R.

II. — Le 4e G. D. R. suivra en 2e ligne, derrière le 18e C.A., qui se porte sur Guignicourt, par Jonchery (cantonnement à évacuer pour 7 [sept heures] dans la partie à l'ouest de la route Jonchery, Pévy incluse et la route Pévy, Bouvancourt,

et derrière le 3e C. A., qui se porte sur Brienne par Muizon, Châlons-s-Vesle, Villers-Franqueux.

III. — Exécution du mouvement.

Une seule colonne par la route Savigny, Branscourt, Prouilly, Trigny, Hermonville, Cauroy, la Neuville, Aguilcourt

69e D. R. en tête, A. L. entre les deux divisions.

A. G. : une brigade, un groupe, cie du génie divisionnaire, un escadron du 19e chasseurs, aux ordres d'un général de brigade :

Passage à la sortie N. de Trigny;
tête d'avant-garde; 7 (sept) heures;
tête du gros, 8 (huit) heures 15;
A. L.. Branscourt, 7 (sept) heures;
tête de la 53e D. R., Branscourt, 7 (sept) heures 30.

Les troupes cantonnées à Pévy s'y maintiendront jusqu'à l'arrivée des troupes du 18e C. A., dégageant la route Jonchery, Pévy, Bouvancourt. Elles utiliseront ensuite le chemin Pévy, arbre 218, Hermonville.

La cavalerie du groupe, passant à Trigny pour 7 (sept) heures, assurera la sûreté rapprochée et la liaison avec les colonnes voisines, tiendra la Suippes entre Aguilcourt et Orainville jusqu'à l'arrivée de l'infanterie. Surveillance, en fin de marche, sur l'Aisne, rive sud, de Condé-sur-Suippes à Neufchâtel.

IV. — T. R. 1er échelon (sections de distribution et de réserve) derrière chaque division, aux ordres des prévôts des divisions.

P. C., équipages de pont et convois seront dirigés par Tramery (sud), Serzy-et-Prin, Prouilly (cantonnement des parcs et équipages de pont).

Départ des parcs, 9 (neuf) heures.

Branscourt, cantonnement des convois.

V. Le gal cdt le 4e G. D. R. sera à Hermonville (poste de commandement) à partir de 9 (neuf) heures 30.

Q. G. à Hermonville à partir de 12 (douze) heures;
permanence assurée à Jonchery jusqu'à 12 (douze) heures.

VI. Liaisons rendues au Q. G. de Jonchery à 7 (sept) heures.

Le général cdt le 4e G. D. R.,

VALABRÈGUE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DES VALLIÈRES.

Annexe n° 3958.

N° 122. Verte-Feuille 12-9, 7 heures

Ordre particulier au cdt de la réserve générale[1].

1° L'ennemi évacue les tranchées entre Missy-aux-Bois et la route de Soissons.

2° La 55e division continue son mouvement sur le pont de Bois-Roger

3° Portez votre brigade (2 régiments) dans le pli de terrain à l'est de Verte-Feuille, entre la route de Soissons et le chemin de Verte-Feuille à Longpont.

DE LAMAZE.

Annexe n° 3959.

N° 123. Ferme Cravançon 12/9, 7 h. 45.

Ordre particulier au général commandant la brigade de réserve[2].

I. — Aucun ennemi n'est signalé sur la rive sud de l'Aisne jusqu'à 4 km. de Soissons.

II. Poussez en conséquence la brigade de réserve jusqu'à la ferme Cravançon.

P. O. : *Le chef du 3e bureau,*

L. MAISON.

---

[1] Note du S. H. — Donné par le 5e G. D. R. — La réserve générale du 5e G. D. R. est constituée par la 109e brigade.

[2] Note du S. H. — Donné par le 5e G. D. R. à la 109e brigade.

Annexe n° 3960.

N° 124. Poste de commandement, 12 septembre, 17 heures.

Ordre général n° 30

pour le stationnement du 12 au 13 septembre[1].

I. — Sous réserve de modifications apportées par l'ordre de l'armée, le groupe des D. R. stationnera comme il suit :

— Q. G. du gr.. Missy-aux-Bois;

55e D. R.. Q. G., Ploisy; gros : zone Vauxbuin, Courmelles, Berzy-le-Sec, Ploisy, Chaudun.

— 56e D. R., Q. G. Saconin-et-Breuil. zone : Pernant, Mercin, Saconin-et-Breuil, Missy-aux-Bois (1 bataillon).

La possession du terrain conquis sera assurée par une ligne de fractions d'infanterie qui pousseront leurs avant-postes de combat. aussi loin que possible. vers l'Aisne, sans se mettre sous le feu des mitrailleuses et tranchées ennemies, et sans s'exposer aux vues.

Le reste des cantonnements sera utilisé en évitant d'exposer les troupes à un bombardement efficace.

Les équipages de pont seront poussés vers la rivière. de manière à pouvoir être utilisés dans le cours de la nuit, si l'ordre en est donné.

II. — *Parcs et convois.* Les emplacements seront fixés ultérieurement.

III. — T. R. Les sections de distribution pousseront dans les cantonnements et y cantonneront une fois les distributions terminées.

Le restant des T. R. recevra des ordres ultérieurs pour les cantonnements.

Le général cdt le groupe,

DE LAMAZE.

---

[1] Note du S. H. — Donné par le 5e G. D. R.

Annexe n° 3961.

Missy-aux-Bois, 12 septembre, 18 heures.

Situation du 5e G. D. R. en fin de journée[1].

55e division. — Tient par une brigade la partie ouest de Soissons et le faubourg St-Christophe, ayant un bataillon déployé dans la plaine à 1.500 m. environ du pont de Bois-Roger, qui a été détruit par l'ennemi;

la seconde brigade, réserve générale, est au S. O. de Vauxbuin[2].

56e division. — Tient Pernant et Mercin ayant des fractions déployées dans la plaine en face du pont de Pommiers, détruit par l'ennemi.

L'artillerie des deux divisions est tout entière déployée : 55 sur la croupe du Mont de Paris, 56e sur la croupe entre Pernant-et-Vaux et l'éperon N. E. de Saconin-Breuil.

Le *Q. G.* du groupe est installé Missy-aux-Bois.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

TARDY.

Annexe n° 3962.

Mortefontaine, 12 septembre, 18 h. 30

Le général commandant le 6e G. D. R. aux généraux commandant les 61e et 62e D. R., au colonel commandant la brigade de spahis, au lieut.-colonel Villette, au commandant du gr. des convois.

En l'absence d'ordres de l'armée, le 6e groupe de D. R. cantonnera dans les conditions suivantes :

— Q. G. 1 groupe, Mortefontaine, 2 groupes, Taillefontaine;

62e D. R., zone : Haute-Fontaine (Q. G.) les Bourbettes, Taillefontaine, Mortefontaine (1 bataillon).

— 61e D. R., zone : ferme de Pouy, Vaubéron, Montigny, Courtieux, Jaulzy;

— bde de spahis, Cœuvres-et-Valsery;

gendarmes du lieut-colonel Villette[3], Taillefontaine.

Avant-postes de combat.

La 61e D. R. s'efforcera, pour le lever du jour, de jeter un pont à Jaulzy et d'en assurer le débouché sur la rive droite de l'Aisne.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu adressé à la VIe armée.

[2] Note du S. H. — En fait, à la ferme Cravançon, 5 km. 500 sud-ouest de Vauxbuin.

[3] Note du S. H. — Détachement de gendarmes des 1re et 2 légions, mis aux ordres du 6e G. D. R.

Annexe n° 3963.

6e GROUPE DE DIVISIONS DE RÉSERVE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Mortefontaine, le 12 septembre 1914[1].

Ordre d'opérations n° 4.

I. — L'ennemi n'a pas fait de résistance sur l'Aisne, Nos avant-gardes sont arrêtées sur la rivière par de l'infanterie appuyée par de l'artillerie, qui occupe la rive nord. Ces éléments semblent avoir seulement pour but de gagner du temps, et d'entraver le passage de l'Aisne, dont les ponts paraissent détruits.

II. — Il importe que les avant-gardes franchissent l'Aisne, *cette nuit même*, sur les ponts existants réparés, s'il y a lieu, ou sur les ponts d'équipage et prennent pied sur les hauteurs de la rive nord, pour préparer le passage des têtes des gros, qui commencera le plus tôt possible (61e division).

III. — Les troupes cantonneront ou bivouaqueront, cette nuit, sur leurs emplacements actuels (têtes des gros au delà de l'Aisne si possible mais dans la vallée).

IV. — A six heures le mouvement en avant sera repris en vue d'atteindre, par les avant-gardes, les objectifs indiquées dans l'Ordre d'opérations n° 3 (Audignicourt, par St-Pierre-les-Bitry). Les directions de marche ultérieures seront indiquées par un nouvel ordre.

V. — Gendarmerie[2]; même disposition que pour aujourd'hui.

VI. — Spahis. Resteront dans leur cantonnements jusqu'à 8 heures et attendront de nouveaux ordres.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

Signé : DU MÉNIL.

---

[1] Note du S. H. — Sans indication d'heure. La deuxième partie de l'ordre, établie séparément et non publiée, porte 22 heures.

[2] Note du S. H. — Détachement de gendarmes des 1re et 2e régions repliés sur Paris, placé sous les ordres du colonel Villette et mis, par le général Gallieni, à la disposition du 6e G. D. R.

Annexe n° 3964.

GROUPE DES DIVISIONS TERRITORIALES.

ÉTAT-MAJOR.

N° 48/3.

Q. G. Bois-Guillaume, 12 septembre 1914, 9 h. 15.

Confirmation de télégramme.

Général commandant groupe divisions territoriales à gouverneur militaire de Paris[1].

En raison du succès des armées, le groupe des divisions se dirigera, dès demain 13, sur Montdidier, sauf ordre contraire du général commandant en chef.

Mon Q. G. sera à Gournay, le 13, à partir de 10 heures.

D'après renseignements qui me paraissent certains, Amiens serait évacué par les Allemands.

P. O., *p. le chef d'état-major,*
L'officier de service,
LEDUC.

---

[1] Note du S. H. — Le même télégramme est envoyé au G. Q. G. sous le numéro 47/3, avec la variante : «sauf ordre contraire de votre part» au lieu de : «sauf ordre contraire du général commandant en chef».

Annexe n° 3965.

GROUPE DES DIVISIONS TERRITORIALES.

ÉTAT-MAJOR.

N° 52/3.

Secret.

Au Q. G. Bois-Guillaume, 12 septembre 1914, 14 heures.

Ordre général n° 18.

(Mouvement du 13 septembre.)

1re PARTIE.

I. — Renseignements sur l'ennemi. Voir bulletin ci-joint[1].

II. — Situation générale. Le succès des armées françaises est général sur tout le front. La poursuite de l'ennemi est conduite avec vigueur.

Notre armée de gauche a atteint, dans la soirée du 11, Compiègne, Villers-Cotterets, couverte à gauche par un fort groupement de cavalerie, dont une division était hier à Beauvais.

III. — Le groupe des divisions territoriales, abandonnant la direction de Beauvais, marchera, demain 13, dans la direction générale d'Amiens.

IV. — Le régiment provisoire de cavalerie, ayant pour mission de couvrir le front du groupe des divisions, se portera, aussi loin que possible, dans la direction de Conty, et poussera ses reconnaissances sur Picquigny, Amiens et Corbie.

V. — Mouvement des divisions.

84e div. — Itinéraire : Amecourt, Lalande-en-Son, Le Coudray, St-Germer, St-Aubin-en-Bray, La Chapelle-aux-Pots.

Stationnement, tête du gros, Hodenc-en-Bray;
queues, Le Coudray-St-Germer;
Q. G., Le Coudray-St-Germer.

82e div. — Itinéraire : Senantes, Glatiny, Crillon, Villers-s-Bonnières, St-Omer-en-Chaussée.

Stationnement : tête du gros, St-Omer-en-Chaussée;
queues, Haucourt;
Q. G., St-Omer-en-Chaussée.

---

[1] Note du S. H. — Non publié.

81e div. — Itinéraire : Grande-route de Gournay-en-Bray[1] à Marseille-en-Beauvaisis.
Stationnement : tête du gros, Marseille-en-Beauvaisis:
queues, La Chapelle-sous-Gerberoy;
Q. G., Marseille-en-Beauvaisis.

88e div. — Itinéraire : Hecourt, Escanes, Longavesne, Morvillers, Therines et routes au nord.
Stationnement : têtes du gros, St-Maur, Hautbos;
queues, Loueuse, Morvillers;
Q. G., Therines.

VI. — Heures de départ, têtes des gros, 5 heures 30.
Le groupe des convois (convoi administratif et convoi de munitions) suivra l'itinéraire Martigny, Neuf-Marché, Gournay-en-Bray et viendra cantonner à Villers-sur-Auchy et Hannache. Heure de départ, 6 heures.

VII. — Sûreté. Les avant-gardes s'installeront sur la ligne Pisseleu-aux-Bois, Haute-Epine, Gaudechart, Thieulloy-St-Antoine, Briot.

VIII. — Le Q. G. du groupe des divisions fonctionnera à Gournay-en-Bray à partir de 10 heures; permanence à Bois-Guillaume jusqu'à la même heure.
Rapport, 15 heures.

Le général commandant le groupe des divisions territoriales,

Signé : D'AMADE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

MORIER.

Annexe n° 3966.

GROUPE DE D. T. D'AMADE.

Reçu de Bois-Guillaume, 12 septembre, 18 h. 15)

Message téléphonique.

Compte rendu de renseignements.

Le 11 septembre, 3 patrouilles allemandes ont traversé Lille; elles flanquaient une colonne suivant les 45.000 hommes déjà signalés (IXe C. R.).
Le même jour, on aurait entendu le canon et la fusillade dans la direction d'Ath. Les Allemands ont fait sauter le pont du chemin de fer à Pont-de-Metz (sud d'Amiens),

[1] Note du S. H. — Gournay-en-Braye, Seine-Inférieure, 45 kilomètres, est de Rouen.

et opèrent des destructions du côté de Longueau. Ils sont repartis ne laissant à Amiens que quelques postes isolés. Un débarquement de troupes de toutes armes aurait été vu entre Chaulnes et Nesles dans la nuit du 11 au 12.

Dans la matinée du 12 septembre, les forces ennemies (une division environ) comprenant 11e hussards, 1 btn 56e R. I., 2 bataillons du 57e, des autos-mitrailleuses, occupaient Montdidier et les villages entre Montdidier et Roye. A 10 heures, leur avant-garde a traversé St-Just-en-Chaussée se dirigeant sur Clermont.

Annexe n° 3967.

N° 53/3.

De Bois-Guillaume, le 12 à 18 h. 20.

Télégramme.

Commandant divisions territoriales à Rouen à commandant en chef, par Paris.

Gros divisions territoriales stationne aujourd'hui à cheval sur Epte, autour de Gournay[1]. Un bataillon est Beauvais, 4 escadrons vers Breteuil. Bataillon débarqué hier Abbeville s'est porté aujourd'hui direction Amiens.

Annexe n° 3968.

Ire ARMÉE.

CORPS D'ARMÉE PROVISOIRE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Poste de commandement, de Larifontaine, le 12 septembre, 13 heures.

Ordre général d'opérations n° 11.

Le C. A. P. est sur le point d'atteindre la Meurthe.

A moins d'indications contraires, il s'y établira avec ses gros, poussant des A.-G. sur la rive droite, dans les conditions suivantes :

A. — la division Barbot s'établira vers St-Blaise, Clairefontaine, Ravine; A.-G. à Moyenmoutier, St-Prayel et au N ;

B. — la 89e brigade : gros à Raon-L'Étape et la Neuveville; A. G. à La Trouche;

[1] Note du S. H. — Gournay-en-Braye, Seine-Inférieure, 45 km. de Rouen.

C. — La première division, gros à Thiaville, La Chapelle; A.-G. au débouché des bois, vers Neuf-Maisons.

Dans le cas où les ponts de Raon seraient détruits, ils devraient être rétablis d'urgence par les soins de la compagnie de corps (1re division).

Le Q. G. du C. A. P. sera porté ultérieurement à la Haute-Neuveville.

Des reconnaissances de cavalerie seront immédiatement poussées sur Senones, la vallée de Ravine, Celles. Neuf-Maisons.

Le général commandant le C. A. P.,

Signé : DELÉTOILLE.

P. A. : *L'officier d'état-major,*

D'ALAUZIER.

Annexe n° 3969.

1re ARMÉE.

CORPS D'ARMÉE PROVISOIRE.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Raon-l'Étape, 12 septembre 1914, 23 heures.

Ordre général d'opérations n° 12[1]
pour la journée du 13 septembre.

I. Le C. A. P. doit s'établir sur la Meurthe, de Thiaville à Étival (inclus); avant-postes sur la ligne Neuf-Maisons La Trouche, St-Prayel, Moyenmoutier, Hurbache.

Détachements de poursuite, pour harceler l'ennemi et en garder le contact, dans les directions Badonviller, Cirey, et dans la vallée de la Plaine.

II. — En conséquence, deux détachements constitués par les soins du général cdt la 1re division et comprenant :

— le premier, les 61e et 54e bataillons de chasseurs, deux escadrons du 4e chasseurs d'Afrique et une batterie, sous les ordres du lieut.-colonel Bordeaux, partant de Raon-l'Étape à 6 heures 30 (six heures trente) se dirigera, par Neuf-Maisons, sur Pexonne, la cavalerie cherchant le contact dans la zone Pexonne, St-Maurice, Harbouey, Pexonne, Badonviller, Petitmont;

---

[1] Note du S. H. — Cf. 1re année, ordre général n° 34 (annexe 3757).

— le second détachement, comprenant un escadron du 4e chasseurs d'Afrique, un bataillon de la 89e brigade et une batterie, partant de Raon-l'Étape à six heures. sous les ordres du commandant du bataillon d'infanterie, se dirigera sur Celles; la cavalerie poussant des reconnaissances dans la direction d'Allarmont et se reliant au détachement précédent par la route Badonviller, Allarmont.

III. — La zone d'action du C. A. P. s'étendant sur la Meurthe de Thiaville à Étival, la zone des cantonnements sur la Meurthe sera modifiée ainsi qu'il suit :

— 1re division (89e brigade, brigade coloniale, 57e btn de chasseurs, 3 groupes d'artillerie, compagnie du génie divisionnaire et compagnie du génie de corps) dans la zone Thiaville, la Haute-Neuveville, Raon-l'Étape, fournissant des avant-gardes à Neuf-Maisons et la Trouche, se reliant de Neuf-Maisons vers Cirey avec une A. G. de la 71e division.

— 2e division (88e brigade, 60e btn de chasseurs; 2 groupes d'artillerie), zone de cantonnement : St-Blaise, Clairfontaine, Étival, avec A.-G. à Moyenmoutier et Hurbache: liaison vers Denipaire avec la 42e division, qui a poussé une A.-G. dans la région de Bande-Sapt.

IV. — Deux compagnies d'infanterie de la 2e division, partant d'Étival à six heures, seront dirigées sur Nompatelize, où elles assureront la garde du matériel de 95. laissé en ce point par le 14e corps d'armée.

V. — La compagnie du génie de corps assurera la réparation du pont de Thiaville pour le rendre praticable aux voitures; la compagnie du génie divisionnaire exécutera le même travail pour le pont principal de Raon-l'Étape et rétablira des passages pour l'infanterie en amont et en aval.

VI. — Q. G. du C. A. P. à Raon-l'Étape.

Le général cdt le C. A. P.,
Signé : DELÉTOILLE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
MOURRUAU.

Annexe n° 3970.

Ire ARMÉE.

GROUPEMENT DES VOSGES.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Au Q. G. à Gérardmer, le 12 septembre 1914[1]

Compte rendu de renseignements n° 13.

I. — Une reconnaissance, faite ce matin, sur Gemaingoutte et Wisembach, signale l'infanterie ennemie retranchée au château de Fête[2]. Il y aurait de l'artillerie plus à l'est, à la maison forestière de la Reine des Orges[3]. La route est coupée au col par une tranchée.

II. — Un prisonnier de l'ersatz bataillon de landwehr n° 40 dit que, depuis quelques jours, son bataillon est la seule garnison de Mulhouse.

Hier, à 11 heures, on n'y a plus laissé qu'une compagnie. Le reste a été dirigé sur le bois de Nonnenbrüch, où se trouvait déjà le 119e rgt.

Il semblerait donc que les Allemands concentrent leurs forces en face de Cernay.

III. — Ci-joint un carnet[4], ayant appartenu au hauptmann von Glasenapp, Gouvernementsadjutant à Strasbourg, et relatant la perte d'un drapeau (132e).

Le chef du 2e bureau,

Signé : KOECHLIN.

---

[1] Note du S. H. — Arrivé à la Ire armée le 12 septembre à 18 h. 45.
[2] Note du S. H. — 3 km. 500 ouest de Ste-Marie-aux-Mines.
[3] Note du S. H. — 1 kilomètre est du château de Fête.
[4] Note du S. H. — Non retrouvé.

Annexe n° 3971.

(Reçu le 12 sept. 19 h. 30)*

Message téléphonique.

De groupement des Vosges à E. M. A.

Groupement des Vosges à Ire armée, Epinal.

(Suite au compte rendu de situation du 12 septembre[1].)

Le groupement du col de Bonhomme tient le « Pré des Raves », en liaison avec le 22e bataillon de chasseurs[2] qui occupe le « Grand Rain ».

Annexe n° 3972.

Ire ARMÉE.

GROUPEMENT DES VOSGES.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 208/3.

Au. Q. G., à Gérardmer, le 12 septembre 1914.

Ordre général n° 3[3].

I. — La 66e division de réserve, qui arrive aujourd'hui au Thillot et à St-Maurice[4] entre dans la composition du groupement des Vosges.

Elle se portera demain, 13 septembre, par Le Ménil, Cornimont et La Bresse sur Gérardmer et stationnera dans les conditions suivantes :

— Q. G. à Gérardmer;
— cavalerie et artillerie à Xonrupt et Longemer;
— infanterie, tête à Gérardmer, queue à Cornimont;
— trains, vallée du Ménil.

Une entente sera établie pour ces derniers cantonnements avec le général commandant la 58e division de réserve, à Cornimont.

---

[1] Note du S. H. — Il s'agit sans doute du compte rendu de 15 h. 20, envoyé par l'officier de liaison de la Ire année (annexe 3725).

[2] Note du S. H. — De la 82e brigade (41e D. I.).

[3] Note du S. H. — Cf. Ire armée. Ordre général n° 34 (annexe 3735).

[4] Note du S. H. — Venant du groupement sud. — Cf. G. Q. G., 10 septembre, 4570 (annexe 2637) et Ire armée, 10 septembre 1622 (annexe 2681).

II. — A la suite de ce renforcement, les éléments de la 41e division, qui appartiennent au groupe de la Schlucht (152e rgt, groupe AD/41, escadron du 11e chasseurs). en seront retirés pour rester à la disposition du général cdt le groupement des Vosges.

Ils seront remplacés au groupe de la Schlucht par la 115e brigade (229e et 334e), 1 groupe AD/58 et 1 escadron du 26e dragons.

Le lieut.-colonel Roget, commandant la 115e brigade, prendra le commandement du groupe de la Schlucht en remplacement du lieut-colonel Goybet.

D'autre part, le 256e régiment[1], tout en restant à la disposition du général commandant le groupement des Vosges, se tiendra prêt à remplacer ultérieurement au Bonhomme le groupe de bataillons qui s'y trouve actuellement.

Enfin le groupe d'AD 58, qui a déjà une batterie au Bonhomme, s'y groupera en entier.

III. — Les mouvements nécessités par ces nouvelles dispositions s'exécuteront de la manière suivante.

Dès ce soir 12 septembre :

— le bataillon du 256e, stationné vers le Plafond, sera porté vers Barançon;
— le 229e, de Longemer gagnera le Collet;

un des groupes d'A. D/58, à la disposition du général commandant la 41e division, viendra cantonner au Valtin; l'autre se groupera au Bonhomme; 2 des batteries de l'A. D./41, mises à la disposition du groupe de la Schlucht, viendront cantonner au Valtin;

L'escadron du 26e dragons, précédemment affecté à la 41e division, a déjà eu l'ordre de se diriger sur la Schlucht.

Demain 13 septembre, à la 1re heure :

Le 52e bataillon de réserve et le 229e relèveront le 152e sur ses positions avancées; de même, le groupe A. D/58, qui sera venu le soir au Valtin, relèvera la batterie restant de l'A. D/41 à la Schlucht. Aussitôt cette relève effectuée, le 152e et la batterie AD/41 viendront cantonner au Valtin.

L'escadron du 11e chasseurs et les 2 batteries, descendues le 12 au Valtin, se porteront sur Plainfaing, à la disposition de la 41e division.

Enfin, le bataillon du 334e se portera de Gérardmer sur le Collet, laissant provisoirement une compagnie à la garde du Q. G. du groupement des Vosges.

Le général de division commandant le groupement des Vosges,

Signé : PUTZ.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

CHALLE.

---

[1] Note du S. H. — De la 115e brigade.

Annexe n° 3973.

Verberie 12 sept. 1914.

Renseignements venus du C. C. à Verberie[1].

Il existe un pont intact sur l'Oise à la Croix-Saint-Ouen, qui pourra être utilisé par une division.

La construction du pont de Verberie semble devoir être terminée vers demain 6 heures, heure à laquelle le passage commencera; mais les pièces d'artillerie devront être passées à bras.

Aujourd'hui :[2]

Le gros de la 5e D. C. semble avoir repassé l'Oise au pont de la Croix St-Ouen, mais le général commandant le C. C. n'a pu encore rétablir la liaison avec cette division; des fractions isolées ont été recueillies aujourd'hui toute la journée : elle semble avoir été éprouvée.

La 3e D. C. a canonné ce soir Compiègne en poursuite des troupes retirées ce matin de Verberie (3 btns au moins); mais n'a pu poursuivre son attaque, elle s'est heurtée à une vigoureuse résistance d'artillerie (au moins 3 batteries).

D'après les renseignements rapportés par un officier du 22e dragons, 1 demi-régiment du 22e dragons, envoyé pour inquiéter les convois de la route Pierrefonds, Compiègne avec des mitrailleuses, a, en se portant vers cette région, fait subir à l'ennemi des pertes importantes, environ 100 hommes, mais en se repliant a été presqu'entièrement décimé.

Signé : (*Illisible.*)

Annexe n° 3974.

Verberie, 12 septembre, 5 heures 30.

Ordre.[3]

Départ, à 7 heures 15, de la brigade Silvestre[4], pour passer le pont de St-Ouen et couvrir face à Compiègne.

La tête des éléments de la 1re D. C. à Verberie, à 8 heures.

Cyclistes, à 7 heures 45.

---

[1] Note du S. H. — Adressés à la VIe armée par le C. C. Bridoux.

[2] Note du S. H. — La pièce a été établie dans la nuit du 11 au 12 septembre. Le mot aujourd'hui applique à la journée du 11. Le compte rendu a été daté et expédié le 12 au matin.

[3] Note du S. H. — Donné par le C. C. Bridoux.

[4] Note du S. H. — 5e brigade de dragons, de la 1re D. C.

Annexe n° 3975.

Verberie, le 12 septembre.

Ordre[1].

La brigade Silvestre[2], après avoir franchi le pont de la Croix-St-Ouen, se portera sur le Meux, face à la direction de Compiègne et d'Estrées-St-Denis, pour assurer le passage de la 1re D. C. au pont de Verberie. Elle poussera une reconnaissance sur ces localités.

Son passage à St-Ouen sera couvert, dans la direction de Compiègne, par le groupe cycliste de la 3e D. C. et un escadron de cette division que le général Silvestre poussera au nord du village de la Croix-St-Ouen.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

RAMPONT.

Annexe n° 3976.

Verberie, 12 septembre, 8 heures.

Ordre[1] *à général 3e D. C.*

I. — En l'exécution de l'ordre général n° 78, de la VIe armée, la 3e D. C. aura la disposition du pont de la Croix-St-Ouen, à partir de 10 heures 30, disposant de son groupe cycliste et de l'escadron détaché.

II. — Toutes les unités ou isolés de la 5e D. C., qui suivent la 3e D. C., seront dirigés sur Verberie (à l'est du pont), pour 11 heures 30. Ils seront rattachés à la brigade de Brantès.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

RAMPONT.

Le capitaine Piqué[3] est chargé par le général commandant le C. C.

— de rallier tous les éléments isolés de la 5e qui ont rejoint la 3e D. C. ces jours derniers.

— de donner toutes indications utiles pour le passage sur le pont de la Croix-St-Ouen.

---

[1] Note du S. H. — Du C. C. Bridoux.

[2] Note du S. H. — 5e brigade de dragons, de la 1re D. C.

[3] Note du S. H. — De l'E.-M. du C. C. Bridoux.

Annexe n° 3977.

CORPS DE CAVALERIE. Verberie, 12 septembre, 11 heures.

Ordre général d'opérations, pour le 12 septembre.

I. — L'intention du général commandant le C. C. est de porter le corps de cav. dans la région à l'ouest du plateau de Lassigny.

II. — Deux colonnes :

Colonne de droite : brigade Silvestre[1] et brigade Leorat[2], sous le commandement du général Silvestre.

Itinéraire : Le Meux, Rucourt, Canly, Remy, Monchy-Humières, Marquéglise, Ressons-sur-Matz, La Berlière, Roye-sur-Matz.

Cette colonne se couvrira, par des flanc-gardes fixes, face à Compiègne et aux ponts de l'Oise. Ces éléments rejoindront les queues des colonnes de gauche.

Colonne de gauche : 1re D. C. et brigade de Brantès[3], à laquelle seront rattachés, jusqu'à nouvel ordre, les éléments ralliés de la 5e D. C.

Itinéraire : Bois d'Ageux, Chevrières, Grandfresnoy, Estrées-St-Denis, grande route de Roye, jusqu'à Conchy-les-Pots.

Le général cdt le C. C. marchera avec la colonne de droite, qu'il rejoindra en cours de route.

III. — Au reçu du présent ordre, chaque colonne détachera deux reconnaissances d'officier.

Colonne de droite : 1° vers Giraumont, Cambronne, Orval, Cannectancourt, Evricourt, d'où elle tâtera Noyon.

2° Sur Braisnes, Vandelicourt, Elincourt, Thiescourt, et Cuy, où elle passera la nuit.

Colonne de gauche : 1° Sur Lassigny, gagnera la grande route Roye, Noye, vers Candor, où elle passera la nuit.

2° Sur Ressons-sur-Matz, Cuvilly d'où elle se divisera, d'une part, sur Filloy, Tilloloy et, d'autre part, sur Bellot.

Renseignements, même négatifs, au moment où ces reconnaissances atteindront la ligne Cambronne, Elincourt, Marquéglise, Cuvilly.

Poste de correspondance, à Monchy-Humières, organisé par la *colonne de droite*.

---

[1] Note du S. H. — 5e brigade de dragons, de la 1re D. C.

[2] Note du S. H. — 13e brigade de dragons, de la 3e D. C., placée dous les ordres directs du général Bridoux.

[3] Note du S. H. — Brigade provisoire ayant opéré (du 7 au 9, au soir) avec la 8e D. I., au sud de la Marne.

IV. — Départ probable des colonnes (tête d'avant-garde), vers 1 heure [1].

Les campements marcheront avec les avant-gardes.

Les cyclistes de la 1re D. C. marcheront avec le train de combat de la *colonne de droite.*

Les T. R. passeront tous par le pont de Verberie, dans l'ordre :

Corps de cavalerie, — 1re D. C., — brigade Leorat, — brigade de Brantès.

Tête, au pont de Verberie, à 13 heures.

L'itinéraire sera donné directement au commandant des convois.

Ces convois seront escortés par les deux escadrons.

Le général cdt le C. C.,

Signé : BRIDOUX.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

Annexe n° 3978.

Gournay-sur-Aronde, 12 septembre, 18 h. 30.

Le général Bridoux cdt le C. C. à général cdt le 4e C. A.

Les reconnaissances de la journée ont vu des forces d'infanterie allemande (2.000 hommes environ), avec de l'artillerie, dans la région de Venette, Margny, faisant face au sud et creusant des tranchées. Des éléments d'infanterie sont signalés le long de la voie Compiègne, Ressons-sur-Matz, notamment à Braisnes et Vignemont. Des forces plus importantes paraissent occuper le massif boisé de Vandelicourt, Thourotte et se retrancher.

Le C. C. stationnera, ce soir. la zone[2] : Montgérain, Wacquemoulin, Neuville-Roy (Q. G. Moutiers) au sud de Montdidier, après avoir franchi l'Oise sur un pont de fortune construit pendant la nuit par les sapeurs de génie à Verberie et sur le pont suspendu de la Croix-St-Ouen.

Il continuera demain sa mission vers le N. E.

Le gros de la 5e D. C. stationne à St-Just-des-Marais, près Beauvais. et ralliera demain le C. C.

Transmis,[3]

BOËLLE.

---

[1] Note du S. H. — Lire : 13 heures.

[2] Note du S. H. — *Sic.*

[3] Note du S. H. — Le général Boëlle, commandant le 4e C. A., a qui le général Bridoux a adressé cette note, la transmet à la VIe armée.

Annexe n° 3979.

Gournay-sur-Aronde, 12 septembre, 18 heures 30.

Ordre de stationnement[1].

1re D. C. — zone : Montgérain, Ménévillers, Moutiers, St-Martin-aux-Bois (Q. G.), Vaumont

Brigade Léorat[2] . . . . . Wacquemoulin.
Brigade de Brantès[3] . . . . . La Neuville-Roy.
Brigade Claret[4] . . . . . Léglantiers.
Q. G. du corps de cavalerie . . . . . Montier.

Sûreté : La 1re D. C. aura : 1 pel. à Coivrel, 1 esc. à Tricot, 1 esc. à Mery, 1 peloton sur la route de Montigny.

La brigade Léorat aura : 1 peloton à Belloy, 1 escadron à St-Maur, 1 escadron à Gournay.

Les issues des cantonnements seront solidement barricadées et pourvues de mitrailleuses, en raison de la proximité de l'infanterie ennemie.

Mot : La Moricière, — Lens.

Alimentation. Se procurer l'avoine sur place. Convoi auto apportera la viande (au moins une demi-ration).

P. O. : *Le chef d'état-major,*
RAMPONT.

Annexe n° 3980.

Gournay, 12 septembre, 19 heures.

A M. le général cdt la 5e D. C., Beauvais.

Portez, demain 13, votre D. C. sur *St-Just-en-Chaussée* où vous trouverez, à la mairie, des nouvelles instructions en vue de rallier le corps de cavalerie le 14.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
RAMPONT.

Le convoi de la 5e sera acheminé le 13.

---

[1] Note du S. H. — Du C. C. Bridoux.
[2] Note du S. H. — 13e brigade de dragons, de la 3e D. C., placée sous les ordres directs du général Bridoux.
[3] Note du S. H. — Brigade provisoire, ayant opéré, avec la 8e D. I., au sud de la Marne.
[4] Note du S. H. — Éléments ralliés de la 5e D. C., groupés en une brigade.
[5] Note du S. H. — Du C. C. Bridoux.

Annexe n° 3981.

CORPS DE CAVALERIE[1]. Montiers, 12 septembre, 23 heures.

Ordre général.

Journée du 13 septembre.

I. — Poursuivant sa mission, le corps de cavalerie va se porter dans les directions de Montdidier ou du N. E., suivant les renseignements parvenus pendant la nuit.

II. — En conséquence :

Sous la protection des avant-gardes de Tricot, de Mery, et de l'avant-garde à Montgerain (1 brigade de la 1re D. C., appuyée par de l'artillerie, en place à 7 heures), le C. cavalerie se rassemblera à cheval sur la route de Montdidier.

1re D. C., — par brigades accolées, tête sur le ligne Vaumont, Menevillers.

Les 3 autres brigades, formant une division sous les ordres du général Léorat[2], à cheval sur la même route : — 13e brigade de dragons, à l'ouest deWacquemoulin; — brigades Claret[3] et de Brantès[4], réunies, au sud de St-Martin-aux-Bois.

Le rassemblement du C. cavalerie sera terminée pour 8 heures.

Découvertes et sûreté :

La 1re D. C. poussera, à 5 heures 30, un escadron et 2 reconnaissances d'officiers:

1re reconnaissance..... sur Roye, par Rollot.
2e reconnaissance..... sur Montdidier.

L'escadron, sur Piennes, éclairant sur le front Ramengies, Fescamps, Faverolles.

La 13e brigade de dragons enverra 1/2 escadron, et une reconnaissance, vers Ressons-sur-Matz.

Les renseignements seront envoyés à Tricot, même négatifs, en franchissant la ligne Montdidier, Rollot, Cuvilly, Ressons.

Le général cdt le C. C. sera, à 8 heures, sur la grand'route, à la bifurcation de la route Vaumont, Menevillers où le rejoindront les officiers de liaison.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

RAMPONT.

---

[1] Note du S. H. — C. C. Bridoux.

[2] Note du S. H. — 13e brigade de dragons, de la 3e D. C., placée sous les ordres directs du général Bridoux.

[3] Note du S. H. — Éléments ralliés de la 5e D. C. groupés en une brigade.

[4] Note du S. H. — Brigade provisoire ayant opéré, avec la 8e D. I., au sud de la Marne.

Annexe n° 3982.

CORPS DE CAVALERIE[1]. 12 sept., 11 h. 25.

Radio[2].

Quatrième et dixième div. de cavalerie ne pouvoir déboucher de Bazoches et Fismes, ce dernier occupé cependant, partiellement, par dixième div. de cavalerie.

Annexe n° 3983.

Télégramme envoye par le corps de cavalerie[1].

(Reçu à 12 heures 40[3]).

Huitième division signale pont Breuil détruit partiellement, terrain semble libre au nord de Breuil. Fortes colonnes retraitaient hier, vingt-trois heures, sur Courlandon et Reims.

Annexe n° 3984.

CORPS DE CAVALERIE[1]. 12 août[4] 14, 13 h.

Gal cdt C. C. à gal cdt Ve armée.

D'après renseignement d'un sergent réserviste, qui a traversé les lignes allemandes, venant de Beaurieux, il y avait hier des ambulances, à Beaurieux, qui déménageaient.

Des ponts importants ont été faits par les Allemands à Maizy et Bourg, un pont de bateau a été établi à Œuilly. Il y a un gué à hauteur de la gare du canal d'Œuilly.

De nombreux convois ont passé à Œuilly, avant-hier et hier, se dirigeant vers Laon.

Les gros allemands auraient franchi l'Aisne.

CONNEAU.

---

[1] Note du S. H. — C. C. Conneau.
[2] Note du S. H. — A Ve armée.
[3] Note du S. H. — Par le 18e corps, le 12 septembre.
[4] Note du S. H. — *Sic, lire :* 12 septembre.

Annexe n° 3985.

2e CORPS DE CAVALERIE [1].

ÉTAT-MAJOR.

Q. G. à Fismes, le 12 sept. 1914, 20 h.

Ordre général de stationnement n° 17, pour le 12 septembre.

I. — L'ennemi est en pleine fuite.

II — A droite, le 18e C. A. a atteint Conrlandon.
A gauche, l'armée anglaise a atteint Vieil-Arcy, Longueval (par sa cavalerie) et Vauxtin, Vauxcéré, Bazoches (par son infanterie).

III. — Stationnement. — Q. G. . . . . à Fismes.
Spahis. . . . . à Fismes.
84e D. C. . . . . St-Thibaut, Mont-Notre-Dame (Q. G.) Bruys, Mareuil-en-Dôle.
8e et 10e D. C. . . sur place.

Fismes, au sud du pont, laissé en partie à la 10e D. C.
Les éléments du 45e seront, autant que possible, laissés au repos, en raison de la situation des D. C., derrière les infanteries française et anglaise.

IV. — Liaisons ordinaires, maintenues.

V. — T. S. F. . . . . Fismes.

VI. — Mot : Pélissier, — Paris.

2e PARTIE.

VII. — Les T. R. ravitailleront les troupes dans leurs cantonnements.
Les corps pourront les faire prendre sur la route Fismes, Mt-St-Martin, Chéry, Mareuil-en-Dôle, Sergy.

VIII. Les convois autos chargés cantonneront à Fismes et ravitailleront demain, à 8 heures, les T. R., à Fismes (4e et 10e D. C.) et Courville (8e D. C.).

IX. — Parc d'avions . . . . . à Fismes.

X. — Réaprovisionnement en munitions, cette nuit, à la ferme Cense où est poussé un S. M. du 18e C. A.

Le général commandant le corps de cavalerie,

CONNEAU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

A. MASSIAT.

---

[1] Note du S. H. — *Sic, lire :* C. C. Conneau.

Annexe n° 3986.

2e CORPS DE CAVALERIE [1]. Q. G., Fismes, le 12 sept. 1914.

ÉTAT-MAJOR

N° 160.

Ordre général d'opérations, n° 18, pour le 13 septembre.

I. — L'ennemi est en retraite en deux groupes, séparés par la Ve armée : l'un. vers le nord, derrière l'Aisne, l'autre. vers le N.E.

II. — La VIe armée et l'armée anglaise poursuivront le premier au N. de la route (incluse) Bazoches, Merval, Craonne et Corbeny.

La Ve armée poursuit le second, dans la direction générale de Château-Porcien; le 18e C. A., dans la zone Amifontaine, Juvincourt, Guignicourt, Neufchâtel, Proviseux et Plesnoy en fin de marche.

III. — Le C. C. C.[1] gagnera la région Nizy-le-Comte, St-Quentin, avec mission de pourchasser les colonnes ennemies se retirant devant le front, entre Rethel et Sissonne.

IV. — *Axe de marche de la 4e D. C. :* Bazoches, Courlandon, Ventelay, Bouffignereux, Berry-au-Bac, Juvincourt, Amifontaine, La Malmaison et la Selve.

Axe de marche de la 10e D. C. : Fismes, Montigny, Bouvancourt, Cormicy, Aguilcourt, Guignicourt, Prouvais, Lor, Nizy-le-Comte et St-Quentin.

Axe de marche de la 8e D. C. : Courville, Jonchery, Hermonville, Loivre, Orainville, Neufchâtel-sur-Aisne, Villers-devant-le-Thour, Banogne.

Les D. C. devront avoir passé la Vesle, entièrement, à 5 heures. Elles franchiront, à peu près en même temps, l'Aisne dont elles auront fait reconnaître les ponts dès l'aube et marcheront, d'une façon générale : — la 10e D. C., en avant, les 4e et 8e D. C., en échelons en arrière, à gauche et à droite, en s'envoyant réciproquement de nombreuses liaisons.

V. — Découverte.

4e D. C. : un peloton sur Vervins et un peloton sur Rumigny. — 10e D. C. : un peloton sur Mézières. — 8e D. C.: un peloton sur Le Chêne.

— Missions de 2 jours.

En outre, les D. C. feront reconnaître les destructions qui auraient pu être exécutées sur la voie ferrée Reims à Laon (4e D. C.), et Reims, Rethel (8e D. C.).

Missions de 2 jours, si c'est nécessaire; tout petits éléments.

VI. — Le général cdt le C. C. suivra l'itinéraire de la D. C. du centre (10e D. C.).

---

[1] Note du S. H. — *Sic.* lire : C. C. Conneau.

VII. — Liaisons ordinaires maintenues.
La 4e D. C. assurera la liaison avec la cavalerie anglaise.
La 8e D. C. avec le 18e C. A.

2e PARTIE.

VIII. — Ravitaillement du convoi auto, au convoi auto de l'armée, à La Musette, à 13 heures.

IX. — Route réservée au convoi du C. C. : — Fismes, Courlandon, Romain, Ventelay, Roucy, Pontavert, Juvincourt, Amifontaine, La Malmaison, Lor, Nizy-le-Comte.
Les T. R. et convoi auto l'utiliseront derrière les troupes combattantes du 18e C. A. et devant les T. R. et convois de ce corps.

Le général commandant le corps de cavalerie,
Signé : CONNEAU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
A. MAISSIAT.

Annexe n° 3987.

IXe ARMÉE.

CORPS DE CAVALERIE.

ÉTAT-MAJOR.

Expédié le 12, à 6 h. 10[1].
Lieu de départ : Ecury-sur-Coole.

Après le passage de la Marne, la 9e D. C. se portera sur Lépine, Tilloy, Auve, et enverra des patrouilles sur la Cheppe, Bussy-le-Château, la Croix-en-Champagne et une découverte sur la route de Suippes, Somme-Py, pendant que la 6e D. C. passera par Marson, Moivre, Herpont, se reliant, par Poix et Somme-Vesle, avec la 9e D. C. et faisant reconnaître la route la Chaussée-sur-Marne, Vanault-le-Châtel, Bussy-le-Repos, Noirlieu, Dommartin-sur-Yèvre.
Poste de commandement, à partir de 8 heures, Chepy, où seront adressés les renseignements.

Gal DE L'ESPÉE.

Communiqué aux 11e et 21e C. A. et à la 60e D. R.

Note du S. H. — Ordre du C. C., conservé dans les archives de la IXe armée (entrées).

Annexe n° 3988.

Chepy, 10 heures 45.

Le g^al commandant le corps de cavalerie à M. le général cdt la IXe armée[1].

Ci-joint, copie de l'ordre n° 2[2] établi par le corps de cavalerie, pour la journée du 12, faisant suite à un ordre donné hier soir[3] et dont le résumé vous a été télégraphié.

Résumé des renseignements de la découverte, reçus avant 10 heures 30.

Châlons évacué, dès hier soir, par troupes et état-major qui s'y trouvaient, dans la direction générale de St-Etienne-au-Temple. « Une colonne importante, après avoir fait sauter les ponts, en amont de Sarry, s'est repliée sur Lépine, hier 11, à 19 heures.

Le 12, à 7 heures 20, on ne voit sur la route de Lépine que de petites fractions d'infanterie que nos dragons recueillent. Les prisonniers appartiennent au 139e, 179e régiments d'infanterie. D'autres ont une patte d'épaule avec un M couronné. La colonne partant hier de Chepy avait, en majeure partie, ces pattes d'épaule.

Les éléments avancés du C. C. ont dépassé Lépine et Marson.

Les têtes de colonnes du 21e C. A. ont dépassé la grand'route Châlons, Vitry.

La 60e D. R. est à Sarry.

La seule résistance a été jusqu'à présent, et très légère, au pont de Sarry, où la 9e D. C. a fait une douzaine de prisonniers et a empêché la destruction du pont qui était préparée.

Poste de commandement du général cdt le C. C. actuellement à Chépy, sur la grand'route, et, successivement à Marson, puis à Somme-Vesle. Des postes de correspondance seront laissés aux postes de commandement abandonnés.

Signé : DE L'ESPÉE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DES MOLLES.

---

[1] Note du S. H. — Cette lettre est enregistrée au carnet des entrées de la IXe armée, avec l'indication suivante : expédiée le 12 septembre, à 10 h. 45, reçue le 12/9, à 12 h. 45, à Fère-Champenoise.

[2] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3987.

[3] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3535.

Annexe n° 3989.

Situation du C. C. dans la soirée du 12 septembre[1].

Somme-Vesle, le 12 septembre, à 21 h. 15.

Arrivée : le 12 septembre à 23 h. 30.
N° du répertoire 356.
Remis : 3e bureau.

Q. G. . . . . Somme-Vesle.
6e D. C. . . . . Herpont, Dommartin-sur-Yèvre.
9e D. C. . . . . Somme-Vesle, St-Julien, Tilloy.

La 6e D. C. n'a trouvé de résistance que dans la région de Poix.

La 9e D. C. a trouvé, à Lépine, une résistance organisée qu'elle a mis trop de temps à surmonter, les têtes de colonnes d'infanterie étant encore assez loin pour atteindre Auve avant la nuit.

Elle a ramassé près de 250 prisonniers appartenant aux 65e et 25e régiments d'infanterie (15e division, VIIIe C. A.) arrivant de Vitry.

Renseignements d'habitants :

2 fortes colonnes, de toutes armes, ont défilé dès hier 11, à partir de 17 heures jusqu'à aujourd'hui 13 h., de Somme-Vesle et de Poix, dans la direction générale de Ste-Menehould. Les officiers disaient prendre la route de Sedan. Beaucoup de cadavres allemands dans les bois au nord de Poix.

Le Q. G. du 17e C. A.[2] est à St-Jean-sur-Moivre.
Deux officiers du 25e dragons grièvement blessés à Lépine.

Signé : DE L'ESPÉE.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

DES MOLLES.

L'ordre de stationnement de l'armée m'est parvenu à 19 heures, trop tard pour changer les cantonnements[3] . . . . . à la nuit, d'après les directions données ce matin aux divisions.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu adressé à la IXe armée.
[2] Note du S. H. — IVe armée.
[3] Note du S. H. — Un mot illisible entre «cantonnements» et «à la nuit»; *Lire, peut-être*: les cantonnements «pris» à la nuit.

Annexe n° 3990.

Somme-Vesle. 12 septembre, à 22 heures[1].

Ci-joint, l'ordre de l'armée[2].

En conséquence, la 9e D. C. est chargée d'envoyer la découverte dans les directions indiquées. Elle appuiera sa découverte en se portant par Bussy-le-Château. Somme-Suippes, Perthes-les-Hurlus, Tahure; départ : 5 heures.

La 6e D. C. appuiera la découverte envoyée dans la vallée de la Tourbe.

Direction générale : Auve, la Croix-en-Champagne, Somme-Tourbe, vallée de la Tourbe, Cernay-en-Dormois; départ : 5 heures.

Les divisions devront se mettre en liaison sur les transversales :

1° Châlons, Ste-Menehould.

2° Bussy-le-Château, la Croix-en-Champagne.

3° Somme-Suippes, Somme-Tourbe.

4° L'ancienne chaussée romaine.

5° Tahure, Cernay-en-Dormois.

De plus, la 9e D. C. agira en liaison constante avec la colonne de droite du 11e C. A., qui suivra la route St-Etienne-au-Temple, Somme-Py.

Poste de commandement du général commandant le corps de cavalerie : Tilloy, à partir de 6 heures.

Des renseignements, même négatifs, seront envoyés au passage à chaque transversale, par chaque division, et le nouveau poste de commandement indiqué, s'il y a lieu.

---

[1] Note du S. H. — Ordre, sans signature, du corps de cavalerie de l'Espée, pour la journée du 13 septembre et conservé aux archives de la 9e D. C. (pièces annexes au journal des marches).

Note du S. H. — Annexe n° 3830.

Annexe n° 3991.

12 septembre 1914, 7 h. 15.

Message téléphoné.

Gouverneur Toul à IIe armée.

Transmis par chef E.-M., Toul.

Reçu par cdt Jacquand (II° armée).

A 6 h. 15, Troyon tient toujours; la 73° D. R. le secourt de deux façons :

1° En canonnant les batteries d'A. L. qui se trouvent dans la région Seuzey, Dompierre.

2° En se tenant prête, avec un détachement (1 btn et 2 batteries) porté sur la rive gauche de la Meuse (au N. E. de la forêt de Marcaulieu), à clouer sur place troupes d'assaut.

Le général cdt la 73° D. R. pense réussir; il n'a pas d'artillerie de campagne devant lui: il doit avoir affaire à 1 brigade d'infanterie. Il y a des fantassins qui portent le n° 6.

Gouverneur de Toul vient d'étudier la possibilité d'envoyer, ce matin, 2 ou 3 canons de 155 L. au N. de St-Mihiel, pour réduire l'A.L. allemande. Il est entré en relations avec le colonel Hellot[1]. La seule difficulté réelle consiste dans la rupture du pont de St-Mihiel; le pont, construit avec la division d'équipage d'une D. R., ne permet pas le passage de poids lourds; on espère résoudre la difficulté par des portières.

---

[1] Note du S. H. — Sous-chef d'état-major de la II° armée, en mission à la 73° D. R.

Annexe n° 3992.

12 septembre 1914, 14 h. 15.

Message téléphoné.

Renseignements communiqués par 73e D. R.

Transmis par capitaine Grosjean (gouvernement de Toul).
Reçu par capitaine Maginel (IIe armée).

Nous sommes dans une position d'attente, qui nous permet de contrebattre l'A. L. qui attaque Troyon.

1° Un léger succès nous est attribué par le tir de batteries de 75, qui a réussi à anéantir 3 pièces de 105 allemandes;

2° Par l'artillerie de campagne, de gêner toute attaque brutale sur les derniers retranchements que peut présenter le fort de Troyon.

Le fort a pu résister, jusqu'alors, à 4 assauts. Il ne s'est rien produit cette nuit.

Toutefois, le gouverneur semble demander qu'on le secoure. Aussi allons-nous tenter de nous rabattre sur les derrières du corps d'investissement et le rejeter dans la Meuse, pour l'empêcher de poursuivre son but. Notre droite est constituée par un détachement à Buxières.

Annexe n° 3993.

N° 169/SR.

Déposé à Verdun le 12-9-14, à 19 h. 15.
(Reçu à Ligny le 12-9-14, à 20 h. 10, par télégramme.)

Gouverneur Verdun à général commandant Ligny en Barrois[1].

Aujourd'hui, un officier (6e uhlans de réserve) tué près Ornes; carnet indique qu'il était à Romagne depuis 29 août; ci-après, ordre de marche d'une colonne de ce corps : le 20 août : rés. ul. r. 6, — 18 inf. brig., — rés. feld a. 10, 77 inf. brig. — 1 et 2 rés. pionniers — div. br. tr., — rés. div. br. fr. 10.

---

[1] Note du S. H. — IIIe armée.

Renseignements sûrs indiquent organisations défensives, très fortes, enserrant place sur ligne Avocourt, Cumières, Brabant, Haumont, et positions fermées sur hauteurs Romagne, ainsi que dans région Étain, Rouvres, Darmont.

Habitants signalent, ce soir, un général avec 154e et art., à Malancourt, — un régt, avec art., à Avocourt, et les 126e, 125e, 52e et 46e dans le bois de Forges; on ignore s'il s'agit active ou réserve.

Annexe n° 3994.

N° 173.

Gouverneur Verdun à général cdt Ligny-en-Barrois[1] *et gal. cdt. Apremont*[2].

Déposé à 19 h. 30.
(Reçu, par télégramme, à Ligny-en-Barrois, le 12-9-14, à 20 h. 43).

S. R. — Renseignements d'agents indiquant que ennemi évacue, ce soir, zone Manheulles, Sommedieue, Lacroix-sur-Meuse, Dompierre-aux-Bois, — partie sur Maizeray, partie sur Vigneulles, — je prescris à forts Génicourt, Troyon, Camp des Romains et troupes sud-est de la place de vérifier immédiatement ce renseignement.

Annexe n° 3995.

Baleycourt, de Verdun, 12 sept., 9 h., matin.
(*par téléphone*).

Gouverneur à général Heymann[3].

Cavalerie signale ennemi retranché, face au sud, de Rambluzin aux hauteurs Osches. Agissez sur lui par votre canon.

[1] Note du S. H. — IIIe armée.
[2] Note du S. H. — 2e D. C. (IIe armée).
[3] Note du S. H. — Commandant la 72e division de réserve.

Annexe n° 3996.

GOUVERNEMENT
DE VERDUN.

ÉTAT-MAJOR.

° 873/3.

Rapport

fourni par un habitant de Forges, réfugié à Charny, le 11 septembre 1914, 16 heures[1].

Forges et le bois de Forges sont occupés actuellement par le 46e régiment d'infanterie prussien et le 124e régiment de landwehr.

Les uhlans, qui font un grand nombre de patrouilles, paraissent avoir la portion centrale de leurs régiments à Sivry et Gercourt.

Ils ont pris, ce matin, 10 otages, parmi les habitants de Forges.

Les batteries allemandes semblent placées sur une ligne comprise entre les cotes 185, 243 et 243, 272[2]; ces batteries sont composées de grosses pièces, protégées par des ouvrages; le décapement de la cote a été fait par les habitants de Forges, réquisitionnés au nombre de 45. Ces habitants ont abattu tous les arbres, haies, arbustes, etc., et les abattis ont servi à barrer la route de Forges à Consenvoye.

Toutes les récoltes ont été brûlées, afin de faire le vide le plus complet en avant des batteries.

Le sous-chef d'état-major,

Cdt MARTY.

Notifiée à MM. :

Le général commandant le 3e secteur;
Le colonel commandant l'artillerie de la place;
Le colonel commandant le génie de la place.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la place de Verdun parmi les pièces du 12 septembre.

[2] Note du S. H. — Au nord-ouest de Forges.

Annexe n° 3997.

N° 876/3.

12 septembre 1914.

Commandant d'armes Troyon[1].

Apprends que troupes secours ont détruit batterie qui vous bombardait depuis Dompierre. Ai signalé, à troupes secours, batteries bois Mouletot clairière nord-ouest. Peut-on envoyer chercher vos blessés, quel est leur nombre ?

Annexe n° 3998.

N° 274/A.

Q. G. G., 12 septembre 1914.

SECRET.

Ordre de marche n° 23

donné par le maréchal sir John French, G. C. B., etc.,

commandant en chef de l'armée anglaise.

I. — L'ennemi a continué aujourd'hui son mouvement de retraite. Il y a eu quelque résistance au sud de Soissons et sur la ligne de la Vesle.

L'armée est stationnée, ce soir, en contact immédiat, à gauche, avec la VI° armée française et, à droite, avec la V° armée.

II. — L'armée continuera la poursuite demain, à 7 heures.

III. — Les têtes de corps atteindront la ligne Lierval, Chavignon, Terny.

IV. — Répartition des routes :

1er corps. — Route de l'est : Longueval, Bourg, Chamouille, Bruyères, Athies (y compris).

Route de l'ouest : Braine, Presles (3 kil. 200 sud-est de Vailly), Chavonne, Lierval, Presles (3 k. 2 sud-ouest de Bruyères), Laon (y compris).

2e corps. — Route de l'ouest : Chacrise, Missy-s/Aisne, Vregny, Pont-Rouge, Bascule, Pinon, Anizy-le-Château, Suzy (y compris) et toutes les routes situées entre cette dernière et la route de l'ouest du 1er corps (non comprise).

---

[1] Note du S. H. — Destinataire. — Document conservé dans les archives de la place de Verdun (E.-M., 3° bureau, sorties).

3e corps. — Courmelles, Soissons, Terny, Coucy-le-Château, St-Gobain (y compris) toutes les routes entre cette dernière et la route de l'ouest du 2e corps (non compris).

V. — La division de cavalerie empruntera la route de l'est affectée au 1er corps.

Le 2e corps s'entendra avec le général Gough pour la désignation des routes affectées aux convois des 3e et 5e brigades de cavalerie. Les convois de la cavalerie passeront avant ceux du corps.

VI. — Les colonnes de vivres se ravitailleront, le 13, aux parcs de réserve, de la façon suivante :

Division de cavalerie, 1er corps, R. F. C. L. o. C. (unités).	Grande route entre Fère-en-Tardenois et Coincy.
Corps du général Gough 2e corps.	Grande route entre Monnes et la Ferté-Milon sur un point vers le nord-ouest de Passy.

Les parcs de munitions se ravitailleront à Nogent-l'Artaud.

Tous les camions automobiles, vides, appartenant à ces parcs, devront être rendus sur ce point le plus tôt possible.

VII. — Envoyer les rapports à Fère-en-Tardenois.

Donné à 19 h. 43.

Lieutenant général,
Chef d'état-major général,

Annexe n° 3999.

1re DIVISION D'INFANTERIE. — Cote 200, 1 km. S. O. de Coulommes.

Situation de la 1re division, à 12 heures.

(Reçu[1] : 12/9, 1914, 13 h. 30).

1° Avant-garde.

Le 43e rgt tient Coulommes, Pargny, Jouy.
Un bataillon a été poussé en détachement, à Ormes.
1 gr. A. D./1 est en surveillance à la cote 200.
Le 127e est rassemblé dans le ravin S.E. de la cote 200.

---

[1] Note du S. H. — Par le 1er C. A.

2° Gros.

Le 84e rgt est rassemblé à l'est de Clairizet, à cheval sur la route allant à Pargny.
2 gr. A. D./1 sont à Clairizet, sortie est.
Le 1er rgt est rassemblé à l'ouest de Clairizet.
P. C. du gal de division, sur la route, entre Clairizet et Coulommes.

Renseignements sur l'ennemi : Dans la plaine de Reims, je n'ai vu que des détachements marchant sur Tilloy (3e C. A.) et Ormes (43e). L'A. D./2 a ouvert le feu sur Bezannes.

Une artillerie allemande, dont l'emplacement n'a pu encore être reconnu par le gr. A. D./1 de la cote 200, a ouvert le feu, à 11 h. 45. sur le btn du 43e arrivant à Ormes.

La liaison a été établie avec l'A. D./2 pour coordonner notre action.

A Bligny, où a couché de la cav. allemande, les cavaliers, en partant ce matin, ont emmené tous les hommes habitant cette localité.

Bouilly a été incendié, ce matin. par une compagnie. à la suite d'une rencontre où des chasseurs à cheval ont tué 2 soldats allemands.

L'A./D. 1 ouvre le feu, à 12 h. 25, pour contrebattre l'art. ennemie tirant sur Ormes.

A. G.[1].

Annexe n° 4000.

Situation 1re D. I., le 12-9, 1914.[2]

43e.....	aux Ormes;
2 btns 127e.....	croupe S. O. des Ormes;
1 btn 127e.....	sortie N. de Pargny;

1 btn sera poussé à Tinqueux (liaison avec 5e D. I.);

1 groupe.....	aux Ormes;
2 groupes.....	à Pargny.
Gros.....	dans la zone fixée.

Situation 2e D. I.

Bezannes occupé, assez difficilement, vers 17 h. 30.
Avant-garde se porte sur le faubourg de Vesles.
La 2e D. I. n'a pas fourni de compte rendu d'occupation.
Jusqu'à quels points va-t-elle?

---

[1] Note du S. H. — Initiales du général Gallet, commandant la 1re division.

[2] Note du S. H. — Note sans indication d'origine, figurant dans les archives du 1er corps et établie *probablement* par un officier de l'E.-M. de ce corps d'armée.

Annexe n° 4001.

2e C. A.

3e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

P. C., Heiltz-le-Maurupt, le 12 sept., 8 h. 10.

Situation de la 3e D. I.

(à communiquer à la 4e D. I.).

Depuis 7 h., la 3e D. I. occupe Heiltz-le-Maurupt.

Elle a poussé des éléments sur Villers-le-Sec, Sogny-en-l'Angle, Jussécourt.

Les éléments envoyés à Villers-le-Sec et Jussécourt seront retirés quand ces points seront occupés par les troupes des secteurs voisins.

De Sogny-en-l'Angle, des cies ont été poussées sur Rosay et Vanault-les-Dames. Elles doivent s'arrêter sur la Vière; elles soutiennent le 19e chasseurs, qui fait ses reconnaissances.

Au dire des habitants, des forces importantes auraient évacué, ce matin, Vanault-les-Dames.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

BASLY.

Annexe n° 4002[1].

La 3e D. I. tient, par son esc. div. et 1 sect. inf., Vanault-les-Dames, évacué par les Allemands qui se sont retirés, paraît-il, sur Vanault-le-Châtel. La bde du général Caré[2] suivra l'itinéraire Heiltz-le-Maurupt, Sogny-en-l'Angle, pont de la Seneau, bois Communal, contour à l'ouest de la cote 153, Vernancourt, est de l'étang Neuf, partie est de Possesse, en évitant d'entrer dans la partie ouest qu'il laissera, scrupuleusement, à la possession du corps colonial, puis St-Mard-sur-le-Mont, où il recevra de nouveaux ordres.

La brigade Toulorge[3] passera par Heiltz-le-Maurupt, Villers-le-Sec, les Brousses, ouest du bois de Souhel, Charmont, bois Murées, maison Forestière puis grand'route vers l'ouest jusqu'à la cote 189 (croix Dom-Georges) où il recevra de nouveaux ordres.

S'il devait, à la maison Forestière, se croiser avec la 3e D. I. il aurait soin de serrer vers la gauche du carrefour, en ayant soin de[4] . . . . la 4e D. I. si celle-ci passait par l'itinéraire : Nettancourt, maison Forestière, le Chatelier.

Les 2 bdes sortiront, avec leur gros, de Heiltz-le-Maurupt, à 10 h. 30.

---

[1] Note du S. H. — Expédition, sur feuillets de carnet multicopiste, conservée dans les archives de la 3e division d'infanterie coloniale parmi les pièces du 12 septembre et émanant vraisemblablement de la 3e division (2e corps d'armée).

[2] Note du S. H. — 6e brigade d'infanterie.

[3] Note du S. H. — 5e brigade d'infanterie.

[4] Note du S. H. — Un mot illisible.

Annexe n° 4003.

12 sept. 15.

G^al 3e D. I. à g^al Toulorge[1].

Faites à Charmont une grand'halte que vous couvrirez jusqu'au ruisseau de la Vière, au N., et à la ferme de Maugarnier, à l'E., où vous pourriez vous relier éventuellement avec la D. I. du g^al Rabier[2].

Je propose au commandement d'arrêter la marche d'aujourd'hui dans les conditions suivantes :

St-Mard-sur-le-Mont : 51°.
Vernancourt ou Possesse : 87°.
Charmont : votre brigade, votre artillerie (sauf 2 bies, vers Possesse).
A Vernancourt : l'A. C.

Il n'y a là que des propositions.

CORDONNIER.

Annexe n° 4004.

2° C. A.
—
3° D. I.
—

Possesse, 12 sept., 18 h. 10.

Gal Cordonnier à g^al Toulorge[1].

D'après les ordres du cdt du C. A., il vous appartient de placer un poste avancé à la vieille tuilerie (sur la grand'route de Bar-le-Duc, à 3 kil. de Charmont).

Ce poste assurera la liaison entre les coloniaux (qui occupent St-Mard-sur-le-Mont) et les postes du gal cdt la 4° D. I.

Le Q. G. de la 4° D. I. est à Vernancourt, avec le T. C. de la D. I.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.

Annexe n° 4005.

Sermaize, 10 h. 45, 12/9.

Gal Rabier[1] *à gal Gérard*[2].

I. — La situation est analogue à celle qui vient d'être remise à 8 h. 40 (C. de la Touche).

Le mouvement s'exécute, en ce moment, pour aller occuper le front bois de Souhel, Vroil, en le surbordonnent à la 3e div. Dès que ce front sera atteint, vous en serez averti.

II. — Poste de commandement : mairie de Sermaize et, ultérieurement, mairie d'Alliancelles; quand le 1er poste sera changé, une permanence restera à la mairie de Sermaize, pour indiquer le nouveau poste.

J'installe un bureau à la sortie N. Sermaize.

RABIER.

Annexe n° 4006.

4e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

Sermaize, le 12, 9, 13 h. 30.

Gal Rabier[1] *à gal Gérard*[2].

Situation à 13 h. 30.

Les éléments de la 4e D. I. (c.-à.-d. 2 btns de chasseurs, 2 groupes A. D./4) ont commencé leur mouvement sur le front Vroil, bois de Souhel, en liaison avec la 3e D. I., qui a pris la route Villers-le-Sec, Charmont et marche en colonne de route.

Je pousse le 120e et le 3e groupe A. D./4 à Alliancelles, de sorte que j'aurai sur la rive droite de l'Ornain : 2 btns de chasseurs, 1 rgt d'inf. et les 3 groupes A. D./4.

Avant d'exécuter la 3e phase (c.-à-d. de me porter sur la ligne Charmont, Nettancourt) j'attendrai le renseignement que va m'apporter l'officier que j'ai envoyé en liaison avec le corps voisin.

Dès que la ligne Vroil, bois de Souhel sera atteinte, je vous préviendrai.

D'après la cavalerie, Charmont et la lisière sud-est du bois communal seraient occupés par de l'inf. ennemie.

RABIER.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 4e division.

[2] Note du S. H. — Commandant le 2e corps.

Annexe n° 4007.

Sermaize, 15 h. 30, 12/9.

Gal Rabier à g^al Gérard[1].

J'ignore encore si Brabant-le-Roi, Villers-aux-Vents, Noyers sont occupés par le 5e C. A. le capitaine que j'ai envoyé à ce C. A. n'étant pas revenu. Néanmoins, faites le 3e bond, qui doit vous porter sur la ligne Nettancourt, Charmont. Pour parer à toute éventualité il est nécessaire que vous portiez une forte flanc-garde vers Bellefontaine (cote 181)[2] avec de l'artillerie.

La ligne de surveillance serait marquée, d'une façon générale, par la route de Nettancourt, la vieille Tuilerie où je pense que se fera la liaison avec la 3e div. (je suppose). Le C. A. va envoyer un ordre de stationnement. La div., vraisemblablement, cantonnera ce soir à Vroil, Bettancourt, Rancourt, Alliancelles. Je vais de ma personne à Alliancelles mais, pour être fixé, il faut attendre l'ordre du corps d'armée.

RABIER.

Annexe n° 4008.

12 sept.

Renseignements d'aviateur, pris entre 16 et 17 heures.[3]

Villers-aux-Vents en feu. — A l'angle du chemin de fer, au sud de Noyers, éléments d'inf., bies ou fausses bies, sans attelages et sans parc, le long du chemin de fer S. O. de Noyers. Au nord de Nettancourt, camions auto. Au sud de Sommeilles, éléments d'inf. (très peu).

1 colonne d'inf. se dirigeant sur Châtelier : tête, à Châtelier, la queue, à la lisière sud de la forêt. — Colonne d'inf. sur le chemin ouest de l'étang de Belval (2 kil. de long environ).

Sur la route de Charmontois, une colonne d'inf., de Charmontois vers Chatelier (2 kil. environ).

---

[1] Note du S. H. — Commandant le 2e corps. — En fait, il s'agit, semble-t-il, d'un ordre de la 4e D. I. à la 87e brigade, communiqué au 2e C. A., à titre de compte rendu.

[2] Note du S. H. — 2 kilomètres S.-E. de Noyers.

[3] Note du S. H. — Document sans, indication de nature ni d'origine, conservé dans les archives de la 4e division. Le même document existe aux « sorties » du 2e C. A. et aux « entrées » à la IVe année, avec quelques variantes.

Secteur 3 D. I. :

1 troupe, immobile, sur la route de Nettancourt à St-Mard. — Sur la route de Givry-en-Argonne, venant de St-Mard, de la cavalerie au galop.

De Noirlieu à Epense, voitures autos.

Grosses colonnes. en marche sur Ste-Ménehould.

Annexe n° 4009.

Alliancelles 12/9. 18 h.

Ordre de stationnement, du 12 au 13 septembre.

I. — La marche du C. A. s'est effectuée sans incident.

II. — En fin de marche, les troupes stationneront dans les conditions suivantes :

3e div., zone Vernancourt, Charmont — 4e div.. Q. G. Vroil.

A. G., sur la grand'route Reims, Bar-le-Duc et l'éperon à 2 kil. N. de Nettancourt.

Gros, dans la zone ferme de Maugarnier, Nettancourt, Vroil.

Liaison entre la 3e et la 4e div., à la vieille Tuilerie (4 kil. N. de Charmont) [à la 3e div.].

III. — En conséquence, le g^al cdt la 87e brigade établira : — 1 btn de chasseurs, à 2 km au N. de Nettancourt, un autre btn de chasseurs, dans le vallonnement du bois de Plantis, vers le pont du chemin des bois Murées à la maison forestière, 1 btn du 120e, à Nettancourt (avec cie du génie) avec couverture à droite, 2 btns du 120e, à Vroil.

Le groupe de l'A. G., vers la ferme de Maugarnier, avec 1 cie du 120e.

Le 91e et 2 groupes A. D/4, à Vroil, avec le Q. G. de la division.

Le train de combat de la division, à Sermaize, ainsi que le 2e groupe du Q. G.

IV. Après distribution, les sections de distribution se rassembleront, pour la 4e division, à Alliancelles (S. du village).

Sections de ravitaillement, pour la 4e div., Villiers-en-Lieu.

V. — Les T. R. resteront à la disposition des corps.

RABIER [1].

Mot du 13, (6 heures) au 14 (6 heures) : Catinat, Carcassonne.

Note du S. H. — Général commandant la 4e division.

Annexe n° 4010.

Gueux, 12 septembre, 19 heures 45.

Compte rendu de fin de journée[1].

La 9e brigade, appuyée par le 274e, par l'A. D./5 et le groupe A. C., a été violemment engagé contre des forces ennemies tenant Thillois et le mamelon à 1.500 mètres nord de Thillois.

Elle a enlevé Thillois, vers 19 heures, et, actuellement, elle tient Thillois, avec trois bataillons.

Elle a 4 bataillons à la Garenne-de-Gueux et à l'E., face au mamelon N. de Thillois.

1 btn. entre Garenne-de-Gueux et Thillois, 1 btn disponible, au S. O. de Thillois.

10e bde rassemblée à Gueux, qu'elle tient.

Q. G., à Gueux.

L'attitude des troupes a été belle — tir d'artillerie à shrapnels et à obus explosifs — tir d'infanterie assez meurtrier; les pertes n'ont pas arrêté la progression méthodique de l'attaque.

Ch. MANGIN.

Annexe n° 4011.

12 septembre.

5e division à 3e corps.

9e brigade rend compte, à l'instant, qu'elle a enlevé, à la nuit tombée, les tranchées du mamelon nord de Tillois. Elle envoie un officier prisonnier, que nous allons interroger.

Lieut. LUCIEN.

(Reçu 21 h. 50).

---

[1] Note du S. H. — De la 5e D. I. au 3e C. A.

Annexe n° 4012.

S. Rosnay, 12 septembre, 14 heures 30.

(Reçu 15 heures).

Général cdt la 6e D. I. au cdt du 24e.

I. — Situation de l'avant-garde de la 6e D. I., à 14 heures 30 :

28e infanterie : 1 btn occupe la cote 216 (ferme de Trigny); — 2 btns en marche, par la station de Muizon et le pont de moulin Compensé, sur Châlons-s/Vesle et les pentes au S. de Chenay.

A. D./6 (2 groupes), en mouvement dans la même direction.

L'ennemi tient encore, par son infanterie, les abords de Thillois, où il s'est retranché, et, par son artillerie, le Mont-St-Pierre.

II. — Ordre.

Le 24e ira occuper la croupe butte de Prouilly, cote 216 (ferme de Trigny), par 2 btns. Le 3e, maintenu provisoirement en réserve, à la ferme du Marais-de-Neuf-Ans.

Ce mouvement libérera le btn du 28e, de la cote 216, qui se portera alors sur le fort de St-Thierry, puis, de là, couvrira, vers le N., le mouvement des 2 btns du 28e et des 2 groupes A. D./6 sur Chalons-sur-Vesle et les pentes S. de Chenay.

Le commandant du 24e informera le commandant du bataillon du 28e (cote 216) de ces dispositions nouvelles le concernant.

Nota : A gauche, une division de réserve, venant de Branscourt, a pour objectif Prouilly, et la hauteur 1.000 m. au nord de Trigny (avant-garde).

P. O. : *Le chef d'état-major,*

PLANCKE.

D'après des renseignements d'habitants, l'ennemi préparerait une contre-offensive, de Champigny vers Gueux.

Le général commandant la 6e division décide de rapporter l'ordre donné au 24e et dirige ce régiment dans l'intervalle entre la 5e division et l'avant-garde de la 6e, déjà au N. de la Vesle. — 2 btns du 24e, vers le bois de la Garenne-de-Gueux. — 1 btn réservé, vers Muizon.

Annexe n° 4013.

Situation 12 septembre soir[1].

A. G. — 6e D. I. et 12e bde : Châlons.
28e. — 2 btns, crête fort St-Thierry, Chenaye (avec 1 btn du 24e),
— 1 btn à Trigny,
24e. — 2 btns, Châlons, se reliant, au moulin Compensé. avec le 74e[2].
— 2 btns, à Trigny,
— 1 btn, Muizon,
5e — Châlons-sur-Vesle,
A.D./6. — Muizon,
Cav. — Muizon.

Annexe n° 4014.

3e C. A.

6e D. I.

Châlons-s-Vesle, 12 septembre 20 heures.

Compte rendu de fin de journée.[3]

La 11e brigade (première ligne) tient le fort de St-Thierry, Chenay, Châlons-s/Vesle, la Garenne-de-Gueux.
En deuxième ligne : la 12e brigade occupe Trigny, Muizon.
A. D./6. — Chenay et Châlons,
239e. — Rosnay,
Amb. — ferme de Rosnay,
Cav. div. — ferme de Trigny,
Brigade de cavalerie, à Muizon.

Je me propose, cette nuit, d'enlever Merfy et Maco pour donner de l'air à mes cantonnements qui ne sont d'ailleurs pas inquiétés.

PÉTAIN.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu de la 6e D. I. au 3e C. A.
[2] Note du S. H. — 74e, régiment de la 9e brigade de la 5e D. I.
[3] Note du S. H. — Adressé au 3e C. A.

Annexe n° 4015.

12 septembre.

Mon général[1],

Le ...[2] est dans l'impossibilité de laisser même une .....[2] en position.

J'ai besoin, demain matin, d'artillerie, à l'aube, pour appuyer l'infanterie que j'ai au Croutoy et à Couloisy.

Je vous serais obligé de faire mettre, au moins, un groupe de l'A. C. en position, demain matin à l'aube.

Je n'ai pas de nouvelles du colonel Ferran[3]. Je ne doute pas que, s'il peut passer, il le fera.

DE TRENTINIAN.

Annexe n° 4016.

Venise, de Condé, déposé à 11 heures 5.

Général cdt 9e D. I. à général cdt le 5e C. A. Venise.

Poste de Venise

(Reçu de Condé. le 12/9/14, à 11 heures 15. par téléphone).

Les troupes qui opèrent dans les deux secteurs de la zone d'action de la 9e D. I. étant très enchevêtrées, le général cdt la 9e D. I. compte employer la journée à reconstituer des groupements permettant au commandement de s'exercer dans des conditions meilleures. Mais, le 76e ayant été retiré et envoyé à Sainte-Hoilde, il est nécessaire de le remplacer. comme effectif, dans secteur confié à la 9e D. I.; or, la 17e brigade, qui se trouve actuellement, en 2e ligne, dans le secteur du 6e C. A., ne semble plus nécessaire à ce C. A. et serait, au contraire, bien utile, ainsi que l'AD/9, au 5e corps d'armée. En tous cas. un régiment au moins de cette brigade serait nécessaire, dans le secteur de la 9e D. I.. pour remplacer le 76e. J'attends une réponse à ces propositions, avant de procéder à la répartition du cantonnement entre 18e et 58e brigades.

---

[1] Note du S. H. — Adressé au 4e corps par la 7e D. I. (général de Trentinian).

[2] Note du S. H. — Mots illisibles.

[3] Note du S. H. — Commandant le 101e régiment.

Annexe n° 4017.

Général 9e division à général commandant 5e C. A., à Venise.

Poste de Venise. (Reçu de Condé, le 12/9/14, à 13 heures 10, par téléphone).
Venise, de Condé, déposé le 12/9/14, à 12 h. 45.

Situation des 58e et 18e brigades, telle qu'elle sera après exécution des ordres que je donne et qui sont en voie d'exécution, mais dont l'achèvement ne pourra certainement pas être terminé avant la fin de la journée.

1° 58e brigade tient le secteur entre le bois de la station de Rembercourt et la Chée (exclue); gros de la brigade : Condé et Génicourt.

2° 18e brigade tient le secteur entre la Chée (incluse) et la ferme de Lineuse (liaison avec la 10e D. I.).
Gros de la brigade, Louppy-le-Petit.

3° Génie de corps, Louppy-le-Petit, dans le secteur sud.

4° Artillerie, sur ses emplacements de batterie, au sud-est et au sud-ouest de Condé.
Cantonnera ce soir à Condé et à Hargéville.

Annexe n° 4018.

12 sept.

Stationnement de la division[1].

19e brigade	46e	6 cies, E. M.	Fontenoy.
		6 cies	Laimont.
	89e	Neuville-sur-Orne (la cie de Varney s'y portant avant midi).	
20e brigade	31e		ferme Ste-Hoilde.
	76e (3 btns)		Bussy-la-Côte.
Cie divisionnaire du génie			Laimont.
Cie de génie C			Fontenoy.
Cavalerie			Chardogne.
Amb., gr. de branc.			Neuville.
A. D. 10 (ce soir seulement)		1 gr.	Neuville.
		2 gr.	Nardogne.

[1] Note du S. H. — Ordre de la 10e division (sans indication d'heure).

A. L. . . . . Bussy-la-Côte (1 gr. de 120).

A. P. { 46e sur le front Fontenoy, Laimont, Neuville jusqu'au bois (inclus) de la cote 190 B. du gros Terme.
31e depuis ce point, jusqu'aux pentes de la Petite Bouloir.

Petit poste sur la route de Louppy-le-Château (liaison avec la 18e brig.)

Annexe n° 4019.

Rosnes, 12-9-14.

Ordre de la 12e D. I.

pour le 12 septembre.

L'apparition des Allemands dans la région nord d'Erize-la-Petite rend nécessaire l'organisation d'un fort barrage dans la vallée de l'Ezrule, au nord d'Erize-la-Grande, et l'organisation des pentes ouest de la cote 318, de façon à empêcher absolument toute attaque sur l'éperon 318.

Le 150e est chargé d'effectuer cette position[1], avec 3 btns laissés disponibles à l'ouest de 312; il se reliera soigneusement avec 318, où doit se trouver le 304e de réserve, et avec 309, où se trouve le 67e d'infanterie, et se couvrira par des avant-postes.

La cie div. du génie sera mise à la disposition du colonel cdt le 150e d'infanterie : une voiture de ronces sera mise à sa disposition, pour améliorer cette organisation.

En ce qui concerne le reste du front, les instructions d'hier subsistent en toute leur vigueur. Pas d'attaque, mais des reconnaissances conduites avec prudence et ayant des objectifs bien déterminés.

Adressé à M. le colonel cdt le 150e d'infanterie, — 23e[1], 24e[2] — génie.

Annexe n° 4020.

Bois du Fays, 12 septembre, midi.

G^al cdt la 12e division à g^al cdt 6e C. A.

En vous transmettant tous les rapports des corps de la 23e brigade, je me permets d'attirer votre attention sur l'unanimité des commandants d'unités, petites et grandes, à signaler l'état précaire de la santé de leurs troupes et de leur encadrement vraiment

---

[1] Note du S. H. — *Sic*, Lire vraisemblablement « organisation ».

[2] Note du S. H. — 23e brigade, 24e brigade.

trop insuffisant. Les 2 autres régiments de la 12e division. particulièrement le 106e, me présentent des observations du même genre, qui sont aussi, certainement, justifiées. J'ai l'honneur de vous demander de m'autoriser à faire cantonner, ce soir, à Rosnes et à Seigneulles, la 24e brigade qui. en cas d'attaque de nuit, n'aurait pas un rôle immédiat à remplir.

SOUCHIER.

L'ennemi paraît très peu actif sur tout le front.

Annexe n° 4021.

13e DIVISION D'INFANTERIE

Expédié : le 12 sept., à 9 h.

Lieu de départ : P. C. croisée des chemins Coupez, Togny et chemin de terre 99, 93 (N. O. Togny).

Le général cdt la 13e div. à gal cdt 21e C. A.

J'ai l'honneur de rendre compte que le pont de St-Germain (canal) sera réparé vers 11 h., pour donner passage au 109e et a un groupe A. C. Le pont de Vésigneul ne sera réparé que vers 14 h., la compagnie du génie de corps n'ayant reçu qu'a 4 h. 45 l'ordre de se trouver à 4 heures à Coupetz et. par suite, n'ayant pu être touchée que tardivement par l'ordre de se rendre à Togny-aux-Bœufs.

Je fais demander au général Lanquetot[1] à quelle heure ses passages seront terminés à St-Germain, pour savoir si j'aurais avantage à diriger sur ce pont un régiment d'inf. et un groupe, au lieu de leur faire attendre le passage à Vésigneul.

Le 109e et le groupe A. C. s'établiront face au nord-est, pour couvrir St-Germain : le 17e inf., qui effectue son passage par une passerelle de fortune, à Vésigneul (canal) s'établira de même, pour couvrir Vésigneul.

J'ai l'intention de pousser sur Marson, dès que j'aurai un régiment et un groupe passés.

Gal BAQUET.

---

[1] Note du S. H. — Commandant la 43e division.

Annexe n° 4022.

13e DIVISION D'INFANTERIE

Aux colonels cdt { *l'A. D./13.* / *la 21e D. I.* / *la 109e D. I.*

Expédié : le 12 sept., 11 h. 10.
Lieu de départ : Togny-aux-Bœufs.

1 gr. de l'A. D./13 (à désigner par le cel cdt l'A.D/13) et le 21e rgt d'inf. vont partir immédiatement, passer la Marne et le canal, à St-Germain. Ils rejoindront, vers Marson, le colonel cdt la 26e brigade. qui s'y trouve avec le 109e inf. et 1 groupe AC/21. Le groupe désigné et le 21e inf. se rejoindront sur le chemin de Togny à Mairy-s-Marne. à hauteur de la ferme Montjallon, d'où ils partiront à midi. La 26e brigade, ainsi recomplétée, s'arrêtera à hauteur de Marson, au point où le présent ordre la joindra, face à Somme-Vesle, en halte gardée jusqu'à nouvelle ordre.

Faire connaître le point d'arrêt. sans retard. au gal cdt la div. au pont du canal de St-Germain-la-Ville.

A M. le colonel cdt l'A. D./13.

Annexe n° 4022 *bis*.

13e DIVISION D'INFANTERIE.

Expédié le 12 septembre à 14 h. 25.
Arrivé le 12 septembre à 14 h. 50. — P. C. St-Germain.
Lieu de départ : Vésigneul.

Situation des éléments 13e div., à 14 heures.

109e, avec un gr. A. C., est depuis midi sur la route de Marson (1 km. de Marson) — a reçu ordre de continuer sa route sur St-Julien et Bussy-le-Château, où il doit stationner ce soir. — 21e rég. inf., avec un gr. A. D. 13 à l'est de St-Germain, part pour St-Julien, par arbre détruit et arbre de la Redoute — doit stationner à St-Julien.

17e rég. inf. vient de partir, par est de Marson, la Croix-Chauffour, Somme-Vesle. sur St-Rémy, où il doit stationner ce soir avec un gr. A. D./13. qui le suit.

Groupe des chasseurs. avec un gr. A. D./13, part à 14 h. 30, pour stationner à Somme-Vesle.

Une cie 20e btn chass. maintenue à Togny-aux-Bœufs, pour accompagner sections de distribution au N. de la Marne. J'ai du renoncer à faire passer art. sur le pont de Vésigneul; les deux derniers groupes ont fait le tour par St-Germain, pour être intercalés dans la 25e brigade.

A moins d'ordre contraire je compte établir mon Q. G., ce soir, à Somme-Vesle.

BAQUET.

Annexe n° 4023.

13e DIVISION.

Expédié le 12 sept.
Lieu de départ : Togny-aux-Bœufs.

I. — En vue d'accélérer la poursuite, le 21e C. A. s'efforcera d'atteindre le front la Cheppe, Bussy-le-Château et St-Remy-sur-Bussy.

II. — La cav. gagnera, successivement, les coupures de la Vesle et la Noblette. L'escadron div., mettant 1 peloton de pointe avec chaque brigade, précédera celles-ci avec son gros, en reconnaissant les itinéraires ci-dessous donnés aux 2 brigades :

IV. — Itinéraires. — 26e brigade, avec 2 groupes : St-Germain-la-Ville, arbre détruit à 160 ouest de Marson, arbre de la Redoute, St-Julien, Bussy-le-Château.

25e brigade et 2 groupes : Vésigneul-sur-Marne, la Maison Blanche, Marson est, puits de l'Espérance, la Croix-Chaufour, Somme-Vesle, Tilloy, St-Remy-sur-Bussy.

Au reçu du présent ordre, le 109e et 1 groupe se mettront en route, du point où ils sont arrivés, sur Bussy-le-Château où ils prendront un cantonnement d'alerte, en se couvrant par des A. P., au nord de la Noblette. Le 21e inf. et l'autre groupe suivront, le plus tôt possible, pour aller cantonner (alerte) à St-Julien (A. P. au nord de la Vesle).

Le 17e inf. partira immédiatement, seul ou avec 1 groupe (si celui-ci a rejoint Vésigneul), pour aller cantonner (alerte) à St-Remy-sur-Bussy, en se couvrant au nord de la Noblette.

Le groupe des chasseurs (moins 1 cie du 20e btn maintenue à Togny) et 2 groupes (ou le dernier groupe arrivé à Vésigneul) partira à l'arrivée des groupes, pour cantonner à Somme-Vesle, avec A. P. au nord, en détachant 1 btn, à Tilloy, qui s'y gardera pour son propre compte.

La cie du génie 21/1 suivra la 26e brigade, en laissant un détachement pour l'entretien des passerelles de St-Germain. La cie du gén. de corps, après avoir terminé ses travaux à Vésigneul-sur-Marne, y cantonnera et recevra, demain, des ordres du C. A.

Q. G. — 13e div. . . . . Tilloy.

E.-M. { 26e bde . . . . . Bussy-le-Château.
25e bde . . . . . St-Remy-s.-Bussy.

Les cdts de bde viendront à Somme-Vesle (partie-ouest) à 17 h. 30, sortie ouest, pour parler au gal de div.

Cavalerie : . . . . . Somme-Vesle.

Les T. R., poussés par Marson, St-Martin, sur la croisée des grandes routes N. de Somme-Vesle, où les corps leur donneront des ordres. La cie du 20e B. C., laissée à Togny, les accompagnera.

Annexe n° 4024.

P. C., à 1 km. sud de la Croix-Rouge, 12 septembre, 7 heures 45.

14e division à 7e corps.

A 7 heures 30, la tête d'avant-garde, marchant sur Vic-sur-Aisne, a atteint le plateau N. E. de Montigny, où elle a été contrebattue par de l'artillerie qui doit se trouver sur la rive droite de l'Aisne.

Une flanc-garde de 2 cies est en marche sur Montigny; direction ultérieure : Courtieux et la rive gauche de l'Aisne, au nord de Courtieux.

On signale :

1° *Renseignements d'habitants :* que des troupes allemandes traversent encore l'Aisne, au pont de Vic-sur-Aisne, et que ce pont est miné.

2° *Renseignements de cavalerie :* dans le ravin de Montigny se trouvent encore quelques traînards qui font le coup de feu.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

SEGONNE.

Annexe n° 4025.

14e DIVISION. N. ferme Pouy, 12 septembre, 9 heures 15.

Compte rendu[1].

L'avant-garde de la 14e division atteint la station de Vic-sur-Aisne.

L'ennemi est en retraite.

On aperçoit, sur la rive nord de l'Aisne, des colonnes d'artillerie, d'infanterie et convois, se retirant dans la direction du nord. Notre artillerie tire sur ces colonnes.

Dans le cas de ma marche ultérieure par le ravin St-Christophe, Morsain, route qui m'était attribué par l'ordre du C. A., il me semble indispensable que les colonnes voisines me précèdent sur les plateaux. (Plateau de Nouvron, 63e division, et plateau ouest d'Autrèches, pour la 61e).

P. O. : *Le chef d'état-major,*

SEGONNE.

Annexe n° 4026.

P. C. sur le chemin Croix-Rouge, 12 septembre, 11 h. 30.

Général cdt la 14e division à gal cdt le 7e corps d'armée.

Situation à 11 heures 20.

En face de Vic-sur-Aisne, la 28e brigade est engagée sur le front Châtelet, ferme de Thézy, Montois. Elle a engagé ses 2 régiments. Elle est appuyée, à gauche, par un bataillon de la 27e brigade, qui a progressé, par Montigny, vers Courtieux.

Je porte en avant un régiment de la 27e brigade, de la Croix-Rouge dans la direction de Vic-sur-Aisne.

Je n'ai encore aucun renseignement sur le pont; mais une forte détonation, entendue vers 11 heures 15, laisse supposer qu'on l'aurait fait sauter.

S'il en est ainsi, les fractions ennemies qui combattent encore sur la rive sud ne tarderont pas à être prises.

Une reconnaissance de génie cherche à se rendre compte : 1° de l'existence ou de la destruction du pont; 2° de la largeur de la rivière.

Dès que son compte rendu sera parvenu, il sera transmis.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

SEGONNE.

---

[1] Note du S. H. — Au 7e corps.

Annexe n° 4027.

12/9, 14 heures 30.

Intersection de la route Cœuvres, Vic, avec le chemin de terre Montigny, Vic.

A 14 heures[1], la 28e brigade s'est emparée du pont de Vic.
Ci-joint. un compte-rendu[2] du capitaine du génie qui a visité le pont, d'où il résulte qu'il ne peut servir que de passerelle pour l'infanterie.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
SEGONNE.

Annexe n° 4028.

1° Le pont de Vic a été soumis à une tentative de destruction. L'infanterie peut sûrement l'utiliser. Avec des précautions et à bras, je pourrai, peut-être, y faire passer une batterie.

2° Le pont est à nous. Nous sommes, avec quelques éléments, sur la rive nord.

3° La division est à cheval sur l'Aisne; l'avant-garde, sans artillerie, en partie sur la rive droite.
La valeur de deux régiments 1/2, à peu près, et toute l'artillerie, sur la rive gauche.
Je fais continuer la progression en formant tête de pont.

VILLARET.[3]

(Reçu à 3 heures 40).[4]

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu de la 14e D. I. au 7e C. A.
[2] Note du S. H. — Cf. annexe 4029.
[3] Note du S. H. — Le général de Villaret, commandant la 14e D. I., adresse ce compte rendu au 7e corps, en réponse aux questions qui lui ont été posées à 14 h. 15. — Cf. annexe 3867.
[4] Note du S. H. — Annotation du 7e C. A., au bas du compte rendu de la 14e D. I. — *Lire* 15 heures 40 (12 septembre).

Annexe n° 4029.

Vic-sur-Aisne, 13 heures 20.

Reconnaissance du pont de Vic-sur-Aisne[1].

Pont a subi une sérieuse tentative des destruction.
Peut encore servir de passerelle pour infanterie. Inutilisable pour voitures.
Le capitaine[2]..... procède à une reconnaissance détaillée, en vue de la réparation.
Largeur de l'Aisne : environ 50 à 60 m.

Annexe n° 4030.

17e D. I.

Condé, 14 heures 30[3].

Toute l'infanterie de la 17e D. I., moins 1 bataillon, a franchi la Marne à Condé, ainsi qu'un groupe A. D./17 qui va appuyer le mouvement de la 36e brigade d'Aigny, et de Vraux sur les Grandes-Loges; le mouvement de cette brigade se trouvant un peu gêné par une batterie en position vers 117, 2 k. 500 nord de Juvigny.

La 17e D. I. aura entièrement terminé le passage de la Marne, vers 15 heures 30.

Liaisons assurées, à droite, à gauche, et en arrière, avec la 52e D. R.

2 bataillons de la division marocaine avaient franchi la Marne en barques, à Tours, à 13 heures.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
PERRAULT.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu du commandant du génie de la 14e D. I. au commandant de cette division.

[2] Note du S. H. — Nom illisible.

[3] Note du S. H. — Le 12 septembre. — Compte rendu de la 17e division conservé dans les archives du 9e C. A. (entrées).

Annexe n° 4031.

18e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

Maison Forestière, route de Châlons à Souvron.

Général cdt 18e D. I. à général cdt 11e corps armée.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, parvenu au faubourg de Marne, j'ai reçu les renseignements suivants :

Les ponts minés.

Faubourg de Marne presque entièrement évacué par ses habitants affirmant que le faubourg St-Memmie est encore occupé, et qu'il y a encore un parc d'artillerie, qu'il y a des bivouacs sur les cotes N. E. et N. de Châlons, avec, dit-on, au moins une batterie lourde, qu'à partir de 20 heures, des signaux semblent avoir été échangés entre différents postes allemands.

Dans ces conditions, j'ai jugé prudent de me retirer sur les hauteurs S. O. de Châlons, bivouaquant dans les bois où, malheureusement, mes troupes passeront une nuit pénible par le vent et le froid qui ont succédé à la pluie d'aujourd'hui.

J'ai installé mon quartier général à la Maison Forestière, la plus rapprochée de la bifurcation des routes Châlons, Nuisement, — Châlons, Cheniers.

Signé : Gal LEFÈVRE.

Annexe n° 4032.

Maison Forestière[1], 12 septembre, 5 h. 45.

Général commandant la 18e division à général commandant le 11e corps.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je suis dans l'impossibilité de passer au pont de Châlons à 5 heures, car j'ai eu l'ordre à 5 h. 5, et que, comme je vous en ai rendu compte, je me suis reporté, cette nuit, à 6 km. en arrière.

Mes troupes sont fatiguées, les chevaux d'artillerie aussi.

Gal LEFÈVRE.

(Reçu à 6 h. 45.)

---

[1] Note du S. H. — *Lire, vraisemblablement :* Maison de garde (sur la carte au 1/80000e, située dans les bois au S. O. de Châlons, près de la route Normée, Châlons).

Annexe n° 4033.

18e D. I. 12 septembre, 8 h. 20.

Général commandant 18e D. I. à général commandant 11e C. A.

Point de départ : 800 m. O. de la gare, faubourg de Marne, à 8 h. 20.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que dès votre ordre reçu, à 5 h. 5, j'ai donné mes ordres pour la continuation de la poursuite, conformément à l'ordre d'opérations. Comme je vous l'ai dit, la 18e D. I. est en retard de 2 h. 45, ce qui a eu comme conséquence de faire passer mon avant-garde, sur le pont nord, avec 20 minutes d'avance seulement sur l'heure de passage, au pont sud, de l'avant-garde de la 22e division, si toutefois elle a pu y passer la Marne, étant donné qu'on me dit, à l'instant (renseignement d'habitant) que le pont S marqué sur la carte, qui d'ailleurs n'est prolongé par aucun chemin sur la rive gauche de la Marne, n'existe pas. Il n'y aurait donc qu'un seul pont à Châlons.

Je pense que vous êtes informé directement par le général commandant la 22e D. I. de la situation de sa colonne.

Je n'attends donc pas le contrôle, que j'ai envoyé faire, du renseignement, car j'ai à vous faire parvenir un autre renseignement très important : rupture du pont de Matougues (compte rendu ci-joint).

Si vraiment il n'y a qu'un pont à Châlons, il me semble impossible que ma division continue la poursuite, à elle toute seule, dans les conditions prescrites, car elle aurait alors une avance de 25 km. et pourrait être compromise.

Je continue ma marche, mais je vous demande de me faire savoir, le plus tôt possible, si je dois m'arrêter, et à quelle hauteur. Si je n'ai pas d'ordres avant de m'engager dans la région boisée, j'arrêterai mes éléments avancés sur la croupe à hauteur du champ de tir, avec mes éléments de protection.

Gal LEFÈVRE.

Annexe n° 4034.

18e D. I. 12 septembre, 9 heures.

ÉTAT-MAJOR.

Ordre.

Le pont de Matougues est rompu; la 42e D. I. ne peut pas y passer. Il n'y a qu'un seul pont à Châlons où tout le 11e corps va être obligé de passer.

Par ordre du général cdt le 11e C. A., la division va se rassembler au nord de Châlons, gardant le faubourg St-Jacques et celui des quartiers et casernes.

Le gros de la division (35e brigade, 5 groupes d'art. et 1 bataillon du 268) sera formé : 32e, à cheval sur la route de Cambrai, 66e, à cheval sur la route de Sedan et jusqu'à la route de Melette[1]. L'artillerie : 1 groupe en position d'attente ou de surveillance à proximité des faubourgs; le reste de l'artillerie, en attente ou surveillance. sur la rive gauche de la Marne.

La division sera couverte par l'avant-garde sur le front approximatif St-Martin-sur-le-Pré, nord de la cote 116, cote 143, aux ordres du général cdt la 34e brigade. qui disposera de toute la compagnie de génie; la 1/2 compagnie, qui marche avec la 35e brigade. rejoindra l'avant-garde sur la route de Sedan; son chef se mettra à la disposition du cdt de l'avant-garde. La cavalerie, également à la disposition du cdt de l'avant-garde, couvrira sur tout le front depuis la Marne jusqu'à la route de Melette[1].

Signé : Gal LEFÈVRE.

Annexe n° 4035.

Sermaize, le 12 septembre. 17 heures.

Le Gal cdt 19e div. à Gal cdt 10e corps d'armée.

La 19e div. a pu atteindre par sa tête à 14 heures Sermiers, ne rencontrant devant elle que quelques isolés, qui se retirent, au N., dans la direction de Reims.

Le canon tonne, depuis midi 30 environ, dans la zone au N. de les Mesneux, Bézanne. (Il semble, d'après des renseignements de patrouilles du 1er C. A., qu'on tire sur des arrière-gardes et des convois se repliant sur Reims).

BAILLY.

Annexe n° 4036.

Ferme de Notre-Dame, 8 h. 35[2].

21e division à 11e corps.

Un lieutenant du 290e[3], originaire de Châlons, m'affirme qu'il n'y a sur la Marne, à Châlons, qu'un seul pont. Ce qu'on peut prendre pour un autre pont est un barrage, inutilisable même par l'infanterie. Je pense que, dans ces conditions, la 22e division sera obligée de passer derrière la 18e, et que je devrai, moi-même, suivre la 22e.

[1] Note du S. H. — 3 kilomètres au nord-ouest de l'Epine.

[2] Note du S. H. — Le 12 septembre.

[3] Note du S. H. — Régiment de la réserve d'infanterie du 9e C. A. mis à la disposition de la 21e D. I 11e C.A.).

En admettant même que le pont ne soit pas coupé, le mouvement sera très long.
En ce moment, mes 2 brigades marchant vers Châlons, sont : l'une, sur la route Thibie, Châlons, l'autre, sur la route Villeseneux, Châlons.

La 42e brigade, partie à 6 h. 30, doit avoir sa tête arrêtée vers la côte 114, par la 18e division, car à 8 h. 30, la gauche de la brigade est encore arrêtée à la ferme Notre-Dame. Si la situation se prolonge une grande partie de la journée, je serai forcé de porter les éléments d'infanterie qui restent ici, sur la route Thibie, Châlons, pour leur donner de l'eau à St-Pierre-aux-Oies, ou bien d'envoyer les chevaux boire à Cheniers, ainsi que des corvées d'inf. pour y prendre de l'eau.

Je désire savoir l'heure approximative à laquelle ma tête de colonne pourra pénétrer dans Châlons.

MARIN.

Annexe n° 4037.

23e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. de Togny-aux-Bœufs, 12 septembre, 3 h. 45.

Mouvement du 12 septembre.

I. — Aujourd'hui 12 septembre, la 23e D. I., passant sur les ponts de Ablancourt, la Chaussée-sur-Marne et Pogny, derrière les combattants du 17e C. A., viendra se rassembler dans la région est de Coulmier, où elle sera à la disposition du 12e C.A.

II. — En conséquence, passeront la Marne aux ponts de Ablancourt et la Chaussée-sur-Marne, à 7 heures (sept) : la 46e bde, 1 gr. AD/23 et génie divisionnaire, sous les ordres du colonel de la 46e bde.

Au pont de Pogny à 8 heures, la 45e bde et 1 gr. AD23 sous les ordres du colonel cdt la 45e bde.

Ces deux colonnes se porteront :

46e bde, 2 gr. A. D/23, génie, au sud du chemin Coulmier, ferme Montaran.

45e bde, 1 gr. AD/23, au N. de ce chemin.

L'escadron divisionnaire, en tête de la colonne de gauche.

III. — Le général de division marchera avec la colonne de gauche.

Rendez-vous aux liaisons à Togny-aux-Bœufs, à 7 heures.

Le général cdt la 23e D. I.,

Signé : MASNOU.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

SÉGUIN.

Annexe n° 4038.

Le général cdt la 23e D. I. au gal cdt 12e C. A.

Togny-aux-Bœufs, le 12 sept., 5 h. 30.

Conformément aux prescriptions du général cdt 17e C. A. la 23e D. I. doit passer la Marne aux ponts d'Ablancourt, la Chaussée-sur-Marne, Pogny, et se rassembler près de Coulmier, pour y être à la disposition du 12e C. A.

Tous les ordres ont été donnés en conséquence et sont en cours d'exécution. Dans l'impossibilité de les modifier, en temps utile, vu l'heure d'arrivée (5 heures) de votre ordre 61 du 11 sept., je laisse le mouvement continuer, et je porterai la D. I. par Aulnay-l'Aître et St-Amand vers Lisse, à votre disposition.

Je compte que la tête de ma D. I. pourra y être vers 10 h. 30.

SÉGUIN [1].

En raison de l'extrême fatigue des attelages, causée par très longue route d'hier, je demande que le ravt en viande ait lieu sur ma route de marche vers St-Amand-sur-Fion (église).

SÉGUIN.

Annexe n° 4039.

23e D. I. St-Amand-sur-Fion, 12 sept., 14 h. 30.

Stationnement du 12 septembre.

La 23e D. I. va stationner dès le reçu du présent ordre.
— 46e brigade, Maigneux ferme, Bussy et la Cense des Prés, partie N (1 btn). E.-M. : la Cense des Prés;
— 45e brigade, E.-M. Coulvagny;
— E.-M. et A. D./23, Coulvagny;
— esc. div., la Cense des Prés;
— cie gén., bivouac près la Cense des Prés;
Q. G. 23e D. I., la Cense des Prés;
formations sanitaires, Coulvagny.
Mot du 12e Berthier, Bravoure.
Les T. R. (S. dist.) sont à la disposition des corps, à St-Amand.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

[1] Note du S. H. — Chef d'état-major de la 23e division.

Annexe n° 4040.

12e C. A.[1].

24e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

Q. G. Blacy, le 12 septembre 1914, 3 heures.

Ordre général

n° 61 pour le 12 septembre.

(Carte au 1/80.000e).

I. — Ci-joint ordre général d'opérations n° 61 du 12e C. A.

II. — En conséquence la 24e D. I. passera la Marne aujourd'hui à 5 heures en deux colonnes.

Colonne de droite (détachement Jacquot), passera par signal de Gravelines, St-Lumier, Lisse, Bassu, Vanault-le-Châtel, Bucy-le-Repos.

Colonne de gauche (détachement Méric), passera par St-Amand, la Cense des Prés, Bronne, la Motte-Hérilon, Somme-Yèvre.

Cie du gén. div., avec la colonne de droite.

Le détachement de Vitry-le-François partant à 5 heures rejoindra la colonne de droite par Vitry-en-Perthois, Bassuet, Bassu.

La poursuite sera exécutée avec la plus grande énergie.

III. — 40 voitures seront à la disposition du colonel Jacquot à Blacy, à 7 heures 30; voitures à la disposition du colonel Méric à Loisy à 8 heures.

IV. — P. C. à Blacy.

Le gal cdt la 24e D. I. marchera avec la colonne de droite.

Le général cdt la 24e D. I.,

Signé : DESCOINGS.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DELOUCHE.

Nota. — Le général rappelle que l'ordre le plus grand doit régner dans les colonnes; chacun doit garder sa droite avec soin. Les voitures obligées de s'arrêter doivent le plus tôt possible, dégager la route. Il est formellement interdit aux colonnes de voitures de chercher à dépasser celles qui les précédent.

Annexe n° 4041.

Crête 1200 m. O. Bassu, 10 h. 40[1].

Situation de la 24e D. I.

(Reçu 12 h. 20 à P. C. 12e C. A. à Gravelines).

I. — Aucun contact avec l'ennemi.

Deux prisonniers faits près de Bassu et appartenant au 116e rgt[2] et 17e d'inf.[3] déclarent qu'il ne reste dans leur rgt que 6 cies. les autres ayant été détruites à Mouzon.

Leur rgt a bivouaqué près de Bassu et en est parti ce matin à 4 heures. 2 autres rgts ont cantonné dans la même région Bassu, Bassuet.

II. — La colonne de droite (colonel Jacquot)[4] a son btn de tête sur la hauteur 1.000 m. N. E. Bassu, son gros d'A. G. sur la croupe O. Bassu.

La colonne sur la route de Lisse.

La colonne de gauche (colonel Méric[5]) a son A. G. dans la région de Bronne, gros dans les bois à l'O.

III. — Une grande halte de 1 heure va être faite dans la région de Bassu (A.G., vallée de Lisse) pour la colonne droite; sur la crête E. Bronne (A. G. bois O. Bronne) pour la colonne de gauche.

P. O. : *Le chef d'état-major*[6],

DELOUCHE.

Transmis à l'armée par le cap. Levesque,

BERNARD.

---

[1] Note du S. H. — Message conservé dans les archives du 12e C. A. parmi les pièces du 12 septembre.

[2] Note du S. H. — Du XVIIIe C. A., à moins qu'il ne s'agisse du 116e régiment de landwehr de la 49e brigade mixte de landwehr.

[3] Note du S. H. — Probablement de réserve (du VIIIe corps de réserve).

[4] Note du S. H. — Commandant la 47e brigade.

[5] Note du S. H. — Commandant la 48e brigade.

[6] Note du S. H. — De la 24e division.

Annexe n° 4042.

Grand'halte, midi 30.

Situation 24e div. inf.

A. G. : hauteurs N. E. Bassu (colonne droite). hauteurs E. Bronne (colonne gauche).
Gros : Bassu et à l'O. (colonne droite). Bronne et à l'O. (colonne gauche).
Ennemi, contact pris vers Vanault-les-Dames, Vanault-le-Châtel.
Fait prisonniers.
Direction marche ennemi vers le N.
3 rgts ennemis inf. ont bivouaqué, dans la nuit du 12 au 13, dans la région Lisse, Bassu, Bassuet.
Départ 4 heures.
Corps d'armée signalés VIIIe et XVIIIe.
Renseignements d'habitants : officiers allemands démoralisés.

Annexe n° 4043.

Bussy-le-Repos, 18 h. 30.

Stationnement 12 septembre.

Q. G. div., Bussy-le-Repos;
47e bde : 1 rgt. Croix-Molveaux et bois aux environs, E.-M. et gros brigade, Bussy-le-Repos;
48e bde, Somme-Yèvre;
A. D. 24, Bussy-le-Repos;
A. D. 23, Bussy-le-Repos;
gen. Bussy-le-Repos;
esc. div (moins 1/2 pel.) Somme-Yèvre;
formations sanitaires. Vanault-le-Châtel.
A.P.. fournis par la 48e bde sur la ligne croisée des routes Reims, Bar-le-Duc, Somme-Yèvre, Moivre, carrefour des chemins à 400 à l'O. et au N.-O. de Somme-Yèvre, cote 205. (1.200 O. de Varimont), Varimont, carrefour à 1.500 m. E. Varimont (exclu).

Liaison avec le C. C., carrefour 1500 E. Varimont.

Mot : Berthier, Bravoure.

P. O. : *L'officier d'état-major,*
DELOUCHE.

Annexe n° 4044.

Trémont, le 12 septembre 1914, à 9 heures par téléphone.

29e D. I. à Gal cdt 15e corps.

(Reçu de Couvonges).
(Trémont de Couvonges, 40/143 déposé le 12/9/14 à 8 h. 40.)

En réponse à votre correspondance téléphonique j'ai l'honneur de vous faire observer que si, comme vous me le faites prévoir, les restes de la 29e sont encore et toujours appelés à la rescousse, pour dégager les unités étrangères au corps d'armée, il me serait alors impossible de mener bien loin les éléments épuisés et décimés dont je dispose et qui ne constituent certainement pas la force d'une brigade. Je vous ai signalé hier comme résultat dépensé une perte de 2.000 hommes. Ce qui reste est incapable de pousser plus loin. Il ne faut pas se faire d'illusion à ce sujet. Ainsi que je vous le disais hier nous irons seuls s'il le faut.

Toujours sans aucune nouvelle de la 2e brigade déjà appelée en dehors du corps d'armée.

Annexe n° 4045.

Trémont de Mognéville, déposé le 12/9/14 à 9 h. 15.

(Poste de Trémont. Reçu de Couvonges le 12/9/14 à 9 h. 35 par téléphone).

Gal 30e division à Gal cdt 15e corps[1].

Renseignement envoyé par 59e bde, daté de 8 h. 5 : notre infanterie ne peut pas occuper la ligne fixée pour les avant-postes. Les hauteurs, cotes 149 et 192 au nord de Brabant. sont tenues par les tranchées ennemies. Le colonel cdt la 59e brigade a donné ordre à un groupe A. D. 30 d'ouvrir le feu sur les tranchées ennemies. Une femme de Brabant, comprenant l'allemand. a logé des officiers d'état-major et a écouté leurs conversations. Il résulterait de ces conversations que l'intention de l'ennemi est d'attirer les Français vers Brabant et au nord afin de les attaquer ensuite, simultanément, par le nord, l'est et l'ouest.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IIIe armée (État-major, 3e bureau entrées).

Annexe n° 4046.

Ordre général[1].

Q. G. à Maisons-en-Champagne, 12 sept., 2 heures.

I. — L'armée allemande s'est repliée aujourd'hui sur tout le front de la IVe armée. Le 12 sept. la poursuite sera continuée.

II. — La 33e div., encadrée à droite, par le 12e C. A. qui marche sur Vanault-le-Châtel et Somme-Yèvre, à gauche, par la 34e div. qui marche de Pogny sur Poix, aura pour direction de poursuite générale le Fresne et Poix.

III. — La 33e D. I. franchira la Marne aux ponts d'Ablancourt et de la Chaussée-sur-Marne, et marchera en 2 colonnes :

a. — *Colonne de droite*, sous les ordres du G^al^ cdt 66e bde.
Itinéraire. Ablancourt, Aulnay-l'Aître, la Cense des Prés, le Fresne.
Composition : A. G.. 11e R. I., 1 gr. A. D.,
gros : 20e, 2 gr. A. D., cie div. gén., cie génie corps.

b. — *Colonne de gauche*, sous les ordres du G^al^ cdt 65e bde.
Itinéraire, la Chaussée, Francheville, Dampierre-sur-Moivre, Coupeville, Moivre.
Composition : A. G., 9e rgt 1 gr. A. C.
gros : 7e rgt, 1 gr. A. C., 207e, cie génie corps, T. C.

c. Heure de passage des avant-gardes à la Chaussée et Ablancourt, 4 h. 30.

d. Groupes A. C. rendus l'un à Songy, l'autre à St-Martin-aux-Champs, à 4 heures. Génie de corps rendu aux mêmes points à 5 h. 30.

IV. — Q. G. du C. A. maintenu à Maisons-en-Champagne.
P. C. du G^al^ cdt le 17e C. A. Omey, à partir de 5 h. 30 et ultérieurement sur route Francheville, Coupéville.

V. — Q. G. 33 marchera derrière la colonne de droite.
Le général marchera avec colonne de droite.
Zones d'action des 2 divisions séparées par la ligne St-Jean-sur-Moivre, cote 190, la Malassise (34e div.).
Le 9e chass. et les 2 esc. div. seront poussés en avant dans les directions de poursuite.

---

[1] Note du S. H. — De la 33e division.

Annexe n° 4047.

14 h. 15

Général 33e div. à général 65e brigade.

Ordre de stationnement pour la journée du 12 septembre.

La div. se couvrira par 1 rgt établi à la Malassise (rgt désigné par le Cel Hélo[1]).

Ce rgt aura 1 btn à la croisée de la voie romaine (route nationale) et du chemin de Moivre à Herpont.

Ce btn détachera : 1 cie au Pavillon[2] (2 km. O. du stationnement du btn) occupant le Pavillon, et tenant par des sections la ferme des Pots et les environs de 204, sur la route d'Herpont.

1 autre cie occupant 212. avec poste avancé à 206, et se reliant vers Somme-Yèvre avec le 12e C. A.; en outre 1 cie sur le chemin de terre qui va de Malassise au S. E. à la croisée de ce chemin avec la route de Moivre à Somme-Yèvre.

Le 2e rgt de la bde à Moivre avec 1 gr. A. C. et le gr. Thiébault.

Bde Savatier[3].

1 rgt au Fresne; l'autre à Coupéville, l'art. répartie entre ces 2 localités. E.-M. bde le Fresne.

Dans cette bde tout le monde sera installé au S. de la Moivre.

La cie div. génie rejoindra le Fresne et bivouaquera à l'E. du village au moulin signalé.

E.-M. 33, à le Fresne.

Dès son arrivée la cie du génie fera les travaux nécessaires pour enfouir ou brûler les animaux morts et les détritus qui encombrent le village.

L'esc. div. fera des reconnaissances au delà d'Herpont, dans la direction de Felcourt, la Chapelle et de la route Ste-Menehould.

Le Cel Hélo fera reconnaître tous les chemins qui mènent dans cette direction.

Le Cel Savatier fera reconnaître particulièrement ceux qui sont à l'est du chemin Moivre, Herpont, afin de pouvoir, au besoin, se diriger, par une marche de nuit, à l'est de la ligne Moivre, Herpont dans la direction de Dampierre-le-Château.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

MONDANGE.

---

[1] Note du S. H. Commandant la 65e brigade.

[2] Note du S. H. — Pavillon (sur l'ancienne chaussée romaine Reims, Bar-le-Duc, près de l's de Reims). Indication portée sur la carte au 1/80.000e revisée en 1897.

[3] Note du S. H. — 66e brigade.

Annexe n° 4048.

34e DIVISION.

—

Ordre général d'opérations
pour le 12 sept. 1914.

1re partie.

L'armée allemande s'est repliée le 11 sept. sur tout le front devant la IVe armée.

Le 12 sept. la poursuite sera continuée avec la plus grande énergie. 17e corps prenant pour direction générale de poursuite le Fresne et Poix.

La 34e div., disposant de 1 groupe A. C., franchira la Marne à Pogny et marchera, après le passage de la rivière. en deux colonnes sur Poix :

— colonne du nord, sous les ordres du colonel Bertaux (68e bde, génie, 2 gr. A. D.);

itinéraire, Pogny, cote 113, Marson, puits de l'Espérance, Montfercaud, Poix, l'avant-garde (comprenant 1 gr.) passant la Marne à 4 h. 30; tête du gros à 5 h. 20;

— colonne du sud, sous les ordres du colonel Delmotte (67e bde et 209, 1 gr. A.D., 1 gr A. C.);

itinéraire. Pogny, Francheville, Dampierre, St-Jean-sur-Moivre, carrefour 1 km. S. O. de 194, carrefour 1500 m. N. O. de Coupéville, chemin à un trait sur Poix; avant-garde (comprenant 1 gr A. C.) partira à 5 heures; tête du gros franchira la Marne à 5 h. 30. Le gr A. C. sera rendu à la sortie S. O. de Vitry-la-Ville à 4 heures; à disposition du colonel Delmotte.

Limite de la zone d'attaque de la 34e div. au sud ligne St-Jean-sur-Moivre, cote 190, la Malassise (à la 34e) avec laquelle se fera la liaison avec la 33e.

Le 9e chasseurs avec l'escadron div. ira de l'avant pour conserver le contact avec l'ennemi.

Poste de commandement initial du Gal cdt 34e div., Pogny, 5 h. 30.

Le gr A.D., maintenu en position sur la rive gauche, appartient au colonel Bertaux qui le laissera en position tout le temps nécessaire à la protection du franchissement de la Marne.

2e partie.

.....

.....

Signé : ALBY.

Annexe n° 4049.

12 septembre 1914, 10 h. 45.

Compte rendu.

A 10 heures 40, l'A. G. de la colonne de droite sort de Francheville; celle de la colonne de gauche est à 3 km. S. O. de Marson. Aucun incident.

P. O., *p. le chef d'état-major* [1],
(*Illisible.*)

Gal cdt 17e C. A., route de Francheville à Coupéville [2].

Annexe n° 4050.

34e DIVISION.

12 sept., 16 h. 30.

Stationnement.

Aussitôt que les colonnes Bertaux et Delmotte [3] auront atteint Poix, elles s'y formeront en dispositif de halte gardée, colonne Bertaux à l'ouest du chemin moulin de Poix, cote 170, colonne Delmotte, à l'est dudit chemin.

Indépendamment du btn Catin [4], la couverture du dispositif sera assurée par des éléments poussés par le Cel Delmotte, sur les voies d'accès à l'est du chemin 170, Poix, le Fresne, par le colonel Bertaux sur source de la Vesle, Somme-Vesle, la Croix Chaufour 1 km. au N. 194 (3 km. N. de St-Jean).

Le service de sûreté devra être particulièrement actif et devra permettre à la troupe de se reposer et de s'alimenter dans les meilleures conditions en prévision d'un départ qui est probable pour les premières heures de la nuit.

Gal ALBY.

Le Q. G. 34e transporté à Poix.

Le 3e btn du 83e et le 209e rejoindront immédiatement Poix et passeront pour le stationnement, sous les ordres du colonel Delmotte.

---

[1] Note du S. H. — De la 34e division.
[2] Note du S. H. — Destinataire.
[3] Note du S. H. — Cf. annexe 4048.
[4] Note du S. H. — Du 14e R. I. (67e B. I.).

Annexe n° 4051.

Stationnement du 12 sept.

Avant-postes.

14e — btn. Catin [1] à petite Romaine avec 1 cie à Cabane, tenant 177, 136, 192, se reliant vers ferme des Pots (exclue) avec le btn de la 33e div. venu de la Malassise sur le carrefour 3 km. au N. E. de Malassise.

83e — (2 btns sous les ordres cdt de Riencourt) tenant 168, source de la Vesle, 170, se reliant à 165 (exclu) avec les troupes de Somme-Vesle.

59e — tenant carrefour 2300 m. au S. S. O. de Somme-Vesle, la Croix Chaufour, Montfercaud, carrefour 800 m. N. E. de 194.

83e — (1 btn et 209e, 1 btn) tenant les voies d'accès sur le front 194 (liaison avec le 59e) la Malassise (liaison avec la 33e div.).

Limite des secteurs des btns 83e et des 2 btns 209e, sur le chemin de le Fresne.

Il est spécialement recommandé d'établir un service d'A. P. très rigoureux avec patrouilles et postes d'écoute en raison des rôdeurs et traînards, qui infectent les bois.

On devra se considérer partout comme au contact immédiat avec l'ennemi, en observant toutefois que la liaison est établie, à droite et à gauche, avec la 33e div. et le 21e C.A. et. que sur le front nord on est couvert, dans une certaine mesure. par le corps de cavalerie (9e div., Auve; 6e à Herpont).

Il sera rendu compte par écrit par les cdts des deux brigades de la prise des A. P.

Le lieutenant-col Reynès major du cantonnement de Poix assurera la sécurité immédiate du cantonnement.

Gal ALBY [2].

Annexe n° 4052.

Chéry, 10 h. 15 [3].

Le général commandant la 35e division, à M. le général commandant le 18e C. A.

L'avant-garde de la 35e D. I. est à Chéry depuis 8 heures. Ses éléments avancés, à la ferme Resson.

Le gros de la D. I. venant de Sergy et Nesles a éprouvé de grosses difficultés dans la traversée de la forêt de Nesles, dont la route est transformée en cloaque, et par la rencon-

---

[1] Note du S. H. — 1 bataillon du 14e R. I.
[2] Note du S. H. — Commandant la 34e division.
[3] Note du S. H. — Le 12 septembre.

tre des convois de la 10e division du corps de cavalerie qui rétrogradent sur Mareuil.

J'ai dû, pour ne pas trop augmenter la distance entre l'A. G. et le gros, faire stopper cette avant-garde entre Chéry et Resson jusqu'à 9 heures 45.

Actuellement l'avant-garde va reprendre sa marche et sa mission; la tête du gros ayant atteint Chéry.

Je donne au commandant de l'avant-garde et au commandant de l'A. D 35, qui a deux groupes sous la main, l'ordre de se mettre en mesure de venir en aide à 38e D. I. que je sais arrêtée dans la région de Mt-St-Martin.

MARJOULET.

Annexe n° 4053.

1.000 m. de la ferme de la Cense, le 12 sept., 14 h. 40.

Le général commandant la 35e division, à M. le général commandant le 18e C. A.

Situation de la 35e D. I. à 14 heures 40.

Breuil et les ponts de la Vesle sont occupés par l'ennemi (infanterie); aucune artillerie ne s'est révélée encore sur les hauteurs au N. de Breuil.

Mes dispositions sont prises pour l'enlèvement des ponts de Breuil.

Deux groupes A./D. 35, établis sur les pentes à l'O. d'Unchair, commencent à battre les abords et les débouchés de Breuil, couverts par une ligne très mince d'infanterie (123e). Le reste du 123e, en formation très large, est en deuxième ligne sur le plateau à l'est de la Cense.

J'attends le 3e groupe A./D. 35 que j'ai appelé à moi, depuis plus de deux heures et qui a été arrêté dans sa marche par les éléments de la 38e D. I., qui ont envahi ma zone d'opérations.

Le gros de la 35e D. I., également retardé pour la même raison, a été aiguillé sur la ferme Cense.

Je suis au contact à droite avec 36e D. I.

Mon poste de commandement est établi, jusqu'à nouvel ordre, à 1 km. E. de la ferme Cense, sur le chemin de la Cense à Unchair.

MARJOULET.

Annexe n° 4054.

P. C., 1 km. S. O. de Breuil, 12 septembre, 16 heures 30.

Le général commandant la 35e division, à M. le général commandant le 18e C. A.

Nous tenons les ponts de Breuil et Courlandon et des éléments d'infanterie (69e brigade) se sont avancés sur la rive nord de la Vesle. Au moment où les gros des avant-gardes s'apprêtaient à franchir à leur tour les ponts de Breuil et de Ventaux, des batteries allemandes, jusque là masquées, et qui avaient repéré ces fantassins au passage, les ont arrosés par un tir très nourri.

D'autre part, nous apercevons, à la jumelle, des colonnes ennemies marchant de l'est vers l'ouest et paraissant se redresser pour descendre vers le sud, comme s'il se préparait un retour offensif de l'ennemi.

La progression de mes éléments avancés est momentanément arrêtée et je vais faire intervenir l'A. D./35 qui était déjà prête à passer la Vesle à la suite de l'infanterie.

MARJOULET.

Annexe n° 4055.

Mairie de Breuil, le 12 septembre, à 17 h. 50.

Le général commandant la 35e division, à M. le général commandant le 18e C. A., Magneux.

Situation à 17 heures 30.

Mon avant-garde a continué sa progression dès le moment où j'ai pu soutenir son mouvement par les groupes en position sur la rive sud de la Vesle. Actuellement, elle a atteint Huit-Voisins et marche sur Romain et l'Arbre de Romain.

Les batteries allemandes qui nous ont arrosés au passage de la Vesle, et dont on n'avait pu repérer l'emplacement, se sont tues depuis une demi-heure.

J'espère pouvoir atteindre avant la nuit Ventelay et concentrer toute la division dans la zone Ventelay, Romain, Courlandon, Breuil et Montigny-sur-Vesle.

Mon poste de commandement est fixé jusqu'à nouvel ordre à Breuil.

MARJOULET.

Reçu à l'instant votre ordre de stationnement[1].

Note du S. H. — Cf. annexe 3926.

Annexe n° 4056.

Villers-sur-Fère, 12 septembre, 0 h. 25.

Compte rendu de fin de journée[1].

La 36e D. I. exécute la marche prescrite pour se porter de la région Vaux, Montcourt, dans celle de Villers-sur-Fère, Beuvardes.

En fin de marche la 36e D. I. stationne à Villers-sur-Fère (49e et Q. G. 36e D. I.); ferme Préaux, Villemoyenne (34e, A. D./36).

Beuvardes, 72e bde et 249e.

D'après la zone déterminée par l'ordre de stationnement du 18e C. A., la 36e D. I. disposait de Villeneuve-sur-Fère qui avait été affecté à deux bataillons du 34e et au 249e. Or, en arrivant à la ferme Préaux, le colonel commandant le 34e fut informé par un capitaine du 249e que Villeneuve-sur-Fère était occupé par deux ou 3 régiments anglais, dont les avant-postes ne l'avaient pas laissé entrer.

Les régiments délogés ne purent s'installer que vers 22 h. 30 dans les localités indiquées ci-contre, où le cantonnement est très resserré.

L'état moral des hommes est bon malgré les fatigues et les privations, les rations distribuées depuis plusieurs jours étant incomplètes.

P. O. : *L'officier de jour,*

J. GIRAUD.

1 officier du 34e envoyé en liaison avec l'armée anglaise rend compte que la division de cette armée stationne :

Q. G., Coincy;
2e bde, Coincy;
1re bde, Bruyères;
3e bde et artillerie, Villeneuve-s.-Fère.

---

[1] Note du S. H — Adressé par la 36e D. I. au 18e C. A.

Annexe n° 4057.

36e D. I.

le 12 septembre, 14 h. 15.

Compte rendu[1].

Le général commandant la 71e brigade, commandant l'avant-garde de la 36e division, signale à 13 heures 40, de la cote 182, que les ponts de Breuil, qui étaient inoccupés viennent d'être pris par 1 bataillon ennemi et deux compagnies ennemies qui ont repoussé le détachement cycliste qui les tenait.

Je mets à la disposition du général Bertin[2] le 2e régiment de sa brigade (34e), qui s'établira sur le plateau et je suis prêt à l'appuyer avec toute l'artillerie.

Le reste de la division se trouvera vers 16 heures :

249e vers Gourville, rive droite.
12e, 18e vers Gourville, rive gauche.
Je n'ai pas fait de grand' halte.

Le général cdt la 36e division,

JOUANNIC.

Annexe n° 4058.

18e C. A.

36e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

Magneux, 12 septembre, 23 heures.

Compte rendu de fin de journée[3] *(12 septembre).*

I. — La 36e division a exécuté, sans avoir à combattre, les mouvements qui lui ont été ordonnés.

Au moment où l'avant-garde de la 36e D. I. recevait l'ordre de reprendre le pont de Breuil-sur-Vesle, que quelques compagnies d'infanterie ennemie avaient enlevé à un

---

[1] Note du S. H. — De la 36e D. I. au 18e C. A.
[2] Note du S. H. — Commandant la 71e brigade.
[3] Note du S. H. — De la 36e D. I. au 18e C. A.

détachement cycliste, le général Bertin commandant l'avant-garde était arrêté dans son mouvement par la 69e brigade, qui attaquait déjà ce pont.

L'ennemi n'a pas opposé de résistance sérieuse sur la Vesle.

A la nuit, les troupes de la division gagnent leurs emplacements pour la nuit.

Quelques régiments n'arrivent au stationnement que tard.

Q. G., Unchair;

71e bde, Magneux, Unchair;

72e Bde, Courville;

249e rgt, Hourges.

A. D. : 1 groupe Hourges; 2 groupes ferme la Bonne-Maison.

II. — État moral *excellent*, malgré les privations et le mauvais temps.

P. O. : *L'officier de jour,*

(*Illisible.*)

Annexe n° 4059.

VIe ARMÉE.

37e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

N° 87/3.

Au Q. G. de Douvres, 12 septembre 1914.

Ordre général d'opérations
pour la journée du 12 septembre 1914.

I. — L'armée allemande semble continuer sa retraite vers le nord; des patrouilles ennemies ont été vues dans les forêts de Compiègne et de Laigue.

La VIe armée reprend aujourd'hui sa marche, vers le nord-est, pour aborder et franchir l'Aisne entre Lamotte et Soissons, et prendre pied sur le plateau au nord de Terny et de Nampcel.

II. — La 37e division, en 2e ligne, se portera aujourd'hui dans la zone Rully, Trumilly, Rozières, Baron, Montepillois, en vue de coopérer demain aux opérations de l'armée.

III. — Cavalerie. — Laissant 1/2 peloton à chaque colonne (voir ci-dessous) partira, dès le reçu du présent ordre, et se portera sur Fontaine-les-Corps-Nuds, d'où elle fera reconnaître les directions de Senlis, Verberie et Crépy-en-Valois.

IV. — Exécution du mouvement : 2 colonnes.

A. — *Colonne de droite,* sous les ordres du colonel cdt la 73e brigade :

1/2 peloton de cavalerie,
72e brigade,
cie divis. du génie,
1 groupe d'artillerie (celui de Roissy),
organes sanitaires.

Itinéraire. — Eve, Montagny, Versigny, Rozières (itinéraires jusqu'à Eve fixés par le Cel cdt la 73e brigade).

Passage de la tête à Eve : 13 heures.

B. Colonne de gauche, sous les ordres du colonel cdt la 74e brigade.

Itinéraire. — Louvres, Plailly, Fontaine-les-Corps-Nuds, Baron, Fresnoy-le-Haut. Point initial, Plailly (point de jonction de la route venant de Survillers).

Ordre de marche.	Passage au P. I.
1/2 peloton de cavalerie	10 heures 20.
2 btns (de Survillers)	10 heures 25.
	Distance 1 km.
1 bataillon	11 heures.
2 groupes artillerie	11 heures 10.
reste de la 74e bde	11 heures 35.

V. — Stationnement en fin de marche.
— Q. G. de la division, Fresnoy-le-Luat.
— 73e bde :
E.-M. Auger-St-Vincent;
zone Trumilly, le Plessis-Cornefroy, Auger-St-Vincent, le Luat, Rozières.
— 74e Bde :
E.-M. Fresnoy-le-Luat,
zone, Rully, Fresnoy-le-Luat (1 btn), Baron, Montpilloy.
— Cavalerie, Rully.
— Artillerie, 2 groupes Baron, 1 groupe Auger-St-Vincent.
— Génie, Fresnoy-le-Luat.
— Formations sanitaires, Versigny.

IV. — Q. G. 1er et 2e échelons à la colonne de gauche derrière l'A. G.

Trains régimentaires, voitures pleines avec les corps de troupe.

Trains régimentaires, voitures vides, rassemblés à Louvres le plus tôt possible, où ils attendront de nouveaux ordres.

Le général cdt la 37e division,

COMBY.

Annexe n° 4060.

VIe ARMÉE.

37e DIVISION.

N° 88/3.

Q. G. à Fresnoy-le-Luat, 12 septembre 1914.

Compte rendu de situation en fin de journée.

I. — Emplacements atteints à 19 heures :

Ceux fixés par l'Ordre général d'opérations de la VIe armée n° 78, en date du 11 septembre, 18 h 30[1] (Q. G. de la 37e division à Fresnoy-le-Luat).

II. — Événements principaux de la journée :

En raison du retard dans l'arrivée des trains, le départ des troupes n'a pu avoir lieu qu'à 8 heures 30.

Faute d'attelages pouvant marcher, un certain matériel d'artillerie a été laissé à Louvres, ainsi que des chevaux incapables de faire la route, même au pas.

Ce matériel comprend les chariots de batterie et une vingtaine de caissons.

Les batteries de tir sont au complet, constituées avec les chevaux les plus valides.

Le détachement a été laissé à Louvres, sous les ordres d'un capitaine, avec ordre de rejoindre, dès que les chevaux et le matériel demandé seront arrivés.

III. — État des troupes. Satisfaisant.

IV. — Renseignements sur l'ennemi. Néant.

Le général cdt la 37e division,

COMBY.

Annexe n° 4061.

800 m. S. de Mt-St-Martin, le 12 sept. 9 heures.

Général commandant la 38e D. I., à général commandant le 18e C. A.

Conformément aux ordres donnés par l'ordre d'opérations pour la journée du 12, je me suis porté, de la zone Chéry-Chartreuve, Dole, vers Fismes, sous la protection de mes avant-postes établis sur la ligne ferme Montbani, Mt-St-Martin, et de l'artillerie.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe 3345.

Dès le début du mouvement, l'artillerie allemande, qui comprend des obusiers, s'est dévoilée sur la ligne Perles, Blanzy-lès-Fismes et au N. Les reconnaissances envoyées à Fismes m'ont fait connaître que l'ennemi y était fortement retranché, notamment au passage des ponts où se trouvent établies mitrailleuses en caponnière, solides barricades, maisons crénelées occupées par des fantassins. Mon artillerie (3 gr. du 32e) est entrée en action contre l'artillerie ennemie, mais n'est pas encore arrivée à ralentir son feu. Dans ces conditions j'ai cru prudent d'attendre que la 35e D. I. soit arrivée à ma hauteur et vers la cote 179 (3 km. N.E. de St-Gilles), pour attaquer Fismes[1] simultanément, par le S. et par l'O., non sans avoir fait canonner au préalable les abords des points de passage à hauteur de Filature et de ferme Roland. Je m'étonne que l'armée anglaise, signalée à Lhuys et Mt-Notre-Dame, n'ait pas encore pris contact avec l'ennemi et fait soutenir son action vers le N. E., de sorte que ma gauche soit un peu couverte.

Il est 9 h. 15 je vais commencer mon attaque sur Fismes[1] en liaison avec la 35e D.I., dont les premiers éléments se trouvaient, il y a une demi-heure environ, à 1 km. S. O. de St-Gilles.

Le général cdt la 38e D. I.,

SCHWARTZ.

Annexe n° 4062.

40e DIVISION.[2] — 12 septembre, 11 h. 30.

1 cie, envoyée en reconnaissance ce matin à 8 heures à Courcelles a reçu des coups de fusil partant de la partie nord du village et de tranchées établies sur les pentes sud de la cote 309.

On a vu de Chaumont-sur-Aire une patrouille française sortir d'Erize-la-Petite.

P. O. : *L'officier d'état-major,*

FRANÇOIS.

---

[1] Note du S. H. — Il s'agit de l'attaque, non pas de Fismes qui est à nous depuis la veille, mais des ponts de Fismes et positions au nord.

[2] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 6e C. A.

Annexe n° 4063.

GROUPEMENT DES VOSGES.

41e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

Ste-Croix-aux-Mines, 12 septembre, 9 h. 30.

Ordre particulier.

— Le 23e R. I.. poussera un bataillon à la Truche, avec mission de tenir :

1° la croupe de la Sausse;

2° le chemin de Laveline au bois de Brehaingoutte et la cote 905 (2 km. S. E. de la Truche).

— Le 133e R. I.. fera tenir Raumont, ainsi que la croupe 636 (N. de Raumont) et la croupe 701 (E. de la Croix-aux-Mines). Liaison à la Truche avec le 23e.

— 22e Btn chass. continuera à tenir le Grand-Rain et les chemins qui, de cette hauteur conduisent dans la vallée de la Morte entre Chipal et la Croix-aux-Mines.

Liaison au hameau des Chaumelles (E. de la Croix-aux-Mines) avec le 133e.

Le bataillon du 133e, laissé à Benifosse[1], se mettra en route dès le reçu du présent ordre sur Verpellière, par Mandray et le Chipal.

Signé : CLARET DE LA TOUCHE.

P. A., *pour le chef d'état-major,*

GUNTZ.

---

[1] Note du S. H. — 2 kilomètres S. E. de Laveline.

Annexe n° 4064.

IXe ARMÉE. Q. G., 12 sept., 2 h. 30.

42e D. I.

ÉTAT-MAJOR.

Ordre d'opérations pour le 12 septembre.

1re partie.

I. — L'ennemi a cédé aujourd'hui sur tout le front de la IXe armée et des armées voisines.

II. — Aujourd'hui, 12 septembre, la IXe armée reprendra la poursuite; elle abordera la Marne de Sarry (6 km. S. E. Châlons) à Condé-sur-Marne.

Le premier pont disponible sera immédiatement utilisé par les troupes les plus rapprochées qui, sur la rive droite, dégageront aussitôt les passages voisins encore tenus par l'ennemi. La Marne franchie, l'armée s'avancera aussi loin que possible vers le N. E.

III. — La 42e D. I., entre le 9e C. A. (gauche) et le 11e C. A. (droite) se portera sur Matougues, puis, sur la Veuve, St-Hilaire-au-Temple et Vadenay.

IV. — La division marchera en une seule colonne.
Itinéraire, Thibie, St-Pierre-aux-Oies, Matougues.
P. I., Thibie, sortie E.

Heures de passage :

A. G. (g^al^ Krien, cdt. 83e bde) :

3 esc. 10e chass., 83e bde (moins 1 btn chass.), 1 gr. 61e art., cie génie div. 6/3..... 5 h. 30.

Gros (colonel cdt 84e bde) :

1 btn chass. de la 83e bde..... 6 h. 35,
1 gr. 61e artillerie..... 6 h. 45,
1 btn de la 84e bde..... 7 heures,
1 gr. 61e art..... 7 h. 05,
1 btn de la 84e bde..... 7 h. 15.
1 gr. 46e art..... 7 h. 20,
1 btn de la 84e bde..... 7 h. 30,
1 gr. du 46e art..... 7 h. 35,
reste de la 84e bde (moins Arr. G.)..... 7 h. 45.

Arr.-G. :

2 cies de la 84e bde, 1 peloton de cavalerie..... 8 h. 15.

Pour gagner le P. I., les éléments stationnés à Villeseneux et Germinon passeront par le chemin à un trait de Germinon à Thibie; les éléments stationnés à Velye passeront de même par le chemin direct de Velye à Thibie.

V. — Liaisons avec les colonnes voisines : 1 peloton cav. assurera la liaison avec le 9e corps (à gauche), dont la zone de marche est limitée à l'E. par l'itinéraire de la 42e D. I., 1 peloton assurera la liaison avec le 11e C. A. (à droite) dont la zone de marche est limitée à l'O. par la ligne incluse Recy, Dampierre-au-Temple, Cuperly, Jonchery.

VI. — Le général cdt la division marchera dans la distance d'A. G.
Agents de liaison, rendez-vous au P. I., à 6 h. 30.

2e partie.

.....

.....

Signé : Gal GROSSETTI.

P. A. : *Le chef d'état-major,*
DE LAMIRAULT.

Annexe n° 4065.

12 septembre, 11 h. 50.

42e D. I. à 84e bde[1].

Portez de suite 84e bde à Châlons-sur-Marne, à bifurcation cote 96 du faubourg de Marne. Les 3 groupes d'art. de la colonne principale accompagneront cette colonne. (2 gr. 46e et 1 groupe 61e). Faites reconnaître par officier itinéraire pour franchir la Marne à Châlons. Le mouvement commencera sur l'ordre du gal cdt la D. I.

Le 19e btn de chasseurs[2] suivra le mouvement de la 84e bde.

---

[1] Note du S. H. — Minute non signée conservée dans les archives de la la 42e D. I.
[2] Note du S. H. — De la 83e brigade.

Annexe n° 4066.

42e DIVISION. 12/9/14, 2 h. 15[1].

Ordre au lieut.-colonel cdt l'artillerie de la 42e division.

Amenez vos 6 dernières batteries à Châlons pour traverser la Marne et gagner Récy.
Mouvement à faire immédiatement au trot.

Je n'ai pas de nouvelles des 9 autres batteries, ni de la 84e brigade. Veuillez faire vérifier à St-Pierre-aux-Oies, si elles ont pris la direction de Châlons, et dans la négative, leur confirmer l'ordre d'y venir au trot.

Dans ce cas, vous aviseriez immédiatement le commandant de la 84e brigade de mettre ses bataillons en route sur Châlons, par le plus court, et de m'envoyer un agent de liaison (à Châlons).

Dites également au général Krien[2] de mettre en route sur Châlons les trains de combat de sa brigade.

P. O. : *Le chef d'état-major,*
DE LAMIRAULT.

Faites-moi rendre compte de l'exécution.

Annexe n° 4067.

12 septembre, 10 h. 5.

Général cdt 46[3] à Col cdt 83e[4] brigade.

La division continue sa marche en 2 colonnes sur Longevas, Courtisols.

1° *Colonne de gauche :* 85e bde, génie, artillerie;
itinéraire, ferme de Sauna, Montplaisir, point 800 mètres est de l'Epine-église.

2° *Colonne droite,* 86e, artillerie;
itinéraire, Longevas, St-Memmie.

Chaque colonne sous la protection de la cavalerie formera une avant-garde qui devra avoir traversé les bois avant que le gros s'y engage.

L'artillerie de chaque colonne mettra un groupe en surveillance dans le voisinage de la route nationale.

LANQUETOT.

---

[1] Note du S. H. — Lire 14 h. 15.
[2] Note du S. H. — Commandant la 84e brigade.
[3] Note du S. H. — Lire 43e division.
[4] Note du S. H. — Lire 86e brigade.

Annexe n° 4068.

Longevas, 12 sept., à 12 h. 30.

Ordre général 50[1].

Le 21e C. A. continue la poursuite et doit atteindre la Cheppe, Bussy-le-Château, St-Rémy-sur-Bussy, la 43e div. ayant comme objectif le front la Cheppe, Bussy-le-Château (exclu).

La cav. éclairera, en avant du front, la zone de marche de la 43e div. à l'ouest de la ligne exclue Bussy-le-Château St-Julien, St-Germain-la-Ville, à l'est de la ligne incluse la Cheppe, l'Epine Montcetz.

Les 85e et 86e bdes continueront leur marche depuis le front l'Épine, St-Julien qu'elles atteindront dans les conditions prescrites, sur le front la Cheppe, Bussy-le-Château.

La 85e disposant du chemin la Maison-Neuve, la Cheppe.

la 86e du chemin Fromagerie, Bussy-le-Château.

Art. dans chaque colonne, 1 groupe, sera porté derrière le 1er btn du gros. avec mission d'ouvrir le feu, même aux plus grandes distances, sur tout objectif pouvant se présenter, ainsi que sur les directions de marche probables de l'adversaire.

A la reprise de la marche, l'A. D. sera à la colonne de droite, et l'A. C. à la colonne de gauche.

Reprise du mouvement à 13 h. 15.

Le 3e btn de chass. étant resté soutien d'art. fournira arrière-garde de la colonne de droite.

G^al de div. avec la colonne de droite.

Le 10e btn de chass. repasse à la colonne de droite.

Annexe n° 4069.

Bussy-le-Château, 12 sept., 18 heures.

43e division à éléments variés[2].

La 43e division (21e corps français), occupe la Cheppe et Bussy-le-Château, et les pentes au sud.

Prendre garde aux méprises.

LANQUETOT[3].

---

[1] Note du S. H. — De la 43e division.

[2] Note du S. H. — Note conservée dans les archives de la 44e brigade (22e division).

[3] Note du S. H. — Commandant la 43e division (21e corps, IVe armée).

Annexe n° 4070.

Bussy-le-Château., le 12 sept., 21 h. 35.

Général cdt 43e D. I. à gal cdt 21e C. A.

Compte rendu.

L'ordre de stationnement n° 60 pour le 12 sept. me parvient à 21 henres à Bussy-le-Château, où je suis, conformément à vos ordres me prescrivant d'atteindre la ligne Bussy, la Cheppe.

A la fin de la marche la 43e div. est intervenue, par ses feux, dans un combat livré par la droite de la IXe armée; la 85e brigade, en particulier, a eu devant elle 800 h. de toutes armes battant en retraite.

En raison de la nuit, du mauvais temps, et de l'état exceptionnellement mauvais des routes chaque colonne s'est cantonnée dans les villages qu'elle avait comme objectifs respectifs; de ma personne je me trouve à Bussy-le-Château au lieu de Courtisols qu'indique votre ordre de stationnement.

J'ai l'honneur de vous envoyer ce compte rendu par une estafette de cav., le trajet en automobile étant très difficile et ayant exigé 3 h. 1/2 pour l'officier de liaison qui m'a apporté vos ordres.

Mes troupes seront prêtes à marcher demain à 5 heures.

LANQUETOT.

Annexe n° 4071.

VIe ARMÉE.

45e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Q. G. Longpont, le 12 septembre 1914, 4 heures.

Ordre d'opérations n° 29 pour la journée du 12 septembre.

I. — L'armée allemande semble continuer sa retraite vers le nord. Si une arrière-garde a pris position, au sud de l'Aisne, la VIe armée l'attaquera avec la plus grande énergie pour la jeter dans la rivière. Si au contraire, la résistance allemande se produisait derrière l'Aisne, les A. G. passeraient la rivière sous la protection de toute l'artillerie disponible, pour prendre pied sur les hauteurs de la rive nord.

II. — La 45e division attaquera dans la direction générale Ploisy, Soissons, Terny-Sorny. Elle aura à sa droite l'armée anglaise; à sa gauche le 5e groupe de D. R. dont la division de droite a comme axe de marche la Croix de Fer, grand'route de Soissons, Bois-Roger, Chavigny, Juvigny.

III. — La 45e division marchera par brigades accolées, la 90e à gauche, la 89e à droite, la brigade de tirailleurs indigènes en réserve derrière la 90e.

Axe de marche des brigades :

— 90e D. I., Ploisy, Courmelles, grand'route de Soissons, Terny-Sorny, ferme Beaurepaire.

— 89e B. I., Vauxcastelle, Léchelle, Visigneux, Noyant-et-Acomin, Arbre de Bourges, pont du chemin de fer du faubourg de Reims.

La route Chaudun, Villemontoire sera franchie à six heures par la 90e brigade, à six heures trente par la 89e bde. La brigade de chasseurs indigènes restera provisoirement à Chaudun.

Premier objectif : la 90e B. I. s'emparera d'abord de la croupe au S. O. de Berzy-le-Sec, 142 (carrière), afin de conquérir une position d'artillerie permettant d'appuyer la marche de la 89e B.I. sur l'Arbre de Bourges. La 90e B. I. stoppera ensuite, pendant que toutes les batteries seront employées pour appuyer la 89e B. I.; elle ne s'engagera dans le couloir de Courmelles que quand les progrès de la 89e B. I. auront permis de contrebattre, de l'Arbre de Bourges, l'artillerie ennemie qui enfilerait la vallée de la Crise.

Des ordres ultérieurs seront donnés pour le passage de l'Aisne.

IV. — Le général recommande d'aller très lentement de ne pas se lancer inconsidérément à l'attaque de positions organisées, qui n'auraient pas été contrebattues par l'artillerie, et, de marcher dans des formations très diluées, surtout pour franchir les crêtes.

En cas d'arrêt sur une position conquise, elle serait mise immédiatement en état de défense.

V. — *Artillerie.* Se mettra en mesure d'appuyer le débouché de la 90e B. I. avec toutes les batteries, sauf une, qui sera mise, provisoirement à Longpont, aux ordres directs du général commandant la 89e B. I.

VI. — *Cavalerie.* Recherchera, au jour, le contact avec l'ennemi, dans la direction de Soissons, et renseignera sur ses positions dans la zone d'action de la division; renseignera sur l'état des ponts de l'Aisne, de Soissons à Venizel; assurera la liaison avec l'armée anglaise. Des renseignements devront être envoyés à 5 heures 30 à Maison-Neuve au général cdt la 90e B. I. — Un peloton sera laissé à Vauxcastelle à la disposition de la 89e B. I., un autre peloton sera à 5 heures 30 à Maison-Neuve à la disposition de la 90e B. I.

VII. — *Génie.* Une section avec la 90e B. I., deux sections avec la 89e.

VIII. — *T. C. de la division* sera à Beaurepaire (ferme) à sept heures.

IX. — *Parcs* se porteront sur Longpont, où ils seront à huit heures.

X. — Poste de commandement, à six heures 15, à Maison-Neuve.

XI. — *Liaisons* à 6 heures 15 au poste de commandement.

2e partie.

.....

Le général cdt la 45e division,

DRUDE.

Annexe n° 4072.

45e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU.

Poste de commandement Chaudun,
12 septembre, 11 heures.

Compte rendu de situation à onze heures[1].

Je tiens avec ma 89e brigade le plateau de l'Arbre de Bourges où des tranchées ont été évacuées par l'ennemi.

La 90e brigade est au bout nord du plateau de Berzy-le-Sec.

Je suis en liaison à droite avec les Anglais dont une colonne arrive en ce moment au N. de Septmonts, précédée de patrouilles dans la région de Venizel; à gauche avec la 55e division qui est à hauteur de Saconin-et-Breuil.

L'ennemi ne s'est pas encore révélé.

DRUDE.

---

[1] Note du S. H. — Adressé à la VIe armée et à la 55e division.

Annexe n° 4073.

Poste de commandement Chaudun, 12 septembre 1914, 11 heures 45.

Ordre particulier n° 46[1]

au général cdt 90e brigade.

Je reçois votre compte rendu de situation (daté : cote 142, 11 heures 30)[2].

Attendez pour vous présenter devant Soissons que l'Arbre de Bourges soit tenu par l'artillerie (toute), qui appuiera votre débouché dans la direction de la sucrerie, distillerie, le Mail.

DRUDE.

Annexe n° 4074.

Chaudun, 12 septembre 1914, 12 heures.

Ordre particulier n° 47 à 89e bde[3].

La 90e brigade marche en 2 colonnes par les deux rives de la Crise, sur les faubourgs S. O. de Soissons.

Elle a ordre de déboucher sur la grande Distillerie et le Mail.

Toute l'artillerie en position à l'Arbre de Bourges appuiera son mouvement et son débouché.

La 89e brigade marchant dans la direction générale de la gare se tiendra prête à déboucher dès que la 90e brigade aura fait tête de pont.

Je viens de donner ordre au général Quiquandon[4] de n'avancer que lorsque les colonnes voisines seront arrivées à sa hauteur.

---

[1] Note du S. H. — Donné par la 45e D. I.
[2] Note du S. H. — Cf. annexe 4130.
[3] Note du S. H. — Donné par la 35e D. I.
[4] Note du S. H. — Commandant la 90e brigade.

Annexe n° 4075.

Q. G. à Berzy, le 12 septembre, 18 heures 30.

Ordre général n° 29bis [1].

Stationnement du 12 septembre.

L'armée française borde l'aile[2] en aval de Soissons; l'armée anglaise est près d'arriver sur la rivière; des éléments de la 45e division sont entrés dans Soissons, dont tous les ponts ont été occupés.

Il s'agit, *pour le moment*, de rétablir les passages rompus et de préparer le franchissement de la rivière, qui se fera, si possible, en deux points : pour la 90e B.I. à Soissons, pour la 89e B. I. aux abords du pont du chemin de fer E. Soissons.

La direction ultérieure de l'attaque est vers le nord (Terny).

Le passage de la rivière ne sera effectué que quand la liaison des armées[3] aura été établie, et, que le général en aura donné le signal.

III. — La cie du génie divisionnaire, sous la protection d'un bataillon par brigade avec mitrailleuses, est chargée du rétablissement des ponts.

IV. — En vue d'obtenir demain une concentration de feu d'artillerie, sur les hauteurs nord de Soissons, l'artillerie divisionnaire reconnaîtra, jalonnera, fortifiera des positions de batteries à la côte 94, sud de Villeneuve-St-Germain, et sur l'éperon Ste-Geneviève sud de Orcamps. L'artillerie devra être rendue sur ces positions avant le jour.

L'artillerie lourde anglaise coopérera à l'opération.

V. — *Stationnements du 12 :*

— Q. G., Berry-le-Sec.

89e brigade, 1/2 cie de génie, dans la zone Villeneuve-St-Germain (1 bataillon), est du chemin de Soissons à Belleu, ce chemin inclus 1 bataillon et l'E.-M. de la bde à Belleu;

— 90 brigade, 1/2 cie génie, à l'O. du chemin Soissons, Belleu; E.-M. dans une des maisons au passage de la voie ferrée 1 km. O. de Belleu;

— brigade marocaine, Berzy-le-Sec, E.-M., Noyant-et-Aconin;

— Cavalerie, Noyant-et-Arconin;

— Artillerie, Belleu.

---

[1] Note du S. H. — Donné par la 45e division.
[2] Note du S. H. — *Sic*, lire l'Aisne.
[3] Note du S. H. — Liaison entre la 45e D. I., droite de la VIe armée, et l'armée britannique.

En raison du tir possible de l'artillerie allemande au cours de la nuit, on prendra toutes précautions utiles pour éviter de s'agglomérer auprès des points facilement repérables et. tous les feux de cuisine seront masqués.

— T. C.1. div.; parc, Chaudun;

T. C.2, T. R. (sections distribution) à la disposition des corps de troupe à Chaudun, Maison-Neuve à la tombée de la nuit.

Les T. R. ravitaillés aujourd'hui cantonnent à la ferme Beaurepaire (sud de Chaudun).

VI. — *Sûreté.* — Le pont de Venizel est défendu par l'ennemi (infanterie et mitrailleuses). Le front actuellement occupé sera tenu par les avant-postes de combats retranchés et organisés avec les mitrailleuses.

Liaison, à droite (89e bde), avec l'armée anglaise, vers Billy-sur-Aisne;

à gauche (90e bde), avec la 55e division, vers St-Cristophe.

Tous les cantonnements seront gardés et barricadés.

VII. — Mot : Lamoricière, Lens.

Nota. — Des avions anglais et français sillonnent actuellement la zone de nos opérations. Il est interdit, pour éviter des méprises, de tirer sur les aéroplanes.

Signé : DRUDE.

P. A. : *Le chef d'état-major,*

DOUCE.

Annexe n° 4076.

45e DIVISION.

3e BUREAU.

Au Q. G. à Berzy-le-Sec, 12 septembre, 23 h. 30.

Ordre préparatoire.

Il importe d'activer au maximum la réparation des ponts.

Il sera rendu compte immédiatement au général de division de l'état d'avancement des travaux.

Dès qu'il sera possible de jeter des éléments d'infanterie sur la rive droite de l'Aisne, on commencera le passage et une tête de pont sera formée dans les directions déjà indiquées.

Chercher à passer par surprise par des moyens de fortune, s'il se trouve des bateaux.

Le général en chef désire que cette nuit même les avant-gardes soient lancées sur la rive droite, de façon à reprendre la poursuite d'un ennemi, qui paraît retraiter au delà de l'Aisne.

Si les avant-gardes réussissent à passer l'Aisne et à prendre pied sur les hauteurs de la rive nord, le reste des troupes se tiendra prêt à suivre dès 4 heures du matin.

DOUCE.

Annexe n° 4077.

51e D. R. — 12 sept. 1914, 18 heures.

Ordre de stationnement pour le 12.

I. — La division stationnera ainsi qu'il suit :

Q. G. de la 51e div E.-M. de la 102e bde 2 régiments de 102e bde	Montbré.
3 groupes d'artillerie État-M. de la 101e bde 1 régiment de la 101e bde	Rilly-la-Montagne.
2 régiments de la 101e bde	Villers-Allerand.
Cavalerie et compagnie du génie de corps	Chigny-les-Roses.

Formations sanitaires, Mont-Chenot.

Avant-postes :

L'ennemi est signalé sur la rive droite de la Vesle.

Avant-postes (1 régiment de la 102e bde) tiendront les passages de la Vesle depuis Challerange (inclus) jusqu'au Moulin-Cliquet (inclus).

Liaison avec la 20e div. vers ferme Couraux et avec la 18e D. I. vers Cormontreuil.

1 btn réserve d'avant-poste au fort de Montbré.

Cie du génie divisionnaire poussera jusqu'à Taissy, où elle cantonnera, et aura pour mission de reconnaître et de mettre en état, si possible, les passages de la Vesle et du canal dans le secteur des avant-postes; elle fera connaître les résultats de sa reconaissance aussitôt que possible dans la nuit.

Mot : Pélissier, Paris.

Les T. R. resteront dans les cantonnements.

BOUTEGOURD.

Annexe n° 4078.

Route de Soissons à hauteur de Saconin, 13 h. 30.

Général cdt 55e[1] à général cdt 45e div.

(Reçu à 16 heures.)

Reçu votre bulletin de renseignements de 11 heures[2], à 13 h. 25. A cette heure ma situation est la suivante :

ma 1re ligne (3 bataillons) a dépassé la crête 153, 121 (Montagne de Paris) et descend les pentes conduisant à la route Soissons, Mercin, vers le faubourg St-Christophe;

2 gr. artillerie en position en arrière de 153 appuient mon attaque;

ma réserve est à hauteur du Mont-Lavé à droite et à gauche de la route;

à ma gauche, la 56e division a sa première ligne à hauteur de Vaulx.

L. LEGUAY.

Notre descente dans la vallée sera beaucoup facilitée par votre apparition dans les fonds de l'Aisne à notre côté.

Annexe n° 4079.

65e D. R.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Longchamps, 12 sept. 14, 11 heures.

Renseignements[3].

I. — Ci-joint la sacoche d'un officier allemand du 67e rgt d'inf. XVIe C.A. (Remise à l'officier de liaison).

II. — Les patrouilles d'infanterie, envoyées ce matin de Neuville, ont trouvé Issoncourt occupé (9 heures). Les hommes semblaient occupés aux corvées.

---

[1] Note du S. H. — 55e D. R.

[2] Note du S. H. — L'expression «bulletin de renseignements» est inexacte. En fait, compte rendu de situation. Cf. annexe 4072.

[3] Note du S. H. — Lettre conservée dans les archives du 3e G. D. R. (entrées).

Une reconnaissance d'officier (lieutenant Paranque, 11e hussards) signale, le matin (7 heures). 2 pelotons de cavalerie vers Issoncourt en marche sur bois le Comte montrant peu d'allant à poursuivre les patrouilles du lieutenant Paranque.

Cavaliers isolés en marche du signal d'Heippes vers le N. E.

Infanterie aux lisières N. du bois de Landlut.

Nombreux feux à Seraucourt; infanterie en stationnement.

De l'artillerie est en position sur la crête au N. O. de Seraucourt.

Général BIZOT.

Annexe n° 4080.

Général commandant 65e division à général commandant groupe divisions de réserve à Villotte.

(Villotte de Longchamps, déposé à 14 h. 30).
(Reçu de Longchamps, le 12 septembre à 15 h. 40).

Réponse à votre message ce jour 12 h. 14.

Les éléments vus dans les bois de Landlut appartiennent bien à la 65e division. Une reconnaissance du peloton de cavalerie ayant fait connaître, hier soir, qu'elle avait pu traverser bois Landlut et atteindre même bois Blandin, en passant par Issoncourt, que cette région n'était pas occupée par l'ennemi, j'ai prescrit ce matin à la 129e brigade de pousser trois petites reconnaissances de 20 hommes environ, une sur bois Landlut et bois Chanel, la deuxième par signal détruit d'Issoncourt et Rignaucourt sur Seraucourt, la troisième par Issoncourt sur Heippes.

La 1re a vu seulement quelques cavaliers dans le bois, qui cherchaient à emmener nos caissons un à un; de nombreux blessés français et allemands se trouvaient dans le bois.

La 2e a vu, dans Issoncourt, une compagnie allemande, qui se dirigeait ensuite vers le signal détruit.

Ces deux reconnaissances sont rentrées : la 3e ne l'est pas encore.

Sur tout le front de la division l'ennemi ne s'est manifesté aujourd'hui que par une douzaine de coups de canon. On a signalé en outre que, vers 2 heures, une forte colonne ennemie remontait de Courcelles sur Amblaincourt. L'artillerie de la division a exécuté un feu progressif sur l'arbre de Courcelles. A notre droite l'artillerie de la 67e division a également ouvert le feu à plusieurs reprises et maintenant encore à l'instant où je téléphone.

Annexe n° 4081.

71e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

P. C. Rambervillers, 12 septembre, 8 h. 30.

Situation de la 71e division à 8 h. 30.

141e Brigade. — A pris pied, par ses éléments de droite, au château de Villers et progresse, par ses éléments de gauche, dans la direction du front bois de la Haie-la-Rousse bois de la Horne.

142e Brigade. — A atteint le front Ménil-sur-Belvitte, Nossoncourt.
1 rgt disponible va être porté vers Monplaisir (1.500 S. E. d'Anglemont.)

Le général cdt la 71e division.
Signé : KAUFMANT.

Annexe n° 4082.

71e DIVISION.

ÉTAT-MAJOR.

Rambervillers, 12 septembre, 9 h. 45.

Ordre général n° 30 [1].

I. — L'ennemi a abandonné sans résistance la ligne Ménarmont, Bazien, Ste-Barbe.

II. — La 71e division va se porter sur la Meurthe, sur le front Glonville (liaison avec le 8e C. A.) et la Chapelle (liaison avec le corps provisoire, qui a pour objectif Raon-l'Étape.

III. — La 142e brigade, à droite, disposant de la route de Ménil à Baccarat et du chemin qui part de Ste-Barbe, pour atteindre la Meurthe par le bois de la Moncelle, se portera sur la Meurthe, en cherchant à s'emparer des ponts de Baccarat et en se liant avec le corps provisoire à la Chapelle.

---

[1] Note du S. H. — Cf. Ire armée. Ordre général n° 33, annexe 3255.

La *141*[e] brigade, à gauche, se portera sur le bois de Reuil, par la route de Bazien remontant vers le nord par les bois de Glonville. Liaison avec 8e C. A. à Fontenoy-la-Joute et Glonville.

Le 170[e][1] se portera sur Ménil avec avancées vers le bois de la Pêche.

IV. — *Artillerie.* — Les 2 groupes du 62e seront mis à la disposition de la 142e brigade.

Le groupe Domeau, du 4e, à la disposition de la 141e bde.

L'artillerie de 95 et, si possible, les 155 C. T. R. seront rassemblés au sud de Ménil.

Les mouvements des batteries de 75, 95 et 155 ne seront faits qu'au moment où l'infanterie aura bouclé les hauteurs rive gauche de la Meurthe.

V. — *Cavalerie.* — L'escadron réservé, à Montplaisir, poussera de suite sur Baccarat, et renseignera sur Brouville, Montigny, Vacqueville, Bertrichamps.

VI. — *Renseignements sur l'ennemi et les corps voisins.* — Le 8e C. A. est encore arrêté devant Magnières et St-Pierremont à 9 heures.

Aucun ennemi n'est signalé en ce moment devant le front de la 71e division.

Le colonel cdt la 141e brigade fera occuper Ménarmont, de façon à menacer le flanc gauche ennemi, qui paraît tenir devant la 16e division.

Aucun renseignement du corps d'armée provisoire qui est à notre droite.

VII. — Poste de commandement de la division : Montplaisir;
— de la 142e bde, ouest de Ste-Barbe;
— de la 141e, Bauzien.

VIII. — Liaisons télégraphiques : Rambervillers, Montplaisir (1 poste); bois de la Pêche (1 poste) et Deneuvre, si possible (1 poste). A établir par le détachement télégraphique.

IX. — Les T. C. 2 des corps restent sur leurs emplacements.
T. C. de la division : sortie sud de Rambervillers.
T. R. (distribution et réserve); tête à Rambervillers;
141e brigade le long de la route de Vomécourt;
142e brigade le long de la route de Destord.
Toutes les voitures défilées aux vues des avions.
C. V. A. D. à Vomécourt.

---

[1] Note du S. H. — Régiment actif d'Epinal.

Annexe n° 4083.

Baleycourt, le 12 septembre, à 15 heures.

Général commandant 72e division à colonel Bagès du 164e à Lemmes.

Le détachement léger du 164e régiment, appuyé par une batterie de 75, qui arrivera à Lemmes vers 17 heures, et sera placée sous les ordres du colonel Bagès, fera une opération vers Souilly, et s'efforcera ensuite d'agir sur les plateaux N. O. de Rambluzin par son canon.

L'infanterie ne devra pas dépasser les lisières sud des bois d'Hargueule, Demangelieu et Vauzeljotel. Il devra rester des replis à Lemmes et Senoncourt.

L'opération sera terminée à la nuit, et le colonel Bagès dirigera, alors, la batterie sur Nixéville et reprendra ses emplacements à Lemmes, Senoncourt.

L'opération étend et complète l'entrée en action du 95.

Ne pas prendre de sac.

HEYMANN.

Demander une compagnie au bataillon de la Queue de Mala.

Annexe n° 4084.

Baleycourt, le 12 septembre à 15 heures 45[1].

Général commandant 72e division, à général commandant 108e brigade.

Ci-joint un ordre du gouvernement relatif à une opération à faire, vers l'ouest, en combinaison avec le commandant de la position de Sivry-la-Perche.

Le général commandant la 108e brigade est chargé de l'exécution. Il disposera à cet effet, en plus de ses troupes disponibles, du bataillon du 303e de Nixéville et d'un groupe de deux batteries de 75 de Nixéville.

Il fera connaître, au commandant de Sivry-la-Perche, ses dispositions et notamment l'heure à laquelle le mouvement commencera au-delà du ruisseau de Rampont.

---

[1] Note du S. H. — Minute, sans signature, conservée dans les archives de la 72e division.

Annexe n° 4085.

Message téléphoné[1].

Général commandant 72e division, à commandant de 108e brigade, Nixéville.

L'opération, vers l'ouest, en combinaison avec le groupe de Sivry-la-Perche, aura lieu demain 13, conformément à des ordres nouveaux qui seront donnés dans la matinée.

Signé : HEYMANN.

Annexe n° 4086.

Le 12 septembre, à 13 h. 50.

Message téléphoné.

D. R. de Toul[2] *à IIe armée.*

(Transmis par officier d'E.-M. 73e div., reçu par cdt Jacquand.)

La 73e div. est en position d'attente et va se décider à attaquer l'ennemi qui attaque Troyon. Nous avons pris des mesures pour anéantir, avec l'artillerie de campagne et avec l'artillerie lourde, qui va nous arriver, l'artillerie qui tire sur Troyon. Notre artillerie de campagne a déjà mis à mal 3 pièces d'A. L. allemande.

La 73e D. R. va se porter en avant dans un moment, si, d'ici là, il ne se présente pas de tâche plus urgente.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 72e D. R. parmi les pièces du *12* septembre.

[2] Note du S. H. — 73e D. R.

Annexe n° 4087.

12 septembre, 19 heures.

Message téléphoné.

73e D. R. à IIe armée.

(Transmis par cap. E. M., 73e D. R; reçu par cdt Jacquand.)

Situation à 18 heures.

Gros du détachement à St-Mihiel.

A. P. poussés sur le ruisseau des Loges, en avant du front.

Fort détachement de 2 btns et 2 bies vers forêt de Marcaulieu, pour assurer la liaison avec la IIIe armée, qui devait se porter en avant et être prête à une intervention au fort de Troyon.

Actions d'artillerie dans la journée; contre batteries ennemies établies au S. de la forêt de la Montagne : les batteries allemandes ont été atteintes, au moins en partie.

Annexe n° 4088.

C. A. C.

D/2[1].

Ecriennes, 12 sept., 5 h. 45

Ordre d'opérations.

Le 22e rgt enverra reconnaître rapidement si les ponts de Vitry-en-Perthois sont détruits. S'ils le sont, il attendra des ordres lorsqu'il sera arrivé à Plichancourt.

S'ils ne sont pas détruits, il passera par Vitry-en-Perthois et St-Quentin et rejoindra à Bassuet la colonne de la div. dans laquelle on lui indiquera sa place.

Le gr. Noel suivra le 22e rgt.

Le 4e rgt passera aux ponts de Brusson et de Ponthion, dès qu'ils seront rétablis par la cie du génie, et formera ensuite l'avant-garde de la div. par Outrepont, Changy,

---

[1] Note du S. H. — 2e division d'infanterie coloniale.

Bassuet, Bassu, Vanault-le-Châtel (partie ouest), Bussy-le-Repos, Contault et Noirlieu.

Il sera immédiatement suivi du groupe d'artillerie. Puis viendra le 8e rgt suivi du second groupe. Le 24e rgt suivra le 2e gr. d'art. Le 22e prendra la queue de colonne. Le peloton div. de cavalerie continuera d'éclairer la marche du 4e.

Poste de cdt du général de div. Favresse-et-Tournay, lisière ouest, à partir de 7 h. matin., puis Brusson, à partir de 8 heures. Le Gal se tiendra ensuite entre les 2 brigades.

Le général cdt la 2e division,

LEBLOIS.

Annexe n° 4089.

Ponthion, 12 septembre, 8 h. 20.

2e division à 3e division.

Reçu votre situation de 7 h. 25.
Mon A. G. a dépassé Changy sans incident, se dirigeant sur Bassuet.
La tête du gros de la div. atteint Ponthion.

Le général cdt la 2e division,
P. O. : *L'officier d'état-major,*

VILLAIN.

Annexe n° 4090.

Près de Changy, 12 septembre, 9 h. 30.

Réponse à communication de 8 h. 45.

L'avant-garde de la 2e div. arrive à Bassuet avec sa tête, mais comme il faut faire une halte pour faire rejoindre l'artillerie, je ne compte pas qu'elle sera sur Bassu avant 11 heures. Elle continuera sans arrêt sur Vanault-le-Châtel de manière à déborder Vanault-les-Dames.

LEBLOIS[1].

Note du S. H. — Général commandant la 2e division d'infanterie coloniale.

Annexe n° 4091.

Bassu, le 12-9-14, 13 h. 15.

Gal cdt 2e div. à gal cdt 3e div. coloniale.

Mon avant-garde a atteint Vanault-le-Châtel sans incident.

La tête de mon gros est à Bassu. Toute la colonne fait en ce moment une grand'halte et se remettra en marche à 13 h. 45.

LEBLOIS.

Annexe n° 4092.

Expédié le 12 sept. à 4 h. 30.

Ordre d'opérations pour la journée du 12.

I. — L'armée poursuivra demain[1] l'ennemi qui se retire vers le nord. A droite le 2e corps, par les ponts de Bignicourt et de Pargny, marchera dans la direction de Charmont; à gauche le 12e corps, par les ponts de Vitry et en aval, poursuivra dans la direction Vanault-le-Châtel, Somme-Yèvre. Le corps colonial marchera dans la direction générale Possesse, Noirlieu.

II. — La 3e division par le Buisson, Heiltz-l'Evêque, Doucey, Vanault-les-Dames sur Possesse.

La 2e division par Brusson, Bassuet, Vanault-le-Châtel, cote 160, Bussy-le-Repos, Noirlieu.

La 5e bde sur Ponthion, Outrepont, prête à appuyer l'une ou l'autre division.

III. — Composition de la colonne (P. I., pont du Buisson):

avant-garde (colonne Lamolle[2]).

	passage au P. I.
1/2 peloton, 6e dragons, 7e rgt et cie du génie	5 h. 30.
distance avant-garde : 2 km. 500.	
Gros 1 btn du 2e régt	6 h. 30
2 groupes art. de corps	6 h. 40
2 btns du 2e rgt	7 h. 10
1er rgt	7 h. 25
3e rgt par Thièblemont Favresse	8 h. 00

[1] Note du S. H. — Il s'agit du 12, l'ordre ayant été rédigé le 11 au soir.

[2] Note du S. H. — Commandant la 3e brigade d'infanterie coloniale.

IV. — L'échelonnement entre avant-garde et gros est réglé de manière que l'A. G., prenant pied dans la région de Doucey, assure au gros la possibilité de manœuvrer à l'abri des hauteurs.

V. — L'escadron de cav. div. se portera, aussitôt son arrivée par Doucey. Vanault-les-Dames, Possesse, sur Saint-Mard. Il éclairera sur Bassu, Vanault-le-Châtel Bussy-le-Repos, Remicourt et sur Charmont, Sommeilles.

VI. — Le général de division marchera en tête du gros avec le 1er échelon du Q. G.

VII. — Allègement de l'infanterie.

8 voitures par régiment, 2 voitures pour cie du génie, 14 à la disposition du cdt des T. R.

Chaque régiment fournira 2 conducteurs par voiture, rassemblés à Favresse à 9 heures, aux ordres du lieut.-colonel Deviterne pour se rendre à Orconte, où le 3e rgt enverra directement ses conducteurs.

Le général cdt la 3e division,

G. LEBLOND.

Annexe n° 4093.

N° 1.

1 km. S. Heiltz-l'Evêque, 12 sept. 1914, 7 h. 25.

3e division à 2e division[1].

L'avant-garde de la 3e div. vient d'atteindre Heiltz-l'Evêque sans incidents. Le gros de la colonne débouche de le Buisson. L'ennemi n'est pas signalé devant nous jusqu'à Doucey et Vanault-les-Dames.

Le général Goullet a pris ce matin le cdt de la 3e division.

Le lieut.-colonel Jannot est conservé comme chef d'É.-M. jusqu'à la fin de la journée et rejoindra le 24e rgt ce soir.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

G. JANNOT.

---

[1] Note du S. H. — D'infanterie coloniale.

Annexe n° 4094.

Route entre Heiltz-l'Evêque et Vanault, le 12 sept. à 8 h. 45.

Général cdt 3e div. à cdt A. G.

I. — Vanault-les-Dames est signalé occupé par de l'infanterie et de la cavalerie, peut être de l'artillerie (ce dernier renseignement probable d'après traces fraîches).

II. — En attendant de connaître la situation des colonnes voisines, l'avant-garde prendre toutes ses dispositions pour permettre l'engagement de la division.

III. — En conséquence l'avant-garde se déploiera sur le front Rosay.....[1], du moulin de Bassu en se couvrant, à droite, vers l'étang de Carpière, pour assurer le débouché de la division dans la région de Vavray (Petit et Grand), son artillerie s'installant sur la ligne générale moulin de Bassu, four à chaux, cote 147, en vue d'appuyer l'attaque sur Vanault-les-Dames.

IV. — Le cdt de la division transporte son poste de commandement à Vavray-le-Petit sortie est.

GOULLET.

Au cas où l'artillerie verrait des colonnes en retraite, ne pas hésiter à ouvrir le feu sans engager l'infanterie.

Annexe n° 4095.

2 km. S. O. Vanault-les-Dames, sur la grand'route, 12 sept., 10 h. 40.

Général 3e division à général 2e division.

Reçu votre communication de 9 h. 30. Vanault-les-Dames a été évacué. Je continue à pousser en avant. La tête du gros de ma colonne atteint en ce moment la grand'route au nord de Doucey.

P. O. Le capitaine d'état-major,

DOUCET.

---

[1] Note du S. H. — Un mot illisible.

Annexe n° 4096.

12 septembre, route de Vanault, 14 heures.

G^al cdt la 3e div.[1] *à cdt de l'A. G.*

Dépassez Possesse avec toute votre avant-garde et prenez position pour couvrir le gros, qui va faire une grand'halte sur la route dès que sa tête aura dépassé St-Jean-devant Possesse de 1 km.

Je me tiens à la mairie de St-Jean-devant-Possesse.

GOULLET.

Annexe n° 4097.

St-Jean-devant-Possesse, le 12 sept., 14 h. 45.

G^al cdt la 3e division à général cdt le C. A. C., Thièblemont-Farémont.

Avant-garde a dépassé Possesse et pris position pour couvrir le gros, qui fait une grand' halte au sud de St-Jean-devant-Possesse, en colonne de route.

Demande instructions pour la suite de la mission à remplir et le stationnement, les objectifs fixés par l'Ordre général n° 41, ayant été atteints par la 3e division.

Encore aucun contact avec l'ennemi sur la route suivie.

Les derniers éléments d'une colonne, paraissant être une division, ont (au dire des habitants) quitté St-Jean-devant-Possesse pour Possesse, ce matin à 8 h.

GOULLET.

Annexe n° 4098.

St-Jean-devant-Possesse, 12 sept. 1914.

I. — L'ennemi a retraité devant le corps d'armée qui n'a encore repris le contact qu'avec de petites fractions de cavalerie.

II. — La division va stationner sur la ligne de marche, encadrée, à droite, par le 2e C. A. à gauche, par la 2e division (Vanault-le-Châtel).

---

[1] Note du S. H. — Coloniale.

III. — Exécution — Q. G. du C. A. Vanault-les-Dames; Q. G. de la 3e D. I., à St-Jean-devant-Possesse : 1re brigade (Guérin) à St-Mard-sur-le-Mont avec la cav et la cie du génie;

3e brigade (Lamolle) Possesse, sauf un btn (le dernier) avec le Q. G. de la 3e D. I., l'A. C. et le génie de corps.

IV. — Sûreté. — Ligne de résistance des avants-postes :

Pont Cante route de Givry-en-Argonne (liaison avec le 2e C. A), ferme de la Lieue cote 187 exclue (liaison avec la 2e div).

Les troupes prêtes à partir demain à 4 heures.

V. — T. C. (brancardiers) à St-Jean-devant-Possesse.

VI. — Mot sera donné ultérieurement.

Signé : GOULLET[1].

P. A. : *Le chef d'état-major,*

THIRY.

Annexe n° 4099.

St-Jean-devant-Possesse, 12 septembre, 17 h. 15.

Ordre complémentaire au commandant de la 1re brigade.

Par ordre du C. A. la 3e div étendra sa ligne d'avant-postes vers l'est, par le petit bois à 1.500 m. N. E. de St-Mard-sur-le-Mont, sur la route de Givry-en-Argonne, coude de la route de St-Mard au Châtelier à 2.000 m. de St-Mard et ferme de Rotomchamp (2.000 m. E. de St-Mard), où sera cherchée la liaison avec le 2e C. A.

GOULLET[1].

---

[1] Note du S. H. — Général commandant la 3e division d'infanterie coloniale.

Annexe n° 4100.

C. A. C.

3e DIVISION.

St-Jean-devant-Possesse, 12 sept. 1914, 17 h. 45.

Compte rendu[1].

« Le général Cordonnier[2] avec un btn d'inf. et un groupe d'art. cantonnent à Possesse; il prétend que Possesse et St-Mard-sur-le-Mont sont sur la ligne de marche du 2e C. A. ».

Compte rendu du lieut-colonel cdt le 3e régiment.

Demande à être fixé exactement sur zone cantonnement et ligne de marche déterminées par l'armée.

GOULLET[3].

Annexe n° 4101.

12 septembre, 10 heures.

Renseignement.

L'avant-garde a un btn déployé à cheval sur la route, un btn près d'atteindre la cote 210, le 3e bataillon au nord de Doucey.

L'artillerie se porte en avant prête à appuyer le mouvement sur Vanault-les-Dames.

Le colonel cdt l'A. G. se plaint de l'absence de cavalerie et de ce que les renseignements envoyés au général de division ne lui sont pas communiqués au passage. Prière ne pas employer les cyclistes pour porter les ordres à cause de l'encombrement des routes.

DUBUISSON[4].

(Au général cdt la 3e division.)

---

[1] Note du S. H. — Minute conservée dans les archives de la 3e division d'infanterie coloniale.
[2] Note du S. H. — Commandant la 3e division d'infanterie.
[3] Note du S. H. — Général commandant la 3e division d'infanterie coloniale.
[4] Note du S. H. — Officier de l'état-major de la 3e division d'infanterie coloniale.

Annexe n° 4102.

10 h. 25.

Compte rendu[1].

Vanault-les-Dames occupé par infanterie de ligne française (2e corps).
Commandant de l'avant-garde fait reprendre la marche laissant 2 cies à la cote 210.

DUBUISSON[2].

L'escadron de chasseurs d'Afrique dépasse l'A. G.
Des dragons français sur notre gauche à notre hauteur, mais quelques coups de fusil sur des cavaliers ennemis.

(Général commandant le 3e D. I. C.)[3].

Annexe n° 4103.

Vanault-les-Dames, 12 sept., 11 h. 15.

Compte rendu.

Pointe d'A. G. 3e division arrive Vanault-les-Dames, occupé par 51e inf.; chasseurs d'Afrique dans les jambes de l'infanterie. Colonel cdt l'A. G. demande s'il y aura une grand'halte.

DUBUISSON[2].

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 3e division d'infanterie coloniale parmi les pièces du 12 septembre 1914.
[2] Note du S. H. — Officier d'état-major de la 3e division d'infanterie coloniale.
[3] Note du S. H. — Destinataire.

Annexe n° 4104.

Grande route, 800 m. sud de Possesse, 13 h. 30[1].

Compte rendu.

Possesse est libre. La pointe d'A. G. s'y engage.
Le rgt s'établit en halte gardée — le btn de tête tient Possesse.
2 btns à 800 m. au sud.
L'artillerie cherche une position d'où appuyer le rgt.
Le colonel cdt l'A. G. estime qu'il serait bon de relever le 7e rgt, qui depuis 3 jours est en 1re ligne, et, de regrouper la 3e brigade. Quelques coups de fusil sur notre droite.

DUBUISSON[2].

(Général commandant 3e division[3].)

Annexe n° 4105.

DIVISION DU MAROC. — Plivot, le 12 septembre 1916, 13 heures 30.

ÉTAT-MAJOR.

Compte rendu[4].

A 1 heure 30, la situation de la division est la suivante :

— brigade Blondlat[5], Tours-sur-Marne, passe la Marne, homme par homme, au barrage d'un moulin;

— brigade Cros[6], vient de recevoir l'ordre de se porter du sud-ouest de Plivot à Bisseuil où une passerelle est construite par les soins de l'artillerie;

— 2 batteries d'artillerie, en surveillance au sud de Bisseuil, et 3 au sud de Tours; le reste de l'artillerie rassemblé au sud de Plivot;

— la compagnie du génie à Tours.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

DE LA BRUYÈRE.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 3e division d'infanterie coloniale parmi les pièces du 12 septembre.
[2] Note du S. H. — Officier de l'état-major de la 3e division d'infanterie coloniale.
[3] Note du S. H. — Destinataire.
[4] Note du S. H. — Conservé dans les archives du 9e C. A. (entrées).
[5] Note du S. H. — 1re brigade de la D. M. (général Blondlat).
[6] Note du S. H. — 2e brigade de la D. M. (lieutenant-colonel Cros).

Annexe n° 4106.

DIVISION DU MAROC. Tours-sur-Marne, 12 septembre.

Compte rendu de fin de journée[1].

Journée du 12 septembre.

La division du Maroc stationnée, dans la nuit du 11 au 12 septembre, dans la région Flavigny (Q. G.), les Istres-et-Bury, Plivot (A. G.), doit se porter, dans la journée du 12 au nord de la Marne.

Les ponts de Bisseuil et de Tours-sur-Marne avaient été détruits par l'ennemi depuis le 11 au matin (9 heures pour le pont de Tours). Les reconnaissances faites de ces ponts avaient démontré que le passage à Tours-sur-Marne était très long à rétablir, que celui de Bisseuil pouvait être plus vite réparé par des moyens de fortune, la brèche n'ayant que 12 mètres. Par suite d'une erreur, les travaux du génie commencèrent d'abord à Tours, alors qu'il était plus urgent de construire rapidement une passerelle à Bisseuil, pour le passage des T. C. et des T. R. L'artillerie commença le travail à Bisseuil; une compagnie de génie de corps vint, vers 16 heures, continuer la construction sous la direction du colonel commandant le génie du C. A.

L'infanterie de la division du Maroc a passé la Marne à Tours-sur-Marne, sur le barrage du moulin et, à Bisseuil, sur la passerelle en construction. L'artillerie divisionnaire et la cavalerie, ainsi que l'ambulance, ont passé la Marne à Condé-sur-Marne.

Vers 16 heures, tous les éléments de la division, sauf les voitures des T. C. d'infanterie et les T. R., étaient sur la rive droite de la Marne.

Il n'est pas encore possible de fixer l'heure à laquelle ces voitures seront sur la rive droite.

En fin de journée, la division stationne de la façon suivante :

— Q. G., Tours-sur-Marne;
— brigade Cros, Tours-sur-Marne;
— brigade Blondlat, (avant-garde) Bouzy, Ambonnay, Trépail (avant-postes);
— artillerie divisionnaire, Ambonnay;
— ambulance et brancardiers, à Tours sur Marne;
— cavalerie, Trépail.

---

[1] Note du S. H. — Conservé dans les archives du 9e C. A. (entrées).

Renseignements. — Une patrouille du 9e chasseurs à cheval[1] a signalé l'évacuation de Tauxières-Mutry, où, hier, auraient stationné : 1 rgt. d'infanterie, 1 groupe, de la cavalerie, et le Q. G. du général de Moltke. Les troupes auraient évacué le village, en y abandonnant du matériel.

Ci-joint[2] un bulletin de renseignements du Gal Blondlat.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

DE LA BRUYÈRE.

Annexe n° 4107.

Off. p. Neuves-Maisons, de Apremont, 9 heures 45[3].

Copie de télégramme officiel.

Général commandant 2e D. C. à général commandant IIe armée, Neuves-Maisons; à général commandant 73e D. R., St-Nicolas; à gouverneurs Toul, Verdun; à commandant fort Liouville.

La 2e D. R.[4] a attaqué ce matin sur Maizerais à[5]. L'attaque s'est prolongée jusqu'à 7 heures 10, moment où l'ennemi, qui avait montré 3 compagnies et 2 batteries (une de 77 et une de 105), a été refoulé vers Essey, cote 278. Sur cette crête se trouvait l'artillerie précitée. Le feu ennemi dans cette direction a complètement cessé à 7 heures 15. Une attaque ennemie (une batterie et 3 sections de mitrailleuses) s'est révélée sur l'axe Flirey, Seicheprey. Le feu de l'artillerie ennemie a été éteint à 7 heures 15. Son attaque sur Beaumont paraît enrayée. Quelques coups de canon ennemi viennent d'être tirés entre le bois du Jury[6] et bois de la Sonnard[7] sur Richecourt. La 2e D. C. tient le front St-Baussant, Xivray, face au N. O. et S. E.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 17e C. A. (IVe armée).
[2] Note du S. H. — Non publié.
[3] Note du S. H. — Pièce parvenue à la IIe armée le 12 septembre 1914 à 11 heures (IIe armée, courrier).
[4] Note du S. H. — Lire : « 2e D. C. ».
[5] Note du S. H. — Un mot illisible. D'après le journal des marches et opérations de la 2e D. C., il faut lire : « à 3 heures 30 ».
[6] Note du S. H. — N. E. de Beaumont.
[7] Note du S. H. — Est de St-Baussant.

Annexe n° 4108.

Le 12 septembre, 19 heures.

Message téléphoné,

transmis par un sapeur, reçu par officier interprète Guiard.

Général commandant 2e D. C. à général commandant IIe armée.

En fin de journée, la 2e D. C. tient la ligne générale Xivray, Marvoisin, Rambucourt, organisée en centre de résistance par le génie.

Les détachements occupent Heudicourt, Montsec, dans le but de relier la 2e D. C, à la droite de la 73e division.

Les gros cantonnent pour la nuit à Apremont (Q. G.), St-Agnant, Liouville.

Les renseignements du combat prouvent que le couloir Xivray, Saint-Baussant, est repéré par l'art. allemande; que la région Flirey, bois de Mort-Mare est occupée par la cavalerie bavaroise (5e bde, 6e chevau-léger) et de l'artillerie avec soutien d'infanterie.

Le général commandant la 2e D. C. estime difficile de progresser au nord, avant que la 73e division ait produit son effet sur la direction Vigneulles-les-Hattonchâtel. Les pertes d'aujourd'hui sont d'environ 30 hommes hors de combat, dont 1 officier.

Annexe n° 4109.

2e D. C.

ÉTAT-MAJOR.

3e BUREAU

N° 54.

12/9/1914.

Ordre préparatoire

pour la journée du 13 septembre[1].

Demain, la 2e D. C. liera son action à celle de la 73e D. R., qui doit opérer de la région Chaillon, Heudicourt, vers Vigneulles-les-Hattonchâtel.

La division sera rassemblée, pour 6 heures 30, à l'O. de Bouconville (emplacement

[1] Note du S. H. — Cf. IIe armée, 2577 (annexe n° 3760) et 73e D. R. Ordre général n° 61 ,13 septembre 1914 (annexe n° 4617).

indiqué sur le terrain, artillerie sur la route), sous la protection des détachements de Heudicourt, Montsec, Xivray, Rambucourt, Bouconville, qui resteront en place jusqu'à nouvel ordre.

Une batterie de la 2e D. C., sous la protection d'un escadron de la 12e bde de dragons, rendue à Montsec, pour 6 heures 35; même mission que ce soir.

T. C., sur la grand'route; tête à l'embranchement de la route de Loupmont.

Mot : Ney, Nancy.

Poste de commandement du général commandant la 2e D. C., Bouconville, à partir de 6 heures 30.

Q. G., maintenu à Apremont.

Annexe n° 4110.

3e D. C. 12 septembre, 14 heures.

A l'état-major VIe armée.

Hier, venant de Baron nous avons appris qu'une colonne ennemie, se dirigeait sur Compiègne et qu'elle y était entrée vers 14 heures. Nous sommes arrivés, par la Croix-St-Ouen dans la forêt, en vue de Compiègne, vers 16 heures et avons tiré quelques coups de canon.

Le canon allemand m'a répondu. Nous sommes revenus cantonner à Saintines, hier et aujourd'hui 12 septembre, comptons arriver ce soir vers Carlepont (10 km sud de Noyon). Les renseignements du jour indiquent que Compiègne est évacué.

P. O. : *L'officier de liaison,*

Signé : DUMESNIL.

Annexe n° 4111.

7e DIVISION [1].

(CAPITAINE COCHET [2].)

Communication téléphonique.

1° A l'est du bois d'Ahaye, postes d'infanterie allemande.

A l'est du bois Blandin, autres bivouacs d'infanterie et environ 4 pièces en position; de l'artillerie lourde allemande s'est dévoilée, tirant sur nos reconnaissances, sur la croupe E. d'Issoncourt.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la IIIe armée (E. M., 3e bureau, entrées). La même communication est adressée par la 7e D. C. au 3e G. D. R. et à la 67e D. R.

[2] Note du S. H. — Officier de l'E. M. de la IIIe armée, qui a reçu la communication.

Des troupes d'infanterie française marchaient de Neuville sur le bois Landlut qu'elles atteignaient à 8 heures.

2° Entre Heippes et la Meuse, dans la matinée :
de l'infanterie allemande dans tranchées 1 km. de Rambluzin;
batterie lourde, cote 299 au N;
nombreuses patrouilles infanterie et cavalerie dans les bois de Récourt et Aspurt (?);
canonade sur la Meuse à Villers-sur-Meuse;
vers 11 heures toutes ces forces se replient vers l'ouest : Rambluzin est évacué; tranchées et batteries 299 disparues.
Dans village de Rambluzin pris une patrouille du 17° uhlans.
Trouvé 3 blessés du 130° d'infanterie.
7° D. C. en ce moment vers Courouvre. Reconnaissances vers le bois de Souilly. Le mouvement vers le nord va être poursuivi.

Annexe n° 4112.

Cantonnement du 12 sept[1].

Charmont : E.-M. et 1 btn du 128°, partie N. du village;
E. M. 2 btns et 2 cies du 72°, centre du village, gardant les issues (vers Possesse, la ferme Mangarnier, Villers-le-Sec);
2 cies à la ferme des Bourgeois;
1/2 esc. et 2 groupes d'art, dans la partie S. du village.
Poste central 72°, sur la place de la Mairie.
E. M. 5° brigade chez Mme Rollet, rue de l'église.
Chaque corps détachera auprès du général de brigade 1 cycliste pour la communication des ordres.

Le cdt Caumel du 72°, major de cantonnement.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives de la 5° brigade d'infanterie.

Annexe n° 4113.

3e BUREAU. Lessart-l'Abbesse, 12 sept., 2 h. 30.

Le Gal cdt la 16e bde au gal cdt le 4e C. I.[1].

Pour faire suite au compte rendu adressé par le cdt Somon au cdt le C. A.[1], j'ai l'honneur de vous rendre compte que l'A. G. est reconstituée et que mes ordres sont donnés pour attaquer ce matin avec tous ses éléments le village de Pierrefonds.

P. O. : *L'officier d'état-major,*

(*Illisible.*)

(Reçu à 7 h. 10, 12 septembre.)

Annexe n° 4114.

Poste de commandement. 10 h. 30[2].

Général cdt 23e brigade à général cdt 12e D. I.

Je vous transmets les renseignements donnés par le commandant du 54e R. I., d'après lesquels le bois du Père Bœuf et le petit bois à l'ouest du moulin de l'Étang, sont occupés par l'ennemi.

Les Merchines ferme, et la croupe 266 ainsi que les croupes au sud du chemin de fer ont été retranchées par l'ennemi, qui occupe également les croupes entre 267 et Vaux-Marie. J'ai transmis tous ces renseignements à l'artillerie du secteur avec laquelle je suis en liaison.

Les pluies de ces dernières nuits ont fait fléchir l'état sanitaire. On signale beaucoup de diarrhées, coliques, vomissements.

Je n'ai point de renseignements précis sur la situation de la 40e division.

J'autorise le chef de bataillon commandant 54e R. I. à donner un commandement au lieut Decourbe, officier d'approvisionnement. Cet officier sera remplacé par l'adjudant qui lui est adjoint, jusqu'à ce que la situation du moment soit dénouée.

Ci-joint des pattes d'épaule prises sur l'ennemi. Il semble que les troupes qui sont devant nous en ont relevé d'autres. qui occupaient précédemment les tranchées, autant qu'on en peut juger par les numéros des régiments.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3647.

[2] Note du S. H. — Lettre conservée dans les archives du 6e C. A. (E. M., 3e bureau, entrées) parmi les pièces du 12 septembre.

Annexe n° 4115.

Poste de commandement 12/9/14, 23 heures 15.

Gal cdt la 23e brigade à gal cdt la 12e D. I.

Les patrouilles envoyées à Vaux-Marie m'ont rendu compte que cette ferme et les tranchées au sud de la voie ferrée sont inoccupées. Au nord de la voie ferrée, vers l'est de la cote 285 et près de la station, des tranchées seraient encore occupées par l'ennemi.

Entre Chaumont-sur-Aire et Courcelles-sur-Aire, des tranchées seraient encore également occupées par l'ennemi.

Un caporal de chasseurs à pied, trouvé blessé près de la ferme, a déclaré que les Allemands auraient effectué la nuit dernière des travaux de mine aux abords de la ferme.

Annexe n° 4116.

Moulin Picot, 12 hr. 30[1].

Compte rendu[2].

La situation de l'avant-garde est la suivante :

Le btn de tête tient le champ de Tir et la Folie. Derrière la crête 143 sont échelonnés les 2 btns du gros.

J'ai prescrit à la tête d'envoyer des reconnaissances légères dans les bois du champ de Tir, pour savoir si oui ou non ils étaient occupés. Dans le cas de l'affirmative, il y aura lieu d'ouvrir le feu de l'artillerie sur ces bois. Dans le cas de la négative, on pourrait continuer la marche sur St-Étienne, si vous n'y voyez pas d'inconvénients. En tous cas, l'artillerie devra toujours être en mesure de soutenir la marche en avant, St-Étienne étant, dit-on, occupé.

COSTEBONEL.

---

[1] Note du S. H. — Le 12 septembre.

[2] Note du S. H. — Du colonel Costebonel commandant la 43e brigade (22e D. I.) à la 22e D. I.

Annexe n° 4117.

Ferme Cuperly, le 12 septembre.

L'avant-garde occupe la ferme Cuperly, Voie romaine, cote 163. L'état de fatigue des hommes est tel que je demande instamment à ne pas être déplacé de cette position pour la nuit.

COSTEBONEL[1].

Mon colonel[2],

La ligne d'avant-postes prescrite par le corps d'armée[3] cadre à peu près avec votre situation. Nous n'avons pas de nouvelles de la 60e division, mais la 9e D. C. était cette après-midi à la Cheppe. Il sera fait tout le possible demain pour vous réserver la place la moins fatiguante.

P. O. Le chef d'état-major,

BURIN-DESROZIERS.

Annexe n° 4118.

13 h. 20.

Colonel cdt 48e brigade à gal cdt 24e div.[4].

A midi 15, j'ai fait une grand'halte de 1 h. 15 à Bronne — point où il y a de l'eau — couvert, en avant, par le 91e.

Marche reprise à 1 h. 30.

J'apprends que la 6e D. C. se dirige sur Dampierre-le-Château, par Marson, Coupéville, Somme-Yèvre.

La 9e D. C. est à sa gauche.

Le 21e chasseurs me couvre à la Motte Herily (ferme).

En contact avec le 17e C. A., qui a fait 4 gendarmes prisonniers à Aulnay-l'Aître.

Bronne a été évacué précipitamment hier, à 19 heures.

MÉRIC.

---

[1] Note du S. H. — Ce compte rendu signé du colonel Costebonel commandant la 43e brigade est vraisemblablement adressé à la 22e D. I.

[2] Note du S. H. — Cette 2e partie du document est vraisemblablement la réponse du chef d'E. M. de la 22e division à la demande du colonel Costebonel.

[3] Note du S. H. — Cf. ordre de stationnement du 11e C. A., non publié.

[4] Note du S. H. — Message conservé dans les archives de la 24e division, parmi les pièces du 12 septembre.

Annexe n° 4119.

Revigny, 12 sept., 8 h. 30

30e division.

J'ai été consulté hier par le colonel Falque[2], au sujet de la proposition du cdt Bourg concernant la réorganisation du 173e à 3 bataillons[3], en raison du manque de cadres. J'ai appuyé cette proposition. Il y aurait urgence à l'approuver si vous croyez devoir y donner votre adhésion.

Les coups de canon entendus il y a une heure et demie, et jusqu'à maintenant, ont presque cessé; il n'y a plus de coups de fusil.

Une reconnaissance de cavalerie, envoyée au nord de Brabant, a reçu des coups de fusil et vu une tranchée; cela me semble être l'emplacement assigné pour les avant-postes; on n'entend rien; il n'y a donc pas combat et il s'agissait, sans doute, d'un rideau qui s'est retiré en partie.

D'après les racontars du propriétaire de la maison où était logé le commandant du XVIIIe Armee Corps Réserve, les Allemands, en se retirant, voudraient nous attirer dans un «fer à cheval» et nous bousculer ensuite.

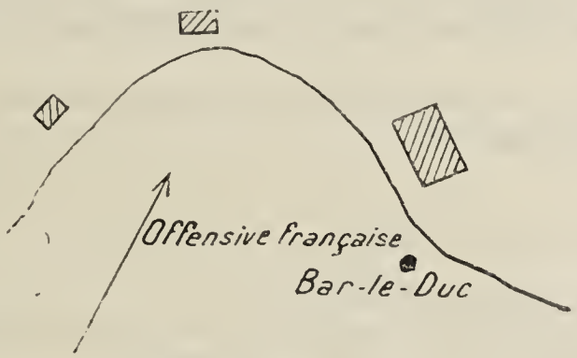

Groupements allemands.
(D'après renseignements des habitants de Revigny, résultant de conversations d'officiers allemands, entendues.)

Vérification faite, les Allemands ont emmené les canons signalés dans notre précédent compte rendu.

8 h. 45. — Les coups de canon reprennent, mais sans intensité, directions de Villers, Laheycourt, Louppy, me semble-t-il.

---

[1] Note du S. H. — Lettre du colonel Marillier au général Colle, commandant la 30e D. I., qui la transmet au général commandant le 15e C. A.

[2] Note du S. H. — Commandant par intérim la 59e brigade, en remplacement du colonel Marillier indisponible.

[3] Note du S. H. — Le 173e était organiquement à 4 bataillons.

Notre artillerie ouvre le feu des abords de Revigny, sur la crête au nord de Brabant, je crois, vous êtes sans doute renseigné par le colonel Falque.

MARILLIER.

Le colonel Falque cherche à installer les avant-postes sur la ligne fixée, par l'ordre de stationnement, pour la journée du 12 sept. C'est pour cela qu'il envoie quelques coups de canon sur les hauteurs au N. de Brabant.

Je lui ai écrit de ne point se laisser aller à une action qui pourrait entraîner l'intervention du gros de la troupe.

Q. G., 12 sept. 1914. *Gal COLLE.*

Annexe n° 4120.

Cote 182, 14 heures 45[1].

Le général commandant la 71e brigade à général commandant la 36e D. I.

Au moment où je me disposais à pousser le bataillon d'avant-garde d'Unchair sur les ponts de Breuil, la 69e brigade soutenue par deux batteries du 24e en position à l'est de la cote 182, se portait elle-même sur les ponts de Breuil et de Ventaux, coupant ma direction d'attaque.

J'ai, en conséquence, arrêté le mouvement commencé et me tiens prêt à appuyer, le cas échéant, la 69e brigade.

P. O. :

[*Illisible.*]

La situation de la 36e division est la suivante[2] :

71e brigade et deux groupes, sur le plateau cote 182, entre Courville et Unchair, prêts à appuyer l'attaque de la 69e brigade sur les ponts de Breuil.

Le reste de la 36e division : 249e, 1 groupe, 72e brigade, à Courville, à cheval sur la vallée.

La 36e division n'a pas fait de grand'halte. Si la situation le permet, et afin de ne pas faire reculer la division, il semble qu'on pourrait peut-être lui assigner la zone de stationnement suivante :

Unchair ..... *avant-garde.*
Courville..... } *gros.*
Mont-sur-Courville..... }

JOUANNIC[2].

---

[1] Note du S. H. — Le 12 septembre.

[2] Note du S. H. — Transmission au 18e C. A., par la 36e D. I. (général Jouannic), du compte rendu de la 71e brigade.

Annexe n° 4121.

12/7/14, 6 h.

Colonel Mangin[2] à général cdt 4e div. inf.

Allioncelles a été occupé sans coup férir.

L'esc. div. est réduit à 60 chevaux, qui ne peuvent plus trotter, me dit le capitaine commandant. Je suis donc un peu comme un aveugle et je vous demande de me faire donner, si possible, un peloton du rgt actif.

Le gl Morgain[3] n'a pas encore reçu d'ordre.

MANGIN.

Annexe n° 4122.

Alliancelles, 12 sept. 14, 7 h. 15.

Quelques cavaliers ennemis à Bettancourt. Rien à Villers-le-Sec.

Je réalise le dispositif suivant : tête de pont, sur le front Villers-le-Sec (inclus), tuilerie (incluse).

Je maintiens défensivement l'occupation d'Alliancelles.

Liaisons, vers Rancourt, avec 15e C. A. et, à l'O., avec la 3e D. I., sont recherchées mais non encore réalisées.

Groupe d'art. viendra en batterie à l'O. d'Alliancelles.

D'après habitants et un prisonnier du 120e, évadé, infanterie allemande a quitté Alliancelles, hier, à 17 h.

Dans la journée d'hier, de grosses colonnes se sont écoulées, par Villers-le-Sec, sur Bettancourt.

Allemands ont simplement réquisitionné nourriture à Alliancelles et n'ont commis aucun sévice.

Dès occupation du front Villers-le-Sec, la Tuilerie[4], je pousserai de l'inf. sur Bettancourt.

P. C. provisoire : sur la route, près église Alliancelles.

MANGIN[5].

---

[1] Note du S. H. — Lire : septembre.

[2] Note du S. H. — Commandant la 87e brigade.

[3] Note du S. H. — Commandant la 60e brigade (15e corps).

[4] Note du S. H. — Cote 125 (1 km 500 N. d'Alliancelles), indication portée sur la carte au 1/80.000e revisée en 1897.

[5] Note du S. H. — Colonel commandant la 87e brigade. — Message porté, conservé dans les archives de la 4e division.

Annexe n° 4123.

P. C. Alliancelles, 12 sept. 14, 8 h.

La pointe d'A. G. du 128e régt d'inf. (3e div.) vient d'atteindre Villers-le-Sec. La liaison est donc établie de ce côté.

Les Allemands avaient établi, à Alliancelles, une ambulance où ils ont soigné très convenablement les blessés du 120e; ils en ont évacué une partie sur l'Allemagne et laissé ici une quinzaine encore évacuables.

Le cdt Deslions, blessé à la cuisse, a été emmené par les Allemands.

Ceux-ci ont dit avoir subi de fortes pertes à Sermaize, en face de Maurupt et de Cheminon.

MANGIN[1].

Annexe n° 4124.

Alliancelles, 12 sept. 14, 9 h.

Colonel Mangin cdt 87e bde à gal cdt 4e div. inf.

1° Suis en liaison, à Villers-le-Sec, avec le 128e qui y met un btn. Je n'ai pas encore pu voir le gal Toulorge[2], resté à Heiltz-le-Maurupt.

2° Trouvé au S. de Villers-le-Sec, pied à terre, le 19e rgt de chasseurs. J'ai réussi à le pousser en avant.

3° Patrouilles escadron divisionnaire sont à Vroil, ferme St Pierre, ferme Bellevue. Quelques uhlans disparaissent devant elles. On trouve du matériel abandonné sur les routes, ce qui confirme fuite rapide.

4° Mes avant-postes d'infanterie sont sur la ligne Bellevue (ferme), Bettancourt, avec postes à 194 et 183. Des patrouilles d'infanterie vont être poussées sur Vroil et la lisière N. du bois de Souhel.

5° Il serait tout à fait regrettable de perdre cette journée par la faute du 15e C. A.

On pourrait demander à ce C. A. de faire l'effort d'aller, aujourd'hui, sur le front Nettancourt, Noyers. Cela ne le fatiguerait pas beaucoup et nous permettrait de pousser de l'avant[3].

MANGIN.

P. S. — On vient de retrouver, à Rancourt, le capitaine de Seré, blessé, et une vingtaine de blessés du 120e. Je demande que le colonel Girard soit prévenu d'avoir à faire prendre le capitaine de Seré.

MANGIN.

---

[1] Note du S. H. — Colonel commandant la 87e brigade. Message conservé dans les archives de la 4e division.

[2] Note du S. H. — Commandant la 5e brigade.

[3] Note du S. H. — Cf. annexe n° 3839, 2e alinéa.

Annexe n° 4125.

89e BRIGADE. Noyant (maisons sud).

ÉTAT-MAJOR.

Compte rendu de situation à 10 h. 25[1].

Expédié le 12 sept., à 10 h. 35.
(Arrivé le 12 sept., à 12 h.)

Mon avant-garde a pris pied sur le plateau de l'Arbre de Bourges. Un de ses bataillons progresse dans la direction de Belleu, entre la grande route et la crête.

La cavalerie anglaise sillonne déjà le plateau, en avant de la colonne anglaise qui se porte de Noyant sur Venizel.

La batterie de la 89e brigade, qui se trouvait au sud de Visigneux, fait un bond pour se porter sur le plateau de l'Arbre de Bourges.

J'estime que, dans 1/2 heure, elle sera en mesure d'appuyer, si le besoin en est, la progression de la 90e brigade dans la vallée de la Crise.

Je suis, avec le gros de la 89e brigade, immédiatement sur le plateau de Bourges d'où je continuerai le mouvement sans désemparer. Ci-joint, renseignement qui m'arrive du cdt de mon avant-garde[2].

TRAFFORD.

Annexe n° 4126.

89e BRIGADE. Ferme le Mont de Belleu.

ÉTAT-MAJOR.

Expédié le 12 sept., à 13 h. 30[3].
(Arrivé le 12 sept., à 14 h. 30.)

La brigade est arrivée avec un de ses bataillons d'avant-garde, à 400 m. S. église de Belleu.

Le 2e est à Mont de Belleu (ferme).

Le 1er et le 3e zouaves sont sur les pentes N. du plateau de l'Arbre de Bourges.

---

[1] Note du S. H. — Adressé à la 45e D. I.
[2] Note du S. H. — Non publié.
[3] Note du S. H. — Compte rendu adressé à 45e D. I.

Nous sommes sous le feu de l'artillerie lourde, qui paraît située dans la direction Clamecy, cote 159, (c. -à.-d. à l'O. de la route de Béthune).

Ma batterie est à l'Arbre de Bourges. Je vais faire progresser le bataillon de droite, par Ste-Geneviève et Orcamps, sur le faubourg de Reims, dès que la colonne anglaise progressera sur Venizel.

Je suis de ma personne ferme du Mont de Belleu, où nous avons trouvé des emplacements d'artillerie lourde, des lapins écorchés et des feux encore allumés.

TRAFFORD.

Annexe n° 4127.

89e BRIGADE.

ÉTAT-MAJOR.

Gare de Soissons.

Compte rendu.

Expédié le 12 septembre, à 17 heures[1].

Je suis dans Soissons, avec 4 bataillons :

1 bataillon, à la lisière sud, et réserve.

1 bataillon du 3e zouaves chemine, sur la route de Reims, vers Soissons.

Tous les ponts sont détruits, y compris celui du chemin de fer de Soissons à Laon.

Toutefois, une passerelle existe à la Sucrerie; le bataillon d'A. G. a poussé des éléments sur la rive droite, par cette passerelle, et fait réparer une autre sautée, du vieux pont (pont nord).

Prière de me donner des instructions.

Le général Quiquandon[2] est signalé à la gauche de la 89e, dans l'intérieur de la ville.

TRAFFORD.

---

[1] Note du S. H. — A la 45e D. I. — Joint au compte rendu de 22 h. 40, annexe n° 4129.

[2] Note du S. H. — 90e brigade.

Annexe n° 4128.

89e BRIGADE [1]. Soissons, 19 h. 15.

Expédié le 12 septembre.

Ci-joint, un compte rendu[2]. que l'officier que je vous ai envoyé n'a pu vous remettre (à Berzy-le-Sec).

Ne recevant pas vos ordres, j'ai cantonné à 7 h.[3], les 1er et 3e zouaves dans Soissons au faubourg de Reims, et à Villeneuve-St-Germain.

Mon poste de commandement est 79, avenue de la gare. Je vous demande de me faire connaître le vôtre.

Je vous serai reconnaissant de me communiquer les instructions que vous aurez données au T. C. 2 et aux T. R.

TRAFFORD.

Annexe n° 4129.

89e BRIGADE. Soissons, 77, avenue de la gare.

ÉTAT-MAJOR.

Situation à 11 h. 30[4].

Expédié le 12/9. à 22 h. 40.
(Arrivé le 12/9. à 23 h. 40.)

Ci-joints 2 comptes rendus de situation qui vous ont été adressés, le premier (17 h.) à Berzy[5]; le 2e (19 h. 15) à la mairie de Soissons[6], où on m'avait été dit que vous étiez attendu incessamment.

Je vous adresse ces deux comptes rendus par le cycliste qui m'a apporté votre ordre général n° 29[7], à 21 h. 40.

J'estime que, toute ma brigade étant entrée au cantonnement à côté de la 90e brigade. il est impossible, à cette heure et en raison du temps qu'il fait, de reformer les régiments

---

[1] Note du S. H. — Adresse ce compte rendu à la 45e D. I.
[2] Note du S. H. — Compte rendu de 17 h., annexe n° 4127.
[3] Note du S. H. — *Lire :* 19 heures.
[4] Note du S. H. — Compte rendu adressé à la 45e D. I.
[5] Note du S. H. — Voir annexe n° 4127.
[6] Note du S. H. — Voir annexe n° 4128.
[7] Note du S. H. — Cf. annexe n° 4075.

et de les reporter en arrière pour occuper les cantonnements indiqués. Je me suis mis en relation avec le général Quiquandon qui a pris des mesures analogues à celles que j'ai prescrites.

Notre situation dans Soissons ne semble pas aventurée, en raison de la destruction de tous les ponts. Les petites éléments que j'avais poussés sur la rive droite de l'Aisne, par la passerelle de la Sucrerie, ont été ramenés sur la rive gauche.

J'exécuterai strictement, par ailleurs, votre ordre n° 29, en ce qui concerne le franchissement de l'Aisne.

Alimentation. — Je vous demande de faire donner, par automobile, l'ordre aux trains régimentaires et aux T. C. 2 qui sont à Chaudun et Maison-Neuve de pousser, dans la nuit, par la route Château-Thierry, Soissons, jusqu'à cette dernière ville (à la gare) ce qui permettrait de faire les distributions demain à l'aube.

Munitions. — Au complet.

Pertes. — Nulles (3 ou 4 blessés, peu graves, à la ferme de Mont de Belleu, par les projectiles d'artillerie lourde).

Renseignements. — Les travaux de réfection des ponts ont dû être interrompus, vers 18 heures, par suite du tir repéré même dans l'obscurité.

TRAFFORD.

Annexe n° 4130.

Cote 142.

(Reçu 12 sept., 12 h.)

90e brigade à 45e division.

Situation à 11 h. 30 [1].

La 89e brigade est sur le plateau de l'Arbre de Bourges.

Je me mets en route, en 2 colonnes de régiment : l'une, à droite, suit la route nationale sur Soissons, elle a avec elle l'artillerie; l'autre (2e zouaves), suit la route Ploizy, Courmelles, la Buerie (moulin), partie ouest de Soissons.

QUIQUANDON.

---

[1] Note du S. H. — Le général Quinquandon commandant la 90e brigade adresse ce compte rendu à la 45e division.

Annexe n° 4131.

Le pont de Courmelles[1] 13 h. 50.

Notre peloton de cavalerie, poussé jusque dans Soissons, nous a fourni les renseignements suivants :

Le pont principal de Soissons viendrait de sauter, vers 13 h. 30; l'officier l'a vu détruit.

Quelques traînards sont signalés dans Soissons. Je les fais cueillir par ce peloton qui a mission de patrouiller dans la ville.

J'envoie un officier du génie reconnaître l'importance de la destruction.

QUIQUANDON.

(12 septembre, 15 heures.)

Annexe n° 4132.

12 septembre, 20 heures[2].

Général 90e brigade à général division[3].

Sommes entrés dans Soissons où se trouve également du 3e et du 1er zouaves[4]. Les ponts demanderont énormément de temps pour être réparés. Il existerait des péniches en allant sur Vauxrot. Je dis au génie de voir ce qu'il serait possible de faire par ce moyen de fortune. Le vieux pont et le nouveau pont sont fortement battus par l'artillerie.

QUIQUANDON.

---

[1] Note du S. H. — Il s'agit du pont de route sous la voie ferrée, 1 kilomètre au nord du mot : Courmelles (carte au 1/80.000e).

[2] Note du S. H. — 20 heures est l'heure *de réception* par la 45e D. I. (portée au crayon rouge sur la pièce). Le compte rendu ne porte pas d'heure d'envoi. — D'après le journal des marches de la 90e brigade, cette brigade est entrée dans Soissons à 18 heures. Le compte rendu est donc un peu postérieur à 18 heures.

[3] Note du S. H. — 45e D. I.

[4] Note du S. H. — Ces deux régiments appartiennent à la 89e brigade.

Annexe n° 4133.

BRIGADE MIXTE
DE CORNIMONT.

Cornimont, le 12 septembre, 13 h. 30.

Compte rendu des 24 heures.

Les troupes mobiles de Belfort qui, le 11, en fin de journée, étaient parvenues à 3 kilomètres sud de Cernay, rentrent dans leurs cantonnements aujourd'hui 12.

Dans ces conditions, j'ai prescrit au colonel Sicre, du 213e, commandant des forces opérant dans la vallée de la Thur, de ne plus laisser à Thann qu'un poste avancé (un bataillon) et de reporter le gros de ses forces au barrage de Wesserling. Le mouvement a été prescrit à 6 heures et est actuellement terminé.

Vallée de la Lauch. — Le poste de la vallée de la Lauch, reporté à Lautenbach, a été attaqué hier, à nouveau, par un train blindé : 2 tués, un blessé. Le poste s'est maintenu.

Renseignements fournis par le commandant du 16e bataillon de chasseurs. — Le commandant du bataillon dit tenir de source sûre qu'un parc. d'une trentaine de pièces de siège du calibre de 130, était, hier, à Wittenheim, à destination probable de Belfort.

Communications. — Par suite de l'orage, les communications téléphoniques sont depuis hier, 22 heures, rompues entre Cornimont et Wesserling, Cornimont et Drehkopf. Les télégraphistes du détachement n'ont pu les rétablir.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

Annexe n° 4134.

Carrefour chaussée Brunehaut, route Pouy, Haute-Fontaine.
12 septembre, 15 h. 30.

Le général commandant la 121e brigade à M. le général commandant la 61e division.

Conformément aux ordres reçus, la 121e brigade est rassemblée savoir :

2 régiments entre la chaussée Brunehaut et la route de ferme de Pouy à Haute-Fontaine, à l'origine du vallon Orva, Courtieux.

1 régiment, dans le vallon S. de la côte 159 (O. de la ferme de Pouy), à environ 500 m. E. de la route Mortefontaine, Haute-Fontaine.

Le général se tient à l'origine O. de la chaussée Brunehaut.

P. O. : *Le chef d'état-major,*

(Illisible.)

Annexe n° 4135.

Carrefour la Carrière S. de Haute-Fontaine.
12 sept., 8 h. 1/4.

Le lieut.-colonel Tesson, commandant la 122e brigade, au général commandant la 61e division.

L'ennemi a montré quelques éléments d'infanterie sur la crête au nord de Haute-Fontaine.

Une artillerie se manifeste sur le plateau entre Haute-Fontaine et Croutoy.

Le 1er régiment (262e) est formé en colonne ouverte, à cheval sur la route. Le 219e en échelon, à droite et en arrière du 262e. Le 318e se formera en échelon à gauche. J'attends l'ordre destiné à notre artillerie, pour pousser en avant.

Cinq prisonniers, cueillis par la cavalerie, disent qu'il ne s'agissait que d'un bataillon protégeant le départ d'un convoi (?).

TESSON.

Annexe n° 4136.

La Carrière, 12 septembre 1914, 8 h. 24.

Confirmation du 1er renseignement [1].

L'ennemi a montré des éléments d'infanterie sur la croupe au N. de Haute-Fontaine. Un maréchal des logis de cavalerie y aurait vu, également, des mitrailleuses. De l'artillerie ennemie s'est manifestée sur le plateau au N. de Haute-Fontaine en particulier au N. de Montauban. Du reste, l'artillerie du 4e corps semble avoir pris cette artillerie à partie.

Le 262e s'est formé en colonne d'appui, à cheval sur la route, à hauteur de la Carrière.

Le 219e est en échelon en arrière et à droite.

Quand le 318e aura rejoint, il se placera en échelon en arrière et à gauche.

Des prisonniers, faits par la cavalerie, disent qu'il y aurait un bataillon (?) ennemi protégeant le départ d'un convoi.

TESSON[1].

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu du lieutenant-colonel Tesson, commandant la 122e brigade, à la 61e D. R. — Le 1er renseignement a été envoyé à 8 h. 15 (cf. annexe n° 4135).

Annexe n° 4137.

N. de Haute-Fontaine, 12 septembre 1914, 19 h.

(Situation de la 122e brigade en fin de journée)[1].

262e (gros, avec le colonel) : . . . . . Jaulzy et croupe au sud.

219e : 4 compagnies, à l'est de Jaulzy, près de la voie ferrée.
: 4 compagnies, sur la croupe au S. E. (où est écrit le mot Courtieux)[2].

318e : au nord et près de Haute-Fontaine, près de l'E. M. de la brigade.

TESSON.

Annexe n° 4138.

Poste de Pierrefitte.

(Reçu de Courouvre le 12/9/14, à 11 h. 45, par téléphone.)

Renseignements apportés par le lieutenant de Grossouvre, du 7e dragons.

Pierrefitte de Courouvre, déposé à 11 h. 30.
133e brigade, à 67e D. R.[3].

1° Vu, corne sud-ouest bois le Chanois, 7 ou 8 cavaliers;
2° à 800 m. nord Ranbluzin, ligne de tranchée de 1.000 mètres, face au sud;
3° à l'est du bois d'Ahaye, bivouacs d'infanterie allemande;
4° à l'est du bois Blandin, bivouac d'infanterie et, au moins, 4 pièces en position;
5° artillerie lourde allemande s'est dévoilée, tirant sur nos reconnaissances alors qu'elles passaient sur la côte à l'est d'Isssoncourt;
6° vu troupes d'infanterie française, allant de Neuville dans la direction du bois Landlut; leurs premiers éléments atteignent ce bois;
7° bois de Meuse, sud est de Heippes, totalement inoccupés.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu de la 122e brigade à la 61e D. R.
[2] Note du S. H. — Sur la carte au 1/80.000e.
[3] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 3e G. D. R.

Annexe n° 4139.

68e D. R.

136e BRIGADE.

ÉTAT-MAJOR.

Compte rendu[1].

Le général commandant la 136e brigade au général commandant la 68e D. R.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, par ordre direct du général Durand[2], j'ai envoyé au colonel du 143e régiment[3] la communication suivante :

« Il est bien entendu que la poursuite ne doit être faite que par des éléments très légers. Votre mission subsiste : tenir la lisière E. de la forêt de Champenoux et l'organiser solidement, se maintenir en liaison avec les détachements d'Ollone[4] et Neltner[5].

« Les détachements de poursuite ne doivent pas se laisser imprudemment entraîner dans quelque guet-apens de l'ennemi, celui-ci ne devant pas, vraisemblablement, abandonner sans résistance la ligne de Château-Salins. »

P. O. : *L'officier d'état-major,*

ROTON.

Annexe n° 4140.

Position de Sivry-la-Perche, 12 sept., 14 h[6].

Le colonel Couturier, cdt la 144e bde, à M. le gal cdt la 72e D. I., à Baleycourt.

Renseignements sur l'ennemi.

Béthincourt occupé par 2 compagnies, dans des tranchées.

Région d'Esnes et Montzéville inoccupée mais parcourue par des nombreuses patrouilles de cavalerie et d'infanterie qui viennent réquisitionner dans ce village.

---

[1] Note du S. H. — Du 12 septembre.

[2] Note du S. H. — Commandant le 2e G. D. R.

[3] Note du S. H. — De la brigade provisoire Sibille (143e R. I. et 53e R. I.).

[4] Note du S. H. — Détachement composé de 1 bataillon 286e R. I., 1 bataillon 252e R. I., 2 compagnies 275e R. I.

[5] Note du S. H. — Détachement composé du 314e R. I. et 1 bataillon 325e R. I. (59e D. R.).

[6] Note du S. H. — L'inscription de la date et de l'heure (12 septembre 14 h.) au crayon, en marge du document (lettre), paraît être une indication portée à la réception.

Récicourt est occupé par des fractions qui arrêtent nos patrouilles; des patrouilles ennemies viennent fréquemment sur Dombasle.

Le bois de Fouchères était inoccupé hier soir; (compte rendu d'une reconnaissance d'infanterie qui l'a traversé); quelques fantassins ont été vus dans la région au N. de Brocourt.

D'après un croquis pris sur un cavalier blessé, dans la région de Dombasle, il y aurait un poste de 20 hommes au croisement de la route Brabant, Dombasle et du chemin Récicourt, Brocourt.

Renseignements sur l'emploi de la bie de 95.

La batterie de 95 tire actuellement sur Récicourt et abords. Le colonel cdt la position a demandé l'autorisation de la faire avancer cet après-midi vers Montzéville, en vue de tirer dans la région d'Avocourt, qui est signalée comme le centre d'où partent tous les détachements et patrouilles qui inondent le pays. Les Allemands n'occupent plus les villages. Ils ont emporté toutes les portes cochères, volets, etc..., pour se faire des abris en dehors des localités dont ils craignent le bombardement.

Annexe n° 4141.

expédié le 12 septembre à 7 h. 50.

Ecury-sur-Coole,

M. le colonel cdt. provisoirement la 1re B. C.[1] *à M. le gal cdt. le 21e corps.*

Le pont de Mairy étant occupé, le corps de cavalerie (6e D. C., 9e D. C.) passe par le pont de Sogny-aux-Moulins, direction générale St-Menehould, — une colonne (9e D. C.). par Lépine, la Cheppe, l'autre colonne (6e D. C.), sur Marson, Moivre, Herpont.

Gal DE CUGNAC.

---

[1] Note du S. H. — 1re brigade de cuirassiers (9e D. C.).

Annexe n° 4142.

Le colonel cdt la brigade provisoire[1] *à M. le général commandant le 18e corps d'armée.*

Le groupe cycliste de cavalerie qui tenait le pont de Breuil vient d'être repoussé par un bataillon d'infanterie ennemie et s'est replié au sud de la grand'route de Fismes à Reims, au nord d'Unchair.

La cavalerie du 18e corps tient la croupe du plateau qui domine, au sud-ouest, le pont de Breuil.

RASCAS.

Annexe n° 4143.

Carrefour des chemins (2 km. 500 nord de l'église de Coupéville), 13 h. 30.

Le commandant Catin[2]*, à M. le général cdt la 34e div.*[3].

Deux escadrons et la section de mitrailleuses du 9e chasseurs viennent d'être canonnés à la lisière nord du bois (1 km. sud de Poix) d'où ils exécutaient des feux sur une colonne ennemie, forte de 2 bataillons et de 1 peloton de cav., se dirigeant de Poix sur Somme-Vesle et dont la tête atteignait le coude de la route (1.200 N. O. de Poix).

Pris d'écharpe par un deuxième peloton de cav., établi à la lisière des bois (800 mètres sud-ouest de son point de stationnement), le 9e chasseurs s'est replié sous bois, en un point que nul ne peut me désigner. Un lieutenant du 9e chasseurs recherche son régiment et doit me donner tous renseignements sur son nouveau point de stationnement. Je me mettrai alors à la disposition du colonel.

Je m'arrête, momentanément, au carrefour des chemins (2 km. 500 nord de l'église de Coupéville, d'où je fais fouiller les bois environnants.

CATIN.

34e division. Transmis 14 h. 40.

(*Illisible.*)

---

[1] Note du S. H. — Brigade formée par le 10e hussards (cavalerie de corps du 18e C.A.) et le 5e chasseurs d'Afrique appartenant organiquement à la 38e D. I. — Le compte rendu est du 12 septembre.

[2] Note du S. H. — Du 14e R. I. (67e B. I.).

[3] Note du S. H. — Compte rendu conservé dans les archives du 17e C.A., parmi les pièces du 12 septembre.

Annexe n° 4144.

Carrefour des chemins (2 km. 500 N. de l'église de Coupéville), 15 h. 25.

Le commandant Catin du 14e d'infanterie, soutien du 9e chasseurs, à M. le général commandant la 34e division.

Je reçois au même instant les deux notes, ci-jointes[1], du colonel commandant le 9e chasseurs.

Ma mission étant terminée, je rejoins mon corps, à Poix.

Le 9e chasseurs s'était retiré dans les bois 1.000 m. sud de la cote 190 (ouest de Moivre).

CATIN.

Annexe n° 4145.

54e RÉGIMENT D'INFANTERIE.

12/9/1914, 10 heures.

Cdt 54e à gal cdt 23e brigade.

Renseignements fournis par les patrouilles.

Le bois le Père Bœuf semble très solidement tenu par une force qui n'a pu être déterminée.

Le bois sans nom, à l'ouest du moulin de l'étang, est tenu par des A. P. ennemis.

Des éléments du 3e régiment d'infanterie sont à notre gauche mais le ravin de Marats-la-Petite n'est solidement tenu par personne, j'ignore qui est chargé de sa défense.

---

[1] Note du S. H. — 55 — le 12 septembre, 14 h. 50, lisière sud des bois de Poix. — Aussitôt après avoir reconstitué mon régiment je déboucherai sur Poix (vers 16 h.), par la route de Coupéville à Poix. Portez-vous y de votre côté. Je vous y donnerai des instructions pour la fin de journée.

MAGNIN.

La 6e division de cavalerie, avisée de l'incident qui s'est produit et orientée vers le canon, a déjà pris des dispositions du côté de Poix.

56 — le 12 septembre 15 h. 10, lisière sud des bois de Poix. — Le 9e chasseurs, très éprouvé par son engagement de Poix, ne peut aujourd'hui continuer sa mission. En conséquence, il ne disposera pas des 2 compagnies de soutien qui lui avaient été affectées pour la journée du 12.

MAGNIN.

Les patrouilles envoyées vers 267 et 287 ont été reçues à coups de fusil. Ces points sont donc tenus, mais il est impossible de préciser par quelle force.

Quant au chemin de fer, dans ce secteur, il est impossible d'en approcher.

Des blessés français du combat d'avant-hier se trouvent encore à l'est de Rembercourt; des hommes occupés à les ramasser se sont trouvés sous le feu de notre artillerie.

Une patrouille allemande s'est avancée, à l'est de Rembercourt, au sud de la route.

J'ai reçu la voiture de ronces qui a été partagée entre les unités.

On améliore les tranchées avec les outils des voitures, les corvées sont allées à Marats requérir des portes, volets, planches, etc...

L'eau-de-vie de réserve est portée par les voitures à vivres et à bagages. J'ai l'honneur de demander que le T. C./2 soit poussé jusque dans notre vallée, pour distribuer l'eau-de-vie et les vestes.

L'eau-de-vie de réserve doit être remplacée par achat direct fait par l'officier d'approvisionnement; il est à peu près certain que les ressources régionales ne permettront pas de pourvoir à ce remplacement, il est également impossible de se procurer du vin.

Je crois de mon devoir d'appeler votre attention sur les mauvaises conditions matérielles dans lesquelles se trouvent nos hommes, en outre, le commandement n'est assuré que d'une façon très précaire; j'ai dû envoyer ce matin, en arrière, un sous-lieutenant de réserve commandant de batterie qui était atteint d'hallucinations.

Il ne me reste plus que onze officiers de l'active, dont le capitaine Bourguin, rappelé de la non-activité, deux St-Cyriens. Ne pourrait-on pas donner un commandement à M. Décourbe, officier d'approvisionnement qui pourrait être remplacé par son adjudant adjoint.

Le cdt du 1er bataillon (signal de Fayel) m'informe que des colonnes ennemies ne cessent de se déplacer dans le N. O. de Rembercourt, marchant de l'est à l'ouest, à une distance d'environ 1.500 mètres; il prévient chaque fois l'artillerie qui tire sur ces colonnes.

(Illisible.)

Annexe n° 4146.

12 septembre, 18 heures.

(Reçu 12/9/1914 à 18 heures 20[1].)

Colonel cdt 67e à gal cdt 23e brigade.

Journée sans incidents, sauf bombardement sans résultat.

Travaux de défense améliorés, réseaux de fil de fer commencés malgré arrivée tardive des voitures du génie.

---

[1] Note du S. H. — Lettre conservée dans les archives du 6e C. A. (E .M., 3e bureau, entrées).

Les reconnaissances de cet après-midi signalent que l'ennemi a évacué la ligne de tranchées qui longe, au nord, la route de Rembercourt à Chaumont. N'ayant pu dépasser, ni même atteindre, cette ligne même battue par notre artillerie, elles n'ont pas pu se rendre compte si Vaux-Marie et la voie ferrée étaient occupées ou non.

Ma liaison avec le 150e est établie, mais ce régiment ne tenant pas le fond de la vallée de l'Ezrule, j'ai dû laisser une cie à Erize-la-Grande et sur les pentes entre cette localité et 309.

BARD.

Annexe n° 4147.

12-9-14, 13 h. 30[1].

Le chef de bataillon de Riencourt[2] *au général Delmotte, cdt la 67e brigade.*

Vu quelques uhlans à lisière d'un bois situé à 1 km. sud de l'*S* du rendez-vous.

Des obus tombent sur la crête devant nous, tirés sur le 9e chasseurs qui avait ouvert le feu des mitrailleuses sur des colonnes retraitant de Poix sur la direction N. O.

Poix est en feu. La batterie vient prendre position pour nous appuyer, le cas échéant. Nous continuons à progresser et allons franchir la crête.

DE RIENCOURT.

34e division. Vu et transmis 14 h. 15.

(*Illisible.*)

Annexe n° 4148.

Lisière nord des bois au sud de Poix.
12-9-14, 14 heures 15.

Le chef de bataillon de Riencourt, du 83e, au gal Delmotte, cdt la 67e brigade.

J'ai, à ma droite, la division de cavalerie dont 1 régiment est à hauteur de Poix; l'artillerie de cette division sur les hauteurs au nord-est de Poix.

L'infanterie de la 68e brigade commence à apparaître, par des patrouilles, à 1 km à l'est de Poix.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 17e C. A. (entrées).
[2] Note du S. H. — Du 83e R. I.

J'ai lancé des patrouilles dans Poix, soutenues par une cie. Le reste de l'A. G. stoppe à la lisière nord des bois.

Aucun ennemi signalé en vue, ou agissant.

Je compte, dès que je connaîtrai le résultat des patrouilles lancées sur Poix [1], je me propose de traverser le village et d'établir, en surveillance, une cie au nord.

DE RIENCOURT.

Transmis,

DELMOTTE.

Vu et transmis 14 h. 45.

(Illisible.)

Annexe n° 4149.

De Couloisy, 12 sept., 18 h. 30.

Le colonel Ferran, du 101e [1], à général cdt la 7e division.

J'ai pris contact, assez tardivement, avec le btn du 102e [2] (bataillon Gérard) qui se trouvait, non à ma droite, mais à ma gauche.

Nous nous sommes portés alors, parallèlement, sur Couloisy que nous occupons sans avoir tiré un coup de fusil, mais après avoir reçu beaucoup de coups de canon qui ne nous ont fait aucun mal.

Les bies qui se trouvaient sur le plateau, à l'O. de Croutoy, ont été mises en assez mauvais état.

Il n'y a plus aucun Allemand sur la rive gauche de l'Aisne. Des troupes de toutes armes (cav, art. et inf.) ont quitté ou traversé Couloisy, ce matin.

Au dire des habitants leur défilé aurait duré 4 heures.

Les ponts d'Attichy et de Lamotte sont détruits.

L'écluse, à 1 km. N. de Couloisy, est intacte on peut y passer par un. Je la fais occuper par le 102e.

D'après les renseignements fournis par l'éclusier, une bie allemande, qui était placée vers Montplaisir ferme, a été abandonnée.

1 sergt-major du 103e me dit que son btn va venir cantonner ici; cela va faire beaucoup de monde dans un petit pays très exposé aux coups de l'artillerie allemande.

Le colonel,

FERRAN.

---

[1] Note du S. H. — *Sic.*

[2] Note du S. H. — Régiment de la 13e brigade, 7e division.

Annexe n° 4150.

12/9/14, 18 h. 45.

Lieut.-colonel 102e [1] à M. le général commandant la 13e bde d'inf.

Je suis parvenu, à 18 h. 25, à la station d'Attichy et j'ai pu constater que le pont sur l'Aisne, à Attichy, a été détruit par les Allemands. Mon impression est qu'Attichy n'est plus occupé.

Les habitants me disent aussi que le pont de Berneuil a été également détruit.

Je me dirige sur Couloisy, où j'attendrai les ordres pour le cantonnement.

Je n'ai avec moi que des éléments du 3e btn, le 2e ayant reçu une mission spéciale, et le 1er étant resté à Chelle à votre disposition.

(*Illisible.*)

Transmis à 7e division.

P. O. : *L'officier d'état-major,*

(*Illisible.*)

Annexe n° 4151.

12 septembre 1914.

Cdt 11e cie [1] à cdt Souty [2].

11e cie, installée à 200 mètres en arrière du pont — pont barricadé, 1/2 section en P. P. au pont.

Prière de m'envoyer le mot.

Renseignement sur l'ennemi: une patrouille de cavalerie allemande est passée vers 16 heures, à la ferme de Yonval.

Dans la matinée, une grosse colonne, de toutes armes, est passée sur la chaussée Romaine, à hauteur de la ferme Yonval, marchant dans la direction de l'ouest.

DÉSEVAUX.

---

[1] Note du S. H. — Du 128e R. I.

[2] Note du S. H. — Commandant le 3e bataillon du 128e R. I. – Document conservé dans les archives de la 5e brigade.

Annexe n° 4152.

10 heures[1].

Commandant 251e[2] à général commandant la 69e division.

Une très forte colonne se replie de Montigny, par l'Orme, sur Ventelay. Je ne vois rien devant moi. Entre Unchair et Magneux, se trouve une division de cavalerie.

Un groupe d'artillerie de la 53e D. I. vient prendre position à 201e[3].

(*Illisible.*)

Annexe n° 4153.

Champillon. Expédié le 12 à 8 h. 25[4].

Le cdt de la Rivière, du 270e[5], à M. le lieut.-colonel Querbez, cdt la R. I.,[6] à Dizy-Magenta.

D'après les renseignements des habitants de Champillon, 6 batteries allemandes étaient à la lisière sud de Champillon, gardées par un détachement d'infanterie.

Ces troupes sont parties hier, à 20 h., par la route de Reims.

Ce matin, des patrouilles ont été vues au nord de Bellevue; les habitants croient qu'il y a des mitrailleuses dans les ronds-points de la forêt.

J'ai un bataillon (cdt de Barbe) à Bellevue; un bataillon (de Ste Marie), à Hautvillers.

Un habitant de Champillon, chasseur connaissant la forêt, pourrait donner des renseignements sur les chemins de la forêt.

Je vais au carrefour de la route de Dizy et du chemin allant de Hautvillers à Champillon.

RIVIÈRE.

Transmis.

Issue nord de Dizy-Magenta (route d'Hautvillers, 9 h.)

QUERBEZ.

---

[1] Note du S. H. — Le 12 septembre.

[2] Note du S. H. — Régiment appartenant à la 138e brigade, de la 69e D. R.

[3] Note du S. H. — En fait, deux groupes. — (Cf. journaux des marches des 53e et 69e D. R.)

[4] Note du S. H. — Le 12 septembre 1914.

[5] Note du S. H. — Le 270e (lieutenant-colonel Querbez) fait partie de la reserve d'infanterie du 10e C. A.

[6] Note du S. H. — Réserve d'infanterie.

Annexe n° 4154.

900 m. nord de Hautvillers, le 12, à 11 h.

Le cap. de Bray, du 270e [1], au cdt de la réserve d'inf, à Dizy-Magenta.

J'occupe, avec mes 2 btns, les crêtes de la forêt de Reims. Rien à signaler jusqu'à Nanteuil.

D'après renseignements d'habitants, tous les Allemands se replient sur Reims.

Renseignements confirmés.

DE BRAY.

Transmis [2] :

Issue N. de Dizy-Mangenta, 11 h. 30.

QUERBEZ.

Annexe n° 4155.

2e régiment de chasseurs[3].

Expédié, le 12 septembre, à 10 heures.

Le colonel cdt le 2e chasseurs à M. le général commandant le 11e corps[4].

Les boqueteaux situés à 1.500 m. nord-ouest de l'Épine sont tenus par des fusils. Une fraction du régiment et des dragons entament le combat à pied avec ces fractions ennemies qui paraissent peu importantes. De l'infanterie ennemie occupe l'Épine, et a blessé un officier du 2e chasseurs.

---

[1] Note du S. H. — Le 270e est un régiment de la réserve d'infanterie du 10e C. A.
[2] Note du S. H. — Par le commandant de la réserve d'infanterie, au 10e C. A.
[3] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 11e C. A.
[4] Note du S. H. — Compte rendu, non signé, conservé dans les archives du 11e C. A.

Annexe n° 4156.

Pont de Mairy.

Expédié le 12 sept. 1914, à 6 h.

Le capitaine Rondet[1] *à M. le général cdt la 13e D. I.*

Pont de St-Germain-la-Ville, sur le canal, est coupé, mais facilement réparable; 8 hommes du pays le réparent

Sur l'écluse, à 500 m. est du pont, les planches sont enlevées, mais quelques hommes ont pu traverser sur les portes de l'écluse.

Dans St-Germain-la-Ville il y a un petit poste à la sortie N. E. de la ville. Deux compagnies d'infanterie, environ, sont dans les bois entre St-Germain et Vésigneul, à 1.500 m. environ N. E. de St-Germain-la-Ville. Depuis hier matin, il n'y a plus de cavalerie ni d'artillerie (renseignement d'habitants).

Des patrouilles reconnaissent les ponts du canal de Chepy et Moncetz.

RONDET.

Pont du canal à Chepy est coupé.

Annexe n° 4157.

Est de Sarry, 6 h. 15[2].

Colonel Arthuis[3] *à gal cdt le 21e corps, à Cernon.*

Passé les ponts de Sogny; pont sur le canal, miné (après information).

Fait avec cyclistes de div. de cav. une dizaine de prisonniers dans Sarry.

Reconnaissances, parties sur Courtisols et le Fresne, n'ont pas encore envoyé de renseignements.

ARTHUIS.

---

[1] Note du S. H. — Du 4e régiment de chasseurs à cheval.

[2] Note du S. H. — Commandant le 4e régiment de chasseurs à cheval.

[3] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 21e C. A. (E. M., 3e bureau, entrées) parmi les pièces du 12 septembre.

Annexe n° 4158.

Expédié le 12 septembre, à 6 h. 45 matin. Mairy.

Le sous-lieut. de Bellescize, 4e chass., au général cdt. la 13e division.

1. — Le pont de St-Germain-la-Ville, sur le canal, détruit, facilement réparable. L'infanterie peut passer immédiatement, par un, sur des planches madriers que les habitants ont placées. La cavalerie ne peut pas passer.

2. — L'écluse. — Infanterie peut passer, par deux.

3. — Vésigneul. — Pont sur le canal, détruit, facilement réparable pour l'infanterie, qui peut y passer immédiatement, par un, sur des planches madriers.

J'ai fait passer des cavaliers à pied, par un, pour fouiller le village de Saint-Germain qui est libre.

Vésigneul. également libre. — Quelques cyclistes. à travers champs, qui tiraillent.

Le sous-lieutenant du 4e chasseurs,

J. DE BELLESCIZE.

La réparation des ponts est facile. Il y a du bois : planches, madriers; une péniche, entre Vésigneul et l'écluse de St-Germain.

Annexe n° 4159.

Écluse St-Germain, le 12 septembre 1914, à 7 h. 15.

Le capitaine de Galard cdt le 2e esc. du 4e chasseurs à M. le gal cdt la 13e division d'infanterie.

Le génie aménage un passage sur l'écluse de St-Germain. L'infanterie peut y passer dès à présent, j'y suis passé, avec mon escadron, et d'ici une heure et demie, l'artillerie pourra passer.

A St-Germain, quelques traînards cachés. La reconnaissance du C. A. du lieut. Morel[1] vient de passer, sans difficulté, se dirigeant sur Marson. Je me dirige à peu près vers la même direction.

Le capitaine commandant,

DE GALARD.

N. B. — D'après les renseignements des habitants, les éléments ennemis, passés ici retraitent vers Châlons.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe n° 4162.

Annexe n° 4160.

Expédié le 12 sept. 1914, à 9 h. 15.
Lieu de départ : Marson.

Le capitaine Rondet, 4e chasseurs, à M. le général cdt. la 13e division.

L'escadron divisionnaire est à Marson. Les Allemands, au dire des habitants, se sont retirés, en 2 colonnes, sur Courtisols et Châlons.

On rencontre de nombreux bivouacs.

Les habitants signalent beaucoup d'artillerie.

L'escadron de Galard, 4e chasseurs, a fait 5 prisonniers à la sortie de Marson (104e régiment [celui du Kronprinz] 181e[1]).

Ces prisonniers confirment la retraite sur Châlons.

Ils faisaient partie de l'arrière-garde.

A Marson, sur une porte, se trouve l'inscription suivante « Stab. 10[2] inf. div. ».

RONDET.

Les habitants prétendent qu'il y a 2 corps d'armée en retraite.

Annexe n° 4161.

Expédié le 12 sept., 11 h. 30.
Lieu de départ : puits de l'Espérance, N. de Marson.

Le capitaine Rondet, 4e chasseurs, à M. le général cdt la 13e division.

Les cinq prisonniers allemands ont été confiés au 88e d'infanterie (17e C. A.). Trois ont été faits par le 2e escadron du 4e chasseurs. Deux, par le sous-lieut. de Bellescize, du 5e escadron. Ces hommes étaient embusqués dans les bois de Marson et ont tiré sur nos éclaireurs.

Il résulte des questions posées à ces prisonniers et des renseignements des habitants que 2 corps d'armée (XIXe et VIIIe) retraitent sur Courtisols et Tilloy.

---

[1] Note du S. H. — Régiments de la 40e division du XIXe C. A.
[2] Note du S. H. — *Sic.* — *Lire : probablement*, 40e.

L'écoulement des colonnes aurait duré de 17 h. (11 sept.) à 2 h. matin (12 sept.)
Ces prisonniers étaient des Saxons.
Le 17e C. A. a débouché de Marson et marche sur Poix.
Le village de Marson a été incendié, en partie, par les Allemands.
On voit un incendie dans la direction de Somme-Vesle.

RONDET.

Les éclaireurs reconnaissent les bois de la Croix Chauffour, direction Somme-Vesle.

Annexe n° 4162.

4e RÉGIMENT DE CHASSEURS.

Expédié le 12 septembre à 11 h. 40.

N° 2.

Lieut. Morel, en reconnaissance sur Somme-Vesle[1], *à général cdt le 21e corps d'armée.*

Lieu de départ : chemin Marson à Somme-Vesle (1.500 m. de Somme-Vesle).

Arrivée à 10 h. 30, à la sortie sud de Somme-Vesle, ai vu colonnes et rassemblements ennemis :

1. — défilant sur la route Poix, Somme-Vesle, une colonne d'infanterie et d'artillerie, qui continue encore à défiler.

2. — défilant sur la route Somme-Vesle, Herpont, une colonne d'infanterie, qui a défilé de 10 h. 30 à 11 heures.

3. — défilant sur la route (ancienne chaussée romaine de Reims à Bar-le-Duc), une colonne comprenant infanterie, artillerie et convois et défilant encore. En outre, un gros rassemblement, attendant son écoulement dans le vallon au N. de source de la Vesle, enfin un 2e rassemblement, à la lisière O. des bois qui couvrent la croupe 186, au mot arbre[2] (au S. de Somme-Vesle).

Il m'a semblé que ces colonnes remontaient vers le N., par le poste de Somme-Vesle[3], et cherchaient à gagner la route nationale n° 3.

MOREL.

---

[1] Note du S. H. — Cf. annexe n° 4159.
[2] Note du S. H. — 2 kilomètres S. O. de Sommes-Vesle, sur la route de Poix (carte au 1/80.000 revisée en 1897.
[3] Note du S. H. — 3 kilomètres N. de Somme-Vesle.

Annexe n° 4163.

Ferme de Rosnay, 12 septembre, 9 heures.

Le colonel commandant les 7e chasseurs et 6e chasseurs d'Afrique[1] *à M. le général commandant le 3e C. A.*

Rosnay, Gueux, libres; quelques coups de fusil vers Muizon et lisières N. de la Vesle. Je fais battre par l'artillerie la rive nord de la Vesle, à hauteur de Muizon, ainsi que les hauteurs sud de Trigny.

Une colonne importante des éclopés et de la.....[2] a quitté Gueux ce matin, à 6 heures. Je vois une grosse colonne ennemie, occupant une profondeur de plus de 3 kilomètres sur la route, en marche de Reims sur Berry-au-Bac.

A 9 heures, la gauche de cette colonne était vers la Neuvillette.

Mon intention est de me porter sur Châlons-s-Vesle. Mes éléments légers, qui ont tâté Muizon, n'ont pas encore pu passer la Vesle au pont de Station.

Le colonel cdt le 7e chasseurs,

REY.

---

[1] Note du S. H. — Le 7e chasseurs constitue la cavalerie du 3e C. A. Le 6e chasseurs d'Afrique, qui appartenait organiquement à la 37e D. I., a été conservé par le 3e C. A., lors du départ de la 37e D. I. pour la VIe armée.

[2] Note du S. H. — Mot illisible.

Annexe n° 4164.

(Poste de Venise.
Reçu de Chardogne le 12 septembre,
à 6 heures 15, par téléphone.)

Venise, de Chardogne, à 6 heures 10.

Colonel cdt 8e régiment de chasseurs à général cdt 5e C. A., Venise.

Expédié le 12 septembre, à 5 heures.
Lieu de départ, 2 kilomètres sud-est Louppy-le-Château.

Nous avons été reçu, à Louppy-le-Château, par une fusillade nourrie d'infanterie.
Impossible d'aller plus loin.
Il semble qu'il y ait des bivouacs de cavalerie à l'est du village[1].
Attends ordres.

Signé : LEFÈVE, L'HERMITE, MEIGNEN[2].

Ordre a été envoyé aux reconnaissances de conserver le contact, de surveiller le mouvement de l'ennemi et de s'élever sur les flancs pour voir si réellement l'ennemi est en retraite.

Annexe n° 4165.

J'ai l'honneur[3] de vous rendre compte, comme vous en avez été avisé par téléphone à 6 heures, que les 3 reconnaissances dirigées, par Louppy-le-Château, sur Villotte, Bourgogne, Triaucourt; Laheycourt, Yéraumont, Triaucourt; et Yeraumont, Belval, Charmontois, Senard ont été arrêtées à coup de fusil, devant Louppy-le-Château qu'elles ont trouvé sérieusement occupé par de l'infanterie établie dans des tranchées.

Les deux dernières de ces reconnaissances sont rentrées ne pouvant continuer leur route; la première qui se compose d'une reconnaissance proprement dite et d'un peloton de soutien, est restée, sur mon ordre, au contact de l'ennemi, devant Louppy-le-Château, avec mission de faire connaître si cet ennemi se retire.

La reconnaissance n° 1, dirigée sur Lisle-en-Barrois, a pris le contact de l'infanterie ennemie au bois de la fontaine de Wasoncourt.

---

[1] Note du S. H. — Les renseignements ci-dessus sont transmis au commandant de la IIIe armée à 6 h. 30 (par téléphone).

[2] Note du S. H. — Lieutenants du 8e chasseurs détachés en reconnaissance.

[3] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 5e corps d'armée (E. M., 3e bureau, entrées) parmi les pièces du 12 septembre — compte rendu émanant, vraisemblablement, du 8e chasseurs (régiment de cavalerie du 5e C. A.) et envoyé vers 7 h. 30.

Annexe n° 4166.

Venise, de Chardogne, déposé à 7 heures 30.

(Reçu de Chardogne, le 12 septembre, à 7 heures 35, par téléphone.)

Colonel cdt 8e chasseurs[1] *à général commandant 5e C. A.*

De la reconnaissance n° 1 sur Lisle-en-Barrois : bois de la fontaine de Wasoncourt (1.500 mètres sud de Lisle-en-Barrois) occupé par fraction infanterie ennemie laquelle occupe également quelques tranchées à 200 mètres sud de ce bois.

Annexe n° 4167.

Expédié[2] le 12 septembre 1914, à 17 heures 5 minutes.
Lieu de départ : Lisle-en-Barrois.

Lieutenant Bobowicz[3].

Lisle-en-Barrois est évacué par l'ennemi; notre infanterie y arrive. L'ennemi semble retraiter vers le nord mais ses arrière-gardes tiennent encore le bois de Champ-Midi la Charpentière, la ferme des Merchines et des tranchées au sud de ce dernier hameau.

BOBOWICZ.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 5e C. A.
[2] Note du S. H. — Lettre conservée dans les archives du 5e corps d'armée (état-major, 3e bureau entrées).
[3] Note du S. H. — Officier du 8e régiment de chasseurs (5e C. A.).

Annexe n° 4168.

Venise, de Chardogne. Déposé à 17 heures 5.

Venise.

Colonel cdt 8e chasseurs à général cdt le 5e C. A. à Venise.

(Reçu de Chardogne, le 12/9/1914, à 17 heures 10.)

Quelques petits groupes infanterie allemande qui se trouvaient sur les bords de la Chée, à 800 mètres environ est de Louppy-le-Château, semblent se replier vers le nord. Observatoire allemand, signalé précédemment, ne paraît plus.

Rien de changé au bois de Haraumont. Une batterie française, au sud de Louppy-le-Petit, tire sur infanterie qui se replie vers le nord. Tranchées sud-est de Louppy-le-Château toujours occupées par ennemi.

Annexe n° 4169.

La Lineuse, 12 septembre[1], 17 h. 15.

Les tranchées situées au sud-est de Louppy-le-Château occupées par l'infanterie allemande à 15 h. 30, ne le sont plus.

Une escouade du 313e d'infanterie s'est avancée jusqu'au cimetière de Louppy-le-Château. Le village paraît encore occupé, mais très faiblement.

Le 3e d'infanterie est remplacé dans le bois de Haraumont par le 113e et un bataillon du 313e.

LEFÈVRE[2].

Annexe n° 4170.

Expédié le 12 septembre, à 12 h., de Courtisols.

Cap. Leborgne cdt le 1er esc.[3], au général cdt le 17e C. A.

Une colonne d'infanterie ennemie, fort nombreuse, suivie d'un long convoi, a quitté Courtisols à 11 h. 30 prenant la route de Metz.

Quelques cavaliers et des cyclistes allemands occupent Courtisols et tirent, de temps en temps, quelques coups de fusil.

---

[1] Note du S. H. — Document conservé dans les archives du 5e C. A. (E. M., 3e bureau, entrées).
[2] Note du S. H. — Lieutenant au 8e chasseurs (régiment de cavalerie du 5e C. A.).
[3] Note du S. H. — Du 9e régiment de chasseurs à cheval.

Un escadron du 4e chasseurs français, un peloton du 5e btn du 9e chass., 2 escadrons de dragons français sont en observation à la cote 163, au sud de St-Martin. Je me dirige vers Tilloy, par St-Julien.

Si je rencontre mon régiment, dois-je le rallier?

Ou bien dois-je me tenir à votre disposition vers Poix?

LEBORGNE.

Annexe n° 4171.

Intersection de la route Cœuvres, Vic-sur-Aisne et du chemin à un trait, Vivières, point 154 (ouest de la ferme le Murger), St-Baudry.

12 septembre, 7 heures 15.

Colonel 11e chasseurs[1] à g^al cdt le 7e C. A.

Je suis, avec 2 escadrons et mes mitrailleuses, au point ci-dessus, j'ai une reconnaissance sur le Port et une sur Vic-sur-Aisne.

J'ai 2 pelotons en reconnaissance dans la région St-Baudry, Le Maubrun et 2 autres pelotons en reconnaissance sur le front Montois, Ressons-le-Long.

Je n'ai pas encore de renseignement sur le pont suspendu de Vic-sur-Aisne. J'ai appris, par des habitants, que le pont de Le Port avait été détruit, lors de la retraite des Anglais.

Je ne sais s'il a été rétabli. Des projectiles, venant du N. E., éclatent actuellement dans la région au sud de la ligne La Bargaine, St-Baudry.

J'apprends, à l'instant, que 2 pelotons de hussards allemands forment l'arrière-garde d'un convoi qui vient de disparaître derrière la cote 151 (route de Vic-s.-Aisne) ce qui semble indiquer que le pont de Vic-s.-Aisne existe encore actuellement.

DURAND.

Renseignements reçus à l'instant.

Depuis hier soir, 20 heures, des Allemands traversent l'Aisne par le Port (renseignement donné par l'habitant). Beaucoup de troupes, surtout l'artillerie, ne l'ont pas encore traversée et sont auprès de le Port; cet habitant dit avoir été réquisitionné par les Allemands, pour transporter du pain.

DURAND.

---

[1] Note du S. H. — Le 11e chasseurs à cheval constitue la cavalerie de corps du 7e C. A.

Annexe n° 4172.

Expédié le 12/9 à 1 h. 45[1].
Lieu de départ : 2 km. sud station Vic-sur-Aisne.

Le lieutenant Argoud, 11e chasseurs, 1er escadron, à M. le colonel 11e chasseurs[1].

1 heure 45[2]. — Les Allemands ont essayé de faire sauter le pont, ils n'y ont qu'à moitié réussi. Il est praticable à la cavalerie et à l'infanterie.

ARGOUD.

Annexe n° 4173.

Expédié le 12 septembre[3], à 6 heures 45.
Lieu de départ : 1 km nord d'Issoncourt.

Lieutenant Berquet à colonel 12e chasseurs.

Rien dans Issoncourt et je ne vois rien sur les crêtes à l'ouest de la route Issoncourt Heippes.

Une compagnie d'infanterie ennemie a dû coucher à Mondrecourt, cette nuit. Elle l'a quitté, sans doute, bien que j'aie évité le village occupé par quelques cavaliers.

BERQUET.

---

[1] Note du S. H. — Le 11e chasseurs à cheval constitue la cavalerie de corps du 7e C. A.
[2] Note du S. H. — *Lire* : 13 heures 45.
[3] Note du S. H. — Lettre conservée dans les archives du 6e C. A. (E. M., 3e bureau, entrées).

Annexe n° 4174.

Expédié le 12 septembre, à 10 heures.
Arrivé à 10 heures 55 minutes.
Lieu de départ : Pierrefitte.

Le colonel 12e chasseurs[1] à général cdt 6e C.A.

Rambluzin n'a pas été occupé par l'ennemi, Récourt-le-Creux non plus. Le bois de Rambluzin est libre. J'espère donc que les patrouilles envoyées sur la lisière ouest de la forêt de Souilly, sur Senoncourt et Lemmes, pourront passer et vous renseigner sur le sens des mouvements allemands qui pourront se produire. Un de mes officiers a vu des tranchées occupées par l'ennemi à la lisière sud et est du bois Chardin (2 km nord-ouest de Heippes) et quelques patrouilles de cavalerie vers Mondrecourt.

Il semble donc qu'à ce moment (8 heures 30) aucune colonne importante ne circulait entre Mondrecourt et Souilly. Cet officier continue sur Souilly. Une autre reconnaissance (de sous-officier) a appris qu'une forte colonne ennemie, composée des 3 armes, a été aperçue, avant 8 heures, se dirigeant de Souilly vers le nord.

D'autre part, à 8 heures 45, l'artillerie allemande tirait sur le fort de Troyon et sur Bannoncourt. Les obus semblaient venir de la région Dompierre-aux-Bois, cote 337, Lamorville.

Des patrouilles de cavalerie allemande ont été aperçues sur les collines de la rive droite de la Meuse, mais aucune n'a été signalée sur la rive gauche.

Annexe n° 4175.

Benoite Vaux, 12 septembre, 13 heures 1/2.

Capitaine de Lestapis, 12e chasseurs[1], à général cdt 6e corps d'armée.

Mes reconnaissances sur Souilly, Lemmes; Souilly, Senoncourt ne peuvent percer, contrairement à 1er renseignement.

Section mitrailleuses et tranchées sur hauteurs, signal Heippes (S. O. de Heippes).

Bois Chardin, occupé (tranchées).

Entre bois Chardin et bois la Warge, tranchées.

---

[1] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 6e C. A.

Tranchées, occupées, au sud du bois de Rambluzin; tranchées, occupées, entre bois de la Warge et bois Rambluzin.

L'artillerie allemande a tiré sur Rambluzin.

Elle paraît être au bois Chardin.

La division de cavalerie 7e passe à Récourt-le-Creux.

Flanc-garde, 1/2 régiment, par Rambluzin.

DE LESTAPIS.

Annexe n° 4176.

N° 1.

800 m. S. O. Villers-le-Sec,
11 9[1], 14, à 7 h.

Lieut. de Lamberterie[2]*, 19e chasseurs, 5e escadron, à général cdt la 5e brigade.*

Villers-le-Sec est entièrement libre.

Les bois situés entre Sogny et Villers ont été explorés. Aucun Allemand n'a été aperçu.

Les reconnaissances envoyées pour reconnaître : 1° les bois le Defay et Vanault-les-Dames; 2° le Bois communal — sont en route.

Lieut. DE LAMBERTERIE.

Général commandant la 5e brigade, à Heiltz-le-Maurupt.

---

[1] Note du S. H. — *Lire* : 12/9.

[2] Note du S. H. — Du 19e régiment de chasseurs à cheval.

Annexe n° 4177.

N° 4.

Expédié le 12/9 14, à 11 h. 5.
Lieu de départ : 1.500 m. N. O. Villers-le-Sec.

Lieut. de Lamberterie[1] *à g^al cdt la 5e brigade.*

La patrouille envoyée sur Vernancourt a pu se joindre à 1 peloton du 19e chasseurs (actif). Ils ont pu pénétrer dans ce village; puis, en battant en retraite, ils ont aperçu, à l'ouest de Vernancourt 3 pelotons de dragons allemands; une dizaine de fantassins allemands étaient aussi postés à l'ouest du village et ont tiré des coups de feu. Il doit y avoir une force d'infanterie assez importante.

Les 3 pelotons se sont retirés vers le nord.

Lieut. DE LAMBERTERIE.

J'ai reçu l'ordre de 10 h. 30 et je me mets en route.

Annexe n° 4178.

Expédié le 12 septembre à 7 heures.
Lieu de départ : Changy.

Lieut. de Lescoët, 21e chasseurs, à général commandant 24e division.

Arrivé ici, à 6 heures. j'ai fouillé le village. Il n'y a plus que 7 blessés allemands, tous de la réserve : 17e, 25e, 69e[2].

Les fours de campagne étaient installés à la sortie N. de Changy. Ils sont partis dans la nuit du 10 au 11, abandonnant de nombreux sacs entiers de farine.

Deux régiments d'infanterie sont passés hier, dans la matinée, avec de l'artillerie et des convois de corps de troupe, marchant sur Bassuet, Bassu.

Les habitants de Changy prétendent qu'aucune troupe n'a pris la grand'route directe de Ste-Menehould.

Vu au passage par G^al cdt 12e C. A. (?)

---

[1] Note du S. H. — Du 19e régiment de chasseurs à cheval,
[2] Note du S. H. — Unités de la 15e division de réserve (8e corps de réserve).

Annexe n° 4179.

Expédié à 13 heures.
Lieu de départ : Bassu.
Reçu 13 h.[1].

A Bassu, se trouvaient seulement quelques blessés et quelques trainards que j'ai faits prisonniers.

Sur la crête N. de Bassu, je viens de voir 1 compagnie d'infanterie ennemie, entourée de quelques cyclistes. J'ai fait prévenir le bataillon d'inf. qui marche sur Bassu et vais essayer de voir ce qu'il a devant elle[2].

DE FOZIÈRES.
21e chasseurs.

Annexe n° 4180.

Expédié le 12 septembre. à 11 h. 30.
Lieu de départ : ferme de la Serre.

Le colonel commandant la 21e chasseurs à Gal cdt la 24e D. I.

Conformément aux ordres que j'ai reçus ce matin du Gal cdt le 12e C. A. je me porte, avec le régiment, sur Somme-Yèvre.

J'ai envoyé du signal de Bassu 2 reconnaissances, l'une, sur Somme-Yèvre, l'autre, sur le Fresne.

MONTJOU.

---

[1] Note du S. H. — Compte rendu, porté, conservé dans les archives de la 23e division (entrées) parmi les pièces du 12 septembre. Le même document existe dans les archives du 12e C. A. (E. M., 3e bureau, entrées) avec la mention « copie. Reçu à 12 h. 30. au P. C./12, à la ferme Gravelines ».

[2] Note du S. H. — *Sic.*

Annexe n° 4181.

Bassu, le 12 sept., 13 h. 45.

I. — La marche de la colonne de la 24e division reprend sur Somme-Yèvre, par Vanault-le-Châtel et Bussy-le-Repos.

II. — A Vanault-le-Châtel, nous rentrerons en liaison avec la colonne du colonel Méric.

III. — Le village de Lisse est entièrement brûlé.

IV. — La colonne n'a éprouvé aucune espèce de résistance.

JEAN TANDONNET [2].

Prière de me faire dire où couchera le poste de commandement.

Annexe n° 4182.

Expédié le 12 sept. à 14 heures 20.
Lieu de départ, route de Reims à Bar-le-Duc, 2 km. S. de Somme-Yèvre.
(Reçu 12 septembre 1914, 18 h. 5)

J'ai envoyé, du signal de Bassu, deux nouvelles reconnaissances : une, sur Somme-Yèvre, Varimont, une autre, sur Bronne, Moivre et la Malassise.

a. La première me signale (renseignements d'habitants) que 60 dragons allemands ont passé la nuit à la ferme de la Motte Hérilon et en sont partis, à 4 h., direction Bussy-le-Repos.

b. Qu'un rgt d'inf. est passé ce matin, vers 7 h., près de la Motte Hérilon, venant de Vanault-le-Châtel et se dirigeant sur le Fresne.

c. Qu'en arrivant à Somme-Yèvre (vers 13 h. 1/2) il a aperçu, sortant des bois près de la grand'route, environ 2 escadrons de dragons; il a aussitôt ouvert le feu à 1.000 m. Les dragons surpris se sont retirés sur Herpont.

d. Que Somme-Yèvre n'est plus occupé.

---

[1] Note du S. H. — Message conservé dans les archives du 12e C. A.
[2] Note du S. H. — Lieutenant au 21e régiment de chasseurs à cheval.

La seconde reconnaissance signale que les troupes allemandes qui étaient à Bronne sont parties hier, précipitamment, dans la soirée;

qu'elle a rencontré une flanc-garde (de la 6e div. de cav.), qui se dirige par Maisons, Coupéville, Dommartin-sur-Yèvre;

que la 9e div. de cav. est à gauche de la 6e.

Le gros du régiment n'a rien rencontré sur sa route.

J'ai appris, par une patrouille envoyée sur Vanault-le-Châtel, qu'une forte colonne, de toutes armes, y a couché. D'après les habitants, certains éléments de cette colonne se sont dirigés sur Bussy-le-Repos, d'autres sur Châlons.

A moins d'ordres contraires ou d'événements improbables, je compte stationner sur la Yèvre.

Je continue de faire patrouiller dans le secteur du 12e C. A., au nord de la grand'route.

MONTJOU[1].

Un officier de la 6e div. de cav., en reconnaissance, rencontré à Somme-Yèvre, rend compte que, parti ce matin de Châlons, il n'a rencontré sur son chemin aucune colonne importante.

M.

Annexe n° 4183.

Expédié le 12 septembre à 6 h. 45.
Lieu de départ : 600 m. sud de Drouville.

Sous-lieutenant Goldschmit, du 5e hussards, à général commandant le corps d'armée[2].

Reconnaissance sur Drouville, Courbesseaux.

La crête sud-ouest de Drouville et Courbesseaux est inoccupée.

Avec ma jumelle, je me suis rendu compte que Drouville est inoccupé, mais j'ai vu des sections d'infanterie établir des tranchées à l'emplacement du mot « couvent », nord de Drouville.

Ces tranchées battent Drouville.

Je continue ma mission sur Courbesseaux.

Sous-lieutenant GOLDSCHMIT.

6 h. 45. — Le bois de Crévic est occupé par le 160e de ligne[3]; en arrière du bois un bataillon en réserve.

---

[1] Note du S. H. — Colonel commandant le 21e régiment de chasseurs à cheval. Message conservé dans les archives du 12e C. A. parmi les pièces du 12 septembre.

[2] Note du S. H. — 20e C. A.

[3] Note du S. H. — De la 78e brigade (39e D. I.).

Annexe n° 4184.

Expédié le 12 septembre à 7 heures 15.
Lieu de départ : Gellenoncourt.

Le sous-lieutenant Albessard[1] *au général commandant le 20e corps d'armée.*

Reconnaissance sur Gellenoncourt, Rémérèville.

Je suis dans Gellenoncourt depuis un quart d'heure.

Il n'y reste que des blessés allemands (5 à 6). Ces derniers déclarent que les leurs ont abandonné le village, hier, entre 3 heures et 5 heures du soir, après avoir subi de nombreuses pertes, dues au feu de notre artillerie.

Les tranchées allemandes situées sur la croupe E et S. O. de Gellenoncourt contiennent quelques cadavres et quelques effets d'équipement.

A l'instant, une section du 2e B. C. P.[2] entre dans le village. Elle prend pied sur la crête entre Gellenoncourt et Courbesseaux. On n'entend pas de coups de fusils. Des batteries prussiennes tirent, par-dessus le village, sur les tranchées occupées, hier soir et cette nuit, par le 2e B. C. P.

Je continue sur Rémérèville.

Communiquer par téléphone le résumé aux 39e et détachement Ferry.

Exécuté.

Annexe n° 4185.

12 septembre, 14 heures[3].

Reconnaissance lieut. Laigle, sur cote 328 (N. d'Hoéville).

Drouville et Gellenoncourt sont abandonnés par l'ennemi.

Drouville occupé par une compagnie française.

Crête au S. de Courbesseaux occupée par notre infanterie.

Rémérèville occupé par nous; des éléments amis sortent de Saint-Paul sur Rémérèville.

Coups de feu lisière bois de Serres.

Impossible, pour l'instant, à ma reconnaissance, d'aborder Hoéville.

Lieut. LAIGLE,
5e hussards.

---

[1] Note du S. H. — Du 5e hussards.
[2] Note du S. H. — De la 21e brigade (11e D. I.).
[3] Note du S. H. — Compte rendu adressé au général commandant le 20e C. A.

Annexe n° 4186.

Arrivé le 12/9/14, à 6 h. 25.
Lieu de depart : Villers-le-Sec.

S.-lieutenant du Jonchay, 6e esc., 6e hussards[1], *en reconnaissance, à M. le général Morgain*[2].

Questionné les habitants :

Hier soir, vers 16 heures, l'artillerie allemande, en deux colonnes, a traversé le village. Une, se dirigeant sur la route allant à Bettancourt, demandant la route de Charmont et Vroil.

Une, se dirigeant sur route Vernancourt. Il y avait des obusiers (3 batteries au moins) dans chacune des colonnes, et 3 batteries d'artillerie de campagne.

60 hulans sont passés, à six heures du soir, dans la direction de Vernancourt. Ils ont envoyé une patrouille à Sogny, l'autre sur Alliancelles.

Comme infanterie, les habitants ont vu passer, allant sur Charmont, Vernancourt, au moins trois régiments; tous sont sortis du village, en une seule grande colonne, depuis 14 heures 1/2 jusqu'à 16 h. 1/2, hier après-midi. La colonne marchait crânement, sans sac sur le dos, pas fatiguée du tout. Derrière, suivaient une soixantaine de traînards poussés, par des gradés à cheval, avec la cravache.

DU JONCHAY.

Transmis à titre de renseignements.

Gal MORGAIN[2].

Transmis[3] 12 septbre, 9 heures 30.

Gal COLLE[4].

---

[1] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 15e corps.
[2] Note du S. H. — Commandant la 60e brigade.
[3] Note du S. H. — Au général commandant le 15e C. A.
[4] Note du S. H. — Commandant la 30e D.

Annexe n° 4187.

Contrisson, 13 h. 10.

Colonel cdt le 6e hussards à gal cdt le 15e C. A.[1].

Renseignement reçu, à 13 h., de la reconnaissance sur Nettancourt,

Deux escadrons vus par la reconnaissance :

1. — un à l'usine 500 m. est de Nettancourt.

2. — un à 1 km. sud de Noyers.

Aucune infanterie signalée.

Pour le colonel,
P. O. :
A. BOTREAU-BONNETERRE.

Annexe n° 4188.

Expédié de Charmont, 12 sept. à 15 h. 30.

Reconnaissance maréchal des Logis Remy, 6e hussards[2], *à M. le général commandant le 15e corps d'armée.*

Charmont évacué par ennemi. La 3e division du 2e corps occupe Charmont et Vernancourt.

La 4e division occupe Vroil et se dirige sur Nettancourt.

2 escadrons du 19e chasseurs à cheval et les mitrailleuses sont à Charmont.

Je rentre à mon régiment.

REMY.

---

[1] Note du S. H. — Lettre conservée dans les archives du 15e C. A. (E. M., 3e bureau, entrées) parmi les pièces du 12 septembre.

[2] Note du S. H. — Régiment de cavalerie du 15e carps.

Annexe n° 4189.

Expédié le 13 septembre[1], à 16 heures 15.

Sous-lieutenant Roulet, 6e hussards, au général commandant le 15e corps, à Trémont (par Contrisson).

Compte rendu de la reconnaissance d'officier sur Nettancourt.

La reconnaissance a pu entrer au village de Nettancourt, évacué. Il ne reste pas d'infanterie aux environs. De petits groupes de cavaliers et de cyclistes surveillent la lisière nord de Nettancourt et tous les environs, et nous empêchent d'aller plus loin. Des groupes de cavaliers ont été vus se dirigeant de Sommeilles vers l'ouest. Les habitants ont vu la majorité de leurs troupes (surtout l'artillerie) prendre la chaussée romaine de Reims à Bar-le-Duc, dans la direction de Reims.

ROULET.

Vu par le Gal Colle[2].

Annexe n° 4190.

Isse, 14 heures[3].

Colonel 7e hussards[4] *à général cdt 17e division, pour transmettre à général cdt 9e corps.*

La lisière des bois au N. d'Isse, entre Isse et Vaudemanges, est libre, mais les bois de part et d'autre du canal, sont encore infestés de patrouilles ennemies. La direction générale de retraite des forces considérables (au dire des habitants) qui étaient ici, est : Sept-Saulx et Nauroy. Mes patrouilles progressent vers Vaudemanges et les Grandes Loges. Destination ultérieure : Louvercy et Sept-Saulx.

---

[1] Note du S. H. — Lire : 12 septembre. Lettre conservée dans les archives du 15e C. A. (E. M., 3e bureau, entrées) parmi les pièces du 12.

[2] Note du S. H. — Commandant la 30e division.

[3] Note du S. H. — Le 12 septembre. Ce compte rendu est conservé dans les archives du 9e C. A.

[4] Note du S. H. — Régiment de cavalerie rattaché au 9e C. A.

Un peu de cavalerie ennemie (environ 1 peloton) est restée vers Bouzy. Je fais menacer sa retraite par Ambonnay. En résumé, il n'y a pas de résistance sérieuse à prévoir avant la Vesle, au plus tôt.

DESBRIÈRES.

Vu, 17e div.,

L'officier d'état-major,

PERRAULT.

Annexe n° 4191.

Courlandon, 12 septembre 1914, 9 heures du matin.

A M. le commandant du 10e hussards [1].

Patrouille Mal d. L.[2] *Brethes.*

Renseignement n° 1.

Vu l'infanterie au village Courlandon, pont occupé par l'ennemi.

L'entrée du village est barricadée — rien — une fusillade de quelques coups de fusils. L'ennemi est retranché dans les maisons et dans les bois est de la voie — continue d'observer leur mouvement.

BRETHES.

Annexe n° 4192.

Lieu de départ : Breuil-s/Vesle.

Le lieutenant du Périer de Larsan, du 10e hussards, à M. le général commandant le 18e corps [3].

Un bataillon et deux compagnies d'infanterie descendent de Montigny sur Breuil-sur-Vesle, la section cycliste va défendre le pont.

DU PÉRIER.

---

[1] Note du S. H. — Cavalerie de corps du 18e C.A.

[2] Note du S. H. — Lire : Maréchal des logis.

[3] Note du S. H. — Le 12 septembre. – Le 10e hussards constitue la cavalerie de corps du 18e C.A.

Annexe n° 4193.

La vallée, de Courouvre, 2 h. 30[1].

Adjudant-chef Cristophe, 11e hussards, 1er groupe[2] au général commandant le 3e groupe D. R.

11 h. 30, 800 mètres est de Heippes.

Heippes et la cote 318 sont occupés par infanterie ennemie.

Annexe n° 4194.

Sud de Haute-Fontaine, 12 septembre, 7 h. 30.

Le lieut.-colonel Meyer, commandant la cavalerie[3], à M. le général commandant la 61e division.

La crête nord de Haute-Fontaine me semble occupée. Toutes mes patrouilles sont accueillies par des coups de fusil.

Un de mes officiers est tombé.

On vient de tirer quelques obus sur notre colonne de droite.

Annexe n° 4195.

N° 1.

—

12 septembre, 7 heures 45.
Lieu de départ : vers Crugny.

Le lieutenant de Roubin, du 5e dragons[4], à M. le général commandant le 4e groupe de D. R.

Crugny est occupé par 2 sections du 5e d'inf.[5]. Le pont a été détruit. Il est rétabli avec des moyens de fortune. Il paraît difficilement praticable pour l'artillerie.

Lieut. DE ROUBIN.

---

[1] Note du S. H. — Lire : 14 h. 30. — Télégramme conservé dans les archives du 3e G. D. R. (entrées) parmi les pièces du 12 septembre.

[2] Note du S. H. — 1er groupement de cavalerie du 3e G. D. R.

[3] Note du S. H. — Deux escadrons du 1er dragons, formant la cavalerie divisionnaire de la 61e D. R.

[4] Note du S. H. — Cavalerie divisionnaire de la 69e D. R.

[5] Note du S. H. — Régiment de la 6e division (gauche du 3e corps).

Annexe n° 4196.

N° 2. De Jonchery, 12 septembre, 9 h. 50.

Lieut. de Roubin, 5e dragons[1], *en reconnaissance, à M. le g^al cdt le 4e G. D. R.*

Rien dans la région de Hourges. Jonchery libre. Mes patrouilles ont été reçues à coups de fusil au pont de la Vesle et au moulin nord de Jonchery.

Aux dires des habitants, il y aurait environ 50 Allemands.

Je fais reconnaître les ponts est et ouest de Jonchery.

Lieut. DE ROUBIN.

Vu à 10 h. 50.

Le général,

NÉRAUD[2].

Annexe n° 4197.

32e DRAGONS[3]. Des crêtes 4 km. au sud de Soissons, 12 sept. 6 h. 30.

Les crêtes sont libres. Aucun mouvement ne m'est signalé par mes patrouilleurs.

Les villages et fermes du secteur parcouru ont été évacués cette nuit par l'ennemi.

Lieut. DUVAL.

---

[1] Note du S. H. — Cavalerie divisionnaire de la 69e D. R.

[2] Note du S. H. — Commandant la 69e D. R., qui transmet au 4e G. D. R.

[3] Note du S. H. — Les 5e et 6e escadrons du 32e dragons forment la cavalerie divisionnaire de la 55e D. R. — Le compte rendu du lieutenant Duval a été transmis par la 55e D. R. au 5e G. D. R. dans les archives duquel il se trouve.

Annexe n° 4198.

12 septembre, 7 h. 35.
Hartennes, route de Soissons.

Le lieutenant Durand (1er chass. Af.[1]*) [officier de liaison avec l'armée anglaise] à M. le général commandant la 45e division, Maison-Neuve.*

Une division d'infanterie anglaise, qui a cantonné dans la nuit du 11 au 12 à Billy-s/Ourcq, St-Rémy, le Plessier-Huleu, est en marche sur Vailly (E. de Soissons). Les premiers éléments de cette division sont à Hartennes, en ce moment (7 h. 30).

D'après les renseignements recueillis auprès d'un officier anglais, une autre division d'infanterie anglaise se trouverait en arrière et à gauche de cette première.

Je vais donner votre axe de marche au général anglais.

DURAND.

Annexe n° 4199.

La Raperie (800 m. sud Villemontoire), 12 septembre, 11 h. 15.

Lieut. Durand (1er chass. d'Af.[1]*) (liaison avec armée anglaise) à M. le général commandant la 45e division.*

La 4e division anglaise signalée, dans mon renseignement n° 2[2], comme étant en arrière et à gauche de la division qui est passée à Hartennes, a son avant-garde en route, de Villemontoire à Buzancy.

Cette avant-garde se compose de 4 bataillons d'infanterie, et 18 canons. A 11 heures, le dernier bataillon de l'avant-garde défile devant la Raperie, se dirigeant sur Buzancy.

Les premiers éléments du gros de la division apparaissent à 11 h. 25 au carrefour de 5 routes situé au sud (1 km 500) de Vierzy.

DURAND.

---

[1] Note du S. H. — De la cavalerie divisionnaire de la 45e D. I

[2] Note du S. H. — Cf. annexe n° 4198.

Annexe n° 4200.

Buissoncourt, 12 septembre, 11 heures.

Général Ferry[1] *à général commandant 20e corps.*

Nous sommes à Rémérèville. Tranchées et ouvrages évacués. Ordre donné de s'installer sur hauteur à l'est de la route Erbéviller, Rémérèville, Courbesseaux et contre cette route, en s'y organisant, avec liaison : à gauche, avec le régiment d'Ollone[2], qui marche, par la droite, de Velaine sur bois Morel et, à droite, avec 39e division (Gellenoncourt et croupe entre Gellenoncourt, Courbesseaux). Ne pas progresser sans nouveaux ordres (que j'attendrai du 20e corps) au delà de cette position.

Avis donné à l'A. L. de cesser tir sur butte[3] et sur 277[4], pour que mon infanterie puisse s'y porter et vérifier si évacuation probable.

Six canons entre nos mains au château de Romémont[5], deux à la cote 246 — ouest de Rémérèville. — (Le renseignement concernant les six canons fourni par le capitaine d'artillerie de Miribel[6], et celui sur les deux autres par le capitaine Poirel[7] et le 43e colonial.) Je fais prendre dispositions pour ramener pièces en arrière sur Buissoncourt — 4 caissons aussi abandonnés cote 246.

Le 360e[8] organise forêt Saint-Paul, ayant le 226e[9] à sa droite.

Les 7 bies (cdt Mary) comprennent :

1 groupe : lisière O. du bois d'Hauraucourt;

1 gr. et 1 bie du 8e : position reconnue entre Rémérèville et Erbéviller, à occuper dès que infanterie tiendra ligne précitée, battra Hoéville, 328, lisière S. O. de forêt de Bezange et du bois de Faulx.

Je suis très satisfait de l'effort fourni par les troupes pendant la dure journée d'hier.

FERRY.

P. S. — 41e colonial signale butte de tir évacuée et marche sur 277, corne E forêt Champenoux.

Où dois-je envoyer les canons et caissons pris?

---

[1] Note du S. H. — Le général Ferry commande un détachement composé des 41e et 42e R. I. C. du 20e C. A.), 2 bataillons des 69e (21e brigade) et 79e R. I. (22e brigade), 2 groupes A. C. 120 et 1 escadron du 5e hussards.

[2] Note du S. H. — Le détachement d'Ollone comprend : 1 bataillon du 286e R. I., 1 bataillon du 252e R. I. et 2 compagnies du 275e R. I.

[3] Note du S. H. — « Butte de tir », 2 kilomètres est de Velaine.

[4] Note du S. H. — 2 kilomètres N. O. de Rémérèville.

[5] Note du S. H. — Est de Cercueil.

[6] Note du S. H. — De l'état-major de la IIe armée.

[7] Note du S. H. — De l'état-major du 20e corps.

[8] Note du S. H. — De la 140e brigade (70e D. R.).

[9] Note du S. H. — De la 139e brigade (70e D. R.).

Annexe n° 4201.

GROUPE DU BONHOMME. — Rudlin, 12 septembre 1914, 6 heures.

Ordre d'opérations

pour la journée du 12 septembre 1914.

I. — L'ennemi est en déroute sur tout le front de nos armées. La grande poursuite commence. L'aile droite de notre première armée attaque, ce matin, en partant du front Saulcy, La Croix-aux-Mines, poussant sa cavalerie à Laveline.

Devant le front du groupe Bonhomme, la batterie allemande de 15 c/m qui était à la Côte Châmont[1] a disparu; l'ennemi paraît ramasser ses forces et vouloir résister au col des Bagenelles, qu'il a mis en état de forte défense.

II. — Le groupe du Bonhomme va prendre également l'offensive, tout en laissant des garnisons de sûreté aux cols du Bonhomme et de Louchpach.

En conséquence :

1. — Détachement Regnault[2].

Le détachement Regnault, composé de 4 cies — 2, du 28e (1re et 2e), et 2, du 12e — de la section de mitrailleuses du 28e et de la 7e batterie alpine, continuera son attaque sur la Côte de Grimaude et la Tête de Faux.

Une fois maître de ces positions, la 7e batterie prendra comme objectifs :

1° La batterie de 105 qui est installée au col des Bagenelles.

2° Les fortes tranchées établies, dans la journée d'hier, sur les pentes S. E. du même col. Le capitaine Regnault dirigera une 1/2 cie sur la Poutroye et une 1/2 cie sur Longtrait[3], pour couper les communications des forces d'Orbey avec Bonhomme et capturer tout convoi circulant entre la Poutroye et Bonhomme. Il attaquera, en outre, le village Bonhomme, par les hauteurs sud, en même temps que le détachement Delpech attaquera ce point, par l'ouest et le sud-ouest.

2. — Détachement Delpech, composé de 2 cies du 256e et de la section mitr. du btn. Méquille[4], reprendra son attaque sur Bonhomme, par la rive droite de la Béchine.

---

[1] Note du S. H. — 2 kilomètres N. E. de la Poutroye.
[2] Note du S. H. — Cf. annexe 1973.
[3] Note du S. H. — 2 kilomètres E. du Bonhomme.
[4] Note du S. H. — Du 256e R. I.

3. — Un peloton de la cie Debromez, qui a déjà effectué une reconnaissance offensive, le 11 au soir. dans la direction du village Bonhomme, appuiera l'action du détachement Delpech, en prenant à revers les tranchées allemandes à l'O. de Bonhomme.

4. — Le groupe du 30e, en entier, renforcé par la 5e cie du 28e, sera concentré aux environs du Rossberg, avec mission de s'emparer de Pré-aux-Raves et d'attaquer les défenses du col des Bagenelles, de flanc et sur les derrières.

5. — Le gros du 28e btn, 1/2 3e cie, 4e et 5e cies, sous les ordres du capitaine Caquet, restera provisoirement affecté à la défense immédiate du col du Bonhomme.

6. — Les unités disponibles du btn Méquillet assureront la garde du Louchpach et du Rudlin.

7. — Artillerie disponible:
La batterie Cottave sera remplacée, au Louchpach, par une batterie de montagne désignée par le commandant Cambuzat. Cette batterie occupera l'emplacement occupé. hier soir par la section Martin et aura pour mission d'appuyer l'attaque du détachement Delpech et du peloton Debromez sur le village de Bonhomme.
Les 2 autres batteries disponibles seront en position d'attente, à 8 heures, à ferme Barançon[1].

III. — Le lieut.-colonel Brissaud, cdt le groupe du Bonhomme, sera au poste de commandement de Barançon à 8 heures.

IV. — Exécution immédiate au reçu du présent ordre.

G. BRISSAUD.

Annexe n° 4202.

DÉTACHEMENT DE SAIZERAIS.

Saizerais, le 12 septembre 1914.

Fait envoi à l'état-major du gouverneur de Toul du dispositif de stationnement du détachement.

Organisation défensive.

Positions avancées : lisière nord de bois Côte-en-Haye, Rogéville, Villers-en-Haye, Jolibois, Bois-Brûlé, ferme Neleu, lisière nord forêt « Entre-deux-voies ».

Position plus avant : Croix de Langrepont, Dieulouard.

---

[1] Note du S. H. — 2 kilomètres O. du col du Bonhomme.

Position principale de résistance : a. hauteur sud de Rogéville, Bois-Brûlé ;

b. bois de Liverdun, les 4 Vents, Saizerais, lisière nord de la forêt «Entre-deux-voies».

Artillerie : Emplacements probables (reconnaissances en cours d'exécution);

1° Art. lourde. — Bie 155, vers ferme Nayette.
Rayon d'action : côte Ste-Geneviève, l'Ache, Domèvre.

2° Art. de position (batteries de 90).

a. Lisière nord de forêt d'«Entre-deux-voies» : battant Dieulouard, Jolibois, flanquant Bois-Brûlé à l'est.

b. Vers corne nord du bois de Liverdun : battant Bois-Brûlé et flanquant la lisière nord de forêt d'«Entre-deux-voies».

c. Au nord du bois de Liverdun (sud de Rosières). Direction générale : Rosières, Rogéville.

d. Ferme Choléra : flanquant les lisières est de bois Côte-en-Haye.

3° Art. mobile (batterie de 75) :
Vers les 4 Vents, prête à entrer en action vers Rogéville ou vers Bois-Brûlé.

Travaux exécutés le 12 septembre.

Reconnaissance détaillée des positions organisées.
Renforcement des organisations.
Reconnaissance détaillée des emplacements d'artillerie.

Le colonel,
NITARD.

Annexe n° 4203.

N° 274/A. G. Q. G., 12 septembre 1914.

SECRET.

Ordre de marche n° 23

donné par le maréchal Sir John French, G. C. B., etc., commandant en chef de l'armée anglaise.

I. — L'ennemi a continué aujourd'hui son mouvement de retraite. Il y a eu quelque résistance au sud de Soissons et sur la ligne de la Vesle.

L'armée est stationnée, ce soir, en contact immédiat, à gauche, avec la VIe armée française et, à droite, avec la Ve armée.

II. — L'armée continuera la poursuite demain à 7 heures.

III. — Les têtes de corps atteindront la ligne Lierval, Chavignon, Terny.

IV. — Répartition des routes :

1er corps. — *Route de l'Est :* Longueval, Bourg, Chamouille, Bruyères, Athies (y compris); *route de l'ouest :*Braine, Presles (2 km sud-est de Vailly), Chavonne, Lierval, Presles (3 km sud ouest de Bruyères), Laon (y compris).

2e corps. — *Route de l'ouest :* Chacrise, Missy-s./Aisne, Vregny, Pont-Rouge, Bascule, Pinon, Anizy-le-Château, Suzy (y compris) et toutes les routes situées entre cette dernière et la route de l'ouest du 1er corps (non comprise).

3e corps. — Courmelles, Soissons, Terny, Coucy-le-Château, St-Gobain (y compris) et toutes les routes entre cette dernière et la route de l'ouest du 2e corps (non comprise).

V. — La division de cavalerie empruntera la route de l'est, affectée au 1er corps.

Le 2e corps s'entendra avec le général Gough pour la désignation des routes affectées aux convois des 3e et 5e brigades de cavalerie. Les convois de cavalerie passeront avant ceux des corps.

VI. — Les colonnes de vivres se ravitailleront, le 13, aux parcs de réserve, de la façon suivante.

Division de cavalerie. 1er corps. Aviation. Lignes de communication (unités).	grand'route entre Fère-en-Tardenois et Coincy.
Corps du général Gough, 2e corps	grand'route entre Latilly et Neuilly-sur-Front.
3e corps.	grand'route entre Monnes et la Ferté-Milon en un point vers le S. O, de Passy.

Les parcs de munitions se ravitailleront à Nogent-l'Artaud. Tous les camions automobiles, vides, appartenant à ces corps, devront être rendus sur ce point le plus tôt possible.

VII. — Envoyer les rapports à Fère-en-Tardenois.

Donné à 19 h. 43.

Lieutenant-général,
chef d'état-major général,

TABLE DES MATIÈRES

DES ANNEXES DU TOME IER. — 3[E] VOLUME.

3e VOLUME D'ANNEXES.

Nota. — Les numéros des *annexes* sont ceux du présent volume. Les *pages* indiquées sont celles du volume de texte.

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. SEPTEMBRE.				
10. 11[h] 20.... 50469 2/3.	(E.) Ministre de la Guerre.... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Munitions de 120.....	2619	1315
10..... 50494/2	(E.) Ministre de la Guerre.... (D.) Commandants de régions. (N.) Note.	Instruction des dépôts des régiments d'artillerie de campagne.	2620	1314
10. 15[h] 40.... 50519 2/3.	(E.) Ministre de la Guerre.... (D.) Général directeur de l'arrière. (N.) Télégramme.	Réserves en munitions de 75.....	2621	1314
10. 7[h] 45..... 43.	(E.) Attaché militaire près G.Q.G. belge. (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Prise de Termonde par les Belges	2622	1304
10. 20 heures..	(E.) Préfet du Nord..... (D.) Prés. du Conseil, Guerre, Intérieur, G.Q.G. (N.) Télégramme.	Mouvements de troupes allemandes.....	2623	58
10. 17[h] 45... 4668	(E.) G.Q.G. (1er bureau)..... (D.) Ministre de la Guerre.... (N.) Message téléphoné.	Transports sur Paris des troupes de la 2e division du Maroc.	2624	1312

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... 4701.	(E.) G.Q.G. (1er bureau)..... (D.) Ministre de la guerre. (N.) Télégramme.	Déficits en canons et caissons de 75.....	2625	1313
10. 5 heures..	(E.) G.Q G. (2e bureau)..... (N.) Compte rendu de renseignements n° 84.	Renseignements sur l'ennemi.....	2626	42, 45, 1202, 1304
10. 8 heures..	(E.) G.Q.G. (2e bureau)..... (D.) Armées. (N.) Message téléphoné.	*Idem*.....	2627	49, 796
10. 16h 35....	(E) G.Q.G. (2e bureau)..... (N.) Note.	*Idem*.....	2628	50, 53
10. 8 heures...	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Mission française près de l'armée britannique. (N.) Message téléphoné.	*Idem*.....	2629	201
10. 8h 20..... 4568.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ve armée. (N.) Message téléphoné.	Appui du 10e corps d'armée.....	2630	45
10. 9 heures... 4574.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Félicitations pour résultat obtenu par la Ire armée.	2631	1292
10. 9 heures... 4576.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IXe armée. (N.) Message téléphoné.	Félicitations pour le général Foch et la IXe armée.	2632	934
10. 9 heures .. 4578.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IVe armée. (N.) Message téléphoné.	Action de la IVe armée.....	2633	51, 546
10. 9h 10 .... 4569.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ire armée. (N.) Télégramme.	Faites surveiller par l'aviation les retraits de troupes ennemies.	2634	51
10. 9h 15 .... 4572.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IIe armée. (N.) Télégramme.	Faites surveiller et renforcer éventuellement les troupes en Woëvre méridionale.	2635	51, 1232

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 9h 25 .... 4571.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Gouverneur de Belfort... (N.) Télégramme.	Affectation de la 14e brigade de dragons.....	2636	1290
10. 9h 40 .... 4570.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ire armée. (N.) Télégramme.	Affectation de la 66e division de réserve et de la 14e brigade de dragons.	2637	1265 1290
10. 10 heures.. 4602.	(E.) G.Q.G. (3e bureau) ..... (D.) IXe armée. (N.) Message téléphoné.	Zone affectée à la IXe armée.....	2638	934
10. 10 heures.. 4603.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IVe armée. (N.) Message téléphoné.	Suivre le mouvement de la IXe armée et attaquer vigoureusement.	2639	51, 546
10. 10 heures..	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) VIe armée. (N.) Message téléphoné.	Offensive de la IXe armée.....	2640	202
10..... 4606.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Gouverneur de Verdun. (N.) Télégramme.	Attaque des convois ennemis.....	2641	51
10. 11h 10.... 4612.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Mission de la IIIe armée.....	2642	51, 661
10. 11h 50.... 4608.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Mission française près l'armée britannique. (N.) Télégramme.	Zone de marche de l'armée britannique.....	2643	50
10. 12h 15.... 4611.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ve armée. (N.) Télégramme.	Mouvement du 18e corps d'armée; pousser le corps de cavalerie à la recherche des colonnes ennemies.	2644	796
10. 13 heures.. Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IVe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation de la IXe armée.....	2645	546
10. 14h 15.... 4629.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Félicitations pour le rôle tenu par la IIe armée...	2646	1292

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 16h 30.... 4650.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Mission française près l'armée britannique. (N.) Message téléphoné.	Zone de marche de l'armée britannique.....	**2647**	686 689
10. 16h 50.... 4653.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ministre de la Guerre. (N.) Télégramme.	Résultats de la bataille de la Marne.....	**2648**	53
10..... 4669.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Armées. (N.) Instruction particulière n° 21.	Poursuite énergique des armées allemandes en retraite.	**2649**	53, 54, 548, 686, 689, 818, 1209.
10. 18 heures.. 4675.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IXe armée. (N.) Lettre.	Action à exercer pour dégager la IVe armée.....	**2650**	54 548 946
10. vers 18 h.. 4678.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Gouverneur militaire de Paris. (N.) Note.	Renforts à envoyer au groupe de divisions territoriales.	**2651**	59 729
10. vers 18 h.. 4679.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) G.D.T. (N.) Note.	Renforts qui vont être envoyés au groupe de divisions territoriales.	**2652**	59
10. vers 18 h.. 4680.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) VIe armée. (N.) Télégramme.	Nécessité de s'éclairer et de se flanc-garder vers l'ouest.	**2653**	50 689
10. 19h 15.... 4685.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ire armée. (N.) Télégramme.	Transports du 13e corps d'armée.....	**2654**	1266
10..... ... 4697.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Armées. (N.) Note.	Emploi des avions au combat.....	**2655**	1315
10..... 4699.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IVe armée. (N.) Message téléphoné.	Manœuvre à effectuer pour faire tomber la résistance ennemie.	**2656**	54 548

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... 3052.	(E.) G.Q.G., D.A..... (D.) Ministre de la Guerre. (N.) Télégramme.	Ravitaillements en munitions de 75.....	2657	1314
10. 6h 30..... Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (officier de liaison près la Ire armée). (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Combat à Thann.....	2658	52
10. 11h 30.... Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (officier de liaison près la Ire armée). (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Action du 21e corps d'armée.....	2659	546
10. 12h 30.... Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (officier de liaison près le G.D.T.). (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation et demande de renforts du groupe de divisions territoriales.	2660	58 687
10. 0 heure... 294.	(E.) Mission française près l'armée britannique. (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation de l'armée britannique.....	2661	49 202 815
10. 7 heures... Sans numéro.	(E.) Mission française près l'armée britannique. (D.) Ve armée. (N.) Message téléphoné.	Reconnaissances d'aéroplanes anglais.....	2662	186 796
10..... 976.	(E.) Mission française près l'armée britannique. (D.) VIe armée. (N.) Note.	Renseignements sur l'ennemi.....	2663	201
10. 9h 45..... Sans numéro.	(E.) Mission française près l'armée britannique. (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Pas de rassemblements ennemis au nord du Clignon, faut-il pousser au delà de cette rivière?	2664	50
10. 14h 50.... 290-D	(E.) Mission française près l'armée britannique. (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Zone de marche de l'armée britannique.....	2665	50

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 20h 15.... 285.	(E.) Mission française près l'armée britannique. (D.) G.Q.G. VIe et Ve armées. (N.) Message téléphoné.	Résultats des reconnaissances d'aéroplanes anglais.	2666	686 816
10. 21h 40... 282.	(E.) Mission française près l'armée britannique. (D.) G.Q.G., Ve et VIe armées. (N.) Message téléphoné.	Situation de l'armée anglaise.....	2667	50 686 816
10. 23 heures. Sans numéro.	(E.) Mission française près l'armée britannique. (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Renseignements de reconnaissances aériennes	2668	816
10. 24 heures. 256/A.	(E.) Mission française près l'armée britannique. (D.) Ve et VIe armées. (N.) Message téléphoné.	Rapport d'aéroplanes anglais	2669	687
10. 2 heures.. 4548.	(E.) G.M.P..... (D.) VIe armée. (N.) Message téléphoné.	Transmission d'un extrait de l'instruction n° 20 du G. Q. G.	2670	192
10. 3 heures.. 797 D/3.	(E.) G.M.P..... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation de la VIe armée.....	2671	49 191
10..... 800 D/3.	(E.) G.M.P..... (D.) VIe armée. (N.) Note.	Emploi de la 62e division de réserve	2672	684
10. 14 heures. 810 D/3.	(E.) G.M.P..... (D.) Commandant région Nord du C.R.P. (N.) Message téléphoné.	Arrivée de la 37e division.....	2673	685
10..... Sans numéro.	(E.) G.M.P..... (D.) VIe armée. (N.) Lettre.	Forces mises à la disposition de la VIe armée	2674	685 689 698
10..... 823 D/3.	(E.) G.M.P..... (D.) Brigade de marche de spahis. (N.) Ordre particulier n° 37.	Brigade de marche de spahis mise à la disposition de la VIe armée.	2675	685 698

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... Sans numéro.	(E.) G.M.P. (officier de liaison près la VIe armée). (D.) G.M.P. (N.) Compte rendu.	Situation de la VIe armée.....	2676	201
10. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) Ire armée (aviation)..... (N.) Note.	Résumé des observations faites par les officiers aviateurs.	2677	1267
10. 16^h 50... Sans numéro.	(E.) Ire armée (2e bureau).... (N.) Compte rendu de renseignements n° 41.	Renseignements sur l'ennemi.....	2678	52 1267
10. 10 heures. 3582.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Résultats des attaques du 9 septembre à la Ire armée.	2679	1266
10. 13^h 30... Sans numéro.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur la situation.....	2680	52
10..... 1622.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) Groupement Sud. (N.) Télégramme.	Dissolution du groupement Sud.....	2681	1290
10..... 1632.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) Groupement des Vosges. (N.) Instruction particulière d'opérations n° 9.	Affectation de la 66e division de réserve au groupement des Vosges.	2682	1290
10. 18 heures. 1636.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) C. A. (N.) Ordre général d'opérations n° 32.	Répartition des ballons d'observation.....	2683	1267
10. 15^h 20... Sans numéro.	(E.) Ire armée (officier de liaison près le groupement des Vosges). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Attaque dans la région des bois de Mandray.....	2684	1274
10. 16^h 50... Sans numéro.	(E.) Ire armée (officier de liaison près le groupement des Vosges). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur la situation.....	2685	1274

DATE. HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 18h 45... 2411.	(E.) IIe armée (2e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Compte rendu sur les opérations et renseignements sur l'ennemi.	2686	52 1231
10. 20 heures. Sans numéro.	(E.) IIe armée (2e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Reconnaissances d'avions	2687	52 1231
10..... 2415.	(E.) IIe armée (2e bureau).... (N.) Note.	Résumé des renseignements reçus sur l'ennemi...	2688	1231
10..... 3661.	(E.) IIe armée (2e bureau).... (N.) Note.	Reconnaissance aérienne exécutée de 16 à 18h 30.	2689	1231
10..... 3691.	(E.) IIe armée (2e bureau).... (N.) Note.	Reconnaissance aérienne exécutée de 16h 30 à 18h 15.	2690	1231
10. 1 heure.. 2342.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) C. A. (N.) Message téléphoné.	Tenir ferme positions actuelles	2691	1205
10. 1h 30.... 2339.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Ordre général n° 78	Action offensive de la IIe armée	2692	1205
10. 2h 20.... 2341.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) Gouverneur de Toul. (N.) Ordre.	Emploi des bataillons actifs du détachement de Saizerais.	2693	1205
10. 2h 50.... 2338.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Situation de la IIe armée	2694	52 1203 1205
10. 7h 40.... 2346.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) 2e G.D.R. (N.) Message téléphoné.	Attaque du 2e groupe de divisions de réserve	2695	1205
10. 7h 40.... 3575.	(E.) IIe armée (sous-chef d'état-major). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation dans la région de Saint-Mihiel	2696	1230
10. 8 heures.. 2347.	(E.) IIe armée. (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur la situation de la IIe armée...	2697	52 1203

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 8h 15.... 2352.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation dans la région de Saint-Mihiel.....	2698	1230
10. 8h 30.... 2351.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) IIe armée (sous-chef d'état-major). (N.) Message téléphoné.	Défense du passage de la Meuse	2699	1230
10. 9h 20.... 2359.	(E.) IIe armée (3e bureau) .... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Appui donné à la IIIe armée en Woëvre	2700	52, 659 1230
10. 11h 30... 853.	(E.) IIe armée (3e bureau) ... (D.) 2e G.D.R. (N.) Ordre particulier.	Interdiction d'abandonner des positions	2701	1207
10. 16 heures. 2397.	(E.) IIe armée (3e bureau) .... (D.) Gouverneur de Toul. (N.) Ordre particulier.	Envoi de la 73e division dans la région de Saint-Mihiel.	2702	1208 1232
10. 17h 30... 2403.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) IIe armée (sous-chef d'état-major). (N.) Message téléphoné.	Secourir le fort de Troyon.....	2703	1232
10. 18 heures. Sans numéro.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation dans la région de Saint-Mihiel.....	2704	660
10. 19 heures. 2413.	(E.) IIe armée (3e bureau) .... (D.) IIe armée (sous-chef d'état-major.) (N.) Instruction particulière et secrète.	*Idem*.....	2705	1232
10..... 55.	(E.) IIe armée (D.E.S.)..... (D.) IIe armée. (N.) Lettre.	Matériels d'artillerie lourde	2706	1156
10. 14h 10... 3602.	(E.) IIe armée (officier en liaison près le 20e C.A.) (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur la situation du 20e corps d'armée.	2707	1266

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 16 heures. 3605.	(E.) IIe armée (officier en liaison près le 20e C.A.) (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur la situation du 20e corps d'armée.	2708	1206 1209
10. 10h 30... 3586.	(E.) IIe armée (officier en liaison près le 2e G.D.R.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur la situation du 2e groupe de divisions de réserve.	2709	1205
10. 11h 25... 3589.	(E.) IIe armée (officier en liaison près le 2e G.D.R.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Défense du massif de Sainte-Geneviève.....	2710	1207 50
10 ..... 2/226.	(E.) IIIe armée (2e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu de renseignements.	Renseignements sur l'ennemi.....	2711	660 661
10. 17 heures. 2/228.	(E.) IIIe armée (2e bureau).... (N.) Bulletin de renseignements n° 27.	Rôle joué par la IIIe armée du 7 au 9 septembre..	2712	660
10. 19 heures. 2/229.	(E.) IIIe armée (2e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu de renseignements.	Renseignements sur l'ennemi.....	2713	661
10. 12h 30... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation de la IIIe armée.....	2714	50 661
10. 16 heures. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau).... (D.) 5e et 15e C.A. (N.) Ordre.	Groupes d'artillerie à la disposition du 5e corps d'armée.	2715	645
10. 18 heures. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau).... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation de la IIIe armée.....	2716	1230 52
10. 18h 30... sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	*Idem*.....	2717	660 661

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 19 heures. 335.	(E.) IIIe armée (3e bureau).... (D.) C.A.). (N.) Ordre d'opérations n° 36.	Mission de la IIIe armée.....	2718	661
10. 7^h^ 10.... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau), officier en liaison près le 5e C.A. (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation sur le front du 5e corps d'armée.....	2719	648 649
10. 13^h^ 10... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau), officier en liaison près le 5e C.A. (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Prise de Vassincourt.....	2720	645
10. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau), officier en liaison près le 6e C.A. (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Violente attaque des Allemands	2721	648
10. 7^h^ 55.... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau), officier en liaison près le 6e C.A. (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation sur le front du 6e corps d'armée.....	2722	649 651
10. 11 heures. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau), officier en liaison près le 6e C.A. (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	2723	651 652
10. 11^h^ 45... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau), officier en liaison près le 6e C.A. (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	2724	652 653
10. 10^h^ 45... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau), officier en liaison près le 15e C.A. (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 15e corps d'armée.....	2725	612

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 13h 30... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau), officier en liaison près le 15e C.A. (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 15e corps d'armée.....	2726	643
10. 7h 50.... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau), officier en liaison près le 3e G.D.R. (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Repli de la 67e division de réserve.....	2727	654
10..... 86/2 S.R.	(E.) IVe armée (2e bureau).... (N.) Bulletin de renseignements n° 18.	Renseignements sur l'ennemi.....	2728	548
10. 21 heures. 89 *bis*/2 S.R.	(E.) IVe armée (2e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	*Idem*.....	2729	457 548
10. 6h 45.... Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Reprise des attaques.....	2730	546
10. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.....	2731	50 546
10. 8h 25.... 531/3.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) 2e C.A. (N.) Ordre.	Assurer l'intégrité du front tenu.....	2732	543 546
10. 11 heures. Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) 21e C.A. (N.) Ordre.	Succès de la IXe armée; prononcer effort offensif vers Soudé-Sainte-Croix.	2733	525 546
10. 11 heures. Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation de la IVe armée.....	2734	50 546
10. 11h 30... Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) Corps d'armée colonial. (N.) Note.	Succès de la IXe armée; attaque des corps d'armée de gauche de la IVe armée.	2735	546
10. 11h 45... Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) 12e C.A. et 17e C.A. (N.) Ordre.	Accentuer vigoureusement l'offensive.....	2736	532 546

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 12h 45... Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation sur le front de la IVe armée.....	2737	50
10. 14h 20... Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (N.) Ordre.	Poursuite de l'ennemi.....	2738	546 547
10. Vers 16h 15. Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation sur le front de la IVe armée.....	2739	525 547
10. 16h 30... Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) 2e C.A. (N.) Ordre.	Action du 15e corps d'armée; s'efforcer de maintenir le front tenu.	2740	544 547
10. Entre 18 et 19 heures. 537/3.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) 2e C.A. (N.) Note.	Situation du 2e corps d'armée.....	2741	544
10 18h 30... Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Ordre général n° 47.	Poursuite de l'offensive.....	2742	546
10. 21h 50... 538/3.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation de la IVe armée.....	2743	50, 55 548
10. 16h 15... Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau), officier en liaison près le corps d'armée colonial. (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du corps d'armée colonial.....	2744	537
10..... Sans numéro.	(E.) Ve armée (2e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi.....	2745	816
10..... Sans numéro.	(E.) Ve armée (2e bureau).... (N.) Note.	Comptes rendus du capitaine Seget au sujet des prisonniers et blessés.	2746	816
10. 19 heures. Sans numéro.	(E.) Ve armée (2e bureau).... (N.) Note.	Compte rendu de l'officier de liaison du corps de cavalerie sur la situation au nord de la Marne.	2747	799

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 1 heure... Sans numéro.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) Mission française près l'armée britannique. (N.) Message téléphoné.	Situation de l'aile gauche de la Ve armée.....	2748	304
10. 7 heures.. 500/3.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) 18e C.A. (N.) Ordre particulier.	Prendre pied solidement sur la rive droite de la Marne.	2749	802
10. 7h 30.... Sans numéro.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation de la Ve armée le 9 septembre au soir.	2750	45 49
10. 11h 15... 509/3.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) 1er C.A. (N.) Ordre particulier.	Recueillir des renseignements sur la situation de l'ennemi.	2751	811
10. 14 heures. 503/3.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) IXe armée. (N.) Note.	Retour du 10e corps d'armée à la Ve armée.....	2752	814
10. 15 heures. 507/3.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) 3e et 1er C.A. (N.) Ordre particulier.	Passage d'éléments d'artillerie du 3e corps d'armée au 1er corps d'armée.	2753	829 800
10. 17 heures. 504/3.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Instruction personnelle et secrète.	Poursuite des troupes allemandes.....	2754	804 817
10. 17 heures. 505/3.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	*Idem*.....	2755	800, 804, 806, 809, 813, 817, 819, 827.
10. 17 heures. 508/3.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Zone d'action de la Ve armée.....	2756	50 817
10. 17 heures. Sans numéro.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation de la Ve armée.....	2757	50 815 817 946
10. 23h 30... 510.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Lettre.	Mission de la Ve armée.....	2758	50 818

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 23h 50... 511/3.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) Corps de cavalerie Conneau (N.) Radio.	Orientation de la marche plus vers le nord-est ...	2759	818
10..... Sans numéro.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (N.) Ordre.	Stationnement des unités.....	2760	809
10. 10 heures. Sans numéro.	(E.) Ve armée (officier en liaison près le 1er C.A.). (D.) Ve armée. (N.) Compte rendu.	Progression facile du 1er corps d'armée.....	2761	812
10..... Sans numéro.	(E.) VIe armée (1er bureau)... (D.) Troupes. (N.) Ordre général n° 5.	Félicitations aux troupes de la VIe armée.....	2762	204
10. 13 heures. Sans numéro.	(E.) VIe armée (2e bureau)... (N.) Note.	Reconnaissances aériennes.....	2763	686
10..... Sans numéro.	(E.) VIe armée (2e bureau)... (N.) Note.	Compte rendu de reconnaissance aérienne.....	2764	686
10..... Sans numéro.	(E.) VIe armée (2e bureau)... (N.) Note.	Compte rendu de reconnaissance aérienne de 16 heures.	2765	686
10..... Sans numéro.	(E.) VIe armée (2e bureau)... (N.) Note.	Compte rendu de reconnaissance aérienne de 14 à 16 heures.	2766	686
10. 20 heures. Sans numéro.	(E.) VIe armée (2e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Bullet. de renseignements n° 14.	Renseignements sur l'ennemi.....	2767	686
10. 0h 45.... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) G.M.P. (N.) Télégramme.	Situation de la VIe armée.....	2768	196 684
10. 6h 30.... 139.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) Brigade de cavalerie provisoire. (N.) Ordre particulier n° 71.	Mission de la brigade de cavalerie provisoire.....	2769	200

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 6h 30.... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) 37e D.I. (N.) Ordre particulier n° 71 *bis*.	Mission de la 37e division.....	2770	685
10. 8 heures.. Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) 45e D.I. (N.) Ordre particulier n° 72.	Action de la 45e division.....	2771	199
10..... 119.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) G.M.P. (N.) Lettre.	Demande de conserver des troupes de la garnison de Paris.	2772	685
10. 10 heures. 115.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) C.A. (N.) Ordre général n° 73.	Mission de la VIe armée.....	2773	204, 679, 680, 690.
10. 10h 20... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Poursuite des Allemands.....	2774	50 204
10. 10h 30... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) G.M.P. (N.) Message téléphoné.	Situation de la VIe armée.....	2775	50 203
10. 13 heures. Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Compte rendu de la situation.....	2776	50
10. 16 heures. 7742.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N). Message téléphoné.	Orientation de la marche de la VIe armée.....	2777	50 685 931
10. 16 heures. Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation de la VIe armée.....	2778	50 685
10. 17h 20... 120.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) C.A. (N.) Ordre général n° 74..	Se tenir prêt à repartir en avant le 11 septembre à 6 heures.	2779	696
10. Vers 22h 50 Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. et G.M.P. (N.) Message téléphoné.	Objectifs de la VIe armée.....	2780	55 641 689

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... 49 *bis.*	(E.) IXe armée (2e bureau)... (N.) Bulletin de renseignements	Renseignements sur l'ennemi.....	2781	50, 945
10. 6^h^ 50.... 313.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) 11e C.A. (N.) Ordre.	Action de la 9e division de cavalerie.....	2782	932
10. 7 heures.. 314.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) 9e C.A. (N.) Ordre.	Ligne de conduite du 9e corps d'armée	2783	928
10. 7^h^ 30.... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) 10e C.A. (N.) Ordre.	Offensive à mener pour dégager la IXe armée.....	2784	925
10. 7^h^ 30.... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation de la IXe armée.....	2785	42, 50
10. 8^h^ 30.... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) 10e C.A. (N.) Ordre.	Mission du 10e corps d'armée.....	2786	924
10. 9^h^ 10.... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) 11e C.A. (N.) Ordre.	Poursuite de l'ennemi et passage de la Marne....	2787	965
10. 9^h^ 15.... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) 9e C.A. (N.) Message téléphoné.	Poursuivre avec le maximum de rapidité.....	2788	928
10. 9^h^ 30.... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur l'offensive de la IXe armée...	2789	50, 546 814 934
10. 12^h^ 20... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) 11e C.A. (N.) Message téléphoné.	Poursuite des Allemands.....	2790	940 943
10..... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) Troupes. (N.) Ordre.	Transmission des félicitations du général en chef..	2791	934 934
10. 12^h^ 30... 330.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) C.A. (N.) Ordre général d'opérations.	Mission de la IXe armée.....	2792	936 939

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 12h 30... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation de la IXe armée.....	2793	50, 934 943
10. 22 heures. 48 *bis*.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) Ve armée. (N.) Note.	*Idem*.....	2794	815 957
10. 23 heures. 52 *bis*.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	Poursuite de l'ennemi vers la Marne.....	2795	948
10. 3 heures.. Sans numéro.	(E.) G.M.P..... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation de la VIe armée.....	2796	191
10. 13h 30... Sans numéro.	(E.) G.M.P..... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	2797	50
10. 9h 30.... Sans numéro.	(E.) 1er C.A. (2e bureau)..... (N.) Bulletin de renseignements	Renseignements sur l'ennemi.....	2798	811
10..... 48/2.	(E.) 1er C.A. (2e bureau)..... (N.) Bulletin de renseignements	*Idem*.....	2799	813
10. 1h 30.... 257/3.	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 52.	Reprise de la marche en avant.....	2800	810
10. 3 heures.. 258/3.	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) 19e D.I. (N.) Ordre.	Mouvement de la 3e brigade.....	2801	810
10. 6 heures.. Sans numéro.	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 53.	Mission du 1er corps d'armée.....	2802	811
10. 8 heures.. 260/3.	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) Commandant des E.N.E. (N.) Ordre particulier.	Mouvement des éléments non endivisionnés du 1er corps d'armée.	2803	811
10. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) 3e C.A. (N.) Note.	Renseignements sur la situation du 1er corps d'armée.	2804	812

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. vers 15 h. Sans numéro.	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) Ve armée. (N.) Compte rendu.	Situation de l'avant-garde de la 2e division.....	2805	812
10. 15h 45.... 267/3.	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) D.I. (N.) Ordre.	Stationnement des unités.....	2806	812
10. 23 heures. 283/3.	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 55.....	Continuation de la poursuite.....	2807	814
10. 23h 50.... 263 *bis*/3.	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) 6e chasseurs. (N.) Instruction particulière.	Rôle du 6e chasseurs à cheval le 11 septembre...	2808	814
10. 19h 15.... Sans numéro.	(E.) 1er C.A. (Génie)..... (D.) 1er C.A. (N.) Compte rendu.	Pont à jeter sur la Marne.....	2809	813
10. 7h 30..... Sans numéro.	(E.) 2e C.A..... (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation du 2e corps d'armée.	2810	543 546
10. 7h 45..... Sans numéro.	(E.) 2e C.A..... (D.) 4e D.I. (N.) Messages.	Renseigements sur la situation.....	2811	541
10..... 415.	(E.) 2e C.A..... (D.) 3e D.I. (N.) Note.	*Idem*.....	2812	541
10. 10h 20.... Sans numéro.	(E.) 2e C.A..... (D.) 4e D.I. (N.) Note.	Mission de la 4e division.....	2813	543
10. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 2e C.A..... (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 2e corps d'armée.....	2814	545 547
10. 14h 55.... Sans numéro.	(E.) 2e C.A..... (D.) IIIe armée. (N.) Note.	*Idem*.....	2815	642

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX ESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... 412.	(E.) 2e C.A..... (D.) D.I. (N.) Instruction personnelle et secrète.	Repli éventuel du 1er corps d'armée.....	2816	545
10. 3h 30..... Sans numéro.	(E.) 3e C.A .... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 38.	Mission du 3e corps d'armée.....	2817	807
10. 9h 35..... Sans numéro.	(E.) 3e C.A..... (D.) D.I. (N.) Note.	Rôle de l'artillerie de corps d'armée.....	2818	808
10. 23 heures. Sans numéro.	(E.) 3e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 39.	Mouvement en avant du 3e corps d'armée vers Bazoches.	2819	810
10. 13 heures. Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (2e bureau)..... (N.) Compte rendu de renseignements.	Renseignements sur l'ennemi.....	2820	686
10. 4 heures.. Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) D.I. (N.) Note.	Mission du 4e corps d'armée.....	2821	193 194
10..... Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 44.	*Idem*.....	2822	680 681
10..... Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) 61e D.R. (N.) Ordre.	Appui d'artillerie à fournir éventuellement à la 7e division.	2823	195
10..... Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) 8e D.I. (N.) Ordre particulier.	Mission de la 8e division.....	2824	196
10. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 45.	Stationnement des unités.....	2825	681
10. 17h 30.... Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) 7e D.I. (N.) Note.	Mouvement de la 8e division.....	2826	681

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) 8e D.I. (N.) Ordre.	Envoyer un bataillon d'infanterie à Baron.....	2827	680 681
10. 23h 30.... Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Front atteint.....	2828	681
10. 5h 10..... 249.	(E.) 5e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 48.	Mission du 5e corps d'armée.....	2829	646
10. 5h 35..... Sans numéro.	(E.) 5e C.A..... (D.) 18e brigade. (N.) Ordre.	Mission de la 18e brigade.....	2830	648
10. 18h 25.... Sans numéro.	(E.) 5e C.A..... (D.) 5e C.A. (Chef d'état-major). (N.) Note.	Situation à 18 heures.....	2831	648
10. 21 heures. Sans numéro.	(E.) 5e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 49.	Mission du 5e corps d'armée.....	2832	1095
10..... Sans numéro.	(E.) 6e C.A. (2e bureau)..... (N.) Compte rendu de renseignements.	Renseignements sur l'ennemi.....	2833	651
10. 8h 10..... Sans numéro.	(E.) 6e C.A. (3e bureau)..... (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 6e corps d'armée.....	2834	648
10. 21h 30.... 270/791.	(E.) 6e C.A. (3e bureau)..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations.	Mission du 6e corps d'armée.....	2835	1097
10..... Sans numéro.	(E.) 6e C.A. (Artillerie)..... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements d'avions 15 h. 30.....	2836	654
10. 10h 45.... Sans numéro.	(E.) 7e C.A. (3e bureau)..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 79.	Mission du 7e corps d'armée.....	2837	682

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 7e C.A. (3e bureau)..... (D.) 63e D.I. (N.) Ordre.	Se mettre à l'abri d'une surprise ennemie.....	2838	682
10. 10h 30.... Sans numéro.	(E.) 8e C.A..... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 8e corps d'armée.....	2839	1266
10. 1 heure... Sans numéro.	(E.) 9e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 41.	Mission du 9e corps d'armée.....	2840	926
10. 6h 30..... Sans numéro.	(E.) 9e C.A..... (D.) 104e brigade. (N.) Ordre.	Mission de la 104e brigade.....	2841	927
10. 9h 15..... Sans numéro.	(E.) 9e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre.	Mission des unités pour la poursuite de l'offensive.	2842	928
10. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 9e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 42.	*Idem*.....	2843	936
10. 17h 30.... Sans numéro.	(E.) 9e C.A..... (D.) 52e D.R. (N.) Ordre.	Mission de la 52e division de réserve.....	2844	937
10. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 9e C.A..... (D.) Division du Maroc. (N.) Ordre.	Cantonnement de la division du Maroc.....	2845	938
10. 3h 45..... Sans numéro.	(E.) 10e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 61.	Mission du 10e corps d'armée.....	2846	924
10. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 10e C.A..... (D.) IXe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 10e corps d'armée.....	2847	925

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1514. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 16 heures. Sans numéro.	(E.) 10e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre de stationnement n° 62.	Stationnement des unités	2848	936
10. 1h 30. Sans numéro.	(E.) 11e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations.	Reprise énergique de l'attaque	2849	930
10. 7h 35. Sans numéro.	(E.) 11e C.A. (D.) IXe armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation du 11e corps d'armée.	2850	931 932
10. 11h 35. Sans numéro.	(E.) 11e C.A. (D.) 60e D.R. (N.) Ordre.	Progression de la 60e division de réserve	2851	942 943
10. 12 heures. Sans numéro.	(E.) 11e C.A. (D.) IXe armée. (N.) Lettre.	Situation du 11e corps d'armée	2852	931
10. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 11e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général.	Poursuite de l'ennemi	2853	940 942
10. 8h 40. Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 55.	Attaque du 10 septembre	2854	535
10. 18h 30. Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 56.	Stationnement du 10 septembre	2855	536
10. 21 heures. Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée	2856	535
10. 21h 40. Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 57.	Opérations du 11 septembre	2857	1026
10. Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (officier en liaison près la 48e brigade). (D.) 12e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 48e brigade	2858	535

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... Sans numéro.	(E.) 13e C.A..... (N.) Note.	Cantonnement du 10 septembre.....	2859	1267
10. 6h 15..... Sans numéro.	(E.) 15e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre particulier n° 269.	Progression du corps d'armée.....	2860	640
10. 10h 45.... Sans numéro.	(E.) 15e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre particulier n° 270.	Aide à fournir au 2e corps d'armée.....	2861	642
10. 11h 30.... Sans numéro.	(E.) 15e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 60.	Action du 15e corps d'armée pour dégager le 2e corps d'armée.	2862	642 645
10. 13h 30... Sans numéro.	(E.) 15e C.A..... (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Action du 15e corps d'armée pour dégager le 2e corps d'armée.	2863	642
10. 17h 20.... Sans numéro.	(E.) 15e C.A..... (D.) 29e D.I. (N.) Ordre.	Action de la 29e division.....	2864	645
10. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 15e C.A..... (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.....	2865	644 645
10. 23h 30.... Sans numéro.	(E.) 15e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 62.	Mission du 15e corps d'armée.....	2866	1090
10. 8h 5..... 3572.	(E.) 16e C.A..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Dispositions prises conformément aux ordres reçus.	2867	1174
10..... 397.	(E.) 16e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre d'opérations n° 51.	Attaque du 16e corps d'armée.....	2868	1205
10. 6h 30..... 2.	(E.) 17e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre.	Attaque du 17e corps d'armée.....	2869	530

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 7 heures.. 3.	(E.) 17e C.A. (D.) 34e D.I. (N.) Ordre.	Emploi du 209e régiment d'infanterie	2870	531
10. 12h 30.... Sans numéro.	(E.) 17e C.A. (D.) 23e D.I. (N.) Note.	Situation du 17e corps d'armée	2871	532
10. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 17e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 48.	Poussée énergique en avant	2872	533
10. 22h 30.... Sans numéro.	(E.) 17e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 49.	Offensive à mener le 11 septembre	2873	1020
10. 5 heures.. Sans numéro.	(E.) 18e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 40.	Action offensive et constitution d'une tête de pont au nord de Château-Thierry.	2874	801
10. Vers 10 h.. Sans numéro.	(E.) 18e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 41.	Mission du 18e corps d'armée	2875	802
10. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 18e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 42.	Stationnement du 18e corps d'armée	2876	803 804
10. 23 heures. Sans numéro.	(E.) 18e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 42 *bis*.	Continuation de la poursuite le 11 septembre	2877	804
10. 11h 15.... Sans numéro.	(E.) 18e C.A. (officier en liaison près la 36e D.I.). (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 36e division	2878	804
10..... Sans numéro.	(E.) 20e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations.	Dégagement de la région de Réméréville, Gelle-noncourt, Courbesseaux.	2879	1205

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 16 heures. Sans numéro.	(E.) 20e C.A. (D.) Détachement Ferry. (N.) Ordre.	Pousser énergiquement en avant	2880	1206
10. 22 heures. 3663.	(E.) 20e C.A. (D.) IIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 20e corps d'armée en fin de journée.	2881	1206 1209
10. 23 heures. Sans numéro.	(E.) 20e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations.	Mission offensive du 20e corps d'armée	2882	1210
10. Sans numéro.	(E.) 20e C.A. (D.) IIe armée. (N.) Compte rendu.	Opérations pendant la journée du 9 septembre	2883	1201
10. 7 heures. Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (D.) 149e R.I. (N.) Ordre.	Porter deux bataillons aux Monts Marains	2884	520
10. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (D.) 13e D.I. (N.) Ordre.	Pousser énergiquement en avant	2885	525
10. 14h 20. Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation du 21e corps d'armée.	2886	525
10. 16h 30. Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (D.) 10e bataillon de chasseurs. (N.) Ordre.	Se porter vers Soudé-Sainte-Croix	2887	527
10. 16h 30. Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (D.) 149e R.I. (N.) Ordre.	Mouvement vers Sompuis et au delà	2888	527
10. Vers 17 h. Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (N.) Note.	Renseignement d'aviateur	2889	527
10. 17h 35. ans numéro.	(E.) 21e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre.	Pousser en avant sans arrêt	2890	527
10. 21h 0. Sans nu éro.	(E.) 21e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 56.	Poursuite de l'offensive le 11 septembre	2891	1016

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 9 heures.. Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (officier en liaison près la 43e D.I.). (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation de la 43e division.	2892	522
10. 12h 30.... Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (officier en liaison près la 43e D.I.). (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem*.	2893	522
10. 10h 10.... Sans numéro.	(E.) Corps d'armée colonial... (D.) D.I. (N.) Ordre particulier.	Attaques à mener par les 2e et 3e divisions coloniales.	2894	537
10. 18h 30.... Sans numéro.	(E.) Corps d'armée colonial... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 40.	Stationnement et mission du corps d'armée colonial.	2895	539 1029
10. 18h 30.... Sans numéro.	(E.) Corps d'armée colonial... (D.) 12e C.A. (N.) Croquis.	Emplacement des batteries allemandes	2895 *bis*	538
10. 5 heures.. 830.	(E.) 2e G.D.R. (D.) 12e C.A. (N.) Ordre général d'opérations n° 27.	Attaque de la forêt de Champenoux	2896	1205
10. 8 heures.. 838.	(E.) 2e G.D.R. (D.) 12e C.A. (N.) Suite à l'ordre général d'opérations n° 27.	*Idem*.	2897	1205
10. 14h 25.... 38.	(E.) 2e G.D.R. (D.) 59e et 68e D.I. (N.) Ordre.	Renseignements sur l'ennemi; tenir Sainte-Geneviève et agir par le canon.	2898	1205 1209
10. 15h 50.... 3603.	(E.) 2e G.D.R. (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Résultats obtenus par les attaques	2899	1205
10. 19 heures. 872.	(E.) 2e G.D.R. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 28.	Attaque du 11 septembre	2900	1210

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 20 heures. 3657.	(E.) 2e G.D.R. (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Compte rendu de situation de la 68e division de réserve.	2901	1205
10..... 3672.	(E.) 2e G.D.R. (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 2e groupe de divisions de réserve à 19 heures.	2902	1205
10. 4h 25..... 3552.	(E.) 2e G.D.R. (artillerie)..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Action de l'artillerie.....	2903	1205
10..... Sans numéro.	(E.) 2e G.D.R. (artillerie)..... (D.) IIe armée (chef d'état-major IIe armée). (N.) Lettre.	*Idem*.....	2904	1210
10. 5 heures.. 145.	(E.) 3e G.D.R..... (D.) D.I. (N.) Ordre d'opérations n° 113.	Mouvement de repli et mission du 3e groupe de divisions de réserve.	2905	654
10..... Sans numéro.	(E.) 3e G.D.R..... (D.) 75e D.R. (N.) Ordre d'opérations n° 116.	Mouvement et mission de la 75e division de réserve.	2906	655
10. 8h 45..... Sans numéro.	(E.) 3e G.D.R..... (D.) 72e D.R. (N.) Ordre.	Mouvement et mission de la 72e division de réserve.	2907	655
10. 11h 45.... Sans numéro.	(E.) 3e G.D.R..... (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 3e groupe de divisions de réserve....	2908	655
10. 18 heures. 149.	(E.) 3e G.D.R..... (D.) D.I. (N.) Ordre d'opérations n° 119.	Stationnement du 10 au soir.....	2909	656
10. 21 heures. 150.	(E.) 3e G.D.R..... (D.) D.I. (N.) Ordre d'opérations n° 120.	Mission du 3e groupe de divisions de réserve pour le 11 septembre.	2910	1099
10. 21h 30.... Sans numéro.	(E.) 3e G.D.R..... (D.) IIIe armée. (N.) Communication téléphonique.	Situation du 3e groupe de divisions de réserve....	2911	656

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 3 heures... 565.	(E.) 4e G.D.R. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 34.	Mouvement en avant du 4e groupe de divisions de réserve.	2912	805
10. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 4e G.D.R. (D.) D.I. (N.) Ordre général.	Stationnement du 10 au 11 septembre.	2913	806
10. 22h 30... Sans numéro.	(E.) 4e G.D.R. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 35.	Mouvement du 11 septembre.	2914	807 824
10. 22h 30... Sans numéro.	(E.) 4e G.D.R. (D.) Cavalerie du 4e G.D.R. (N.) Instruction.	Mission de la cavalerie.	2915	807 824
10..... Sans numéro.	(E.) 5e G.D.R. (D.) D. I. (N.) Ordre général d'opérations n° 23.	Mission du 5e groupe de divisions de réserve.	2916	197
10. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 5e G.D.R. (D.) VIe armée. (N.) Bulletin de renseignements.	Renseignements sur le repli des Allemands.	2917	198
10..... Sans numéro.	(E.) 5e G.D.R. (D.) D. I. (N.) Ordre général n° 24.	Reprise du mouvement offensif.	2918	683
10. 16 heures. 110.	(E.) 5e G.D.R. (D.) D. I. (V.) Ordre général n° 25.	Stationnement du 10 septembre.	2919	683
10. 19 heures. 111.	(E.) 5e G.D.R. (D.) D. I. (N.) Ordre général d'opérations n° 26.	Mission pour la journée du 11 septembre.	2920	683
10. 12 heures. Sans numéro.	(E.) G.D.T. (2e bureau). (D.) G.Q.G. et VIe armée. (N.) Bulletin de renseignements n° 11.	Renseignements sur la situation des Allemands en Picardie.	2921	688
10. 11 heures. 31/3.	(E.) G.D.T. (3e bureau). (D.) D. I. (N.) Ordre général n° 17.	Mouvements des 11 et 12 septembre.	2922	687

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 18h 50... 40/3.	(E.) G.D.T. (3e bureau)..... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Mouvements vers Beauvais et Abbeville.....	2923	59
10. 19h 35... Sans numéro.	(E.) Corps d'armée provisoire.. (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur la situation.....	2924	1266
10. 22 heures. Sans numéro.	(E.) Corps d'armée provisoire.. (D.) D. I. (N.) Ordre général d'opérations n° 8.	Missions pour la journée du 11 septembre.....	2925	1267
10. 18h 45... 174/3.	(E.) Groupement des Vosges.. (D.) Ire armée. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	2926	1274 1275
10. 21 heures. Sans numéro.	(E.) Groupement des Vosges... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du groupement Nudant.....	2927	1274 1275
10. 21 heures. Sans numéro.	(E.) Groupement des Vosges... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Repli allemand en Haute-Alsace.....	2928	1275
10..... Sans numéro.	(E.) Corps d'armée mixte..... (D.) D. I. (N.) Ordre général d'opérations n° 9.	Mission pour la journée du 10 septembre.....	2929	688
10. 11h 50... Sans numéro.	(E.) Corps d'armée mixte..... (D.) 86e D. I. (N.) Télégramme.	Dispositions prises en prévision d'une tentative ennemie.	2930	688
10. 13h 30... 78.	(E.) Corps d'armée mixte..... (D.) D. I. (N.) Ordre général d'opérations n° 10.	Missions des unités du corps d'armée mixte.....	2931	688
10. 2 heures.. 51.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Engagement du corps de cavalerie dans la région de Nanteuil-le-Haudouin.	2932	163
10. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) 1re D.C. (N.) Ordre.	Mission de la 5e brigade de dragons..	2933	192

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **FÉVRIER.** (*Suite.*)				
10. 8 heures.. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) 62e D.R. (N.) Note.	Occupation d'Ermenonville.....	2934	192 196
10. 9h 15..... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) 1re D.C. (N.) Ordre.	Repli de la 5e brigade de dragons.....	2935	193
10. 9h 15..... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) 1re D.C. (N.) Ordre.	Repli de la 1re division de cavalerie.....	2936	193
10..... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) Brigade provisoire. (N.) Ordre.	Mouvement sur Rully.....	2937	201
10..... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) D.C. (N.) Ordre général.	Mouvement du corps de cavalerie.....	2938	680
10. 21 heures. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Opérations de la 5e division de cavalerie.....	2939	680
10. 21 heures. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) D.C. (N.) Ordre général d'opérations.	Mission du corps de cavalerie pour la journée du 11 septembre.	2940	690
10. 23 heures. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) VIe armée. (N.) Télégramme.	Renseignements sur la 5e division de cavalerie....	2941	680
10. 3 heures.. 99.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) D.C. (N.) Ordre général n° 13.	Missions pour la journée du 10 septembre.....	2942	797
10. 8h 15..... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) D.C. (N.) Ordre.	Missions des divisions et répartition des bataillons du 45e R. I.	2943	798
10. 11h 15.... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) Ve armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation du corps de cavalerie.	2944	798

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10 Vers 12h 30. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) Ve armée. (N.) Compte rendu.	Compte rendu d'un officier de liaison de l'armée sur la situation à Château-Thierry.	2945	803
10..... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (N.) Note.	Mouvement de la 10e division de cavalerie.....	2946	799
10..... 115.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) D.C. (N.) Note.	Cantonnement le 10 au soir.....	2947	800
10..... 127.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) D. C. (N.) Ordre général d'opérations n° 14.	Missions pour le 11 septembre.....	2948	800
10..... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) 8e D.C. (N.) Ordre particulier.	Chercher le contact de l'ennemi dans les directions de Reims et de Berry-au-Bac.	2949	800
10. 22 heures. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) Ve armée. (N.) Lettre.	Action du corps de cavalerie.....	2950	800
10. 0h 10..... Sans numéro.	(E.) Gouverneur de Belfort. (D.) Brigade mixte. (N.) Télégramme.	Opérations dans la région de Thann.....	2951	1275
10. 3h 25..... Sans numéro.	(E.) Gouverneur de Toul. (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Dispositions prises par la 73e division de réserve..	2952	1205
10. 12h 30 ... Sans numéro.	(E.) Gouverneur de Toul. (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur l'ennemi.....	2953	1208 1231
10 Vers 16h 10. Sans numéro.	(E.) Gouverneur de Toul..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur la situation en Woëvre	2954	1230
10. 23h 20.... Sans numéro.	(E.) Gouverneur de Toul..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Message optique du fort de Liouville.....	2955	1231

DATE. HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... Sans numéro.	(E.) Gouverneur de Toul..... (N.) Note.	Répartition de l'infanterie territoriale et de l'artillerie à pied de la place.	2956	1161
10. 20 heures. 156/S.R.	(E.) Gouverneur de Verdun (2e bureau). (D.) Troupes. (N.) Bulletin de renseignements.	Renseignements sur la situation générale et sur la situation dans la région de Verdun.	2957	658 659
10. Vers 10 h.. Sans numéro.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau). (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation du fort de Troyon.....	2958	659
10. 12 heures. 67.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau). (N.) Ordre particulier d'opérations.	Organisation de la défense.....	2959	658
10. 14h25.... 827.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau). (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	2960	658
10. 15 heures. Sans numéro.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau). (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.....	2961	51 658
10..... 69.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau). (D.) Commandant de la cavalerie à Commercy et gouverneur de Toul. (N.) Télégramme.	Situation du fort de Troyon.....	2962	659
10..... 819/3.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau). (D.) Commandant du fort des Paroches. (N.) Message.	*Idem*.....	2963	659

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... 820/3.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau). (D.) Commandant du fort des Paroches et gouverneurs de Génicourt et du Camp des Romains. (N.) Message.	Opérations dans la région de Troyon.....	2964	659
10..... 822/3.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau). (D.) Gouverneur du fort de Troyon. (N.) Message.	Continuer énergique résistance.....	2965	659
10..... 832/3.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau). (D.) Gouverneur du fort des Paroches. (N.) Message.	Situation du fort de Troyon.....	2966	659
10..... 838/3.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau). (D.) Gouverneur du fort du Camp des Romains. (N.) Message.	Secours envoyés au fort de Troyon.....	2967	659
10..... Sans numéro.	(E.) 1re D.I..... (D.) 1er C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à 14 heures.....	2968	812
10. 13h 35... Sans numéro.	(E.) 1re D.I. (avant-garde).... (D.) 1re D.I. (N.) Compte rendu.	Pont de Dormans intact.....	2969	812
10. 12h 30... Sans numéro.	(E.) 2e D.I..... (D.) 1er C.A. (N.) Compte rendu.	Situation au pont de Verneuil.....	2970	812
10. 19h 25... Sans numéro.	(E.) 3e D.I..... (D.) 4e D.I. (N.) Note.	Situation dans la région sud de Montoy.....	2971	541
10. 19h 35... Sans numéro.	(E.) 3e D.I..... (D.) 2e C.A. (N.) Compte rendu.	Repli des Allemands.....	2972	541

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 20 heures. Sans numéro.	(E.) 3e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre d'opérations.	Mission pour la nuit du 10 au 11 septembre.	2973	541
10. 7 heures. Sans numéro.	(E.) 4e D.I. (D.) 2e C.A. (N.) Compte rendu.	Attaque allemande, situation confuse.	2974	542
10. 7 heures. Sans numéro.	(E.) 4e D.I. (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Demande d'appui du 15e corps d'armée.	2975	542
10. 8h 30. Sans numéro.	(E.) 4e D.I. (D.) 2e C.A. (N.) Compte rendu.	Combats dans la région Maurupt, Le Montoy, Cheminon.	2976	542
10. 8h 45. Sans numéro.	(E.) 4e D.I. (D.) 5e brigade. (N.) Ordre.	Renseignements sur la situation; tenir.	2977	542
10. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 4e D.I. (D.) 87e brigade. (N.) Note.	Défense de Cheminon.	2978	544
10. Sans numéro.	(E.) 4e D.I. (D.) 2e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.	2979	543, 544
10. 11h 30. Sans numéro.	(E.) 4e D.I. (D.) 5e brigade. (N.) Note.	Conduite de la défense dans la région de Maurupt.	2980	544
10. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 4e D.I. (D.) 2e C.A. (N.) Note.	Action de la 4e division.	2981	545
10. 16h 30. Sans numéro.	(E.) 4e D.I. (D.) 2e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.	2982	545
10. 21h 30. Sans numéro.	(E.) 4e D.I. (D.) 87e brigade. (N.) Ordre.	Conduite de la défense.	2983	545

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... Sans numéro.	(E.) 4e D.I..... (D.) 5e brigade. (N.) Message.	Situation dans la région de Maurupt.....	2984	545
10. 13h 15.... Sans numéro.	(E.) 5e D.I..... (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Stationnement provisoire de la 5e division.....	2985	809
10. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 5e D.I..... (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Franchissement de la Marne.....	2986	809
10. 17 heures. Sans numéro.	(E.) 5e D.I..... (N.) Ordre.	Stationnement des unités.....	2987	809
10..... Sans numéro.	(E.) 6e D.I..... (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Événements de la journée et front atteint.....	2988	809
10..... ans numéro.	(E.) 7e D.I..... (D.) 4e C.A. (N.) Lettre.	Situation de la 7e division.....	2989	195
10. 3h 45..... Sans numéro.	(E.) 8e D.I. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Mouvement de la 8e division.....	2990	181
10..... Sans numéro.	(E.) 8e D.I..... (N.) Ordre général n° 8.	*Idem*.....	2991	195
10. 6h 15..... Sans numéro.	(E.) 9e D.I..... (D) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Rambercourt.	2992	649
10..... Sans numéro.	(E.) 9e D.I..... (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	Repli de la 17e brigade.....	2993	649, 651
10. 6h 30..... Sans numéro.	(E.) 10e D.I..... (N.) Ordre général n° 48.	Mission de la 10e division.....	2994	646
10. 16h 30.... Sans numéro.	(E.) 10e D.I..... (D.) 5e C.A. (N.) Lettre.	Renseignements sur la situation.....	2995	646

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 8h 10..... Sans numéro.	(E.) 10e D.I. (cavalerie)..... (D.) 10e D.I. (N.) Compte rendu.....	Renseignements sur la situation.....	2996	647
10. 8 heures.. Sans numéro.	(E.) 12e D.I..... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Repli dans la région d'Erize-la-Petite.....	2997	651
10. 10h 45.... Sans numéro.	(E.) 13e D.I..... (N.) Ordre.	Mission de la 13e division.....	2998	522
10. 12h 30.... Sans numéro.	(E.) 13e D.I..... (N.) Ordre.	*Idem*.....	2999	526
10. 12h 50.... Sans numéro.	(E.) 13e D.I..... (D.) A.D./13. (N.) Ordre.	Action de l'artillerie.....	3000	522
10. 13h 45.... Sans numéro.	(E.) 13e D.I..... (N.) Ordre.	Mission de la 13e division.....	3001	526
10. 18h 30.... Sans numéro.	(E.) 13e D.I..... (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Résultats obtenus par l'offensive de la 13e division.	3002	526, 528
10. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 13e D.I..... (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 13e division.....	3003	526, 528
10. 16h 30.... Sans numéro.	(E.) 17e D.I..... (N.) Ordre général n° 43.	Poursuite des Allemands.....	3004	936
10. Après 17 h. Sans numéro.	(E.) 17e D.I..... (D.) 9e C.A. (N.) Compte rendu.	Événements de la journée du 10 septembre.....	3005	927, 929
10..... Sans numéro.	(E.) 17e D.I..... (D.) 9e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 17e division à 19 h. 45.....	3006	937
10. 13h 50.... Sans numéro.	(E.) 18e D.I..... (D.) 11e C.A. (N.) Compte rendu.	Progression de la 18e division.....	3007	931

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **DÉCEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 21e D.I. (D.) 11e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Lenharrée, Normée...	3008	931
10. 16h 10 ... Sans numéro.	(E.) 21e D.I. (D.) 41e brigade. (N.) Ordre.	Poursuite des Allemands	3009	932, 940
10. Sans numéro.	(E.) 22e D.I. (D.) 11e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 22e division à 12 h. 50	3010	942
10. 15h 15 ... Sans numéro.	(E.) 22e D. I. (D.) Brigades, A. D., génie. (N.) Ordre.	Continuation du mouvement offensif	3011	942
10. 17 heures. 3/10.	(E.) 22e D. I. (D.) Brigades, A. D., génie. (N.) Ordre.	*Idem*	3012	942
10. 7h 25. Sans numéro.	(E.) 23e D. I. (D.) Brigades, A. D., génie. (N.) Ordre.	Attaque à mener par la 23e division	3014	522
10. 13h 30 ... Sans numéro.	(E.) 23e D. I. (D.) 21e C. A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 23e division	3015	522
10. 14h 45 ... Sans numéro.	(E.) 23e D. I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Offensive en direction de Coole	3016	527
10. 17h 30 ... Sans numéro.	(E.) 23e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Continuation de l'attaque	3017	529
10. 14h 15 ... Sans numéro.	(E.) 24e D. I. (D.) 12e C. A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation	3018	535
10. Sans numéro.	(E.) 24e D. I. (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 53.	Stationnement des unités du 10 au 11 septembre.	3019	536

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 10h 20... Sans numéro.	(E.) 24e D.I. (officier en liaison près la 48e brigade). (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Attaque de la 48e brigade.....	3020	535
10. 6h 15.... Sans numéro.	(E.) 29e D.I..... (D.) 57e brigade. (N.) Note.	Action de l'artillerie.....	3021	640
10. 9h 15.... Sans numéro.	(E.) 29e D.I..... (D.) 57e brigade. (N.) Note.	Progression de la 57e brigade.....	3022	641
10. 11h 30... Sans numéro.	(E.) 29e D.I..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Vassincourt.....	3023	641
10. 11h 45... Sans numéro.	(E.) 29e D.I..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3024	641
10. 14h 50.... Sans numéro.	(E.) 29e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre d'opérations.	Attaques à mener par la 29e division.....	3025	645
10. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 29e D.I..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 29e division à 18 h. 30.....	3026	645
10. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 29e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Installation des troupes au bivouac.....	3027	645
10..... Sans numéro.	(E.) 30e D.I..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à 7 heures à Trois-Fontaines.....	3028	641
10. Après 9 h. Sans numéro.	(E.) 30e D.I..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 60e brigade.....	3029	641
10. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 30e D. I..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation de la 30e division.	3030	643

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 17 heures. Sans numéro.	(E.) 30e D.I. (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation de la 30e division.	3031	644
10. Vers 7h 20. Sans numéro.	(E.) 31e D.I. (D.) 16e C.A. (N.) Message téléphoné.	Compte rendu de situation.	3032	1204
10. Vers 20h 35. Sans numéro.	(E.) 31e D.I. (D.) 16e C.A. (N.) Télégramme.	Engagement de la 61e brigade.	3033	1206
10. 0h 30 .... Sans numéro.	(E.) 33e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Mission pour la journée du 10 septembre.	3034	532
10..... Sans numéro.	(E.) 33e D.I. (D.) 65e brigade. (N.) Ordre.	Attaque du 10.	3035	532
10..... Sans numéro.	(E.) 33e D.I. (D.) 65e brigade. (N.) Note.	Liaison avec la 34e division.	3036	533
10..... Sans numéro.	(E.) 33e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Continuation de l'offensive.	3037	1021
10. 1 heure... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre général d'opérations.	Attaque de la 34e division.	3038	531
10. 7h 30 .... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre d'opérations.	*Idem.*	3039	551
10. 11h 35 ... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation	3040	531
10. 12h 30 ... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. (D.) 67e brigade. (N.) Note.	Continuation de l'offensive	3041	532

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 15h 30 ... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. ..... (D.) 23e D.I. (N.) Note.	Progression de la 34e division empêchée.....	3042	534
10. 15h 45 ... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. ..... (D.) 23e D.I. (N.) Lettre.	Situation de la 34e division.....	3043	534
10. 16 heures. Sans numéro.	(E.) 34e D.I. ..... (D.) 68e brigade. (N.) Ordre.	Pousser énergiquement l'offensive.....	3044	534
10. 19h 20 ... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. ..... (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 34e division.....	3045	534
10. 23h 45 ... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. ..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général d'opérations.	Opérations du 11 septembre.....	3046	1021
10. 22 heures. Sans numéro.	(E.) 36e D.I. ..... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	3047	804
10..... Sans numéro.	(E.) 38e D.I. ..... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 38e division à 15 h. 30.....	3048	802
10..... Sans numéro.	(E.) 38e D.I. ..... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.....	3049	803
10..... Sans numéro.	(E.) 38e D.I. ..... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Stationnement du 10 septembre.....	3050	803
10. 3h 45 .... Sans numéro.	(E.) 42e D.I. ..... (D.) Brigades. (N.) Ordre d'opérations.	Attaque de la 42e division.....	3151	929, 938
10. Vers 12 h. Sans numéro.	(E.) 42e D.I. ..... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Grand'halte pendant une heure.....	3052	930

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 13 heures. Sans numéro.	(E.) 42e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Continuation du mouvement en avant	3053	939
10. 149.	(E.) 42e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Cantonnement de la 42e division	3054	939
10. 6h 30. Sans numéro.	(E.) 43e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Continuation du mouvement offensif	3055	522
10. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 43e D.I. (D.) Bataillon du 158e R.I. (N.) Ordre particulier.	Couverture du mouvement de la 43e division	3056	522
10. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 43e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Reprise du mouvement offensif sur Soudé-Sainte-Croix.	3057	528
10. 1h 30. Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre d'opérations n° 23.	Mouvement en avant de la 45e division	3058	198
10. 3 heures. 219.	(E.) 45e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre d'opérations n° 24.	*Idem*	3059	198
10. 6h 45. Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre d'opérations n° 25.	*Idem*	3060	199
10. 10h 15. Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 26.	Arrêt de la progression	3061	199
10. Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) Brigade de cavalerie Gillet. (N.) Ordre particulier n° 41.	Action de la brigade de cavalerie	3062	200
10. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation de la 45e division	3063	200

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 17 heures. Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre général d'opérations n° 27.	Continuation de la marche en avant	3064	683
10. 0h 30. Sans numéro.	(E.) 51e D.R. (D.) 10e C.A. (N.) Lettre.	Situation de la 51e division de réserve	3065	394
10. 19h 35. Sans numéro.	(E.) 51e D.R. (D.) 10e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée	3066	935
10. 6h 45. Sans numéro.	(E.) 52e D.R. (D.) 9e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Fère-Champenoise	3067	927
10. 16h 15. Sans numéro.	(E.) 52e D.R. (D.) 17e D.I. (N.) Note.	Situation de la 52e division de réserve	3068	928
10. 16h 30. Sans numéro.	(E.) 52e D.R. (D.) 9e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem*	3069	928, 937
10. Sans numéro.	(E.) 52e D.R. (D.) 9e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à 19 heures	3070	937
10. 4h 30. Sans numéro.	(E.) 53e D.R. (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Progression de la 53e division de réserve	3071	805
10. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 58e D.R. (D.) Gouverneur de Belfort. (N.) Message téléphoné.	Situation devant Thann et dans la vallée de la Lauch.	3072	1275
10. 9 heures. Sans numéro.	(E.) 60e D.R. (D.) IXe armée. (N.) Compte rendu.	Repli des Allemands dans la région de Mailly	3073	932
10. Sans numéro.	(E.) 60e D.R. (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 32.	Mission de la 60e division de réserve	3074	932

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 13h 20... Sans numéro.	(E.) 60e D.R..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 33.	Mouvement en avant dans la direction de Sommesous.	3075	394, 943
10. 11h 15... Sans numéro.	(E.) 61e D.R..... (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 60e division de réserve.....	3076	195
10. 9h 15.... Sans numéro.	(E.) 62e D.R..... (D.) Corps de cavalerie Bridoux. (N.) Compte rendu.	Situation de la 62e division de réserve.....	3077	193, 196
10. 11h 10... Sans numéro.	(E.) 62e D.R..... (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3078	684
10..... Sans numéro.	(E.) 65e D.R..... (D.) 3e G.D.R. (N.) Compte rendu.	Résumé des opérations depuis le 7 septembre.....	3079	653
10..... Sans numéro.	(E.) 71e D.R..... (D.) Ire armée. (N.) Compte rendu.	Situation de la 71e division de réserve à 17 heures.	3080	1266
10. 19h 40... Sans numéro.	(E.) 71e D.R..... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Combats sur le front de la 71e division de réserve.	3081	1266
10..... Sans numéro.	(E.) 72e D.R..... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Rupture du combat.....	3082	658
10. 4h 30.... Sans numéro.	(E.) 73e D.R..... (D.) 146e brigade. (N.) Ordre.	Arrêt de l'attaque et repli des troupes.....	3083	1207
10. 5 heures.. Sans numéro.	(E.) 73e D.R..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 52.	Dispositif à réaliser par la 73e division de réserve.	3084	1207
10. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 73e D.R..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 53.	Action offensive à mener.....	3085	1207

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 14h 30 ... Sans numéro.	(E.) 73e D.R. ... (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 54.	Opérations ...	3085 bis	1208
10. 10h 10 ... Sans numéro.	(E.) 2e D.I.C. ... (D.) 3e D.I.C. (N.) Note.	Action de l'artillerie ...	3086	539
10. 11h 5 .... Sans numéro.	(E.) 2e D.I.C. ... (D.) 3e D.I.C. (N.) Note.	*Idem* ...	3087	539
10 ..... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. ... (N.) Note.	Situation de la 2e division d'infanterie coloniale...	3088	538
10. 7h 45 .... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. ... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Défense du front tenu ...	3089	539
10. 9 heures.. Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. ... (N.) Note.	Renseignements sur la 2e division d'infanterie coloniale.	3090	539
10. 9h 10 .... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. ... (D.) 7e R.I.C. (N.) Note.	Défense du front dans la région Farémont, Matignicourt.	3091	539
10. 10h 30 ... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. ... (D.) 7e brigade. (N.) Note.	Récupération d'un groupe d'artillerie ...	3092	541
10. 10h 40 ... Sans numéro.	(E.) Division du Maroc ... (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 58.	Marche offensive ...	3093	929
10. 19h 45 ... 1160.	(E.) Division du Maroc ... (D.) 9e C.A. (N.) Compte rendu.	Événements de la journée ...	3094	927, 936
10. 20h 40 ... Sans numéro.	(E.) Ire D.C. ... (D.) Corps de cavalerie Bridoux. (N.) Compte rendu.	*Idem* ...	3095	192, 193
10. 2 heures.. 40.	(E.) 2e D.C. ... (D.) 353e R.I., 2e B.D. (N.) Ordre particulier n° 27.	Action dans la région Saint-Agnant, Liouville ...	3096	1230

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 2e D.C. (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Action de la 2e division de cavalerie	3097	1230
10. 22 heures. Sans numéro.	(E.) 3e D.C. (D.) VIe armée. (N.) Télégramme.	Situation de la 3e division de cavalerie	3098	680
10. Sans numéro.	(E.) 3e D.C. (D.) Brigades. (N.) Ordre d'opérations.	Mission de la 3e division de cavalerie pour le 11 septembre.	3099	693
10. Sans numéro.	(E.) 6e D.C. (N.) Note.	Cantonnement du 10 septembre	3100	945; 952, 954
10. 1h 30. Sans numéro.	(E.) 7e D.C. (D.) 3e G.D.R. (N.) Compte rendu.	Situation en Woëvre	3101	654
10. Sans numéro.	(E.) 7e D.C. (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Résumé des renseignements	3102	659
10. Sans numéro.	(E.) 7e D.C. (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 34.	Mission de la 7e division de cavalerie	3103	1100
10. 8h 55. Sans numéro.	(E.) 9e D.C. (D.) IXe armée. (N.) Message téléphoné.	Évacuation de Mailly par les Allemands	3104	933
10. Sans numéro.	(E.) 9e D.C. (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 9e division de cavalerie	3105	934
10. Sans numéro.	(E.) 9e D.C. (N.) Ordre.	Stationnement du 10 septembre, formation d'un corps de cavalerie.	3106	944, 945, 951
10. 6h 15. Sans numéro.	(E.) 5e brigade. (D.) 4e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Maurupt, Cheminon	3107	542
10. 6h 45. Sans numéro.	(E.) 5e brigade. (D.) 87e brigade. (N.) Note.	Situation de la 5e brigade	3108	542

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 8h 15..... Sans numéro.	(E.) 5e brigade..... (D.) 4e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation de la 5e brigade.....	3109	542
10. 11h 5..... Sans numéro.	(E.) 5e brigade..... (D.) 4e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3110	544
10. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 5e brigade..... (D.) 3e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3111	545
10. 12h 50.... Sans numéro.	(E.) 7e brigade..... (N.) Note.	Situation de la 7e brigade.....	3112	541
10. 5 heures.. Sans numéro.	(E.) 18e brigade..... (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la 17e brigade.....	3113	648
10. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) 18e brigade..... (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.....	3114	649
10. 7h 20..... Sans numéro.	(E.) 18e brigade..... (D.) 9e D.I. (N.) Compte rendu.	Attaque allemande sur la 18e brigade.....	3115	648, 649
10. 7h 20..... Sans numéro.	(E.) 18e brigade..... (D.) 5e C.A. (D.) Compte rendu.	*Idem*.....	3116	648
10. 7h 20..... Sans numéro.	(E.) 18e brigade..... (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 17e brigade.....	3117	649
10. 13h 30.... Sans numéro.	(E.) 20e brigade..... (D.) 10e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans le bois Petite et Grande Bouloir...	3118	647
10. 15h 45.... Sans numéro.	(E.) 20e brigade..... (D.) 10e D.I. (N.) Lettre.	Renseignements sur la situation.....	3119	647
10. 19h 50.... Sans nnméro.	(E.) 41e brigade..... (D.) 21e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3120	941

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 18h 50.... Sans numéro.	(E.) 42e brigade..... (D.) 21e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.....	3121	941
10. 9h 15..... Sans numéro.	(E.) 45e brigade..... (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	Action de l'artillerie.....	3122	524
10. 12 heures. Sans numéro.	(E.) 45e brigade..... (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Sompuis.....	3123	524
10. 15h 30.... Sans numéro.	(E.) 45e brigade..... (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3124	527
10. 17h 30.... Sans numéro.	(E.) 45e brigade..... (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	Mouvement en avant de la 45e brigade	3125	529
10. 20 heures. Sans numéro.	(E.) 45e brigade..... (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation de la 45e brigade	3126	529
10. 11h 50.... Sans numéro.	(E.) 46e brigade..... (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	Mouvement en avant de la 46e brigade.....	3127	524
10. 18h 15.... Sans numéro.	(E.) 46e brigade..... (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	Résistance des Allemands	3128	529
10. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 47e brigade..... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Courdemanges.	3129	536
10. 6h 30..... Sans numéro.	(E.) 48e brigade..... (D.) 12e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 48e brigade.....	3130	535
10. 7h 30..... Sans numéro.	(E.) 48e brigade..... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3131	535

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... Sans numéro.	(E.) 48e brigade..... (D.) R.I. (N.) Ordre.	Attaque à effectuer.....	3132	535
10. 11h 40.... Sans numéro.	(E.) 48e brigade..... (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'attaque.....	3133	535
10..... Sans numéro.	(E.) 48e brigade..... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	3134	535
10. 10h 40.... Sans numéro.	(E.) 57e brigade. ..... (D.) 111e R.I. (N.) Ordre.	Occupation défensive de la crête de Vassincourt...	3135	641
10..... Sans numéro.	(E.) 60e brigade..... (D.) 40e R.I. (N.) Ordre.	Attaque du bois du Faux-Miroir.....	3136	644
10. 9h 45..... Sans numéro.	(E.) 65e brigade..... (D.) 9e R.I. (N.) Ordre.	Action offensive sur la cote 208.....	3137	532
10. 14h 50.... Sans numéro.	(E.) 65e brigade..... (D.) 209e R.I. (N.) Ordre.	*Idem*.....	3138	533
10. 17 heures. Sans numéro.	(E.) 65e brigade..... (D.) R.I. (N.) Note.	Missions des régiments.....	3139	534
10. 6h 10..... Sans numéro.	(E.) 67e brigade..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.....	3140	531
10. 12 heures. Sans numéro.	(E.) 67e brigade..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Progression de l'attaque.....	3141	531
10..... .. Sans numéro.	(E.) 68e brigade..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Dispositions de l'attaque.....	3142	531
10. 11h 45.... Sans numéro.	(E.) 68e brigade..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.....	3143	531

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 12h 20.... Sans numéro.	(E.) 68e brigade..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.....	3144	531
10..... Sans numéro.	(E.) 86e brigade..... (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Poivres, Sainte-Suzanne.	3145	528
10. 8h 20..... Sans numéro.	(E.) 87e brigade..... (D.) 4e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région Le Montoy. Maurupt	3146	542
10..... Sans numéro.	(E.) 87e brigade..... (D.) 4e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation à 18 h. 30.....	3147	545
10. 17h 30.... Sans numéro.	(E.) 87e brigade..... (D.) Détachement flanc garde du 15e C.A. (N.) Note.	Situation dans la région Maurupt, Le Montoy.....	3148	545, 644
10..... Sans numéro.	(E.) 102e brigade..... (D.) 51e D.R. (N.) Rapport.	Événements de la journée.....	3149	935
10..... Sans numéro.	(E.) 143e brigade..... (N.) Compte rendu.	Événements de la nuit du 9 au 10 septembre	3150	657
10. 7h 25..... Sans numéro.	(E.) 1re B.I.C..... (D.) 3e D.I.C. (N.) Compte rendu.	Action de l'artillerie allemande.....	3151	539
10..... 11.	(E.) 3e B.I.C..... (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	3152	539
10. 7h 15..... Sans numéro.	(E.) 6e B.I.C..... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région Frignicourt, Courdemanges.	3153	538
10. 17h 20.... Sans numéro.	(E.) 6e B.I.C..... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3154	538
10. 22h 30.... Sans numéro.	(E.) 9e brigade de dragons.... (D.) 9e D.C. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance vers Soudé-Notre-Dame et sur Coole.	3155	944

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... Sans numéro.	(E.) 14e R.I. (D.) 67e brigade. (N.) Compte rendu.	Appui d'artillerie.....	3156	531
10. 11h 45... Sans numéro.	(E.) 20e R.I. (3e bataillon).... (D.) Commandant troupes de droite du 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation à la liaison des 17e et 21e corps d'armée.	3157	524
10..... Sans numéro.	(E.) 20e R.I. (3e bataillon).... (D.) 46e brigade. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3157 bis	533
10. 7h 35.... Sans numéro.	(E.) 46e R.I. (D.) 10e D.I. (N.) Compte rendu.	Fatigue des troupes.....	3158	646
10. 11 heures. Sans numéro.	(E.) 50e R.I. (D.) 46e brigade. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.....	3159	524
10. 12 heures. Sans numéro.	(E.) 50e R.I. (D.) 46e brigade. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3160	524
10. 16h 50... Sans numéro.	(E.) 50e R.I. (D.) 46e brigade. (N.) Compte rendu.	Reconnaissances en cours.....	3161	527
10. 17h 10... Sans numéro.	(E.) 50e R.I. (D.) 46e brigade. (N.) Compte rendu.	Résistance des Allemands.....	3162	527
10..... Sans numéro.	(E.) 61e R.I. (D.) 60e brigade. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région d'Andernay.....	3163	643
10. 16h 10... Sans numéro.	(E.) 63e R.I. (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Sompuis.....	3164	527
10..... Sans numéro.	(E.) 138e R.I. (10e compagnie). (D.) 138e R.I. (3e bataillon). (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi.....	3165	529

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 8h 40.... Sans numéro.	(E.) 209e R.I..... (D.) 65e brigade. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de la ferme La Certine...	3166	532
10. 8h 30.... Sans numéro.	(E.) 213e R.I..... (D.) 116e brigade. (N.) Message téléphoné.	Situation dans la région de Thann.....	3167	1275
10. 8h 15.... Sans numéro.	(E.) 328e R.I..... (D.) 48e brigade. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.....	3168	535
10. 6h 50.... Sans numéro.	(E.) 1er R.I.C. (1er bataillon).. (D.) 1er R.I.C. (N.) Lettre.	*Idem*.....	3169	539
10. 16h 35... Sans numéro.	(E.) 4e R.I.C..... (D.) 3e D.I.C. (N.) Compte rendu.	Occupation du secteur de Matignicourt.....	3170	538
10. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 7e R.I.C..... (D.) 3e D.I.C. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région Matignicourt, Thiéblemont.	3171	539
10. 13h 15... Sans numéro.	(E.) 7e R.I.C..... (D.) 3e D.I.C. (N.) Compte rendu.	Progression du 7e régiment d'infanterie coloniale..	3172	539
10..... Sans numéro.	(E.) 7e R.I.C. (2e bataillon)... (D.) 3e D.I.C. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région d'Ecriennes et Matignicourt.	3173	512
10. 8 heures.. Sans numéro.	(E.) 25e B.C.P..... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Attaque des Allemands.....	3174	651
10. 11 heures. Sans numéro.	(E.) 4e chasseurs à cheval.... (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Colonne ennemie sur la route de Soudé-Sainte-Croix à Coole.	3175	521
10. 11h 30... Sans numéro.	(E.) 4e chass. à cheval (4e esc.). (D.) 85e brigade, 13e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3176	522

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 7h 35.... Sans numéro.	(E.) 6e chasseurs à cheval (reconnaissance). (N.) Compte rendu.	Retraite des Allemands.....	3177	811
10. 8h 30.... Sans numéro.	(E.) 6e chasseurs à cheval (reconnaissance). (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi dans la région de Venteuil.	3178	812
10. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 7e chasseurs à cheval.... (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Retraite des Allemands.....	3179	808
10..... Sans numéro.	(E.) 7e chasseurs à cheval.... (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3180	808
10. 9h 15.... Sans numéro.	(E.) 7e chass. à cheval (4e esc.). (D.) 6e D.I. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance dans la région de Sauvigny, Passy.	3181	808
10. 6 heures.. Sans numéro.	(E.) 8e chasseurs à cheval (reconnaissance). (D.) 9e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Rembercourt.	3182	650
10. 8h 55.... Sans numéro.	(E.) 9e chasseurs à cheval (reconnaissance). (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la 13e division.....	3183	522
10. 6h 55.... Sans numéro.	(E.) 12e chasseurs à cheval... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Attaque allemande au bois Père Bœuf.....	3184	650
10. 12h 15... Sans numéro.	(E.) 12e chasseurs à cheval... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région du bois Père Bœuf et de Lisle-en-Barrois.	3185	648
10. 12h 50... Sans numéro.	(E.) 12e chasseurs à cheval... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3186	650
10. 9h 15.... Sans numéro.	(E.) 12e chasseurs à cheval (reconnaissance). (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3187	648

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10. 12h 35... Sans numéro.	(E.) 12e chasseurs à cheval (reconnaissance). (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation de la 40e division.	3188	652
10. 10h 15... Sans numéro.	(E.) 3e hussards (reconnaissance). (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Nanteuil-le-Haudouin.	3189	194 201
10. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 6e hussards..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Sermaize-les-Bains.	3190	532 644
10. 16h 45... Sans numéro.	(E.) 7e hussards..... (D.) 9e C.A. (N.) Compte rendu.	Combats dans la région Pierre-Morains, Ecury-le-Repos.	3191	938
10. 17h 30... Sans numéro.	(E.) 7e hussards..... (D.) 9e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Colligny.	3192	935
10. 16 heures. Sans numéro.	(E.) 7e hussards (reconnaissance). (D.) 7e hussards. (N.) Compte rendu.	Renseiguements sur la région de Bergères-lez-Vertus.	3193	938
10. 16h 20... Sans numéro.	(E.) 7e hussards (reconnaissance). (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Vassimont.	3194	941
10. 8h 35.... Sans numéro.	(E.) 14e hussards..... (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Nanteuil-le-Haudouin.	3195	195 201
10. 8h 45.... Sans numéro.	(E.) 14e hussards..... (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région d'Ève.	3196	195 201
10. 9h 45.... Sans numéro.	(E.) 14e hussards..... (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Nanteuil-le-Haudouin.	3197	195 201
10. 16 heures. Sans numéro.	(E.) 14e hussards..... (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation de la 14e division.	3198	682

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... Sans numéro.	(E.) 1er dragons (reconnaissance). (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région d'Ermenonville.	3199	195 201
10. Vers 12h.. Sans numéro.	(E.) 3e dragons..... (D.) 9e D.C. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Sommesous, Sompuis.	3200	935
10. 12 heures. Sans numéro.	(E.) 3e dragons (reconnaissance). (D.) 3e dragons. (N.) Compte rendu.	Reconnaissances dans la région de Soudé-Sainte-Croix.	3201	935
10. 11h 45... Sans numéro.	(E.) 25e dragons (reconnaissance). (D.) 25e dragons. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Sommesous.	3202	935
10. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) 9e cuirassiers (reconnaissance). (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Nantenil-le-Haudouin.	3203	193 201
10. 7h 30.... Sans numéro.	(E.) 9e cuirassiers (reconnaissance). (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Mortefontaine.	3204	193 201
10. 9h 40.... Sans numéro.	(E.) 2e chasseurs d'Afrique (reconnaissance de liaison). (D.) 45e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation des troupes britanniques.	3205	200
10. 11 heures. Sans numéro.	(E.) Détachement Ferry..... (D.) R.I. (N.) Ordre.	Attaque du détachement Ferry.....	3206	1206
10. 18h 50... Sans numéro.	(E.) Détachement Ferry..... (D.) 20e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de la forêt Saint-Paul et de Rémérèville.	3207	1206
10. 19 heures. Sans numéro.	(E.) Groupe du Bonhomme... (N.) Ordre d'opérations.	Mission du groupe du Bonhomme et organisation de la défense.	3208	1289

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
10..... 209 A.	(E.) G.H.Q..... (D.) C.A. (N.) Ordre de marche n° 21.	Continuation du mouvement de poursuite.....	3209	54
11. 16h 10... 2095.	(E.) E.M.A. (1er bureau)..... (D.) G.Q.G. (D.A.). (N.) Télégramme.	Envoi de voitures.....	3210	1317
11. 9 heures.. 71.	(E.) E.M.A. (2e bureau)..... (D.) G.Q.G. (N.) Bulletin de renseignements.	Renseignements sur l'ennemi (France, Russie, Serbie).	3211	1304
11. 11h 15... 1346.	(E.) E.M.A. (3e bureau)..... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Débarquement et mission d'une nouvelle division anglaise.	3212	58
11. 12h 35... 381.	(E.) Ministre de France en Belgique. (D.) Affaires étrangères. (N.) Télégramme.	Opérations de l'armée belge le 10 septembre....	3213	1304
11. 12h 25... Sans numéro.	(E.) Préfet des Vosges..... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Évacuation de Saint-Dié par l'ennemi.....	3214	1276
11..... 15.	(E.) G.Q.G. (1er bureau)..... (D.) Armées. (N.) Ordre général.	« Victoire incontestable » sur la Marne.....	3215	56
11..... 4857.	(E.) G.Q.G. (1er bureau)..... (D.) Armées. (N.) Lettre.	Remplacement temporaire d'officiers généraux....	3216	1311
11. 20h 30... 4858.	(E.) G.Q.G. (1er bureau)..... (D.) E.M.A. (N.) Message téléphoné.	Affectation des brigades du Maroc.....	3217	1312
11. 6 heures.. 85.	(E.) G.Q.G. (2e bureau)..... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu et renseignements.	Renseignements sur l'ennemi.....	3218	53 1231 1304

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 8 heures.. 4715.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Transport de la 73e D.R. et du 20e C.A en Woëvre.	3219	59 1211
11. 9 heures.. 4719.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ire armée. (N.) Instruction.	Récupérer un C.A. en vue de transport en Woëvre.	3220	59 1280
11..... 4731.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Armées. (N.) Télégramme.	Demande de comptes rendus de situation.....	3221	56 1317
11..... 4732.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Armées. (N.) Télégramme.	Rétablissement des lignes téléphoniques.....	3222	56 1317
11. 10h 25... 4738.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Mission près l'armée britannique, Ve armée. (N.) Télégramme.	Renseignements sur la cavalerie allemande.....	3223	55 56 832
11. 10h 30... 4744.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IVe armée. (N.) Message téléphoné.	Déborder Vitry-le-François.....	3224	55 58 1038
11. 10h 30... 4749.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) VIe armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur la cavalerie allemande.....	3225	54 57 691
11. 14h 10... 4765.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ministre de la Guerre. (N.) Télégramme.	Situation d'ensemble	3226	56
11. 15h 30... 3755.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 20e C.A.....	3227	59 1211
11. 15h 40... 4792.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Mission près l'armée bribritannique. (N.) Message téléphoné.	Zone de marche de l'armée britannique.....	3228	832
11. 16h 10... 4791.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ministère de la Guerre. (N.) Télégramme.	Mesures prises pour parer à l'arrivée de réserves allemandes.	3229	59

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 16h 10... 4793.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) G.M.P., VIe armée. (N.) Télégramme.	Commandement de la VIe armée.....	3230	703
11. 17h 15... 4801.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Armée anglaise, Ve, VIe, IXe et IIIe armées. (N.) Instruction particulière n° 22.	Opérations du 12 septembre.....	3231	57, 703 833 960 1039 1102 1213
11..... 4814.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) VIe armée. (N.) Lettre.	Éventualité de l'arrivée des forces allemandes venant de Maubeuge.	3232	57 703
11. 18h 15... 4833.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ire armée. (N.) Télégramme.	Retrait de forces à prévoir.....	3233	59 1280
11. 18h 20... 4840.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IIe armée. (N.) Télégramme.	Récupérer le 20e .A. en entier.....	3234	59 1211
11..... 3117.	(E.) G.Q.G. (D.A.)..... (D.) Ministre de la Guerre. (N.) Télégramme.	Demande de voitures de tourisme.....	3235	1317
11..... 3238.	(E.) G.Q.G. (D.A.)..... (D.) Armées. (N.) Télégramme.	Utilisation des obus à balles.....	3236	1314
11..... 532.	(E.) G.Q.G. (Direction des chemins de fer). (D.) D.A. (N.) Note.	Demande de voitures de tourisme.....	3237	1317
11. 16 heures. Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (officier de liaison près la Ire armée). (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Repli allemand dans la région de Saint-Dié.....	3238	55 59 1287
11. 20h 30... Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (Officier de liaison près la VIe armée). (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation en fin de journée.....	3239	55 59 1287

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 12h 30... Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (officier de liaison près la VIe armée). (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation vers midi.....	3240	702
11. Après 8h45. Sans numéro.	(E.) Mission près l'armée britannique. (D.) Ve armée. (N.) Message téléphoné.	Radiotélégramme intercepté.....	3241	832
11. 14 heures. 315 D.	(E.) Mission près l'armée britannique. (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Zone de marche de l'armée britannique.....	3242	832
11. 15h 50... 314 D.	(E.) Mission près l'armée britannique. (D.) VIe armée. (N.) Note.	Coopération de l'armée britannique.....	3243	54 702
11. 19 heures. 245 A.	(E.) Mission près l'armée britannique. (D.) G.Q.G., Ve et VIe armées. (N.) Message téléphoné.	Situation de l'armée britannique.....	3244	54 702 832
11. 19 heures. 304 D.	(E.) Mission près l'armée britannique. (D.) C.A. (N.) Ordre de mouvement.	Opérations du 12 septembre.....	3245	702 832
11. 22h 30... Sans numéro.	(E.) Mission près l'armée britannique. (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation de l'armée britannique.....	3246	54 60
11. 15h 30... Sans numéro.	(E.) G.M.P. (2e bureau)..... (D.) G.M.P. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance en auto-mitrailleuse.....	3247	707
11..... 829 D.	(E.) G.M.P. (3e bureau)..... (D.) C.A. mixte. (N.) Note.	Prisonniers allemands.....	3248	707

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 9h 30..... 833 D.	(E.) G.M.P. (3e bureau)..... (D.) C.R.P. (N.) Ordre général n° 8.	Réorganisation du camp retranché de Paris.....	3249	706
11. 22h 50... 42.	(E.) Ire armée (2e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu de renseignements.	Renseignements sur l'ennemi.....	3250	1267 1287 1288 1289
11..... 576 *bis*.	(E.) Ire armée (2e bureau).... (D.) Ire armée. (N.) Note.	Organisation de l'aviation dans la Ire armée.....	3251	1247
11. 11h 30.... Sans numéro.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Message téléphoué.	Envoi de reconnaissances.....	3252	1276
11. 13h 15.... Sans numéro.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Message téléphoné.	Envoi de détachements de poursuite.....	3253	1276
11. 17 heures. 1683.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Retrait d'un C.A.....	3254	59 1280
11. 19 heures. 1689.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Ordre général n° 33.	Opérations du 12 septembre.....	3255	1277 1278 1279 1289
11. 19 heures. Sans numéro.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Repli allemand. — Attaque de la Ire armée.....	3256	1287
11. 21 heures. 1698.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Offensive de la Ire armée le 12 septembre.....	3257	59 1280
11..... 1704.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Instruction.	Procédés de combat à employer.....	3258	1301
11. 8h 15..... Sans numéro.	(E.) Ire armée (off. de liaison près 14e C.A.). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 14e C.A. à 8 heures.....	3259	1276

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **NOVEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 11 heures. Sans numéro.	(E.) Ire armée (off. de liaison près 14e C.A.). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Repli de l'ennemi devant la 41e D.I.	3260	1276 1277
11. 15h 20... 50.	(E.) Ire armée (off. de liaison près 14e C.A.). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Mouvement du 14e C.A.	3261	1277
11. 10h 45.... Sans numéro.	(E.) Ire armée (off. de liaison près le groupement des Vosges). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Repli de l'ennemi devant la 41e D.I.	3262	1276 1288
11. 14h 30.... Sans numéro.	(E.) Ire armée (off. de liaison près le groupement des Vosges). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Situation devant le groupement des Vosges.	3263	1288
11. 10h 30.... 3711.	(E.) IIe armée (2e bureau).... (D.) Ire armée. (N.) Renseignements d'agents.	Renseignements sur l'ennemi	3264	1213
11. 11h 30.... 2455.	(E.) IIe armée (2e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu de renseignements.	*Idem*	3265	1213 1233
11. 16 heures. 2478.	(E.) IIe armée (2e bureau). (D.) C.A. (N.) Bulletin de renseignements n° 27.	*Idem*	3266	1213
11. 18 heures. 2495.	(E.) IIe armée (2e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu de renseignements.	*Idem*	3267	55 1213
11. 3h 45..... Sans numéro.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) 68e D.R. (N.) Message téléphoné.	Envoi de reconnaissances	3268	1212 1213

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 5h 40.... 2419.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) 2e G.D.R. (N.) Note.	Emplacement du G.D.R.....	3269	1212
11. 7h 15..... 2423.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Compte rendu de situation à 7 heures.....	3270	1210
11. 10 heures. Sans numéro.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Mouvement du 20e C.A.....	3271	59 1233
11. 10h 20. . 2446.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) 59e D.R. (N.) Message téléphoné.	Coup de main sur Pont-à-Mousson.....	3272	1212
11. 14h 30.... 2465–2466.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Transports en Woëvre.....	3273	59 1211 1233
11. 16 heures. Sans numéro.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Mouvement du 20e C.A.....	3274	59 1211
11. 19 heures. 2494.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) 20e C.A. (N.) Message téléphoné.	Mission du 20e C.A. le 12 septembre.....	3275	1212
11. 19h20.... 2498.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) 2e G.D.R. (N.) Message téléphoné.	Mission du 2e G.D.R. le 12 septembre.....	3276	1212
11. 21h 30.... 2501 à 2503.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Situation de la IIe armée en fin de journée.....	3277	55 59 1211
11. 5h 40.... 3683.	(E.) IIe armée (sous-chef d'É.-M.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation en Woëvre.....	3278	1232
11. 17h 30.... 3764.	(E.) IIe armée sous-chef d'É.-M.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation de la 73e D.R.....	3279	1232

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 10h 50.... 3706.	(E.) IIe armée (off. de liaison près 16e C.A.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation calme.....	3280	1213
11. 17 heures. 3761.	(E.) IIe armée (off. de liaison près 16e C.A.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Repli de l'ennemi.....	3281	1213
11. 13h 30.... 3729.	(E.) IIe armée (off. de liaison près 20e C.A.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 20e C.A. à 13 heures.....	3282	1213
11. 22h 10.... 3796.	(E.) IIe armée (off. de liaison près 20e C.A.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 20e C.A. à 20 heures.....	3283	1212
11. 3h 50..... 3677.	(E.) IIe armée (off. de liaison près 2e G.D.R.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Incident de la Fourasse.....	3284	1210
11. 12 heures. 3724.	(E.) IIe armée (off. de liaison près 2e G.D.R.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Retard dans le déclenchement de l'attaque.....	3285	1212
11. 6h 30..... 230.	(E.) IIIe armée (2e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu de renseignements.	Nuit calme.....	3286	55 1102
11..... 231.	(E.) IIIe armée (2e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Note.	Mouvement des C.A. opposés à la IIIe armée.....	3287	1102
11. 18 heures. 233.	(E.) IIIe armée (2e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu de renseignements.	Renseignements sur l'ennemi.....	3288	55 1102

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 7h 5..... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation du fort de Noyon.....	3289	1102
11. 8 heures.. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Calme impressionnant sur le front	3290	55
11. 9h 55..... 337.	(E.) IIIe armée (3e bureau).... (D.) Place de Verdun. (N.) Note.	Agir sur les communications ennemies.....	3291	1101
11. 11 heures. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau).... (D.) IVe armée. (N.) Message téléphoné.	Copération à l'attaque de Sermaize.....	3292	1039 1092
11. 18 heures. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation en fin de journée.....	3293	55 1102
11. 21 heures. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Résultats des opérations du 11 septembre.....	3294	55
11. 22 heures. 338.	(E.) IIIe armée (3e bureau).... (D.) Place de Verdun. (N.) Télégramme.	Situation en fin de journée.....	3295	1102 1110
11. 10h 45... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (officier de liaison près 5e C. A.). (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation sans changement.....	3296	1095
11. 16h 15... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (officier de liaison près 5e C. A.). (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation stationnaire.....	3297	1096
11. 16h 45... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (officier de liaison près 5e C. A.). (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Repli de l'ennemi.....	3298	1096

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. *(Suite.)* **SEPTEMBRE.** *(Suite.)*				
11. 21 heures. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (officier de liaison près 5e C. A.). (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Attaque du 5e C.A. sur Lamont	3299	1096
11. 18 heures. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (officier de liaison près 6e C. A.). (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Progression du 6e C.A.	3300	1097
11. 10h 40... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (officier de liaison près 15e C. A.). (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation des 2e et 15e C.A.	3301	1091 1092
11. 11h 45... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (officier de liaison près 3e G. D. R.). (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation sans changement	3302	1099
11..... 367/1. Sans numéro.	(E.) IVe armée (1er bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Lettre.	Demande d'A.L.	3303	1056
11. 5h 45.... Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation sans changement	3304	55 1038
11. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Organisations défensives au sud de Vitry	3305	55 1038
11..... 539.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) IXe armée. (N.) Note.	Situation. — Ordres donnés	3306	1038
11. 8 heures.. 541.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) 17e, 21e C. A. (N). Ordre particulier.	But des opérations de la journée	3307	1018 1022 1038
11. 9 heures.. 542.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) 12e C.A. (N.) Ordre particulier.	Mission du 12e C.A.	3308	1028 1038

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 10 heures. 543.	(E.) IVe armée (3e bureau) ... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation. — Ordres donnés.....	3309	55 1039
11. 10h 45... 544.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) 2e C.A., C.A.C. (N.) Ordre particulier.	Prendre pied au nord de l'Ornain	3310	1031 1035 1039
11. 12 heures. 544.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) 2e C.A., C.A.C. (N.) Ordre particulier.	Mission du 2e C.A. et du C.A.C.	3311	1031 1035 1039
11..... 545.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) D.I.C. (N.) Ordre particulier.	Mouvement de la D.I.C. provisoire.....	3312	1031 1039
11. 12 heures. 546.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation de la IVe armée vers midi.....	3313	55 1039
11. 13h 30... 547.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) 2e C.A. (N.) Message téléphoné.	Exploiter le succès jusqu'à l'extrême limite.....	3314	1035
11. 16 heures. 548.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) C..A.C. (N.) Ordre.	Pousser vers la Saulx.....	3315	1032 1034 1039
11. 16 heures. 549.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	La poursuite est entamée.....	3316	1039
11..... 550.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Effort fourni du 6 au 11 septembre.....	3317	422 1039 1310
11. avant 19h25. 48.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre	3318	1039 1046
11. 19h 30... Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation le 11 au soir.....	3319	55 1039

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 20 heures. 551.	(E.) IVe armée (3e bureau).... (D.) 12e C.A. (N.) Note.	Encombrement des routes.....	3320	1029
11. 10 heures. Sans numéro.	(E.) IVe armée (officier de liaison près C.A.C.). (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Situation sans changement.....	3321	1029
11. 15h 40... Sans numéro.	(E.) IVe armée (officier de liaison près C.A.C.). (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements émanant de la 3e D.I.C.	3322	1030
11. 0h 30.... 511.	(E.) Ve armée (3e bureau) .... (D.) C.C. (N.) Ordre particulier.	Offensive en direction du N. E.....	3323	820
11. 2 heures.. 512.	(E.) Ve armée (3e bureau) .... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	*Idem*.....	3324	820, 824 825, 827
11. 7 heures.. 512.	(E.) Ve armée (3e bureau) .... (D.) IXe armée. (N.) Lettre.	Opérations du 10e C.A.....	3325	831 960
11. 17 heures. 518.	(E.) Ve armée (3e bureau)..... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Objectifs atteints.....	3326	55
11. 18 heures. 517.	(E.) Ve armée (3e bureau) .... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3327	834, 835 839, 844 847, 850 854
11. 18 heures. 518.	(E.) Ve armée (3e bureau) .... (D.) C.A. (N.) Instruction.	*Idem*.....	3328	834
11. 19h 25... 37.	(E.) Ve armée (3e bureau) .... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Situation le 11 au soir.....	3329	55
11. 21h 50... 516.	(E.) Ve armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Mouvement des C.A.....	3330	55

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 23 heures. 41.	(E.) V^e^ armée (3e bureau)..... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3331	847
11. 18^h^ 15... Sans numéro.	(E.) V^e^ armée (officier de liaison près 10e C.A.). (D.) V^e^ armée. (N.) Compte rendu.	Situation vers 17 heures.....	3332	831
11. 7^h^ 30.... Sans numéro.	(E.) V^e^ armée (officier de liaison près le C.C.) (D.) V^e^ armée. (N.) Compte rendu.	Situation vers 7 h. 30.....	3333	820
11. Matin.... Sans numéro.	(E.) VIe armée (2e bureau) ... (D.) Aviation. (N.) Instructions.	Reconnaissances aériennes.....	3334	704
11. 12 heures. Sans numéro.	(E.) VIe armée (2e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Renseignements parvenus jusqu'à midi.....	3335	704
11. 19^h^ 15... Sans numéro.	(E.) VIe armée (2e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Renseignements d'aviateurs.....	3336	704
11. 20 heures. 14.	(E.) VIe armée (2e bureau).... (D.) C.A. (N.) Bulletin de renseignements.	Repli allemand en direction du nord.....	3337	686
11. 0^h^ 30.... 75.	(E.) VIe armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3338	690, 694 697, 698
11. 9^h^ 15.... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau) ... (D.) G.M.P. (N.) Message téléphoné.	Nombreux traînards allemands.....	3339	707
11. 10 heures. 76.	(E.) VIe armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir.....	3340	55 690
11. 11 heures. 77.	(E.) VIe armée (3e bureau).... (D.) C.C. Bridoux. (N.) Ordre particulier.	Mouvement sur les derrières de l'ennemi	3341	691

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11..... 124	(E.) VIe armée (3e bureau).... (D.) C.C. Bridoux. (N.) Note.	Reconstitution du C. C.....	3342	691
11. 12[h] 30... 238	(E.) VIe armée (3e bureau).... (D.) Mission près l'A. britannique. (N.) Note.	Renseignements sur l'ennemi.....	3343	56
11. 12[h] 45... 62	(E.) VIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation vers midi.....	3344	55
11. 18[h] 30... 78	(E.) VIe armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3345	393, 701 705, 710 726, 728
11. 20 heures. Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Situation. — Intentions.....	3346	705
11. 18 heures. 356	(E.) IXe armée (2e bureau).... (D.) C.A. (N.) Bulletin de renseignements.	Renseignements sur l'ennemi.....	3347	959
11. 9[h] 30.... 59 *bis*	(E.) IXe armée (3e bureau).... (D.) 11e C.A. (N.) Ordre.	Pousser la 9e D.C. sur la Marne.....	3349	952
11 9[h] 40.... 57 *bis*	(E.) IXe armée (3e bureau).... (D.) 9e C.A. (N.) Ordre.	Se saisir de passages sur la Marne.....	3350	955
11. 9[h] 40.... 58 *bis*	(E.) IXe armée (3e bureau).... (D.) 42e D.I. (N.) Ordre.	Se saisir du pont de Matougues.....	3351	954
11. 13[h] 10... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation vers midi.....	3352	55
11. 20 heures. Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau).... (D.) IVe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation. — Intentions.....	3353	1039

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 20 heures. 357	(E.) IXe armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3354	961
11. 23 heures. 367	(E.) IXe armée (3e bureau).... (D.) Équipages de ponts. (N.) Ordre.	Réparations de ponts sur la Marne.....	3355	961
11. 6h 15.... Sans numéro.	(E.) IXe armée (officier de liaison près 42e D.I.). (D.) IXe armée. (N.) Compte rendu.	Reprise de Normée.....	3356	954
11. 0 heure... Sans numéro.	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) 3e C.A. (N.) Message téléphoné.	Groupe de 120 B.....	3357	829
11. 4h 15.... 264	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) 1re et 2e D.I. (N.) Ordre.	Marche orientée vers le N. E.....	3358	827
11. 5h 30.... 265	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) E.N.E. (N.) Ordre verbal.	Mouvements des E.N.E.....	3359	828
11. 5h 30.... 266	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) 2e D.I. (N.) Ordre particulier.	Objectif : Vandières.....	3360	828
11..... 267	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) 1re D.I. (N.) Ordre particulier.	Objectif : Trotte.....	3361	828
11. 8 heures.. 270	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) 120 B. (N.) Ordre particulier.	Continuation du mouvement.....	3362	829
11. 9h 30.... Sans numéro.	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) Ve armée. (N.) Télégramme.	Dispositif réalisé vers 9 heures.....	3363	828
11. 10 heures. 272	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) 120 B. (N.) Ordre particulier.	Stationnement de l'A.L.....	3364	829

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir.....	3365	829
11. 11h 30... 271 *bis*	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) 6e chasseurs. (N.) Ordre particulier.	Cantonnement à Venteuil.....	3366	829
11. 16 heures. 273	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) Ve armée. (N.) Message par T.S.F.	Dispositif prescrit réalisé.....	3367	829
11. 23h 30... 275	(E.) 1er C.A. (3e bureau)..... (D.) C.A. (N.) Ordre général n° 57.	Mouvement du 12 septembre.....	3368	851
11. Matin.... Sans numéro.	(E.) 2e C.A. (3e bureau)..... (D.) 4e D.I. (N.) Note.	Opérations.....	3369	1034
11. 9h 15.... 418	(E.) 2e C.A. (3e bureau)..... (D.) 19e chasseurs. (N.) Note.	Éclairez vers l'Ornain.....	3370	1034
11. 11h 45... 423	(E.) 2e C.A. (3e bureau)..... (D.) 4e D.I. (N.) Note.	Opérations.....	3371	1034
11. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 2e C.A. (3e bureau)..... (D.) IVe armée. (N.) Message téléphoné.	Occupation de Maurupt.....	3372	1035 1039
11. 15 heures. 28	(E.) 2e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3373	1035
11. 15h 40... 424	(E.) 2e C.A. (3e bureau)..... (D.) 2e D.I. (N.) Note.	Opérations. — Stationnement.....	3374	1035
11. 17h 30... Sans numéro.	(E.) 2e C.A. (3e bureau)..... (D.) IVe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation à 17 heures.....	3375	1035

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 19h 40... 425	(E.) 2e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Suite à l'ordre d'opérations n° 28 (opérations du 12 septembre).	3376	1051
11. 7 heures.. 40	(E.) 3e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3377	825
11. 7h 45.... Sans numéro.	(E.) 3e C.A. (3e bureau)..... (D.) 120 B. (N.) Ordre particulier.	Mouvement pour rejoindre le 1er C.A.....	3378	829 1281
11. 7h 55.... Sans numéro.	(E.) 3e C.A. (3e bureau)..... (D.) Ve armée. (N.) Message téléphoné.	Situation le 11 au matin.....	3379	827
11..... Sans numéro.	(E.) 3e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Organisation défensive du front.....	3380	827
11. 20h 30... Sans numéro.	(E.) 3e C.A. (3e bureau)..... (D.) Ve armée. (N.) Message téléphoné.	Front atteint en fin de journée.....	3381	827
11..... Sans numéro.	(E.) 3e C.A. (3e bureau)..... (N.) Résumé.	Renseignements envoyés par les reconnaissances de cavalerie.	3382	826
11. 3 heures.. 46	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3383	694
11. 9h 30.... Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) 8e D.I. (N.) Ordre.	Flanc-garde au N. O. de Glaignes.....	3384	695
11. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Engagement du 11 septembre.....	3385	695
11. 12h 25... Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) 7e D.I. (N.) Ordre.	Activez le mouvement en avant.....	3386	696

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 13 heures. Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Retard de la 7e D.I.....	3387	696
11. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre.	Continuation du mouvement en avant.....	3388	696
11..... 47.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir.....	3389	696
11. 23 heures. Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Demande d'un équipage de pont.....	3390	711
11. 23h 50... 48.	(E.) 4e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3391	711
11. 10h 30... Sans numéro.	(E.) 4e C.A. (officier de liaison près 7e D.I.) (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Front atteint vers 10 heures.....	3392	695
11. 6h 40.... Sans numéro.	(E.) 5e C.A. (P.C.)..... (D.) 5e C.A. (Q.G.) (N.) Message téléphoné.	Résultats de reconnaissance de cavalerie.....	3393	1095
11..... 267.	(E.) 5e C.A. (3e bureau)..... (D.) 8e chasseurs. (N.) Ordre.	Envoi de reconnaissances.....	3394	1103 1105
11. 9h 40.... 269.	(E.) 5e C.A. (3e bureau)..... (D.) 15e C.A. (N.) Note.	Action de l'artillerie.....	3395	1090
11. 14h 30... 271.	(E.) 5e C.A. (3e bureau)..... (D.) 6e C.A. (N.) Note.	Situation. — Offensive de Laimont.....	3396	1095
11. 6h 35.... Sans numéro.	(E.) 6e C.A. (officier de liaison près 9e D.I.) (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 9e D.I.....	3397	1097 1098

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 5 heures.. 82.	(E.) 7e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3398	698
11. 13h 40... 83.	(E.) 7e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir.....	3399	698
11. 18h 10... Sans numéro.	(E.) 8e C.A. (3e bureau)..... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Reconnaissances sur Magnières et Vallois.....	3400	1279
11..... 277.	(E.) 8e C.A. (3e bureau)..... (D.) Ire armée. (N.) Compte rendu.	Attaques du 9 septembre sur Magnières, Saint-Pierremont et Xafféviller.	3401	1264 1266 1279
11. 3 heures.. 43.	(E.) 9e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3402	955
11. 13 heures. Sans numéro.	(E.) 9e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir.....	3403	956
11. 23h 30... 44.	(E.) 9e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Mouvement du 12 septembre.....	3404	962
11. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 10e C.A. (1er bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre.	Déplacement du Q.G. le 12 septembre.....	3405	959
11. 4 heures.. 63.	(E.) 10e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3406	957
11. 3 heures.. Sans numéro.	(E.) 11e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	*Idem*.....	3407	949 950
11. 7h 15.... Sans numéro.	(E.) 11e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	*Idem*.....	3408	950

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. *(Suite.)* **SEPTEMBRE.** *(Suite.)*				
11..... Sans numéro.	(E.) 11e C.A. (3e bureau).... (D.) 60e D.R. (N.) Ordre.	Marchez sur Gernon.....	3409	950
11. 9h 45.... Sans numéro.	(E.) 11e C.A. (3e bureau).... (D.) 9e D.C. (N.) Ordre.	Recherches des passages de la Marne.....	3410	1018
11. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 11e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir.....	3411	949 950 951
11. 16h 45... Sans numéro.	(E.) 11e C.A. (3e bureau).... (D.) 18e D.I. (N.) Note.	Occupation du terrain conquis.....	3412	949
11. 2 heures.. Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (3e bureau).... (D.) IVe armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur l'ennemi.....	3413	1026
11..... Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (3e bureau).... (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Organisations allemandes autour de Vitry.....	3414	1026
11. 9h 30.... 58.	(E.) 12e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre.	Action de l'artillerie.....	3415	1026 1029
11. 10h 30... Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (3e bureau).... (D.) 24e D.I. (N.) Ordre.	Poursuite à l'ouest de Vitry.....	3416	1026
11. 10h 55... Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (3e bureau).... (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3417	1026 1039
11. 13h 45... 59.	(E.) 12e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Continuation de la poursuite.....	3418	1028
11. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (3e bureau).... (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3419	1028 1039

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 20 heures. Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (3e bureau).... (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Continuation de la poursuite.....	3420	1026
11. 23 heures. 61.	(E.) 12e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3421	1046
11. 8h 30.... Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (officier de liaison près 48e D.I.) (D.) 12e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation vers 8 heures.....	3422	1026
11. 11h 30... 45.	(E.) 13e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Journée du 11 septembre (embarquement).....	3423	1267
11. 11h 30... Sans numéro.	(E.) 14e C.A. (3e bureau).... (D.) 9e hussards. (N.) Ordre.	Reconnaissances sur Saint-Dié.....	3424	1276 1277
11. 13h 10... 1549.	(E.) 14e C.A. (3e bureau).... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Évacuation de Saint-Dié par l'ennemi.....	3425	1276 1277
11. 14h 45... Sans numéro.	(E.) 14e C.A. (3e bureau).... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur le repli allemand.....	3426	1277
11. 17h 20... Sans numéro.	(E.) 14e C.A. (3e bureau).... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Repli du 14e C.R. allemand.....	3427	1277
11. 18h 30... Sans numéro.	(E.) 14e C.A. (3e bureau).... (D.) 9e hussards. (N.) Ordre.	Occupation de Provenchères.....	3428	1277
11. 20h 45... Sans numéro.	(E.) 14e C.A. (3e bureau).... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Poursuite en direction de Saales.....	3429	1277
11. 22 heures. Sans numéro.	(E.) 14e C.A. (3e bureau).... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Situation à 19 heures.....	3430	1277

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 9 heures.. 272.	(E.) 15e C.A. (3e bureau).... (D.) 29e D.I. (N.) Note.	Progression vers le bois du Faux-Miroir.....	3431	1090
11. 9 heures.. 273.	(E.) 15e C.A. (3e bureau).... (D.) 5e C.A. (N.) Note.	Demande d'appui de l'artillerie.....	3432	1090
11. 9h 45 .... Sans numéro.	(E.) 15e C.A. (3e bureau).... (D.) 29e D.I. (N.) Ordre.	Contrebattre l'A.L. ennemie de Laimont.....	3433	1090
11. 13 heures. 276.	(E.) 15e C.A. (3e bureau).... (D.) 6e hussards. (N.) Ordre particulier.	Reconnaissances à envoyer	3434	1093
11. 14 heures. 63.	(E.) 15e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre	3435	1093
11. 19h 45 ... Sans numéro.	(E.) 15e C.A. (3e bureau)..... (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation le 11 en fin de journée..... ...	3436	1094
11. 22h 45... 64.	(E.) 15e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir.....	3437	1103
11. 20h 30... 404.	(E.) 16e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général n° 55.	Opérations du 12 septembre	3438	1212
11. 20h 30 ... 406.	(E.) 16e C.A. (3e bureau).... (D.) IIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation le 11 en fin de journée.....	3439	1212
11. 9 heures.. 64.	(E.) 17e C.A. (3e bureau)..... (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Situation le 11 au matin.....	3440	1022
11. 9 heures.. 65.	(E.) 17e C.A. (3e bureau).... (D.) 33e D.I. (N.) Note.	Opérations	3441	1021

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 10h 45 ... 66.	(E.) 17e C.A. (3e bureau) .... (D.) Divisions. (N.) Ordre général n° 50.	Modifications aux directions d'attaque.....	3442	1022
11. 15 heures. 67.	(E.) 17e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre.	Activez la poursuite.....	3443	1025
11. 16 heures. Sans numéro.	(E.) 17e C.A. (3e bureau).... (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 17e C.A. à 13 heures.....	3444	1022
11. 18h 20 ... 68.	(E.) 17e C.A. (3e bureau).... (D.) 34e D.I. (N.) Ordre.	Constitution d'une tête de pont à Pogny.....	3445	1023
11. 18h 30 ... 69.	(E.) 17e C.A. (3e bureau)..... (D.) 33e D.I. (N.) Ordre.	Occupation d'Omey et La Chaussée.....	3446	1025
11. 23h 45 ... 51.	(E.) 17e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3447	1044
11..... 43.	(E.) 18e C.A. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	*Idem*.....	3448	822 823
11. 11h 30 ... 44.	(E.) 18e C.A. (3e bureau) .... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir.....	3449	823
11. 16 heures. Sans numéro.	(E.) 18e C.A. (cavalerie)..... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation.....	3450	822
11.. ..... Sans numéro.	(E.) 20e C.A. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Instruction.	Opérations du 11 septembre.....	3451	1210
11. 10h 30 ... 3715.	(E.) 20e C.A. (3e bureau).... (D.) IIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation générale du 20e C.A.....	3452	1211 1212

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 23h 30 ... Sans numéro.	(E.) 20e C.A. (3e bureau) .... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3453	1212
11. 8 heures.. Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (3e bureau).... (D.) 43e D.I. (N.) Note.	Liaison.....	3454	1017
11. 11h 30 ... 57.	(E.) 21e C.A. (3e bureau) .... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3455	1018
11. 17h 30 ... Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (3e bureau) .... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Suite à l'ordre n° 57.....	3456	1018
11. 24 heures. 58.	(E.) 21e C.A. (3e bureau) .... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3457	1042
11..... Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (3e bureau) .... (D.) Divisions. (N.) Instruction particulière.	Enseignements des derniers combats	3458	473 522
11. 16 heures. Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (off. de liaison près 43e D.I.). (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 43e D.I. vers 16 heures.....	3459	1018
11. Soir..... Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (off. de liaison près 43e D.I.). (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 43e D.I. vers 19 heures.....	3460	1019
11. 14 heures. 40 *bis*.	(E.) C.A.C. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Continuation des opérations.....	3461	1032
11. 17 heures. 40A.	(E.) C.A.C. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Modification à l'ordre 40 *bis*.....	3462	1032
11. 23 heures. 41.	(E.) C.A.C. (3e bureau)..... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Mouvement du 12 septembre.....	3463	1050

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. *(Suite.)* **SEPTEMBRE.** *(Suite.)*				
11. 5h 30 .... 42.	(E.) 2e G.D.R. (3e bureau)... (D.) 68e D.R. (N.) Ordre particulier.	Constitution de réserves.....	3464	1210
11. 16h 30 ... Sans numéro.	(E.) 2e G.D.R. (3e bureau).... (D.) IIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation à 16 h. 30	3465	1212
11. 19 heures. 902.	(E.) 2e G.D.R. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Suite à l'ordre général n° 28 du 10 septembre...	3466	1212
11. 20h 45 ... 908.	(E.) 2e G.D.R. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Télégramme.	Opérations du 12 septembre.....	3467	1212
11. 9h 30 .... 120.	(E.) 3e G.D.R. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3468	1099
11. 9h 30 .... 121.	(E.) 3e G.D.R. (3e bureau).... (D.) Cavalerie. (N.) Ordre particulier.	Envoi de reconnaissances.....	3469	1099
11. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 3e G.D.R. (3e bureau)... (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements de reconnaissances de cavalerie..	3470	1099
11. 18h 55 ... Sans numéro.	(E.) 3e G.D.R. (3e bureau).... (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur l'ennemi.....	3471	1099
11. 6h 15 .... 36.	(E.) 4e G.D.R. (3e bureau)... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Modifications à l'ordre n° 35.....	3472	824
11. 8 heures.. Sans numéro.	(E.) 4e G.D.R. (3e bureau).... (D.) Ve armée. (N.) Compte rendu.	Pont de bateaux de Mézy.....	3473	806
11. 17 heures. Sans numéro.	(E.) 4e G.D.R. (3e bureau).... (D.) Ve armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements du 11 septembre soir.....	3474	824

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 23 heures. 37.	(E.) 4e G.D.R. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3475	845
11. 3 heures.. 114.	(E.) 5e G.D.R. (3e bureau)... (D.) Divisions. (N.) Ordre préparatoire.	Mouvement du 11 septembre.....	3476	699
11. 6 heures.. 115.	(E.) 5e G.D.R. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général n° 27.	Opérations du 11 septembre.....	3477	699
11. 14h 30 ... Sans numéro.	(E.) 5e G.D.R. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général n° 28.	Stationnement du 11 au soir.....	3478	699
11. 23h 45 ... 121.	(E.) 5e G.D.R. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre préparatoire.	Franchissement de l'Aisne.....	3479	720
11. Vers 24 h. 120.	(E.) 5e G.D.R. (3e bureau)... (D.) Divisions. (N.) Ordre général n° 29.	Opérations du 12 septembre.....	3480	720
11. 6 heures.. 2.	(E.) 6e G.D.R. (3e bureau) ... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3481	697
11..... Sans numéro.	(E.) 6e G.D.R. (3e bureau).... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir.....	3482	698 1212
11..... 3.	(E.) 6e G.D.R. (3e bureau)... (D.) Divisions. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3483	714
11. 18 heures. 42.	(E.) G.D.T. (3e bureau)..... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Front atteint le 11 à 18 heures.....	3484	59 706
11. 18 heures. Sans numéro.	(E.) G.D.T. (3e bureau)..... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur l'ennemi.....	3485	59 706

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 22 heures. Sans numéro.	(E.) G.D.T. (3e bureau)..... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation à Doullens, Amiens, Arras.....	3486	59 707
11. 13h 40... Sans numéro.	(E.) C.A.P. (3e bureau)..... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Envoi de reconnaissances.....	3487	1276 1278
11. 20h 30... Sans numéro.	(E.) C.A.P. (3e bureau)..... (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Résultats des reconnaissances de la journée.....	3488	1278
11. 10h 35... Sans numéro.	(E.) Groupement des Vosges (3e bureau). (D.) Ire armée. (N.) Compte rendu.	Évacuation par l'ennemi de la crête de Mandray...	3489	1276
11..... 185.	(E.) Groupement des Vosges (3e bureau). (D.) Division. (N.) Note de service.	Occupation des positions conquises.....	3490	1292
11. 16 heures. 192.	(E.) Groupement des Vosges (3e bureau). (D.) Ire armée. (N.) Compte rendu.	Situation vers 16 heures.....	3491	1276 1288
11. 20h 15... Sans numéro.	(E.) Groupement des Vosges (3e bureau). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Front atteint par la 41e D.I.....	3492	1288
11. 9h 30.... Sans numéro.	(E.) C.C. Bridoux ..... (D.) 5e D.C. (N.) Ordre.	Mouvement du C.C. le 11 septembre.....	3493	690 692
11. 10 heures. Sans numéro.	(E.) C.C. Bridoux..... (D.) D.C. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3494	690
11..... Avant 14h 30. Sans numéro.	(E.) C.C. Bridoux..... (D.) D.C. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir.....	3495	691

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 15h 45... Sans numéro.	(E.) C.C. Bridoux..... (D.) 3e D.C. (N.) Ordre.	Stationnement de la 3e D.C.....	3496	691 693
11. Matin .... 15.	(E.) C.C. Conneau..... (D.) D.C. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3497	800 820
11. 9h 12.... Sans numéro.	(E.) C.C. Conneau..... (D.) Ve armée. (N.) Message téléphoné.	Mouvement du C.C. le 11 septembre.....	3498	821
11. 16 heures. Sans numéro.	(E.) C.C. Conneau..... (D.) 4e D.C. (N.) Ordre.	Attaque de Fismes.....	3499	821
11. 17h 20... Sans numéro.	(E.) C.C. Conneau..... (D.) Ve armée. (N.) Message radiotéléphoné.	Opérations des 4e et 10e D.C.....	3500	821
11. 19 heures. Sans numéro.	(E.) C.C. Conneau..... (D.) D.C. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir.....	3501	821
11. 19h 40... Sans numéro.	(E.) C.C. Conneau..... (D.) Ve armée. (N.) Message téléphoné.	Situation de la 4e D.C.....	3502	821
11. 23h 30... 142.	(E.) C.C. Conneau..... (D.) D.C. (N.) Ordre général n° 16.	Opérations du 12 septembre.....	3503	836
11. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) C.C. de l'Espée..... (D.) D.C. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3504	951
11. 8h 45.... Sans numéro.	(E.) C.C. de l'Espée..... (D.) IXe armée. (N.) Compte rendu.	Situation des 9e et 6e D.C. vers 8 h. 45.....	3505	951 953
11. 17 heures. Sans numéro.	(E.) C.C. de l'Espée..... (D.) IXe armée. (N.) Compte rendu.	Situation à 17 heures.....	3506	953

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 19h 30... Sans numéro.	(E.) C.C. de l'Espée..... (D.) D.C. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir.....	3507	953 954 968
11. 10h 30... 37.	(E.) Place de Toul (3e bureau). (D.) Détachement de Saizerais. (N.) Ordre particulier.	Constitution du détachement de Saizerais.....	3508	1211
11. 14 heures. 3751.	(E.) Place de Toul (3e bureau). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation en Woëvre.....	3509	1232
11..... 842.	(E.) Place de Verdun (3e bureau). (D.) Fort de Troyon. (N.) Ordre.	Continuez à tenir.....	3510	1100
11..... 848.	(E.) Place de Verdun (3e bureau). (D.) Fort de Troyon. (N.) Ordre.	*Idem*.....	3511	1100
11. 12h 30... 853.	(E.) Place de Verdun (3e bureau). (D.) IIIe armée. (N.) Télégramme.	Situation dans la région du fort de Troyon.....	3512	1100
11..... 856.	(E.) Place de Verdun (3e bureau). (D.) Fort de Troyon. (N.) Note.	Situation de l'ennemi en Woëvre.....	3513	1100
11. 17 heures. 859.	(E.) Place de Verdun (3e bureau). (D.) IIIe armée. (N.) Télégramme.	Bombardement du fort de Génicourt.....	3514	1100
11. 7h 45.... Sans numéro.	(E.) 3e D.I..... (D.) 4e D.I. (N.) Note.	Front atteint par la 3e D.I.....	3515	1034
11..... 28.	(E.) 3e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3516	1051

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 7h 30.... Sans numéro.	(E.) 4e D.I..... (D.) 2e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation le 11 au matin.....	3517	1034
11. 11h 30... Sans numéro.	(E.) 4e D.I..... (D.) 2e C.A. (N.) Compte rendu.	Reprise de Maurupt.....	3518	1034
11. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 4e D.I..... (D.) 2e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à 14 heures.....	3519	1027 1037
11. 17h 30... Sans numéro.	(E.) 4e D.I..... (D.) 87e brigade. (N.) Ordre.	Opérations du 12 septembre.....	3520	1037
11. 22h 30... 27.	(E.) 4e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Mouvement du 12 septembre.....	3521	1051
11..... Sans numéro.	(E.) 5e D.I..... (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	3522	827
11. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 7e D.I..... (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Stationnement du 11 au soir.....	3523	697
11. 9 heures.. Sans numéro.	(E.) 8e D.I..... (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements fournis par le 22e dragons.....	3524	201
11. 14h 20... Sans numéro.	(E.) 8e D.I..... (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de l'avant-garde.....	3525	695 696
11. 16 heures. Sans numéro.	(E.) 10e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Opérations du 11 septembre au soir.....	3526	1096
11. 21h 30... 49.	(E.) 10e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Stationnement du 11 au soir.....	3527	1096

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. *(Suite.)* **SEPTEMBRE.** *(Suite.)*				
11. 10h 45.... Sans numéro.	(E.) 12e D.I. (E.-M.)..... (D.) 12e D.I. (Gal). (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi.....	3528	1098
11. 5 heures.. Sans numéro.	(E.) 13e D.I..... (D.) 43e D.I. (N.) Note.	Liaison entre les 2 divisions.....	3529	1017
11. 5h 45..... Sans numéro.	(E.) 13e D.I..... (D.) 23e D.I. (N.) Note.	*Idem*.....	3530	1017
11..... Sans numéro.	(E.) 13e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3531	1017
11. 13h h. 30.. Sans numéro.	(E.) 13e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre (suite.).....	3532	1018
11..... Sans numéro.	(E.) 17e D.I..... (D.) IXe C.A. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	3533	956
11. 18 heures.. Sans numéro.	(E.) 18e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Stationnement du 11 au soir.....	3534	950
11. 21 heures. Sans numéro.	(E.) 20e D.I..... (D.) 10e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation le 11 au soir.....	3535	958
11. 19h 40.... Sans numéro.	(E.) 21e D.I..... (D.) 11e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3536	949
11. 12 heures.. Sans numéro.	(E.) 22e D.I..... (D.) 44e brigade. (N.) Ordre.	Reprise du mouvement en avant.....	3537	950
11..... 4/11.	(E.) 22e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Stationnement du 11 au soir.....	3538	959

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 5h 30..... Sans numéro.	(E.) 23e D.I..... (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à 4 h. 30.....	3538 bis	1020
11. 7h 45..... Sans numéro.	(E.) 23e D.I..... (D.) 12e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation. — Intention.....	3539	1020
11. 17h 30 ... Sans numéro.	(E.) 23e D.I ..... (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de marche.....	3540	1023
11. 21h 15... Sans numéro.	(E.) 23e D.I..... (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Destruction du pont sur le canal de la Marne....	3541	1023
11. 10h 30.... 54.	(E.) 24e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Poursuite de la 24e D.I.....	3542	1026
11. 16h 50.... Sans numéro.	(E.) 24e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Continuation de la poursuite.....	3543	1028
11. 2h 45..... Sans numéro.	(E.) 29e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3544	1090
11. 9h 45 .... Sans numéro.	(E.) 29e D.I..... (D.) 15e C. A. (N.) Compte rendu.	Occupation du bois du Faux-Miroir.....	3545	1090
11. 14h 40 ... Sans numéro.	(E.) 29e D.I..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à 11 h. 40.....	3546	1090
11. 12h 40.... Sans numéro.	(E.) 29e D.I... ..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Batterie de 120 C.....	3547	1091
11..... Sans numéro.	(E.) 29e D.I..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à 12 h. 40.....	3548	1091

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 9 heures... Sans numéro.	(E.) 30e D.I. ... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation vers Andernay, Contrisson.....	3549	1091
11. 9h 25..... 36.	(E.) 30e D.I..... (D.) 60e brigade. (N.) Ordre particulier.	Occupation de la région Andernay, Contrisson....	3550	1091
11. 10h 45.... Sans numéro.	(E.) 30e D.I..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à 10 h. 45.....	3551	1091
11. 10h 45.... 63.	(E.) 30e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 après-midi.....	3552	1091
11. vers 13 h.. Sans numéro.	(E.) 33e D.I..... (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation vers midi.....	3553	1021
11. 2h 40 .... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. ..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Modification à l'ordre d'opérations pour le 11....	3554	1021
11. 11h 40.... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. ..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 après-midi.....	3555	1023
11. 15 heures.. Sans numéro.	(E.) 34e D.I..... (D.) 17e C. A. (N.) Compte rendu.	La marche se poursuit sans incident.....	3556	1023
11. 16h 30 ... Sans numéro.	(E.) 34e D.I..... (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à 16 h. 30.....	3557	1023
11. 20 heures.. Sans numéro.	(E.) 34e D.I..... (D.) 17 C.A. (N.) Compte rendu.	Stationnement le 11 au soir.....	3558	1023
11. Vers 20 h.. Sans numéro.	(E.) 34e D.I..... (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Front atteint en fin de journée.....	3559	694

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 9h 10..... 112.	(E.) 35e D.I..... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à Épieds.....	3560	694 823
11. 16 heures.. Sans numéro.	(E.) 37e D.I..... (D.) VIe armée. (N.) Télégramme.	Retard de 8 heures dans le débarquement.....	3561	701
11. 12h 15.... Sans numéro.	(E.) 38e D.I..... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Dispositif vers midi.....	3562	823
11. 20 heures.. Sans numéro.	(E.) 38e D.I..... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Stationnement du 11 ou soir.....	3563	823
11. 7h 45..... Sans numéro.	(E.) 39e D.I..... (D.) 20e C.A. (N.) Compte rendu.	Dispositions prises pour l'attaque.....	3564	1212
11..... Sans numéro.	(E.) 40e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3565	1098
11..... Sans numéro.	(E.) 40e D.I..... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Résultats des reconnaissances envoyées.....	3566	1098
11. 14 heures.. Sans numéro.	(E.) 41e D.I..... (D.) 5e et 13e B.C.P. (N.) Ordre.	Attaque du bois de Mandray.....	3567	1287
11..... Sans numéro.	(E.) 42e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordres.	Stationnement du 11 au soir.....	3568	955
11. Matin..... Sans numéro.	(E.) 43e D.I..... (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation le 10 au soir et le 11 au matin.....	3569	528 1024
11. 7h 40..... 47.	(E.) 43e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3570	1017

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 11 heures.. 48.	(E.) 43e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Exécution de la poursuite	3571	1018
11. 2h 30.... 27 *bis*.	(E.) 45e D..I. (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre	3572	700 1027
11..... 28.	(E.) 45e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Stationnement du 11 au soir	3573	701
11..... Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée	3574	701
11. 20 heures. Sans numéro.	(E.) 55e D.R. (D.) 5e G.D.R. (N.) Compte rendu.	*Idem*	3575	900 1110
11. 23h 15... Sans numéro.	(E.) 55e D.R. (D.) 5e G.D.R. (N.) Compte rendu.	Situation de la 110e brigade	3576	700
11. 8h 50.... Sans numéro.	(E.) 55e D.R. (officier de liaison près 45e D.I.) (D.) 55e D.R. (N.) Compte rendu.	Situation de la 45e D.I. vers 8 heures	3577	701
11. Matin.... 3721.	(E.) 59e D.R. (D.) 2e G. D. R. (N.) Rapport.	Opérations du 10 septembre	3578	1207
11. 18h 5..... Sans numéro.	(E.) 60e D.R. (D.) 11e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée	3579	951
11. 16h 30.... Sans numéro.	(E.) 71e D.R. (D.) Ire armée. (N.) Compte rendu.	Résultats des reconnaissances de cavalerie	3580	1278
11. 18h 30.... 14.	(E.) 71e D.R. (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Reconnaissances sur Doncières	3581	1278

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.) — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11..... Sans numéro.	(E.) 72e D.R..... (D.) Secteurs. (N.) Ordre.	Occupation de la position en cas d'attaque.....	3582	1101
11. 7h 15..... 54.	(E.) 73e D.R..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3583	1232
11. 18h 15.... 56.	(E.) 73e D.R..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Stationnement de la 145e brigade.....	3584	1232
11..... 57.	(E.) 73e D.R..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre	3585	1232
11. 12h 15.... 12.	(E.) 2e D.I.C..... (D.) 3e D.I.C. (N.) Note.	Liaison entre les deux divisions.....	3586	1030
11. 19 heures.. 77.	(E.) 2e D.I.C..... (D.) 3e D.I.C. (N.) Note.	Situation en fin de journée. — Intentions	3587	1032
11..... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre.....	3588	1033
11. 10h 10.... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C..... (D.) 2e D.I.C. (N.) Note.	Situation vers Écriennes.....	3589	1031
11. 18 heures.. Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C..... (D.) 7e R.I.C. (N.) Note.	Occupation de Brignicourt et Le Buisson	3590	1033
11. 19h 45.... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C..... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Stationnement du 11 au soir.....	3591	1033
11. 18h 15.... Sans numéro.	(E.) D.M..... (D.) 9e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	3592	957

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 6h 45..... Sans numéro.	(E.) 2e D.C..... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Opérations du 11 septembre.....	3593	1232
11. 13h 20.... 3723.	(E.) 2e D.C..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Mouvement de la D.C. sur Bonconville.....	3594	1232
11. 17h 40.... 3768.	(E.) 2e D.C..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoué.	Colonne ennemie débouche de Thiaucourt.....	3595	1232 1233
11. 21 heures. 3780.	(E.) 2e D.C..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Front atteint. — Stationnement.....	3596	1232
11. 23h 45.... 43.	(E.) 2e D.C..... (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3597	1232
11. 9h 30..... Sans numéro.	(E.) 3e D.C..... (D.) VIe armée. (N.) Message téléphoué.	Envoi des reconnaissances sur l'Aisne.....	3598	693
11..... Sans numéro.	(E.) 3e D.C..... (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi.....	3599	694
11..... Sans numéro.	(E.) 3e D.C..... (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Opérations. — Stationnement.....	3600	694
11. Soir..... Sans numéro.	(E.) 3e D.C..... (D.) C.C. Bridoux. (N.) Compte rendu.	Opérations du 11 septembre.....	3601	694
11. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 3e D.C..... (D.) Gr. cycliste. (N.) Ordre.	Occupation de la Croix-Saint-Ouen.....	3602	694
11. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 4e D.C..... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Attaque de Tannières.....	3603	821

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 16h 35.... Sans numéro.	(E.) 5e D.C. (D.) Ministre de la Guerre. (N.) Télégramme.	Opérations depuis le 9 septembre	3604	692
11. Matin..... 34.	(E.) 6e D.C. (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 11 septembre	3605	953
11. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 6e D.C. (D.) C.C. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée	3606	953
11. 9h 15..... Sans numéro.	(E.) 7e D.C. (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Opérations du 10. — Situation le 11 au matin...	3607	659 1100
11. 22 heures. 35.	(E.) 7e D.C. (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre	3608	1110
11. 11h 15.... Sans numéro.	(E.) 9e D.C. (off. de liaison près 11e C.A.). (D.) 9e D.C. (N.) Compte rendu.	Occupation des passages de la Marne	3609	952
11. 8h 45..... Sans numéro.	(E.) 7e brigade. (D.) 7e R.I.C. (N.) Note.	Renseignements sur l'ennemi	3610	1031 1034
11. 14h 30.... Sans numéro.	(E.) 14e brigade. (D.) 7e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*	3611	698
11. 16h 50.... Sans numéro.	(E.) 17e brigade. (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Installation du P.C.	3612	1095 1098
11. 12h 30.... Sans numéro.	(E.) 23e brigade. (D.) 12e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi	3613	1098
11. 12h 30.... Sans numéro.	(E.) 26e brigade. (D.) 13e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation à 12 h. 30	3614	1018

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 0h 45..... Sans numéro.	(E.) 43e brigade..... (D.) 62e R.I. (N.) Ordre.	Portez un régiment à Montépreux.....	3615	942
11. 6 heures.. Sans numéro.	(E.) 45e brigade..... (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	Impossibilité d'exécuter l'ordre d'attaque.....	3616	1020
11. 6h 15..... Sans numéro.	(E.) 46e brigade..... (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	Objectif du 50e R.I.....	3617	1020
11. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) 47e brigade..... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation le 11 au matin.....	3618	1026
11. Matinée.... Sans numéro.	(E.) 47e brigade..... (D.) Régiments. (N.) Ordre.	Organisation de la poursuite.....	3619	1027
11. 17h 20.... Sans numéro.	(E.) 47e brigade..... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Occupation de Loisy.....	3620	1029
11. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 47e brigade..... (D.) 24e D.I. (D.) Compte rendu.	Stationnement du 11 au soir.....	3621	1029
11. 13h 40.... Sans numéro.	(E.) 48e brigade..... (D.) Régiments. (N.) Ordre.	Objectif de la brigade.....	3622	1027
11. 5h 25..... Sans numéro.	(E.) 57e brigade..... (D.) 111e R.I. (N.) Ordre.	Opérations du 11 septembre.....	3623	1090
11..... Sans numéro.	(E.) 60e brigade..... (D.) 30e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation.....	3624	1094
11. 10h 30.... Sans numéro.	(E.) 67e brigade..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation à 10 h. 30.....	3625	1021

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 22h 45... Sans numéro.	(E.) 67e brigade..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	3626	1024
11..... Sans numéro.	(E.) 68e brigade..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Progrès lents.....	3627	534 1021
11. 11h 30.... Sans numéro.	(E.) 68e brigade..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Liaison avec la 60e brigade.....	3628	1021
11. 20h 42.... Sans numéro.	(E.) 68e brigade..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation le 11 au soir. — Renseignements	3629	1024
11..... Sans numéro.	(E.) 79e brigade..... (D.) 40e D.I. (N.) Rapport.	Opérations du 10 septembre.....	3630	632 652
11..... Sans numéro.	(E.) 80e brigade..... (D.) 40e D.I. (N.) Rapport.	Opérations du 10 au bois de Landlut.....	3631	652
11. 8h 30.... Sans numéro.	(E.) 87e brigade..... (D.) 30e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation à 8 h. 30.....	3632	1092
11. 12 heures.. Sans numéro.	(E.) 87e brigade..... (D.) 30e D.I. (N.) Compte rendu.	Occupation de Maurupt.....	3633	1037 1092
11. 13h 35... 74.	(E.) 87e brigade..... (D.) 4e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Sermaize	3634	1037
11. 18h 25... 76.	(E.) 87e brigade..... (D.) 4e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements de l'occupation de Sermaize.....	3635	1037
11. 22h 30... 79.	(E.) 87e brigade..... (D.) 4e D.I. (N.) Compte rendu.	Occupation de Sermaize.....	3636	1037

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 21h 40... Sans numéro.	(E.) 122e brigade..... (D.) 61e D.R. (N.) Compte rendu.	Situation vers Taillefontaine.....	3637	698
11. 19h 45... 16.	(E.) 142e brigade..... (D.) 1re armée. (N.) Message téléphoné.	Opérations du 11 septembre.....	3638	1278
11. 7h 15.... Sans numéro.	(E.) 6e B.I.C..... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Opérations du 10 septembre soir.....	3639	1026
11. 15h 45... Sans numéro.	(E.) 6e B.I.C..... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Mouvement sur Vauclerc.....	3640	1033
11. 15h 15... Sans numéro.	(E.) 1re brigade de cuirassiers. (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation des 9e D.C., 60e D.R. et 11e C.A.....	3641	1018
11. Après 20 h. Sans numéro.	(E.) 1re brigade de cuirassiers. (D.) 9e D.C. (N.) Compte rendu.	Occupation des ponts de la Marne.....	3642	952
11. 11h 45... Sans numéro.	(E.) 16e brigade de dragons.. (D.) 9e D.C. (N.) Compte rendu.	Situation à 11 heures.....	3643	951
11. 23h 30... Sans numéro.	(E.) 50e R.I..... (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	Dégâts au pont de Vésigneul.....	3644	1023
11. 6h 50.... Sans numéro.	(E.) 61e R.I..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation vers Andernay.....	3645	1091
11. 21h 30... Sans numéro.	(E.) 83e R.I..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Réserve de la division.....	3646	1025
11..... Sans numéro.	(E.) 115e R.I..... (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Opérations de la nuit du 10 au 11.....	3647	697

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 24 heures.. Sans numéro.	(E.) 149e R.I..... (D.) 43e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation à 23 h. 45.....	3648	1019
11..... Sans numéro.	(E.) 164e R.I..... (D.) 143e brigade. (N.) Compte rendu.	Renseignements des reconnaissances de cavalerie..	3649	1101
11. 8h 30.... Sans numéro.	(E.) 7e R.I.C..... (D.) 3e D.I.C. (N.) Compte rendu.	Envoi de patrouilles.....	3650	1031
11. 13 heures.. Sans numéro.	(E.) 7e R.I.C..... (D.) 3e D.I.C. (N.) Compte rendu.	Situation vers Reims-la-Brûlée.....	3651	1031
11. 21 heures.. Sans numéro.	(E.) 7e R.I.C..... (D.) 3e D.I.C. (N.) Compte rendu.	Occupation du Buisson.....	3652	1033
11. 14 heures.. Sans numéro.	(E.) 4e chasseurs..... (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements d'habitants.....	3653	1018
11. 22h 45... Sans numéro.	(E.) 4e chasseurs..... (D.) 13e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi.....	3654	1019
11. 9 heures... Sans numéro.	(E.) 6e chasseurs..... (D.) 1er C.A. (N.) Compte rendu.	Vézilly, Lagery, Lhéry occupés par l'ennemi.....	3655	830
11. 12h 35... Sans numéro.	(E.) 6e chasseurs..... (D.) 1er C.A. (N.) Compte rendu.	Rencontre de patrouilles allemandes.....	3656	830
11. 15h 30... Sans numéro.	(E.) 6e chasseurs..... (D.) 1er C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la vallée de l'Ardre.....	3657	826
11. 16 heures. Sans numéro.	(E.) 6e chasseurs..... (D.) 1er C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à Vinay, Moussy et Pierry.....	3658	830

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 6e chasseurs..... (D.) 1er C.A. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance sur Pargny-les-Reims.....	3659	830
11. 12h 20... Sans numéro.	(E.) 7e chasseurs..... (D.) Brigade de cavalerie. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi.....	3660	826
11. 13 heures. Sans numéro.	(E.) 7e chasseurs..... (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Repli général de l'ennemi.....	3661	826
11..... Sans numéro.	(E.) 7e chasseurs (escadron)... (D.) 7e chasseurs. (N.) Compte rendu.	Treslon libre.....	3662	826
11. 10h 5.... Sans numéro.	(E.) 8e chasseurs..... (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 29e D.I.....	3663	1095
11. 16h 10... Sans numéro.	(E.) 8e chasseurs..... (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 29e D.I. sans changement.....	3664	1096
11. 15h 30... Sans numéro.	(E.) 9e chasseurs..... (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation vers Pringy.....	3665	1025
11. 18h 15... Sans numéro.	(E.) 9e chasseurs..... (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Vitry-la-Ville.....	3666	1022
11. 11 heures. Sans numéro.	(E.) 10e chasseurs..... (D.) 42e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation vers Villeseneux.....	3667	954
11. 5h 15.... Sans numéro.	(E.) 12e chasseurs..... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation des D.R. le 11 au matin.....	3668	1098
11. 8h 20.... Sans numéro.	(E.) 12e chasseurs..... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation vers 8 heures.....	3669	1098

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 14h 30.... Sans numéro.	(E.) 12e chasseurs..... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance de Benoite-Vaux.....	3670	1098
11. 20h 45.... Sans numéro.	(E.) 12e chasseurs..... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi.....	3671	1098
11. 14h 30.... Sans numéro.	(E.) 21e chasseurs..... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Vitry.....	3672	1027
11. 15h 45.... Sans numéro.	(E.) 21e chasseurs..... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Mouvement du 17e C.A.....	3673	1028
11. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) 6e hussards..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Sermaize.....	3674	1092
11. 7h 35..... Sans numéro.	(E.) 6e hussards..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Liaisons.....	3675	1091 1092
11. 9h 30 .... Sans numéro.	(E.) 6e hussards..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Occupation d'Andernay.....	3676	1091
11. 12 heures. Sans numéro.	(E.) 6e hussards..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Sermaize paraît évacué.....	3677	1037 1092
11. 14h 15 ... Sans numéro.	(E.) 6e hussards..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Occupation de Sermaize.....	3678	1037 1092
11. 16h 15 ... Sans numéro.	(E.) 6e hussards..... (D.) 15e C.A. (N). Compte rendu.	Situation à 16 heures.....	3679	1094
11. 17h 5 .... Sans numéro,	(E.) 6e hussards..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à Rancourt.....	3680	1094

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
11. 17h 30 ... Sans numéro.	(E.) 6e hussards..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance vers Remennecourt, Possesse.....	3681	1094
11. 17 heures. Sans numéro.	(E.) 10e hussards..... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Opérations de la 10e D.C. sur Fismes.....	3682	822
11. 6 heures.. Sans numéro.	(E.) 13e hussards..... (D.) 19e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région d'Épernay.....	3683	958
11. 11 heures. Sans numéro.	(E.) 6e dragons..... (D.) C.C. Bridoux. (N.) Compte rendu.	Renseignements d'habitants.....	3684	691
11. 8 heures.. Sans numéro.	(E.) 22e dragons..... (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation vers la forêt de Compiègne.....	3685	694
11. 10h 45 ... Sans numéro.	(E.) 5e cuirassiers..... (D.) 5e cuirassiers. (N.) Compte rendu.	Dommartin et Lettrée occupés.....	3686	951
11. 12 heures. Sans numéro.	(E.) 8e cuirassiers..... (D.) 8e cuirassiers. (N.) Compte rendu.	Situation vers Lettrée, Vatry.....	3687	951
11. 14 heures. Sans numéro.	(E.) Groupemt du Bonhomme. (D.) 28e, 30e B.C.A. (N.) Ordre.	Attaque de Mandray.....	3688	1289
11. 21h 30 ... Sans numéro.	(E.) Fort de Troyon..... (D.) Place de Toul. (N.) Message téléphoné.	Situation critique du fort.....	3689	1232
11. 18 heures. 22.	(E.) Armée britannique..... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	Opérations du 12 septembre.....	3690	60
12. 8h 30 .... Sans numéro.	(E.) Ministère de la Guerre, État-Major de l'armée (2e bureau). (N.) Bulletin de renseignements n° 72.	Retraite des armées allemandes.....	3691	1304

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12..... Sans numéro.	(E.) Ministère de la Guerre. État-Major de l'armée (2e bureau). (D.) VIe armée. (N.) Télégramme.	Aucune troupe nouvelle ne descend de Maubeuge..	3692	727
12. 17h 30 ... Sans numéro.	(E.) Ministère de la Guerre. État-Major de l'armée. (D.) G.Q.G. (N.) Communication téléphonique.	Matériel d'artillerie et divers.....	3693	1317
12..... Sans numéro.	(E.) Ministère de la Guerre (3e Direction). (D.) Dépôt du parc du 13e C.A. (N.) Note.	Expédition de fusils et munitions.....	3694	1315
12. 22h 16 ... 47.	(E.) Attaché militaire en Belgique. (D.) Ministre de la Guerre et G.Q.G. (N.) Télégramme.	Offensive de l'armée belge.....	3695	1304
12..... Sans numéro.	(E.) Ambassade de France en Russie. (D.) Ministre de la Guerre et G.Q.G. (N.) Télégramme.	Succès des Russes en Galicie.....	3696	1304
12. 8h 55 .... 4886.	(E.) G.Q.G..... (D.) Ministre de la Guerre. (N.) Télégramme.	Résultats de la bataille de la Marne à transmettre au Grand Duc Nicolaiévitch.	3697	1304
12..... 4893.	(E.) G.Q.G. (1er bureau)..... (N.) Note de service.	Matériel de guerre pris à l'ennemi.....	3698	1327
12..... 5107.	(E.) G.Q.G. (1er bureau)..... (D.) Ministre de la Guerre. (N.) Lettre.	Demande de tentes-abris et de couvertures.....	3699	1317
12..... Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (1er bureau)..... (D.) Troupes. (N.) Ordre général n° 16.	Félicitations du Président de la République et du Ministre.	3700	1320

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 6 heures.. Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (2e bureau)..... (N.) Compte rendu de renseignements n° 86.	Renseignements sur la retraite des armées allemandes.	3701	54 1213 1304
12. Vers 10 h.. 4894.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Armées. (N.) Note.	Tactique à employer dans les opérations de poursuite.	3702	58 1055
12. 11h 40 ... 4909.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) G.D.T. (N.) Télégramme.	Direction de marche sur Amiens	3703	62 729
12..... 4930.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IIIe armée. (N.) Instruction particulière.	Dispositif des forces pour une poursuite énergique vers le nord.	3704	57 1112
12. 13h 15 ... Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IIIe armée. (N.) Communication téléphonique.	Renseignements sur la retraite des Allemands....	3705	1112
12. 13h 20 ... 4926.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ire armée. (N.) Télégramme.	Préparer le retrait d'un corps d'armée.....	3706	62 727
12. 13h 20 ... 4927.	(E.) G.Q.G. (3e bureau) ..... (D.) IIe armée. (N.) Télégramme.	Porter le 20e corps d'armée en direction générale de Verdun.	3707	60 1112 1217
12. 13h 50 ... Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (3e bureau) ..... (D.) VIe armée. (N.) Télégramme.	Débordement des armées allemandes par l'ouest..	3708	62 727
12. 14h 30 ... 4931.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Armées. (N.) Instruction particulière n° 23.	Manœuvre des armées de gauche	3709	62 727 859
12. 18 heures. 4973.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ministre de la Guerre. (N.) Télégramme.	Progression réalisée par les armées alliées.....	3710	60 670 671
12. 18 heures. 4994.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) G.H.Q. (N.) Message téléphoné.	Étude d'un plan général d'action pour les opérations ultérieures.	3711	62

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12..... 4977.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IVe armée. (N.) Lettre.	Félicitations pour le rôle joué pendant la bataille de la Marne.	3712	1056
12. 18h 30... 4993.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IXe armée. (N.) Message téléphoné.	Zone de marche du 21e corps d'armée.....	3713	60 976
12. 18h 30... 4995.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IVe armée. (N.) Note.	Redressement vers le nord de la direction de marche.	3714	61
12. 20h 30... 5006.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) IVe armée. (N.) Télégramme.	Situation de la IIIe armée.....	3715	61 1280
12. 21h 5.... 5007.	(E.) G.Q.G. (3e bureau)..... (D.) Ire armée. (N.) Télégramme.	Urgence à disposer d'un corps d'armée pour la Woëvre.	3716	60
12..... 3245.	(E.) G.Q.G. (D.A.)..... (D.) Ministre de la Guerre. (N.) Télégramme.	Véhicules automobiles.....	3717	1316
12..... 3362.	(E.) G.Q.G. (D.A.)..... (N.) Ordre général.	Mission des commissions régulatrices.....	3718	1316 1318
12..... 3363.	(E.) G.Q.G. (D.A.)..... (N.) Note.	Programme d'ensemble pour l'organisation des communications en vue de la marche en avant.	3719	1316
12. 8 heures.. Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (officier de liaison près la Ire armée). (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation de la Ire armée..	3720	59 642 1277 1278
12. Vers 16 h. Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (officier de liaison près la Ire armée). (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	*Idem*.....	3721	59 1277 1278 1279
12. 19 heures. Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (officier de liaison près la Ire armée). (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3722	59 1277 1278 1279

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 22 heures. Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (officier de liaison près la IIe armée). (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Retraite des Allemands sur le front de la IIe armée.	3723	60 1216
12. 18 heures. Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (officier de liaison près la IIIe armée). (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation sur le front de la IIIe armée.....	3724	61
12..... Sans numéro.	(E.) G.Q.G. (officier de liaison près la IXe armée). (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation de la IXe armée à midi.....	3725	60 970
12. 10h 15.... Sans numéro.	(E.) Mission française près l'armée britannique. (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Établissement d'un plan général d'action pour les opérations ultérieures.	3726	62
12..... 272/A.	(E.) Mission française près l'armée britannique. (D.) G.Q.G. (N.) Note.	Position de l'armée anglaise le 12 septembre 1914, 19 heures.	3727	60 726 858
12..... 506.	(E.) G.M.P..... (D.) G.Q.G., VIe armée. (N.) Télégramme.	Renseignements sur l'ennemi.....	3728	707
12. Vers 16h50. Sans numéro.	(E.) G.M.P..... (D.) VIe armée. (N.) Message téléphoné.	*Idem*.....	3729	728
12..... 1751.	(E.) Ire armée (2e bureau).... (N.) Compte rendu de renseignements n° 43.	*Idem*.....	3730	1287
12. Vers 8 h.. Sans numéro.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Progressions réalisées à la Ire armée.....	3731	1213
12. 11h 30.... Sans numéro.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation de la Ire armée vers 10 heures.....	3732	1214

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 12 heures.. Sans numéro.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation de la Ire armée à 11 h. 30.....	3733	59 1279
12. 15h 25.... 1717.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Désignation du 14e corps d'armée pour être retiré du front.	3734	60 1280
12. 19h 30.... 1734.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Ordre général d'opérations n° 34.	Action de la Ire armée le 13 septembre.....	3735	1281 1290
12. 21 heures. Sans numéro.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) IIe armée. (N.) Communication téléphonique.	Progression de la Ire armée jusqu'à la Meurthe et au delà.	3736	1279
12..... Sans numéro.	(E.) Ire armée (3e bureau).... (D.) 14e C.A. (N.) Communication téléphonique.	Éventualité d'un retrait du 14e corps d'armée....	3737	1280
12. Vers 10 h. Sans numéro.	(E.) Ire armée (3e bureau) [officier de liaison près le 8e C.A.]. (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Occupation de Vallois.....	3738	1279
12. Vers 18 h. Sans numéro.	(E.) Ire armée (officier de liaison près le 8e C.A.). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Progression du 8e corps d'armée jusqu'à la Meurthe.	3739	1279
12. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) Ire armée (officier de liaison près le 14e C.A.). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Progression du 14e corps d'armée dans la région Ban de Sapt, Raon-l'Etape.	3740	1277
12. Vers 12h 25. 1598.	(E.) Ire armée (officier de liaison près le 14e C.A.). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Évacuation de Saint-Dié par les Allemands; avance du 14e corps d'armée.	3741	1277

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 15h 30.... Sans numéro.	(E.) Ire armée (officier de liaison près le 14e C.A.). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 14e corps d'armée.....	3742	1277
12. Vers 11 h. Sans numéro.	(E.) Ire armée (officier de liaison près le corps d'armée provisoire). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du corps d'armée provisoire et renseignements sur l'ennemi.	3743	1278
12. Vers 17h 10. Sans numéro.	(E.) Ire armée (officier de liaison près le corps d'armée provisoire). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Situation à 16 heures.....	3744	1278
12. Vers 15h 20. Sans numéro.	(E.) Ire armée (officier de liaison près du groupement des Vosges). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Repli des Allemands vers Sainte-Marie-aux-Mines et Saales.	3745	1289
12. 9h 30..... Sans numéro.	(E.) Ire armée (officier de liaison près la 71e D.R.). (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Occupation de Bazien.....	3746	1279
12. Vers 17 h. Sans numéro.	(E.) Ire armée (officier de liaison près la 71e D.R.). (D.) Ire armée. (N). Message téléphoné.	Situation à 16 heures de la 71e division de réserve.	3747	1279
12..... 2569.	(E.) IIe armée (2e bureau).... (N.) Rapport.	Cartouche à balle expansive allemande.....	3748	1214
12. 18h 10.... 3902.	(E.) IIe armée (2e bureau) [aviation]. (N.) Message téléphoné.	Reconnaissance d'avion de 11 h. 15 à 13 heures...	3749	1215
12. 18h 25.... 2573.	(E.) IIe armée (2e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi.....	3750	1217

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 7h 10 .... Sans numéro.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur la situation.....	3751	1212 1213
12. 12 heures. Sans numéro.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) 20e C.A. (N.) Message téléphoné.	Avances réalisées par les 16e et 8e corps d'armée..	3752	1214
12. 12 heures. Sans numéro.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) 20e C.A. (N.) Message téléphoné.	Reconnaître amplitude du mouvement de retraite des Allemands.	3753	1214
12. 12h 30... Sans numéro.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) Préfet de Meurthe-et-Moselle. (N.) Message téléphoné.	Suspendre mesures prises pour l'évacuation de Nancy.	3754	1158 1214
12. 12h 30... Sans numéro.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Retraite des Allemands.....	3755	1217
12. 13h 15 ... 2551.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3756	60
12. 13h 30 ... 2550.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) 2e G.D.R. (N.) Message téléphoné.	Suivre énergiquement l'ennemi.....	3757	1214
12. 18 heures.. 2572.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) 20e C. A. (N.) Ordre particulier.	Embarquement du 20e corps d'armée.....	3758	1218
12. 19h 45 ... 2576.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) G. Q. G. (N.) Message téléphoné.	Front atteint par la IIe armée.....	3759	60 1216
12. 21h 30 ... 2577.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) 73e D.R. (N.) Télégramme.	Secourir le plus tôt possible le fort de Troyon....	3760	1234
12. 22 heures. 2578.	(E.) IIe armée (3e bureau).... (D.) 20e C.A. (N.) Ordre particulier.	Transport du 20e corps d'armée dans la région de Saint-Mihiel.	3761	1218

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. *(Suite.)* **SEPTEMBRE.** *(Suite.)*				
12. 8h 30.... 3819.	(E.) IIe armée (officier de liaison près le 16e C.A.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Repli des Allemands.....	3762	1214
12. 9h 50.... 3831.	(E.) IIe armée (officier de liaison près le 16e C.A.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Progrès réalisés par le 16e corps d'armée.....	3763	1214
12. 11 heures. 3843.	(E.) IIe armée (officier de liaison près le 16e C.A.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Occupation de Lunéville.....	3764	1214
12. 13 heures. 3851.	(E.) IIe armée (officier de liaison près le 16e C.A.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur l'ennemi.....	3765	1217
12. 16 heures. 3883.	(E.) IIe armée (officier de liaison près le 16e C.A.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation à Lunéville.....	3766	1216 1217
12. 10h 30... 3846.	(E.) IIe armée (officier de liaison près le 20e C.A.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Progression du 20e corps d'armée.....	3767	1214
12. 11h 15... 3842.	(E.) IIe armée (officier de liaison près le 20e C.A.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	*Idem*.....	3768	1214
12. 11h 30... 3841.	(E.) IIe armée (officier de liaison près le 2e G.D.R.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 2e groupe de divisions de réserve à 10 heures.	3769	1214
12. 11h 45... 3845.	(E.) IIe armée (officier de liaison près le 2e G.D.R.). (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Poussée d'éléments légers en avant.....	3770	1214

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 6h 30.... 234.	(E.) IIIe armée (2e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Repli des Allemands dans la vallée de l'Ornain ...	3771	61 1103 1112
12..... 2/237.	(E.) IIIe armée (2e bureau)... (N.) Bulletin de renseignements n° 28.	Progression générale des armées françaises; ennemi inactif devant la IIIe armée.	3772	1103 1113
12. Vers 10h 30-10h 45. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau) ... (D.) C.A. (N.) Note.	Rapport de l'armée.....	3773	1104 1117
12. 14 heures. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (3e bureau)... (D.) 3e G.D.R. (N.) Ordre.	Repli de l'ennemi.....	3774	1109
12. 18 heures. 340.	(E.) IIIe armée (3e bureau)... (D.) C.A. (N.) Instruction personnelle et secrète.	Examen de la situation de la IIIe armée; mission ..	3775	64 1103 1113 1114 1117
12... ..... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (officier de liaison près le 6e C.A.). (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 6e corps d'armée	3776	1107
12. 13h 40... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (officier de liaison près le 6e C.A.). (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi.....	3777	1107
12. 19 heures. Sans numéro.	(E.) IIIe armée (officier de liaison près le 6e C.A.). (D.) IIIe armée. (N.) Communication téléphonique.	Renseignements sur l'ennemi; sections d'artillerie.	3778	1108
12. 22h 55... Sans numéro.	(E.) IIIe armée (officier de liaison près la 7e D.C.). (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Arrivée à Verdun de la 7e division de cavalerie....	3779	1110
12..... 3671.	(E.) IVe armée (1er bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Lettre.	Demande de renfort en artillerie lourde.....	3780	1314

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12..... 93/2 S.R.	(E.) IVe armée (2e bureau)... (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi.....	3781	1055
12. 18 heures.. 94/2 S.R.	(E.) IVe armée (2e bureau)... (N.) Bulletin de renseignements n° 19.	*Idem*.....	3782	1055
12..... Sans numéro.	(E.) IVe armée (2e bureau)... (N.) Note.	Reconnaissances aériennes.....	3783	1049 1055
12. 9h 30.... Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Progressions réalisées par les corps d'armée....	3784	60 1055
12. 12 heures. 553/3.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3785	60 1055
12. 16 heures. 554/3.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3786	60 61 1055
12..... 555/3.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) Artillerie lourde. (N.) Ordre particulier.	Mouvement de l'artillerie lourde.....	3787	1056
12..... 556/3.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) 2e C.A. (N.) Note.	Progression sur Sainte-Menehould et aide à fournir au 5e corps d'armée.	3788	1068
12. 17h 30... Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) C.A. (N.) Ordre général n° 49.	Continuation de la poursuite.....	3789	1055
12. 22 heures. Sans numéro.	(E.) IVe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation le 12 septembre au soir.....	3790	60 1056
12..... Sans numéro.	(E.) IVe armée (artill. lourde). (N.) Note.	Engagements des 9 et 10 septembre.....	3791	509
12. 12h 35... Sans numéro.	(E.) IVe armée (officier en liaison près le 2e C.A.). (D.) IVe armée. (V.) Conversation téléphonique.	Situation du 2e corps d'armée.....	3792	1053

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. *(Suite.)* **SEPTEMBRE.** *(Suite.)*				
12. 8 heures.. Sans numéro.	(E.) IVe armée (officier de liaison près le 12e C.A.). (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 12e corps d'armée.....	3793	1047
12. 13 heures. Sans numéro.	(E.) IVe armée (officier de liaison près le corps d'armée colonial). (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du corps d'armée colonial.....	3794	1050
12. 18 heures. Sans numéro.	(E.) IVe armée (officier de liaison près le corps d'armée colonial.). (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3795	1050
12. 8 heures.. 521/3.	(E.) V^e^ armée (3e bureau).... (D.) 10e C.A. (N.) Note de service.	Poursuivre l'ennemi sans lui laisser de répit.....	3796	856
12. 8 heures.. 522/3.	(E.) V^e^ armée (3e bureau).... (D.) 1er C.A. (N.) Ordre particulier.	Occupation de Reims.....	3797	851
12. 13^h^ 30... 526/3.	(E.) V^e^ armée (3e bureau).... (D.) 18e C.A. (N.) Télégramme.	Appuyer le corps de cavalerie dans la région de Fismes.	3798	836
12. 14 heures. 524/3.	(E.) V^e^ armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Ordre général.	Continuation de la poursuite vers le nord-est.....	3799	838, 844, 846, 859, 863, 869, 872, 877, 882.
12. 20^h^ 15... Sans numéro.	(E.) V^e^ armée (3e bureau).... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Situation de la Ve armée.....	3800	60
12. 21 heures. 531/3.	(E.) V^e^ armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Note.	Rectificatif à l'ordre général n° 524/3.....	3801	859, 861, 863, 869, 872.
12..... Sans numéro.	(E.) V^e^ armée (officier de liaison près le 3e C.A.). (D.) V^e^ armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 3e corps d'armée à 15 heures.....	3802	848

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 9 heures.. Sans numéro.	(E.) V^e^ armée (officier de liaison près le 10e C.A.). (D.) V^e^ armée. (N.) Compte rendu.	Passage de la Marne à Damery et Épernay.....	3803	855
12. 22 heures. Sans numéro.	(E.) V^e^ armée (officier de liaison près le 10e C.A.). (D.) V^e^ armée. (N.) Compte rendu.	Mouvement du 10e corps d'armée.....	3804	857
12..... Sans numéro.	(E.) V^e^ armée (officier de liaison près le 18e C.A.). (D.) V^e^ armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 18e corps d'armée à 9 h. 25.....	3805	840
12. 15 heures. Sans numéro.	(E.) V^e^ armée (officier de liaison près le 18e C.A.). (D.) V^e^ armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 18e corps d'armée à 15 heures.....	3806	840 841
12..... Sans numéro.	(E.) V^e^ armée (officier de liaison près le 18e C.A.). (D.) V^e^ armée. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	3807	843
12..... Sans numéro.	(E.) VIe armée (2e bureau)... (N.) Bulletin de renseignements n° 15.	Renseignements sur la retraite des Allemands	3808	61
12..... Sans numéro.	(E.) VIe armée (2e bureau)... (N.) Note.	Renseignements sur l'ennemi.....	3809	728
12. 6^h^ 15.... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) 62e D.R. (N.) Ordre particulier n° 79.	Pousser en avant l'équipage de pont.....	3810	711
12. 6^h^ 30.... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Compte rendu.	Situation connue de l'ennemi.....	3811	55 61
12. 7^h^ 15 ... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Télégramme.	Avance réalisée par la VIe armée.....	3812	54

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 9 heures.. Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau).... (D.) 37e D.I. (N.) Ordre particulier n° 80.	Mouvement vers Nanteuil-le-Haudoin et Verberie..	3813	726 732
12. 19 heures. 127.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) C.A. (N.) Ordre préparatoire n° 81.	Franchissement de l'Aisne.....	3814	727
12. 19[h] 15... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation de la VIe armée en fin de journée.....	3815	60
12. 20 heures. Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau)... (D.) Mission française près l'armée britannique. (N.) Note.	*Idem*.....	3816	726
12. 23[h] 30... 128.	(E.) VIe armée (3e bureau).... (D.) C.A. (N.) Ordre général d'opérations n° 82.	Passage de l'Aisne et poursuite du mouvement offensif au delà.	3817	729, 732, 734, 745, 753.
12. 13 heures. Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau), officier de liaison près le 4e C.A. (D.) VIe armée (N.) Compte rendu.	Situation du 4e corps d'armée.....	3818	712 713
12. 15[h] 45... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau), officier de liaison près le 4e C.A. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3819	712 713
12..... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau), officier de liaison près le 4e C.A. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	3820	712 713
12. 14 heures. Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau), officier de liaison près le 7e C.A. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 7e corps d'armée à 14 heures.....	3821	719

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 17h 30... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau), officier de liaison près le 7e C.A. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 7e corps d'armée à 17h 30.....	3822	718 719
12. 19 heures. Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau), officier de liaison près le 7e C.A. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 7e corps d'armée à 19 heures.....	3823	718
12. 15h 15... Sans numéro.	(E.) VIe armée (3e bureau), officier de liaison près le 5e G.D.R. (D.) VIe armées. (N.) Compte rendu.	Situation du 5e groupe de divisions de réserve à 15h 15.	3824	721
12..... Sans numéro.	(E.) IXe armée (2e bureau)... (N.) Note.	Reconnaissance aérienne de 6h 55 à 14 heures....	3825	963
12..... Sans numéro.	(E.) IXe armée (2e bureau)... (N.) Note.	Compte rendu de reconnaissance aérienne.....	3826	965
12. 19h 10... 376.	(E.) IXe armée (2e bureau).... (N.) Bulletin de renseignements.	Situation de la IXe armée et renseignements sur l'ennemi.	3827	970
12. 0h 30.... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) 11e C.A. (N.) Ordre.	Franchissement de la Marne.....	3828	965
12. 16h 30... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) Corps de cavalerie. (N.) Ordre.	Poursuite vers la Vesle.....	3829	971 972
12. 19 heures. 62 *bis*.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) C.A. (N.) Ordre général d'opérations.	Missions pour le 13 septembre.....	3830	971 982
12. 22 heures. Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) G.Q.G. (N.) Message téléphoné.	Situation de la IXe armée.....	3831	60

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12..... Sans numéro.	(E.) IXe armée (3e bureau)... (D.) 11e C.A. (N.) Ordre.	Vigilance du côté du camp de Châlons et dans la direction de Reims.	3832	965
12..... Sans numéro.	(E.) 1er C. A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 58.	Occupation de Reims.....	3833	852
12. 12 heures. 279/3.	(E.) 1er C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 59.	*Idem*.....	3834	852 853 855
12. 17^h 30... Sans numéro.	(E.) 1er C.A..... (D.) V^e armée. (N.) Compte rendu.	Attaque du front Ormes, Bézannes.....	3835	853 854
12. 18^h 30... 280/3.	(E.) 1er C.A..... (D.) 2e D.I., 6e chasseurs. (N.) Ordre particulier.	Cantonnement d'Ecueil.....	3836	854
12. 20 heures. 281/3.	(E.) 1er C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 60.	Missions pour la journée du 13 septembre.....	3837	877
12. 20^h 18... Sans numéro.	(E.) 1er C.A..... (D.) V^e armée. (N.) Compte rendu.	Occupation du front Ormes, Bézannes.....	3838	854
12. 7^h 30.... Sans numéro.	(E.) 2e C.A..... (N.) Notes.	Action des divisions.....	3839	1052
12. 8^h 10.... 426.	(E.) 2e C.A..... (D.) 87e R.I., A.C. (N.) Ordre.	Mouvement sur Étrepy.....	3840	1054
12. 8^h 45.... 427.	(E.) 2e C.A..... (D.) 147e R.I. et réserves du 2e C.A. (N.) Ordre.	Mouvement vers Pargny-sur-Saulx.....	3841	1054
12. 9 heures.. 428.	(E.) 2e C.A..... (D.) 19e chasseurs. (N.) Ordre.	Mission du 19e chasseurs à cheval.....	3842	1053

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12..... 434.	(E.) 2e C.A..... (D.) 42e R. A. C. et troupes d'Étrepy. (N.) Ordre.	Se tenir prêt à marcher sur Villers-le-Sec.....	3843	1054
12..... 435.	(E.) 2e C.A..... (D.) 147e R.I. (N.) Ordre.	Mouvement vers Villers-le-Sec.....	3844	1054
12..... 438.	(E.) 2e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 29.	Stationnement du 12 au 13 septembre.....	3845	1054
12 vers 17 h.. Sans numéro.	(E.) 2e C.A..... (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 2e corps d'armée.....	3846	1054
12..... Sans numéro.	(E.) 2e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations.	Missions pour la journée du 13 septembre.....	3847	1069
12. 18h 15... Sans numéro.	(E.) 3e C.A..... (N.) Note.	Occupation de Thillois.....	3848	850
12. 21h 30... Sans numéro.	(E.) 3e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 42.	Missions pour la journée du 13 septembre.....	3849	872
12..... Sans numéro.	(E.) 4e C.A..... (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Combat à Pierrefonds.....	3850	697
12. 10h 30... Sans numéro.	(E.) 4e C.A..... (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation du 4e corps d'armée.	3851	711 713
12. 17h 15... Sans numéro.	(E.) 4e C.A..... (D.) Équipage de pont de la 62e D.R. (N.) Ordre.	Mouvement sur Chelles.....	3852	713
12. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 4e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 49.	Stationnement des unités.....	3853	713

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12..... Sans numéro.	(E.) 4e C.A..... (D.) Génie. (N.) Ordre.	Jeter un pont sur l'Aisne.....	3854	714 734
12. 21h 35... Sans numéro.	(E.) 4e C.A..... (D.) A.C. (N.) Ordre.	Protection du passage de l'Aisne.....	3855	714
12. Vers 23 h. Sans numéro.	(E.) 4e C.A..... (D.) VIe armée. (D.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation du 4e corps d'armée.	3856	714 734
12. 7h 30.... Sans numéro.	(E.) 5e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 51.	Reconstitution des unités.....	3857	1105
12. 7h 55.... Sans numéro.	(E.) 5e C.A..... (D.) IIIe armée. (N.) Message téléphoné.	Action d'artillerie.....	3858	1105
12..... 277.	(E.) 5e C.A..... (D.) 9e D.I. (N.) Ordre.	Action d'artillerie.....	3859	1105
12. 18h 50... Sans numéro.	(E.) 5e C.A..... (D.) IIIe armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation de l'ennemi.....	3860	1106
12. 21 heures. 280.	(E.) 5e C.A..... (D.) 9e D.I. (N.) Ordre.	Retour des éléments prêtés au 6e corps d'armée..	3861	1115
12. 22h 30... 278.	(E.) 5e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 53.	Missions pour la journée du 13 septembre.....	3862	1114
12. 23h 30... 275/899.	(E.) 6e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général.	*Idem*.....	3863	1119
12. 0h 30.... Sans numéro.	(E.) 7e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 84.	Franchissement de l'Aisne.....	3864	715

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 10 heures. 215.	(E.) 7e C.A. (D.) 63e D.R. (N.) Ordre.	Hâter le mouvement vers le port	3865	717
12. 11h 30... Sans numéro.	(E.) 7e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 85.	Franchissement de l'Aisne	3866	717
12. 14h 15.. 216.	(E.) 7e C.A. (D.) 14e D.I. (N.) Ordre.	Demande de renseignements sur la situation de la 14e division.	3867	717 718
12. 14h 45... Sans numéro.	(E.) 7e C.A. (D.) 63e D.I. (N.) Ordre.	Mission de la 63e division	3868	719
12. 14h 45... Sans numéro.	(E.) 7e C.A. (D.) 14e D.I. et groupe de bataillons alpins. (N.) Ordre.	Exploitation du succès	3869	718
12. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 7e C.A. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 7e corps d'armée	3870	718 719
12. 19h 30... Sans numéro.	(E.) 7e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 86.	Stationnement des unités	3871	719
12. 23h 30... Sans numéro.	(E.) 7e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général préparatoire n° 87.	Continuation du mouvement en avant	3872	720
12. Vers 11 h. Sans numéro.	(E.) 8e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 68.	*Idem*	3873	1279
10..... Sans numéro.	(E.) 8e C.A. (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 8e corps d'armée à 11 heures	3874	1279

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 8e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 69.	Stationnement du 12 au 13 septembre	3875	1279
12. 17 heures. Sans numéro.	(E.) 8e C.A. (D.) 15e et 16e D.I. (N.) Ordre.	Missions des divisions	3876	1279
12. Vers 18h 15. Sans numéro.	(E.) 8e C.A. (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur l'ennemi	3877	1279
12. 21h 45... Sans numéro.	(E.) 8e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 70.	Missions pour la journée du 13 septembre	3878	1281
12. 10h 30... Sans numéro.	(E.) 9e C.A. (D.) IXe armée. (N.) Compte rendu.	Franchissement de la Marne	3879	730 962
12. 11 heures. Sans numéro.	(E.) 9e C.A. (D.) 52e D.R. (N.) Ordre.	*Idem*	3880	963
12. 16 heures Sans numéro.	(E.) 9e C.A. (D.) IXe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 9e corps d'armée	3881	962 963
12. 17 heures. 825.	(E.) 9e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 38.	Stationnement des unités	3882	964
12. 21 heures. Sans numéro.	(E.) 9e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 45.	Continuation de la poursuite jusqu'à la Suippe...	3883	983 985
12. 0h 30.... Sans numéro.	(E.) 10e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 65.	Mission du 10e corps d'armée pendant la journée du 12 septembre.	3884	855
12. 9h 45.... Sans numéro.	(E.) 10e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre n° 66.	Stationnement des unités pour la nuit du 12 au 13 septembre.	3885	856

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12..... Sans numéro.	(E.) 10e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre.	Stationnement des unités le 12 septembre soir...	3886	857
12. 23 heures. Sans numéro.	(E.) 10e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 67.	Missions pour la journée du 13 septembre.....	3887	882
12. Vers 23h 59. Sans numéro.	(E.) 10e C.A..... (D.) D.I. (N.) Télégramme.	Situation du 10e corps d'armée.....	3888	882
12. 3 heures.. Sans numéro.	(E.) 11e C.A..... (D.) 60e D.R. (N.) Ordre.	Ponts de Sogny et de Sarry.....	3889	965
12. 3h 30.... Sans numéro.	(E.) 11e C.A..... (D.) Corps de cavalerie. (N.) Note.	Franchissement de la Marne.....	3890	968
12. 3h 45.... Sans numéro.	(E.) 11e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations.	Continuation de la poursuite.....	3891	966
12. 4h 45.... Sans numéro.	(E.) 11e C.A..... (D.) 18e D.I. (N.) Ordre.	Mission de la 18e division.....	3892	965
12. 10h 15... Sans numéro.	(E.) 11e C.A..... (D.) 21e D.I. (N.) Ordre.	Franchissement de la Marne.....	3893	966 967
12. 10h 45... Sans numéro.	(E.) 11e C.A..... (D.) 21e D.I. (N.) Ordre.	*Idem*.....	3894	967
12. 11 heures. Sans numéro.	(E.) 11e C.A..... (D.) IXe armée. N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation.....	3895	967 968
12. 23 heures. Sans numéro.	(E.) 11e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations.	Missions pour la journée du 13 septembre	3896	974

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (D.) 23e D.I. (N.) Ordre.	Franchir la Marne derrière la 24e division.....	3897	1049
12. 11h 20... Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (D.) 23e D.I. (N.) Ordre.	Mouvement de la 23e division	3898	1049
12. 13h 45... Sans numéro.	(E.) 14e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 62.	Front à atteindre par le 12e corps d'armée.....	3899	1048
12 14h 15... Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre particulier.	Mener la poursuite avec rapidité et prudence	3900	1048
12. 20 heures. Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (D). IVe armée. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée	3901	1048
12. 23h 20... Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 63.	Opérations dans la journée du 13 septembre.....	3902	1064
12. 12h 15... Sans numéro.	(E.) 12e C.A. (officier de liaison près la 23e D. I.). (D.) 12e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 23e division.....	3903	1049
12. 22 heures. 1606..	(E.) 14e C.A. (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Renseignements sur l'ennemi.....	3904	1287
12. 8h 30.... Sans numéro.	(E.) 15e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre particulier n° 278.	Appuyer par l'artillerie l'attaque du 5e corps d'armée.	3905	1103
12. 11h 45.... Sans numéro.	(E.) 15e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 65.	Mouvements des divisions.....	3906	1104 1117
12. 13h 30.... Sans numéro.	(E.) 15e C.A. (D.) IIIe armée. (N.) Note.	Demande à replier les éléments de Sermaize et de Remennecourt.	3907	1104

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 22h 30.... Sans numéro.	(E.) 15e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 66.	Mouvement en avant le 13 septembre.....	3908 .	1117
12. 10h 20.... Sans numéro.	(E.) 16e C.A. (aviation)..... (D.) 16e C.A. (N.) Message téléphoné.	Emploi de l'escadrille n° 20.....	3909	1214
12. 13h 15... 412.	(E.) 16e C.A..... (D.) Artillerie (aviation). (N.) Note.	Emploi de l'aviation.....	3910	1216
12. 13h 15... 413.	(E.) 16e C.A..... (D.) 1er hussards. (N.) Ordre.	Envoi de reconnaissances.....	3910 *bis.*	1216
12. 16h 45.. 418.	(E.) 16e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre.	Stationnement du 12 septembre.....	3911	1216
12. 21h 7.... 3912.	(E.) 16e C.A..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 16e corps d'armée.....	3912	1216
12. 7h 10..... Sans numéro.	(E.) 17e C.A..... (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Franchissement de la Marne.....	3913	1023 1044
12. 8h 45..... Sans numéro.	(E.) 17e C.A..... (D.) 33e et 34e D.I. (N.) Note.	Dispositif à adopter pour la progression.....	3914	1044
12. 10h 15.... Sans numéro.	(E.) 17e C.A. (D.) 9e chasseurs à cheval. (N.) Ordre.	Reconnaissances à effectuer.....	3915	1045
12..... Sans numéro.	(E.) 17e C.A..... (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi.....	3916	1045
12. 10h 45.... Sans numéro.	(E.) 17e C.A..... (D.) 33e et 34e D.I. et 9e chasseurs à cheval. (N.) Ordre.	Mouvements à effectuer.....	3917	1045

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 17e C.A. (D.) 34e D.I. (N.) Ordre.	Dispositif de la 34e division	3918	1045
12. 23h 15. Sans numéro.	(E.) 17e C.A. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 53.	Mouvement du 17e corps d'armée le 13 septembre.	3919	1061
12. Sans numéro.	(E.) 17e C.A. (génie). (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance des ponts sur la Marne	3920	1044
12. Sans numéro.	(E.) 17e C.A. (génie). (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Réparation des ponts sur la Marne	3921	1044
12. 18h 15. Sans numéro.	(E.) 17e C.A. (génie). (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Ponts de la Marne	3922	1044
12. Sans numéro.	(E.) 18e C.A. (2e bureau). (N.) Compte rendu de renseignements.	Événements sur le front du 18e corps d'armée	3923	840
12. Sans numéro.	(E.) 18e C.A. (2e bureau). (N.) Note.	Compte rendu de reconnaissance aérienne	3924	841
12. 1 heure. Sans numéro.	(E.) 18e C.A. (3e bureau). (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 44.	Mouvement en avant du 18e corps d'armée	3925	839
12. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 18e C.A. (3e bureau). (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 45.	Stationnement du 12 septembre	3926	843
12. Sans numéro.	(E.) 18e C.A. (3e bureau). (D.) Ve armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 18e corps d'armée à 17 heures	3927	840
12. 24 heures. Sans numéro.	(E.) 18e C.A. (3e bureau). (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 45 *bis*.	Missions pour la journée du 13 septembre	3928	844 863 865

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 7 heures.. Sans numéro.	(E.) 20e C.A..... (D.) 39e et 70e D.I. et détachement Ferry. (N.) Ordre particulier.	Organisation de la ligne principale de résistance..	3929	1214
12. 10h 10.... 3835.	(E.) 20e C.A..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Occupation de Gellenoncourt et de la croupe au nord.	3930	1214
12. 11 heures. Sans numéro.	(E.) 20e C.A..... (D.) 11e D.I. (N.) Ordre.	Mission de la 11e division.....	3931	1214
12. 11 heures. Sans numéro.	(E.) 20e C.A..... (D.) 5e hussards. (N.) Ordre.	Reconnaissances pour rechercher le contact de l'ennemi.	3932	935 1214
12. 11h 30.... Sans numéro.	(E.) 20e C.A..... (D.) 11e D.I. (N.) Ordre.	Pousser en avant des éléments légers.....	3933	1214
12. 13 heures. Sans numéro.	(E.) 20e C.A..... (D.) 5e hussards. (N.) Ordre.	Reconnaître les directions de retraite de l'ennemi.	3934	1215
12. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 20e C.A..... (D.) D.I. Détachement Ferry. (N.) Ordre.	Pousser des éléments en avant pour connaître l'amplitude du mouvement de retraite de l'ennemi.	3935	1215
12. 22h 20.... 3914.	(E.) 20e C.A..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 20e corps d'armée à 21 heures.....	3936	1215
12. 11h 15–11h 30. Sans numéro.	(E.) 21e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 59.	Accélérer la poursuite.....	3937	1043
12. 18h 30.... Sans numéro.	(E.) 21e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 59 *bis*.	Stationnement des unités du 12 au 13 septembre.	3938	1043

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 22h 30.... Sans numéro.	(E.) 21e C.A..... (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 60.	Missions pour la journée du 13 septembre.....	3939	1057
12. 9h 20..... Sans numéro.	(E.) 21e C.A. (officier de liaison près la 43e D.I.). (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Progression de la 43e division.....	3940	1042
12. 0h 5..... Sans numéro.	(E.) Corps d'armée colonial... (D.) IVe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du corps d'armée colonial.....	3941	1033 1050
12. 15 heures. Sans numéro.	(E.) Corps d'armée colonial... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 43.	Stationnement des unités le 12 septembre.....	3942	1050
12. 23 heures. Sans numéro.	(E.) Corps d'armée colonial... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 44.....	Mouvement du 13 septembre.....	3943	1066
12. 5 heures.. 3805.	(E.) 2e G.D.R..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du 2e groupe de divisions de réserve; occupation de Pont-à-Mousson.	3944	1212
12. 12h 10.... 918.	(E.) 2e G.D.R..... (D.) D.I. (N.) Ordre.	Retraite des Allemands.....	3945	1215
12. 14h 10.... 3862.	(E.) 2e G.D.R..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Mission du 2e groupe de divisions de réserve.....	3946	1215
12..... 929.	(E.) 2e G.D.R..... (D.) IIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 2e groupe de divisions de réserve à 18 h. 30.	3947	1215
12..... Sans numéro.	(E.) 2e G.D.R. (artillerie).... (N.) Lettre.	Action de l'artillerie.....	3948	1215
12. 8h 15..... 153.	(E.) 3e G.D.R..... (D.) D.I. (N.) Ordre d'opérations n° 123.	Mission du 3e groupe de divisions de réserve.....	3949	1108

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 8h 15.... Sans numéro.	(E.) 3e G.D.R.... (D.) Groupe de cavalerie de Thillombois. (N.) Ordre.	Mouvement vers Rambluzin....	3950	1108
12. 15 heures.. Sans numéro.	(E.) 3e G.D.R.... (D.) 67e D.R. (N.) Ordre particulier n° 124.	*Idem*....	3951	1109
12. 16h 20.... 156.	(E.) 3e G.D.R.... (D.) D.I. (N.) Ordre d'opérations n° 125.	Stationnement du 12 septembre au soir....	3952	1109
12. 17h 15.... Sans numéro.	(E.) 3e G.D.R.... (D.) IIIe armée. (N.) Communication téléphonique.	Situation du 3e groupe de divisions de réserve....	3953	1109
12. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 4e G.D.R.... (D.) D.I. (N.) Ordre général.	Stationnement des unités du 12 au 13....	3954	846
12. 10h 40... Sans numéro.	(E.) 4e G.D.R.... (D.) 69e D.R. (N.) Ordre.	Appui à prêter au 18e corps d'armée....	3955	845
12. 15h 15... Sans numéro.	(E.) 4e G.D.R.... (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation du 4e groupe de divisions de réserve le 12 septembre à 15 heures.	3956	845
12. 20h 40... 643.	(E.) 4e G.D.R.... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 18.	Continuation de la poursuite vers le nord-est....	3957	846 869
12. 7 heures.. 122.	(E.) 5e G.D.R.... (D.) 109e brigade. (N.) Ordre particulier.	Mouvement vers Vertefeuille....	3958	721
12. 7h 45.... 123.	(E.) 5e G.D.R.... (D.) 109e brigade. (N.) Ordre particulier.	Pousser jusqu'à la ferme Cravançon....	3959	721

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 17 heures. 124.	(E.) 5e G.D.R..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 30.	Stationnement des unités du 12 au 13 septembre.	3960	722
12. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 5e G.D.R..... (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du 5e groupe de divisions de réserve en fin de journée.	3961	722
12. 18h 30... Sans numéro.	(E.) 6e G.D.R..... (D.) D.I. (N.) Ordre.	Cantonnement du 6e groupe de divisions de réserve.	3962	715
12..... Sans numéro.	(E.) 6e G.D.R..... (D.) D.I. (N.) Ordre d'opérations n° 4.	Franchissement de l'Aisne.....	3963	740
12. 9h 15.... 48/3.	(E.) G.D.T..... (D.) D. I. (N.) Télégramme.	Mouvement sur Montdidier.....	3964	729
12. 14 heures. 52/3.	(E.) G.D.T..... (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 18.	Marche en direction générale d'Amiens.....	3965	729
12. 18h 15... Sans numéro.	(E.) G.D.T..... (N. Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi	3966	61
12. 18h 20... 55/3.	(E.) G.D.T..... (D.) G.D.T. (N.) Télégramme.	Situation du groupe de divisions territoriales....	3967	61 729
12. 13 heures. Sans numéro.	(E.) Corps d'armée provisoire. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 11.	Occupation de la vallée de la Meurthe.....	3968	1278
12. 23 heures. Sans numéro.	(E.) Corps d'armée provisoire. (D.) D.I. (N.) Ordre général d'opérations n° 12.	Mission pour la journée du 13 septembre.....	3969	1281

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12..... Sans numéro.	(E.) Groupement des Vosges (2e bureau.) (D.) Ire armée. (N.) Compte rendu de renseignements n° 13.	Renseignements sur l'ennemi.....	3970	1289
12..... Sans numéro.	(E.) Groupement des Vosges (3e bureau.) (D.) Ire armée. (N.) Message téléphoné.	Situation vers le col du Bonhomme.....	3971	1289
12..... 208/3.	(E.) Groupement des Vosges (3e armée.) (D.) D.I. (N.) Ordre général n° 3.	Arrivée de la 66e division de réserve, répartition des forces.	3972	1290
12..... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de Compiègne.	3973	693
12. 5h 30..... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) 1re D.C. (N.) Ordre.	Mouvement de la 1re division de cavalerie.....	3974	708
12..... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) 5e brigade de dragons. (N.) Ordre.	Passage de l'Oise.....	3975	708
12. 8 heures.. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) 3e D.C. (N.) Ordre.	Mouvement de la 3e division de cavalerie.....	3976	708 710
12. 11 heures. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) D.C. (N.) Ordre général d'opérations.	Mouvement vers la région ouest du plateau de Lassigny.	3977	708
12. 18h 30.... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) 4e C.A. (N.) Lettre.	Situation du corps de cavalerie.....	3978	709 735
12. 18h 30 ... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) D.C. (N.) Ordre.	Stationnement des unités.....	3979	709

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 19 heures. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) 5e D.C. (N.) Ordre.	Mouvement sur Saint-Just-en-Chaussée.....	3980	709 732
12. 23 heures. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Bridoux. (D.) D.C. (N.) Ordre général.	Mouvement du corps de cavalerie vers Montdidier ou le nord-est.	3981	731
12..... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) Ve armée. (N.) Compte rendu.	Situation à Bazoches et Fismes.....	3982	836
12..... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) 18e C.A. (N.) Télégramme.	Renseignements sur la retraite des Allemands...	3983	837
12. 13 heures.. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) Ve armée. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3984	838
12. 20 heures. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) D.C. (N.) Ordre général n° 17.	Stationnement pour le 12 septembre.....	3985	837
12..... 160.	(E.) Corps de cavalerie Conneau. (D.) D.C. (N.) Ordre général d'opérations nr 18.	Missions pour la journée du 13 septembre.....	3986	838 861
12. 6h 10.... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie de l'Espée. (D.) D.C. (N.) Ordre.	Mouvement en avant après le franchissement de la Marne.	3987	969
12. 10h 45... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie de l'Espée. (D.) IXe armée. (N.) Lettre.	Résumé des renseignements de la découverte....	3988	969 970
12. 21h 15... Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie de l'Espée. (D.) IXe armée. (N.) Compte rendu.	Situation du corps de cavalerie.....	3989	969 970 971

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 22 heures. Sans numéro.	(E.) Corps de cavalerie de l'Espée. (D.) D.C. (N.) Ordre.	Missions des 6e et 9e divisions de cavalerie.....	3990	972
12. 7h 15.... Sans numéro.	(E.) Gouverneur de Toul..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation du fort de Troyon.....	3991	1234
12. 14h 15... Sans numéro.	(E.) Gouverneur de Toul..... (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	*Idem*.....	3992	1234
12. 19h 15.... 169/S.R.	(E.) Gouverneur de Verdun (2e bureau.) (D.) IIe armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi.....	3993	1111
12. 19h 30... 173/S.R.	(E.) Gouverneur de Verdun (2e bureau.) (D.) IIe armée (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	3994	1112
10. 9 heures.. Sans numéro.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau.) (D.) 72e D.R. (N.) Ordre.	Action d'artillerie	3995	1111
12. 16 heures. 873/3.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau.) (N.) Note.	Renseignements sur la région de Forges.....	3996	1111
12..... 876/3.	(E.) Gouverneur de Verdun (3e bureau.) (D.) Commandant d'armes Troyon. (N.) Note.	Situation dans la région du fort de Troyon.....	3997	1112
12..... 274/A.	(E.) G.H.Q. britannique..... (D.) C.A., D.C. (N.) Ordre de marche n° 23.	Continuation de la poursuite.....	3998	726

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. *(Suite.)* **SEPTEMBRE.** *(Suite.)*				
12..... Sans numéro.	(E.) 1re D. I..... (D.) 1er C. A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 1re division à 12 heures.....	3999	852
12..... Sans numéro.	(E.) 1re D. I..... (N.) Note.	Situation de la 1re division.....	4000	853
12. 8h 10..... Sans numéro.	(E.) 3e D. I..... (N.) Note.	Situation de la 3e division.....	4001	1052
12..... Sans numéro.	(E.) 3e D. I..... (N.) Note.	Mouvement en avant de la 3e division.....	4002	1053
12. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 3e D.I..... (D.) 5e brigade. (N.) Ordre.	Mouvement de la 3e division.....	4003	1053
12. 18h 10.... Sans numéro.	(E.) 3e D.I..... (D.) 5e brigade. (N.) Ordre.	Liaison avec les coloniaux.....	4004	1054
12. 10h 45... Sans numéro.	(E.) 4e D.I..... (D.) 2e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 4e division	4005	1053
12..... Sans numéro.	(E.) 4e D.I..... (D.) 2e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 4e division à 13 h. 30.....	4006	1053
12. 15h 30... Sans numéro.	(E.) 4e D.I..... (D.) 2e C.A. (N.) Compte rendu.	Progression de la 4e division.....	4007	1053
12..... Sans numéro.	(E.) 4e D.I..... (N.) Note.	Renseignements d'aviateur pris entre 16 heures et 17 heures.	4008	1054
12. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 4e D.I..... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Stationnement des unités du 12 au 13 septembre.	4009	1054
12. 19h 45... Sans numéro.	(E.) 5e D.I..... (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	4010	850

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. Vers 21h50. Sans numéro.	(E.) 5e D.I. (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Progrès de la 9e brigade	4011	850
12. 14h 30... Sans numéro.	(E.) 6e D.I. (D.) 24e R.I. (N.) Ordre.	Mission du 24e régiment d'infanterie	4012	848
12..... Sans numéro.	(E.) 6e D.I. (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation le 12 septembre au soir	4013	848
12. 20 heures. Sans numéro.	(E.) 6e D.I. (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée	4014	848
12..... Sans numéro.	(E.) 7e D.I. (D.) 4e C.A. (N.) Lettre.	Demande de renfort d'artillerie	4015	714
12. 11h 5.... Sans numéro.	(E.) 9e D.I. (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 9e division	4016	1106
12. 12h 45... Sans numéro.	(E.) 9e D.I. (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem*	4017	1106
12..... Sans numéro.	(E.) 10e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Stationnement de la division	4018	1106
12..... Sans numéro.	(E.) 12e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordres.	Organisation de la défense	4019	1107
12. 12 heures. Sans numéro.	(E.) 12e D.I. (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	État de santé des troupes et encadrement	4020	1107
12. 9 heures.. Sans numéro.	(E.) 13e D.I. (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Franchissement de la Marne	4021	1042

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 11h 10 ... Sans numéro.	(E.) 13e D.I. ... (D.) A.D. 13, 21e et 109e R.I. (N.) Ordre.	Franchissement de la Marne ...	4022	1042
12. 14h 25 ... Sans numéro.	(E.) 13e D.I. ... (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à 14 heures ...	4022 bis	1043
12 ... Sans numéro.	(E.) 13e D.I. ... (D.) Brigade. (N.) Compte rendu.	Accélération de la poursuite ...	4023	1043
12. 7h 45 .... Sans numéro.	(E.) 14e D.I. ... (D.) 7e C.A. (N.) Compte rendu.	Progression de la 14e division vers Vic-sur-Aisne ..	4024	716
12. 9h 15 .... Sans numéro.	(E.) 14e D.I. ... (D.) 7e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem.* ...	4025	716
12. 11h 30 ... Sans numéro.	(E.) 14e D.I. ... (D.) 7e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 14e division à 11 h. 20 ...	4026	716
12. 14h 30 ... Sans numéro.	(E.) 14e D.I. ... (D.) 7e C.A. (N.) Compte rendu.	Prise du pont de Vic sur-Aisne ...	4027	718
12 ... Sans numéro.	(E.) 14e D.I. ... (D.) 7e C.A. (N.) Compte rendu.	Franchissement de l'Aisne ...	4028	718
12. 13h 20 ... Sans numéro.	(E.) 14e D.I. (génie) ... (D.) 14e D.I. (N.) Compte rendu.	État du pont de Vic-sur-Aisne ...	4029	717
12. 14h 30 ... Sans numéro.	(E.) 17e D.I. ... (D.) 9e C.A. (N.) Compte rendu.	Franchissement de la Marne ...	4030	962
12. 1h 45 .... Sans numéro.	(E.) 18e D.I. ... (D.) 11e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à Châlons-sur-Marne ...	4031	950

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 5h 45 .... Sans numéro.	(E.) 18e D.I. (D.) 11e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 18e division.....	4032	966
12. 8h 20 .... Sans numéro.	(E.) 18e D.I. (D.) 11e C.A. (N.) Lettre.	Passage de la Marne à Châlons-sur-Marne.....	4033	966
12. 9 heures.. Sans numéro.	(E.) 18e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Rassemblement de la division au nord de Châlons-sur-Marne.	4034	966
12. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 19e D.I. (D.) 10e C.A. (N.) Compte rendu.	Progression réalisée par la 19e division.....	4035	856
12. 8h 35 .... Sans numéro.	(E.) 21e D.I. (D.) 11e C.A. (N.) Compte rendu.	Franchissement de la Marne.....	4036	949 966
12. 3h 45 .... Sans numéro.	(E.) 23e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Mouvement de la 23e division.....	4037	1046
12. 5h 30 .... Sans numéro.	(E.) 23e D.I. (D.) 12e C.A. (N.) Compte rendu.	Franchissement de la Marne.....	4038	1049
12. 14h 30 ... Sans numéro.	(E.) 23e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Stationnement du 12 septembre.....	4039	1049
12. 3 heures.. Sans numéro.	(E.) 24e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 61.	Franchissement de la Marne et continuation énergique de la poursuite.	4040	1046
12. 10h 40 ... Sans numéro.	(E.) 24e D.I. (D.) 12e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 24e division.....	4041	1047
12..... Sans numéro.	(E.) 24e D.I. (D.) 12e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à midi 30.....	4042	1047

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 18h 30 ... Sans numéro.	(E.) 24e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Stationnement du 12 septembre	4043	1048
12. 8h 40 .... Sans numéro.	(E.) 29e D.I. (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	État de la 29e division.	4044	1103
12. 9h 15 .... Sans numéro.	(E.) 30e D.I. (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Brabant.	4045	1103
12. 2 heures.. Sans numéro.	(E.) 33e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre général.	Franchissement de la Marne et poursuite vers Poix.	4046	1046
12. 14h 45 ... Sans numéro.	(E.) 33e D.I. (D.) 65e brigade. (N.) Ordre.	Stationnement pour la journée du 12 septembre..	4047	1045
12..... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre général d'opérations.	Franchissement de la Marne et continuation énergique de la poursuite.	4048	1046
12. 10h 45 ... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Progression de la 34e division	4049	1046
12. 16h 30 . . Sans numéro.	(E.) 34e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Stationnement des unités	4050	1045
12..... Sans numéro.	(E.) 34e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Stationnement du 12 septembre	4051	1046
12. 10h 15 ... Sans numéro.	(E.) 35e D.I. (D.) 18e C.A. (N.) Lettre.	Difficultés de la progression	4052	841
12. 14h 40 ... Sans numéro.	(E.) 35e D.I. (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 35e division	4053	841

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 16h 30... Sans numéro.	(E.) 35e D.I.... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 35e division....	4054	842
12. 17h 50... Sans numéro.	(E.) 35e D.I.... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 35e division à 17 h. 30.....	4055	842
12. 0h 25.... Sans numéro.	(E.) 36e D.I.... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Stationnement de la 36e division le 11 en fin de journée.	4056	823
12. 14h 15.... Sans numéro.	(E.) 36e D.I.... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Combat aux ponts de Breuil.....	4057	840
12. 23 heures. Sans numéro.	(E.) 36e D.I.... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la 36e division en fin de journée....	4058	843
12..... 87/3.	(E.) 37e D.I.... (D.) Brigades. (N.) Ordre général d'opérations.	Mouvement en avant le 12 septembre.....	4059	726 733
12..... 88/3.	(E.) 37e D.I.... (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	4060	726 733
12. 9 heures.. Sans numéro.	(E.) 38e D.I.... (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Attaque sur Fismes.....	4061	840
12. 11h 30... Sans numéro.	(E.) 40e D.I.... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la région de Courcelles, Érize-la-Petite.	4062	1107
12. 9h 30.... Sans numéro.	(E.) 41e D.I.... (D.) Brigades. (N.) Ordre particulier.	Missions des unités.....	4063	1289
12. 2h 30.... Sans numéro.	(E.) 42e D.I.... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Opérations du 12 septembre.....	4064	964

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	[PAGES.]
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 11h 50... Sans numéro.	(E.) 42e D.I. (D.) 84e brigade. (N.) Ordre.	Mouvement sur Châlons-sur-Marne	4065	965
12. 14h 15... Sans numéro.	(E.) 42e D.I. (D.) A.D. 42. (N.) Ordre.	Mouvement d'artillerie	4066	965
12. 10h 5... Sans numéro.	(E.) 43e D.I. (D.) 83e brigade. (N.) Ordre.	Continuation de la marche vers Longevas, Courtisols.	4067	1042
12. 12h 30... Sans numéro.	(E.) 43e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 50.	Mouvement vers la Cheppe, Bussy-le-Château.	4068	1043
12. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 43e D.I. (D.) Éléments variés. (N.) Note.	Situation de la 43e division	4069	968
12. 21h 35... Sans numéro.	(E.) 43e D.I. (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem*	4070	1043
12. 4 heures.. Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre d'opérations n° 29.	Opérations du 12 septembre	4071	723
12. 11 heures. Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) VIe armée, 55e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation de la 45e division	4072	723
12. 11h 45... Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) 90e brigade. (N.) Ordre particulier n° 46.	Mouvement sur Soissons	4073	723
12. 12 heures. Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) 89e brigade. (N.) Ordre particulier n° 47.	Marche de la 89e brigade	4074	723
12. 18h 30... Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 29 *bis*.	Stationnement du 12 septembre	4075	725

DATE, HEURE — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 23h 30... Sans numéro.	(E.) 45e D.I. (D.) Brigades. (N.) Ordre préparatoire.	Franchissement de l'Aisne	4076	725
12. 18 heures. Sans numéro.	(E.) 51e D.R. (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Stationnement pour le 12	4077	857
12. 13h 30... Sans numéro.	(E.) 55e D.R. (D.) 45e D.I. (N.) Note.	Situation de la 55e division de réserve	4078	721
12. 11 heures. Sans numéro.	(E.) 65e D.R. (2e bureau) (D.) 3e G.D.R. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la région Issoncourt, Serau-court.	4079	1108
12. 14h 30... Sans numéro.	(E.) 65e D.R. (3e bureau) (D.) 3e G.D.R. (N.) Lettre.	*Idem.*	4080	1109
12. 8h 30... Sans numéro.	(E.) 71e D.R. (N.) Note.	Situation de la 71e division de reserve	4081	1279
12. 9h 45... Sans numéro.	(E.) 71e D.R. (D.) Brigades. (N.) Ordre général n° 30.	Mouvement vers la Meurthe	4082	1279
12. 15 heures. Sans numéro.	(E.) 72e D.R. (D.) 164e R.I. (N.) Ordre.	Action dans la région Souilly, Rambluzin	4083	1111
12. 15h 45... Sans numéro.	(E.) 72e D.R. (D.) 108e brigade. (N.) Ordre.	Action dans la région de Sivry-la-Perche	4084	1111
12... Sans numéro.	(E.) 72e D.R. (D.) 108e brigade. (N.) Message téléphoné.	*Idem.*	4085	1111
12. 13h 50... Sans numéro.	(E.) 73e D.R. (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Action pour dégager le fort de Troyon	4086	1234

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 73e D.R. (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation à 18 heures.	4087	1234
12. 5h 45. Sans numéro.	(E.) 2e D.I.C. (D.) Brigades. (N.) Ordre d'opérations.	Poursuite des Allemands	4088	1050
12. 8h 20. Sans numéro.	(E.) 2e D.I.C. (D.) 3e D.I.C. (N.) Note.	Situation de la 2e division coloniale	4089	1050
12. 9h 30. Sans numéro.	(E.) 2e D.I.C. (D.) 3e D.I.C. (N.) Note.	*Idem.*	4090	1050
12. 13h 15. Sans numéro.	(E.) 2e D.I.C. (D.) 3e D.I.C. (N.) Note.	*Idem.*	4091	1050
12. 4h 30. Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. (D.) Brigades. (N.) Ordre d'opérations.	Marche en avant de la 3e division coloniale	4092	1050
12. 7h 25. Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. (D.) 2e D.I.C. (N.) Note.	Situation de la 3e division coloniale	4093	1050
12. 8h 45. Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. (D.) Commandant de l'avant-garde. (N.) Ordre.	Déploiement de l'avant-garde en prévision d'un engagement de la division.	4034	1050
12. 10h 40. Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. (D.) 2e D.I.C. (N.) Note.	Situation de la 3e division coloniale	4095	1050
12. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. (D.) Commandant de l'avant-garde. (N.) Ordre.	Dépasser Possesse.	4096	1050
12. 14h 45. Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. (D.) Corps d'armée colonial. (N.) Compte rendu.	Situation de la 3e division coloniale	4097	1050

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12..... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C..... (D.) Brigades. (N.) Ordre.	Stationnement des unités.....	4098	1050
12. 17h 15... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C..... (D.) 1re brigade. (N.) Ordre complémentaire.	Extension de la ligne d'avant-postes.....	4099	1050
12. 17h 45... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. (D.) Corps d'armée colonial. (N.) Compte rendu.	Délimitation de la zone de marche.....	4100	1054
12..... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. (officier de liaison avec l'avant-garde). (D.) 3e D.I.C. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation de l'avant-garde..	4101	1050
12. 10h 25... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. (officier de liaison avec l'avant-garde). (D.) 3e D.I.C. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4102	1050
12. 11h 15... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. (officier de liaison avec l'avant-garde). (D.) 3e D.I.C. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4103	1050
12. 13h 30... Sans numéro.	(E.) 3e D.I.C. (officier de liaison avec l'avant-garde). (D.) D.I.C. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4104	1050
12. 13h 30... Sans numéro.	(E.) Division du Maroc..... (D.) 9e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation de la division du Maroc.....	4105	963
12..... Sans numéro.	(E.) Division du Maroc..... (D.) 9e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation en fin de journée.....	4106	963 964
12. 9h 45.... Sans numéro.	(E.) 2e D.C..... (D.) IIe armée, 73e D.R., Verdun, Toul, Liouville. (N.) Télégramme.	Attaque allemande en Woëvre.....	4107	1234

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. *(Suite.)* **SEPTEMBRE.** *(Suite.)*				
12. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 2e D.C. (D.) IIe armée. (N.) Message téléphoné.	Situation de la 2e division de cavalerie	4108	1234
12. Sans numéro.	(E.) 2e D.C. (D.) Brigades. (N.) Ordre préparatoire.	Action en Woëvre en liaison avec la 73e division de réserve.	4109	1235
12. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 3e D.C. (D.) VIe armée. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région de la Croix-Saint-Ouen.	4110	710
12. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 7e D.C. (D.) IIIe armée. (N.) Communication téléphonique.	Renseignements sur la situation dans la région Issoncourt, Rambluzin.	4111	1110
12. Sans numéro.	(E.) 5e brigade (N.) Note.	Cantonnement du 12 septembre	4112	1054
12. 2h 30. Sans numéro.	(E.) 16e brigade. (D.) 4e C.A. (N.) Compte rendu.	Attaque de Pierrefonds	4113	711
12. 10h 30. Sans numéro.	(E.) 23e brigade. (D.) 12e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région bois du Père Bœuf, moulin de l'Étang.	4114	1107
12. 23h 15. Sans numéro.	(E.) 23e brigade. (D.) 12e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région Vaux-Marie, vallée de l'Aire.	4115	1108
12. 12h 30. Sans numéro.	(E.) 43e brigade (D.) 22e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation de l'avant-garde	4116	967
12. Sans numéro.	(E.) 43e brigade. (D.) 22e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*	4117	967
12. 13h 20. Sans numéro.	(E.) 48e brigade. (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Progression de la 48e brigade	4118	1047

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 8h 30.... Sans numéro.	(E.) 59e brigade ..... (D.) 30e D.I. (N.) Lettre.	Situation dans la région nord de Revigny.....	4119	1104
12. 14h 45... Sans numéro.	(E.) 71e brigade ..... (D.) 36e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Breuil.....	4120	842
12. 6 heures.. Sans numéro.	(E.) 87e brigade..... (D.) 4e D.I. (N.) Compte rendu.	Occupation d'Allioncelles	4121	1052
12. 7h 15.... Sans numéro.	(E.) 87e brigade..... (D.) 4e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la situation dans la région Bettancourt, Villers-le-Sec.	4122	1052
12. 8 heures.. Sans numéro.	(E.) 87e brigade..... (D.) 4e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4123	1053
12. 9 heures.. Sans numéro.	(E.) 87e brigade..... (D.) 4e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4124	1053
12. 10h 35... Sans numéro.	(E.) 89e brigade..... (D.) 45e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région sud de Soissons.....	4125	723
12. 13h 30... Sans numéro.	(E.) 89e brigade..... (D.) 45e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4126	724
12. 17 heures. Sans numéro.	(E.) 89e brigade..... (D.) 45e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation à Soissons, état des ponts.....	4127	725
12. 19h 15... Sans numéro.	(E.) 89e brigade..... (D.) 45e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation de la 89e brigade	4128	725
12. 22h 40... Sans numéro.	(E.) 89e brigade..... (D.) 45e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4129	725

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 12 heures. Sans numéro.	(E.) 90e brigade. (D.) 45e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation à 11 h. 30	4130	723
12. 13h 30... Sans numéro.	(E.) 90e brigade. (D.) 45e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation à Soissons	4131	724
12. Après 18h. Sans numéro.	(E.) 90e brigade. (D.) 45e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*	4132	724
12. 13h 30... Sans numéro.	(E.) 116e brigade. (N.) Compte rendu.	Événement des vingt-quatre heures dans la région de Thann.	4133	1276
12. 15h 30... Sans numéro.	(E.) 121e brigade. (D.) 61e D.R. (N.) Compte rendu.	Rassemblement de la 121e brigade	4134	715
12. 8h 15.... Sans numéro.	(E.) 122e brigade. (D.) 61e D.R. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région Haute Fontaine, Croutoy.	4135	714
12. 8h 24.... Sans numéro.	(E.) 122e brigade. (D.) 61e D.R. (N.) Compte rendu.	*Idem*	4136	714
12. 19 heures. Sans numéro.	(E.) 122e brigade. (D.) 61e D.R. (N.) Compte rendu.	Situation de la 122e brigade en fin de journée...	4137	715
12. 11h 30... Sans numéro.	(E.) 133e brigade. (D.) 67e D.R. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance de cavalerie	4138	1109
12..... Sans numéro.	(E.) 136e brigade. (D.) 68e D.R. (N.) Compte rendu.	Poursuite par des éléments légers	4139	1215
12..... Sans numéro.	(E.) 144e brigade. (D.) 72e D.R. (N.) Lettre.	Renseignements sur l'ennemi	4140	1111
12. 7h 50.... Sans numéro.	(E.) 1re brigade de cuirassiers. (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Mouvement en avant du corps de cavalerie de l'Espée.	4141	1039 1042

DATE. HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12..... Sans numéro.	(E.) Brigade provisoire de cavalerie. (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région du pont de Breuil.....	4142	841
12. 13h 30... Sans numéro.	(E.) 14e R.I..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Engagement dans la région Poix, Somme-Vesle...	4143	1046
12. 15h 25... Sans numéro.	(E.) 14e R.I..... (D.) 34e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation du 9e chasseurs à cheval.....	4144	1046
12..... Sans numéro.	(E.) 54e R.I..... (D.) 23e brigade. (N.) Compte rendu.	Renseignements fournis par les patrouilles.....	4145	1107
12. 18h 20... Sans numéro.	(E.) 67e R.I..... (D.) 23e brigade. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de la Vaux-Marie.....	4146	1108
12..... Sans numéro.	(E.) 83e R.I..... (D.) 67e brigade. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Poix.....	4147	1046 1053
12. 14h 15... Sans numéro.	(E.) 83e R.I..... (D.) 67e brigade. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4148	1046
12. 18h 30... Sans numéro.	(E.) 101e R.I..... (D.) 7e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Couloisy.....	4149	713
12. 18h 45... Sans numéro.	(E.) 102e R.I..... (D.) 13e brigade. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région d'Attichy.....	4150	713
12..... Sans numéro.	(E.) 128e R.I., 11e compagnie. (D.) 128e R.I., 3e bataillon. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la région de la ferme Yonval.	4151	1054
12. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 251e R.I..... (D.) 69e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la région Montigny, Ventelay.	4152	845

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 8h 25.... Sans numéro.	(E.) 270e R.I.... (D.) 1er R.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Champillon.....	4153	855
12. 11 heures. Sans numéro.	(E.) 270e R.I.... (D.) Commandant de la réserve d'infanterie. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la région de Reims.....	4154	855
12. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 2e chasseurs à cheval.... (D.) 11e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de l'Épine.....	4155	968
12. 6 heures.. Sans numéro.	(E.) 4e chasseurs à cheval.... (D.) 13e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Saint-Germain-la-Ville.	4156	1042
12. 6h 15.... Sans numéro.	(E.) 4e chasseurs à cheval.... (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Sarry.....	4157	1042
12. 6h 45..... Sans numéro.	(E.) 4e chasseurs à cheval.... (D.) 13e D.I. (N.) Compte rendu.	Passages sur la Marne et le canal.....	4158	1042
12. 7h 15..... Sans numéro.	(E.) 4e chasseurs à cheval.... (D.) 13e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4159	1042
12. 9h 15.... Sans numéro.	(E.) 4e chasseurs à cheval.... (D.) 13e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Marson.....	4160	1042
12. 11h 30... Sans numéro.	(E.) 4e chasseurs à cheval.... (D.) 13e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la retraite des Allemands....	4161	1042
12. 11h 40... Sans numéro.	(E.) 4e chasseurs à cheval.... (D.) 21e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Somme-Vesle.....	4162	1043
12. 9 heures.. Sans numéro.	(E.) 7e chasseurs à cheval.... (D.) 3e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation sur la Vesle.....	4163	847

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 6h 10.... Sans numéro.	(E.) 8e chasseurs à cheval.... (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à Louppy-le-Château.....	4164	1105
12. vers 7h 30. Sans numéro.	(E.) 8e chasseurs à cheval.... (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4165	1105
12. 7h 30.... Sans numéro.	(E.) 8e chasseurs à cheval.... (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à Lisle-en-Barrois.....	4166	1106
12. 17h 5.... Sans numéro.	(E.) 8e chasseurs à cheval.... (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4167	1106
12. 17h 5.... Sans numéro.	(E.) 8e chasseurs à cheval.... (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation à Louppy-le-Château.....	4168	1106
12. 17h 15.... Sans numéro.	(E.) 8e chasseurs à cheval.... (D.) 5e C.A. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4169	1106
12. 12 heures. Sans numéro.	(E.) 9e chasseurs à cheval.... (D.) 17e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Courtisols.....	4170	1046
12. 7h 15..... Sans numéro.	(E.) 11e chasseurs à cheval... (D.) 7e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Vic-sur-Aisne.....	4171	716
12. 13h 45.... Sans numéro.	(E.) 11e chasseurs à cheval (reconnaissance). (D.) 11e chasseurs à cheval. (N.) Compte rendu.	Pont de Vic-sur-Aisne.....	4172	717
12. 6h 45..... Sans numéro.	(E.) 12e chasseurs à cheval (reconnaissance). (D.) 12e chasseurs à cheval. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur l'ennemi dans la région d'Issoncourt.	4173	1107
12. 10 heures.. Sans numéro.	(E.) 12e chasseurs à cheval... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région Rambluzin, Souilly.....	4174	1107

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 13h 30.... Sans numéro.	(E.) 12e chasseurs à cheval... (D.) 6e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région Rambluzin, Sonilly.....	4175	1107
12. 7 heures... Sans numéro.	(E.) 19e chasseurs à cheval... (D.) 5e brigade. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Villers-le-Sec.....	4176	1052
12. 11h 5..... Sans numéro.	(E.) 19e chasseurs à cheval... (D.) 5e brigade.. (N.) Compte rendu.	Situation à Vernancourt.....	4177	1052
12. 7 heures... Sans numéro.	(E.) 21e chasseurs à cheval... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Occupation de Changy; renseignements sur l'ennemi.	4178	1047
12. 10 heures. Sans numéro.	(E.) 21e chasseurs à cheval... (D.) 23e D.I. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Bassu.....	4179	1047
12. 11h 30.... Sans numéro.	(E.) 21e chasseurs à cheval... (D.) 24e D.I. (N.) Compte rendu.	Mouvement sur Somme-Vèvre.....	4180	1048
12. 13h 45... Sans numéro.	(E.) 21e chasseurs à cheval... (D.) 12e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Vanault-le-Châtel.....	4181	1048
12. 14h 20... Sans numéro.	(E.) 21e chasseurs à cheval... (D.) 12e C.A. (N.) Compte rendu.	Retraite des Allemands dans la région de Bassu, Vanault-le-Châtel.	4182	1048
12. 6h 45.... Sans numéro.	(E.) 5e hussards.... .... (D.) 20e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Drouville, Courbesseaux.	4183	1214
12. 7h 15.... Sans numéro.	(E.) 5e hussards..... (D.) 20e C.A. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance sur Gellenoncourt, Réméréville...	4184	1214
12. 14 heures. Sans numéro.	(E.) 5e hussards..... (D.) 20e C.A. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance au nord d'Hoéville.....	4185	1215

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.). — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 6h 25.... Sans numéro.	(E.) 6e hussards..... (D.) 60e brigade. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la retraite des Allemands dans la région de Villers-le-Sec.	4186	1104
12. 13h 10... Sans numéro.	(E.) 6e hussards..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance sur Nettancourt.....	4187	1104
12. 15h 30... Sans numéro.	(E.) 6e hussards..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région Charmont, Vroil.....	4188	1104
12. 16h 15.... Sans numéro.	(E.) 6e hussards..... (D.) 15e C.A. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance sur Nettancourt.....	4189	1104
12. 14 heures.. Sans numéro.	(E.) 7e hussards..... (D.) 17e D.I., 9e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région d'Isse.....	4190	964
12. 9 heures.. Sans numéro.	(E.) 10e hussards (reconnaissance). (D.) 10e hussards. (N.) Compte rendu.	Patrouille dans la région de Courlandon.....	4191	841
12..... Sans numéro.	(E.) 10e hussards (reconnaissance). (D.) 18e C.A. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Breuil-sur-Vesle.....	4192	841
12. 14h 30... Sans numéro.	(E.) 11e hussards..... (D.) 3e G.D.R. (N.) Compte rendu.	Situation dans la région de Heippes.....	4193	1108
12. 7h 30.... Sans numéro.	(E.) 1er dragons..... (D.) 61e D.R. (N.) Compte rendu.	Situation au nord de Haute-Fontaine.....	4194	714
12. 7h 45.... Sans numéro.	(E.) 5e dragons..... (D.) 4e G.D.R. (N.) Compte rendu.	Pont de Crugny.....	4195	845
12. 9h 50 ... Sans numéro.	(E.) 5e dragons..... (D.) 4e G.D.R. (N.) Compte rendu.	Reconnaissance dans la région Hourges. Jonchery.	4196	845

DATE, HEURE. — NUMÉRO d'origine du document.	AUTORITÉ EXPÉDITRICE (E.) — PRINCIPAUX DESTINATAIRES (D.). — NATURE DU DOCUMENT (N.).	OBJET.	NUMÉROS des ANNEXES.	PAGES.
1914. (*Suite.*) **SEPTEMBRE.** (*Suite.*)				
12. 6h 30.... Sans numéro.	(E.) 32e dragons..... (D.) 55e D.R. (N.) Compte rendu.	Région sud de Soissons évacuée par les Allemands.	4197	721
12. 7h 35.... Sans numéro.	(E.) 1er chasseurs d'Afrique... (D.) 45e D.I. (N.) Compte rendu.	Renseignements sur la progression des Anglais....	4198	723
12. 11h 15... Sans numéro.	(E.) 1er chasseurs d'Afrique... (D.) 45e D.I. (N.) Compte rendu.	*Idem*.....	4199	723
12. 11 heures. Sans numéro.	(E.) Détachement Ferry..... (D.) 20e C.A. (N.) Lettre.	Situation du détachement Ferry dans la région de Rémérèville.	4200	1214
12. 6 heures.. Sans numéro.	(E.) Groupe du Bonhomme... (N.) Ordre d'opérations.	Missions offensives des différentes unités.....	4201	1289
12..... Sans numéro.	(E.) Detachement de Saizerais. (D.) Gouverneur de Toul. (N.) Note.	Stationnement du détachement et organisation défensive.	4202	1216
12. 19h 43... 274/A.	(E.) G.H.Q. britannique..... (D.) C.A. (N.) Ordre de marche n° 23.	Continuation de la poursuite le 13 septembre, répartition des routes entre les unités.	4203	65

ERRATA.

Page 5, annexe 2626, ligne 10, *au lieu de :* « la Dyhus », *lire :* « la Dhuys ».

Page 47, note 2, *au lieu de :* « annexe 2880 », *lire :* « annexe 2716 ».

Page 124, annexe 2806, lignes 8 et 10, *au lieu de :* « 1 division, 2 division ». *lire :* « 1re div., 2e div. ».

Page 164, annexe 2855, ligne 3, *au lieu de :* « C. C. », *lire :* « C. A. C. ».

Page 166, ligne 10, *au lieu de :* « C. C. », *lire :* « C. A. C. ».

Page 176, annexe 2869, titre, *au lieu de :* « art. 17 », *lire :* « A. C. 17 ».

Page 189, ligne 4, *au lieu de :* « Renvoi[1] » *lire :* « se rapporte à la note[1], page 190 ».

Page 190, ligne 14, *au lieu de :* « 26e 4 », *lire :* « 26e 3 ».

Page 190, notes, *au lieu de :* « 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 », *lire :* « 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ».

Page 195, ligne 16, *au lieu de :* « ces éléments », *lire :* « ses éléments ».

Page 216, ligne 9, *au lieu de :* « du 69e », *lire :* « de la 69e ».

Page 237, note 2, *au lieu de :* « C. C. Beidoux », *lire :* C. C. Bridoux ».

Page 255, signature, *au lieu de :* « Mayral de Bourgon », *lire :* « Nayral de Bourgon ».

Page 279, ligne 1, *au lieu de :* « la 31e », *lire :* « le 31e ».

Page 324, ligne 40, *au lieu de :* « Julaines », *lire :* « Fulaines ».

Page 334, dernière ligne, *au lieu de :* « Fomont », *lire :* « Romont ».

Page 336, annexe 3083, ligne 2, *au lieu de :* « au point de », *lire :* « au pont de ».

Page 391, annexe 3172, ligne 7, *au lieu de :* « N. E. de ct. », *lire :* « N. E. de C. T. ».

Page 474, annexe 3296, titre, *au lieu de :* « Tanant à Rochas », *lire :* « Rochas à Tanant ».

Page 474, note 2, *au lieu de :* « colonel Rochas », *lire :* « capitaine Rochas ».

Page 475, annexe 3298, titre, *au lieu de :* « Tanant à Rochas », *lire :* « Rochas à Tanant ».

Page 555, annexe 3403, ligne 4, *au lieu de :* « Bruy », *lire :* « Bury ».

Page 606, annexe 3422, *au lieu de :* « Ordre général 40 », *lire :* « Ordre général 40[1] ».

Page 838, ligne 2, *au lieu de :* « 6e A. C. », *lire :* « 6e C. A. ».

Page 864, dernière ligne, *au lieu de :* « n'aura à faire... qu'à », *lire :* « n'aura affaire... qu'à ».

Page 914, IV, ligne 2, *au lieu de :* « Gugny », *lire :* « Guny ».

Page 955, renvoi 1 (omis), note du S. H., *lire* « «Somme-Suippe».

Page 955, annexe 3920 (en tête), *au lieu de :* «Marne[1]», *lire :* «Marne[2]».

Page 955, annexe 3920, renvois, le renvoi[1], devient le renvoi[2].

Page 1010, ligne 7, *au lieu de :* «84e D. C.», *lire :* 4e D. C.».

Page 1027, 1re ligne, *au lieu de :* «secteur 3 D. I.», *lire :* «secteur 3e D. I.».

Page 1032, annexe 4018, dernière ligne, *au lieu de :* «Nardogne», *lire :* «Chardogne».

Page 1034, annexe 4021, 2e ligne, *au lieu de :* «Coupez», *lire :* «Coupetz».

Page 1035, annexe 4022 (destinataires), *au lieu de :* «la 21e D. I., la 109e D. I.», *lires:* «le 21e R. I., le 109e R. I.».

Page 1040, annexe 4030 (signature), *au lieu de :* «P. O. le chef d'état-major», *lire :* «P. O. et pour le chef d'état-major».

Page 1060, V., ligne 8, *au lieu de :* «Montpilloy», *lire :* «Montépilloy».

Page 1060, V., ligne 36, *au lieu de :* «Vauxcastelle», *lire :* «Vauxcastille».

Page 1085, ligne 4, *au lieu de :* «prendre», *lire :* «prendra».

Page 1112, annexe 4141, *au lieu de :* «Gal de Cugnac», *lire :* «Cel de Cugnac».

Page 1179, colonne 5, annexe 2922, *au lieu de :* «p. 687», *lire :* «p. 706».

Page 1190, colonne 5, annexe 3039, *au lieu de :* «p. 551», *lire :* p. 531».

Page 1193, colonne 5, annexe 3069, *au lieu de :* «p. 928», *lire :* «p. 928».

Page 1208, colonne 3, annexe 3234, *au lieu de :* «le 20e A.», *lire :* «le 20e C. A.».

Page 1219, colonne 5, annexe 3343, *au lieu de :* «p. 56», *lire :* «p. 55».

Page 1219, colonne 5, annexe 3345, *au lieu de :* «p. 393», 701...», *lire :* «p. 693, 701.».

Page 1240, colonne 5, annexe 3575, *au lieu de :* «p. 900, 1110», *lire :* «p. 700, 1110».

Page 1243, colonne 5, annexe 3611, *au lieu de :* «p. 698», *lire :* «p. 696».

Page 1252, colonne 5, annexe 3706, *au lieu de :* «p. 62, 727», *lire :* «p. 60, 1280».

Page 1259, colonne 3, annexe 3778, *au lieu de :* «sections d'art.», *lire :* «actions d'art.».

Page 1268, colonne 3, annexe 3865, *au lieu de :* «vers le port», *lire :* «vers le Port».

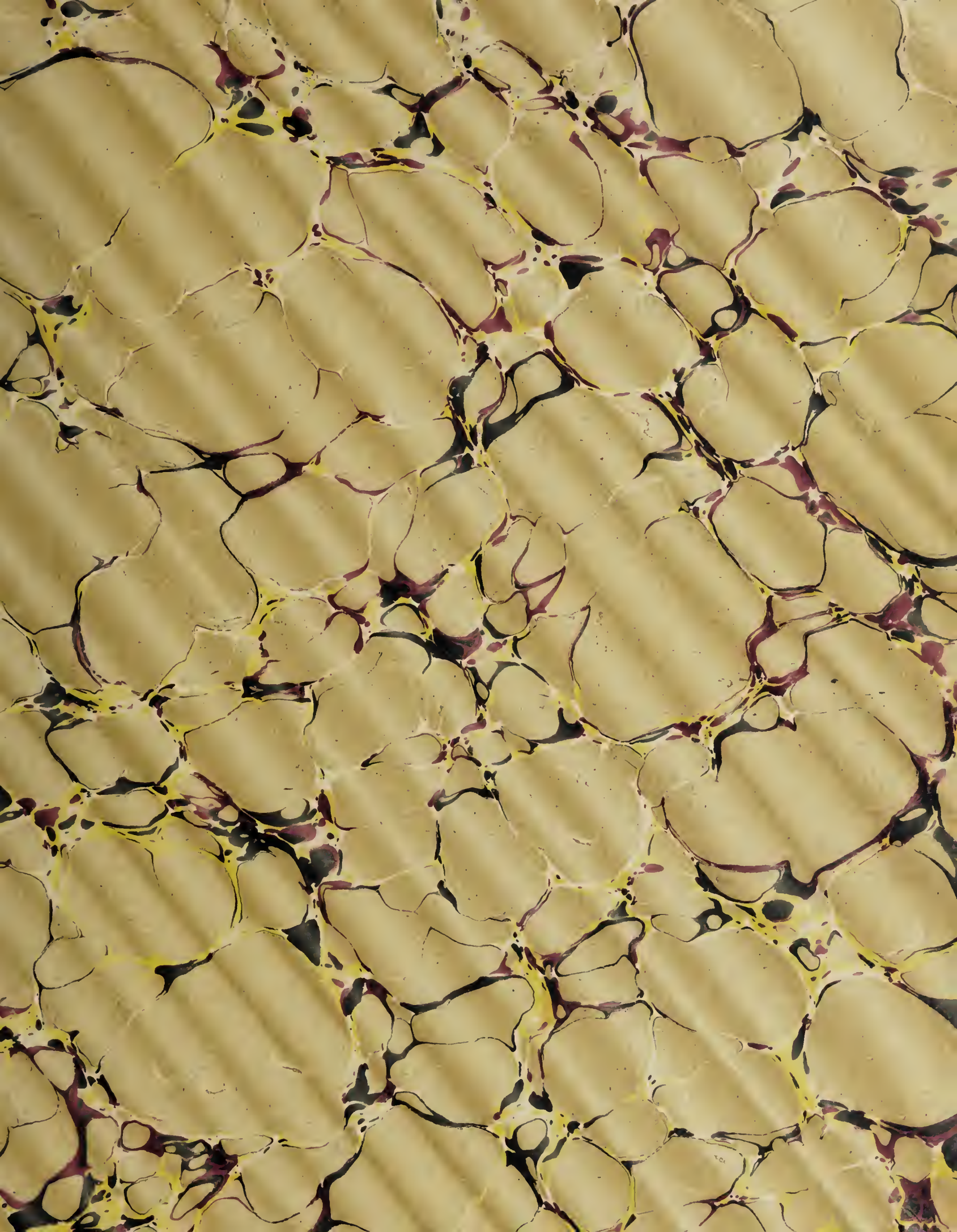

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 084963989